TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41039

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME [illegible]

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 18

1847

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41039

LE SALTEADOR

SCÈNES DU DÉSERT ET DE LA VIE MEXICAINE.

I.

Le moment approchait pour moi de dire adieu à la vie du désert. Je ne voulais pas cependant reprendre la route d'Hermosillo sans avoir visité le préside de Tubac. C'était le terme que j'avais fixé à ma longue excursion dans les solitudes mexicaines. Les rencontres, les incidens variés qui avaient marqué la première partie de mon voyage (1), n'étaient pas faits pour lasser ma curiosité. Aussi le jour du départ me trouva-t-il tout prêt, tout disposé à braver de nouveaux périls et de nouvelles fatigues. Je ne regrettais qu'une chose : l'avouerai-je? c'était de trop bien connaître le terrain où j'allais marcher. L'imprévu avait été jusqu'à ce jour le plus grand charme de mes explorations aventureuses, et l'imprévu n'allait-il pas me manquer? — La Sonora, me disais-je, n'a plus rien à m'apprendre. — Je me trompais : le hasard me devait montrer encore deux faces nouvelles d'un monde dont je croyais avoir pénétré tous les mystères. Après une visite aux prairies illustrées par Cooper, où je pourrais admirer la vie sauvage dans toute l'indépendance et la fierté de ses allures, il m'était réservé de contempler, dans une petite ville plus rapprochée des provinces centrales, à la foire de San-Juan de los Lagos, la lutte de la barbarie et de la civilisation représentées, comme elles le sont trop souvent au Mexique, par leurs plus tristes abus, par leurs plus impurs élémens.

(1) Voyez les divers articles de cette série dans les livraisons des 15 avril, 15 juin, 15 juillet, 15 août, 1er octobre et 1er novembre 1846.

C'est en compagnie du chasseur mexicain Bermudes Matasiete et du coureur des bois canadien que je devais faire le trajet de l'hacienda de la Noria jusqu'au préside de Tubac. Les deux aventuriers se dirigeaient vers les prairies, poussés par la haine sauvage qu'ils avaient vouée aux Indiens, et un peu aussi par cette irrésistible attraction que le désert exerce sur le chasseur, comme la mer sur le matelot. La chasse aux loutres n'était pour eux, bien entendu, qu'un prétexte. Décidé à ne quitter les deux chasseurs qu'à la limite des prairies, je pris gaiement congé du maître de l'hacienda, don Ramon, après avoir choisi dans sa *caponera* deux beaux chevaux que je lui payai généreusement, et sans marchander, vingt-cinq francs par tête. Nous partîmes, et deux jours de marche nous conduisirent à Tubac, grossier jalon planté par une civilisation douteuse sur les confins de la république et du désert. A une petite distance de Tubac, au-delà de la rivière de San-Pedro, commencent les prairies. Je suivis les deux chasseurs jusqu'aux bords de la rivière : c'est là que nous nous séparâmes, et je ne les vis pas sans quelque émotion s'enfoncer dans ces solitudes, où tant d'hommes intrépides ont trouvé leur tombeau.

Ce ne fut qu'après avoir vu mes deux compagnons disparaître dans les hautes herbes, que je reportai mes regards sur le paysage, dont je n'avais pu encore admirer qu'en passant les magnificences. Les prairies qui se terminent au San-Pedro, du côté de Tubac, n'ont pour bornes, dans la direction opposée, que les eaux du Missouri. C'était bien là le désert tel que je l'avais rêvé. Au-delà de la rivière, de vertes savanes ondulaient à perte de vue. A mes pieds, un petit lac, séparé du San-Pedro par une étroite langue de terrain, et qui jadis avait dû faire partie de la rivière, étendait ses eaux bourbeuses. Sur les larges feuilles des plantes aquatiques, des serpens d'eau faisaient reluire au soleil leurs corps visqueux, entrelacés en hideux réseaux. Au-dessus du lac voltigeaient des essaims de grues attirées par ces nombreux reptiles. De longues caravanes de bisons traversaient la plaine silencieuse. D'autres, disséminés par groupes ou par couples, paissaient l'herbe épaisse, ou, couchés sur la pente des collines, promenaient un regard tranquille sur leurs vastes domaines. Plus loin, ces sauvages animaux se livraient de rudes combats; leurs sourds mugissemens arrivaient à mes oreilles comme le murmure lointain de la mer, et, comme s'il eût fallu que, même dans le désert, l'homme révélât sa présence, un parti de chasseurs, d'une tribu d'Indiens amis, descendait en ce moment le cours du San-Pedro sur des radeaux formés de larges bottes de roseaux soutenues par des calebasses vides. Une *recua* de mules chargées de lingots d'argent et escortées de leurs guides se dessinait en une longue file à l'horizon. Je restai long-temps ravi devant ce spectacle solennel, prêtant l'oreille à l'harmonie mélancolique de la clochette des mules

et aux cadences indiennes qui troublaient, en mourant graduellement, le silence des solitudes.

Cette *conduite d'argent* sous l'unique surveillance de quelques *arrieros* eût suffi pour me rappeler que je foulais une terre primitive. Dans l'intérieur de la république, un régiment n'est quelquefois pour ces riches caravanes qu'une trop faible escorte. Sur certaines frontières, des sommes immenses peuvent impunément traverser les villes et les villages avec le nombre d'hommes strictement nécessaires pour charger et décharger les mules à chaque halte. Par un contraste digne de remarque, nulle part la propriété privée n'est plus respectée que dans cet état lointain, où les déportés aux *présides*, l'écume des grandes villes, formèrent d'abord le noyau de la population. Les crimes qui s'y commettent accusent l'effervescence des passions plutôt que les froids calculs de la cupidité. Chacun y vit, pour ainsi dire, au dehors; le foyer n'a pas de secrets, sauvegardé qu'il est par la bonne foi publique. Malheureusement, chaque jour, des gens sans aveu, des voleurs, des assassins échappés aux prisons ou au glaive de la justice, viennent demander un asile à ces solitudes. Telle est l'influence mauvaise et toujours plus active sous laquelle, en Sonora, les mœurs tendent à s'altérer. Ainsi la corruption des états du centre (*Tierra Adentro*) atteint peu à peu les frontières mêmes de la république, et on peut prévoir le jour où la Sonora n'aura gagné en échange de ses vieilles mœurs que les vices et la misère, partout inséparables d'une demi-civilisation.

Je repris le chemin de Tubac. Après avoir marché quelques heures, je m'aperçus que le soleil, près de se coucher, ne lançait déjà plus sur les prairies que des rayons obliques, et je m'étonnai de n'avoir pas atteint le préside. Je marchai encore, et bientôt il fallut me rendre à une terrible évidence. Trompé par cette interminable succession de vertes collines, je m'étais complétement égaré. Je montai sur la plus haute des éminences qui m'entouraient : si loin que mon œil put plonger, je ne vis devant moi que les immenses savanes qui se déroulaient à l'infini sans arbres, sans maisons, sans abri! La rivière, qui, seule, aurait pu me guider, cachée par les ondulations du terrain, était invisible comme le preside. Deux coups de feu, que je tirai comme signal d'alarme, n'éveillèrent aucun écho. J'étais donc condamné à passer la nuit dans le désert, et ce n'était pas sans angoisse que je voyais arriver le moment où ces plaines immenses, qui devaient abriter tant d'hôtes redoutables, seraient envahies par l'obscurité. Un petit nuage gris, qui tranchait sur la pourpre pâlissante de l'horizon, me rendit tout à coup quelque espoir. Ce nuage, qui semblait toucher la terre, et dont le sommet était plus large, plus transparent que la base, devait être la fumée d'un feu allumé dans la savane. Je me dirigeai rapidement de ce côté, tout en me demandant qui j'allais rencontrer près de ce feu?

Était-ce une halte de chasseurs, un bivouac d'Indiens *bravos* (1), ou un *hato* (2) de muletiers? La *conduite d'argent* que j'avais aperçue le matin me revint en mémoire, et ce souvenir me rassura. L'obscurité croissait cependant, et bientôt je ne distinguai plus le nuage. Quelques instans se passèrent dans une cruelle incertitude; mais, quand la nuit fut tombée tout-à-fait, la lueur du feu se dessina claire et brillante au milieu des ténèbres. Je pus me remettre en marche.

A mesure que j'avançais, la zone de flamme s'élargissait graduellement, et j'aperçus enfin la silhouette noire de deux hommes assis près d'un brasier. Deux énormes chiens, qui se précipitèrent vers moi avec des aboiemens furieux, ne me laissèrent pas le temps de reconnaître, avant de m'approcher davantage, à qui j'allais avoir affaire. Une voix rude rappela fort heureusement les dogues, qui revinrent à pas lents se coucher près du feu. Malgré cette démonstration pacifique, l'aspect de mes deux futurs hôtes n'était rien moins que rassurant. La physionomie la plus débonnaire emprunte toujours quelque chose de menaçant aux reflets d'un brasier, et les figures sauvages des deux inconnus n'étaient nullement adoucies par ces lueurs sinistres. Leurs vêtemens de toile blanche étaient littéralement raidis par une épaisse croûte de sang caillé, et, au moment où j'entrai dans la zone de lumière, je remarquai aussi des traces de sang sur les poils des deux dogues qui me regardaient en grognant.

— Approchez sans crainte, me dit l'un des deux hommes; nous avons entendu la voix d'un chrétien, et vous n'avez plus rien à redouter. Avant tout, mettez pied à terre, car ces chiens sont dressés à ne voir un ennemi que dans un homme à cheval : les Apaches ne vont jamais à pied.

— Volontiers, repris-je en descendant de cheval; mais je ne veux pas être indiscret, et je n'ai qu'à vous demander le chemin du préside de Tubac; dont je dois être tout près.

— A moins qu'une demi-douzaine de lieues ne soient rien pour votre cheval, vous en êtes tout près en effet, répondit assez brusquement mon interlocuteur. Puis, voyant mon étonnement, il ajouta : Si, comme le prouvent votre question et votre surprise, vous êtes égaré, ce que vous avez de mieux à faire sera de passer la nuit près de ce brasier, car vous vous égareriez de nouveau, sans espoir de trouver un feu pour vous chauffer et une tranche de bison pour souper.

Cette dernière raison me parut concluante; j'étais à jeun depuis le matin, et j'acceptai de grand cœur la modeste hospitalité que le lieu et le moment rendaient pour moi si précieuse. Débarrassé de mes préoccupations les plus poignantes, c'est-à-dire la faim, la soif et la solitude, je promenai un regard moins distrait autour de moi. A moitié

(1) Féroces.
(2) Halte.

enseveli dans l'ombre noire, à demi éclairé par la flamme pétillante, un troisième individu était couché non loin du foyer; soit qu'il dormît d'un bien lourd sommeil, soit qu'il fût plongé dans une très profonde méditation, il n'avait point paru entendre les aboiemens des chiens, ni le bruit de mon arrivée. Sa figure était cachée par l'obscurité, et ce que je voyais de son costume ne se distinguait en rien de celui que je portais moi-même. Un cheval, attaché par une courroie retenue à un piquet, paissait l'herbe près de lui. Plus loin, des peaux étendues par terre, le cadavre d'un quadrupède fraîchement écorché, des ustensiles ou des armes de toute espèce, prouvaient que mes deux amphitryons exerçaient dans ces prairies le rude et dangereux métier de chasseurs de bisons. Rassuré à cet égard, j'entravai mon cheval sans le desseller, et je m'assis.

Cependant nos hôtes s'occupaient des préparatifs du souper, qui devait consister en un morceau de bison cuit à l'étouffée (*tatemado*); ils allèrent chercher l'eau que nous devions boire à une rivière voisine que j'appris avec étonnement être le San-Pedro, dont je me croyais si éloigné et vers lequel j'étais revenu sans m'en douter. Tout était donc disposé pour le repas, et l'individu couché ne semblait nullement se préoccuper de ces apprêts qui me paraissaient à moi si importans; mais il y a cette différence entre l'Européen et le Mexicain, que le dernier, insensible à la faim comme à la soif, se trouve dans l'abondance là même où le premier succombe à la faim. Sur l'invitation de nos hôtes (car j'appris alors que cet homme était comme moi un étranger pour les chasseurs de bisons), il sembla secouer sa torpeur, et vint s'asseoir pour prendre aussi sa part de l'hospitalité du désert.

La stature de ce nouveau convive, qui m'inspira dès ce moment une curiosité indéfinissable, indiquait la vigueur et l'agilité; sa figure était sombre, imposante; ses traits durs, fortement accentués, révélaient une force morale supérieure peut-être à sa force physique. Les premiers mots qu'il prononça en murmurant une espèce de *benedicite* n'étaient pas entachés de cette prononciation vicieuse qui distingue les habitans de l'état de Sonora; il était facile de reconnaître en lui un homme des états du centre de la république.

Quand notre repas fut achevé, je pris la parole : — Il est d'usage, dis-je en me tournant vers les deux chasseurs, que celui qui reçoit l'hospitalité prévienne les questions que son hôte peut lui adresser; je vous dirai donc qui je suis, d'où je viens, et où je vais.

J'eus bientôt donné tous les détails qui me concernaient, et je dois avouer que ces détails semblèrent très médiocrement intéresser mon auditoire. Cependant, quand je parlai de la *conducta* du matin, je crus remarquer que l'inconnu m'écoutait avec un redoublement d'attention.

— Une *conducta!* dit-il quand j'eus terminé mon récit. Et d'où diable peut-elle venir dans ces déserts?

— Mais de Santa-Maria ou de Chihuahua apparemment, repris-je; elle ne fait ce détour que pour éviter les Comanches. Êtes-vous donc depuis si peu de temps dans ce pays que vous ne sachiez pas cela?

— En effet, dit l'inconnu, je suis étranger, et, puisque vous m'avez donné l'exemple, seigneur français, je satisferai votre curiosité, bien que mes confidences puissent être plus dangereuses que les vôtres.

A ces mots, les deux chasseurs de bisons tournèrent vers l'inconnu des regards où se peignait une surprise mêlée de ce vif intérêt qu'en certaines circonstances les récits d'aventures éveillent chez l'homme sauvage comme chez l'homme civilisé. L'étranger reprit : — Cette main que je lève ici vers le ciel a jusqu'à présent été pure de sang humain, et cependant j'ai été traité comme un assassin, et ma tête a été mise à prix comme celle d'un vil meurtrier!

— A quel prix votre tête est-elle mise? demanda l'un des deux boucaniers.

— Est-ce pour gagner ce prix?

— Non, reprit simplement le chasseur; votre tête, valût-elle vingt mille piastres, serait sacrée pour moi comme celle d'un hôte : c'est uniquement pour savoir à combien on estime la vie d'un homme dans *Tierra Adentro.*

— A cinq cents piastres.

— C'est cher pour la vie d'un homme; mon camarade et moi, nous exposons chaque jour la nôtre pour une peau de *cibolo* qui ne vaut que cinq piastres. Qu'avez-vous donc fait?

— Une bonne action. Il y a six mois, j'étais alors marchand de bestiaux, et je revenais d'une *hacienda* voisine de Guadalaxara où j'étais allé traiter une affaire. A quelques lieues de la ville, je trouvai sur la grande route un homme assassiné. Ému de compassion et croyant m'apercevoir que cet homme vivait encore, je descendis de cheval pour lui donner des soins et bander une large blessure qu'il avait à la gorge; mais il était trop tard, et le voyageur expira dans mes bras. Je continuai ma route, emmenant son cheval avec l'espoir que cet indice pourrait faire reconnaître le cavalier; mais je n'avais pas fait une lieue qu'un détachement de dragons, qui me suivait au galop, fondit sur moi et m'arrêta comme l'assassin de l'homme dont j'avais pansé la blessure. J'eus beau protester de mon innocence, un des dragons m'attacha les mains avec le ceinturon de son sabre, et ce fut ainsi que j'entrai dans Guadalaxara. L'homme assassiné était un sénateur; la justice, vendue à la famille de la victime, poursuivit son œuvre d'iniquité, et je fus jeté dans la prison de la ville. Après une détention prolongée, je

comparus devant le juge-criminel. — Vous vous prétendez innocent, me dit-il, mon cher ami? mais vous pensez bien que je ne m'en rapporterai que médiocrement à votre parole. — Je vis où le juge prévaricateur voulait en venir. — Avez-vous, continua-t-il, des témoins à décharge? — Je calculai rapidement le peu de ressources qui me restaient, et je répondis : J'ai mille témoins que je rassemblerai prêts à déposer en ma faveur. — C'est quelque chose, dit le juge; mais la famille du sénateur a deux mille témoins contre vous; vous voyez que la partie n'est pas égale. — Je compris que j'étais perdu, et je courbai la tête devant l'arrêt qui me condamna, en n'appelant de cet arrêt qu'à moi seul et à Dieu.

L'inconnu garda quelques instans le silence en creusant le sol de son couteau. Une contradiction évidente m'avait frappé dans son récit.

— Ne m'avez-vous pas dit, lui demandai-je, que vous étiez seul quand vous aviez rencontré le sénateur assassiné? comment donc vous trouviez-vous à même de fournir mille témoins?

L'étranger sourit de ma naïveté.

— Ne savez-vous pas que, pour la justice de notre pays, mille témoins sont mille piastres, et que la somme que j'offrais ne pouvait contrebalancer les sacrifices d'une famille puissante qui achetait argent comptant la conscience de mon juge? A défaut d'argent, il me fallut dès-lors user d'adresse. Je m'échappai de prison, et depuis ce temps, traqué par la justice, poursuivi d'état en état par des ordres sans cesse renouvelés d'extradition, je suis arrivé dans ces déserts, ne respirant que la vengeance. Dans ces déserts, je me suis fait des partisans, et, si j'ai bien pris mes mesures, peut-être le temps n'est-il pas loin où, des bords de l'Océan Atlantique jusqu'à ceux de l'Océan Pacifique, cette justice vénale à son tour tremblera devant moi!

Les aboiemens des dogues interrompirent en ce moment le narrateur. Nous prêtâmes l'oreille, un bruit de pas retentissait dans les hautes herbes. Les dogues venaient de se précipiter furieux à travers la savane, et bientôt nous entendîmes ces mots proférés d'une voix lamentable :

— Jésus-Maria! vais-je être dévoré par des chiens, quand j'échappe à peine à la griffe des ours?

— Pied à terre! pied à terre! ou vous êtes un homme perdu, cria l'un des chasseurs qui rappelait en vain ses deux chiens, sourds à sa voix; mais les chiens dépassèrent le nouveau venu sans faire attention à lui, et aboyèrent avec fureur à quelques pas plus loin. Pendant ce temps, le cavalier dont nous venions d'entendre les cris de détresse avait pu se rapprocher de nous, et bientôt nous vîmes descendre de cheval, près de notre foyer, un homme pâle et tremblant qui promenait autour de lui des regards craintifs en murmurant des pate-

nôtres. Le cheval, tout frissonnant, les yeux fixes, les naseaux ouverts, paraissait plus épouvanté encore que le cavalier. Comprenant qu'un danger imminent nous menaçait, et, sans prendre le temps de questionner cet homme, nous nous levâmes tous. Les deux chasseurs de bisons saisirent leurs carabines, le proscrit se mit en selle et dégaîna la longue rapière attachée à ses arçons. Le nouveau venu parut alors reprendre un peu de courage, et, d'une voix étouffée, il bégaya ces mots :

— Voyez là-bas! Jésus-Maria, délivrez-nous!

Il nous suffit d'un coup d'œil jeté dans la direction indiquée pour avoir le mot de cette énigme. Un peu au-delà du cercle de lumière tracé par le foyer, une forme effrayante se balançait de gauche à droite avec un grognement sourd entremêlé d'un claquement de dents formidable. Les deux dogues, les poils hérissés, les yeux sanglans, tenaient en arrêt un animal auquel l'obscurité prêtait de colossales dimensions; c'était un ours gris, la terreur des prairies. De tout le continent américain, l'ours gris est, à vrai dire, le plus redoutable habitant. Égal en grosseur à un taureau de taille ordinaire, sa force est prodigieuse et sa férocité est au niveau de sa force. Presque invulnérable, grace à l'épaisse fourrure qui le couvre, une blessure le rend furieux; malheur au chasseur dont la balle ne l'a pas atteint dans l'œil, dans la tête ou dans le cœur, car alors il se précipite sur son agresseur, et le malheureux, eût-il la force d'un bison, est infailliblement étouffé. Caché dans les cavernes ou dans des trous qu'il se creuse lui-même, l'ours gris saisit au passage le buffle le plus puissant et entraîne son cadavre près de sa tanière pour l'y dévorer à l'aise. Tel était l'ennemi inattendu qui semblait tracer autour de nous un infranchissable blocus, et auquel un cavalier bien monté eût pu seul se flatter d'échapper.

— Remontez à cheval tous, dit l'un des chasseurs à voix basse.

Le voyageur ne se le fit pas répéter deux fois. Quant à moi, le conseil était moins facile à suivre, car mon cheval, bien qu'entravé, s'était de bonds en bonds éloigné de notre formidable visiteur, et avait disparu dans l'obscurité. Mon fusil était resté attaché à ma selle, et, pour la seconde fois, je me trouvais, à pied et sans armes, devant un danger presque inévitable. Combien alors je regrettai l'absence du brave Matasiete ou de son compagnon, dont le *rifle* nous eût infailliblement délivrés en logeant une balle dans cet œil qu'il me semblait voir reluire dans les ténèbres! Fort heureusement l'instinct de mon cheval abrégea pour moi cette périlleuse recherche. A peine avais-je fait quelques pas un peu au hasard, que je fus aperçu par le fidèle et clairvoyant animal, qui s'arrêta comme pour m'attendre. Quelques instans après, j'étais en selle, et, mon fusil à la main, je rejoignais mes compagnons.

Le gigantesque quadrupède était toujours à la même place, tenu en respect par la lueur du feu et par le nombre de ses ennemis. Avec cette

gravité d'allures qui caractérise son espèce, il paraissait se demander s'il nous attaquerait ou s'il lèverait le siége, bien que le claquement presque convulsif des mâchoires décélât chez lui les tourmens de la faim. De notre côté, nous restions sur la défensive et dans une indécision à laquelle l'attaque ou la fuite de l'animal devait seule mettre un terme. Pendant ces quelques minutes, remplies par une pénible attente, notre nouvel hôte, un peu plus rassuré, se hasarda à nous apprendre le but de son voyage nocturne. Forcé de se rendre cette nuit même à une lieue au-delà de Tubac pour y rejoindre une *conduite d'argent*, il avait été poursuivi avec acharnement depuis plus de deux heures par l'ours que nous avions devant nous. Son cheval, forcé de galoper avec un sac d'or attaché à la selle, allait peut-être tomber de fatigue, quand les lueurs de notre bivouac lui étaient apparues comme un phare de salut. On n'aura aucune peine à croire que nous écoutâmes ce récit d'une oreille fort distraite. L'ours ne cessait de faire entendre de sourdes aspirations, il humait l'air aux quatre points cardinaux; puis il s'interrompait pour arracher avec ses griffes, dont il semblait essayer la force, de larges plaques de gazon. La position devenait critique; les dogues effrayés étaient revenus se coucher près de leurs maîtres avec des hurlemens d'angoisse. Le proscrit commença à manifester une violente impatience, comme si chaque moment qui s'écoulait fût un siècle de vie pour lui. Il allait et venait, l'épée à la main, comme le matador dans l'arène.

— Eh quoi! seigneurs, disait-il, des hommes de cœur resteront-ils ainsi à la merci d'un animal immonde? Faites feu sur lui, et moi je me charge de l'achever.

Les deux chasseurs de bisons parurent se consulter.

— Au fait, dit l'un d'eux, nous avons quatre coups à tirer contre lui, et, comme le dit ce cavalier, cinq hommes ne doivent pas rester ainsi immobiles devant une bête, quelque féroce qu'elle soit.

— Patience! lui répondit son compagnon, laissez-moi d'abord essayer un moyen plus pacifique, et, si ce moyen ne réussit pas, alors nous attaquerons l'ours en nous remettant à la grace de Dieu! C'est l'odeur du bison fraîchement écorché qui retient ici cette bête affamée. Eh bien! que deux d'entre nous tiennent l'ours en respect, pendant que les trois autres traîneront loin du feu le cadavre du bison. L'ours pourra ainsi se jeter sur la proie qu'il convoite, et nous serons délivrés de notre ennemi.

L'expédient du chasseur de bisons fut adopté à l'unanimité, et nous nous séparâmes en deux camps. Les deux chasseurs passèrent autour du bison écorché le lazo du voyageur, qui en attacha l'autre extrémité au pommeau de sa selle, et la lourde masse ne tarda pas à glisser sur l'herbe en y traçant un large sillon. Le proscrit et moi étions restés à

la même place pour surveiller l'ours, qui, de son côté, continuait à nous observer sans faire un pas. Au bout de quelques minutes, les deux chasseurs et le voyageur revinrent se joindre à nous.

— C'est fait, dit l'un d'eux, et ce n'est pas sans regret que nous sacrifions notre gibier à l'appétit de cet affreux animal.

— Je me charge du reste, dit le proscrit. Sans descendre de cheval, il se pencha jusqu'à terre, prit dans le foyer une souche enflammée, et, la bride dans les dents, le tison d'une main, son épée de l'autre, il piqua droit à l'ours. Ce fut un moment terrible pour nous tous. A la vue du cavalier qui s'avançait lentement vers lui, poussant à coups d'éperon son cheval haletant, épouvanté, l'ours fit entendre une espèce de beuglement et se dressa sur ses pattes de derrière, en battant l'air avec celles de devant. Puis, soit intimidé par la contenance intrépide de son agresseur, soit effrayé par la vue du tison, il retomba sur les quatre pattes et commença à reculer. Enfin je le vis avec un inexprimable soulagement de cœur décrire un grand cercle autour de nous et disparaître dans les ténèbres. Nous restâmes silencieux pendant quelques minutes, prêtant l'oreille au froissement des herbes, et nous ne tardâmes pas à entendre, dans la direction que l'ours avait suivie, une respiration bruyante, un grognement joyeux et le sourd retentissement d'un corps lourd traîné sur le sol. L'ours avait saisi sa proie et l'emportait dans son repaire pour la dévorer à son aise. Le siége était levé, la savane était redevenue praticable. Le proscrit rengaîna son épée, et, s'avançant vers les deux chasseurs de bisons qui avaient repris leur place près du feu :

— Il ne me reste plus, leur dit-il, mes chers amis, qu'à vous remercier de l'hospitalité que vous avez bien voulu m'accorder; je m'en souviendrai toujours. Maintenant je vais où mon destin m'appelle!

Et, se penchant sur sa selle, il tendit aux deux chasseurs, avec une dignité courtoise, une main qu'ils pressèrent vivement dans leurs mains calleuses. — Plaise à Dieu, seigneur cavalier, dit l'un d'eux en même temps, que vous trouviez partout, comme ici, un asile sûr pour vous abriter, et un accueil aussi cordial que le nôtre!

Je voulais moi-même exprimer au proscrit l'intérêt que m'inspirait sa triste destinée; mais je fus devancé par le voyageur au sac d'or, qui avait hâte de s'assurer pour le reste de la nuit la compagnie d'un cavalier aussi intrépide.

— Pourrais-je vous demander, seigneur cavalier, dit cet homme en balbutiant, de quel côté vous pensez vous diriger?

L'inconnu montra du doigt un côté de l'horizon où depuis quelque temps on pouvait voir une colonne de flamme se dessiner sur les ténèbres en spirale rougeâtre. Était-ce un signal donné au proscrit par quelques compagnons qui de loin veillaient sur lui? Une question que

je hasardai à ce sujet n'obtint qu'une réponse évasive. Le proscrit dirigea sa main vers le ciel, où les étoiles du chariot traçaient déjà leur course elliptique.

— Ce sont ces étoiles qui me guident, me dit-il. En marchant dans cette direction, je ne puis manquer d'atteindre le préside de Tubac.

— Quel heureux hasard! s'écria le voyageur. Justement des affaires pressantes m'appellent de ce côté, et bien que le pays, Dieu merci, n'ait jamais été infesté par les *salteadores* (voleurs de grande route), je ne serais pas fâché de faire route avec un homme aussi brave que vous. Après tout, je réponds d'une somme considérable qui m'a été confiée.

— La somme contenue dans ce sac? demanda le proscrit en regardant le voyageur avec une singulière expression de pitié.

— Oui, trois mille piastres en or.

— Eh bien! croyez-moi, attendez ici le jour. La nuit est sombre, mon cheval est rapide, et peut-être ne pourriez-vous pas me suivre. Croyez-moi, vous dis-je, restez ici.

Le voyageur insista : il était déjà en retard, et d'impérieux motifs l'obligeaient à rejoindre en toute hâte la *conduite d'argent* arrêtée près de Tubac. Le proscrit finit par se rendre à ses instances, et consentit, quoique avec une répugnance marquée, à l'accepter pour compagnon. Il mit pied à terre, et resserra la sangle de son cheval; puis, se tournant vers moi : — Seigneur français, me dit-il, si jamais le hasard veut que vous me rencontriez encore, peut-être serez-vous bien aise de me rappeler que nous avons partagé l'hospitalité du même foyer.

Un peu surpris de cet étrange adieu, je cherchais encore une réponse, quand déjà les deux voyageurs avaient piqué des deux dans la direction de la grande ourse.

— L'agneau et le jaguar, murmura l'un des deux chasseurs de bisons en secouant la tête d'un air mystérieux et solennel, l'agneau et le jaguar ne font pas long-temps route ensemble!...

Puis le chasseur rassembla les tisons épars et se coucha, les pieds tournés vers le foyer. Son compagnon et moi, nous fîmes de même. Le reste de la nuit se passa tranquillement, et la rosée pénétrante des matinées d'Amérique put seule nous réveiller. L'ours n'avait heureusement pas emporté notre déjeuner : quelques lanières de viande, derniers restes du bison dont il avait dévoré le corps, sifflèrent bientôt sur les charbons ardens, et je pus me convaincre, pour la seconde fois, que les voyageurs n'ont pas exagéré la succulence de la chair du bison. Cependant le soleil s'élevait à l'horizon pendant que nous déjeunions avec un véritable appétit de chasseurs, et le spectacle que ses rayons découvrirent à nos yeux, en dissipant les brouillards de la plaine,

nous annonça une journée pour le moins aussi aventureuse que la nuit qui l'avait précédée.

Les hauteurs verdoyantes de la savane se couvraient de longues files de bisons. Il eût été, pour les deux chasseurs, plus que téméraire d'attaquer de front des troupeaux aussi serrés. Pour tuer un ou deux bisons sans trop de danger, il n'est qu'un moyen : c'est de les séparer du troupeau; l'adresse et l'agilité du chasseur font le reste. Contre l'attente de mes deux compagnons, les *cibolos* défilaient en mugissant, parallèlement à la rivière, et nul d'entre eux ne se hasardait de notre côté.

Le premier Européen qui vit un bison dut être, à mon avis, fort effrayé. Le bison est d'une taille supérieure à celle du taureau ordinaire; une crinière épaisse, noire ou couleur de rouille, couvre son cou, ses épaules, son poitrail, et flotte jusqu'à ses pieds. Le train de derrière de l'animal, à partir de la bosse qui charge les épaules, est couvert d'un poil court et rude comme celui du lion, et, comme celui du lion, constamment fouetté par une queue nerveuse. Sa course pesante ébranle le sol, ses mugissemens déchirent l'air; ses yeux, qui n'expriment qu'une férocité stupide, et les cornes noires, aiguës, implantées sur son large front, achèvent d'en faire un objet d'épouvante.

Tout en observant, non sans dépit, la manœuvre de ces gigantesques troupeaux, l'un des deux chasseurs examinait en connaisseur mon cheval, que l'obscurité de la nuit l'avait empêché jusqu'alors de remarquer.

— *Caramba!* disait-il, ce large poitrail, ces jambes fines, ces naseaux bien ouverts, ces reins allongés, annoncent un coureur peu ordinaire.

— Mon cheval, répondis-je avec la fatuité d'un propriétaire, défierait un cerf pour l'agilité, une mule pour la fatigue...

— Et un bison pour la vitesse, interrompit le chasseur. Eh bien! pour en venir au fait, seigneur français, vous pourriez me rendre un signalé service!

— Parlez.

— Vous voyez là-bas ce troupeau de *cibolos* qui semblent nous éviter. Puisque votre cheval est si bon coureur, galopez hardiment jusqu'à ces peureux, et tirez-leur un coup ou deux de votre fusil à bout portant, s'il est possible; vous en blesserez pour le moins un; le troupeau tout entier se mettra à votre poursuite, mais vous le distancerez facilement; les plus agiles, par conséquent les plus forts, vous suivront seuls de près en se séparant de la bande, et nous en ferons notre affaire.

— Est-ce sérieusement que vous parlez? demandai-je. Le chasseur me regarda d'un air étonné. — Et si mon cheval venait à s'abattre?

— Il ne s'abattra pas.

— Mais enfin s'il s'abattait?

— Alors il est certain que vous auriez peu de chances de leur échapper. Cependant cela s'est vu; mais, dans le cas où vous succomberiez si glorieusement, je vous promets de faire en votre honneur un massacre affreux de *cibolos*.

— Écoutez, dis-je alors au boucanier, il y a mille services que je serais enchanté de vous rendre de préférence à celui-là: j'ai déjà chassé très involontairement le tigre il y a quelques jours, l'ours la nuit dernière, et je ne me soucie pas de me faire chasser maintenant par le bison. J'ai bien réfléchi, et j'aime mieux vous prêter mon cheval.

— Je n'osais vous demander cette faveur, et, ajouta naïvement le chasseur, je croyais vous faire plaisir en vous offrant cette distraction.

Je le remerciai de ses bonnes intentions, et, bien qu'enchanté de me tirer quelque peu en Gascon de ce mauvais pas, je remis, en soupirant, la longe de mon cheval entre ses mains. Le boucanier commença par le desseller, plia en quatre la couverture qui lui servait de manteau, et l'assujettit sur le dos du cheval au moyen de la longue *faja* de crèpe de Chine roulée autour de son corps. Puis, ôtant lui-même ses *calzoneras*, ses brodequins de peau de daim et sa veste, il resta nus-pieds, en caleçons courts et en manches de chemise.

— Comme la partie que je vais jouer ne laisse pas d'être assez délicate, dit-il, je ne saurais donner à ce cheval et à moi trop de liberté dans les mouvemens, et vous allez voir quel parti l'on peut tirer d'un animal convenablement arrangé.

Ainsi équipé, et après avoir suspendu à la selle une espèce d'estoc affilé et tranchant, le chasseur sauta en croupe; il s'assura qu'au besoin la *faja* pourrait lui servir d'étriers et supporter tout le poids de son corps en lui permettant de laisser aux reins de sa monture toute leur élasticité. Alors, avec une habileté qui devait pour le moins égaler celle des anciens Numides, il rassembla son cheval, le lança en avant, le retint, roula dans sa main gauche le *cabresto* (1) dont il maintint l'extrémité, partit comme une flèche, et revint près de moi avec la même rapidité.

— Vous ne savez pas ce que vaut un pareil cheval! me dit-il, et je m'en veux presque de vous priver d'une occasion de connaître quel trésor vous avez là.

J'avoue que, manié par ce sauvage écuyer, mon cheval me paraissait n'être plus le même animal qu'entre mes mains; toutefois je recommandai instamment au chasseur de ne pas trop l'exposer aux cornes des bisons.

(1) On appelle *reata*, ou *cabresto*, ou *cabestro*, la longue corde qui sert à la fois de *lazo* et de licou.

— Nous courrons les mêmes chances, reprit le boucanier en riant; puis il nous donna ses instructions. Nous devions nous coucher à plat ventre, le fusil à la main, sur le talus qui encaissait la rivière, et surveiller à travers les hautes herbes les mouvemens des animaux qu'il lancerait vers nous.

— Du reste, ajouta-t-il, vous avez le temps, seigneur français, d'assister, avant de vous mettre en embuscade, à une course comme rarement vous aurez l'occasion d'en voir. Je veux vous montrer ce qu'on peut attendre d'un bon cheval monté par un bon chasseur.

Presque aussitôt il se lança, ventre à terre, dans la direction du troupeau de *cibolos*, dont le vent nous apportait les mugissemens éloignés. Je restai debout sur le bord de la rivière pour ne rien perdre du spectacle intéressant qui m'était promis. Le chasseur commença par faire un assez grand détour, franchissant avec une aisance imperturbable les nopals épineux et les inégalités de terrain dont la plaine était semée; le cheval paraissait plutôt voler que courir, et jetait au vent des hennissemens joyeux; puis le cavalier disparut derrière une colline assez élevée. Cependant le compagnon du hardi boucanier avait planté en terre une baguette de saule surmontée d'un mouchoir à carreaux rouges. Je lui demandai si c'était un signal pour son camarade.

— Non, me dit le chasseur; les bisons sont comme les taureaux, le rouge les irrite. Si Joaquin en détourne un ou deux, ce mouchoir les attirera infailliblement ici, et nous les tuerons à bout portant : vous aurez soin de les viser au mufle au moment où ils s'élanceront sur nous.

— Est-il donc indispensable, demandai-je au boucanier, de les attirer justement ici?

— C'est mon métier, répondit le boucanier, qui, comme Matasiete, oubliait que je n'étais pas chasseur de profession. Il achevait à peine de parler, que nous pûmes remarquer une sorte de frémissement et d'agitation dans les rangs du troupeau de bisons qui couvraient les pentes inférieures de la colline derrière laquelle Joaquin avait disparu. C'était l'aventureux chasseur qui venait de gravir la hauteur en sens opposé. Arrivé au sommet, il poussa deux cris aigus, auxquels répondirent des mugissemens prolongés, s'élança du sommet de la colline en bas, comme un bloc de rocher qui s'éboule, et disparut au milieu de cette forêt pressée de cornes et de crinières noires. Le troupeau s'ébranla et fit, dans la direction de nos signaux, un mouvement alarmant; mais bientôt il se dispersa en groupes nombreux de différens côtés. Je revis alors Joaquin galoper de nouveau, sain et sauf, au milieu des trouées qu'il venait d'ouvrir. Deux bisons d'une taille énorme semblaient être les guides d'une des colonnes détachées du troupeau principal, et ce

fut vers ces deux monstrueuses bêtes que le chasseur parut diriger ses attaques. Voltigeant sur les flancs du bataillon, allant, venant avec une légèreté, une audace, qui tenaient du prodige, Joaquin paraissait et disparaissait tour à tour, sans toutefois que les deux chefs se détachassent de leurs compagnons. Enfin il se fit un vide presque imperceptible entre la petite troupe et les buffles conducteurs. Rapide comme l'éclair, le chasseur s'y précipita; mais, soit qu'il eût trop présumé de l'agilité de son cheval, soit que ce fût une ruse de ses farouches antagonistes, je vis avec une angoisse inexprimable le flot vivant, un instant séparé, se rejoindre, et le malheureux boucanier serré comme dans un gouffre dont la bouche béante se serait refermée sur lui. J'oubliai le cheval pour ne penser qu'à l'homme, et j'échangeai un regard plein d'anxiété avec le compagnon du pauvre Joaquin. Les joues basanées du chasseur s'étaient couvertes d'une pâleur mortelle; la carabine à la main, il allait s'élancer au secours de son camarade, quand il poussa un cri de joie et s'arrêta. Violemment pressé entre les cornes des deux bisons qui s'étaient enfin éloignés de la colonne dont ils formaient la tête, Joaquin s'était dressé debout sur son cheval, que protégeait contre les coups de cornes l'épaisse couverture de laine attachée sur son corps. Pendant que le groupe serré se dirigeait ainsi vers nous sans se désunir, le boucanier tira son estoc, posa un pied sur les épaules laineuses du bison, plongea la pointe meurtrière au défaut des os, et, dans l'instant où l'animal faisait un dernier effort pour ne pas mourir sans vengeance, s'élança impétueusement à terre. Il était temps, car au même moment mon pauvre cheval, soulevé sur le front du bison, était violemment culbuté. Ce fut ce qui le sauva : il échappa ainsi à l'étreinte de ses deux ennemis, et, se relevant presque aussitôt, se mit à fuir, poursuivi toujours par les deux *cibolos*. Quant à Joaquin, il courut parallèlement à sa monture, dont il n'avait pas lâché la longe, parvint à s'en rapprocher insensiblement, saisit la crinière du cheval, s'enleva de terre et se remit en selle en poussant un hourra de triomphe.

— A nous maintenant! dit le chasseur resté avec moi, en reprenant son poste à la vue des deux bisons, qui, acharnés à la poursuite du cheval et du cavalier, se dirigeaient vers nous d'un pas inégal, tandis que la colonne, privée de ses deux guides, s'enfuyait vers les collines. Nous nous jetâmes à plat ventre sur la berge inclinée de la rivière, et nous attendîmes les deux cibolos, qui s'arrêtèrent un instant, découragés, en poussant des mugissemens de rage et en creusant la terre de leurs cornes. Le boucanier agita vivement alors le mouchoir rouge au bout de sa baguette. A l'aspect de la couleur détestée, les deux animaux semblèrent saluer avec une joie féroce un but qui du moins ne reculait pas devant leurs attaques : ils s'élancèrent vers nous. Joaquin s'était jeté de côté, son rôle était rempli. On se ferait difficilement une idée

de l'aspect terrifiant du bison furieux et blessé. A chacun de ses mouvemens, des ruisseaux de sang s'élançaient de droite et de gauche, empourprant les flots de sa crinière noire; une écume sanglante rougissait ses naseaux, dont le formidable sifflement retentissait toujours plus près de nous. L'autre bison le devançait, couvant de son œil stupide et féroce le mouchoir que le vent de la rivière agitait seul, car le chasseur était, comme moi, la carabine à la main. Une minute de plus, et nous allions avoir à nous défendre contre ces deux animaux irrités. Heureusement, quelques secondes après, le bison blessé s'abattit lourdement et expira. — Feu! s'écria le chasseur. Atteint de trois balles dans la tête, l'autre bison s'arrêta, tomba et vint heurter le sol presque à la crête du talus qui nous protégeait. Joaquin arrivait au petit trot, frais et souriant comme le cavalier qui vient dans un manége de faire admirer toutes les qualités de son cheval. Il examina le dernier cibolo tombé.

— Vive Dieu! dit-il, vous avez logé vos deux balles dans sa tête, et ce n'est pas trop mal pour un débutant. Quant à moi, désormais je ne veux plus chasser le bison qu'à cheval.

— Pas avec le mien, j'espère, me hâtai-je de répondre, car c'est un miracle que le pauvre animal ait échappé aux cornes des cibolos.

— Je comptais cependant ne pas m'en tenir là seulement avec votre cheval; mais la première fois que je trouverai l'occasion de me monter convenablement, je ne la manquerai pas. Eh! par Dieu! je crois que la Providence a exaucé mes vœux, car voici précisément un cheval qu'elle m'envoie, tout sellé, tout bridé, ma foi!

Nous vîmes en effet un cheval tout bridé, tout sellé, qui galopait vers la rivière presque aussi rapidement que s'il eût fui devant un troupeau de cibolos. Les larges étriers de bois qui battaient ses flancs l'excitaient encore à courir plus vite. Sa course avait dû cependant être déjà longue, à en juger par l'écume et la sueur qui baignaient son poitrail. Le cavalier qui venait en toute apparence d'être désarçonné ne pouvait être que bien loin de nous.

— Si je ne me trompe, s'écria Joaquin, c'est le cheval du voyageur qui nous a annoncé la visite de l'ours. Il lui sera arrivé malheur dans la savane; car, bien qu'il ne fût pas très brave, il paraissait être trop bon cavalier pour s'être laissé jeter par terre. Vous me permettrez bien, j'espère, d'user encore de votre monture pour m'approprier celle-là.

En disant ces mots, le boucanier détacha la *reata* roulée autour du cou de mon cheval, fit un nœud coulant à l'extrémité de la corde et s'élança à la poursuite de l'animal échappé. Avec l'habileté qui distingue les cavaliers mexicains, il eut bien vite jeté son nœud coulant sur le cheval fugitif, qui, se sentant pris, s'arrêta et se laissa emmener

sans résistance. L'inspection de la selle ne put rien nous apprendre de précis sur le sort du malheureux voyageur. Cependant une écorchure profonde et récente du cuir, écorchure qui commençait à la hauteur de l'étrier droit, pouvait indiquer que le cavalier avait été enlevé de force, traîné à terre, et que son éperon avait tracé ce sillon au moment de la chute. En outre, les cordons de cuir qui retenaient sa valise avaient été coupés et non brisés ou dénoués, et on se rappellera peut-être que cette valise contenait un sac d'or. Les boucaniers secouèrent la tête.

— Je me suis toujours défié, dit Joaquin, des *tierra-adentreños*. Puisque votre route est vers Tubac, seigneur cavalier, je vous accompagnerai; ce cheval vient du côté du *préside*, et je ne serais pas fâché d'en savoir un peu plus long sur tout cela.

J'acceptai volontiers la proposition du chasseur. Je baignai mon cheval pour effacer les traces sanglantes des prouesses de Joaquin; je le resellai, le boucanier détacha les deux chiens qu'il avait attachés à un bouquet de saule, et, après que j'eus pris congé de son camarade, nous partîmes, moi sur mon cheval, et Joaquin sur celui que le hasard lui avait envoyé.

A deux cents pas de là, nous vîmes couchées dans l'herbe les *armas de agua* que le mouvement furieux du cheval avaient détachées de la selle. — Peut-être, dis-je à Joaquin, allons-nous trouver le sac d'or du voyageur? — Le boucanier ne me répondit que par un sourire d'incrédulité. Nous marchâmes encore une heure au grand trot. A une lieue environ de Tubac, les chiens aboyèrent et s'enfoncèrent dans un petit vallon où nous les suivîmes; là un spectacle effrayant nous attendait. Au milieu d'une mare de sang, la face tournée contre terre, gisait le malheureux que nous avions vu, quelques heures auparavant, partir en compagnie du proscrit.

— Le proverbe a raison, dit tristement le boucanier; le jaguar et l'agneau ne font pas long-temps route ensemble. Le pauvre diable! ajouta-t-il d'un air de compassion, timide et craintif comme il semblait l'être, il ne devait être frappé que par derrière, et, tenez, voici la trace du jaguar. C'est bien là l'empreinte de son pied tel que je l'ai remarquée sur les cendres de notre foyer; mais d'autres traces se mêlent aux siennes, et celles-là, je ne les connais pas.

Le boucanier examina les empreintes encore fraîches avec l'attention minutieuse que ses compatriotes portent dans ces sortes d'enquêtes, où la race américaine trouve occasion de déployer sa merveilleuse sagacité. Plein de confiance dans l'instinct presque divinatoire du chasseur des prairies, j'écoutai avec un vif intérêt Joaquin, lorsqu'après avoir soigneusement étudié le terrain, puis médité profondément, il se rapprocha de moi et me dit avec l'accent d'une inébranlable convic-

tion : — Voici ce que j'affirmerais devant Dieu et devant les hommes, quand même ce cadavre serait celui de mon frère : l'homme que je soupçonnais n'est pas coupable de ce meurtre; le crime a été commis malgré lui. Ici (et il montrait la trace des genoux) le voyageur a demandé merci; l'homme de Tierra Adentro l'a protégé de son corps, ainsi que l'atteste l'empreinte de ces talons près de l'empreinte des genoux, et c'est là, ajouta-t-il en montrant la trace de la pointe du pied, qu'un chacal a frappé par derrière le malheureux, que son compagnon défendait. Le chacal sera frappé à son tour ! J'ai dit.

C'était la première fois que j'entendais un Mexicain s'exprimer avec cette solennité devant la mort. Je serrai silencieusement la main de Joaquin. Quelques heures après, je me séparais du boucanier; ce fut encore ému de cette scène lugubre que je rentrai dans Tubac, où je me gardai bien de parler de ma triste rencontre. Tout, du reste, était en émoi dans le préside, car, chose inouie, la nuit précédente, une *conduite d'argent* avait été attaquée et une somme considérable enlevée par des inconnus. Ce fait était aussi parfaitement explicable pour moi que l'avaient été pour le chasseur de bisons les circonstances de l'assassinat du malheureux voyageur; cette fois, comme l'autre, je reconnaissais l'intervention du *tierra-adentreño*.

II.

Le but de mon excursion à Tubac était désormais atteint. J'avais vu de près ces derniers vestiges des mœurs primitives qui se conservent encore dans quelques parties de la république, et que la civilisation bâtarde dont le siége est à Mexico tend de plus en plus à effacer. Il fallait songer maintenant à regagner les régions du centre. Quelques jours après mon arrivée à Tubac, une caravane d'*arrieros* devait partir dans la direction du sud; je me joignis à eux, croyant bien en avoir fini cette fois avec la vie d'aventures. C'était à tort cependant que je comptais ne plus revoir, autrement que dans mes souvenirs, quelques-uns des représentans de cette société si franchement barbare qui se maintient au Mexique en présence de la société prétendue civilisée. Parmi les types bizarres qui s'étaient succédé devant mes yeux, il en était un, le *salteador* ou voleur de grand chemin, qui venait de se révéler à moi, mais seulement dans le demi-jour, et que je devais retrouver l'occasion d'observer, pour ainsi dire, en pleine lumière. Le sinistre personnage qui m'avait raconté au bivouac des chasseurs de bisons ses démêlés avec la justice m'avait appris comment, au Mexique, s'ouvre la destinée d'un brigand; le même homme allait m'apprendre, à quelques jours de distance, comment elle se termine. Ce n'est point par la pendaison, comme on serait tenté de le croire. Tel qui a commencé par lutter

contre les juges finit d'ordinaire par s'arranger à l'amiable avec eux, et souvent même par leur dicter des lois. C'est le dénouement comique de plus d'une sombre tragédie.

Je dois dire avant tout quelques mots d'un compagnon de voyage, d'un compatriote, que le hasard semblait m'envoyer tout exprès pour me faire connaître, au sortir des fatigues de mon excursion si périlleuse, des dangers que je n'avais pas soupçonnés. Le soir de notre troisième étape, nous étions campés non loin d'un ruisseau tributaire du Rio-Bacuache. De bruyans éclats de rire m'attirèrent sur les bords de ce ruisseau, où quelques femmes d'*arrieros* lavaient les *calzoncillos* de leurs maris. Un homme qui portait sur sa figure, rougie par le soleil, une expression de franchise et de gaieté toutes françaises, faisait assaut de quolibets avec les laveuses, et le grasseiement parisien qu'il introduisait dans la prononciation mexicaine avait de quoi justifier amplement l'hilarité générale. On devine si entre le Parisien et moi la connaissance fut bientôt faite. M. D..... parcourait à pied le Mexique : c'est par goût qu'il voyageait ainsi, et, sachant que dans ce pays on méprise quiconque n'est pas cavalier, il avait acheté un cheval, mais seulement pour s'en servir à la traversée des villes ou des villages. Le reste du temps, il menait le cheval en laisse. Fils d'un manufacturier de Paris, mon nouveau compagnon, à la veille de payer, par un riche mariage, l'établissement paternel, avait reculé devant l'engagement qu'il allait contracter. Il avait quitté Paris pour ne pas perdre sa liberté. Depuis six ans, l'Amérique du Sud, comme l'Amérique du Nord, l'avait vu errant, colportant de maison en maison quelques menues marchandises dont le produit le faisait vivre. Sobre, patient, résigné, assez intrépide pour voyager seul d'un bout à l'autre des Amériques, ne regrettant rien d'une vie plus aisée, doué d'une fermeté d'ame égale à celle de ses muscles infatigables, trop fier pour tendre la main dans l'adversité, assez généreux pour l'ouvrir dans la fortune, joignant enfin, par un bizarre mélange, aux instincts chevaleresques de notre nation l'étroitesse d'idées commerciales qu'on a pu lui reprocher quelquefois, tel était l'homme que le hasard m'avait fait rencontrer au fond des solitudes mexicaines. Ce type est moins rare qu'on ne pourrait le supposer dans les deux Amériques. M. D....., au moment où je le rencontrai, était attaché à une maison française qui avait désiré utiliser sa connaissance pratique des affaires. Son mandat l'appelait à la foire annuelle et célèbre de San-Juan de los Lagos. Cet itinéraire s'accordant avec le mien, il fut convenu que nous ferions route ensemble. J'y mis une condition cependant : c'est que M. D..... dérogerait en ma faveur à ses habitudes et voyagerait à cheval. La condition fut acceptée de bonne grace, et le lendemain de notre rencontre nous partîmes, après avoir pris congé des *arrieros*, et décidés à faire diligence pour ne pas manquer l'ouverture de la foire de San-Juan.

En compagnie de M. D....., je revis Arispe, Hermosillo, Guaymas, où je m'embarquai de nouveau. Je saluai de loin, du pont de la *balandre* qui me remportait, la côte de Californie, qui m'apparaissait comme une vapeur bleuâtre; je revis les lames écumer sur les récifs des îles de Cerralbo et d'Espiritu-Santo; puis, des hauteurs de la *commandance* de San-Blas, je jetai un coup d'œil d'adieu sur cette mer Vermeille que je venais de traverser pour la dernière fois, et dont les premiers souffles du *cordonazo* et les premiers nuages d'octobre commençaient à troubler l'azur. A mes pieds, des rafales impétueuses, avant-coureurs des orages qui s'abattent sur le golfe, courbaient la cime des arbres. Le soleil aspirait à longs traits les vapeurs qui devaient bientôt se précipiter en pluies torrentielles. La maladie, la mort, semblaient prêtes à s'abattre sur la ville, plus triste, plus désolée que jamais, car, aux approches de la saison des pluies, l'heure de la migration périodique de la plupart des habitans était déjà venue.

Nous ne tardâmes pas à gagner Tépic, ville d'environ vingt mille habitans, et qui, sous une tiède température, s'élève, comme une plate-forme verte et toujours fraîche, au-dessus des plages torréfiées de San-Blas. Nous franchîmes en trois jours les soixante lieues qui séparent Tépic de la capitale de l'état de Jalisco, Guadalaxara, qui compte cent cinquante mille habitans, ville renommée dans toute la république pour ses manufactures et l'adresse de ses enfans à manier le couteau; puis nous prîmes, pour ainsi dire, à travers champs pour gagner San-Juan.

Sur ces nouvelles voies de communication, la scène change; ce ne sont plus de rares voyageurs apparaissant à de longues distances au milieu des déserts : d'interminables files de mules encombrent les routes; de lourds chariots dont l'essieu crie font poudroyer, sous leur attelage de bœufs, la poussière des grands chemins; les salteadores, à moitié voilés de leurs mouchoirs de soie, attendent la proie qui leur a été désignée, et échangent avec les voyageurs sans bagage des saluts d'une courtoisie désintéressée. Vous sentez que la vie circule plus active entre les membres épars de ce grand corps qui compose la république; mais des dangers encore inconnus vous menacent. Les croix de meurtre s'élèvent çà et là; des histoires lugubres vous sont racontées dans les hôtelleries, et le conteur, qui vous épie, cherche à juger, d'après votre contenance, s'il doit ou non vous livrer aux bandits dont il s'est fait l'éclaireur; puis vous avez à subir l'hospitalité mexicaine avec son cortége inévitable de misère, de saleté, de dénûment.

Tous les inconvéniens que je viens d'énumérer semblèrent, pour ainsi dire, se grouper autour de nous dans la *venta* où nous étions descendus la veille de notre arrivée à San-Juan de los Lagos. Vers cinq heures du soir, après douze heures environ passées à cheval et sous les

flots d'une pluie torrentielle, nous avions aperçu, à travers un voile de brouillards, les murs blancs et les tuiles rouges de cette *venta* isolée. M. D..... prit aussitôt les devans pour nous assurer dans ce pauvre gîte un souper et un abri. — Un mot en passant sur les formalités d'introduction dans les *posadas* du Mexique. On pénètre d'abord sans obstacle dans la grande cour carrée de l'hôtellerie, sur laquelle s'ouvrent, au rez-de-chaussée, les chambres destinées aux voyageurs. La plupart du temps, le maître de l'hôtellerie, le *huesped,* absent ou occupé au fond d'une écurie lointaine à régulariser sur un papier sale sa comptabilité de fourrages, n'a garde de répondre à la voix qui l'appelle. L'arrivant n'a rien de mieux à faire alors qu'à pousser à cheval une reconnaissance dans toutes les chambres, dont les portes restent ouvertes, et il prend celle qui lui convient. Son choix est bientôt fait, car l'ameublement est dans toutes exactement le même : un banc et une table de bois, un lit en maçonnerie, voilà tout. Le prix ne varie pas non plus; il est fixé à un *réal* (60 centimes) par jour. Vous dessellez ensuite votre monture en attendant le *huesped,* qui arrive enfin, et qui, vous trouvant installé, murmure de n'avoir pas été prévenu; après quoi, vous vous occupez de la nourriture de votre cheval, puis, le cas échéant, vous songez à vous-même et vous demandez à souper. Là encore de nouvelles tribulations vous attendent, car, pour peu que l'hôte soit de mauvaise humeur, ou que vos façons d'agir lui aient déplu, vous courez le risque de n'avoir que des refus, ou, à grand'peine, le rebut des mets préparés. Ce sans-façon à l'égard des voyageurs n'est pas poussé, il faut le dire, au-delà de certaines limites dans les villes où les *posadas* sont nombreuses; mais, dans les *ventas* protégées par leur isolement contre toute concurrence, il se transforme en un insupportable arbitraire.

Au moment où je venais d'obtenir, à force d'instances et en bravant mille rebuffades, un médiocre souper, un mouvement inusité se fit dans la venta. Une lourde berline de voyage, attelée de huit mules, était entrée dans la cour. La caisse percée à jour, le train à moitié brisé, paraissaient avoir servi de cible aux carabines des routiers. Un cavalier, dont le cheval perdait des flots de sang, précédait la massive voiture. Un voyageur presque mourant fut à grand'peine tiré de l'intérieur, soigneusement fermé. Le *huesped* désœuvré, qui se promenait dans la cour en sifflant, s'en alla recevoir les arrivans. Comme la nuit tombait, les portes de la venta furent fermées par une chaîne de fer, et je pus apprendre du cavalier qui accompagnait la berline le mot de cette lugubre énigme. Son maître, le voyageur moribond qu'on venait de transporter dans une chambre voisine, était parti de Mexico pour aller établir à San-Juan une banque de jeu. Trente mille piastres en argent et en or remplissaient les coffres de la voiture. A quelque lieues de l'hôtellerie, des voleurs les avaient attaqués, blessés et dépouillés.

A en croire le narrateur, des joueurs habitués de la banque tenue par son maître à Mexico, informés du but de leur voyage, les avaient suivis de venta en venta, de *meson* en *meson*, et livrés aux routiers qui les avaient *débanqués* sur le grand chemin. — Je vous confie ce récit sous le sceau du secret, ajouta le cavalier, car un malheur de plus peut nous frapper, si la nouvelle de notre désastre parvenait aux oreilles de la justice; l'intervention de l'alcade achèverait de nous ruiner.

Cette crainte ne me surprit nullement, tant est grand l'effroi que la justice mexicaine inspire à ceux qu'elle a la prétention de protéger. Je promis donc le silence au cavalier, qui s'éloigna pour aller soigner son maître. M. D....., présent à cet entretien, avait peine à contenir son indignation. Fort de l'expérience que m'avait donnée un long séjour dans la république, j'essayai en vain de lui faire comprendre que, le gouvernement fédéral ne rétribuant point les juges, ceux-ci étaient bien forcés de vivre aux dépens des plaideurs, qui, de leur côté, n'avaient que fort peu de goût pour cette intervention intéressée. Ce n'était pas, au reste, la seule preuve que M. D..... devait me donner de sa fâcheuse ignorance en matière de jurisprudence mexicaine. Cette rencontre d'hôtellerie n'était que l'avant-coureur de scènes moins tragiques, dans lesquelles M. D..... allait se trouver, non plus témoin, mais acteur involontaire.

La *villa* (1) de San-Juan de los Lagos, où nous arrivâmes après dix jours de route, est bâtie au fond d'un bassin circulaire si profond, qu'à peine aperçoit-on de loin le sommet des deux tours de sa cathédrale. Quant à la villa, on ne la devine que du sommet du talus escarpé qui l'entoure de tous côtés. La population de San-Juan n'est en réalité que de quelques milliers d'ames; mais chaque année, au mois de décembre, la foire qui s'y tient, foire célèbre dans toute la république, y attire près de trente mille étrangers qui s'y logent comme ils peuvent. La plupart campent sur les hauteurs qui dominent la ville, car, dans l'intérieur, les boutiques, les auberges, les baraques même, sont louées à un prix exorbitant pendant les quinze jours que dure la foire.

L'origine de cette foire fut d'abord toute religieuse. Notre-Dame-de-Saint-Jean-des-Lacs était en grande renommée pour les miracles de toute espèce qu'elle opérait, soit pour la guérison des infirmités les plus incurables, soit pour l'apaisement des consciences les plus désespérées. Un pèlerinage à San-Juan, accompagné de riches offrandes, ne suffisait pas, dans le dernier cas, pour obtenir le résultat désiré. Le pénitent devait en outre descendre à genoux la côte rapide qui mène à la place, traverser celle-ci, monter les douze degrés de la cathédrale; là, il attendait sur le parvis, les genoux en sang, que le prêtre reçût l'offrande et

(1) On appelle *villa* toute ville qui n'a pas de congrès, auquel cas elle a droit au nom de *ciudad* (cité).

lui donnât l'absolution. Aujourd'hui, bien que le caractère religieux de cette foire se soit en partie effacé, on voit encore plusieurs fois par jour des malheureux acheter ainsi le pardon des crimes dont ils sont souillés. Cette pénitence doit, comme on le comprend sans peine, rendre à la longue la conscience aussi calleuse que les genoux. Cela n'empêche pas la population mexicaine de témoigner un vif intérêt à ceux qui se l'imposent, et d'étendre sur le passage des pénitens des tapis, des manteaux et des *sarapes*.

Comment, à la longue, le pèlerinage de San-Juan se transforma en foire, c'est ce qu'il est facile d'expliquer. Les marchands ne tardèrent pas à venir exploiter les pénitens dont le nombre était grand; les joueurs vinrent exploiter les marchands; les pauvres Indiens vinrent faire bénir à San-Juan leurs poules, leurs ânes et leurs chiens. Les voleurs vinrent mettre à contribution à leur tour les pénitens, les marchands, les joueurs, les Indiens, et une nuée de courtisanes s'abattit comme des sauterelles dévorantes sur cette mêlée de dupes et de fripons. Telle fut l'origine de la foire actuelle. C'est parmi ce ramassis de gens sans aveu, de filles perdues, de joueurs, de voleurs, que se débattent des affaires immenses, et tel est le danger permanent de ce rassemblement, que les négocians ne traitent, littéralement parlant, que le pistolet ou le sabre d'une main et la marchandise de l'autre. Les environs de la ville, battus en tous sens par des hordes errantes de *rateros* (1) et de *salteadores*, n'offrent pas plus de sécurité que l'intérieur; malheur aux petits marchands, aux pèlerins isolés que leur mauvaise étoile livre sans armes à ces chacals affamés! Le soir, quand l'*oracion* a sonné, on barricade soigneusement les boutiques, et, tandis que les marchands calculent leur recette, la ville reste livrée aux joueurs, aux courtisanes et aux voleurs que, dans ce pays fanatique, le sacrilége même n'arrête pas.

Telle était la ville où une singulière mésaventure survenue à mon compagnon de voyage allait me forcer de prolonger mon séjour. J'ai dit que le Parisien, après avoir long-temps mené par goût la vie du marchand nomade, était devenu le chargé d'affaires d'une grande maison de commerce. Malheureusement M. D..... n'avait pas encore eu le temps de se familiariser avec son nouveau rôle, et il apportait avec lui à San-Juan une cargaison de menues marchandises dont il espérait se défaire avantageusement. Il n'avait jamais visité certains états du Mexique où, malgré les efforts de la diplomatie européenne, la vente en détail est interdite aux étrangers; il ignorait qu'à San-Juan cette loi vexatoire fût en vigueur. Agissant en conséquence, il eut bientôt placé à très bon prix une partie de ses marchandises de détail. Quand il me fit part du résultat de ses premières opérations, je l'avertis du danger qu'il

(1) Voleurs en petit, voleurs à pied, l'opposé de *salteadores*.

courait en les prolongeant. Déjà il était trop tard. Une dénonciation avait été portée contre M. D..... La justice espagnole, avec une célérité digne des cadis d'Orient, condamna le pauvre négociant, sans même l'entendre, à la confiscation de tous les intérêts qu'il avait en main, à dix-huit mois de travaux forcés à la Laguna de Chapala, et un mandat d'amener fut immédiatement lancé contre le délinquant.

En présence de cet arrêt que l'exécution devait suivre de près, le mieux à faire était de soustraire d'abord à la rapacité de la justice tout ce qui pouvait être saisi, puis de s'assurer une espèce d'*habeas corpus* ou sauf-conduit personnel. Je me mis à la disposition de M. D..... pour lui aplanir les démarches que nécessitait sa position critique. Mon compagnon avait expédié à l'assesseur de la Barca, petite ville à quarante lieues de San-Juan, un exprès sur le meilleur de mes deux chevaux, pour solliciter le sauf-conduit indispensable. La liberté, la fortune de M. D....., dépendaient de la fidélité du messager. Chaque jour, j'allais moi-même sur la route attendre le retour de l'envoyé. Enfin il arriva et me remit le sauf-conduit; mais, par une fatalité singulière, le jour même où je revenais à San-Juan porteur de cette bonne nouvelle, M. D..... avait été incarcéré : le sauf-conduit était arrivé une heure trop tard. Je dus donc m'adresser à l'alcade de San-Juan pour réclamer la mise en liberté de mon compatriote.

J'avais déjà plusieurs fois eu affaire aux alcades du Mexique, et chaque fois aussi l'imprévu de leurs décisions, la naïveté de leurs arrêts, la bonhomie de leurs injustices, avaient été pour moi de nouveaux sujets de surprise. J'avoue cependant qu'en me dirigeant vers la demeure de l'alcade de San-Juan, je ne m'attendais guère aux nouvelles révélations que cette entrevue allait me procurer sur les mœurs mexicaines.

Au moment où j'étais introduit dans le hangar qui servait de salle d'audience, un visiteur causait déjà avec l'alcade. Nonchalamment étendu sur une *butaca* (1), ce visiteur portait dans toute sa splendeur le pittoresque et riche costume mexicain (2); l'or, le velours, la soie, s'étalaient à profusion sur ses vêtemens; ses bottes de cheval, brodées, valaient certainement plus de quatre cents francs, et le reste était à l'avenant. On comprendra ma surprise quand je reconnus dans ce personnage si magnifiquement équipé le proscrit mystérieux des savanes de Tubac. Mon premier mouvement fut de laisser échapper une exclamation d'étonnement, je me retins et j'attendis, à tout hasard, que le bandit voulût bien me reconnaître lui-même; mais, comme la mienne, sa figure resta impassible. L'alcade et lui fumaient une cigarette; il y avait

(1) Fauteuil de cuir à bascule.

(2) Le costume mexicain complet, harnachement de cheval compris, vaut dix ou quinze mille francs.

entre eux une intimité évidente. Seulement l'alcade, sans doute par déférence pour son hôte, était assis sur un simple tabouret en roseaux.

— Seigneur alcade, lui dis-je, j'ai l'honneur de baiser les mains de votre seigneurie et de vous prier de prendre connaissance de ce papier; mais peut-être, malgré l'urgence de l'affaire qui m'amène, suis-je importun dans ce moment?

— Nullement, me dit l'alcade en tendant la main, ce cavalier et moi n'étions occupés qu'à causer d'amitié.

L'alcade parcourut des yeux le sauf-conduit que je lui avais présenté et me le rendit au bout de quelques minutes, en me disant :

— J'en suis fâché, mais vous venez trop tard, le cavalier dont le nom est mentionné dans cet écrit est déjà en prison.

— Je le sais, lui dis-je, mais c'est à tort.

— Et depuis quand la justice se trompe-t-elle? reprit l'alcade d'un ton solennel.

Je me complus, dans ma réponse, à reconnaître l'infaillibilité de la justice mexicaine, et j'insistai pour obtenir l'élargissement de M. D.....

— C'est impossible, reprit obstinément le magistrat; suivez bien mon raisonnement. Ce sauf-conduit est postérieur en date à l'arrestation de votre compatriote, donc ce dernier est légalement incarcéré, et, malgré votre désir, je ne puis maintenant vous mettre à sa place. Tout ce que je puis faire pour vous, c'est de vous envoyer le rejoindre.

Je m'évertuais à faire comprendre à l'alcade le but de ma démarche, quand le personnage aux galons d'or intervint officieusement.

— Seigneur alcade, dit-il, vous vous méprenez sur l'intention de ce cavalier : son désir est de délivrer son compatriote, mais non de se faire mettre en prison à sa place ou de l'y aller rejoindre. C'est encore une méprise de vos alguazils que vous devriez casser aux gages.

— Il faudrait d'abord les leur payer, grommela l'alcade. Je puis faire mettre les gens en prison, mais je ne puis en faire sortir personne. Quant à mes alguazils, je leur ai donné carte blanche pour emprisonner ceux qui leur paraîtraient suspects, et, à une piastre par tête, que le prisonnier paie, bien entendu, leurs profits sont assez beaux pendant la durée de la foire. Ce moyen de les payer est de mon invention, ajouta glorieusement l'alcade.

La figure du proscrit parut se rembrunir.

— Ah! ce moyen est de votre invention, dit-il; alors je ne m'étonne plus si, dans leur ardeur, ils ont arrêté le *Zurdo* (1) et le *Santucho* (2), pendant qu'ils accomplissaient leurs dévotions.

— Quoi! balbutia l'alcade interdit, ces deux personnages sont de votre... connaissance.

(1) Le gaucher.
(2) L'hypocrite.

— Oui, et c'était d'eux que je venais vous parler quand ce cavalier, dit-il en me désignant, est arrivé. Puis-je savoir le délit dont ils se sont rendus coupables?

— Je serais embarrassé, dit l'alcade, qui semblait chercher à se justifier, de préciser les faits, mais de pareils drôles...

— Eh bien! alors? interrompit le proscrit en regardant l'alcade avec un froid sourire qui parut le glacer.

— Eh bien! mes alguazils ont pensé judicieusement que deux hommes qui descendaient tous les jours la côte de San-Juan à genoux ne pouvaient être que des gens souillés de crimes; c'est dans cette conviction qu'ils les ont arrêtés.

— Pour gagner deux piastres. Eh bien! seigneur alcade, le *Zurdo* et le *Santucho* sont blancs comme neige.

— Au fait, dit l'alcade, qui semblait n'avoir discuté que pour la forme, nous sommes dans une ville célèbre par ses miracles.

— Le premier, reprit le *salteador,* a déjà depuis long-temps fait toutes les pénitences nécessaires pour son arriéré, et ses promenades à genoux n'avaient pour but que de le mettre un peu en avance. Quant au *Santucho,* c'est une spéculation lucrative pour lui d'expier les péchés des autres, ce qui fait qu'il a beaucoup de besogne. Vous trouverez bon, j'espère, que je prenne les mesures nécessaires pour faire mettre en liberté deux pénitens aussi recommandables.

— Certainement! s'écria l'alcade, je l'aurai même pour très agréable.

— Quant à vous, seigneur cavalier, reprit le proscrit, si vous voulez bien recourir à ma protection, je pourrai faire aussi quelque chose pour votre compatriote.

Converti par l'exemple de l'alcade, je crus devoir répondre à cette offre par une courtoise inclination de tête.

— A une condition cependant, cet élargissement vous coûtera cent piastres. C'est à prendre ou à laisser, vous y réfléchirez. C'est le prix d'un voyage vers l'assesseur; si ce prix vous convient, vous n'aurez qu'à venir me trouver ce soir à dix heures pour me donner votre réponse.

Je ne crus pas devoir accepter tout de suite, et je promis à mon redoutable protecteur de l'aller trouver à l'adresse qu'il m'indiqua, si je me décidais à faire ce sacrifice. Le proscrit se retira presque aussitôt.

— C'est un grand seigneur? demandai-je alors à l'alcade, espérant obtenir quelques renseignemens sur la position nouvelle du fugitif de Tubac.

— C'est un marchand de bestiaux, reprit l'alcade à haute voix. Puis, au bout de quelques minutes de silence :

— C'est un chef de bande par occasion, reprit-il à voix basse.

— Un chef de bande de quoi?

— Eh! *caramba!* de voleurs de grands chemins; je vous dis cela parce

que vous le saurez ce soir et qu'il n'y a pas d'indiscrétion, sans quoi je pourrais perdre la bienveillance qu'il m'a toujours témoignée, car, ainsi que vous l'avez vu, il veut bien me traiter comme son égal.

— C'est beaucoup d'honneur pour vous, seigneur alcade!

Je considérais avec un étonnement qui approchait de la stupéfaction ce magistrat, qui semblait se faire un mérite de la bienveillance d'un brigand. Dans l'état d'impuissance où se trouve la justice au Mexique, une pareille anomalie n'est cependant que trop fréquente. Un plus long entretien était inutile, le juge ne pouvait rien, le brigand pouvait tout. Je me retirai et saluai courtoisement l'alcade, que je n'avais pas trouvé moins piquant que ses autres collègues de ma connaissance.

Revenu à mon hôtellerie, je reçus un message que M. D..... me faisait parvenir du fond de sa prison. Mon pauvre compagnon me parlait d'offres mystérieuses qui lui avaient été faites; on avait promis de le mettre en liberté moyennant cent piastres. Je reconnus l'intervention du protecteur de l'alcade, et, déterminé à accepter ses propositions dans l'intérêt même du prisonnier, je résolus d'aller le voir sur-le-champ. L'oraison venait de sonner, et la nuit était close quand je traversai la grande place pour me rendre à l'endroit que m'avait indiqué le prétendu marchand de bestiaux. C'était sur une des hauteurs qui dominent la ville, près de la cathédrale, que le salteador avait dressé sa tente. J'étais bien armé, et la distance à parcourir n'était pas très grande. Je laissai bientôt derrière moi la foule bruyante des promeneurs et je gravis la colline, dont le sommet était couronné de feux de distance en distance. J'arrivai bientôt à la tente qu'on m'avait désignée, et qu'une longue banderole blanche qui flottait au-dessus faisait aisément reconnaître. Une multitude d'autres baraques étaient groupées autour de cette tente; des *recuas* (1) de mules disséminées dans les espèces de rues formées par les tentes ou les baraques, de longues rangées d'*aparejos* de bêtes de somme, indiquaient des campemens de muletiers. Des cuisines en plein vent, des établissemens de jeux à ciel ouvert, attiraient l'excédant de la sauvage population qui se pressait sur la place, et on trouvait dans cet endroit, répétés en petit, les curieux tableaux que présentait la ville même de San-Juan.

A mes pieds, sous un dôme de fumée dont les tourbillons montaient jusqu'à moi, une ville nouvelle semblait s'élever dans l'ancienne, ville composée de baraques de bois, de tentes de feuillage ou de toile parées de couvertures aux couleurs éclatantes. A travers les trouées que le vent ouvrait dans ce dais de vapeurs fuligineuses, je voyais flotter les larges banderoles des pavillons de jeux avec leurs inscriptions en grandes

(1) Terme employé par les muletiers pour désigner une troupe de mules.

lettres blanches : *Aqui hay partida.* Ces demeures mobiles s'élevaient pressées comme les tentes d'un camp. Tous les fruits des tropiques amoncelés en pyramides étaient réunis dans certains endroits pour tenter la sensualité des promeneurs. A côté de ces pyramides multicolores, des raves gigantesques artistement taillées en bouquets, en soleils, en panaches, s'épanouissaient au-dessus de poêles où des ragoûts sans nom cuisaient dans une graisse sifflante.

Dans les espaces ménagés pour la circulation circulaient, fièrement drapés de leurs haillons, les *léperos,* ces lazzaroni mexicains, dont la vie se passe à voler, à jouer, à manier alternativement la mandoline et le couteau. Les uns, assis en rond autour d'une couverture étendue par terre, essayaient les chances du *monte* sous l'œil d'un banquier balafré, prêts à en appeler au couteau de l'opiniâtreté d'une veine contraire; les autres se pressaient à l'entrée des baraques privilégiées, où le tintement de l'or se mêlait au bruit d'un orchestre discordant. Les manteaux galonnés des *rancheros* se croisaient avec les couvertures déchirées, les souquenilles bariolées des muletiers, et des groupes d'Indiens à demi nus erraient silencieusement au milieu de cette foule tumultueuse. Plus loin, dans les rues plus obscures où les clartés des brasiers venaient mourir, luisaient dans l'ombre l'or, les paillettes et la soie des courtisanes, tandis qu'à quelques pas d'elles étincelaient les lames nues des protecteurs payés de ces faciles amours. Enfin, dans les rues restées désertes et noyées dans l'ombre projetée par les tours de la cathédrale, les lanternes des veilleurs de nuit, les torches du guet à cheval, brillaient et s'éclipsaient tour à tour. Mille bruits étranges et confus, détonations d'armes à feu, cris, chansons, cliquetis de castagnettes, hurlemens de joie ou d'angoisse, s'élevaient, comme un effrayant concert, de cette ville livrée complétement pour quelques jours au vol, au meurtre et à la débauche.

Une douzaine de chevaux sellés et bridés étaient attachés à des piquets devant la baraque où m'attendait le salteador. Un homme, assis sur une pierre près de la porte, laissa de côté la guitare qu'il tenait à la main, et interrompit une romance mélancolique qu'il chantait à haute voix pour me demander si j'avais affaire au propriétaire de la baraque. Sur ma réponse affirmative, il souleva une portière en cuir, et m'invita à entrer. Pour me rassurer en ce moment sur ma démarche, il fallait, je l'avoue, toute ma pratique des mœurs mexicaines et l'insouciance acquise dans une vie aventureuse. Le salteador prenait son chocolat; il était seul.

— J'attendais votre visite; peut-être même auriez-vous dû me la faire plus tôt dans l'intérêt de votre ami, me dit-il; soyez le bienvenu, vous êtes chez vous.

Je le remerciai de sa politesse.

— Je ne vous demande pas, reprit le salteador, les motifs de votre voyage à San-Juan, j'aurais pu vous les demander ailleurs.

— Où donc?

— Eh! parbleu! dans les plaines de Tubac. Vous n'avez donc pas la mémoire des figures?

— Non, vraiment. Bien qu'à vous en croire j'aie déjà eu le plaisir de vous rencontrer, je cherche en vain à me rappeler vos traits, et je les aurai, certes, oubliés demain.

— Voilà une réponse prudente, et c'est une règle de conduite dont vous ferez bien de ne pas vous écarter hors de propos; mais une plus longue dissimulation de votre part serait offensante envers une ancienne connaissance, ajouta-t-il d'un ton plein de cordialité. Vous pouvez sans crainte me reconnaître à présent. Ne m'avez-vous pas vu braver la justice dans son sanctuaire?

Je ne pus m'empêcher de sourire au souvenir de la scène dont j'avais été témoin le matin. Le chef de *cuadrilla* reprit d'un air de dédain :

— Qu'est-ce, après tout, que de faire trembler un misérable alcade de village? Des juges plus puissans auront leur tour. Mais je vous ai dit qu'un jour peut-être vous seriez heureux de me faire souvenir que nous avions partagé l'hospitalité du même foyer; faut-il donc que ce soit moi qui vienne en aide à votre mémoire? Ce jour est-il venu?

Je rappelai alors au salteador l'offre qu'il m'avait faite le matin, et je me dis prêt à accepter son intervention en faveur de mon ami moyennant cent piastres, que je compterais quand M. D..... m'aurait rejoint. Le salteador me laissa parler avec un sourire qui semblait signifier que je ne lui apprenais rien de nouveau. Quand j'eus fini :

— Je connais toute cette affaire, me dit-il, et je la connais même mieux que vous. Un vice de forme devant lequel la justice a reculé a seul empêché jusqu'à ce jour la saisie des biens de votre ami. C'est à ce vice de forme qu'il doit le sauf-conduit de l'assesseur, mais d'un moment à l'autre l'obstacle qui arrête la justice peut être levé. En supposant même que votre ami sorte aujourd'hui de prison et se dérobe par la fuite à la sentence qui le condamne, il ne sera pas encore en sûreté, car un ordre d'extradition le poursuivra et pourra l'atteindre d'un bout à l'autre de la république. Ce qu'il importe, c'est d'entraver à temps la marche de la justice. A l'heure où je parle, un courrier est en route pour apporter l'ordre de saisie immédiate : une seule personne peut arrêter ce courrier.

— Et qui sera cette personne?

— Moi, répondit le routier, mais toutefois moyennant rançon.

— Vous? mais l'argent me manque.

Je n'osais trop témoigner la défiance qui m'empêchait de payer cette rançon d'avance. Le salteador sembla deviner ma pensée.

— Pour vous prouver ma bonne foi, me dit-il, je me contenterai de votre parole; vous ne me paierez le prix de mes bons offices que sur les preuves en règle d'un *indulto* plein et entier. Vous compterez sept cents piastres à la personne qui vous le remettra. Votre affaire, continua le routier, est presque la mienne. L'homme qui vous a dénoncé fait partie de ma bande, c'est précisément ce misérable surnommé le *Santucho*, dont je parlais ce matin à l'alcade. En révélant à la justice le délit commis par votre compatriote, il a enfreint les lois des *salteadores*. Nous sommes des voleurs à main armée, et non pas des dénonciateurs qui se cachent dans l'ombre. J'ai d'ailleurs un autre compte à régler avec lui. Vous n'avez pas oublié peut-être le voyageur qui, poursuivi par un ours, vint nous demander protection la nuit de notre bivouac avec les chasseurs de bisons. Eh bien! ce malheureux est tombé malgré moi sous les coups de ma bande, excitée par le *Santucho*. Voilà deux fois que le misérable me brave ouvertement. Dites à votre ami que non-seulement il me devra sa liberté, mais une vengeance éclatante.

Je n'avais qu'une réponse à faire à ce singulier personnage, si plein de mépris pour les lois de son pays qu'il semblait connaître mieux qu'un alcade, et si plein de respect pour cet autre code à l'usage des routiers dont il invoquait contre le *Santucho* les prescriptions inflexibles. Mon protecteur se montrait accommodant, et il fallait profiter de sa complaisance : je convins que M. D..... acquitterait une traite de sept cents piastres entre les mains de celui qui lui apporterait à une adresse désignée la main-levée de la saisie décrétée contre ses biens et sa personne. Ces conditions étant acceptées, et un des complices du salteador étant venu interrompre l'entretien, je ne crus pas devoir prolonger ma visite et je sortis de la tente. La nuit était déjà avancée; le silence avait succédé au tumulte qui, quelques heures auparavant, régnait dans la ville. Les veilleurs de nuit dormaient, enveloppés dans leurs manteaux, auprès de leurs lanternes fumeuses. Des malheureux, après avoir joué le dernier *réal* destiné à payer leur gîte, étaient nonchalamment étendus sur les marches de la cathédrale qui leur accordaient une hospitalité gratuite, et dont les hautes tours se dessinaient en noir sur le ciel. Quelques lueurs mystérieuses allaient et venaient seules sur les hauteurs; partout ailleurs l'agitation avait cessé, et les dernières vibrations de l'horloge qui achevait de sonner onze heures retentissaient encore avec une gravité solennelle mêlées aux clameurs lugubres des *serenos*, quand je rentrai chez moi tout préoccupé du souvenir de mes deux audiences de la journée. L'alcade m'avait montré la justice impuissante et cor-

rompue; le salteador, le brigandage érigé en dictature, imposant des lois et se faisant presque magnanime : ce contraste m'en disait plus que de longues recherches sur la décadence morale de la société mexicaine.

Le lendemain de bonne heure, M. D..... frappait à ma porte accompagné d'un des hommes de la bande du proscrit, le *Zurdo*, qui venait, de la part de son chef, chercher la rançon convenue : le chef avait tenu sa parole et me rappelait la mienne. La longue barbe, les habits souillés, la figure amaigrie de mon malheureux compatriote, ne me faisaient que trop deviner les mauvais traitemens qu'il avait eu à subir. Le *Zurdo* nous quitta en nous promettant, foi de salteador, que l'homme dont la dénonciation avait valu à M. D..... ce fâcheux démêlé avec la justice serait exemplairement puni. Cette assurance nous consola médiocrement. L'essentiel était maintenant de partir sans encombre; il fallait attendre la nuit. La journée s'écoula sans qu'aucun homme de loi se fût présenté à notre domicile. La nuit venue, nous en laissâmes encore passer les premières heures, afin d'attendre le moment où les clartés douteuses de l'aube nous permettraient de faire route sans craindre de nous égarer. Enfin le ciel s'éclaira un peu; nous sellâmes silencieusement nos chevaux, et nous quittâmes sans regret une ville qui ne nous laissait à tous deux que de tristes souvenirs.

Nous ne respirâmes à l'aise que quand nous fûmes à une lieue de San-Juan, galopant à toute bride sous les frais ombrages d'une avenue d'arbres du Pérou. Nous ne nous doutions guère que le petit drame où nous avions été involontairement acteurs allait dérouler devant nous sa dernière scène. Une voix lamentable qui traversa tout à coup le silence de la nuit nous enleva fort désagréablement à la demi-sécurité que quelques instans de course rapide nous avaient rendue. — Au galop! dis-je à M. D..... Nous avons été vus, et un moment d'hésitation nous perdrait.

Nous pressâmes nos chevaux déjà haletans; mais ceux-ci se cabrèrent et, malgré nos coups d'éperons, refusèrent d'avancer. Ils semblaient reculer devant quelque objet effrayant. Alors, en interrogeant du regard les profondeurs des allées latérales, nous aperçûmes, à quelques pas devant nous, six hommes immobiles, chacun devant autant de troncs d'arbres. Ce pouvait être une nouvelle troupe de *salteadores* qui nous attendaient au passage pour nous dévaliser; mais les lamentations de ces hommes, que nous entendîmes bientôt plus distinctement, vinrent nous rassurer.

— Pour l'amour de Dieu! disait l'un, me laisserez-vous sans me secourir?

— Au nom de la sainte Vierge! disait l'autre, seigneur cavalier, venez-nous en aide!

Nous vîmes alors que tous ces malheureux, que nous avions pris pour

des voleurs, étaient eux-mêmes étroitement attachés aux arbres, et qu'ils imploraient notre assistance. C'étaient sans doute de petits marchands que les *rateros* avaient dépouillés au sortir de San-Juan. Nous nous consultâmes sur ce que nous devions faire en leur faveur. Je proposai de les délivrer. Mon compagnon me rappela la mésaventure de don Quichotte, poursuivi à coups de pierre par les galériens dont il avait brisé les chaînes. J'allais me rendre à ses avis, quand des cris perçans attirèrent mon attention sur un individu qui paraissait le plus maltraité de la bande. Je ne pus résister à un mouvement de compassion, et, mettant pied à terre, j'eus bientôt coupé les liens qui garrottaient ce malheureux. Sans prendre le temps de me remercier, celui-ci gagna le sommet du talus qui bordait la route, et alors seulement tourna vers moi une figure vraiment patibulaire.

— Ah! seigneur cavalier, me dit ce drôle, vous m'avez rendu un bien grand service, en me donnant la préférence sur mes compagnons d'infortune! Les gens que vous voyez sont d'honnêtes marchands que nous avions cru prudent, mes amis et moi, de garrotter après les avoir dévalisés. Seulement mes amis, pour me jouer un mauvais tour, ont trouvé plaisant de m'attacher avec eux. Adieu, puisse le ciel vous récompenser de votre perspicacité! Et vous, seigneur cavalier, ajouta-t-il en se tournant vers M. D....., rappelez-vous le sort qui attend les négocians en détail à la foire de San-Juan.

Un instant après, le *Santucho,* car c'était lui que, dans un bel élan de charité chrétienne, j'avais délivré, disparaissait derrière les broussailles. Nous échangeâmes, M. D..... et moi, un regard de suprême désappointement.

— Partons, me dit M. D..... après un moment de silence, et laissons ces braves gens s'en tirer comme ils pourront. Aussi bien, vous avez aujourd'hui la main trop malheureuse.

Une double détonation qui me fit tressaillir m'empêcha de répondre à ce reproche, que j'avais, il faut le dire, un peu mérité. Deux hommes débouchèrent presque en même temps sur la route et se croisèrent avec nous. L'un d'eux soufflait tranquillement dans le bassinet de sa carabine, l'autre accrochait la sienne au porte-mousqueton de sa selle. Je les reconnus tous les deux pour appartenir à la *cuadrilla* de mon ami le salteador.

— *Valga me Dios!* me dit l'un de ces hommes en passant près de moi; qui diable aurait pu penser que vous iriez choisir, parmi tant d'honnêtes gens, le Santucho pour le délivrer? Nous l'avions attaché là en attendant l'heure de tirer sur lui, comme l'avait ordonné notre chef. Il a fallu devancer l'heure prescrite pour réparer vos maladresses. Adieu, seigneurs cavaliers, que la leçon vous profite!

Derrière les bandits qui s'éloignaient arrivait un cavalier qui nous

eut bientôt rejoints. Le costume du nouveau venu était aussi riche qu'élégant. Un chapeau à larges bords avec son enveloppe de toile cirée, une *toquilla* en perles de Venise, un dolman de drap, dont on voyait les manches richement bordées de soie sortir des plis de la *manga* violette rehaussée d'ornemens de jais; de larges pantalons flottant sur les étriers, composaient ce pittoresque costume, vraie tenue de salteador en campagne. Un cheval digne d'un pacha, l'œil étincelant, les naseaux dilatés, le col arqué, la queue ornée de larges rubans rouges, faisait vibrer, à chacun de ses mouvemens, une longue et flexible lame de Tolède, dont le fourreau, délicatement ciselé, battait ses flancs. Une courte carabine se balançait du côté opposé de la selle. Les bandits n'avaient pas attendu que le cavalier laissât tomber les plis de la *manga* qui cachait en partie sa figure, pour se découvrir et saluer leur chef. Ils lui rendirent compte de ce qui s'était passé en pur castillan, car l'argot des truands espagnols est inconnu au Mexique.

— C'est bon, dit froidement le salteador; allez chercher le corps où vous l'avez laissé.

Un des bandits s'éloigna et revint, quelques minutes après, traînant au bout de son lazo le cadavre du Santucho. Quoique frappé de deux coups de feu, le malheureux respirait encore.

— Fouillez-le, dit le chef.

Un des deux hommes descendit de cheval, le Santucho sembla faire un mouvement pour se défendre; mais ce mouvement fut presque imperceptible. Des poignées de piastres, de réaux, de menue monnaie, furent retirées de ses poches : c'était le fruit de ses vols de la nuit qui lui coûtaient si cher. L'homme qui l'avait fouillé interrogeait son chef du regard. Sur un signe il alla détacher les malheureux captifs que la terreur semblait paralyser. Sur un autre geste, le bandit éparpilla devant eux les piastres trouvées dans les poches de son camarade. En voyant les marchands se précipiter sur l'argent qui leur était ainsi rendu, le Santucho fit un mouvement convulsif, puis resta immobile. Cette fois il était mort; le désespoir de se voir dépouillé l'avait achevé.

— Chargez ce corps sur vos épaules, dit impérieusement le chef aux marchands, qui cherchaient encore dans le sable ensanglanté les dernières pièces de monnaie, et remettez-le à l'alcade de ma part. Il l'avait voulu vivant, je le lui envoie mort; il comparera sa justice à la mienne.

Les marchands obéirent, et, tandis que le funèbre cortége s'éloignait lentement, le salteador me dit avec un sourire presque hautain :

— J'avais juré de punir ce misérable, comme de faire trembler les juges de ce pays damné, où l'on trafique de la justice : vous voyez que mes deux sermens ont été tenus. J'en ai fait un troisième que vous connaissez, seigneur cavalier, ajouta-t-il en saluant M. D.....; je vous sou-

haite d'observer aussi fidèlement votre parole que je saurai tenir la mienne.

A ces mots, le proscrit s'éloigna, et bientôt la vitesse de son cheval l'eut dérobé à notre vue.

Huit jours après ce départ précipité, nous vîmes briller au soleil les neiges éternelles des deux volcans qui dominent Mexico, et peu s'en fallut que les amis qui venaient au-devant de moi ne crussent faire une fâcheuse rencontre dans le voyageur aux habits en lambeaux et couverts de poussière, à la barbe inculte, au visage hâlé, qui se présentait devant eux. J'avais quitté Mexico depuis quatorze mois, pendant lesquels j'avais fait à cheval, dans l'intérieur de la république, plus de quatorze cents lieues : c'est la distance à peu près du Havre à New-York. Rentré dans la vie civilisée, je dépouillai mon accoutrement de voyageur, dont je ne gardai que les longs éperons que j'avais si long-temps chaussés et le sarape qui m'avait abrité de la rosée de tant de nuits froides, comme du soleil de tant de jours brûlans. Deux mois s'étaient passés, mon imagination ne me présentait plus que comme un rêve mes pérégrinations aventureuses dans les déserts de la Sonora, quand un dernier incident vint en réveiller pour moi le souvenir. Un inconnu apporta à M. D..... un *indulto* parfaitement en règle, et il accepta à une courte échéance une traite de sept cents piastres à l'ordre d'une des premières maisons de Mexico. Le salteador avait tenu sa troisième promesse aussi religieusement que les deux autres.

GABRIEL FERRY.

NELSON

JERVIS ET COLLINGWOOD,

ÉTUDES SUR LA DERNIÈRE GUERRE MARITIME.

I. — The Dispatches and Letters of vice-admiral viscount Nelson. — Londres, 1845-1846, 7 vol. in-8o.

II. — The Letters of lord Nelson to lady Hamilton, 2 vol.

III. — Memoirs of admiral the right hon. the Earl of Saint-Vincent. — Londres, 1844, 2 vol.

IV. — A Selection from the public and private Correspondence of vice-admiral lord Collingwood, interspersed with Memoirs of his life, by G. H. Newnham Collingwood; 2 vol.

V. — *Précis historique de la Marine française*, par M. Chasseriau. — Paris, 1845.

VI. — Documens inédits des archives de la marine.

CINQUIÈME PARTIE.

LES MARINES DU NORD. — LA FLOTTILLE DE BOULOGNE.

I.

Au moment où Nelson rentrait à Londres, les puissances du Nord, rassemblées par un grief commun, plaçaient sous la redoutable sauvegarde de la Russie les intérêts des neutres, profondément blessés par les prétentions du cabinet britannique, et la dignité trop long-temps méconnue des marines secondaires. La prédiction de Nelson se trouvait accomplie : « après avoir commencé cette guerre avec l'Europe

entière pour alliée, l'Angleterre avait en face l'Europe entière pour ennemie. » D'un côté, l'énergie réglée de la France disposait contre la Grande-Bretagne des forces militaires de la Prusse et des ressources maritimes de l'Espagne; de l'autre, l'agitation maladive du successeur fantasque de la grande Catherine fermait aux Anglais l'accès du continent, des rives de la Néva jusqu'à l'embouchure de l'Elbe. Si quelque chose pouvait diminuer la portée de cette dernière coalition, c'était la singulière coïncidence qui plaçait alors sur les trônes du Nord de si excentriques dépositaires du pouvoir absolu. En Danemark, Christian VII était tombé en enfance, mais là du moins le fils de l'infortunée Mathilde, sœur de George III, le prince royal, depuis Frédéric VI, avait pris d'une main ferme les rênes du gouvernement; Gustave IV, en Suède, semblait souvent atteint d'une secrète démence, et l'empereur de Russie, par ses manies chevaleresques, par sa politique versatile et bizarre, laissait percer aussi le fou sous le despote. Quant aux forces matérielles dont disposait la ligue des neutres, les documens recueillis par l'amirauté britannique en donnaient une idée vraiment formidable. Ces documens portaient à 82 vaisseaux de ligne les forces navales de la Russie, à 23 celles du Danemark, à 18 celles de la Suède; mais, comme toujours, il y avait de larges éliminations à opérer dans ces chiffres pour déduire de cette puissance nominale la puissance effective de ces trois marines. La Russie ne possédait réellement, en 1801, que 61 vaisseaux en état de prendre la mer, et la moitié de ces vaisseaux, réunie en ce moment dans la Méditerranée ou dans la mer Noire, formait une flotte entièrement isolée de celle de la Baltique. Cette dernière flotte, composée de 31 vaisseaux, était elle-même dispersée et retenue par les glaces dans les ports de Saint-Pétersbourg, Archangel, Cronstadt et Revel : sur ces 31 vaisseaux, elle en comptait vingt à peine qui fussent dignes d'entrer en ligne; encore ceux-ci étaient-ils mal équipés, plus mal armés encore, et commandés par des officiers qui n'avaient aucune habitude de la navigation en escadre. Cette puissance navale qui, depuis un demi-siècle, a réalisé de si grands progrès, n'était donc, en 1801, menaçante que sur le papier. Connue seulement de l'Europe par quelques escarmouches contre les Turcs, elle n'était alors, comme la marine de ces derniers, qu'un fantôme qui devait s'évanouir sans résistance sérieuse devant des vaisseaux formés par huit années de guerre.

Il n'en était point tout-à-fait ainsi des 11 vaisseaux dont le roi de Suède pressait lui-même l'armement à Carlscrona, ni des 10 vaisseaux qui, déjà préparés à Copenhague, n'attendaient plus pour entrer en campagne que les marins qu'on se hâtait de faire venir des ports de la Norvége. Sans doute ces escadres auraient eu beaucoup à apprendre pour arriver à la précision de mouvemens, à la perfection de détails,

qui distinguaient les escadres anglaises; mais c'était une infériorité qu'elles eussent pu racheter par la meilleure composition de leurs équipages. Le commerce des neutres, ce commerce pour lequel s'armaient en ce moment les puissances du Nord, avait pris un immense développement depuis 1793, et avait dû former de nombreux matelots. Le commerce de l'Angleterre avait bien, il est vrai, suivi la même progression : il couvrait alors le globe de ses 19,000 navires; mais, obligée de se garder sur tant de points, de faire face à de si redoutables ennemis, l'Angleterre, pour trouver dans sa population maritime de quoi suffire à sa navigation marchande et à l'armement de ses 472 bâtiments de guerre, se voyait obligée de recourir à toutes les ressources, à tous les moyens extrêmes. Non contente de recruter ses équipages à main armée dans les rues, elle jetait sur ses vaisseaux des vagabonds de tous les pays (1), et jusqu'au trop-plein de ses prisons. Elle comptait sur une discipline inflexible pour dompter ces natures rebelles et les accoutumer à la mer; cependant il était résulté de cette confiance imprudente des révoltes difficilement comprimées, des revers inattendus et des désertions si fréquentes, que, de 1793 à 1801, elles enlevèrent à la flotte anglaise *plus de* 40,000 *hommes*.

Les équipages des escadres de Carlscrona et de Copenhague eussent donc pu facilement l'emporter par le choix des hommes sur les équipages anglais, puisque l'interruption d'un commerce très actif devait permettre à la Suède et au Danemark de puiser à pleines mains, pour recruter le personnel de leurs escadres, dans une population considérable, habituée à la plus rude navigation du monde. Ces escadres d'ailleurs, si les Anglais osaient les poursuivre jusque dans la Baltique, allaient posséder sur l'ennemi qu'elles auraient à combattre l'immense avantage de se mouvoir dans une mer dangereuse dont la navigation leur était familière, et, en admettant qu'elles parvinssent à opérer leur jonction avec la flotte russe mouillée dans le port de Revel, elles devaient présenter une réunion de 30, peut-être même de 35 vaisseaux, devant laquelle eût bien pu s'effacer le prestige qui faisait depuis si long-temps la principale force de la marine anglaise. Mais le comte de Saint-Vincent, qui, à l'avénement du ministère Addington, remplaça lord Spencer à l'amirauté, avait appris à envisager de sang-froid les coalitions maritimes et à faire entrer dans ses calculs le défaut de concert qui entrave presque toujours de semblables alliances. Il résolut de ne point s'arrêter aux sinistres prédictions qui avaient accueilli le projet d'une grande expédition dans la Baltique, projet que le génie de Pitt léguait à ses successeurs, et songea à frapper la coalition avant que le

(1) « J'ai à mon bord, écrivait Collingwood le 25 septembre 1796, des représentans de tous les états de l'Allemagne, des Autrichiens, des Polonais, des Croates, des Hongrois, *a motley tribe!* »

printemps, en dégageant l'entrée des ports russes et suédois, encore bloqués par les glaces quand le port de Copenhague se trouve déjà libre, permît une jonction qu'il fallait à tout prix prévenir. Vers la fin du mois de février 1801, il vint occuper la place de lord Spencer à l'amirauté, et son premier acte fut d'expédier à la flotte déjà rassemblée à Yarmouth l'ordre de mettre sous voiles et de se diriger vers l'entrée du Sund.

II.

Le 17 janvier, Nelson avait arboré son pavillon de vice-amiral à bord du *San-Josef*, de 110 canons. Son ambition était de remplacer lord Keith dans la Méditerranée : en attendant, désireux d'échapper au trouble de sa conscience et aux tourmens domestiques qu'il s'était attirés, il s'était rangé avec empressement sous le pavillon du comte de Saint-Vincent, qui commandait alors l'escadre de la Manche; mais, avant même que la chute du ministère Pitt appelât le comte de Saint-Vincent dans les conseils de la couronne, Nelson fut placé sous les ordres d'un autre amiral, sir Hyde Parker, qui venait d'obtenir le commandement de la mer du Nord. Lord Spencer, qui destinait déjà cette dernière escadre à entrer dans la Baltique, avait facilement compris que, de tous les amiraux anglais, Nelson était le plus capable d'assurer le succès de cette périlleuse entreprise; néanmoins l'humeur singulière et fantasque de ce grand homme de mer avait laissé dans le conseil une trop fâcheuse impression pour qu'on n'éprouvât pas le besoin de soumettre au contrôle d'un esprit plus éclairé, d'une raison plus docile et plus mûre, cette valeur emportée et ce brillant courage dont on avait appris à redouter les caprices. Le respect qui entoure en Angleterre les anciens services atténua d'ailleurs ce qu'une pareille résolution pouvait avoir d'offensant vis-à-vis d'un homme placé déjà si haut par l'opinion publique, et Nelson, prévenu officieusement des intentions de lord Spencer, parut se prêter de bonne grace à cette combinaison. Le 12 février, il quitta le *San-Josef* pour *le Saint-George*, vaisseau de 98 canons, se rendit à Portsmouth, afin d'y presser le départ de 7 vaisseaux de ligne, et, dans les premiers jours de mars, vint mouiller avec cette division en rade de Yarmouth, où l'attendait sir Hyde Parker.

On n'eût point songé à cette époque à placer le pavillon d'un vice-amiral anglais sur un autre vaisseau qu'un vaisseau à trois ponts : c'était là une de ces bienséances officielles auxquelles les Anglais ont de tout temps, et non sans raison, attaché une singulière importance. Le soin d'assurer aux officiers-généraux de la flotte des logemens convenables a donc contribué, plus que toute autre chose, à maintenir dans la marine anglaise un très grand nombre de ces lourdes et for-

midables machines, dont Nelson, toujours impatient, a tant de fois maudit les pesantes allures et la marche embarrassée. Sur 104 vaisseaux armés, l'Angleterre ne comptait pas moins de 18 vaisseaux à trois ponts; mais, bien qu'il y eût alors 13 de ces vaisseaux devant Brest, l'amirauté n'en voulut admettre que 2 dans l'escadre du Nord : le *London*, à bord duquel flottait le pavillon de l'amiral Parker, et *le Saint-George*, que montait le vice-amiral Nelson. Le contre-amiral Graves s'embarqua sur un vaisseau de 74, le *Defiance*, et, dans la prévision des difficultés qu'on pourrait éprouver à franchir avec des navires d'un trop grand tirant d'eau les bancs de la Baltique, on ajouta aux 11 vaisseaux de 74, qui firent partie de cette expédition, 5 vaisseaux de 64 et 2 vaisseaux de 50. Un corps de débarquement, composé du 49e régiment, de deux compagnies de carabiniers et d'un détachement d'artillerie, fut embarqué sur une des divisions de la flotte; quelques frégates, des bombardes, des brûlots, ainsi que d'autres navires moins importans encore, élevèrent le nombre des bâtimens réunis sous les ordres de l'amiral Parker au chiffre total de 53 voiles.

Quinze jours avant l'appareillage de la flotte, un agent diplomatique, M. Vansittart, était parti pour Copenhague. Les instructions secrètes remises à l'amiral Parker l'informaient du but de cette mission et lui recommandaient, si les négociations entamées avaient une issue favorable, de se porter immédiatement sur la baie de Revel, à l'entrée du golfe de Finlande, d'y surprendre, par une attaque vigoureuse, l'escadre de 12 vaisseaux qu'on savait mouillée dans ce port, et de se diriger ensuite, sans perdre de temps, sur Cronstadt. Le ministère anglais regardait à juste titre la Russie comme l'ame de la coalition, et, à l'égard de cette puissance, il n'admettait aucune alternative, aucun doute sur la nécessité de recourir à des hostilités directes. Quant au Danemark et à la Suède, il espérait mieux de leur faiblesse, et, dans la confiance que la menace d'un bombardement suffirait pour détacher les Danois de la coalition, l'amirauté prescrivait à sir Hyde Parker de « disposer ses bâtimens de telle façon que la Suède, pressée de suivre l'exemple du Danemark, pût trouver dans ce déploiement de forces un motif apparent et une excuse pour souscrire à un arrangement pacifique. » Si, « comme on avait quelque raison de le supposer, » Gustave IV se décidait à renouveler, soit isolément, soit de concert avec le Danemark, ses anciens engagemens vis-à-vis de l'Angleterre, le premier devoir de l'amiral commandant dans la Baltique serait de protéger la Suède contre les attaques et le ressentiment de la Russie. Le ministère Addington, à l'époque où il rédigeait ces instructions, c'est-à-dire le 15 mars 1801, ne mettait donc point en doute la défection des deux états secondaires; l'envoi d'une flotte considérable dans la Baltique avait principalement pour but, dès que ce premier résultat serait ob-

tenu, de porter un coup mortel à la marine russe et d'aller frapper cette puissance, réputée à l'abri des atteintes de l'Europe, jusqu'au cœur même de son empire : téméraire entreprise où l'Angleterre allait engager ses flottes, où la France, moins heureuse, devait engager un jour ses armées!

Pour apprécier convenablement ce nouvel effort de la marine anglaise, il est nécessaire de se faire une idée bien nette des obstacles de tout genre que la nature même du théâtre des opérations allait opposer aux desseins de l'amirauté. Trois passages, le Sund, le grand et le petit Belt, donnent entrée de la mer du Nord dans la Baltique, et mettent en communication ces deux bassins dangereux, séparés l'un de l'autre par cette contrée étroite qui, sous le nom de Jutland, s'étend au nord depuis l'embouchure de l'Elbe jusque vers le 58e degré de latitude. Pour pénétrer dans la Baltique, il faut donc, avant tout, doubler cette pointe septentrionale du Jutland en donnant dans le détroit fertile en naufrages qui porte le nom de *Skagerack*, descendre ensuite au sud par le Cattégat et venir chercher, à l'endroit où les îles de Seelande et de Fionie semblent combler l'intervalle qui sépare le Jutland de la Suède, un des trois passages qui contournent ces obstacles. De ces trois passages, il en est un, pour ainsi dire, impraticable : c'est le petit Belt, labyrinthe étroit et dangereux, creusé par la nature entre l'île de Fionie et la côte du Jutland. Le grand Belt, détroit sinueux qui sépare l'île de Fionie de l'île de Seelande et ne donne issue dans la Baltique qu'après un parcours d'environ cinquante lieues, présente de grandes difficultés de navigation, que les Anglais n'avaient point encore appris à braver (1). Le troisième passage, celui du Sund, compris entre l'île de Seelande, sur laquelle est bâtie Copenhague, et l'extrémité méridionale de la Suède, est le plus facile et le plus fréquenté. Il a été regardé pendant long-temps comme la clé de la Baltique, et aujourd'hui même les droits que perçoit le Danemark sur la navigation du Sund s'élèvent, chaque année, à plus de 4 millions de francs. Sur la côte de Seelande, le château de Kronenbourg, tout à la fois palais, forteresse et prison d'état, en commande l'entrée. Ce château n'est séparé de la côte de Suède que par une distance de 4,142 mètres. La langue de terre avancée sur laquelle il est bâti et la masse imposante de ses remparts et de ses tours dérobent en partie à la vue la jolie petite ville d'Elseneur; mais, dès qu'on a dépassé le dernier bastion de ce noble édifice, construit sur les plans de Tycho-Brahé, Elseneur ap-

(1) Quelques mois après l'expédition de la Baltique, en juillet 1801, on vit le vice-amiral Pole, appelé à remplacer lord Nelson et l'amiral Parker dans le commandement de la flotte anglaise, conduire ses vaisseaux dans ce passage malgré des vents contraires; mais, au mois de juillet, cette manœuvre était moins difficile et moins imprudente qu'elle ne l'eût été au moment même de l'équinoxe.

paraît avec sa rade vaste et sûre, dont l'aspect animé fait mieux ressortir encore la solitude de la rive suédoise, où la petite ville d'Helsinborg, tristement assise au pied d'une colline et sur une plage sans abri contre les vents du nord, n'offre plus aux regards que les ruines pittoresques de son antique tour crénelée. L'île de Hueen, aux falaises blanchâtres, occupe le milieu du canal, qui s'élargit rapidement au-dessous d'Elseneur; dans le lointain, à 22 milles du château de Kronenbourg, on voit déjà surgir les clochers élevés de la ville de Copenhague et les îles à demi noyées de Saltholm et d'Amack, la première plus rapprochée de la Suède, la seconde unie par deux larges ponts à la capitale du Danemark. Au-delà de ces deux îles, le Sund débouche dans la Baltique.

Près de l'île de Saltholm, la ville de Malmo s'élève sur la côte de Suède en face de Copenhague. Entre ces villes, distantes l'une de l'autre d'environ 15 milles, l'île de Saltholm a formé deux détroits : l'un qui la sépare de la ville suédoise, l'autre qui se prolonge entre cette île et les plaines verdoyantes de l'île d'Amack, presque contiguë, comme nous venons de le dire, à la ville de Copenhague. Ce second détroit est lui-même divisé en deux passes distinctes par un banc de 3 milles de long, nommé *Middel-Grund* (1), sur le sommet duquel il ne reste que deux brasses et demie d'eau. Ce sont là les Thermopyles du Danemark. La passe de l'ouest, connue sous le nom de *Passe Royale,* est comprise entre le port de Copenhague, auquel elle sert de rade extérieure, et le Middel-Grund; celle de l'est sépare ce même banc de l'île de Saltholm, et porte le nom de *Grande Passe.* Toutes deux se dirigent du nord au sud et sont praticables pour les plus gros navires. Malheureusement le canal qu'elles forment, en se réunissant au-delà du Middel-Grund, se trouve engorgé à son extrémité par de nombreux bancs de sable, et des vaisseaux de ligne ne sauraient s'y engager avant d'avoir réduit leur tirant d'eau ordinaire (2). Des courans très vifs, qui suivent en général la direction du vent, contribuent à rendre la navigation de ce chenal incertain plus périlleuse et plus délicate encore. Le Sund est donc le passage le plus direct, le plus naturellement désigné pour les navires de commerce qui se rendent dans la Baltique, comme pour une flotte qui ne voudrait point dépasser Copenhague; mais il présente aux vaisseaux qui doivent se porter au sud de cette ville un obstacle qu'ils ne sauraient franchir sans les plus laborieux efforts.

Telles étaient les difficultés qui attendaient la flotte placée sous le commandement de sir Hyde Parker. Cette flotte partit de Yarmouth le 12 mars 1801, et le 18 elle reconnut les hautes terres de la Norvége.

(1) Littéralement : *banc du milieu.*

(2) Ce canal n'a plus, à la hauteur de la pointe méridionale de l'île d'Amack, qu'une profondeur inégale variant subitement de quatre brasses et demie à quatre brasses.

A l'entrée du Skagerack, elle fut dispersée par un coup de vent qui mit en grand péril le vaisseau le *Russell*, jeta un brick à la côte, et obligea l'amiral Parker, pour rassembler ses forces, à mouiller le 21 mars à l'entrée du Sund. Ce fut là qu'il fut rallié le 23 par la frégate *la Blanche*, sur laquelle se trouvait, avec M. Vansittart, revenant de Copenhague, M. Drummond, le chargé d'affaires d'Angleterre à la cour de Danemark. Les propositions de M. Vansittart avaient été rejetées, et il fallait s'occuper de réduire le Danemark avant de songer à agir contre les Russes. Les préparatifs de défense rassemblés devant Copenhague avaient fait sur le diplomate anglais une impression qui parut un moment se communiquer à l'amiral Parker. D'après les rapports de M. Vansittart, la *Passe Royale* était devenue inabordable du côté du nord. Cette entrée était défendue par un ouvrage dit *des Trois-Couronnes*, construit sur pilotis, et destiné à protéger en même temps, de concert avec la citadelle, le port intérieur, dans lequel les Danois avaient abrité leur escadre. A cet ouvrage, armé de 30 canons de 24, de 38 pièces de 36 et d'une caronade de 96, s'appuyaient deux vieux vaisseaux démâtés, le *Mars* et l'*Elephanten*. Ce n'était donc que par le sud de la *Passe Royale* qu'on pouvait songer à menacer Copenhague, et, même de ce côté, on devait rencontrer des obstacles formidables, car les Danois avaient couvert tout le front de leur ville d'une longue ligne de pontons et de vieux vaisseaux portant 628 canons et montés par 4,849 hommes. Cette ligne d'embossage, mouillée à environ 1,600 mètres en avant des batteries du rivage, laissait entre elle et le bord du Middel-Grund un canal d'une largeur de 500 mètres et d'une profondeur moyenne de cinq ou six brasses. Si l'on faisait tomber ces premières défenses, la menace d'un bombardement suffirait probablement pour triompher de la résistance du Danemark, mais il fallait d'abord, et c'était là la plus grande difficulté, arriver dans la *Passe Royale*.

Tous ces préparatifs ne rassuraient point cependant les habitans de Copenhague depuis qu'ils avaient appris l'arrivée de l'amiral Parker à l'entrée du Sund et la présence de Nelson dans l'escadre anglaise. Niebuhr, le célèbre historien, témoin oculaire et spectateur ému de ces importans événemens, nous a transmis dans sa correspondance intime le témoignage non équivoque de la puissance morale qui s'attachait déjà au seul nom de Nelson : « Nous nous attendons, écrivait-il le 24 mars à Mme Hensler, à voir notre ligne de défense exposée à de furieux assauts, car Nelson est dans l'escadre ennemie, et il déploiera probablement en cette occasion l'énergie dont il a donné tant de preuves en d'autres circonstances. » Toutefois l'inquiétude des Danois n'était pas du découragement. Ils savaient que l'escadre suédoise, promise pour le 2 avril, arriverait trop tard pour leur être d'aucun secours, que la flotte de Revel ne pouvait se débarrasser des glaces qui encombraient encore

le golfe de Finlande, et, résolus à ne point trahir malgré cet abandon la cause de la coalition, ils se promettaient de défendre vigoureusement les abords de leur capitale. Le jour où l'on apprit l'apparition de la flotte anglaise dans le Cattégat, il y eut à Copenhague plus de mille enrôlemens volontaires. Dans toutes les classes de la société, on vit éclater le même dévouement et le même patriotisme. L'université seule fournit un corps de 1,200 jeunes gens, l'élite du Danemark, et, pendant quelques jours, Copenhague présenta l'admirable spectacle d'un peuple confondu dans une seule pensée et groupé autour de son prince pour repousser l'invasion étrangère.

En Angleterre, où M. Vansittart avait déjà fait connaître le mauvais accueil fait à ses premières ouvertures, on attendait avec anxiété des nouvelles de la flotte. « Je suis bien sûr de Nelson, disait lord Saint-Vincent à son secrétaire, et je serais sans inquiétude si son rang eût permis de lui donner le commandement en chef de cette escadre; mais j'ai moins de confiance dans sir Hyde Parker, qui n'a point encore été éprouvé. » Pour placer le vainqueur du Nil en sous-ordre, l'amirauté avait eu des motifs moins futiles que le scrupule hiérarchique allégué par le comte de Saint-Vincent; mais, du jour où le temps de négocier était passé et où il fallait combattre, Nelson allait s'élancer de lui-même au premier rang. Par un heureux don de son énergique nature, il était complétement étranger à cette agitation nerveuse qui grandit l'apparence du danger, et qu'éprouvait quelquefois, écrivait-il de Yarmouth au comte de Saint-Vincent, « leur ami Parker à la pensée des sombres nuits et des champs de glace de la Baltique. » Depuis long-temps, il regrettait les délais inutiles qui avaient permis aux Danois de mettre leur capitale en état de défense. Souvent à Portsmouth, quand il pressait l'armement de ses vaisseaux, il répétait à ses amis avec impatience : « Le temps! voilà notre meilleur allié. — Conservons précieusement celui-là, puisque les autres nous abandonnent. Quoi qu'on en puisse dire, ajoutait-il, c'est de lui que tout dépend à la guerre. — Cinq minutes font la différence entre une victoire et un revers. » Arrivé à l'entrée du Sund et consulté par l'amiral Parker, il insistait plus vivement encore sur la nécessité de prendre promptement un parti. La saison n'avait pas été rigoureuse cette année, et, si les vaisseaux mouillés à Revel parvenaient à prendre la mer, on pouvait se trouver obligé d'agir contre Copenhague, en présence d'une escadre d'observation de 15 ou 20 vaisseaux qui auraient beau jeu contre une flotte à moitié désemparée. Quant aux plans proposés pour entrer dans la Baltique, Nelson les regardait tous comme également praticables. Il trouvait à passer par le grand Belt l'avantage de pouvoir détacher immédiatement une partie de la flotte contre l'escadre russe; mais il recommandait surtout qu'on ne perdît point une minute, et qu'on profitât du premier vent favorable pour

commencer les opérations. Jamais Nelson n'avait été plus grand que dans ces circonstances difficiles. Le vaisseau *l'Invincible*, expédié d'Angleterre avec le contre-amiral Totty pour renforcer la flotte de la Baltique, venait de se jeter sur un des bancs de la mer du Nord (1), et cet affreux événement, qui coûta la vie à plus de 400 hommes, avait éveillé dans l'escadre de fâcheux pressentimens. Les pilotes qu'on avait amenés d'Angleterre, effrayés d'avoir à conduire des vaisseaux de ligne dans des parages qu'ils n'avaient explorés que sur des navires de commerce, ne cessaient de signaler à chaque pas de nouveaux périls et des obstacles insurmontables. Nelson avait réponse à tout, et, plein de confiance en sa fortune, il conservait, au milieu de ces alarmes, le même calme et la même sérénité.

Le 26 mars, l'amiral Parker se décida enfin à appareiller. Il se dirigea sur le grand Belt; mais, après avoir fait quelques lieues le long de la côte septentrionale de l'île de Seelande, il céda aux observations de son chef d'état-major, le capitaine Otway, et revint à l'idée de donner dans le Sund. Avant le coucher du soleil, la flotte eut repris son premier mouillage. L'amiral Parker cependant, encore indécis, fit demander le lendemain, au gouverneur du château de Kronenbourg, s'il avait l'ordre de s'opposer au passage de la flotte anglaise. La réponse de cet officier fut telle que l'amiral Parker devait s'y attendre. « Il n'avait point, disait-il, en sa qualité de soldat, à se mêler de politique; mais il ne lui était point permis de laisser une flotte dont les projets lui étaient inconnus passer impunément sous les canons de sa forteresse. »

L'escadre anglaise dut donc se préparer à forcer l'entrée du Sund. Le 30 mars, au point du jour, elle profita d'une belle brise de nord-nord-ouest pour mettre sous voiles et se former en ligne de bataille. Nelson avait quitté son lourd vaisseau à trois ponts et avait arboré son pavillon à bord du vaisseau *l'Éléphant* de 74. Il commandait l'avant-garde. L'amiral Parker était au centre, le contre-amiral Graves à l'arrière-garde. Dès la veille, le capitaine Murray, sur le vaisseau l'*Edgar*, avait pris poste avec la flottille de bombardes et de canonnières dans le nord du château de Kronenbourg, et au premier boulet tiré par les Danois, les bombardes ouvrirent leur feu sur cette place. Si les deux rives du détroit eussent été également bien défendues, également armées de canons de gros calibre, il est certain qu'obligés de passer à 2,000 mètres environ des batteries ennemies, les vaisseaux anglais eussent éprouvé de graves avaries; mais ils n'auraient pu être arrêtés, car on a forcé avec des escadres bien inférieures à celle de l'amiral Parker des passages plus difficiles que le Sund (2). Pas un boulet, d'ailleurs, ne

(1) A 16 milles dans le nord-est de Yarmouth.

(2) Le Tage, dont l'ouverture entre le fort de Bougie et de Saint-Julien n'est que de

partit de la côte suédoise. On n'apercevait même sur le rivage aucune apparence de batterie. La flotte anglaise inclina donc sa route vers ce côté du détroit et évita ainsi complétement le feu du château de Kronenbourg, auquel elle cessa bientôt de répondre. Les boulets lancés par cette forteresse tombaient à plus de 200 mètres des vaisseaux anglais, qui, serrant impunément la côte de Suède, vinrent mouiller à midi près de l'île de Hueen, à 15 milles au-dessus de Copenhague. La division du capitaine Murray, après avoir lancé de très loin un grand nombre de bombes sur la ville d'Elseneur et le château de Kronenbourg, appareilla à son tour; elle franchit le détroit à la suite de la flotte et hors de la portée du canon ennemi. Les Anglais n'eurent à regretter dans cette journée que la perte de quelques matelots atteints par les éclats d'une pièce de 24 qui creva à bord de *l'Isis*. Du côté des Danois, 2 hommes furent tués et 15 assez dangereusement blessés par les bombes qu'avait lancées la flottille; mais le canon de Kronenbourg avertissait Copenhague de se préparer à de nouveaux sacrifices.

III.

Dès que la flotte eut jeté l'ancre, l'amiral Parker s'embarqua avec lord Nelson et le contre-amiral Graves sur un de ses plus légers avisos, et se dirigea vers la ville afin d'en apprécier par lui-même les moyens de défense. Cette reconnaissance lui apprit que les rapports de M. Vansittart n'étaient en rien exagérés, et, le soir même, un conseil de guerre s'assembla à bord du *London*. Il était difficile de concevoir un plan d'attaque qui n'exposât point aux plus grands dangers les bâtimens chargés de l'exécuter. Nelson mit un terme à toutes les hésitations en déclarant qu'il était prêt à tenter l'entreprise avec dix vaisseaux. L'amiral Parker, qui montra dans toute cette campagne la plus noble abnégation personnelle, ne craignit point d'accepter l'offre de son lieutenant, et, de son propre mouvement, il ajouta 2 vaisseaux de 50 canons à l'escadre que Nelson avait demandée. L'impossibilité d'attaquer Copenhague par le nord de la Passe Royale étant suffisamment démontrée, il fut convenu que Nelson, avec ses 12 vaisseaux, 5 frégates et toute la flottille, composée de bombardes, de canonnières et de brûlots, descendrait la Grande Passe jusqu'à la hauteur de l'île d'Amack, et attendrait dans cette position que les vents, en soufflant du sud, lui permissent de remonter dans la Passe Royale. L'amiral Parker devait, de son côté, avec les 8 vaisseaux qu'il conservait sous ses ordres, venir mouiller au nord de cette passe, afin de prendre à revers la batterie des Trois-Couronnes,

2,480 mètres; le canal des Dardanelles, large de 1,600 mètres; l'entrée de Rio-Janeiro, d'une largeur moindre encore, car, sur un point, elle n'excède pas 1,250 mètres.

afin surtout de se mettre à portée de couvrir ceux des bâtimens de Nelson que leurs avaries obligeraient à sortir de la ligne. La nécessité pour ces bâtimens de passer, en se retirant du feu, sous les batteries qui défendaient de ce côté l'entrée de la rade de Copenhague, constituait en effet le plus grand danger de cette entreprise.

Pendant la nuit qui précéda son audacieuse tentative, Nelson s'occupa de baliser lui-même les abords du Middel-Grund, opération que les Danois, par un défaut de surveillance impardonnable, n'essayèrent point de troubler. Le lendemain, à une heure de l'après-midi, son escadre, précédée par la frégate *l'Amazone,* que commandait le brave capitaine Riou, donnait dans la Grande Passe et ne jetait l'ancre qu'à huit heures du soir, après avoir doublé, à l'aide d'un dernier souffle de brise, l'extrémité de ce banc dangereux, dont le nom est resté célèbre dans les fastes maritimes de l'Angleterre. De ce mouillage, la division anglaise ne se trouvait plus qu'à 2 milles des navires danois, et elle était en position de se porter directement sur la ligne ennemie dès que le vent viendrait à changer. Cette nuit fut employée, comme la précédente, à sonder ces passes dont on avait alors une connaissance si imparfaite. Le capitaine Hardy, qui devait recevoir à Trafalgar les derniers embrassemens de Nelson, avait quitté *le Saint-George* pour suivre l'amiral, auquel il était tendrement attaché. Il voulut se charger lui-même de cette exploration. Se servant d'une longue perche pour mesurer la profondeur de l'eau, afin de n'éveiller par aucun bruit l'attention de l'ennemi, il put arriver jusqu'au premier vaisseau danois et s'assurer que l'escadre ne rencontrerait aucun obstacle sur son passage. Quant à Nelson, il ne put fermer l'œil de la nuit. Il en passa une partie à dicter ses ordres, car le vent venait de changer et promettait de favoriser le lendemain ses projets. La ligne danoise, composée de 18 navires, occupait un espace d'environ 1 mille et demi, et couvrait, de la batterie des Trois-Couronnes jusqu'à l'île d'Amack, le front de Copenhague. La manœuvre des vaisseaux anglais devait consister à prolonger cette ligne et à s'arrêter, en laissant tomber une ancre de l'arrière, au poste qui leur était assigné à l'avance par le travers d'un bâtiment ennemi. Les frégates devaient agir sur les deux extrémités de la ligne.

A neuf heures du matin, l'escadre anglaise mit sous voiles, et le vaisseau l'*Edgar* donna le premier dans la passe. *L'Agamemnon* eut dû le suivre, mais le courant violent qui portait alors vers le nord ne lui permit point de doubler l'extrémité du Middel-Grund, et, bien qu'il essayât de se touer avec des ancres à jet, il ne put jamais parvenir à s'élever au vent de ce banc. Le *Polyphemus* prit sa place et s'avança suivi de *l'Isis.* Le cinquième vaisseau, *la Bellone,* serra de trop près le

Middel-Grund, et s'échoua à environ 450 mètres de l'arrière-garde danoise. Le *Russell*, qui venait après lui, fut entraîné par son exemple dans la même faute et s'échoua à son tour. Ce double accident pouvait causer la perte de l'escadre anglaise, car, les pilotes n'ayant cessé de répéter, contrairement aux assertions du capitaine Hardy, que la profondeur de l'eau était moindre du côté de la ligne ennemie que du côté du banc de sable, il avait été prescrit aux vaisseaux anglais de serrer toujours de préférence le Middel-Grund. La fortune de Nelson voulut que le vaisseau qui marchait après le *Russell* fût précisément celui qu'il montait lui-même. Avec le coup d'œil d'un marin habitué dès l'enfance à manœuvrer au milieu des roches et des hauts-fonds, il jugea que le capitaine Hardy avait raison contre tous les pilotes. Donnant l'ordre de laisser les vaisseaux échoués sur la droite, il rentra dans le chenal et vint mouiller à 200 mètres environ du *Dannebrog*, que montait le commodore Fischer. L'arrière-garde imita sa manœuvre, et, à onze heures et demie, à l'exception des trois vaisseaux déjà cités, *l'Agamemnon*, *la Bellone* et le *Russell*, tous les vaisseaux anglais se trouvèrent en ligne. Depuis plus d'une heure, l'action était engagée entre l'avant-garde et la flotte danoise. Deux bombardes, les seules qui eussent pu atteindre leur poste, ouvrirent, par-dessus les deux flottes, le feu de leurs mortiers sur l'arsenal et sur la ville.

Quant à l'amiral Parker, il avait mis sous voiles avec ses huit vaisseaux en même temps que l'escadre de Nelson; mais, ayant contre lui le vent et le courant, il fut obligé de jeter l'ancre beaucoup trop loin des batteries du nord, et ne put être d'aucun secours à la division engagée. Il détacha cependant vers l'amiral Nelson trois vaisseaux destinés à remplacer ceux dont les services se trouvaient en partie paralysés, et attendit avec anxiété l'issue d'un combat auquel il ne pouvait prendre part.

Les Danois déployèrent en ce jour une valeur héroïque. L'action durait depuis plus de trois heures sans que leur feu eût paru se ralentir. L'amiral Parker, témoin de cette résistance inattendue, se désolait de son inaction. « Ce feu est trop vif, disait-il aux officiers qui l'entouraient, pour que Nelson puisse le soutenir long-temps. S'il doit se retirer, il faut que ce soit moi, dût ma réputation personnelle en souffrir, qui lui en fasse le signal, car il y aurait lâcheté de ma part à lui laisser la responsabilité d'une pareille démarche. » Emporté par ce mouvement généreux, mais inconsidéré, il fit signal à Nelson de cesser le combat. On sait comment cet ordre fut accueilli. « Foley, dit Nelson en se tournant vers le capitaine de *l'Éléphant*, vous savez que je n'ai qu'un œil, et, certes, j'ai bien le droit d'être aveugle quelquefois. — Sur mon honneur, ajouta-t-il en plaçant sa longue-vue sur l'œil qu'il avait perdu au siége de Calvi, je ne vois pas le signal de Parker. Conservez mon signal

de serrer l'ennemi au feu, et clouez-le, s'il le faut, au grand mât du vaisseau. C'est ainsi que je réponds à des signaux pareils. » L'escadre anglaise dut son salut à cette noble audace. Si Nelson, obéissant aux ordres de l'amiral Parker, eût donné le signal de la retraite, la plupart de ses vaisseaux, à demi dégréés, ne seraient point sortis du chenal compliqué dans lequel ils étaient engagés. La batterie des Trois-Couronnes, presque intacte encore, leur fermait la retraite et tenait en échec la division de l'amiral Parker.

Trois frégates et deux corvettes avaient pris, sous les ordres du capitaine Riou, le poste que devaient occuper *la Bellone* et le *Russell* par le travers de ce formidable ouvrage. Favorisée par le faible tirant d'eau de ses bâtimens, cette division pouvait exécuter sans peine la manœuvre signalée par l'amiral Parker. Les avaries qu'elle avait éprouvées lui rendaient d'ailleurs cette retraite nécessaire. Elle coupa ses câbles et se dirigea, poursuivie par une dernière bordée, qui fut très meurtrière, vers les vaisseaux qui l'attendaient en dehors. Au moment où *l'Amazone*, en abattant, présentait sa poupe aux batteries ennemies, le capitaine Riou fut coupé en deux par un boulet. Cet excellent officier se retirait le désespoir dans l'ame. « Que va penser de nous lord Nelson? » disait-il avec amertume. Assis sur un canon et déjà blessé d'un éclat de bois à la tête, il encourageait ses matelots occupés à brasser la grand'vergue, quand il reçut le coup mortel.

Ce ne fut qu'à une heure et demie que le sort sembla se décider en faveur de l'escadre anglaise. Les câbles d'un vaisseau danois, le *Syœlland*, et d'une grosse corvette de 20 canons de 24, le *Rendsborg*, avaient été coupés par les boulets ennemis. Ces deux bâtimens allèrent s'échouer en dérivant, la corvette sur un banc de sable, le vaisseau sous la batterie des Trois-Couronnes : il en résulta un vide funeste dans la ligne d'embossage. Un vieux vaisseau à trois ponts que les Danois avaient rasé et armé de 515 hommes d'équipage et de 56 pièces de canon, le *Provestein*, fut le premier de leurs bâtimens qui succomba. Il formait vers le sud la tête de la ligne et s'appuyait, bien que de trop loin, aux batteries de l'île d'Amack. Ce vaisseau avait à combattre *l'Isis* et le *Polyphemus* et recevait, d'une frégate mouillée sur son avant, des bordées qui, le prenant de bout en bout, eurent bientôt mis la plupart de ses canons hors de service. Dans cet état, il refusait encore de se rendre. M. de Lassen, qui le commandait, après avoir combattu pendant près d'une heure avec trois pièces, les seules qui ne fussent point démontées, se jeta à la nage pour ne pas amener son pavillon et fut recueilli par les embarcations danoises avec une centaine d'hommes qui échappèrent ainsi à cette boucherie. Au centre, le *Dannebrog* supportait depuis le commencement de l'action l'effort de trois vaisseaux anglais. Le feu s'était déclaré à bord de ce vaisseau, et le commodore Fischer avait

dû transporter son guidon sur le *Holstein,* que venaient d'assaillir, à l'autre extrémité de la ligne, le *Monarch* et le *Defiance.* Vers deux heures, malgré tous les efforts qu'on avait pu faire pour s'en rendre maître, l'incendie éclata à bord du *Dannebrog* avec une soudaine violence. Ce vaisseau, sur lequel *l'Éléphant* et le *Glatton* tiraient alors à mitraille, se vit perdu sans ressource; il coupa ses câbles et dériva lentement vers la plage, pendant que la flamme sortait en tourbillons par les écoutilles et par les sabords. Les matelots qui pouvaient encore se mouvoir se jetèrent à l'eau pour échapper aux horreurs de l'incendie; mais, sur 336 hommes dont se composait l'équipage du *Dannebrog,* 270 étaient déjà hors de combat, et l'on ne parvint à soustraire aux flammes qu'un bien petit nombre de ces victimes héroïques. Les batteries flottantes mouillées près du vaisseau du commodore se trouvèrent alors écrasées par le feu de l'avant-garde anglaise, qui n'avait plus d'ennemis sérieux à combattre. Les vainqueurs cependant ne pouvaient amariner aucun des navires qu'ils avaient réduits. Dès que leurs canots s'en approchaient, ils étaient accueillis par une fusillade qui les obligeait à se retirer. Le *Provestein* même, le *Vagrien,* abandonnés par leurs équipages, étaient encore défendus par les batteries de l'île d'Amack, qui ne permettaient point à l'ennemi de s'en emparer.

A l'aile gauche, les Danois combattaient avec moins de désavantage. Le prince royal s'était porté de ce côté, et du haut d'une batterie il donnait ses ordres, indiquant avec le tact d'un vieux capitaine les mesures les plus propres à rétablir le combat. Une foule ardente et dévouée l'entourait et sollicitait la faveur de faire partie des renforts qui renouvelaient sans cesse les équipages décimés par l'ennemi. C'est ainsi que tel vaisseau dont les Anglais croyaient avoir fait taire l'artillerie leur ripostait tout à coup avec une nouvelle vigueur. Le capitaine Thura, du vaisseau l'*Indfodstratten,* était tombé des premiers sous le feu du *Defiance,* que montait l'amiral Graves. Tous ses officiers, à l'exception d'un lieutenant, avaient été tués ou grièvement blessés. On vint prévenir le prince royal de la situation désespérée de ce vaisseau. « Thura est mort, messieurs, dit le prince aux officiers qui se trouvaient près de lui : qui de vous veut prendre sa place? — S'il plaît à Dieu, j'en aurai encore la force, » répondit Schrœdersee, brave officier que sa mauvaise santé avait obligé tout récemment de donner sa démission, et, sans attendre le consentement du prince, il sauta dans le canot qui le transporta à bord de l'*Indfodstratten.* En arrivant sur le pont de ce vaisseau, il se trouva entouré de cadavres et de blessés. A peine avait-il donné ses premiers ordres, qu'il tomba mort lui-même à côté du capitaine qu'il était venu remplacer. Un lieutenant qui l'avait accompagné prit alors le commandement du vaisseau, et n'amena qu'à la dernière extrémité.

Nelson, effrayé d'une victoire qui, si chèrement achetée, ne lui livrait pas encore l'issue de la Passe Royale, cherchait un moyen d'entrer en pourparler avec l'ennemi. Il crut en trouver l'occasion dans la résistance, illégale selon lui, qui l'empêchait de se saisir des bâtimens danois dont il avait fait amener le pavillon, et il envoya un parlementaire au prince royal pour protester contre ces procédés irréguliers. Un jeune capitaine anglais qui avait servi pendant plusieurs années dans la marine russe, sir Frederick Thesiger, remplissait auprès de Nelson les fonctions d'aide-de-camp. Ce fut lui qui porta au prince royal les réclamations de l'amiral anglais. Pendant que sir Frederick Thesiger s'acquittait de cette mission, la canonnade s'était complétement éteinte en arrière de *l'Éléphant*, mais le *Ganges*, le *Monarch* et le *Defiance* souffraient encore beaucoup du feu de l'ennemi. A deux heures et demie, le commodore Fischer se vit cependant obligé d'abandonner le *Holstein*, sur lequel il s'était transporté après l'incendie du *Dannebrog*. Ce vaisseau et l'*Indfodstratten* étaient réduits. Deux batteries flottantes, mouillées près de ces bâtimens, ne se trouvant plus soutenues, amenèrent leur pavillon, et la corvette l'*Elven*, démâtée de tous mâts, les canonnières le *Nyborg* et l'*Aggershuus*, coulant bas d'eau, se jetèrent à la côte ou cherchèrent un abri sous les fortifications de Copenhague. Après quatre heures d'un combat acharné, les Danois avaient laissé 6 vaisseaux de ligne, 7 navires d'un échantillon inférieur, et 1,800 hommes sur le champ de bataille. La journée était donc entièrement perdue pour eux, et le front de leur ville complétement découvert, quand sir Frederick Thesiger parvint auprès du prince royal. Les Danois n'étaient point toutefois à la merci de leurs adversaires. A l'entrée du port intérieur, et sous les ordres du commodore Stein Bille, deux pontons portant 134 canons, *le Mars* et l'*Elephanten;* 2 vaisseaux de 74, le *Danemark* et le *Trekroner;* 1 frégate, *l'Iris*, 2 bricks et 14 chebecks armés chacun de 2 pièces de 24, défendaient, avec la batterie des Trois-Couronnes, l'arsenal et l'escadre, principal objet de la convoitise des Anglais et de la sollicitude du Danemark. On s'était préparé à enlever la batterie d'assaut, mais cette opération avait été reconnue impraticable, et les capitaines Foley et Freemantle, dans lesquels Nelson avait toute confiance, insistaient pour qu'au lieu de porter de nouvelles forces sur ce point, on se hâtât de sortir de la Passe Royale.

L'escadre anglaise avait trop souffert déjà pour n'être pas disposée à écouter les conseils de la prudence. Elle comptait 1,200 hommes hors de combat, 300 de plus qu'à Aboukir. L'*Edgar* et *l'Isis*, qui avaient combattu l'héroïque *Provestein;* le *Monarch*, opposé au *Holstein*, avaient, à eux seuls, 120 morts et 363 blessés. Jamais les Anglais n'avaient livré de bataille aussi meurtrière. Leurs mâts, leurs voiles, leur gréement, étaient hachés et criblés de boulets. La crainte de s'échouer les avait

empêchés de serrer les Danois d'aussi près que Nelson en avait l'intention; ils n'avaient combattu qu'à la distance moyenne de 3 ou 400 mètres des bâtimens d'un fort échantillon qui, sans mâts pour la plupart, disparaissaient souvent au milieu de la fumée, et ils n'avaient pu tirer de leur artillerie, de leurs caronades de 68 surtout, nouvelle arme à courte portée récemment sortie des fonderies écossaises, tout le parti qu'ils en eussent tiré dans un engagement bord à bord. Leur victoire cependant avait été complète. Ils étaient libres de faire avancer leurs bombardes contre Copenhague dès que le temps serait plus favorable, et il dépendait d'eux de couvrir la capitale du Danemark de leurs projectiles. Toutefois un bombardement, surtout un bombardement maritime, n'est point chose si terrible qu'on pense : on pouvait effrayer des femmes et des enfans, causer quelques malheurs individuels, allumer l'incendie sur plusieurs points de cette grande ville, sans triompher pour cela de la résistance d'une population héroïque. Si le prince royal eût su envisager de sang-froid cette perspective, les Anglais, opérant le soir même leur mouvement de retraite sous le feu des batteries ennemies, n'eussent point assurément sauvé tous leurs vaisseaux; mais, pour rejeter les avances de Nelson, il eût fallu rester insensible à cet affreux spectacle du *Dannebrog* sautant en l'air avec presque tous ses blessés; il eût fallu se résigner à demander de nouveaux sacrifices à cette brave population déjà si maltraitée, et le prince Frédéric, qui, après un long règne, a emporté dans la tombe, au mois de décembre 1839, les regrets de tout un peuple, possédait trop bien les qualités d'un bon roi pour avoir cette cruelle constance. Il donna l'ordre de cesser le feu, et expédia à bord de *l'Éléphant* son aide-de-camp, le général Lindholm. Cet officier était porteur d'une simple question : « Quel était le but de la lettre de lord Nelson? — Ce n'est que par un sentiment d'humanité, répondit l'amiral, que j'ai envoyé un parlementaire au prince royal. J'ai voulu laisser aux Danois la faculté de transporter leurs blessés à terre. Les bâtimens qui ont amené leur pavillon m'appartiennent; je les brûlerai ou les emmènerai suivant ma convenance; leurs équipages seront considérés comme prisonniers de guerre. C'est à ces conditions que je consens à suspendre les hostilités; mais je n'aurai jamais remporté de plus grande victoire qu'en ce jour, si ce pavillon de trêve peut être le présage d'une union solide et durable entre le souverain de la Grande-Bretagne et sa majesté le roi de Danemark. Mon aide-de-camp portera cette réponse au prince. Il n'appartient toutefois qu'à l'amiral Parker de fixer la durée de cette suspension d'armes, et ce n'est qu'à bord du *London* que vous pouvez en conférer. »

Près de quatre milles séparaient alors le *London* de *l'Éléphant*. Le général Lindholm consentit cependant à se rendre à bord de ce vais-

seau. A peine avait-il quitté *l'Éléphant*, que Nelson fit signal à son escadre d'appareiller par un mouvement successif et de sortir du chenal en passant sous la batterie des Trois-Couronnes. L'exécution de cette manœuvre prouva combien elle eût été impraticable avant la suspension des hostilités. Le *Defiance* et *l'Éléphant* s'échouèrent à portée de canon des batteries danoises; une frégate se jeta également sur le Middel-Grund; le tiers de la flotte anglaise se trouvait à la côte. Le moment, il faut bien l'avouer, eût été mal choisi pour se montrer exigeant. Nelson, qui s'était empressé de suivre le général Lindholm à bord du *London*, engagea vivement l'amiral Parker à convenir d'une trêve de vingt-quatre heures, pendant laquelle on pourrait relever les vaisseaux échoués et entamer des négociations plus sérieuses.

IV.

Bien qu'accablés de fatigue, les Anglais ne perdirent point un instant de cette trêve inespérée. Aidés par les embarcations de la division de sir Hyde Parker, ils remirent pendant la nuit leurs vaisseaux à flot, et remorquèrent leurs prises hors de la portée des batteries danoises; ils s'emparèrent même du vaisseau le *Syælland*, dont la capture eût pu être contestée, et que le commandant de la batterie des Trois-Couronnes, provoqué en duel pour cette faiblesse par le commodore Stein Bille, eut le tort de laisser enlever sous la volée de ses canons.

Cette journée si activement employée par les Anglais fut un jour de deuil pour Copenhague. Au milieu de ces hommes mutilés et mourans qu'on transportait dans les hôpitaux, parmi ces cadavres défigurés auxquels on allait rendre les derniers devoirs, chacun venait en tremblant chercher un ami, un époux ou un père; des femmes éplorées remplissaient les rues de leurs gémissemens, ou se dirigeaient en courant vers la campagne emportant leurs enfans dans leurs bras. On pleurait les pertes de la veille; on fuyait les dangers qu'on appréhendait pour le lendemain. Cette grande cité n'était pas encore habituée aux malheurs de la guerre; les plus vieux habitans de Copenhague n'avaient jamais entendu le canon de l'ennemi gronder sous ses murs. A la douleur publique l'orgueil national mêlait cependant une noble exaltation; on se sentait grandi aux yeux de l'Europe par cette honorable défaite, et on s'encourageait mutuellement à ne pas démentir ces glorieux précédens.

Le soir même, Nelson eut une entrevue avec le prince royal. Il descendit à terre accompagné des capitaines Hardy et Freemantle; une escorte nombreuse l'attendait sur le rivage et le conduisit jusqu'au palais. Il traversa ainsi une foule compacte et menaçante accourue sur son passage, et porta au prince les propositions de l'amiral Parker. Ce

dernier voulait que le Danemark s'engageât à rompre immédiatement avec ses alliés, à ouvrir ses ports aux vaisseaux anglais et à désarmer son escadre. Ces prétentions hautaines vinrent échouer devant la fermeté du prince royal. « Je ne fonde point grand espoir sur le succès de cette négociation, écrivait le lendemain lord Nelson au premier ministre d'Angleterre, sir Henry Addington. Il me paraît clairement démontré que le Danemark préférerait en ce moment notre amitié à toutes ses alliances, si la terreur que lui inspire la Russie ne l'emportait sur toute autre considération. » La honte et non pas le danger de cette défection était en effet le plus grand obstacle à un arrangement pacifique; mais ce point d'honneur n'était pas le seul lien qui attachât le Danemark à la cause commune. Traiter avec l'Angleterre, c'était sacrifier les droits de son pavillon, et, même en cette extrémité, le prince royal ne pouvait se résigner à cette humiliation. « Souffrir que nos bâtimens de guerre soient arrêtés, disait-il à l'amiral; voir une flotte danoise interceptée par le plus méchant corsaire; ce corsaire visiter les navires d'un convoi l'un après l'autre et enlever, suivant son bon plaisir, ceux qui lui paraîtront suspects : voilà ce que le Danemark ne saurait admettre! »

Un armistice militaire qui laissât la flotte anglaise libre de se porter contre les Suédois et les Russes, tel fut le point de départ des négociations qui suivirent la première conférence de Nelson et du prince de Danemark. Les amiraux anglais rencontrèrent dans le conseil d'état, auquel le prince royal soumit leurs propositions, un adversaire plus habile et plus persévérant encore que le prince lui-même. Le comte de Bernstorff, ministre des affaires étrangères, disputa le terrain pied à pied à la fougueuse impatience de Nelson. « Laissez là, lui écrivait ce dernier, votre duplicité ministérielle, et souvenez-vous que vous avez à traiter avec des amiraux anglais *qui sont venus à vous le cœur sur la main.* » Peu touché de cette franchise et peu ému de cette rudesse, le comte de Bernstorff voulait donner aux Suédois, dont la flotte venait enfin de prendre la mer, et aux Russes, encore arrêtés dans le port de Revel, le temps de mettre leurs vaisseaux à couvert dans les rades de Carlscrona et de Cronstadt. Il comprenait très bien que, si le Danemark se hâtait de subir la loi du vainqueur, Nelson entrait immédiatement dans la Baltique, y accablait les alliés dispersés et revenait à Copenhague avec de nouvelles exigences.

Pendant que les négociations traînaient ainsi en longueur, l'amiral Parker s'occupait de détruire ses prises et de faire avancer ses bombardes dans la Passe Royale. Les Danois élevaient, de leur côté, de nouvelles batteries, et attendaient de pied ferme la reprise des hostilités. Ce ne fut que cinq jours après l'entrevue de Nelson et du prince que les conditions de l'armistice furent définitivement arrêtées; il fut

ratifié le 9 avril par le prince royal et l'amiral Parker. Dans cet intervalle, le gouvernement danois avait appris la mort de Paul Ier, assassiné dans la nuit du 23 au 24 mars, et il se décida à souscrire aux propositions des amiraux anglais avant que cette nouvelle, qu'on réussit à leur dissimuler, vînt ajouter encore à leurs prétentions. La durée de l'armistice fut fixée à quatorze semaines. Pendant ce temps, le Danemark devait s'abstenir de toute participation aux mesures adoptées par les puissances signataires du traité de neutralité armée : il s'engageait à suspendre ses armemens et à n'ordonner aucun mouvement hostile à son escadre. Les vaisseaux anglais avaient la faculté de traverser librement la Passe Royale pour entrer dans la Baltique; ils pouvaient en outre s'approvisionner d'eau et de vivres à Copenhague et sur toutes les côtes du Jutland et du Danemark.

Dès que cet armistice fut signé, Nelson redouta l'impression qu'il allait causer en Angleterre. Il sentait lui-même que ce traité n'était que le gage d'une victoire incomplète, et cependant, aux yeux des hommes de mer, la campagne de la Baltique sera toujours son plus beau titre de gloire. Lui seul était capable de déployer cette audace et cette persévérance, lui seul pouvait affronter les immenses difficultés de cette entreprise et en triompher. Quand, en 1807, après le traité de Tilsitt, l'Angleterre eut résolu de diriger une nouvelle attaque contre Copenhague, 25 vaisseaux de ligne, 40 frégates et 27,000 hommes de troupes furent employés à accomplir ce que Nelson avait tenté avec 12 vaisseaux. L'entrée du Sund fut franchie cette fois avant l'ouverture des hostilités, aucun vaisseau ne pénétra dans la Passe Royale et ne brava le feu des batteries danoises; mais l'île de Seelande fut investie par un cordon de navires, une armée fut débarquée au-dessous d'Elseneur, et la ville de Copenhague, incendiée par les bombes et les boulets rouges qu'on fit pleuvoir sur elle, ne succomba cette fois que devant un siége régulier.

V.

Aux yeux de Nelson, qui ignorait encore la mort de Paul Ier et les dispositions de son successeur, la campagne de la Baltique était à peine commencée. Ce n'était rien que d'avoir désarmé le Danemark, si on laissait échapper les escadres de la Suède et de la Russie. Aussi Nelson craignait-il qu'un temps précieux n'eût été perdu pendant la conclusion de l'armistice. « Si j'eusse été le maître, écrivait-il, le 9 avril, au comte de Saint-Vincent, il y a quinze jours que je serais devant Revel, et je réponds bien que la flotte russe n'en fût sortie qu'avec la permission de l'amirauté. »

Plein de respect pour les belles qualités de sir Hyde Parker, Nelson

supportait impatiemment ce qu'il appelait sa paresse (*his idleness*). Ce ne fut que deux jours après la conclusion de l'armistice et après avoir expédié en Angleterre le vaisseau danois le *Holstein*, le seul qu'il n'eût pas brûlé, avec le *Monarch* et *l'Isis*, sur lesquels il embarqua les blessés de l'escadre, que sir Hyde Parker songea à faire entrer sa flotte dans la Baltique; mais, pour franchir les bancs qui s'étendent entre les îles d'Amack et de Saltholm, il fallut transporter l'artillerie de la plupart des vaisseaux à bord de navires de commerce, et encore, malgré cette précaution, plusieurs bâtimens touchèrent-ils plus d'une fois pendant ce périlleux passage. Enfin, après bien des peines, les Anglais, au grand étonnement des marins du Nord, pénétrèrent, le 12 avril, dans la Baltique par une route qu'on avait crue à jamais fermée aux grandes flottes de guerre. Avec 16 vaisseaux de ligne, sir Hyde Parker se porta immédiatement sur l'île de Bornholm, où il espérait surprendre l'escadre suédoise; il était déjà trop tard : cette escadre, avertie des événemens de Copenhague, s'était réfugiée à Carlscrona. Parker l'y suivit; mais il reçut, le 23 avril, une lettre du comte de Pahlen, qui lui annonçait la mort de Paul Ier et le désir de l'empereur Alexandre de voir renaître entre les deux cours les relations amicales un instant interrompues. Cette lettre le décida à suspendre ses opérations et à venir mouiller dans la magnifique baie de Kioge, située au-dessous de Copenhague. Il y trouva l'ordre de rentrer en Angleterre et de remettre à lord Nelson le commandement de la flotte.

L'attitude expectante qu'avait adoptée sir Hyde Parker en apprenant un événement devant lequel devait s'écrouler d'elle-même la confédération maritime des puissances du Nord ne pouvait convenir au bouillant amiral qui lui succédait. Embarquer les chaloupes et canots et se préparer à appareiller, tel fut le premier signal par lequel Nelson annonça à ses vaisseaux que le commandement de la flotte venait de passer en d'autres mains. Le 7 mai 1801, il quitta la baie de Kioge, et, se dirigeant sur Bornholm, il y mouilla pour attendre la fin d'un coup de vent. Là, il partagea son escadre en deux divisions, laissa les plus mauvais voiliers devant Bornholm pour y surveiller les mouvemens des 6 vaisseaux dont se composait l'escadre suédoise, et, avec 10 vaisseaux de 74, 2 frégates et 1 brick, il fit voile pour le port de Revel. Il voulait y surprendre la flotte russe, et, la main sur ce gage important, exiger la levée immédiate du séquestre dont se trouvaient encore frappés les navires anglais arrêtés par les ordres de Paul Ier; mais en même temps il prenait soin de rassurer l'empereur Alexandre sur ses intentions.

« Je suis heureux, écrivait-il au comte de Pahlen, de pouvoir donner à votre excellence la plus complète assurance de la nature pacifique et amicale des instructions que j'ai reçues à l'égard de la Russie. Veuillez exprimer à sa ma-

jesté impériale combien mes inclinations sont ici d'accord avec mes ordres. Je ne puis mieux le lui prouver qu'en me transportant moi-même avec une escadre dans la baie de Revel ou à Cronstadt, si l'empereur le trouvait préférable. C'est ainsi que je veux marquer l'amitié qui, avec la grace de Dieu, subsistera toujours, je l'espère, entre nos deux gracieux souverains. *Ma présence dans le golfe de Finlande sera également d'un grand secours aux navires de commerce anglais qui ont passé cet hiver en Russie.* J'ai pris soin qu'il n'y eût dans l'escadre que j'amène avec moi ni *bombardes* ni *brûlots,* afin de montrer d'une manière plus évidente encore que je n'ai d'autre intention que de témoigner à sa majesté impériale le profond respect que j'ai pour sa personne. »

Un vent favorable conduisit rapidement *cette escadre pacifique* à l'entrée du golfe de Finlande. Le 12 mai, elle jetait l'ancre dans la baie de Revel; mais, depuis le 3 mai, la flotte russe avait quitté ce port. Elle avait scié la glace, encore épaisse de six pieds, qui barrait l'entrée du bassin intérieur dans lequel elle avait passé l'hiver et s'était réfugiée à Cronstadt. Ce port, situé au fond du golfe de Finlande, arsenal militaire et boulevard de Saint-Pétersbourg, était, comme le port suédois de Carlscrona, défendu par un goulet étroit et de fortes batteries, qui pouvaient défier l'audace de Nelson lui-même. Aussi le gouvernement russe, rassuré sur le sort de sa flotte, ne s'en montra-t-il que plus offensé de la présence de l'escadre anglaise dans la baie de Revel. Le comte de Pahlen écrivit immédiatement à Nelson que l'empereur ne jugeait point une semblable démarche compatible avec le vif désir manifesté par le cabinet britannique de rétablir la bonne intelligence qui avait régné si long-temps entre les deux monarchies. « Sa majesté, disait-il, m'ordonne de vous déclarer, milord, que *le seul garant qu'elle accepte de la loyauté de vos intentions, c'est le prompt éloignement de la flotte que vous commandez,* et qu'aucune négociation ne pourra avoir lieu tant qu'une force navale sera à la vue de ses forts. »

Ce langage convenait à une grande puissance, et jamais plus juste et plus sévère leçon ne fut donnée à l'esprit remuant et tracassier qui animait à cette époque la marine britannique : fâcheux esprit trop long-temps encouragé par l'amirauté, et dont la trace se retrouve encore de nos jours! Quant à Nelson, comprenant trop tard l'imprudence qu'il avait commise, il quitta, le jour même où il reçut cette lettre, la rade de Revel et le golfe de Finlande. « Votre excellence, écrivit-il au comte de Pahlen du ton le plus conciliant qu'il put prendre, aura la bonté de faire observer à l'empereur que je ne suis point même entré dans la baie extérieure de Revel sans en avoir d'abord obtenu l'autorisation de leurs excellences le gouverneur et l'amiral de ce port. » Bien qu'il essayât de dissimuler le dépit qu'il avait éprouvé en cette occasion, Nelson ne pouvait pardonner au gouvernement russe la dignité de sa conduite : « Je ne crois pas, dit-il, que le comte de Pahlen eût osé

m'écrire une pareille lettre, si la flotte russe eût encore été à Revel. » En traversant la Baltique, la flotte anglaise rencontra la frégate *la Latone*, qui portait à Saint-Pétersbourg le nouvel ambassadeur chargé de terminer les différends survenus entre les deux cours, et lord Saint-Helens, auquel il était réservé de consacrer, par une convention formelle, le principe si long-temps contesté de la visite des bâtimens neutres, réussit sans doute à convaincre l'impatient amiral que toute démonstration impérieuse de la part de l'Angleterre ne pouvait qu'être préjudiciable au succès des négociations qu'il allait entamer. Après sa malencontreuse excursion à Revel, Nelson se vit donc condamné à rester spectateur passif des efforts de la diplomatie. Plus inquiet alors et plus agité que jamais, il ne passa plus un jour sans importuner l'amirauté de ses plaintes et sans solliciter son rappel. « Cet air vif du Nord, écrivait-il à ses amis, me glace jusqu'au fond du cœur. Je suis un homme mort, si je ne rentre en Angleterre, et pourtant (ajoutait-il par un de ces mouvemens sublimes qui rachetaient amplement ses boutades), *je ne voudrais pas mourir d'une mort naturelle !* »

Serviteur inappréciable quand il fallait combattre, Nelson mettait à de fortes épreuves la patience de l'amirauté, dès que son activité manquait d'aliment. Un chef aussi facilement irritable était d'ailleurs un mauvais interprète des intentions pacifiques du ministère Addington. Ce ne fut donc point sans une secrète satisfaction que l'amirauté consentit à faire droit aux demandes réitérées de Nelson et se décida à lui envoyer un successeur; mais, dans la flotte anglaise, cette nouvelle causa un deuil universel, car Nelson était resté pour ses matelots et ses officiers le chef affectueux et dévoué qu'il était aux jours de sa jeunesse.

Son plus grand soin était d'assurer l'approvisionnement de son escadre et de procurer aux équipages une nourriture saine et abondante. La flotte était sans cesse en mouvement pour cet objet; mouillée dans la baie de Kioge ou devant le port de Rostock, sur la côte du Mecklenbourg, il était rare qu'elle manquât de vivres frais. Un autre objet attirait aussi toute la sollicitude de Nelson : c'était la conservation et l'emploi judicieux des cordages de rechange embarqués sur la flotte. Aussi, grace à cette économie sévère dont l'Angleterre n'a point perdu le souvenir, ne connaissait-il point ces détresses dont tant d'amiraux ne cessaient de se plaindre. « Pour nous, écrivait-il à l'amirauté, j'ose dire que si nous avons beaucoup de besoins imaginaires, Dieu merci, nous n'en avons pas de réels. » Pour arriver à ce résultat, Nelson n'épargnait ni son temps ni ses peines. A quatre ou cinq heures du matin, il était sur pied. Jamais il ne déjeunait plus tard que six heures. Un ou deux *midshipmen* partageaient avec lui ce repas matinal, car Nelson aimait cette joyeuse pépinière de la flotte, et ne craignait point de rire avec ces enfans, se montrant souvent plus enfant qu'eux-mêmes. A huit

heures, le service de propreté se trouvait invariablement terminé à bord de chaque vaisseau, et, jusqu'au coucher du soleil, il ne se passait rien dans l'escadre qui échappât à l'œil toujours ouvert de son commandant en chef.

La santé de Nelson était cependant assez gravement altérée au moment où il déployait cette merveilleuse activité. Elle subissait l'influence de l'extrême agitation d'esprit qu'il avait éprouvée depuis la conclusion de l'armistice. Chez lui, le trouble de l'ame se trahissait presque toujours par une petite fièvre nerveuse et par des étouffemens qu'il attribuait encore à la poursuite infructueuse de l'armée française en 1798. « Cette campagne m'a brisé le cœur, disait-il souvent, et à chaque émotion nouvelle j'en ressens les effets. » Son irritabilité naturelle empruntait d'ailleurs un nouveau degré d'énergie à l'indifférence avec laquelle le glorieux combat de Copenhague avait été accueilli en Angleterre. Ce brillant épisode d'une campagne aventureuse n'avait point l'éclat des grandes journées de Saint-Vincent et d'Aboukir. Il valut à Nelson le titre de vicomte; mais la Cité de Londres s'abstint de voter aux vainqueurs les remerciemens qu'elle allait accorder à l'expédition cent fois moins périlleuse qui, partie des côtes de Caramanie sous les ordres de lord Keith, nous obligeait en ce moment même à évacuer l'Égypte.

« J'ai attendu avec la plus grande patience (écrivait Nelson au lord-maire un an après avoir quitté la Baltique) que les moindres services rendus au pays eussent attiré l'attention de la Cité de Londres avant d'exprimer la profonde douleur que j'éprouve en voyant les officiers employés sous mes ordres, des gens qui ont livré la plus sanglante bataille et remporté la plus complète victoire qu'on puisse citer dans cette guerre, privés de l'honneur de recevoir de cette grande cité un témoignage d'approbation que d'autres plus heureux ont si facilement obtenu.... Mais le lord-maire comprendra que, si l'amiral Nelson pouvait oublier les services de ceux qui ont combattu sous ses ordres, il se montrerait peu digne d'être secondé par eux comme il l'a toujours été. »

Malgré ce détour honorable, il y avait peu de dignité à solliciter d'une façon si pressante les suffrages du pays et à vouloir faire violence à son admiration. Disons-le cependant, cette ardeur indiscrète, qui conviendrait mal sans doute à un homme d'état, il la faut excuser peut-être chez un homme de guerre. Elle semble indiquer, il est vrai, plus d'amour de la gloire que de patriotisme, plus de passion que d'élévation véritable; mais tel est trop souvent de nos jours l'indispensable mobile de l'héroïsme militaire.

Le vice-amiral Pole avait été désigné pour remplacer Nelson dans le commandement de la Baltique. Le 19 juin 1801, il arbora son pavillon à bord du *Saint-George,* et Nelson, refusant la frégate que son successeur voulait mettre à sa disposition, quitta la baie de Kioge sur un petit

brick qui le débarqua le 1er juillet à Yarmouth. Son premier soin fut d'aller visiter dans les hôpitaux de cette ville les matelots et soldats blessés devant Copenhague. Le soir même, après avoir accompli ce pieux devoir, il partit pour Londres, où l'attendaient sir William et lady Hamilton.

VI.

A son arrivée en Angleterre, Nelson trouva les esprits préoccupés d'un nouveau danger. Délivré par la paix de Lunéville de toute inquiétude du côté du continent, Bonaparte songeait à transporter ses légions sur le sol britannique, et menaçait déjà le cabinet de Saint-James de conduire jusqu'à Londres les soldats qui avaient deux fois conquis l'Italie. Le port de Boulogne devait être le rendez-vous de l'immense flottille qu'il avait donné l'ordre de construire sur tous les points de la Manche. L'invasion de l'Angleterre, au moyen de canonnières et de bateaux plats, était depuis long-temps un des plans favoris du premier consul. Il l'avait suggéré au directoire dès l'année 1797, il le reprenait en 1801, et, trois ans plus tard, il devait lui donner des proportions gigantesques. Au mois de juillet, neuf divisions de canonnières et les troupes qu'elles pouvaient transporter se trouvèrent réunies à Boulogne sous les ordres du contre-amiral Latouche-Tréville. Ce n'était pas sans doute la première fois que ces menaces d'invasion alarmaient l'Angleterre, mais jamais elles n'avaient retenti d'aussi près à ses oreilles. Le ministère Addington crut donc devoir prendre en sérieuse considération l'agitation publique, et l'amirauté s'empressa de déférer au vœu populaire en nommant, le 24 juillet, le vice-amiral Nelson au commandement de l'escadre de défense rassemblée entre Orfordness et Beachy-Head.

Nelson comptait alors au sein de l'amirauté deux amis éprouvés : le comte de Saint-Vincent et sir Thomas Troubridge. Ce dernier, dont nous avons pu admirer déjà l'amitié courageuse, n'était pas seulement un des meilleurs officiers de la marine anglaise, aussi plein de ressources, suivant l'expression de Nelson, que son vieux *Culloden* était plein d'accidens; c'était aussi, le comte de Saint-Vincent aimait à le proclamer, un conseiller inappréciable, brave comme son épée, rigide et sans tache comme elle. Il professait une admiration sincère pour le vainqueur d'Aboukir; mais, profondément affligé de la funeste passion qui dominait son héros, il craignait que ce bras heureux et fort, qui avait deux fois sauvé l'Angleterre, ne s'énervât bientôt dans la mollesse. Aussi Nelson était-il à peine investi du commandement de l'escadre de défense, que déjà le comte de Saint-Vincent et Troubridge le pressaient de partir pour la rade des Dunes, où une frégate était prête à arborer son pavillon.

Tous ces efforts d'une affection austère étaient malheureusement devenus superflus. Un nouveau lien enchaînait à jamais lord Nelson au joug de cette femme artificieuse, qui, après avoir souillé sa glorieuse carrière, devait un jour, infidèle à sa mémoire, traverser les plus rudes et les plus humiliantes épreuves pour aller mourir le 6 janvier 1814, perdue de dettes et de scandales, dans les environs de Calais. Vers le mois de février 1801, un enfant mystérieux avait été porté à l'église paroissiale de Saint-Mary-le-Bone, où il fut enregistré sous les noms d'Horatia Nelson Thompson. Horatia (1), que Nelson n'a jamais cessé de représenter comme sa fille adoptive et à laquelle il prit soin d'assurer une fortune indépendante, était, on n'en saurait douter aujourd'hui, malgré des dénégations inutiles, la fille de lady Hamilton. La naissance de cet enfant, fruit d'un double adultère, resserra des nœuds criminels et acheva de détacher l'amiral de lady Nelson. Il croyait avoir assez fait pour sa femme en lui assignant une pension de 1,800 livres sterling, et son père, déjà brisé par l'âge, son père dont ce chagrin, disait-il lui-même, pouvait abréger les jours, essaya vainement de le ramener vers l'épouse outragée, à laquelle, malgré son aveuglement, il n'avait jamais pu adresser un reproche.

Ce fut à cette époque que Nelson chargea sir William de faire en son nom l'acquisition du joli manoir de Merton-Place, situé à 8 milles de Londres. Son dessein, en achetant cette maison de campagne, était de la laisser après lui à lady Hamilton, et jusque-là d'y vivre avec ses amis sur le pied de la plus intime communauté. Misérable passion! fatal écueil d'un grand caractère! Cet homme, auquel le ciel avait départi le génie des combats, que l'Angleterre en ses jours d'alarmes opposait à ses ennemis comme un bouclier, eût vingt fois déserté ce poste d'honneur pour voler à d'indignes amours, si Troubridge et le comte de Saint-Vincent ne l'eussent retenu par leurs supplications. « Votre présence sur nos côtes, lui écrivait ce dernier, a produit un si heureux effet sur l'opinion publique, qu'il est bien désirable que vous puissiez prendre sur vous de renoncer à votre projet de venir à Londres. »

A ces sages remontrances, Nelson répondait par des doléances et des murmures. Il se plaignait du froid, — Troubridge l'engageait à porter des gilets de flanelle; — du mal de mer, — le comte de Saint-Vincent l'encourageait doucement à prendre patience. « Le commandement dont vous êtes chargé, lui disait-il, ne vous oblige point à tenir la mer par des temps forcés. Ne songez donc pas à le quitter dans un moment où aucun Anglais n'a le droit de refuser ses services à son pays. »

Nelson, repoussé par ses amis, s'épanchait alors avec humeur dans le sein de lady Hamilton. « L'amirauté, lui écrivait-il, n'a ni conscience

(1) Au mois de février 1822, Horatia Nelson épousa le révérend Philip Ward, aujourd'hui vicaire de Tenterden, dans le comté de Kent : elle a eu de cette union huit enfans.

ni entrailles; je lui souhaite mes souffrances. *Monsieur Troubridge*, aujourd'hui un de mes seigneurs et maîtres, fait le plaisant et se moque de moi; — je gagerais qu'il a pris de l'embonpoint. — Quant à moi, j'ai considérablement maigri, et, si ces messieurs se fussent montrés moins indifférens à mes plaintes, ma santé n'eût point été aussi sérieusement altérée, ou du moins il y a long-temps que je l'aurais rétablie, dans une chambre bien chaude, au coin d'un bon feu, et entouré de véritables amis. »

Tel était Nelson, nature double et indéfinissable, pétrie de deux argiles contraires; étonnant assemblage de grandeur et de fragilité, qui lassait l'amirauté de ses caprices et remplissait l'Europe de son nom! Mais, sur ce théâtre où le retenaient malgré lui le comte de Saint-Vincent et Troubridge, cet esprit si mobile retrouvait quelquefois toute sa mâle vigueur. Le *memorandum* que Nelson adressa à ses officiers, en prenant le commandement de l'escadre des Dunes, est peut-être une des pièces officielles contenues dans sa correspondance qui révèlent le mieux ce coup d'œil ferme et sûr, habitué à embrasser un vaste horizon. En quelques lignes, l'illustre amiral a tracé hardiment et de main de maître la physionomie générale de son plan d'attaque et de défense; à dessein, il s'abstient d'en fixer les contours. Un génie novice aurait peur de rester incomplet; Nelson craint au contraire d'être trop explicite. Il s'arrête où l'imprévu commence, et fuit cette précision qui, sur un terrain si vague encore et si étendu, laisserait une porte ouverte à l'inertie et à l'indécision.

Suivant lui, le premier consul ne devait avoir en vue que de tenter un coup de main sur la ville de Londres, et 40,000 hommes (1) au plus

(1) Quarante mille hommes jetés sur les côtes d'Angleterre auraient-ils donc suffi pour aller jusqu'à Londres dicter la paix au cabinet britannique? L'orgueil de nos voisins peut s'indigner d'une pareille supposition; mais il est certain qu'au début d'une guerre, aujourd'hui par exemple, une pareille opération n'aurait rien d'impossible. Telle est l'opinion d'un officier distingué de la marine anglaise, *l'honorable* M. E. Plunkett. « Nos régimens, dit-il, opposeraient sans doute à l'ennemi toute la résistance qui se peut attendre de leur petit nombre, plus de résistance même qu'un égal nombre de soldats ne saurait en opposer dans un autre pays. Je suis assez bon Anglais pour n'en point douter; mais ces régimens, dont il faudrait distraire au moins trente mille hommes pour garder l'Irlande, comprendraient à peine vingt ou vingt-cinq mille hommes disponibles. A ces vingt-cinq mille hommes on pourrait ajouter les soldats vétérans (ceux du moins qui ont conservé leurs membres et qui ne sont pas perclus de rhumatismes). Rappelés sous les drapeaux, ils y rendraient encore de bons services. Quant à nos *belliqueux* paysans, on ne saurait en vérité sans folie vouloir leur assigner un rôle actif dans cette lutte rapide et brusque qui déciderait du sort de l'Angleterre, ou du moins du sort de la capitale. Il est telles circonstances où des levées de paysans peuvent retarder la marche d'une armée d'invasion; mais, en Angleterre, les deux choses les plus essentielles pour l'emploi de pareils auxiliaires, le *temps* et *l'espace*, manqueraient complétement. *Un corps d'armée débarqué sur la côte de Sussex, en deux jours de marche, serait à Londres.* Il n'aurait eu à traverser pour y arriver ni montagnes, ni marais, ni forêts, ni rivières. Dans

seraient destinés à cette surprise. Il pensait que, pour répandre l'alarme sur plusieurs points à la fois, 20,000 hommes environ seraient débarqués à 60 ou 70 milles de Londres, dans l'ouest du port de Douvres, et le même nombre dans l'est de cette ville. 200 ou 250 chaloupes canonnières rassemblées à Boulogne porteraient le détachement, qui partirait de ce port, et, avec un calme parfait, elles pourraient, en moins de douze heures, grace à leurs avirons, traverser le détroit. Au même moment, le télégraphe ferait appareiller la seconde division, réunie à Ostende et à Dunkerque. Il était probable que, pendant ce temps, les flottes de Brest, de Rochefort et du Texel, ne resteraient pas inactives et parviendraient à opérer une diversion importante, soit en Irlande, soit sur un point quelconque de la côte d'Angleterre. En tout cas, en se tenant prêtes à mettre sous voiles, ces flottes retiendraient les escadres anglaises dans la mer du Nord et le golfe de Gascogne, et ne leur permettraient pas de se porter au secours du territoire menacé. Il ne fallait donc compter, pour s'opposer aux tentatives de la flottille, que sur les forces rassemblées en ce moment entre Orfordness et Beachy-Head. Ces forces se composaient d'une escadre de frégates et de bâtimens légers destinée à surveiller les mouvemens de l'ennemi, et d'une flottille spécialement réservée pour la défense du littoral. Nelson voulait que cette flottille, armée en partie par cette milice maritime connue sous le nom de *Sea-Fencibles*, fût stationnée de Douvres jusqu'aux Dunes. S'il faisait calme au moment de l'apparition des chaloupes françaises, elle devait se porter à la rencontre de l'ennemi de toute sa vitesse, ne point l'attaquer avec des forces trop inférieures, mais l'observer et le suivre jusqu'au moment où une occasion favorable s'offrirait d'en venir aux mains. Si la moindre brise s'élevait, c'était aux frégates et aux bricks que revenait le soin de détruire l'armée d'invasion; mais, dans le cas où le calme persisterait, la flottille anglaise, quelle que pût être l'infériorité de ses forces, ne pouvait plus hésiter à assaillir la flottille ennemie dès qu'elle toucherait le rivage. Elle en devrait attaquer ce qu'elle pourrait, la moitié ou les deux tiers. Ce serait toujours une diversion très utile aux troupes chargées de repousser le débarquement, car, l'artillerie des chaloupes françaises étant placée sur l'avant, leur poupe

une marche aussi courte, des levées de paysans n'ont rien à faire. Mais les moyens de transport, dit-on, où l'ennemi les prendrait-il? Vous supposez donc que l'ennemi arriverait en Angleterre avec tout le matériel d'une armée, magasins des vivres, bagages, artillerie de siége, équipages de pont. Eh! mon Dieu, non! une armée marchant sur Londres n'aurait point à s'encombrer de tant de choses. Les vivres seraient sur le dos des soldats; les bagages n'accompagnent pas une armée pendant le cours de ses opérations; l'artillerie de siége serait inutile dans un pays où il n'y a point de siége à faire; les équipages de pont seraient superflus là où il n'y a point de rivières à traverser. Dégagé de tout cet encombrement, le transport d'une armée est facile... » — *The Past and Future of the British Navy*, by the hon. E. Plunkett, commander R. N. —Londres, 1846, Longmann.

se trouverait exposée sans défense au feu des bateaux qui les attaqueraient. « Dès que la flottille ennemie sera en vue, ajoutait Nelson, nos divisions se réuniront, mais sans se confondre. Dans cette position, elles devront se tenir prêtes à exécuter les ordres qui leur seront donnés. Il n'est rien de plus important que de choisir pour les commander des hommes animés d'une confiance mutuelle, et sur lesquels aucune misérable jalousie ne puisse avoir prise. Il faut qu'en cette grande occasion il n'y ait qu'une seule pensée, un seul désir parmi nous : empêcher la descente de l'ennemi sur nos côtes. »

Si bien calculées que fussent ces dispositions défensives, elles ne suffisaient point cependant à l'impatience générale. La presse anglaise, interprète exigeant de l'opinion publique, ne cessait de harceler le gouvernement et de répéter que c'était dans les ports ennemis qu'il fallait aller écraser la flottille française. L'amirauté se vit donc contrainte, par condescendance pour ces alarmes, de prescrire à Nelson de bombarder le port de Boulogne; mais l'amiral Latouche fut informé de ce projet : il sortit du port où ses bâtimens entassés auraient pu courir de grands dangers, et forma en avant des jetées une longue ligne d'embossage composée de 6 bricks, 2 goëlettes, 20 chaloupes canonnières et un grand nombre de bateaux plats. Le 4 août, Nelson vint lui-même au point du jour mouiller ses bombardes devant la ligne française; il espérait que, pour éviter cette attaque, la flottille se réfugierait dans le port de Boulogne, et il se proposait la nuit suivante de diriger ses brûlots sur cette masse de bâtimens ainsi resserrés dans un étroit espace. Vers neuf heures du matin, le bombardement commença; il ne put ébranler la ligne d'embossage, et ne produisit d'autre effet que la destruction d'une canonnière et d'un bateau plat qui furent coulés bas. Pas un homme à bord de la flottille ne fut atteint, tandis que nos canonnières et les batteries de terre, répondant par un feu très vif au feu des bombardes anglaises, un éclat de bombe vint blesser, à bord d'un de ces bâtimens, un capitaine d'artillerie et deux matelots.

Cette première tentative avait donc complétement échoué; mais Nelson en préparait une autre plus sérieuse et dont il ne mettait point le succès en doute. Le 15 août, il vint mouiller à 6,000 mètres environ de la flottille française, encore embossée devant le port de Boulogne. Il amenait avec lui des chaloupes et péniches de toute grandeur à l'aide desquelles il voulait enlever ou incendier nos canonnières. Ces embarcations étaient au nombre de 57; il les partagea en quatre divisions qu'il plaça sous les ordres des capitaines Somerville, Parker, Cotgrave et Jones. La perte de son bras lui interdisait de prendre lui-même une part active à cette expédition; mais il songea à en assurer la réussite par les dispositions les mieux entendues et les soins les plus propres à racheter l'imprudente audace de cette entreprise. Dans chaque division,

deux canots étaient particulièrement chargés de couper le câble et les amarres des navires qu'on allait attaquer. Ces canots, munis d'une corde terminée par un croc qu'on pût jeter à bord du navire ennemi, ne devaient point songer à l'assaillir, mais s'occuper de le prendre à la remorque et de l'entraîner au large. Les autres embarcations se chargeaient de combattre et de réduire les bâtimens ainsi entraînés hors de la ligne. Chacune d'elles d'ailleurs avait reçu une hache bien affilée, une mèche, une chemise soufrée ou toute autre composition incendiaire, et se trouvait par conséquent en mesure d'enlever ou de brûler le navire qu'elle aborderait. Les matelots étaient armés de piques, de sabres et de haches; les soldats de marine, de leurs fusils et de leurs baïonnettes. Nelson avait voulu, dans cette occasion comme à Ténériffe, que les canots de chaque division se donnassent mutuellement la remorque, afin d'arriver en force suffisante sur l'ennemi.

A dix heures et demie du soir, les embarcations reçurent leurs équipages, et à onze heures, au moment où la frégate *la Méduse,* que montait Nelson, montra six fanaux à la hauteur de sa batterie, elles poussèrent au large et vinrent se former, dans un ordre arrêté à l'avance, sur l'arrière de *la Méduse.* De là, à un signal convenu, elles partirent toutes ensemble et se dirigèrent par des routes divergentes vers la plage de Boulogne. Le mot d'ordre était *Nelson;* le mot de ralliement *Bronte.* La première division, que commandait le capitaine Somerville, chargée d'attaquer l'aile droite de la flottille, se trouva, en approchant de terre, entraînée par la marée dans l'est de la baie de Boulogne. Les capitaines Parker et Cotgrave ne rencontrèrent point le même obstacle; ils avaient, en partant, gouverné directement sur l'entrée du port, et à minuit et demi ils assaillirent le centre de notre ligne. Parker, à la tête d'une partie de sa division, aborda le brick *l'Etna,* qui portait le guidon de commandement du brave capitaine Pevrieux; mais les filets d'abordage qui entouraient ce brick opposèrent une barrière insurmontable aux Anglais. 200 soldats d'infanterie réunis à nos matelots les reçurent par un feu nourri de mousqueterie et les rejetèrent dans leurs canots à coups de baïonnette. Parker lui-même fut blessé grièvement à la cuisse, et eût été pris sans le dévouement d'un de ses *midshipmen.* D'autres canots de sa division avaient essayé d'enlever le brick *le Volcan,* et avaient été également repoussés. L'attaque dirigée par le capitaine Cotgrave n'avait point eu un meilleur succès, et ces deux premières divisions étaient en pleine retraite quand le capitaine Somerville atteignit le port. Ce brave officier ne se laissa point émouvoir par la défaite de ses compagnons : il se jeta sur notre aile droite et se croyait déjà maître d'un de nos bricks, quand une fusillade très vive, partie des navires environnans, l'obligea à se retirer précipitamment. Il gagna le large après avoir essuyé des pertes considérables. La quatrième divi-

sion, qui devait se diriger sur notre aile gauche, avait rencontré, comme celle du capitaine Somerville, la marée contraire, et, ne pouvant remonter suffisamment vers l'ouest, elle n'arriva sur le lieu de l'action que pour recueillir les blessés et assister les autres colonnes d'attaque dans leur fuite. Ce combat corps à corps tourna donc entièrement à notre avantage; il coûta aux Anglais 170 hommes mis hors de combat, et produisit une vive impression de l'autre côté de la Manche. C'était le second échec de ce genre qu'éprouvait Nelson. A Boulogne comme à Ténériffe, il avait rencontré des difficultés imprévues; mais il avait aussi fait une trop large part au hasard et trop compté sur la négligence de ses ennemis. Cependant, si, à Ténériffe, il n'eût point, par deux tentatives infructueuses, éveillé l'attention des Espagnols; si, à Boulogne, il n'eût point eu affaire à un homme tel que Latouche-Tréville, il est probable qu'il eût réussi dans cette double attaque : car les Anglais ont, pendant la dernière guerre, obtenu de nombreux succès dans des entreprises analogues, et ils les ont toujours dus à notre défaut de surveillance. Une vigilance soutenue, un service régulier, se rencontrent moins souvent à bord de nos navires que le dévouement le plus exalté et l'intrépidité la plus héroïque. Heureusement Latouche-Tréville gardait sa flottille comme une place forte; il tenait son monde sans cesse en alerte, et exigeait que le service se fît devant le port de Boulogne, sur ses bricks et ses canonnières, comme il doit se faire en présence de l'ennemi. Les chaloupes anglaises trouvèrent nos bâtimens préparés à les recevoir, leurs filets d'abordage hissés, leurs canons chargés et leurs équipages sur le pont : aussi leur attaque eut-elle le sort que le courage de nos matelots réservait à de plus formidables entreprises, s'il eût trouvé des chefs tels que Latouche pour le diriger.

Nelson fut douloureusement affecté de ce revers et surtout de la perte du capitaine Parker, qu'il aimait comme un fils, et qui ne survécut point à sa blessure; mais il songeait à prendre sa revanche et méditait une attaque sur Flessingue. Il fallait à tout prix détruire le prestige de cette flottille, car elle avait jeté le trouble jusque dans les conseils de la couronne. Si le ministère faisait appel aux lumières des hommes spéciaux, il recueillait autant d'avis qu'il consultait d'amiraux. Lord Saint-Vincent voulait qu'on tînt nos ports de la Manche étroitement bloqués; lord Hood, que l'on conservât toute l'escadre de défense dans les ports anglais et qu'on ne laissât sur la côte de France que quelques bâtimens légers pour signaler les mouvemens de la flottille. En quelques mois, ces bateaux plats, dont on avait voulu rire, étaient devenus l'objet de la préoccupation universelle. Il n'est point jusqu'au général Dumouriez qui ne se crût appelé en cette circonstance à pourvoir *au salut de l'Angleterre et de l'Europe*. Triste exemple des misères et des égaremens d'une si grande époque! cet homme qui avait sauvé la France dans les défilés de l'Argonne donnait alors à nos ennemis l'affligeant spectacle

d'une activité sans objet et d'un zèle sacrilége. En 1801, il adressait à Nelson des projets pour la défense des côtes d'Angleterre, comme il communiquait en 1814 des plans de campagne à Wellington pour l'invasion de la France (1).

L'émotion qu'excitait la réunion de cette flottille dans la Manche était donc plus réelle et plus profonde qu'on ne voulait en convenir. Ce projet de descente, que les Anglais affectaient en vain de mépriser, contribua puissamment au succès des négociations déjà entamées pour le rétablissement de la paix. Une lassitude universelle accablait d'ailleurs les esprits, et les hommes qui avaient traversé ces années d'épreuves avec le plus d'éclat soupiraient eux-mêmes après un repos qu'ils avaient cessé de connaître. Le comte de Saint-Vincent, qui avait assisté à trois grandes guerres, n'avait jamais vu de pareils combats, des champs de bataille aussi meurtriers. « Quels ravages cette guerre a faits dans nos rangs! écrivait-il à Nelson en apprenant la mort du capitaine Parker. Puissions-nous toucher au terme de ces sacrifices! » Quant à Collingwood, employé en ce moment devant Brest sous les ordres de l'amiral Cornwallis, il accueillit avec un touchant enthousiasme l'annonce d'une paix prochaine. « J'espère bien, écrivait-il alors, que notre génération a vu la fin de sa dernière guerre! » Naïve illusion destinée à un triste mécompte! Le 12 octobre 1801, les hostilités furent suspendues entre l'Angleterre et la France : le traité d'Amiens, qui intervint six mois plus tard, consacra cette trêve et servit à la prolonger; mais la lutte n'était qu'interrompue, elle allait bientôt reprendre avec plus d'acharnement que jamais. De 1793 à 1802, la guerre s'était parfois ralentie; les peuples épuisés avaient paru se prêter à un rapprochement. Le désir de la paix était dans tous les cœurs: on en avait parlé, on en avait traité longtemps avant de la conclure. De 1803 à 1814, rien de pareil ne vint entraver les hostilités et calmer l'âpreté d'une haine mortelle. Quand l'arène se rouvrit pour les deux puissans adversaires, l'Europe, encore émue, ne se prononça point entre eux. La France était debout sur la plage de Boulogne, l'Angleterre en face; l'Europe attendait; elle attendit deux ans. Ce sont ces deux années qu'il nous reste à parcourir. Elles ont vu le premier revers de l'empire, la dernière victoire de Nelson.

E. Jurien de La Gravière.

(1) « J'ai beaucoup étudié (écrivait Dumouriez à Nelson en lui adressant un long mémoire sur la défense des côtes d'Angleterre), j'ai beaucoup étudié pendant vingt ans la matière de cette note; alors c'était comme militaire français que j'étudiais les moyens de descendre sur vos côtes. A présent, un intérêt plus noble nous unit à la même cause, celle des rois, de la religion, des mœurs et des lois. Leur sort, celui de l'Europe entière, est attaché au salut de votre patrie. Soyez la caution du désir que j'ai d'y contribuer. A cet intérêt général se joint celui de la tendre amitié qui m'unit à vous pour la vie. »

LITTÉRATURE CATHOLIQUE

ET FÉODALE.

Histoire des peuples Bretons dans la Gaule et dans les Iles Britanniques,
par M. Aurélien de Courson. [1]

L'un des beaux spectacles de la révolution, celui qui m'inspire le plus pur sentiment de la grandeur humaine, la plus ferme confiance dans la vertu des idées, c'est la nuit du 4 août. Je m'incline devant les héros de cette nuit mémorable, je les révère. Ils s'oubliaient eux-mêmes avec une magnanimité si parfaite, ils avaient si bonne grace dans leur enthousiasme, on eût dit qu'ils portaient sur leur front tout cet éclat à la fois glorieux et charmant du siècle dont ils étaient la fleur. Nous avons pu connaître encore les derniers représentans de cette génération; ils avaient subi toutes les fortunes, traversé tous les régimes : ils étaient restés les hommes de leur jeunesse, des hommes naturellement supérieurs et spirituels, sans faste et sans phrase; — ils ne visaient point au sublime, ils ne prenaient au sérieux que les choses sérieuses, mais le cœur leur battait toujours au seul bruit d'une liberté conquise ou d'un préjugé vaincu. Un peu sceptiques à l'endroit des personnes (ils avaient tant vu d'infidèles), ils ne l'étaient point à l'endroit des principes, parce qu'ils n'avaient jamais perdu l'honnêteté de leur conscience.

(1) 2 vol in-8°, chez Furne, rue Saint-André-des-Arts.

Au déclin, au terme d'une vie si longue, ils voulaient encore, avec la même ardeur qu'au début, avec la même droiture de sens et de caractère, ils voulaient le légitime développement de toutes les forces humaines, l'égale répartition des devoirs publics, le sage progrès des ignorans vers la lumière, des capables vers le pouvoir. Ils ne sont plus; ils sont morts presque tous à temps, la veille ou le lendemain d'une victoire qui ne fut point un désordre : ils ont pu croire leurs souhaits comblés et leur tâche finie.

Je me demande pourtant ce qu'auraient pensé ces illustres libéraux, ces véritables grands seigneurs, s'ils avaient entendu par hasard ce que nous entendons maintenant à tous les coins de rue, des sophistes bourgeois dénigrer niaisement l'œuvre de 89 et faire fi de cet immortel triomphe. Quelle pitié ne les eût pas saisis! quel dédain railleur sur ces lèvres généreuses! Comme ils se fussent moqués de ces tristes songeurs qui s'estiment habiles pour avoir entrepris de glorifier des décombres jadis si vaillamment balayés, les décombres de la vieille société religieuse, de la vieille société civile! De quel mépris n'eussent-ils point accablé une science rétrograde dont les plus fameuses découvertes sont des injures maladroites contre les meilleurs enseignemens qu'ils nous aient légués, contre la tolérance des cultes, contre la fusion des classes, contre l'union de la France morale et de la France territoriale! Comme ils eussent durement traité ces médiocres savans qui semblent aujourd'hui sortir de partout, tant ils sont bien accueillis, et qu'on dirait inviolables, tant ils se fient à la faveur des circonstances pour échapper à la critique; politiques en sous-ordre, dont la tâche est de nous montrer l'antiquité tout en beau pour nous ôter peut-être le goût de l'avenir! Puis, sans doute avec cette sérénité qui marquait la vigueur de leurs ames, ces nobles vieillards auraient détourné la tête et passé leur chemin, jugeant bien que ce vaste édifice qu'ils avaient fondé n'allait point crouler pour si peu.

Je n'imagine pas, en effet, que les travaux de la constituante doivent demain disparaître; je me tiens très assuré qu'on ne nous rendra ni des corporations ni des castes, et je n'ai pas la moindre peur de la corvée ni de la dîme. Écoutez cependant nos nouveaux docteurs, poètes ou romanciers, érudits ou publicistes : ils sont en admiration continuelle devant les merveilles d'autrefois; nos pères ont tout démoli, parce qu'ils étaient des esprits forts à cervelle légère, des marquis étourdis amoureux de popularité, des robins intrigans et frondeurs; on n'y peut mais à présent, et c'est grand dommage; du moins faut-il rendre justice au passé, s'il n'y a point d'espoir qu'on le recommence. Sur quoi l'on entame les plus étranges panégyriques; là où les contemporains n'avaient senti qu'abus et misères, on aperçoit les mérites les plus signalés : cette souveraine puissance de la Rome catholique, trop tôt gâtée par d'hu-

maines ambitions, c'était la mère de toutes les libertés; ce gouvernement féodal construit pièce à pièce, né du hasard ou de la force, utile en son temps, détestable après, c'est le chef-d'œuvre de l'esprit humain; ce monde brutal, où l'homme d'épée s'arrogeait tous les droits qu'il pouvait et ne remplissait de devoirs que ceux qu'il voulait bien remplir, c'est un monde de grace et d'amour; ce pays hérissé de prétentions égoïstes, traversé par mille barrières, coupé dans tous les sens par les âpres rancunes de province, de ville et de clocher, c'était une patrie plus vivante et plus chérie que la nôtre. Le cœur parlait alors! il unissait tout; la divine puissance des instincts primitifs rapprochait seule les membres de cette association fraternelle; il n'était besoin ni de discussion ni d'écriture; il y avait de loyaux suzerains, des vassaux dévoués, et les avocats ne régentaient personne; l'art y gagnait en même temps que la morale.

On se rappelle peut-être cette réaction moitié sentimentale et moitié littéraire qui, sur la fin de l'empire et à certain moment de la restauration, remit en si grand honneur les beautés de la chevalerie. La fantaisie du temps s'arrangeait des Amadis, et, pour habiller ces paladins peu historiques, elle empruntait sans scrupule, soit aux braves de la jeune garde, soit aux voltigeurs de l'armée de Condé. On s'était fabriqué tout un moyen-âge à sa guise, où l'héroïsme et la politesse régnaient comme un éternel printemps. On y trouvait bien çà et là quelque traître de mélodrame à l'instar du fameux Ganelon de Mayence; mais il était de rigueur que les héros ressemblassent au Gonzalve de M. de Florian, et les châtelaines, les pastourelles, quelquefois opprimées, toujours vertueuses, traversaient à propos cette époque guerrière comme de blanches et bienfaisantes apparitions. *Le Génie du Christianisme* avait exalté les ames, et la mode, qui gâte les plus vrais succès, s'était jetée sur les splendeurs du culte catholique pour y chercher des émotions et des décorations d'opéra. On était ainsi arrivé à prendre tout ce vieux monde par le côté déclamatoire, à substituer dans les descriptions l'idéal au vrai, à supprimer le réel ou à le traduire en périphrases, comme Delille quand il versifiait; l'historien était tenu de s'accompagner sur la lyre, et la lyre était toujours accordée sur le mode pompeux. Feuilletez seulement *la Gaule poétique* et *Tristan le Voyageur,* ces œuvres trop aimables de cet homme d'esprit mignard et de passions violentes qui s'appelait M. de Marchangy : vous y apprendrez la Gaule barbare et féodale, à peu près comme on pourrait se figurer l'antiquité classique d'après le style grec du directoire, et l'Orient d'après le style égyptien du consulat.

Voilà certes une science qui nous semble bien pitoyable du haut de cette érudition que nous avons aujourd'hui entassée; mieux valaient pourtant ces innocens travers que nos travers d'aujourd'hui. Il y avait

dans toutes ces inventions romanesques un dernier souffle de gloire; c'était le finale adouci d'un grand air de bravoure, et, quoiqu'il se mêlât à cette exaltation beaucoup de fausses langueurs, on y voyait aussi la trace d'illusions généreuses; n'en cherchez point de pareilles sous ces lourds systèmes dont notre petite réaction nobiliaire et dévote s'est chargée de bâtir la fortune. Le bon vieux temps a maintenant des adorateurs moins naïfs sans qu'ils soient moins ennuyeux, plus affectés sans plus de savoir, plus dangereux en somme malgré l'impuissance pratique de leurs théories. Ceux-là pour sûr ne pincent point de la lyre; ils pâlissent, croyez-les, sur les chartes et les manuscrits; ils s'abîment dans les in-folio, et, ne lisant jamais les auteurs de seconde main, ils font toutes leurs découvertes aux sources mêmes, aux pures sources de la science. Ils affichent le plus souverain mépris pour la légèreté des études nationales; parlez-leur des maîtres d'outre-Rhin! Que ne connaissez-vous l'allemand comme ils le connaissent? C'est avec les doctrines allemandes qu'il faut fouiller l'histoire de France pour la bien comprendre; nous n'entendons rien au passé de notre pays, parce que nous avons l'entêtement de vouloir toujours y regarder avec les yeux de chez nous. Ah! si nous jugions avec les affections germaniques, les belles choses qui nous apparaîtraient dans ce livre jusqu'à présent fermé! nous réussirions enfin à regretter tout ce que nous avons perdu en laissant tomber sous les coups du despotisme monarchique cette forte organisation du clan, de la tribu et du fief; nous goûterions par une jouissance rétrospective les bonheurs intimes de la famille féodale; nous serions presque tentés d'invoquer encore la protection des fiers châteaux, dont il ne reste malheureusement que les ruines, pour nous dérober à ces modernes oppresseurs, que l'on nomme du nom prosaïque de percepteurs, de substituts et de sous-préfets! Les chers seigneurs d'autrefois allaient bien, il est vrai, par hasard battre ou détrousser les pauvres gens, et, comme dit la vieille chanson de Hans Sachs, « pendant qu'ils se promenaient sur la route, leur cheval mordait par distraction la poche des marchands. » — Bagatelle après tout! ils tenaient si galamment à distance et le roi et les commis du roi.

Sommes-nous au bout? Non point en vérité. Ces feudistes de singulière espèce qu'une vogue de circonstance nous amène au pinacle, ce ne sont pas seulement des savans très profonds et surtout très raisonnables : ils *pensent bien*, comme on dit aujourd'hui de quiconque enseigne qu'il faut peu penser; il leur vient à tout propos les idées les plus convenables sur l'infirmité de l'esprit humain. Possédant à fond la géologie, l'ethnographie et la linguistique, ils s'en servent avec une adresse particulière pour embellir leurs plus ordinaires travaux de cette couleur d'orthodoxie devenue maintenant d'une si grande

distinction; ils sont maîtres passés en cette facile théologie, dont le vagabondage ne couvre pas toujours le vide. Ils auraient bien du malheur, si, dans la moindre notice, dans la dissertation la plus spéciale, ils ne trouvaient à parler de l'œuvre des sept jours, de l'unique Adam et de la langue révélée : c'est le frontispice obligé de leurs livres, c'est la croix de par Dieu en tête de leur alphabet. Entre gens qui se soutiennent, il est bon de se reconnaître, et il n'est pas mauvais, quand la science se met en campagne, que la science ait, comme la guerre, des mots de passe et des signes de ralliement. Il n'y a point à s'y tromper, et, pour qui aurait l'entendement un peu rebelle, on a simplifié davantage encore : il ne s'agit dans votre ouvrage ni du XIe siècle ni du XVIe; mais vous avez rencontré quelque bonne occasion de dire *saint* Grégoire VII, et vous avez prouvé la vocation catholique de la France par les mérites à jamais nationaux de la *très sainte* ligue: frappez là, vous êtes des nôtres.

On peut, jusqu'à certain point, analyser ainsi les traits principaux de ces curieuses figures qui commencent à s'élever de toutes parts dans le monde des doctes; je renonce à rendre l'ensemble de si précieuses physionomies, — ce mélange de suffisance béate et d'orgueil doucereux qui se trahit par mille endroits presque insaisissables, — ce sourire humble et superbe qui annonce à première vue qu'on est de bonne compagnie, qu'on a de la vertu, du talent, et qu'on aura de la gloire, — ce parfum de pédantisme qui sent tout à la fois le salon et le cloître, pédantisme bien autrement cruel que celui des Trissotin et des Vadius. Un Vadius connaît admirablement le grec, un autre sait par cœur tout le *Corpus juris;* cet autre encore a la mémoire peuplée de noms propres et de dates : pédans, soit, insupportables pédans dont les doigts sont tachés d'encre. Mais voir des gens se gourmer, se guinder sur eux-mêmes parce qu'ils s'attribuent de leur chef beaucoup mieux assurément que cette science matérielle des faits, la science infuse des principes; voir ces gens-là, drapés dans leurs théories, décider des questions les plus ardues avec cette fatuité tranchante d'un puriste qui juge un point de grammaire, n'est-ce pas de quoi blesser les plus patiens? Ils découvrent généralement ce que n'ignorait personne : qu'importe? ils ont une façon d'envisager les choses qui les leur approprie, et quand, l'œil à moitié fermé, les lèvres pincées, la voix caressante, ils entrouvrent leur petit trésor inédit, murmurent modestement : « Ce n'est pas ici simple affaire d'érudition, c'est tout un système en jeu, le grand système que vous savez! » soyez sûr, vous qui les écoutez, qu'on va vous révéler ou même vous résoudre quelque grave problème dont vous n'étiez point en quête; demandez-vous seulement à la fin ce que ces trop sublimes historiens, ces trop grandioses philosophes vous ont ap-

pris de positif et d'exact; dressez le bilan de leurs fausses richesses : beaucoup de phrases creuses et pas mal d'injures.

Que tout cela doive un jour tomber sous le ridicule, je le crois certes bien; mais qu'à force de ridicule, tout cela soit dès à présent inoffensif, je le nie très haut. Cette école prétentieuse de petits politiques à larges vues contribue tant qu'elle peut à plier l'esprit public de travers, et favorise naturellement toutes les velléités de réaction, en atténuant le respect des institutions existantes. C'est là pour elle un double triomphe dont elle se glorifie.

Et d'abord, en effet, quelle merveilleuse confusion! Quand la restauration célébrait le gothique, elle y allait de bonne foi et tout d'une pièce; elle avait son drapeau blanc à la main et l'on savait ce que parler voulait dire. Elle ne se piquait pas de mieux entendre la liberté que les libéraux; le beau nom de libéral ne comportait pas alors tant de sens divers qu'aujourd'hui, et nul ne le prenait qui ne fût ami sûr de son pays et de son siècle : ce vieux libéralisme est depuis long-temps hors de mode, et c'est de bon goût d'en rire, tant il était vulgaire. Admirons plutôt celui qu'on nous prêche! Célébrer pieusement l'heureux âge où des provinces privilégiées ne payaient d'impôt qu'à leur corps défendant; canoniser ces fiers gentilshommes qui conspiraient au besoin avec l'étranger contre le roi de France; dénoncer, dans l'amertume de son ame, les plaies dévorantes de l'époque, le communisme et le paupérisme, pour regretter à son aise la charité des couvens et les biens du clergé; invoquer d'un air sombre le dogme républicain de la souveraineté du peuple, la loi suprême du salut public, pour justifier les exécutions de la Saint-Barthélemy et la rigueur des auto-da-fé, voilà ce qui s'appelle du libéralisme intelligent et impartial! Il n'y a plus hors de là que des voltairiens, et celui qui ne sait à propos donner une main à Robespierre et l'autre à de Maistre, celui-là n'a qu'un esprit bien étroit. Oui, certainement, aujourd'hui que la conscience publique vacille, pour ainsi dire, et ne s'attache à quoi que ce soit d'assez solide pour la rassurer, oui, c'est un trouble de plus que ce mélange adultère de choses antiques et de mots nouveaux.

Autre mal encore. Dans cette ère de transition politique et sociale où nous sommes maintenant comme arrêtés, il en est qui, ne voulant plus avancer et ne pouvant pas reculer autant qu'ils le voudraient, se sont pris d'un beau dégoût pour toute notre machine : à leur sens, notre démocratie monarchique n'aurait plus en elle la foi qui fait vivre, elle s'en vanterait même à huis-clos, et ses représentans les plus officiels seraient souvent les plus découragés. Ce désespoir sied bien, quelquefois il rapporte; on craint surtout le zèle aujourd'hui, et l'on n'aime pas qu'il s'en glisse trop nulle part, fût-ce au service des institutions.

Ce n'est donc point gâter ses affaires que de croire médiocrement à la vertu du régime qui vous emploie. La mode a gagné peu à peu jusque dans le public, et certain scepticisme attristé, au sujet des matières politiques, est de mise à présent dans les meilleurs lieux. J'avoue que le pays et la constitution ne me semblent pas encore en danger, parce qu'il plaît aux habiles de douter de la constitution et du pays; je ne voudrais pas cependant qu'on les aidât si perfidement à rabaisser les lois que nous tenons de nos pères, en exaltant à faux celles que nos pères ont déchirées. Nous avons un commencement d'aristocratie bâtarde qui a déjà commandé ses généalogies chez les d'Hozier, tout à point ressuscités d'hier; nous avons des fidèles plus royalistes que le roi, des administrateurs qui portent en gémissant les conséquences de la révolution qui les a placés; nous avons de beaux esprits à la recherche des forces gouvernementales et de belles dames bourgeoises qui jouent au grand siècle. Tout ce monde-là s'enthousiasme quand on lui retrace de si flatteuses images des gloires effacées qu'il aimerait bien continuer, n'était le mauvais esprit du jour, un esprit d'indépendance et d'orgueil que l'on ne peut déshabituer de ses chimères d'égalité. Certes, on ne pousserait pas le goût des manières féodales jusqu'à s'insurger contre la cour; mais on tiendrait assez à réprimer un peu le populaire en l'édifiant davantage sur la hiérarchie éternelle des classes. Aussi faut-il voir comme on accueille cette mauvaise science infatuée de réhabilitations impossibles : elle est par excellence morale et profonde, elle console, elle guérit des misères du présent. Il semble, en vérité, qu'elle procure des ancêtres à ses panégyristes.

En attendant, elle fait fortune, elle envahit tout, elle multiplie ses recrues, et les adeptes lui viennent à coup sûr, parce que, visant à la quantité, elle les dispense de la qualité; les grands noms lui manquent, mais, en revanche, elle insulte presque tous ceux de notre temps; elle fabrique des réputations de cénacle, et travaille, avec la patience des coteries, à les imposer au dehors. Jusqu'ici du moins la vraie science avait repoussé cet opiniâtre assaut qu'on lui livrait : elle n'avait rien voulu connaître de cette originalité mensongère, de ces inventions creuses, de ces chefs-d'œuvre indigestes qu'on daignait lui apporter comme des merveilles sans prix; à tous ces mérites dûment cuirassés d'arrogance, la vraie science, discrète et sévère, avait toujours répondu : *Nescio vos*. C'est elle maintenant qui les couronne, et voilà comment il est bien force de parler un peu du livre de M. de Courson.

Je le dis tout de suite, la meilleure excuse, la seule recommandation de ces étranges volumes, c'est la sincérité très probable des bizarreries de l'auteur. Avec moins de bonne foi, M. de Courson eût mis plus de tact dans ses procédés et surtout plus d'esprit dans ses paradoxes. Pour

compromettre si fort une si mauvaise cause, il faut être bien convaïncu; un avocat moins honnête aurait eu plus de talent : il eût sauté les endroits périlleux; M. de Courson est tout fier d'y tomber. Après cette réserve que je fais de grand cœur au bénéfice de la personne, je dois pourtant confesser que la destinée du livre me paraît des plus singulières. Soumise en 1840 aux suffrages de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, concourant déjà pour le prix Gobert, la première édition ne réussit pas; elle se nommait : *Essai sur l'histoire, la langue et les institutions de la Bretagne armoricaine.* L'auteur la refit en 1843, et l'intitula : *Histoire des origines et des institutions des peuples de la Gaule armoricaine et de la Bretagne insulaire, depuis les temps les plus reculés jusqu'au cinquième siècle.* Le titre, à vrai dire, s'était plus allongé que l'ouvrage, et cette seconde édition, revue et augmentée, présentée au même concours que la première, n'eut pas une meilleure chance. La troisième devait être plus heureuse, et l'Académie a sans doute voulu récompenser M. de Courson de la ténacité toute bretonne avec laquelle il en appelait une fois encore à ses juges mieux informés; c'était un beau trait de caractère, sinon d'érudition. Le livre avait d'ailleurs subi les changemens essentiels que voici. Il porte maintenant ce titre un peu compliqué : *Histoire des peuples bretons dans la Gaule et dans les Iles Britanniques, langues, coutumes, mœurs et institutions.* Il contient d'abord textuellement et littéralement l'ouvrage entier de 1843, puis certaines additions qui ont fait, selon toute apparence, l'unique différence de mérite entre le candidat battu de 1843 et le lauréat victorieux de 1846, à savoir : un chapitre d'insinuations fort désobligeantes pour M. Augustin Thierry, un chapitre de critiques des plus acerbes contre M. Michelet, un chapitre d'attaques presque personnelles contre M. de Rémusat en particulier, et en général contre tous ses collègues de la section de philosophie. Vient en sus, car je me reprocherais de rien oublier, vient un *épilogue* dans lequel M. de Courson montre à nu l'ingratitude naturelle des rois de France, et prouve suffisamment la sottise impuissante de Mirabeau et consorts. Le tout se termine par un cri d'alarme qui a remué, j'imagine, les bruyères de la Vendée : M. de Courson appelle les chouans à la rescousse contre M. Thiers et « les unitaires de l'école impérialiste. » Il paraîtrait que c'était là ce qui, jusqu'à présent, manquait à son travail : l'Académie, le jugeant enfin complet, l'a cette fois couronné. Il est vrai qu'elle n'a pas dit pourquoi.

Je respecte trop la docte compagnie pour chercher à pénétrer les mystères de son intérieur, et je m'incline devant son choix; j'avoue que c'est sans comprendre. M. le baron Gobert eut, en méditant ses dernières volontés, l'imprudence de rêver à lui seul que chacune des années qui suivraient son testament produirait un ouvrage « savant et profond » entre tous sur l'histoire de France. Plus je lis et je relis les vo-

lumes de M. de Courson, plus je me persuade que ce n'était pas là l'idéal auquel le trop généreux testateur avait réservé son riche laurier. Ou bien l'année littéraire aurait-elle été si stérile, qu'à défaut d'un mérite plus scientifique l'Académie, régulièrement obligée de couronner toujours, eût changé le prix Gobert en prix Monthyon et récompensé l'ouvrage le plus utile aux mœurs politiques? Il ne resterait alors qu'à s'étonner un peu de ses préférences en matière d'opinions.

Quoi qu'il en soit et pour examiner tout le livre avec plus de détail, il porte dans sa troisième forme des marques si étranges d'une confection hâtive, qu'on dirait un de ces produits accélérés que commande quelquefois la librairie industrielle. Ainsi, la table du premier volume annonce une *préface* de vingt-quatre pages, sous ce titre qui promettait un intérêt sérieux : *Lettre à M. Vitet. Critique des sources.* Au lieu de la *préface*, je ne trouve qu'un *avant-propos* de onze pages, où il n'est guère question que de la personne et du caractère de l'auteur, « de la hardiesse de ses critiques, de la sévérité de ses jugemens; » il respecte la vérité « plus encore que les puissances, » et croit devoir la dire à tous, « comme faisaient ses pères au XIIe siècle, suivant le témoignage de Girald le Cambrien. » Nous voilà prévenus, et nous n'avons qu'à nous bien tenir : franchement, j'aurais mieux aimé la *Lettre à M. Vitet.*

Un autre exemple de cette précipitation fâcheuse qui gâterait même un plus solide travail. M. de Courson nous renvoie à tout moment au bout du volume pour y chercher des pièces justificatives. « Voyez à l'appendice de curieux documens sur ce sujet. T. II, pag. 80, 94, 293, 344, etc. » Je vais à l'appendice, et l'on me dit là qu'on a été forcé de supprimer une partie des pièces, « en raison de la grosseur du volume, » quoique ce volume écourté soit déjà pourtant moins gros que l'autre; la pièce que je voulais était probablement du nombre des retranchées; celles qui restent me dédommageront-elles? C'est d'abord un tableau comparé des *Divisions administratives de la Gaule sous les Romains et après la chute de l'empire.* Ce tableau a vraiment fort bonne apparence et suppose « de minutieuses recherches, » suivant l'expression de l'auteur; mais l'auteur ici n'est pas M. de Courson, c'est M. Lehuërou que M. de Courson a textuellement copié, sans penser le moins du monde qu'il eût été peut-être honnête de le dire. Il n'a mis du sien que dans le titre; encore est-ce fort mal à propos. Le savant et modeste professeur qui donnait son travail pour un simple essai sur la topographie administrative au temps de la première race, et voulait le continuer jusqu'à la fin de la seconde, s'était naturellement servi de Grégoire de Tours, de Frédegaire, des capitulaires de Charlemagne et de Louis-le-Pieux; il avait intitulé très justement le tout : *Divisions de la Gaule sous les Romains et les Mérovingiens.* M. de Courson efface et substitue : *Divisions de la Gaule après la chute de l'em-*

pire, c'est-à-dire vers la fin du ve siècle, ce qui ne l'empêche pas de citer bravement à l'appui les autorités citées par M. Lehuërou, des autorités qui datent du vi^e siècle au ixe. Il est vrai qu'il a par ce moyen-là dissimulé ce traître mot de *Mérovingiens*, qui eût peut-être trop averti le lecteur de consulter l'historien des *Institutions mérovingiennes* (1).

M. de Courson ne s'est pas d'ailleurs imposé beaucoup plus de peine tout le long de ses appendices; heureusement il n'a pas pris partout les mêmes détours. Les appendices d'un livre d'érudition sont d'ordinaire un vrai butin de choses rares et curieuses; les raretés de M. de Courson ne lui ont pas coûté cher : c'est un extrait de l'*Histoire des institutions judiciaires anglo-normandes*, par Philipps, chapitre important pour la Bretagne, dit l'auteur, parce qu'il se rattache à la Normandie; c'est un immense morceau de Salvien dont le *de Gubernatione Dei* est entre les mains de tout le monde; c'est la reproduction *in extenso* de la lettre de M. Dupin à M. Étienne sur la communauté des Jault, lettre fort intéressante, mais au moins aussi connue, puisque la presse l'a vingt fois donnée; c'est le texte anglais des lois d'Hoel, emprunté tellement quellement dans l'édition de M. Aneurim Owen, découpé, mutilé suivant l'ordre arbitraire qu'il a plu à M. de Courson d'adopter, coté par paragraphes qui font suite, on ne sait pourquoi, aux paragraphes du cartulaire de Redon; c'est enfin ce cartulaire même, et là quel fonds précieux mal employé! Comme on voit bien que l'auteur est aux expédiens pour composer son livre, et coud les morceaux l'un après l'autre sans avoir envisagé l'ensemble! « Les actes qu'on va lire, nous dit-il en tête de ces extraits, se référant aux matières traitées dans mes deux volumes, je n'ai pas voulu les scinder, » et nonobstant, ayant sans doute changé d'avis d'un volume à l'autre, il continue et ressoude à l'appendice du tome II cette publication qui devait être complète dans le tome Ier. Mais où et comment « ces actes se réfèrent aux matières, » à quel endroit et sur quel point il les faut étudier, cela n'est dit nulle part d'une façon un peu profitable; on y est renvoyé par hasard, et l'on ne s'y retrouve guère; ce ne sont que des matériaux bruts, et j'espère que M. de Courson, qui en sollicite si ardemment l'impression auprès du comité des chartes, s'est réservé de les mettre alors en meilleure lumière. Je demande grace pour de si sèches observations; mais, après tout, il s'agit ici des titres scientifiques d'un lauréat de l'Académie des Inscriptions, et, quoique celui-ci ait en

(1) Je dois dire que M. de Courson veut beaucoup de bien au livre de M. Lehuërou; il en fait d'autant plus de cas qu'il imagine l'avoir inspiré, et semble toujours lui reprendre ce qu'il lui aurait prêté; il oublie seulement de citer quand il prend mot pour mot. Comparez les pages 125-126 du deuxième volume de M. de Courson, et les pages 443-447 du deuxième volume de M. Lehuërou.

abondance orné son sujet de fleurs plus ou moins étrangères, il faut bien qu'il y reste encore un peu d'aridité.

Je laisse maintenant les accessoires pour aborder le principal. Si je pénètre au sein même de cet ouvrage tant de fois ressassé sans avoir été corrigé jamais, quel labyrinthe, hélas! quels perpétuels *recommencemens,* ainsi que disait Mme de Sévigné en parlant de choses plus amusantes! On prend et reprend les mêmes questions dans dix chapitres. On revient sans cesse sur ses pas, on se heurte toujours à l'improviste contre des groupes entiers d'événemens ou d'idées qui ne sont point à leur place. J'ouvre le livre : à l'entrée du premier volume de l'édition de 1846, je rencontre, comme dans l'unique volume de 1843, des méditations plus ou moins fondées sur les origines et les langues bretonnes, sur les institutions bretonnes et gauloises, sur l'état des personnes, la clientelle, le vasselage, le colonat, les priviléges de la noblesse, la nature de l'autorité royale et des assemblées politiques, plus un résumé général de l'histoire de la Gaule et de la Bretagne sous les Romains. On traverse tout cela pour arriver à la *Physionomie du sol,* qui, en bonne conscience, aurait dû passer la première. En revanche, le lecteur est ensuite lancé d'un coup jusqu'à la fin des Mérovingiens, et là M. de Courson, se rappelant par hasard qu'en 1843 il n'avait rien dit de l'établissement du christianisme, vous prie solennellement de rétrograder jusqu'à la chute de l'empire et d'assister aux plus antiques prédications des apôtres de l'Occident. Il faut donc maintenant quitter les dernières années du VIIIe siècle pour retourner aux temps de Pélage, de saint Patrice et du moine Augustin; nous y gagnons une longue dissertation sur le pélagianisme, une pompeuse apologie du siége de Rome : c'est un peu tardif, un peu discursif; mais, en tout, mieux vaut tard que jamais, et n'était-il pas juste de dire enfin leur fait à M. Michelet et à M. Thierry, toujours suivant la mode bretonne, « d'après le témoignage de Girald le Cambrien? » Nous voici d'ailleurs remis en route, et nous allons presque cette fois jusqu'au XIe siècle. Voilà, par malheur, une autre pierre d'achoppement. En 1843, M. de Courson ne connaissait encore des lois galloises du roi Hoel-da que la traduction latine de Wotton, « qui l'avait rebuté. » Un ami trop bienveillant a eu la fatale « courtoisie » de lui communiquer la traduction anglaise publiée en 1841 par M. Aneurim Owen; il en a prodigieusement abusé. « Avant de dérouler nos annales depuis le XIe siècle jusqu'à la fin du XVe, dit-il en terminant le premier volume, je crois devoir m'arrêter ici à des recherches et à des considérations d'un autre ordre, et qui, si elles ne sont pas *historiques* dans le sens convenu et vulgaire de ce mot, le sont incontestablement dans un sens plus large et plus relevé. » C'est là ce qui s'appelle crier gare. Il n'en est pas moins vrai que, s'il y a quelque amateur opiniâtre de ces considérations trop larges pour être histori-

ques, M. de Courson l'oblige à laisser là les fastes interrompus des Carlovingiens et à venir derechef avec lui « prendre son point de départ à la chute de l'empire romain. » Que dis-je? ce n'est point encore assez remonter. « Prenons les choses de haut, s'écrie-t-il soudain, appelons César à notre aide, » et nous retombons de plus belle, au début du second volume, dans ces institutions bretonnes qui avaient déjà inauguré le premier, et nous nous perdons de plus en plus dans les complications sans fin de la clientelle et du vasselage; sur nouveaux frais nous nous remettons en quête de ce berceau féodal où M. de Courson veut absolument coucher l'enfance de l'humanité.

Il se rencontre ainsi dans un ouvrage, qui était pourtant susceptible de quelque unité, un principal sujet successivement traité de deux manières : cela se voit quelquefois dans l'œuvre des grands peintres, mais beaucoup plus rarement dans les mémoires académiques. La seconde manière de M. de Courson, dans cette grave question des institutions primitives, a du moins l'avantage de la simplicité; il analyse purement ce précieux volume de M. Owen, il en copie des chapitres entiers, nous avertissant d'ailleurs, avec une incroyable naïveté, que c'est là le résultat d'investigations « longues et persévérantes. » Je suis juste cependant, et, pour qui peut lire le gallois dans l'original, il doit être fort agréable de retrouver le texte même d'Hoel en bas des pages, quelquefois même intercalé sans trop de disparate dans le propre style de l'auteur français; il y a là certainement la matière d'un parallèle instructif entre les dialectes bas-bretons (1). Tout finit pourtant, même un commentaire. M. de Courson, arrivé au bout du sien, juge alors à propos de coudre à cette dissertation spéciale qu'il termine une autre dissertation encore plus à part sur les origines de la noblesse et de la féodalité en général. Est-ce enfin assez de digressions? Chose singulière! à peine sommes-nous réellement rentrés dans l'histoire de Bretagne, que nous voilà, comme devant, rejetés d'un bond à l'établissement même du christianisme, et qu'à propos des croisades, on nous édifie longuement sur la légitimité, l'utilité, la nécessité du pouvoir temporel des papes; il y en a là pour un chapitre. Par bonheur, nous ne sommes cette fois ramenés qu'à Constantin; mais, par compensation, nous quittons les papes eux-mêmes pour la biographie de Robert d'Arbrissel, et celle-ci pour une étude critique et pittoresque d'Abélard, l'Abélard de M. de Rémusat, s'entend. Puis, M. de Rémusat une fois passé par les verges, M. de Courson se souvient qu'il n'a point achevé selon son gré le tableau de la féodalité, et, sous air d'appliquer

(1) Voici un simple specimen de ce style peu attrayant : « La loi assurait seulement un *tyddyn* avec douze *erws* de terre à chaque *uchelwer* et huit *erws* à chaque *bonhedig cynwhynol* (*ingenuus*), etc., etc. » (II, 28.) Il y a des pages entières de cette rude lecture, et quelquefois M. de Courson oublie de traduire.

plus particulièrement la chose à l'Armorique, il nous retrace pour la troisième ou quatrième fois les mérites humanitaires de la clientelle et du vasselage. C'est alors seulement, c'est après toutes ces campagnes en terre étrangère, qu'il se décide à conduire d'un grand train les annales mêmes de Bretagne depuis les croisades jusqu'à la révolution de 89; deux chapitres et un épilogue font toute l'affaire, cent cinquante pages environ (l'ouvrage en a près de neuf cents). Tout cela, mis ensemble, s'intitule donc : *Histoire des peuples bretons dans la Gaule et dans les Iles Britanniques, langues, coutumes, mœurs et institutions*; c'est tout cela que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a proclamé le travail « le plus savant et le plus profond » de l'année courante : quelle année!

Si fidèle que soit mon compte-rendu, l'on a peut-être eu quelque peine à suivre la pensée de l'auteur sur cette route brisée qu'il parcourt. Combien n'en aurait-on pas à le voir se chercher lui-même au milieu de ce dédale, perdre à tout moment le fil qu'il casse et renoue vingt fois sans le ressaisir jamais à propos! Il va, il vient, il avance, il recule, il se hâte, il s'essouffle; il s'embrouille à vouloir démêler tous les morceaux de son idée sous les trois éditions qu'elle a successivement engendrées (1). On dirait qu'entraîné malgré lui d'écarts en écarts, M. de Courson désespère toujours d'arriver : « Mais poursuivons... mais continuons..., s'écrie-t-il après chacun de ses hors-d'œuvre; revenons à notre sujet... il en est temps... le temps nous presse... l'espace va nous manquer... » Était-ce donc le libraire qui, son contrat à la main, fixait à la fois un format et un délai, jaloux d'introduire au plus vite une autre *Bretagne* dans cette récente galerie des *physiologies illustrées* de nos provinces? ou bien était-ce l'Académie qui attendait le livre à la porte de l'auteur et s'impatientait de ne point l'avoir encore couronné?

Qui sait cependant? ces mauvais procédés de fabrication ont peut-être donné des résultats imprévus; cette fougue vagabonde, très rare chez les érudits, qui sont gens méthodiques, a peut-être enrichi la science en la promenant ainsi à travers champs; il y a des torrens qui roulent de l'or. Je ne me rebuterai pas, je m'attaque sérieusement au fond même, à la substance du livre de M. de Courson. J'y vois tout de suite bien des lacunes et bien du luxe hors de place; il a oublié des choses qu'il aurait dû mettre, il en a mis qu'il aurait dû rejeter, et

(1) L'opinion de M. de Courson sur la nature et les rapports de ces éditions successives est d'ailleurs très changeante. D'après son avant-propos, il paraîtrait que les premières étaient « des fragmens détachés du grand ouvrage » qu'il publie. Dans une note du second volume, on voit au contraire que l'ouvrage de 1843 a été « refondu » dans l'ouvrage de 1845. Auquel entendre? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on ne serait pas fâché de laisser croire que les trois éditions sont trois livres différens; l'auteur sait bien qu'elles n'en font qu'un : que ne l'ont-elles fait meilleur!

son sujet, amoindri par des vides énormes, chargé de superfétations qui ne comblent pas ces vides, semble encore s'effacer davantage pour se prêter mieux à la propagande d'une théorie favorite. L'*Histoire des peuples bretons* n'est en somme qu'une occasion d'apologie au bénéfice du système féodal; c'est un motif plus sentimental que scientifique, sur lequel l'auteur brode, en variations assez monotones, tous ses regrets et tous ses vœux; des *peuples bretons* eux-mêmes il n'en est question que par hasard, et le hasard les sert mal.

Que penser, en effet, d'une *Histoire des peuples bretons dans la Gaule et dans les Iles Britanniques* où il n'est point parlé des Celtes d'Écosse et des Celtes d'Irlande? Trop exclusivement charmé d'avoir enfin découvert en 1846 la nouvelle édition des *Lois galloises* de 1841, M. de Courson s'imagine avoir épuisé les travaux de nos voisins sur leurs origines; il ne songe plus au titre de son ouvrage, et le pays de Galles lui représente toute la Grande-Bretagne. Il a sans doute consulté avec quelque fruit le premier volume de l'histoire des Anglo-Saxons de Sharon Turner; mais rien ne l'empêchait de connaître l'histoire très connue de Heron, qui lui eût toujours appris quelque chose sur les *Highlanders*, dont il n'a pas même prononcé le nom, et je me permets de lui recommander en outre, pour l'ornement d'une quatrième édition, quelques extraits de Pinkerton. M. de Courson s'est empressé, nous dit-il, de préparer une traduction de Philipps aussitôt qu'on lui a signalé l'existence de l'original. Les recherches de Pinkerton sur l'ancienne Écosse mériteraient bien le même honneur; ce n'est pas l'œuvre d'un celtomane, il s'en faut, mais on y trouverait sur la population des montagnes et la distribution des clans une érudition toute faite qui n'est point à mépriser dans un appendice. Et l'Irlande, où le celtique est encore langue nationale, où, tandis qu'il s'éteint en Écosse, tous les partis ont à tâche, soit de le conserver comme un moyen de résistance, soit de l'étudier comme un moyen de conquête, l'Irlande catholique et malheureuse, M. de Courson n'en dit rien, sinon qu'elle a «le sentiment vrai de la dignité humaine.» Ce pauvre *Paddy*, qui tend si volontiers la main et porte sa misère comme un grand enfant, ne s'est jamais douté qu'il possédât une vertu si sublime. M. de Courson ne se doute pas davantage qu'il existe à Dublin une société d'archéologie irlandaise fondée en 1840 « pour tirer de l'oubli les monumens civils, ecclésiastiques ou littéraires qui peuvent illustrer l'histoire, les coutumes, la topographie de l'ancienne Irlande. » Il est malheureusement toujours en retard sur le mouvement de la science. C'est seulement en 1843 qu'il a entendu parler de Philipps qui date de 1827, et la révélation lui semble si neuve, qu'il croit de sa loyauté de remercier solennellement l'ami dont il la tient. Ici donc M. de Courson n'avait encore rencontré personne qui lui donnât avis de toutes ces richesses dont il se privait sans le savoir. Le

tableau des tribus et des coutumes du Connaught, publié dans le texte original avec notes et traduction par M. O'Donovan, n'eût pourtant pas été déplacé à côté des lois d'Hoel-da de M. Owen. Les annales latines d'Irlande, éditées d'après les manuscrits de Trinity-College par MM. Richard Butler et Aquila Smith, eussent fourni peut-être de précieux supplémens à la vie de saint Patrice, que M. de Courson a tout uniment tirée des Bollandistes. La société de Dublin travaille, il est vrai, dans un esprit un peu égoïste, pour l'agrément personnel de ses propres membres : c'est le fond des mœurs anglaises; mais elle eût regardé comme un devoir de mettre ses travaux au service d'un homme qui relevait en France l'étendard celtique; peut-être même dans sa reconnaissance eût-elle pardonné qu'on barbouillât d'un blason féodal ce cher étendard de la race commune. Ç'a été certainement une grande joie au-delà du canal Saint-George quand on a su qu'une classe de l'Institut avait décerné la première de ses récompenses à un historien des peuples bretons. Quelle déception quand on aura lu l'ouvrage!

Et cependant, quelle thèse plus magnifique! quelle plus grande cause à plaider que cette sombre histoire d'une famille antique entre toutes les familles humaines! Mais il fallait l'embrasser comme on le promettait; il fallait, suivant l'épigraphe même de M. de Courson, recueillir les membres épars de cette mère désolée, *sparsa matris collige membra tuæ;* il fallait suivre avec plus de sens et de sérieux la carrière presque fatale de cette dure population qui s'use et s'efface lentement sur le sol de notre Bretagne comme sur celui de l'Irlande, qui disparaît ou perd déjà toute son originalité dans les *Highlands* et dans les mines de Galles (1). En 1745, il n'y avait guère qu'un montagnard sur cent qui parlât anglais en Écosse; c'est tout l'inverse aujourd'hui. Cruelle destinée de ces derniers restes d'un sang aussi vieux que le granit de la terre natale! Les vrais Gaëls d'Écosse quittent la place pour la faire plus nette aux moutons et au gibier des nobles suzerains de leur pays. Ils émigrent en masse et vont chercher une amère subsistance dans les cantonnemens de l'Amérique du Nord, dans les bois de la Nouvelle-Écosse et du Canada (2). C'est là qu'expire à présent l'une

(1) Voir sur cette disparition dans le pays de Galles les rapports publiés en Angleterre relativement à l'emploi des enfans dans les mines et manufactures. Consulter notamment un résumé général du travail des commissaires : *The Physical and moral condition of the Children and young persons employed in mines and manufactures*, p. 100. Londres, 1843. — M. de Courson eût encore appris là sur son sujet beaucoup plus qu'il ne pense. Il eût aussi trouvé du profit à lire les rapports adressés au conseil d'éducation sur l'état moral des mineurs de Cornouailles et de Galles : *Minutes of the committee of council on education* (voyez les deux volumes de 1839-1840, 1840-1841); mais M. de Courson avait résolu de s'en tenir partout et pour tout aux lois d'Hoel-da.

(2) On peut voir sur cette déplorable émigration les plus affreux détails dans le livre si intéressant du général David Stewart : *History of the Highland regiments.*

des branches de cette race héroïque dont M. de Courson a cru posséder l'histoire entière, et je ne sache pas de plus touchant tableau que cette fin mélancolique d'un grand peuple ainsi consommé par une sourde et silencieuse destruction. « Ils garderont toujours l'amour des vallons et des lacs de leur patrie, » s'écriait récemment un missionnaire d'Amérique dans le synode de l'*église libre* d'Écosse, implorant un surcroît de secours spirituels pour des frères exilés, et il dévoilait les tristesses ignorées de ses ouailles du désert. « Voici vingt-sept ans que j'habite en Canada, lui racontait un pauvre homme, et je n'ai jamais eu de rêve dont la scène ne fût point en Écosse. » Il demandait à une femme si elle avait compris un sermon anglais : « Je le comprends en anglais, répondit-elle, je ne le sens qu'en gaëlique. Je parle l'anglais, je ne rêve qu'en gaëlique. » Ne dirait-on pas ces doux et vagues souvenirs qui flottent parfois devant les yeux éteints des moribonds?

Et pourquoi fuirais-je ici des impressions plus personnelles? Ce génie tout ensemble âpre et puéril de la vieille race notre mère, je le cherche vainement sous les lourdes draperies dont M. de Courson se plaît à l'affubler; une fois pourtant je l'ai senti, le rude génie celtique, et de cette façon profonde dont on sent les choses qui vous saisissent à force d'être vivantes. C'était à Tuam, une misérable bourgade qui sert de métropole au Connaught, la résidence apostolique du docteur John Mac-Hale, mon hôte très cher et très respecté (1). J'assistais à des funérailles. La vieille femme qu'on enterrait était depuis le matin étendue dans sa bière, la bière ouverte, la face hors du linceul; autour d'elle, on mangeait et l'on buvait. Quand vint le soleil couchant, on cloua la dernière planche à grand bruit, et l'on tira le cercueil de la maison. Debout sur le seuil, le fils et la bru de la défunte récitèrent à haute voix l'éloge de ses vertus; puis on se mit en route, les hommes se poussant, se pressant pour approcher chacun à son tour de ceux qui portaient la morte, se disputant à qui aurait sa part du fardeau et lui prêterait son épaule. Derrière suivait le chœur des femmes, les bras au ciel, la voix pleine de sanglots, un vrai chœur d'Euripide, qui criait sur tous les tons l'antique lamentation, le cri presque universel de la douleur humaine : *Woe! woe!* On entra dans un cimetière en friche. Le fossoyeur piocha

(1) M. de Courson a fait tout un chapitre à l'encontre de M. Thierry, de M. Michelet et de M. Ampère, pour prouver, suivant ses expressions, que « l'église irlandaise est la plus romaine de toutes les églises du monde. » Monseigneur Mac-Hale s'étonnerait fort d'un pareil éloge et le repousserait presque comme une injure. C'est un soldat catholique, un ardent ennemi du protestant et de l'Anglais; mais c'est aussi un évêque des anciens jours, pénétré du sentiment de son indépendance, et gardant comme un précieux dépôt les libres traditions du clergé dont il gouverne une si grande partie. Depuis que l'église de France a cessé d'être gallicane, il n'y a pas au monde d'église moins « romaine » que l'église d'Irlande.

le coin de terre où la pauvre famille ensevelissait d'habitude la dépouille des siens. Du trou qu'il creusait sortaient à chaque coup les ossemens humides et les morceaux pourris des anciennes bières. Le trou assez élargi, l'on y mit le nouveau cercueil, et le fils et la bru s'assirent au revers de la fosse, les pieds au fond, celui-ci d'un bout, celle-là de l'autre; ils reprirent ainsi l'oraison funèbre, tantôt psalmodiant, tantôt s'exclamant. L'homme tenait entre ses mains un crâne à peine encore desséché que la houe du fossoyeur avait roulé devant lui; il avait ramassé l'affreuse et chère relique; il la couvrait tout en parlant de baisers et de larmes; il s'interrompait pour la contempler : il était là comme Hamlet conversant avec la tête d'Yorik. Le prêtre dit une courte prière, après quoi les assistans, enfans et vieillards même, se précipitant à l'envi sur les ossemens dispersés autour d'eux, les rejetèrent pêle-mêle, avec des poignées d'herbe et de terre, dans la fosse béante jusqu'à ce qu'elle fût comblée. A travers ce lugubre tumulte passait et repassait un vieil idiot presque entièrement nu; il jouait, sautait, riait et gesticulait. Tous le regardaient et le laissaient faire avec la pitié de la superstition.

Ce deuil sauvage, ces rites bizarres, ces cris, cette violence, cette folie, tout cela remuait l'ame. Il restait là quelque chose des premiers âges, et l'on se sentait invinciblement transporté dans un monde qui n'est plus. Ce n'était ni pour le regretter, ni pour maudire le nôtre; mais il y avait une tristesse infinie dans ce spectacle solitaire, dans ce peuple abandonné. L'homme d'à-présent ne reverra jamais sans une émotion profonde l'homme qu'il fut à son berceau. Les nations modernes auront beau s'affermir dans les voies sévères qu'elles se sont faites, secouer de plus en plus le charme instinctif des mœurs primitives pour n'obéir qu'à leurs volontés et à leur raison, jamais elles ne dépouilleront cette mystérieuse sympathie que leur inspirent les premiers-nés de la terre ou les vaincus de la civilisation : l'on sera toujours bien venu à flatter ces irrémédiables défaites. L'*Histoire de la conquête des Normands* est parmi bien d'autres un illustre exemple de cette faveur populaire qui récompense le culte des ruines. M. de Courson pouvait renouveler sur un plus vaste théâtre l'œuvre dramatique de M. Augustin Thierry. Pourquoi n'a-t-il pas essayé? J'oubliais que M. de Courson ne professe, à l'endroit de M. Thierry, qu'une estime assez mince.

Mettons-nous donc sur le vrai terrain de l'auteur, puisqu'il ne s'est pas mis sur celui qu'il annonçait; demeurons en Armorique, ou pour mieux dire, à propos de l'Armorique, étudions l'unique point auquel M. de Courson a tout sacrifié, l'apothéose des institutions féodales : tout aboutit là, si quelque chose aboutit dans cette œuvre inextricable, qui recommence toujours et ne finit jamais. La légitimité divine de la féodalité, les graces qu'elle a versées sur les peuples, l'honneur qu'elle a fait à

la nature humaine, les racines profondes qu'elle a dans le cœur même de l'homme et dans le sein de la famille, c'est là ce que M. de Courson a découvert, c'est son bien, sa chose, et, pour établir sa propriété, rien ne lui coûte. S'il n'a pas publié avant tel ou tel, il a pris date avant tout le monde comme un vaudevilliste qui retient une idée; il est sans cesse préoccupé de se citer lui-même; il a directement inspiré tout ce qu'il y a de bon parmi les contemporains (1). Quant aux anciens, il marche à coup sûr leur égal. M. le comte de Boulainvilliers avait, il est vrai, au lendemain de la mort de Louis XIV, publié quelque part une *Histoire de l'ancien gouvernement de France;* mais qui est-ce qui a lu Boulainvilliers? Montesquieu n'était pas non plus très défavorable aux grands seigneurs; il avait du génie, mais quelquefois bien de la légèreté. M. de Montlosier était certainement un fier et fougueux gentilhomme, mais il y a sur lui beaucoup à dire : il n'aimait pas les jésuites. M. de Courson aspire à continuer l'œuvre de ces nobles devanciers en évitant leurs faiblesses et en ouvrant davantage l'horizon de la science; il a surtout besoin de s'attaquer à « cette conspiration qui lutte en France contre la vérité pour légitimer, que dis-je? pour *magnifier* tout ce qui s'est passé dans ce pays depuis trois siècles. » — « L'un des plus grands jurisconsultes d'Allemagne lui mandait l'an dernier : Eh bien! n'y a-t-il pas assez long-temps que les institutions antiques de votre pays gisent dans la poussière, et vos légistes et vos publicistes ne se décideront-ils pas à déposer la plume du journaliste pour prendre enfin celle du critique et de l'homme d'état? » Qu'ils se décident ou non désormais, la besogne est faite et parfaite; M. de Courson les a distancés; la France possède enfin son critique homme d'état, et « le grand jurisconsulte allemand » daignera sans doute la traiter de moins haut.

Parlons tout de bon. La gloire de notre nouvelle école historique, c'est justement cette impartialité studieuse qu'elle a portée dans ses travaux sur le moyen-âge; c'était, du reste, une impartialité facile, parce qu'elle ne tirait point à conséquence; c'était la sérénité d'un victorieux bien assuré de sa victoire. Venant, par impossible, avant la bataille, une si froide équité fût venue fort mal à propos. Lorsque Mably écrivait ses *Observations* à la fin du XVIIIe siècle, il n'eût pas été cet esprit enthousiaste et austère qu'il était, il n'eût point exalté les têtes comme il fut bon qu'il les exaltât, s'il n'avait voulu trouver à toute force d'excellens républicains dans les forêts germaines et dans les municipes gaulois, s'il n'avait maudit et détesté de si grand cœur cet établissement féodal,

(1) Il en est du livre de M. Laferrière comme du livre de M. Lehuërou; c'est une infiltration secrète de celui de M. de Courson. M. Laferrière, qui n'a certes pas l'air de s'en apercevoir, a pourtant « fait à M. de Courson l'honneur de lui emprunter plusieurs idées fondamentales; » il lui a du moins laissé *son* tableau des *divisions de la Gaule après la chute de l'empire.*

dont les derniers supports branlaient déjà sur une terre convulsive. Tout est tombé maintenant, et l'on peut examiner, sans colère contre l'architecte, des ruines qui ne sont plus menaçantes; ce n'est pas à dire pour cela qu'on soit tenté de rebâtir. Quelques auditeurs de M. Guizot lui avaient reproché, durant son cours de 1829, le danger de cette impartialité, dont il faisait profession à l'égard du moyen-âge. M. Guizot répondit : « S'il s'agit du danger de l'impartialité politique, il faut le nier absolument; l'impartialité ne sera jamais une pente populaire, l'*erreur des masses;* elles sont gouvernées par des idées et des passions simples, exclusives, et il n'y a pas à craindre qu'elles jugent trop favorablement du moyen-âge. L'impartialité dont il s'agit ne pénétrera guère en dehors des régions de la discussion philosophique. » Ce sont là de belles paroles, belles et sensées : M. de Courson n'y voit qu'une *concession déplorable* aux exigences du petit libéralisme. Oui, l'impartialité peut être une *erreur*, l'erreur des beaux esprits faux, mais non point celle des *masses;* on voudrait bien amener le monde à soi sous ce magnifique prétexte, on y perdra sa peine. Aussi le dit-on avec une modestie que j'aimerais à croire sincère (1) : nous réclamons seulement le droit de confesser « que la jument de Roland était belle, nous ne pensons point à la ressusciter : » il n'y aurait, en effet, qu'un embarras à cela, il faudrait la remettre sur ses pieds.

Il faudrait, en même temps, renoncer à tout l'acquit de la science, bannir des esprits éclairés les idées saines qu'ils doivent à d'illustres maîtres, et changer les faits pour changer la doctrine. La science aujourd'hui ne calomnie point, ne hait point le passé; elle rend justice à toutes les phases de l'histoire, à la société féodale comme à toutes celles qui se sont succédé dans la longue série des destinées humaines. Elle ne s'arrête pas en chemin, elle ne dresse pas à perpétuité sa tente voyageuse sur quelque point isolé de cette route infinie pour s'engourdir avec les morts et jeter l'anathème aux vivans; elle ne craint pas non plus que ces morts se lèvent pour glacer ceux qui marchent; elle est sans rancunes parce qu'elle est sans alarmes. Dieu ne veut jamais les restaurations, il n'y a que les hommes qui les essaient : nous avons bien pu nous en apercevoir. Le gouvernement féodal est arrivé partout à sa place pour s'en aller partout à son heure, et c'est une des grandes merveilles de l'histoire que cette lente succession des formes sociales progressivement traversées par l'intelligence; c'est la plus belle philosophie que je connaisse de voir l'homme, agrandi par l'éducation patiente des siècles, monter peu à peu de la notion première de la famille jusqu'à la notion vraie de l'état.

Accorder sur un bon pied l'état et la famille, tel est le sublime pro-

(1) Avant-propos de M. de Courson, page 8.

blème des institutions modernes. Durant la révolution et l'empire, la famille fut absorbée par l'état, c'était mauvais; n'est-ce pas un peu le contraire à présent, et le contraire vaudrait-il mieux? A mesure que la vie publique semble s'affaiblir et se détendre, elle se subordonne à la vie privée; on ne se pique pas d'être un rare citoyen, mais on est si bon père! Les vertus domestiques finiront-elles ainsi par nous dispenser de toutes les autres? Il ne s'en faudra guère alors qu'elles ne vaillent des vices. Toujours au guet pour saisir à propos le vent de la mode, la fausse science n'a pas manqué de suivre ici le courant; elle s'efforce de supprimer l'état dans l'histoire comme dans la politique, elle lui nie partout son droit et ses titres au bénéfice exclusif de la famille; l'état pour elle, ce ne serait jamais que la famille en grand. Mensonge calculé! L'état n'est pas la famille, la famille n'est pas et ne peut être l'état; les rois pasteurs des peuples sont de l'âge d'Homère. La famille est l'association passive des instincts et des sentimens; elle se reproduit sans but. L'état est l'association libre et active des intelligences; il se propose une fin. La famille n'a point d'histoire, et l'homme est au monde pour en avoir une; le premier jour de l'histoire, c'est le jour où disparaissent les patriarches.

Mais comment le barbare dévoué corps et ame au chef de sa tribu, attaché de sa propre personne à cette personne supérieure par le seul lien des affections et des instincts domestiques, comment le barbare, au sortir de la vie de famille, eût-il jamais conçu sans intermédiaire notre état d'aujourd'hui, cette puissance abstraite qui représente la somme de tous les intérêts et de toutes les volontés, qui domine ses plus hauts serviteurs comme le droit domine la loi, cet être idéal pour lequel on donne sa vie comme on la donnerait pour un être de chair et de sang? Il fallait une transition, il fallait d'abord un signe matériel pour que l'idée d'une société fixe et régulière s'incarnât plus facilement dans les esprits. Ce signe s'est trouvé du moment où la propriété individuelle a remplacé sur un sol divisé la possession confuse du clan sur un sol presque indivis. Une société de propriétaires distincts s'installe au lieu de camper, et cette situation nouvelle la conduit à toutes les inventions qui font la grandeur et prouvent la vocation de l'homme. C'est en s'attachant à la terre que l'homme se tire de cette existence vague et commune où son originalité créatrice s'effaçait derrière les caractères généraux de sa race. C'est la *tenure* de la terre qui l'élève à une vie plus diverse et l'oblige à des relations plus raisonnées. La terre alors le gouverne; « c'est la terre qui fait l'homme, » et voilà le premier axiome, le sens naturel des institutions féodales. De ce point de vue-là, elles ont existé partout et dans tous les temps; ce n'est pas qu'elles doivent exister toujours. Vient en effet le moment où la société n'a plus besoin de cette représentation palpable de son essence

et de son unité; elle est tout assise. La loi brutale de la terre, inutile pour la contenir ou la fixer, la gêne et l'écrase; le citoyen a déjà entrevu les règles de l'équité pure bien au-dessus de ce droit étroit dont l'empire l'avait façonné; il veut être le sujet d'une personne morale et non point l'esclave de son domaine ou de sa coutume; il comprend un ordre moins grossier, une hiérarchie plus intellectuelle : la révolution française a consommé l'avénement de l'état en le dégageant de ses dernières enveloppes féodales; elle est, si j'ose dire, le triomphe du spiritualisme politique.

Ainsi donc trois âges dans l'histoire : l'âge du clan ou de la tribu, l'âge du fief, l'âge de l'état, trois degrés par lesquels l'homme arrive à mettre dans l'obéissance cette suprême dignité de n'obéir plus qu'aux idées et pour l'honneur des idées. Mais quand on est du bord auquel appartient M. de Courson, quand on professe ces pieuses théories dont il se croit l'apôtre et dont il n'est certainement pas le martyr, quand on appelle comme lui les doctrines de la constituante « de creuses maximes et de folles billevesées, » alors où va-t-on? Ce que l'on veut avant tout persuader, c'est qu'il n'y a point dans l'histoire cette initiation volontaire de l'humanité s'élevant ainsi d'elle-même à sa grandeur; c'est que l'homme et la société, créés dans leur excellence, ne peuvent rien ajouter à leur fortune par le travail des siècles. Il n'y a donc au monde qu'une société légitime, la société primitive de la famille divinement instituée pour rester à jamais sous une loi d'autorité; la nôtre ne compte pas, puisqu'elle n'est, depuis trois ou quatre cents ans, que désordre et confusion, et, quant à la société féodale, la vraie, la pure féodalité, c'est encore la famille. Voilà l'erreur sur laquelle M. de Courson a épuisé tout son temps et toute sa science; il lui fallait faire naître la féodalité en même temps que l'homme; il n'a pas cru pouvoir établir à moins que « la féodalité n'était pas née comme un champignon sur du fumier pendant une journée d'orage! » Personne cependant, même avant que l'Académie eût couronné cette révélation peu nouvelle, personne ne contestait que la féodalité eût ses racines dans les âges qui l'ont précédée; mais personne, fût-ce même en dépit de l'Académie, personne ne voudra croire que la féodalité soit tout entière dans l'organisation naturelle de la famille, du clan, de la tribu, et qu'elle eût été, par conséquent, très agréable aux peuples, si les rois ne l'avaient méchamment gâtée.

En prêchant ainsi l'identité de la famille primitive et de la société féodale, M. de Courson ne s'est pas aperçu qu'il oubliait seulement le principe fondamental de la féodalité, la place que prenait désormais la terre dans tous les rapports de la vie; il n'a pas compris que le clan reposait sur l'unique lien de la personne à la personne, l'ensemble du système féodal sur le lien de la personne à la terre; il a fermé les yeux pour

ne pas voir les différences qui découlaient partout de cette distinction fondamentale. On lui prouve que la famille féodale est restreinte par la loi de succession, tandis que la famille primitive s'étend à l'infini par le cousinage du clan; on lui montre, d'un côté, une propriété immobilisée dans la possession d'une seule souche, transmise à l'aîné par privilége exclusif; de l'autre, un partage égal de l'hérédité sans distinction de primogéniture et de bâtardise, ou bien encore le cadet même favorisé par un singulier contraste aux dépens de ses frères; enfin l'on rappelle l'hospitalité germanique, et l'on demande si c'était bien la source directe du droit d'aubaine (1). M. de Courson reste fidèle à sa foi et hausse les épaules, perdu dans la contemplation de ce bonheur trop tôt écoulé des siècles féodaux qui sont encore pour lui l'ère des patriarches. Ne lui parlez ni de la taille ni de la corvée, c'étaient là des abus de l'ancien régime; la perfidie des rois avait dépouillé les seigneurs de leurs droits les plus essentiels : « ils ne pouvaient plus remplir leurs devoirs envers leurs vassaux. » Autrement, sans doute, ils auraient eux-mêmes engrangé leurs moissons et battu leurs étangs. Il faudrait pourtant bien loger quelque part dans l'histoire cet âge d'or de la féodalité. M. de Courson a fait son choix; il aurait voulu venir au monde avant le XIVe siècle : la vie était-elle donc si commode au XIe, quand l'église implorait la trêve de Dieu pour obtenir qu'on ne guerroyât pas plus de trois jours par semaine? au XIIe, du temps des cottereaux? au XIIIe, du temps des pastoureaux? L'étrange piété que cette adoration presque mystique de la violence, parce que la violence est maintenant couverte du manteau des âges! Et voyez aussi : depuis le XIVe siècle, tout est allé de mal en pis, soit; mais il y a des héros dans toutes les décadences; où prendrons-nous les héros de M. de Courson? Ce seront, par exemple, les hommes de la ligue, lorsque « la nation, courbée depuis Philippe-le-Bel sous le joug du pouvoir absolu fondé par les légistes, se réveille et *se retrouve* à la voix de ses prêtres. » Ce seront par analogie ces gentilshommes bretons du XVIIIe siècle qui, pactisant avec l'Espagne comme leurs aïeux du XVIe, servent d'acolytes à la misérable conspiration de Cellamare. Ce seront enfin les conseillers du parlement de Rennes qui refusent d'enregistrer les lois de l'assemblée constituante, parce que les états de Bretagne n'ont pas été convoqués pour les approuver; ce seront à toutes les époques les malencontreux défenseurs « de ce vieil édifice de la constitution française » qui n'a certainement existé dans aucune. Le rare patriotisme que d'être ainsi à perpétuité du parti de ceux qui s'allièrent avec l'étranger contre l'esprit de leur temps et le

(1) Du moment où chacun doit rester sur sa glèbe, le vagabond, le voyageur, l'étranger, deviennent suspects, et le nouveau régime territorial change ainsi du tout au tout les anciennes mœurs.

souverain de leur pays, prince ou nation! La belle raison surtout pour accabler d'injures quiconque n'a pas le même cœur et ne partage point le même amour!

C'est là mon dernier grief contre M. de Courson. Ses peccadilles d'érudition sont en vérité si nombreuses, que je n'ai point de place pour les relever ici; ses méthodes et ses théories peuvent passer pour de gros péchés contre la science et peut-être bien contre le sens commun: tout cela se pardonne; ce qui ne se pardonne pas, c'est le dénigrement systématique des plus honnêtes et des meilleures intelligences de notre temps, c'est cette âcreté d'une critique envieuse et vaniteuse qui va toujours (ce dont Dieu me garde!) chercher la personne dans l'auteur et blesser l'homme au lieu d'attaquer l'idée. Je ne prends qu'un exemple, j'en pourrais prendre mille; je pourrais montrer M. Thierry accusé d'emprunter aux protestans des calomnies toutes faites, ce fin et charmant esprit de M. Michelet amèrement incriminé, tant d'autres, plus obscurs, traités en masse d'ignorans et d'impies. Je m'en tiens, pour justifier l'apparente sévérité de mes reproches, à la dureté toute particulière des procédés de M. de Courson envers M. de Rémusat, qui ne se savait pas, je crois, d'ennemis si acharnés. Qu'on lise seulement tout ce chapitre que M. de Courson a consacré, l'on ne sait trop pourquoi, à la vie d'Abélard entre deux dissertations sur la féodalité : on verra là ce qu'il faut penser de *l'ex-ministre philosophe,* « de sa haineuse partialité anti-catholique, » de la concurrence qu'il fait à M. Eugène Sue pour lui arracher les lecteurs du *Juif Errant.* Mais aussi que n'avait-on le bon goût de parler d'Abélard à la manière du lauréat de l'Académie? N'y avait-il pas dans la destinée du malheureux amant d'Héloïse des endroits intimes qu'il était beau de s'exercer à rendre? n'était-ce pas un joli trait d'expliquer comment « l'orgueil lui tenait lieu de tout ce qui lui avait été ravi... (1)? » C'est avec ces délicatesses qu'on écrit l'histoire. Et la charmante apothéose que M. de Rémusat a manquée faute d'un peu de religion! Pourquoi ne pas finir comme M. de Courson, en nous entr'ouvrant le ciel? Pourquoi ne pas s'écrier avec lui : « Je crois fermement que le fils du pieux Béranger, ayant passé de Platon au Christ, a mérité d'être recueilli dans le sein de son divin maître, lequel, en sa miséricorde infinie, a rendu pour jamais *à son philosophe* celle qu'il avait tant aimée. » Voilà de la tendresse bien placée; M. de Courson l'a dit quelque part, il n'y a que les *libéraux* qui se vantent d'être « des barres de fer. »

Je n'ajoute plus qu'un mot : la conclusion de ce livre si favorisé, — non point, on l'a vu, pour son mérite intrinsèque, mais pour lequel? je ne sais, — la conclusion directe et hautement proclamée, c'est un défi

(1) Les points sont dans le texte de M. de Courson.

jeté à la face de toutes nos institutions, c'est un appel aux *blancs* contre les *bleus*. Il n'y a là, dira-t-on, que du ridicule; est-ce parce que c'est du ridicule que vous le récompensez? Je cite les dernières paroles de M. de Courson, qui n'a jamais été plus en verve qu'à cet endroit-là : « Catholiques de la vieille terre des Gwrwand, des Morvan, des Nominoë, des Pontcalec, des Charette et des Cadoudal, descendans des vieux ligueurs de Mercœur, des bourgeois de Saint-Malo, et des paysans dont le sang héroïque a rougi tant de fois les landes du Morbihan et de la Vendée! ah! soyons toujours les dignes fils de nos ancêtres! Dieu et la liberté! Les jours mauvais ne sont pas encore épuisés... Naguère soixante mille citoyens de l'Armorique réclamaient avec énergie la liberté de la famille et de l'éducation. Cette manifestation est significative... C'est en vain désormais que les impérialistes révolutionnaires tenteraient d'emboîter ce peuple dans l'ornière sanglante tracée par les Danton et les Robespierre, comme on emboîte un wagon sur les rails d'un chemin de fer. L'énergie des Bretons ferait bientôt voler en éclats et la machine et ses imprudens directeurs. Bretons de l'Armorique, relisez avec respect l'histoire de vos pères, relisez-la pour apprendre à résister aux despotes, quels qu'ils soient. *Comme vos pères, soyez fidèles au malheur et dévoués sans espoir de récompense; mais, comme vos pères aussi, restez toujours debout.* »

Quand ces pauvres chouans de 93 vinrent demander à la restauration le prix de leurs vieux services, elle les renvoya sans pain dans leurs chaumières en ruines. Les chouans d'aujourd'hui nous font la guerre avec des phrases qui voudraient bien porter aussi loin que des balles; mais, nous autres, nous sommes des magnanimes et des magnifiques: nous leur donnons pour leur peine des couronnes et des places, et moi qui d'aventure ne puis me décider à trouver cela beau, par ce temps de complaisances politiques et de critique complaisante, je vais passer assurément pour un très petit esprit, sinon pour un assez méchant caractère.

ALEXANDRE THOMAS.

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE

DE

SIR ROBERT ADAIR.

Historical Memoir of a Mission to the Court of Vienna in 1806, by the right honorable sir Robert Adair, with a selection from his dispatches. — London.

Les mémoires historiques abondent en Angleterre, surtout depuis quelque temps; mais, sauf de très rares exceptions, il ne faut pas y chercher l'équivalent de ce qui forme, sous ce nom, une des branches les plus riches comme les plus originales de notre littérature. Les mémoires anglais n'ont rien de commun avec ces autobiographies vives, animées, pittoresques, toutes pleines des sentimens personnels de l'écrivain, et qui puisent dans cette personnalité même leur plus puissant intérêt : ce sont presque toujours des compositions graves, sérieuses, un peu sèches, dans lesquelles des hommes d'état, des chefs de parti, après avoir quitté les affaires, recueillent les souvenirs de leur carrière politique moins pour faire valoir leurs services ou pour justifier leur propre conduite que pour présenter l'apologie du parti auquel ils ont appartenu, ou soutenir encore sous une autre forme les principes qu'ils ont défendus pendant qu'ils exerçaient le pouvoir. Quelquefois ces mémoires se composent simplement de correspondances officielles ou privées, publiées soit par l'homme d'état lui-même, soit plus habituellement par ses héritiers, et liées ensemble par de courtes explications ou par de simples notes; quelquefois aussi c'est un journal écrit à mesure que les événemens s'accomplissent, arrangé plus tard ou même laissé dans sa forme imparfaite et sommaire par les éditeurs posthumes. Il n'est

pas sans exemple enfin que le texte soit presque complétement l'œuvre de ces éditeurs travaillant sur de simples notes ou sur des documens trop informes pour être livrés à la publicité sans avoir subi cette préparation. Rarement on y trouve un récit méthodique et suivi rédigé par l'auteur lui-même, et, lorsqu'il en est ainsi, ce récit ne s'applique d'ordinaire qu'à une époque, à un fait déterminé qu'on a voulu éclairer d'un jour particulier. Souvent ces diverses formes sont mêlées dans le même recueil. De telles œuvres appartiennent évidemment à la politique bien plus qu'à la littérature, et constituent, non pas des fragmens d'histoire, mais des matériaux pour les futurs historiens. La diversité du génie des deux peuples n'est pas, à mon avis, la seule ni même la principale cause du peu d'analogie des mémoires anglais avec ceux dont l'immense collection occupe une si grande place parmi nos richesses littéraires. Cette cause réside surtout dans la différence qui a long-temps existé entre les institutions de l'Angleterre et de la France. Les mémoires français devaient éclore sous un régime de pouvoir absolu, dans lequel il n'y avait guère d'influence et d'importance que celle des individus; les publications que, chez nos voisins, on désigne par le même nom, appartiennent naturellement à une époque et à un pays de publicité et de liberté, où les hommes ne peuvent acquérir ni conserver une haute position qu'à condition de se faire les représentans, les organes d'un principe, et de confondre leur intérêt personnel avec celui d'un parti ou d'une opinion.

Les publications de cette nature ne voient d'ordinaire le jour qu'après la mort de celui dont elles portent le nom; on en comprend facilement le motif. Par une exception qui s'explique très naturellement, sir Robert Adair, parvenu à un âge assez avancé pour que la génération qui était entrée avec lui dans l'arène politique ait presque entièrement disparu, a cru pouvoir, de son vivant, livrer au public ses souvenirs et ses appréciations sur des faits importans auxquels il a pris une part directe comme représentant de son gouvernement, et que le cours du temps, hâté en quelque sorte de nos jours par la marche rapide des révolutions, a déjà fait passer dans le domaine de l'histoire. Fidèle d'ailleurs à ce respect scrupuleux des convenances qui caractérise les hommes d'état vraiment dignes de ce nom et dont on s'écarte rarement en Angleterre, il a soin de nous avertir dans sa préface qu'avant de publier une partie de sa correspondance diplomatique, il s'y est fait autoriser non-seulement par celui des ministres anglais qui dirige aujourd'hui le département des affaires étrangères, mais encore par le chef actuel du cabinet de Vienne, où il était accrédité comme ministre plénipotentiaire lorsque fut écrite cette correspondance.

Sir Robert Adair n'a fait partie d'aucune administration, je crois même qu'il n'a siégé que pendant quelques années dans la chambre

des communes; mais, ami intime et parent de Fox, étroitement lié avec d'autres membres éminens du parti whig, il fut appelé par leur confiance à des emplois diplomatiques d'une grande importance aux diverses époques où ils ont possédé le pouvoir. A Vienne même, en 1806 et 1807, et un peu plus tard à Constantinople, il eut à soutenir les intérêts de la politique anglaise contre la puissance alors exorbitante de la France. Chacune de ces deux missions lui a fourni la matière d'un livre vraiment curieux. C'est du premier et du plus important que je veux m'occuper.

Ce livre ne forme pas un ensemble régulier; il se compose de deux parties très distinctes. La correspondance de sir Robert Adair avec le *Foreign-Office*, avec plusieurs envoyés ou agens anglais, et avec le cabinet de Vienne, en est bien le fonds principal; mais ce recueil de dépêches est précédé et suivi de deux mémoires ou dissertations dont je dois d'abord indiquer l'objet et la substance, parce qu'ils jettent beaucoup de jour sur la pensée qui a présidé à la publication tout entière. Le but que s'y est proposé sir Robert Adair, c'est la rectification des opinions assez généralement accréditées sur la politique extérieure de Fox et de ses amis. On s'est habitué à considérer cette politique comme favorable à l'existence et au développement du système révolutionnaire français et même comme portée à tolérer les envahissemens de l'ambition napoléonienne. On s'est plu à montrer l'illustre chef des whigs dominé, subjugué en quelque sorte par l'admiration que lui inspirait le génie de Napoléon, et s'empressant, aussitôt que la mort de Pitt eut fait passer le pouvoir entre ses mains, d'ouvrir avec le cabinet des Tuileries des négociations qui eussent certainement abouti à un traité de paix si lui-même il n'eût bientôt cessé de vivre. Et ce n'est pas seulement l'ignorance des contemporains, encore mal instruits des faits et trompés ou aveuglés par l'esprit de parti, qui a ainsi dénaturé une phase aussi essentielle de la grande lutte engagée entre la révolution française et l'Europe : long-temps après, lorsque déjà assez de documens avaient été mis au jour pour qu'il fût aisé de se rendre compte de la vérité, lorsqu'il semblait que les préventions et les haines qui avaient pu la voiler eussent eu le temps de s'amortir, on a vu encore des écrivains distingués, des hommes en qui l'expérience des affaires était unie à l'intelligence et au savoir, reproduire plus ou moins complétement ces vulgaires erreurs. Pour ne citer que deux des plus éminens, M. Bignon, M. de Genz, bien que placés à deux points de vue absolument opposés, se sont, au moins à beaucoup d'égards, accordés à présenter sous cet aspect la conduite et les principes de Fox, avec cette différence cependant que l'un a prétendu lui en faire un mérite, tandis que l'autre y a trouvé contre lui le motif de graves inculpations.

Également blessé de ces éloges et de ces censures, sir Robert Adair a entrepris de démontrer qu'ils ne reposaient sur aucun fondement

réel, et il y a réussi, à mon avis. Non content de relever avec un soin minutieux les assertions inexactes, les erreurs de dates, les faux raisonnemens accumulés pour étayer le système qu'il voulait combattre, il a très bien expliqué les circonstances qui, dans l'origine, avaient pu lui donner une sorte de vraisemblance; avec une bonne foi dans laquelle il entre beaucoup d'habileté, il a constaté la faible portion de réalité qui, comme il arrive presque toujours, avait servi de base à cet échafaudage fantastique. C'est ainsi qu'il reconnaît qu'à l'origine de la révolution française, Fox, entraîné par sa généreuse philanthropie, s'était complétement mépris, sinon sur les conséquences définitives, au moins sur les effets directs et immédiats de cette révolution, croyant en voir sortir, dès le premier moment, ce régime d'ordre, de liberté, de modération et de paix, auquel la France ne devait parvenir qu'après avoir traversé une sanglante anarchie et précipité l'Europe dans tant d'agitations et de guerres. Sir Robert Adair n'essaie pas non plus de dissimuler les exagérations, les emportemens de langage qui, dans l'ardeur d'une polémique soutenue de part et d'autre avec la plus extrême vivacité, ont parfois semblé justifier ceux qui accusaient Fox de se faire, aux dépens même de son pays, l'apologiste et le champion des démocrates français. Il explique, d'ailleurs, comment on a pu, sans mauvaise foi, confondre avec les sentimens de ce grand homme les opinions de certains personnages qui, professant des doctrines bien différentes et essentiellement hostiles à la constitution britannique, affectaient de se dire ses alliés, ses disciples, ses coreligionnaires politiques, tandis qu'en effet, le seul point de contact qu'ils eussent avec lui, c'était leur hostilité commune contre le ministère de Pitt. Comme sir Robert Adair le fait très justement remarquer, ce ministère avait un grand intérêt à accréditer une telle erreur, si propre à dépopulariser Fox dans un temps où la terreur de la révolution française et la haine passionnée de ses imitateurs dominaient en Angleterre toute autre préoccupation, et, d'un autre côté, la fierté naturelle de Fox facilitait singulièrement la tactique de ses adversaires : rien n'eût pu le déterminer à une attitude de défense personnelle et d'apologie que la malveillance eût interprétée comme une humiliante rétractation.

Je le répète, les considérations générales auxquelles sir Robert Adair a recours pour écarter les accusations intentées à son illustre ami sont généralement péremptoires. Peut-être, cependant, un examen détaillé de la conduite et des discours de Fox pendant les premières années de notre révolution, à l'époque où la France était en proie à l'anarchie, justifierait-il des conclusions un peu plus sévères, même en tenant compte, comme cela est souverainement juste, des entraînemens de la lutte. Cet examen n'entrait pas, il est vrai, dans le plan que s'était tracé sir Robert Adair. Son ouvrage se réfère uniquement au temps du

consulat et de l'empire, et, sur ce terrain, la tâche de l'apologiste de Fox est plus facile. Fox, en effet, avait pu se laisser séduire par l'image et le nom de la liberté alors même qu'ils servaient de voile aux excès de l'anarchie et à des crimes qu'il flétrissait de tous les stigmates de son éloquence; mais le despotisme, sous aucune forme, sous aucun prétexte, ne pouvait obtenir ses sympathies. Il avait pu oublier par momens, en faveur d'un peuple défendant contre des rois absolus son indépendance et le droit de modifier ses institutions, que l'Angleterre était l'alliée de ces rois; mais le jour où ce peuple, s'élançant loin de ses frontières, prétendait à son tour dicter la loi aux autres nations, détruire leur autonomie et dominer le continent, les mêmes sentimens qui naguère inspiraient en sa faveur l'éloquence généreuse de Fox ne pouvaient manquer de jeter dans les rangs opposés le champion constant des faibles et des opprimés, l'athlète infatigable, ardent, passionné, de toutes les causes qui s'offraient à lui avec l'apparence de l'équité et de la justice. Il suffirait, pour se rendre compte du changement apporté aux dispositions de Fox envers la France par l'établissement du régime napoléonien, de lire attentivement le discours qu'il prononça dans la chambre des communes après la rupture du traité d'Amiens. Tout en blâmant le cabinet anglais d'avoir recommencé la guerre, Fox lui reproche de ne s'être pas opposé, dès le principe, avec assez d'énergie, aux empiétemens continuels du premier consul, à ses attentats contre les droits des nations, et d'avoir ainsi encouragé en lui l'ambition effrénée qu'on s'efforçait trop tard de réprimer au prix de la paix du monde.

Ce discours est postérieur de quelques mois seulement au seul voyage que Fox ait fait en France depuis la révolution de 1789. On a néanmoins prétendu que, pendant ce voyage, des relations intimes s'étaient établies entre Napoléon et lui, et que l'homme d'état anglais avait subi l'influence du dominateur de la France. Cette influence aurait été, en tout cas, de bien courte durée; mais sir Robert Adair nie positivement qu'elle ait jamais existé, bien qu'il ne conteste pas l'admiration que les immenses talens du premier consul inspiraient à Fox, dont l'ame élevée était incapable de méconnaître, même dans un ennemi, des facultés aussi extraordinaires. Il affirme que la prétendue intimité de Fox avec Napoléon pendant son séjour à Paris est une pure invention, que les rapports qu'ils eurent ensemble furent aussi rares qu'insignifians, et il entre à ce sujet dans des détails qu'on ne pourrait taxer d'inexactitude sans inculper sa bonne foi, puisqu'il était venu lui-même en France en même temps que son ami, et qu'il ne le quitta pas pendant le temps, assez court d'ailleurs, qu'il y passa. Il n'a pas voulu, au surplus, s'en rapporter uniquement à ses souvenirs personnels sur des circonstances assez graves cependant pour qu'elles eussent pu difficilement s'effacer

de sa mémoire. Avant de réfuter ce qu'il regarde comme des bruits calomnieux, il a consulté avec un soin scrupuleux les témoignages de toute nature qu'il était possible de recueillir, lorsque tant de temps s'était déjà écoulé. Il a interrogé la veuve de Fox, qui vivait encore il y a peu d'années et qui avait aussi accompagné son mari à Paris. Grace à elle, il a eu sous les yeux un journal dans lequel Fox lui-même avait indiqué sommairement toutes les circonstances de ce voyage, et un autre journal, un peu plus détaillé, rédigé par le général Fitz Patrick, qui en était aussi. Ce n'est qu'après s'être assuré de la parfaite concordance de ces témoignages avec ses propres impressions, que sir Robert Adair a cru pouvoir opposer à la version vulgairement accréditée une autre version dont on ne saurait, je le répète, contester l'exactitude qu'en l'accusant de mensonge volontaire, supposition qui n'entrera certainement dans l'esprit d'aucun de ceux qui le connaissent personnellement, je dirai même d'aucun de ceux qui ont lu ses écrits, où respire un sentiment si profond de droiture et de loyauté.

Suivant lui, le premier consul et Fox ne se virent que trois fois, et jamais seuls. C'est le 2 septembre 1802 qu'ils se trouvèrent pour la première fois en présence. Ce jour-là, tous les Anglais qui étaient à Paris furent présentés, à Saint-Cloud, au chef du gouvernement français. Fox était du nombre. Napoléon se montra très poli pour tous ces étrangers, et, comme cela était naturel, accueillit avec une distinction particulière le chef de l'opposition britannique. Avec une certaine solennité, en termes choisis et évidemment préparés, il lui fit d'abord les complimens personnels les plus flatteurs. Prenant ensuite un ton plus familier, il se mit à lui développer un de ces thèmes de politique transcendante dans lesquels son esprit se jouait quelquefois un peu au hasard, et que ses admirateurs fanatiques recueillaient aveuglément comme l'expression de sa pensée sérieuse : il lui dit que le monde était partagé en deux grandes familles, la race orientale et la race occidentale, que c'était à la dernière, dont la France et l'Angleterre faisaient partie, qu'il appartenait de donner la paix à l'univers, que les lois, les mœurs, les coutumes et la religion devaient être partout réputées sacrées, respectées et protégées par tous les gouvernemens, que quiconque essayait d'y porter atteinte devait être considéré comme un instigateur de guerre civile. Ces généralités, débitées, à ce qu'il paraît, d'une manière fort décousue, n'étaient pas de nature à toucher beaucoup l'esprit net et pratique de Fox. La seule réflexion qu'elles lui suggérèrent lorsque, quelques instans après, il raconta cet entretien à sir Robert Adair, c'est que sans doute le premier consul entendait être le chef de cette famille occidentale qu'il érigeait en arbitre des destinées du monde. Avant la fin de la réception, Napoléon s'approcha une seconde fois de Fox pour lui adresser de nouveau la parole, et, au moment

où chacun se retirait, il le fit inviter par Duroc à dîner *pour le jour même,* témoignage d'empressement qui fut remarqué comme une dérogation aux usages de cette cour naissante. Fox raconte, dans son journal, que le dîner, auquel prirent part deux cents personnes, fut magnifique, et que Joséphine, qui en faisait les honneurs, lui parut très aimable. Dans la soirée qui suivit, le premier consul engagea avec ses hôtes un entretien qui roula successivement sur un grand nombre de sujets, mais qui semble avoir été de sa part un long monologue plutôt qu'une conversation. Il se plaignit vivement de la violence extrême et de la licence des journaux anglais, qui, comme on sait, étaient pour lui l'objet d'une grande préoccupation; il dit qu'en admettant même qu'ils ne fissent aucun effet fâcheux en Angleterre, ils pouvaient devenir en France une occasion de révolte et de guerre civile. Parlant de la situation intérieure de la France, il ajouta que cette situation rendait absolument indispensable l'entretien d'une armée considérable, même en temps de paix. Ainsi se passa la journée du 2 septembre, la seule dans laquelle il y ait eu, entre Napoléon et Fox, quelque chose qui ressemble à une conversation politique. Le 22 du même mois, ils se rencontrèrent à l'exposition de l'industrie, mais ils ne s'abordèrent pas. Le lendemain, Fox fut reçu une seconde fois à Saint-Cloud. Le 10 du mois suivant, sa femme y fut présentée, et Joséphine les reçut l'un et l'autre avec sa grace habituelle; mais dans ces dernières visites aucune parole de quelque intérêt ne fut prononcée. Fox, ayant terminé les recherches qu'il était venu faire à Paris pour un travail historique dont il s'occupait alors, ne tarda pas à repartir pour Londres. Déjà les relations des deux gouvernemens, si récemment réconciliés, étaient devenues telles qu'on pouvait prévoir une rupture prochaine. Les causes de la rupture furent, on le sait, le refus des Anglais de rendre Malte comme ils s'y étaient engagés par le traité, et les empiétemens au moyen desquels Napoléon ne cessait d'agrandir le territoire de la France sous prétexte que le traité ne les lui interdisait pas formellement. Sir Robert Adair rapporte qu'en apprenant un de ces actes d'usurpation, Fox, qui n'avait pas encore quitté Paris, s'écria, dans un mouvement d'impatience que le hasard devait rendre prophétique : « Où tout cela finira-t-il? Dans les sables de la Russie. »

Tels sont les détails (1) donnés par sir Robert Adair, pour démontrer que les rapports de Fox avec Napoléon ont été absolument sans importance. Sans doute, on peut trouver singulier que la curiosité n'ait pas, en l'absence même de toute sympathie, rapproché davantage ces deux grandes intelligences et donné lieu entre elles à des communications plus intimes. Cependant, en y réfléchissant, on comprendra que

(1) Ils ne forment pas un récit suivi dans l'ouvrage. Ils se trouvent dispersés dans le texte et dans les notes où nous avons dû les recueillir.

Fox, dénoncé sans cesse par ses adversaires comme partisan de la France, a évité de fournir de nouveaux prétextes à cette accusation en se montrant souvent à Saint-Cloud, et surtout en acceptant avec le premier consul des entretiens particuliers. L'expérience a prouvé qu'à cet égard il n'avait pas même pris assez de précautions contre la malveillance des partis, toujours si peu scrupuleux dans le choix de leurs moyens d'attaque.

Napoléon se faisait-il illusion sur les véritables sentimens de Fox? Mal informé comme il l'était généralement des choses d'Angleterre et enclin à croire facilement tout ce qui flattait ses désirs, partageait-il, ainsi que le suppose sir Robert Adair, l'erreur alors si répandue sur le *gallicanisme* du grand orateur? ou bien, en affectant de partager cette erreur, avait-il pour but d'accréditer un bruit favorable à ses vues et qui augmenterait sa force morale? Pour trouver la vérité, il faut, à mon avis, se placer entre ces deux hypothèses. Lorsque le premier consul, devenu empereur, vit la direction des affaires passer, après la mort de Pitt, entre les mains de Fox, il n'espéra pas precisément sans doute que ce dernier accepterait toutes ses propositions; mais il put compter un peu trop sur le désir que Fox devait avoir et qu'il avait en effet de signaler son avénement par une paix qui, conclue à des conditions honorables, eût été le digne couronnement de sa politique.

Les circonstances semblaient alors, jusqu'à un certain point, avoir aplani les voies à un arrangement pacifique. La bataille d'Austerlitz venait de livrer le continent à Napoléon, de mettre momentanément à ses pieds les puissances qui naguère défendaient contre lui l'indépendance de l'Europe, et l'Angleterre, hors d'état de soutenir à elle seule ceux qui paraissaient s'abandonner eux-mêmes, pouvait désormais, sans manquer à aucun engagement, ne plus se préoccuper que de ses propres intérêts. Par une sorte de compensation, la bataille de Trafalgar avait, pour ainsi dire, terminé la guerre maritime, la France étant désormais hors d'état de tenir tête aux Anglais, soit sur l'Océan, soit sur la Méditerranée. C'est dans ces conjonctures que s'ouvrirent des négociations dont l'initiative formelle fut prise par le cabinet des Tuileries, mais qu'une démarche loyale et généreuse de Fox avait évidemment provoquées, quoi qu'en dise sir Robert Adair, qui, à mon avis, a tort de vouloir l'en défendre, alors qu'il eût dû lui en faire un mérite.

Je n'entrerai pas dans le détail si connu de ces négociations. On sait que, parmi les motifs qui les firent échouer, le principal, ou du moins le plus apparent, fut la prétention assez singulière de Napoléon, qui exigeait du roi des Deux-Siciles non-seulement la cession de Naples, déjà occupé par les Français, ce qui ne faisait pas difficulté, mais encore celle de la Sicile, que les forces navales de l'Angleterre avaient mise à l'abri de leurs attaques. Sir Robert Adair, réfutant longue-

ment les critiques que MM. Bignon et de Genz ont faites, dans des sens tout opposés, de la marche suivie par Fox dans ce grave débat, s'attache à établir qu'il y porta constamment autant d'habileté que de bonne foi, que, désirant sincèrement la paix, il ne montra jamais pourtant la moindre disposition à l'acheter par des sacrifices peu honorables; qu'il resta inébranlable sur le terrain où il s'était placé dès le premier moment, et que les manœuvres artificieuses de la diplomatie française furent impuissantes à l'en faire dévier. Une telle discussion n'est pas susceptible d'analyse; je me bornerai à constater l'impression qui m'en est restée. Il en ressort évidemment, à mon avis, que Fox maintint en cette occasion, comme toujours, la dignité du gouvernement britannique, tout en se prêtant à des concessions raisonnables pour obtenir la paix; il en ressort aussi qu'à aucune époque de la négociation il n'en attendit beaucoup de succès, que de très bonne heure les tergiversations de M. de Talleyrand détruisirent le peu d'espérance qu'il avait pu concevoir, et que, lorsque la maladie qui le conduisit si rapidement au tombeau le força à remettre en d'autres mains la direction des affaires, toute chance d'arriver à un résultat pacifique était déjà évanouie. Il s'en exprimait dans ce sens à son lit de mort.

Voilà, je le répète, ce que sir Robert Adair démontre péremptoirement, et c'est assez pour le but qu'il s'était proposé. Je ne sais si, sur quelques points particuliers, il n'affaiblit pas un peu cette démonstration en voulant la pousser trop loin, en cherchant à établir qu'il n'y a pas eu, dans tout le cours de la négociation, un seul moment d'incertitude, une seule fausse démarche de la part de Fox et de ses agens. Lors même qu'un examen plus complétement impartial viendrait prouver que, dans les conjonctures singulièrement difficiles et compliquées où ils se trouvaient placés, ne connaissant pas même avec certitude les dispositions et les projets des puissances auxquelles l'Angleterre était liée d'intérêts, ils ont quelquefois hésité non pas sur le but, mais sur les moyens d'y arriver, je ne vois pas quel tort sérieux ferait à leur mémoire l'aveu d'une telle hésitation; j'y verrais plutôt un gage de leur bonne foi. C'est, au surplus, un doute que j'exprime plutôt qu'une conviction bien arrêtée. Il y a d'ailleurs quelque chose de touchant dans le sentiment qui anime sir Robert Adair, lorsqu'il fait, en termes si absolus, l'apologie de son ancien ami, de celui dont il se glorifie d'être le disciple et dont le souvenir, quarante ans après que la mort les a séparés, lui inspire encore contre ses détracteurs des accens si vifs et si énergiques. On aime à le voir retrouver l'ardeur, les préjugés, la passion déclamatoire de la jeunesse, pour répondre à M. de Genz, qui, dans sa haine instinctive contre le généreux défenseur de toutes les causes libérales, s'était permis d'écrire que, si Fox avait été l'idole d'une partie de ses contemporains, la postérité le

remettrait à sa place. « Mettre M. Fox à sa place! » s'écrie sir Robert Adair, « cela n'est pas donné au professeur Genz. Il semble l'avoir compris lui-même, et c'est pourquoi il en charge la postérité. C'est un tribunal auquel son appel pourra bien ne pas parvenir. Le procès, cependant, se poursuit sans lui. Il n'est pas une partie du monde où la ligne de conduite suivie par M. Fox pendant le cours de sa difficile et laborieuse carrière ne soit jugée à cette heure par les résultats. L'Amérique ne pourra jamais oublier celui qui, en même temps qu'il combattait pour les libertés britanniques dans notre chambre des communes et consommait, avec l'appui des premiers hommes de son temps, l'union jusqu'alors impraticable des intérêts populaires et aristocratiques, sut lier la cause de ce pays à la nôtre, stipula avec la couronne, en acceptant le pouvoir, la reconnaissance sans conditions de son indépendance, et mit fin à la guerre qui nous détruisait les uns et les autres. L'Irlande accorde sa lyre au nom de Fox lorsqu'elle pleure l'époque fortunée et si tôt écoulée de son indépendance; sa religion affranchie confesse que c'est lui qui, le premier, éleva la voix dans le parlement anglais contre les lois pénales et inscrivit de sa main le mot d'émancipation sur la bannière et dans le code du parti whig. Ses efforts pour relever toutes les sectes chrétiennes des incapacités attachées par la loi à leurs croyances, bien que, de son vivant, ils aient été infructueux, lui assurent une glorieuse part à l'honneur de l'acte du rappel. Grace à lui, le juré peut maintenant regarder en face le juge qui, lorsqu'il s'agit de fixer les limites de la liberté de la presse, n'a plus le pouvoir de lui dicter l'application de la loi, mais seulement de lui en exposer le sens. Grace à lui encore, le pauvre nègre, dans sa cabane, se réjouit de n'être plus inscrit sur nos tarifs comme une marchandise; et, suivant l'éclatante expression de Burké, qui succomba avec lui en partageant ses efforts pour délivrer nos frères de l'Inde de la plus cruelle tyrannie, quatre-vingts millions d'êtres humains le nommeront toujours dans les prières qu'ils adresseront à la divine bonté, en quelque langue et d'après quelque rite qu'ils implorent le pardon des fautes commises ou qu'ils appellent la récompense en faveur de ceux qui ont imité la Divinité dans sa bienfaisance universelle envers les créatures. Ce sont là les œuvres qui marquent la place de M. Fox! »

J'arrive à ce qui fait le fonds de la publication de sir Robert Adair, à sa correspondance diplomatique pendant sa mission à Vienne en 1806 et 1807.

Lorsque Fox l'y envoya au mois de mai 1806, les négociations ouvertes avec la France se continuaient, et elles allaient même prendre un caractère officiel qu'elles n'avaient pas eu jusqu'alors; mais on put bientôt en prévoir l'avortement définitif. Une nouvelle guerre ne tarda pas à éclater sur le continent. La Prusse, abandonnant le système

qu'elle suivait depuis dix années, entra en lutte contre la France, et la Russie, ayant échoué comme l'Angleterre dans ses tentatives de réconciliation avec Napoléon, fit marcher ses armées au secours des Prussiens. L'Angleterre et la Suède complétèrent, par leur accession, cette quatrième coalition contre la révolution française. Le concours de l'Autriche pouvait seul, sinon en assurer absolument le succès, au moins le rendre probable; mais, réduite quelques mois auparavant par les désastres d'Ulm et d'Austerlitz à accepter les dures conditions de la paix de Presbourg et à laisser l'Allemagne aussi bien que l'Italie entière passer sous la domination de son vainqueur, l'Autriche ne s'était pas encore relevée d'un si rude coup. Pour qu'elle s'exposât de nouveau aux chances dangereuses qu'elle venait d'éloigner d'elle au prix de si grands sacrifices, il fallait qu'elle vît, dans une telle entreprise, des probabilités de réussite qui ne pouvaient résulter que de premiers avantages obtenus par les coalisés. Cependant, sans l'appui de la cour de Vienne, on ne pouvait guère espérer ces avantages. C'était un cercle vicieux.

Tel était le théâtre sur lequel l'habileté de sir Robert Adair allait avoir à s'exercer. Les instructions que Fox lui avait données étaient nécessairement d'un caractère très vague et très général. La situation était trop incertaine, trop indéterminée, pour qu'il fût possible, je ne dis pas de lui tracer sa marche, mais même de lui indiquer un but positif. Il lui était seulement recommandé d'épier et, le cas échéant, de saisir toutes les occasions qui se présenteraient de travailler au rétablissement de l'équilibre européen, en y faisant coopérer la cour de Vienne, dont la politique et les vues secrètes étaient, on le savait parfaitement, d'accord avec celles du gouvernement britannique, à quelques ménagemens qu'elle pût se trouver réduite par la nécessité. Bientôt, lorsque les négociations entamées entre la France et l'Angleterre furent rompues, lorsque la guerre eut recommencé sur le continent, la tâche assignée à sir Robert Adair devint plus précise : il dut s'efforcer d'amener l'Autriche dans la coalition. Cependant ce n'était pas sans beaucoup de circonspection qu'il lui était prescrit de la pousser dans cette voie : le cabinet de Londres n'eût pas voulu exciter à un acte imprudent une puissance dont la conservation lui importait si essentiellement, et dont la ruine complète n'eût laissé en quelque sorte aucun espoir de rétablir un jour l'indépendance européenne. Il fallait donc que l'Autriche n'entrât dans la lutte que si elle se sentait en mesure d'y apporter un poids décisif; il fallait qu'en se joignant aux ennemis de la France, elle cédât, non pas à l'entraînement, à l'obsession des autres cabinets, non pas à l'appât d'un de ces subsides par lesquels les whigs avaient tant reproché au ministère de Pitt d'entretenir en Europe le feu de la guerre, mais à sa confiance dans ses propres ressources et à sa conviction de l'utilité, de la nécessité d'une telle détermination, en

sorte que, si de nouveaux malheurs venaient encore l'accabler, elle ne pût accuser l'Angleterre de l'y avoir précipitée.

Ce qui compliquait la situation, c'est que la cour de Vienne était partagée entre deux influences contraires. Il serait inexact de dire que la France y eût un parti; aucun Autrichien ne pouvait voir avec satisfaction la prépondérance absolue du gouvernement français. Cependant, parmi les hommes d'état qui dirigeaient le cabinet impérial, les uns étaient plus préoccupés du danger de recommencer trop tôt la guerre contre le vainqueur d'Austerlitz et de provoquer ses redoutables vengeances, les autres du péril plus éloigné, mais certain, auquel on s'exposait en laissant accabler la Prusse et la Russie, seules barrières qui résistassent encore à l'omnipotence continentale de Napoléon. Les premiers, et l'archiduc Charles était du nombre, pensaient donc qu'il n'était pas temps encore de courir aux armes, qu'il fallait attendre des conjonctures plus propices; les autres, dont le comte de Stadion, ministre des affaires étrangères, écoutait volontiers les inspirations, étaient d'avis que, si on laissait échapper le moment présent, il serait désormais trop tard pour une tentative d'affranchissement dans laquelle on ne trouverait plus d'auxiliaires. C'était l'homme de guerre qui conseillait la paix, au moins momentanément, et c'était le diplomate qui penchait pour la guerre. Ce contraste s'est rencontré plus souvent qu'on ne le pense. Tout ce qu'il prouve, c'est que chacun ne connaît bien que les difficultés et les périls de son propre métier.

Tels étaient les élémens délicats et compliqués sur lesquels sir Robert Adair avait à agir. Sa position personnelle n'était d'ailleurs rien moins que facile. Fox, dont l'amitié eût été pour lui un soutien puissant, étant venu à mourir, le ministère whig ne tarda pas à succomber sous les répugnances de George III. Le retour des tories au pouvoir ne changea pas, il est vrai, les bases de la politique extérieure du cabinet de Londres; mais sir Robert Adair avait été constamment dans les rangs de leurs adversaires, et, suivant l'usage anglais, on pensa aussitôt à lui donner un successeur. Ce successeur arriva même à Vienne. Des motifs particuliers qu'il serait superflu d'expliquer ne lui permirent pas de prendre possession de son poste, et sir Robert Adair y fut définitivement maintenu; toutefois l'espèce de nécessité qui le constituait ainsi le représentant d'une administration dont il ne partageait pas les opinions ne lui garantissait que faiblement la confiance et l'appui bienveillant qu'il avait besoin d'attendre de son gouvernement. Déjà, d'ailleurs, les événemens de la guerre, en interceptant presque complétement, ou du moins en rendant très difficiles et très indirectes les voies de communication entre Londres et Vienne, lui avaient enlevé le secours et la force morale que de fréquentes instructions lui eussent apportés. Il en était réduit, ou à laisser échapper les occasions les plus opportunes,

ou à prendre parfois de lui-même et sans ordre des résolutions assez graves pour compromettre sa responsabilité.

Une situation aussi ardue, aussi extraordinaire, ne le trouva pas au-dessous des devoirs qu'elle lui imposait. Toujours actif, toujours ferme au milieu des circonstances les plus décourageantes, toujours prompt à adopter et à suggérer les expédiens appropriés à un état de choses qui ne cessait de se modifier et de s'aggraver, et cependant calme, prudent, maître de lui, résistant à tout entraînement, bien que peut-être un peu prompt à se rattacher aux moindres lueurs d'espérance, on le vit, durant une année entière, poursuivre avec une persévérance et une patience exemplaires un but qui fuyait sans cesse devant ses efforts. D'accord avec les agens de la Russie, il essayait d'amener l'Autriche à se joindre aux puissances coalisées contre Napoléon; mais, moins jaloux d'un succès diplomatique apparent que des conséquences réelles de ce succès, comprenant que, si l'adhésion du gouvernement autrichien à l'alliance européenne n'était pas entière, sans réserve, mûrement préparée et appuyée de mesures énergiques, elle aurait plus d'inconvéniens que d'avantages, il se gardait bien de travailler à l'arracher par surprise, par séduction ou par intimidation, aux irrésolutions du cabinet de Vienne. Il voulait que, si ce cabinet prenait le parti de la guerre, ce fût en pleine connaissance de cause, avec le sentiment et la confiance de sa force. Loin de penser à profiter des penchans belliqueux du comte de Stadion pour l'engager peu à peu dans la coalition, il l'avertissait, avec autant de loyauté que de sens, qu'alors même qu'il serait possible de décider l'empereur à prendre les armes malgré l'opposition de l'archiduc Charles, il faudrait s'en abstenir, que la première chose à faire, c'était de persuader cet illustre guerrier, et qu'une entreprise aussi hardie tentée contre son opinion, par conséquent sans l'appui de sa puissante influence, serait une véritable témérité. En même temps qu'il agissait ainsi sur la cour de Vienne, il se mettait en relations avec le cabinet prussien, auprès duquel l'Angleterre, naguère brouillée avec la Prusse, n'avait pas encore accrédité d'agent officiel; il se hasardait, sous sa responsabilité, à lui avancer des sommes d'argent assez considérables pour lui donner les moyens de pourvoir à la défense des places de la Silésie, menacées de tomber entre les mains des Français. Puis, lorsqu'un envoyé britannique fut arrivé, non pas à Berlin, déjà conquis, mais dans le camp du roi de Prusse, il ouvrit avec lui une correspondance suivie, comme aussi avec les envoyés anglais à Saint-Pétersbourg et à Constantinople, leur transmettant non-seulement toutes les informations qui pouvaient leur être utiles, mais encore les idées que lui suggérait son zèle infatigable pour le succès de la cause commune, et s'efforçant de suppléer par ce concert aux instructions que le cabinet de Londres était souvent dans l'impossibilité

de leur faire parvenir à temps. Sa sollicitude allait plus loin encore : les commandans des forces navales anglaises dans la Méditerranée recevaient de lui, à défaut de directions précises qu'il n'était pas autorisé à leur donner, des avis et des renseignemens qui leur en tenaient lieu jusqu'à un certain point (1).

Plus d'une fois il put se flatter de l'espérance que tant de soins et de travaux ne seraient pas perdus, et que l'Autriche, s'interposant à propos, ferait pencher la balance en faveur de la coalition. Avant la bataille d'Iéna, le cabinet de Vienne, malgré les sujets de mécontentement que la Prusse lui avait donnés en refusant l'année précédente de lui venir en aide contre la France, malgré la défiance que lui inspirait encore sa politique, avait laissé voir quelque disposition à la secourir; déjà il ordonnait des armemens sous prétexte de protéger sa frontière menacée par le voisinage du théâtre des hostilités. La nouvelle de la destruction de l'armée prussienne mit fin à ces velléités encore bien peu prononcées, et la cour impériale consternée ne pensa plus qu'à détourner par ses explications les soupçons et le courroux du vainqueur. Quelques mois après, lorsque Napoléon, poursuivant les débris des forces prussiennes, se trouva engagé, en face des forces russes, au milieu d'un hiver rigoureux, dans les déserts de la Pologne; lorsque les batailles sanglantes et peu décisives de Pultusk et d'Eylau parurent faire chanceler sa fortune, lorsque déjà tout le monde autour de lui, accusant sa témérité, se livrait à de sinistres présages, l'Autriche sembla de nouveau vouloir sortir de son immobilité. L'occasion était belle. En portant ses nombreuses légions sur les derrières de l'armée française, qui déjà avait quelque peine à tenir tête aux Russes, le cabinet de Vienne pouvait enlever à Napoléon ses communications avec la France et le placer dans une situation dont il ne serait pas sorti sans difficultés; mais un coup aussi hardi, et qui exigeait une résolution instantanée, n'allait pas aux habitudes de la politique autrichienne et surtout se conciliait mal avec les dissentimens auxquels était livrée la cour impériale. Les partisans de la guerre, n'étant pas en mesure de faire prévaloir immédiatement leur opinion, essayèrent de gagner du temps, comptant mettre à profit tous les incidens qui leur fourniraient des argumens contre les objections de leurs adversaires. Ils espéraient que, si les coalisés parvenaient à faire durer encore la lutte pendant quelques mois sans éprouver de revers sérieux, on pourrait enfin déterminer l'empereur François à unir ses armes aux leurs. M. de Stadion fit engager la Russie et la Prusse à ne pas se hâter de conclure la paix, et la cour de Vienne, pour empêcher en effet qu'on ne s'arran-

(1) On trouve même dans ce recueil une dépêche remarquable écrite par sir Robert Adair au gouverneur-général de l'Inde pour l'informer de l'état de l'Europe après la paix de Tilsitt.

geât à ses dépens, pour se rendre en quelque sorte maîtresse de la situation, se décida à une démarche dont le but n'était pas équivoque : elle offrit sa médiation aux parties belligérantes.

L'espoir de M. de Stadion était que Napoléon refuserait d'accepter cette médiation, et que son refus fermerait la bouche à ceux qui, dans les conseils de l'empereur, s'étaient jusqu'alors opposés à l'intervention armée de l'Autriche. Le cabinet de Vienne une fois compromis par sa proposition et par la réponse négative de la France, il n'eût guère été possible, en effet, que les choses en restassent là. Ce qui rendait surtout ce calcul vraisemblable, c'est la nature des conditions préliminaires que M. de Stadion donnait pour bases à la médiation. Ces conditions étaient telles que, suivant toute apparence, Napoléon devait les repousser, et que, si au contraire il les admettait, si elles devenaient la substance d'un arrangement définitif, cet arrangement équivaudrait, pour l'Autriche et les alliés, à une victoire. Il ne s'agissait de rien moins que de procéder à un nouveau règlement des affaires d'Allemagne, — l'existence de la confédération étant, suivant le cabinet de Vienne, incompatible avec la sûreté de l'Autriche, — de prendre en considération les changemens à apporter dans le même esprit à l'état de l'Italie, et de remettre les provinces polonaises que la France venait de conquérir sur le pied où elles étaient avant la guerre, c'est-à-dire de les rendre à la Prusse. Les différends de la Russie avec la Porte, alors alliée de Napoléon, eussent été terminés conformément aux traités existans; enfin l'Angleterre eût été admise à prendre part aux négociations.

Contre toute attente, Napoléon, dont la diplomatie était encore dirigée, à cette époque, par l'habileté temporisatrice de M. de Talleyrand, ne rejeta pas les propositions autrichiennes; il se réservait probablement d'en éluder l'effet en suscitant des incidens. Les difficultés vinrent de la Prusse et de la Russie, qui, ayant conçu de plus vastes espérances, s'irritaient des lentes manœuvres du cabinet de Vienne et voulaient obtenir immédiatement de lui un secours plus efficace que celui d'une médiation. La réponse de la Prusse fut peu satisfaisante et même peu mesurée. A Vienne, on s'en montra très blessé. La Russie, de son côté, était fort mécontente du peu d'appui matériel que l'Angleterre apportait à la coalition. La bataille de Friedland, survenant au milieu de ces complications, termina la guerre continentale. Suivant l'énergique expression de sir Robert Adair, *elle fit de l'Europe un débris*. On sait quelles furent les conditions de la paix de Tilsitt. La France et la Russie, unies tout à coup contre l'Angleterre par une étroite alliance, forcèrent le continent tout entier à entrer avec elles dans cette lutte anti-britannique, ou au moins à rompre toute espèce de communications, soit politiques, soit commerciales, avec les maîtres de la mer. L'Autriche elle-même dut subir cette loi. Réduite désormais, comme M. de Stadion

le dit à sir Robert Adair, à pourvoir, non plus à son indépendance, mais à son existence, elle rappela son ambassadeur de Londres, et sir Robert Adair dut également quitter Vienne, où il venait de passer dix-huit mois. Telle était la situation de l'Europe, que, pour regagner l'Angleterre, il fut contraint d'aller s'embarquer à Trieste, sans aucune certitude de ne pas tomber entre les mains de l'ennemi. Jamais, d'ailleurs, rupture n'eut lieu avec plus de regrets réciproques, avec le sentiment mutuel d'une plus complète bienveillance; jamais, en se séparant, on ne fut plus résolu à se réunir de nouveau dès qu'on y verrait le moindre jour.

Je viens de rappeler les grands événemens auxquels sir Robert Adair eut à prendre part pendant la durée de son séjour à Vienne, et dont sa correspondance nous présente le tableau, tel qu'on pouvait l'apercevoir du point où il se trouvait placé. C'est assez dire quel est l'intérêt de cette correspondance. Ceux qui cherchent uniquement dans l'histoire des anecdotes piquantes, des traits personnels, en un mot l'amusement frivole de l'esprit, pourront sans doute ne pas y trouver de quoi se satisfaire. Un homme aussi grave que sir Robert Adair et aussi profondément pénétré du sentiment des convenances a dû, en publiant des dépêches relatives à des faits contemporains, en retrancher tout ce qui eût pu servir d'aliment à la malignité, au risque d'ôter à son livre un puissant intérêt de curiosité et peut-être même, dans certains cas, de laisser dans l'ombre les causes de faits plus ou moins importans. C'est là l'inconvénient de toute publication historique faite à une époque trop rapprochée : il faut opter entre le scandale et les révélations incomplètes. Dans cette alternative, l'homme qui se respecte n'hésitera jamais. Cependant la correspondance de sir Robert Adair, quelques retranchemens qu'il ait dû lui faire subir, constitue encore une collection de documens bien précieux pour l'historien comme pour l'homme d'état, et les esprits sérieux en trouveront la lecture singulièrement attachante. Écrite dans le véritable style diplomatique, avec clarté, netteté, précision, sans affectation d'aucune espèce, elle révèle une parfaite connaissance des grands intérêts anglais et européens, un sentiment très juste de la position des divers états, un esprit tout à la fois ferme et conciliant. Dans ces dépêches, où respire le zèle ardent de sir Robert Adair pour la cause de son pays, qu'il pouvait, à cette époque, sans trop d'illusion, considérer comme étroitement liée à celle de l'Europe, rien pourtant n'est empreint de ce sentiment de haine aveugle et mortelle que la plupart des agens anglais portaient alors à la France, et dont on trouve, par exemple, dans les mémoires de lord Malmesbury, la révoltante expression. On sent que l'élève, l'ami de Fox, appartient à une école plus généreuse; que ce qu'il combat, ce qu'il repousse dans la France, c'est seulement le dangereux excès de sa grandeur; que la

haine qu'il a pour elle est toute politique, et que les odieuses passions du sectaire ne rétrécissent pas son esprit, ne faussent pas son jugement. Si, par momens, sa sagacité ordinaire vient à faiblir, s'il se livre quelquefois à des espérances exagérées bientôt trompées par la réalité, ce n'est pas l'effet d'un injuste mépris pour les adversaires de sa patrie; c'est parce que, comme tous les hommes vraiment propres aux affaires, il est enclin à un excès de confiance qui est peut-être la condition absolue de l'action et du succès.

J'eusse voulu extraire de ce recueil quelque passage saillant qui pût faire apprécier la manière et le style de sir Robert Adair; mais ce procédé, applicable aux œuvres littéraires, aux compositions faites à tête reposée, ne l'est pas également à des lettres écrites sous l'impression immédiate des événemens et, pour ainsi parler, sur le champ de bataille; la véritable valeur d'une telle correspondance consiste dans l'ensemble des points de vue qui y sont exposés, et toute citation isolée, avec quelque soin qu'on la choisît, quel qu'en fût le mérite intrinsèque, risquerait de ne donner de cet ensemble qu'une idée fort inexacte. Il est cependant une de ces dépêches, ou plutôt un mémoire, qui me paraît mériter d'être signalé particulièrement à l'attention du lecteur : c'est celui que sir Robert Adair, au moment où il allait quitter Vienne, remit au comte de Stadion, comme l'expression de son opinion sur la situation réciproque dans laquelle cette rupture involontaire allait placer l'Angleterre et l'Autriche. Il y établit avec une grande force de logique que les deux pays, unis par une entière communauté d'intérêts, ne cesseront pas d'être alliés de fait, alors même qu'ils pourront se trouver contraints à une hostilité apparente, que tout ce que l'Angleterre fera pour contrarier les progrès de la puissance française tournera en réalité au profit du cabinet de Vienne, et que le jour où ce cabinet se sentira la force de rejeter le joug de la France, par ce seul fait et sans qu'il soit besoin d'aucune négociation, il redeviendra immédiatement l'ami, l'allié du cabinet de Londres, et trouvera en lui un auxiliaire zélé. Ces considérations sont développées par sir Robert Adair avec autant d'élévation que de netteté. Il est impossible de n'être pas frappé de la générosité habile avec laquelle, en expliquant la position respective des deux cours, il dissimule ce qu'elle a d'humiliant pour l'Autriche, et s'efforce de l'encourager en la relevant en quelque sorte de son abaissement, en lui faisant comprendre qu'à Londres, loin de lui savoir mauvais gré de la dure nécessité qu'elle subit, on l'approuve de se réserver pour des temps meilleurs.

Le livre de sir Robert Adair ne contient pas seulement ses propres dépêches, l'ami de Fox y a joint quelques-unes de celles des ministres anglais dont il recevait les ordres et aussi des agens diplomatiques et autres avec qui il eut à correspondre, soit pour leur donner, soit pour

recevoir d'eux des informations utiles à la cause commune. Parmi ces dépêches, celles de lord Hutchinson me paraissent surtout dignes d'être remarquées. Cet officier-général avait été chargé d'une mission auprès de la cour de Berlin. Les détails qu'il transmettait à sir Robert Adair sur les événemens militaires, ses prévisions sur les chances de la lutte engagée en Pologne entre les Français et les Russes, portent l'empreinte d'une grande sagacité et d'une rare modération d'esprit. Au moment même où les alliés faisaient sonner bien haut et comme d'éclatantes victoires leurs succès négatifs de Pultusk et d'Eylau, lord Hutchinson réduisait ces prétendues victoires à leur juste valeur, et il était loin de se laisser aller aux flatteuses illusions dont sir Robert Adair, placé plus loin du théâtre de la guerre, n'était pas toujours préservé lui-même par son bon sens. Un des rapports de lord Hutchinson contient, sur la force relative des Français et des Russes, une appréciation que je crois devoir citer textuellement. « Comme militaire, dit-il, je suis très porté à croire que la France ne triomphera pas de la Russie dans une lutte engagée sur le territoire russe, pourvu, bien entendu, que les généraux russes ne fassent pas d'énormes fautes et aient assez de sens pour éviter de grandes actions générales; mais, en même temps que je reconnais cet avantage des Russes, je suis convaincu que dans tout pays abondant en provisions, avec de grandes routes et des villes, les Français auront sur eux une supériorité réelle. » Dans une dépêche postérieure, lord Hutchinson, examinant l'état des deux parties contendantes après la bataille d'Eylau, dit que « les Russes peuvent repousser les Français, mais non pas les battre. » Porter de tels jugemens, n'était-ce pas prophétiser non-seulement la bataille de Friedland, qui allait terminer la guerre de Pologne, mais encore la nature et l'issue de la guerre de 1812?

C'est qu'à vrai dire, cette campagne de 1806 et 1807, couronnée pour Napoléon par la paix triomphante de Tilsitt, n'en contenait pas moins le sinistre et lointain présage de la grande catastrophe qui devait, quelques années après, détruire son existence politique. 1812 et 1813 s'y trouvent tout entiers en germe. Les difficultés d'une guerre soutenue sous un tel climat, à une si grande distance de la France; le danger de voir, au moindre revers, à la moindre incertitude de la fortune, les Allemands se soulever contre leur dominateur; les insurrections partielles précédant le mouvement général des peuples, qui, avec le temps, ne pouvait manquer d'entraîner leurs gouvernemens; l'attitude expectante et toujours menaçante de l'Autriche préludant à une rupture par des manœuvres diplomatiques et par des offres de médiation: tout ce qu'on devait voir après le désastre de Moscou se présenta, dans de moindres proportions, mais avec une minutieuse ressemblance de détails, après l'équivoque bataille d'Eylau. Le dénouement seul y manqua. On dirait que la Providence, en faisant voir de loin à Napoléon,

comme dans un miroir prophétique, les périls qui le menaçaient, eût voulu, par une dernière faveur, lui ménager la possibilité de les éviter.

Ce n'est pas, d'ailleurs, le seul avertissement de cette nature qu'il ait reçu dans le cours de son éclatante carrière. Le vulgaire, ébloui par tant de grandeur et de triomphes, se représente volontiers le règne du glorieux empereur comme une suite non interrompue de succès terminés à l'improviste par un effroyable revers. Quant aux causes de ce revers, s'il consent à ne pas y voir purement et simplement l'effet d'un hasard malheureux, il les rattache à quelque faute accidentelle, à quelque trahison inattendue et impossible à prévoir. La guerre d'Espagne, l'expédition de Russie, la défection des Saxons, celle de Murat, la malhabileté, à un jour donné, de tel ou tel lieutenant de Napoléon, sont successivement alléguées comme ayant causé sa ruine. On dirait, à entendre ces singuliers récits, que cette immense catastrophe a été un accident en dehors de toute vraisemblance et de toute prévision humaine. Rien n'est moins exact. Jamais l'édifice impérial n'eut, aux yeux de la génération contemporaine, ce caractère de solidité sans lequel il n'existe pas de véritable force morale. Il n'est, pour ainsi dire, pas une des campagnes de Napoléon dans laquelle il ne se soit vu, à un moment quelconque, sur le point de périr. Avant Austerlitz, comme avant Friedland, comme avant Wagram, il courait le risque d'être accablé par une coalition européenne organisée contre lui à la première nouvelle des embarras où il se trouvait engagé. Il s'en tira chaque fois par un miracle de son génie, de même qu'il fut sur le point de briser la coalition de 1813 par la magnifique victoire de Dresde. Après chacun de ces grands coups, l'Europe s'inclinait, saisie d'épouvante et d'admiration, et, pour quelques instans, elle perdait jusqu'à la pensée de secouer un joug qui semblait imposé par une puissance surnaturelle : mais cette impression de terreur ne tardait pas à s'affaiblir, et, au moindre signe d'un retour de fortune, peuples et gouvernemens, oubliant tant d'échecs successifs, foulant aux pieds tous les engagemens auxquels ils avaient souscrit dans leur détresse, s'empressaient de reprendre les armes. Quelque chose leur disait que le colosse avait des pieds d'argile. En France même, les nombreux ennemis du régime impérial sentaient, à chaque instant, renaître leurs espérances, et ses partisans étaient saisis d'inquiétude dès qu'un nuage se montrait sur l'horizon.

A quoi faut-il attribuer cet instinct universel de l'instabilité du gouvernement de Napoléon et l'acharnement qui poussait sans cesse les peuples et les rois à essayer de le renverser? Est-ce à son origine révolutionnaire, naturellement odieuse aux pouvoirs fondés sur le principe de la légitimité héréditaire? C'était une difficulté sans doute, mais plus d'une fois on a vu des gouvernemens nouveaux et d'une origine non moins compromettante prendre rang définitivement parmi les an-

ciennes monarchies. Est-ce à l'indignation publique, soulevée par des usurpations dans lesquelles la fraude se combinait parfois avec la violence comme pour la rendre plus odieuse, plus insupportable encore? Quelque jugement qu'on puisse porter, à une époque de paix et de régularité au moins relatives, sur les excès de l'ambition napoléonienne, ces excès n'avaient peut-être en eux-mêmes rien de plus révoltant que tant d'autres attentats analogues des gouvernemens qui les lui firent si chèrement expier. Les partages de la Pologne; Venise acceptée par l'Autriche à titre d'indemnité des mains de la France, qui punissait ainsi cette république d'avoir fait cause commune avec le cabinet de Vienne; la Finlande enlevée par la Russie à la Suède, dont le seul tort était d'avoir persévéré plus long-temps que l'empereur Alexandre dans leur lutte commune contre la France; les petits princes allemands, que l'Autriche et la Prusse avaient entraînés malgré eux dans leur croisade contre la révolution française, dépouillés de leurs états pour dédommager leurs grands alliés des sacrifices que leur coûtait cette guerre malheureuse; Copenhague bombardé en pleine paix, sans aucun grief, en vue d'une pure éventualité, par les forces anglaises : c'étaient là, certes, des actes aussi détestables qu'aucun de ceux qu'on a pu reprocher à Napoléon. Le crime qui l'a perdu, en soulevant contre lui d'implacables ressentimens, était d'une nature plus générale : il était trop puissant, et l'excès de sa puissance détruisait jusqu'à l'ombre même de l'ancien équilibre européen.

Le système d'équilibre, que quelques beaux esprits qui ne le comprenaient pas ont voulu tourner en ridicule, n'est pas, comme ils l'ont cru, une vaine parole. C'est le résultat naturel de l'association formée entre les peuples de l'Europe moderne par la communauté de religion, de civilisation, et par les communications faciles qui, faisant profiter plus ou moins chacun d'entre eux des progrès effectués, des ressources créées par tous les autres, les maintiennent respectivement à un certain niveau de forces dont l'histoire des nations de l'antiquité ne nous offre aucun exemple. C'est encore l'heureuse conséquence de ce sentiment de dignité, de susceptibilité même, qui rend insupportable aux gouvernemens comme aux nations l'assujettissement à une domination étrangère, sentiment qui n'était certes pas inconnu des anciens, mais qui, chez les modernes, est devenu plus général, plus irritable, plus difficile à étouffer, parce qu'il se lie à ces idées d'honneur que nous ont léguées les temps de la chevalerie, et que les mœurs nouvelles ont modifiées dans la forme plutôt qu'essentiellement altérées. Ces élémens puissans, mis en œuvre par l'action savante et continue de la diplomatie, ont formé depuis trois siècles une barrière contre laquelle sont venus successivement se briser tous les efforts des gouvernemens qui ont essayé de ressaisir le sceptre de la monarchie universelle, possédé ja-

dis par les Romains. Cette barrière n'a pas suffi, sans doute, pour empêcher toute conquête injuste, tout agrandissement contraire au bien général; elle n'a pu maintenir entre les diverses puissances ces proportions exactes qui auraient mis les faibles à l'abri de toute usurpation, de toute injure : les choses humaines n'admettent pas une telle perfection; mais, toutes les fois que la balance a été trop fortement ébranlée et qu'on a pu craindre la réalisation de cette monarchie universelle rêvée secrètement par tous les conquérans, la diplomatie n'a pas manqué à sa haute mission : elle s'est hâtée de former, au prix même du bouleversement momentané des relations et des alliances naturelles des états, une de ces coalitions puissantes qui finissent toujours par triompher de l'ennemi public, parce qu'à leur force matérielle s'unit tôt ou tard la force morale de l'opinion. Charles-Quint, Philippe II, l'empereur Ferdinand II, Louis XIV enfin, ont successivement succombé sous des coalitions semblables. Plus redoutable, plus grand qu'aucun d'entre eux, par conséquent plus coupable aux yeux de la politique, Napoléon devait succomber comme eux, et sa chute devait même être plus profonde parce que son élévation avait été plus excessive, parce qu'elle avait menacé plus sérieusement encore l'indépendance de l'Europe.

Par l'effet de son génie et de l'impulsion prodigieuse que la révolution avait donnée à la France, il s'était trouvé investi, dès son avénement, d'une puissance hors de proportion avec celle que la France avait possédée jusqu'alors. Les traités de Lunéville et d'Amiens, en nous laissant la Belgique, la rive gauche du Rhin et la Savoie, avaient certainement atteint la dernière limite de ce qu'on peut appeler nos frontières naturelles. Cependant, comme notre agrandissement s'était réalisé principalement aux dépens des états faibles, comme, par suite des partages de la Pologne et d'autres arrangemens analogues, toutes les grandes puissances avaient aussi, dans une certaine mesure, étendu leur territoire, comme enfin aucune atteinte grave, humiliante, n'avait encore été portée à leur indépendance ni à leur dignité, peut-être, fatiguées comme elles l'étaient d'une guerre longue et malheureuse, se seraient-elles résignées définitivement aux conditions qu'elles venaient de subir; mais il eût fallu pour cela que le gouvernement français, satisfait de ses immenses acquisitions, évitât soigneusement d'inquiéter ces puissances par de nouvelles entreprises. Malheureusement il était difficile qu'un homme tel que Napoléon, encore tout animé du feu de la jeunesse et rempli du sentiment de sa force, tînt une conduite aussi prudente, et qu'appelé incessamment à prendre une part principale au mouvement des affaires générales de l'Europe, alors si compliquées, il ne prétendît pas les dominer d'une façon absolue. C'était une grande tentation : il n'y résista pas. On sait comment il s'arrogea, en Allemagne, en Hollande, en Italie, une véritable dictature, comment, se

croyant autorisé à faire tout ce que les traités ne lui interdisaient pas en termes formels, il continua en pleine paix, et sous des prétextes souvent fort peu spécieux, le système de conquêtes et de réunions que la convention avait inauguré pendant la guerre. Il n'était pas moralement possible que les autres puissances se résignassent à être les spectatrices d'une telle politique. La guerre recommença, de nouvelles victoires de la France appesantirent encore le joug que l'Europe continentale avait voulu secouer, et, tandis que l'Angleterre achevait de nous enlever l'empire de la mer, ses alliés, vaincus, accablés, subissaient, pour acheter un moment de repos, des conditions qui, détruisant toute espèce d'équilibre, faisaient de l'empire français un autre empire d'Occident. A partir de ce moment, toute conciliation sincère et durable devint impossible entre Napoléon et ses ennemis, en apparence domptés. Ni la paix de Presbourg, ni celle de Tilsitt, ni celle de Schönbrunn ne pouvaient durer plus que l'épuisement et la terreur qui les avaient fait accepter. Elles plaçaient les vaincus dans une position trop dure et trop humiliante pour qu'au moment même où ils croiraient entrevoir la possibilité d'en sortir, ils ne s'empressassent pas de tenter la fortune. D'un autre côté, l'édifice élevé par le vainqueur était si gigantesque, si disproportionné, si mal cimenté, malgré l'éclat dont l'entouraient la gloire et le génie de son fondateur, que l'espoir de le renverser devait subsister au fond du cœur de ceux qu'il opprimait momentanément. Eussent-ils désespéré d'y parvenir tant que Napoléon serait là pour le soutenir de sa main puissante, la pensée qu'il n'était pas immortel, et que son successeur serait probablement hors d'état de continuer son œuvre, suffisait pour les empêcher de se résigner.

Un esprit tel que celui de Napoléon ne pouvait s'abuser sur les conséquences forcées d'un pareil état de choses. Lorsqu'il rentrait en lui-même, il éprouvait sans doute le besoin de justifier à ses propres yeux la politique exorbitante qui le poussait vers le précipice. Les sophismes ne lui manquaient pas, comme ils ne manquent jamais pour colorer les plus dangereuses folies. S'attachant, sans tenir compte de l'ensemble des circonstances, au fait particulier, aux incidens immédiats de chacune des ruptures qui le mettaient successivement en guerre avec tous les états européens, il s'efforçait de démontrer que, s'il reprenait les armes, c'était pour repousser d'injustes provocations. Il présentait la dictature européenne dont il s'était emparé, les développemens gigantesques donnés à son empire, l'occupation de la Hollande, de l'Allemagne, de la Pologne, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, comme des mesures temporaires, devenues indispensables pour établir définitivement un ordre politique fondé sur la nature des choses, sur les vrais besoins des peuples, et pour contraindre l'Angleterre à se désister enfin de ses prétentions à l'empire absolu des mers. Ce but une fois atteint,

il serait rentré dans un système de paix et de modération, il aurait rendu à eux-mêmes les pays dont l'occupation n'avait été pour lui qu'un instrument de guerre. Ces idées, qu'il a plus d'une fois exprimées après sa chute, je suis convaincu que ce n'étaient pas purement et simplement des argumens inventés après coup, à titre d'apologie. Sans croire qu'elles aient été les vrais mobiles de ses entreprises, je suis disposé à admettre qu'elles ont plus d'une fois traversé son esprit, et, jusqu'à un certain point, rassuré sa raison au temps de ses plus grands entraînemens, dans les intervalles de calme où une voix secrète l'avertissait de ne pas pousser à bout sa fortune.

C'étaient là, pourtant, d'étranges illusions, de déplorables sophismes, dont sa haute intelligence eût facilement pénétré la vanité si ses passions ne l'eussent aveuglé. Elle lui eût dit que l'ambition ne peut impunément dépasser certaines limites; que, lorsqu'on est arrivé par la violence à un certain point d'élévation, on ne peut en descendre sans se précipiter; qu'après avoir mortellement blessé et humilié les gouvernemens et les peuples, on essaierait vainement de rentrer à leur égard dans les bornes de la modération et de la justice; que, dans leurs ressentimens et leurs défiances trop justifiés, ils prennent pour des marques de faiblesse toute tentative de réconciliation faite par leurs anciens oppresseurs; qu'à leur tour ils deviennent exigeans, et qu'ils n'acceptent de premières concessions que pour se mettre en mesure d'en arracher bientôt de nouvelles. Napoléon put le reconnaître aux jours du malheur, lorsqu'il eut à son tour à demander la paix. On se montra envers lui aussi dur, aussi rigoureux qu'il l'avait été envers les vaincus au temps de ses triomphes, et peut-être, en refusant l'abaissement auquel on voulait le réduire, ne fut-il pas aussi mal inspiré qu'on l'a souvent répété. Il est difficile de se figurer ce qu'il fût devenu après une pacification qui eût réduit son empire et anéanti son influence extérieure, qui l'eût laissé seul, affaibli, humilié, en présence d'une coalition enorgueillie de sa tardive victoire, étroitement unie contre lui, surveillant toutes ses démarches, tous ses mouvemens, lui en demandant compte avec une jalousie mêlée de terreur, et ne lui permettant pas même d'exercer, sur la politique générale, la part d'influence qui doit appartenir au souverain d'un grand état. On ne peut croire qu'il eût longtemps supporté cette situation; la lutte eût bientôt recommencé, lutte inégale, où il aurait succombé parce que la France était épuisée, parce que la fortune ne revient guère aux favoris qu'elle a une fois abandonnés après les avoir comblés de ses dons. Sainte-Hélène ou quelque chose d'analogue eût également terminé cette prodigieuse existence, et la catastrophe, plus lente, plus graduée, eût eu moins d'éclat et de grandeur.

J'ai dit que Napoléon, pour excuser ses témérités et ses excès, pour

donner un prétexte à ses entreprises incessantes sur les droits et les possessions des peuples et des princes, alléguait la nécessité de détruire à tout prix la suprématie maritime de l'Angleterre. S'érigeant en défenseur du droit des gens universel foulé aux pieds par la tyrannie britannique, il a plus d'une fois exprimé sa surprise de ce que l'Europe entière ne lui avait pas prêté, à cet effet, un appui énergique et soutenu. On pourrait d'abord se demander si les sacrifices qu'il exigeait de ses alliés et de ses ennemis vaincus, afin de rendre efficace le blocus continental, n'étaient pas trop énormes, trop contraires à la nature des choses, pour qu'il fût possible de les prolonger beaucoup. Indépendamment même de cette considération préliminaire, un peu de réflexion fera suffisamment comprendre que l'intérêt de la liberté des mers, très secondaire pour une partie des états européens, ne pouvait, pour ceux qui y étaient le moins indifférens, balancer celui de leur indépendance, de leur existence même, incessamment menacées par la toute-puissance territoriale de l'empereur des Français. L'Angleterre, maîtresse absolue de la mer, peut sans doute gêner les communications et le commerce des autres états, inquiéter leurs côtes, enlever leurs colonies; mais, par cela même que son immense établissement maritime absorbe la plus grande partie de ses ressources, elle n'a jamais été en mesure de prendre à elle seule sur le continent une attitude vraiment redoutable. Ce n'est jamais qu'en y formant, en y soudoyant des coalitions, qu'elle y a exercé une action puissante et obtenu une influence grande sans doute, quelquefois principale, mais jamais absolue, parce qu'elle devait la partager avec les alliés dont le concours lui avait seul permis de l'acquérir. Elle a certainement, en plus d'une occasion, abusé de cette influence; jamais cependant on n'a pu craindre de sa part la réalisation de la monarchie universelle, parce que jamais, je le répète, elle n'a possédé par elle-même les moyens d'en entreprendre la conquête. La France seule, dans ces derniers temps, a eu le dangereux honneur d'être jugée capable d'y aspirer avec quelques chances de succès, et voilà pourquoi l'Europe entière s'est si souvent coalisée contre elle. En présence de Napoléon surtout, les considérations que je viens d'indiquer étaient si évidentes, qu'il n'était pas possible d'en méconnaître la force. Entre la prévision de vexations commerciales et maritimes plus ou moins éventuelles, plus ou moins éloignées, et le mal présent, intolérable d'une oppression qui ne laissait à personne le sentiment d'une existence libre ni d'un avenir assuré, les vœux de l'Europe ne pouvaient être douteux. Comme le fait très bien remarquer sir Robert Adair, les gouvernemens même que la contrainte rangeait temporairement parmi les alliés de Napoléon sentaient que l'Angleterre combattait en réalité pour eux; loin de s'effrayer des victoires qui lui livraient de plus en plus sans partage la domination de la mer, ils voyaient avec une secrète satisfaction tout ce

qui, en la mettant à l'abri des attaques de la France, fortifiait ainsi l'unique citadelle où le drapeau de l'indépendance européenne fût encore arboré, et qui pût servir de point d'appui aux nations alors asservies le jour où elles tenteraient de recouvrer leur liberté.

En résumé, la chute de Napoléon était l'inévitable conséquence de l'excès de sa grandeur, et, dans l'état actuel de la civilisation, une destinée pareille attend tout gouvernement qui oserait marcher sur ses traces. Quel argument contre l'ambition et la guerre? Et cependant on aurait tort d'en conclure qu'à une époque quelconque, grace aux progrès de la raison générale, il n'y aura plus de conquêtes ni de guerres. Les passions humaines nous interdisent de le croire. Oserai-je dire qu'un tel résultat ne serait pas même désirable, et qu'il n'entre évidemment pas dans les vues de la Providence telles qu'on peut les déduire de l'organisation de notre nature et des leçons fournies par l'histoire? Il y a évidemment dans l'ame humaine de nobles et hautes facultés qui ne peuvent trouver leur emploi que dans les combats. L'expérience prouve d'ailleurs que, si la guerre finit par épuiser les nations et arrête quelquefois chez elles les progrès de la civilisation et des lumières, bien plus souvent, bien plus infailliblement une paix trop prolongée les corrompt, les énerve et prépare leur abaissement ou leur ruine. On ne saurait nier enfin que, dans tous les temps, les souvenirs de l'héroïsme militaire ont été la plus noble part des traditions des peuples, celle qui les a le mieux recommandés à la postérité, qui les a le mieux protégés dans leur décadence même. Comment concilier ces contradictions apparentes? comment comprendre que tant d'utiles résultats puissent découler d'une aussi effroyable calamité? C'est là un des côtés de ce problème qui, en toutes choses, nous montre le mélange du bien et du mal comme la loi suprême de l'univers, comme la condition de toute existence. La solution de ce problème dépasse les forces de l'homme, mais heureusement elle ne lui est nécessaire ni pour la conduite de la vie privée, ni pour la direction des affaires publiques. A défaut d'une logique impuissante, la conscience et le bon sens lui tracent la route qu'il doit suivre, et un gouvernement n'a pas besoin de pénétrer dans les abîmes de cette question redoutable pour accomplir les devoirs de sa haute mission : il lui suffit d'obéir, avec intelligence et fermeté, aux simples, aux vulgaires préceptes de cette sagesse en quelque sorte proverbiale qui veut qu'on travaille à conserver la paix avec la ferme conviction que la guerre doit venir un jour, que, dans certains cas, elle n'est pas le plus grand des maux, et qu'il faut quelquefois savoir l'accepter sans trop de regret, bien qu'il soit toujours criminel de chercher à la faire naître.

L. DE VIEL-CASTEL.

SOUVENIRS

D'UN NATURALISTE.

Les Côtes de Sicile.

IV.

MILAZZO. — STROMBOLI.[1]

Notre projet, en arrivant en Sicile, était de faire le tour de l'île; mais les renseignemens recueillis sur la route modifiaient peu à peu ce premier plan. Nos hommes commençaient à comprendre le but de notre voyage; ils apprenaient chaque jour à mieux apprécier les conditions nécessaires au succès de nos recherches. Artese et Carmel surtout, qui, grace à leur parfaite connaissance des côtes, auraient pu servir de pilotes caboteurs, nous exprimèrent des doutes sur l'utilité d'une exploration étendue au rivage occidental, où nous ne devions trouver, disaient-ils, que des marais pestilentiels, des galets ou du sable. L'examen de nos cartes, nos connaissances sur la constitution géognostique du pays, confirmaient pleinement leurs dires. En effet, la Sicile porte partout l'empreinte des forces violentes qui, en bouleversant l'écorce solide du globe, l'élevèrent au-dessus des flots. Au milieu des mille accidens de terrain, résultat inévitable de ce mode de formation, on reconnaît néanmoins que l'impulsion n'a pas été partout

(1) Voyez les livraisons du 15 décembre 1845, du 15 février et du 15 octobre 1846.

la même. A l'ouest, à l'est, au sud-est, les chaînes de montagnes peu élevées s'abaissent peu à peu vers la mer, se terminent en collines ondulées, ou, s'effaçant entièrement, forment des plaines étendues, des plages basses, couvertes de marais salins. Quelques pics isolés, parfois d'origine franchement volcanique, comme le Monte-Rosso, s'élèvent au-dessus des autres, mais dépassent à peine la hauteur de deux mille pieds; seul, le Monte-Caramata porte à plus de quatre mille pieds ses roches calcaires, qui dominent la ville d'Orte. Au centre de l'île, les montagnes grandissent, et plusieurs d'entre elles ont plus de trois mille pieds de haut; toutefois la véritable région montagneuse de la Sicile est au nord et au nord-est. Ici les forces souterraines, déployant toute leur puissance, ont poussé, à travers les calcaires, les grès et les schistes argileux, de puissantes coulées de gneiss et de granite. Les monts Pelores, les Madonies, comptent de nombreux sommets élevés à plus de quatre mille pieds au-dessus du niveau de la mer; quelques-uns dépassent cinq mille pieds, et l'un d'eux, le *Pizzo di Palermo,* atteint près de six mille pieds.

De ces hautes chaînes, étendues comme un rideau de Palerme à Messine, se détachent çà et là des caps, de petites presqu'îles dont les bords dentelés semblaient nous promettre d'abondantes récoltes. Après maintes délibérations, il fut décidé que nous les visiterions en quittant Favignana. Pour mettre à profit ce mouvement rétrograde, nous résolûmes d'abandonner encore une fois notre embarcation. Perone reçut l'ordre d'aller nous attendre à Céphalu, et, accompagnés seulement du fidèle Carmel, guidés par les muletiers qui nous avaient loué nos montures, nous traversâmes la partie de la Sicile la plus rarement visitée par les étrangers. Ici, comme à Trapani, nous rencontrâmes à chaque pas les traces affligeantes d'une civilisation en arrière, héritant d'une splendeur qui n'est plus. A Castelvétrano, l'église où repose le vainqueur de Lépante dépérit avec ses merveilles ignorées, à deux lieues des ruines gigantesques de Sélinonte, l'antique rivale de Carthage et de Syracuse. A Salèmi, à Calatafimi, les vieux châteaux sarrasins ou normands ouvrent leurs donjons démantelés à une population en guenilles, que notre présence semblait frapper d'un incroyable étonnement. A Alcamo, ville de vingt mille ames, aux larges rues dallées, placée sur l'unique grande route de la Sicile, et qui est une des principales étapes des princes palermitains en voyage, nous fûmes obligés, comme partout ailleurs, de prêter au maître d'hôtel l'argent nécessaire pour acheter notre dîner. Dans tout le trajet, le long des sentiers comme sur la *route royale,* nous ne rencontrâmes pas un seul voyageur qui ne fût armé : toujours la carabine ou l'escopette, placées en travers de la selle, trahissaient, ou les habitudes d'un autre âge, ou des craintes motivées par des dangers présens. Enfin, et ce fait nous semble mieux que tout autre peut-

être caractériser l'état stationnaire de cette partie de la Sicile, la culture de la pomme de terre n'y a pas encore pénétré, et, pendant tout notre séjour à l'ouest de Palerme, nous n'avons pu nous procurer un seul de ces tubercules, qui, partout ailleurs, offrent aux classes pauvres des ressources presque assurées.

La route que nous avions choisie nous ramenait à Palerme. Nous traversâmes cette ville après avoir admiré une dernière fois l'étrange et magnifique église de Monréale, nous saluâmes en passant le château de la Bagaria, debout au milieu de ses villas princières, comme un roi entouré de sa cour, et nous gagnâmes l'antique Himera, qui, sous le nom moderne de Thermini, voit accourir chaque année à ses sources d'eau tiède une population empressée de leur demander la santé. Cette portion du voyage fut pour nous une vraie partie de plaisir. La température, jusqu'alors froide et pluvieuse, s'était élevée depuis quelques jours, et la terre déployait de toutes parts une admirable fécondité. La route côtoyait les sinuosités du rivage ou longeait le pied des montagnes, bordée tantôt de lauriers-roses en pleine floraison, tantôt de grandes solanées en arbustes, au milieu desquelles de gigantesques aloès dressaient leur tige tout unie, haute de dix-huit à vingt pieds. Des vignes aux longs ceps garnis de feuilles dentelées enlaçaient le tronc des cactus en fleurs, et mêlaient leurs légères guirlandes aux rameaux bizarrement tordus, aux épaisses palettes de ces plantes grasses. Des bois d'oliviers, des bouquets d'orangers, de citronniers, de caroubiers, accidentaient le payage. Quelquefois, à notre droite, une petite vallée, profondément creusée dans la montagne, nous montrait ses flancs cachés sous un rideau de sombre verdure, d'où se détachaient, comme autant de bouquets, d'épais buissons de rosiers couverts de myriades de petites fleurs blanches ou roses, et toujours, à notre gauche, la mer étendait à perte de vue son horizon d'un bleu cru, ses plages pittoresquement découpées, et ses caps que couronnait souvent, comme un panache, un haut dattier aux feuilles étalées.

En approchant de Céphalu, l'œil exercé de Carmel avait reconnu *la Sainte-Rosalie* cinglant à toutes voiles vers le lieu du rendez-vous. Barque et mulets arrivèrent en même temps, et, quelques instans après, notre embarcation filait vers la presqu'île de Milazzo. Pendant une heure encore, nous longeâmes une côte à l'aspect aussi riant que celle que nous venions de parcourir; puis les montagnes, de plus en plus élevées, se rapprochèrent du rivage et semblèrent sortir de la mer en revêtant des lignes plus sévères. Cependant elles restèrent vertes et richement accidentées. Ce n'étaient plus cette campagne déserte, ces falaises arides, ces roches décharnées, qui avaient fatigué nos regards à l'ouest de Palerme: partout se révélaient la présence de l'homme et une civilisation plus active. Des villages assez nombreux nous mon-

traient de loin leurs maisons blanches, leurs tours crénelées se dressant au milieu des prairies et des bouquets d'arbres : presque toutes les anses de la côte avaient leur groupe d'habitations, que semblaient protéger encore quelque tour, quelque château-fort, rendus inutiles par la prise d'Alger. Lorsque nos yeux quittaient ce pittoresque paysage, qui se développait à droite de notre barque, ils rencontraient à l'avant l'île de Lipari surgissant peu à peu de la mer, tandis que ses sœurs, Alicuri, Filicuri et Saline, formaient sur notre gauche un vaste demi-cercle, et qu'à l'arrière le soleil, semblable à un boulet rougi, s'abaissait derrière le promontoire bombé de Céphalu, en couvrant d'une vive teinte d'ocre la terre, le ciel et la mer.

Au point du jour, nous étions en face de Milazzo, et, quelques heures après, nous prenions possession d'un logement comfortable admirablement placé pour nos recherches. Grace aux soins empressés du chargé d'affaires de France, M. le baron Lucifero nous avait généreusement cédé sa maison de campagne, placée à l'extrême pointe de la presqu'île, à quelques minutes à peine des deux côtes opposées. Les tables furent bientôt dressées, couvertes de nos appareils de travail, et, sans tarder, nous commençâmes l'exploration de notre nouveau domaine.

Semblable en cela aux îles Favignana, Milazzo n'est jamais visitée par les étrangers que l'amour des voyages amène en Sicile. Bâtie sur un isthme étroit qu'elle occupe en entier, cette petite ville a pour territoire, d'un côté, la presqu'île qui porte son nom, de l'autre, une plaine de peu d'étendue qu'entoure, comme un demi-cercle, la chaîne escarpée des monts Pelores, dominée dans le lointain par le sommet fumant de l'Etna. D'étroits sentiers, praticables seulement pour les mulets du pays, conduisent aux routes de Messine et de Palerme. Ainsi isolés du reste de l'île, les habitans de Milazzo nous ont paru présenter un caractère exceptionnel, plein d'énergie et d'activité. Nulle part nous n'avons rencontré une culture plus avancée. Dans la plaine, dans la presqu'île surtout, le moindre pouce de terre est mis à profit. Les vignes, les oliviers, remplacent presque partout les cactus ou les aloès, et, descendant jusque sur la plage, ombragent des maisons de campagne d'une architecture simple, mais élégante, dont les terrasses plongent dans la mer. Un petit port, assez bien abrité contre les vents de l'ouest et du nord, favorise l'échange des produits du sol, et le commerce entretient dans la population une aisance générale. Les rues voisines du port sont larges et assez bien bâties; mais elles se changent en ruelles tortueuses en s'élevant sur une colline escarpée, coupée à pic du côté de l'ouest et couronnée par une forteresse, que garde toujours une nombreuse garnison. C'est à Milazzo que Louis-Philippe, alors duc d'Orléans, a passé plusieurs années. Banni de France à cause de son nom, repoussé par la cour de Naples à cause de ses opinions libérales, le fu-

tur roi des Français était venu chercher un asile dans ce petit coin du globe, et peut-être qu'au milieu des splendeurs de sa royale demeure il se rappelle encore avec bonheur l'humble petite maison blanche que nous montrèrent nos ciceroni.

La presqu'île de Milazzo consiste en une langue de terre de forme très irrégulièrement ellipsoïde, dont la plus grande largeur est à peine d'une demi-lieue, et qui, se détachant à angle droit du rivage, s'avance à près de deux lieues en mer. La constitution géologique en est assez remarquable. La côte où elle semble prendre naissance est formée par le grès, à une assez grande distance en tous sens. A peine a-t-on dépassé l'isthme, qu'on rencontre des gneiss et des micaschistes, roches d'une origine beaucoup plus reculée. Ces roches occupent la plus grande étendue du terrain, et forment au centre de la presqu'île une petite montagne appelée *Monte-Venereo*. Au-delà, on rencontre encore, pendant quelque temps, des terrains de même nature; mais bientôt ces terrains disparaissent sous des couches de cailloux roulés et de sable transformé en grès. Plus loin, sur les bords d'une falaise escarpée, on trouve une couche mince, remplie des pétrifications caractéristiques du calcaire de Palerme, plus loin enfin une assise épaisse de calcaire compacte, qui forme l'extrémité du cap. Ainsi, cette localité présente dans leur ordre de superposition naturelle, et comme par échantillons, presque tous les principaux terrains qui, ailleurs isolés et en grandes masses, composent plus des deux tiers de la Sicile.

Dans les couches de calcaire dont nous venons de parler, le choc des vagues arrivant de la haute mer a creusé des chambres et des bassins où croissent d'épaisses touffes d'algues et de fucus, asiles de maintes populations marines. C'étaient là autant de viviers qui nous promettaient des pêches fructueuses. Nous comptions en outre sur les espèces terricoles dont nous espérions rencontrer de nombreux représentans sous les blocs bouleversés recouverts à peine de quelques pouces d'eau; mais une circonstance imprévue vint ici tromper notre espoir. Sous l'influence de conditions assez difficiles à apprécier, mais parmi lesquelles une évaporation plus ou moins prompte joue certainement un rôle actif, l'eau de ces mers tantôt dissout, tantôt abandonne une certaine quantité de calcaire enlevé aux roches submergées. Dans le dernier cas, la matière calcaire se dépose comme une sorte de vernis à la surface des pierres et des galets qu'elle agglutine les uns aux autres, fermant ainsi la plupart des passages par où les annélides et les vers de tout genre pourraient se glisser dans leurs interstices. Cette espèce de soudure présente une très grande résistance, et souvent les efforts réunis de nos hommes, armés de leviers solides, n'ont pu suffire à décoller telle pierre que l'un d'eux aurait facilement roulée avec ses seules mains, si elle eût été libre.

En se déposant ainsi peu à peu, la roche sédimentaire a retenu et englobé dans sa masse de petits cailloux isolés, et parfois aussi des débris de l'industrie humaine. C'est là un fait important, et qui, réuni à d'autres de même nature, explique en les condamnant les opinions de quelques géologues qui ont voulu faire remonter à une époque trop reculée l'apparition de l'homme à la surface du globe. La roche sédimentaire de Milazzo est d'une structure très compacte; elle égale au moins en dureté le calcaire primitif qu'elle recouvre, et il serait facile de les confondre au premier coup d'œil. En retrouvant dans la roche de formation récente des fragmens de briques et de poteries, on pourrait donc être amené à regarder ces restes comme contemporains des calcaires mêmes, si l'on ne tenait compte du phénomène qui s'accomplit journellement sous les yeux de l'observateur. L'incrustation des roches de Milazzo est un fait analogue à ceux qu'on a signalés sur les côtes de quelques îles de l'Archipel, et qui se montrent sur une grande échelle le long des falaises de la Guadeloupe. Ici la mer a soudé et converti en une sorte de *brèche* d'immenses amas de sables et de fragmens de coquilles. Dans cette brèche, on a découvert des ossemens humains mêlés à quelques traces d'une civilisation dans l'enfance; mais on y a trouvé également des débris provenant de navires européens naufragés depuis peu d'années. Il est donc évident qu'à la Guadeloupe la formation de ces roches marines marche avec une grande rapidité. L'ensemble de ces roches, quoique considérable, appartient tout entier à l'époque géologique actuelle. Les ossemens, les débris de tout genre qu'on y rencontre, ne méritent donc pas le nom de *fossiles*, car cette expression est réservée aux restes organiques contemporains des époques précédentes, et de nos jours, comme au temps de Cuvier, on peut dire que le véritable *homme fossile* est encore à trouver.

Malgré les difficultés inattendues que la soudure des pierres de Milazzo apportait à nos recherches, notre séjour dans cette presqu'île n'en fut pas moins un heureux temps pour nous. La chaleur, en augmentant chaque jour, semblait féconder à la fois la terre et la mer. Mille insectes, dont un grand nombre n'avaient pas encore trouvé place dans les catalogues zoologiques, bourdonnaient dans les champs, et M. Blanchard eut bientôt garni plusieurs boîtes de nombreux et curieux échantillons. Quelques reptiles vivans vinrent enrichir encore ses collections, et font aujourd'hui partie de la ménagerie spéciale créée au Muséum par MM. Duméril et Bibron avec un zèle que devraient bien imiter ceux qui laissent dépérir la ménagerie des oiseaux et des mammifères. Nous recueillîmes, entre autres, deux grandes couleuvres noires bien inoffensives malgré leur aspect menaçant, et quelques beaux exemplaires de *geckos des murailles*, animal assez semblable à un lézard, mais dont le corps aplati, la queue courte, la peau grisâtre cou-

verte de tubercules, ont quelque chose de repoussant. Comme la plupart de ses congénères, le gecko des murailles, connu vulgairement sous le nom de *terrentola,* est la terreur des habitans du pays, qui le regardent comme très venimeux, et le voient avec effroi courir rapidement le long des murailles les plus unies, où ses griffes et les écailles qui garnissent ses doigts lui font facilement trouver un point d'appui. Cependant, rien dans ce qu'on nous en a dit n'approche des récits effrayans recueillis par quelques voyageurs en Orient ou au cap de Bonne-Espérance. Là les geckos sont regardés comme des êtres maudits semant la mort autour d'eux, donnant la peste par le simple contact, et tantôt faisant périr en quelques heures, tantôt frappant d'une lèpre incurable le malheureux qu'ils ont mordu même légèrement. Qu'y a-t-il de vrai au fond de ces exagérations évidentes? C'est ce qu'il n'est pas facile de reconnaître. Toutefois, lorsqu'on se rappelle les contes absurdes dont sont l'objet dans nos campagnes la salamandre et le timide orvet, on est conduit à penser que les geckos peuvent fort bien être des animaux parfaitement innocens, que leurs habitudes nocturnes ont surtout contribué à rendre un objet de terreurs peu ou point fondées.

Tandis que M. Blanchard faisait une guerre active à ces populations terrestres et aériennes, M. Edwards et moi reportions tous nos efforts du côté de la mer. A nos moyens d'investigation déjà si variés, nous allions en ajouter un plus puissant encore. Cette fois nous ne voulions plus seulement explorer les parties accessibles du rivage ou draguer au hasard. Il s'agissait de descendre au fond de la mer en conservant toute sa liberté d'action, de poursuivre ainsi les animaux marins jusque dans leurs retraites les plus cachées, jusque dans les anfractuosités de ces roches qui, profondément enfoncées sous les eaux, semblaient défier tous nos efforts. L'exécution de ce projet, dont l'idée appartenait à M. Edwards, exigea quelques tâtonnemens. Il fallut s'assurer du bon état des appareils, en combiner la disposition, prévoir les accidens possibles, et s'assurer des moyens d'y remédier. Au bout de quelques jours, tout fut disposé, et après quelques essais préliminaires, M. Edwards fit sa première excursion sous-marine dans le port de Milazzo. Pendant plus d'une demi-heure, il parcourut en tout sens le fond du bassin, retournant des pierres, examinant brin à brin les touffes d'algues, recueillant et observant sur place des zoophytes qui vivent à une profondeur de dix à douze pieds. Depuis lors, M. Edwards s'est enfoncé bien plus profondement encore, et dans la baie de Taormine entre autres, nous l'avons vu à vingt-cinq pieds sous l'eau manier la pioche pendant pres de trois quarts d'heure pour tâcher d'atteindre une de ces grandes *panopées* de la Méditerranée, espèce de mollusque bivalve dont on ne connaît encore que les coquilles.

L'appareil employé par M. Edwards dans ces promenades sous-marines était celui qu'a inventé le colonel Paulin, l'habile et zélé commandant des pompiers de Paris. Un casque métallique portant une visière de verre entourait la tête du plongeur et se fixait au cou à l'aide d'un tablier de cuir maintenu par un collier rembourré. Ce casque, véritable *cloche à plongeur* en miniature, communiquait par un tube flexible avec la pompe foulante que manœuvraient deux de nos hommes; deux autres se tenaient en réserve prêts à remplacer les premiers. Le reste de notre équipage, sous les ordres de Perone, tenait l'extrémité d'une corde qui, passant dans une poulie attachée à la vergue, venait se fixer à une sorte de harnais et permettait de hisser rapidement à bord le plongeur que de lourdes semelles de plomb, retenues par une ceinture à déclic, avaient entraîné promptement au fond de l'eau. M. Blanchard veillait à ce que, dans les divers mouvemens de M. Edwards ou de la barque, le tube à air ne fût jamais entravé. Enfin, une corde destinée aux signaux restait toujours dans ma main, et Dieu sait avec quelle anxiété j'en étudiais les moindres mouvemens. On le comprendra sans peine si l'on songe que la plus légère méprise pouvait entraîner la mort de M. Edwards. Malgré tous nos soins, les moyens de sauvetage dont nous disposions étaient bien imparfaits. Il fallait près de deux minutes pour retirer de l'eau le plongeur et le débarrasser de son casque. Une fois même la vergue craqua et menaça de se rompre, au moment où, croyant avoir reçu un signal de détresse, je venais de pousser le cri de *hissa!* Nos hommes sautèrent immédiatement à la mer et eurent bientôt ramené M. Edwards à bord; cependant plus de cinq minutes s'écoulèrent entre le moment où j'avais senti remuer la corde et celui où M. Edwards put respirer à l'air libre, et ce temps aurait été plus que suffisant pour déterminer une asphyxie mortelle. Heureusement que j'avais été trompé par une secousse involontairement imprimée à notre télégraphe. Cependant on voit que ces recherches n'étaient pas sans danger, et certes, pour les entreprendre et les poursuivre, il fallait être animé d'un zèle bien rare parmi les naturalistes de nos jours.

Quoi qu'il en soit, M. Edwards recueillit le fruit de ses fatigues. Chaque fois il revint du fond de l'eau avec sa boîte richement garnie de mollusques et de zoophytes. Ce qu'il y eut de plus précieux dans ces conquêtes arrachées au fond de la mer, ce fut une innombrable quantité d'œufs de mollusques et d'annélides. Déposés ensuite dans de petits bassins où les vagues pénétraient à travers des parois en pierres sèches, ces œufs continuèrent à se développer, et M. Edwards put étudier à loisir toutes les phases de leurs curieuses évolutions. De mon côté, je trouvais dans les grottes du cap bon nombre d'annélides, de némertes, de planaires, de mollusques phlébentérés. J'y

découvris aussi une espèce nouvelle de mollusque gastéropode voisine de ces *tritonies* dont Cuvier nous a le premier fait connaître l'organisation. L'espèce sicilienne, quoique de taille plus petite, est bien plus singulière que celle de nos côtes de France. Qu'on se figure une petite limace de forme allongée, portant sur les côtés une rangée de branchies ramifiées semblables à autant de buissons animés d'une exquise délicatesse; qu'on remplace les tentacules lisses et opaques de nos colimaçons par deux grands cornets de verre d'où s'échappe un bouquet de branchages rosés entremêlés de fleurs violettes; qu'on étende en avant de la tête un voile étoilé de la plus fine gaze, et l'on n'aura encore qu'une idée bien imparfaite de cet admirable petit être qui semble fait d'émail et de cristal vivans.

Les localités propres à nos recherches qu'offrait la presqu'île de Milazzo étaient riches, mais limitées; trois semaines suffirent pour les épuiser, et, pressés d'ailleurs par la saison qui avançait à grands pas, nous hâtâmes notre départ. Des terrasses de la villa Lucifero, nous apercevions un cône noir s'élevant brusquement de la mer et que couronnait presque toujours une légère fumée. C'était l'île de Stromboli dont le volcan, sans cesse en activité, sert de phare naturel aux vaisseaux allant de Naples à Messine. Après avoir visité des roches granitiques, schisteuses et calcaires, après avoir étudié les populations propres à chacune d'elles, nous voulions leur comparer les côtes et la faune des volcans. Nous partîmes donc pour Stromboli par une belle soirée que suivit une de ces nuits admirables, privilége des régions méridionales. Le soleil avait disparu à l'occident dans un lit d'or et de pourpre, des étoiles étincelantes avaient surgi à l'orient, envahi le ciel tout entier, et leurs mille rayons, remplissant l'air d'une lueur phosphorescente, nous permettaient de distinguer comme à travers une gaze la chaîne des monts Pelores, le sommet de l'Etna. D'irrégulières bouffées d'un vent tiède nous arrivaient du sud, tantôt enflant notre voile latine, tantôt la laissant retomber le long du mât et appelant nos matelots à leurs bancs de rameurs. Alors l'un d'eux entonnait à demi-voix un chant monotone, et les avirons, obéissant à ce rhythme connu, tombaient et s'élevaient tour à tour. De temps à autre, une vive étincelle s'allumait au contact de la rame, et, s'éteignant avec la même rapidité, nous révélait la présence d'un de ces petits êtres qui produisent de la lumière comme la torpille engendre de l'électricité. Quand la brise s'élevait de nouveau, les chants cessaient, les avirons rentraient le long du bord; nos hommes, couchés sur leurs bancs, reprenaient leur sommeil interrompu, et le léger clapotis de l'eau autour de notre proue interrompait seul le silence de la mer, bien plus profond que celui de la terre. Long-temps nous admirâmes cette scène si grande dans sa calme simplicité; puis, étendus sur nos matelas abrités par une tente légère,

nous nous endormîmes bercés par les oscillations à peine sensibles de la barque. Au point du jour, nous étions sur pied. Le cap de Milazzo était bien loin derrière nous, et cependant Stromboli semblait s'être à peine rapproché. Dans ces régions chaudes, l'extrême transparence de l'air trompe long-temps l'habitant du nord sur la longueur réelle des distances. En partant de Milazzo, nous nous croyions à peine à quatre ou cinq lieues de Stromboli, tandis qu'il y a entre ces deux points près de treize lieues en ligne droite. A peine avions-nous fait la moitié du chemin depuis la veille, mais à ce moment une brise fraîche s'éleva, et bientôt la noire montagne grandit à vue d'œil, nous laissant distinguer ses flancs déchirés, ses coulées de trachytes et de laves, ses roches tourmentées d'une manière bizarre, et ses plages de sable fin noires comme tout le reste, où les vagues en déferlant semblaient jeter une écharpe de lait.

Stromboli n'est, à proprement parler, qu'un cône volcanique ayant près de trois lieues de circonférence, s'élevant à deux mille pieds environ au-dessus du niveau de la mer. Au sud le talus, composé de vieilles cendres, devient un peu moins raide et forme une plaine étroite et inclinée où sont disséminées une trentaine de maisons dont la lave a fourni tous les matériaux. Quelques autres sont groupées au nord, dans une localité à peu près semblable. Une petite église badigeonnée à la chaux tranche par sa blancheur sur ce sombre entourage. Au milieu des laves et des scories décomposées par l'action lente des siècles, croissent quelques légumes et quelques vignes dont les produits ne suffiraient pas à l'entretien de la population, si la pêche du corail n'était pour les habitans une industrie assez lucrative. Cette pêche, dont nous avons été témoins, se pratique encore de nos jours comme à l'époque où Marsigli en fit connaître les procédés, il y a plus d'un siècle et demi. Placés au nombre de trois au moins sur une embarcation, les pêcheurs jettent à la mer une croix dont les branches égales portent des filets tissés avec de l'étoupe. Une grosse pierre, placée au centre de l'appareil, l'entraîne rapidement au fond des eaux à une profondeur de deux ou trois cents pieds. Alors, tandis qu'un des pêcheurs élève et abaisse alternativement la machine, les autres rament lentement, de manière à balayer un certain espace. Puis on retire le tout, et l'on recueille les fragmens de corail qu'ont arrachés et retenus les mailles lâches du filet.

Une excursion rapide nous eut bientôt démontré que nos études n'avaient rien à attendre d'un long séjour à Stromboli. La vie animale semble fuir ces roches calcinées, aussi stériles sous l'eau qu'à l'air libre; mais, avant de quitter ces parages, nous voulûmes visiter le volcan. Le receveur des douanes nous désigna des guides sûrs et voulut être du

voyage. Armés chacun d'un bâton solide, nous commençâmes notre ascension. Un sentier déjà très rapide et tracé au milieu d'une poussière mobile nous conduisit, après trois quarts d'heure de marche, au-delà de la zone des vignes. Ici les difficultés augmentèrent. Le sol, de plus en plus incliné, devenait en même temps plus mouvant et était couvert de grands chardons dont les épines aiguës traversaient à chaque pas nos légers vêtemens. Bientôt nous fûmes à l'abri des atteintes de ces piquans végétaux; toute trace de végétation disparut, et nous ne vîmes plus autour de nous que de vieilles traînées de laves dont les aspérités tantôt se montraient à nu comme d'énormes scories, tantôt disparaissaient sous des cendres noires et chaudes que nous sentions fuir sous nos pieds à chaque effort fait pour avancer. Cette partie du voyage fut vraiment très pénible, et il nous fallut plus d'une heure pour atteindre le sommet oriental de l'île. Là nous trouvâmes une arête étroite comme l'angle d'un toit, et dont les deux versans s'inclinaient chacun d'un côté. Celui de gauche conduisait aux régions que nous venions de quitter. Celui de droite, dont l'inclinaison était strictement celle que prennent des matières mobiles abandonnées aux lois de la pesanteur, présentait une surface tout unie terminée par une roche placée à quinze cents pieds au-dessous de nous et surplombant un précipice à pic. Nous franchîmes rapidement ce passage et atteignîmes le sommet du vieux cône qui domine de plus de six cents pieds le cratère moderne ouvert sur ses flancs écroulés. Comme s'il eût voulu fêter notre arrivée, le volcan nous salua par une éruption. Nous vîmes l'abîme s'embraser à nos pieds, et une magnifique gerbe de feu s'éleva vers nous avec un fracas comparable à des décharges répétées d'artillerie.

Placés comme nous l'étions immédiatement au-dessus du cratère, et ne pouvant avancer assez sur ce sol mouvant, nous étions gênés dans nos observations par la montagne même. Des nuages imprégnés de vapeurs suffocantes nous entouraient en outre à chaque instant. Pour les éviter, nous descendîmes sur une arête latérale, et pûmes alors contempler à loisir la scène désolée qui se déployait sous nos yeux. Trois enceintes concentriques, dont les deux extérieures ne subsistent plus qu'en partie, se courbent autour de la bouche volcanique. Derrière nous, des pentes rapides s'étendaient jusqu'aux régions cultivées que nous venions de traverser si péniblement, et qui, vues d'en haut, présentaient l'aspect d'une plaine. A gauche, nos regards s'arrêtaient sur le pic le plus élevé de l'île, reste de la plus ancienne et de la plus extérieure des trois enceintes, dont nous séparait un ravin profond. A droite se trouvait le mamelon que nous venions de quitter. En face, l'arête qui nous portait se courbait en demi-cercle jusqu'à une masse de laves suspendues

sur un précipice et enfermait une rampe raide formée de cendres et de scories, tronquée brusquement par les bords du gouffre où s'ouvre le cratère actuel. Celui-ci renferme lui-même six bouches bien distinctes. Deux de ces cratères secondaires vomissent cette fumée imprégnée d'acide chlorhydrique et d'acide sulfureux qui charge en tout temps le sommet de la montagne. Du troisième, placé à droite, sort également une vapeur épaisse et blanchâtre, au milieu de laquelle brillent comme des étincelles des pierres rouges de feu qui, s'élevant et retombant sans cesse, produisent un bruit de ressac des plus étranges et font naître l'idée d'un atelier de démons. A gauche se trouvent les trois bouches à éruptions intermittentes. Deux d'entre elles appartiennent évidemment au même foyer; elles s'allument et s'éteignent toujours à la fois. La troisième, dont les éruptions sont beaucoup moins fréquentes, est la plus rapprochée du spectateur. C'est elle qui fait entendre les détonations les plus formidables et qui élève le plus haut sa gerbe de cendres et de roches embrasées.

Nous étions arrivés en plein jour et avions pu contempler à notre aise ces rochers de lave, ces arêtes, ces talus de cendres, toute cette scène étrange dont le noir uniforme était à peine accidenté çà et là par quelques masses de scories d'un rouge sombre; mais le soleil s'était couché, et le court crépuscule des régions méridionales faisait rapidement place à la nuit. A mesure que la lumière s'éteignait dans les airs, elle semblait s'aviver au fond du gouffre : la fumée rougissait et prenait une teinte de plus en plus ardente, le nombre des étincelles augmentait, et à ces lueurs concentrées dans le cratère même nous pouvions bien mieux suivre de l'œil les phases des éruptions. Celles des deux petites bouches se répétaient toutes les sept ou huit minutes. Dix à douze minutes séparaient les explosions de la grande bouche. Le phénomène se passait d'ailleurs toujours de la même manière. Au moment où le volcan allait entrer en action, on voyait la fumée sortant des soupiraux de droite passer rapidement au rouge vif; des détonations de plus en plus pressées se faisaient entendre et précédaient le jet des matières embrasées. De l'une des deux bouches sœurs, celles-ci sortaient en masses divergentes sans presque aucun mélange de fumée. De l'autre, elles s'élançaient comme entraînées par un courant de vapeurs violacées qui s'échappait en sifflant. Enfin le cratère principal lançait jusqu'à notre niveau une gerbe largement ouverte de roches et de laves incandescentes qui retombaient avec fracas, partie dans la mer et partie dans le gouffre d'où elles étaient sorties, tandis que le vent chassait jusqu'à nous ce sable noir et fin qu'on appelle les cendres.

Depuis long-temps la nuit était close. Les guides nous pressaient de descendre; il fallut se rendre à leurs instances et songer à la retraite.

Nous attendîmes une dernière éruption, qui fut magnifique. Comme pour nous dire adieu, les trois bouches jouèrent simultanément, et, reflétant la clarté rougeâtre des laves, la triple enceinte du cratère apparut encore une fois à nos regards. Nous prîmes alors sur la droite une de ces routes qui, entièrement formées de sable fin, facilitent la descente autant qu'elles rendent l'ascension pénible. Notre guide nous assura que sur ce versant de la montagne il n'existait pas une seule pierre, et, sur la foi de ses paroles, M. Edwards et moi partîmes au galop, laissant bien en arrière nos compagnons plus circonspects. Cette course avait quelque chose d'étrange. Le sol noir absorbant les pâles rayons des étoiles, la nuit était tellement sombre, que j'entrevoyais à peine la veste blanche du guide à trois pas en avant. Emporté par mon élan, par la pente de la montagne, je me sentais aller sans fatigue, mais sans but et comme dans un songe, au milieu de ces épaisses ténèbres, sur ce sol qui fuyait sous les pieds. En dix minutes, nous fûmes au bas des cendres. Ici, il fallut marcher avec la plus grande prudence, et le reste de la route se fit littéralement à tâtons. Nous touchions, sans les voir, des sentiers abrupts, des rochers que nous descendions de marche en marche. Enfin, nous atteignîmes sans accidens la plage, où nous rejoignit, au bout d'une demi-heure, le reste de la caravane. Sans perdre de temps, nous montâmes en bateau pour aller voir le volcan de la mer. Ce point de vue ne vaut pas l'autre. Le cratère est trop éloigné du spectateur. On distingue, il est vrai, comme un bouquet de feu d'artifice, la gerbe de matières brûlantes projetées par le volcan; mais la scène n'a plus ce caractère grandiose que lui prêtent d'en haut et la fumée incandescente s'élevant en tourbillons, et la triple enceinte des vieux cônes dont les flancs noirs rougissent à la lumière de l'éruption.

Malgré ce léger mécompte, nous n'eûmes pas à regretter notre expédition nocturne. La mer se chargea du dédommagement en nous montrant, dans toute sa splendeur, le phénomène de sa phosphorescence. Pendant plus d'une heure les flots semblèrent s'embraser autour de nous, comme s'ils eussent emprunté à Stromboli les feux que recèlent ses flancs. Les vagues, en déferlant sur les rochers du rivage, les ceignaient d'une bordure lumineuse; le moindre écueil avait son cercle de feu. Notre barque semblait s'ouvrir un passage à travers une matière en fusion et laissait au loin derrière elle un sillage marqué d'une traînée de lumière. Chaque coup d'aviron déployait au sein des eaux un large éventail d'argent. L'eau, puisée dans un seau, présentait en coulant l'aspect du plomb fondu. Partout, sur ce fond brillant d'une lumière calme, s'allumaient et s'éteignaient tour à tour, par myriades, d'éblouissantes étincelles verdâtres, ou des globules de feu rougeâtres. Ces étincelles, ces globes, étaient autant de petits

animaux, des crustacés, des annélides, des médusaires. A certains temps de l'année, et probablement à l'époque où l'accomplissement des fonctions reproductrices exige une surabondance d'activité vitale, ces êtres microscopiques acquièrent la propriété d'exprimer en quelque sorte de la lumière à chaque contraction musculaire un peu énergique. C'est là, du moins, ce que j'ai cru pouvoir conclure de nombreuses observations faites sur les côtes de Bretagne et de Normandie. M. Ehrenberg, de son côté, pense que les *noctiluques*, petit rayonné très commun dans le port du Havre, possèdent, comme les *lucioles*, un organe spécial chargé de produire la lumière. Enfin tous les pêcheurs savent que les méduses, les béroés et plusieurs mollusques laissent suinter de leurs corps une matière luisante dans l'obscurité, comme le bois mort ou le poisson pourri. Ici, le phénomène est dû sans doute à une combustion lente. Cependant une observation, recueillie par MM. Audouin et Milne Edwards, pourrait jeter du doute sur cette explication. Ces naturalistes ont vu la liqueur phosphorescente des pholades couler au fond d'un vase d'alcool, s'y amasser sans perdre de son éclat et former une couche lumineuse. On voit que bien des phénomènes très différens ont été confondus sous cette dénomination commune de *phosphorescence*, et que cette curieuse question est loin d'être complétement résolue.

Après avoir passé le reste de la nuit à l'ancre en face de Stromboli, nous partîmes le lendemain pour Messine. Cette traversée de près de vingt lieues ne fut pas entièrement perdue pour nos études. M. Edwards et moi commencions à nous aguerrir, et, par un temps calme, ne redoutions plus le mal de mer. Aussi, tandis que M. Blanchard mettait de l'ordre dans ses boîtes, piquait et étiquetait les insectes recueillis à Milazzo et sur le Stromboli, nous tendions la traîne ou arrêtions au passage tout être vivant qui se hasardait à la portée de nos filets à main. Nous pêchâmes ainsi plusieurs larves curieuses, des annélides, des crustacés pélasgiques, quelques méduses curieux, entre autres des *vélelles*. Ce joli zoophyte, qui rappelle sous plus d'un rapport l'organisation des méduses proprement dites, possède aussi ses caractères bien tranchés. Son ombrelle, de couleur bleu foncé et garnie en dessous de nombreux suçoirs, est renforcée en dessus par des plaques cartilagineuses renfermant une certaine quantité d'air, tandis qu'une lame de même nature, implantée verticalement sur les premières, croise obliquement le dos de l'animal. Maintenues à fleur d'eau par le gaz qu'elles ont sécrété, et poussées par le vent qui heurte comme autant de voiles leurs lames verticales, les vélelles flottent souvent en grand nombre à la surface des vagues. Nous ne rencontrâmes, il est vrai, aucune de ces flottilles animées, mais seulement des individus isolés. Nous recueillîmes aussi plusieurs *jantines*, charmant petit mollusque dont le corps, renfermé dans une coquille d'un violet tendre, est suspendu à

une masse spongieuse semblable à de la mousse de savon consolidée qui l'empêche de couler à fond. Toutes ces productions de la haute mer furent soigneusement disposées dans des bocaux pour être examinées à terre. Grace à ces occupations variées, nous supportâmes patiemment la lenteur de notre marche, entravée tantôt par le calme, tantôt par des vents contraires. Enfin, après une seconde nuit passée à une demi-lieue du phare, nous pénétrâmes dans l'étroit canal qui sépare la Sicile de l'Italie, et, une heure après, nous prenions terre sur le quai de Messine au moment où le soleil, se levant derrière les Calabres, dorait le sommet des Pelores, dont la chaîne s'avance jusqu'au détroit et domine la ville.

Pour des naturalistes qui depuis près de quatre mois n'avaient d'autre société que leurs matelots, Messine avait un attrait tout particulier. Nous trouvions ici à parler science. A l'hôtel de *la Vittoria,* nous rencontrâmes le célèbre voyageur allemand Rüppel, qui, après deux voyages en Abyssinie et sur les bords de la mer Rouge, était venu en Sicile étudier les poissons de la Méditerranée. M. Tardi, jeune mathématicien déjà connu par plusieurs publications intéressantes, le docteur Cocco, naturaliste qui lutte courageusement contre l'indifférence d'un public ignorant et le mauvais vouloir d'une autorité soupçonneuse, le docteur Cupari, que son rare mérite a fait appeler à l'université de Pise, venaient chaque jour assister à nos travaux, et, grace à ces douces causeries, le travail semblait plus facile et plus fructueux. Cependant il fallut bientôt reprendre notre vie errante; une dizaine de jours avaient suffi pour explorer le port de Messine et les sables rejetés par les tourbillons de Carybde. *La Sainte-Rosalie* reprit donc la mer, et, filant le long de la côte escarpée qui borde cette portion de la Sicile, nous déposa dans le petit havre de Jardini, au pied des montagnes qui portent Taormine et son magnifique théâtre, en face de l'Etna, dont les noires coulées arrivaient jusqu'à nous. Là, nous reprîmes nos recherches avec un redoublement d'ardeur. Voyant arriver la fin de la campagne, nous cherchions bien moins à découvrir du nouveau qu'à terminer nos études ébauchées. Nous fûmes servis à souhait; la baie de Taormine semblait vouloir seconder ce désir, et, malgré une chaleur dévorante qui chaque jour faisait monter nos thermomètres à 45 degrés, nous menâmes à bonne fin bien des travaux dont quelques-uns avaient été commencés à la Torre dell' Isola.

Dans les diverses stations que nous venions de parcourir, M. Edwards avait complété ses recherches sur les acalèphes; il avait terminé sur la circulation ses premiers travaux dont nous avons déjà parlé (1), et qui devaient plus tard, grace aux collections réunies par M. Valenciennes et à la collaboration de ce naturaliste, acquérir un caractère

(1) Voyez la livraison du 15 octobre.

incontestable de généralité. Bien des faits curieux, quoique d'un moindre intérêt, étaient venus se joindre à ces résultats importans; mais, depuis que l'appareil de plongeur nous avait permis de recueillir en abondance les œufs d'un grand nombre de mollusques et d'annélides, M. Edwards se consacrait presque uniquement à l'embryogénie. Les faits relatifs au développement des êtres ont eu de tout temps un intérêt puissant; ils ont acquis de nos jours une importance nouvelle. Y a-t-il pour le vrai philosophe un spectacle plus attachant que de voir la vie manifester progressivement sa présence dans un corps jusque-là inerte en apparence, et transformer une graine, un œuf, en plante ou en animal? Le développement d'un germe quelconque réalise par ses phénomènes d'évolution des métamorphoses plus étranges que celles qu'ont rêvées les poètes; par ses phénomènes d'épigénèse, il nous fait assister à de véritables créations plus incompréhensibles encore. Toutefois ces mystères, s'accomplissant sous l'œil des observateurs, restèrent long-temps des faits merveilleux, mais isolés, qu'on se bornait à constater. Aujourd'hui on demande à ces faits la solution des plus hauts problèmes de la philosophie naturelle. Où finissent, où commencent le règne végétal et le règne animal? Qu'ont de commun les représentans de ces deux types fondamentaux de la création animée? Quels liens, rattachant les fils aux pères, constituent cet être de raison que nous avons nommé l'*espèce*? Admirables questions que l'embryogénie résoudra peut-être, lorsque, renonçant à de vieilles habitudes, les naturalistes ne borneront plus leurs études à quelques-uns des représentans des types les plus élevés, mais étendront leurs recherches jusqu'aux derniers échelons des grandes séries! Qu'on ne taxe pas d'exagération notre prédilection pour les êtres inférieurs : animaux ou plantes, ce sont eux qui résoudront bien des problèmes jusqu'à ce jour rebelles à tous nos efforts. L'histoire scientifique des dernières années est là pour justifier en tout point cette assertion. Si la physiologie générale, enrichie des faits les plus inattendus, tend aujourd'hui à se modifier; si elle répudie à tout moment quelque ancienne erreur, héritage des siècles passés; si ses doctrines, de plus en plus larges, embrassent un horizon chaque jour plus étendu, ces progrès incontestables ne sont-ils pas dus surtout aux hommes qui, après avoir vainement étudié les chênes et les mammifères, ont reporté leurs investigations sur les algues et les zoophytes?

Au nombre des plus difficiles problèmes que se soient posés les naturalistes, il en est un dont ils n'atteindront peut-être jamais la solution définitive, tout en se rapprochant incessamment de ce but, à peu près comme en géométrie certaines courbes ne rencontrent qu'à une distance infinie la ligne droite qui leur sert de limite. Ce problème est celui de la *méthode naturelle*, qu'il faut bien se garder de confondre avec la *classification*. Par la méthode, le naturaliste apprécie l'ensemble

des rapports qui relient entre eux les élémens d'un groupe et les groupes eux-mêmes; il s'efforce de représenter ces rapports par la classification, mais cette dernière est nécessairement impuissante. Obligés, dans nos livres, dans nos tableaux, de décrire, de nommer l'un après l'autre les objets de nos études, nous ne pouvons mettre chacun d'eux en rapport immédiat qu'avec celui qui le précède et celui qui le suit. De là des erreurs sans nombre pour les hommes, malheureusement trop nombreux, qui, confondant ces deux choses si distinctes, prennent l'instrument pour le but, la classification pour la méthode. Écoutons ici la parole d'un maître, de Cuvier, qui, après trente ans de travaux et de méditations, semblait prévoir et condamner d'avance bien d'étranges théories que de faux disciples devaient tenter d'étayer de son nom. Dans cette *Histoire des Poissons* que l'illustre successeur de Linné avait commencée et que termine en ce moment M. Valenciennes, son collaborateur et son ami, Cuvier s'exprimait ainsi : « Plus nous avons fait de progrès dans l'étude de la nature, plus nous avons reconnu qu'il est nécessaire de considérer chaque être, chaque groupe d'êtres en lui-même et dans le rôle qu'il joue par ses propriétés, par son organisation; de ne faire abstraction d'aucun de ses rapports, d'aucun des liens qui le rattachent, soit aux êtres les plus voisins, soit à ceux qui en sont plus éloignés. Une fois placé à ce point de vue, les difficultés s'évanouissent, tout s'arrange comme de soi-même pour le naturaliste. Nos méthodes systématiques (nos classifications) n'envisagent que les rapports les plus prochains; elles ne veulent placer un être qu'entre deux autres, et se trouvent sans cesse en défaut. La véritable méthode voit chaque être au milieu de tous les autres; elle montre toutes les irradiations par lesquelles il s'enchaîne plus ou moins étroitement dans cet immense réseau qui constitue la nature organisée, et c'est elle seulement qui nous donne de cette nature des idées grandes, vraies, dignes d'elle et de son auteur. Mais dix et vingt rayons souvent ne suffiraient pas pour exprimer ces innombrables rapports (1). »

Quel est donc le fil d'Ariane qui, guidant le naturaliste au milieu de ce labyrinthe, lui permettra de voir et de comprendre pour chacun des êtres qu'il étudie ces dix et vingt rayons dont parle Cuvier? Le grand homme que nous citons crut le trouver exclusivement dans l'organisation des animaux adultes et plus spécialement dans le système nerveux. Par là il s'écartait des principes posés par le génie de Jussieu, qui demandait à l'embryon lui-même les divisions primordiales du règne végétal. Aujourd'hui, il faut bien le dire, la zoologie tend à rentrer dans la route où la botanique marche depuis long-temps d'un pas

(1) *Histoire naturelle des Poissons*, par MM. Cuvier et Valenciennes, t. Ier.

assuré. A son tour, elle s'adresse à l'embryogénie, et celle-ci lui a déjà livré plus d'une réponse satisfaisante pour le présent et l'avenir.

M. Edwards, un des premiers, était entré dans cette voie nouvelle (1). Dès 1833, en présentant à l'Académie un mémoire relatif aux changemens de forme qu'éprouvent divers crustacés, il avait montré que ces métamorphoses tendent toujours à imprimer à l'animal un caractère de plus en plus spécial, qu'elles se succèdent dans un ordre déterminé d'avance, les plus importantes se montrant toujours les premières. Ainsi, par exemple, chez les *isopodes*, famille dont font partie les cloportes, que tout le monde connaît, le jeune animal présente d'abord les caractères propres à la *famille*, plus tard il acquiert ceux qui déterminent le *genre*, plus tard enfin ceux qui permettent de distinguer l'*espèce*. A peu près en même temps, le célèbre physiologiste allemand Baer développait des principes analogues. Depuis cette époque, les recherches, d'abord peu nombreuses, se sont multipliées, et, sans entrer ici dans des détails par trop spéciaux, nous citerons seulement, comme ayant apporté à l'appui de ces idées les faits les plus précis et les plus concluans, MM. Thompson, Burmeister, Sars, Löven, Steenstrup, Van Bénéden, Siebold, Dujardin, qui se sont plus particulièrement occupé des animaux invertébrés, et MM. Tiedmann, Serres, Rathke, Vogt, Agassis, Bischoff, dont les travaux ont eu surtout pour objet l'embryogénie des vertébrés.

Ces travaux si divers, entrepris et menés à fin par des hommes dont les doctrines diffèrent d'ailleurs parfois sur bien des points, conduisent toujours à un résultat général identique. Tout germe en voie de développement se caractérise d'abord comme végétal ou animal. Chez les animaux, le type primordial se distingue en premier lieu; puis viennent les particularités essentielles aux types secondaires; plus tard apparaissent celles d'une moindre importance zoologique, et ainsi de suite, jusqu'à ce que chaque partie de l'organisme ait acquis les proportions, les formes, les couleurs, qui font reconnaître l'espèce.

On voit que les diverses phases du développement correspondent à des groupes zoologiques de plus en plus restreints. L'embryon acquiert d'abord les caractères de l'embranchement, puis successivement ceux de la classe, de la famille, de la tribu, du genre, du sous-genre et de l'espèce; par conséquent, deux embryons que rien ne distinguait d'abord l'un de l'autre, continuant à croître, cesseront de se ressembler d'autant plus tôt, qu'ils appartiendront à des groupes plus élevés; ils reste-

(1) Nous ne parlons ici que de l'application de l'embryogénie au perfectionnement de la méthode zoologique. Nous attendrons une autre occasion pour traiter de ce qui a rapport aux applications anatomiques et physiologiques, et nous chercherons alors à apprécier surtout l'importance des travaux de Geoffroy Saint-Hilaire et de M. Serres, le véritable successeur de cet illustre chef de l'école philosophique française.

ront semblables entre eux d'autant plus long-temps, qu'il devra exister entre leurs deux espèces des affinités plus grandes. Tous deux, si l'on peut s'exprimer ainsi, suivent d'abord une route commune; mais, arrivés à un carrefour, chacun prend de son côté, et désormais, engagés dans des voies divergentes, ils ne doivent plus se rencontrer.

Si ces faits sont exacts, si les conséquences que nous venons d'en tirer sont justes, les animaux appartenant à un même groupe fondamental, à un même *embranchement*, seront semblables pendant une certaine période de leur vie embryonnaire; ils se différencieront plus tard les uns des autres; mais à aucune époque ils ne pourront revêtir les caractères essentiels d'un autre embranchement. L'articulé, par exemple, ne pourra jamais être assimilé au mollusque, pas plus que le vertébré au radiaire. L'immense majorité des faits constatés jusqu'à ce jour justifiait pleinement cette conclusion. Toutefois M. Löven, naturaliste du plus grand mérite, avait décrit, comme appartenant à une famille des annélides, aux *néréidiens*, une larve qui présentait, selon lui, des métamorphoses fort singulières. Les néréides sont des annelés, et cependant cette larve aurait, à une certaine époque, possédé des caractères propres aux polypes, animaux qui font partie de l'embranchement des rayonnés. Entre ces faits et la théorie il y avait désaccord complet. Bien d'autres, à la place de M. Edwards, eussent peut-être traité avec dédain une objection empruntée à un petit ver dont le rôle, à la surface du globe, ne peut être d'une grande importance; mais, familiarisé avec l'étude de ces êtres inférieurs que quelques savans affectent de mépriser parce qu'ils ne les connaissent pas, ce naturaliste ne pouvait agir ainsi, et, dès les premiers jours de notre arrivée en Sicile, l'embryogénie des annélides l'avait vivement préoccupé. Hâtons-nous de le dire, dès le début de ces recherches, les faits les plus clairs vinrent confirmer en tous points sa manière de voir, et l'exception apparente signalée par M. Löven disparut devant une étude plus approfondie que n'avait pu l'être celle du savant suédois. M. Edwards constata en même temps que les annélides, pour atteindre leur forme définitive, ont à subir des métamorphoses aussi complètes que celles de la chenille se transformant en papillon.

Prenons pour exemple une de ces espèces sédentaires qui, par leur taille et leurs caractères nettement tranchés, se prêtent admirablement aux observations; suivons, dans toutes les phases de son existence, cette grande *térébelle nébuleuse* dont le corps, d'un brun moucheté de rouge et de blanc, a quelquefois de six à sept pouces de long. Sur les côtés sont disposés de petits mamelons aplatis, portant en haut un faisceau de soies simples légèrement recourbées, en bas une rangée de soies en crochet, dont la forme rappelle celle du chien d'une batterie de fusil. Sur le dos, près de la tête, s'élèvent par paires six branchies ramifiées qui, sans cesse agitées par le sang, présentent alternativement des teintes

ambrées ou le rouge foncé du corail, selon que ce liquide abandonne leurs rameaux ou afflue jusque dans leurs dernières divisions. De la tête s'échappe une touffe de cent à cent cinquante filamens blancs, extensibles et contractiles, toujours en mouvement. Ce sont autant de câbles animés que l'animal peut étendre à plus d'un pied en tout sens, et qui lui servent de bras. Tantôt fixés par leur extrémité, ils permettent à la térébelle de se hisser sur les corps les mieux polis, sur les parois d'un vase de verre par exemple; tantôt, saisissant au loin des grains de sable, des fragmens de coquille, ils les ramènent près de l'annélide, les disposent autour du corps dans l'ordre nécessaire, et bientôt ces matériaux, soudés ensemble par une humeur visqueuse, constituent un tube, une galerie souvent très longue, où l'animal vit en sûreté. A l'époque de la reproduction, le corps entier des térébelles femelles se remplit d'œufs qui, par un mécanisme encore inconnu, sont pondus tous à la fois, et qui, retenus par une sorte de gelée transparente, forment à l'entrée du tube une masse à peu près sphérique assez considérable. Des phénomènes analogues se passent chez les térébelles mâles; mais la liqueur fécondante expulsée par ces derniers se répand librement dans l'eau environnante et va en tout sens porter la vie aux germes que son contact doit éveiller. Ici, comme chez les poissons, la nature semble s'en remettre au hasard pour assurer la perpétuité de l'espèce, et pourtant tout est disposé pour que ce grand but ne puisse manquer d'être atteint. Pas une seule des nombreuses masses d'œufs que nous avons recueillies n'est restée stérile dans nos vases, preuve évidente que toutes avaient subi le contact vivifiant de ce liquide, qui semble porter avec lui le feu de Prométhée.

Aussitôt après la fécondation, l'œuf des annélides devient le siége de mouvemens mystérieux analogues à ceux que MM. Prévost et Dumas ont les premiers découverts dans l'œuf des grenouilles. Les élémens du jaune ou *vitellus* se groupent de diverses manières et finissent par présenter quatre masses distinctes, refoulées dans le centre de l'œuf par une substance blanchâtre et grumeleuse. Le travail génétique marche rapidement, et bientôt on a sous les yeux une sorte de sac sphérique dont l'intérieur est entièrement occupé par ce qui reste du vitellus. Nul organe n'est encore visible; seulement deux petits points colorés marquent dès cette époque la place des yeux. C'est dans cet état d'imperfection extrême que les jeunes térébelles brisent la membrane de l'œuf. Au moment de l'éclosion, leur corps est arrondi, hérissé de toutes parts de cils vibratiles. Dans cet état, elles ressemblent à certains infusoires, et tout autant peut-être à ces corps reproducteurs des végétaux inférieurs que M. Thuret nous a fait connaître, et qui, pendant quelques heures, présentent les caractères de l'animalité; mais le doute n'est pas long-temps possible. L'embryon se déploie, s'allonge, fait saillir en

avant un petit tubercule lisse portant au-dessus et de chaque côté un point oculaire rouge. Dès ce moment, sa nature est définitivement fixée. L'observateur ne peut encore, il est vrai, reconnaître à quelle classe, à quelle famille, à quel genre appartiendra l'être naissant qu'il a sous les yeux; et pourtant il peut affirmer hardiment que, parvenu à son état parfait, cet être sera un *animal annelé,* car déjà il possède tous les caractères fondamentaux de cet embranchement. En effet, son corps est composé de deux moitiés latérales symétriques; sa face dorsale se distingue de sa face ventrale, son canal digestif est étendu d'avant en arrière. Tout semble encore homogène dans cet embryon microscopique; on n'y distingue aucun muscle, et pourtant il se contracte en tout sens, se ramasse en boule, s'épate en disque, et, dans ces mouvemens extrêmes, présente ces formes passagères qui ont trompé l'habile naturaliste de Stockholm.

A cette époque, il est encore impossible de reconnaître *à priori* si l'embryon deviendra une annélide, ou si, arrêté aux derniers rangs de l'embranchement, il appartiendra au groupe des vers lisses, aux némertes par exemple. L'incertitude est ici de courte durée. Des anneaux se prononcent et se multiplient rapidement, se formant toujours d'avant en arrière à la suite du dernier venu. L'embryon sera donc un annelé à corps partagé en segmens. Il rappelle ainsi la forme extérieure des sangsues; mais des soies se montrent sur les côtés. Le jeune être serait-il donc voisin des vers de terre ou des naïs qui ont des anneaux distincts, des soies et pas de pieds? Non, car voici des mamelons qui font saillie sur les flancs de chaque segment. L'embryon appartient au groupe des annélides proprement dites. Reste à savoir s'il parcourra la plage sa patrie sous la forme d'*annélide errante,* ou si, confiné dans un tube étroit, il mènera la vie retirée d'une *tubicole.* Ce dernier doute ne tarde pas à cesser. Un petit tubercule se montre en avant du front, s'allonge, et commence à jouer le rôle dévolu aux filamens extensibles dont nous avons parlé. D'autres appendices semblables naissent à côté du premier. Dès ce moment, l'animal, pourvu des organes nécessaires pour assurer ses rapports avec le monde extérieur, cesse de se mouvoir librement en tout sens, s'entoure d'un tube, et commence sa vie de cénobite.

On le voit, à chaque phase de son développement, la nature propre de la térébelle s'est de plus en plus caractérisée. Nous avons reconnu successivement que l'embryon soumis à nos recherches était un annelé, puis un annelé à corps segmenté, puis une annélide proprement dite, puis une tubicole. Quelque temps encore, et nous reconnaîtrions son genre et son espèce. C'est à peu près comme si, intéressés à prendre des renseignemens détaillés sur un individu, nous apprenions d'abord qu'il est né dans l'ancien continent, plus tard qu'il est Européen, et

successivement qu'il est Français, Parisien, qu'il habite telle rue, tel numéro, enfin qu'il porte tel ou tel nom. D'après ces faits et cent autres semblables, n'est-on pas en droit de conclure que les divers degrés de parenté zoologique, d'*affinité*, sont en rapport direct avec la durée des ressemblances primordiales présentées par les embryons? Ou, pour formuler autrement notre pensée, ne doit-on pas admettre que l'identité apparente entre deux germes se développant à côté l'un de l'autre durera d'autant plus long-temps que ces germes appartiendront à deux animaux plus rapprochés par leur nature?

Nous avons employé à dessein les mots d'*identité apparente*. C'est qu'en effet il est souvent difficile de ne pas s'y tromper. Deux térébelles d'espèce différente ne pourront être distinguées l'une de l'autre qu'au dernier moment de leur évolution. Est-ce à dire que jusqu'à cette époque les germes aient été réellement identiques? Nous ne le pensons pas. Avec M. Chevreul, nous sommes convaincu que des différences, se prononçant, sous l'influence de circonstances semblables, chez des êtres qui jusqu'alors pouvaient être confondus, supposent l'existence de différences correspondantes dans l'état antérieur de l'organisation (1). Pour être inappréciables à nos sens, ces différences n'en existent pas moins. C'est en ne tenant pas assez compte de cette distinction que des hommes d'un haut mérite se sont laissé entraîner, surtout en Allemagne, à des spéculations hasardées, et que nous avons vu des théories abstraites, décorées du nom de *philosophie de la nature*, retarder pendant tant d'années les véritables progrès des sciences naturelles.

Tandis que ces divers travaux occupaient M. Edwards, M. Blanchard et moi ne restions pas inactifs. M. Blanchard avait dignement rempli la mission que lui avaient confiée les administrateurs du Jardin des Plantes. Plus de deux mille espèces d'insectes, représentées par au moins huit mille individus, étaient rangées en ordre dans ses boîtes. Environ cinq cents de ces espèces manquaient aux galeries du Muséum, et trois cents au moins étaient nouvelles pour la science. On voit que notre compagnon avait fait preuve d'activité; mais, tout en s'acquittant des devoirs que lui imposait sa qualité d'aide-naturaliste chargé de recueillir des échantillons, M. Blanchard n'avait nullement négligé des travaux d'un ordre plus élevé. Lui aussi pouvait regarder avec complaisance ses cartons et ses cahiers de notes. Il rapportait entre autres, sur le système nerveux des mollusques gastéropodes, un mémoire d'un grand intérêt. Malgré les magnifiques travaux de Cuvier sur ces animaux, il reste encore beaucoup à faire. Leur système nerveux surtout était encore peu connu. Cuvier n'y avait distingué qu'un nombre très limité de *gan-*

(1) *Considérations sur la philosophie de l'Anatomie* (*Journal des Savans*, 1840).

glions, c'est-à-dire de masses centrales d'où partent les rameaux qui vont dans tout le corps porter la sensibilité et le mouvement. M. Blanchard découvrit dans cet appareil une complication bien inattendue; il montra que chez certaines espèces ces ganglions se multiplient, et qu'au lieu des cinq ou six reconnus jusqu'à ce jour, il en existait près d'une trentaine.

Au reste, ce premier travail de M. Blanchard sur le système nerveux des invertébrés a été pour ce naturaliste un point de départ qui l'a conduit à des résultats bien autrement importans. Doué d'une grande sûreté de main et d'une vue de myope qui lui permet de distinguer, sans le secours des instrumens, les filets les plus déliés, il a courageusement entrepris des recherches de même nature sur le système nerveux des insectes, recherches dont l'extrême difficulté a fait reculer la plupart des naturalistes. Ici ses peines ont été récompensées par la découverte d'un système nerveux tout entier, spécialement consacré aux organes de la circulation et de la respiration. C'est là un exemple très remarquable de division dans le travail physiologique, et en même temps une nouvelle preuve que plus on examine de près ces êtres trop dédaignés, plus on reconnaît qu'ils ont aux yeux du Créateur tout autant d'importance que les animaux de grande taille. Déjà les travaux de Lyonnet sur la *chenille du saule*, ceux de Strauss sur le hanneton, ont montré que la complication organique est tout aussi grande chez les insectes que chez l'éléphant lui-même, et M. Blanchard, en ajoutant encore des faits importans à ceux qu'avaient découverts ses devanciers, a confirmé une fois de plus ce résultat général.

Enhardi par ces premiers succès, M. Blanchard a poursuivi ses études sur le système nerveux jusque chez ces êtres étranges dont l'existence et le mode de propagation ont été de tout temps, et sont encore de nos jours, un des plus curieux problèmes de la zoologie. Nous voulons parler des *helminthes* ou vers intestinaux, de ces animaux qui se développent parfois au milieu même des tissus vivans, dans l'épaisseur des muscles, au milieu du cerveau, dans le globe de l'œil, c'est-à-dire sur les points en apparence les mieux défendus contre toute attaque venant du dehors. Lamarck, Cuvier, leur avaient refusé presque absolument tout système nerveux. Bien des naturalistes partageaient encore cette opinion, et, si quelques observations éparses dans la science justifiaient le doute philosophique du plus grand nombre, rien du moins n'autorisait à admettre d'une manière générale que ces animaux eussent un appareil nerveux nettement caractérisé. Pourtant M. Blanchard a montré qu'il en était ainsi. Il a confirmé ou rectifié, par de nombreux exemples, les faits recueillis sur les *distomes*, sur les *nématoïdes*, par Bojanus, Mehlis, Laurer, Cloquet, etc. Il a montré dans les tœnias une disposition des plus curieuses, et qui fait de ces vers, déjà si singuliers à tant d'égards,

une exception des plus remarquables. Tous ces faits, appuyés sur des préparations d'une extrême délicatesse, ont été mis sous les yeux des juges les plus compétens, et les conséquences en sont réellement importantes. Elles ont conduit à reconnaître qu'on avait confondu jusqu'à ce jour, sous une dénomination commune, des animaux très différens; elles ont permis d'apprécier les rapports qui rattachent ces divers types aux groupes déjà établis; enfin elles enlèvent aux animaux regardés comme dépourvus de système nerveux toute une classe ou, mieux peut-être, trois classes extrêmement nombreuses.

C'est là un résultat considérable. Le système nerveux, a dit l'illustre auteur du *Règne animal*, est, pour ainsi dire, l'animal tout entier. Nous sommes loin d'accepter cette doctrine dans toute sa rigueur. Cependant nous ne saurions refuser une importance extrême à l'appareil qui, chez les êtres les plus élevés, distribue la vie à toutes les parties de l'organisme. L'absence de cet appareil est pour nous un fait grave qui met, pour ainsi dire, dans une catégorie à part, les animaux chez qui elle a été définitivement constatée; seulement le nombre de ces derniers est assez restreint. A mesure qu'on étudie attentivement les animaux les plus dégradés en apparence, on reconnaît que cet appareil existe dans le plus grand nombre. Déjà Cuvier l'admettait chez les animaux classés par lui dans les trois premiers embranchemens; il le niait ou le regardait comme à peu près nul chez tous les rayonnés. Depuis quelques années, MM. Tiedmann, Costa, Krohn, en ont démontré l'existence dans le groupe des échinodermes dont font partie les étoiles de mer. MM. Ehrenberg, Milne Edwards, l'ont décrit chez les acalèphes, qui renferment les méduses et les béroés; nous-même l'avons retrouvé chez les némertes et les planaires, animaux qui tiennent de très près à certains intestinaux, quoique vivant en pleine eau. Une bonne moitié au moins des rayonnés et tous les vers possèdent donc des nerfs aussi bien que les animaux supérieurs.

Une question des plus intéressantes se rattache à celle de l'existence ou de l'absence de l'appareil nerveux. Quelles relations existent entre le monde extérieur et les derniers représentans de la création animale? Les annélides, les étoiles de mer, les méduses, voient-elles, entendent-elles? Lamarck, guidé par des idées théoriques, leur refusait toute sensation; il désignait la plupart des animaux inférieurs par la dénomination d'*animaux apathiques*. Sans être aussi explicite, Cuvier semble incliner vers cette manière de voir, qui est encore aujourd'hui celle de quelques hommes d'un mérite réel. Pourtant l'expérience et l'observation nous semblent en désaccord avec ces théories : non-seulement un très grand nombre d'animaux inférieurs possèdent des organes sensoriaux et doivent, par conséquent, percevoir des sensations, mais encore

ces organes sont parfois bien plus multipliés que chez les mammifères ou les oiseaux. Plusieurs d'entre eux, par exemple, réalisent la fable d'Argus, ou l'étrange conception de Fourier relative au cinquième membre qui doit compléter l'être humain, quand le globe sera couvert de phalanstères. Les étoiles de mer ont un œil bien caractérisé à l'extrémité de chacun de leurs rayons. Les némertes, les planaires, portent souvent sur la face inférieure et supérieure de leur tête cinquante à soixante yeux distincts et quelquefois davantage. M. Ehrenberg nous a fait connaître une petite annélide qui porte deux yeux à la tête et deux autres à l'extrémité de la queue. J'ai retrouvé, soit dans nos mers de Bretagne, soit pendant mon séjour en Sicile, trois espèces bien différentes offrant la même particularité. Enfin les touffes de corallines de Favignana et de Milazzo nourrissent par milliers de petits vers plus étranges encore sous ce rapport, et que j'ai nommés *polyophthalmes*. Le corps de ces animaux est cylindrique, partagé en anneaux et armé de soies latérales, comme chez les naïs de nos ruisseaux; leur tête présente trois yeux, dont chacun est formé de deux ou trois cristallins; chaque anneau porte en outre deux yeux latéraux, où aboutissent de gros nerfs très faciles à apercevoir. Ainsi, indépendamment des trois yeux multiples placés sur la tête, les polyophthalmes en possèdent encore une rangée de chaque côté du corps.

On le voit, nous sommes bien loin de l'époque où Réaumur appelait les méduses des *masses de gelée vivante*, où Cuvier croyait, avec tous les naturalistes, aux *vers parenchymateux*. A mesure que les zoologistes ont scruté davantage les mystères du monde inférieur, l'organisation a semblé se compliquer sous leurs yeux, et, revêtant les formes les plus inattendues, a renversé bien des théories basées sur des observations imparfaites. Toutefois gardons-nous de tomber dans un autre extrême. Après avoir admis sans preuves suffisantes, et par une sorte d'*à priori*, la simplicité organique des animaux inférieurs, n'allons pas conclure des quelques faits déjà connus qu'ils offrent tous une égale complication. Au plus bas degré de l'échelle zoologique, il existe des êtres chez lesquels tous les actes vitaux s'accomplissent à la fois et de la même manière sur tous les points du corps. Jusqu'à présent, les éponges paraissent consister uniquement en une sorte de vernis demi-fluide, partout homogène et revêtant d'une couche mince la charpente cornée plus ou moins solide employée dans les arts. Ce vernis est réellement l'animal; l'éponge usuelle en est, pour ainsi dire, le squelette. Les *amibes*, plus simples encore, semblent n'être qu'une goutte de ce vernis vivant doué de locomotion, mais n'ayant pas même de forme déterminée. Sous le verre du microscope, on les voit glisser en masse comme une goutte d'huile qui coulerait sur le porte-objet, en présentant les

figures les plus diverses, les plus irrégulières. Enfin M. Dujardin nous a fait connaître dans les *rhizopodes* des animaux recouverts d'un test, et dont le corps n'a pourtant aucune organisation définie. Une *gromie*, une *milliole*, veulent-elles grimper sur les parois polies d'un vase de verre, elles font à l'instant, et aux dépens de la substance qui les compose, une sorte de pied qui s'allonge et leur offre un point d'appui; puis, le besoin satisfait, cet organe temporaire rentre dans la masse commune et se confond avec elle à peu près comme ferait un filament soulevé au-dessus d'un corps visqueux. Entre ces termes extrêmes et les animaux dont nous parlions tout à l'heure, il existe sans doute bien des intermédiaires; car, ainsi que l'a dit Linné, la nature ne fait pas de sauts et procède toujours par nuances insensibles. Ici, plus que partout peut-être, l'expérience et l'observation doivent précéder toutes les conceptions théoriques.

Au reste, c'est en suivant ces deux guides infaillibles que la zoologie moderne est arrivée à un résultat qui semble être la contre-partie de ceux que nous venons d'indiquer. En même temps qu'elle découvrait dans les dernières séries animales une complication organique inattendue, elle reconnaissait que les groupes supérieurs eux-mêmes renferment des espèces dégradées qui semblent avoir perdu presque tous les caractères essentiels de leur type fondamental. En se plaçant à certains points de vue, on peut dire avec juste raison qu'il existe des mammifères, des oiseaux, des reptiles inférieurs. Cette proposition est vraie d'une manière absolue pour la classe des poissons. Le groupe des *myxinoïdes* et surtout l'*amphioxus* ne peuvent laisser aucun doute à cet égard. Ce dernier est un petit poisson qui vit dans les sables de la mer, où il se cache et se meut avec une incroyable rapidité. Son corps, parfaitement transparent, se termine en pointe aux deux extrémités, circonstance qui lui a valu son nom. L'amphioxus a été trouvé sur les côtes de Cornouailles, dans la Baltique, à Naples. J'en ai pêché un très grand nombre à Messine, à quelques mètres du gouffre de Carybde. Il a été étudié successivement par Goodsir en Angleterre, par Costa en Italie, par Retzius, Rathke et surtout Müller en Allemagne. Enfin il a été de ma part l'objet d'une étude aussi détaillée qu'il m'a été possible, et aujourd'hui on peut en regarder l'organisation comme parfaitement connue. Eh bien! l'amphioxus n'est bien certainement ni un mollusque, ni un annelé, ni un rayonné, et cependant à peine mérite-t-il le nom de vertébré. En effet, on a jusqu'à ce jour admis comme autant de particularités essentielles de cet embranchement la présence d'une colonne vertébrale, d'un cerveau, d'un cœur, d'un sang rouge. L'amphioxus ne possède ni cœur, ni cerveau proprement dit, ni colonne vertébrale distincte, et son sang est entièrement incolore. L'impulsion nécessaire

pour faire parcourir à ce fluide le cercle circulatoire lui est communiquée par les gros troncs vasculaires. Ce sang même ressemble à celui des mollusques. La colonne vertébrale est représentée par une tige cartilagineuse entièrement composée de cellules et étendue de la tête à la queue. Le cerveau, que ne protége pas la plus légère apparence de crâne, ne se distingue de la moelle épinière que par la nature des nerfs qui en partent. L'œil est entièrement renfermé dans l'intérieur des tissus; mais, grace à la transparence parfaite de ces derniers, il n'en remplit pas moins, selon toute probabilité, ses fonctions d'organe de la vision. Cette diaphanéité de l'amphioxus a permis en outre de s'assurer qu'il possède une bouche de mollusque plutôt que de poisson, un appareil circulatoire, un mode de digestion qui rappellent ce qui existe chez les annélides, etc.

L'étude attentive de l'amphioxus conduit à des conséquences d'une haute importance pour la zoologie et la physiologie. Confirmant en cela les résultats embryologiques dont nous avons parlé plus haut, elle nous montre dans la dégradation d'un animal un état permanent qui rappelle à certains égards l'état transitoire des animaux plus parfaits appartenant au même type. En effet, pendant les premières périodes de son développement, l'embryon d'un poisson ordinaire, d'un saumon, par exemple, possède des particularités d'organisation qui rappellent ce qu'on observe chez l'amphioxus; mais, tandis que chez ce dernier ces particularités persistent pendant la vie entière, chez le jeune saumon elles s'effacent bientôt pour faire place à d'autres caractères definitifs. L'embryogénie des annélides nous a montré des faits tout semblables. Dans les premiers temps de son existence, la larve des térébelles ressemblait presque à une némerte. Ainsi, les résultats fournis par l'anatomie et l'embryogénie chez les poissons et chez les annélides concordent pleinement malgré la distance considérable qui sépare ces deux groupes.

Par le fait même de la dégradation, l'amphioxus s'éloigne des vertébrés pour se rapprocher des embranchemens inférieurs; toutefois les affinités nouvelles qui se montrent ainsi ne le rattachent pas aux chefs de file de ces embranchemens. L'amphioxus ne rappelle, par sa structure organique, ni les céphalopodes, ni les insectes ou les crustacés, mais bien plutôt les mollusques *acéphales*, les huîtres par exemple et les annélides, c'est-à-dire des représentans déjà très inférieurs du type mollusque ou annelé. Ici encore nous trouvons un accord manifeste entre les résultats fournis par l'anatomie et ceux que donne l'embryogénie. En effet, les germes se ressemblent tous dans la première période de leur évolution. Ils se différencient successivement à mesure que le travail génétique avance, et par conséquent les êtres qui en émanent

s'écartent d'autant plus les uns des autres, qu'ils sont eux-mêmes des représentans plus parfaits de leur type. Par conséquent aussi les séries résultant de ces évolutions successives seront très éloignées à leurs sommets, se rapprocheront par leurs bases, et les rapports d'une série à l'autre s'établiront, non point par les animaux supérieurs, mais bien par les animaux inférieurs.

Pour éclaircir ce qu'il peut y avoir d'abstrait dans les idées précédentes, qu'on nous permette une comparaison grossière, mais facile à saisir. On peut se figurer la marche suivie par les germes en voie de développement comme une route couverte de voyageurs. De cette route d'abord unique partent à droite et à gauche de nombreux chemins, qui divergent en s'écartant de la route centrale. N'est-il pas évident que les voyageurs engagés dans ces routes secondaires s'écarteront d'autant plus les uns des autres que le trajet parcouru par chacun d'eux sera plus long? Eh bien! les plus éloignés du point de départ général représentent en quelque sorte les *animaux supérieurs;* ceux qui ne sont qu'à une faible distance du carrefour représentent les *animaux inférieurs.* Le saumon dont nous parlions tout à l'heure, les céphalopodes, les insectes, les crustacés, répondent aux voyageurs actifs : aussi n'y a-t-il entre eux que peu ou point de rapports; l'amphioxus, les annélides, répondent aux piétons attardés : aussi trouvons-nous chez les uns et les autres beaucoup de points communs. Les deux sous-règnes des vertébrés et des invertébrés, si dissemblables quand on les étudie dans leurs représentans *élevés,* se touchent presque, grace à ces espèces inférieures, à ces représentans *dégradés.*

On voit combien, chez l'amphioxus, tout semble avoir été créé pour donner le démenti le plus complet aux doctrines de ces naturalistes qui, s'étayant d'une science vieillie, ou peut-être reculant devant quelques fatigues, traitent avec dédain l'étude des animaux inférieurs, repoussent les conséquences qu'elle entraîne, et font sans cesse appel aux seuls vertébrés. Peut-être, en présence des faits que vient leur montrer ce poisson, admettront-ils plus facilement à l'avenir ce que nous enseignent les vers et les zoophytes. A moins de nier l'évidence, on ne saurait aujourd'hui méconnaître que les représentans d'un même type sont loin de se ressembler, que leur organisation peut présenter des degrés très divers de perfectionnement et de dégradation. Qu'on se rappelle en outre ce que l'anatomie, d'accord ici avec l'embryogénie, nous apprend sur l'existence des types fondamentaux *distincts* se modifiant de mille façons pour engendrer les types secondaires, tertiaires..., et bientôt nous verrons disparaître à jamais ces conceptions systématiques qui donnent une si étrange et si fausse idée de la nature animée. Les êtres vivans ne nous apparaîtront plus comme

emprisonnés dans d'étroites séries tantôt uniques, tantôt parallèles, qui laissent le néant à droite et à gauche, au-dessus et au-dessous. A la surface de notre globe comme dans l'immensité des cieux, nous verrons la puissance créatrice, s'exerçant librement en tout sens, faire germer les plantes et se développer les animaux comme elle a produit les étoiles, les distribuer en groupes naturels comme elle a réuni les constellations, rattacher enfin leurs mille familles par des liens simples et multiples, comme elle a rendu dépendans l'un de l'autre les mondes qui peuplent l'espace.

Au reste, les doctrines que nous défendons ici viennent de recevoir une de ces confirmations éclatantes qui ne permettent plus même le doute. La paléontologie, cette science qui date de Cuvier seulement, mais dont les progrès ont été si rapides, est arrivée, de son côté, à des résultats absolument semblables, en étudiant l'ordre de succession des animaux depuis les anciens temps géologiques jusqu'à nos jours. La vie ne s'est pas glissée à la surface du globe peu à peu et comme à la dérobée, par l'intermédiaire d'êtres d'abord très simples qui, se complétant de plus en plus, auraient donné naissance à des animaux plus parfaits. Le règne animal ne présente pas un développement unique et progressif. Bien au contraire. Dès le début, nous voyons apparaître à la fois les quatre groupes fondamentaux qui partagent encore aujourd'hui l'ensemble des animaux. Vertébrés, annelés, mollusques, rayonnés, se retrouvent à côté les uns des autres dans les plus anciennes couches à fossiles. Bien plus, les trois embranchemens inférieurs possèdent, dès cette époque reculée, des représentans de presque toutes les classes actuelles, et s'il en est autrement pour les vertébrés, si les reptiles, les oiseaux et les mammifères manquent à ces faunes primitives, on trouve facilement l'explication de leur absence dans un ensemble de conditions extérieures incompatibles avec leur genre de vie. Puis, à mesure qu'on s'élève à travers des couches géologiques de plus en plus modernes, on voit chacun de ces types se modifier, tantôt se perfectionnant graduellement jusqu'à l'apparition de l'homme, à peu près comme nous avons vu la jeune térébelle gagner quelque chose à chaque phase de son existence; tantôt perdant ses espèces les plus parfaites, ne conservant que ses espèces inférieures et formant ainsi des *séries récurrentes,* comme nous voyons encore aujourd'hui certains animaux, les *lernées,* par exemple, se déformer par les progrès même de leur évolution. N'y a-t-il pas dans cet accord quelque chose de merveilleux? Aussi M. Agassis, qui, dans ses ouvrages sur les poissons et les échinodermes fossiles, a insisté d'une manière toute spéciale sur ces grandes considérations, n'a-t-il pas craint de formuler en ces termes la conséquence où l'a conduit l'ensemble de ces magnifiques travaux : « L'arran-

gement zoologique le plus naturel est l'expression la plus générale de l'ordre géologique, et *vice versa* l'ordre de succession génétique est l'indication la plus sûre des vraies affinités naturelles (1). »

Dans cet article et dans les précédens, nous avons essayé de faire comprendre que la zoologie telle qu'on l'entend de nos jours n'est pas, comme trop de personnes le croient encore, un simple recueil de petits faits de détail et de petites historiettes. Nous avons voulu montrer comment elle aborde les questions les plus hautes de la philosophie naturelle, bien sûr de lui concilier ainsi la sympathie de ces esprits d'élite qui savent aimer la science en dehors de toute préoccupation d'utilité matérielle, qui estiment la démonstration d'une grande vérité purement scientifique à l'égal de l'invention d'un nouvel engrenage ou d'un nouveau procédé de teinture. En rappelant quelques-uns des principaux problèmes dont les zoologistes cherchent aujourd'hui la solution, nous avons exposé les doctrines de cette école physiologique à laquelle nous sommes fier d'appartenir. Pour arriver à la solution de ces problèmes, nous avons interrogé tour à tour l'anatomie des animaux adultes, les phénomènes embryogéniques, les faits géologiques : partout la réponse a été la même. Le passé et le présent de notre globe se sont accordés pour sanctionner les idées fondamentales que nous croyons devoir conduire à la vérité, pour justifier les hommes qui, pleins de confiance en ces principes, les prennent comme guides dans leurs travaux, et voient en eux le germe des progrès à venir.

A. DE QUATREFAGES.

(1) *Résumé d'un travail d'ensemble sur l'organisation, la classification et le développement progressif des échinodermes dans la série des terrains.* (Comptes-rendus de l'Académie des Sciences, 1846.)

DE LA

SITUATION ACTUELLE.

AFFAIRES D'ESPAGNE ET DE CRACOVIE.[1]

Ce n'est pas de nos jours un passe-temps d'amateur ni un travail facile que de faire la critique des ministres et de parler à la nation de ses affaires. Cela est devenu, par le temps qui court, une véritable profession, grave et pénible, s'il en fut. Ceux qui l'ont une fois embrassée doivent l'exercer tous les jours. Ils sont tenus de produire leurs griefs et d'écrire régulièrement contre le gouvernement, à peu près comme un préfet est tenu d'administrer, un juge de juger, un médecin de soigner ses malades, sous peine de compromettre sa clientelle. Encore

(1) Quand des hommes distingués des diverses nuances du parlement s'adressent spontanément à la publicité de la *Revue*, en mettant leurs travaux sous la responsabilité de leur signature, nous croyons que la *Revue*, en leur ouvrant ses pages, est fidèle à sa mission de réunir sur toutes les questions importantes le plus de documens et de lumières. La *Revue* doit être une tribune impartiale où les opinions sérieuses et sincères, quoique partant de points de vue divers, puissent se développer à l'aise. Les discussions élevées peuvent servir l'intérêt du pays, et ce n'est pas nous qui les repousserons. Aussi, bien qu'il y ait dans le morceau qu'on va lire des jugemens et des opinions qui ne sont pas en tous points les nôtres, notamment en ce qui touche quelques hommes éminens de l'opposition, nous avons cru devoir accueillir le travail de l'honorable député. Peut-être aurons-nous prochainement l'occasion de donner un mémoire politique provenant d'une source bien différente; nos lecteurs auraient ainsi les deux faces d'une question qui recèle en elle-même la cause des complications présentes.

peut-on concevoir à la rigueur qu'un juge n'ait pas à tenir son audience faute de procès, qu'un médecin ne donne pas de consultations faute de malades. Il ferait beau voir les journalistes de l'opposition cesser, fût-ce un jour, d'attaquer les ministres faute de griefs! Qu'en penseraient leurs lecteurs? Il faut, à cause des lecteurs, que la politique entamée ne faiblisse jamais; il faut même, pour les tenir constamment en haleine, qu'elle s'anime successivement, et que, par une gradation plus conforme peut-être aux règles de l'art qu'au cours naturel des choses, les derniers actes de la politique ministérielle soient toujours signalés comme les plus fâcheux. C'est ainsi que sans aucune variété de ton, avec une indignation toujours croissante, vingt feuilles plus ou moins accréditées dressent chaque matin, en style de réquisitoire, leur acte d'accusation contre le cabinet. Cependant le public, qui a voix au chapitre, et ne manque pas d'occasions de faire connaître et triompher son opinion, a le tort de ne pas prendre ces invectives au grand sérieux. Chaque fois qu'il est consulté directement, il n'hésite pas à se mettre du côté de son gouvernement et contre les frondeurs. Que font alors ceux-ci? N'ayant pu avoir raison des hommes, ils s'attaquent aux institutions; ils en font ressortir les lacunes et les apparentes contradictions et demandent à grands cris les modifications qu'ils supposent utiles à leurs intérêts de parti; mais le pays qui, par un fonds de malice invétérée, prêtait assez volontiers l'oreille au mal qu'on lui disait de ses ministres, ne se soucie pas que l'on traite aussi légèrement ses institutions, il les aime, les respecte par raison autant que par habitude : il ne veut point souffrir qu'on y porte étourdiment la main, et les mécontens sont encore battus sur ce point. Alors leur mauvaise humeur ne connaît plus de limites. Ce n'est plus aux hommes du pouvoir, aux institutions qu'ils demandent compte des horreurs qu'ils continuent de plus belle à dénoncer, c'est à la société elle-même qu'ils s'en prennent. La société tout entière est mise en suspicion et rudement taxée d'inintelligence, de corruption et de lâcheté. Les diatribes abondent sur la faiblesse des convictions, sur la dépravation des mœurs publiques, et les honnêtes citoyens qui avaient lu jusqu'alors, non sans quelque surprise, que des hommes considérables dont ils étaient disposés à faire cas étaient des gens imprévoyans, pusillanimes, traîtres à la patrie, apprennent un beau matin, à leur grande stupéfaction, qu'ils sont eux-mêmes véhémentement soupçonnés d'être sans vertus civiques, sans courage, et, qui sait? peut-être vendus à l'étranger.

Des accusations banales dont les motifs sont si apparens ne devraient pas avoir grande autorité. Les personnes qui n'ont pas voulu croire au mal qu'on leur disait des hommes d'état, des institutions de leur temps, devraient savoir que penser de celui qu'on leur dit d'elles-mêmes. Chose singulière! il n'en est pas tout-à-fait ainsi. A force d'entendre calomnier

le pays en face avec tant d'ensemble et d'assurance, beaucoup de gens en sont venus à concevoir de lui une assez pauvre opinion. Il est assez de mode aujourd'hui, au sein même du parti conservateur, de répéter, avec des accès de profonde tristesse et d'amer découragement, que la vie politique s'en va s'éteignant chez nous. On affirmerait, au besoin, que la France ne tient plus guère à ses libertés publiques, qu'à peine elle se soucie de garder son rang et de faire quelque figure en Europe. De tels jugemens sont aussi injustes que superficiels.

Sans doute, depuis tantôt seize ans que nous possédons dans toute sa vérité le gouvernement représentatif, à suivre de l'œil les ressorts les plus cachés de cette machine si compliquée, nous avons un peu rabattu de la première et enthousiaste admiration qu'elle nous avait causée; nous avons compris qu'elle n'était point parfaite, non plus que tout ce qui sort de la main des hommes; mais quelques illusions emportées ne nous ont point rendus ingrats pour cette conquête de la génération qui nous a précédés. Ceux qui, sous la restauration, ont pris une part active à la lutte dont elle a été la cause et le prix glorieux ont le droit de se reporter avec complaisance vers cette époque et de lui garder une secrète préférence. Permis à eux de trouver qu'il y a dans la poursuite d'un bien vivement désiré des émotions et des jouissances auprès desquelles toutes les autres deviennent fades; mais est-ce donc d'émotions qu'il s'agit en politique? La génération actuelle a bien aussi sa manière de prouver le cas qu'elle fait de l'héritage qu'elle a recueilli. Elle n'affiche pas pour les libertés publiques un culte exalté; elle fait mieux, elle s'en sert. Que se passe-t-il au moment où nous écrivons? Armés des droits qu'ils puisent dans la constitution, les fondateurs de la société du libre échange organisent sur tout le territoire de la France un vaste réseau d'associations qui ont pour but d'obtenir la modification de nos tarifs. Leurs adversaires, qui ne paraissent pas vouloir leur céder la victoire sans combat, provoquent avec une égale ardeur des manifestations opposées. En même temps et à côté d'eux, un parti qui s'intitule le parti catholique s'agite pour suppléer au nombre par l'activité et la tactique. Organisé pendant les élections pour imposer aux candidats dans l'embarras des engagemens conformes à ses vues, il s'arrange, dit-on, en ce moment pour en surveiller strictement la loyale exécution. Certes, un si général et si énergique usage des facultés d'action laissées à sa disposition est, pour un peuple constitutionnel, le plus éclatant témoignage d'attachement à ses institutions. Ne dites pas après cela que la France ne s'inquiète que médiocrement du maintien de ses libertés. Attendez seulement qu'on soupçonne quelqu'un d'y vouloir toucher, et vous verrez si elle saura les défendre.

On n'est pas plus près de la vérité lorsqu'on nous représente comme indifférens aux soins de notre dignité extérieure, comme oublieux de

notre rôle et de nos destinées parmi les grandes nations du monde. Cette méprise tient aussi à une fausse appréciation des circonstances. A la vérité, la haine vivace contre les étrangers n'existe plus au fond des cœurs comme en 1815; les fiers et légitimes ressentimens qu'avaient soulevés l'invasion et l'occupation du territoire se sont peu à peu calmés. Aussitôt après la révolution de juillet, le peuple français comprit qu'en se séparant définitivement d'une dynastie dont le retour avait coïncidé avec le succès des armes de ses ennemis, il venait de prendre contre eux la meilleure de toutes les revanches. Ce merveilleux instinct des masses animait à coup sûr les majorités qui, après 1830, déployaient tant de fermeté et de raison pour empêcher le pays d'aller courir les folles aventures et s'engager témérairement dans des voies désordonnées et périlleuses où quelques turbulens voulaient l'entraîner. Aujourd'hui que, grace aux talens de quelques-uns, à la sagesse de tous, nous présentons à l'Europe un spectacle qui peut défier la malveillance des plus malintentionnés, il est naturel que nous nous sentions portés à déposer les vieilles rancunes. Le souvenir de ses revers passés n'incommode plus la France; elle se sent en droit d'entretenir envers tout le monde des sentimens assurés et tranquilles. Voilà la vérité sur sa soi-disant insouciance; toute autre explication est puérile ou mensongère.

Si, avant d'examiner les circonstances actuelles de la politique, j'ai cherché à préciser ce qu'on devait penser de la disposition des esprits, c'est que cette disposition a par elle-même une grande influence. Pour les nations comme pour les individus, l'estime de soi-même est une condition indispensable de force et de succès; rien ne saurait la remplacer. N'aurions-nous aujourd'hui aucune difficulté intérieure à vaincre, tous les événemens du dehors nous seraient-ils favorables, si nous étions réellement atteints au cœur de la mollesse que l'on nous reproche, nous n'en serions pas moins incapables de prétendre à rien et forcément au-dessous de toutes les positions. Notre temps ainsi réhabilité, voyons ce qu'il faut penser de la situation même.

Au mois d'août dernier, il était généralement admis que les élections avaient été favorables à l'administration. Loin de déguiser ses échecs, l'opposition paraissait plutôt disposée à en exagérer la portée. On verra, disait-elle, ce qu'oseront les ministres et leurs partisans quand ils se sentiront maîtres absolus du terrain. Jusqu'à présent, ces sinistres prophéties ne se sont pas réalisées. Quoique les grands débats politiques aient été, d'un commun accord, remis à une autre époque, on a pu juger, pendant la durée de la vérification des pouvoirs, de l'esprit de la chambre de 1846. Il a été généralement trouvé qu'elle s'était montrée intelligente, résolue et modérée. Les petites manœuvres ordinairement employées au début de chaque législature pour créer quelque fraction intermédiaire entre les deux côtés de la chambre ont échoué devant le

bon sens des membres nouvellement élus. Au dire des hommes ayant un long usage de nos assemblées parlementaires, jamais les partis ne s'étaient constitués aussi vite, absorbant tout d'abord dans leur sein les hommes sur lesquels ils devaient naturellement compter. Pareils commencemens sont de bon augure et donnent à penser que chacun restera, pendant la prochaine session, attaché au drapeau qu'il a librement choisi. La minorité reprendra-t-elle en ascendant moral la force qu'elle a numériquement perdue? Cela ne paraît guère probable. A Dieu ne plaise que je veuille prendre plaisir à rabaisser une portion de la chambre qui compte dans son sein des citoyens animés des intentions les plus droites et des orateurs doués d'un talent incontestable; il faut cependant en convenir, l'opposition n'est pas environnée chez nous de ce prestige qui, dans d'autres temps et dans d'autres pays, a rarement fait défaut à ceux qui se sont faits les défenseurs habituels des opinions populaires. A rechercher avec impartialité les causes de cette froideur du public, on trouverait, je crois, qu'elle tient en partie aux circonstances, en partie aux fautes des hommes. La vraie popularité n'est pas un bien qui s'acquiert à peu de frais ou qui se dérobe par surprise; une nation ne l'accorde qu'à bon escient, par reconnaissance pour les grands et réels services, ou par respect pour les longs dévouemens à de bonnes et saintes causes. Quels grands services l'opposition aurait-elle pu rendre depuis seize ans? Il n'y a pas de libertés à sauver quand il n'y a pas de libertés attaquées; il n'y a pas d'opprimés à défendre quand il n'y a point d'oppresseurs. La gauche n'était pas tenue de faire des miracles, mais elle était tenue de rester fidèle aux sentimens libéraux qui feront toujours l'honneur et la force des grandes oppositions constitutionnelles. Voilà ce qu'elle n'a pas fait. Elle les a souvent sacrifiés lorsqu'elle a cru trouver dans cet abandon le plus passager avantage pour les combinaisons éphémères de la stratégie parlementaire. La liberté des noirs a été, dans ces derniers temps, plusieurs fois mise en cause à propos de conventions diplomatiques échangées dans le but d'abolir ce trafic odieux; l'opposition a pris parti contre ces conventions. Une loi a été apportée qui réalisait une des promesses de la charte, en organisant en France la liberté de l'enseignement; l'opposition a repoussé cette loi. Je ne sais si les doctrines des libres échangistes auront l'honneur d'être discutées cette année dans les chambres; mais, à coup sûr, leur triomphe serait bien éloigné, si elles devaient l'attendre uniquement du libéralisme commercial des membres de la gauche. Plusieurs motifs ont déterminé sur tous ces points l'attitude vraiment étrange de l'opposition. Le désir de faire pièce au cabinet et d'avoir contre lui un succès immédiat, les convictions personnelles bien connues de l'homme éminent qui s'est placé à sa tête, ont exercé sur sa marche une influence prépondérante. Cepen-

dant l'opposition comprend sans doute aujourd'hui que cette facilité à oublier ses principes pour se mettre en quête d'un succès qu'elle n'obtient jamais, cette obligation où elle est d'accepter la direction d'un chef qui professe si peu de goût pour les idées qui doivent lui être les plus chères, n'ajoutent pas à son autorité et n'augmentent pas dans l'avenir ses chances de succès. On se demande ce qui va se passer dans ses rangs quand surgiront de nouveau les questions que je viens d'indiquer rapidement. Les soldats continueront-ils à suivre leur capitaine, pour n'être pas, au jour de la bataille, privés de son précieux commandement, ou bien l'armée se débandera-t-elle, quitte à se reformer plus tard et pour de meilleures occasions? Nous le saurons bientôt; il suffit de constater, quant à présent, que des assaillans ainsi organisés ont rarement engagé des combats sans les perdre. Aussi suppose-t-on assez généralement qu'il n'y aura même pas cette année de vrais combats. C'est assez notre opinion, et nous n'en douterions pas s'il était vrai, comme on l'assurait au moment de la séparation des chambres, que le cabinet dût apporter, au début de la prochaine session, quelques-uns des projets de réformes dont il avait eu jusqu'à présent le tort de laisser à d'autres l'initiative. Dans ce cas, les questions de politique intérieure seront fort effacées, et nos affaires extérieures auront, comme à l'ordinaire, le privilége de fixer à peu près exclusivement l'attention publique.

La nouvelle des mariages simultanés des princesses espagnoles avait causé un certain étonnement en France, le bruit du refroidissement avec l'Angleterre y avait répandu une première alarme, lorsque l'audacieuse spoliation de la ville libre de Cracovie, par trois des puissances du Nord, est venue mettre le comble à l'émotion universelle. Chacun a compris la portée de ces événemens si considérables en eux-mêmes, et rendus plus graves encore par leur rapprochement. Le brusque et profond changement qu'ils apportent à notre situation en Europe n'a échappé à personne. Depuis 1830, non point par aucune faiblesse de cœur, ni par ignorance de notre force, mais par suite d'une juste appréciation de nos véritables intérêts, nous nous étions interdit de nous jeter seuls, et pour notre propre compte, dans aucune grande entreprise diplomatique. Cependant une alliance de famille avec la maison royale qui règne de l'autre côté des Pyrénées nous reporte soudainement en plein siècle de Louis XIV et met au nombre des contingens possibles la réapparition d'un petit-fils de France sur le trône d'Espagne. Parmi les grandes puissances de l'Europe, une seule avait montré quelque sympathie pour la révolution qui a fondé notre gouvernement de 1830, une seule ne combattait pas au dehors notre influence libérale et nos tendances démocratiques; nous avions cultivé avec soin son amitié, nous comptions qu'à un jour donné, si quelque complication venait

à surgir, notre commun accord suffirait à tenir en échec les cabinets absolutistes, et, tout d'un coup, nous apprenons que le gouvernement de sa majesté la reine d'Angleterre manifeste hautement sa désapprobation et son ressentiment de l'union d'un de nos princes avec l'infante sœur de la reine d'Espagne. Enfin des traités existaient qui n'avaient point été faits à notre profit, mais à notre détriment, dont nous aurions pu vouloir nous affranchir, dont nous avons cependant accepté les douloureuses stipulations, et voici que, sans motifs sérieux, sans négociations préalables, ces traités sont déchirés par ceux-là mêmes qui ont un intérêt si évident à laisser aux derniers arrangemens territoriaux survenus en Europe leur caractère inviolable et définitif.

Pour savoir quelle a été au milieu de ces complications l'attitude du gouvernement français, ce qu'il a fait, ce qu'il se propose de faire, le public n'a plus long-temps à attendre. Dans peu de jours, les documens officiels seront communiqués aux chambres de France, d'Angleterre et d'Espagne, et, du haut des tribunes qui vont leur être rouvertes, les ministres de ces grands états constitutionnels seront à même de s'expliquer devant l'Europe. Dès aujourd'hui cependant les personnes qui vivent dans le monde des affaires et qui ont mis quelque soin à se tenir bien renseignées sont en état de se former une opinion sur la conduite du cabinet français. Une chose au moins ne sera contestée par personne; il ne dépendait pas de lui de ne pas rencontrer cette question des mariages espagnols. Pouvait-il y rester indifférent, accepter à l'avance tous les candidats et souffrir sans ombrage qu'un proche parent de la maison d'Autriche ou d'Angleterre vînt donner des souverains à l'Espagne et changer ainsi un état de choses qui dure en Europe depuis un siècle et demi? On ne l'oserait pas soutenir, au moins en France. On y a donc généralement approuvé les paroles par lesquelles M. Guizot a fait connaître à la chambre des députés, dans la séance du 2 mars 1843, que la France ne voulait imposer aucun choix à l'Espagne, qu'elle trouverait bien tous ceux qui auraient pour résultat de maintenir sur le trône d'Espagne la glorieuse famille qui y siége depuis Louis XIV. Cette déclaration, conforme aux intérêts les plus simples et les plus évidens de la France, n'avait rien d'exclusif. Elle admettait un grand nombre de prétendans à la main de la reine, et, de fait, la France en a non-seulement admis, mais, à diverses époques, proposé et patroné plusieurs : — d'abord le comte d'Aquila, frère du roi de Naples, qui a toujours paru avoir peu d'entraînement pour cette union, et a depuis épousé une princesse brésilienne; le comte de Trapani, qui a été long-temps notre candidat pour ainsi dire officiel, à tel point que la répugnance chaque jour plus notoire de la nation espagnole pour ce mariage, et les manifestations quasi-parlementaires dont il a été l'objet à Madrid et qui l'ont définitivement écarté, ont été partout représentées

comme un revers de notre diplomatie. Le fils aîné de don Carlos lui-même n'a jamais été repoussé par nous, avant que l'opinion des cortès se fût prononcée contre lui. — Enfin les deux fils de l'infant don François, les derniers entrés en lice et qui y sont restés avec des chances presque égales, jusqu'au jour où le plus jeune, don Henri, duc de Séville, eut le tort inexplicable de proclamer ses prétentions en les mettant, par une lettre adressée à tous les journaux, sous la protection du parti qui faisait alors au gouvernement de la reine la plus vive opposition. Le gouvernement espagnol, en choisissant le duc de Cadix, n'a aucunement subi la loi du gouvernement français, il a agi dans le plein exercice de sa liberté; mais il y a eu quelque clairvoyance et quelque fermeté de la part du cabinet français à renfermer dès le début cette question dans le cercle où elle est venue se résoudre définitivement. La préférence accordée à l'époux actuel de la reine n'a donné lieu, chez nous, à aucune polémique sérieuse. Il n'en a pas été de même du mariage du duc de Montpensier avec l'infante dona Louisa Fernanda : il a suscité des objections de plusieurs natures.

Ce mariage lie, dit-on, les destinées de la France à celles de l'Espagne d'une façon qui pourrait être fâcheuse pour nous et compromettre notre liberté d'action. J'avoue que cette objection me touche assez et me paraît d'un certain poids. Quelque confiance que je sois disposé à avoir dans le sort futur de l'Espagne; persuadé, comme je le suis, qu'à travers même ses récens malheurs et ses présentes agitations elle a fait, depuis douze ans, plus de véritables progrès qu'elle n'en avait accompli depuis de longues années, je ne puis me dissimuler cependant que, d'ici à long-temps, nous aurons autant d'embarras que de services à attendre de cette nouvelle alliée.

Je serais donc peu porté à féliciter mon pays d'un événement qui rouvre devant lui de si grandes et si douteuses perspectives; mais, ou je me trompe fort, ou le mariage du duc de Montpensier avec l'infante, sœur de la reine, était le corollaire nécessaire de l'union de la reine avec l'infant duc de Cadix. Le gouvernement espagnol, obligé de renoncer en même temps au fils du roi de France et au prince de Cobourg, proche parent de la reine d'Angleterre, a senti le besoin de n'être pas laissé seul à ses propres ressources; il a voulu se fortifier par ce mariage contre des difficultés qu'il devait prévoir. Si les choses se sont passées ainsi, le gouvernement français n'aurait pas eu tort d'accéder à cette exigence raisonnable de l'Espagne.

Mais, dit-on, le mariage du duc de Montpensier soulève des difficultés considérables. En donnant un mari français à une héritière du trône d'Espagne, il risque de placer un jour un prince descendant du roi des Français sur le trône d'Espagne, ce qui est positivement contraire au traité d'Utrecht. Le traité d'Utrecht a eu pour but de rendre tous les des-

cendans de Louis XIV inhabiles à arriver au trône d'Espagne, comme tous les descendans de Philippe V à arriver au trône de France. Non-seulement ces stipulations sont inscrites au traité, mais des renonciations réciproques et spéciales ont été exigées de part et d'autre, de la part de Philippe V et des princes de la maison de France, parmi lesquels le duc d'Orléans, depuis régent de France, qui a renoncé comme eux pour lui et sa descendance à toute prétention, à quelque degré et sous quelque forme que ce soit, au trône d'Espagne.

Nous savons que cette thèse a été développée longuement dans les feuilles anglaises, et qu'elle tient une place considérable dans les communications officielles que le secrétaire d'état de sa majesté britannique a passées au ministre des affaires étrangères de France; mais, en vérité, quel que soit notre désir de traiter avec respect et de prendre en grande considération toutes les pièces qui émanent de la chancellerie anglaise, il nous est impossible de croire qu'une pareille argumentation puisse jamais prévaloir auprès des personnes qui n'ont pas oublié les circonstances historiques qui ont précédé le traité d'Utrecht et la teneur même de ce document diplomatique. Au début de la guerre de la succession d'Espagne, deux prétentions se trouvaient en conflit : d'un côté, celle de Louis XIV, qui, en plaçant son petit-fils sur le trône d'Espagne, avait voulu lui ménager, ainsi qu'à sa postérité, le droit et la possibilité de réunir un jour sous un même sceptre les deux plus puissantes monarchies qui fussent alors en Europe; de l'autre, celles de l'Angleterre et de l'Autriche, qui, malgré le testament de Charles II, voulaient retirer cette couronne des mains d'un Bourbon pour la placer sur la tête d'un archiduc d'Autriche. Comme dans toutes les guerres, il arriva qu'aucune des parties belligérantes ne put faire triompher ses exigences; il fallut transiger, et c'est dans le traité d'Utrecht, dont l'Angleterre prit l'initiative, auquel l'Autriche adhéra plus tard, que furent consignées les mutuelles concessions. L'Angleterre reconnaissait Philippe V, prince de la maison de Bourbon, pour roi légitime d'Espagne; mais, comme le but principal de la guerre avait été, de la part de l'Angleterre et de ses alliés, d'empêcher la réunion éventuelle des deux couronnes d'Espagne et de France sur une même tête, la France et l'Espagne s'engagèrent à établir l'ordre de succession respectif des deux maisons, de façon que jamais, et dans aucun cas, un Bourbon de France ne pût, de son chef, régner en Espagne, ou un Bourbon d'Espagne régner de son chef en France. On déclara donc qu'il y avait incompatibilité absolue entre les deux couronnes. Philippe V dut renoncer aux droits éventuels que sa naissance lui donnait au trône de France, de même que ses frères les ducs de Bourgogne et de Berry durent renoncer aux droits que, comme héritiers naturels de leur frère, ils pouvaient avoir un jour à la succes-

sion d'Espagne. Le duc d'Orléans, fils de Monsieur frère de Louis XIV, étant lui-même dans la ligne des héritiers possibles de la couronne de France, dut, pour rentrer dans l'esprit du traité et garder ses droits à la couronne de France, faire acte de renonciation à la couronne d'Espagne. Quelle est la signification évidente de ces renonciations?

Ces princes, tous héritiers directs et possibles des deux couronnes de France et d'Espagne, renonçaient pour eux et leur postérité, à cause de l'incompatibilité des deux couronnes stipulée dans le traité, aux prétentions qu'ils auraient pu, si le traité d'Utrecht n'eût pas existé, établir à la couronne d'Espagne. Ces renonciations voulaient-elles dire qu'il y eût pour leurs descendans directs une incapacité radicale d'arriver jamais au trône d'Espagne, incapacité qui serait de telle nature, que, si un héritier de la couronne d'Espagne, ayant des droits pleins et entiers, venait jamais à contracter alliance avec quelques-uns de leurs descendans, ces droits seraient par cela seul frappés de nullité et de déchéance? Jamais pareille doctrine n'a été mise en avant ni même imaginée, soit au moment du traité d'Utrecht, soit depuis. Non-seulement la doctrine n'a pas été émise, mais des faits, des exemples palpables, en ont rendu, dès le lendemain du traité d'Utrecht, et en rendent encore aujourd'hui la production impossible. Je ne reviendrai pas sur les énonciations souvent faites des mariages nombreux qui ont eu lieu entre les descendans des deux lignes, quelquefois entre les héritiers directs des deux couronnes; je ne citerai pas le plus éclatant de tous, le mariage du fils de Louis XV avec l'infante fille de Philippe V. Aucun de ces mariages n'a donné lieu, de la part de l'Angleterre, à des protestations de la nature de celle que lord Palmerston vient de lancer dans le monde politique, au grand ébahissement, je ne dirai pas seulement des savans qui ont pâli sur la collection des traités, mais du premier individu venu qui aura regardé l'atlas de Lesage ou feuilleté par désœuvrement un almanach royal. Après tout cependant, si les doctrines du ministre principal de sa majesté britannique étaient vraies, qu'importerait, en bonne logique, que ses prédécesseurs au *Foreign Office* eussent oublié de s'en servir, en leur temps, dans les guerres entre la France et l'Angleterre qui ont suivi de si près le traité d'Utrecht? Il y aurait seulement à regretter, pour la réputation des hommes politiques de cette époque, et en particulier de lord Chatham, qu'ils n'eussent pas songé à produire, dans leurs manifestes contre la France, cette victorieuse argumentation. Mais que voulez-vous? les plus grands hommes ont négligé quelquefois de se servir de tous leurs avantages. Lord Palmerston lui-même aurait pu faire contre nous un bien plus redoutable usage de la théorie qu'il a eu l'honneur d'inventer. Que le secrétaire principal de sa majesté britannique veuille bien prendre la peine de jeter un coup d'œil sur la première carte généalogique des maisons de France et d'Espagne qui lui

tombera sous la main, et il aura la satisfaction d'y voir que le jour où il le jugera utile à la politique de son pays il dépend de lui de protester contre les droits à la couronne d'Espagne de la reine Isabelle actuellement régnante et contre le droit à la couronne de France de M. le comte de Paris. En effet, la reine Isabelle est fille de Ferdinand VII, fils de Charles IV, qui, en 1765, épousa l'infante Louise-Marie-Thérèse, issue du mariage de don Philippe, duc de Parme, fils de Philippe V, et de Louise-Élisabeth, fille de Louis XV, et le comte de Paris n'est-il pas petit-fils de la reine Amélie de France, actuellement régnante, laquelle est aussi descendante de Philippe V? Voilà pourtant ce qui arrive des thèses de cette espèce; il faut les pousser jusqu'à l'absurde ou les abandonner. Je crois que lord Palmerston fera bien de s'arrêter à ce dernier parti. Aussi bien c'est celui que viennent de prendre les journaux de son pays, qui les premiers les avaient développées.

Mais ce n'est plus du traité d'Utrecht qu'il s'agit. Le traité d'Utrecht et tous les traités du monde nous seraient-ils favorables, cela ne servirait de rien au cabinet français; ce qui importe, c'est de savoir s'il a toujours eu de son côté les bons procédés. L'opposition française, comme chacun sait, a toujours attaché la plus haute importance aux bons procédés vis-à-vis de l'Angleterre.

Cette question des bons procédés est en réalité celle qui domine tout le débat. Il serait indigne de ceux qui ont toujours professé et professent encore la plus constante sympathie pour le bon accord avec l'Angleterre de ne pas traiter un pareil sujet avec la plus scrupuleuse attention et la plus sincère impartialité.

Le bon accord avec une puissance étrangère n'oblige pas de suivre partout et toujours une marche exactement conforme et préalablement concertée. On peut être alliés fidèles, se rendre de bons et mutuels services pour ce qui regarde l'ensemble de la politique, et, sur certaines questions, rester séparés, ou même poursuivre des buts différens. Il y a bien des points sur le globe où il serait fâcheux pour nous de confondre notre cause avec la cause anglaise. Ce serait agir contre la nature même des choses, et les faits seraient, comme il arrive souvent, plus forts que les intentions. En Espagne, sous certains rapports, les intérêts français et anglais sont trop opposés pour que l'association soit possible. Nous parviendrions difficilement à nous entendre avec l'Angleterre pour conseiller à l'Espagne de suivre, en matière commerciale, une certaine direction. Ce serait folie de le tenter. Il n'est pas probable, à cause des faits accomplis et de certains engagemens de partis préexistans, que nous puissions, d'ici à long-temps, nous mettre d'accord pour conseiller au cabinet espagnol tel ou tel système de politique intérieure. Il est à croire que la bonne volonté des ministres français et anglais y échouerait; celle de leurs agens se lasserait p'us vite encore.

Le mariage des princesses espagnoles, au contraire, était un de ces objets sur lesquels il était désirable et possible de s'entendre. C'était bien assez pour l'Espagne d'être commercialement et politiquement tirée entre nos deux influences; que serait-il arrivé si elles s'étaient, pour ainsi dire, personnifiées dans deux candidats anglais et français qui, comme des chevaliers en champ clos, porteurs des couleurs de leurs parrains, se seraient disputé à outrance la main de la reine Isabelle? Il aurait été à craindre qu'avant la fin du tournoi spectateurs et patrons se fussent jetés dans l'arène pour y prendre part au combat. Les gouvernemens de France et d'Angleterre ont voulu sagement éviter ce péril. Comme de coutume, on a transigé, et comme de coutume aussi on a procédé par exclusion. C'est nous qui avons fait de nous-mêmes les premiers pas dans cette voie de conciliation, en déclarant que les fils du roi des Français n'étaient pas au nombre des prétendans à la main de la reine Isabelle. Cette concession en appelait une équivalente de la part de l'Angleterre; elle renonça au prince de Cobourg, proche parent du mari de la reine d'Angleterre, et promit de ne pas aider au mariage d'un prince qui ne serait pas de la maison de Bourbon.

C'était là, si je ne me trompe, où en était cette délicate négociation, quand la reine d'Angleterre vint à Eu pour la deuxième fois. Les ministres des affaires étrangères de France et d'Angleterre, M. Guizot et lord Aberdeen, s'abouchèrent directement. On entra dans des détails et des confidences qui n'avaient pas été confiés au papier. C'était le temps de la grande intimité. Lord Aberdeen reconnut, avec sa bonne foi ordinaire, que notre ministère était strictement resté dans les termes des engagemens contractés, n'avait pas voulu profiter des avantages que lui donnaient ses bons rapports avec l'Espagne pour mettre en avant la candidature de M. le duc de Montpensier. On fit un pas de plus dans la voie d'arrangemens amicaux. Lord Aberdeen eut connaissance du désir qu'avait la famille royale d'unir le duc de Montpensier à l'infante sœur de la reine; il donna à ce mariage son adhésion, à condition toutefois qu'il n'eût lieu qu'après celui de la reine et quand elle aurait donné un héritier à la couronne d'Espagne.

Une réserve fut toutefois faite au milieu de ces conférences par M. Guizot et acceptée par lord Aberdeen. Par cette réserve, le ministre français établissait en termes exprès que, si un mariage avec un prince de la maison de Cobourg devenait jamais imminent, soit par la coopération, soit par le manque d'opposition de la part du cabinet anglais, soit de toute autre façon, la France se regarderait aussitôt comme dégagée et libre de demander immédiatement, pour M. le duc de Montpensier, non-seulement la main de l'infante, mais celle de la reine elle-même. Cette déclaration fut envoyée à Londres, sous forme de *memorandum*, dans les premiers mois de 1846, et communiquée par M. de

Jarnac à lord Aberdeen; M. Bresson reçut de son côté à Madrid les instructions qui devaient lui servir de règle de conduite dans le cas prévu par le *memorandum*.

Comme on va le voir, cette déclaration de notre cabinet n'était pas une précaution inutile, mais un acte de la plus indispensable prudence. En effet, si le cabinet anglais exécutait fidèlement ses engagemens, ses agens à l'étranger et les personnes qui passaient pour obéir habituellement à leurs inspirations suivaient une voie tout opposée. Leurs efforts pour rendre acceptable et prépondérante la candidature de M. le prince Léopold de Saxe-Cobourg étaient incessans et publics, surtout à Madrid. Ils eurent, au milieu du printemps de 1846, un succès à peu près complet, révélé par un incident relaté alors dans les journaux de la Péninsule, et qui, je ne sais pourquoi, n'a pas trouvé place dans la presse anglaise ou française. M. le duc régnant de Saxe-Cobourg était à Lisbonne, et l'on parlait de sa prochaine arrivée à Madrid. Le gouvernement espagnol lui envoya un message direct précédemment communiqué à M. Bulwer, et qui avait pour but le mariage de la reine avec le prince de Saxe-Cobourg; mais tel était, pour les engagemens pris à Eu, le respect de M. le ministre des affaires étrangères d'Angleterre, lord Aberdeen, que le ministère français apprit à la fois par lui cette démarche inattendue, la connaissance qu'en avait eue M. Bulwer, et l'avertissement donné à cet agent de ne jamais prêter son concours à aucune proposition de ce genre. Peu de temps après cet incident, le cabinet tory se retirait, et avec lui lord Aberdeen; les whigs entraient au pouvoir, et avec eux lord Palmerston.

Qui avait décidé la reine-mère d'Espagne à la démarche qu'elle avait tentée à Lisbonne? Était-ce le désir bien naturel d'affermir la couronne de sa fille par une alliance avec cette maison considérable des Cobourg, qui a donné des époux à la plupart des princesses de l'Europe, et qui se trouve en ce moment assise sur la majeure partie des trônes constitutionnels? Était-ce un calcul habile pour forcer la main à la France et obtenir le mariage de M. le duc de Montpensier par la crainte qu'aurait inspirée un mariage sur le point de se conclure avec un prince de Cobourg? Quoi qu'il en fût du motif, digne, à coup sûr, d'une mère tendre et d'une princesse expérimentée comme la reine Christine, le fait était par lui-même de nature à donner à réfléchir au cabinet des Tuileries. Le mariage avec un prince de la maison de Cobourg avait été directement négocié par le gouvernement espagnol; connaissance en avait été donnée au ministre anglais à Madrid, tout cela dans le temps où siégeait à Londres un cabinet ami, qui avait pris lui-même au sujet des mariages espagnols des engagemens précis, et qui avait une si ferme et si évidente volonté de les exécuter. Qu'allait faire à Madrid l'envoyé britannique, désormais dirigé par un nouveau minis-

tère, lié certainement par les engagemens de ses prédécesseurs, mais qui n'avait pas cependant suivi lui-même les phases de cette délicate négociation, et pouvait être, sans injustice, soupçonné de ne pas porter à la France des sentimens très bienveillans? La prudence commandait à notre cabinet d'attendre et de sonder les dispositions du nouveau ministère anglais. Une occasion toute naturelle s'en présentait. Les fils de don Francisco étaient les seuls candidats à la maison de Bourbon qui fussent alors possibles. Notre chargé d'affaires à Londres eut mission de proposer à lord Palmerston de les présenter en commun à l'acceptation du gouvernement espagnol. Cette offre n'avait rien d'exclusif; ce n'était pas abonder dans notre sens que de présenter deux candidats, dont l'un, l'infant don Henri, duc de Séville, était alors patemment hostile à notre influence en Espagne et notoirement porté par le parti progressiste, appuyé lui-même par l'Angleterre. La manière dont lord Palmerston accueillerait cette offre devait nous servir de pierre de touche pour juger de sa politique en Espagne. Cette politique ne pouvait déjà que trop se prévoir par une communication que le nouvel ambassadeur à Paris, lord Normanby, avait été chargé de nous faire de sa part. Cette communication consistait en un extrait des instructions adressées à M. Bulwer, à Madrid. Dans ces instructions, il était dit qu'il n'y avait plus que trois candidats possibles à la main de la reine, le prince de Cobourg et les deux fils de Francisco. Ces trois candidats, ajoutait la note, sont également acceptables pour l'Angleterre. Puis, comme si ce n'était pas assez de cette note où un prince de Cobourg figurait pour la première fois, et en première ligne, à titre de candidat présenté par l'Angleterre, arrivait à Paris la réponse à nos ouvertures d'action commune. Dans cette réponse, il était dit qu'un seul des deux candidats était convenable; et lequel paraissait à lord Palmerston remplir seul cette condition et devoir être exclusivement présenté au choix de la reine? C'était l'infant don Henri, duc de Séville, qui était alors à Bruxelles en rupture ouverte, presque à l'état de conspiration, contre le gouvernement de la reine. Les intentions de lord Palmerston étaient assez évidentes, on peut dire assez flagrantes. D'une part, le prince de Cobourg, le candidat que l'Angleterre ne devait jamais aider à mettre en avant pour la main de la reine, était inopinément produit d'une manière officielle par le secrétaire d'état de sa majesté britannique; de l'autre, notre proposition était éludée. Des deux candidats que l'on déclarait acceptables dans les instructions envoyées à M. Bulwer, lord Palmerston ne voulait plus en proposer avec nous qu'un seul, celui-là même qui de toute évidence était impossible. On voit clairement où menait ce jeu. Le but était manifeste. Tous les candidats écartés, la cour de Madrid en devait venir forcément à choisir le prince de Cobourg.

Il faut le dire, le piége était trop apparent; il ne pouvait tromper un cabinet tant soit peu prévoyant. Grace à Dieu, nous avions les moyens

de parer le coup. Le mariage avec un prince de Cobourg était devenu un fait imminent : c'était le cas prévu par le *memorandum*. Nous rentrions, par cela même, dans notre droit et dans notre liberté; nous en avons usé en faisant conclure en même temps les deux mariages.

On dit que la solution de cette affaire, dont nous venons de raconter les divers épisodes avec toute l'exactitude qui dépendait de nous, a produit de l'irritation en Angleterre. Cette irritation serait grande, si l'on en jugeait par celle qui animait naguère les feuilles publiques qui s'impriment de l'autre côté de la Manche, et qui trouvent chez nous de si complaisans échos; mais ce serait risquer de se tromper souvent que de juger des sentimens d'un peuple par ceux qu'expriment ses journaux. Pourquoi cette grande et sage nation prendrait-elle feu à propos d'une question qui, après tout, la touche assez peu, qu'elle a mal appréciée d'abord, parce qu'elle lui avait été présentée sous le jour le plus faux? On voit tout de suite quelle atteinte aurait été portée à la considération de la France, à ses intérêts les plus permanens et les plus essentiels, si un proche parent de la maison régnante d'Angleterre fût venu s'asseoir sur un trône occupé depuis longues années par des rois issus du sang de nos princes. Pour l'Angleterre, au contraire, l'état de choses qui vient d'être constitué en Espagne est la continuation d'un passé dont elle n'avait jamais songé à se sentir blessée. De quoi se plaindrait-elle? Ses plus grands ministres n'avaient jamais pensé jusqu'à présent à lui faire venir l'ambition de donner des rois à l'Espagne. Le maintien sur ce trône de la royale maison qui l'a toujours occupé n'empêchera pas sa légitime influence de s'exercer encore de l'autre côté des Pyrénées; nous ne chercherons pas à l'y détruire; le voudrions-nous, nous n'y réussirions probablement pas. Les enseignemens de l'histoire sont là; ils nous apprennent que peu de temps après le traité d'Utrecht la France était en guerre avec l'Espagne, et qu'elle avait justement l'Angleterre pour alliée contre le monarque, petit-fils de Louis XIV. Il ne faut pas aujourd'hui de bien graves événemens pour rendre l'influence anglaise supérieure à la nôtre à Madrid. Chacun sait que les changemens de cabinet y sont assez fréquens; pour peu que la discussion actuelle se prolonge encore, le jeu naturel des institutions dont l'Espagne est aujourd'hui dotée aura peut-être, avant qu'elle soit terminée, ramené au pouvoir les amis de l'Angleterre; ce sera alors à notre tour d'être les battus dans cette affaire. Si cela doit nous arriver, espérons que nous y mettrons un peu de bonne grace et de patience; on ne peut pas avoir des succès partout et toujours. Les plus habiles échouent quelquefois, et cela peut leur arriver sans honte. La chose vraiment fâcheuse pour un homme d'état qui voudrait laisser un nom considérable, ce serait d'avoir souvent et inutilement agité son pays, d'avoir couru incessamment après les grandes occasions dans un temps qui ne les comportait pas. Ce qui serait pire encore, ce serait de

vouloir pousser à outrance les fautes commises, afin de tirer de l'excès même quelque chose que l'on prendrait pour de la gloire.

Pour moi, plus j'y réfléchis, moins je pense que tous ces tiraillemens entre la France et l'Angleterre amèneront un trouble profond dans leurs relations. Par un sentiment de mutuelle dignité, ce qu'il y a eu de trop intime, ou plutôt de trop affiché dans l'intimité, disparaîtra. Je laisse à d'autres à le regretter. La bonne harmonie et la bonne amitié reparaîtront, harmonie paisible, amitié sérieuse, telle qu'il convient à des peuples rassis et expérimentés. Si par malheur les notes échangées entre les deux cabinets sur leurs dernières difficultés étaient, de part ou d'autre, empreintes d'aigreur et semées de malséantes insinuations, nul doute que les deux peuples en ressentiraient un égal déplaisir. Le plus mal à son aise des deux serait certainement celui dont l'organe officiel aurait le moins bien observé les règles d'une courtoise discussion. Il y a entre nations qui se respectent des égards auxquels, la colère une fois passée, on est embarrassé d'avoir manqué. Espérons qu'au besoin le sentiment public des deux pays interviendrait impérieusement pour mettre fin à de tristes discords qui n'ont déjà que trop duré.

Les conséquences de cette regrettable mésintelligence ne se sont pas fait attendre. Depuis 1830, le voisinage du petit état indépendant de Cracovie troublait la quiétude de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche; en 1836, les trois cours avaient échangé quelques notes sur la convenance qu'il y aurait pour elles à détruire ce dernier et faible vestige de la nationalité polonaise. Toutefois, on peut le dire hardiment, ces projets seraient toujours restés enfouis dans les chancelleries où ils avaient été conçus, et le scandale d'un acte aussi inique aurait été épargné au monde, si la première nouvelle d'un refroidissement survenu entre les grands états de l'Occident n'avait donné courage aux cabinets absolutistes. Sans doute les deux premiers partages de la Pologne, si énergiquement flétris par la conscience publique de l'Europe, depuis si souvent et quelquefois si durement reprochés aux cours co-partageantes, ont bien mérité la réprobation qu'ils ont encourue; mais enfin, à les juger comme ils ont été accomplis, sans souci du droit, de la justice et de l'humanité, ils étaient profitables et jusqu'à un certain point motivés. Il n'en est pas de même de la dernière résolution des puissances. A qui pense-t-on donner à entendre que la petite ville de Cracovie, dont la primitive indépendance avait été déjà si restreinte, dont les libres institutions avaient été si mutilées, tenait à elle seule en échec les trois grandes monarchies au milieu desquelles son territoire est enclavé? Bien que les derniers événemens de la Gallicie ne nous aient donné qu'une médiocre idée des moyens d'ordre et de répression dont l'Autriche dispose, nous lui faisons l'honneur de penser qu'aidée de ses puissans alliés, elle aurait pu venir à bout de son incommode voisine. L'occupation militaire de la république suffisait parfaitement à la sé-

curité commune, et sa prolongation provisoire aurait donné aux cours intéressées toutes les garanties qu'elles étaient en droit d'exiger. L'occupation définitive a été préférée, parce qu'elle était une bravade envers la France et l'Angleterre.

Ce n'est pas la première fois que la Russie a cherché à entraîner les cabinets de Vienne et de Berlin dans de compromettantes démarches. Souvent déjà le czar, qui n'a point de motifs de s'inquiéter de l'opinion des peuples libres, qui met son plaisir à la défier et sa gloire à poursuivre jusqu'au bout la croisade qu'il a entreprise contre l'Europe libérale, avait tenté de surprendre leur prudence. Jusqu'à présent, ces cabinets avaient le plus souvent résisté, se faisant même valoir quelquefois auprès de l'Angleterre et de la France de leur apparente modération, dénonçant les premiers les plans et les projets dont ils avaient reçu confidence. Mais, hélas! parler avec quelque chagrin de l'humeur inquiète de l'empereur de Russie, donner l'éveil sur son ambition, s'étendre avec complaisance sur la nécessité de la surveiller et de la contenir, puis en même temps faire à chaque occasion décisive ce qui est de nature à rendre cette influence plus redoutable, tel est le rôle accepté depuis seize ans par la Prusse et l'Autriche. Ce qu'il y a de puéril dans cette façon d'agir n'avait jamais été mis dans un aussi grand jour.

Il est évident que la Prusse et l'Autriche n'ont rien à gagner et beaucoup à perdre à la suppression de l'indépendance de Cracovie. Les derniers événemens qui ont éclaté dans les anciennes provinces polonaises n'ont pas déjà si fort tourné à leur honneur. Les agens russes ont été les plus empressés, à cette époque, à faire remarquer, avec un certain orgueil, combien les choses s'étaient passées différemment dans les contrées soumises aux lois de sa majesté l'empereur de toutes les Russies et dans celles qui obéissent à la Prusse et à l'Autriche. Combien de comparaisons humiliantes n'ont-ils pas établies entre l'attitude si ferme, si calme du gouverneur russe à Cracovie, les inquiétudes si visibles des commandans prussiens, et la conduite si imprévoyante d'abord, si brutale ensuite, des autorités autrichiennes en Gallicie! A s'en rapporter à d'autres commentaires, que nous croyons pour notre compte tout-à-fait calomnieux, les conspirations polonaises qui ont éclaté au printemps dernier n'auraient pris personne à l'improviste; la police prussienne les connaissait, et, loin de les entraver, leur donnait libre carrière, afin de mettre d'un même coup la main sur tous les affiliés. En Gallicie, les commandans des provinces autrichiennes avaient ordre de laisser la noblesse polonaise s'engager dans cette folle entreprise, afin de pouvoir en finir avec elle en la livrant ensuite aux ressentimens effrénés d'une multitude sanguinaire. Je suis loin de croire, je le répète, à de si abominables calculs; mais ces bruits offensans circulaient en Allemagne et y trouvaient une certaine créance, et voilà le moment que les gouvernemens d'Autriche et de Prusse ont choisi pour

s'entendre de nouveau avec la puissance dont on leur reproche d'être les habituels et complaisans instrumens. Cette alliance nouvelle, ils ont trouvé tout simple de la signifier au monde par une mesure violente, immorale et mesquine. De telles fautes discréditent ceux qui les commettent. Le roi de Prusse, qui vise à exercer sur les esprits allemands une sorte d'influence morale et religieuse, doit comprendre aujourd'hui que son autorité est un peu diminuée par la répulsion qu'inspire l'attentat dont il a pris sa part de responsabilité. Dans les harangues officielles et philosophiques dont il veut bien quelquefois gratifier ses peuples, comment osera-t-il parler de justice, le souverain qui vient de commettre envers un voisin si faible une injustice si patente? Comment s'y prendra-t-il pour prêcher le respect dû aux prérogatives de sa couronne, le prince qui vient d'effacer de sa main une partie des traités qui seuls lui donnent droit à l'obéissance de bon nombre de ses sujets? Il sera curieux d'entendre parler encore avec enthousiasme des vieux souvenirs de la grande famille teutonique par le monarque qui a si lestement traité le dernier vestige d'une nationalité qui avait bien aussi ses traditions et sa gloire! L'Autriche n'aperçoit-elle pas aussi qu'en recevant à contre-cœur, d'un ancien rival, le présent fatal qui lui est aujourd'hui abandonné, elle dévoile aux yeux les moins clairvoyans les secrets de sa faiblesse? Cette faiblesse n'était plus un secret depuis long-temps pour ceux qui ont réfléchi sur les embarras croissans de cette grande monarchie si peu homogène, tour à tour ébranlée au nord par les velléités de la diète hongroise, inquiétée au midi par les sourdes rumeurs de l'Italie toujours frémissante, et qui voit chaque jour son ancienne autorité en Europe s'user aux mains d'un ministre vieillissant. Ou nous nous trompons fort, ou M. de Metternich doit entrevoir d'assez mauvais jours et jeter d'assez sombres regards sur l'avenir. Si on doit jamais remettre en question la conservation, dans son état actuel, de cet édifice autrichien si péniblement construit de tant de pièces différentes, si soigneusement préservé jusqu'à présent de toutes secousses, la faute en sera bien aux derniers actes de sa carrière politique. Une considération imposante maintenait l'influence de l'Autriche auprès des petites puissances de l'Allemagne : c'était l'aversion qu'elles lui supposaient pour toute espèce de mesures violentes. Les traités de 1815 leur paraissaient particulièrement placés sous sa sauvegarde; comment imaginer qu'un coup aussi rude leur serait porté? C'était sur ce cabinet-là même qu'elles comptaient plus que sur tous les autres pour les défendre au besoin le jour où ils seraient attaqués, et c'est lui qui se charge d'apprendre au monde qu'on y peut toucher pour le plus mince intérêt, et sous les plus frivoles prétextes! Voilà des griefs qui ne seront pas fort ébruités, mais qui dureront long-temps aux cœurs des princes et des hommes d'état de l'Allemagne. La cour de Vienne

s'apercevra un jour de ce qu'elle a perdu à sortir ainsi de ses voies ordinaires. C'est surtout de l'autre côté des Alpes que la nouvelle de la réunion de la ville de Cracovie aux états de sa majesté autrichienne a soulevé l'indignation la plus vive et le courroux le plus général. On aurait dit qu'une nouvelle province venait d'être arrachée à la patrie italienne. Les manifestations des populations n'ont pas été partout entravées par les autorités du pays. Quelques-unes ont été singulières et peuvent donner à penser aux gouverneurs de la Lombardie. Dans la nuit du 5 décembre dernier, anniversaire du jour où, il y a cent ans, les Autrichiens furent chassés de Gênes et de presque toute l'Italie, des feux de joie furent tout à coup allumés par des mains inconnues sur les sommets de la longue chaîne des Apennins. En un instant, ces lueurs soudaines avaient couru, de sommet en sommet, depuis les montagnes abruptes qui plongent sur le golfe de Nice jusqu'aux collines qui viennent mourir dans la mer Adriatique. Les états autrichiens en Italie furent, à un moment donné, comme entourés dans un cercle de feu. Le jour où des lueurs non moins brillantes et non moins rapides viendront de proche en proche percer cette obscurité profonde où l'Autriche s'efforce de retenir encore les intelligences italiennes, ce jour-là son étoile pâlira; il ne lui suffira pas, pour conserver sa domination, de promener bruyamment, comme aujourd'hui, des canons de Vérone à Mantoue, d'augmenter le nombre des régimens italiens qui vont chaque année transir de froid dans les steppes de la Hongrie, et de grossir les bandes de ces soldats croates qui font aujourd'hui retentir de leurs pas pesans les dalles des quais de Venise, ou montent nonchalamment leur garde devant les palais des Palladio et les fresques des Vinci.

Si quelque chose pouvait ajouter au mal que se sont fait à elles-mêmes les deux cours du Nord, ce seraient les maladroites justifications qu'elles ont essayées, et dont la version la plus étendue et la plus étrange a paru dans un journal de Leipzig et non dans le journal officiel de Vienne, comme se sont trop empressées de l'affirmer quelques feuilles publiques de France et d'Angleterre qui ne sont pas bien au fait des habitudes des chancelleries allemandes. Ces chancelleries ne livrent pas avec tant de sans-façon les motifs officiels de leurs actes à l'appréciation indiscrète du public. Quand la fantaisie leur vient de faire entendre à l'Europe l'opinion soi-disant nationale de l'Allemagne, elles s'adressent à la complaisance de quelque journal censuré, quelquefois même, comme dans le cas actuel, à un recueil de couleur plutôt libérale. On ne revient pas de l'incomparable aplomb avec lequel la gazette qui a été honorée cette fois de la confiance des cours du Nord développe leur théorie sur la valeur qu'il faut attribuer aux divers actes du congrès de Vienne. Cette théorie, inventée en 1846, pour les besoins de la cause, est bien simple. La voici en peu de mots. Le congrès de Vienne

a réuni en un seul corps et donné une garantie commune à plusieurs traités différens contractés entre elles par la plupart des puissances de l'Europe. Comment faut-il entendre cette garantie? les puissances garantes n'ont-elles pas le droit de veiller au maintien des clauses qu'elles ont garanties par leur signature? — Oui, répond le journaliste allemand, si les puissances contractantes ne sont pas d'accord entre elles; mais, si elles se mettent d'accord pour modifier ou détruire ces traités, cela ne regarde plus en rien les puissances garantes. Vous êtes peut-être curieux de savoir ce qu'est au juste ce droit de garantie qui ne garantit rien? La chancellerie autrichienne veut bien vous apprendre, par l'intermédiaire de je ne sais quelle autre feuille également censurée, que c'est là un simple enregistrement. Cependant vous avez encore quelques scrupules, et vous demandez si le petit état de Cracovie s'est mis, lui aussi, d'accord avec les trois grandes puissances pour sa suppression? A quoi le journaliste, qui est aussi un grand jurisconsulte, vous répond sans hésitation : Il n'en avait pas le droit, car au moment du traité entre les puissances il n'existait pas. Voilà des réponses concluantes s'il en fut, et qui ferment la bouche. On pourrait se demander toutefois comment les petites puissances de l'Allemagne s'en accommoderont. Beaucoup d'entre elles n'existaient pas non plus au moment de la signature du congrès de Vienne, et se croyaient cependant assez assurées jusqu'à présent du maintien de leur nationalité. Cette confiance leur est désormais ôtée, autant qu'il dépend de M. de Metternich. Rien de plus clair, en effet, que les termes de la gazette allemande. « Que dirait la France si, pen-« dant qu'elle s'entendrait avec l'Allemagne sur des arrangemens rela-« tifs à ses frontières, la Russie ou l'Angleterre venaient y mettre leur « opposition, attendu que ces arrangemens violeraient les traités signés « par ces deux puissances?» Et plus loin : « Du reste, nous attacherons « d'autant moins d'importance à ces mots si souvent répétés : Mainte-« nant les Français ne se regarderont plus liés par les traités, que cela « ne change absolument rien à la chose, car ce ne sont ni les conventions « de Paris ou de Vienne, ni le respect dû à la foi des traités qui ont im-« posé aux Français quelque réserve; s'ils s'étaient sentis assez de force « pour les briser, ils l'auraient déjà fait depuis long-temps, et nous ne les « en aurions pas blâmés.» Ainsi voilà qui est bien entendu : si la France n'a pas violé les traités de Vienne, c'est qu'elle n'a pas osé; si nous ne les violons pas aujourd'hui, c'est apparemment aussi parce que nous n'osons pas. Le jour où nous l'oserions et le pourrions faire, l'Autriche ne nous en blâmerait pas. A-t-on jamais montré un mépris plus résolu de toutes les notions du droit international? a-t-on jamais proclamé plus nettement le règne exclusif de la force? On comprend maintenant pourquoi la suppression de Cracovie n'a excité nulle part autant d'indignation que dans les rangs du parti conservateur français; c'est lui qui est

directement attaqué, ce sont ses sentimens d'ordre et de justice qui sont le plus ouvertement froissés. Sa politique est insultée par ceux-là mêmes qu'en 1830 elle a peut-être sauvés.

D'aussi injurieuses imputations seraient bien de nature à provoquer notre juste ressentiment. Nous ferons mieux toutefois de les négliger et de garder tout notre sang-froid pour nous bien rendre compte de la situation nouvelle créée par l'anéantissement de la république de Cracovie. D'un côté, les trois puissances qui ont consommé cet acte d'iniquité; de l'autre, la France, l'Angleterre, tous les états constitutionnels grands ou petits, tous ceux qui ont gardé en politique la distinction du bien et du mal, du juste et de l'injuste. Cette situation serait donc bien nette, et l'on en saisirait les conséquences au premier coup d'œil sans le malheureux différend survenu entre la France et l'Angleterre. Tant que les parlemens des deux pays n'auront pas été mis en demeure de se former un avis et d'exprimer une opinion sur la valeur de ce dissentiment, tant qu'ils n'auront pas décidé s'il est sérieux et durable, ou s'il doit passer comme un refroidissement temporaire, toutes choses resteront en suspens. Les puissances provocatrices se tiendront fermes ensemble et attendront. La France et l'Angleterre hésiteront l'une comme l'autre à s'engager seules dans la querelle. On sent bien que, si la contrainte qui résulte de ces relations douteuses n'eût déjà pesé sur les deux gouvernemens, leurs premières démarches auraient eu un caractère plus décidé et auraient mieux répondu à la vivacité des impressions du public. La note de l'Angleterre aux trois cours est connue; on sait qu'elle n'est pas une protestation formelle. Le secrétaire d'état de sa majesté britannique feint d'ignorer que le territoire de la ville libre de Cracovie ait été annexé à l'Autriche. Il a entendu dire, sans pouvoir y croire, que les trois puissances avaient conçu un pareil projet. Il s'empresse de leur faire observer combien il serait attentatoire aux droits des puissances qui ont signé l'acte final du traité de Vienne. Il finit en exprimant la confiance que ces simples observations suffiront à empêcher la consommation d'une mesure funeste. Le détour de lord Palmerston est un peu apparent, mais il a l'avantage de le tirer d'un assez grand embarras. Personne n'avait oublié cette phrase prononcée devant les communes d'Angleterre, si souvent répétée depuis et relatée tout au long dans l'article de la *Gazette de Leipzig :* « Il n'échappera pas à la loyauté des cours du Nord que, si les traités de Vienne ne sont pas bons sur la Vistule, ils ne sont pas meilleurs sur le Rhin et sur le Pô. » Lord Palmerston, s'il eût admis la violation des traités comme flagrante et déjà consommée, ne pouvait pas ne pas garder dans sa note quelque chose d'un langage si significatif; mais aussi comment, dans l'éventualité d'une rupture, prêter de telles armes à la France? Quant à la note française, on n'ignore pas qu'elle est une protestation formelle et posi-

tive : elle contiendrait, dit-on, cette énonciation, qu'aucune puissance signataire du traité de Vienne ne saurait prétendre s'affranchir des stipulations de ce traité sans en affranchir également toutes les autres; toutefois il n'y serait pas question de la valeur que la France attribue maintenant aux traités eux-mêmes.

En présence du défi qui leur avait été si hardiment jeté, sans doute les deux grands gouvernemens qui ont l'honneur d'être en ce moment en Europe les défenseurs de la cause du droit et de la justice auraient pu parler un langage plus énergique, mais, comme nous l'avons dit, à la condition d'être parfaitement unis et d'avoir préalablement concerté ensemble tout un plan de conduite et d'action. Cette attitude, ils pourront la reprendre, ils la reprendront certainement le lendemain même d'une réconciliation. En attendant, et dans leur isolement même, il y a encore pour l'Angleterre, et surtout pour la France, un rôle considérable à jouer. La violation des traités a toujours été considérée comme un cas de guerre entre les nations. La violation des traités de 1815, consommée sans avis préalable, avec les circonstances qui l'ont accompagnée et les doctrines dont elle a été appuyée, donnait aux deux nations lésées un droit légitime de guerre contre la Russie, la Prusse et l'Autriche; bien des guerres ont eu lieu pour de moins justes causes et de moins grands intérêts. Fallait-il cependant, en ce qui nous regarde, aller jusqu'à cette extrême limite de notre droit, dénoncer à notre tour les traités qu'on n'avait pas observés envers nous, entrer en campagne par la prise de Landau et l'invasion des provinces de la Prusse qui avoisinent nos frontières, marchant ainsi tout droit à la conquête de la rive gauche du Rhin? Ces plans belliqueux auraient pu être du goût de quelques imaginations ardentes. La portion saine et intelligente de la nation les eût repoussés. Elle eût compris que, si le droit était incontestable, l'usage en eût été excessif. C'eût été répondre à un acte révolutionnaire par des représailles également révolutionnaires, et perdre gratuitement les avantages que donne toujours la modération quand elle est jointe à la raison et à la force. On ne voit pas bien d'ailleurs de quel droit, et sans une absolue nécessité de défense nationale, nous aurions été, sous prétexte de venger la confiscation de la ville libre de Cracovie, confisquer à notre profit des états dont l'indépendance mérite à coup sûr le même respect. Le bruit s'est répandu un instant que le cabinet avait songé à relever les fortifications d'Huningue : c'eût été, je le crois, une autre faute. Ce n'est pas le traité de Vienne qui nous interdit de fortifier Huningue, c'est le traité du 20 novembre 1815, signé à Paris après la seconde invasion. Il n'y a point de rapport entre les deux traités. Ils ont été signés par la France à des époques et dans des fortunes diverses. A Vienne, nous débattions, au même titre et sur le même pied que les autres grandes puissances, les arrangemens terri-

toriaux de l'Europe. En novembre 1815, nous subissions les dures conditions que de nouveaux malheurs nous avaient imposées.

Gardons-nous donc de confondre des traités qu'il importe à notre honneur et à nos intérêts de bien distinguer l'un de l'autre. La suppression de la république de Cracovie a porté atteinte au traité de Vienne; n'allons pas nous hâter de porter atteinte au traité de Paris en fortifiant Huningue. Les droits que nous tenons du traité de Vienne sont plus précieux pour nous que les charges du traité de Paris ne sont lourdes. N'échangeons pas les uns contre les autres; ce serait un marché de dupes. Si l'imprudence des puissances du Nord a ébranlé les bases de l'équilibre européen et remis en question la distribution des empires, contentons-nous, pour le moment, d'en prendre acte par notre protestation. Un avenir inespéré s'ouvre devant nous, sachons l'attendre et nous y préparer.

Quelle va être, au début de la session prochaine et en présence des questions considérables que nous venons d'indiquer, l'attitude des partis dans la nouvelle chambre? On ne le sait pas encore, mais déjà on peut le présumer. La majorité paraît animée des mêmes sentimens envers le cabinet, lui sachant gré de ses succès dans la question des mariages espagnols, un peu étonnée et contrariée toutefois que ces succès aient compromis l'alliance anglaise, et indignée avant tout de l'attentat commis sur Cracovie. Quant à l'opposition, elle semble encore incertaine. Nous entendrons sans doute les orateurs de la gauche démontrer que les mariages des princesses espagnoles, et en particulier celui du duc de Montpensier avec l'infante, n'ont pour la France aucun intérêt politique; qu'il n'y a pas eu grand mérite à les conclure, parce qu'au fond l'Angleterre ne s'en souciait guère. Les orateurs du centre gauche prouveront, au contraire, que l'Angleterre s'en souciait si fort, qu'il y a eu folie et presque trahison à compromettre dans cette occasion cette précieuse alliance anglaise. Ces orateurs se proposent, dit-on, de tracer l'historique de nos relations avec l'Angleterre. Ils feront ressortir comment le gouvernement a eu le tort d'être alternativement exigeant et facile à contretemps, se méprenant grossièrement sur la valeur et la portée des choses. En les entendant, la France sera forcée d'admettre que, s'il était naturel de risquer la guerre plutôt que de supporter le principe d'une indemnité en faveur d'un négociant anglais lésé dans ses intérêts, il était absurde de s'exposer au plus passager refroidissement pour écarter un prince de Cobourg du trône d'Espagne. Nous espérons sincèrement que les hommes même les plus hasardeux de l'opposition n'emploieront pas leur talent à donner quelque apparence de raison à de pareils jeux d'esprit. Le moindre inconvénient de cette tactique serait d'être en complet désaccord avec les faits. Si quelque chose ressort en effet avec clarté des détails que nous avons pris soin de donner sur les négociations

relatives aux mariages espagnols, c'est la bonne foi entière et les égards constans du gouvernement français envers le cabinet de Londres. On ne le voit à aucune époque faire mystère de ses vues; loin de là, il les proclame au début en plein parlement, avec un certain éclat. Plus tard il les communique de nouveau à son allié, et lui offre, au moment où le dénouement approche, de s'entendre pour proposer ensemble des candidats également acceptables pour les deux cours. Enfin, s'il prend un parti décisif, c'est dans le cas imminent préalablement signalé par lui-même, lorsqu'une plus longue hésitation ferait infailliblement réussir la seule combinaison qu'il ne pouvait accepter honorablement, celle-là même qu'on avait promis de ne jamais favoriser, et à laquelle on travaillait cependant alors ouvertement. On aura fort à faire pour donner le change sur le mariage du duc de Montpensier, et pour établir qu'il a été un mauvais procédé vis-à-vis de l'Angleterre. Ce n'est point un mauvais procédé que de parer un coup qui vous est destiné, et de s'assurer un avantage afin de n'avoir pas un revers. Le mariage de M. le duc de Montpensier apparaîtra ce qu'il a été en effet, un acte de politique purement défensive.

Dans les pays constitutionnels, une opposition sérieuse, conduite par des hommes considérables, a mieux à faire que de se mettre sans choix, en toute occasion et à tout propos, en contradiction avec le gouvernement. Quand, au vu et au su de tout le monde, le gouvernement a eu quelque succès, il y a mauvaise grace, il y a danger pour elle à le nier ouvertement. Le public soupçonnerait peut-être une fois que l'opposition n'agit que par dépit, et une découverte de ce genre pourrait le mettre sur la voie de beaucoup d'autres. Je dirai plus, si le succès obtenu a amené quelque conflit avec une nation étrangère, le premier devoir de l'opposition, c'est d'ajourner ses attaques, qui seront toujours, quoi qu'elle fasse, autant d'armes fournies aux adversaires. Il lui vaut mieux prêter secours et appui au gouvernement, qui est toujours, après tout, la vraie personnification du pays au dehors. En ce moment même, l'Angleterre nous donne, à cet égard, un bel exemple. La politique du ministre des affaires étrangères britanniques n'y est pas du goût de tout le monde; au sein même de son parti, les méfiances qu'elle inspire sont si grandes, qu'elles ont suffi à empêcher la première formation du ministère whig, et cependant, aussi long-temps que les difficultés actuelles subsisteront entre la France et l'Angleterre, nul ne s'attend à voir lord Palmerston attaqué dans le parlement à propos d'une conduite que beaucoup de ses adversaires et quelques-uns de ses amis trouvent fâcheuse et contraire aux intérêts de leur pays. L'opposition française gagnerait plus qu'elle ne suppose à mettre un temps d'arrêt dans sa vive polémique contre la direction donnée à nos affaires étrangères ; d'abord elle s'éviterait un échec, ce qui est bien quelque

chose; ensuite elle donnerait satisfaction à l'opinion publique, qui est aujourd'hui un peu fatiguée de tant de redites. Puisque les circonstances ne lui sont pas favorables, qu'elle attende; la situation se modifiera. Nous ne resterons pas toujours en froid avec l'Angleterre; de part ni d'autre, on ne voudra tenir long-temps dans cette position fausse et nuisible aux deux pays. Il est probable qu'on se rapprochera. Que l'opposition veille aux conditions du rapprochement; quand même ses critiques seraient exagérées ou peu fondées, elles ne lui seront pas reprochées, parce qu'elles seront dans son rôle. Ce rôle, l'opposition l'a déjà rempli avec honneur pour elle et profit pour le pays. Pendant ces seize dernières années, elle ne s'est pas constamment méprise sur les vrais sentimens de la nation. Quand, en 1840, elle accueillait avec tant de froideur et de méfiance la formation du cabinet actuel, elle était l'interprète un peu trop vif peut-être, mais nécessaire, d'une susceptibilité assez générale et assez fondée. Satisfaite qu'elle avait été de la politique des ministres du 1er mars, sans inquiétude sur la marche que les affaires prenaient sous leur direction, il est assez simple que l'opposition ne sût pas un gré infini à leurs successeurs de la bonne volonté qu'ils mettaient à recueillir leur héritage. Elle n'était surtout pas tenue de prévoir qu'entrés au pouvoir à la suite d'un fâcheux échec pour notre diplomatie, ils lui ménageraient un jour une heureuse revanche, et qu'avant six ans le succès des mariages espagnols compenserait les revers de la Syrie. L'opposition n'avait pas tort non plus, en 1841 et 42, quand elle retenait le cabinet trop empressé de rentrer dans le concert européen, et de renouer avec les puissances de l'Europe ces rapports intimes dont les récens événemens ont si bien fait sentir le néant. Elle faisait preuve aussi de sens politique quand elle montrait si peu d'inclination pour nos établissemens dans l'Océanie, établissemens ruineux, compromettans et inutiles, et qui ont fait payer si cher, par les embarras qu'ils ont causés, le semblant de gloire qu'ils ont procuré. Il y a dans le pays, au sein même de la majorité, des personnes que l'opposition compte avec raison parmi ses adversaires, qui ne demandent pas mieux que de convenir des services qu'elle a pu rendre, et de reconnaître ceux qu'elle pourra rendre encore. L'existence d'une opposition forte et bien constituée est indispensable au jeu régulier de nos institutions. Il est bon en soi et avantageux pour le public que les ministres, même les meilleurs, se sachent surveillés par des adversaires infatigables, prêts à éplucher leur conduite, à en scruter minutieusement les plus secrets mobiles. Ce constant éveil où sont tenus les hommes qui gouvernent par la nécessité d'avoir à chaque instant raison, d'être à chaque instant en mesure de donner les motifs de leurs déterminations, n'est pas une des moindres garanties que notre régime représentatif offre à la sécurité publique. Supprimez par la pensée cet excitant d'une opposition

un peu habile et nombreuse qu'il faut vaincre ou persuader, et voyez quelle fâcheuse détente dans tous les ressorts d'un gouvernement! Plus des ministres se sentiront forts du témoignage de leur conscience, plus ils seront disposés à prendre leurs bonnes intentions pour des mérites suffisans. Pourquoi leurs amis politiques, qui ont en eux si grande confiance, seraient-ils plus exigeans à leur égard? Les difficultés sont là d'ailleurs avec leurs mille aspects, difficultés qui ne paraissent jamais aussi inextricables qu'à ceux qui sont chargés de les résoudre. N'y a-t-il pas aussi presque autant de raisons, et presque autant de bonnes raisons pour s'abstenir que pour agir? La stagnation la plus complète deviendrait ainsi bientôt l'état habituel dans une forme de gouvernement qui avait été inventée apparemment pour conduire à un tout autre résultat. C'est le mérite de l'opposition d'entretenir la vie politique au sein des institutions. Ne nous hâtons pas de dire qu'une opposition, alors même qu'elle se trompe sur les besoins de son temps, sur le fond des choses et sur beaucoup de détails, est par cela même un composé d'ambitieux et de caractères mécontens. Il y a nécessairement un peu de tout cela dans une opposition; mais il y a aussi des sentimens nobles et tout-à-fait désintéressés qui sont, après tout, un des aspects les plus beaux de la nature humaine. Certaines ames portent en elles-mêmes le goût d'une perfection irréalisable; elles rêvent en tout plus que le possible; elles visent au parfait, à l'idéal; elles le demandent à la politique, et certes elles le trouvent là moins qu'ailleurs. Un tel penchant, renforcé par l'esprit de parti, doit faire trouver médiocre ce qui est bon, détestable ce qui est médiocre, et rend ainsi assez injustes ceux qui en sont animés. Cependant le germe de ce penchant se retrouve chez les plus grands caractères; on doit en respecter jusqu'à l'excès. Peut-être faut-il même, dans le monde politique, que l'extrême exigence des uns corrige la trop grande facilité des autres. C'est ainsi qu'on arrive, sur toutes les questions, à des solutions moyennes dont les hommes doivent se contenter, comme ils doivent se contenter de tout sur cette terre, cherchant le bien, heureux quand ils ne trouvent pas le pire. Pour nous, nous sommes prêt à accorder qu'il faut en maintes circonstances rendre grace à l'opposition de ce que ce milieu n'est pas souvent placé trop bas; nous ne trouverons jamais mauvais qu'elle se plaigne de ce qu'on ne le place pas assez haut.

J'ai fait sentir plusieurs fois, pendant tout le cours de ce rapide examen de notre situation, que je ne croyais pas à la durée de notre mésintelligence avec l'Angleterre, mais plutôt à la reprise prochaine des bons rapports entre les deux pays. Plusieurs personnes partagent cette opinion, tout en paraissant supposer que ces bons rapports devront être inévitablement précédés de la chute de l'un ou de l'autre cabinet, et il est facile de voir qu'elles espèrent bien que ce sera le nôtre qui fera,

par sa chute, les frais de la réconciliation. Je ne voudrais croire qu'à la dernière extrémité que le cabinet britannique fût pour quelque chose dans cette partie qui se joue à jeu assez découvert; quand cela serait, je serais désolé d'apprendre que notre gouvernement voulût essayer de se défendre de la même manière. Outre qu'il n'aurait probablement pas le bonheur de trouver de l'autre côté du détroit autant de gens disposés à le seconder dans cette patriotique besogne, sa cause est si bonne, qu'il peut la donner à juger non pas seulement aux adversaires de l'administration anglaise actuelle, mais à ceux qui la soutiennent dans le parlement. Cette administration tout entière et l'homme d'état qui la représente dans ses rapports avec l'étranger ont un sentiment trop vif de l'honneur et des intérêts de leur pays pour ne pas comprendre ce que, dans les questions qui se sont engagées entre la France et l'Angleterre, un sentiment exactement analogue au leur a commandé au cabinet français. Ce grand parti whig, dont ils sont aujourd'hui les chefs éminens, a toujours eu trois grandes préoccupations qui ont caractérisé sa politique : la poursuite des grandes réformes au sein de sa patrie, la propagation des idées libérales en Europe, et le goût pour l'alliance française. Par des causes dont il n'est pas d'ailleurs responsable, ce n'est pas lui qui a eu l'honneur, dans ces dernières années, d'accomplir au pouvoir la réparation des griefs dont il réclamait le redressement. On sait ce qu'à leur dernière arrivée aux affaires les whigs ont fait de l'alliance française, et comment ils se sont trouvés ligués contre nous avec les puissances du Nord. Il m'est impossible d'imaginer qu'un autre démenti de ce genre soit donné par eux à leurs vieilles traditions de parti, si puissantes en Angleterre. Le moment serait mal choisi. La lutte des idées libérales contre les penchans absolutistes et réactionnaires n'a jamais été aussi flagrante depuis seize ans qu'elle l'est aujourd'hui. L'Angleterre ne voudra pas nous laisser l'honneur d'être leur seul champion en Europe. Si cela devait être toutefois, espérons que notre gouvernement ne faiblirait pas. La situation serait grave, elle ne serait pas alarmante. On n'est jamais seul dans de semblables causes; Dieu les prend en main et les fait marcher par des voies qui lui sont connues. Quand il leur fait lui-même leur chemin dans le monde, nul ne les peut arrêter; elles s'avancent rapides et irrésistibles comme les flots de la mer, mais d'une mer sans marée, qui ne quitte plus les bords dont elle s'est emparée. Pour mon compte, je ne désespérerai jamais du succès de la politique de mon pays tant qu'il aura pour lui au dedans l'assentiment de la majorité des chambres, au dehors la sympathie des peuples libres de l'Europe.

O. D'HAUSSONVILLE.

AGNÈS DE MÉRANIE,

PAR M. PONSARD.

Je voudrais pouvoir parler de la nouvelle tragédie de M. Ponsard avec indulgence, avec éloge; malheureusement deux motifs impérieux me prescrivent la sévérité. L'enthousiasme excité par *Lucrèce,* il y a trois ans, a placé si haut l'auteur d'*Agnès de Méranie,* que le public, justement exigeant, attendait beaucoup de l'œuvre nouvelle; et M. Ponsard, en n'acceptant pas tous les élémens de la donnée qu'il avait choisie, en laissant dans l'ombre la meilleure partie, la partie la plus féconde de son sujet, semble inviter lui-même la critique à le juger avec une indépendance inexorable. Puisqu'il a cru, en effet, pouvoir négliger les élémens les plus fertiles de la donnée tragique fournie par l'histoire, c'est qu'il trouvait, ou pensait trouver en lui-même une force, une énergie, une souplesse, une habileté suffisante pour dissimuler l'indigence du cadre dans lequel il lui plaisait de circonscrire le développement de sa tragédie. Or, il faut bien le dire, M. Ponsard s'est étrangement trompé. Non-seulement il a méconnu la véritable nature du sujet qu'il avait choisi, non-seulement il a mutilé l'histoire; mais encore, étant donné le cadre qu'il s'était tracé, on peut dire, sans injustice, qu'il n'a pas su le remplir. Pour démontrer ce que j'avance, pour prouver jusqu'à quel point M. Ponsard s'est fourvoyé, pour entourer d'une lumineuse évidence cette double proposition, il me suffira de rappeler sommairement les faits consignés dans l'histoire et d'analyser la fable conçue par l'auteur.

Toutefois, avant d'aborder cette double tâche, je crois devoir dire avec franchise ce que je pense de l'œuvre nouvelle comparée à sa sœur aînée, à *Lucrèce.* On s'est beaucoup trop pressé, il y a trois ans, de crier au Corneille et d'applaudir comme une œuvre de génie la

première création dramatique de M. Ponsard. Tous ceux qui sont assez lettrés pour vivre familièrement dans le commerce des historiens latins, tous ceux qui peuvent lire Tite-Live sans le secours plus ou moins perfide des traducteurs, savent à quoi s'en tenir sur la valeur de cette admiration. Ils n'ignorent pas que les quatre derniers chapitres du premier livre de Tite-Live sont plus vivans, plus animés, plus dramatiques, dans l'acception la plus élevée du mot, que la tragédie de M. Ponsard. Ils n'ignorent pas que le poète salué, il y a trois ans, comme le régénérateur de la scène française, est demeuré bien loin de l'historien romain, que Tite-Live, malgré sa passion bien connue pour l'amplification, a trouvé pour raconter la mort de Lucrèce des accens pathétiques, émouvans, une rapidité, une simplicité de parole que le poète n'a pas réussi à faire passer dans ses vers. Parlerai-je de la couleur antique dont les admirateurs de M. Ponsard ont fait tant de bruit? Sans avoir pâli sur les légendes romaines, sans avoir pris parti pour Niebuhr contre Tite-Live, ou pour Tite-Live contre Niebuhr, il est permis d'affirmer que l'unité de couleur manque généralement dans la première tragédie de M. Ponsard. Il arrive trop souvent au poète de confondre la Rome des Tarquins avec la Rome républicaine ou impériale. Cette erreur, quoique certaine, a passé presque inaperçue; faut-il nous en étonner? Aujourd'hui l'étude des langues modernes jouit dans le monde d'une popularité souveraine. L'étude de l'antiquité est trop négligée pour qu'il soit permis d'attendre de la foule un jugement clairvoyant dans ces questions délicates. Reste l'opinion des hommes compétens, qui ne pouvaient hésiter à se prononcer. L'imitation ingénieuse d'André Chénier, de Shakespeare et de Tite-Live n'a pu faire illusion qu'aux yeux mal exercés. Quant aux hommes familiarisés depuis long-temps avec l'antiquité aussi bien qu'avec la littérature moderne, ils n'ont pu être abusés un seul instant. Tout en reconnaissant dans M. Ponsard un habile écrivain, ils n'ont pas consenti à le placer au premier rang. Il y a trois ans, la critique devait protester contre l'engouement de la foule; aujourd'hui elle doit protester contre la réaction qui veut mettre en lambeaux et fouler aux pieds le nom de M. Ponsard. L'auteur de *Lucrèce,* nous le reconnaissons, ne méritait pas tous les éloges qu'il a recueillis; mais l'auteur d'*Agnès de Méranie* ne mérite pas non plus tous les reproches qui lui sont adressés. Si la renommée qu'on lui a faite ne reposait pas sur de solides fondemens, la sévérité avec laquelle on le juge maintenant ne saurait non plus s'appeler justice. Quels que soient les défauts de son œuvre nouvelle, et ils sont nombreux, je suis pourtant forcé de protester contre la réaction qui se produit sous nos yeux. J'ai retrouvé dans *Agnès de Méranie* tout le talent qui distingue *Lucrèce,* la même élégance, la même simplicité, la même sobriété d'expression; si ces qualités n'éclatent pas dans toutes les scènes d'*Agnès*

de Méranie, on en pourrait dire autant de *Lucrèce.* Reste à savoir si ces qualités qui ont suffi au succès d'une tragédie romaine pouvaient suffire au succès d'une fable dramatique prise dans l'histoire de la France au moyen-âge. Or, je ne le pense pas. Le sujet de *Lucrèce* était gravé dans toutes les mémoires. Avant le lever du rideau, chacun savait à quoi s'en tenir sur l'exposition, le nœud et le dénouement de la fable tragique. La foule attentive, n'ayant pas à se préoccuper de la marche de l'action, puisqu'elle la prévoyait, se laissait aller au plaisir d'entendre des vers généralement bien faits. Tout entière à la joie de voir un drame domestique simplement exposé, simplement noué, dénoué simplement, elle ne s'arrêtait pas à compter les imitations; elle n'apercevait pas ou pardonnait sans peine les incorrections qui déparent plusieurs scènes de *Lucrèce.* Elle n'avait pas d'ailleurs l'oreille assez exercée pour relever toutes ces fautes. Elle n'était pas assez familiarisée avec l'analyse du langage pour signaler les barbarismes d'acception qui font tache dans plus d'un alexandrin. Quand il arrivait au poète de détourner un mot de son sens naturel, de sa signification légitime, elle n'en souffrait pas et ne pouvait songer à le gourmander. En choisissant dans l'histoire de la France au moyen-âge le sujet de sa nouvelle tragédie, M. Ponsard se plaçait dans une condition beaucoup plus difficile. Quoiqu'il s'adressât au même public, quoiqu'il dût compter sur la même indulgence dans toutes les questions qui touchent à la pureté du langage, il avait cependant à satisfaire d'autres exigences. Le sujet d'*Agnès de Méranie* était nouveau pour la plus grande partie des spectateurs, et, par cela même qu'il était nouveau, l'attention publique voulait être excitée par l'originalité des caractères, par la rapidité de l'action, par la variété des incidens, par la vivacité du dialogue. Je sais bien que toutes ces qualités, envisagées d'une façon générale, ne sont pas moins nécessaires dans une tragédie romaine que dans une tragédie empruntée à l'histoire du moyen-âge; mais l'expérience a montré que la foule, toutes les fois qu'il s'agit d'un sujet consacré par une longue tradition, s'attache plus à la forme qu'au fond, et fait bon marché du mouvement et de la vie, pourvu que les vers soient harmonieux, pourvu que la période ait du nombre, que les images soient habilement assorties. Quelques grandes pensées exprimées en beau langage, quelques sentimens généreux présentés avec clarté suffisent à défrayer, dans ces conditions, le triomphe d'une soirée. Si plus tard la réflexion vient démontrer que les personnages de cette tragédie sont jetés dans un moule connu depuis long-temps, que l'action est languissante, la foule persiste pourtant dans son premier enthousiasme, et ne consent pas à renier son admiration. Or, c'est là précisément ce qui est arrivé à la tragédie de *Lucrèce.*

L'histoire d'Agnès de Méranie est simple et touchante. M. Ponsard

n'ayant pas accepté complétement la donnée que lui fournissaient les historiens, il convient, je crois, de rappeler sommairement les élémens de la réalité. Après ce rapide résumé, il nous sera plus facile d'estimer la création du poète à sa juste valeur. Ce n'est pas, Dieu merci, que je songe à confondre les devoirs du poète et les devoirs de l'historien. Chacun d'eux a sa mission spéciale, son but particulier; les lois qui régissent l'histoire et la poésie sont profondément distinctes et séparées par un intervalle immense. La réalité ou l'histoire n'est pour le poète qu'un point de départ. La connaissance la plus complète de la réalité ne saurait suffire à la construction d'un poème. Il n'y a pas de poème, lyrique, épique ou dramatique, sans l'intervention toute puissante d'une faculté qui n'a pas de rôle à jouer dans l'histoire et qui s'appelle imagination. Si donc je crois devoir rappeler les principaux épisodes dont se compose la vie d'Agnès de Méranie, ce n'est pas pour superposer la tragédie à l'histoire. Je n'ai jamais pu, je l'avoue, assister sans sourire à cette étrange manœuvre de la critique, fort à la mode sous la restauration. Je ne crois pas qu'il soit possible d'identifier l'histoire et la poésie sans blesser les notions les plus simples du bon sens. Toutefois, s'il appartient au poète d'interpréter librement la réalité fournie par l'histoire, afin de l'agrandir, de l'animer, de la vivifier, de lui rendre le mouvement et la variété qu'elle perd trop souvent entre les mains de l'historien, à moins que l'historien, par un privilége bien rare, ne réunisse l'art à la science comme Augustin Thierry; si le poète, en un mot, est maître absolu de la réalité, il ne peut gouverner son domaine qu'à la condition de le connaître, il ne peut l'agrandir qu'à la condition d'en avoir mesuré l'étendue, de savoir où commence, où finit son domaine. S'il lui arrive de laisser dans l'ombre plusieurs parties importantes de la réalité, de négliger des élémens qui semblaient appelés à la résurrection, nous avons le droit de le gourmander, et même il nous est permis de croire qu'il n'a pas étudié suffisamment la donnée qu'il voulait traiter. C'est pourquoi, avant d'analyser la tragédie de M. Ponsard, nous feuilleterons rapidement le règne de Philippe-Auguste.

Agnès de Méranie était la troisième femme de Philippe-Auguste. Le roi, après la mort d'Isabelle de Hainaut, sa première femme, avait épousé Ingeburge, princesse danoise, afin de se ménager des droits sur l'Angleterre et d'inquiéter ainsi Richard Cœur-de-Lion. Une répugnance invincible, sur laquelle les historiens ne s'expliquent pas clairement, l'avait poussé à répudier Ingeburge dès le premier jour de son mariage. La princesse danoise s'adressa vainement au pape Célestin III pour obtenir justice. Trois ans après son second mariage, le roi prit une nouvelle épouse et choisit Agnès de Méranie. A la nouvelle de ce troisième mariage, Ingeburge renouvela ses doléances au pape et le supplia de la réintégrer dans ses droits. Celestin, plus

qu'octogénaire, n'avait pas assez d'énergie pour contraindre à l'obéissance un roi aussi puissant que Philippe-Auguste; il lui écrivit à plusieurs reprises, mais toujours sans succès. L'avénement d'Innocent III changea subitement la face de la question; Innocent III était plein de zèle et de vigueur. Éloquent, hardi, jaloux des droits du saint-siége, animé d'une foi ardente, se croyant appelé à diriger, au nom de l'Évangile, tous les mouvemens de la politique européenne, il prit en main la cause d'Ingeburge et enjoignit à Philippe-Auguste de reprendre sa seconde femme. Plus tard, il écrivit à l'évêque de Paris et lui ordonna d'admonester sévèrement son souverain temporel sur le scandale de sa conduite. Cette double remontrance étant demeurée sans effet, il envoya en France le cardinal Pierre, comme légat *à latere*, avec ordre de signifier au roi qu'il eût à quitter Agnès de Méranie dans le délai fixé par le saint-siége, s'il ne voulait s'exposer à voir son royaume mis en interdit. Philippe reçut le cardinal Pierre avec déférence, mais refusa nettement de renvoyer Agnès. Il écrivit à Innocent III plusieurs lettres qui nous ont été conservées pour expliquer le renvoi d'Ingeburge. Outre la parenté alléguée pour justifier la répudiation, le roi se plaint de ne pouvoir accomplir avec elle le devoir conjugal. Innocent n'accepta pas les excuses de Philippe, et, après d'inutiles pourparlers, il résolut d'envoyer en France un nouveau légat, le cardinal Octavien, et lui donna les instructions les plus sévères. Philippe ayant refusé péremptoirement de se soumettre aux ordres du saint-siége, le royaume fut mis en interdit. Au jour fixé par le légat, les églises furent fermées, les reliques furent soustraites à l'adoration des fidèles, les saintes images furent voilées; hors le baptême et l'extrême-onction, tous les sacremens furent refusés par le clergé. Les cimetières même ne s'ouvrirent plus, et les morts ne purent obtenir les prières chrétiennes. Philippe, au lieu de céder devant cette démonstration énergique du saint-siége, exerça de vives représailles contre le clergé qui s'était soumis aux ordres d'Innocent III.

Le pape refusa d'examiner la validité du divorce tant que le roi n'aurait pas rendu au clergé les biens dont il l'avait dépouillé, et renvoyé Agnès hors du royaume. Agnès, menacée dans son amour, car elle aimait le roi avec passion, écrivit à Innocent III une lettre suppliante : elle était mariée depuis cinq ans et avait deux enfans de Philippe. Le pape ne voulut rien entendre. Le peuple, privé des sacremens, se révolta dans plusieurs provinces; il y eut des émeutes sanglantes. Enfin le roi, abandonné par le clergé, par la noblesse, se vit forcé de subir les conditions du saint-siége. Les prélats, réunis en concile à Soissons, annulèrent, en présence d'Ingeburge, le divorce prononcé par l'archevêque de Reims, et le roi consentit à renvoyer Agnès. Un jour, tandis que les évêques délibéraient, Philippe arriva sans être attendu, prit en

croupe Ingeburge et disparut avec elle. A cette nouvelle, l'interdit fut levé, le concile se dispersa, et le roi fut ainsi débarrassé des remontrances du clergé. Agnès mourut de douleur dans un château de Normandie, deux mois après son abandon. Quant à Ingeburge, malgré la manière toute chevaleresque dont le roi l'avait enlevée, elle fut bientôt délaissée une seconde fois. Le pape eut beau écrire à Philippe lettres sur lettres et lui recommander de se préparer à l'accomplissement des devoirs conjugaux par la prière, par les neuvaines, par les cérémonies de l'église; le roi se déclara ensorcelé et refusa long-temps d'obéir aux ordres du saint-siége. Ce ne fut que dix ans après la mort d'Agnès qu'Ingeburge fut définitivement rétablie dans ses droits de reine.

Tel est, dans sa réalité nue, l'épisode choisi par M. Ponsard. J'ai négligé à dessein tout ce qui se rapporte à la politique extérieure de Philippe, et en particulier à ses relations avec l'Angleterre. Henri II et Richard Cœur-de-Lion étaient morts. Jean Sans-Terre était pour le roi de France un rival beaucoup moins redoutable, car il n'avait ni la ruse de Henri, ni le courage de Richard. J'ai omis volontairement toute cette partie du règne de Philippe, parce qu'elle ne se rattache pas d'une façon directe au sujet. Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble qu'il y a dans les élémens que j'ai passés en revue tout ce qui peut servir à la composition d'un drame intéressant et varié. La cour, le clergé, le peuple, sont aux prises. Autour de Philippe, d'Agnès et d'Ingeburge, viennent se grouper naturellement le légat, les évêques, les barons, les communes naissantes. Il y a dans cette lutte de l'autorité royale contre le clergé, la noblesse et la volonté populaire, dans le combat de la politique et de la passion, tout ce qu'il faut pour intéresser, pour émouvoir le spectateur. Voyons comment M. Ponsard a interprété l'histoire.

L'auteur d'*Agnès de Méranie* n'a pas accepté la donnée historique dans toute sa franchise. Parmi les élémens que nous avons indiqués, il a fait un triage tellement sévère, tellement dédaigneux, que d'élimination en élimination, il est arrivé tout simplement à garder le roi en supprimant le royaume. Et qu'on ne prenne pas cette déclaration pour un jeu de mots, pour une fantaisie de langage; qu'on ne croie pas que nous opposons le roi au royaume avec le seul désir de faire à M. Ponsard une chicane puérile et sans fondement : l'analyse de sa tragédie, acte par acte et scène par scène, démontre surabondamment ce que j'avance. Où est le clergé de France dans *Agnès de Méranie*? A quelle heure, en quelle occasion paraît-il sur le théâtre? Il n'est pas question de lui un seul instant. A ne consulter que la tragédie de M. Ponsard, on dirait que le clergé de France est resté neutre entre Ingeburge et Agnès de Méranie, entre Innocent III et Philippe-Auguste. Pourtant nous savons qu'il n'en est rien, et que le clergé de France a joué dans cette affaire un rôle important, un rôle actif et dont le poète devait tenir compte. A quelle

heure, en quelle occasion paraît la noblesse de France? Elle est représentée par un personnage unique, par Guillaume des Barres; mais Guillaume des Barres n'est, à proprement parler, que le confident de Philippe-Auguste : il n'agit pas, il n'a pas de rôle vraiment personnel, il n'exprime pas les sentimens de la noblesse française. A quelle heure, en quelle occasion est-il question des communes de France? Il n'est pas dit un mot, dans *Agnès de Méranie,* de cette puissance formidable qui, profitant habilement des querelles de l'aristocratie et de la royauté, grandissait dans l'ombre et préparait lentement ses futurs triomphes. Ainsi d'un trait de plume M. Ponsard a biffé le clergé, la noblesse et les communes. Qu'a-t-il fait d'Ingeburge, de la reine répudiée? Il est parlé d'elle pendant toute la pièce; mais elle ne paraît pas une seule fois. Je sais qu'un tel personnage était difficile à mettre en scène; je sais qu'il était difficile d'intéresser le spectateur aux douleurs d'une reine répudiée, et qui semblait condamnée à subir la marche des événemens sans pouvoir la ralentir ou la hâter. Pourtant nous savons, par des témoignages irrécusables, qu'Ingeburge n'est pas demeurée inactive dans la lutte engagée entre la couronne de France et le saint-siége. Je crois donc que le poète ne pouvait légitimement se dispenser de mettre en scène Ingeburge. Quant aux relations qu'il devait établir entre Philippe-Auguste, Agnès et Ingeburge, c'est une question que l'histoire n'a pas résolue. A cet égard, le poète avait pleine liberté et ne relevait que de sa fantaisie. Il y avait là, j'en conviens, une difficulté grave; toutefois il fallait la vaincre et non pas l'éluder.

M. Ponsard a voulu composer sa tragédie avec quatre personnages : Philippe-Auguste, Agnès de Méranie, Guillaume des Barres, le légat du pape; car je ne puis accepter comme personnages un certain comte Robert, ami de Guillaume, et Marguerite, confidente d'Agnès. Réduite à ces élémens, la tragédie était fatalement condamnée à vivre d'une vie factice, à multiplier les tirades, à épuiser toutes les ressources, toutes les ruses de la rhétorique, à prodiguer les dissertations sur tous les ordres d'idées et de sentimens. Elle s'interdisait de gaieté de cœur le mouvement, la variété, l'animation; elle renonçait volontairement à toute la partie épique du sujet. Le poète, en éliminant successivement le clergé, la noblesse et les communes, faisait d'un drame national un drame de cour. Et en effet, toute la tragédie d'*Agnès de Méranie* se noue et se dénoue comme si la France n'était qu'un domaine royal incapable de résister aux volontés de Philippe-Auguste. Il y a, je le sais, quelques vers consacrés à la peinture des émotions populaires; mais ces vers sont si peu nombreux qu'ils passent inaperçus. Quant au légat, qui doit représenter la puissance pontificale, et qui parle au nom d'Innocent III, c'est-à-dire au nom d'une volonté énergique et persévérante, il accomplit assez maladroitement sa mission, car il débute par la menace.

Nous assistons d'abord aux amours de Philippe-Auguste et d'Agnès. Le roi est tout entier à sa passion et semble avoir oublié les avertissemens de Célestin III, dont il ne dit pas un mot. Agnès, dans la générosité de son cœur, se souvient d'Ingeburge, et prie le roi d'être bon pour elle et de la traiter avec douceur. Arrive le légat, que rien ne semblait annoncer, dont la parole austère et menaçante réduit au silence la passion presque pastorale de Philippe pour Agnès. Cette première entrevue du légat et du roi devait produire un effet imposant. Malheureusement le légat reparaît si souvent dans la suite de la pièce, que l'attention, engourdie par la monotonie des menaces qu'il prononce, finit par l'abandonner entièrement, si bien qu'il passe à l'état de comparse, quoiqu'il ait, dans la pensée du poète, un des rôles les plus importans de la tragédie. Au second acte, l'interdit est prononcé. Le légat, irrité de la résistance du roi, a fidèlement exécuté les ordres d'Innocent III. Les églises se ferment, les saintes images sont voilées, le deuil est partout, mais le spectateur ne voit rien. L'auditoire écoute sans émotion, sans effroi, le récit de toutes les scènes auxquelles il devrait assister. La partie vraiment intéressante de la tragédie, la partie vivante, animée, pathétique, n'est pas représentée sur le théâtre. Guillaume des Barres, tour à tour confident de Philippe et d'Agnès, conseille à la nouvelle reine de s'enfuir pour conjurer les fléaux qui menacent la France. Du clergé, de la noblesse, des communes, pas un mot. Agnès se rend aux conseils de Guillaume, et s'enfuit avec le désir et l'espérance d'être arrêtée dans sa fuite. Son espérance est exaucée; elle ne peut quitter le royaume, elle est ramenée entre les bras du roi. Philippe accuse Agnès de ne plus l'aimer, Agnès se justifie, et les deux amans se réconcilient, comme il était facile de le prévoir. Nous sommes arrivés à la fin du quatrième acte, et rien encore n'a permis au spectateur de deviner la véritable signification, le caractère réel de l'action dont il entend parler, mais qui ne s'accomplit pas sous ses yeux. Enfin la reine, effrayée de l'interdit jeté sur le royaume et des malédictions populaires qui la poursuivent chaque jour, se décide à sauver le roi et son peuple au prix de sa vie. Après avoir prononcé contre Rome des imprécations qui rappellent trop les imprécations de Camille, après avoir vainement essayé de fléchir la volonté du légat, elle s'empoisonne, et délivre ainsi le roi et le royaume de la colère d'Innocent III.

C'est à ces élémens que se réduit la tragédie de M. Ponsard. Je parlerai tout à l'heure des idées qu'il a développées sans tenir compte du siècle où vivaient ses personnages, du talent qu'il a montré dans l'expression de sa pensée sans se croire obligé à l'unité de style. Pour le moment, je dois me borner à signaler toute l'indigence de la fable tragique inventée par le poète. M. Ponsard n'a pas interprété l'histoire, il l'a méconnue. Qu'est-ce, en effet, qu'interpréter l'histoire? N'est-ce pas

assigner aux événemens accomplis dans un siècle, dans un lieu déterminé, des causes ignorées jusque-là, mais pourtant revêtues d'un caractère de vraisemblance? N'est-ce pas compléter, par l'analyse et la peinture des passions, le récit des historiens? Or, M. Ponsard a-t-il rien fait de pareil? Il a réduit aux proportions d'une tragédie de cour un des sujets les plus intéressans que présente l'histoire de la France au moyen-âge. A proprement parler, il n'y a, dans *Agnès de Méranie*, qu'une seule situation : Agnès partira-t-elle, ou ne partira-t-elle pas? Cette situation unique ne saurait suffire à défrayer les cinq actes d'une tragédie; aussi ne sommes-nous point surpris que M. Ponsard, malgré l'incontestable talent qu'il a montré dans cette œuvre, n'ait pas réussi à éviter la monotonie. L'obstination de Philippe, l'amour élégiaque d'Agnès, la colère du légat, ne peuvent intéresser l'auditoire pendant trois heures. Le poète a beau faire, les artifices les plus ingénieux du langage déguisent mal l'immobilité à laquelle sont condamnés ces trois personnages; l'action d'*Agnès de Méranie* tourne autour d'elle-même au lieu d'avancer.

Il y a dans cette tragédie un sentiment habilement exprimé, pour lequel M. Ponsard a su trouver des accens vraiment pénétrans : toutes les fois qu'il s'agit de célébrer le bonheur de la vie de famille, le poète paraît à l'aise, et sa parole s'épanche en flots abondans. Le dirai-je? l'expression de ce sentiment forme, à mon avis, la meilleure, la plus solide partie de cette composition. Je ne sais ce qu'en pense aujourd'hui le public; mais, le premier jour, il a semblé se méprendre complétement sur la valeur des passages consacrés à la peinture des affections domestiques. Il applaudissait de préférence les tirades politiques placées par l'auteur dans la bouche de Philippe-Auguste. Or, ces tirades, écrites d'ailleurs avec talent, n'appartiennent pas au même temps que les personnages. Ce qui devait être applaudi, ce qui est vrai, ce qui est dit avec vivacité, ce qui s'adresse au cœur, a passé presque inaperçu. Ce qui est en contradiction manifeste avec le siècle où vivait Philippe-Auguste a trouvé dans l'auditoire une faveur exagérée. Mme Dorval, j'en conviens, a souvent manqué d'élégance et de noblesse, elle semblait oublier le diadème placé sur son front; mais elle a rendu avec bonheur l'amour conjugal, l'amour maternel, et pourtant l'auditoire s'est montré pour elle avare d'applaudissemens. L'enthousiasme s'est porté avec un aveuglement obstiné sur les parties les plus fausses, les moins acceptables de la tragédie. Toutes les tirades où Philippe parle avec emphase de l'unité politique et législative de la France, du droit romain et de l'université, de la séparation des pouvoirs spirituel et temporel, ont été accueillies avec une joie, un ravissement que le bon sens ne saurait amnistier. On trouve dans l'histoire le germe des idées que M. Ponsard a prêtées à Philippe-Auguste : il est certain que le rival de Richard a défendu vigoureusement contre le saint-siége les droits de la royauté, il est

certain qu'il a combattu le système féodal avec énergie, qu'il s'est montré généreux envers les écoles; mais la forme sous laquelle M. Ponsard a présenté ces idées semble empruntée à l'*Essai sur les Mœurs*. Six siècles plus tard, ces tirades eussent été à leur place; prononcées par Philippe-Auguste, elles ne peuvent qu'amener le sourire sur les lèvres. L'amant d'Agnès, tel que nous le montre M. Ponsard, est un disciple de Voltaire. Le public, en applaudissant avec frénésie tous les morceaux où le poète célèbre l'unité politique de la France, semblait ignorer que l'autorité royale, au temps de Philippe-Auguste, n'embrassait guère plus de cinq départemens de la France d'aujourd'hui. Quant à la séparation des pouvoirs spirituel et temporel, bien que Philippe, dans un accès de colère contre Innocent III, ait parlé de se faire mécréant, il y a loin, on en conviendra, de cette boutade passagère aux dissertations *ex professo* que M. Ponsard a placées dans la bouche du roi. Les encouragemens accordés aux écoles par le roi de France n'ont jamais eu non plus le sens que leur prête le poète. Pour être juste envers M. Ponsard, la critique doit donc déclarer franchement qu'il a été applaudi pour ses fautes, tandis que les parties les plus vraies de sa composition ont été accueillies avec indifférence.

Le côté le plus recommandable de la tragédie nouvelle est assurément le style. Le poète manie le vers avec une liberté, une souplesse que j'aurais mauvaise grace à nier, et pourtant le style d'*Agnès de Méranie* manque d'unité. Il y a dans la manière de M. Ponsard trois élémens qui ne peuvent s'accorder entre eux : la périphrase, le ton familier, puis un ton intermédiaire que je renonce à baptiser. Par la périphrase, l'auteur d'*Agnès* se rattacherait à l'école impériale : j'emploie à dessein la forme conditionnelle, pour ne pas donner à ma pensée le sens d'une accusation. Par le ton familier, il voudrait se rapprocher de Corneille, et quelquefois, je le reconnais avec plaisir, il a rencontré la grandeur. Quant au ton intermédiaire, je ne sais vraiment de quel nom l'appeler; c'est quelque chose qui n'est ni la périphrase, ni le ton familier, mais qu'il serait difficile de caractériser : c'est un à peu près perpétuel, sans valeur littéraire, sans précision, sans clarté, qui fatigue l'attention sans jamais émouvoir le cœur ou élever la pensée. Par la réunion, ou plutôt par la juxtaposition de ces trois élémens, M. Ponsard s'est fait un style qui n'a certainement pas une véritable originalité, mais qui, par momens, charme l'oreille et peut faire illusion aux esprits inexpérimentés. Trop souvent le ton familier descend jusqu'au ton trivial et fait tache dans la période; l'oreille est alors blessée comme si elle entendait une note fausse. C'est ce qui arrive nécessairement toutes les fois que le style manque d'unité. Or, telle est la condition dans laquelle se trouve M. Ponsard. Son style, à proprement parler, n'a rien de personnel; il ne relève pas seulement de Corneille

par la familiarité, de l'école impériale par la périphrase; il rappelle en plus d'un passage la splendeur enfantine de l'école qui pendant longtemps s'est donné le nom de nouvelle, et dont la vieillesse date déjà de quelques années. Pour fondre ensemble, pour identifier ces trois manières, il faudrait une main puissante, un art infini; mais à quoi bon dépenser l'art et la puissance dans une tâche aussi ingrate? Le style, pour avoir une véritable valeur, doit relever directement de la pensée; toutes les fois qu'il n'a pas cette origine unique et souveraine, il manque de force et de vie, il interprète incomplétement les sentimens et les idées dont se compose le discours, il ne sait porter ni l'évidence dans l'esprit ni l'émotion dans le cœur.

Pourtant, malgré toutes les réserves que je viens de faire, et dont le sens, je l'espère du moins, ne peut demeurer obscur pour personne, je suis loin de considérer *Agnès de Méranie* comme une œuvre sans importance. A mes yeux, la tragédie nouvelle ne vaut pas moins que *Lucrèce*. Si les défauts d'*Agnès* ont paru plus nombreux, si l'absence de vie et de mouvement a été relevée avec une sorte d'unanimité, ce n'est pas qu'*Agnès* soit conçue plus faiblement que *Lucrèce*. Les destinées diverses de ces deux tragédies tiennent, selon moi, à la diversité profonde des sujets. Le public, indulgent pour *Lucrèce*, s'est montré plein d'exigence pour *Agnès de Méranie*. En écoutant l'épisode raconté par Tite-Live et versifié par M. Ponsard avec une certaine élégance, il n'a songé qu'à l'harmonie des vers et n'a gourmandé l'auteur ni sur la monotonie de la composition, ni sur l'incorrection du langage. En écoutant la tragédie nouvelle, empruntée à l'histoire du moyen-âge, il semble avoir dépouillé toute son indulgence; bien qu'il se soit fourvoyé plus d'une fois pendant la représentation, bien qu'il ait applaudi ce qu'il aurait dû blâmer, bien qu'il ait accueilli avec indifférence ce qu'il aurait dû applaudir, cependant, lorsqu'il s'est agi de formuler une opinion générale, il ne s'est pas déclaré satisfait. Je ne dis pas qu'il ait absolument tort aujourd'hui, mais je pense qu'il a péché, il y a trois ans, par excès d'indulgence.

Il n'y a dans l'accueil fait à la tragédie nouvelle rien qui doive décourager M. Ponsard; son talent poétique n'est pas remis en question. Si, dans ses deux premiers ouvrages, l'auteur n'a pas montré pour les combinaisons dramatiques une aptitude souveraine, ce n'est pas une raison pour désespérer de son avenir littéraire. Je pense, au contraire, que la représentation d'*Agnès* sera pour le poète une leçon salutaire et féconde. Averti par la résistance qu'il vient de rencontrer, il sait maintenant qu'il lui reste encore bien des secrets à deviner. Qu'il persévère et marche avec courage dans la carrière où il est entré si heureusement; l'avenir ne peut manquer de récompenser bientôt ses efforts.

GUSTAVE PLANCHE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 décembre 1846.

Les deux tribunes de Paris et de Londres s'ouvriront au même moment, ou du moins à huit jours de distance, et l'extrême simplicité des formes parlementaires chez nos voisins leur permettra non-seulement de nous rejoindre, mais de nous devancer dans la discussion des affaires. Lorsque les débats de l'adresse commenceront à la chambre des députés, les orateurs du parlement anglais se seront déjà fait entendre. Seule, la chambre des pairs, surtout si sa commission active ses travaux, aura l'initiative de la discussion. Le cabinet verra sans doute dans les débats du Luxembourg une occasion favorable d'exposer avec étendue les raisons de sa conduite dans les négociations relatives au double mariage de la reine d'Espagne et de sa sœur. Il lui sera d'autant plus facile de faire devant la chambre des pairs cette exposition calme à laquelle il paraît attacher de l'importance, qu'il ne rencontrera pas au sein de la pairie, sur cette grave question, de contradicteurs systématiques. Si, dans cette circonstance, des hommes politiques n'approuvaient pas tout ce qu'a fait le ministère, ils ne sauraient avoir, surtout au début, d'autre attitude qu'une silencieuse réserve. Quant à des partisans déclarés de la politique suivie pour les affaires d'Espagne, ils ne manqueront pas au gouvernement dans l'enceinte du Luxembourg. On désigne déjà M. le duc de Broglie comme devant apporter au ministère l'appui d'une approbation motivée. Un autre vice-président de la chambre des pairs, M. Barthe, parlerait dans le même intérêt. L'annonce d'un discours de M. le duc de Noailles pique la curiosité.

C'est à la fois pour le cabinet un avantage et une difficulté que d'établir lui-même le terrain de la discussion. En prenant la parole le premier pour poser les questions, on court risque d'indiquer soi-même à ses adversaires des côtés faibles, des points d'attaque, et de leur fournir les élémens d'un plan de campagne. Toutefois, dans les circonstances où nous sommes, la nécessité pour le

cabinet de parler le plus tôt possible domine tout. Les plaintes et les protestations du gouvernement anglais ont eu un tel retentissement, que le ministère doit être impatient d'opposer à ces reproches les faits et les raisons sur lesquels il fonde l'espoir de sa justification. Il a d'ailleurs, comme nous l'avons dit, une majorité à raffermir, à éclairer : il faut qu'il lui fasse accepter et sanctionner, par une adhésion éclatante, la situation nouvelle dans laquelle il se représente aujourd'hui devant les chambres. La tâche est ardue et complexe. On ne parlera pas moins à l'Angleterre qu'à la France : sans irriter davantage nos voisins, il faut leur démontrer les torts qu'a eus envers nous l'administration whig.

Il y a long-temps que le discours de la couronne n'a eu autant d'importance sous le rapport des questions extérieures. Le gouvernement y donnera la mesure de ses inquiétudes ou de sa fermeté au milieu des conjonctures délicates où nous sommes. Nous espérons trouver dans les paroles que le ministère mettra dans la bouche du roi un ton calme et digne. Il y a deux faits principaux qu'il ne faut songer ni à dissimuler ni même à amoindrir, le mariage de M. le duc de Montpensier et le coup d'état qui a frappé Cracovie. L'irritation manifestée par lord Palmerston ne saurait empêcher le gouvernement français d'attacher au double mariage toute sa valeur politique. Si on était tenté de s'exprimer sur ce point avec quelque timidité, il faut songer que, par cette faiblesse, on se compromettrait gravement, et qu'on donnerait de terribles armes aux adversaires du double mariage. Quelle est la thèse de ces derniers? Ils disent que le résultat obtenu est fort mince, et, quand ils le comparent aux conséquences fâcheuses qu'il a amenées, ils triomphent. Ils triompheraient bien davantage si, dans le discours de la couronne, on craignait d'insister sur le caractère véritable de cette affaire. Un langage sans franchise et sans fermeté serait donc une faute sérieuse. Quant à la spoliation dont Cracovie a été la victime, comment le gouvernement français, qui depuis seize ans a montré pour une nation malheureuse une sympathie persévérante, serait-il muet aujourd'hui? Ce silence étoufferait-il le cri de réprobation qui va retentir dans les deux chambres? D'ailleurs, il y a là un fait nouveau qui oblige plus encore le gouvernement français d'élever la voix. Lorsqu'après 1830 Varsovie succombait, c'était les armes à la main, et la perte de sa liberté était l'inévitable conséquence de la défaite de l'insurrection. En 1846, c'est en pleine paix, sans qu'il y ait eu révolte de la part du petit état de Cracovie, qu'il a été déclaré déchu de ses droits par la fantaisie omnipotente des trois cabinets de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Berlin : ce n'est plus une lutte où le plus fort triomphe; c'est un acte de bon plaisir qui outrage la justice et viole les traités. Qu'au moins la France et son gouvernement aient pour une pareille conduite un blâme qui ne craigne pas de se produire et des paroles d'une tristesse sévère.

Sur ce point, il sera curieux de comparer le langage des deux gouvernemens de la France et de la Grande-Bretagne. Lord Palmerston est dans une situation singulière. Personne en Europe n'a parlé plus haut que lui en faveur de l'indépendance de Cracovie; il a même cet été exprimé l'espoir que bientôt les trois puissances mettraient fin à quelques mesures exceptionnelles qui entravaient cette indépendance. Entre la vivacité de ces paroles et le ton plus réservé de M. Guizot sur le même sujet, on a établi une comparaison qui était alors tout en l'honneur du ministre anglais. Aujourd'hui lord Palmerston semble s'apercevoir

à peine de la catastrophe qui est venue fondre sur Cracovie. On dirait que la France seule est atteinte et bravée par la résolution des trois puissances. Nous verrons si, en face de son pays et du parlement, lord Palmerston pourra continuer d'affecter la même indifférence. C'est la question d'Espagne qui a le privilége d'attirer toute son attention. Le ministre whig se propose de publier une grande masse de documens; il ferait, dit-on, imprimer toutes les dépêches relatives aux affaires d'Espagne depuis quelques années. Le ministère français procéderait avec plus de sobriété. M. Guizot ne doit déposer, assure-t-on, sur le bureau des deux chambres que la correspondance diplomatique échangée entre les deux cabinets de Londres et de Paris depuis la notification des mariages de la reine d'Espagne et de sa sœur.

On a parlé de mésintelligence, de tiraillemens au sein du cabinet whig. Ces bruits n'ont à nos yeux ni valeur ni consistance. Lord Palmerston a, dans le ministère que préside lord John Russell, une situation qu'il ne peut perdre par le jeu de quelque intrigue. Les partis en Angleterre ne consentent pas facilement à se priver des services d'hommes considérables; ils les acceptent et les gardent avec leurs inconvéniens et leurs qualités. Les esprits sérieux n'ont jamais pensé que lord Palmerston pût tomber seul. C'est vers la fin de 1847 que l'Angleterre portera son arrêt sur la durée du cabinet whig; peut-être à cette époque sortira-t-il du rapprochement et de la transformation des partis un ministère de coalition dont sir Robert Peel sera encore la tête.

Nous n'avons jamais hésité à reconnaître dans lord Palmerston un homme d'état doué d'un talent remarquable; aussi notre jugement sur sa politique à l'égard du fils de don Carlos n'en doit-il être que plus sévère. Lord Palmerston donne ici un bien grand démenti à ses partisans, qui le représentaient, depuis sa rentrée aux affaires, comme un modèle de circonspection et de prudence. A les entendre, on aurait plutôt à lui reprocher aujourd'hui une réserve excessive. Ses rapports avec le comte de Montemolin seraient-ils par hasard un exemple de cette réserve? Quand le fils de don Carlos arriva à Londres, il fit connaître à lord Palmerston son vif désir d'avoir avec lui une entrevue. C'en fut assez pour que lord Palmerston s'empressât de faire une visite au prétendant. Aux questions du comte de Montemolin, qui s'informait de quel œil le gouvernement anglais verrait son séjour en Angleterre, le ministre whig répondit qu'il pouvait y demeurer en toute sécurité, en toute liberté. Quelques jours après, le comte de Montemolin visita à son tour lord Palmerston, et cette nouvelle entrevue dura plus de deux heures. Nous n'avons pas la prétention de savoir en détail ce qui s'est dit entre ces deux personnages; mais cette longue conférence avait fort éveillé l'attention, et l'on n'a pas tardé à parler dans le monde diplomatique des singulières ouvertures que le ministre whig aurait faites au prétendant. Est-il vrai, par exemple, que lord Palmerston ait proposé au comte de Montemolin de reconnaître la reine Isabelle, et de retourner à Madrid reprendre son rang comme infant, comme membre de la famille royale? Dans la pensée de lord Palmerston, le fils de don Carlos serait ainsi devenu promptement le centre, le chef d'un parti considérable; il aurait exercé une grande action sur les cortès et aurait pu préparer le rétablissement de la loi salique. Cette proposition n'a pas souri au prétendant; il l'a déclinée en répondant à lord Palmerston qu'il avait refusé mieux que cela. En effet, il y eut un

moment où il dépendait du comte de Montemolin, en souscrivant à certaines conditions, d'épouser la reine Isabelle. C'est ce que le prétendant a rappelé à lord Palmerston pour lui prouver qu'il ne pouvait adopter le parti qu'il lui proposait.

Le fils de don Carlos ne veut pas être traité en infant d'Espagne, car il s'en considère comme le roi. Il restera donc jusqu'à nouvel ordre en Angleterre, et là, avec l'agrément de lord Palmerston, il ourdira des intrigues, contractera un emprunt, achètera des armes, et se préparera à porter la guerre civile dans son pays. On prête au prétendant des projets sur les îles Baléares. Il tenterait de s'emparer de Minorque et s'établirait à Mahon, qui serait sa capitale, en attendant qu'il entrât à Madrid. Ce dessein ne saurait déplaire aux Anglais, qui avanceraient volontiers de l'argent au fils de don Carlos sur l'hypothèque des Baléares.

Le prétendant est dans son rôle quand il s'agite, quand il cherche à réunir, pour l'accomplissement de ses entreprises, de l'argent et des hommes; mais lord Palmerston est-il vraiment dans le sien, est-il fidèle aux devoirs d'un ministre anglais quand il encourage les menées du comte de Montemolin? L'Angleterre est partie contractante dans le traité de la quadruple alliance, qui garantit les droits et le trône de la reine Isabelle; lorsqu'en 1839, don Carlos, fuyant devant Espartero, a cherché un refuge en France, il n'a été retenu à Bourges que de concert avec le gouvernement anglais, qui voulait alors la pacification de l'Espagne. A cette époque, lord Palmerston était aux affaires; c'est lui aussi qui, en 1834, a signé avec le prince de Talleyrand le traité de la quadruple alliance, et c'est le même ministre qui, en 1846, accueille et favorise le fils de don Carlos, héritier de toutes les prétentions de son père au trône d'Espagne! Lord Palmerston n'a pas plus oublié tous ces antécédens que son fameux discours de cet été au sujet de Cracovie; mais c'est son caractère, son habitude de tout sacrifier à l'idée, à la passion du moment. L'étrange conseil qu'il a donné au fils de don Carlos montre bien le fond de sa pensée; il aurait voulu mettre à côté de la reine Isabelle, dans la personne du comte de Montemolin, un prince factieux qui eût été une menace permanente pour le trône de la fille de Ferdinand VII. L'Angleterre n'eût pas paru sur le premier plan; seulement elle aurait eu dans le comte de Montemolin un instrument comme elle en avait cherché un dans l'infant don Enrique. De cette manière, le traité de la quadruple alliance, sans être déchiré ostensiblement, eût été tout-à-fait éludé.

Entre les mains de lord Palmerston, la politique anglaise, qui, avec d'autres hommes d'état, est si réfléchie et si consistante, se porte à des extrémités, à des contradictions qui jettent le trouble dans les relations qu'on pourrait croire le mieux établies. Nous l'avons vu, en 1840, sacrifier l'alliance de la France à une apparence d'intimité avec la Russie; en 1846, il redevient notre adversaire, et de plus il se montre l'ennemi de l'Espagne constitutionnelle. Et quelle est la cause de ce dernier changement? Une combinaison matrimoniale qui a contrarié les vues et les désirs du ministre anglais. Plus on y songe, plus on demeure convaincu que, dans cette affaire d'Espagne, la France et l'Angleterre se trouvent surtout divisées par des questions de vanité, et encore c'est seulement l'amour-propre de lord Palmerston qui est en jeu. Depuis la mort de Ferdinand VII, l'Angleterre a constamment agi de concert avec la France pour assurer la cou-

ronne sur la tête de la reine Isabelle. Lord Aberdeen et sir Robert Peel, qui sans doute ne trahissaient pas les intérêts de l'Angleterre, n'avaient pas songé à rompre cet accord dans les négociations relatives au mariage de la reine Isabelle et de sa sœur. Parce que lord Palmerston a eu d'autres pensées ou plutôt d'autres fantaisies, la France et l'Angleterre sont-elles brouillées d'une manière irréparable? Il serait insensé de le prétendre, surtout à une époque où l'union des deux premiers gouvernemens constitutionnels n'aurait jamais été plus utile, plus nécessaire à la cause de la civilisation et de la liberté. En Europe, l'entente sincère de l'Angleterre et de la France exercerait une influence salutaire sur l'esprit des gouvernemens absolus; elle leur inspirerait plus de respect pour les droits garantis par les traités. Dans le Nouveau-Monde, cette entente donnerait aux intérêts européens une force, une autorité que l'*américanisme*, dans sa sauvage indépendance, serait bien obligé de reconnaître. Qu'on regarde ce qui se passe sur les rives de la Plata. En ce moment même, l'honneur de l'Europe y fait une loi à l'Angleterre et à la France d'agir de concert pour négocier avec Rosas ou pour le combattre. Nous ne doutons pas qu'un moment viendra où les véritables intérêts de la politique parleront assez haut pour imposer silence à des irritations que rien ne motive, à des griefs sans fondemens sérieux; mais il faut savoir attendre ce moment avec calme et dignité.

C'est en montrant une tranquille fermeté, c'est en sachant prendre son parti d'une situation qu'on est convenu d'appeler l'isolement, que le gouvernement français maintiendra son autorité en Europe. D'ardens adversaires lui reprochent de n'avoir aujourd'hui d'alliance intime avec aucune grande puissance. D'abord quels sont les gouvernemens qui s'appuient aujourd'hui sur des alliances sincères et positives? Est-ce l'Angleterre? Apparemment elle ne se croit pas avec la Russie sur le pied d'une étroite amitié, et elle sait avec quelle constance l'Allemagne se défend contre l'invasion de ses produits et de ses marchandises. Entre les trois puissances qui, dans ces derniers temps, se sont entendues pour accabler la petite république de Cracovie, il y a des causes permanentes de division. La Russie pèse sur l'Autriche et la Prusse; elle les intimide et les domine; mais, tout en subissant cet ascendant, la Prusse et l'Autriche ne se dissimulent pas tout ce qu'elles ont à craindre de cette alliée si hautaine et si exigeante. Si M. de Metternich n'était pas si vieux, le cabinet de Vienne serait moins docile envers le czar, qui prétend exercer son influence sur tout ce qui est slave. Avec plus d'énergie et de persistance dans les idées, le roi de Prusse ne se prêterait pas avec tant d'empressement à toutes les convenances du cabinet de Saint-Petersbourg, et il n'indisposerait pas contre lui l'opinion de Berlin et de l'Allemagne. Où sont donc les alliances sincères et durables? Si la France n'a en ce moment avec aucune des grandes puissances une étroite intimité, elle est au moins dans une situation franche et normale qu'elle peut accepter sans crainte. Sans être enfermée dans une île comme l'Angleterre, elle a une configuration géographique et une concentration politique qui lui permettent de vivre par ses propres forces. C'est toujours vers la France que les états de second et de troisième ordre se tournent naturellement. Ils comprennent qu'il y a là une puissance tutélaire capable de les protéger contre d'injustes entreprises. Depuis seize ans, la France ne s'est abandonnée ni à l'esprit de conquête ni à l'esprit de

propagande; elle a montré une modération, un sage libéralisme, qui n'ont pas laissé que de lui concilier l'estime et la sympathie des populations dont elle est entourée. Cette situation est-elle donc si mauvaise?

Qu'on la compare au rôle qu'en ce moment la Prusse a accepté dans l'affaire de Cracovie. L'ambition naturelle du gouvernement prussien est de marcher à la tête de l'Allemagne; il ne peut s'assurer cette prééminence morale qu'en maintenant avec habileté l'indépendance de la nationalité germanique, tant du côté de la Russie que du côté de l'Autriche. Il a tout à perdre en montrant une aveugle soumission aux vues du cabinet de Saint-Pétersbourg, et en suivant avec complaisance la politique de M. de Metternich. C'est cependant à cet écueil que dans ces derniers temps est venu échouer le gouvernement prussien qui a oublié non-seulement toutes les raisons de politique générale qui lui défendaient de se faire le complice de la Russie, mais encore les intérêts les plus positifs de ses populations. Il ne s'est aperçu qu'après coup du dommage que l'incorporation de Cracovie à l'Autriche allait causer au commerce de la Silésie. Il est maintenant en instance auprès du cabinet de Vienne pour demander qu'on ait égard à ses tardives réclamations. Est-ce là une attitude digne de la monarchie du grand Frédéric? Sans doute, c'est sous le coup de mille obsessions que le roi de Prusse a signé le traité qui dépouille Cracovie de ses droits. Il y a eu d'un côté les agens russes qui l'ont effrayé des prétendus progrès du communisme; il y a eu d'un autre côté et au sein même de sa famille d'ardens détracteurs de toute alliance avec l'Occident. Ce qui manque aujourd'hui à Frédéric-Guillaume, ce sont des conseillers aussi fermes et réfléchis qu'il est lui-même mobile et léger, un homme tel qu'eût été, par exemple, Guillaume de Humboldt, tel qu'était encore M. de Bulow. Il se dit à présent dans Berlin qu'avec M. de Bulow l'on n'eût pas commis cette grande faute de laisser prendre Cracovie. M. de Canitz, au contraire, était resté trop long-temps à Vienne pour ne pas garder une déférence entière vis-à-vis de M. de Metternich. C'est en sentant le tort matériel infligé au commerce du Zollverein par l'annexion de la république polonaise à l'Autriche que le cabinet prussien s'est d'abord réveillé. La position nouvelle que le gouvernement russe menaçait et menace encore de se créer vis-à-vis du royaume de Pologne a mis le comble aux embarras du roi. Le bruit s'est répandu tout d'un coup que la Pologne entière allait être incorporée à l'empire russe, et qu'on lui ravirait jusqu'à son nom; ce bruit a été démenti; mais il n'en est pas moins vrai que le cabinet de Saint-Pétersbourg avait fait pressentir les puissances ses alliées sur un projet qu'il voulait avoir l'air de méditer dans l'intérêt commun, et, s'il a reculé devant une exécution immédiate à cause des répugnances soulevées par ses premières ouvertures, il poursuit du moins avec plus de vivacité que jamais l'abolition des douanes sur la frontière polonaise et la substitution d'un nouveau code au code Napoléon. On s'est sans doute trouvé fort ému à Berlin, car la première conséquence des insinuations russes aurait été une communication transmise à Londres. M. Bunsen, dans une entrevue avec lord Palmerston, aurait dénoncé la marche que prenaient les affaires sur la Vistule, et demandé si l'Angleterre comptait agir au cas où la Russie hasarderait un envahissement de plus, déclarant même avec énergie que la Prusse alors protesterait. Nous souhaiterions vivement que la Prusse, enfin éclairée sur ses plus sûrs intérêts, changeât de front pendant qu'il en est temps encore et com-

prît qu'elle se trompe en s'appuyant sur la Russie; son appui naturel est à l'occident, car c'est du nord que lui vient tout son danger. Les Allemands se croient volontiers plus forts que les Russes, parce qu'ils les détestent; mais ils ne les détestent avec cette violence que parce qu'ils les craignent. Malheureusement, et bien à tort, ils sont aussi vis-à-vis de nous en grande défiance.

Quoi qu'il en soit, ce serait après cette conversation diplomatique entre le ministre de Prusse et le *Foreign-Office* que le *Chronicle*, avec un ton d'autorité presque officielle, aurait argué de faux la nouvelle donnée par le *Times* au sujet de l'incorporation du royaume de Pologne; le *Chronicle* réduisait les choses à leur triste réalité, disant qu'il n'était point question d'un si étrange *coup de main*, et que c'était là seulement la suite de cette lente conspiration contre laquelle on ne pouvait rien avec la lettre des traités. Quant au *coup de main* lui-même, il le proclamait impossible, tant il était insensé (*unwise*), et il ne voulait pas croire que la Russie s'exposât à provoquer contre elle une coalition européenne. Enfin nous avons vu dans ces derniers jours le *Chronicle* se joindre au *Times* pour répondre avec une égale virulence aux notes de *l'Observateur autrichien*, et les allusions menaçantes sont devenues de plus en plus directes. On s'attaque non pas à l'Autriche seule, mais aux puissances absolues en général; on demande à l'Autriche en particulier quels argumens elle a laissés aux puissances constitutionnelles pour engager à la soumission ses sujets réfractaires au cas où ceux-ci manifesteraient désormais l'envie de secouer le joug.

D'autres symptômes modifieront peut-être, dans un avenir peu éloigné, les déterminations du *Foreign-Office*. Lord Palmerston a bien pu dire que c'était à la Prusse et à l'Autriche de se garder elles-mêmes contre cette immense ambition russe dont elles se sont rendues les complices, mais il le disait aussi en parlant de la suppression de Cracovie, même au temps où il feignait de ne point la croire réalisée : « Ce n'est là qu'un commencement et un prélude. » De nouveaux faits sembleraient justifier aujourd'hui ses prévisions; les correspondances du Danube doivent donner à réfléchir; les émissaires moscovites se remuent avec une intrépidité sans exemple en Valachie et en Moldavie. L'incorporation de ces provinces à l'empire serait, d'après eux, chose résolue et très prochaine. Le consulat anglais, inquiet de cette soudaine explosion, demande des instructions plus précises. Les boyards eux-mêmes, sans distinction d'opinion ni de parti, s'effraient plus que jamais à la pensée de devenir sujets russes, et se plaignent partout de l'audace avec laquelle on leur déclare qu'ils vont bientôt le devenir. L'écho de cette agitation est arrivé maintenant jusqu'à Londres; M. de Brunow, interrogé, a déclaré qu'il ne savait rien. C'est justement l'art de la diplomatie russe d'avoir ainsi double langage suivant les lieux et les circonstances : ici des agens d'intimidation qui parlent haut et menacent, là des agens de dissimulation qui se font modestes et désavouent ou démentent les premiers pour les mieux servir. Cependant on se trahit quelquefois, et il n'y a pas encore longtemps que M. de Brunow disait assez ouvertement pour que le mot passât dans le public : « Les traités ne comptent que lorsqu'ils ne gênent pas. » La raison qui rassure peut-être lord Palmerston du côté des provinces danubiennes, c'est qu'il suffit d'un ukase pour l'incorporation de la Pologne, tandis qu'il faudrait une armée pour la réduction des Moldo-Valaques. Il en est donc à penser que la Russie ne voudrait pas plus que lui ouvrir une guerre européenne.

Nous voulons croire aussi que la Russie, quelles que soient ses convoitises, n'oubliera pas la prudence dont elle a su jusqu'à présent couvrir son ambition. Elle comprendra que trop d'impétuosité, trop d'audace dans sa marche, pourraient plutôt lui nuire que la servir. Si sincère que soit en Europe le désir de conserver la paix, il y a telles entreprises qui pourraient la troubler de la manière la plus grave. La Russie ne saurait prendre ouvertement une allure conquérante sans exciter en Allemagne un cri d'indignation et de terreur; elle ne l'ignore pas, et elle évitera, en redoublant d'habileté, de provoquer une pareille résistance. Toutefois il est incontestable que le refroidissement si marqué entre la France et l'Angleterre l'a enhardie dans ses desseins, et ce n'est pas là un des effets les moins fâcheux de la politique suivie à notre égard par lord Palmerston. A l'heure qu'il est, le ministre whig, auquel les projets de la Russie inspirent de l'inquiétude, peut reconnaître que, sans le vouloir, il a lui-même donné des encouragemens indirects à cette ambition si active. Avons-nous tort de dire que les intérêts les plus élevés, comme les intérêts les plus positifs, sont en souffrance par l'extrême froideur qui règne aujourd'hui entre la France et l'Angleterre?

L'Espagne vient de terminer ses élections, et les amis de la monarchie représentative de la reine Isabelle n'ont pas à se plaindre du résultat. Le parti modéré a une majorité incontestable, et il y aura au sein des cortès une opposition qui sera l'organe constitutionnel du parti progressiste. Au fond, cette situation est bonne; elle dénote que dans la Péninsule des mœurs politiques commencent à se former. On a pu voir que, livrée à elle-même, l'Espagne ne voulait pas retomber dans l'anarchie. Maintenant c'est au parti modéré, qui revient en majorité aux cortès, d'organiser sa victoire, de la féconder, et il a sur ce point des devoirs d'autant plus graves à remplir, qu'il se trouve en face d'un ministère en pleine dissolution. Tout ce qu'a pu faire le cabinet présidé par M. Isturitz, ç'a été de rester debout jusqu'à la fin de l'épreuve électorale : il ouvrira les cortès; mais, tel qu'il est, il n'a plus d'avenir devant lui. Il faut maintenant que la majorité se constitue, et que de son sein sorte un ministère qui gardera quelques hommes distingués de l'administration actuelle, en les associant à des noms nouveaux.

C'est ce que le parti modéré a compris. Déjà des réunions préliminaires ont eu lieu entre un grand nombre de députés conservateurs; on s'y est entretenu de la nécessité, pour le parti modéré, de ne pas se diviser par des nuances, par des dissentimens impolitiques, au moment où les progressistes présentent une minorité imposante. Les progressistes auront d'ailleurs, dans les cortès, de brillans orateurs, et chez un peuple que les émotions parlementaires n'ont pas encore blasé, l'éloquence peut avoir la puissance de déplacer la majorité. M. Olozaga va reparaître sur la scène politique. Les modérés doivent donc serrer leurs rangs, et, quand ils auront étouffé toutes les divisions qui séparaient les puritains des conservateurs proprement dits, ils devront songer à porter au pouvoir un cabinet habile et fort qui sache tenir compte de toutes les modifications qu'ont subies les hommes et les choses. Les conservateurs espagnols sont appelés aujourd'hui à comprendre ce qu'a plusieurs fois reconnu parmi nous le parti conservateur : c'est que la force politique n'est pas dans l'immobilité, mais dans l'art de marcher à propos avec l'opinion d'un pays. Sur les listes qui ont déjà couru

à Madrid pour la composition d'un nouveau ministère, on a toujours remarqué l'absence du nom de M. Isturitz. Le président du conseil est décidé à la retraite; il sent qu'il s'est usé par les services mêmes qu'il a rendus. Il partage d'ailleurs aujourd'hui jusqu'à un certain point l'impopularité qui s'attache à la reine Christine, dont il a docilement accepté et suivi la direction politique. Il semblait qu'après l'éclatant dénouement du double mariage, l'opinion eût dû savoir gré à la reine Christine d'un résultat qui est en partie son ouvrage. Il n'en est pas ainsi. L'Espagne voit avec défiance et irritation la reine-mère intervenir dans le gouvernement. Elle ne lui pardonne pas d'avoir ambitionné le rang et les prérogatives des membres de la famille royale pour les enfans qu'elle a eus après la mort de Ferdinand VII, et elle n'a pas de reconnaissance pour l'habileté avec laquelle cette princesse a, dans ces derniers temps, assuré au trône de sa fille l'appui de la France. Cette habileté sera de plus en plus constatée à mesure que l'histoire du double mariage sera connue dans tous ses détails. Si la veuve de Ferdinand VII n'est pas une princesse populaire, elle aura une place parmi les reines politiques dont l'histoire garde le souvenir.

C'est une singulière guerre civile que celle dont le Portugal est le théâtre. Des semaines, des mois se passent sans que la situation des partis soit modifiée, et l'on retrouve à la même place Saldanha et Das Antas. Le gouvernement portugais, en supprimant les journaux, s'est d'ailleurs réservé le droit de ne publier que les nouvelles qui lui conviennent; aussi à Lisbonne ce n'est que par l'Espagne qu'on apprend un peu ce qui se passe dans les provinces insurgées. Dans ces derniers temps, le parti de la reine a paru reprendre plus d'ascendant. Il arrive chaque jour à Lisbonne quelques soldats qui abandonnent la cause de l'insurrection. Il y a trois mois, les insurgés étaient presque maîtres de tout le royaume, sauf la capitale restée fidèle à la reine; cependant, malgré cette force apparente, ils n'ont pas osé livrer de bataille décisive. Il faut ajouter aussi qu'après avoir donné l'exemple de l'ordre et du respect de la propriété, les insurgés ont fini par se livrer à des actes de barbarie qui leur ont aliéné l'esprit de la population. On aura une idée de l'état du Portugal quand on saura qu'il est fort dangereux de s'aventurer à trois lieues de Lisbonne.

La guerre civile est non-seulement pour les pays qu'elle désole un cruel fléau, mais elle accuse et montre sous un triste jour le caractère, l'état moral des peuples chez lesquels elle sévit. Nous ne sommes pas surpris de la chaleur avec laquelle le chef responsable du gouvernement grec, M. Coletti, a repoussé, dans sa réponse à une note de lord Palmerston, des allégations injurieuses pour le peuple grec. Dans une dépêche où l'on cherchait en vain quelque trace de la sympathie qu'un gouvernement comme celui de l'Angleterre devrait avoir pour la jeune monarchie constitutionnelle de la Grèce, lord Palmerston avait accusé le gouvernement grec d'encourager par l'impunité le brigandage et l'anarchie. M. Coletti a répondu avec une louable dignité à des imputations aussi étranges : « Je dois, a-t-il dit, exhorter le gouvernement de sa majesté britannique à ne pas se permettre des accusations dont l'impartialité même la plus méticuleuse fait immédiatement justice. » Il est un fait, au reste, qui répond victorieusement aux malveillantes assertions de lord Palmerston : c'est que, pendant la maladie du président du conseil, une tranquillité profonde n'a pas cessé de régner en Grèce. M. Coletti a donc su imprimer à l'administration des habitudes de vigilance et

une force capable de réprimer l'esprit de désordre. Il y avait eu cependant des tentatives pour ébranler la confiance des populations dans la stabilité du gouvernement. Les adversaires de M. Coletti avaient répandu le bruit que son état était désespéré, et que le roi n'aurait d'autre parti à prendre que de se jeter dans les bras de l'opposition. Sur quelques points, ce langage abusa les esprits, et l'on vit se former des bandes d'agitateurs; elles furent promptement dispersées. M. Coletti a sans doute en ce moment repris les affaires. Pendant sa convalescence, il a reçu non-seulement du roi, mais de toute la société d'Athènes, les témoignages d'intérêt les plus honorables. La chambre des députés a consacré la première quinzaine de décembre à la discussion de l'adresse en réponse au discours de la couronne. On peut remarquer que la commission qui a rédigé l'adresse a insisté sur les progrès de l'agriculture et sur ceux de la marine marchande, « qui témoignent hautement, dit-elle, de la tranquillité intérieure et de la sécurité au sein de laquelle se développent les travaux du peuple. » C'est une nouvelle réponse aux accusations de lord Palmerston, comme l'a fait clairement entendre le rapporteur de la commission, M. Corphiotaki, qui s'est exprimé sur ce sujet délicat avec une grande convenance.

Les symptômes que nous remarquions dernièrement dans la situation financière sont restés à peu près les mêmes. Nous avons de plus à signaler le paiement des arrérages du 3 pour 100 qui vient d'avoir lieu, et les versemens dans les caisses d'épargne que l'époque des étrennes rend plus considérables. Ce sont là des motifs réels d'amélioration dans les cours, car ces fonds entrent aussitôt dans la circulation et cherchent leur placement. S'il y a eu quelques mouvemens de baisse sur la rente, les chemins de fer n'ont pas suivi cette impulsion, car les compagnies continuent d'espérer que l'administration leur viendra en aide en les dispensant de divers embranchemens et en prolongeant la durée des concessions. Il ne faudra pas s'étonner que ces nouvelles demandes des compagnies ne passent pas sans réflexions et sans critiques. Les partisans de l'exécution des chemins de fer par l'état ne négligeront pas cette occasion de rappeler les avantages de leurs systèmes. Dans les chambres, on a aussi signalé à l'administration l'inconvénient d'entreprendre trop de travaux à la fois, soit au nom de l'état, soit par l'industrie privée. Les nouvelles demandes des compagnies démontrent jusqu'à un certain point la sagesse de ces avis. Toutefois la nécessité d'achever ce qui a été commencé domine la situation. On ne peut priver des compagnies sérieuses qui ont déjà versé des capitaux considérables des secours qui leur sont indispensables pour continuer leurs entreprises. L'état ne saurait refuser sa protection à l'industrie privée après l'avoir lancée dans la carrière. Il s'est produit, dans les derniers mois de l'année qui expire aujourd'hui, un fait assez nouveau pour nos mœurs publiques. L'économie politique a érigé des tribunes dans le pays, et a tenté, dans l'intérêt de la doctrine du libre-échange, une petite agitation. C'est surtout à Paris, à Bordeaux, à Marseille, que les libres-échangistes ont été entendus avec faveur; on compte parmi eux des économistes fort distingués, comme M. Michel Chevalier, M. Léon Faucher. De leur côté, les partisans du système protecteur n'ont pas pensé qu'ils devaient se résigner en silence à la révolution commerciale dont on les menace. Eux aussi ont formé des réunions, des associations. Sur les différens points de la France, en Alsace, en Lorraine, en Champagne, en Normandie, à Lille, à Toulouse, les protectionnistes ont élu des représentans chargés de rédiger des mémoires et des protestations en faveur

de l'industrie nationale. Voilà donc une vaste discussion préliminaire organisée avant tout débat dans les chambres. C'est une enquête spontanée que les intérêts en jeu se sont eux-mêmes chargés de dresser et qui apportera au parlement d'utiles lumières. Il restera aux chambres à soumettre tous ces faits et toutes ces théories à une appréciation supérieure en se plaçant non pas à tel point de vue exclusif de l'économie politique, mais en prenant position dans les larges voies du bon sens pratique.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE,
par M. Victor Cousin.[1]

Lorsque M. Cousin entreprit, il y a quelques années, de reproduire pour le public de nos jours les leçons de sa jeunesse, plus d'un ami de la philosophie le vit avec quelque regret s'engager dans une entreprise qui paraissait plus difficile que glorieuse. Quelques-uns même étaient persuadés qu'un labeur si ingrat fatiguerait bientôt le vif esprit qui se l'était imposé, et qu'il s'arrêterait en route. M. Cousin a tenu ferme, il est allé jusqu'au bout, et ce n'est pas sans une satisfaction secrète et bien légitime qu'il présente aujourd'hui à ses amis et au public les cinq volumes où son premier enseignement reparaît tout entier à la lumière.

Parmi ces leçons, dont l'imposant ensemble forme sans contredit un des ouvrages les plus considérables de notre temps, nous signalerons particulièrement à l'attention du public philosophique celles qui composent le quatrième et le cinquième volumes, l'un consacré au père de la philosophie allemande, Emmanuel Kant, l'autre à la philosophie écossaise, représentée par trois grands personnages, Hutcheson, Adam Smith et Reid. M. Cousin prend une position très nette et très ferme en face de ces deux écoles qui ont entre elles beaucoup plus d'analogie qu'on ne le soupçonnerait au premier coup d'œil. Un premier trait qui leur est commun et qui les rattache étroitement à la pensée générale du XVIIIe siècle, c'est, à des degrés divers, une sorte d'horreur pour la métaphysique. Il faut convenir que le siècle précédent en avait singulièrement abusé. Reid et Kant, comme la plupart des grands esprits de leur temps, n'ont foi qu'à l'expérience, à l'analyse, et leur métaphysique se réduit à une anatomie plus ou moins profonde de l'esprit humain. Mais il est au sein même de l'esprit humain des idées sublimes, des aspirations puissantes, de nobles pressentimens, qui l'élèvent et l'emportent comme en dépit de lui hors des limites de l'expérience, et le conduisent à cette région supérieure où habite, avec la justice infaillible et l'éternelle beauté, le type absolu de la perfection. C'est ici que le grand moraliste qui a écrit la *Critique de la Raison pratique*, aussi bien que le père de la philosophie du sens commun, protestent hautement contre le sensualisme impie et dégradant de leur époque. Tous deux entreprennent d'arracher au scepticisme les vérités morales et religieuses; mais tous deux, hélas! et c'est un dernier nœud qui les rapproche, n'arrivent à ce noble but qu'en prenant des chemins détournés et en évitant plus d'une fois dans leur route la logique inflexible qui leur barre le passage.

Hâtons-nous de dire que ce caractère d'inconséquence est beaucoup plus for-

(1) Cinq volumes in-18, chez Ladrange, quai des Augustins.

tement empreint dans la doctrine de Kant que dans la philosophie moins précise, moins systématique, et en même temps plus sobre, plus sensée, plus compréhensive des sages de l'Écosse; mais il ne faut pas que les mérites excellens de cette école d'hommes de bien nous ferment les yeux sur ses défauts. M. Cousin, qui ne se repent nullement d'avoir été long-temps et de rester encore écossais à plus d'un titre, n'hésite pas à se tourner contre ses maîtres, quand il les voit succomber à l'esprit de leur siècle, et ne pas tenir d'une main assez ferme ce dépôt de vérités saintes que la Providence a mis sous la garde des grandes philosophies.

L'idée fondamentale de l'école écossaise, c'est de transporter dans les sciences morales la méthode des sciences physiques, et cette idée est excellente, pourvu qu'on ne l'exagère pas. Or, il est incontestable que les écossais l'ont exagérée et que cette exagération a répandu, à leur insu, au cœur même de leur psychologie, des germes de scepticisme qui n'ont pas tardé à paraître. Les sciences physiques ont en effet, depuis Newton, ce caractère distinctif, de rechercher, non les *causes* des phénomènes, mais simplement leurs *lois*. Rien de plus; qu'elles manient l'observation ou le calcul, qu'elles se servent de l'expérimentation directe ou de l'analogie, elles ne visent jamais, si haut que l'induction les conduise, qu'à un seul but : généraliser les faits particuliers. Ce qu'il y a ou ce qu'il peut y avoir derrière les faits, pourquoi et comment ils se produisent, quel est le nombre, la nature et le mode d'action des principes invisibles d'où ils émanent, c'est ce que les sciences physiques ne se demandent pas, ce qu'elles font profession d'ignorer invinciblement. Transportez strictement cette méthode dans les sciences morales, le résultat est évident : c'est le scepticisme, du moins en matière de métaphysique. Comment une méthode qui prétend bannir de la science toute recherche sur la nature des causes pourrait-elle aborder le problème de la nature de l'ame humaine? Et si c'est déjà pour elle une inconséquence ou au moins une témérité de rien affirmer sur cette humble cause que nous sommes, que deviendra-t-elle en face de la cause souveraine qu'un intervalle infini sépare de la région des phénomènes, et qui nous accable de l'incomparable grandeur de ses attributs? Si les écossais eussent été parfaitement conséquens, s'ils eussent vu parfaitement clair dans leur principe, si le bon sens, qu'ils avaient pris pour maître, ne les avait pas ramenés dans des voies meilleures, loin de résoudre, comme ils l'ont fait, avec une sérénité et une candeur admirables, les problèmes métaphysiques, ils n'auraient pas même eu le droit de les poser. C'est ce que M. Cousin démontre avec une grande vigueur de dialectique, jointe à une modération de bon goût.

Il montre à merveille que, si la méthode des sciences morales a ce point commun avec celle des sciences physiques de s'appuyer sur des faits, elle en diffère de toute la différence de ces faits mêmes et des procédés qui les recueillent et les fécondent. Les sens et la physique ne sortent pas du cercle des phénomènes; la conscience atteint les causes : elle saisit en effet dans leur opération même les facultés de l'être qu'elle observe, et non-seulement ces facultés, mais aussi le sujet dont elles sont la vie, principe un et identique dans la variété et la mobilité de ses formes, cause primitive qui devient pour nous le type de toutes les causes extérieures, pour être bientôt le solide point d'appui sur lequel la raison nous élèvera jusqu'à la cause des causes, dernier principe de tous les phénomènes et de toutes les existences.

Voilà une esquisse des différences profondes qui séparent la conscience des sens, les faits psychologiques des faits sensibles, la méthode des sciences naturelles de celle qui appartient en propre à la philosophie. L'école écossaise a proclamé la vraie méthode; elle l'a appliquée avec sincérité, et souvent avec finesse et avec bonheur, à l'analyse des facultés de l'ame; mais elle n'en a bien connu ni le génie propre, ni la haute portée, ni les plus grandes applications. C'est par là qu'elle se rattache, comme l'école de Kant, à l'esprit dominant du XVIIIe siècle, c'est-à-dire à un esprit d'empirisme et de scepticisme contre lequel elle proteste, mais qu'elle subit. En signalant ce commun défaut, plus ou moins déguisé, dans deux glorieuses écoles dignes de tous nos respects, M. Cousin marque avec fermeté sa propre direction philosophique. Il emprunte à Kant et à Reid leur méthode, ou, pour mieux dire, il les rappelle l'un et l'autre à la méthode véritable, que tous deux ont héritée de Descartes, mais dont ils n'ont fait que des applications tantôt infidèles et tantôt insuffisantes. Pratiquée avec plus de largeur et d'exactitude par des philosophes élevés à la grande école de l'histoire, éclairés par les erreurs de leurs pères et affranchis désormais de leurs passions et de leurs luttes, la méthode de Descartes devient capable de fonder une métaphysique aussi ample que le cœur et l'esprit de l'homme, qui satisfasse à tous ses besoins et réponde à tous ses vœux, qui explique les orageuses vicissitudes de son passé, et justifie en la réglant son immortelle aspiration vers le bonheur et vers le bien. Telle est la pensée qui domine cette forte critique de l'école allemande et de l'école écossaise, et, en général, tout l'enseignement de M. Cousin. Les philosophes ne seront pas les seuls à goûter ses leçons : tous les amis de la langue française y admireront un style que la maturité seule d'un éminent écrivain a pu porter à ce degré de correction savante et d'exquise pureté.

— Parmi les obstacles qui s'opposent en France au progrès des études allemandes, il faut compter au premier rang la difficulté même d'une langue dont le génie capricieux se prête singulièrement aux innovations et aux témérités individuelles. Il a fallu le double concours d'une vaste érudition et d'une rare patience pour dénombrer et classer dans le *Dictionnaire* de l'abbé Mozin les richesses un peu confuses du vocabulaire allemand. Aujourd'hui, cependant, le fruit de tant d'efforts pouvait être perdu si on ne réussissait à mettre le *Dictionnaire Mozin* au niveau de la génération actuelle. Revoir et augmenter ce volumineux lexique, c'était une tâche qui pouvait à bon droit effrayer plus d'un philologue, et devant laquelle, cependant, un savant professeur de l'université de Tubingue, M. Peschier, n'a pas reculé. Grace à lui, le *Dictionnaire Mozin* (1) redevient un ouvrage usuel, un guide précieux pour la connaissance des deux langues. L'auteur de ce curieux travail a rendu un vrai service à tous ceux qui, sur les deux rives du Rhin, s'attachent à resserrer les rapports des littératures française et allemande. La réimpression du *Dictionnaire Mozin* est d'ailleurs exécutée avec le soin qui recommande toutes les publications de la librairie Cotta.

(1) *Dictionnaire complet des langues française et allemande,* par l'abbé Mozin. 3e édition, revue et augmentée par M. Peschier; 4 vol. in-4o, librairie Cotta, à Stuttgart.

V. DE MARS.

NELSON

JERVIS ET COLLINGWOOD,

ÉTUDES SUR LA DERNIÈRE GUERRE MARITIME.

I. — The Dispatches and Letters of vice-admiral viscount Nelson. — Londres, 1845-1846, 7 vol. in-8o.

II. — The Letters of lord Nelson to lady Hamilton, 2 vol.

III. — Memoirs of admiral the right hon. the Earl of Saint-Vincent. — Londres, 1844, 2 vol.

IV. — A Selection from the public and private Correspondence of vice-admiral lord Collingwood, interspersed with Memoirs of his life, by G. H. Newnham Collingwood; 2 vol.

V. — *Précis historique de la Marine française*, par M. Chassériau. — Paris, 1845.

VI. — Documens inédits des archives de la marine.

SIXIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

LA MARINE IMPÉRIALE ET LA MARINE ESPAGNOLE. — TRAFALGAR.

I.

La révolution française avait triomphé. En acceptant le traité d'Amiens, le dernier de ses ennemis, le plus implacable et le seul qu'elle pût redouter encore, l'Angleterre, venait enfin de déposer les armes.

Quelles avaient été les conséquences de cette sanglante collision? quelle était la situation respective des deux adversaires au sortir de cette lutte? L'Angleterre restituait à la France toutes les colonies qu'elle

lui avait enlevées pendant la guerre; des possessions ravies à nos alliés, elle ne conservait que la Trinité et Ceylan, faible accroissement de territoire qui ne semblait rétablir qu'imparfaitement l'équilibre entre les deux puissances; mais, si la France avait reculé ses frontières sur le continent, l'Angleterre de son côté avait acquis l'empire absolu des mers. Par des efforts prodigieux, elle avait porté son matériel naval à 189 vaisseaux de ligne; celui de la France était descendu à 47. Sur ces 189 vaisseaux, l'Angleterre en comptait 126 à flot; les ports français en renfermaient 36 à peine. Dans cette augmentation de la marine anglaise, 50 vaisseaux de ligne, capturés sur la France et sur ses alliés, figuraient déjà pour une part considérable, et pourtant ce chiffre de 50 vaisseaux ne comprenait qu'une partie des pertes que nous avions subies dans cette guerre malheureuse, car ces pertes s'élevaient à 55 vaisseaux de ligne pour la France, à 18 pour la Hollande, à 10 pour l'Espagne et à 2 pour le Danemark. En regard de ces 85 vaisseaux capturés ou détruits, les sacrifices de la marine anglaise méritaient à peine d'être mentionnés. De 1793 à 1802, l'Angleterre n'avait perdu que 20 vaisseaux : 15 avaient péri par accident, 5 seulement étaient tombés entre les mains de l'ennemi. Tel était le bilan déplorable de la grande guerre. La guerre de partisans, si souvent recommandée au directoire, nous avait-elle du moins offert des résultats plus heureux? Plus d'une fois, durant le cours de ces longues hostilités, nous avions modifié l'emploi de nos forces navales : nous n'avions jamais modifié l'organisation de nos vaisseaux. En dépit de cette fatale incurie, le dévoûment de nos marins n'était pas toujours resté stérile; cependant, malgré quelques glorieux triomphes, la fortune sur ce nouveau terrain avait encore trompé notre espoir. Après avoir entraîné nos alliés dans cette voie funeste, et livré aux croisières ennemies 184 frégates, 224 bricks ou corvettes, 950 corsaires, 6,200 bâtimens de commerce par la dispersion de nos forces, après avoir vu le gouvernement, pour conserver quelques matelots, obligé d'interdire la course à nos armateurs, nous nous étions trouvés accablés, mais non pas éclairés par tant de désastres. Pour la première fois, sur cette terre qui avait produit Duguay-Trouin et Suffren, mettant follement en oubli la gloire immortelle de trois règnes, on avait osé proclamer que les Français n'étaient point faits pour la guerre de mer; le bruit même du canon victorieux d'Algésiras n'avait étouffé qu'à demi cette injuste et décourageante opinion.

Bonaparte trouva donc les forces navales de la France dans un état voisin d'une ruine complète, quand il entreprit de les faire concourir à ses vastes desseins. Le projet qu'il avait formé de conduire ses légions en Angleterre s'était considérablement agrandi dans sa pensée depuis la paix d'Amiens; la flottille, composée de plus de 2,000 navires, était devenue une armée. Il n'est point douteux que la réunion de pareils

moyens n'eût permis au premier consul de réaliser d'une façon presque infaillible le plan dont son ambition semblait satisfaite en 1801. Jeter sur un point du territoire anglais un détachement assez fort pour enlever quelque ville importante du littoral n'eût été qu'un jeu d'enfant pour la flottille. Le vainqueur de l'Égypte et de l'Italie mûrissait d'autres pensées; il ne voulait plus faire peur à l'Angleterre, mais la conquérir. Il méditait de porter sur ses côtes 120,000 hommes à la fois, et songeait à faire renaître sur les plages du comté de Kent ou de Sussex la journée décisive d'Hastings. Il semble qu'il ait d'abord pensé que la flottille, armée de 3,000 bouches à feu de gros calibre, habile à se mouvoir à l'aide de la rame comme de la voile, saurait se frayer d'elle-même un passage à travers les escadres anglaises. Il fallait pour cela une chance heureuse, une journée de calme ou une journée de brume; Bonaparte avait obtenu déjà de plus rares faveurs du sort; il céda cependant aux objections qu'on lui présentait de toutes parts, et songea à couvrir le passage de la flottille par la présence d'une flotte dans la Manche. Disposant en maître des débris de la marine espagnole et de la marine hollandaise, il s'empressa de rassembler les vaisseaux que l'Angleterre n'avait point détruits encore, et, par de longs détours, se prépara à les amener entre Douvres et Boulogne. Depuis le renouvellement des hostilités jusqu'à la veille de la bataille de Trafalgar, tous les événemens convergent vers ce but. C'est un drame qui se déroule lentement, que l'on voit poindre, grandir, toucher un instant à une issue favorable, et se terminer par une catastrophe.

Du jour où le premier consul avait jugé l'existence d'une grande marine nécessaire à l'accomplissement de son entreprise, il avait mis à réparer nos pertes cette puissante énergie qui présidait à l'exécution de tous ses projets. Au mois de mars 1803, 10 vaisseaux devaient être en chantier à Flessingue et dans nos trois grands ports de commerce, Nantes, Bordeaux et Marseille. Brest en devait construire 3 autres, Lorient 5, Rochefort 6, Toulon 4, Gênes et Saint-Malo 2 (1). L'effectif de notre flotte pouvait atteindre ainsi, en moins de deux années, le chiffre de 66 vaisseaux de ligne; mais déjà les Anglais nous avaient devancés. Nos ports étaient bloqués, et, dès le 1er juin 1803, 60 vaisseaux avaient repris leur poste d'observation sur nos côtes. Cornwallis croisait devant Brest, Collingwood au fond du golfe de Gascogne, l'amiral Keith dans la Manche, lord Nelson devant Toulon. Ce dernier avait vivement sollicité le commandement de la Méditerranée. Tout annonçait, en effet, que ce serait encore là le théâtre le plus actif de la guerre. Malte, Corfou, la Sicile,

(1) Les vaisseaux qui devaient être construits à Nantes, Bordeaux, Marseille et Saint-Malo n'ont jamais été achevés; les bois déjà préparés pour ces constructions furent transportés dans nos grands ports de guerre.

l'Égypte, semblaient y appeler à l'envi toutes les flottes françaises, et l'homme qui possédait la confiance du premier consul, Latouche-Tréville, commandait à Toulon. Son escadre ne se composait que de 7 vaisseaux de ligne; mais 2 vaisseaux étaient en réparation dans l'arsenal, et 3 autres allaient bientôt descendre des chantiers.

Le 8 juillet 1803, Nelson, dont le pavillon flottait alors à bord du *Victory*, ralliait à la hauteur du cap Sicié l'escadre qui, sous les ordres du contre-amiral Bickerton, l'avait devancé dans la Méditerranée. Pendant quatre mois, il ne quitta point cette rude croisière; la rigueur de l'hiver et le besoin de renouveler sa provision d'eau l'obligèrent enfin à chercher un port de relâche. Il ne voulait pas entendre parler de Malte. « Mieux vaudrait être à Spithead, disait-il; je m'y trouverais plus à portée de Toulon. » Son opinion était tellement prononcée à cet égard, que ceux de ses vaisseaux qui avaient besoin de quelques réparations prenaient le chemin de Gibraltar de préférence à celui de Malte. « Un bon vent d'ouest, écrivait-il à l'amirauté, me les ramènera en quelques jours; si je les envoyais à Malte, je ne sais plus quand je les reverrais. » Il avait songé à conduire la flotte anglaise dans un des ports de la Sardaigne; mais celui d'Oristano ne lui paraissait point assez sûr, et celui de San-Pietro lui semblait trop éloigné. Le capitaine de *l'Agincourt* avait reconnu dans les bouches de Bonifacio, à l'abri des îles de la Madeleine, une vaste baie qu'il déclarait propre à recevoir une escadre. Nelson résolut d'y faire entrer la sienne, et le 31 octobre, après avoir lutté pendant plusieurs jours contre les vents d'est, il vint jeter l'ancre sur la rade qui porte encore le nom du vaisseau *l'Agincourt*. De là, en échelonnant ses frégates jusqu'à Toulon, il ne perdait point de vue la flotte française, et se trouvait tout prêt à s'élancer à sa poursuite, quelle que fût la direction qu'elle eût prise en sortant du port. Il sentait cependant combien la possession de cette excellente station devenait précaire, si les Français songeaient à s'en emparer. Le détroit de Bonifacio, si facile à franchir et si difficile à surveiller, lui semblait une faible défense pour les îles de la Madeleine. La neutralité de la Sardaigne, alors placée sous la puissante garantie de la Russie, ne le rassurait guère davantage, et il n'eût voulu placer sa confiance que dans un détachement de troupes anglaises maître de cette position importante.

« Sa majesté (écrivait-il au ministre anglais près la cour de Sardaigne) ne voudrait-elle pas consentir à recevoir deux ou trois cents soldats anglais dans l'île de la Madeleine? Ce serait le moyen le plus sûr de s'opposer à une invasion du côté de la Corse. » « La Sardaigne (répétait-il sans cesse) est la plus importante position de la Méditerranée, et le port de la Madeleine le plus important des ports de la Sardaigne. Il y a là une rade qui vaut celle de Trinquemalé et qui n'est pas à vingt-quatre heures de Toulon. Ainsi, la Sardaigne, qui couvre Naples, la Sicile, Malte, l'Égypte et tous les états du sultan, la Sardaigne bloque

en même temps Toulon; car, de cette île, si la flotte ennemie se dirige vers l'ouest, le vent qui la conduit vous est favorable pour la suivre; si elle fait route au sud, il faut qu'elle passe à votre portée. Malte ne vaut pas la peine d'être nommée après la Sardaigne, et, si je perdais cette île, je croirais perdre la flotte française. »

Perdre la flotte française, c'était, dans sa présomptueuse confiance, manquer l'occasion de la combattre. Nelson eût trouvé cette fois un rude adversaire. Esprit impétueux et persévérant, Latouche-Tréville était fait pour arracher notre marine à la torpeur où avaient dû la jeter ses derniers revers. A l'âge de cinquante-neuf ans, miné par la fièvre dont il avait rapporté le germe de Saint-Domingue, il montrait encore une activité qui eût honoré la plus robuste jeunesse. C'était la quatrième guerre à laquelle il prenait part, car il avait fait ses premières armes sous M. de Conflans, livré trois combats pendant cette lutte mémorable qui avait affranchi le continent américain, et porté, en 1792, sous les murs de Naples et de Cagliari, ce glorieux pavillon tricolore, devant lequel il brûlait d'humilier l'orgueil de l'Angleterre. Quand il arriva à Toulon, il trouva 7 vaisseaux et 4 frégates mal armés et mal tenus. Les officiers ne couchaient plus à bord de leurs bâtimens que lorsqu'ils étaient de service. En quelques jours, tout changea de face. Les communications furent interrompues avec la terre. L'escadre, mouillée sur des corps morts et prête à filer ses câbles au premier signal, forma une longue ligne d'embossage du fort de l'Éguillette au lazaret; les frégates prirent poste sous les batteries du fort Lamalgue, et la présence constante des officiers à bord de leurs vaisseaux eut bientôt rendu aux équipages l'activité et la subordination qu'on obtient si aisément des marins français, quand on sait leur en donner l'exemple. Avant que l'amiral Latouche prît le commandement de l'escadre, les frégates anglaises venaient impunément, à l'entrée du goulet, reconnaître nos vaisseaux et juger des progrès de nos armemens. Un vaisseau et une frégate, désignés pour croiser à tour de rôle en dehors de la rade, les obligèrent à se tenir au large. Si l'ennemi faisait avancer des forces plus considérables, un autre vaisseau et une seconde frégate mettaient immédiatement sous voiles, et l'escadre entière se tenait prête à les soutenir. Du haut du cap Sepet, où il s'établissait chaque matin en observation, l'amiral surveillait les croisières ennemies et dictait les mouvemens de son escadre. Ces sorties fréquentes, cette attente continuelle du combat, animaient nos marins et les remplissaient d'enthousiasme et d'ardeur.

« M. Latouche est tout prêt à prendre la mer (écrivait Nelson à ses amis), et, à la manière dont manœuvrent ses vaisseaux, je m'aperçois qu'ils sont bien armés; mais, de mon côté, je commande une flotte telle que je n'en ai jamais vu, et certes aucun amiral, à cet égard, n'a le droit de se dire plus heureux que

moi. M. Latouche s'aventure souvent en dehors du cap Sepet. Qu'il ait la bonté de venir jusque par le travers de Porquerolle, et nous verrons de quel bois sont faits ses vaisseaux.... Toutes ses manœuvres n'ont été jusqu'ici que des gasconnades. Cependant je ne doute pas que, dès qu'il recevra une mission, il ne soit homme, pour l'accomplir et exécuter ses ordres, à courir le risque de nous rencontrer et de nous combattre. »

Tout prouvait, en effet, que Latouche *aurait eu ce courage*. Dans le mois de juillet 1804, deux de nos frégates, qui croisaient en dedans des îles d'Hyères pour chasser de ce bassin quelques corsaires anglais, se trouvèrent contraintes par un calme plat de mouiller sous le château de Porquerolle. Nelson en eut connaissance et résolut de les attaquer. L'île de Porquerolle, qui couvre une partie de la baie d'Hyères, peut être tournée par ses deux extrémités. Nelson détacha vers l'est deux frégates et un vaisseau, afin de couper la retraite à nos bâtimens, et se porta vers la petite passe avec le reste de son escadre. L'amiral Latouche déjoua cette manœuvre; en quatorze minutes, ses 8 vaisseaux étaient sous voiles et faisaient route vers l'ennemi. Nelson n'avait alors que 5 vaisseaux à opposer à l'escadre française. Il s'empressa de rappeler le vaisseau et les frégates qu'il avait détachés dans l'est de Porquerolle, et opéra sa retraite sous petites voiles, comme le lion qui s'éloigne, prêt à se retourner contre le chasseur. L'irritation de Nelson fut extrême, quand il apprit quelques jours plus tard, par les journaux français, que Latouche-Tréville s'était vanté de l'avoir poursuivi jusqu'à la nuit. « Je garde cette lettre de Latouche, écrivait-il à ses amis, et, par le Dieu qui m'a créé, si je le rencontre, je veux la lui faire avaler. » Ces grossières bravades ont flatté les passions de la foule et contribué à la popularité de Nelson; mais l'histoire à son tour les recueille, et c'est pour exprimer le regret que de telles pauvretés soient sorties de ce grand cœur, que tant de faiblesse ait pu s'unir à tant de gloire.

Une année cependant s'était écoulée, et la flotte française n'avait point encore quitté Toulon. « Ces vaisseaux, écrivait Nelson, ne peuvent tarder à prendre la mer; quelle est donc leur destination? Est-ce l'Irlande? est-ce le Levant? » Son esprit agité errait sans cesse entre ces deux alternatives. Quelquefois il ne mettait point en doute que l'escadre française ne dût sortir de la Méditerranée; mais, si elle passait le détroit, serait-ce bien vers l'Irlande qu'elle se dirigerait? N'irait-elle pas plutôt joindre les 7,000 hommes de troupes qu'elle devait embarquer à Toulon aux garnisons de la Guadeloupe et de la Martinique, et s'emparer des Antilles anglaises? Nelson, songeant à la possibilité d'un pareil plan de campagne, se promettait de passer le détroit à la suite de nos vaisseaux. « Je les poursuivrai jusqu'aux Indes, s'il le faut, » écrivait-il au gouverneur de Malte. Cette opinion était à peine entrée dans son esprit que de nouveaux renseignemens venaient donner une

autre direction à ses pensées. Une escadre française, revenant de Saint-Domingue, s'était réfugiée au Ferrol, où elle était bloquée par le contre-amiral Cochrane. Si cette escadre venait se réunir à celle de Toulon, Nelson voyait déjà l'Égypte ou la Morée au pouvoir de nos troupes. Il songeait alors à prendre une position qui lui permît d'accabler nos escadres séparées avant qu'elles eussent pu opérer leur jonction. Ce qui le préoccupait davantage encore, c'était la présence de 21 vaisseaux à Brest et de 5 vaisseaux à Rochefort. L'amiral Bruix, en 1799, avait débloqué Cadix et Carthagène et réuni 40 vaisseaux français et espagnols dans la Méditerranée. Un amiral entreprenant pouvait, en trompant la surveillance de Cornwallis, souvent obligé, à l'entrée de l'hiver, de se réfugier à Portsmouth, être sorti de Brest et avoir rallié les vaisseaux de Rochefort et du Ferrol avant que la nouvelle de son départ fût parvenue à Spithead. Dès que Nelson connut la nomination de l'amiral Gantheaume au commandement de la flotte de Brest, il ne douta point que ce choix n'indiquât l'intention de Napoléon de porter ses vaisseaux dans une mer que Gantheaume avait la réputation de bien connaître. « D'ailleurs, disait-il, c'est ici que Bonaparte veut trouver à s'agrandir, et c'est ici qu'il faut lui opposer de grandes armées et de grandes flottes. » Au milieu de ces inquiétudes, Nelson conservait pourtant la même audace et la même confiance en sa fortune. Bien que ses forces fussent déjà inférieures à celles de Latouche-Tréville et qu'il dût s'attendre à voir cet amiral rallié par de nouveaux renforts, il ne craignait point d'affaiblir son escadre en laissant constamment dans la baie de Naples un vaisseau de ligne prêt à enlever la famille royale et à la transporter à Palerme, si les troupes françaises franchissaient la frontière du royaume.

La France venait alors d'appeler à l'empire l'homme qui l'avait sauvée de l'Europe en armes et de l'anarchie; l'invasion de l'Angleterre se préparait avec une activité nouvelle. La flotte de Toulon avait été portée à 10 vaisseaux. Latouche-Tréville devait la conduire devant Cadix, y rallier le vaisseau *l'Aigle,* débloquer les 5 vaisseaux réunis à Rochefort, et, avec 16 vaisseaux de ligne, paraître dans la Manche, pendant que Gantheaume tiendrait devant Brest Cornwallis en échec. Les Anglais n'avaient en rade des Dunes que 7 ou 8 vaisseaux, et l'escadre qui bloquait le Texel ne pouvait abandonner cette croisière sans laisser la mer libre à l'escadre hollandaise, composée de 5 vaisseaux et de 4 frégates, que s'apprêtait à suivre un convoi de 80 voiles. De toutes les transformations qu'avait déjà subies le plan de l'empereur, de toutes celles qu'il devait subir encore, celle-ci était assurément la plus heureuse. Elle offrait le double avantage de ne faire sortir qu'en été des vaisseaux entièrement déshabitués de la mer, et de ne réunir dans la

Manche qu'une force manœuvrante moins exposée qu'une armée navale à des séparations ou à des retards presque inévitables.

Tout semblait présager le succès de cette entreprise, quand la mort de l'amiral Latouche vint obliger l'empereur à en ajourner l'exécution. Latouche-Tréville mourut à bord du vaisseau *le Bucentaure* le 20 août 1804. Un jeune officier-général formé dans la campagne de 1795 à l'école de l'amiral Martin, le contre-amiral Dumanoir, commandait en sous-ordre à Toulon. A l'âge de trente-quatre ans, il se vit appelé par ce triste événement à remplacer provisoirement le premier officier de notre marine. L'ame de Latouche-Tréville animait encore son escadre, et, grace à cette influence, Dumanoir put porter sans fléchir le fardeau de son héritage. L'empereur cependant voulait une main plus sûre pour ce grand commandement. Le vice-amiral Villeneuve, signalé par la belle défense de Malte, dont il venait de partager les dangers avec le général Vaubois, lui fut désigné par l'amiral Decrès. Villeneuve avait contre lui le fâcheux souvenir d'Aboukir, mais l'empereur voyait cette affaire sous un jour favorable. Moins frappé de l'inaction de l'arrière-garde pendant le combat que du succès de sa retraite, il louait l'amiral Villeneuve d'avoir ainsi sauvé les seuls vaisseaux français qui eussent échappé au désastre, et croyait reconnaître à ce signe l'officier plus habile et surtout l'officier *plus heureux* que ses compagnons d'armes. Quand le choix de l'empereur s'arrêta sur cet amiral, il semble que ce soit moins à ses hautes vertus militaires qu'à sa prétendue *fortune* qu'il ait accordé sa confiance (1). Villeneuve, dans la force de l'âge (car il n'avait alors que quarante-deux ans), possédait en effet de précieuses qualités, mais non point les qualités qu'eût exigées la mission dont on voulait l'investir. Il était brave, instruit, fait pour honorer une marine qui, comme la marine anglaise, n'aurait eu qu'à combattre : son tempérament mélancolique et doux, son humeur chagrine et modeste, convenaient mal au jeu plus ambitieux que méditait l'empereur (2).

Quand Villeneuve, le 6 novembre 1804, arbora son pavillon sur *le Bucentaure,* une cérémonie imposante se préparait à Toulon. Cette ville

(1) Singulière faiblesse d'un si grand esprit! La correspondance de Villeneuve avec l'amiral Decrès paraît cependant en contenir la preuve. « Vous voyez, écrivait Villeneuve arrivé aux Antilles et encouragé par ses premiers succès, vous voyez que l'empereur n'a point eu tort de compter sur ma *bonne fortune.* »

(2) Personne n'a mieux rendu la dignité grave et triste de cette physionomie devenue historique, que le vice-amiral Collingwood, dont Villeneuve fut pendant plusieurs jours le compagnon et le prisonnier après le combat de Trafalgar. « L'amiral Villeneuve (écrivait Collingwood le 12 décembre 1805) est un homme parfaitement bien élevé, et, je le crois aussi, *un excellent officier. Rien en lui ne rappelle ces allures blessantes et ce ton fanfaron que nous attribuons trop souvent peut-être à ses compatriotes.* »

avait reçu les restes mortels de Latouche-Tréville. Les officiers de l'escadre voulurent que ces précieuses dépouilles reposassent aux lieux mêmes d'où ce chef regretté avait vu pour la dernière fois s'éloigner les vaisseaux ennemis. Sur le sommet du cap Sepet, ils élevèrent un monument à sa mémoire. Le corps de Latouche y fut transporté, et, au milieu d'une foule attendrie, Villeneuve prononça sur sa tombe ces touchantes paroles : « De cette hauteur qui domine la rade et nos vaisseaux, l'ombre de Latouche-Tréville inspirera nos entreprises. Il sera pour ainsi dire toujours présent au milieu de nous. Les yeux souvent tournés vers son tombeau, nous puiserons dans cette vue ce zèle infatigable, ce courage à la fois prudent et intrépide, cet amour de la gloire et de la patrie, qui, sujets éternels de notre estime et de nos regrets, doivent l'être encore de notre constante émulation. Marins, ils seront sans cesse l'objet de la mienne; le successeur de Latouche vous le promet. Promettez-lui qu'aux mêmes titres il sera sûr d'obtenir de vous la même fidélité et le même attachement (1). »

II.

L'Espagne, dont l'empereur recevait secrètement un subside annuel de 48 millions, n'était point encore engagée dans cette guerre. Peu de temps après la mort de Latouche-Tréville, une avide et odieuse agression l'obligea à sortir de la neutralité qui convenait si bien à sa faiblesse et à notre politique. Le 5 octobre 1804, quatre frégates espagnoles, chargées de trésors considérables, furent arrêtées devant Cadix par la division du capitaine Moore. Attaqué par des forces supérieures, le contre-amiral Bustamente, qui commandait la division espagnole, se défendit en homme de cœur. Neuf minutes après le commencement de l'action, l'explosion de la frégate la *Mercedes* rendit la lutte plus inégale encore. La *Medea*, que montait Bustamente, la *Clara* et la *Fama*, qui combattaient à ses côtés, durent amener successivement leur pavillon devant le vaisseau rasé l'*Indefatigable* et les frégates la *Medusa*, l'*Amphion* et le *Lively*. L'Espagne répondit à ce vol à main armée par une

(1) L'amiral Latouche a joui dans notre marine d'une immense réputation, et, si j'en dois croire les souvenirs encore pleins de fraîcheur d'un officier dont la frégate a porté son pavillon, cette réputation était méritée. Ces souvenirs ont confirmé pour moi le témoignage de l'amiral Villeneuve. Cet officier, duquel Latouche écrivait : ***Vous dire du bien de notre brave et excellent capitaine de haut bord serait porter de l'eau à la rivière ou de l'or au Pactole,*** possède encore plusieurs lettres intimes de Latouche-Tréville. Il est facile d'y reconnaître ces traits si bien choisis par Villeneuve dans l'éloge funèbre qu'il prononça sur la tombe de l'illustre amiral, « la sûreté et les charmes de son commerce, les agrémens de sa conversation, cet art d'allier le plaisir et une franche gaieté au sérieux des affaires. »

déclaration de guerre; mais elle ne fut prête à entrer en campagne qu'au mois de mars 1805.

Au moment où surgissait cette nouvelle complication, qui coïncidait avec l'arrivée de Villeneuve à Toulon, les forces de Nelson venaient d'être portées à onze vaisseaux; Villeneuve aussi en avait onze sous ses ordres, et, tandis que l'Espagne commençait ses préparatifs, la flotte française achevait les siens. « Les vaisseaux français, écrivait Nelson, embarquent des troupes, des selles, des chevaux même, dit-on, et cependant ils demeurent au port. Si du moins je connaissais leur destination, si j'étais sûr de les rencontrer, je serais un misérable de mettre un instant en doute l'issue de cette rencontre. » A défaut de combats, les soins de son escadre faisaient oublier à Nelson les ennuis d'une croisière dont le terme semblait reculer sans cesse. Les réparations les plus urgentes s'exécutaient à la mer, et les frégates apportaient à la flotte les provisions de toute sorte qu'on pouvait tirer de la côte d'Espagne et d'Italie, souvent même de la côte de France. Grace à la prévoyance de l'amiral, le scorbut était inconnu dans la flotte anglaise : après seize mois de croisière, pendant lesquels Nelson était resté presque constamment entre le cap Saint-Sébastien et la Sardaigne, cette flotte ne comptait pas un malade sur 6,000 hommes. « La grande affaire dans une armée, écrivait l'amiral, c'est la santé des hommes dont cette armée se compose. » Il est touchant, il est surtout instructif de voir l'importance que ce grand homme de mer attache aux moindres détails qui peuvent assurer le bien-être de ses matelots. Quand il s'agit de dresser des plans d'attaque, il se contente d'indiquer sa pensée à grands traits : « Les signaux sont inutiles, dit-il, entre gens disposés à faire leur devoir; notre principal objet est de nous soutenir mutuellement, de serrer l'ennemi de près et de nous placer sous le vent, afin qu'il ne nous échappe pas; » mais quand il en vient à s'occuper des vivres qu'on lui envoie de Malte, des vêtemens destinés aux marins de sa flotte, sa sollicitude n'est point aussi aisément satisfaite. Il lui faut, pour la rassurer complétement, avoir prévu jusqu'aux vérifications les plus minutieuses, avoir indiqué quelle épreuve on fera subir aux légumes secs, au bœuf et au porc salé avant de les accepter et de les distribuer aux équipages. Et ces chemises de laine, trop courtes d'au moins cinq ou six pouces, qui exposent ses matelots au danger d'un refroidissement subit, n'est-ce pas là une de ses plus sérieuses préoccupations, au moment même où M. Frere, l'ambassadeur d'Angleterre à Madrid, lui écrit qu'il va demander ses passeports et s'embarquer pour Londres? C'est qu'avec « quelques pouces de plus, ces chemises imparfaites seraient l'un des meilleurs vêtemens introduits dans le service de la flotte et sauveraient peut-être la vie à plus d'un bon matelot. » Comme Wellington, Nelson, en véritable Anglo-Saxon, ne songe point à mettre en doute le patriotisme d'un soi-

dat bien payé, bien vêtu et bien nourri. Aussi, lorsqu'en dépit de tant d'attentions, les marins anglais cherchent à fuir cette existence claustrale et se laissent séduire par les recruteurs espagnols, son indignation ne trouve point de termes assez méprisans pour qualifier une pareille conduite. « Quand je vois, s'écrie-t-il, des matelots anglais se dégrader au point de quitter, en temps de guerre, le service de leur pays pour entrer au service de l'Espagne, *abandonner une solde d'un shilling par jour, des provisions abondantes et de premier choix,* tout le bien-être, en un mot, que leurs chefs peuvent leur procurer, pour aller chercher une mauvaise paie de deux pence par jour, *du pain noir, des fèves de rebut* (*horse-beans*) *et de l'huile puante;* quand je vois des matelots anglais devenir soldats espagnols, je rougis pour eux. S'il est une chose que les étrangers admirent chez nous, c'est assurément notre amour pour notre pays. Ceux qui désertent son service oseront-ils se vanter de l'aimer? »

Ces lettres familières, si remplies d'enseignemens, empruntent d'ailleurs à la date qu'elles portent un nouvel intérêt. Pressé entre deux escadres, dont l'une est déjà armée à Toulon et dont l'autre s'arme à Carthagène, Nelson ne voit dans l'union de l'Espagne et de la France qu'une *guerre riche et lucrative* substituée à *une pauvre guerre, à une guerre sans profits et sans parts de prises.* Cette alliance redoutable ne se présente à son esprit que comme une chance de plus d'arrondir et d'embellir sa propriété de Merton, de mettre aussi de côté un peu de cet argent dont « il ne dépense guère pour lui-même, bien qu'il aime assez à le répandre autour de lui; » mais si les pleurésies, si les affections de poitrine, « si fréquentes dans la Méditerranée, » viennent affliger son escadre, comment réparera-t-il ses pertes? Voilà ce qu'il faut craindre plus qu'une flotte espagnole. L'Angleterre n'a pas de matelots à envoyer aux vaisseaux de la Méditerranée. On autorise bien Nelson à recruter des Italiens, mais les Italiens désertent dès qu'ils sentent l'air natal; des Français, il ne veut de Français sous aucun prétexte; de *bons Allemands* (*good Germans*), les Allemands sont rares. D'ailleurs, ces larges doctrines en fait de recrutement, pratiquées sans hésitation par l'amirauté britannique, ne trouvent que dans de longues croisières un correctif indispensable. On ne fait point en quelques jours d'un laboureur un intrépide gabier. A Nelson lui-même, il n'a pas fallu moins de vingt mois de mer pour former complétement ses équipages, composés, dans le principe, des élémens les plus hétérogènes; mais que ne peut, sous un chef actif, le salutaire et quotidien labeur d'une navigation difficile? Il n'est point jusqu'à un général noir, le général Joseph Chrestien, qui, passager ou plutôt prisonnier sur la frégate française *l'Embuscade,* que le *Victory* a capturée, ne soit devenu entre les mains de Nelson et à cette rude école un « parfait matelot. » Le secret de faire une bonne

flotte est donc de la confier à des mains habiles et de la tenir à la mer. C'est là qu'elle grandit, et quand le malheureux Villeneuve, près de quitter Toulon, disait à son armée : « Rien ne doit nous étonner dans la vue d'une escadre anglaise, leurs vaisseaux sont harassés par une croisière de deux ans, » il proclamait involontairement la cause la plus réelle du fatal triomphe que ces vaisseaux devaient obtenir un jour.

Une première épreuve allait déjà constater l'immense différence qui ne peut manquer d'exister entre une flotte assouplie par d'utiles fatigues et une flotte échappant pour la première fois aux douceurs du port. Le 19 janvier 1805, Nelson était mouillé dans la rade d'Agincourt, quand deux de ses frégates, *l'Active* et le *Seahorse*, parurent à l'entrée des bouches de Bonifacio. Couvertes de toile, elles portaient en tête de mât ce signal si long-temps attendu : *La flotte ennemie a pris la mer*. Il était trois heures de l'après-midi lorsqu'elles mouillèrent près du *Victory*, et à quatre heures trente minutes l'escadre anglaise était sous voiles. Il fait nuit vers cinq heures à cette époque de l'année. Le vent soufflait de l'ouest très grand frais, et l'escadre ne pouvait remonter contre le vent. Il fallait donc la faire sortir par un des étroits passages qui, du côté de l'est, donnent accès dans cette mer tyrrhénienne dont les flots si souvent agités vont baigner la côte d'Italie. Quoique l'obscurité fût déjà complète, Nelson prit avec le *Victory* la tête de la ligne et se chargea de conduire lui-même ses onze vaisseaux entre l'écueil des Biscie et l'extrémité nord-est de la Sardaigne. Ce passage, dont la largeur n'excède guère 400 mètres, n'a été tenté depuis lors par aucune autre flotte. L'escadre anglaise le franchit sur une ligne de file, chaque vaisseau portant son fanal de poupe allumé pour diriger dans le canal le vaisseau qui le suivait.

La flotte française, quand les frégates de Nelson l'avaient perdue de vue, faisait encore route au sud avec une grande brise de nord-ouest. Nelson ne douta point qu'elle ne se dirigeât vers l'extrémité méridionale de la Sardaigne, et, dès qu'il eut doublé les derniers îlots qui se rattachent au groupe des îles de la Madeleine, il laissa arriver le long de la côte de Sardaigne et détacha une de ses frégates vers Cagliari et San-Pietro dans l'espoir d'y obtenir quelques informations sur la flotte de l'amiral Villeneuve. Le temps était incertain et menaçant; le vent, très frais dans le canal, était devenu inégal et variable. Nelson pressentit un coup de vent, et avant minuit l'escadre se trouvait sous une voilure maniable, les vergues hautes amenées sur le pont et les mâts de perroquet calés. Attentif à étudier les moindres signes précurseurs d'une perturbation atmosphérique, Nelson avait la plus grande foi dans les indications du baromètre, et son journal contient à cet égard des observations du plus haut intérêt qu'il y consignait chaque jour de sa propre main. Chose digne de remarque! le bouillant amiral ménageait

ses vergues et ses voiles dans les circonstances ordinaires plus soigneusement que son escadre ou son vaisseau dans les occasions décisives. Nelson connaissait d'ailleurs mieux que personne la mer dans laquelle il naviguait en ce moment. Il savait avec quelle soudaine violence se déclarent les ouragans dans la Méditerranée, et, s'attendant à rencontrer l'ennemi, il ne voulait point s'exposer à lui présenter des vaisseaux déjà désemparés.

La tempête que Nelson avait prévue n'éclata que le lendemain; elle trouva l'escadre anglaise sous ses voiles de cape et prête à défier toute la furie des grains de sud-sud-ouest qui se succédèrent sans interruption jusqu'au 23 janvier. Nelson apprit alors par ses frégates qu'un vaisseau français démâté de ses deux mâts de hune s'était réfugié à Ajaccio et qu'une frégate française avait paru à l'entrée du golfe de Cagliari. Il pensa que notre escadre avait été dispersée par la tempête qu'il venait d'essuyer. « De deux choses l'une, écrivit-il à l'amirauté, ou cette escadre désemparée sera rentrée au port, ou elle aura fait route à l'est et probablement vers l'Égypte. Si elle est revenue sur ses pas, je n'ai plus l'espoir de la joindre et je n'ai par conséquent rien à perdre en me dirigeant vers le Levant; si, au contraire, elle a continué sa route, j'ai toutes les chances possibles de l'atteindre. »

Le 29 janvier 1805, l'escadre anglaise doublait l'île de Stromboli, franchissait, malgré les vents contraires, le phare de Messine, et, quelques jours plus tard, reconnaissait la côte d'Afrique. Les vaisseaux français n'avaient pas paru devant Alexandrie, et, le 8 février, Nelson, désespéré, reprenait la route de Malte et de Toulon. « Cependant, écrivait-il encore à l'amirauté, bien que j'eusse appris les avaries éprouvées par un vaisseau français, je ne pouvais oublier le caractère de Bonaparte. *Je savais que les ordres donnés par lui sur les bords de la Seine ne prendraient en considération ni le temps ni la brise,* et en effet, dans mon opinion, y eût-il eu trois ou quatre vaisseaux français désemparés, *ce n'était pas une raison suffisante pour arrêter une expédition importante.* »

Ce ne fut que le 14 février, et quand il n'était plus qu'à cent lieues de Malte, que Nelson apprit d'une façon certaine ce qu'était devenue la flotte française. L'empereur n'avait point osé confier au vice-amiral Villeneuve l'exécution de ce plan audacieux qu'il avait conçu pour Latouche-Tréville. C'était la flotte de Brest et l'amiral Gantheaume qu'il voulait cette fois appeler dans la Manche. Pour diviser l'attention des vaisseaux anglais et les éloigner de nos côtes, il avait résolu de porter deux escadres dans la mer des Antilles. Le contre-amiral Missiessy était parti de Rochefort le 11 janvier, Villeneuve, de Toulon, le 18. Après avoir essuyé treize jours de cape dans le golfe de Gascogne, l'amiral Missiessy avait pu continuer sa route. Villeneuve, qui croyait toujours

sentir Nelson sur sa trace, montra moins de persévérance. Il avait éprouvé de sérieuses avaries et avait perdu de vue, dès la première nuit, le vaisseau *l'Indomptable* et trois de ses frégates. Il s'empressa de rentrer au port. « Ces messieurs, écrivait Nelson à lord Melville, ne sont pas habitués à ces ouragans que nous avons défiés pendant vingt et un mois sans y perdre un mât ou une vergue. » Cette inexpérience de la mer était, en effet, le grand mal de notre marine. Villeneuve, déjà découragé par cette première sortie, s'en plaignait avec amertume.

« L'escadre de Toulon (écrivait Villeneuve à l'amiral Decrès) paraissait fort belle sur la rade, les équipages bien vêtus, faisant bien l'exercice; mais, dès que la tempête est venue, les choses ont bien changé. Ils n'étaient *pas exercés aux tempêtes*. Le peu de matelots confondus parmi les soldats ne se trouvaient plus. Ceux-ci, malades de la mer, ne pouvaient plus se tenir dans les batteries. Ils encombraient les ponts. Il était impossible de manœuvrer. De là des vergues cassées, des voiles emportées, car, dans toutes nos avaries, il y a eu bien autant de *maladresse* ou d'*inexpérience* que de défaut de qualité des objets délivrés par les arsenaux. »

Telles sont les scènes de confusion qui ont souvent signalé l'entrée en campagne de nos escadres. Au début de la guerre, l'Angleterre prenait rapidement l'offensive. Ses vaisseaux étaient devant nos ports que les nôtres n'étaient point encore en état d'en sortir. Chaque jour rendait l'ennemi plus fort et diminuait notre confiance. Au lieu de prendre la mer en dépit des escadres anglaises, de vive force s'il était nécessaire, on aimait mieux attendre qu'un coup de vent les obligeât à lever le blocus. On sortait alors à la faveur d'une tempête, et plus d'une fois cette tempête ne laissa rien à faire à l'ennemi (1).

III.

Après son excursion devant Alexandrie, Nelson se trouva retenu dans le sud de la Sardaigne par une longue série de vents d'ouest, et ce ne fut que le 12 mars qu'il put reconnaître les côtes de Provence. Le 15, il avait regagné son poste d'observation sous le cap Saint-Sébastien; mais, après avoir détaché devant Barcelone le vaisseau le *Leviathan*,

(1) L'empereur, pour préparer ces expéditions malheureuses, n'avait eu devant lui que deux années d'une trêve incomplète: mais ce qu'on n'eût pu sans injustice demander à ce règne agité, ne serait-on point en droit de l'exiger d'un gouvernement opérant au milieu de circonstances régulières? Quand on veut une marine, quand il faut la créer de toutes pièces, la faire sortir tout armée, non de la constitution même du pays, comme le peut faire un peuple commerçant, mais d'une grande pensée politique comme doit le faire une nation militaire, il n'y a qu'un moyen peut-être de prévenir le danger d'être à demi vaincu avant d'avoir eu l'occasion de combattre : c'est d'être à la fois actif et prévoyant, de tenir ses vaisseaux prêts à armer au premier signal, et d'aller menacer les côtes de l'ennemi avant qu'il ait pu bloquer les vôtres.

afin d'inspirer à Villeneuve une fausse sécurité et de lui donner à penser qu'il avait de nouveau établi sa croisière sur la côte d'Espagne, il se reporta rapidement vers l'extrémité méridionale de la Sardaigne; le 27 mars, il mouillait dans le golfe de Palmas, où l'attendaient déjà de nombreux transports chargés de vivres pour son escadre. Nelson ne doutait point que Villeneuve ne reprît la mer dès que ses bâtimens auraient réparé leurs avaries, et, résolu à le poursuivre *jusqu'aux antipodes*, il avait voulu compléter sa provision d'eau et embarquer au moins cinq mois de vivres sur chacun de ses vaisseaux. « Bonaparte s'est souvent vanté, écrivait-il à Collingwood, que notre flotte s'userait à la mer, tandis que la sienne ne ferait que s'accroître dans le port. Il doit savoir aujourd'hui, *si la vérité arrive jusqu'aux empereurs*, que sa flotte peut en une seule nuit éprouver plus d'avaries que la nôtre dans une année entière. »

Les bâtimens séparés de l'escadre française pendant la nuit orageuse qui suivit son départ avaient déjà rejoint l'amiral Villeneuve. *La Cornélie* était rentrée à Toulon le 22 janvier, le vaisseau *l'Indomptable* le 24. Les frégates *l'Hortense* et *l'Incorruptible*, qui s'étaient portées vers le détroit de Gibraltar, premier rendez-vous indiqué en cas de séparation, effectuèrent aussi leur retour après avoir capturé les corvettes anglaises l'*Arrow* et l'*Acheron*. Le vice-amiral Villeneuve était donc prêt à reprendre la mer; mais il voulut profiter de sa relâche pour opérer quelques mutations dans son escadre. La frégate *l'Incorruptible* cessa de faire partie de l'expédition; *l'Uranie* fut remplacée par *l'Hermione*, et, au lieu de *l'Annibal*, le capitaine Cosmao prit le commandement du *Pluton*, vaisseau de 74 qu'on venait de lancer. Deux mois avaient été perdus dans ces préparatifs, et l'empereur avait dû modifier ses premiers projets. Suivant la pente naturelle à son génie, il les avait encore agrandis. Villeneuve cette fois devait se presenter devant Cadix, y rallier le vaisseau *l'Aigle* et l'escadre espagnole commandée par l'amiral Gravina, se porter avec ce renfort dans la mer des Antilles, où il serait rejoint par les 21 vaisseaux de Gantheaume, et de là faire route sur Boulogne, afin d'y couvrir avec 50 vaisseaux le passage de la flottille. La division qu'il commandait, composée de 11 vaisseaux et de 6 frégates, était ainsi destinée à former le centre autour duquel viendraient se grouper ces escadres encore séparées et gardées à vue par les croisières anglaises.

Le 29 mars, l'amiral Villeneuve appareillait pour la seconde fois de Toulon avec une jolie brise de nord-est et se dirigeait vent arrière entre la Sardaigne et les Baléares. Le lendemain matin, le vent tourna au nord-ouest; au lieu de fraîchir, comme on devait s'y attendre, il mollit considérablement, et, pendant deux jours, notre escadre fit très peu de chemin. Le 31 mars au soir, elle n'était encore qu'à dix ou douze

lieues du cap Sicié, quand elle fut aperçue par les frégates anglaises *l'Active* et *la Phébé*. *La Phébé* laissa arriver sur le golfe de Palmas, où elle devait trouver Nelson; *l'Active* essaya de se maintenir à portée d'observer la route de nos vaisseaux; durant la nuit, elle les perdit de vue. Par un heureux concours de circonstances, Villeneuve apprit le lendemain d'un bâtiment ragusain que, cinq jours auparavant, la flotte anglaise louvoyait dans le sud de la Sardaigne. Assuré de trouver la mer libre au nord des Baléares, il serra le vent, rallia la côte d'Espagne, et, le 6 avril, se trouva en vue de Carthagène.

Informé de la sortie de notre escadre, Nelson l'attendait en vain entre la Sardaigne et la côte d'Afrique. « Je suis complétement égaré, écrivait-il dans son désespoir, par la faute de mes frégates, qui ont perdu la trace de l'ennemi à la sortie du port; mais à quoi me serviraient les plaintes et la colère? » Ce ne fut que le 10 avril que, se tenant à la hauteur de l'île d'Ustica, afin d'être prêt à se porter sur Naples ou sur la Sicile, il commença à soupçonner la route qu'avait suivie notre escadre en sortant de Toulon. Une lettre du ministre anglais à Naples lui fit connaître qu'un corps de troupes sous les ordres du général Craig et sous l'escorte du contre-amiral Knight avait dû partir d'Angleterre pour se rendre dans la Méditerranée. Cette expédition importante pouvait être interceptée par l'amiral Villeneuve, et Nelson n'hésita plus, pour la couvrir, à se diriger en toute hâte vers le détroit. Pendant qu'il luttait avec persévérance contre de violens vents d'ouest, il apprit, le 16 avril, par un bâtiment neutre, que les vaisseaux français avaient été aperçus le 7 sous le cap de Gate. « Si cette nouvelle est vraie, écrivait-il à Naples, je frémis en songeant à tout le mal que peut nous avoir fait l'ennemi! » Le 7 avril, en effet, l'escadre française avait déjà dépassé Carthagène. Le contre-amiral Salcedo commandait dans ce port six vaisseaux espagnols. Villeneuve eût voulu les joindre à son escadre; mais Salcedo demandait trente-six heures pour embarquer ses poudres (1) : une brise favorable venait de s'élever; Villeneuve, impatient d'en profiter, ne voulut pas s'arrêter davantage. Il continua sa route, et le 9 avril, il donnait dans le détroit de Gibraltar. Le soir même, chassant devant lui le vice-amiral Orde et les cinq vaisseaux anglais qui bloquaient Cadix, il jetait l'ancre à l'entrée de ce port, afin d'opérer sa jonction avec l'amiral Gravina.

Cet amiral espagnol était né à Naples. Charles III, dont on l'a cru généralement le fils naturel, le fit entrer dans la marine et l'envoya combattre les Algériens. En 1793, Gravina servait sous les ordres de l'amiral Langara et prenait part à la défense de Toulon et de Roses. Cette campagne lui valut le grade de contre-amiral et la réputation

(1) Lettre du général Beurnonville à l'amiral Decrès.

d'officier intrépide. Choisi pour ambassadeur par la cour de Madrid, il vint à Paris en 1805 et plut à l'empereur, qui le désigna pour commander la flotte espagnole. On n'approchait point impunément de l'empereur. Gravina, qui, à l'âge de cinquante-huit ans, cachait encore, sous une grande simplicité de manières, un caractère exalté et chevaleresque, tomba complétement sous le charme. Sans consulter les forces d'une marine dégénérée, il promit de suivre la flotte française *partout et à toute entreprise* (1). Le 3 avril, plein d'ardeur et brûlant d'entrer en campagne, il arborait son pavillon sur le vaisseau l'*Argonauta,* mouillé en rade de Cadix. L'Espagne possédait 16 vaisseaux dans ce port; mais le dénûment complet dans lequel étaient tombés les arsenaux, les ravages que venait d'exercer la fièvre jaune sur le littoral déjà dépeuplé, avaient opposé à la bonne volonté du cabinet de Madrid et au zèle infatigable de notre ambassadeur, le général Beurnonville, des obstacles insurmontables. Au bout de trois mois et à force d'expédiens, on était parvenu à armer 6 vaisseaux, dont 2 de 64, *les plus misérables bâtimens,* à l'exception de l'*Argonauta, qu'on eût jamais envoyés à la mer* (2). Pour former les équipages de cette escadre, il avait fallu avoir recours *à la presse,* et on n'avait ainsi recueilli, de l'aveu même du général Beurnonville, *qu'une racaille épouvantable* (3). Les officiers, il est vrai, qui montaient ces vaisseaux si mal armés, braves et instruits pour la plupart, étaient fort dévoués à leur amiral; mais ce n'était pas d'officiers dévoués qu'avait manqué la marine espagnole depuis le commencement de la guerre : d'héroïques résistances avaient honoré le pavillon de Charles IV; aucune résistance heureuse ne l'avait rendu redoutable à l'ennemi.

Un exemple bien récent encore eût dû cependant nous ouvrir les yeux sur le danger d'appeler dans la lice de semblables auxiliaires. Le 6 juillet 1801, peu de temps avant la paix d'Amiens, on avait vu trois vaisseaux français, protégés par deux méchantes batteries et une position habilement choisie, combattre avec avantage, devant Algésiras, six vaisseaux anglais. Quelques jours après ce combat, dans lequel le vaisseau l'*Hannibal* resta en notre pouvoir, une division de 5 vaisseaux espagnols sort de Cadix avec un sixième vaisseau donné à la France, le *San-Antonio,* sur lequel on jette à la hâte un équipage. L'amiral Linois, qui commande notre escadre, appareille avec ce renfort. Sir James Samnarez, qu'il vient de vaincre, appareille aussi pour le poursuivre. Les 9 vaisseaux des alliés prennent chasse devant 5 vaisseaux anglais, et à l'un des plus beaux combats de notre marine succède un épouvantable désastre. Le *San-Antonio,* entouré, est forcé de se rendre.

(1) Lettre de l'amiral Gravina à l'amiral Decrès.

(2) Lettre de l'amiral Villeneuve à l'amiral Decrès.

(3) Lettre du général Beurnonville à l'amiral Decrès.

Deux trois-ponts espagnols sont atteints au milieu de la nuit par un seul vaisseau anglais. Les équipages perdent la tête, le feu éclate dans les batteries, et les deux vaisseaux, après s'être canonnés mutuellement, font bientôt explosion. 2,000 hommes sont victimes de ce double suicide. Quant aux vaisseaux français, à peine remis du combat d'Algésiras, ils repoussent victorieusement l'ennemi et entrent à Cadix, le lendemain, couverts de gloire, mais consternés d'un succès que de fidèles et généreux alliés ont payé d'un si grand sacrifice.

Tels étaient les souvenirs qui agitaient Villeneuve à la vue de l'escadre de Cadix; si quelque chose eût pu diminuer l'impression fâcheuse qu'il en éprouva, c'eût été, sans contredit, l'empressement avec lequel l'amiral Gravina vint se ranger sous son pavillon et la loyauté empreinte dans toute la personne et dans tous les actes de ce brave officier. Dès que *l'Hortense*, envoyée en avant par l'amiral Villeneuve, eut signalé l'approche de la flotte française, le capitaine du vaisseau *l'Aigle*, prêt à appareiller lui-même, avait remis à l'amiral espagnol les dépêches de l'amiral Decrès et sept paquets cachetés contenant l'indication du rendez-vous général de l'escadre en cas de séparation. Gravina fit distribuer ces paquets à ses capitaines, avec défense expresse de les ouvrir avant d'être au large. Embarquant alors à la hâte 1,600 hommes de troupes, il fit signal à ses vaisseaux de filer leur câble par le bout et alla mouiller devant Rota au milieu de l'escadre française. A deux heures du matin, la flotte combinée profita d'une légère brise de terre pour mettre sous voiles. Le *San-Rafaël* avait touché en sortant du port; les autres vaisseaux, qui avaient déjà laissé un câble à Cadix, voulurent lever leur ancre et perdirent beaucoup de temps dans cette opération. Au point du jour, ils se trouvèrent séparés de l'escadre. L'*Argonauta*, de 80, et l'*America*, de 64, rallièrent seuls l'amiral Villeneuve, qui compta alors sous ses ordres, outre 6 frégates, 1 corvette et 3 bricks, 12 vaisseaux français et 2 vaisseaux espagnols. Le *San-Rafaël*, de 80 canons, le *Firme*, *le Terrible*, de 74, l'*España*, de 64, et la frégate la *Santa-Madalena* furent laissés en arrière. Les capitaines de ces bâtimens décachetèrent les paquets qui leur avaient été remis par l'amiral Gravina et firent route pour la Martinique.

Nelson cependant luttait encore contre les vents d'ouest. Il n'arriva à l'entrée du détroit que le 30 avril. Là il fallut s'arrêter, car le violent courant qui descend constamment de l'Océan dans la Méditerranée ne permet point de franchir ce passage avec des vents contraires. « Ma bonne fortune, écrivait-il au capitaine Ball, semble m'avoir abandonné. Le vent ne veut souffler ni de l'arrière ni du travers : il est droit debout! toujours droit debout! » Mouillé dans la baie de Tétouan, plus agité que les Grecs en Aulide, il épiait avec anxiété la première brise favorable et cherchait à tromper son ardeur par mille plans de cam-

pagne. « J'ai été rudement éprouvé, écrivait-il à lord Addington, et jusqu'ici l'ennemi a été merveilleusement heureux; mais la chance peut tourner. *Patience et persévérance peuvent beaucoup.* » Enfin le 7 mai, à six heures du soir, il donna dans le détroit de Gibraltar; il ignorait encore la destination de la flotte combinée et ne la connut d'une façon certaine que par un avis inespéré. Un officier portugais, d'origine écossaise, qui avait fait partie de l'escadre du marquis de Niza et avait servi pendant les événemens de Naples sous ses ordres, le contre-amiral Donald Campbell, le rencontra à la mer : il avait recueilli les bruits qui couraient à Cadix, et apprit à Nelson que la flotte de Villeneuve s'était dirigée sur les Antilles. Nelson maudit davantage encore les vents contraires qui l'avaient retenu si long-temps dans la Méditerranée : cette flotte qui allait porter la terreur et la désolation dans les îles anglaises, c'était celle que l'amirauté avait commise à sa surveillance, celle qu'il couvait des yeux depuis deux ans et appelait si présomptueusement *sa flotte.* A tout risque, il résolut de la suivre au-delà du tropique.

Tout disposé qu'il pouvait être à engager sa responsabilité personnelle dans cette poursuite, Nelson voulut cependant, avant de quitter les côtes d'Europe, assurer le passage des 5,000 hommes de troupes que le contre-amiral Knight amenait d'Angleterre. Le 10 mai, il vint mouiller dans la baie de Lagos avec son escadre, y trouva quelques transports abandonnés par sir John Orde au moment où ce dernier s'était retiré devant Villeneuve, et embarqua dans une seule nuit plus d'un mois de vivres à bord de tous ses vaisseaux. Le lendemain, il appareillait de nouveau et se portait à la hauteur du cap Saint-Vincent. Le 12 mai, dans l'après-midi, le jour même où Villeneuve arrivait en vue de la Martinique, il ralliait l'important convoi qu'avait escorté jusque-là le contre-amiral Knight avec deux vaisseaux, le *Queen,* de 98, et le *Dragon,* de 74. Ce convoi avait donc échappé aux atteintes qu'appréhendait Nelson; mais, destiné à entrer dans la Méditerranée, il pouvait redouter encore la rencontre de l'amiral Salcedo. A la veille de se lancer avec 11 vaisseaux à la poursuite d'une flotte ennemie de 18 vaisseaux de ligne, Nelson aima mieux s'affaiblir que laisser un amiral anglais exposé à combattre, avec des forces insuffisantes, l'escadre de Carthagène. Un de ses vaisseaux, dont le doublage en cuivre n'avait pas été changé depuis plus de six ans, le *Royal Sovereign,* vaisseau à trois-ponts, l'eût retardé par l'infériorité de sa marche dans la traversée qu'il allait entreprendre. Il ne craignit point de se priver de ses services et l'adjoignit à la division qu'il venait de rallier. Quelle que fût d'ailleurs cette témérité dont il aimait à faire preuve en présence de l'ennemi, Nelson ne songeait cette fois à attaquer la flotte combinée qu'après avoir joint le contre-amiral Cochrane. Il s'attendait à trouver cet officier-général à la Barbade avec

6 vaisseaux détachés du blocus du Ferrol à la poursuite des 5 vaisseaux du contre-amiral Missiessy. L'ennemi ne pouvait, à tout prendre, réunir plus de 23 vaisseaux aux Antilles; Nelson comptait en avoir 16 à lui opposer, tous vaisseaux éprouvés, habitués à la même tactique et portant le même pavillon. C'était une chance qu'un homme tel que Nelson pouvait accepter. « Que chacun de vous, disait-il à ses capitaines, attaque un vaisseau français; je me charge à moi seul des vaisseaux espagnols. Quand j'amènerai mon pavillon, je vous permets d'en faire autant. »

S'il se sentait justement rassuré contre la supériorité numérique de l'ennemi, Nelson ne l'était point contre la crainte du ridicule qui pouvait s'attacher à une poursuite infructueuse. « Après avoir sérieusement pesé tous les renseignemens qui me sont parvenus, écrivait-il au secrétaire de l'amirauté, je suis porté à croire que la flotte combinée s'est dirigée sur les Antilles. Un voyage en Angleterre m'eût souri davantage sans doute; l'intérêt de ma santé l'exigeait peut-être; mais, en pareille occasion, je place toujours mes convenances hors de la question. Je puis être malheureux, on ne dira jamais que je suis inactif ou que je ménage ma personne, car on n'appellera point assurément cette poursuite de 18 vaisseaux avec 10 *un voyage d'agrément,* surtout quand il faut aller chercher ces 18 vaisseaux *aux Antilles.* En tout cas, si je me suis trompé sur la destination de la flotte combinée, je serai de retour en Europe à la fin de juin, c'est-à-dire long-temps avant que l'ennemi ait pu savoir où je suis allé. » Trop de temps avait été perdu déjà pour que Nelson pût en perdre encore dans de nouvelles hésitations. Le 11 mai, cédant à un des plus beaux mouvemens qui aient illustré sa carrière, il quittait le contre-amiral Knight et volait au secours des Antilles menacées.

IV.

Tout avait jusqu'alors secondé les projets de l'empereur. Malgré la marche inférieure de trois vaisseaux, *le Formidable* et *l'Intrépide* toujours couverts de voiles, *l'Atlas* qu'il fallait faire remorquer par *le Neptune,* l'amiral Villeneuve avait passé le détroit un mois avant l'amiral anglais. Le 13 mai, il mouillait à la Martinique et trouvait sur la rade du Fort-Royal les bâtimens dont il s'était séparé en partant de Cadix : 18 vaisseaux et 7 frégates furent ainsi réunis sous ses ordres, et le premier essai qu'il put faire de la bonne volonté de leurs équipages fut couronné d'un succès complet. A l'entrée de la rade du Fort-Royal, les Anglais avaient occupé et fortifié un rocher inhabité, nommé le Diamant. Cette position, devenue le lieu de dépôt de leur station et le refuge de leurs corsaires, était réputée inexpugnable. Les embarcations

de l'escadre, soutenues par le feu de deux vaisseaux et d'une frégate, s'en emparèrent le 31 mai. Dans la lutte généreuse qui s'établit à cette occasion entre nos marins et les marins espagnols, le premier canot qui arriva à terre sous une grêle de balles et de mitraille fut un canot de l'amiral Gravina. Ce témoignage non équivoque de l'excellent esprit qui animait nos alliés ranima la confiance de Villeneuve, et, s'il n'eût été retenu par la crainte de manquer l'amiral Gantheaume, il eût peut-être cédé aux instances de l'amiral Gravina, qui le pressait de reprendre la Trinité, colonie espagnole concédée aux Anglais par le traité d'Amiens (1); mais, pendant que Villeneuve laissait entrevoir à son collègue les motifs impérieux qui exigeaient sa présence à la Martinique, de nouveaux ordres étaient à la veille de l'atteindre.

L'idée de réunir nos escadres aux Antilles pour les porter de là dans la Manche était un trait de génie qui devait déconcerter les prévisions de l'amirauté britannique. Malheureusement cette imposante concentration de forces ne pouvant s'opérer que par surprise, il fallait pour la faire réussir un merveilleux concours de circonstances qui se rencontre bien rarement dans les opérations maritimes. Le temps perdu par l'amiral Villeneuve à Toulon avait fait manquer une première fois sa jonction avec le contre-amiral Missiessy, rappelé des Antilles en Europe. La ténacité avec laquelle Cornwallis maintenait le blocus de Brest fit manquer la jonction de Gantheaume. Dans tout le mois d'avril, qui fut cette année d'une sérénité désespérante, Gantheaume n'avait pu trouver un seul jour qui lui permît de sortir de Brest sans combat. Le 1er mai, le contre-amiral Magon appareilla de Rochefort avec deux vaisseaux pour porter à la flotte combinée cette fâcheuse nouvelle. Si, le 21 juin, l'amiral Gantheaume n'avait pas paru aux Antilles, Villeneuve devait revenir sur le Ferrol. Il n'y avait encore dans ce port que 11 vaisseaux en état de prendre la mer; mais l'empereur espérait que Villeneuve en trouverait 15 au moment de son arrivée. En portant brusquement sur Brest les 35 vaisseaux qu'il aurait ainsi réunis, il n'était point douteux qu'il ne pût opérer sa jonction avec l'amiral Gantheaume, malgré les 18 vaisseaux de Cornwallis. « Du succès de votre arrivée devant Boulogne, écrivit l'amiral Decrès à Villeneuve, dépendent les destinées du monde. Heureux l'amiral qui aura eu la gloire d'attacher son nom à un événement aussi mémorable! »

L'armée combinée devait attendre jusqu'au 21 juin la flotte de l'amiral Gantheaume; il était cependant très probable que cette flotte ne sortirait plus de Brest avant d'avoir été débloquée. L'immobilité de Villeneuve cessait donc d'être nécessaire. Pour que cet amiral n'eût point fait une campagne complétement stérile, l'empereur, en lui envoyant ces nou-

(1) Lettre de l'amiral Gravina à l'amiral Decrès.

velles instructions, crut devoir l'engager à tenter quelque coup de main sur les îles anglaises, sur la Trinité entre autres, qu'il eût été bien aise de pouvoir restituer à l'Espagne; mais le temps avait marché, l'amirauté britannique n'était point sans doute restée inactive, et Villeneuve trouva dangereux de souventer ainsi son escadre. Au lieu de se porter sur la Trinité, il préféra agir contre la Barbade, d'où il serait toujours à portée de reprendre la rade du Fort-Royal.

Le 4 juin, il appareillait de la Martinique, et, le même jour, presque à la même heure, la flotte de Nelson mouillait à la Barbade dans la baie de Carlisle. Cette flotte avait franchi en vingt-trois jours la vaste étendue de mer que l'armée combinée avait mis trente-six jours à parcourir. Arrivé à la Barbade, Nelson ne trouva que 2 vaisseaux de 74 avec le contre-amiral Cochrane. L'amiral Dacres avait retenu les quatre autres à la Jamaïque. Son escadre se trouvait donc portée à 12 vaisseaux de ligne, au moment où les 2 vaisseaux du contre-amiral Magon portaient celle de Villeneuve à 20 vaisseaux et 7 frégates. On ignorait encore à la Barbade le chiffre précis des forces que nous avions réunies aux Antilles; Nelson d'ailleurs était venu de trop loin pour s'en inquiéter. Heureux de se sentir si près de l'ennemi, il ne demandait qu'une chose : le chemin qu'il fallait prendre pour le rencontrer. On lui indiqua Tabago et la Trinité. Bien qu'il fût d'un avis contraire, il crut devoir céder à l'opinion générale, et, embarquant pendant la nuit 2,000 hommes de troupes sur son escadre, il se dirigea, le 5 juin, vers la Trinité. Les deux flottes suivaient ainsi des routes opposées, et les vents alizés entraînaient rapidement l'escadre anglaise dans le sud, pendant que l'armée combinée, après avoir pris de nouvelles troupes à la Guadeloupe, faisait route pour débouquer entre Antigoa et Montserrat, et se trouvait déjà à trente lieues dans le nord de la Martinique.

Le 7 juin, au point du jour, l'escadre anglaise, en branle-bas de combat, doublait l'île de la Trinité et entrait dans le vaste golfe de Paria, que forme le continent américain à l'embouchure d'un des bras de l'Orénoque. A la vue de cette rade déserte, Nelson voulut revenir sur ses pas, mais le calme l'obligea de jeter l'ancre jusqu'au lendemain. Le 8 juin, au moment où il sortait du golfe, il apprit la capitulation du Diamant. L'officier qui commandait ce poste fortifié lui écrivait que le 2 juin l'armée combinée était encore à la Martinique, et qu'elle venait d'être ralliée, s'il fallait en croire les officiers français, par 14 vaisseaux arrivés du Ferrol. Nelson trouva cette dernière nouvelle fort invraisemblable. « En tout cas, écrivit-il au gouverneur de la Barbade, quelle que soit la force de l'armée combinée, elle ne vous fera pas grand mal impunément. Mon escadre est compacte et manœuvrante, celle de l'ennemi ne peut l'être. » Puisant sa confiance dans l'incontestable supériorité de ses vaisseaux, Nelson ne songea en cet instant critique qu'à

se rapprocher du théâtre des événemens. Les faux renseignemens qu'il avait reçus à la Barbade l'avaient entraîné à plus de soixante lieues sous le vent de cette île, et, pendant ce temps, Villeneuve, jetant partout l'alarme sur son passage, capturait un convoi de 15 voiles sorti de Saint-Christophe. Parvenu à la hauteur de la Grenade, Nelson eut des nouvelles plus certaines de la flotte combinée. Les vigies de la Dominique avaient compté, le 6 juin, 18 vaisseaux et 6 frégates faisant route au nord. Nelson conçut de nouveau l'espoir d'atteindre l'ennemi; mais Villeneuve avait été informé par ses prisonniers de l'arrivée d'une escadre anglaise aux Antilles, et, au moment où Nelson paraissait devant Antigoa, la flotte combinée avait depuis trois jours repris le chemin de l'Europe.

Nelson connut le départ des alliés le 12 juin. En quelques heures, il jeta ses troupes à terre, désigna le contre-amiral Cochrane pour rester aux Antilles avec le *Northumberland,* et reprit avec 11 vaisseaux son infatigable poursuite. Nelson et Villeneuve allaient suivre encore une fois des routes divergentes : Villeneuve se dirigeait sur le Ferrol, Nelson sur le cap Saint-Vincent et Cadix. Ce dernier n'avait rien soupçonné des plans de l'empereur. Il croyait que la flotte combinée était venue aux Antilles pour y brûler des convois ou dévaster les îles, et, ce but manqué, il ne doutait pas qu'elle n'allât chercher dans la Méditerranée un nouveau théâtre d'opérations. « Mon cher sir John, écrivait-il le 18 juin au ministre Acton, alors retiré à Palerme, je suis déjà à deux cents lieues d'Antigoa et sur le chemin du détroit. Je n'ai point encore rencontré l'ennemi, mais ne craignez pas que je laisse ces gens-là prendre le dessus dans la Méditerranée et inquiéter la Sicile ou les autres états de votre bon roi. »

Au moment cependant où il écrivait cette lettre, Nelson était bien près de la flotte combinée, car le lendemain, 19 juin, un brick qu'il venait d'expédier en Angleterre pour informer l'amirauté de son retour, *le Curieux,* commandé par le capitaine Bettesworth, rencontrait, à trois cents lieues dans le nord-nord-est d'Antigoa, cette flotte insaisissable que Nelson cherchait en vain depuis près de trois mois. A la route que suivait Villeneuve, il était aisé de juger qu'il n'avait pas l'intention de rentrer dans la Méditerranée. Le capitaine Bettesworth comprit toute l'importance de cette heureuse rencontre. Au lieu de rétrograder vers l'escadre de Nelson, qu'il eût pu manquer, il continua sa route et fit force de voiles. Arrivée à soixante lieues du cap Finistère, la flotte combinée se trouva arrêtée par des vents contraires. *Le Curieux* gagna le port de Plymouth. Le 9 juillet, au point du jour, le capitaine Bettesworth fut reçu par lord Barham, qui venait de succéder au vicomte Melville. 36 vaisseaux, échelonnés de Cadix à Brest, ne pouvaient garder avec succès une pareille étendue de côtes contre une flotte com-

pacte de 20 vaisseaux de ligne. Il fallait une résolution prompte; lord Barham n'hésita point à la prendre. Il prescrivit sur-le-champ à Cornwallis, qui croisait devant Brest, de faire lever le blocus de Rochefort et du Ferrol, de composer ainsi une escadre de 15 vaisseaux à l'amiral Calder, et de porter cette escadre vers le cap Finistère à la rencontre de l'amiral Villeneuve. Des bâtimens attendaient à Portsmouth et à Plymouth les dépêches de l'amirauté, et, *huit jours après l'arrivée du Curieux en Angleterre, les ordres de lord Barham étaient exécutés.* Le 15 juillet, les 5 vaisseaux du contre-amiral Stirling ralliaient à la hauteur du Ferrol les 10 vaisseaux du vice-amiral Calder, pendant que la flotte de Villeneuve, toujours retenue par les vents de nord-est, perdait chaque jour du terrain au lieu d'avancer.

Nelson, pendant ce temps, marchait en toute confiance vers Gibraltar. Il y arriva le 18 juillet, et apprit avec étonnement qu'aucun vaisseau ennemi n'avait encore franchi le détroit. Qu'était donc devenue la flotte qu'il poursuivait? L'avait-il devancée en Europe, comme il avait autrefois devancé la flotte de Brueys en Égypte? Ou Villeneuve, se dérobant par une fausse marche, s'était-il jeté sur la Jamaïque, tandis qu'il le croyait en plein Océan et cinglant sous toutes voiles vers Cadix? Il fallait cependant que Nelson s'arrêtât enfin pour renouveler son eau et ses vivres, pour procurer aussi quelques rafraîchissemens à ses équipages, qui commençaient à souffrir du scorbut. Il prit le parti de mouiller à Gibraltar, et, le 20 juillet, alla rendre visite au gouverneur. Il y avait plus de deux ans qu'il n'avait touché la terre ferme. Une lettre qu'il reçut de Collingwood, alors en croisière devant Cadix, vint bientôt calmer son agitation. Doué d'une rare sagacité, Collingwood avait pressenti toute l'importance de la campagne de Villeneuve et soupçonné des premiers le nœud de cette expédition. « Le gouvernement actuel de la France (écrivait-il le 18 juillet à son ami) ne recherche jamais de petits avantages quand il peut aspirer à de grands résultats. Les Français veulent envahir l'Irlande, et c'est là que tendent toutes leurs opérations. Cette incursion dans la mer des Antilles n'avait d'autre but que d'y attirer nos forces navales, qui sont le grand obstacle à leurs entreprises. » Si Collingwood eût songé à la flottille rassemblée à Boulogne, il eût trouvé le danger plus pressant encore; il eût reconnu que, l'armée combinée une fois maîtresse du golfe et de l'entrée de la Manche, l'invasion de l'Angleterre offrait moins de difficultés peut-être que l'invasion de l'Irlande.

Pendant qu'une vague inquiétude tenait sur les deux rives de la Manche les esprits en suspens, Calder et Villeneuve se rencontraient à cinquante lieues au large du cap Finistère. Le 22 juillet, ils en venaient aux mains, et Calder nous enlevait, à la faveur de la brume, deux vaisseaux espagnols, le *Firme* et le *San-Rafaël.* Séparés par la

nuit, les deux amiraux montrèrent le lendemain la même indécision, la même répugnance à renouveler le combat. Calder, que Collingwood nous a peint dévoré d'anxiété devant le Ferrol, fléchissant, comme Villeneuve, sous le poids de la responsabilité, Calder comprit mal son devoir en cette circonstance. Content d'un médiocre avantage, il laissa notre armée libre de sa manœuvre et cessa de s'opposer à une jonction qu'il avait l'ordre de prévenir. Quant à Villeneuve, moins que Calder encore il eût dû accepter comme définitive cette première épreuve. Ses vaisseaux se montraient pleins d'ardeur; ils s'étaient battus avec un enthousiasme et un entraînement qui rappelaient les plus glorieux temps de notre marine; les Anglais hésitaient et se tenaient sur la défensive. Jamais chance plus belle de livrer un combat heureux ne s'était offerte à un amiral; cette chance, Villeneuve l'eût saisie peut-être sans ces fatales doctrines qui pendant vingt ans ont ouvert la porte à tant de faiblesses : il la sacrifia *à l'espoir d'accomplir sa mission.* Jusqu'au 25 juillet, il chercha à gagner le Ferrol : rebuté par trois jours de lutte inutile, il laissa enfin arriver sur Vigo et entra dans ce port pour y réparer ses avaries.

V.

Un premier pas était fait; la flotte de Villeneuve était revenue des Antilles en Europe. De Vigo Villeneuve écrivit à l'amiral Decrès :

« Si, comme je devais l'espérer, lui dit-il, j'eusse fait un trajet prompt de la Martinique au Ferrol, que j'eusse trouvé l'amiral Calder avec 6 vaisseaux ou au plus 9, que je l'eusse battu, et après avoir rallié l'escadre combinée, ayant encore un mois et demi de vivres et de l'eau, j'eusse fait ma jonction à Brest et donné cours à la grande expédition, *je serais le premier homme de France.* Eh bien! tout cela devait arriver, je ne dis pas avec une escadre excellente voilière, mais même avec des vaisseaux très ordinaires. *J'ai éprouvé dix-neuf jours de vents contraires; la division espagnole et l'Atlas me faisaient arriver tous les matins de 4 lieues, quoique la plupart des vaisseaux fussent la nuit sans voiles.* Deux coups de vent de nord-est nous ont avariés, parce que nous avons de mauvais mâts, de mauvaises voiles et de mauvais gréemens, de mauvais officiers et de mauvais matelots. Nos équipages tombent malades; l'ennemi a été averti. Il s'est renforcé; il a osé venir nous attaquer avec des forces numériquement bien inférieures : le temps l'a servi. Peu exercé aux combats et aux manœuvres d'escadre, chaque capitaine, dans la brume, n'a suivi d'autre règle que de suivre son matelot d'avant, et *nous voici la fable de l'Europe.* »

Les plaintes de l'amiral Villeneuve étaient en partie fondées; malheureusement la clairvoyance d'un homme irrésolu ne vaut pas, dans la plupart des affaires de ce monde, l'aveuglement d'un homme énergique. Si Villeneuve, convaincu que de mauvais vaisseaux ne sont qu'un embarras, eût pris sur lui de servir les desseins de l'empereur au risque

d'encourir son déplaisir, s'il eût laissé la division espagnole, à l'exception de l'*Argonauta*, à la Havane, il eût probablement combattu avec avantage Calder devant le Ferrol; mais ces doléances qui ne remédiaient à rien, ce découragement qui, loin d'avoir l'assurance d'une conviction éclairée, semblait toujours prêt à se démentir ou à se condamner, ces élans d'un instant et ces brusques retours, ce fonds inaltérable de bravoure et d'honneur à côté de cette puérile faiblesse, tout cela montrait l'homme déjà marqué du sceau de la fatalité.

Notre escadre mettait à profit la relâche de Vigo; elle y trouvait de l'eau, des vivres frais, et se préparait avec activité à reprendre la mer. Nelson, plus actif encore, avait mouillé le 22 juillet dans la baie de Tétouan, et en était reparti le 23 pour aller se joindre à l'armée de Cornwallis. Les vents de nord-est, qui l'arrêtèrent sous le cap Saint-Vincent, ramenèrent en même temps Calder devant le Ferrol. Villeneuve se trouvait ainsi placé entre deux escadres anglaises. Il laissa à Vigo un vaisseau français, *l'Atlas*, qui avait à réparer de glorieuses avaries reçues dans le combat du 22 juillet, deux vaisseaux espagnols, l'*America* et l'*España*, de 64, les plus mauvais marcheurs de l'escadre, et saisit habilement l'instant favorable pour passer entre les croisières ennemies dont on lui annonçait de tous côtés la présence. Un fort vent de sud-ouest poussa Calder au large et conduisit notre armée de la baie de Vigo au mouillage de la Corogne. Une partie de l'escadre entra au Ferrol et y rallia 5 vaisseaux français et 10 vaisseaux espagnols. Cette jonction remplit de joie le brave amiral Gravina. « Quand, au premier vent d'est, écrivit-il à l'amiral Decrès, la flotte ennemie, forte de 14 vaisseaux, s'approchera du Ferrol, elle sera bien étonnée... La route du cap Finistère à ce port, bloquée par des forces ennemies considérables, était difficile et périlleuse; mais mon respectable collègue a tenté cette entreprise et l'a exécutée avec beaucoup de tact, de sagesse *et de hardiesse*... Il a très bien réussi. » Cette loyale affection reposait l'ame de Villeneuve et le consolait des fâcheuses rumeurs qui arrivaient souvent jusqu'à ses oreilles. « Je n'ai qu'à me louer de l'amiral Gravina, écrivait-il à l'amiral Decrès; lui seul apprécie ma position et se montre vraiment mon ami. » Le général Lauriston, placé près de lui pour le soutenir, semblait au contraire irriter ses chagrins. Tout dévoué au succès de cette campagne dont il possédait le secret, plein de feu et d'énergie, cet ardent aide-de-camp de l'empereur ne pouvait s'empêcher de déplorer l'abattement de Villeneuve. Villeneuve, à son tour, aigri par les mécomptes de cette campagne, accusait hautement Lauriston de méconnaître des difficultés qu'il était incapable d'apprécier.

C'est dans cet état d'esprit que l'amiral français arriva à la Corogne. Malgré quelques fautes, malgré cette anxiété mal dissimulée qui le dévorait, il avait jusque-là rempli les intentions de l'empereur. 29 vaisseaux

français et espagnols se trouvaient réunis sous son pavillon : il ne lui restait plus qu'à se porter devant Brest; mais c'était là pénétrer au cœur des croisières anglaises, et Villeneuve, au moment décisif, sentit faiblir son courage. « Connaissez, monseigneur, toutes mes sollicitudes, écrivit-il le 11 août à l'amiral Decrès. Je vais prendre la mer avec 2 vaisseaux infestés de maladies, *l'Achille* et *l'Algésiras*. *L'Indomptable* n'est pas mieux; il a en outre perdu du monde par désertion. *On me menace de la réunion de Calder et de Nelson...* Nos forces, qui devaient être de 34 vaisseaux, seront tout au plus de 28 ou 29; celles des ennemis, plus réunies qu'elles n'ont jamais été, *ne me laissent guère d'autre parti que de gagner Cadix.* »

Malgré la formidable coalition que Pitt armait en ce moment contre la France, l'empereur attendait encore Villeneuve. Qui de nous aujourd'hui n'a partagé les émotions de cette sublime attente? Qui de nous, quand l'illustre historien de cette grande époque nous tenait suspendus au charme de son récit, n'a suivi ce profond regard tourné vers l'occident, n'a cru voir un instant blanchir à l'horizon ces 50 voiles qui devaient porter les destinées du monde? « Partez, écrivait l'empereur à Villeneuve. 150,000 hommes, un équipage complet, sont embarqués à Boulogne, Étaples, Vimereux et Ambleteuse sur 2,000 bâtimens de la flottille, qui, en dépit des croisières anglaises, ne forment qu'une ligne d'embossage dans toutes les rades depuis Étaples jusqu'au cap Grisnez. *Votre seul passage nous rend, sans chances, maîtres de l'Angleterre.* » Cœur généreux, caractère apathique, peu avide de cette « grande gloire qui prolonge la mémoire des hommes au-delà de la durée des siècles (1), » Villeneuve pouvait s'élever, si l'on suspectait son courage, jusqu'à l'héroïsme le plus désespéré : rien au monde n'eût éveillé chez lui cette ardente confiance que lui demandait l'empereur. Il s'était engagé trop légèrement peut-être dans une entreprise délicate. C'était déjà en compromettre le succès que vouloir s'arrêter aux dangers de la route. Villeneuve, d'un œil inquiet, en sondait incessamment les précipices. *Poltron de tête et non de cœur* (2), comme l'illustre amiral qui livra la bataille de La Hogue, il marchait en tremblant dans ce sentier étroit, au bout duquel il apercevait moins un royaume à conquérir qu'une marine renaissante à sacrifier. Sa conscience réclamait en secret contre ces imprudences, et son ame se sentait émue pour la fortune du pays.

Moins préoccupé du péril et toujours prêt à se dévouer, Gravina *pensait cependant comme Villeneuve.*

« Je suis très reconnaissant de la confiance et des marques d'honneur dont sa majesté impériale et royale veut bien me combler (écrivait ce brave amiral, le

(1) Le premier consul au général Decaen, mars 1803.

(2) C'est ainsi que Seignelai appelait le maréchal de Tourville.

3 août 1805, à l'amiral Decrès). Le plan d'opérations que vous m'avez fait connaître ne pouvait être mieux conçu. *Il était divin*... Mais voici aujourd'hui soixante jours que nous sommes partis de la Martinique... Les Anglais ont eu le temps de renforcer leur escadre du Ferrol. Tout cela, selon moi, a pu déconcerter un si beau plan. L'ennemi connaît à présent nos forces. La saison lui est favorable, et, en sortant d'ici, nous devons nous attendre à être attaqués. Après ce combat, l'ennemi enverra quelques avisos avertir l'escadre de Brest. Il nous fera suivre et guetter afin de nous obliger à combattre de nouveau avant d'attérir sur Brest. Ainsi se trouvera détruit le plan de la campagne. *Ce plan eût réussi sans doute si nous fussions arrivés promptement au Ferrol.* J'ai fait savoir d'ailleurs à l'amiral Villeneuve que je suis prêt à partir au premier signal. »

Pendant que Villeneuve hésitait encore sur la route qu'il devait prendre, les escadres ennemies étaient en mouvement sur tous les points du golfe. Le contre-amiral Stirling, rappelé devant Rochefort, trouvait ce port vide. La division Missiessy, alors commandée par le capitaine Lallemand, en était sortie depuis plusieurs jours et cherchait à opérer sa jonction avec l'amiral Villeneuve. Calder, auquel il ne restait plus que 9 vaisseaux, envoyait reconnaître, le 9 août, le Ferrol et la Corogne, où le capitaine Durham comptait 29 vaisseaux ennemis, et ralliait, le 14 août, sous Ouessant, l'amiral Cornwallis. Le lendemain, Nelson arrivait aussi à la tête de 10 vaisseaux, en laissait 8 devant Brest, et faisait route pour Portsmouth avec le *Superb* et le *Victory*. Quand bien même la flotte combinée eût été augmentée de la division du capitaine Lallemand, elle n'eût point eu l'avantage du nombre sur l'armée que possédait en ce moment Cornwallis; mais par un excès de confiance ou d'agitation qui eût pu lui devenir funeste, *par une insigne bêtise*, écrivait l'empereur, Cornwallis faisait à l'instant deux parts égales de sa flotte. De ses 35 vaisseaux, il en gardait 17 pour surveiller Gantheaume et expédiait les 18 autres, sous l'amiral Calder, à l'entrée du Ferrol.

La jonction que redoutait Villeneuve s'était donc opérée, comme il l'avait prévu. Si la flotte combinée, mouillée depuis le 2 août au Ferrol, n'eût point été servie par la lenteur même de ses mouvemens, si elle fût venue se jeter au milieu des 35 vaisseaux de Cornwallis, on peut douter encore, après ce qui s'est passé à Trafalgar, que cette flotte, en se faisant détruire, eût assez maltraité les vaisseaux ennemis pour assurer du moins la sortie de l'amiral Gantheaume. Si Villeneuve, au contraire, ainsi que l'a fait remarquer M. Thiers, eût rallié à Vigo la division Lallemand, qui mouilla le 16 août dans ce port, il aurait eu la chance, en se portant sur Brest, de se croiser sans le rencontrer avec l'amiral Calder, et de surprendre avec 33 vaisseaux les 18 vaisseaux de Cornwallis sous Ouessant (1). Il est plus probable cependant que Calder, qui repa-

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome V, page 444.

rut le 20 août devant le Ferrol, eût été informé par les croiseurs anglais ou par les bâtimens neutres des mouvemens de l'amiral Villeneuve. A cette nouvelle, Calder fût sans doute revenu brusquement sur ses pas et eût de nouveau rallié Cornwallis, ou, comme Nelson l'eût certainement fait à sa place, il eût poursuivi et harcelé l'armée combinée jusqu'aux attérages. Dans ces deux cas, les craintes de Villeneuve et de Gravina se seraient infailliblement réalisées. La jonction de Villeneuve et de Gantheaume se fût-elle, malgré tant de chances contraires, opérée sans combat, 55 vaisseaux eussent-ils été réunis devant Brest, qu'il restait encore à conduire ces vaisseaux dans la Manche. 35 vaisseaux anglais, auxquels fussent venus peut-être s'ajouter de nouveaux renforts, auraient-ils essayé de nous disputer le passage? A portée de leurs rades et de leurs arsenaux, dans cette mer où Cherbourg n'offrait encore à nos flottes qu'un insuffisant abri, ces vaisseaux, pleins de confiance et formés par deux années de croisière, auraient-ils attaqué avec avantage une armée peu faite aux manœuvres d'ensemble, et que des vents variables, des courans violens et irréguliers, des nuits déjà longues, auraient probablement empêchée de se concentrer? Pour Villeneuve, malheureusement, ces questions n'étaient plus douteuses.

Le 11 août, cet amiral appareillait de la Corogne avec une jolie brise d'est, se portait d'abord au large dans l'espoir de rencontrer l'escadre de Rochefort, et, le 13 août, faisant route au nord-ouest, se trouvait dans l'après-midi à la hauteur du cap Ortegal, où les frégates la *Naïad* et *l'Iris* avaient été laissées par Calder pour l'observer. Le lendemain, le vent passa au nord-est. Les frégates anglaises que Villeneuve avait fait chasser avaient disparu; mais trois voiles inconnues se montraient encore sous le vent. Deux d'entre elles étaient des bâtimens anglais : le vaisseau *le Dragon* et la frégate le *Phœnix*. La troisième était la frégate française *la Didon,* détachée du Ferrol à la recherche du capitaine Lallemand et capturée le 10 août par le *Phœnix*. Un navire danois, interrogé par une de nos frégates, déclara que ces trois voiles précédaient une flotte de 25 vaisseaux anglais. Cette nouvelle était sans fondement, car l'amiral Calder n'avait pas encore quitté Cornwallis; mais Villeneuve n'attendait qu'un prétexte pour faire route vers Cadix. Changeant tout à coup de direction, il mit le cap au sud, prolongea hors de vue la côte de Portugal, vint attérir le 18 août sur le cap Saint-Vincent, où il s'empara de quelques bâtimens marchands, et le 20 août entra dans Cadix, après avoir poursuivi sans succès les trois vaisseaux qui bloquaient ce port sous les ordres de Collingwood.

Du moment que la jonction des escadres françaises n'avait pu s'opérer à la Martinique, du moment que Nelson s'était mis sur la trace de Villeneuve, c'était là le dénoûment naturel de la campagne des Antilles. Tout autre que l'empereur eût abandonné cette trame rompue; mais lui, par un suprême effort, déjà menacé par l'Europe en armes,

il voulut ressaisir l'Angleterre qui lui échappait et amener encore Villeneuve devant Brest. Quand l'entrée de l'armée combinée dans Cadix renversa ses dernières espérances, l'empereur ne s'en prit qu'à Villeneuve. Il l'accusa de manquer de résolution et de calomnier ses vaisseaux. Villeneuve, en effet, par ses dispositions chagrines, était peu propre à cette expédition; mais il fut moins coupable qu'on est généralement disposé à le croire : en associant aux opérations de son escadre les vaisseaux espagnols, l'empereur lui confia une tâche plus difficile que celle qu'il avait fait accepter à Latouche-Tréville. Quelques mois plus tard, quand, poussé à bout, cédant, pour ainsi dire, à l'emportement de son génie, il en appela de l'indécision de Villeneuve à l'intrépidité de nos marins, quand il renonça à tourner cette marine anglaise qu'il avait craint de faire aborder de front par nos escadres, quand il voulut que notre pavillon osât prendre l'offensive, il revint ce jour-là au véritable principe de toute guerre maritime; mais il oublia (ce fut un malheureux oubli) quels vaisseaux étaient alors enfermés dans Cadix.

VI.

Le jour où la violence du cabinet britannique jeta l'Espagne dans notre alliance, toutes les sources où puisaient les ministres de Charles IV se trouvèrent à la fois taries. Jusque-là, les subsides des colonies, les revenus des douanes, le produit des mines du Mexique et de l'Amérique du Sud, avaient suppléé à l'impôt foncier inconnu en Espagne, et couvert d'une apparence de prospérité la profonde misère de cette malheureuse monarchie; mais, quand les croiseurs anglais eurent fermé les ports de la Péninsule au commerce maritime et aux trésors du Nouveau-Monde, la détresse du gouvernement espagnol apparut dans toute sa nudité. Au mois d'octobre 1805, les vieux souverains n'avaient déjà plus *un écu pour se faire charroyer du palais de Saint-Ildephonse à l'Escurial* (1). Une affreuse disette, suivie de la fièvre jaune, qui ravagea principalement les côtes de l'Andalousie et du royaume de Murcie, avait décimé la population du littoral; les magasins et les arsenaux étaient épuisés, les caisses publiques entièrement vides, le ministère perdu dans l'opinion du pays. C'est à ce pays ruiné qu'un allié tout-puissant demandait une flotte auxiliaire, le complément du subside annuel consenti par l'Espagne au temps de sa neutralité, et l'extraction de 5 millions de piastres destinées à faciliter la circulation du numéraire en France. Le prince de la Paix, que notre ambassadeur se vantait de faire marcher *la gaule à la main*, avait tout accordé. En moins de six mois, il avait tiré du néant 29 vaisseaux de ligne, et, si les arsenaux eussent été moins dépourvus de matériaux, le général Beurnonville n'eût point

(1) Lettre du général Beurnonville à l'amiral Decrès.

laissé dans les ports d'Espagne *une seule barque qui ne fût armée* (1). Ainsi, grace à la soumission du ministre, grace à l'activité de l'ambassadeur français, Gravina avait pu suivre l'escadre de Toulon aux Antilles avec 6 vaisseaux, en rallier 9 au Ferrol sous son pavillon et en trouver 4 autres prêts à prendre la mer à Cadix. Mahon et les principaux ports avaient été mis en état de défense; des chaloupes canonnières croisaient sur toute la côte, et, dans Carthagène, le contre-amiral Salcedo comptait, au mois de juillet, 8 vaisseaux sous ses ordres (2). Obtenus d'un grand élan national ou du concours spontané d'un gouvernement généreux, ces prodigieux efforts auraient pu mettre en péril la puissance anglaise : arrachés au dévouement pusillanime d'un ministre impopulaire, ils n'avaient fait que préparer, par une fausse confiance en des forces chimériques, un épouvantable revers.

Tout fléchissait alors sous la volonté impériale, et Godoy moins qu'un autre était en état de s'y soustraire; mais, pendant qu'on usait sans ménagement de sa docilité, on oubliait que derrière ce favori se trouvait un peuple fier et ombrageux, plus attristé de ces humiliations qu'il ne l'eût été de la défaite de Gravina et de Villeneuve. On avait ainsi réuni la marine espagnole à la nôtre; le cœur des Espagnols n'était déjà plus avec nous. Les premiers symptômes de cette sourde irritation ne tardèrent point à se trahir, quand Villeneuve fut entré à Cadix. Ses vaisseaux manquaient de vivres et surtout de munitions. Le prince de la Paix expédia sur-le-champ l'ordre de mettre à la disposition de l'amiral toutes les ressources des magasins de la Caraque; l'intendant de la marine à Cadix et le commandant de l'artillerie refusèrent d'obéir à ces instructions : ils déclarèrent qu'aucun objet ne sortirait des magasins confiés à leur surveillance, si l'amiral n'en faisait déposer

(1) Lettre du général Beurnonville à l'amiral Decrès.

(2) Liste des vaisseaux armés par l'Espagne, du mois de mars au mois de septembre 1805 :

A CADIX.		AU FERROL.		A CARTHAGÈNE.	
NOMS.	CANONS.	NOMS.	CANONS.	NOMS.	CANONS.
Santissima-Trinidad.	140	Principe de Asturias.	110	Reyna.	112
Santa-Anna.	112	Neptuno.	80	Real Carlos.	112
Rayo.	100	San Juan Nepomuceno.	74	El Paulo.	74
Argonauta.	80	San Ildefonso.	74	Joaquin.	74
San-Rafaël.	80	San Augustino.	74	Asia.	74
Terrible.	74	San Justo.	74	Guerrero.	80
Firme.	74	Monarca.	74	San Pablo.	80
Bahama.	74	Montañez.	74	San Ramon.	64
Glorioso.	74	San Leandro.	64		
America.	64	San Francisco de Asis.	64		
España.	64				
11 vaisseaux.		10 vaisseaux.		8 vaisseaux.	

TOTAL GÉNÉRAL. . . . . 29 vaisseaux.

le montant dans leurs caisses, *non point en traites sur Paris ou en papier-monnaie, mais en argent effectif.* Quand de pareilles difficultés arrivaient à la connaissance du général Beurnonville, il volait chez le prince de la Paix et obtenait sans peine de nouveaux ordres; mais les résistances renaissaient à chaque pas et le temps se consumait en funestes lenteurs. Les officiers espagnols eux-mêmes, qui, avant le combat du 22 juillet, avaient semblé partager l'ardeur de l'amiral Gravina, témoignaient, depuis cette malheureuse affaire, un profond découragement. On les entendait parler avec amertume de ces deux vaisseaux sacrifiés, qu'une flotte de 18 vaisseaux, dont 14 français, auxquels il ne manquait ni un mât ni une vergue, avait laissé honteusement emmener par 14 vaisseaux anglais. Cet abandon, disaient-ils, n'avait rien qui pût les surprendre : ils auraient dû le prévoir le jour où Villeneuve avait laissé l'escadre espagnole en arrière pour arriver plus rapidement à la Martinique (1).

Ces reproches retombaient comme un poids insupportable sur le cœur de nos marins et provoquaient de leur part des murmures qui arrivaient jusqu'aux oreilles de l'amiral Villeneuve. Sans force contre ces reproches, dévoré de soucis, tourmenté en outre par de violentes coliques bilieuses, Villeneuve se laissait aller au plus complet abattement et maudissait le jour où il avait entrepris cette fatale campagne (2). Cette fâcheuse disposition qui se manifestait dans toutes les dépêches du malheureux amiral ajoutait encore au mécontentement de l'empereur. Trahi par une chance inattendue dans le plus beau projet qui eût occupé son génie, ce dernier appréciait sévèrement la retraite de la flotte combinée à Cadix. Il voyait dans cette résolution bien moins un calcul qu'une terreur panique, et reprochait d'autant plus durement à Villeneuve « ce sentiment confus de découragement et d'abandon, » que nul sentiment, comme l'écrivait l'amiral Decrès, « n'était plus étranger à sa grande ame et ne l'affectait plus désagréablement chez les autres. » L'armée de Boulogne était déjà en marche pour l'Allemagne, et l'expédition d'Angleterre se trouvait indéfiniment ajournée; mais l'empereur, en renonçant pour le moment à

(1) Des lettres attribuées à des officiers de l'escadre de l'amiral Gravina circulèrent à cette époque dans Cadix et donnèrent lieu à une correspondance très vive entre notre consul-général M. Le Roy et le capitaine-général marquis de La Solana.

(2) « Il m'est tombé entre les mains, écrivait-il à l'amiral Decrès, une lettre du capitaine du vaisseau le *Queen*, adressée à un des commissaires de l'amirauté, dans laquelle il lui dit « qu'ils bloquent avec 4 vaisseaux les 7 qui sont à Carthagène, et que, s'ils « sortent, ils espèrent en rendre bon compte *en les attaquant de nuit ou par un vent « bon frais.* » Et je ne doute pas qu'une attaque de ce genre n'eût le succès le plus certain, parce que dans l'état où nous sommes par défaut d'expérience de mer de nos officiers et matelots, défaut d'expérience de la guerre de nos capitaines-commandans, défaut d'ensemble dans le tout, au moindre incident de nuit, tout n'est que désordre et confusion. »

appeler ses vaisseaux dans la Manche, voulait que son pavillon et celui de ses alliés dominât sur toutes les côtes de l'Andalousie et dans le détroit de Gibraltar. Il calculait qu'il devait y avoir près de 36 vaisseaux réunis à Cadix et regardait comme impossible que l'ennemi eût déjà rassemblé des forces aussi considérables dans ces parages. La flotte combinée devait donc s'approvisionner de six mois de vivres dans le plus court délai et se mettre en état de prendre la mer. L'empereur prescrivait à Villeneuve, dès que la flotte serait ainsi ravitaillée, d'assurer la jonction des 8 vaisseaux mouillés à Carthagène; ces vaisseaux plus d'une fois avaient mis sous voiles pour se rendre à Cadix, mais ils en avaient été empêchés par la crainte de rencontrer, à la sortie du détroit, une escadre anglaise.

« L'intention de l'empereur (écrivait l'amiral Decrès à Villeneuve, en lui envoyant ces nouvelles instructions) est de chercher dans les rangs, quelque place qu'ils y occupent, les officiers les plus propres à des commandemens supérieur ; et ce qu'il exige *par-dessus tout*, c'est une noble ambition des honneurs, l'amour de la gloire, *un caractère décidé* et un courage sans bornes..... *Sa majesté veut éteindre cette circonspection qu'elle reproche à sa marine, ce système de défensive qui tue l'audace et qui double celle de l'ennemi.* Cette audace, elle la veut dans tous ses amiraux, ses capitaines, officiers et marins, et, *quelle qu'en soit l'issue,* elle promet sa considération et ses graces à ceux qui *sauront la porter à l'excès. Ne pas hésiter à attaquer des forces inférieures ou égales même et avoir avec elles des combats d'extermination, voila ce que veut sa majesté! Elle compte pour rien la perte de ses vaisseaux, si elle les perd avec gloire.* Elle ne veut plus que ses escadres soient bloquées par un ennemi inférieur, *et, s'il se présente de cette manière devant Cadix, elle vous recommande et vous ordonne de ne pas hésiter à l'attaquer.* L'empereur vous prescrit de tout faire pour inspirer ces sentimens à tous ceux qui sont sous vos ordres, par vos actions, vos discours, et par tout ce qui peut élever les cœurs. Rien ne doit être négligé à cet égard; sorties fréquentes, encouragemens de toute espèce, actions hasardeuses, ordres du jour qui portent à l'enthousiasme (et sa majesté veut qu'on les multiplie et que vous m'en fassiez l'envoi régulier), tout doit etre employé pour animer et exalter le courage de nos marins. Sa majesté veut leur ouvrir toutes les portes des honneurs et des graces, et ils seront le prix de tout ce qui sera tenté d'éclatant. Elle se plaît à penser que vous serez le premier à le recueillir, et, quels que soient les reproches qu'elle m'a ordonné de vous faire, il m'est flatteur de pouvoir vous dire en toute sincérité que sa bienveillance particulière et ses graces les plus distinguées n'attendent que *la première action d'éclat qui signalera votre courage.* »

Cette dépêche, dont la source élevée se révèle à chaque pas, ce magnifique langage qui porta tant de fois l'enthousiasme dans nos rangs, font aisément comprendre comment Villeneuve livrait, un mois plus tard, la bataille de Trafalgar. L'empereur reconnaissait enfin le danger de ces opérations sinueuses, de ces plans détournés dont un chef peut

s'autoriser pour éviter la rencontre de l'ennemi; mais en revenant subitement à d'autres doctrines, en commandant à ses flottes de prendre l'offensive sans leur avoir donné les moyens de la soutenir, en demandant ainsi à l'amour de la gloire, à l'ardeur des combats, ce qu'il eût fallu obtenir de patiens efforts et de bonnes institutions, l'empereur, disons-le, sembla vouloir arracher la victoire par un effort désespéré plutôt que la disputer à armes égales. Il s'adressait malheureusement alors à un homme très brave de sa personne, qui, dans l'abattement où il était tombé, était prêt à tout entreprendre pour laver la tache qu'on avait imprimée à son honneur. Avec des alliés mécontens, des vaisseaux dont quelques-uns voyaient la mer pour la première fois, des officiers dont il avait perdu la confiance, des canonniers qui n'avaient jamais, pour la plupart, tiré un coup de canon à boulet, Villeneuve résolut, de guerre lasse, de jouer une de ces parties qui ébranlent, quand on les perd, les empires les mieux affermis.

VII.

Pendant que l'amiral français disputait à la détresse d'un arsenal épuisé et au mauvais vouloir des autorités espagnoles quelques misérables approvisionnemens qui lui étaient indispensables, Collingwood avait repris sa croisière devant Cadix et recevait à chaque instant de nouveaux renforts. Le 22 août, le contre-amiral sir Richard Bickerton lui amenait 4 vaisseaux; le 30, sir Robert Calder le ralliait avec l'escadre que lui avait confiée Cornwallis. Collingwood eut donc réuni 26 vaisseaux sous ses ordres avant que Villeneuve pût songer à reprendre la mer; mais ce n'était point à Collingwood qu'était réservé l'honneur de cet important commandement. Son heureux rival venait de mouiller à Spithead, où le peuple alarmé l'avait accueilli comme un sauveur. Malgré cette ovation, rendue plus touchante encore par l'approche du danger, Nelson refusa de s'arrêter à Portsmouth et partit immédiatement pour Londres. Dans la matinée du 20 août, il se présentait à l'amirauté. Il trouva les ministres consternés du brusque retour de Villeneuve et de la jonction que Calder n'avait pu prévenir. 11 vaisseaux ennemis étaient partis de Toulon; il s'en était trouvé 20 aux Antilles; on apprenait tout à coup qu'il y en avait 29 au Ferrol. En dépit des croisières anglaises, l'avalanche formidable grossissait toujours et semblait rouler déjà vers la Manche. Qu'arriverait-il si Calder avec ses 18 vaisseaux se trouvait encore une fois sur le passage de Villeneuve? « Calder, répondait Nelson, pourrait être battu, mais je vous garantis qu'après avoir remporté cette victoire, la flotte combinée ne serait plus à craindre pour cette année! »

Rassurée par la confiance de Nelson, l'amirauté ne put lui refuser

quelques instans de repos. L'amiral en profita pour voler à Merton. Sir William était mort au commencement de l'année 1803, et, depuis cette époque, lady Hamilton habitait avec la jeune Horatia cette charmante retraite qu'elle devait à la libéralité de son amant. Nelson oubliait, sous ces frais ombrages, les émotions de sa dernière campagne, quand le commandant de la frégate l'*Euryalus*, le capitaine Blackwood, vint lui annoncer l'entrée de la flotte combinée à Cadix. Le lendemain, Nelson était à Londres et mettait son épée à la disposition de l'amirauté. Lord Barham le reçut à bras ouverts. « Choisissez, lui dit-il, les officiers qui doivent servir sous vos ordres. — Décidez-en vous-même, milord, répondit l'amiral, le même esprit anime toute la marine, vous ne sauriez mal choisir. » Long-temps ingrat envers lord Nelson, le gouvernement anglais avait enfin appris à le traiter avec la distinction que méritaient ses éclatans services. Lord Barham lui remit des pouvoirs illimités pour son commandement, qui devait s'étendre de la baie de Cadix jusqu'au fond de la Méditerranée, et voulut qu'il dictât lui-même à son secrétaire particulier les noms des bâtimens qu'il désirait ajouter à son escadre. Le 7 septembre, Nelson prit congé de l'amirauté. Il reparut à Merton et ne put s'en arracher cette fois sans un sinistre pressentiment. « J'ai beaucoup à perdre, dit-il, et peu à gagner. Je pouvais m'épargner de nouveaux hasards, mais j'ai voulu agir en honnête homme et servir fidèlement mon pays. » Le 14 septembre, encore ému d'une séparation douloureuse, il arrivait à Portsmouth et retrouvait toute son énergie en montant à bord du *Victory*. Le 29, il était devant Cadix, après avoir rallié, à la hauteur de Plymouth, l'*Ajax* et le *Thunderer*. Deux vice-amiraux, Calder et Collingwood, deux contre-amiraux, Thomas Louis et le comte de Northesk, se rangerent sous son pavillon; mais des deux vice-amiraux, le moins ancien, Calder, devait rentrer en Angleterre pour y rendre compte de sa conduite; Collingwood seul allait rester sous les ordres de Nelson.

A quoi tiennent souvent les plus grandes destinées militaires? Entré avant Nelson dans la marine, Collingwood, son aîné de huit ans, n'obtint cependant qu'après son brillant rival le brevet de lieutenant et le brevet de capitaine. Il n'en fallait pas davantage pour décider de l'avenir de ces deux hommes. Devancé dans le grade de capitaine, Collingwood ne pouvait plus paraître désormais qu'en sous-ordre à côté de Nelson. Simple et modeste, il resta long-temps dans l'ombre où la renommée du vainqueur d'Aboukir tenait ses rivaux éclipsés. Quand il en sortit, le temps des grandes batailles était passé. Aussi, après avoir assisté au combat du 13 prairial et à celui du cap Saint-Vincent, après avoir partagé avec Nelson l'honneur de son dernier triomphe, Collingwood, à peine sexagénaire, mais épuisé par cinquante années de service dont quarante-quatre s'étaient écoulées à la mer, s'éteignit en 1810,

sans emporter dans la tombe une victoire qu'on pût appeler de son nom, une palme qui n'appartînt qu'à lui seul. Plus calme, plus résigné que Nelson, doué d'un sentiment moral infiniment plus élevé, il ne possédait point au même degré que le héros du Nil cette ardeur fiévreuse qui crée les occasions, violente les circonstances et saisirait au besoin *l'honneur noyé par les cheveux*. Collingwood et Nelson sont deux noms que l'histoire ne peut cependant séparer; ce sont deux types qui se complètent. L'un est l'expression la plus élevée d'une marine supérieure, l'autre est le génie exceptionnel qui entraîne dans des voies inconnues cette marine subjuguée par son ascendant. Étranger à tout sentiment d'envie, uniquement préoccupé de la crise périlleuse qui semblait menacer sa patrie, Collingwood descendit sans regret au second rang. Il promit à Nelson un concours souvent éprouvé, et se réjouit du surcroît d'honneur que promettait à la flotte anglaise la supériorité numérique de l'ennemi. « Le triste avantage du nombre, dit-il, n'engendre que la langueur; mais qui de nous ne sentirait s'éveiller son courage quand le salut de l'Angleterre semble aujourd'hui dépendre de nos efforts! »

Ce n'était point une circonstance fortuite, le simple effet d'une surprise passagère qui avait produit cette apparente inégalité des deux flottes. 104 vaisseaux de ligne, constamment exposés à de rudes croisières, absorbaient les ressources des arsenaux anglais, et présentaient rarement une force effective supérieure à 72 vaisseaux; encore, sur ces 72 vaisseaux, 60 à peine se trouvaient-ils réunis en ce moment dans les mers de l'Europe. Dans les mêmes parages, l'empereur était parvenu à en rassembler 65 : 21 à Brest, 5 au Texel, 34 à Cadix, 5 en croisière sous les ordres du capitaine Lallemand. L'amirauté, à bout d'expédiens, obligée de recruter des matelots jusque sur les côtes de Portugal (1), promettait à Nelson de lui envoyer des renforts dès qu'elle le pourrait; en attendant, elle lui recommandait de la façon la plus pressante de garder sous son pavillon tous les vaisseaux qui pouvaient encore tenir la mer, et de ne renvoyer en Angleterre que les bâtimens complétement épuisés, qu'il y aurait danger à retenir plus longtemps éloignés du port. C'était sur un de ces bâtimens que l'amiral Calder, laissant à Nelson le vaisseau à trois-ponts qu'il montait, devait prendre passage; mais Calder ne put supporter la pensée de quitter son vaisseau en présence de toute une flotte qu'il venait de conduire au feu. Généreux jusqu'à l'imprudence, Nelson respecta cette susceptibilité inopportune, et, malgré les ordres formels de l'amirauté, peu de jours avant la sortie de l'ennemi, sir Robert Calder fit route pour Portsmouth sur *le Prince de Galles*. Nelson le vit s'éloigner avec joie. Bien qu'à la veille d'une si grande bataille, il regretta peu le magnifique vaisseau

(1) Lettre de Nelson au consul d'Angleterre à Lisbonne.

dont il venait de faire le sacrifice, car l'humeur chagrine de Calder, l'abattement de ce malheureux officier, autrefois son rival, gênaient son ame expansive et semblaient jeter comme un reflet lugubre sur la joyeuse physionomie de la flotte.

« Voilà Calder parti, écrivit-il à Collingwood, et, en vérité, j'en suis enchanté... Profitez donc de ce beau temps pour venir ce matin à bord du *Victory*. Je veux vous raconter tout ce que j'ai appris et causer un peu avec vous... En tout cas, nous avons toujours la faculté de communiquer ensemble à l'aide du télégraphe. Usez de ce moyen tant qu'il vous plaira; usez-en sans cérémonie. *Tous les deux nous ne faisons qu'un; nous ne ferons jamais qu'un, je l'espère...* Je vous ai envoyé mon plan d'attaque; mais c'est uniquement, mon cher ami, pour vous bien faire connaître mes intentions. Quant à l'exécution, je m'en remets entièrement à votre jugement. Il ne peut se glisser entre nous, cher Collingwood, de mesquines rivalités. Nous n'avons qu'un objet en vue : anéantir la flotte ennemie et conquérir une glorieuse paix pour notre pays. *Aucun homme au monde n'a plus de confiance dans un autre homme que je n'en ai en vous;* aucun homme ne saurait faire valoir vos services avec plus d'empressement que votre bien vieil ami. — Nelson et Bronte. »

Cette union fraternelle devait doubler les forces de la flotte anglaise, et, comme pour rendre son triomphe plus infaillible encore, dans les rangs de cette puissante flotte, l'arrivée de Nelson produisait déjà l'effet accoutumé. « Les capitaines accourus à bord du *Victory* avaient paru oublier le rang de leur amiral pour mieux lui témoigner leur allégresse; » lui, fort de cette confiance, rapprochait avec soin les esprits, faisait taire toutes ces vaines querelles qui divisent les escadres, et resserrait, pour ainsi dire, la trame de son armée avant de l'offrir à nos coups. Aussi, de tous côtés, dans la chambre des capitaines comme dans le carré des officiers, comme dans le poste des *midshipmen*, eût-on entendu répéter ce que le capitaine Duff écrivait à sa femme : « Ce Nelson est un si aimable et si excellent homme, un chef si agréable, que nous voudrions tous devancer ses désirs et prévenir ses ordres. »

Jamais ce dévouement n'avait été plus nécessaire, car Nelson s'était promis de frapper un grand coup. « J'y jouerai ma vie, » disait-il. Quelquefois, pendant qu'il roulait dans sa tête ses plans audacieux, il se prenait à regretter l'infériorité de ses forces; « mais je ne suis point venu ici, écrivait-il, pour trouver des difficultés, je suis venu pour les surmonter. L'amirauté m'enverra un plus grand nombre de vaisseaux dès qu'elle le pourra.... M. Pitt sait bien cependant que ce n'est point simplement une brillante victoire de 23 vaisseaux contre 36 qu'il faut à notre pays. Ce qu'il lui faut, c'est que cette flotte combinée *soit anéantie*. Il n'y a que les gros bataillons qui puissent *anéantir*. » Des renforts successifs portèrent enfin la flotte anglaise à 33 vaisseaux; mais Nelson fut alors obligé d'envoyer 6 vaisseaux se ravitailler à Tétouan et à Gibraltar.

« Vous nous renvoyez, milord (lui dit le contre-amiral Louis qu'il chargea du commandement de cette division), l'ennemi sortira pendant notre absence, et nous manquerons l'occasion de le combattre. » Il fallait bien pourtant, malgré les provisions qu'on recevait sous voiles, se résoudre à ravitailler ainsi la flotte par détachemens ou se préparer à lever un jour le blocus pour conduire la flotte entière à Gibraltar. Prendre ce dernier parti, c'eût été permettre à Villeneuve de sortir de Cadix, et Nelson savait que l'Angleterre, tout émue encore des dangers qu'elle venait de courir, n'aurait point de pardon pour une pareille faute.

VIII.

La réunion des forces anglaises à l'entrée de nos ports laissait le champ libre aux 5 vaisseaux partis de Rochefort. Cette escadre, composée de bâtimens de choix et dont la bonne fortune ne devait pas se démentir, s'était déjà emparée du vaisseau *le Calcutta* et d'un convoi de baleiniers; elle avait failli capturer près d'Oporto le vaisseau *l'Agamemnon*, avant que sir Richard Strachan, détaché avec 5 vaisseaux et 2 frégates à sa poursuite, eût pu réussir à se mettre sur sa trace. Le capitaine Lallemand, promu récemment au grade de contre-amiral par l'empereur, pouvait donc entrer à Cadix aussi soudainement que le contre-amiral Salcedo, et cette double jonction eût porté en un instant l'armée combinée à 46 vaisseaux de ligne. En admettant que Nelson n'eût point alors de détachement à Gibraltar et que sir Richard Strachan, ainsi que le contre-amiral Knight, chargé du blocus de Carthagène, s'empressassent de rallier son pavillon, la flotte anglaise n'eût pu dépasser, malgré cette concentration de forces, le chiffre encore inférieur de 40 vaisseaux. Nelson, pour tout prévoir, supposa ces diverses jonctions effectuées, et dressa son plan d'opérations sur cette base, la plus large qui pût se présenter.

« Je pense (dit-il à ses capitaines dans le *memorandum* qu'il leur adressa) qu'il est presque impossible de ranger une flotte de 40 vaisseaux en ligne. Les vents souvent variables dans ces parages, le temps presque toujours brumeux, mille circonstances imprevues nous exposeraient, si nous tentions cette manœuvre, à une perte de temps qui nous ferait manquer très probablement l'occasion d'une affaire décisive. Au lieu d'avoir à passer d'un ordre à un autre en présence de l'ennemi, je veux que l'ordre de marche de l'armée puisse être en meme temps l'ordre de combat. La flotte naviguera donc ordinairement sur deux colonnes. Si nous avons 40 vaisseaux, chaque colonne en contiendra 16, et les 8 meilleurs marcheurs, pris dans les vaisseaux à deux ponts, formeront une escadre detachée. Cette escadre, prête à se porter sur celle des deux colonnes que je lui designerai par signal, pourra toujours former, s'il est nécessaire, une ligne de bataille de 24 vaisseaux. »

Après avoir partagé sa flotte en deux armées, Nelson songeait à livrer deux combats distincts : un combat offensif qu'il réservait à Collingwood, un combat défensif dont il voulait se charger lui-même. Pour atteindre ce but, il comptait couper la ligne de Villeneuve, qui se développerait probablement sur un espace de cinq à six milles, de façon à la séparer en deux divisions, laisser alors à Collingwood l'avantage du nombre et supporter seul le poids de forces supérieures. Ainsi, la flotte anglaise étant composée de 40 vaisseaux, la flotte combinée de 46, Collingwood, avec 16 vaisseaux, devait attaquer 12 vaisseaux ennemis; Nelson, avec le reste de la flotte, devait contenir les 34 autres. Pour résister à la pression de cette masse de forces, ce dernier n'avait pas l'intention de rester inactif. Il voulait au contraire se jeter vers le centre sur les vaisseaux qui entoureraient le commandant en chef, isoler par ce mouvement l'amiral Villeneuve de son armée et l'empêcher de transmettre ses ordres à l'avant-garde. Tenir par cette manœuvre l'avant-garde en suspens, c'était gagner un temps précieux. Si cette partie de l'armée combinée hésitait à prendre spontanément une résolution énergique, si elle ne se portait au feu qu'après avoir inutilement attendu les signaux de l'amiral, les vaisseaux de Collingwood, plus nombreux d'un quart que leurs adversaires, auraient déjà accablé l'arrière-garde avant que l'avant-garde eût pu tirer un seul coup de canon. La colonne de Collingwood n'aurait point sans doute achevé cette conquête « sans y perdre quelque mât ou quelque vergue; » l'effet moral qui suivrait ce triomphe devait amplement compenser ce désavantage, et 40 vaisseaux, de quelque prix qu'ils eussent payé un premier succès, n'auraient rien à craindre de 34 vaisseaux intacts, mais ébranlés par la défaite de leurs compagnons.

Tel fut l'esprit de ce *memorandum* si souvent commenté, si souvent célébré comme la dernière expression de la stratégie navale, comme le testament militaire du plus illustre amiral qu'ait produit l'Angleterre. On verra quelles modifications importantes lui firent subir sur le terrain la fougueuse impatience de Nelson et les circonstances toujours imprévues d'une affaire maritime. Ce qui doit appeler d'ailleurs nos méditations, c'est moins le côté stratégique que le côté moral de ce projet ingénieux, c'est moins cet habile partage de ses forces qu'imagine Nelson que la noble confiance qui lui en suggère la pensée. « Dès que j'aurai fait connaître mes intentions au commandant de la seconde colonne (répète-t-il en maint endroit de son *memorandum*), l'entière direction, le commandement absolu de cette colonne, lui appartiennent. C'est à lui de conduire son attaque comme il l'entend, c'est à lui de poursuivre ses avantages jusqu'au moment où il aura capturé ou détruit les vaisseaux qu'il aura enveloppés. *J'aurai soin que les autres vaisseaux ennemis ne viennent pas l'interrompre....* Quant aux capitaines de

la flotte, si pendant le combat ils ne peuvent apercevoir ou comprendre parfaitement les signaux de leur amiral, qu'ils se rassurent : ils ne peuvent mal faire, s'ils placent leur vaisseau bord à bord d'un vaisseau ennemi. »

A ces nobles paroles, à cette exposition si simple et si profonde des plus féconds principes de la tactique navale, la chambre de conseil du *Victory*, où se trouvaient alors réunis les officiers-généraux et les capitaines de l'escadre, retentit d'un long cri d'enthousiasme. « On eût dit, écrivait Nelson, l'effet d'un choc électrique. Quelques officiers furent émus jusqu'aux larmes. Tous approuvèrent ce plan d'attaque. On le trouva nouveau, imprévu, facile à comprendre et à exécuter, et depuis le premier des amiraux jusqu'au dernier des capitaines, chacun s'écria : L'ennemi est perdu, si nous pouvons le joindre. »

Dans le camp opposé, on se préparait aussi au combat : là régnait la même activité, la même abnégation, mais non la même confiance. Gravina, « complet en tout, même en bonne volonté, » suivant l'expression du général Beurnonville, se déclarait prêt à partir, ranimait de son mieux son escadre abattue, et partageait en secret les craintes trop fondées de l'amiral Villeneuve. Ce dernier, l'officier le plus instruit, le tacticien le plus habile, quoi qu'on en ait pu dire, mais non le plus ferme esprit que possédât alors la marine française, pressentait avec désespoir les projets de son habile adversaire. « Il ne se bornera pas, disait-il à ses officiers, à se former sur une ligne de bataille parallèle à la nôtre et à venir nous livrer un combat d'artillerie.... Il cherchera à entourer notre arrière-garde, à nous traverser, à porter sur ceux de nos vaisseaux qu'il aura désunis des pelotons des siens pour les envelopper et les réduire. » En vue d'opposer à cette tactique inusitée une tactique semblable, il songeait alors à ne présenter en ligne qu'un nombre de vaisseaux égal à celui des vaisseaux anglais. Le reste de la flotte se rangerait sous les ordres de Gravina et composerait un corps de réserve destiné à voler au secours des vaisseaux compromis.

Ce plan avait été formé quand l'ennemi n'avait que 21 vaisseaux devant Cadix. Il était devenu impraticable depuis les renforts qu'avait reçus Nelson. Il ne suffit pas d'ailleurs de concevoir de nouveaux ordres de marche et de combat, de préparer des concentrations rapides, des conversions inattendues : il faut avoir surtout des vaisseaux en état d'exécuter ces mouvemens difficiles. Les évolutions navales sont trop délicates de leur nature pour être à la portée d'une armée qui n'a point eu le temps de se reconnaître. Elles exigent une sûreté de coup d'œil, une précision dans la manœuvre que les officiers les plus instruits ne possèdent pas toujours, que ceux même qui les ont possédées ne retrouvent souvent plus au même degré après une longue inaction ou le jour d'un premier appareillage. Aussi Villeneuve, effrayé des com-

plications où pouvait l'engager l'inauguration d'une tactique nouvelle, revenait-il instinctivement aux règles déjà tracées de l'ancienne stratégie. L'escadre de Gravina, forte de 12 vaisseaux français et espagnols, conservait la désignation d'escadre de réserve, mais, en réalité, elle devait former l'avant-garde de la flotte combinée. « Je n'ai ni le moyen ni le temps, s'écriait Villeneuve dans son découragement, d'adopter une autre tactique avec les commandans auxquels sont confiés les vaisseaux des deux marines.... Je crois bien que tous tiendront leur poste, mais pas un ne saurait prendre une détermination hardie! »

Peut-être, en cette extrémité, Villeneuve adopta-t-il en effet le seul parti convenable. En doublant sa ligne de bataille par un second rang de vaisseaux *endentés* (1), il s'exposait à gêner le feu d'une partie de ces vaisseaux. En partageant ses forces, il courait un plus grand danger, car la division la plus faible pouvait, comme on l'avait vu déjà au combat du cap Saint-Vincent, après une première démonstration infructueuse, se résigner à une retraite prématurée. En rangeant, au contraire, sa flotte sur une seule ligne, il présentait, il est vrai, un front trop étendu, mais conservait du moins à chaque vaisseau le libre jeu de son artillerie et la faculté de se replier sans confusion sur la partie de la ligne qui serait menacée par l'ennemi. Ce fut dans cette pensée qu'il maintint l'ancien ordre de bataille, et adressa à son escadre ces simples et mémorables paroles qui impliquaient malheureusement la condamnation de sa propre conduite à Aboukir : « Tous les efforts de nos vaisseaux doivent tendre à se porter au secours des vaisseaux assaillis et à se rapprocher du vaisseau amiral, qui en donnera l'exemple..... C'est bien plus de son courage et de son amour de la gloire qu'un capitaine commandant doit prendre conseil, que des signaux de l'amiral, qui, engagé lui-même dans le combat et enveloppé dans la fumée, n'a peut-être plus la facilité d'en faire..... *Tout capitaine qui ne serait pas dans le feu ne serait pas à son poste.....*, et un signal pour l'y rappeler serait pour lui une tache déshonorante. »

Ainsi se préparait la sanglante journée de Trafalgar. Pitt, comme nous l'avons dit, avait renoué les fils de l'ancienne coalition; l'empereur avait levé ses camps de l'Océan. Menacé du côté de l'Allemagne, l'empereur l'était plus sérieusement encore du côté de l'Italie. En face de Masséna, l'archiduc Charles y commandait la principale armée autrichienne. Les Anglais et les Russes devaient débarquer à Tarente, à Naples ou à Ancône, des troupes déjà rassemblées dans les îles de Malte et de Corfou. Réunies à l'armée napolitaine, ces troupes pouvaient sur-

(1) Vaisseaux disposés sur deux lignes de telle façon que le second rang puisse tirer dans les intervalles ménagés entre les bâtimens de la première ligne.

prendre les 20,000 hommes qui occupaient, sous le général Gouvion Saint-Cyr, la place forte de Pescara et la frontière septentrionale du royaume de Naples. Marchant ensuite sur Gênes par la Toscane et le duché de Parme, elles tombaient à l'improviste sur les derrières de l'armée de Masséna. Cette diversion, proposée à la cour de Vienne, était le plan chéri du général Dumouriez, celui qu'il recommandait à la sollicitude de Nelson et dont il réclamait avec instance la direction. « Nous réaliserions ainsi, écrivait Dumouriez à l'amiral, ces projets que nous formions ensemble à Hambourg contre le sauvage usurpateur que nous abhorrons également. » Mais ce projet habile n'avait point échappé au regard perçant de l'empereur, et pendant que la reine de Naples, prête à se lancer dans de nouvelles aventures, écrivait à Nelson, autrefois *son libérateur,* encore aujourd'hui *son héros :* « Votre nom seul anime le courage de chacun..... la crise générale approche : Dieu veuille que ce soit en bien ! » le général Saint-Cyr recevait les instructions suivantes : « S'emparer de Naples, en chasser la cour, dissoudre et anéantir l'armée napolitaine avant que les Anglais et les Russes eussent pu apprendre que les hostilités étaient commencées. »

Quelques jours après avoir signé ces instructions, le 17 septembre 1805, l'empereur expédiait à Villeneuve l'ordre d'appareiller avec la flotte combinée, de se porter d'abord vers Carthagène pour y rallier le contre-amiral Salcedo, de Carthagène sur Naples pour y déposer les troupes embarquées sur son escadre et les joindre à l'armée du général Saint-Cyr. « Notre intention, ajoutait l'empereur, est que *partout où vous trouverez l'ennemi en forces inférieures, vous l'attaquiez sans hésiter et ayez avec lui une affaire décisive...* Il ne vous échappera pas que le succès de ces opérations dépend essentiellement de la promptitude de votre départ de Cadix : nous comptons que vous ne négligerez rien pour l'opérer sans délai, et nous vous recommandons dans cette importante expédition *l'audace* et la plus grande activité. » L'empereur, avec Villeneuve, ne craignait pas d'exagérer sa pensée. Cet amiral était, à ses yeux, « un de ces hommes qui ont plutôt besoin d'éperon que de bride. » Convaincu, d'ailleurs, en lui prescrivant cette funeste manœuvre, que « son excessive pusillanimité l'empêcherait de l'entreprendre, » il faisait partir secrètement le vice-amiral Rosily de Paris. Cet officier-général, s'il trouvait encore la flotte combinée à Cadix, devait en prendre le commandement, arborer le pavillon d'amiral au grand mât du *Bucentaure,* et renvoyer en France le vice-amiral Villeneuve « pour y rendre compte de la campagne qu'il venait de faire. »

L'amiral Decrès, qui aimait sincèrement Villeneuve, rédigea ce dernier ordre d'une main tremblante. Lui, dont la plume était si facile, le style si net et si limpide, il ratura, il surchargea vingt fois les cinq ou

six lignes par lesquelles il annonçait à ce malheureux officier son rappel et les intentions de l'empereur (1). Moins que tout autre, d'ailleurs, il pouvait espérer qu'un événement heureux vînt rendre à Villeneuve, avant la réception de cette lettre, la faveur qu'il avait perdue, car il ne se faisait lui-même aucune illusion sur la situation de l'armée combinée. « J'ai bien une opinion, disait-il à l'empereur, sur la force réelle des vaisseaux de votre majesté : cette opinion, je l'aurai au même degré sur celle des vaisseaux de l'amiral Gravina qui auront déjà vu la mer; *mais quant aux vaisseaux espagnols sortant du port pour la première fois, commandés par des capitaines peu exercés, médiocrement armés, j'avoue que je ne sais ce qu'on peut oser, le lendemain même de leur appareillage, avec cette partie si nombreuse de la flotte combinée.* »

Le conseil de guerre qu'assembla l'amiral Villeneuve avant de se préparer à sortir de Cadix exprima la même opinion que le ministre de la marine. Les amiraux Gravina, Alava, Escaño, Cisneros, les chefs de division Macdonell et Galiano, représentaient dans ce conseil l'escadre espagnole; les contre-amiraux Dumanoir et Magon, les capitaines Cosmao, Maistral, Villegris et Prigny, représentaient l'escadre française. Leur sentiment fut unanime : ils déclarèrent « que les vaisseaux des deux nations étaient *pour la plupart mal armés,* que plusieurs de ces vaisseaux n'avaient pu encore exercer leur monde à la mer, et que les vaisseaux à trois ponts la *Santa-Anna* et le *Rayo,* le *San-Justo,* de 74, armés avec précipitation et à peine sortis de l'arsenal, pouvaient *à la rigueur* appareiller avec l'armée, mais *qu'ils n'étaient point en état de rendre les services militaires* dont ils seraient susceptibles quand ils seraient complétement organisés. » Tel était cependant le dévouement de tous ces hommes de cœur, que, malgré ces sinistres pressentimens, ils s'inclinèrent tous, comme autrefois les vaillans capitaines de Tourville devant cet argument sans réplique : *Ordre du roi d'attaquer;* mais Tourville avait, vis-à-vis de l'ennemi, le glorieux désavantage du nombre; Villeneuve devait avoir au contraire cette triste et stérile supériorité.

« Les Anglais, disait l'empereur, deviendront bien petits, quand la France aura deux ou trois amiraux *qui veuillent mourir.* » Nul plus que l'amiral Villeneuve n'était résigné à ce sacrifice, trop heureux s'il eût pu à ce prix conserver l'espérance de sauver sa flotte! « Mais sortir de Cadix, écrivait-il à l'amiral Decrès, sans pouvoir donner immédiatement dans le détroit, et avec la certitude d'avoir à combattre un ennemi très supérieur, *serait tout perdre!* Je ne puis penser que ce soit l'intention de sa majesté impériale de vouloir livrer la majeure partie de ses forces navales à des chances si désespérées, et qui ne promettent pas même de la gloire à acquérir. » Ces derniers scrupules allaient

(1) Le brouillon de cette lettre existe encore aux archives de la marine.

malheureusement s'évanouir. Le vice-amiral Rosily était déjà à Madrid. Un accident survenu à sa voiture ne lui avait permis de se remettre en route que le 14 octobre, et, pendant ce temps, l'amiral Villeneuve avait appris son arrivée en Espagne (1). Cette nouvelle frappa Villeneuve au cœur. « Je serais heureux, écrivit-il au ministre de la marine, de céder au vice-amiral Rosily la première place, si du moins il m'était réservé d'occuper la seconde... mais ce serait trop affreux pour moi de perdre toute espérance d'avoir une occasion de montrer que j'étais digne d'une meilleure fortune! Si le vent me permet de sortir, je partirai dès demain. » En ce moment, on vint le prévenir que Nelson avait détaché 6 vaisseaux à Gibraltar. Il appela sur-le-champ l'amiral Gravina à bord du *Bucentaure*, et, après s'être concerté quelques instans avec lui, il fit signal à l'armée de se préparer à mettre sous voiles.

Depuis deux mois, la désertion avait enlevé à nos vaisseaux, et surtout aux vaisseaux espagnols, un grand nombre de matelots. On parvint, avant d'appareiller, à ramasser quelques-uns d'entre eux sur le pavé de Cadix; le plus grand nombre avait déjà gagné la campagne, et, le 19 au matin, peu d'équipages se trouvèrent au complet. A sept heures cependant, l'armée combinée commença son mouvement; à neuf heures et demie, Nelson en eut connaissance : il se trouvait alors, avec le gros de la flotte anglaise, à seize lieues environ dans l'ouest-nord-ouest de Cadix. Sachant que Villeneuve, s'il donnait avant lui dans le détroit, avait la chance de lui échapper, ce fut vers le détroit qu'il fit route. Une armée navale n'appareille pas facilement du port de Cadix : six ans avant l'amiral Villeneuve, l'amiral Bruix avait mis trois jours pour en sortir. Le calme et le courant contraire arrêtèrent bientôt le mouvement de l'armée combinée, et, dans la journée du 19 octobre, 8 ou 10 vaisseaux parvinrent seuls à franchir les passes. Le lendemain, une légère brise de sud-est facilita la sortie du reste de l'escadre. Le temps, magnifique le 19, s'était couvert pendant la nuit, et semblait annoncer un coup de vent de sud-ouest; mais quelques heures d'une brise maniable devaient porter la flotte combinée au vent du cap Trafalgar, et la tempête, qui trouverait Villeneuve dans cette position, ne pouvait, si elle soufflait de l'ouest et du sud-ouest, qu'être favorable à ses projets. A dix heures du matin, les derniers vaisseaux français et espagnols étaient hors de Cadix. La flotte anglaise était à quelques lieues du cap Spartel, gardant l'entrée du détroit.

Ce fut alors que Villeneuve, décidé à ne plus reculer, écrivit à l'amiral Decrès sa dernière dépêche :

« Toute l'escadre est sous voiles.... Le vent est au sud sud-ouest; mais je pense

(1) Il fallait alors dix jours pour faire en poste le voyage de Madrid à Cadix.

que c'est un vent de la matinée. On me signale 18 voiles. Ainsi il est très probable que les habitans de Cadix auront à vous donner de nos nouvelles.... Je n'ai consulté, monseigneur, dans ce départ, que le désir ardent de me conformer aux intentions de sa majesté et de faire tous mes efforts pour détruire le mécontentement dont elle a été pénétrée des événemens de la dernière campagne. *Si celle-ci réussit, j'aurai de la peine à ne pas croire que tout devait aller ainsi, que tout était calculé pour le plus grand bien du service de sa majesté.* »

IX.

Villeneuve était donc parti, et marchait au combat; il y marchait sans confiance. Dans cette flotte si brave, si dévouée, il sentait un germe latent de destruction; il s'alarmait sans pouvoir définir exactement l'objet de ses alarmes. Le souvenir d'Aboukir était au fond de ses craintes; mais quels griefs retrouve-t-on exprimés dans toutes ses dépêches? de quoi se plaignait-il sans cesse? « Du défaut d'expérience de mer de nos officiers et matelots, du défaut d'expérience de la guerre de nos capitaines-commandans, du défaut d'ensemble dans le tout. » C'étaient là sans doute de graves et légitimes sujets de plainte; à la veille du combat, il était cependant un mal plus réel, que Villeneuve n'a jamais signalé, qu'il n'a jamais tenté de réparer, et qui, dès l'année 1802, était admirablement dénoncé par le célèbre ingénieur Forfait. « C'est réellement, écrivait Forfait dans une brochure trop peu écoutée à cette époque, le canon qui seul impose la loi de la force sur les mers. Il est vraiment plaisant, ajoutait-il avec raison, d'entendre discourir souvent et fort longuement pour assigner les causes de la supériorité des Anglais... Quatre mots la démontrent... Ils ont des vaisseaux bien installés, *une artillerie bien servie,* et ils manœuvrent bien... *Quant à vous, c'est tout le contraire...* Quand vous serez comme eux, vous leur tiendrez tête... vous les battrez, quand vous saurez aller au pas de charge de mer. » Quiconque voudra se figurer les effets destructeurs que l'on peut attendre d'une masse de fer dont le poids total dépasse souvent trois mille livres, lancée dans l'espace avec une vitesse presque double de celle du son (1), parcourant 500 mètres par seconde et arrêtée subitement dans sa course par un obstacle pénétrable qui se déchire et éclate en fragmens plus meurtriers que le boulet même, comprendra la puissance formidable des premières bordées d'un vaisseau de ligne. Au lieu de gaspiller cette force irrésistible, comme nous le faisions alors (2), dans l'espoir de couper quelques fils

(1) La vitesse du son dans l'air (par 15 degrés de température) est de 341 mètres par seconde; celle d'un boulet de 24 chassé par 6 kilogrammes de poudre est de 500 mètres.

(2) Les traités d'artillerie et de tactique les plus estimés en France et en Espagne, les

déliés dans le vide, d'atteindre à grand hasard quelque important cordage, d'écorcher quelque mât, les Anglais, mieux inspirés, la concentraient tout entière vers un but plus certain, — la ligne de batterie de l'ennemi : ils jonchaient nos ponts de cadavres, pendant que nos boulets passaient au-dessus de leurs vaisseaux (1). Plus exercés d'ailleurs que nos canonniers, unissant à la précision du tir une rapidité qui nous fut long-temps inconnue, les canonniers anglais étaient parvenus en 1805 (non sur tous les vaisseaux peut-être, mais sur les vaisseaux bien commandés, sur *le Foudroyant* qu'avait monté Nelson, sur le *Dreadnought* que venait de quitter Collingwood) à tirer de chaque pièce près d'un coup de canon par minute. A la même époque, nos pièces les mieux servies mettaient entre chaque coup plus de trois minutes d'intervalle (2). C'est à cette double infériorité dans le tir que nous eussions dû attribuer, — si la vérité n'était si lente à se faire jour, — la plupart de nos revers depuis 1793; c'est « à *cette grêle de boulets*, comme l'écrivait Nelson, que l'Angleterre devait alors l'empire absolu des mers, » qu'il devait lui-même la victoire d'Aboukir, qu'il allait devoir celle de Trafalgar.

La brise qui avait conduit les vaisseaux de Villeneuve et de Gravina hors du port avait subitement fraîchi. Retardée dans sa marche par l'inexpérience de plusieurs vaisseaux espagnols qui étaient tombés sous le vent en prenant des ris, l'armée combinée s'éloignait lentement de la côte, et Nelson, averti par ses frégates des mouvemens de notre escadre,

ouvrages, si précieux d'ailleurs, de M. Audibert de Ramatuelle et de M. de Churruca, les instructions officielles publiées sous les auspices du ministre de la marine, recommandaient formellement « de ne point oublier que le premier et le principal objet d'un combat naval est de dégréer et de démâter l'ennemi. » — « On a constamment remarqué (observe fort judicieusement le général Douglas) que, dans nos affaires avec les Français, nos bâtimens avaient toujours beaucoup plus souffert dans le gréement que dans la coque. L'usage général que faisaient les Français du ras de métal comme ligne de mire a pu dans quelques cas en être la cause; mais il faut chercher aussi la source de ces erreurs dans cette ancienne règle, établie dans la marine française, « de ne jamais tirer lorsque le bâtiment dans ses mouvemens de roulis s'abaisse vers le côté où l'on combat, mais toujours lorsqu'il se relève, parce que les coups qui manquent le corps du navire ennemi peuvent en atteindre le gréement. » Ce précepte explique suffisamment le peu de dommage que nos vaisseaux ont toujours reçu dans leur coque en combattant contre les bâtimens français. »

(*Traité d'Artillerie navale*, par le général sir Howard Douglas.)

(1) Le vice-amiral Émériau remarqua des premiers « que l'incertitude du *tir à démâter et à couler bas* avait été trop bien démontrée par l'expérience. » Il prescrivit aux vaisseaux qu'il commandait à Toulon en 1812 « *de tirer en plein bois*, afin de porter le désordre dans les batteries de l'ennemi. » A peu près à la même époque, un de ces jeunes capitaines qui surgissaient alors de toutes parts (vaillante pépinière qui eût racheté les revers de l'empire, si l'empire eût vécu) répétait à ses canonniers, avant un brillant combat, cet avis tout empreint de verve gauloise et de raison : « Mes amis, tirez bas; les Anglais n'aiment pas qu'on les tue. »

(2) *Règles de pointage*, par M. de Montgéry, page 83.

accourait déjà sous toutes voiles pour la combattre; mais à des grains violens succéda bientôt un nouveau calme, et la nuit survint avant que les deux flottes eussent pu se reconnaître. Des feux se montrèrent alors sur divers points de l'horizon. C'étaient les signaux de l'armée anglaise et des bâtimens qui éclairaient sa route. Des coups de canon répétés de proche en proche, des feux de Bengale jetant au milieu de l'obscurité la plus profonde une lueur vive et soudaine, vinrent se joindre à ces signaux et apprendre à l'amiral Villeneuve qu'il essaierait vainement de dérober sa marche à ses actifs adversaires. Vers dix heures du soir, cet amiral sentit la nécessité de rallier ses vaisseaux. Il fit le signal de former la ligne de bataille (1). Le jour suivant, le 21 octobre 1805, jour de sinistre mémoire, trouva les deux armées à la hauteur du cap Trafalgar. Nelson, modérant habilement sa poursuite pendant la nuit, avait conservé sur Villeneuve l'avantage du vent. Au lever du soleil, il rallia ses bâtimens dispersés et chercha des yeux nos vaisseaux. A quatre ou cinq lieues de la flotte anglaise, répandue en désordre sur un vaste espace, et prolongeant sous petites voiles la côte d'Andalousie encore enveloppée des vapeurs du matin, la flotte combinée faisait route vers le détroit (2).

(1) « Le 20 octobre, à neuf heures du soir, l'escadre anglaise fit des signaux à coups de canon, et, par l'intervalle d'à peu près huit secondes qui s'écoula entre le moment où nous aperçûmes l'éclair et celui où nous entendîmes le bruit de chaque coup tiré par les vaisseaux ennemis, nous pûmes calculer qu'ils étaient à environ deux milles de notre escadre. *Nous signalâmes avec des feux, à l'amiral français, la nécessité de former, sans perdre de temps, la ligne de bataille, en se formant sur les bâtimens le plus sous le vent.* Cet amiral répéta ce signal à coups de canon. » (Rapport du combat de Trafalgar adressé au prince de la Paix, le 22 octobre 1805, par le contre-amiral Escaño, chef d'état-major de l'amiral Gravina. — Extrait de la *Gazette de Madrid*, du 5 novembre 1805.)

« ... Le 20 octobre, vers neuf heures du soir, l'amiral signala de former promptement l'ordre de bataille sans égard aux postes... *L'armée était très dispersée; les vaisseaux de la ligne de bataille et ceux de l'escadre d'observation se trouvaient confondus.* » (Rapport de M. Lucas, commandant *le Redoutable*, au ministre de la marine.)

(2) « .... *Nous étions sans ordre au point du jour le* 21, lorsque nous aperçûmes l'ennemi au vent à nous... » (Rapport du contre-amiral Escaño.)

« .... Le 21 octobre, à sept heures du matin, l'amiral Villeneuve signala l'ordre de bataille naturel, tribord amures. *Notre armée était à peu près sans ordre, mais dans un peloton assez ramassé*, et se prolongeant moins que l'escadre anglaise. » (Rapport du contre-amiral Dumanoir-le-Pelley. — Plymouth, 16 novembre 1805.)

« .... Vers les sept heures du matin, l'amiral signala de former la ligne de bataille dans l'ordre naturel, les amures à tribord. » (Rapport du commandant Lucas.)

L'histoire renferme bien peu d'événemens importans dont les détails nous aient été transmis avec cette unanimité de témoignages qui ne laisse aucune prise à la controverse. Le combat de Trafalgar devait donc offrir, comme toutes les grandes catastrophes, certains points douteux et obscurs sur lesquels les souvenirs des contemporains ou des acteurs mêmes de ce terrible drame ne jetteraient peut-être aujourd'hui qu'une lumière insuffisante : en présence de cette inévitable incertitude, le tableau suivant des seuls signaux

Les deux armées se trouvaient en présence pour la première fois. Une activité générale parcourut aussitôt leurs rangs. Les vaisseaux français et espagnols s'empressaient de rectifier la ligne de bataille

dont nous ayons trouvé la trace dans les archives de la marine ne sera point assurément dénué d'intérêt.

21 octobre 1805.

« Six heures et demie du matin. — La frégate *l'Hermione* signale une escadre ennemie.

« Sept heures du matin. — L'amiral Villeneuve fait signal à l'armée de former la ligne de bataille dans l'ordre naturel, tribord amures; signale en même temps branle-bas de combat.

« Sept heures du matin. — La frégate *l'Hermione* signale 26 vaisseaux de ligne.

« Sept heures vingt minutes. — L'amiral Villeneuve fixe la distance entre chaque vaisseau à une encâblure.

« Huit heures. — L'amiral Villeneuve fait signal à l'armée de virer lof pour lof tout à la fois.

« Huit heures et demie. — L'amiral Villeneuve donne l'ordre aux vaisseaux de tête de forcer de voiles.

« Neuf heures et demie. — L'amiral Villeneuve donne l'ordre au *San-Augustino* de serrer le vent, au *Scipion* de forcer de voiles.

« Dix heures. — L'amiral Villeneuve donne l'ordre au vaisseau de tête de serrer le vent et aux autres de le suivre par un mouvement successif.

« Dix heures et demie. — La frégate *la Thémis* signale à l'amiral Gravina : La ligne de l'armée combinée s'allonge trop.

« Dix heures quarante minutes. — La frégate *la Thémis* signale à l'amiral Gravina : L'arrière-garde s'allonge trop.

« Dix heures quarante-cinq minutes. — L'amiral Gravina donne l'ordre à chaque vaisseau de l'arrière-garde de se tenir à une encâblure de son matelot d'avant.

« Onze heures. — L'amiral Villeneuve répète l'ordre au vaisseau de tête de serrer le vent et aux autres de le suivre par un mouvement successif.

« Onze heures et demie. — L'amiral Gravina signale à l'arrière-garde de serrer le vent.

« L'amiral Villeneuve signale au *Rayo* de serrer la ligne, à l'armée de commencer le feu dès qu'on sera à portée.

« Midi et demi. — L'amiral Villeneuve signale aux vaisseaux qui ne combattent pas par suite de leur position actuelle d'en prendre une qui les reporte le plus promptement possible au feu.

« Une heure cinq minutes. — La frégate *le Rhin* signale que l'ennemi détache des vaisseaux avec le projet de doubler l'arrière-garde.

« Une heure trente minutes. — Le contre-amiral Dumanoir signale aux vaisseaux de l'avant-garde de virer de bord et de se porter au feu.

« La frégate *l'Hortense* prévient l'amiral Villeneuve que dix vaisseaux de l'avant-garde ne combattent pas.

« Une heure quarante-cinq minutes. — L'amiral Villeneuve fait signal à l'avant-garde *de virer lof pour lof.*

« La frégate *l'Hermione* fait signal aux vaisseaux qui n'ont pas d'ennemis par leur travers de prendre une position qui les rapproche du feu. — *L'Hermione* met le numéro de *l'Argonaute.*

« Quatre heures trente minutes. — L'amiral Gravina fait à l'armée le signal de ralliement.

« Le vaisseau *le Neptune* répète le signal de l'amiral Gravina.

« Le vaisseau *le Neptune* fait signal aux vaisseaux qui ne sont pas totalement désemparés d'imiter sa manœuvre. » (Archives du dépôt des cartes et plans de la marine.)

qu'ils avaient formée à la hâte pendant la nuit; les vaisseaux anglais se couvraient de voiles, et leurs bonnettes, établies des deux bords, laissaient arriver sur l'ennemi. A huit heures, l'amiral Villeneuve reconnut qu'un engagement général était inévitable. Il s'y prépara sans faiblesse, et, d'un coup d'œil exercé, choisit son terrain pour combattre (1). Par une conversion rapide, l'armée, virant de bord tout à la fois, mit le cap vers Cadix. Ce port restait ainsi ouvert aux vaisseaux qui seraient désemparés. La ligne de bataille fut ensuite formée sous ces nouvelles amures, et la flotte combinée attendit la flotte anglaise.

Une légère brise d'ouest-nord-ouest gonflait à peine les plus hautes voiles des vaisseaux. Portée sur les longues ondulations de la houle, symptôme infaillible d'une tempête imminente, la flotte de Nelson et de Collingwood s'avançait cependant avec une vitesse d'une lieue à l'heure. Elle s'était partagée en deux escadres, suivant le plan arrêté par Nelson. Le *Victory* conduisait la première escadre; il avait derrière lui 2 vaisseaux de 98, *le Téméraire* et *le Neptune*, masse imposante, destinée à ouvrir la première trouée dans la ligne ennemie. Le *Conqueror* et *le Leviathan*, de 74, venaient après *le Neptune* et précédaient le *Britannia*, vaisseau de 100 canons, qui portait le pavillon du contre-amiral comte de Northesk. Séparé par un assez long intervalle de ce premier groupe, le vaisseau chéri de Nelson, que commandait alors l'ancien capitaine du *Vanguard*, sir Edward Berry, *l'Agamemnon*, guidait dans les eaux du *Britannia* 4 vaisseaux de 74, *l'Ajax*, *l'Orion*, le *Minotaur* et *le Spartiate*. L'*Africa*, vaisseau de 64, qui s'était laissé souventer pendant la nuit, faisait force de voiles pour reprendre son poste.

Le *Royal Sovereign*, de 100 canons comme le *Victory*, était monté par le vice-amiral Collingwood, et marchait en tête de la seconde escadre. Sorti récemment du bassin, cet excellent vaisseau avait retrouvé toutes ses qualités et semblait voler sur l'eau comme une frégate. Le *Belleisle* et *le Mars* le suivaient avec peine, *le Tonnant* et *le Bellerophon* serraient de plus près le vaisseau *le Mars;* le *Colossus*, l'*Achilles* et le *Polyphemus*, se pressaient sur les pas du *Bellerophon*. Plus à droite, le *Revenge* amenait à sa suite le *Swiftsure*, le *Defiance*, le *Thunderer* et le *Defence*. Le *Dreadnought* et *le Prince*, de 98, mauvais voiliers tous deux, navi-

(1) Villeneuve suivit ici le conseil de Tourville. « J'ai déjà eu l'honneur de le dire au roi (écrivait au fils de Colbert l'illustre maréchal) : dès le moment que deux armées sont en présence et en état de se pouvoir reconnaître, il est impossible d'éviter un combat quand une armée ennemie voudra engager l'autre et qu'elle aura le vent... Il n'y aurait d'autre expédient que d'abandonner tous les vaisseaux qui ne seraient pas fins de voile, ce qui ne se peut pratiquer, car ce serait une manœuvre qui intimiderait tellement les équipages, qu'il serait très difficile de les pouvoir rassurer, lorsqu'il faudrait combattre. Tous les officiers-généraux et ceux qui ont de la pratique à la mer conviennent de ce fait, et que le meilleur parti (quoique inférieur en nombre) *est d'attendre l'ennemi en bon ordre et de tenir une brave contenance.* »

guaient entre les deux colonnes, mais faisaient également partie de l'escadre de Collingwood. Unies par une pensée commune, bien que destinées pendant le combat à une complète indépendance, ces deux divisions d'une même armée, la première de 12 vaisseaux, la seconde de 15, partageaient la noble émulation de leurs chefs et montraient une égale ardeur à se rapprocher de notre escadre.

Composée de 18 vaisseaux français, vaisseaux de 80 et de 74, et de 15 vaisseaux espagnols, parmi lesquels figuraient 4 vaisseaux à trois ponts, la flotte combinée comptait 6 vaisseaux de plus, mais 3 vaisseaux à trois ponts de moins que la flotte anglaise (1). Six officiers-généraux commandaient les divisions de cette armée. Le pavillon de l'amiral Villeneuve était arboré à bord du *Bucentaure;* celui de l'amiral Gravina, à bord du *Prince des Asturies,* vaisseau de 112 canons, armé au Ferrol. Le contre-amiral Dumanoir montait *le Formidable;* le contre-amiral Magon, *l'Algésiras,* et 2 magnifiques trois-ponts espagnols, la *Santissima-Trinidad,* de 130 canons, et la *Santa-Anna,* de 112, faisaient flotter, au milieu de cette forêt de mâts, le premier le pavillon du contre-amiral Cisneros, le second le pavillon du vice-amiral Alava.

Gênée dans son évolution par le calme et la houle, cette flotte immense, qui se développait alors sur une étendue de cinq ou six milles, présentait à l'ennemi un front irrégulier. 10 vaisseaux tombés sous le vent n'étaient point à leur poste et formaient comme un second rang de vaisseaux en arrière de la ligne de bataille; le *Neptuno, le Scipion, l'Intrépide,* le *Rayo, le Formidable, le Duguay-Trouin, le Mont-Blanc,* le *San-Francisco d'Asis,* le *San-Augustino* et *le Héros* composaient l'avant-garde et obéissaient aux signaux du contre-amiral Dumanoir. Les trois premiers vaisseaux du corps de bataille étaient groupés autour du *Bucentaure;* la *Santissima-Trinidad* en avant de l'amiral, *le Redoutable*

(1) Le 13 août 1805, l'empereur écrivait à l'amiral Decrès : « Villeneuve verra dans mon calcul que je désire qu'il attaque toutes les fois qu'il est supérieur en nombre, *ne comptant deux vaisseaux espagnols que pour un.* » Nous en appelons aux souvenirs de tous les hommes de cette époque, aux souvenirs de nos ennemis eux-mêmes; pourrait-on de bonne foi adopter une autre base pour établir la force respective des escadres qui allaient combattre?

L'escadre anglaise portait	2,148 canons.
L'escadre française	1,356
L'escadre espagnole	1,270

La force réelle de la flotte combinée, d'après les calculs mêmes de l'empereur (calculs qu'on ne saurait malheureusement taxer de timidité), ne pouvait donc être évaluée au-dessus de 1,991 canons, 157 canons ou 2 vaisseaux de 80 de moins que la flotte anglaise. Plût à Dieu qu'en effet nous n'eussions eu à opposer à nos ennemis, dans cette terrible journée, que 25 *vaisseaux* tels que *le Fougueux, le Pluton, l'Algésiras* ou *le Redoutable!*

dans ses eaux, *le Neptune* sous le vent de la ligne, entre *le Redoutable* et *le Bucentaure*. En arrière de ce groupe, un large intervalle, qu'auraient dû occuper 3 vaisseaux souventés, le *San-Leandro*, le *San-Justo* et *l'Indomptable*, brèche ouverte déjà dans cette muraille vivante, semblait, à l'instar de l'attaque, avoir partagé la défense, laissant 14 vaisseaux du côté de Villeneuve, 19 vaisseaux du côté de Gravina. La *Santa-Anna* occupait la tête de cette seconde division. Derrière ce vaisseau à trois ponts se trouvait l'élite de l'armée française : *le Fougueux*, séparé par un vaisseau espagnol, le *Monarca*, du *Pluton* et de *l'Algésiras; l'Aigle, le Swiftsure* (1) et *l'Argonaute*, séparés de *l'Algésiras* par le *Bahama*. Après ces 9 vaisseaux, un dernier peloton comprenait encore 2 vaisseaux français et 5 vaisseaux espagnols : le *Montanez* et l'*Argonauta*, tombés sous le vent; *le Berwick*, suivi du *San-Juan Nepomuceno; l'Achille*, doublant le *San-Ildefonso*, et *le Prince des Asturies*, destiné par Villeneuve à guider l'avant-garde, mais devenu ce jour-là, par l'effet des circonstances qui avaient rangé la flotte dans un ordre renversé, le serre-file de l'armée combinée.

Cette armée se trouvait alors à huit ou neuf lieues de Cadix. Nelson voulait, avant tout, lui couper le chemin de ce port. Il y réussissait, s'il parvenait à traverser la ligne de bataille que venait de former Villeneuve. Une manœuvre semblable avait été tentée par lord Howe au combat du 13 prairial, mais avec des ménagemens infinis. Ayant le vent sur l'armée de Villaret-Joyeuse, lord Howe, après avoir rangé son escadre sur une ligne de front, avait attaqué la flotte républicaine de biais et non debout au corps. Menaçant d'abord l'arrière-garde de Villaret, il avait insensiblement redressé sa route et porté ses vaisseaux, par une marche oblique, vers les vaisseaux français. Il n'est point un tacticien qui eût, à cette époque, osé manœuvrer autrement, pas un officier qui n'eût pensé, avec M. Clark, l'écrivain officiel pensionné par la Grande-Bretagne, « qu'une flotte gouvernant à angle droit sur une autre flotte devait être infailliblement désemparée. » Nelson appréciait, sans doute aussi bien qu'un autre, les inconvéniens de ce mode d'attaque; mais il comptait sur l'inexpérience de ses adversaires, et, choisissant d'instinct, pour arriver à son but, le chemin le plus court, sinon le plus sûr, il offrait sans hésiter aux coups d'une flotte entière 2 vaisseaux destinés à frayer le passage au reste de l'armée, son propre vaisseau et celui de Collingwood.

(1) Il n'est point inutile de faire remarquer, pour prévenir toute confusion, qu'il se trouvait dans les deux armées plusieurs vaisseaux portant le même nom, deux *Swiftsures*, deux *Achilles*, trois *Neptunes* et deux *Argonautes*. On distinguera facilement, dans le développement du récit, les vaisseaux anglais des vaisseaux français portant le même nom. Nous mettrons d'ailleurs les premiers en caractères différens, en petites capitales.

Dès qu'il eut vu ses ordres fidèlement exécutés, la flotte anglaise formée sur deux lignes de file et cinglant sous toutes voiles vers nos vaisseaux, Nelson se retira dans sa chambre. Il prit le journal sur lequel il avait noté, le matin même, les derniers mouvemens de son escadre, et, à genoux, écrivit cette courte prière :

« Puisse le Dieu toujours grand que j'adore accorder à l'Angleterre, pour le salut commun de l'Europe, une complète et glorieuse victoire! Puisse-t-il permettre qu'aucune faiblesse individuelle n'en ternisse l'éclat, et qu'après la victoire aucun Anglais n'oublie les droits sacrés de l'humanité! Pour moi personnellement, ma vie appartient à celui qui me l'a donnée. Qu'il bénisse mes efforts, pendant que je combattrai pour mon pays! Je remets en ses mains ma personne et la juste cause dont on m'a confié la défense. »

Après avoir accompli cet acte religieux, Nelson, amant aveugle, crut remplir un nouveau devoir en léguant, par un codicille ajouté à son testament, lady Hamilton et sa fille, Horatia Nelson, à la reconnaissance de l'Angleterre (1). Ainsi préparé à mourir, il remonta sur le pont : les capitaines des frégates, qu'il avait fait appeler, attendaient ses ordres. Il s'approcha du commandant de l'*Euryalus*, le capitaine Blackwood, qui partageait avec le capitaine Hardy sa confiance et son affection : « Les commandans de nos frégates verront l'ennemi de près aujourd'hui, lui dit-il, car je veux les garder sur le *Victory* le plus long-temps possible. » Nelson, s'il faut en croire le témoignage du capitaine Blackwood, était en ce moment calme et résolu, mais plus grave et plus solennel que de coutume. Plusieurs fois, remarquant « la bonne contenance de la flotte combinée, » il exprima le regret que cette flotte eût viré de bord, et parut observer avec une secrète anxiété l'horizon déjà menaçant et le champ de bataille transporté, par la manœuvre de Villeneuve, de l'entrée du détroit à la hauteur des récifs dangereux de Conil et de Santi-Petri. Vers onze heures, il descendit dans les batteries, où les canonniers étaient déjà à leur poste, complimenta les officiers sur les bonnes dispositions qui avaient été prises, adressa quelques mots d'encouragement à chaque chef de pièce, et, retrouvant toute sa con-

(1) Ce double legs de Nelson fut répudié par l'Angleterre, car une injuste réprobation confondit dans le même oubli le seul rejeton d'un héros et la femme odieuse qui avait souillé sa gloire; mais les héritiers légitimes du vainqueur de Trafalgar reçurent de splendides témoignages de la munificence du pays. Le parlement accorda, sur la demande du ministère, une rente viagère de 50,000 francs à la veuve de lord Nelson; une rente perpétuelle de 125,000 francs, reversible sur celui de ses descendans qui hériterait du comté de Nelson, fut constituée avec ce comté en faveur de l'aîné des frères de l'amiral. Une somme de 2,475,000 francs fut en outre consacrée à l'acquisition d'une terre destinée à ajouter à l'éclat de ce nouveau titre. Les deux sœurs de Nelson reçurent chacune 375,000 francs. En évaluant les rentes au taux de 5 pour cent, ces diverses libéralités du parlement formeraient un capital de plus de 6 millions de francs.

fiance à la vue de ces mâles figures et de ces bras nerveux, ne songea plus qu'à donner le signal de l'attaque à Collingwood.

Ce signal fut bref et précis : « J'ai l'intention, fit-il savoir à Collingwood par le télégraphe, de traverser l'avant-garde ennemie pour l'empêcher d'entrer dans Cadix. Quant à vous, coupez l'arrière-garde vers le douzième vaisseau à partir du serre-file. » Et, pendant que le *Royal Sovereign* s'apprêtait à exécuter cet ordre, il dirigeait le *Victory* vers la *Santissima-Trinidad,* le onzième vaisseau de notre avant-garde. Par ce double mouvement, il allait embrasser non plus 12 vaisseaux avec 16, comme il l'avait annoncé, mais 23 vaisseaux ennemis avec 2. « Il me faut au moins 20 vaisseaux de cette flotte, avait-il dit au capitaine Blackwood dans cet enivrement où le jetait l'approche du combat; moins de vaisseaux ne serait pas une victoire! » Sans la crainte que Villeneuve ne se réfugiât dans Cadix en lui abandonnant une victoire incomplète, il est probable que Nelson, plus fidèle à son plan primitif, eût dirigé moins imprudemment cette première attaque. On peut croire surtout qu'au danger d'attaquer la flotte combinée debout au corps, il n'eût point ajouté, de gaieté de cœur, le danger, plus grave encore avec une brise incertaine et faible, de l'attaquer sur deux lignes de file; mais l'ardeur de son ame l'emportait en ce moment sur les conseils de la tactique. Toute évolution nouvelle eût été une perte de temps, et, en fait de périls, le plus grave, à ses yeux, était de laisser échapper Villeneuve, comme l'avait fait Calder. Quelle chance cependant nous ouvrait son impétuosité! Avant d'avoir amené sur le lieu de l'action des forces proportionnées aux nôtres, Nelson (tout semblait l'annoncer) devait voir ses premiers pelotons infailliblement écrasés par nos masses, comme des cavaliers qui, pour enfoncer un carré, au lieu de se réunir et de charger ensemble, se diviseraient et chargeraient l'un après l'autre (1).

Les deux flottes cependant n'étaient plus séparées que par une distance de quelques milles. Debout sur la dunette du *Victory,* Nelson venait de signaler à son armée de se préparer à jeter l'ancre avant la fin du jour. « Ne pensez-vous pas, dit-il au commandant de l'*Euryalus,* qu'il nous reste encore un signal à faire? » Il sembla réfléchir quelques instans, et appelant un des officiers attachés à son état-major : « Monsieur Pasco, lui dit-il, adressez ce signal à l'escadre : *L'Angleterre compte que chacun fera son devoir.* » On sait quel enthousiasme accueillit ce célèbre message, et quelle magique ardeur, quelle vigueur nouvelle il répandit dans les rangs de la flotte anglaise. « Maintenant, dit Nelson, je ne puis

(1) « ... Ce dédain des règles dans le mode d'approcher l'ennemi tenait seulement à des circonstances particulières. On peut le regarder comme la conséquence de cette décadence des marines européennes qui nous avait appris à nous relâcher de notre système de guerre et à mépriser les leçons de la prudence. » (*Traité d'artillerie navale,* par le général sir Howard Douglas.)

faire davantage. Il faut mettre notre confiance dans le souverain arbitre des événemens de ce monde et dans la justice de notre cause. » Le capitaine Blackwood, ému des dangers que Nelson allait courir, frappé du pressentiment sinistre qui semblait l'agiter, osa le presser alors, au nom de l'intérêt commun, de porter son pavillon sur l'*Euryalus*, ou de laisser du moins à un autre vaisseau le poste périlleux qu'il avait choisi pour le *Victory*. « Non, Blackwood, répondit l'amiral, en pareille occasion, c'est au chef de donner l'exemple. » Feignant de céder aux sollicitations dont on l'entourait, il permit cependant qu'on transmît au *Téméraire*, au *Neptune* et au *Leviathan* l'ordre de prendre la tête de la ligne; mais bientôt, exigeant qu'on ajoutât de nouvelles voiles à celles que portait déjà le *Victory*, il rendit l'exécution de cet ordre impossible.

Au moment où cette dernière manœuvre trahit l'impatience, toujours croissante, du commandant en chef, aucun signe extérieur n'annonçait encore qu'à bord du *Royal Sovereign* on songeât à l'imiter. Ce vaisseau, dont la marche supérieure faisait en ce moment l'envie de Nelson, attendait, sous une voilure réduite, les vaisseaux qu'il avait devancés. Malgré cette prudence apparente, Collingwood avait pris ses mesures pour conserver l'honneur de nous porter les premiers coups. A peine le *Belleisle* et *le Mars* se furent-ils approchés, que sur un geste de Collingwood, geste impatiemment attendu, le *Royal Sovereign* déploya ses ailes à son tour, et, laissant bien loin derrière lui le reste de la flotte anglaise, sembla s'élancer seul vers l'armée combinée.

X.

Il était midi. Les Anglais arborèrent le pavillon de Saint-George, le yacht à queue blanche, et aux cris sept fois répétés de *vive l'empereur!* l'étendard tricolore s'éleva sur la poupe de chaque vaisseau français. Déployant en même temps la bannière des deux Castilles, les Espagnols suspendirent une longue croix de bois au-dessous de leur pavillon. Villeneuve, en ce moment, donna le signal du combat. Un coup de canon, dirigé contre le *Royal Sovereign*, partit immédiatement du vaisseau *le Fougueux*. Il fut suivi bientôt d'un feu roulant, auquel le vaisseau anglais n'essaya point de répondre. Le *Royal Sovereign* se trouvait alors à près d'un mille en avant du *Belleisle*, à deux milles environ et presque par le travers du *Victory*. Encore intact au milieu de ce feu mal dirigé, il s'avançait vers la *Santa-Anna*, sans dévier de sa route, silencieux, impassible et comme protégé par un charme secret. L'équipage, étendu à plat-pont et couché dans les batteries, n'offrait aucune prise au petit nombre de boulets qui frappaient la coque du vaisseau, et les projectiles qui passaient en grondant à travers la mâture n'avaient encore atteint que quelques cordages sans importance. « Rotheram (dit Col-

lingwood à son capitaine de pavillon au moment où, après avoir essuyé pendant dix minutes le feu de l'armée combinée, il allait plonger enfin dans les rangs de notre arrière-garde), que ne donnerait pas Nelson pour être à notre place!» « Voyez, s'écriait en même temps Nelson, comme ce noble Collingwood conduit bravement son escadre au feu!» Collingwood, en effet, a montré le chemin à la flotte anglaise et cueilli les prémices de la journée.

Le Fougueux essaie vainement de l'arrêter. Du triple étage de canons qui garnissent les flancs du *Royal Sovereign* s'élancent des torrens de fumée et de fer. Chaque pièce, chargée à doubles projectiles, est dirigée dans la poupe de la *Santa-Anna*. 150 boulets ont sillonné de l'arrière à l'étrave les batteries de ce vaisseau et laissé sur leur passage 400 hommes hors de combat. Le *Royal Sovereign* se range alors au vent et engage vergue à vergue le vice-amiral espagnol; mais il a bientôt d'autres ennemis à combattre : le *San-Leandro*, le *San-Justo* et *l'Indomptable* accourent pour l'entourer; *le Fougueux* dirige sur lui un feu d'écharpe. Ses voiles sont bientôt en lambeaux. Cependant, au milieu de ce tourbillon de boulets *qu'on vit se heurter dans l'air* (1), le *Royal Sovereign* ne presse pas moins vivement l'adversaire qu'il a choisi. Le feu du vaisseau espagnol s'est ralenti, et, au-dessus du nuage de fumée qui enveloppe ce groupe héroïque, l'œil inquiet de Nelson peut distinguer encore le pavillon de Collingwood.

Le vent cependant a déjà trahi l'armée anglaise. Filant à peine un nœud et demi, le *Victory* se traîne péniblement vers la *Santissima-Trinidad* et *le Bucentaure*, pendant que Collingwood, seul au milieu de l'armée combinée, tient en respect les vaisseaux qui l'assiégent. A midi vingt minutes, le *Victory* est enfin à portée de canon de notre escadre. Un premier boulet tiré par *le Bucentaure* n'arrive point jusqu'à lui; un second vient tomber le long du bord; un troisième passe au-dessus de ses bastingages. Un boulet plus heureux traverse le grand perroquet. Nelson appelle le capitaine Blackwood. « Retournez à bord de votre frégate, lui dit-il, et rappelez à tous nos vaisseaux que je compte sur leur concours. Si, en se conformant à l'ordre de marche que je leur ai signalé, ils devaient rester trop long-temps hors du feu, qu'ils n'hésitent point à en adopter un autre. Le meilleur sera celui qui les conduira le plus promptement possible bord à bord d'un vaisseau ennemi. » En parlant ainsi, il reconduit jusqu'au bord de la dunette le capitaine de l'*Euryalus*. Blackwood saisit la main de l'amiral, et, d'une voix émue, lui exprime l'espoir de le revoir bientôt en possession de 20 vaisseaux français et espagnols. « Dieu vous bénisse, Blackwood! lui répond Nelson; mais je ne dois plus vous revoir en ce monde. »

(1) Correspondance de l'amiral Collingwood.

Une ou deux minutes d'un morne silence ont suivi le dernier coup de canon du *Bucentaure*. Les canonniers vérifient leur pointage, et, comme à un signal donné, les 6 ou 7 vaisseaux qui entourent Villeneuve ouvrent tous à la fois leur feu sur le *Victory*. La houle, qui, prenant nos vaisseaux en travers, leur imprime un balancement irrégulier, ajoute encore à l'incertitude de leur tir. Ceux de nos projectiles qui ne tombent point en-deçà du *Victory* le dépassent ou vont s'égarer dans sa mâture. Ce vaisseau est déjà arrivé à 500 mètres du *Bucentaure* sans avoir éprouvé d'avaries. Un boulet plus heureux vient alors couper son mât de perroquet de fougue; un autre boulet met sa roue de gouvernail en pièces; un boulet ramé renverse sur la dunette 8 soldats de marine, car Nelson, moins prévoyant que Collingwood, a souffert que son équipage demeurât debout et aligné, au lieu de le faire coucher à plat-pont. Un nouveau projectile passe entre Nelson et le capitaine Hardy. « L'affaire est chaude, dit Nelson avec un sourire, trop chaude pour durer long-temps. » Depuis *quarante minutes* (1), le *Victory* supporte le feu d'une escadre entière, et ce vaisseau, que rien au monde n'eût pu sauver d'une destruction complète, si nous eussions eu de meilleurs canonniers, ne compte encore que 50 hommes hors de combat (2). 200 bouches à feu tonnant contre lui n'ont pu l'arrêter. Porté majestueusement sur les lames qui le soulèvent et le poussent vers nos rangs, il se dirige lentement sur le vaisseau de Villeneuve; mais la ligne à son approche s'est serrée comme un faisceau de dards. *Le Redoutable* a touché plusieurs fois de son beaupré le couronnement du *Bucentaure*; la *Santissima-Trinidad* est en panne sur l'avant de ce dernier vaisseau; *le Neptune* le serre de près sous le vent. Un abordage semble inévitable. Villeneuve en ce moment saisit l'aigle de son vaisseau et la montre aux matelots qui l'entourent. « Mes amis, leur dit-il, je vais la jeter à bord du vaisseau anglais. Nous irons la reprendre ou mourir. » Nos marins répondent à ces nobles paroles par leurs acclamations. Plein d'espoir dans l'issue d'un combat corps à corps, Villeneuve, avant que la fumée dérobe *le Bucentaure* à la vue de l'escadre, adresse un dernier signal à ses vaisseaux. « Tout vaisseau, leur dit-il, qui ne combat point, n'est pas à son poste, et doit prendre une position quelconque qui le reporte le plus promptement possible au feu. » Son rôle d'amiral est terminé. Il ne lui reste plus qu'à se montrer le plus brave des capitaines de l'armée.

Hardy, cependant, vient de reconnaître l'impossibilité de couper la

(1) De midi vingt minutes à une heure. (*James's Naval History.*)

(2) « Je fis monter une grande partie des chefs de pièce sur le gaillard (dit le capitaine du *Redoutable*, dans le rapport qu'il adressa, après ce combat, au ministre de la marine) pour leur faire remarquer combien nos vaisseaux tiraient mal : tous leurs coups portaient trop bas et tombaient dans l'eau. *Je les engageai à tirer à démâter.* »

ligne sans aborder un de nos vaisseaux. Il en prévient Nelson. « Nous n'y pouvons rien, lui répond l'amiral. Abordez le vaisseau que vous voudrez; je vous en laisse le choix. » Hardy cherche dans ce groupe impénétrable le moins formidable adversaire. L'apparence chétive du *Redoutable*, mauvais vaisseau de 74 récemment radoubé au Ferrol, lui vaut l'honneur qu'ambitionnent la *Santissima-Trinidad* et *le Bucentaure*. C'est vers lui que le capitaine Hardy porte le *Victory*. A une heure, le vieux vaisseau de Keppel et de Jervis, le vaisseau de Nelson, passe derrière *le Bucentaure* à portée de pistolet. Une caronade de 68, placée sur son gaillard d'avant, vomit la première, à travers les fenêtres de poupe du vaisseau français, un boulet rond et 500 balles de fusil. De nouveaux coups se succèdent à intervalles réguliers; 50 pièces, chargées à doubles et triples projectiles, ébranlent et fracassent l'arrière du *Bucentaure*, démontent 20 de ses canons et remplissent ses batteries de morts et de blessés. Le *Victory* traverse lentement la ligne qu'il vient de rompre et reçoit le feu meurtrier du *Neptune* sans y répondre. Après avoir porté cette atteinte mortelle au *Bucentaure*, c'est au *Redoutable* que ses canons s'adressent. Au milieu de la fumée, Hardy vient brusquement sur tribord, et, sans continuer sa route vers *le Neptune*, qui, virant de bord, va se joindre à l'arrière-garde, il se jette sur *le Redoutable*, qu'il avait déjà dépassé. Accrochés bord à bord, les deux vaisseaux dérivent hors de la ligne. L'équipage du *Redoutable* soutient sans pâlir cet inégal assaut. Des hunes, des batteries de ce vaisseau, on répond au feu du vaisseau anglais, et dans ce combat singulier, combat de mousqueterie bien plus que d'artillerie, nos marins ont repris l'avantage (1). En peu d'instans, les passavans et les gaillards du *Victory* sont jonchés de cadavres. Des 110 hommes qui se trouvaient sur le pont de ce vaisseau avant le commencement de l'action, 20 à peine peuvent combattre encore. L'entrepont est encombré des blessés et des mourans qu'on y transporte sans cesse.

A la vue de tant de victimes, les chirurgiens anglais, qui leur prodiguent d'insuffisans secours, croient déjà la journée compromise. Le chapelain du *Victory*, éperdu, égaré par son émotion, veut fuir ce lieu d'horreur, *cet état de boucher*, comme il appelait encore, après de lon-

(1) Il n'y avait point de mousqueterie dans les hunes du *Victory*. Depuis qu'il avait été témoin de l'explosion de *l'Alcide* et de *l'Orient*, Nelson regardait l'incendie comme le plus grand danger d'un combat naval. Avant le commencement de l'action, il avait fait soigneusement arroser les toiles de bastingage du *Victory*, mettre à la mer les embarcations de porte-manteaux, fait soustraire au feu, en un mot, tout ce qui pouvait lui servir d'aliment. C'est à cette préoccupation surtout qu'il faut attribuer l'absence de mousqueterie dans les hunes du *Victory*. Nelson craignait qu'une décharge maladroite, une explosion fortuite, ne mît le feu dans les hunes et ne devînt la cause d'un épouvantable accident. C'est ce qui arriva en effet, dans ce combat même, à un vaisseau français, *l'Achille*.

gues années, cet obscur espace privé d'air et inondé de sang. Il s'élance sur le pont. Au milieu du tumulte, à travers la fumée, il reconnaît Nelson et le capitaine Hardy se promenant sur le gaillard d'arrière. Non loin d'eux, quelques hommes échangeaient une vive fusillade avec les hunes du vaisseau français. Tout à coup, l'amiral chancelle et tombe la face contre terre. Une balle, partie de la hune d'artimon du *Redoutable*, l'avait frappé sur l'épaule gauche, avait traversé l'épaulette, et, après avoir labouré la poitrine, s'était logée dans l'épine dorsale. Le chapelain accourt; mais, avant lui, un sergent et deux matelots timoniers sont près de l'amiral. Ils le relèvent tout souillé du sang dont le pont est couvert. Hardy, qui n'a point entendu le bruit de sa chute, se retourne alors, et, plus pâle, plus ému que Nelson lui-même : « J'espère, milord, s'écrie-t-il, que vous n'êtes pas dangereusement blessé! — C'est fait de moi, Hardy, répond l'amiral; *ils y ont enfin réussi.* J'ai l'épine du dos brisée. » Les matelots qui l'ont relevé l'emportent dans leurs bras et le déposent dans l'entrepont, au milieu de la foule des blessés.

La brise, presque éteinte par la canonnade, n'avait encore amené, à une heure un quart, au moment où fut frappé Nelson, que 5 vaisseaux anglais sur le champ de bataille. A l'arrière-garde, le *Royal Sovereign* avait combattu seul pendant quinze minutes. Le premier après lui, le *Belleisle* avait coupé la ligne, à midi et demi, en arrière de la *Santa-Anna;* mais, déjà mutilé par les bordées d'enfilade qu'il venait de recevoir, démâté de son mât d'artimon par *le Fougueux,* le *Belleisle* s'était trouvé enfermé lui-même dans un cercle de vaisseaux ennemis. Bientôt, cependant, les vaissaux anglais arrivent en foule de ce côté : *le Mars* s'attaque au *Pluton, le Tonnant* à *l'Algésiras;* le *Bellerophon,* le *Colossus,* l'*Achilles,* traversent la ligne: le *Dreadnought,* de 98, le *Polyphemus,* de 64, les suivent de loin sous toutes voiles; le *Revenge,* LE SWIFTSURE, le *Defiance,* le *Thunderer* et le *Defence* se détachent vers la droite pour doubler l'arrière-garde et la mettre entre deux feux. C'est déjà dans cette partie de la ligne un combat général : c'est encore un engagement particulier à l'avant-garde et au corps de bataille. Là, en effet, Dumanoir, avec ses 10 vaisseaux, forme une réserve que les vaisseaux anglais ne songent point à attaquer. *Le Bucentaure* et la *Santissima-Trinidad* canonnent de loin *le Téméraire,* LE NEPTUNE et *le Leviathan,* qui se dirigent sur eux vent arrière; *le Redoutable,* seul aux prises avec le *Victory,* le presse avec une nouvelle vigueur.

Le pont de ce dernier vaisseau est devenu désert : de la hune d'artimon du *Redoutable,* on en prévient le capitaine Lucas. Il appelle à l'instant ses divisions d'abordage. En moins d'une minute, les gaillards du vaisseau français sont couverts d'hommes armés qui se précipitent sur la dunette, sur les bastingages et dans les haubans. Les canonniers du

Victory abandonnent leurs pièces pour repousser ce nouveau danger. Accueillis par une pluie de grenades et un feu nourri de mousqueterie, ils se replient bientôt en désordre dans la première batterie; mais la masse du *Victory* le protége encore, et les matelots du *Redoutable* font de vains efforts pour escalader ses murailles. Le capitaine Lucas ordonne de couper les suspentes de la grand'vergue, et veut la jeter comme un pont-levis en travers des deux vaisseaux. En ce moment, l'aspirant Yon et quatre matelots, s'aidant de l'ancre suspendue dans les porte-haubans du *Victory*, sont parvenus à gagner le pont du vaisseau anglais. Ils montrent ce chemin à leurs compagnons; les colonnes d'abordage se reforment à la hâte; le second du *Redoutable*, le lieutenant de vaisseau Dupotet (1), se jette à leur tête et leur fait partager sa bouillante ardeur : quelques minutes encore, et le *Victory* est à nous! C'est alors qu'une effroyable volée de boulets et de mitraille balaie le pont du *Redoutable*. *Le Téméraire*, après avoir franchi la ligne, est venu se jeter sous le beaupré de ce vaisseau. 200 hommes ont été renversés par sa première bordée : *le Téméraire* retombe en travers du vaisseau français et le foudroie de nouveau de son artillerie. Serré entre deux vaisseaux à trois ponts, *le Redoutable* se débat quelque temps dans cette double étreinte. Ses canons démontés, sa poupe déchirée et pendante, son grand mât abattu, ses porte-haubans en feu, n'ont point encore appris au capitaine Lucas la nécessité de se rendre; mais LE NEPTUNE et *le Leviathan* ont coupé la ligne à leur tour, et toute résistance devient désormais inutile. A une heure cinquante-cinq minutes, le capitaine Lucas livre à l'ennemi un vaisseau criblé de boulets et les débris d'un équipage qui compte en ce moment 522 hommes hors de combat. « Jamais l'intrépide Nelson ne pouvait succomber en combattant des ennemis plus dignes de son courage (2). »

Unis par leurs mâts abattus, qui sont tombés d'un vaisseau sur l'autre, le *Victory*, *le Redoutable* et *le Téméraire* dérivent ensemble vers l'arrière-garde. Arrivé à cent mètres du *Fougueux*, *le Téméraire* dirige vers ce vaisseau ses canons de tribord. Malgré le double combat qu'il vient de soutenir contre le *Royal Sovereign* et le *Belleisle*, *le Fougueux*, digne émule du *Redoutable*, n'hésite point à aborder *le Téméraire*. Mortellement blessé, l'intrépide capitaine Baudouin, héros simple et modeste, dont la France a laissé périr le nom et auquel l'Angleterre eût donné une tombe à Westminster, Baudouin, de la dunette où il est tombé, anime encore son équipage; mais il retient en vain, par un suprême effort, la vie qui lui échappe. Il expire, trop heureux d'expirer avant d'avoir vu son vaisseau au pouvoir de l'ennemi! Cette nouvelle

(1) Aujourd'hui vice-amiral.
(2) Rapport du capitaine Lucas.

lutte est trop inégale; le second du *Fougueux*, le capitaine de frégate Bazin, est blessé; 400 hommes sont hors de combat; les Anglais s'élancent dans les grands haubans du *Fougueux*, se rendent maîtres du pont et amènent eux-mêmes le pavillon du vaisseau français.

Au moment où *le Fougueux* et *le Redoutable* succombaient sous l'effort des trois-ponts anglais, la *Santa-Anna*, démâtée de tous mâts depuis près d'une demi-heure, se rendait au vaisseau de Collingwood. Ce fut la première victoire remportée à l'arrière-garde. Les Anglais avaient rencontré dans cette partie de la ligne une résistance inattendue. Isolé au milieu des vaisseaux français, le *Belleisle*, après avoir repoussé *le Fougueux*, supportait depuis une heure le feu de *l'Achille*, de *l'Aigle* et du *Neptune*. Démâté de ses trois bas-mâts, et comme enseveli sous cet amas de voiles et de cordages, ce vaisseau anglais garde encore ses couleurs au tronçon de son mât d'artimon. Il essuie nos volées sans pouvoir y répondre; mais bientôt les secours lui arrivent de toutes parts. Le *Polyphemus* vient s'interposer entre lui et *le Neptune;* le *Defiance* l'abrite du feu de *l'Aigle;* LE SWIFTSURE le salue de trois acclamations et se précipite vers *l'Achille*.

Au vent de ces vaisseaux, une lutte terrible s'est déjà engagée entre *le Mars* et *le Pluton*, entre *le Tonnant* et *l'Algésiras*. *Le Mars* voit son commandant emporté par un boulet; *le Pluton*, qui porte le guidon de l'intrépide capitaine Cosmao (1), se dispose à tenter l'abordage, quand un nouveau peloton de vaisseaux anglais l'oblige à se retirer.

L'Algésiras, abordé par *le Tonnant*, se montre également digne de sa haute réputation; mais la position qu'occupe *le Tonnant* donne au vaisseau anglais un trop grand avantage. Le beaupré engagé dans les haubans du *Tonnant*, *l'Algésiras* ne peut se servir de son artillerie et reçoit un feu roulant d'enfilade. Le contre-amiral Magon, jaloux de guider ses marins à bord du vaisseau anglais, les rallie sous ce feu meurtrier et combat avec eux au premier rang. Atteint déjà au bras et à la cuisse, il refuse de quitter le pont; il cède cependant aux instances de ses officiers. Deux matelots l'entraînent; un biscaïen vient alors le frapper à la poitrine. Il tombe au moment où le mât de misaine est déjà abattu. Presque au même instant, le feu se déclare dans la fosse aux lions; le grand mât et le mât d'artimon couvrent le pont de leurs débris. Le capitaine de pavillon Letourneur, le lieutenant de vaisseau Plassan, ont été grièvement blessés. Un jeune officier que la mort a respecté, et auquel l'avenir réserve de plus heureux combats (2), M. Botherel de La

(1) Les matelots du *Pluton* avaient, dans leur langage énergique, donné à leur capitaine ce glorieux surnom qu'il a porté et mérité pendant toute cette guerre : *Va-de-bon-cœur*.

(2) M. Botherel de La Bretonnière, aujourd'hui contre-amiral, commandait le vaisseau *le Breslau* au combat de Navarin.

Bretonnière, prolonge encore quelques instans cette défense héroïque; mais les matelots anglais ont envahi le pont de *l'Algésiras*. Au milieu de la confusion qu'a produite la chute des trois bas-mâts, ils prennent possession d'un vaisseau entièrement désemparé.

Non loin de *l'Algésiras*, 4 vaisseaux français, *l'Aigle, le Swiftsure, le Berwick* et *l'Achille*, soutiennent avec le même courage un combat acharné. Après avoir engagé *le Bellerophon* vergue à vergue pendant près d'une heure, *l'Aigle*, séparé malgré lui d'un ennemi qu'il avait à demi réduit par le feu de sa mousqueterie, s'est porté contre le *Belleisle*. Privé de son commandant, le brave capitaine Gourrège, il succombe à trois heures et demie sous les coups réunis du *Revenge* et du *Defiance*.

Le Swiftsure a perdu 250 hommes : l'intrépide et brillant officier qui commande la manœuvre sous les ordres du capitaine Villemadrin, le lieutenant de vaisseau Aune, est renversé de son banc de quart. C'est le troisième officier qu'ait atteint le feu de l'ennemi. *Le Swiftsure* est enfin accablé par le *Bellerophon* et le *Colossus*.

Le Berwick, sous les ordres du capitaine Camas, du *vaillant capitaine Camas*, comme l'appelle à bon droit l'historien anglais (1), combat successivement le *Defence* et l'*Achilles*. Malgré la chute de ses mâts, il se défend avec la même ardeur. 51 cadavres jonchent déjà ses batteries; 200 blessés encombrent son entrepont. Le capitaine Camas reçoit le coup mortel; son second, le lieutenant de vaisseau Guichard, lui survit à peine quelques minutes. *Le Berwick* tombe alors au pouvoir des Anglais.

L'Achille a des premiers assailli le *Belleisle;* il se trouve bientôt enveloppé à son tour. Le *Polyphemus*, dégagé du *Neptune*, qui se porte à l'extrême arrière-garde, LE SWIFTSURE, *le Prince*, de 98, l'écrasent du feu roulant de leurs batteries. Le commandant Deniéport, déjà blessé à la cuisse, est tué à son poste qu'il n'a pas voulu abandonner. Le mât de misaine, à demi dévoré par l'incendie qui vient d'éclater dans la hune, est bientôt abattu par les boulets ennemis; il tombe sur le pont, qu'il couvre de sa masse embrasée. *L'Achille*, en proie aux flammes, ne voit plus un vaisseau allié autour de lui; la plupart de ses officiers ont été tués ou blessés, et c'est un enseigne de vaisseau qui occupe la place du brave capitaine Deniéport. L'intrépide Cauchard, seul débris d'un état-major de héros, combat sans espoir, mais combat encore. La crainte d'une effroyable explosion éloigne enfin les vaisseaux anglais. *L'Achille* n'a plus à combattre que l'incendie; il s'agite en vain dans cette agonie douloureuse. Vers cinq heures et demie, ce glorieux vaisseau, dont le pavillon n'a pas été amené, saute en l'air avec une portion de son équipage.

(1) James, *Histoire navale*.

Long-temps avant cet épouvantable accident, le désordre le plus complet régnait à l'arrière-garde. Coupée sur tous les points, cette partie de la ligne ne présentait plus qu'un amas confus de vaisseaux entourés et près de s'affaisser sous le nombre. Le *Monarca*, d'abord canonné par *le Tonnant*, cède au feu du *Bellerophon;* le *Bahama* se rend au *Colossus;* l'*Argonauta*, écrasé par les premières volées de l'*Achilles*, est contraint d'amener son pavillon devant les nouveaux ennemis qui le pressent; le *San-Juan Nepomuceno* est amariné par le *Dreadnought*. 7 vaisseaux français et 5 vaisseaux espagnols ont déjà succombé; mais 10 vaisseaux anglais ont acheté chèrement ces premiers avantages : le *Victory* compte 159 hommes hors de combat, le *Royal Sovereign* 141, *le Téméraire* 123, *le Mars* et le *Colossus* ont éprouvé des pertes non moins considérables. Le premier de ces vaisseaux, dans son engagement avec *le Pluton*, a eu 98 hommes tués ou blessés; le second 200, pendant qu'il combattait successivement *l'Argonaute* (1), commandé par le capitaine Épron, le *Bahama* et *le Swiftsure*. La prise de *l'Algésiras* a coûté 76 hommes au *Tonnant; le Bellerophon*, dans son abordage avec *l'Aigle*, a perdu 150 hommes et son capitaine, atteint d'une blessure mortelle. Le *Belleisle*, bien que complétement démâté, a moins souffert que le *Bellerophon* et le *Colossus*. Le nombre des morts et des blessés s'élève, à bord de ce vaisseau, à 126, à 72 à bord de l'*Achilles*, à 70 à bord du *Defiance*, à 79 à bord du *Revenge*. Tels sont les vaisseaux anglais qui ont supporté tout le poids de l'action; la plupart flottent désemparés au milieu des vaincus, masses inertes et haletantes, incapables d'engager un nouveau combat; mais une imposante réserve parcourt en ce moment le champ de bataille et recueille les fruits de leur victoire. Dans la seule colonne de Collingwood, colonne plus sérieusement engagée cependant que celle de Nelson, cette réserve se compose encore de 6 vaisseaux presque intacts : 2 vaisseaux à trois ponts, le *Dreadnought*, qui n'eut que 33 hommes atteints par notre feu, *le Prince, qui n'en eut pas un seul;* 3 vaisseaux de 74, 1 vaisseau de 64, comptant à peine à la fin de la journée, le *Defence* 36 hommes tués ou blessés, le *Thunderer* 16, LE SWIFTSURE 17, le *Polyphemus* 6. Ces vaisseaux, arrivés sur le lieu de l'action trois heures après le *Royal Sovereign* et le *Belleisle*, portent sur tous les points de l'arrière-garde un irrésistible effort.

Un dernier groupe de vaisseaux français et espagnols s'est rassemblé autour de l'amiral Gravina. Appuyé du *San-Ildefonso*, *le Prince des Asturies* a déjà combattu le *Defiance* et le *Revenge*. Le *Dreadnought*, le *Polyphemus* et le *Thunderer* accourent pour l'accabler; *le Pluton* et *le Neptune* accourent pour le défendre. Gravina est blessé; son chef d'état-major, le contre-amiral Escaño, est atteint à ses côtés. Le *San-Ildefonso* amène sous la volée du *Defence; le Prince des Asturies* sort alors

(1) *L'Argonaute*, avant de sortir du feu, avait eu 160 hommes mis hors de combat.

de la ligne, et arbore au grand mât le signal de ralliement. La frégate *la Thémis*, commandée par le brave capitaine Jugan, vient l'enlever sous le feu de l'ennemi et l'entraîne vers Cadix. A regret, *le Pluton* et *le Neptune* se rangent sous son pavillon, et vont rejoindre *l'Argonaute* et *l'Indomptable*, qui, avec le *San-Leandro*, le *San-Justo* et le *Montanez*, s'éloignent lentement du champ de bataille.

La colonne de Collingwood a rempli sa tâche. Des 20 vaisseaux qu'elle a combattus, 10 lui ont opposé une résistance sérieuse; quelques-uns l'ont canonnée de trop loin, d'autres ont plié trop tôt; 8 seulement échappent à sa poursuite. L'aile gauche de l'armée combinée est dispersée ou détruite, mais à l'aile droite on peut combattre encore. Là Dumanoir, comme nous l'avons dit, possède 10 vaisseaux intacts, et, à un mille à peine de cette puissante réserve, *le Bucentaure* et la *Santissima-Trinidad* partagent glorieusement les mêmes dangers et repoussent les mêmes attaques. Le Neptune, de 98, *le Leviathan* et le *Conqueror*, de 74, l'*Africa*, de 64, entourent ces deux vaisseaux et les foudroient de leur artillerie. Calme et résigné au milieu de l'affreux désastre qu'il a prévu, Villeneuve s'étonne cependant que Dumanoir hésite aussi long-temps à voler à son secours. Depuis le commencement de l'action, l'avant-garde n'a eu d'autre ennemi à repousser qu'un chétif vaisseau de 64, l'*Africa*, qui, séparé pendant la nuit de l'armée anglaise, a dû, pour arriver jusqu'au vaisseau du contre-amiral Cisneros, prolonger, à portée de canon, la division du contre-amiral Dumanoir. Villeneuve, pendant qu'il lui reste un mât encore pour y faire flotter ses signaux, ordonne à l'avant-garde de virer lof pour lof tout à la fois. Dumanoir répète ce signal. Moins long-temps différée, cette manœuvre eût pu rétablir le combat; mais le temps a marché, et le feu du *Bucentaure* et de la *Santissima-Trinidad* s'affaiblit déjà. On voit bientôt, comme les arbres d'un bois séculaire, leurs mâts coupés au pied chanceler et s'abattre. Déplorable résultat d'un instant d'hésitation! Dumanoir, forcé d'assister aux suprêmes convulsions de ces nobles navires, compte avec anxiété les instans qu'il leur reste à vivre. L'avant-garde, il n'en peut plus douter, arrivera trop tard. Il est près de trois heures avant que la faiblesse de la brise lui ait permis d'achever son évolution. Les 10 vaisseaux dont cette avant-garde se compose se partagent alors en deux pelotons égaux. *Le Scipion, le Duguay-Trouin, le Mont-Blanc* et le *Neptuno* se rangent dans les eaux du *Formidable* et manœuvrent pour passer au vent de la ligne; le *San-Francisco d'Asis*, le *San-Augustino*, le *Rayo*, de 100 canons, *le Héros* et *l'Intrépide* gouvernent directement sur *le Bucentaure*.

Ces 5 vaisseaux ont cherché pour se rendre au feu un chemin plus court que celui que leur indique *le Formidable;* mais tous ne persévèrent pas dans cette voie généreuse : sur le champ de bataille, au lieu de combattans épuisés, ils trouvent des vaisseaux frais pour les

recevoir. Le *Britannia*, de 100 canons, *l'Ajax* et *l'Orion*, de 74, *l'Agamemnon*, de 64, ont eu le temps d'accourir. A cette vue, le *Rayo* et le *San-Francisco*, après avoir essuyé pendant quelque temps le feu du *Britannia*, se hâtent d'opérer leur retraite et vont se réunir à la division de l'amiral Gravina. *Le Héros*, qui les précédait, continue sa route. Une lutte inégale s'engage; le brave capitaine Poulain a été tué dès le commencement de l'action; son vaisseau, qu'il n'anime plus de sa présence et qui a déjà perdu 34 hommes, se soustrait, non sans peine, à une capture devenue imminente. Le *San-Augustino*, canonné par plusieurs vaisseaux anglais, est enlevé à l'abordage par *le Leviathan*. En ce moment, *le Bucentaure* et la *Santissima-Trinidad*, complétement démâtés, sont à la merci de l'ennemi. Villeneuve cherche un canot qui puisse le transporter sur un autre vaisseau. « *Le Bucentaure*, dit-il, a rempli sa tâche; la mienne n'est pas encore terminée; » mais les boulets qui l'ont épargné ne lui ont point laissé le moyen d'obéir à ces dernières inspirations de son courage. Il n'est pas un endroit du *Bucentaure* qui n'ait été criblé par les projectiles de l'ennemi, pas une embarcation qui n'ait été mise en pièces. Les canons sont démontés ou masqués par les débris de la mâture; 209 hommes, morts, blessés et mourans, gisent étendus dans les batteries et dans l'entrepont. Villeneuve cède à la fatalité et se rend au vaisseau le *Conqueror*. Un canot de ce vaisseau, monté par quatre hommes, se fait jour à travers les débris qui entourent *le Bucentaure*, et, sous la pluie de projectiles qui se croisent encore en tous sens sur le champ de bataille (foudres impuissans des vaisseaux qui succombent, ou derniers traits de mort lancés par les vainqueurs), le capitaine Atcherley, commandant les soldats de marine du *Conqueror*, parvient à conduire à bord du vaisseau *le Mars* le commandant en chef de l'armée franco-espagnole.

De son lit de douleur, Nelson entend les acclamations dont l'équipage du *Victory* salue la capture du *Bucentaure*. Il demande avec instance qu'on appelle le capitaine Hardy. « Eh bien! Hardy, lui dit-il en l'interrogeant du regard, où en est le combat? La journée est-elle à nous? — Sans aucun doute, milord, répond le capitaine Hardy : 12 ou 14 vaisseaux ennemis sont déjà en notre pouvoir, mais 5 vaisseaux de l'avant-garde viennent de virer de bord et paraissent disposés à se porter sur le *Victory*. J'ai appelé autour de nous 2 ou 3 de nos vaisseaux encore intacts, et nous leur préparons un rude accueil. — J'espère, Hardy, ajoute l'amiral, qu'aucun de nos vaisseaux *à nous* n'a amené son pavillon? » Hardy s'empresse de le rassurer. « Soyez tranquille, milord, lui dit-il; il n'y a rien à craindre de ce côté-là. » Nelson attire alors vers lui le capitaine du *Victory*. « Hardy, murmure-t-il à son oreille, je suis un homme mort. Je sens la vie qui m'échappe... Encore quelques minutes, et ce sera fini... Approchez-vous davantage... Écoutez, Hardy; quand je ne serai plus, coupez mes cheveux pour les donner à ma

chère lady Hamilton..... et ne jetez pas mon pauvre corps à la mer! » Hardy serre avec émotion la main de l'amiral et se hâte de remonter sur le pont.

Dumanoir est enfin arrivé par le travers du *Victory*. Il trouve *le Bucentaure* amariné, la *Santissima-Trinidad* réduite et toute une escadre ennemie groupée autour de ces vaisseaux : *le Spartiate* et le *Minotaur*, qui n'ont point encore tiré un coup de canon, *l'Agamemnon*, le *Britannia*, *l'Orion*, *l'Ajax* et le *Conqueror*, qui ont à peine combattu. A l'arrière-garde, 6 autres vaisseaux anglais se sont formés en ligne pour couvrir leurs prises; le *Victory* et *le Téméraire*, ranimés par cet instant critique, se sont débarrassés du *Fougueux* et du *Redoutable* et sont parvenus à démasquer leurs batteries. « Arriver dans ce moment sur l'ennemi, comme l'écrivait quelques jours plus tard l'amiral Dumanoir au ministre, eût été un coup de desespoir qui n'eût abouti qu'à augmenter le nombre de nos pertes, » mais qui eût sauvé, il faut bien l'ajouter, la mémoire du commandant de l'avant-garde. Cette avant-garde n'opère point cependant sa retraite sans combattre. *Le Formidable* a son gréement haché, ses voiles entièrement criblées, 65 hommes tués ou blessés, et près de quatre pieds d'eau dans la cale. *Le Duguay-Trouin*, *le Mont-Blanc* et *le Scipion* sont presque également maltraités par le feu de l'escadre anglaise. Le *Neptuno*, demeuré en arrière, est coupé par *le Spartiate* et le *Minotaur*. Le capitaine Valdès, qui commande le *Neptuno*, se défend pendant plus d'une heure et ne rend son vaisseau qu'entièrement démâté. Intrépides alliés, généreux martyrs plutôt qu'utiles soutiens d'une cause étrangère, la plupart des officiers espagnols rachetèrent noblement en ce jour quelques actes isolés de faiblesse. Plût à Dieu que la vigueur de leurs bras eût répondu à leur courage, et que les vaisseaux de Charles IV eussent valu leurs capitaines! Sous le vent de la ligne, un vaisseau français, *l'Intrépide*, occupe quelque temps encore les vaisseaux anglais. Sur cette arène désolée où ne flotte plus un pavillon ami, le brave capitaine Infernet oublie qu'il prolonge seul une résistance désormais stérile. Il repousse *le Leviathan* et l'*Africa*, reçoit le feu de *l'Agamemnon* et de *l'Ajax*, combat *l'Orion* bord à bord, et, démâté de ses trois bas-mâts, n'amène que sous la volée du *Conqueror*.

La victoire de la flotte anglaise est alors complète. Hardy, délivré de toute inquiétude, veut en donner lui-même l'assurance à l'amiral. Il pénètre une seconde fois à travers la foule sanglante des blessés et des morts jusqu'au lit de Nelson. Au milieu de cette atmosphère chaude et méphitique, le héros s'agitait dans une suprême angoisse. Le front baigné d'une sueur froide, les membres inférieurs déjà glacés, il semblait n'arrêter un dernier souffle de vie errant sur ses lèvres que pour emporter dans la tombe la douceur d'un nouveau triomphe. En lui

apprenant la glorieuse issue de ce grand combat, Hardy met un terme à d'atroces souffrances et délie doucement cette ame énergique. Nelson lui donne encore quelques ordres, murmure quelques mots entrecoupés d'une voix affaiblie; puis, se soulevant à demi par un soudain effort: « Dieu soit béni! dit-il; *j'ai fait mon devoir!* » Il retombe sur sa couche, et un quart d'heure après, sans trouble, sans secousses, sans une convulsion, rend son ame à Dieu.

Cette nouvelle est portée à Collingwood, et, même au milieu de l'ivresse de la victoire, le pénètre de la plus poignante douleur; mais la gravité des circonstances lui interdit de donner un libre cours à ses regrets. Des 33 vaisseaux français et espagnols qui, le matin même, offraient si fièrement le combat à la flotte anglaise, 11 se retiraient alors vers Cadix, 4 suivaient au large l'amiral Dumanoir; 18 avaient succombé, criblés de boulets et couverts de gloire. Des vaisseaux ainsi défendus étaient sans doute une importante conquête, mais une conquête qui pouvait s'abîmer d'un instant à l'autre sous les pieds des vainqueurs. Le gouffre avait déjà dévoré *l'Achille; le Redoutable* flottait à peine. 8 vaisseaux n'avaient pas un seul mât qui ne fût abattu, 8 autres étaient en partie démâtés. Dans l'escadre anglaise, le *Royal Sovereign, le Téméraire,* le *Belleisle, le Tonnant*, le *Colossus*, le *Bellerophon, le Mars* et l'*Africa*, également maltraités, pouvaient se mouvoir à peine; 6 autres vaisseaux avaient perdu ou leurs vergues ou leurs mâts de hune; la plupart avaient leurs voiles en lambeaux. Le cap Trafalgar, qui devait donner son nom à cette grande journée, était à huit ou neuf milles sous le vent de la flotte; les dangers de la côte d'Andalousie n'en étaient plus qu'à quatre ou cinq, et la houle plus encore que le vent portait vers la terre les vaisseaux désemparés. Le *Royal Sovereign,* que Collingwood avait quitté pour transporter son pavillon sur la frégate l'*Euryalus,* venait de sonder par treize brasses d'eau. Il fallait, — c'était la nouvelle victoire que devait remporter Collingwood, — que 14 vaisseaux et 4 frégates encore en état de manœuvrer arrachassent aux périls de cette situation 17 ou 18 vaisseaux incapables de s'en tirer sans leur secours.

Nelson, prévoyant cet inévitable résultat d'une affaire décisive, avait annoncé, avant le combat, l'intention d'essuyer au mouillage le coup de vent qui se préparait : sur son lit de mort, il avait une dernière fois rappelé au capitaine Hardy la nécessité de jeter l'ancre dès que l'action serait terminée; mais jeter l'ancre en ce moment, c'eût été abandonner chaque vaisseau à ses propres ressources, et les vaisseaux qui avaient été sérieusement engagés, ceux précisément qui se trouvaient hors d'état de faire voiles, se trouvaient également hors d'état de mouiller. Les boulets n'avaient rien respecté : ils avaient coupé les câbles dans les batteries, fracassé ou désemparé les ancres suspendues aux bossoirs

ou dans les porte-haubans des vaisseaux, comme ils avaient renversé les mâts et brisé les vergues. *Le Swiftsure*, le *San-Juan*, le *San-Ildefonso* et le *Bahama*, moins maltraités que les autres prises, trouvèrent seuls le moyen de mouiller sous le cap Trafalgar. Ce furent aussi les seuls trophées que les Anglais parvinrent à conduire à Gibraltar. A minuit, la tempête éclata dans toute sa violence. Si le vent n'eût passé alors de l'ouest au sud-sud-ouest et n'eût, par ce changement inespéré, éloigné l'escadre de la côte, toute l'habileté de Collingwood n'eût point sauvé d'une destruction complète un seul de ces vaisseaux en ruine. Collingwood saisit ce moment pour virer de bord, mais, malgré cette chance heureuse, il n'en fallut pas moins de prodigieux efforts, — tels qu'on en pouvait à peine attendre même de ces vieux croiseurs formés à l'école de Jervis et de Nelson, — pour entraîner au large cette flotte mutilée, plus nombreuse que la flotte qui s'empressait autour d'elle. Vingt-quatre heures après sa victoire, l'armée anglaise avait déjà perdu cinq des vaisseaux qu'elle avait capturés : *le Redoutable* coulait bas sous la poupe du SWIFTSURE, qui le remorquait; *le Fougueux* se brisait à la côte près de Santi-Petri; *l'Aigle*, abandonné par les vaisseaux qui l'escortaient, *le Bucentaure* et *l'Algésiras*, repris sur les Anglais par les débris de leurs équipages héroïques, essayaient de gagner Cadix.

La tempête se calmait à peine, que Collingwood eut à craindre un nouveau danger. Le 23 octobre, par un trait d'audace qui montrait toute la fermeté de son ame, le capitaine Cosmao, sous l'impression sinistre d'un si grand désastre, osa reprendre la mer et braver encore une fois l'escadre anglaise. Suivi de 2 autres vaisseaux français, 2 vaisseaux espagnols, 5 frégates et 2 bricks, *le Pluton*, faisant trois pieds d'eau à l'heure, avec un équipage réduit à 400 hommes et 9 canons démontés, se porta à la rencontre des vaisseaux anglais qui remorquaient le *Neptuno* et la *Santa-Anna*, et les contraignit à lâcher prise. Les frégates françaises ramenèrent ces deux vaisseaux espagnols au port. Redoutant de nouvelles attaques, Collingwood se décida à brûler *l'Intrépide* et le *San-Augustino*, à couler la *Santissima-Trinidad* et l'*Argonauta*. Le *Monarca* et *le Berwick*, qu'il espérait sauver, se perdirent près de San-Lucar. Cependant la tempête, en ravissant à l'armée anglaise ces précieux gages de son triomphe, ne porta pas un coup moins sensible aux débris de notre armée. *Le Bucentaure*, au moment d'entrer dans Cadix, se creva sur le banc de roche appelé les *Puercos; l'Aigle* s'échoua devant Puerto-Real; *l'Indomptable* qui, mouillé devant Cadix, avait reçu l'équipage du *Bucentaure*, se jeta à son tour sur la chaîne de récifs qui borde la ville de Rota; le *San-Francisco d'Asis* se perdit sur les rochers du fort de Sainte-Catherine; le *Rayo*, à l'embouchure du Guadalquivir; et, comme si la fatalité qui poursuivait la malheureuse armée de Villeneuve et de Gravina n'était point épuisée encore, les

4 vaisseaux de Dumanoir, rencontrés par les 4 vaisseaux et les 4 frégates de sir Richard Strachan, succombaient le 5 novembre, sous le cap Ortegal, après la plus magnifique résistance. Le 25 octobre, le vice-amiral Rosily arriva de Madrid à Cadix. Des 33 vaisseaux qu'il venait commander, il ne trouva plus que 5 vaisseaux français et 3 vaisseaux espagnols. Il arbora son pavillon à bord du *Héros*, mais ne changea point la fortune de l'escadre. Aucun des vaisseaux qui avaient suivi le pavillon de Villeneuve ne devait revoir les ports de France. *Le Héros*, *le Neptune*, *l'Algésiras*, *l'Argonaute* et *le Pluton*, faibles restes de cette puissante flotte, constamment bloqués dans Cadix par une escadre anglaise, tombèrent, en 1808, entre les mains des insurgés espagnols.

Trafalgar marque le terme de la grande guerre maritime. Le combat de Santo-Domingo et l'incendie de nos vaisseaux en rade de l'île d'Aix par les brûlots de l'amiral Gambier et de lord Cochrane vinrent d'ailleurs achever de porter le découragement dans les rangs de nos escadres. Après ce dernier revers, la guerre navale, si amoindrie déjà, se réduisit pour la marine française à des proportions indignes d'un grand peuple : elle n'offrit plus à nos officiers que des excursions désespérées à travers une nuée d'ennemis contraints de rendre hommage à leur glorieuse audace : sublimes tentatives dont nous avons écouté bien des fois l'attachante histoire, immortels souvenirs que nous aimerions à rassembler un jour pour les offrir à l'émulation d'une ardente jeunesse, bien digne assurément de venger les malheurs de nos pères! Mais, pendant qu'il lançait ainsi ces enfans perdus au milieu de l'océan, l'empereur rassemblait de toutes parts les élémens d'une marine nouvelle. Le destin, qui le poursuivait sans relâche, ne lui laissa point le temps de recueillir le prix de ses efforts. Quant à l'Espagne, déjà prête à se détacher de notre cause, elle vit, après Trafalgar, sa marine factice rentrer dans le néant, d'où un projet gigantesque l'avait fait sortir pour un jour.

XI.

Telles furent les conséquences de cette fatale campagne, ouverte sous de plus heureux auspices. Quand nos vaisseaux débloquaient Cadix et le Ferrol, quand l'Angleterre consternée tremblait pour les Antilles, tremblait même pour ses propres rivages, qui eût osé penser que ces premiers succès préparaient de si grands revers, et que la campagne d'Angleterre se terminerait comme avait commencé la campagne d'Égypte? Ces deux événemens, Trafalgar et Aboukir, s'expliquent cependant l'un par l'autre; ils s'enchaînent et se complètent : ce sont deux épisodes de la vie d'un même homme, deux périodes presque inévitables de la vie d'une même marine. Puisqu'une première épreuve

ne nous avait rien appris, les mêmes témérités pouvaient réussir encore : l'ennemi n'avait rien à changer dans sa tactique, puisque nous n'avions rien changé dans nos moyens de défense. Le génie de Nelson, c'est d'avoir compris notre faiblesse; le secret de ses triomphes, c'est de nous avoir attaqués. Le premier, il brisa le prestige qui protégeait encore nos vaisseaux et s'enhardit lui-même par la facilité de sa victoire. La supériorité des vaisseaux anglais sur les nôtres, il ne faut pas l'oublier, n'avait été consacrée que par de faibles avantages avant le combat d'Aboukir; mais cette funeste journée eut dans la guerre maritime les mêmes conséquences qu'avait eues la campagne d'Italie dans la guerre continentale. De cette époque seulement datent, pour les deux nations entre lesquelles le sort hésita si long-temps, les rapides conquêtes et les grands traits d'audace. L'esprit d'entreprise de Nelson trouva des émules, comme le génie militaire du général Bonaparte avait trouvé des imitateurs. Leurs triomphes furent le signal auquel se levèrent de toutes parts ces jeunes capitaines qu'enflamma leur exemple, ces ardens prosélytes, jaloux de prouver comme eux à l'Europe ce qu'on pouvait opérer avec ces deux leviers dont elle ignorait la puissance, des soldats français et des vaisseaux anglais.

La révolution stratégique qui s'était accomplie sur les bords du Pô et de l'Adige fut donc inaugurée presque au même instant à l'embouchure du Nil. Des deux côtés, cette révolution était également préparée : Bonaparte trouva les soldats aguerris de Schérer, Nelson conduisit au feu l'élite des vaisseaux de Jervis; mais ici le rapprochement s'arrête : Nelson n'a rien, dans sa manière, de cette profondeur de vues, de cette précision mathématique qui distinguent l'école de l'empereur. Un général qui prendrait le contre-pied de sa tactique, qui placerait son adversaire dans les positions où le plus souvent l'illustre amiral s'est jeté lui-même, aurait admirablement préparé la défaite de l'armée ennemie. Entre vaisseaux également exercés, vouloir se guider sur cette tactique excentrique, telle qu'elle ressort des exemples plus encore que des préceptes de Nelson, ce serait, on peut l'affirmer sans crainte, courir à une perte certaine. Dans la situation respective où se trouvaient en 1798 et en 1805 les deux marines, ces assauts téméraires devaient au contraire donner à la victoire une portée qu'elle n'avait jamais eue dans aucune guerre maritime. Les fautes de Nelson, si l'on peut appeler de ce nom les inspirations qui réussissent, tournèrent alors à son avantage. Les vaisseaux qu'il laissa entourer ou qu'il présenta isolément sur le champ de bataille supportèrent en effet, sans trop en souffrir, tout le poids d'une artillerie mal servie et d'un tir mal dirigé; les vaisseaux qu'il oublia en arrière (vaisseaux que le moindre changement de vent eût pu empêcher de prendre part au combat) lui fournirent ce qui rend seul la victoire complète et fructueuse, une réserve

imposante et inattendue. C'est ainsi qu'on put observer deux phases bien distinctes dans ces grandes batailles où commanda Nelson : la première, flottante et douteuse; la seconde, foudroyante et décisive. De bons canonniers auraient assurément modifié le dénoûment de ces drames sinistres, car ils auraient écrasé l'armée anglaise dès le premier acte. Fait pour surprendre la fortune par son audace plutôt que pour l'enchaîner par ses manœuvres, Nelson enleva donc pour ainsi dire nos escadres à la baïonnette. Il fut le Suwarow, et non pas, comme on l'a prétendu, le Bonaparte des mers (1).

Les combats d'Aboukir et de Trafalgar ont bouleversé les anciennes notions de stratégie maritime : les ont-ils remplacées par les lois d'une stratégie infaillible, d'une stratégie que nos amiraux aient intérêt à étudier? Il est sans doute plus d'une circonstance où ils pourraient s'aider de ces aventureuses traditions; mais cette stratégie, nous croyons l'avoir suffisamment démontré, ne peut être que la stratégie des forts contre les faibles, des marines aguerries contre les marines peu exercées; et ce n'est point contre de telles marines que nos vaisseaux ont à se préparer, c'est contre un ennemi qui se souvient des leçons de Nelson, qui serait prêt encore à les appliquer, si nous n'avions à lui opposer que de nouveaux ordres de bataille et non point de meilleures escadres. Il y a pour nous, dans la dernière guerre, de plus sérieuses études à faire que des études de tactique. Les Anglais n'ont dû leurs triomphes ni au nombre de leurs vaisseaux, ni à la richesse de leur population maritime, ni à l'influence officielle, ni aux combinaisons savantes de leur amirauté. Les Anglais nous ont vaincus parce que leurs équipages étaient plus instruits, leurs escadres mieux disciplinées que les nôtres. Cette supériorité fut le fruit de quelques campagnes; ce fut l'œuvre de Jervis et de Nelson. C'est donc ce travail lent et secret dont il faut épier les mystères; c'est Nelson organisant son armée qu'il faut essayer de bien connaître, si l'on veut comprendre le Nelson qui combat avec une heureuse audace. Ce sont les moyens qu'il faut s'attacher à découvrir, si l'on aspire à toucher le but.

Qu'était Nelson avant Aboukir? L'élève chéri, *l'associé* de Jervis, l'admirateur passionné du *grand comte* qui introduisit le premier, dans la

(1) « Serrer l'ennemi de près afin de l'accabler le plus rapidement possible, telle fut, en somme, *toute la tactique* de lord Nelson. Il savait que les évolutions compliquées sont sujettes à de telles méprises qu'elles produisent la plupart du temps des effets diamétralement contraires à ceux qu'on en attend. Les vaisseaux anglais, mieux manœuvrés que les vaisseaux français et espagnols, montés par des canonniers qu'on avait exercés à servir à la fois leurs pièces des deux bords, ne pouvaient, d'ailleurs, que gagner à une mêlée. Toute circonstance de nature à porter le désordre dans les deux armées était donc, aux yeux de Nelson, une nouvelle chance de succès pour la flotte anglaise, et on peut dire qu'il eût compté un coup de vent ou une nuit obscure comme un renfort de deux ou trois vaisseaux en sa faveur. » (*James's Naval History*.)

marine anglaise, cette ferme discipline, cette régularité dans le zèle que nous pouvons envier encore aujourd'hui. Nelson apprit alors de Jervis « à conserver des équipages valides sans interrompre ses croisières, à maintenir pendant des années entières ses vaisseaux à la mer sans les renvoyer au port, à mettre en première ligne, avant des soins plus frivoles (*frippery and gimcrack*), l'instruction militaire et pratique de la flotte (*the exercise of the great guns and the pratical seamanship*). » Son heureuse nature lui vint ensuite en aide, et d'une armée disciplinée fit une armée de frères (*a band of brothers*). Seul avec Collingwood, Nelson a possédé cette science du commandement, énergique sans dureté, persuasif sans faiblesse, agissant par prestige bien plus que par autorité. Idole de ses matelots, il posséda au même degré l'affection, plus difficile à conquérir, des officiers de son escadre; mais ce sentiment précieux, il ne lui suffisait point de l'obtenir pour sa personne : il voulait, — sage et grande politique, — le faire régner dans la flotte entière et pénétrer d'un dévouement mutuel tous ces hommes destinés à combattre ensemble. Dans la baie de Naples, sur les côtes de la Baltique, devant Toulon comme devant Cadix, en présence des préoccupations les plus graves, des péripéties les plus pressantes, il sut trouver le temps de s'interposer dans les moindres querelles et d'étouffer d'une main prévoyante les conflits qui allaient éclater. C'est surtout en voyant cet homme illustre descendre à ces soins concilians, s'abaisser à ces humbles négociations, que l'on comprend mieux quelle peut être la salutaire influence d'un chef aimé sur l'escadre qu'il commande. Loin de se retrancher, au nom de je ne sais quelle fausse dignité, dans des régions en quelque sorte inaccessibles, Nelson se mêlait, au contraire, de tout son pouvoir, à la vie intime de sa flotte, en devenait bientôt le centre, et, attirant vers lui toutes ces volontés près de se diviser, les confondait dans une seule pensée, les faisait converger vers un but unique : l'anéantissement de nos flottes.

Ce qui assurait d'ailleurs à Nelson un dévouement facile, un concours empressé de la part de ses officiers, c'était la lucidité naïve de ses ordres, la netteté de ses instructions. « Je suis prêt, disait-il souvent, à sacrifier la moitié de mon escadre pour détruire l'escadre française. » Tout plein de cette idée, il est sans exemple qu'il ait blâmé un officier malheureux, ou manqué à le défendre. Le capitaine zélé, à ses yeux, n'avait jamais tort. S'il perdait son navire, il méritait d'en obtenir un autre. « Je ne suis point, écrivait-il dans un cas pareil à la rigoureuse amirauté, de ces gens qui ont peur de la terre. Ceux qui craignent d'approcher de la côte feront difficilement de grandes choses, surtout avec un petit navire. On peut se consoler de la perte d'un bâtiment; mais la perte des services d'un brave officier serait, suivant moi, une *perte nationale*. Et, permettez-moi de vous le dire, milords, si j'avais

été censuré, moi aussi, chaque fois que j'ai mis en péril mon vaisseau ou ma flotte, il y a long-temps que je serais hors de la marine, au lieu d'être dans la chambre des pairs. » Voilà par quels moyens Nelson forma des capitaines qui pussent seconder son audace. Il leur apprit, et par son exemple, et par ses leçons, et par ce zèle sympathique pour d'honorables infortunes, à considérer la conservation du navire comme un soin secondaire, l'accomplissement des ordres reçus comme l'étude principale. Il sut leur inspirer (et il y mit tous ses soins) cette féconde confiance qui l'animait lui-même, quand il faisait devant Gênes, en 1795, cette concluante réponse au général Beaulieu : « Ne craignez rien pour mon escadre. Si elle se perd, notre amiral saura bien en trouver une autre pour la remplacer. »

Au milieu du tourbillon de la guerre, les gouvernemens sont plus disposés à subir de pareils sacrifices : ils s'en irritent dans des temps plus réguliers. Il faut cependant prévoir et accepter quelquefois ces inévitables accidens, si l'on a l'ambition de former une marine active, qui n'ait point à se défaire, en des occurrences plus pressantes, des allures trop timides qu'elle aurait contractées sous un régime de responsabilité exagérée (1). Ce que Nelson a tenté avec ses vaisseaux pendant cette carrière si bien remplie, ce qu'il leur a fait courir de risques et de périls pendant cette odyssée aventureuse, frappera d'étonnement tous les hommes de mer. Sans parler de cette baie d'Aboukir dans laquelle il lança son escadre, au coucher du soleil, sur la foi d'un mauvais croquis trouvé à bord d'un bâtiment de commerce français; sans rappeler sa périlleuse campagne de la Baltique, quel est l'officier qui n'admirera cette dernière croisière dans la Méditerranée, pendant laquelle il

(1) On a souvent fait grand bruit, en France, de la perte de quelques navires de guerre, quand on aurait dû s'étonner plutôt que, sur tant de bâtimens consacrés aux navigations les plus délicates et les plus périlleuses, on n'en perdît point un plus grand nombre. Pour les navires destinés aux voyages de long cours, nos armateurs, comme l'a fort bien fait observer M. le baron Tupinier, ont à payer une prime d'assurance annuelle qui s'élève en moyenne à 10 pour cent de la valeur du navire. Bien que la marine royale ait, sans contredit, de plus grands risques à courir que la marine du commerce, l'évaluation des pertes annuelles qu'elle éprouve, ou, en d'autres termes, la prime d'assurance qu'elle doit se payer à elle-même pour ne point voir dépérir son matériel, *ne dépasse pas deux et demi pour cent de la valeur des bâtimens armés.* L'habileté et la circonspection de nos officiers ont donc réduit *des trois quarts* les chances de pertes auxquelles doit se soumettre quiconque aventure une partie de sa fortune sur les flots. D'ailleurs, hâtons-nous de le dire, on se livrerait moins facilement à de cruelles et injustes déclamations contre des accidens inévitables, si du sein de la marine même on n'en donnait trop souvent le signal. Qu'il nous soit donc permis de recommander aux méditations de ceux d'entre nous qui seraient tentés de manquer de générosité envers un camarade malheureux ces lignes mémorables que traçait l'amiral Villeneuve après l'insuccès de sa campagne aux Antilles : « Les marins de Paris et des départemens seront *bien indignes et bien fous* s'ils me jettent la pierre. *Ils auront préparé eux-mêmes la condamnation qui les frappera plus tard.* »

conduisit sa flotte et ce vieux *Victory*, accoutumé à plus de ménagemens, dans des passes à peu près inconnues, et qui, même aujourd'hui, nous semblent à peine praticables pour de pareils navires? Il n'est point de difficultés de navigation qu'à cette école les Anglais n'eussent appris à braver. Tel est, en partie, le secret de ces croisières opiniâtres qui, même au cœur de l'hiver, tenaient nos ports bloqués et nos côtes en alarme; telle est la meilleure explication de ces mouvemens rapides qui déconcertèrent nos projets, de ces concentrations imprévues par lesquelles les escadres anglaises semblaient se multiplier sur la face du globe.

Ce qu'on peut étudier avec fruit chez Nelson, chez cet homme d'une activité si prodigieuse en même temps que d'une audace si rare, c'est donc plus encore l'activité maritime que l'audace militaire. C'est en se plaçant à ce point de vue qu'on reconnaît toute l'importance du recueil qui a servi de base à notre travail. Ce monument de famille qu'un soin religieux vient d'élever au héros de l'Angleterre est aussi un monument historique. Irrécusables témoignages de cet ardent amour du métier de la mer, de cet *enthousiasme de la profession* qui distinguait Nelson entre tous ses émules, ces dépêches semi-officielles, ces brusques effusions nous transportent au milieu du camp ennemi et nous font pénétrer aujourd'hui sous la tente d'Achille. Quant à nous, nous sommes revenu de cette excursion, nous aimons à le proclamer, plus tranquille sur l'avenir, plus assuré encore que nos revers, pendant cette dernière guerre, n'eurent leur source ni dans la nature des hommes, ni dans l'essence même des choses, mais dans l'infériorité temporaire où nous avaient jetés de fatales circonstances (1). Nous en avons rapporté aussi

(1) Un officier de la marine anglaise a déjà résumé notre pensée à cet égard, et nous ne pouvons résister au plaisir d'extraire ce remarquable passage d'un ouvrage qui a causé une vive sensation de l'autre côté de la Manche. « Supposez un instant (s'écrie M. Plunkett, après avoir tracé une rapide et loyale esquisse des succès qui ont honoré notre marine depuis 1830), supposez que nous ayons affaire, non pas à un de ces absurdes braillards qui ne cessent de déclamer contre la Grande-Bretagne, mais à un officier honorable et éclairé, comme on peut en trouver dans la marine française : ne pourrait-il, en vérité, nous tenir ce langage? — Nous ne voulons point nier que vous nous ayez battus pendant la dernière guerre; mais, si nous ne contestons pas nos défaites passées, nous ne croyons pas non plus qu'elles soient de nature à nous décourager. Au contraire, au milieu des plus funestes revers, nous retrouvons des traits d'héroïsme et d'intrépidité faits pour nous consoler du passé, faits pour nous donner espoir dans l'avenir. Les Anglais n'ont jamais mis notre courage en doute; mais, avec l'aveuglement que les peuples portent trop souvent dans ces jugemens mutuels, ils ont cru que le courage français, bien qu'ardent et impétueux, manquait de persévérance. Rien n'est moins vrai cependant. Quand nos bâtimens se sont trouvés accablés par la supériorité du nombre ou de la tactique, on a pu admirer l'opiniâtreté de leur défense. Vos rapports officiels auraient dû vous apprendre qu'en pareille circonstance la résistance des navires français a été souvent prolongée bien au-delà des limites du devoir... Les causes de nos revers sont palpables, évidentes; mais ces causes ne sont point d'une nature permanente. Elles ne tiennent point, comme le courage et la per-

cette conviction profonde : c'est que l'action lointaine d'un pouvoir central n'a jamais remplacé qu'imparfaitement l'action incessante d'un pouvoir immédiat; c'est que l'autorité administrative, si habile, si dévouée qu'elle puisse être, ne saurait suppléer l'autorité militaire; c'est que la puissance créatrice ne saurait résider que dans le chef de l'armée. Le jour où un gouvernement fort et prévoyant investirait ses agens d'un peu plus de confiance et de prestige, où il laisserait, si l'on peut s'exprimer ainsi, déteindre sa pourpre sur nos amiraux; le jour où les commandans de nos escadres et de nos ports, ces grands-officiers de la couronne ministérielle, paraîtraient quelquefois distribuer de leurs propres mains le prix dû par l'état à de bons et loyaux services (1), ce jour-là, il se trouverait des chefs tout prêts à faire pour notre marine ce que Jervis et Nelson ont fait pour la marine anglaise. Ce jour-là aussi, nous nous plaisons à l'espérer, on verrait, suivant le vœu du malheureux comte de Grasse, « renaître cette attache que les marins français avaient anciennement pour leurs chefs. »

E. Jurien de La Gravière.

sévérance dont nous avons fait preuve, au caractère français. Il suffit de parcourir à la hâte une histoire impartiale de la dernière guerre maritime pour se convaincre que nos bâtimens n'ont cédé qu'à la supériorité de votre feu. Pendant que vos canonniers balayaient nos gaillards, nous brisions vos vergues de cacatois et jetions nos boulets aux nuages. Ce n'est pas que vos canonniers fussent excellens, mais les nôtres étaient détestables. Les hommes cependant ne naissent pas canonniers. Pour faire de bons canonniers de nos marins, nous n'épargnèrons, vous pouvez y compter, ni notre argent ni nos peines... Sous le rapport de la manœuvre, vous nous étiez également supérieurs; la manœuvre, Dieu merci, n'est pas, plus que l'artillerie, une science innée; c'est une science acquise. Nous entretenons à la mer autant de matelots que vous, et, depuis quelques années, nos bâtimens ont été plus souvent que les vôtres en présence de l'ennemi.

« Si du personnel nous passons au matériel, votre supériorité sur ce point est incontestable; mais le plus faible, dans une guerre maritime, peut avoir aussi ses jours de victoire; les Américains vous l'ont prouvé. Ils n'avaient pas à la mer la vingtième partie de vos forces. En opposant à vos navires des navires plus forts et mieux armés, ils ont fait tomber plus d'un laurier de votre front... En somme, vous avez pour vous le prestige des succès passés; nous avons pour nous la leçon de l'adversité. Nous avons été formés à l'école la moins agréable, mais, nous l'espérons, la plus instructive. Vous pouvez sourire de notre confiance parce qu'elle est de fraîche date, c'est pour cela même qu'elle est moins sujette à nous tromper. Nous fondons notre espoir sur *ce qui est*, et vous sur *ce qui a été*; nous sommes à l'abri de ce danger qui a causé la perte de tant de nations : une aveugle confiance basée sur d'anciens triomphes. L'Espagne a conservé les colonnes d'Hercule sur ses piastres; votre pavillon flotte depuis long-temps sur les remparts de Gibraltar. » (*The past and future of the British Navy*, by the hon. E. Plunkett, commander R. N., Londres, 1846.)

(1) « Il faut que ce soit des amiraux que les officiers attendent leur avancement, écrivait Nelson au comte de Saint-Vincent; sans cela, que leur importerait la bonne ou la mauvaise opinion de leurs chefs? »

LA

LIBERTÉ DU COMMERCE

ET LES

SYSTÈMES DE DOUANES.

LES HOUILLES ET LES FERS.

I.

Nous avons posé d'une manière générale (1) les principes qui doivent nous guider dans la solution de cette grande question de la liberté des échanges. Il nous reste à pénétrer dans les détails d'application. Nous l'examinerons tour à tour au point de vue de l'exploitation des mines, de l'agriculture et du revenu public. Pour rendre notre étude sur ces divers points plus précise et plus complète, nous dirons quelles sont les réformes qui nous paraissent réalisables dès à présent, où ces réformes doivent tendre, dans quel esprit et dans quel ordre elles doivent se faire pour être effectuées sans danger. En même temps, nous essaierons de rendre sensible l'influence heureuse qu'elles exerceraient sur le développement de l'industrie française en général. Avant d'aller plus loin, il convient toutefois de rappeler en peu de mots ce que nous avons précédemment établi.

(1) Voyez les livraisons des 15 août et 1er septembre 1846.

C'est bien à tort, avons-nous dit, que quelques hommes espèrent ou prétendent que le seul progrès du temps doit nous conduire pas à pas à l'affranchissement successif de toutes nos industries et à la liberté complète dans l'avenir. Sous l'empire du système qui nous régit, cet affranchissement graduel est impossible. L'industrie française est en quelque sorte acculée dans une impasse d'où elle ne sortira jamais, quoi qu'il arrive, si la main du législateur ne vient lui pratiquer une issue. Jamais, par exemple, l'industrie manufacturière ne soutiendra, pour la grande masse de ses produits, la concurrence de l'étranger, tant qu'elle paiera à des prix artificiels, à des prix supérieurs à ceux du commerce libre, et les matières premières qu'elle met en œuvre, et les agens qu'elle emploie. Quant aux industries qui s'attachent à la terre, telles que l'agriculture et l'exploitation des mines, comme elles sont, ainsi qu'on l'a vu, constituées en monopole étroit par le seul effet des lois restrictives, il n'y a aucune raison, quelques progrès qu'elles puissent faire d'ailleurs, pour que la valeur vénale de leurs produits descende jamais au-dessous de son niveau présent. Toutes les parties de ce système sont donc étroitement liées et se soutiennent entre elles. Les monopoles en font la base première; de ce côté, rien à attendre du bénéfice du temps, et, comme les industries constituées en monopole sont précisément celles dont toutes les autres relèvent et qui leur fournissent leur aliment, elles les retiennent captives avec elles dans les liens du monopole qui les étreint. Dans cet état, quelle chance reste-t-il de voir réaliser dans l'avenir cette émancipation graduelle dont on se flatte? Il est évident que si cette émancipation doit s'accomplir, et nous l'espérons aussi, c'est à la condition seulement que le législateur interviendra pour la préparer et pour la ménager. Il n'est pas moins évident que les premières mesures réclamées par notre situation présente sont celles qui s'attaqueront aux monopoles sur lesquels tout l'édifice du système protecteur repose.

Tel fut l'esprit de la grande et si utile réforme entreprise en Angleterre, de 1820 à 1826, par M. Huskisson, réforme qui ne fut pas seulement l'avant-coureur et le prélude, mais encore la préparation nécessaire de celle que sir Robert Peel exécuta plus tard. C'est en affranchissant d'abord toutes les matières premières et tous les agens du travail que M. Huskisson a donné aux fabricans anglais, avec les conditions d'une supériorité facile, ce sentiment de leur force qui leur a fait plus tard désirer et puis conquérir une liberté complète. Ajoutons qu'en appelant dans une certaine mesure, même pour les produits ouvrés, la concurrence étrangère, il a mis ces fabricans en demeure de perfectionner leurs procédés, et voilà comment il leur a appris peu à peu à ne craindre plus de concurrence d'aucune espèce.

Les partisans des restrictions, nous le savons trop bien, en jugent et

en parlent toujours autrement. A les en croire, c'est en maintenant avec une patience séculaire les lois restrictives dans leur rigueur, que l'Angleterre est parvenue à porter son industrie manufacturière dans cette position élevée qu'elle occupe; mais c'est là une erreur de fait qu'il est trop facile de rectifier. Ce n'est pas, par exemple, comme on l'assure quelquefois, parce que l'Angleterre a su attendre patiemment l'effet des prohibitions, qu'elle a élevé son industrie des soieries au niveau et même au-dessus de la nôtre; c'est parce qu'elle a su agir en affranchissant cette industrie de toutes ses charges. Tant que les prohibitions ont prévalu dans ce pays, l'industrie des soieries s'y est traînée dans une longue enfance, toujours hautement dominée par les industries française et suisse, qui lui disputaient même, à l'aide d'une contrebande active, ce marché intérieur que les lois prohibitives lui réservaient. Un jour vint, en 1826, où M. Huskisson, après avoir dégrévé les soies brutes, convertit en un simple droit de 30 pour 100 la prohibition qui frappait les soies ouvrées, et c'est alors seulement que les situations changèrent. De ce jour (ce n'est pas nous qui le disons, les documens officiels sont là qui l'attestent), de ce jour seulement l'industrie anglaise des soieries s'émancipa. Elle reconquit d'abord son marché national, agrandi par une consommation plus forte, et bientôt après elle se vit en mesure d'étendre son action sur les marchés étrangers. Sous le nouveau régime, cette industrie fit plus de progrès en quatre ans qu'elle n'en avait fait précédemment dans le cours de tout un siècle. Ce n'est donc pas, comme on le répète sans cesse, à la faveur de la prohibition et par le bénéfice d'une longue attente, c'est au moyen d'un retour actif vers la liberté que l'industrie anglaise des soieries en est venue à surpasser la nôtre. Il en a été de même d'ailleurs des autres grandes industries que l'Angleterre possède. Tous leurs efforts, tous leurs progrès, tous leurs succès au dedans et au dehors, ont eu pour point de départ et pour cause des réformes semblables. Eh bien! ce que M. Huskisson a fait pour l'Angleterre, il y a vingt ans et plus, voilà ce que nous avons maintenant à tenter et à exécuter en France; heureux de pouvoir nous dire que, cette première réforme une fois accomplie, nous serons plus près d'une liberté véritable que ne le furent alors les Anglais, parce que nous n'aurons pas comme eux, sur nos têtes, une loi de famine sous le nom de *loi des subsistances*, et une aristocratie terrienne prête à soutenir de tout l'effort de sa puissance cet édifice monstrueux.

Entrons donc résolûment dans cette voie; montrons quelles sont, dans la direction que nous venons d'indiquer, les réformes les plus nécessaires et les plus immédiatement praticables. En nous attachant d'abord à deux produits du premier ordre, les houilles et les fers, nous allons

tâcher de faire comprendre qu'on peut, dès à présent, sans aucun danger pour la production et au grand avantage du pays, supprimer entièrement toute espèce de droits d'importation sur les houilles et réduire de moitié les droits sur les fers.

Rien de plus simple que la question des houilles; elle présente si peu de difficultés réelles, qu'aux yeux mêmes d'un prohibitioniste, pour peu qu'il voulût examiner l'état des choses, elle donnerait à peine matière à discussion. Pour la poser d'abord dans ses termes généraux, nous ne pouvons mieux faire que de rappeler les paroles prononcées, il y a dix ans, par un des plus ardens promoteurs du système restrictif. « La question des houilles, disait M. de Saint-Cricq en 1836, est chez nous, quant à présent, exceptionnelle. C'est moins une question de tarif qu'une question de transport. Nous sommes riches en mines de houille; l'extraction n'en est pas généralement beaucoup plus chère qu'ailleurs : c'est l'insuffisance de nos voies de navigation qui en élève le prix aux lieux de consommation, à ce point qu'un hectolitre, valant sur telle fosse de 60 à 80 centimes, revient, dans tel port où il va se consommer, de 3 à 4 francs (1). » Nous ne croyons pas, avec M. de Saint-Cricq, que la France soit précisément riche en mines de houille, ou du moins, si elle en possède un grand nombre, il en est peu dans ce nombre qui soient réellement fécondes : toutes ensemble, elles sont loin de suffire à la consommation du pays; mais ce qui est vrai, c'est que, dans ces mines, quelles qu'elles soient, l'extraction n'est pas généralement plus chère qu'ailleurs. C'en est assez pour conclure tout d'abord qu'il n'y a aucune raison de protéger les extracteurs contre la concurrence étrangère, puisque, leurs conditions de travail n'étant pas différentes de ce qu'elles sont pour leurs rivaux, ils sont parfaitement en état de la braver. Disons, en outre, avec M. de Saint-Cricq, que, la houille étant une matière très encombrante et très lourde, le transport en élève considérablement le prix, et, quand même nos voies de communication seraient en meilleur état qu'elles ne le sont encore, cette aggravation de prix qui résulte des frais de transport serait toujours sensible. C'est une nouvelle et bien puissante raison pour que nos exploitans n'aient rien à craindre, puisque les houilles étrangères ne peuvent venir jusqu'à eux que chargées de frais plus ou moins considérables. Tout ce que la concurrence peut faire à leur égard, c'est de les forcer, dans une certaine mesure, à modérer leurs prix, sans que, dans aucun cas, elle puisse mettre leur industrie en péril. La protection est donc ici tout au moins superflue. Si, après avoir prononcé les paroles qu'on vient de lire, M. de Saint-Cricq n'en a pas moins conclu à l'adoption d'un régime encore plus sévère que celui

(1) Discours prononcé à la chambre des pairs dans la session de 1836.

qui a prévalu en 1836, il faut croire, sans s'arrêter aux raisons si faibles qu'il en donne, qu'il l'a fait uniquement pour l'honneur du principe qu'il défendait.

Il y a d'ailleurs une autre observation à faire. Parmi nos bassins houillers, il n'en est qu'un seul de quelque importance qui soit réellement exposé à la concurrence étrangère : c'est le bassin de Valenciennes. Toutes nos autres mines les plus riches sont situées dans la partie centrale de la France, et par conséquent hors de toute atteinte, puisque les houilles étrangères ne viendraient leur faire concurrence sur leur marché qu'après avoir supporté des frais de transport énormes. Parcourez toute la ligne de nos frontières, et vous n'y verrez pas, hors du bassin de Valenciennes, une seule mine de quelque valeur à protéger. Dans toute la région de l'est et du nord-est, dans ces contrées si laborieuses et si riches, où le besoin du combustible minéral est impérieux, il n'existe pas, depuis que les mines de l'Alsace sont épuisées, il n'existe pas, disons-nous, une seule exploitation française qui puisse disputer aux étrangers l'approvisionnement de nos usines. Aussi, à part le département du Haut-Rhin, où les houilles de Saint-Étienne parviennent encore par les rivières et les canaux, mais à grands frais, toute cette immense région serait entièrement privée du précieux combustible, si elle ne l'obtenait, à des conditions plus ou moins onéreuses, de l'étranger. Il en est à peu près de même sur toute la ligne de nos côtes maritimes, depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne. On y trouve bien çà et là quelques exploitations de houille, mais si chétives, en général, qu'elles suffisent à peine à une consommation toute locale; encore le combustible y est-il d'une qualité fort médiocre, qui ne permet pas à toutes nos industries d'en user : aussi laissent-elles forcément à l'étranger le soin d'alimenter nos usines. Ce n'est pourtant pas que la protection leur ait manqué. Sur toute cette ligne de nos frontières, les droits ont été pendant long-temps excessifs, et ils sont encore aujourd'hui plus élevés qu'ailleurs; mais on ne peut pas, quoi qu'on fasse, tirer de la terre ce qui ne s'y trouve pas ou ce que l'œil de la science n'a pas encore su y découvrir. Il n'y a pas de droit protecteur qui tienne : il faut que toute cette partie du littoral tire son combustible de l'étranger ou que son industrie périsse, car les houillères françaises qu'on y rencontre ne peuvent décidément pas suffire à ses besoins. Cela est si vrai, qu'avant 1836, alors que le droit sur les houilles anglaises était double de ce qu'il est aujourd'hui, l'approvisionnement y était fait par la Belgique. Pour ce qui concerne le littoral de la Méditerranée, on y trouve, il est vrai, quelques exploitations assez abondantes dans le voisinage des côtes, mais aussi, de ce côté, les houilles étrangères ne peuvent arriver que de loin, et surchargées de frais de transport considérables. Nous ne parlerons pas de nos frontières des Pyrénées, de la Savoie et de la Suisse,

où on ne trouve malheureusement ni houilles françaises à protéger ni houilles étrangères à repousser. De quelque côté donc que l'on porte ses regards sur toute cette ceinture de la France, on reconnaît que l'existence des droits protecteurs ne s'y justifie en aucun sens. On est tenté de s'écrier partout : Qui donc y a-t-il à protéger ici? Un seul point de notre frontière échappe à cette observation, c'est celui qui regarde le bassin de Valenciennes Voyons si, là du moins, les mesures restrictives s'expliquent.

Les houillères du bassin de Valenciennes ont en face d'elles, de l'autre côté de la frontière, celles qui constituent le bassin de Mons, dont elles ne sont, à vrai dire, que le prolongement. Sur ce point, la concurrence existe, cela n'est pas douteux, quoiqu'il y ait encore à cet égard quelques réserves à faire, car Mons fournit des houilles grasses que Valenciennes ne produit pas. Nul doute aussi que les extracteurs français ne réclament une protection contre cette concurrence : ils formeraient une exception trop honorable s'ils n'aimaient pas à grossir leurs bénéfices en prélevant une contribution sur le pays. La question est de savoir si cette protection est nécessaire. Pour se mettre à l'aise sur ce sujet, il suffit de considérer les positions. Des deux parts, les conditions d'extraction sont, à fort peu de chose près, les mêmes, ou n'établissent que des différences insignifiantes dans les prix de revient. Or, les houillères françaises ont l'avantage sur les autres d'être placées à l'extrémité occidentale du grand bassin carbonifère et plus près des grands centres de consommation du pays. Elles ont, en outre, depuis long-temps à leur service d'excellentes voies navigables, de belles routes et maintenant un chemin de fer, ce qui ne leur laisse, quant aux voies de communication, rien à désirer. De Mons à Paris, le transport de la houille, par les voies navigables, revient à 17 ou 18 fr. le tonneau, tandis que de Valenciennes à Paris il ne revient en moyenne qu'à 13 ou 14 fr. (1); on remarque des différences semblables dans presque toutes les autres directions. L'avantage de la position étant donc tout entier du côté des houillères françaises, à quel titre ou sous quel prétexte réclameraient-elles la protection?

Si l'on considère la situation financière des compagnies qui exploitent ces mines, on trouve encore plus de raisons de décider. Les extracteurs de Mons, moins favorisés, ainsi qu'on vient de le voir, par leur position, grevés, en outre, d'un droit d'importation sur leurs produits, ne laissent pas, dans l'état présent des choses, de faire des bénéfices considérables; on peut augurer de là que les bénéfices réalisés par les extracteurs français sont fabuleux, ce qui est vrai. Les actions de la compagnie d'Anzin,

(1) *Du Concours des Canaux et des Chemins de fer*, par M. Ch. Collignon, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées.

la plus considérable de toutes celles qui exploitent cette région, sont parvenues depuis long-temps et se maintiennent, d'une manière assez constante, à des prix qui en dépassent de bien loin la valeur originaire. Quant aux autres compagnies, elles sont plus ou moins prospères, non pas selon qu'elles trouvent plus ou moins de consommateurs, car les consommateurs, Dieu merci! ne manquent pas, mais selon qu'elles trouvent plus ou moins de produits à verser sur le marché. La question pour elles n'est pas de vendre, mais de produire. Lorsque la compagnie de Douchy, la plus récente de toutes, entreprit, il y a douze ou quinze ans, l'exploitation d'un gîte encore inexploré, ses actionnaires ne s'inquiétèrent pas un seul instant de savoir s'ils trouveraient le débit de leur marchandise, ni même si la vente de cette marchandise s'effectuerait en bénéfice; un seul point les préoccupa, celui de savoir si l'on rencontrerait du charbon. L'existence du précieux combustible une fois bien ou mal constatée, les actions s'élevèrent à des valeurs folles et s'y maintinrent, sans qu'il se présentât jamais à l'esprit de personne d'autre question à résoudre que celle de savoir si la présence du combustible était réelle. Certes, il faudrait vouloir pousser loin l'abus d'un faux principe, pour oser prétendre que dans une situation semblable l'application d'un droit protecteur est légitime.

Sous quelque point de vue qu'on l'envisage, la question des houilles est donc en effet très simple. Cela n'empêche pas qu'à force de la tourmenter, on ne soit parvenu, nous ne savons comment, à en faire sortir une des lois les plus compliquées de celles qui constituent notre régime fiscal.

Sous l'empire de la loi actuelle, telle qu'elle est sortie de la réforme partielle de 1836, lorsque les houilles sont importées par mer, elles paient, sur toute la partie du littoral comprise entre Dunkerque et les Sables-d'Olonne, un droit de 50 c. le quintal métrique et, sur tous les autres points, 30 c.; plus, dans l'un et l'autre cas, un droit différentiel de 50 c. quand elles sont importées, ce qui est le cas ordinaire, par navires étrangers. Sur la frontière de terre, de la mer à Halluin exclusivement, le droit est de 50 c.; il n'est que de 10 c. par la rivière de Meuse; de 15 c. par tous les autres points : ce dernier droit s'applique à la plus grande partie des produits du bassin de Mons. Toutefois les houilles qui, d'Halluin à Baisieux (Nord) exclusivement, entrent par la voie des canaux, sont soumises au droit de 50 c., à moins que ce droit n'ait été acquitté d'avance au bureau de Condé. Voilà donc, si nous comptons bien, pour une même marchandise, six régimes différens. Il faut ajouter un septième régime pour les houilles consommées à bord des bâtimens à vapeur de la marine française, et qui, par une faveur spéciale accordée en 1836, ne sont sujettes qu'à un simple droit de balance de 15 c. pour une valeur de 100 francs. Enfin la houille

carbonisée, plus généralement connue sous le nom de *coke*, supporte dans tous les cas un droit double de celui qui pèse sur la houille crue.

Nous voudrions pouvoir supposer, pour l'honneur de la législature française, que tout cet assemblage prétentieux de dispositions en apparence savantes a jamais eu sa raison d'être; mais, avec la meilleure volonté du monde, il nous est impossible d'y parvenir. Aussi sommes-nous forcé de croire que les premiers auteurs de cette loi, les conseillers du gouvernement établi en 1814, se sont livrés sans réflexion à la manie de prohiber qui dominait alors. Quant aux législateurs de 1836, en adoucissant l'effet d'une erreur ancienne, ils n'ont pas osé la réparer entièrement. Quoi qu'il en soit et pour nous en tenir au temps présent, il est certain que ces restrictions plus ou moins rigoureuses ne se justifient plus.

Il y a surtout dans cette loi une disposition qui heurte tellement la raison, qu'on la conçoit à peine : c'est celle qui s'applique à notre littoral maritime sur l'Océan. Sur toute cette côte, depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne, il n'existe presque point de mines de houille, et l'insuffisance de celles qui s'y trouvent est tellement frappante, qu'on peut à peine les prendre au sérieux. L'inventaire de leurs ressources n'est d'ailleurs ni long, ni difficile à faire. Les plus importantes sont celles du bassin du Maine, comprises dans les départemens de la Sarthe et de la Mayenne : elles produisent toutes ensemble 850,000 quintaux métriques, non pas de houille, mais d'anthracite, combustible de qualité inférieure, impropre au service de plusieurs sortes d'usines. Vient ensuite le bassin de la basse Loire, qui produit en tout 536,000 quintaux métriques, partie d'anthracite et partie de houille dure, qui, non plus que l'anthracite, ne peut servir dans tous les cas. On trouve encore dans le Calvados le bassin de Littry, produisant 450,000 quintaux métriques également d'anthracite. De là on tombe au bassin d'Hardinghen, dans le Pas-de-Calais, produisant en tout 167,000 quintaux métriques, la plus grande partie d'une houille maigre et sulfureuse, dont l'emploi n'est pas sans inconvénient ni même sans danger; puis au bassin de Saint-Pierre-la-Cour, dans la Mayenne, qui produit 158,000 quintaux métriques d'une houille un peu meilleure cette fois. Les autres puits, car ce ne sont plus des bassins, que l'on rencontre dans la Charente-Inférieure, dans le Finistère et dans les Landes, sont si peu importans, et la production en est si faible, qu'il suffit de les mentionner en passant. Voilà donc, pour cette côte immense et pour tous les départemens qui l'avoisinent, une production totale d'un peu plus de deux millions de quintaux métriques d'un combustible généralement médiocre, alors que le seul bassin de la Loire en produit 12,300,000 de très bonne qualité, le bassin de Valenciennes 9,200,000, et que l'un et l'autre de ces bassins, secondés qu'ils sont, le premier par tant d'autres riches exploi-

tations qui l'entourent, le second par les houillères de Mons, peuvent à peine suffire à la consommation des contrées, bien moins étendues, qu'ils alimentent. Et c'est dans un tel état de choses qu'on a cru devoir établir, sur cette partie de notre frontière, des droits exceptionnels, droits qui ont été long-temps prohibitifs. C'était donc à dire qu'on voulait affamer de houille toute cette portion de la France, qu'on voulait empêcher l'industrie d'y naître, ou bien priver entièrement, et ce n'est pas une hypothèse, l'ouvrier des villes et des campagnes d'un combustible à son foyer! Si tel avait été le but proposé, on n'aurait que trop bien réussi, surtout avant le dégrèvement partiel de 1836.

La nature, qui n'avait pas doté la France d'une quantité suffisante de combustible minéral dans son propre sein, avait voulu du moins qu'elle pût en être assez convenablement pourvue par le dehors, à la seule condition d'ouvrir un accès facile aux arrivages étrangers. Elle avait d'abord placé au centre du pays, là où les houilles étrangères n'auraient pu parvenir sans de trop grands frais, nos mines les plus nombreuses et les plus riches. Puis elle nous avait entourés, à portée de nos frontières, d'une vaste ceinture de houillères inépuisables qui semblaient toutes préparées pour notre usage. Pour l'approvisionnement de nos côtes sur l'Océan, elle avait placé au nord, sur le rivage même de l'Angleterre, d'immenses dépôts où nous n'avions qu'à puiser; et afin que nous ne fussions pas à cet égard trop dépendans d'un seul peuple, et que le littoral tout entier fût bien pourvu, elle nous avait préparé encore de grandes réserves au midi, sur la côte des Asturies, presque en face de Bayonne, réserves qui ne sont pas encore exploitées, mais qui le seront probablement bientôt, et qui le seraient peut-être déjà si nous avions favorisé cette exploitation par l'adoption d'un régime moins exclusif. Dans la partie de l'est et du nord-est, la nature ne s'était pas montrée pour nous moins libérale, puisqu'elle y avait échelonné tout le long de notre frontière des mines d'une grande puissance, celles de Mons, de Charleroi, de Liége, de Namur, de Saarbruck et de Saint-Imbert, toutes situées pour ainsi dire à portée de nos mains. Ainsi entourée, la France n'avait pas trop à se plaindre de son partage; mais nous nous sommes évertués depuis trente ans à amoindrir, à annuler tous ces bienfaits. A l'ouest, où la route de l'Océan s'ouvrait toute grande pour verser la houille étrangère sur nos côtes, nous l'avons repoussée par l'exagération des droits; et si, à la frontière de l'est, nous avons paru plus disposés à l'accueillir, en modérant un peu nos tarifs, nous l'avons repoussée de même, en opposant à l'importation de ce combustible, durant trente années d'une paix profonde, l'extrême difficulté des transports. On sait, en effet, que le canal de la Marne au Rhin et le chemin de fer de Paris à Strasbourg, qui seuls pourront apporter à des prix tolérables les houilles de Saarbruck dans six ou sept de nos départemens, ne sont

entrepris que depuis peu de temps et ne sont pas encore achevés. Comment qualifier une telle conduite? Qui pourrait dire tout ce qu'elle a amassé de souffrances sur le pays? Il semble d'ailleurs que nous ne soyons pas devenus beaucoup plus raisonnables et que le temps ne nous ait pas encore assez instruits. Pendant qu'à l'est nous nous décidons enfin, un peu tard, à construire à grands frais un chemin de fer et une ligne navigable, pour rendre, à ce qu'il semble, l'accès du pays plus facile aux houilles étrangères, à l'ouest, où la mer s'offre d'elle-même à nous les apporter, nous continuons à les repousser par les rigueurs de nos tarifs, annulant ainsi, comme à plaisir, le bienfait de cette grande voie naturelle dont le ciel nous avait gratifiés.

Quelles que soient les considérations qui aient pu dicter autrefois toutes ces dispositions inconséquentes et funestes, répétons-le, elles ne se justifient plus aujourd'hui par aucun motif même spécieux. Veut-on, au moyen du droit de 10 centimes prélevé sur la frontière de l'est, protéger les houillères de ces contrées? Il n'en existe point. Au moyen du droit de 50 centimes prélevé dans les ports de l'ouest, prétendrait-on réserver aux extracteurs indigènes l'approvisionnement de cette côte? Mais ils sont loin, bien loin de pouvoir y suffire, et d'ailleurs leurs exploitations sont situées à une assez grande distance du rivage de la mer pour que la concurrence étrangère ne les atteigne pas directement. Quant aux houillères du bassin de Valenciennes, les seules que cette concurrence menace, on a vu combien peu elles doivent la redouter. Qu'on ne pense pas d'ailleurs que des droits de 10, de 15 ou de 50 cent. par quintal métrique de houille soient insignifians; le dommage qu'ils causent est trop réel et bien facile à constater. On peut en juger rien que par les heureuses conséquences de la réduction partielle effectuée en 1834-36 (1). Il faut donc se hâter de revenir sur ces restrictions malfaisantes que rien n'explique. Sans s'arrêter d'ailleurs à les réformer, à les corriger ou à les amender, comme on l'a fait en 1836, on n'a plus aujourd'hui qu'un parti sage à prendre : c'est de les faire disparaître entièrement de nos tarifs.

Lorsque de telles lois, établies, il faut bien le reconnaître, dans un moment d'entraînement fatal, exercent durant un certain temps leur fâcheuse influence sur un pays, il est rare qu'elles n'y engendrent pas une complication d'intérêts nouveaux, exceptionnels, créés, s'il est permis de le dire, à leur image, et qui viennent ensuite faire obstacle aux réformes que le retour du bon sens fait entreprendre. C'est ce qui était effectivement arrivé sous l'empire de la loi primitive antérieure à 1836, et c'est peut-être pour cette raison qu'on n'osa pas, à cette dernière

(1) La loi est bien, comme nous venons de le dire, de l'année 1836 (2 juillet), mais il est bon de remarquer qu'elle ne faisait que confirmer des ordonnances antérieurement rendues, et dont l'effet avait commencé à se faire sentir dès l'année 1834.

époque, opérer une réforme radicale. Comme le droit établi sur tout le littoral maritime était alors de 1 franc par hectolitre en principal, sans compter le droit différentiel, tandis qu'il n'était que de 30 centimes sur la partie de la frontière belge où s'effectuent les plus grandes importations, les houilles belges obtenaient la préférence, même dans un grand nombre de nos villes maritimes, sur les houilles importées par mer. Elles descendaient par les canaux jusqu'à Dunkerque, et de là elles étaient transportées par des caboteurs français dans les principales villes du littoral. Il y avait donc alors deux intérêts, assez respectables d'ailleurs, qui pouvaient militer en faveur du maintien du *statu quo* : d'abord l'intérêt de la Belgique, que la France tenait, avec raison peut-être, à ménager; ensuite l'intérêt de notre marine marchande, à laquelle le transport des houilles belges offrait un certain aliment. La ville de Dunkerque surtout, principale intéressée dans cette affaire, avait bien le droit d'insister sur la conservation d'un privilége qui n'était qu'un bien faible dédommagement pour toutes les pertes que le régime restrictif lui fait subir; mais la loi de 1836 a changé cet état de choses et mis fin par conséquent à ces réclamations. En réduisant de moitié, c'est-à-dire de 1 franc à 50 centimes, le droit principal sur les houilles importées par mer, depuis Dunkerque jusqu'aux Sables-d'Olonne, elle leur a fait obtenir la préférence sur les houilles belges, même dans le port de Dunkerque, à plus forte raison dans les autres villes maritimes, où elles sont maintenant importées directement des lieux de provenance. Il est vrai que cette loi réduisait aussi de moitié, c'est-à-dire de 30 centimes à 15, le droit établi sur les houilles belges; cependant, comme la différence du droit nouveau à l'ancien n'était ici, en somme, que de 15 centimes, tandis qu'elle était de 50 centimes sur les importations par mer, l'équilibre ne laissa pas d'être détruit. La Belgique a-t-elle réellement perdu à ce changement, comme elle pouvait le craindre alors? Nous ne le croyons pas, car ses importations en France, qui n'étaient, en 1834, que de 6 millions 200,000 hectolitres, après avoir un instant fléchi en 1835, se sont accrues progressivement au point de s'élever à 11 millions en 1844. Quoi qu'il en soit, toute cette complication d'intérêts engendrée par l'ancienne loi a disparu sous l'influence de la loi nouvelle. Il ne reste donc plus aujourd'hui aucun obstacle réel à la suppression complète, radicale, de toute espèce de droits sur ce produit.

Nous ne voulons pas dire qu'il ne s'élèverait aucune plainte contre cette mesure. Selon toute apparence, les extracteurs du bassin de Valenciennes réclameraient; mais nous disons hautement que leurs réclamations n'auraient aucun fondement sérieux. Est-ce que par hasard la réduction de droits opérée en 1836, ou, pour mieux dire, en 1834, a nui au développement de leur industrie? Les faits sont là pour ré-

pondre. Pendant que l'importation belge s'accroissait dans la proportion qu'on vient de voir, que l'importation anglaise prenait aussi, d'autre part, un développement jusqu'alors inconnu (1), la production indigène ne laissait pas de s'accroître dans des proportions égales, puisque, de 24,800,000 hectolitres en 1834, elle s'élevait à 37,800,000 en 1844; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les houillères du bassin de Valenciennes figurent au nombre de celles qui ont pris la plus grande part à cette augmentation (2); c'est qu'en raison de l'abaissement des prix, la consommation a pris un tel essor, qu'elle a doublé dans une période de douze ans (3). Si l'amélioration successive des voies de communication a concouru à ce résultat, ce qui est incontestable, il n'est pas moins certain que la réduction opérée sur les prix en réclame une large part. A ce point de vue, on pourrait même dire qu'une suppression absolue du droit, loin de nuire aux extracteurs du Nord, leur serait plutôt favorable en ce que, si elle les forçait à réduire dans une certaine mesure leurs prix, elle leur ferait bientôt trouver un ample dédommagement dans l'accroissement de la demande et dans le développement de leurs exploitations.

Une seule voix pourrait s'élever aujourd'hui, avec quelque apparence de raison, contre cette bienfaisante réforme : c'est celle du ministre des finances, gardien naturel du trésor public. Les droits perçus sur les houilles étrangères ont produit au trésor, en 1844, 3,700,000 fr. Ce revenu, quoique faible, n'est pas à dédaigner. Nous ne pouvons croire toutefois, en considérant l'extrême utilité du produit sur lequel ce revenu se prélève, que le gouvernement hésite à en faire le sacrifice, surtout s'il entrevoit la possibilité, et nous espérons la montrer clairement plus tard, de compenser largement cette perte dans un remaniement intelligent de nos tarifs. Comment croire d'ailleurs qu'il persiste, dans l'unique intérêt des finances publiques, à grever les houilles de taxes à l'entrée, au moment même où il impose à l'état de grands sacrifices pour en faciliter l'importation dans le pays? Ce serait annuler d'une main le bienfait qu'on accorde de l'autre; ce serait rendre inutiles et vains une grande partie des travaux qu'on entreprend.

Tous les droits établis sur les houilles étrangères peuvent donc et doivent aujourd'hui disparaître entièrement; ils n'ont que trop longtemps pesé sur le pays. Il ne conviendrait pas même, selon nous, de les remplacer par un simple droit de balance, car il faut, autant que

(1) L'importation des houilles anglaises, pendant long-temps stationnaire, et qui n'était encore, en 1834, que de 489,000 hectolitres, s'est élevée, en 1844, à 3,675,000, sans compter 600,000 hectolitres destinés aux bâtimens à vapeur de notre marine marchande.

(2) Voyez le dernier compte-rendu de l'administration des mines.

(3) 27,300,000 hectolitres en 1833, et 57,800,000 en 1844.

possible, éviter aux importateurs, outre le poids de la taxe, les difficultés et les embarras qui accompagnent toujours la perception. Si on tient à connaître, pour les besoins de la statistique, les quantités importées, il suffirait d'exiger de simples déclarations, qui, pour une matière de ce genre, ne s'écarteront jamais beaucoup de la vérité. Que si l'on veut absolument établir un droit de balance, au moins ne faut-il pas qu'il soit perçu à l'hectolitre ou au quintal métrique; sur cette base, il serait toujours trop fort. Pour une matière aussi encombrante et aussi lourde, qui se transporte toujours d'ailleurs par quantités considérables, le droit, s'il en existe un, ne peut être convenablement établi qu'au tonneau. Encore vaudrait-il mieux n'exiger, comme on le fait pour les navires à vapeur de la marine marchande, qu'un droit de 15 centimes pour 100 francs de valeur.

Ce n'est pas tout. La franchise accordée pour la houille crue doit s'étendre à la houille carbonisée ou coke. Et pourquoi donc la loi actuelle fait-elle à cet égard une différence? Est-ce parce que la carbonisation est un commencement de travail, que l'on veut réserver au pays? Que n'a-t-on songé aux travaux bien autrement importans que le coke alimente, par exemple la production de la fonte et du fer? Dans les documens officiels, on estime ordinairement que la carbonisation de la houille en réduit le poids de moitié, et, quoique cette estimation soit en général trop forte, rien n'empêche de l'accepter. C'est de là qu'on est parti sans doute pour admettre en principe qu'un hectolitre de coke représente deux hectolitres de houille, et pour le frapper en conséquence d'un double droit. Cette conclusion n'eût été juste pourtant, même au point de vue du système protecteur, qu'autant que le coke eût été de la houille condensée, et non pas de la houille carbonisée; car c'est alors seulement qu'un hectolitre en aurait véritablement représenté deux sur le marché. La houille ne pouvant pas remplacer convenablement le coke pour certains emplois spéciaux, on la carbonise souvent sans autre but que de la réduire à l'état de coke; or, il est naturel et nécessaire que cette opération, qui doit diminuer considérablement le poids de la marchandise, soit exécutée d'avance, au point du départ, afin qu'on évite par là dans le transport un surcroît inutile de frais. Vouloir qu'il en soit autrement, forcer les étrangers, par le doublement des droits, comme le fait la loi actuelle, à nous apporter de la houille quand nous avons besoin de coke, ce n'est pas autre chose au fond que nous imposer à nous-mêmes de doubles frais de transport. Est-il un plus étrange calcul? C'est faire exactement le contraire de ce qu'on fait quand on améliore les voies de communication, dans le dessein d'économiser ces mêmes frais. C'est annuler d'un seul trait de plume les avantages si chèrement acquis que ces améliorations promettent. Il faut donc que les droits établis sur le coke venant de

l'étranger disparaissent comme les autres et par les mêmes raisons. L'importation de ce produit spécial étant aujourd'hui très peu considérable (467,000 quintaux métriques en 1844), et la somme des droits perçus presque insignifiante (147,000 francs), l'état n'aurait à cet égard aucun sacrifice à s'imposer.

II.

Parmi les monopoles qui affligent la France, il n'en est pas de plus criant et, s'il faut le dire, de plus scandaleux que le monopole des fers. Si la cherté artificielle des houilles cause au pays un notable dommage, on a vu du moins que ce dommage n'est pas universel. La partie centrale de la France y échappe, grace au grand nombre de mines qu'elle possède et à la concurrence utile que les extracteurs indigènes se font entre eux. Sur d'autres points, on est embarrassé de dire à qui cette cherté profite, en sorte qu'elle paraît bien moins la conséquence d'un privilége abusif que le résultat malheureux d'une déplorable erreur. Il n'en est pas de même pour le fer. Ici, le dommage est général; il se fait sentir dans toute l'étendue du pays, et affecte d'une manière plus ou moins grave toutes les branches de la production. En outre, il ne peut exister aucun doute sur l'origine et sur les causes du mal; c'est bien au monopole seul qu'il faut l'attribuer. Nulle part ailleurs l'influence désastreuse de ce mauvais principe ne se manifeste avec le même éclat. Et ce qu'il y a de plus triste à dire, c'est que ce monopole se maintient depuis trente ans, malgré le cri public, malgré la volonté même du pouvoir, par le concert formidable des intéressés, ligués entre eux, sauf quelques exceptions honorables, pour défendre par d'habiles manœuvres un privilége monstrueux, dont mieux que personne ils doivent sentir l'abus. Heureusement la lumière commence à se répandre, l'opinion s'éclaire peu à peu, et il est permis d'espérer que le jour de la réparation approche.

Hâtons-nous de le dire toutefois, la question des fers n'est pas, dans l'état présent des choses, aussi simple que la question des houilles, et on ne saurait guère prétendre la résoudre immédiatement d'une manière satisfaisante et complète. Sans admettre qu'il s'y rencontre aucune de ces difficultés graves devant lesquelles un homme d'état s'arrête, il faut reconnaître qu'elle exige quelques ménagemens, et la juste indignation qu'inspire parfois l'égoïsme excessif des maîtres de forges ne doit pas faire oublier en cela les conseils de la prudence. La fabrication du fer n'est pas, comme l'extraction de la houille, une industrie *sui generis*, indépendante dans sa sphère et qui n'emprunte à aucune autre ses moyens d'action. Comme elle ne se borne pas à extraire le minerai du sein de la terre, qu'il faut encore qu'elle le travaille avant

de le livrer au commerce, elle est forcée, dans cette élaboration, de faire appel à quelques autres industries dont elle dépend. Elle a besoin surtout du combustible qu'elle ne trouve pas en elle-même et qui lui vient d'ailleurs. Par là, elle relève, d'une part, de l'industrie des extracteurs de houille, de l'autre, par le combustible végétal dont elle fait usage, de l'agriculture, qui lui fournit les bois. La solution complète, satisfaisante, du problème relatif aux fers suppose donc la solution préalable de la question des houilles, et de celle, plus grave ou plus délicate, de l'agriculture et des produits agricoles. Ajoutons à cela que trente années d'une jouissance non interrompue du monopole ont créé, pour l'industrie du fer, une situation embarrassée, complexe, anormale, d'où elle ne sortirait pas tout d'un coup sans embarras. Voilà pourquoi nous admettons pour la métallurgie des tempéramens dont l'industrie des houillères n'a pas besoin. La suppression absolue, immédiate, de tous droits protecteurs, si elle n'entraînait pas la ruine entière des forges françaises, ce que nous sommes loin d'admettre, y causerait du moins un trouble profond qu'un législateur sage doit avoir à cœur d'éviter. C'est en conciliant, autant qu'il est possible de le faire, les justes exigences du pays avec les ménagemens dus à une industrie existante, que nous croyons pouvoir proposer, quant à présent, une réduction de moitié sur les droits. Cette réduction n'aurait d'ailleurs rien d'excessif, et nous espérons montrer bientôt qu'elle peut être admise dès aujourd'hui sans danger.

Avant tout cependant, il convient de montrer ce que le monopole actuel coûte à la France, de mesurer en quelque sorte l'étendue des sacrifices qu'il nous impose, afin de faire comprendre à tout le monde l'urgente nécessité d'une décision.

Lors de l'enquête de 1828, on reconnut en fait que l'industrie du fer imposait à la France, par la cherté relative de ses produits, un sacrifice annuel de 30 millions, et les maîtres de forges avouèrent eux-mêmes ce dernier chiffre. A ce compte, depuis 1814, date de l'existence du monopole, il aurait coûté au pays bien près d'un milliard. Il s'en faut de beaucoup cependant que ce calcul donne la mesure exacte de nos pertes. Ce n'est plus aujourd'hui 30 millions, comme on le répète encore souvent par habitude, c'est une somme beaucoup plus forte que le monopole dévore tous les ans, même en ne tenant compte que du dommage immédiat et direct qui résulte de la surcharge des prix. La plaie s'est bien agrandie à mesure que la consommation s'étendait, et, de quelque manière que l'on fasse aujourd'hui le compte, on aura bien de la peine à ne pas reconnaître un chiffre double pour le moins du chiffre admis en 1828. Que sera-ce si, au dommage direct qui peut se supputer rigoureusement en chiffres, on ajoute le dommage indirect, qui n'est pas moins réel ni moins grand, quoique moins apparent

et moins sensible? En présentant (1) un aperçu sommaire des tributs que le système restrictif impose au pays, nous n'avons pas porté à moins de 130 millions par an la part afférente à l'industrie du fer. Ce chiffre a dû paraître à bien des gens exagéré. Nous n'essaierons pas de le justifier entièrement, car il y entre des données qui échappent par leur nature à une appréciation rigoureuse. Il ne sera pas inutile toutefois de l'expliquer, d'autant mieux que ces explications nous serviront à rendre sensible par un exemple la funeste influence que la cherté des matières premières exerce sur l'industrie en général.

Le dernier compte-rendu de l'administration des mines porte le total des valeurs créées par l'industrie du fer à 150,177,568 francs pour l'année 1843 (2) : savoir, 46,991,075 fr. pour la fonte, 46,659,346 fr. pour le gros fer, 33,801,250 fr. pour les principales élaborations du fer, telles que la tôle, le petit fer, le fil de fer et le fer-blanc, et 7,951,557 fr. pour l'acier. Il y a lieu de croire que ce chiffre est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité : acceptons-le toutefois comme base. Pour reconnaître ce qu'il y a de trop payé sur cette valeur, il suffira de comparer, pour les principales catégories qu'on vient de voir, les prix français aux prix anglais, non pas sur les lieux de production, ce qui serait trop inexact, mais dans les principaux centres de consommation, par exemple, dans nos villes maritimes. Nous emprunterons cette comparaison, excepté pour ce qui regarde la fonte et les rails de chemins de fer, aux documens fournis par M. le ministre du commerce aux conseils-généraux de l'agriculture, des manufactures et du commerce, dans leur dernière session (1845-46). Ces chiffres ont été extraits par le ministre de la correspondance des villes maritimes. Quant aux inégalités qui se rencontrent dans les estimations, elles s'expliquent par la diversité des lieux.

	PRIX ANGLAIS les 100 kilogrammes.		PRIX FRANÇAIS les 100 kilogrammes.
Fonte	9 fr.	00 cent.	15 à 16 francs.
Fers en barre	20	10	39
Fers cormières (rendus à Rouen)	31	00	45
Tôles puddlées. Idem	32	00	52
Tôles corroyées. Idem	37	00	62
Fers d'Angleterre (rendus à Nantes)	27	63	44 à 47
Tôles supérieures. Idem	30	14	63
Tôles moindres. Idem	27	63	52 à 56
Fers d'angle (rendus à Marseille)	30 à 32	00	45 à 60
Tôles. Idem	25 à 35	00	55 à 80
Rails pour chemins de fer	23 à 25	00	35 à 40

(1) Voyez la livraison du 15 août.

(2) *Compte-rendu des travaux des ingénieurs des Mines pendant l'année* 1845, p. 238. Quoique ce volume comprenne en général les faits relatifs à l'année 1844, le total des valeurs créées par l'industrie du fer n'est indiqué que pour l'année 1843.

En considérant ces énormes différences de prix, sans trop s'attacher d'ailleurs à une comparaison rigoureuse et sans entrer dans les détails, on trouvera facilement que, sur la valeur totale constatée plus haut, la surcharge imposée au pays s'élève au moins à 60 millions. Tel serait donc le chiffre approximatif du tribut payé au monopole en 1843. Il s'élèverait beaucoup plus haut pour les années suivantes, parce que la consommation a considérablement augmenté par suite de l'établissement des chemins de fer. Nous ne prétendons pas assurément que les producteurs français aient profité de toute cette aggravation de prix, et que le bénéfice réalisé par eux s'élève à 60 millions; loin de là. Les maîtres de forges se défendent quelquefois sur ce point, et ils ont tort, car personne, que nous sachions, ne les accuse. Nous savons trop bien, quant à nous, que le monopole ne rapporte jamais à ceux qui l'exploitent qu'une faible partie de ce qu'il coûte à ceux qui le subissent; le reste se perd dans le gaspillage, dans l'incurie, dans le désordre, en un mot dans la mauvaise exploitation que ce système entraîne; mais nous disons que tel est le chiffre trop réel du tribut levé sur le pays.

Ce n'est encore là pourtant que la perte directe, la perte matérielle et palpable : c'est le *trop-payé*, qu'on nous pardonne ce mot, sur le fer que le pays consomme; mais à quel chiffre évaluerons-nous la perte éprouvée sur le fer dont le pays se prive à cause de sa cherté? La consommation de l'Angleterre est quatre fois aussi forte que celle de la France pour une population moindre. Si l'on nous dit que les besoins y sont plus grands, parce que l'industrie y est plus développée et plus active, tout en faisant à cet égard des concessions très larges, nous répondrons que la cherté du fer est précisément une des principales circonstances qui empêchent notre industrie de se développer au même degré. Admettons seulement, si l'on veut, en faisant la part de toutes les différences, qu'avec des prix naturels, réguliers, tels qu'ils ressortiraient de la liberté des transactions, la consommation du fer s'élèverait parmi nous au double de ce qu'elle est aujourd'hui, ce qui est assurément modeste. Voilà donc une valeur de 150 millions en fonte, en fer et en acier, dont la France se prive par le seul fait de la cherté actuelle de ce produit. A l'aide de ce métal, dont les emplois sont si nombreux, si variés et si utiles, combien de ressources ne se créerait-elle pas! Elle construirait des vaisseaux, des meubles, des machines, des ustensiles de toutes les sortes; elle simplifierait et fortifierait en même temps le système de son architecture; dans bien des circonstances enfin, elle substituerait avec avantage le fer au bois, qui devient d'ailleurs plus rare de jour en jour, et dont le prix s'est considérablement accru depuis trente ans. Au lieu de cela, que fait-elle? Elle se passe du fer partout où l'emploi n'en est pas rigoureusement nécessaire, parce que le

haut prix de ce métal ne lui permet pas d'en user (1), renonçant ainsi à tous les avantages, à toutes les jouissances qu'elle en pourrait tirer. C'est là, dira-t-on, un dommage négatif; soit : en est-il moins réel? Ce qui est, du reste, un dommage très positif, c'est la substitution forcée du bois au fer partout où le bois coûte moins que le fer à son prix actuel, mais plus que le fer qui nous serait livré par le commerce libre. Nous n'essaierons pas de déterminer le chiffre de cette perte, parce que le calcul s'établirait ici sur des données trop vagues, et nous laisserons à chacun le soin de l'apprécier.

Ce n'est pas tout. Si nous suivons l'industrie du fer dans ses dérivés, dans les fabrications qui en relèvent, nous trouverons que le dommage se prolonge en quelque sorte, qu'il s'étend de proche en proche en s'aggravant. Observons, par exemple, les effets de la cherté du fer dans la mécanique, cette industrie vitale, cette force acquise des temps modernes, dans laquelle réside en quelque sorte la puissance industrielle d'un peuple. La mécanique fait usage avant tout du fer; c'est la principale matière première dont elle use; disons mieux, c'est l'élément essentiel dont se composent tous ses produits. Quand cette matière est chère, la mécanique ne peut pas livrer ses produits à bon marché, cela va sans dire, et tout le monde le sent; mais se fait-on bien une juste idée de l'aggravation de frais qui en résulte pour elle? On croit peut-être qu'il suffit pour cela de prendre pour chaque machine le poids brut du métal d'où elle est sortie, et de tenir compte de la surcharge que ce métal a supportée. Ce n'est là, qu'on nous permette de le dire, qu'un des premiers élémens du calcul. Pour être dans le vrai, il faut tenir compte de la diminution qui en résulte dans la consommation, et de toutes les complications de travail, de toutes les aggravations de frais que cette diminution entraîne. Qu'on ne pense pas d'ailleurs que cette circonstance soit insignifiante ou de peu de valeur; elle est, au contraire, aussi grave dans ses résultats que le fait même d'où elle dérive.

C'est une observation générale, qui n'est pas neuve, mais qui est toujours juste, que plus une industrie s'étend et se développe, plus elle trouve en elle de ressources pour produire à bon marché, parce que la spécialité des travaux s'y introduit, que les procédés se simplifient en conséquence, que le travail enfin y devient plus régulier et plus suivi. Nulle part toutefois cette vérité n'est aussi frappante qu'en mécanique, à ce point que l'accroissement de la consommation est peut-

(1) Il y a même aujourd'hui une circonstance de plus, c'est qu'on ne peut pas toujours obtenir en France le fer dont l'emploi est indispensable et forcé. C'est ce qui arrive, par exemple, à plusieurs de nos compagnies de chemins de fer, qui ne peuvent pas obtenir de l'industrie française, en temps utile, les rails et les coussinets nécessaires à l'établissement de leurs voies.

être ici le principe le plus efficace du bon marché. Rappelons les principales circonstances par lesquelles cette vérité s'explique. Si nous entrons à cet égard dans quelques détails un peu minutieux, qu'on se souvienne que ces détails sont une réponse nécessaire aux calculs soi-disant positifs dont les comités prohibitionistes se prévalent aujourd'hui.

On sait d'abord que, pour un constructeur de machines, une première épreuve coûte toujours beaucoup plus à établir que les suivantes. Il y a des travaux préparatoires à exécuter, des plans à dresser, des dessins à faire, des modèles en bois à confectionner pour les fondeurs. Ce sont là des préparations nécessaires, qu'on ne peut éviter dans aucun cas. La dépense ne laisse pas d'en être assez considérable; on peut l'amortir toutefois en la répartissant. Exécutés pour une seule machine, ces travaux peuvent servir ensuite pour toutes celles qu'on établira sur le même plan. En un mot, c'est une dépense une fois faite. Très lourde quand elle retombe tout entière sur une ou deux machines, cette dépense devient presque insignifiante quand elle se répartit sur un grand nombre. Or, dans un pays tel que la France, où la consommation est faible, il n'arrive que trop souvent que ces sortes de dépenses ne sont utilisées qu'une ou deux fois, et cela est vrai surtout pour les grosses machines, dont l'usage n'est pas très général. C'est une circonstance dont le constructeur doit tenir compte, s'il ne veut pas risquer de se constituer en perte. Dans les pays, au contraire, où la consommation est très étendue et très active, cet inconvénient est beaucoup moins ordinaire; il y a bien plus de chances pour qu'une machine se répète, et cela seul permet au constructeur d'en modérer le prix.

Aux frais qu'entraîne le défaut d'emploi des dessins et des modèles, il faut ajouter ceux qui résultent des erreurs commises, erreurs qui, en mécanique, sont à peu près inévitables dans un premier essai. Quelque soin, quelque attention qu'on apporte dans une première épreuve, il est bien rare que, soit le chef d'atelier, soit le dessinateur, soit même les ouvriers qui exécutent, si habiles qu'ils puissent être, ne se trompent pas au moins dans quelques détails, et ces erreurs, il faut ensuite les corriger, ce qui entraîne une nouvelle aggravation du prix de revient. Aussi n'est-il pas extraordinaire qu'une première épreuve d'un mécanisme donné coûte un tiers de plus que les suivantes. C'est dire assez combien il importe que ces épreuves se renouvellent souvent.

Lorsque le gouvernement français conçut, il y a quelques années, le projet de faire construire quatorze grands bateaux à vapeur pour la navigation transatlantique, et qu'il prit la résolution de confier la construction des appareils mécaniques à l'industrie française, on sait qu'il répartit sa commande entre plusieurs mécaniciens, en donnant à chacun d'eux seulement deux machines à exécuter. Cette répartition était peut-

être nécessaire alors, et nous n'entendons pas la blâmer; il est clair toutefois qu'elle devait nécessairement entraîner un surcroît de frais considérable. S'il avait existé en France un atelier assez vaste et assez bien monté pour exécuter seul les quatorze machines dans le temps voulu, et que le gouvernement lui eût confié la commande entière, il l'eût exécutée sans aucun doute avec une dépense moindre et en même temps avec une rectitude plus grande. En supposant les quatorze machines pareilles et d'une force égale, un seul plan, un seul dessin aurait suffi; les mêmes modèles en bois auraient pu servir pour les quatorze machines, et, de plus, les chances d'erreur, qui pouvaient être si graves dans un travail de ce genre, ne se seraient présentées qu'une fois. A ce compte, ce constructeur unique aurait pu livrer les machines à un moindre prix et réaliser encore de plus amples bénéfices. Or, répétons-le, cet emploi réitéré des mêmes dessins et des mêmes modèles est assurément plus fréquent en Angleterre par exemple, où la consommation est très étendue, qu'en France, où elle est au contraire très bornée et très restreinte. Et qu'on ne pense pas que cette observation se justifie seulement quant aux appareils d'une forme et d'une grandeur inusitée, comme ceux dont nous parlons; elle est plus ou moins vraie pour toutes les machines, quelles qu'elles soient. Dans toutes les directions du travail, il est bien rare qu'un mécanicien anglais n'ait pas à renouveler l'épreuve d'une même machine plusieurs fois, qu'il n'ait pas occasion de la *tirer*, s'il est permis de le dire, à un grand nombre *d'exemplaires*, tandis qu'en France, les épreuves isolées sont très fréquentes, et il n'y a guère d'atelier où on n'en rencontre des exemples tous les jours. De là, pour nos constructeurs, une masse incalculable de faux frais, qui retombent sur l'ensemble de leur travail, et dont les Anglais sont généralement exempts. Aussi voit-on qu'en livrant leurs machines à bas prix les constructeurs anglais s'enrichissent, tandis que les nôtres, en les vendant fort cher, se ruinent.

Ce n'est pas tout. On a souvent remarqué, en faisant de cette observation l'objet d'un reproche ou d'une critique, que les mécaniciens français étaient en général mal outillés, c'est-à-dire qu'ils avaient dans leurs ateliers fort peu de ces machines-outils qui sont d'un si grand secours en mécanique. L'observation était fort juste il y a quelques années; elle l'est encore dans une certaine mesure, bien que le mal dont on se plaint s'atténue heureusement de jour en jour. C'était là, il faut le reconnaître, et c'est encore aujourd'hui, pour la plupart de nos mécaniciens, une plaie bien vive, une cause bien grave d'infériorité. Rien de comparable, en effet, à la puissance des outils en mécanique, soit pour la régularité du travail, soit pour le bas prix. Sur ce dernier point, l'efficacité des outils tient quelquefois du prodige. Telle pièce qui,

exécutée à la main, reviendra à 100 francs ou davantage, pourra ne coûter que 50, 30, ou même, dans certains cas, 10 francs, si elle est exécutée par une machine. Mais pourquoi les mécaniciens français se sont-ils pendant si long-temps abstenus de l'emploi de ces précieux agens? Pourquoi trouvons-nous encore tant d'ateliers en France où les outils sont rares, sinon entièrement inconnus? C'est que l'emploi de ces agens, si efficace qu'il puisse être, n'est vraiment utile, ni même possible, qu'à la condition expresse d'une consommation étendue, d'une demande active. Que sur l'exécution de telle pièce l'emploi d'un outil puisse réaliser une économie de 50 francs, c'est fort bien, et l'avantage est grand sans aucun doute; mais quoi! si vous n'avez à exécuter que dix ou douze pièces du même genre, et que l'outil coûte lui-même 1,000 francs, ce qui est peu, où sera l'avantage de s'en servir? L'avantage n'est réel que du moment où on a exécuté un assez grand nombre de pièces pour racheter d'abord l'outil, et c'est alors seulement que le bénéfice commence : d'où il suit que, dans un pays tel que la France, où la consommation est bornée, et elle l'était encore plus il y a quelques années qu'elle ne l'est aujourd'hui, l'emploi des machines-outils n'offre bien souvent que des avantages trompeurs. On ne peut guère se le permettre que dans certains ateliers privilégiés, qui, soit par la grandeur générale de leurs commandes, soit par la spécialité de leurs travaux, sont assez heureux pour trouver la répétition fréquente des mêmes pièces, et là même les outils ne sont vraiment utiles que pour certains emplois. Un des associés de la maison Sharp et Roberts, de Manchester, disait, il y a environ quinze ans, au rapport du docteur Ure (1), qu'il voulait arriver à exécuter mécaniquement toutes les pièces de ses machines, quelles qu'elles fussent, et quelque forme qu'elles dussent prendre. Ce langage, tout hardi qu'il était, pouvait convenir peut-être à un mécanicien anglais, qui, d'ailleurs, a fait ses preuves, et dans un atelier dont la clientèle est immense. L'exécution du projet, si elle était réalisable, pouvait conduire, dans la situation où se trouvait le mécanicien, à de magnifiques résultats. En France, un tel projet avorterait nécessairement dans la pratique, et le mécanicien qui le concevrait, si habile qu'il pût être, serait assurément un fort mauvais spéculateur. Eût-il tout le talent, tout le génie nécessaire pour le mener à terme, il tomberait avant de l'avoir exécuté. Ce qui pourrait être en Angleterre une source abondante de bénéfices serait en France une cause certaine de ruine. L'usage des machines-outils est donc forcément plus borné en France qu'il ne l'est en Angleterre, et ce n'est pas une des moindres causes de l'infériorité de nos constructeurs sur leurs rivaux.

(1) *Philosophie des manufactures.*

Ce qui ajoute encore à la gravité de ces faits, c'est que, dans un pays où la consommation est bornée, la spécialité des travaux est impossible. Comment se tenir constamment à un même genre de machines, lorsque, dans aucun genre, les commandes, toujours disputées d'ailleurs par quelques concurrens, ne sont assez nombreuses ou assez importantes pour entretenir l'activité d'un atelier? Vainement les mécaniciens comprendraient-ils tout l'avantage qu'il y aurait pour eux à spécialiser leur travail; ils ne sont pas maîtres de choisir. Ils sont forcés, pour la plupart, d'accepter indifféremment toutes les commandes qu'on veut leur faire, sous peine de laisser, les trois quarts du temps, leurs ateliers inoccupés. Ils réunissent donc toujours plusieurs genres; ils disséminent leurs forces; ils multiplient sans mesure leurs moyens d'action, leurs essais et, avec les essais, les chances d'erreur, et c'est ainsi qu'ils augmentent de toutes les manières la proportion des frais. Ce n'est pas dans la mécanique seulement que cette observation se justifie; elle s'applique malheureusement, avec plus ou moins de justesse, à presque toutes nos industries, et Dieu sait combien il en résulte de dépenses inutiles dont on ne tient pas compte! Même dans l'industrie des tissus, où il semble que les travaux soient, par leur nature, plus réguliers qu'ailleurs, la spécialité est trop souvent absente. On la rencontre, par exemple, à un certain degré dans la filature du coton, la plus grande, la plus active de nos industries manufacturières, car il est assez ordinaire que chaque manufacturier y choisisse son genre de travail et s'y tienne; mais cette spécialité est déjà moins sensible dans la filature de la laine, industrie moins étendue, et elle est presque entièrement inconnue dans la filature du lin, qui est en France, comme chacun sait, la plus restreinte de toutes les fabrications du même ordre. Là chaque filateur fait, s'il est permis de le dire, un peu de tout; aussi ne fait-il rien avec la suite, avec la régularité et surtout avec l'économie nécessaire. Il passe d'un travail à un autre à chaque instant, selon les variations de la demande, forcé de multiplier ainsi les déplacemens, les faux frais, les pertes de temps et de matière, pour aboutir, en fin de compte, à un travail moins parfait. Ainsi le commande l'état actuel de cette industrie dont le débouché est malheureusement trop restreint pour que la spécialité s'y mette. Il n'y a que les praticiens et les praticiens éclairés qui puissent dire tout le désavantage qui en résulte. Mais cet inconvénient est surtout sensible en mécanique; c'est là que la rareté des grandes commandes et les changemens trop fréquens dans le travail font le désespoir des maîtres et conduisent à la ruine finale des ateliers.

Il y a en France tel mécanicien que nous pourrions nommer qui, depuis quinze ou vingt ans, construit invariablement la même ma-

chine à vapeur. Il a raison en ce sens qu'il évite par là la répétition des frais de dessin et de modèles, en même temps que les chances d'erreur; c'est une économie réelle. Le type qu'il a choisi est d'ailleurs fort bon; peut-être même était-il supérieur à tous les autres avant les perfectionnemens introduits depuis quelques années dans la construction de ces appareils. Malheureusement l'usage des machines à vapeur est trop borné en France pour que l'exécution d'un seul type, si excellent qu'il puisse être, suffise à entretenir l'activité d'un atelier. Sur le nombre des industriels qui ont besoin d'un moteur, combien y en a-t-il à qui ce type convienne? C'est une machine à condensation, ce qui suppose l'emploi journalier d'une quantité d'eau considérable, circonstance qui seule rend la machine impropre pour tous les établissemens, et ils ne sont pas rares, où l'eau n'abonde pas. En outre, cette machine représente, dans son état normal, une force de 40 chevaux, ce qui exclut encore tous ceux des industriels qui demandent une force supérieure ou moindre. Il est vrai que, pour se prêter aux circonstances, on la violente un peu, de manière à lui faire représenter, selon les cas, une force de 30 ou de 50 chevaux, en augmentant ou en diminuant les dimensions des cylindres, au risque de troubler par là l'harmonie des diverses parties du mécanisme. On a beau faire cependant, on ne peut avec tout cela se prêter qu'à un petit nombre de besoins, et, malgré l'excellence de la machine, les commandes sont rares. Qu'en arrive-t-il? C'est que l'atelier où elle se construit est fort souvent inoccupé, ou que le chef, voulant travailler et ne pouvant mieux faire, accepte des commandes incertaines ou se charge de machines de hasard, qui rapportent rarement ce qu'elles coûtent. D'autres mécaniciens, désireux de répondre à toutes les commandes qui leur sont faites et peut-être plus consciencieux en cela, varient au contraire leurs types et leurs modèles à l'infini; mais aussi ils multiplient, dans la même proportion, leurs frais, et il arrive qu'avec tout le talent nécessaire, toute l'activité désirable, chargés d'ailleurs de commandes de toutes les sortes, on peut bien le dire, car les exemples n'en sont malheureusement pas rares, ils marchent à leur ruine. Rien de tel en mécanique que la spécialité des travaux, c'est en même temps la meilleure garantie de la rectitude des résultats et le principe le plus efficace du bon marché; mais, il faut bien le reconnaître, cette spécialité n'est à sa place que là où la consommation est grande pour chaque produit. C'est cette circonstance, n'en doutons pas, qui, jointe à l'usage plus général des machines-outils, fait la grande et incontestable supériorité des mécaniciens anglais sur les nôtres. Or, pour que la consommation s'étende, une condition est nécessaire: c'est le bas prix du fer.

C'est en suivant ainsi une industrie dans ses applications et dans sa

marche, qu'on reconnaît avec effroi combien la cherté des matières premières entraîne après elle de conséquences funestes. A ne considérer que le fait matériel, on serait tenté de croire que le haut prix du fer n'influe que médiocrement sur le prix final des produits qui en dérivent. Prenez telle machine au hasard, constatez le poids du métal brut d'où elle sort, et peut-être trouverez-vous que le renchérissement de 70 ou 80 pour 100 que le prix du fer a subi en conséquence du monopole des maîtres de forges se résout en une augmentation de 10 pour 100 sur la valeur du produit final (1). Mais pour combien compterez-vous la rareté et l'incertitude des commandes, la multiplication stérile des dessins et des modèles, la répétition fréquente des erreurs et des corrections nécessaires dans des épreuves sans cesse renouvelées, l'absence de l'outillage enfin et tant d'autres circonstances fâcheuses, conséquences naturelles du renchérissement que le haut prix du fer entraîne? Il vous est impossible de le dire, et le mécanicien lui-même ne le sait pas. Ce qu'il sait, parce que sa pratique journalière le lui démontre, c'est qu'il lui est impossible de soutenir, dans la situation où il se trouve, la concurrence étrangère, et c'est de ce fait pratique qu'il s'autorise pour réclamer le maintien du système restrictif, cause première de tout le mal.

Pour soutenir les mécaniciens français dans l'état d'infériorité où les tient le monopole des maîtres de forges, on leur accorde à leur tour une protection qui peut être évaluée, en moyenne, à 30 ou 35 pour 100 de la valeur de leurs produits. Ce n'est pas trop, et, pour notre part, tant que le monopole s'étendra sur la matière première, nous trouverons cette protection convenable et juste. Croit-on cependant que cette faveur les dédommage? Il s'en faut de beaucoup. On leur assure à peu près le marché national, c'est vrai, mais un marché national desséché et appauvri. On les garantit contre la concurrence étrangère, après les avoir mis hors d'état de la soutenir; mais leur rend-on au dedans cette consommation étendue, ce débouché facile et courant, ces larges et fructueuses commandes, qui font la prospérité tout aussi bien que la puissance de leurs rivaux? Non; leur industrie végète et se traîne dans un état d'infériorité maladive, et ils se traînent avec elle au milieu des incertitudes et des déboires qui accompagnent naturellement une situation toujours précaire. Qui osera dire qu'il ne vaudrait pas mieux pour eux se passer de toute protection, s'ils étaient débarrassés en même temps du fardeau qui rend la protection nécessaire? Qu'on leur rende le bas prix du fer, en y joignant, comme complément indispensable, le bas prix du charbon, et leur industrie grandira. Cela fait, qu'on leur

(1) On comprend que la proportion varie beaucoup, selon qu'il y a plus ou moins de travail dans une machine.

retire aussi la protection qui les couvre, non pas tout d'un coup, mais à mesure qu'ils auront pu s'organiser en vue de leur situation nouvelle. A ces conditions, la concurrence étrangère, loin de leur être fatale, ne fera que les fortifier davantage, soit en leur offrant des exemples, soit en développant encore mieux dans leurs ateliers le principe si fécond de la spécialité des travaux. C'est alors qu'ils jouiront, sur un marché agrandi où ils ne connaîtront plus de maîtres, d'une prospérité réelle, que toutes les faveurs du régime présent sont impuissantes à leur donner.

Il va sans dire que la protection de 30 à 35 pour 100 qu'on accorde aujourd'hui aux mécaniciens, pour les dédommager tant bien que mal de la cherté du fer qu'ils emploient, est faite aux dépens des manufacturiers qui se servent des machines. Ainsi le mal se communique, et non pas, comme on l'a vu, en s'affaiblissant. Si la cherté artificielle du fer affecte d'une manière si grave le travail du mécanicien, pour combien comptera-t-on dans les manufactures l'influence du renchérissement artificiel des machines? A cet égard, les manufacturiers consultés ont ordinairement, surtout lorsqu'ils sont protectionistes, deux poids et deux mesures. S'agit-il d'établir le chiffre de la protection qui leur est nécessaire, ils enflent leur estimation; vient-on, au contraire, mettre en balance devant eux les avantages et les charges du régime protecteur, pour leur faire comprendre les funestes illusions de ce régime, ils atténuent aussitôt les résultats (1) : dans l'un et l'autre cas, ils se trompent, parce qu'ils négligent toujours, sans le savoir ou sans y prendre garde, les principaux élémens de ce calcul. Une seule considération entre mille fera comprendre toute la vanité, toute l'insuffisance de ces évaluations. Quand les machines sont à bas prix, les industriels qui s'en servent craignent peu d'en changer et adoptent sans effort tous les progrès que le temps amène. Il n'en est pas ainsi là où les machines sont chères, et l'on entrevoit d'ici les conséquences. Le plus grand des filateurs de lin de l'Angleterre, M. Marshall, de Leeds, a renouvelé trois fois son matériel en peu d'années, et c'est par là qu'il s'est maintenu constamment au niveau du progrès. Que l'on propose donc à un filateur français d'en faire autant! Outre que les capitaux sont plus rares en France, les machines y sont trop chères pour qu'on se permette des satisfactions semblables : aussi n'y faut-il guère moins qu'un incendie pour déterminer dans un établissement quelconque un changement si radical. En général, le fabricant français garde ses machines telles qu'elles sont, et les fait fonctionner tant bien que mal jus-

(1) Il est juste de dire qu'il ne peut pas y avoir à cet égard de mesure exacte et générale, parce que cela varie beaucoup selon le genre de la fabrication.

qu'à parfaite usure. De là vient qu'à côté d'un petit nombre d'établissemens nouveaux, qui n'ont rien à envier aux plus beaux, aux meilleurs établissemens de l'Angleterre, nous en comptons un plus grand nombre d'autres qui sont arriérés de quinze ou vingt ans. Le fait est grave, et il explique bien des choses. Qui songe pourtant à en tenir compte dans ses calculs? Demandez au chef de l'un de ces établissemens arriérés, et ce sont ordinairement les plus ardens protectionistes, pour quelle proportion le haut prix de ses machines entre dans la valeur de ses produits : il supputera l'intérêt, il y ajoutera l'amortissement, qu'il portera d'autant plus bas que les machines auront duré davantage; il se gardera bien de faire entrer dans son calcul le tribut journalier, et bien autrement considérable, qu'il paie à l'imperfection de ses instrumens, à l'insuffisance des procédés vieillis dont il use. Qu'on ajoute à tout cela la lenteur ordinaire des installations pour les établissemens nouveaux, dans un pays où la mécanique n'a pas tout le développement et toute la puissance qu'elle devrait avoir : lenteur si coûteuse et souvent si fatale; qu'on y ajoute encore la nécessité pour le manufacturier d'une plus grande mise dehors, qui amoindrit ses ressources, dans un pays où les capitaux sont rares, et le jette souvent, dès le début, dans une situation précaire, et on se fera une idée un peu plus juste, quoique bien insuffisante encore, de la funeste influence que le monopole des maîtres de forges étend sur nos manufactures.

C'est ainsi que le fardeau du privilége, jeté sur un des premiers élémens du travail, va retombant de proche en proche sur chacune des branches successives de la production, en acquérant à chaque fois une gravité nouvelle. Nous avons suivi cet enchaînement de conséquences, autant qu'il nous était permis de le faire, dans une des directions du travail; on le retrouverait de même dans toutes les autres. Il va sans dire que les observations qui précèdent s'appliquent avec plus ou moins de force aux matières premières en général : il est clair pourtant qu'il n'est point d'autre matière dont le bas prix importe autant à la prospérité industrielle d'un pays.

Aux yeux de bien des gens, la question de l'existence de l'industrie du fer en France revient à ceci : *Conserver cette industrie avec ses priviléges actuels, ou se résigner à la perdre.* C'est ainsi qu'elle a été posée bien souvent, soit par les partisans, soit par les adversaires du monopole, bien que les uns et les autres la tranchent diversement selon le point de vue où ils se placent. Certes, si le pays nous paraissait réellement placé dans cette alternative fâcheuse, pour notre part, nous n'hésiterions pas; mieux vaudrait assurément renoncer à fabriquer du fer en France que de l'obtenir toujours aux conditions accablantes que nous subissons depuis trente ans. Quoi qu'on en dise, il n'y a aucune

nécessité à ce qu'un pays produise lui-même le fer dont il use. La crainte que l'on manifeste parfois d'en manquer en temps de guerre est pour le moins déraisonnable; elle serait même puérile si elle n'était pas feinte et manifestée le plus souvent pour des motifs intéressés. La France est entourée, Dieu merci! d'un assez grand nombre de pays producteurs de fer pour que la crainte de manquer de ce métal nécessaire ne la préoccupe en aucun temps, et, à supposer même une conflagration générale de l'Europe, comme celle qui eut lieu sous la république et sous l'empire, il resterait toujours assez de points de notre territoire accessibles aux étrangers pour que ce produit nous arrivât abondamment. Si un grand nombre de produits nécessaires ou utiles nous ont manqué durant les guerres de l'empire, ce n'était pas, comme on affecte de le dire, que l'étranger refusât de nous les apporter; c'est que nous-mêmes, par une politique que nous nous abstiendrons de qualifier ici, nous refusions de les admettre. La crainte d'être privés de fer au moment du besoin nous paraîtrait donc une bien faible considération dans le débat, et ce n'est pas en vue de ce danger chimérique que nous voudrions voir sacrifier sans mesure et sans terme tous les intérêts vivans du pays. Heureusement l'alternative posée n'est pas sérieuse. Est-il vrai que, sous un régime de liberté, l'industrie du fer périrait? C'est là une face nouvelle de la question, ou plutôt c'est une nouvelle question à traiter, sur laquelle on ne saurait jeter trop de lumière, et qui mérite, à ce titre, que nous en fassions l'objet d'un examen particulier.

CH. COQUELIN.

RÉCEPTION

DE M. DE RÉMUSAT

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

M. ROYER-COLLARD.

Si la fadeur de l'éloge et la pompe un peu creuse de la forme passent pour les défauts qui trop souvent accompagnent et qui parfois même constituent le discours de réception, on doit rendre cette justice à l'Académie française qu'elle semble depuis quelque temps prendre à tâche de l'en garantir, en lui donnant plus de piquant ou plus de sérieux. Certes, on n'accusera pas de fadeur les dernières séances, et, si la louange trop continue et à trop forte dose risque d'en lormir l'auditoire, il faut convenir qu'il a dû se tenir très éveillé. Il a pu se demander même si ce vieil adage, « on doit des égards aux vivans, on ne doit aux morts que la vérité, » ne recevait pas là quelquefois un démenti, et si ce n'étaient pas par hasard les morts qui étaient flattés, et les vivans qui subissaient le jugement rigoureux. S'il faut appliquer des noms propres à ce que nous disons ici, n'était-ce pas là, à vrai dire, une impression bien naturelle, lorsqu'on voyait, par exemple, M. Victor Hugo rendant à l'honnête M. Campenon une justice qu'il est permis de trouver plus que bienveillante, sauf à rabattre sur le compte du nou-

vel élu le surplus de l'éloge, ou l'auteur de *Cinq-Mars*, après avoir tracé de M. Étienne un portrait que les amis du mort trouvent légèrement idéalisé, cité lui-même par la raison sévère d'un homme d'état devant le tribunal de la vérité historique et littéraire? De pareils spectacles étaient bien faits pour étonner ceux qui pensent que ces solennités ne sont et ne peuvent être que des tournois de complimens. Peut-être même pouvaient-ils avec quelque apparence de raison en emporter la crainte qu'en laissant pénétrer chez elle plus de franchise et de liberté, l'Académie française n'ouvrît en même temps accès aux habitudes agressives de la tribune politique. Pour nous, nous aimons mieux ne reconnaître dans ce qui s'est passé que le symptôme un peu vif peut-être de l'heureuse innovation qui conciliera davantage la louange avec la vérité; nous croyons qu'il serait au moins prématuré de craindre qu'on ne loue plus assez à l'Académie. Mais ce qu'on peut approuver sans réserve et sans inquiétude, c'est le caractère généralement plus sérieux de ses réunions. Ce qui n'était autrefois qu'une exception assez rare, je veux dire un discours qui contînt une idée quelconque, semble de plus en plus devenir la règle. Non-seulement les révérences sont moins longues, non-seulement les critiques ou les restrictions tempèrent davantage l'hyperbole des congratulations, mais la peinture des hommes marquans et des temps où ils ont vécu est présentée en termes moins généraux et moins vagues, et quand ni le héros mort, ni le héros de la solennité (ce qui peut se rencontrer), ne fournissent une suffisante matière, on se plaît davantage à agiter à leur propos quelques-unes des questions que soulèvent l'art, l'histoire, la politique, la philosophie. C'est une habitude dans laquelle l'Académie fera bien de persévérer, suivant en cela le goût du siècle et sa propre destination. N'est-ce pas le secret du talent, surtout quand il se présente avec l'attrait de curiosité et de faveur qui s'attache aux noms connus, de savoir captiver à ces hauts sujets même un auditoire un peu frivole? Toucher avec rapidité, mais avec précision et clarté quelque point offert par la poésie ou la langue, par l'histoire ou la théorie littéraire, par la pratique des affaires publiques ou le développement de l'esprit humain, faire plutôt des études que des éloges, être, en un mot, autant que le sujet indiqué le permet, sérieux par le fond, en même temps qu'ingénieux ou éloquent par l'expression, voilà le type peu commun, il faut l'avouer, peu facile, nous en convenons, mais non toutefois inaccessible, que nous voudrions voir se réaliser de plus en plus dans ce genre de discours où pendant si long-temps la phrase a régné en souveraine absolue.

On pouvait se convaincre que ce n'est point là un idéal chimérique, un portrait de fantaisie, en écoutant M. de Rémusat venant prendre séance à la place laissée vacante par M. Royer-Collard. Le discours du

récipiendaire exprimait au vif l'homme qu'il célébrait. Ce n'étaient pas le ton exalté et les digressions pompeuses du panégyrique, mais, ainsi que nous le demandions, une étude, une étude éloquente. Ceux qui ont eu l'honneur d'approcher M. Royer-Collard, ceux qui le connaissent seulement par ses écrits, ceux-là le voyaient revivre peu à peu dans sa personne et dans sa pensée. Ceux qui de lui n'avaient qu'une vague idée étaient mis au fait de cette figure à la fois si calme et si mobile, si vive en sa gravité, et dans ses contrastes toujours si franche et si accusée. Deux mots peuvent définir le discours de M. de Rémusat, un des plus remarquables que l'Académie ait de long-temps entendus : il est élevé d'idées, élégant et brillant de langage. Ces qualités, plus particulièrement de circonstance, sont celles, comme on le sait, qui dominent chez l'écrivain, lequel n'avait qu'à s'abandonner à sa nature pour être au ton du sujet et dans les convenances du lieu. Ce qui ne frappe pas moins dans le discours du récipiendaire, c'est une netteté décisive, c'est un jugement dont la vérité pleine, sans amener toujours avec elle le cortége des preuves, fait supposer tout ce qu'elle implique aux esprits au courant de la matière, et en même temps pénètre sans peine dans les intelligences qu'elle trouve peu préparées. Quant à l'intérêt, M. de Rémusat n'avait pas à le créer, il n'avait qu'à le tirer d'une mise en œuvre habile des élémens offerts par le sujet. L'embarras n'était que dans la richesse même des matériaux, et un tact bien sûr était nécessaire pour faire un choix. Pour ne pas trop dire, il fallait tout savoir.

M. de Rémusat a vivement saisi cette diversité d'aspects, et il s'en est servi pour caractériser fortement dès le début le personnage qu'il remplace. « Les politiques ont été rarement des philosophes, les philosophes ne sont pas toujours des sages; ni les philosophes, ni les politiques, ni les sages, ne sont pour cela des écrivains. M. Royer-Collard a été un politique, un philosophe, un écrivain, un sage, et de plus un homme plein d'imagination et de passion, d'un esprit hardi et réglé, grave et piquant, inflexible et mobile, dont le caractère ne se laissait dompter que par la conscience, et qui maintenait l'unité de sa vie moins encore par la puissance de la raison que par celle de la vertu. » En annonçant ainsi l'homme qu'il voulait peindre, M. de Rémusat s'engageait à le présenter sous tous ces points de vue. Il fallait que le philosophe, que le politique, que l'écrivain, que le sage, j'ajoute aussi que l'homme qui à tant de dignité unissait tant de singularité, fussent exprimés pour ainsi dire tour à tour et en même temps (car ils se mêlent), et dans la variété des nuances, et dans cette unité de raison et de vertu qui domine tous les contrastes. Ajoutez, pour rendre la tâche plus vaste encore, que sa vie touche et tient intimement aux soixante années les plus fécondes de notre histoire.

A peine, en rappelant quelques-unes des vues si grandes et si vraies

exprimées dans le beau travail de M. de Rémusat, y joindrons-nous quelques vues de détail, quelques aperçus secondaires. M. de Rémusat a parlé avec intérêt des premières années de cette existence soumise de bonne heure à la forte discipline de l'étude et des mœurs. La famille de M. Royer-Collard, ainsi que la plupart de celles qui habitaient la petite ville de Champagne où il naquit, conservait comme un culte pieux le souvenir et les traditions de Port-Royal. Les livres et les éminens personnages de Port-Royal suscitèrent ses premières admirations; ce furent là ses grands hommes de Plutarque. On peut dire qu'ils donnèrent la forme non-seulement à sa croyance, mais à sa pensée, et même, à quelques égards, à son caractère. Il en aima de bonne heure la foi sérieuse associée à cette ferme opposition en face de l'autorité. Il en garda le haut bon sens, l'ardeur de la conviction, la logique véhémente au besoin armée d'ironie, et le caractère imposant. Port-Royal passionné et raisonneur, respectueux et libre, eût reconnu M. Royer-Collard pour un des siens. Certes il est le seul, dans notre siècle, sur lequel il soit permis, je ne dis pas d'affirmer, mais de hasarder même un tel jugement. Serait-ce abuser du rapprochement? Il me semble que, par suite de ce même désir d'allier la liberté avec le respect du pouvoir établi, le rôle de M. Royer-Collard dans le gouvernement a été un peu celui de Port-Royal dans l'église. L'attitude de l'un devant la royauté me rappelle celle de l'autre devant la cour de Rome, une opposition qui se tient en garde contre la révolte, une indépendance qui voudrait ne pas être hostile, une conviction qui proteste avec force, même au sein de la soumission. M. Royer-Collard ne voulut pas faire hérésie dans la monarchie d'avant 1830, mais il est certain qu'il y fit secte. Il eut l'air d'un révolutionnaire aux dévots de la royauté, et parut un peu en retard aux purs libéraux. C'est juste la position de Port-Royal entre les catholiques ultramontains et les philosophes.

M. Royer-Collard continua et compléta cette éducation qu'il reçut dans la famille, d'abord à Chaumont, puis à Saint-Omer, sous les pères de la doctrine chrétienne. Telle est, pour le dire en passant, l'origine assez peu connue de ce mot de *doctrinaire,* qui lui fut plus tard attribué, ainsi qu'à ses disciples, à titre d'éloge ou d'injure. Voici à quelle occasion il en fut baptisé. M. Royer-Collard, enseignant le système représentatif à la tribune d'une chambre assez peu disposée à le comprendre, se trouvait amené souvent à prononcer le mot de doctrine. « Ah! voilà bien les doctrinaires, » s'écria un des plaisans de la majorité. Ce nom resta, il resta dans le langage de la tribune et de la presse, symbole très divers, on le sait, suivant l'optique des partis.

Reçu avocat à Paris, M. Royer-Collard put y contempler un spectacle bien propre à élever son ame déjà si haute et à décider des principes d'un esprit naturellement si réfléchi. C'était le temps où la France,

fatiguée des excès du despotisme, s'élançait vers la liberté avec une confiance généreuse et des espérances illimitées. Dans la lutte du juste et de l'injuste, M. Royer-Collard ne pouvait pas ne pas prendre parti. Il servit la révolution contre les priviléges. N'ayant guère plus de vingt-cinq ans, il fut nommé président de la section de l'île Saint-Louis, et l'on ne peut s'empêcher de sourire en songeant que le futur théoricien de la monarchie constitutionnelle, que le grave philosophe que nous avons connu (c'est un trait que M. Royer-Collard aimait à raconter dans sa vieillesse), était souvent alors reconduit jusqu'à sa demeure avec des transports d'enthousiasme par les porteurs d'eau qui formaient la majorité de ses commettans. Mais à de glorieux essais, aux fêtes si fraternelles de la révolution pure de sang, succédèrent de hideuses saturnales. Aucun de ces deux spectacles ne fut perdu pour M. Royer-Collard. Il s'était pénétré de la grandeur de la liberté et de l'égalité civile; il comprit ce que c'est qu'une liberté sans contrôle et un pouvoir sans contre-poids. C'est de ce temps, en effet, que date la lutte de cette ame si ferme dans la modération contre tous les excès, quelle qu'en soit l'origine. Il n'attendit pas 93 pour protester avec énergie contre la tyrannie des clubs et le gouvernement par la populace, et, quand il vit s'évanouir ses dernières espérances de liberté sage et de royauté respectée, portant le deuil de la constitution dans son cœur, il s'éloigna de Paris. Il alla demander, dans le lieu même de sa naissance, l'oubli du mal à l'étude, à la réflexion la conviction consolante que les excès n'ont qu'un temps. La crise en effet passa, et M. Royer-Collard revint à Paris en 1797 comme député de son département aux cinq-cents, où il plaida pour le rappel des déportés et contre le serment exigé des prêtres, et où il s'associa à toutes les mesures de modération. C'est à cette époque que, frappé de la fragilité des établissemens essayés tour à tour, convaincu qu'il faut au gouvernement un élément de stabilité qui ne peut être fourni que par le passé, et fidèle encore au beau projet de 89 de faire adopter la liberté à l'ancienne race royale, il commença à mettre en avant le dogme de la légitimité. Le 18 fructidor le surprit au milieu de ses espérances royalistes et le frappa même en annulant son élection sans ébranler ses convictions politiques. M. de Rémusat a donné de sa conduite et de ses principes à cette époque une explication empreinte d'un haut caractère de vérité et d'intérêt. Il a parlé de la légitimité avec une impartialité qui convient à l'histoire et qui sied bien aux vainqueurs; rendre justice à tout ce qu'il y eut de vrai ou au moins de vraisemblable, de bon ou au moins d'honnête dans cette conception politique, c'était montrer ce qui était capable d'y séduire un esprit et une ame d'une telle trempe. Pour la plupart, en effet, la légitimité fut alors une passion chevaleresque, une affaire d'imagination et de cœur; pour M. de Talleyrand, elle fut, en 1815, au congrès de Vienne, un

expédient de la diplomatie : il fallait forcer les rois coalisés à voir dans leur triomphe non la défaite de la France, qu'il leur eût été permis dès-lors de traiter en pays vaincu, mais le rétablissement pur et simple d'un principe commun à toutes les monarchies, qui les intéressait toutes, et que la révolution avait ébranlé; pour M. Royer-Collard, ce fut une vue philosophique, une vérité de l'histoire, un dogme de la raison sociale. M. Royer-Collard a été légitimiste d'une façon originale et en esprit supérieur. C'est ce que l'éloquent commentaire de M. de Rémusat établit parfaitement.

Sous l'empire, M. Royer-Collard se tint à l'écart. Comme l'a dit, avec une insistance bien fondée, son successeur à l'Académie, M. Royer-Collard détestait la force; c'était là comme le fond de son ame : qu'elle s'appelle pouvoir du peuple, tyrannie d'un seul, despotisme des assemblées ou domination du sabre, il ne cesse de la flétrir au nom du droit, de la maudire avec une sourde colère; il n'est donc guère étonnant qu'il n'ait eu que peu de goût pour le régime impérial. Il nous est bien facile à nous, placés à distance, d'absoudre, de glorifier l'empire en masse; il nous est bien facile de n'y voir, avec beaucoup de gloire au dehors, que ce grand fait, qui à nos yeux domine et efface tout, le triomphe et l'organisation de la révolution française. C'est là une idée très haute, très juste, qui fait honneur à notre jugement et ne coûte rien à notre cœur; mais de près, mais quand l'injustice frappe à nos côtés, quand la force brutale affiche insolemment le mépris de la pensée, qu'elle emprisonne ou qu'elle exile lorsqu'elle n'a pu réussir à l'étouffer à sa naissance; en face de tous ces détails, dont les uns sont ridicules, les autres odieux, et beaucoup l'un et l'autre à la fois, il est bien difficile de se montrer ainsi philosophe, et je ne sais s'il serait bon qu'on le fût trop aisément. Ce qui est bien certain, c'est que, à entendre par là une sorte d'indifférence apathique, M. Royer-Collard ne fut pas philosophe, et que son cœur, qui avait encore plus besoin de justice que son esprit de vérité pure, ne se résigna pas. Convaincu de l'inutilité des efforts essayés avant le temps, il renonça aussi à toute relation active avec le parti royaliste, et se contenta de protester contre la force en refusant de lui prêter son concours. A défaut du droit que la pratique ne lui montrait pas, il demanda le vrai à la méditation. C'est alors qu'il se tourna vers cette science, première étude de tous les esprits supérieurs de la fin du dernier siècle, qui déjà avait donné Sieyès à la politique, vers cette science que la haine et les défiances du pouvoir affectaient de nommer dédaigneusement l'idéologie.

Mais alors le monde de la pensée pure, la métaphysique, avait aussi son souverain absolu. Condillac y régnait à peu près sans contrôle, et, non plus que son omnipotence, son infaillibilité ne faisait question. Que sont les écrits d'Helvétius, de Saint-Lambert, de Volney, de Cabanis,

de Destutt de Tracy? Que sont les préfaces des savans astronomes, chimistes, naturalistes? Un développement, un commentaire, une application plus ou moins directe, ou tout simplement une reproduction des principes du maître, lesquels, en eux-mêmes, sont regardés comme au-dessus de la discussion, rien de plus. Ce qu'avait été le christianisme pour la scholastique, il n'est qu'exact de le dire, Condillac le fut pour toute la métaphysique et pour toute la science contemporaines. M. Royer-Collard commença d'abord par porter le joug : c'est le prix ordinaire dont les systèmes dominans font payer l'honneur de les combattre; mais, une fois qu'il eut aperçu le faux de la doctrine, cet esprit si décidé y échappa sans retour et sans réserve. Même au moment où elle est le plus dégagée d'entraves étrangères, où elle se possède le mieux elle-même, la pensée si profonde, si originale d'ailleurs, de Maine de Biran me paraît conserver toujours je ne sais quel pli obstiné laissé par le condillacisme. Avec une admirable énergie, M. de Biran arrache la volonté à la sensation, et la montre, toute vive et toute libre, se mouvant au milieu du monde, où tout, hormis elle, est sujet de la fatalité; mais s'agit-il de l'intelligence, cette pensée si ferme chancelle, et, comme embarrassée, se tourne vers les nerfs, le cerveau, la sensation. Quant à M. Laromiguière, qui ne sait que cet esprit si net et si lumineux ne réussit jamais qu'à s'émanciper à demi? M. Royer-Collard n'a pas gardé trace de la philosophie de Condillac. Au reste, en reconnaissant une si franche indépendance, gardons-nous de rien exagérer; M. Royer-Collard n'en a pas besoin : son mérite, ce fut de se réveiller le premier, de se réveiller bien complétement; mais il ne se réveilla que grace aux avertissemens d'une philosophie étrangère. Un volume de l'Écossais Thomas Reid, traduit en 1768 et qui avait passé inaperçu, fut pour lui le signal de la régénération et lui servit à jeter la philosophie française dans des voies nouvelles.

De puissantes raisons et des analogies frappantes devaient attirer M. Royer-Collard vers le philosophe d'Édimbourg. D'abord ce que proclame Reid avant tout, c'est la méthode d'observation et d'analyse, c'est-à-dire la méthode même que Condillac prêche sans cesse, mais sans s'y astreindre : les habitudes d'esprit de M. Royer-Collard se trouvaient donc ainsi ménagées, et, d'accord sur la méthode, il ne s'agissait plus que de juger les deux philosophes sur la fidélité qu'ils lui gardaient. Ensuite, ce qui éclate, ce qui respire à chaque page de Reid, c'est le bon sens, c'est l'honnêteté. Quels attraits pour M. Royer-Collard! L'analyse appliquée pour la première fois avec un désintéressement absolu de toute vue systématique à la nature humaine, la philosophie considérée comme l'expression réfléchie du sens commun, des principes également éloignés du sensualisme dominant et des rêveries qui se mêlent à la philosophie du XVIIe siècle, un spiritualisme solide et

décidé, mais sage et conciliateur, tous ces mérites qui sont propres à la doctrine écossaise allaient merveilleusement à un esprit plus désireux de savoir avec certitude que de supposer avec génie, et dont la supériorité n'est aussi que la forme la plus haute du bon sens.

Presque tous les réformateurs en philosophie, avant d'entrer dans le détail de leurs doctrines, commencent par prononcer le mot d'affranchissement; ils attirent du moins l'attention par l'attrait de quelque grande et éclatante question, capable de frapper universellement les esprits, et dont ils promettent une solution nouvelle et décisive. Telle ne fut point la marche de M. Royer-Collard. Appelé en 1811 à la chaire de philosophie de la Faculté des Lettres par la confiance de M. de Fontanes, et du consentement de l'empereur qui l'admit, comme l'a dit M. de Rémusat, « bien qu'il ne connût pas sa personne, et qu'il connût sa vie, sur la foi de ses principes, » il ne parla pas d'émancipation, il aborda la réforme philosophique sans bruit, sans éclat, avec fermeté, mais de côté pour ainsi dire. Sait-on quelle est la question que M. Royer-Collard posa devant ses trois auditeurs de la première leçon, lesquels allaient en amener tant d'autres? La destinée de l'homme, la vie future, la nature de Dieu? Non, et rien qui ressemble à ces vastes et intéressans problèmes. Il vint agiter une question bien aride, bien étroite en apparence, bien étrange surtout, et qui dut faire sourire, qui va faire sourire encore, j'en suis sûr, plus d'un lecteur, la question favorite du philosophe écossais, la question de savoir si le raisonnement peut démontrer l'existence du monde extérieur! Prouver que la philosophie de la sensation, qui fait l'honneur insigne au monde extérieur de le regarder comme l'unique source de nos idées, ne nous assure même pas de l'existence de ce monde, bien plus, qu'une dialectique sévère conduit irrésistiblement, et de fait a mené les sensualistes conséquens et profonds à contester la réalité de la matière; prouver à tous ces esprits qui s'appelaient avec orgueil des esprits pratiques, des philosophes positifs, que les principes de Condillac emportaient fatalement cette conséquence si peu positive et si peu pratique, le doute absolu sur les objets qui nous entourent, quelle gageure! Cela ne vous paraît-il pas plutôt le pari d'un homme d'esprit qui se serait engagé d'honneur à embarrasser Condillac et à jouer un mauvais tour à ses collègues en philosophie, qu'une thèse sérieuse et de métaphysicien? Et pourtant ce qui surprendra bien ceux qui ne sont pas habitués aux difficultés métaphysiques, c'est que cette thèse était vraie, c'est que cette conséquence absurde, extravagante, M. Royer-Collard ne l'imposait pas arbitrairement à l'école qu'il combattait; elle l'avait elle-même dégagée, elle en avait fait gloire, il ne s'agissait que d'arracher le même aveu à ses adeptes trop timides : voilà la vérité que pendant plus de deux années M. Royer-Collard ne cessa d'environner d'une éclatante lumière, qu'il ne cessa

de démontrer à un auditoire de jour en jour plus nombreux et plus persuadé, la logique et l'histoire en main. Condillac fut convaincu de chimère et dès-lors il fut perdu, il fut presque déshonoré.

Si M. Royer-Collard se fût annoncé en régénérateur du spiritualisme, en apôtre des doctrines si élevées, si brillantes, au fond si vraies, de Descartes et de Platon, on ne l'eût pas écouté; le siècle eût continué son chemin encore assez long-temps peut-être. Il fallait s'y prendre plus doucement; il fallait user d'adresse dans l'intérêt de la vérité. Montrer à ces intelligences si en garde contre l'hypothèse, si éveillées contre tout ce qui avait l'air de la rêverie, que c'était Condillac qui était téméraire, que c'était Reid qui était toujours sensé et plein de retenue, établir jusqu'à l'évidence qu'un spiritualisme modéré, renfermé dans de justes, mais inattaquables limites, répond bien mieux, répond seul et à l'esprit de ces sciences dont on était si fort épris, et aux besoins du cœur humain, déjà bien las de ne rien croire, et à cette liberté politique dont il est, pour qui sait voir, le plus solide appui, cette méthode était celle qu'eût conseillée une tactique habile pour arriver jusqu'aux ames; mais j'ai hâte de le dire : ce ne fut point une tactique pour M. Royer-Collard, ce fut l'expression fidèle de sa propre pensée, qui partageait la disposition commune, même en s'en séparant sur les résultats. Qu'est-ce que M. Royer-Collard en métaphysique? C'est un grand esprit très sûr, très pénétrant, très apte aux sciences, dont il s'occupa même avec succès; il s'appliqua un jour à la philosophie, et il y porta, il y laissa la profonde empreinte d'une pensée avant tout marquée de vigueur et de réserve. Aussi, s'il n'a pas vu tout le vrai, tout ce qu'il a vu est vrai. Il a conduit les esprits jusqu'au point où ils pouvaient aller, et lui-même ne s'est pas avancé au-delà, aimant mieux restreindre un peu son horizon et le dominer tout entier : il n'en a que mieux préparé ceux qui le continuent en le dépassant. C'est lui qui a formé ces jeunes gens qui, en s'adressant à d'autres jeunes gens, ont propagé, ont étendu la réforme. M. Royer-Collard n'a pas rendu inutiles, sachons-le bien, les progrès ultérieurs, il les a rendus possibles, et le plus illustre de ses disciples, le chef actuel du mouvement philosophique, M. Cousin, avait besoin de la forte circonspection d'un tel maître et de la préparation de ses enseignemens pour modérer son propre esprit et pour enhardir celui du temps. La pierre d'assise était posée, le monument qu'elle portait solide autant qu'étroit : il fallait l'élever et l'agrandir. Il s'est heureusement trouvé pour achever l'œuvre des mains dignes de celles qui l'avaient commencée.

Mais, en reconnaissant l'immense valeur relative de M. Royer-Collard en philosophie, on peut demander aussi quelle est sa valeur absolue. On peut demander d'abord s'il ajouta quelque chose à la vérité philosophique, s'il y porta le génie de la découverte. A cette question je ré-

ponds hardiment que non. Pour le fond des idées, M. Royer-Collard, c'est Reid, tout Reid, mais rien que Reid. La discussion qu'il soulève est la même, les argumens qu'il emploie sont les mêmes, les doctrines psychologiques, les mêmes encore sans exception ni réserve. On peut aussi demander si, à défaut de l'invention, il eut cette érudition immense, cette science vaste qui élève Bayle, par exemple, jusqu'au rang de philosophe, auquel il ne pourrait guère prétendre sans elle. A cette question je réponds encore qu'il n'en est rien. Que savait M. Royer-Collard en abordant l'enseignement de l'histoire de la philosophie? Il savait son Condillac et son Reid. Platon, qui plus tard devait être sa lecture assidue, il l'ignorait absolument; Leibnitz, il ne le connaissait qu'à travers les appréciations du docteur d'Édimbourg. J'en dirai autant, à mon grand regret, de la philosophie française, de la philosophie du XVIIe siècle. Il parle de Malebranche sur la foi de Reid, et ne connaît de Descartes que le *Discours sur la Méthode;* encore il se trompe avec son maître sur le vrai sens de sa proposition fondamentale et l'accuse faussement de paralogisme. M. Royer-Collard n'est donc ni inventeur ni érudit. Et maintenant qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée, qu'on n'aille pas attribuer à ce jugement en apparence si sévère un sens qu'il n'a pas. Non, ce n'est point sa condamnation que je porte, et bien loin de là! Cet homme qui ne fut point inventeur est l'auteur d'une révolution, cet homme qui n'était point un savant a commencé le plus grand mouvement d'érudition philosophique qui jamais ait été. Comment s'expliquer une anomalie si étrange? C'est qu'il y a sous cette doctrine d'emprunt une force cachée et partout présente, c'est qu'il y a quelque chose de plus original que les idées qu'il exprime. Quoi donc? C'est lui-même. C'est ce qui m'explique son influence. Lisez ses leçons de philosophie, vous y rencontrez à chaque ligne M. Royer-Collard. Vous attachez-vous au fond seul des preuves, rien ne ressemble plus encore une fois à Thomas Reid; vous attachez-vous à la forme, à l'exposition, rien n'y ressemble moins. Il n'y a plus entre eux de commun que je ne sais quel parfum d'honnêteté qui plaît à l'ame, mais d'honnêteté plus douce chez le professeur écossais, plus élevée et plus mâle chez M. Royer-Collard. Comme il domine sa tâche, comme il lui paraît supérieur! Quelle personnalité respire jusque dans le sein de ces abstraites déductions! Du cercle étroit où il se confine, quelles échappées rapides, mais sublimes, vers le monde invisible! Comme il sait découvrir, dans les questions les plus étrangères, ce semble, à la pratique, les destinées de l'ame et le bon ordre des sociétés qui s'y trouvent engagées! Enfin comme il condense la lumière et comme il presse les argumens! M. Royer-Collard, en métaphysique, est comme toujours un homme d'autorité et un homme d'opposition. C'est une parole imposante et c'est une dialectique acérée, c'est un enseignement

qui affirme et c'est une logique qui renverse. Dirai-je ce qui frappe avant tout dans ces leçons qui sont des discours, ce qu'on ne peut jamais oublier une fois qu'on en a été touché, et comment n'en serait-on pas touché? C'est ce ton de maître, c'est cette voix d'orateur, c'est cet entraînement passionné de la logique qui vous saisit dès le début; c'est cette vive peinture des opinions aux prises ou qui semblent se dérober pour ne pas se laisser arracher la conviction de l'absurdité contenue dans leurs principes; pour tout dire enfin, c'est cet accent puissant et énergique, reconnaissable entre tous. L'accent! voilà ce qui fait le grand écrivain, car c'est là ce qui révèle l'homme. Pourquoi donc tant de gens autour de nous qui, dit-on, *écrivent bien*, parlent-ils tous la même langue, ont-ils tous la même élégance monotone et fluide, semblent-ils tous, avec une certaine perfection des qualités secondaires, jetés dans le même moule? C'est qu'on peut être un esprit assez distingué et un personnage assez médiocre, c'est qu'on peut, sans passion et sans force, sans conviction et sans ame, acquérir une honnête habileté dans le métier d'écrire. Cela s'apprend comme autre chose, comme la gymnastique par exemple, comme la danse ou l'escrime, comme l'art de faire des vers latins; il n'y faut qu'un peu d'aptitude et beaucoup de pratique. Mais une grande ame ne s'apprend point, mais n'est pas qui veut une personne d'élite dans le genre humain. Ce que j'admire dans Pascal, dans Bossuet, dans Rousseau, ce n'est ni la concision mathématique du langage, ni la pompe et l'éclat extérieur de la phrase, ni la coupe savante et la belle harmonie, c'est l'ame de Rousseau, de Bossuet, de Pascal, manifestée par le ton, mise à nu et à chaque instant trahie par l'accent. Sans être leur égal, M. Royer-Collard est de leur famille, car lui aussi il a un accent qui n'appartient qu'à lui seul dans la langue française.

C'est ce qui fait qu'en passant de la chaire du professeur à la tribune du député, il ne devait point avoir à changer ses armes et à rapprendre une autre éloquence. Le même ton affirmatif et convaincu, le même enchaînement puissant et serré, la même ardeur contenue, la même manière de poser quelque ferme et fécond principe, et d'en tirer les conséquences par voie de déduction, en un mot, le même ordre de pensée et de style dont il combat Locke et Condillac, il les emploie contre les ministres inconstitutionnels. En y ajoutant plus de cette indignation profonde contre les adversaires, plus de ce mépris qu'il laisse éclater contre les mauvais principes si voisins de l'application, les admirables discours sur le sacrilége et sur la liberté de la presse trahissent, à ne pas s'y méprendre, le même auteur que la leçon célèbre par laquelle il termine son cours de philosophie. C'est la même méthode, c'est la même touche. Ce qui domine dans M. Royer-Collard, considéré comme orateur, ce n'est pas la facilité et la finesse (bien qu'il en ait

beaucoup, mais d'une espèce toute différente), comme dans Benjamin Constant, ni l'éclat extérieur de la parole et l'entraînement de la passion comme dans le général Foy : c'est la force de la méditation, l'ampleur de la forme, la vigueur de l'expression, l'élévation continue du ton, avec une haute ironie qui en tempère sans en altérer le sérieux. Ajoutons à de tels caractères une perfection de détail qui achève de faire de ces discours des œuvres d'art accomplies.

Nous avons essayé de caractériser le rôle et la valeur de M. Royer-Collard en philosophie, sans redouter même quelques-uns de ces détails techniques qui confirment, qui expliquent plus qu'ils ne complètent le jugement qu'a porté M. de Rémusat sur cette partie des travaux de son prédécesseur. Il nous reste à rappeler en courant les principaux actes de l'homme politique. M. de Rémusat les a commentés de la façon la plus éclatante et, selon nous, la plus définitive.

On sait comment les événemens de 1814 rejetèrent M. Royer-Collard de la paisible arène des idées et des systèmes dans l'arène plus périlleuse des partis. Les Bourbons parurent après la longue attente de quelques fidèles, ils parurent à la France fatiguée comme un gage nécessaire de paix et de liberté; mais la dernière leçon qu'apprennent les gouvernemens, c'est que le pouvoir se ruine par ses abus comme la liberté par ses excès. Des réactions furent le coup d'essai du nouveau règne.

Il est inutile de rappeler les fautes de la première restauration qui rendirent sa chute si prompte et si populaire, l'opinion publique bravée comme à plaisir, les vieilles formes de la justice en partie rétablies par M. Dambray, l'armée humiliée et désorganisée, la toute-puissance d'un favori, M. de Blacas, l'affectation impolitique que mettait un roi d'ailleurs sensé et habile à donner aux débris des dernières assemblées le nom d'assemblée des notables, et à la charte celui d'*ordonnance de réformation*. M. Royer-Collard, qui dès long-temps s'était fait de la légitimité et de son alliance avec l'esprit nouveau une idée toute différente, fut révolté de ces défis insensés jetés à l'opinion; il jugeait néanmoins que le pouvoir avait besoin, dans ces circonstances extraordinaires, d'une force qui le fût aussi. Disons toute la vérité : étranger aux violences, opposé à de ridicules essais de contre-révolution, lui-même n'échappa point entièrement au mouvement réactionnaire qui poussait les royalistes à se défier du sentiment public et de la liberté de la presse. Nommé directeur de la librairie, il approuva la censure préventive, qu'il devait plus tard combattre avec énergie. Il est vrai qu'il eut soin de déclarer qu'il ne la regardait que comme une nécessité transitoire, et qu'il s'était rassuré d'avance sur les effets de la loi par le choix des censeurs : c'était là atténuer et non effacer ce qu'il faut bien appeler une

infraction à ses principes. Au reste, la seconde restauration le vit sans fléchir fidèle à son rôle de modération énergique et conciliatrice.

Nouvellement rétabli, s'étant mieux mis en garde contre les hommes de l'ancien régime, le gouvernement, sous la direction de M. de Talleyrand à l'extérieur et de M. Pasquier à l'intérieur, annonçait des dispositions plus douces pour les vaincus et plus favorables aux principes de la révolution. M. Royer-Collard soutint vivement la loi d'amnistie. Il combattit l'élection à deux degrés, qui, en paraissant accorder à la nation une part plus considérable par l'augmentation des électeurs, pouvait devenir un puissant instrument entre les mains des privilégiés par leur influence sur les classes inférieures; mais l'œuvre capitale de M. Royer-Collard, à cette époque, l'œuvre qui suffirait à elle seule à fixer son nom dans l'histoire, c'est la part immense qu'il prit à la réorganisation de l'Université.

Le 15 août 1815, M. Royer-Collard, associé à MM. de Sacy, Frayssinous et Cuvier, fut nommé président de la commission d'instruction publique.

Fondée par la loi de 1806, organisée par le décret du 17 mars 1808, l'Université de France avait été abolie par une ordonnance royale du 17 février 1815. Mieux éclairée, mais ne pouvant encore se détacher de ses préventions défavorables, la seconde restauration prit un moyen terme. L'Université fut maintenue, mais le grand-maître supprimé et le conseil royal d'instruction publique aboli. La puissance exécutive du premier et le pouvoir délibératif du second se trouvèrent concentrés entre les mains d'un comité d'instruction publique. M. Royer-Collard, pensant que cette accumulation de pouvoirs ne serait qu'un empêchement à l'action de l'Université, se porta pour le défenseur de l'ancienne hiérarchie. Il soutint une double lutte et contre les ennemis de l'Université, qui, revenant à la charge, voulaient qu'elle cessât de faire un corps, et contre ses partisans trop tièdes, qui consentaient à la laisser mutiler. Aux prétentions de M. Lainé, qui demandait à la réduire aux proportions d'une simple division de l'intérieur, aux censures de M. de Villèle, il opposa cette belle définition que *l'Université, c'est l'état appliqué à la direction générale de l'éducation publique.* Il eut raison de toutes les résistances. Le 1er septembre 1820, la commission prenait le nom de conseil royal d'instruction, et le 1er juin 1822 voyait rétablir le titre et les attributions du grand-maître.

Autant de temps que le gouvernement de la restauration fit preuve de quelque sagesse et parut consentir à supporter la liberté, M. Royer-Collard se montra un de ses dévoués serviteurs. Quand M. Decazes vint proposer la loi nouvelle sur la suspension de la liberté individuelle comme un adoucissement apporté à celle du 29 octobre 1815, qui devait

demeurer abrogée, annonçant d'ailleurs comme garantie « que nulle arrestation politique ne pourrait plus avoir lieu sans la signature des ministres et d'un secrétaire d'état, que le détenu aurait le droit d'être interrogé, que le gouvernement français renonçait à la faculté de faire passer les citoyens d'un département dans un autre, enfin que la loi même cesserait d'être en exercice le 1er janvier 1818, » M. Royer-Collard soutint cette proposition, mais il la soutint avec réserve. Il fit sentir fortement qu'il était pressé de sortir des lois d'exception. « J'aimerais presque autant, messieurs, ajoutait-il, qu'on n'eût pas déguisé le pouvoir arbitraire sous cette espèce de parure légale, car la plus sûre défense que l'on puisse garder contre le pouvoir arbitraire, quand on a le malheur d'en avoir besoin, c'est de lui laisser sa véritable physionomie et de l'appeler par son nom. »

La loi d'élection de 1817, si violemment combattue par le parti de la réaction royaliste, fournit une nouvelle preuve de sa fidélité au régime représentatif. Cette loi, fondée sur le principe de l'élection directe, et accordant le droit de suffrage à tout citoyen âgé de trente ans et qui payait 300 francs de contributions directes, fut attaquée par l'extrême droite comme une loi révolutionnaire. Dans un troisième et orageux débat, cinquante-quatre orateurs furent entendus. M. Royer-Collard se prononça pour le maintien de la loi. Désireux de compléter le système représentatif, il élabora dans le conseil d'état, de concert avec MM. de Serre et Guizot, un projet de loi sur la presse, reconnu pour une des œuvres les plus belles qui aient jamais été écrites sur la matière.

Mais le temps de la sagesse n'était pas venu, il ne devait même pas venir. M. Decazes fut dépassé par son propre parti. M. Royer-Collard ne pensa pas qu'il pût continuer à servir comme fonctionnaire un gouvernement que sa conscience lui ordonnait de combattre comme député. Il se démit de sa place de conseiller d'instruction publique, et, sans sortir un instant du calme qui convenait à sa dignité et de la légalité la plus stricte, il appartint dès-lors à l'opposition. Quand l'assassinat du duc de Berry et l'élection de l'abbé Grégoire eurent donné une recrudescence nouvelle aux exigences du parti vainqueur, quand ceux qui, par l'appoint perfide de quatre-vingts voix, avaient décidé l'élection du régicide, venaient s'en faire une arme contre le système électoral en vigueur, M. Royer-Collard fit entendre de sévères paroles; il flétrit des mesures qui attentaient à la vérité de la constitution, et signala comme un présage funeste et extraordinaire « cette anarchie qui, repoussée de la société, s'est réfugiée au cœur du pouvoir. » Cependant ce ministère, qu'il taxait d'excessive faiblesse devant la majorité et d'excessive violence devant la révolution, parut trop modéré à la droite; elle le renversa, et, pour qu'elle fût satisfaite, M. de Villèle parut aux affaires.

De 1821 à 1828, l'opposition de M. Royer-Collard fut active, suivie, opiniâtre. Placé entre les quatre cent dix de M. de Villèle et les dix-sept de la gauche, il était à lui seul le centre gauche de la chambre, ne voulant pas aller au-delà de la charte de 1815, mais ne voulant pas non plus en rien céder. A chaque proposition émanée du pouvoir, il parut sur la brèche. Droit d'aînesse, septennalité de la chambre, loi sur le sacrilége, sur la suppression de la liberté de la presse, toutes ces inspirations d'un gouvernement saisi de vertige, il les combattit avec vigueur, avec une hauteur de vues qui n'appartint qu'à lui. En 1827, M. Royer-Collard, pour prix d'une lutte si dignement soutenue, remporta un double honneur : il fut appelé par l'Académie française, qui s'adjoignit dans sa personne le philosophe éloquent, le puissant orateur, et aussi l'énergique défenseur de cette liberté de la presse en faveur de laquelle l'Académie protestait par l'organe de MM. de Châteaubriand, Michaud, Lacretelle et Villemain; il fut nommé par sept colléges électoraux, triomphe unique dans nos fastes parlementaires! On peut dire, en effet, qu'en ce moment M. Royer-Collard représentait la France, qui ne désirait pas, qui ne voulait pas de révolution nouvelle, mais qui désirait et voulait qu'on acceptât les grands résultats de celle qu'elle avait faite.

L'espérance un instant ranimée par le ministère conciliateur de M. de Martignac dura peu. M. de Polignac et Charles X s'entendirent pour mettre fin à une position fausse, en poussant le mal à l'extrême. Le nouveau ministère se déclara franchement contre toutes les idées qui avaient prévalu en France depuis quarante ans. Le roi, ajoutant au discours rédigé par le ministère des phrases menaçantes, vint signifier à la chambre qu'elle eût à sacrifier toute libre opposition. M. Royer-Collard, comme président de la chambre, par la fameuse adresse des 221, vint signifier à son tour à la royauté, d'ailleurs en des termes pleins de calme et de respect, la nécessité de choisir entre l'acceptation franche et loyale du gouvernement représentatif ou la désaffection nationale. Inutiles paroles! le gouvernement faisait de son aveuglement une affaire de conscience et même de religion. Avec tout l'entêtement des mauvais systèmes, avec tout l'emportement des convictions sincères, mais étroites et fausses, il marcha sans relâche aux abîmes, et la vieille monarchie tomba.

Elle tomba, et M. Royer-Collard, qui lui avait donné son appui et ses bienveillans avertissemens, l'accompagna de ses regrets. Il ne prit aucune part à la révolution qui la renversait. Il consentit pourtant à faire partie de la nouvelle chambre, parce qu'il vit l'ordre en péril, et soutint le pouvoir par dévouement pour la société. C'est ainsi qu'il prononça l'éloge funèbre de Casimir Périer. Fidèle à son principe, l'alliance du pouvoir et de la liberté, il combattit la coalition comme

contraire aux conditions de l'un, et les lois de septembre comme attentatoires à l'autre. Plongé dès-lors dans une sorte de contemplation méditative, il n'en sortit plus que par de vives saillies de raison et des mots d'une mordante ironie. Il laissait tomber assez souvent quelqu'une de ces paroles souveraines qui semblent le jugement de la postérité sur un homme ou sur une question, et qui couraient rapidement, recueillies avec une avide curiosité. Cette justice dans la sévérité, nous devons le dire toutefois, ne se retrouvait pas toujours dans les traits échappés à la verve chagrine du vieillard. M. Royer-Collard, comme les gens qui ont beaucoup vécu, et peut-être comme sont un peu portés à le faire les esprits réfléchis, était assez disposé à prendre tout en mépris. Il y avait à cela une raison plus intime. Les plus grandes ames, non plus que celles du vulgaire, ne demeurent étrangères à cette souffrance un peu aigre qui suit la déception des longues espérances, et, n'ayant pu réussir à fonder cette alliance qu'il avait rêvée de la branche aînée et des idées nouvelles, peut-être était-il à son insu poussé à se venger, sur ce qui l'environnait, de ses illusions détruites. Au reste, cette opposition n'était pas dangereuse; elle ne se témoignait que par de bons mots atténués par des votes. Au fond, en effet, ce que voulait M. Royer-Collard, ne l'a-t-il pas obtenu? Il a voulu le gouvernement représentatif, et il l'a vu s'implanter en France, laissant après lui des réformes à opérer, et plus de révolution à faire. Si tous ses désirs n'ont pas été remplis, sa vie n'a donc pas été stérile. Il a contribué pour une part très considérable à trois grandes choses : il a réveillé le spiritualisme en France dans les études philosophiques; il a maintenu et réorganisé l'Université, il a enfin formulé les principaux dogmes et contribué à assurer la pratique plus sincère du gouvernement constitutionnel. Jamais homme n'a été plus digne d'une pareille œuvre. Il a été ce qu'on est peu de nos jours, profondément libre dans ses jugemens, profondément désintéressé dans sa conduite. C'est ce qui communiquait tant d'autorité à sa parole, c'est ce qui rendait son silence même si imposant. En lui, rien d'extérieur, rien d'emprunté. Le secret de sa force est en lui-même, et il est du petit nombre de ceux qui commencent par obéir aux principes pour avoir le droit de commander en leur nom.

Voilà la part de l'éloge, je la fais grande; mais c'est qu'il y a beaucoup à louer dans M. Royer-Collard, pour quiconque étudie sa vie sans esprit de parti. Voici la part qu'on peut, je crois, faire à la critique. Comme philosophe, M. Royer-Collard a réduit la connaissance humaine à des bornes trop étroites; il n'a pas tenu assez de compte de la tradition philosophique. Il l'a traitée même souvent dans ses représentans les plus illustres avec une dureté bien injuste. Lui qui fait de la métaphysique, et de la métaphysique excellente, il s'exprime sur les méta-

physiciens et sur leurs recherches avec un dédain très inconséquent, ou, si l'on aime mieux, trop conséquent à l'esprit général qui régnait vers 1811. Elle est de M. Royer-Collard cette phrase, assurément très spirituelle, mais qui ferait grand honneur à un sceptique : « L'histoire de la philosophie est-elle une étude stérile? Non, messieurs, il n'en est point de plus instructive et de plus utile, car on y apprend à se désabuser des philosophes et on y désapprend la fausse science de leurs systèmes. » Certes, un théologien ou un homme du monde ne dirait pas mieux, et il est difficile de caractériser avec plus de sans-façon les efforts de l'esprit humain, appliqués depuis plus de trois mille ans à la recherche de la vérité. Entre l'homme du monde que le mot de philosophe fait sourire et le grave professeur, je ne vois ici qu'une seule différence, c'est la conclusion, et elle est tout à l'avantage du premier. M. Royer-Collard dit : « L'histoire de la philosophie est absurde, et c'est par là qu'elle est bonne à étudier. » L'homme du monde dit : « L'histoire de la philosophie est absurde, et c'est pour cela que je crois pouvoir me dispenser de l'étudier; il vaut bien mieux la mépriser sur parole, je m'en réfère aux philosophes jugeant la philosophie. » M. Royer-Collard n'a pas vu qu'il est bien difficile de séparer le mépris de la philosophie du mépris de son histoire, et du mépris de la philosophie celui de la raison même, dont elle n'est que la forme réfléchie et l'application continue. En politique, il n'a pas non plus échappé à la contradiction, et il lui est arrivé, selon la forte expression de M. de Rémusat, d'entreprendre parfois contre le possible. M. Royer-Collard eut un grand esprit, un noble cœur, un beau caractère; mais je ne pense pas qu'ils furent toujours d'accord. Au reste, à ceux qui lui reprochent avec tant d'amertume ces contradictions, je répondrai : D'abord elles ne tombent que sur des détails et sur telle ou telle application partielle de ses opinions, non sur l'ensemble de sa vie et de ses doctrines, lesquelles présentent une grande unité; ces doctrines et cette vie portent clairement écrit un seul principe : « Alliance de l'ordre et de la liberté. » S'il a fléchi en accordant, suivant les circonstances, un peu trop à l'un ou à l'autre, il n'a fléchi ni dans ses convictions, ni dans ses intentions. Il a donc la plus belle unité dont l'homme puisse se glorifier, la seule peut-être qui dépende entièrement de son libre arbitre, l'unité morale.

Ensuite, je demanderai si la contradiction, ce crime irrémissible entre tous aux yeux de beaucoup de gens qui n'estiment rien que par la logique, est si facile à éviter entièrement à un esprit jaloux de concilier entre eux, soit les élémens si divers de la nature humaine, soit les élémens si complexes de la politique. Voyez tous les grands esprits conciliateurs, voyez, car je veux prendre haut mes exemples, voyez

Leibnitz et Bossuet. Dites-le franchement, trouvez-vous que Leibnitz, essayant de concilier la raison et la foi, malgré les points de rapports nombreux qu'il y découvre, n'ait jamais laissé fléchir entre ses mains le fil d'une logique rigoureuse? Croyez-vous qu'il ne soit permis de relever dans ses écrits bien des explications forcées, bien des concessions de la théologie à la philosophie, de la philosophie à la théologie, assez peu propres à satisfaire ni l'une ni l'autre? Et pourtant qui nierait que ce ne fût une entreprise généreuse, sensée, utile, de tenter un rapprochement entre ces deux puissances qui se traitaient en ennemies? Qui nierait qu'il n'ait en l'essayant contribué pour une grande part à montrer que sur une foule de questions les réponses du christianisme et celles de la raison sont les mêmes, et que leur empire se touche sans se confondre? Qui se chargera d'accorder tel et tel passage de la politique tirée de l'Écriture sainte avec les efforts de Bossuet pour séparer et concilier à la fois le spirituel et le temporel? Qui dira que l'évêque apostolique romain et le sujet de Louis XIV s'entendent toujours en lui parfaitement? Il n'y a guère qu'un seul moyen d'échapper absolument à la contradiction, c'est de n'adopter qu'un principe et de ne tenir aucun compte des autres. En philosophie, soyez voltairien, assurément la religion vous embarrassera peu; en politique, soyez pour la domination absolue du pape, comme M. de Maistre, vous ne serez guère empêché par les difficultés où s'est épuisé Bossuet pour concilier le temporel et le spirituel; soyez républicain, vous ne risquerez pas de vous fatiguer à accommoder à la monarchie les conditions de la liberté, comme l'a fait M. Royer-Collard. Prenez garde seulement que vos principes très logiques ne soient qu'assez peu sensés et nullement applicables. Prenez garde de ne vous sauver de l'inconséquence que par l'incomplet et par l'absurde.

Au reste, le jugement définitif a été porté sur M. Royer-Collard, et, chose rare, unique peut-être, c'est à l'Académie, c'est dans un discours de réception qu'il l'a été. M. de Rémusat a parlé de son prédécesseur non-seulement avec éloquence, mais, ce qui est bien plus original, avec vérité. C'est là un des grands charmes de son discours. On avait rarement entendu une page plus étincelante que celle où l'orateur, après avoir apprécié l'homme de pensée et d'action, le personnage historique, a peint l'homme privé, l'homme de tous les jours, pour ainsi dire, tel qu'il se montrait avec ses amis dans le laisser-aller de la conversation. Après les grandes vues qui dominent le discours, ce morceau, si piquant de justesse, était bien fait pour rappeler le sourire, que d'ailleurs les mots heureux, mêlés au sérieux des appréciations, n'avaient jamais complétement banni. Au portrait que M. de Rémusat a tracé de l'homme et de l'écrivain, il n'y a pas un mot, pas un détail, ce

me semble, à ajouter; il épuise toute la richesse des tons; cet imprévu, cette vivacité d'impressions, cette humeur brusque, impétueuse, impérieuse parfois, unie à la bonté du cœur, cette sensibilité si mêlée à la raison, et qui donnait au sens commun chez celui qu'elle dominait un air d'originalité et presque de paradoxe, ce charme varié et imposant, ce mouvement d'idées généralement vraies, sensées, profondes, et que la forme rendait singulières, excessives, téméraires, tous ces traits ont rendu vivante cette image si franche et si fine, si pleine de relief dans la diversité infinie des nuances. M. de Rémusat a caractérisé avec force chez l'écrivain l'élévation, la grace, le soin religieux de l'élégance. Lecteur assidu de Platon, de Tacite et de Mme de Sévigné, M. Royer-Collard avait gardé quelque chose de ces influences heureusement combinées, ou plutôt il avait fortifié des qualités qui lui étaient naturelles dans le commerce de ces grands maîtres. Le récipiendaire a mieux fait que de célébrer ces mérites; son discours en offre un remarquable mélange. C'était encore une digne manière de louer M. Royer-Collard.

Ces qualités d'un langage qui unit le charme à la noblesse soutenue n'ont point été, au reste, une surprise pour le public, qui n'avait pas besoin, comme il arrive parfois, de la séance académique pour faire connaissance avec l'écrivain élu. On n'attendait pas moins du fond des idées. M. de Rémusat, philosophe et homme politique, succédant à un personnage qui doit son illustration à la politique et à la philosophie; M. de Rémusat disciple, mais disciple indépendant et original de celui dont il venait occuper la place, était, personne ne peut le nier, dans des conditions exceptionnelles pour parler avec connaissance de cause de M. Royer-Collard. Il avait assez gardé de sa tradition pour le louer avec ame; il s'en séparait assez pour le juger en le louant.

« Il n'y a plus de divorce entre les idées et les affaires, » a dit M. de Rémusat. Cette pensée pourrait servir d'épigraphe à tout son discours comme à la vie qu'il retrace. L'alliance de la théorie et de la pratique, la nécessité d'admettre en une certaine mesure la philosophie au gouvernement des sociétés, c'est-à-dire de soumettre davantage les expédiens de la raison qui agit aux vues supérieures de la raison qui pense, voilà l'idée dont il a cherché dans l'existence de M. Royer-Collard comme le vivant commentaire : cette idée peut servir aussi à caractériser M. de Rémusat, c'est celle qui domine chez l'homme et chez l'écrivain. Sans prétendre l'apprécier ici complétement, nous ne pouvons le quitter sans en dire du moins quelques mots.

M. de Rémusat, dans un bien remarquable article sur Jouffroy, inséré dans cette *Revue* (1), a pour ainsi dire classé les différens esprits ap-

(1) Voyez la livraison du 1er août 1844.

partenant aux jeunes générations qui prirent part à la lutte vers 1820, époque où lui-même, fort jeune encore, commençait déjà à se faire connaître. Il y distingue les esprits plus spécialement philosophiques qui formaient une école, et les esprits purement pratiques qui formaient un parti. A la tête de la philosophie militante et confinant à la politique, il place l'auteur des écrits célèbres intitulés : *Comment les dogmes finissent, de la Sorbonne et des Philosophes, de l'État de l'Humanité*, M. Jouffroy. La seconde classe, à la tête de laquelle il place M. Thiers, se composait « d'esprits étendus, dit-il, mais positifs, ardens, mais pratiques, et qui suppléaient à l'imagination inventive par l'élévation des facultés usuelles à leur plus haute puissance; la politique et l'histoire étaient de toutes les choses intellectuelles celles qui leur allaient le mieux. » Ils n'avaient pas, comme les philosophes, cherché dans l'analyse de la nature humaine le fondement des principes qui étaient les croyances sociales de cette époque; ils ne mêlaient pas comme eux les hautes vues de la morale et de la philosophie de l'histoire à leurs opinions. Ces opinions, ils les avaient respirées avec l'air natal : « ils étaient, par leurs passions, les représentans naturels de cette démocratie impétueuse qui s'était tant égarée; mais, par la droiture de leur intelligence, ils pouvaient en devenir les modérateurs. Un bon sens supérieur maîtrisait tout en eux, et les systèmes et les passions. » Il y avait une troisième classe d'écrivains à la tête desquels nous placerons, nous, M. de Rémusat, esprits intermédiaires, si je puis dire ainsi, plus théoriques que les seconds, qui se piquaient assez peu de l'être, et qui voyaient surtout dans la révolution un fait triomphant, beaucoup plus pratiques que les premiers, pour qui la colère contre un gouvernement inintelligent, aveugle, qui ne savait pas, qui ne voulait pas voir dans le fait de 89 un droit, un progrès, un décret de l'histoire, un arrêt de Dieu, était une colère de principes, une colère de l'intelligence encore plus qu'un ressentiment politique. Esprit ouvert à toutes les hautes généralités, nourri au sein de ce loisir qui permet à l'esprit de se cultiver librement, de ces conversations, de ces lectures philosophiques et politiques qui l'empêchent de s'engourdir, indépendant de position, lié avec les hommes de la révolution et les hommes de l'empire, ayant reçu par là la tradition de la liberté et celle du pouvoir, enfin mêlant la connaissance des partis, la passion politique à l'étude désintéressée et profonde de la philosophie, M. de Rémusat, par les qualités souples et variées de l'intelligence (et aussi sans doute par les qualités sympathiques du caractère), devint le conciliateur des purs méditatifs et des hommes exclusivement pratiques.

Il suffit de dire qu'il était également l'ami de M. Jouffroy et de M. Thiers, lesquels, entre eux, ne se rapprochèrent jamais et dont il

unissait les vues et par là redoublait l'influence : on le voyait écrivant de grands articles où il dogmatisait en philosophe, et des premiers-Paris où il critiquait en homme d'opposition, discutant les maximes, soit avouées, soit cachées, sur lesquelles s'appuyait le gouvernement, et, chaque matin, en prenant corps à corps les conséquences, combattant avec force les théories sensualistes qui compromettaient par leur alliance les principes de la révolution, et les théories de l'école théocratique qui les niaient, puis se retournant contre les ministres. Par là M. de Rémusat s'adressait à cette élite assez nombreuse des esprits sérieux et actifs, attachés à la justice et au bon sens, qui n'aiment ni la logique ni la réalité toute seule, qui veulent que la philosophie soit très claire et très applicable et que la politique ait des principes, qui ont besoin d'être rassurés tour à tour contre ce que la pensée, abandonnée à elle-même, peut avoir de témérité et de folle exigence, et contre ce que le fait matériel a nécessairement d'étroit et d'immobile. Il satisfaisait à un double besoin, faisant de la science avec clarté et sans pédantisme pour ceux qu'effraient ses difficultés et son appareil, élevant la polémique par la pensée philosophique, pour ceux qui accusent la politique active de tout réduire à de petites vues et à de mesquines passions.

Pascal, désignant quelque part ces esprits heureux et prêts à tout, pleins de force et d'agrément, capables de toutes les belles connaissances et n'en affichant aucune avec ostentation, les appelle *des honnêtes gens qui ne veulent point d'enseigne.* Et il ajoute : « L'homme est plein de besoins, et il n'aime que ceux qui peuvent les remplir. C'est un bon mathématicien, dira-t-on, mais je n'ai que faire de mathématiques. C'est un homme qui entend bien la guerre, mais je ne veux la faire à personne. *Il faut donc un honnête homme qui puisse s'accommoder à tous nos besoins.* » Un de ces honnêtes gens, dans le sens élevé du XVIIe siècle, qui savent s'accommoder à tous nos besoins, et qui, sans avoir voulu mettre enseigne, sont, dès qu'ils le veulent, supérieurs en toutes matières, tel nous paraît être et de la façon la plus éminente M. de Rémusat. J'ajoute qu'il y joint cet heureux privilége que chez lui la souplesse n'exclut pas la vocation. Dans le premier volume sur *Abélard,* il montre les mérites propres de l'historien, et, par la vivacité des couleurs et l'intérêt du drame, les dons les plus éclatans du romancier; il a déployé, dans *le Globe,* une rare aptitude pour la critique littéraire; comme écrivain politique et de polémique quotidienne, il a pris sous la restauration un rang élevé dans la presse. Pourtant, au milieu des applications diverses d'un si fertile esprit, ses préférences n'ont cessé de se porter sur la philosophie, et elles lui demeurent encore tout entières. M. de Rémusat est dans l'école qui domine actuellement (je mets en

dehors l'homme illustre qui en est le chef reconnu) le nom le plus éminent. Les *Essais de Philosophie* et le livre sur *Abélard*, le premiers par la généralité et la difficulté des problèmes métaphysiques, le second par les rares ressources de pensée et de langage déployées dans la discussion des questions les plus ardues de la scholastique, maintiennent à l'auteur un tel rang à titre de philosophe et d'historien de la philosophie.

Ce n'est pas le moment d'entrer dans des particularités philosophiques : ce ne serait pas d'ailleurs faire connaître M. de Rémusat, que d'analyser, par exemple, les beaux chapitres sur Reid, Kant, Descartes, sur la matière et sur l'esprit; je ne m'attache ici qu'au but et au caractère des *Essais*, et l'idée que j'y trouve fortement empreinte est celle-ci : « Trouver une philosophie adaptée à la société telle que l'a faite l'application des grands principes de 1789, une philosophie qui puise au plus profond de la nature humaine, interrogée par une psychologie consciencieuse, la vraie solution politique qui convient à l'époque présente, comme en général à toute société d'hommes bien organisée. » Hautement professée dans l'*Introduction*, exprimée dans les chapitres si nets et si hardis sur les *Causes du scepticisme*, clairement insinuée dans la plupart des autres essais, telle est la pensée dominante qui dirige l'auteur. Sa méthode, durant tout le cours de telle ou telle méditation métaphysique, de telle ou telle appréciation de penseur, est d'un philosophe qui paraît uniquement jaloux de trouver le vrai sur l'ame humaine; mais son dessein secret et sa conclusion avouée est d'un politique qui ramène à l'application sociale ce que la théorie a découvert. Cela suffit à établir ce que nous disions de cette alliance, chez M. de Rémusat, des vues du spéculatif et de l'homme pratique.

La foi, une foi profonde, énergique, dans la puissance de l'esprit humain, voilà ce que n'a pas cessé de professer très nettement M. de Rémusat. La philosophie, pour lui, n'est pas seulement un haut emploi de l'intelligence, elle est une croyance qui, comme toute autre, a sa sainteté. Il y croit comme à la raison qu'elle exprime et qu'elle explique tout ensemble, comme au progrès qu'elle manifeste et qu'elle sert. De là cette persistance avec laquelle il attaque le scepticisme sous toutes ses formes, tantôt comme une fausse conviction de l'esprit, tantôt comme un douloureux état de l'ame, tantôt comme une lâche indifférence. Pour lui, le scepticisme n'est pas seulement le fléau de la philosophie, c'est une maladie sociale, c'est un danger public.

C'est par une analyse plus étendue et plus vraie des conditions de la pensée et par une étude plus approfondie des principes, qu'il examine dans ses causes cette funeste doctrine. A ceux qui y tombent pour vouloir tout comprendre et tout expliquer, il montre les bornes nécessaires

où s'arrête l'esprit de l'homme; à ceux qui doutent et s'abstiennent par excès de timidité, il fait voir les principes qu'il nous est permis d'assurer. Il sait enfin la poursuivre à travers des prétextes respectables, confession exagérée d'humilité chez les uns, ruse de guerre chez la plupart. On ne saurait trop rendre hommage à la ferme franchise avec laquelle M. de Rémusat maintient dans toutes les sphères le droit universel d'examen et la liberté native de la pensée humaine. Cela n'intéresse pas seulement les philosophes, mais la société tout entière. La méthode et les principes de Descartes en philosophie, c'est-à-dire la proclamation de l'affranchissement de l'esprit, les principe de 1789 en politique, c'est-à-dire la proclamation de la liberté dans le domaine de l'activité pratique, voilà ce qu'il ne sépare pas, non plus que M. Royer-Collard, et ce qu'il a su revendiquer avec cette jeunesse et cette vivacité de sentiment qu'il est beau d'associer à la pleine maturité de l'intelligence. L'éloge de la révolution opérée par Descartes dans le monde intellectuel et de la révolution opérée par la constituante dans le monde des faits plane sur tout le discours de M. de Rémusat, et lui donne une signification plus que littéraire. Cela a pu choquer bien des préjugés, malgré la haute modération de la pensée et du ton; c'est ce qui en fait à nos yeux un acte de courage. Avoir gardé sa foi aux principes après avoir connu les affaires, rester philosophe et le dire hautement, bien qu'on ait été ministre, c'est à la fois noble, piquant et hardi. Profiter d'une occasion solennelle pour montrer qu'on ne renie pas une seule de ses anciennes croyances, élever haut la philosophie, quand cela ne saurait être un titre à la faveur de la mode, et la révolution de 89, quand la politique a pris le pli de faire là-dessus la discrète et la réservée, voilà ce que nous apprécions, au-delà même des qualités fortes et brillantes de la forme. Tous les amis de la liberté de penser, tous ceux qui ne se sont point refroidis sur le droit, tous ceux que touchent la loyauté des sentimens et l'accent de la conviction, sauront gré à M. de Rémusat de son discours de réception.

HENRI BAUDRILLART.

MABILLON,

LES BÉNÉDICTINS FRANÇAIS ET LA COUR DE ROME

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie, accompagnée de Notices, etc., par M. Valery. — Paris, 1846, trois volumes in-8o.

« Le culte vrai et désintéressé de la science s'est affaibli parmi nous. On veut du bruit et du profit, une prompte satisfaction d'amour-propre ou un avantage matériel. La charlatanerie vaniteuse et la spéculation avide tiennent aujourd'hui une grande place dans la littérature, même dans la littérature historique. La science se perdrait, l'esprit humain s'abaisserait honteusement, si une telle disposition devenait générale et dominante. Il faut aimer l'étude pour l'étude, la science pour la science; à cette condition seulement, elle prospère et charme ceux qui s'y livrent. Tous les grands travaux sur notre histoire ont été exécutés sans aucune vue intéressée, presque sans aucun sentiment d'amour-propre, pour le seul plaisir de rechercher et de publier la vérité sur un objet chéri. » Ces paroles prononcées, il y a quelques années, par M. Guizot, dans une modeste réunion d'érudits de province, expliquent nettement et la faiblesse de tant d'œuvres contemporaines qu'un jour voit naître et mourir, et la grandeur durable de ces monumens de l'ancienne érudition française à l'égard desquels nous sommes injustes peut-être. Il semble en effet que chez nous l'étude du moyen-âge ne date que d'hier; mais si les historiens contemporains dont nous sommes fiers ont

éclairé le passé d'une lumière nouvelle, s'ils ont créé la philosophie, la politique de l'histoire, s'ils ont donné au récit le drame et l'émotion, n'oublions pas que c'est au siècle de Louis XIV qu'appartient, ainsi que l'a dit Voltaire, le mérite tout nouveau « d'avoir tiré de dessous terre les décombres du moyen-âge. » A côté de ces écrivains, cortége immortel du grand roi, qui se mêlent aux bruits du siècle, à ses joies, à ses passions, grands seigneurs, poëtes et courtisans, qui meurent, comme Racine, de l'indifférence du maître; à côté de ceux qui s'agitent, vivent isolés et recueillis d'autres hommes, savans modestes, qui font de l'étude une sorte de pénitence austère et passionnée, et qui travaillent pour édifier, pour instruire leur temps sans lui demander rien, ni la fortune, ni la gloire, pas même un souvenir. Port-Royal, l'Oratoire, la Sorbonne, la congrégation de Saint-Maur, le chapitre de Notre-Dame, donnent tour à tour à l'érudition Launoy, Dupin, Claude Joly, Michel Germain, Thierry Ruinart, Thomassin, Le Nain de Tillemont, Edmond Martène, Mabillon, et, par les efforts réunis de ces hommes dévoués, toutes les antiquités du monde chrétien sortent pour ainsi dire de leurs ruines. Ce que Mabillon et les bénédictins avaient fait pour la société ecclésiastique, Du Cange l'avait accompli pour la société civile; il avait rebâti l'édifice tout entier pierre par pierre. L'Europe accueillit avec admiration les travaux de ces deux hommes. L'Allemagne et l'Italie donnèrent à Mabillon le surnom de *grand*. Quant à Du Cange, « les Anglais, dit le *Ménagi*[illegible], ne pouvaient comprendre qu'il eût fait son dictionnaire, » et, cent ans après, Gibbon disait encore que la studieuse Allemagne n'avait rien à opposer à cet esprit né au milieu de la nation *frivole et étourdie* des Français. »

Quels que soient cependant les services rendus à la science par les érudits du XVIIe siècle, quelque grande et méritée que soit leur réputation, elle s'est effacée de leur temps même devant l'éclat littéraire des contemporains. Le XVIIIe siècle les dédaigne ou les méconnaît, car il y a entre eux et les philosophes l'abîme de la foi, et Voltaire, éclairé malgré ses préjugés par son admirable bon sens, est à peu près le seul qui leur rend justice. Aujourd'hui, en présence de nos travaux hâtifs et de tant de monumens qui croulent avant que d'être achevés, nous comprenons mieux, par le sentiment même de notre impuissance, tout ce qu'il y avait dans ces hommes d'abnégation, de courage persévérant, de simplicité modeste.

L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, de la congrégation de Saint-Maur, fut, dans le XVIIe siècle, on le sait, l'asile de l'érudition bénédictine, comme Port-Royal avait été le refuge de la plus haute pensée théologique de cette grande époque. Dom Tassin, un des membres de la congrégation, en a écrit l'histoire littéraire, et en parcourant cette longue galerie où tous les portraits se ressemblent, où la vie, partagée entre la prière et le travail, est la même pour tous, on ne peut se défendre d'une certaine émotion et d'un sentiment profond de respect; on se rappelle alors cette phrase écrite par un moine de cette même abbaye à l'un de ses frères, auteur d'une biographie savante et pieuse : « Les morts que vous nous apprenez nous sont des leçons pour mieux vivre; » et l'on s'arrête surtout avec complaisance devant la figure vénérable de Mabillon.

Nous ne raconterons point ici en détail, après dom Tassin, Thierry Ruinart et de Boze, la vie de ce moine illustre, que Louis XIV appelait l'homme le plus modeste et le plus savant de son royaume : il suffira, pour montrer ce qu'étaient les

érudits du XVIIe siècle, d'en rappeler quelques traits, et nous nous arrêterons de préférence à l'un des épisodes les plus marquans, le voyage d'Italie en 1685 et 1686. Le récit de ce voyage, entrepris sur un ordre de Colbert, fut consigné par Mabillon et les bénédictins qui l'avaient accompagné dans le *Museum Italicum;* mais, à côté de cette relation tout officielle, il y a la correspondance intime avec les savans français et les savans italiens, et, comme toujours, on trouve dans les lettres ce qu'on chercherait vainement dans les livres, les jugemens sans réticence, les impressions naïves, les confidences aventureuses.

Cette correspondance, long-temps ignorée, a été enfin tirée de l'oubli et mise en lumière, grace aux investigations de M. Valery, le savant bibliothécaire du palais de Versailles. Les bibliothèques de Rome, de Florence, du Mont-Cassin, ainsi que les dépôts publics de Paris et plusieurs collections particulières, ont fourni à M. Valery plus de quatre cents lettres signées de Mabillon, de Montfaucon, et de la plupart des hommes éminens de la congrégation de Saint-Maur. Ces lettres sont complétées pour ainsi dire par les réponses des savans italiens, et, comme le dit avec raison M. Valery dans une préface remplie d'appréciations judicieuses, elles présentent dans leur ensemble une véritable chronique littéraire de Paris, de Florence et de Rome. Complément désormais indispensable des *Nouvelles littéraires* et du *Journal de Trévoux*, elles tiennent sagement le milieu entre la critique des protestans et la critique des jésuites. Elles sont précieuses en ce qu'elles nous font connaître, dans leur intimité bienveillante, ces bénédictins de l'école française, fervens dans leurs croyances comme des moines de la primitive église, mais polis dans leur élégante simplicité comme les grands seigneurs de Versailles, soumis au pape, mais dévoués à leur pays, respectueux pour la tradition, mais toujours prets à défendre la vérité historique. Elles sont précieuses, car on y voit, trois ans après la déclaration de 1682, la cour de Rome jugée par les pretres les plus orthodoxes et les plus saints de l'église gallicane. Elles sont précieuses enfin en ce qu'elles montrent quelle était, dans les ordres savans, la vie du cloître au XVIIe siècle. Les individus disparaissent en quelque sorte, et l'on n'y trouve qu'une seule et meme famille, disciplinée mieux qu'une armée, qui poursuit sans relâche et sans repos les mêmes études. C'est le chapitre général de l'ordre qui donne les sujets à traiter; ce sont les abbés qui donnent à chacun sa tâche. Comme le chant perpétuel, la *laus perennis* des premiers âges chretiens, le travail ne s'interrompt jamais; la mort elle-même ne saurait le ralentir, car une génération nouvelle est toujours là pour succéder à la génération qui décline, et, comme sur le champ de bataille, celui qui tombe est aussitôt remplacé. Chacun poursuit son labeur avec calme, avec sérénité, sans empressement et sans passion, comme s'il avait l'éternité devant soi, et, l'œuvre terminée, ces pieux travailleurs n'inscrivent pas même leurs noms sur les volumes dans lesquels ils ont entassé tant de veilles et tant de science. Ils laissent à leur mystique famille le mérite et l'honneur du travail, et signent tous des memes mots : *les moines de l'ordre de Saint-Benoît.*

Mabillon avait cinquante-trois ans lorsqu'il partit pour l'Italie. Né le 23 novembre 1632, à Saint-Pierremont, village du diocèse de Reims, il étudia dans cette ville, prit la tonsure à l'âge de dix-neuf ans, et, en 1658, il fut envoyé à l'abbaye de Corbie pour y occuper la charge de portier et de cellerier, c'est-à-dire de distributeur des aumônes. Tout en remplissant ces humbles fonctions,

que relevait sa charité envers les pauvres, il composait pour l'office de saint Adalhard, abbé de Corbie, des hymnes remarquables par leur latinité et qui furent adoptées par l'église. Vers 1661, il passa à l'abbaye de Saint-Denis et fut chargé de montrer le trésor aux étrangers et aux visiteurs. Comme il avait des scrupules sur l'authenticité de certaines reliques, il demanda à quitter cet emploi, alléguant pour raison qu'il n'aimait point à mêler la fable avec la vérité. Le motif n'ayant point paru suffisant, il fut, à son grand regret, maintenu dans sa charge de cicerone; mais un jour il lui arriva de casser par maladresse un miroir qu'on regardait à Saint-Denis comme l'une des pièces les plus curieuses du trésor, et qui avait, disait-on, servi à Virgile pour se faire la barbe. Mabillon fut immédiatement remplacé et envoyé à Saint-Germain, près de dom Luc d'Achery, pour travailler au *Spicilége*. Dès ce moment, à côté de la vie monacale commence pour lui la vie scientifique, et cette vie est si fortement disciplinée, tous les instans en sont réglés de telle sorte que les heures en fuyant ne laissent jamais derrière elles un instant qui ne soit rempli. Collaborateur du *Spicilége*, éditeur des *Vetera Analecta*, des œuvres de saint Bernard et de Pierre de Celles, Mabillon se montra tour à tour un infatigable érudit, un théologien profond, un grand critique. Dans ces divers travaux, en effet, il ne s'agissait point seulement de reproduire des textes, il fallait souvent reconstituer ces textes mêmes, en trouver l'âge et la date, discerner les pièces authentiques des pièces apocryphes, dresser la chronologie, éclairer les documens originaux d'un commentaire perpétuel, et l'œuvre de l'éditeur ainsi comprise est une création véritable.

Le premier volume des *Actes de l'ordre de Saint-Benoît*, qui parut en 1668, révéla sous un nouveau jour la science de Mabillon, et l'on peut dire, en toute justice, que les discours qui se trouvent en tête de chaque siècle rappellent souvent l'ampleur majestueuse de Bossuet. Écrire l'histoire de l'ordre de Saint-Benoît, c'était retracer en partie l'histoire de l'église, et la société religieuse dans la première période du moyen-âge est liée si intimement à la société civile, qu'il fallait, dans cette vue générale, aborder de front les hautes questions. Mabillon, qui dirigea les recherches et rédigea en grande partie les *discours* placés en tête des volumes, resta toujours au niveau de l'entreprise. Dans l'introduction du premier siècle de l'ère bénédictine, qui correspond au ve siècle de l'ère chrétienne, il trace l'histoire de la diffusion du monachisme en Occident, et, suivant pendant huit cents ans l'église à travers ses périls et ses triomphes, il la montre aux prises avec les traditions païennes, luttant ici contre les Sarrasins, là contre les hérétiques, réglant la discipline des mœurs par les conciles, cultivant le sol et sauvant les lettres par les monastères. Les vues du savant moine, en ce qui touche l'influence du christianisme et des ordres monastiques sur l'organisation de la société, ont été confirmées et développées dans l'*Histoire de la Civilisation en France*, et c'est là certes le plus sûr éloge qu'on puisse en faire. Des dissertations sur les sujets les plus divers, sur le droit civil et canonique, la liturgie, les mœurs, les superstitions, l'état des lettres, complètent le tableau général; tout est disposé avec un ordre, une clarté admirables, discuté avec un calme qui n'appartient qu'à des hommes apaisés par la solitude et le renoncement, et on reste surpris, après avoir fermé le livre du bénédictin, de trouver tant de force et d'indépendance dans la critique, tant de soumission dans les choses de la foi, tant de science sans vanité, sans ambition de renommée, et, à côté du savant,

le moine qui s'humilie, ne demandant qu'une grace, qu'on rectifie ses erreurs.

Pour tout autre que Mabillon, une œuvre telle que les *Actes de Saint-Benoît* eût suffi à remplir tous les momens de la vie; mais, dans ce monde encore nouveau qu'il explorait, les horizons s'agrandissaient toujours, et l'étude des documens l'avait rendu sceptique sur l'authenticité de bien des textes. Avant lui, quelques érudits, long-temps exercés, pouvaient seuls prétendre à discerner l'âge des manuscrits, à en discuter l'authenticité; mais les plus habiles eux-mêmes n'apportaient, dans cette appréciation, que des lumières incertaines. Mabillon chercha la certitude, et, dans le *De re diplomatica*, il posa la méthode complète de l'investigation historique. Après avoir examiné au point de vue graphique et purement matériel les divers documens écrits que nous a légués le moyen-âge, il traite du style des chartes, de l'orthographe, des formules de ces documens, et il étudie successivement les actes politiques émanés des rois de France, des empereurs d'Allemagne, des rois d'Italie, de Sicile, d'Angleterre et d'Espagne, ainsi que les actes privés rédigés dans les diverses contrées de l'Europe. La science chronologique est constituée avec la même sagacité que la diplomatique, et il suffit d'indiquer un pareil travail pour en faire comprendre l'importance, surtout à une époque où les archives des monastères et des chancelleries étaient remplies d'actes apocryphes qui donnaient lieu à d'inextricables contestations et aux plus graves erreurs historiques. En portant ainsi l'invention dans la recherche, Mabillon, comme Du Cange, s'est élevé jusqu'au génie par la patience, et il a créé la clairvoyance de l'histoire.

La *Diplomatique*, éditée en 1681, fut accueillie avec applaudissemens par toute l'Europe savante : une gloire nouvelle s'ajoutait à toutes les gloires du grand règne; la France avait conquis le premier rang dans l'érudition comme dans les lettres, et Michel Germain, le pieux collaborateur de dom Jean, comme on appelait Mabillon, pouvait dire en toute conscience : « Nous avons d'habiles gens en ce genre d'études, qui feront la loi aux étrangers, quand il leur plaira, aussi bien sur cet article que sur les autres. » Mabillon, qui voulait, ainsi que le dit un de ses biographes, être ignoré dans la solitude, *nesciri in solitudine*, ne put se dérober à la renommée. Le pape Alexandre VIII lui demanda comme une faveur d'être tenu au courant de ses travaux. Colbert voulut le porter sur la liste des pensionnaires du roi; il refusa, bien différent en ce point de la plupart des savans de son temps, « qu'on eût accusés, dit la *Correspondance inédite*, d'avoir mangé trois papes, sans que, pour cela, ils se dépitassent contre la pension du roi. Bien loin de cela, quand trois mois se passent sans qu'ils aient touché (c'est le mot de l'art), ils font ressouvenir tout doucement par leurs amis communs les puissances de leurs services passés et de l'ornement qui manque à leur muse. » Mabillon, au contraire, s'effrayait de ces faveurs du monarque; il craignait, en les acceptant, d'outrager Dieu et sa propre dignité d'homme de lettres. « Que penserait-on de moi, disait-il, si, pauvre et né de parens pauvres, j'étais venu dans ce cloître pour y chercher ce que le siècle ne m'eût jamais donné? » Et cette pauvreté, qui faisait sa force et son espérance, il ne l'aimait pas seulement pour lui-même, mais aussi pour ses parens, qu'il aidait de ses aumônes, parce qu'ils étaient peu à l'aise, mais qu'il voulait maintenir dans l'humble état où ils étaient nés. De pareils traits seraient de nature à gagner

aux moines les voltairiens les plus endurcis, et, si tous les moines ressemblaient à Mabillon, les économistes eux-mêmes se réconcilieraient avec le cloître, attendu que les bénédictins, Mabillon compris, ne coûtaient, année moyenne, que quatre cent trente-sept livres et quelques sous. Sous plus d'un rapport, on le voit, les temps sont bien changés.

Dom Jean avait refusé les faveurs du roi; mais, quoique sa santé fût déjà chancelante, il accepta, comme un soldat qui prend un poste d'honneur, la mission d'explorer l'Allemagne pour visiter les archives des villes et des monastères, et il partit au mois de juin 1683, en compagnie de dom Michel Germain. Il parcourut la Bavière, le Tyrol, la Suisse, feuilletant tous les documens, tous les manuscrits, travaillant souvent quinze heures par jour pour copier les plus précieux, et, après cinq mois, il revint à Paris, chargé de dépouilles opimes dont il enrichit la Bibliothèque du roi. Louis XIV, épris des expéditions de la science aussi bien que de celles de la guerre, voulut étendre au-delà des Alpes comme au-delà du Rhin les conquêtes de l'érudition française, et, au mois d'avril 1685, il donna à l'auteur de la *Diplomatique* une mission nouvelle pour l'Italie.

Mabillon a retracé lui-même, en tête du *Museum Italicum*, ses impressions de voyage, et rien ne contraste avec la prolixité des touristes modernes et la perpétuelle mise en scène qu'ils font de leur personne comme ce récit simple et calme, où l'écrivain décrit ce qu'il voit sans parler de lui-même. Les bibliothèques et les ruines chrétiennes attirent avant tout son attention; mais le sentiment que lui inspirent ces ruines ne ressemble en rien au sentiment moderne, et notre admiration pour le gothique contraste étrangement avec l'opinion qu'en avaient les hommes du siècle de Louis XIV. Ainsi, dans son discours de réception à l'Académie française, Fénelon blâme, en termes très précis, l'architecture de la cathédrale de Chartres. Fleury dit à son tour que l'architecture du moyen-âge, « qui est effectivement arabesque, n'est ni vénérable ni plus sainte pour avoir été appliquée à des usages saints, » et il ajoute que *ce serait une délicatesse ridicule de ne vouloir pas entrer dans des églises bâties de la sorte, mais que ce serait un aussi vain scrupule de n'oser en bâtir d'un autre style.* Telle était l'opinion de Mabillon : ce qu'il demandait avant tout aux monumens de la foi des vieux temps, c'était le souvenir et les saints exemples des morts, et il se rejetait avec d'autant plus de ferveur dans le passé, que les reliques lucratives, les miracles apocryphes, la facilité avec laquelle Rome accordait la canonisation, les pompes sensuelles du catholicisme italien, l'ignorance des prêtres, effrayaient sa science et sa foi. Il cherchait des saints dans les couvens, comme Byron, un siècle plus tard, cherchait des Romains dans Rome; mais, pour en trouver, il lui fallait descendre dans les catacombes, où il passait souvent plusieurs heures à méditer et à prier. C'est dans ces explorations qu'il reconnut et fut le premier à signaler l'influence des habitudes païennes sur les monumens primitifs du christianisme, idée neuve et hardie pour le temps où elle fut émise, qui lui inspira le traité sur le *Culte des saints inconnus*, traité que la cour de Rome fit attaquer, mais sans succès, par l'un des plus habiles archéologues de la péninsule, Raphaël Fabretti, inspecteur des catacombes. Ainsi, en même temps que Bossuet proclamait, au nom de l'état, la séparation du pouvoir temporel sans briser avec Rome, Mabillon proclamait, au nom de l'érudition, la liberté du doute historique sans rompre avec la foi.

Tout occupé des antiquités chrétiennes, le pieux bénédictin, dans le *Museum Italicum* et la *Correspondance inédite,* semble oublier les païens et les vivans. Il marche à travers la foule, emportant dans son ame le silence de son cloître, et c'est cette absence même de toute espèce de pittoresque transalpin qui fait l'originalité du voyage, car le voyageur ne parle qu'une seule fois du soleil et de la beauté du climat, à propos de Naples, qui lui rappelle ce doux vers de Virgile :

Ver ibi perpetuum.....

une seule fois des femmes, en passant à Terracine, pour remarquer qu'elles donnent l'idée de la mort à ceux qui ont le courage de les regarder, et du Vésuve pour s'indigner du nom de *lacryma Christi* qu'on donne au vin récolté sur ses flancs. Quant à Michel Germain, plus curieux de voir et d'observer, il consigne au courant de la plume, dans les lettres adressées à ses amis de Saint-Germain-des-Prés ou à ses hôtes de l'Italie, les sensations qu'éveille en lui l'aspect de cette terre de Saturne devenue le domaine de saint Pierre. Sa première exactitude est de transmettre des détails sur les découvertes faites dans les archives et les bibliothèques, et il parle à plusieurs reprises de l'étonnement que causait aux Italiens l'ardeur que dom Jean et lui-même apportaient au travail. « Tous nos messieurs, dit-il, qui nous regardaient faire, ne nous considéraient pas autrement que comme des soldats français qui montent à l'assaut. En effet, il y faisait chaud, et l'on me prenait quasi pour un cordelier, tant nos habits etaient gris de poussière. » Malgré sa modestie bien sincère, l'humble et savant bénédictin jouissait comme d'un véritable triomphe de cette surprise des étrangers; en bon fils de l'église gallicane, il gourmande malicieusement les ultramontains de se laisser dépasser par leurs voisins les Gaulois, et, par un raffinement d'orgueil national, il prend pour confident de ses reproches l'un des hommes les plus savans de l'Italie, le maître de Muratori et de Scipion Maffei, Maghabechi, bibliothecaire du grand-duc de Florence. « Les principales difficultés qui se rencontrent dans chaque siècle sur l'histoire et la tradition de l'église auraient bien de quoi, lui dit-il, faire exercer messieurs vos *virtuosi,* s'ils avaient le goût tourné à savoir à fond la religion et la doctrine de l'église, comme nous autres Français en faisons nos délices et le capital de nos applications! Vos grands génies rendraient un service incomparable à l'eglise, et se rendraient aussi vénérables à toute la terre, s'ils pouvaient se captiver, depuis l'âge de quinze ou seize ans jusqu'à soixante, pour approfondir ces matières, tandis que vos messieurs, payés la plupart pour cela, c'est-à-dire revetus de gros benefices, songent à toute autre chose qu'à soutenir, par ces armes fortes et solides, les intérets de leur mère qui les a rendus si grands et si illustres. Mais cet avis porte avec soi de la peine, peu d'avantage temporel et la privation des plaisirs de cette vie, chose difficile à persuader à bien des gens. » Dom Michel avait mis le doigt sur la plaie éternelle, le *far niente.* La haute aristocratie italienne était tombée au niveau de la plèbe de l'ancienne Rome, *panis et spectacula :* « peu de bien si on ne peut en avoir beaucoup, mais jouir de ce bien et vivre sans s'incommoder et en prenant toutes ses aises, voilà le génie du pays.... Un habile homme est celui qui, comme disait il y a quelque temps un cardinal, *sa camminare....* Je ne sais, disait-il, ni la théologie, ni l'histoire eccié-

siastique, ni, etc.; mais je sais vivre à la cour. » S'il en était ainsi des cardinaux, qu'était-ce donc des moines? Dom Michel cite des religieux du Mont-Cassin qui avaient 50,000 livres en bourse, dont ils se servaient « pour avancer dans les charges et pour beaucoup d'autres choses qu'on n'ose pas marquer. » Un procureur de cette congrégation dépensait en dix-huit mois plus de dix mille écus de dîners, et les généraux de l'ordre, en sortant de charge, emportaient de quoi faire bâtir des couvens, des *monastères enchantés*. Dans un grand nombre de maisons, les religieux disaient matines avant souper, portaient des bas de soie, mangeaient gras, sortaient seuls; et, s'ils communiquaient volontiers leurs livres aux savans français, ils se gardaient bien de leur faire goûter leur vin, par avarice, et peut-être aussi dans la crainte de se compromettre en montrant leurs caves d'ordinaire bien garnies, ce qui faisait dire à je ne sais quel cardinal, à propos d'un moine de sa connaissance : *Bone Deus, hic non potest vivere sine bibere semper*. On avait, à différentes reprises, tenté de combattre ce relâchement; mais il en était alors en Italie de la réforme monacale, comme aujourd'hui de la conversion politique du gouvernement romain : pour l'accomplir, il eût fallu des miracles, car, dès qu'il s'agissait de toucher aux abus, le pape se trouvait en opposition avec son clergé. Ainsi, en 1685, les carmes avaient à choisir un nouveau général : le saint-père porta sur la liste des candidats, en le recommandant, un Flamand des pays nouvellement conquis par le roi de France, le père Séraphin, très honnête homme, dit dom Michel, et très affectionné à la nation française; mais, comme sa conduite était fort régulière et fort exacte, les Italiens se gardèrent bien de le choisir. S'agissait-il de donner le chapeau à quelque évêque français; M. de Beauvais, par exemple, était-il sur le tapis : les répugnances du saint-père étaient si vives, et il prenait si peu de soin de les déguiser, que les gens qui s'intéressaient à l'affaire, craignant de voir ajourner indéfiniment les promotions, allaient en pèlerinage faire des vœux pour « aider le bon prélat à entrer au plus tôt en paradis. » Cette *animosité*, cette *dureté* du pape à l'égard de la France, irritaient Michel Germain. « Cela, dit-il, tournera contre sa sainteté et l'église elle-même. » Et, pour faire la leçon sévère et même menaçante, il exalte en toute occasion la supériorité de l'église gallicane, en promettant aux ultramontains qui voudraient l'attaquer par la science ecclésiastique que la France ne manquerait pas d'habiles gens pour leur *relever la moustache*.

La *Correspondance inédite* n'est pas moins sévère pour les reliques apocryphes, les miracles suspects, l'exploitation effrontée de la crédulité populaire, et ce n'est pas sans raison que quelques plaisans du XVIIe siècle comparaient Mabillon et ses doctes disciples au docteur de Launoy, ce *grand dénicheur de saints*, comme l'appelait Bayle, que le curé de Saint-Eustache saluait du plus loin qu'il pouvait l'apercevoir, « *de peur*, disait-il, *qu'il ne m'enlève aussi mon saint, qui ne tient presque à rien*. » L'étrange cérémonie qui se faisait à Rome lors de la fête de saint Antoine excitait la verve de dom Michel, qui avait assisté à la fête. « Vive saint Antoine! dit-il; la procession des chevaux, des ânes et des mulets, qui vont tous, sans aucune exception, recevoir de l'eau bénite le jour de la fête, vaut plus de mille écus, sans compter dix-sept vieilles bêtes, chevaux et ânes, dont on fit présent à ces bons pères. Tout Rome s'empresse d'aller voir cette cérémonie. Les bêtes chevalines, ornées de rubans, pas-

sent en revue devant un révérend père qui est en surplis et étole; il leur donne de l'eau bénite, et celui qui les mène laisse un cierge, ou de l'argent, ou du fromage, ou de toute sorte de denrées. Les bêtes à cornes ne viennent pas, ce me semble, le jour même, mais durant l'octave. Sans cette dévotion, tout périrait, dit-on; aussi personne ne s'exempte de ce tribut, non pas même *nostro signore*, » c'est-à-dire le pape.

Les lettres écrites de Rome ne sont pas les moins curieuses du recueil édité par M. Valery; on remarquera, entre autres, celle qui porte la date du 13 août 1685, et dans laquelle dom Michel Germain rend compte d'une visite qui fut faite par les bénédictins français à la reine Christine de Suède. « Nous portâmes il y a cinq jours, dit-il, le livre *De Liturgia Gallicana* à la reine. Avant que de nous donner audience, elle voulut voir ce livre pour savoir comme on l'aurait traitée et si on y parlait d'elle. Elle se mit en colère contre le titre de *sérénissime*, qu'elle prétend déroger à sa dignité. Son bibliothécaire eut bien de la peine à nous faire entendre par trois différentes fois qu'il fallait lui en faire ou dire un mot de satisfaction. Ce fut par là que dom Jean Mabillon aborda sa majesté. Elle témoigna, par quatre fois différentes, être très mécontente de ce qu'il lui avait donné ce titre, qu'on s'avise, dit-elle, de me donner toujours à Paris. Mon nom est Christine, ajouta-t-elle; puisque je suis reine, je ne veux pas déroger à ma dignité; mon nom seul fait mon éloge : n'y retournez plus, et avertissez ceux de Paris de ne plus me donner ce titre. Dans la suite, l'entretien fut commode et très agréable. Elle a beaucoup d'esprit; elle parle français comme si elle avait toujours vécu à la cour. » Christine reparaît encore dans plusieurs autres passages de la correspondance, et partout, jusque dans les moindres choses, sa figure se dessine avec cette fierté hautaine. Elle fait bastonner sans façon les sbires du pape, qui avaient manqué à ses gens, et envoie à Molinos, prisonnier du saint-office, ce qu'on appelait alors des *régals*, c'est-à-dire de splendides dîners.

Dans cette ville, éternel héritage de Saint-Pierre, la haute raison des prêtres gallicans se révolte plus d'une fois, non pas contre le chef de l'église, mais contre le souverain temporel, et ce qui les étonne surtout, c'est de voir, à côté de *nostro signore*, comme ils disent, trois autres papes aussi grands, peut-être plus grands par le pouvoir : le gouverneur, le général des jésuites, et le commandeur du Saint-Esprit, qui n'avait pas moins de quatre-vingt mille vassaux. La population était réduite, depuis trente ans, de plus de soixante mille individus; la misère était grande, surtout pour les honnêtes gens; les *estafiers* seuls pouvaient espérer encore de faire à peu près leurs affaires, et la chambre apostolique avait grand'peine à remplir ses coffres, quoique le pape ne dépensât par jour que 31 sous de France. Rien ne ressemblait moins à un gouvernement régulier que ce triste gouvernement pontifical : tandis que les campagnes restaient incultes, et que les bandits couraient impunément les routes, le pape rendait des décrets sur la nudité de la gorge et des bras des femmes, et le sacré collége s'enorgueillissait de sa puissance, parce que la reine d'Espagne avait envoyé au nonce une robe avant de la faire coudre, pour lui demander si la coupe en était orthodoxe. C'était surtout vers des objets de cette importance que se tournait l'esprit de réforme, vers l'opéra, par exemple, et en ce point le pape régnant tenait une conduite tout opposée à celle de Clément IX, son prédécesseur. « Celui-ci, dit Michel Germain, ne voulait pas qu'il y eût de *cabretti*, c'est-à-dire d'eunuques, et ce pour

cause, et qu'il n'y eût que des *cantarine;* le pape ne veut pas qu'il y ait de *cantarine*, et qu'il n'y ait que des *cabretti*. Il se fait du mal par les uns et les autres; il est plus énorme et peut-être plus ordinaire par les h..... que par les f..... » Nous citons textuellement, en conservant la curieuse réticence de la missive.

La comtesse Carpegna, malgré ses soixante-dix ans, souffletait en pleine église l'auditeur de la chambre apostolique, et défiait, en se sauvant par les toits, tous les sbires de Rome ameutés à sa poursuite; mais malheur à ceux qui se laissaient prendre, surtout quand ils étaient accusés d'avoir débité des nouvelles! « Sa sainteté, dit la *Correspondance inédite*, fit mettre bien en prison quelques prêtres et autres qui faisaient courir dans Rome quelques nouvelles manuscrites qui disaient des mensonges et des vérités, et ils seront du moins envoyés aux galères. » C'était là en effet le minimum de la peine. Pour les laïques, on était plus sévère encore, et le saint père, entre autres exploits du même genre, fit pendre un jour un malheureux, âgé de plus de soixante ans, parce qu'il avait écrit sous la dictée d'un prêtre espagnol et distribué quelques anecdotes qu'on regardait comme scandaleuses. Le pape voulait *absolument* qu'on fît aussi mourir le prêtre; mais le cardinal Spada, gouverneur de Rome, obtint sa grace sur la demande de la confrérie des *Confortateurs*, et sa mise en liberté fut l'occasion d'une fête publique. La confrérie, toute composée de cardinaux, de princes et de grands personnages, alla le chercher dans sa prison; il fut rasé, poudré; on lui mit sur la tête une cour nne d'olives argentée, on le revêtit d'une robe de satin rouge, et, dans cet attirail, il fut conduit, un grand cierge à la main, dans l'église de Saint-Jean, escorté de la confrérie, gentilshommes, princes et notables bourgeois, qui marchaient tenant chacun un riche flambeau et la tête couverte d'un capuchon de toile noire percé de trous pour les yeux, la bouche et le nez. Arrivé à l'église Saint-Jean, on dit la messe en actions de grace. « La musique, la symphonie, les pétards, firent office, et on s'en revint aussi content que l'étaient les anciens Romains quand on leur avait accordé *circum et escas*. Le soir, tous les palais furent pleins d'illuminations, c'est-à-dire de flambeaux de cire blanche allumés deux à chaque fenetre, et des feux de joie dans les rues, devant les palais. » Les amnisties ont été dans tous les temps assez rares à Rome pour y produire une vive sensation, et même l'enthousiasme.

Malgré les rigueurs du gouvernement pontifical, la satire allait toujours son train, et plus ce gouvernement se montrait ombrageux, plus les Italiens se perfectionnaient dans l'art d'en médire : c'est une remarque de nos bénédictins. A propos de l'exécution du vieillard dont nous venons de parler, et des quiétistes qu'on persécutait avec ces raffinemens que la fausse dévotion inspire à la haine, Pasquin fit savoir à Marforio qu'il voulait quitter Rome, attendu, disait-il, que : *Chi parla è mardato in galera; chi scrive è impiccato; chi sta quieto va al sant' officio*. Quelquefois la censure partait de l'église elle-même, et, dans un livre intitulé *du Double martyre des évêques d'Italie*, un prélat napolitain représenta au vif « le rabaissement de leur caractère, les bassesses auxquelles on les soumet, les pensions dont on les accable, les jugemens canoniques qu'on leur ôte. » Les examinateurs de l'*Index*, s'imaginant qu'il était question d'évêques et de martyrs de la primitive église, donnèrent leur approbation; on ne tarda point cependant à reconnaître la méprise; le livre fut interdit, mais les bénédictins s'empressèrent d'en signaler l'apparition, « certains, disaient-ils,

qu'on le verrait en France avec curiosité, et qu'il fournirait, par la comparaison, une ample matière *a nosseigneurs les évêques* de se féliciter d'être Français. »

Les anecdotes sur la personne même du pape ne sont pas non plus épargnées dans la *Correspondance inédite*. Les ménagemens que le saint père avait pour sa santé et surtout pour son trésor donnaient lieu à de malignes récriminations; on disait qu'à midi il se croyait mort, qu'à six heures du soir il mangeait comme quatre, qu'il était hydropique à minuit, et bien portant au point du jour. Un humble capucin, le père Recanati, prédicateur apostolique, avait même osé, du haut de la chaire, tancer vertement sa sainteté, par des allusions transparentes, de l'étude exagérée qu'elle faisait de la conservation de sa vie, de sa santé, et il l'avait suivie dans la petite chambre du Vatican où elle s'enfermait entre quatre foyers et sous sept couvertures. Alliée des Vénitiens et de l'empereur contre les Turcs, sa sainteté bénissait volontiers les armes des chrétiens, mais elle ne se souciait guère de payer leurs troupes. En 1685, le comte de Rosemberg vint à Rome annoncer de la part de l'empereur les avantages remportés sur les infidèles et demanda de l'argent. Le pape se montra fort contrarié, disant qu'un courrier pouvait épargner cette dépense, et que, pour de l'argent, « l'empereur et le duc de Bavière montraient bien par leurs actions qu'ils n'en avaient pas besoin, puisque l'un et l'autre avaient fait paraître dans les noces de l'électeur des magnificences qui auraient suffi à nourrir l'armée bien long-temps; qu'il s'en retournât donc, et qu'il avertît l'empereur d'être plus ménager à l'avenir. » Nos bénédictins paraissent quelque peu surpris de toutes ces choses, mais leur foi n'en est en rien diminuée. C'est en effet un caractère distinctif des croyances du XVIIe siècle de scinder pour ainsi dire la raison humaine en deux parts distinctes, d'enchaîner l'une et de laisser à l'autre une indépendance entière. Descartes et les gallicans se rencontrent en ce point. Le premier arrache la philosophie à l'autorité théologique, les seconds arrachent la domination temporelle à l'autorité papale; tous deux dégagent les faits humains, sans que la foi soit mise en question. Les bénédictins agissent de même en ce qui touche la chronique scandaleuse de la cour de Rome; ils sont catholiques jusque dans la médisance, et ils acceptent avec une merveilleuse docilité cette abstraction dogmatique qui sépare l'homme du pontife, comme le gallicanisme séparait le prince du pasteur.

Les relations de la cour de Rome avec l'Europe, et principalement avec l'Espagne, l'Angleterre et la France, occupent aussi plusieurs pages dans la *Correspondance inédite*. On croirait lire parfois les nouvelles étrangères de nos journaux quotidiens, mais en meilleur style. Les lettres confidentielles ont encore cet avantage sur les journaux, que les bénédictins ne parlent que d'après des informations positives, et qu'ils attendent, lorsqu'ils doutent, que *le temps leur en ait appris davantage* pour affirmer en toute certitude. Rome, à cette époque, venait de s'allier avec l'Espagne contre les Turcs; mais, s'il fallait en croire nos voyageurs, c'était moins par dévotion que pour se mettre à couvert de la France et des armes de « notre incomparable monarque. » Les questions d'étiquette d'un côté, l'inquisition espagnole de l'autre, troublaient souvent la bonne harmonie entre les deux états. Les Espagnols voulaient forcer le pape à quitter son apparment pour recevoir l'hommage de la haquenée; le saint père s'y refusait; les

Italiens regardaient en riant, pour voir, disaient-ils, si le *limaçon sortirait de sa coquille*. Cette vaine dispute de cérémonial devenait presque un *casus belli*, et le pape, pour se préparer à la guerre, levait... trois compagnies de milice! La congrégation romaine de l'*Index* approuvait des livres ou des doctrines que condamnait l'inquisition espagnole, et celle-ci, à son tour, en condamnait d'autres approuvés par Rome. Ces dissidences étaient de nature à compromettre gravement le principe de l'infaillibilité, et Rome se trouvait placée entre ce double embarras : sauver le principe et ménager l'inquisition; car elle craignait de se commettre avec un tribunal aussi résolu et aussi formidable. C'étaient là sans doute des questions fort secondaires auprès de celles qui s'agitaient au temps de Grégoire VII et de Boniface VIII, mais elles présentent bien aussi un certain intérêt historique, en ce qu'elles montrent la distance qui sépare la papauté du XVIIe siècle de la papauté du moyen-âge. Les diplomates ont remplacé les théologiens; il ne s'agit plus de dominer l'Europe, mais de s'en faire accepter, et dans les moindres choses on voit percer l'esprit qui depuis deux siècles a dirigé en toute circonstance la politique romaine, cette politique fière dans les mots, timide dans les actes, ménageant tout, excepté ses propres sujets. Rome montrait encore parfois, mais sans oser le tirer du fourreau, le glaive de l'anathème, son arme et son sceptre aux époques de terreur mystique. Elle menaçait, mais en tremblant; elle avait d'ailleurs laissé surprendre le secret de sa faiblesse, et ceux qui connaissaient son esprit savaient qu'il fallait « crier, se plaindre et se faire craindre, » pour en obtenir quelque chose. L'ambassadeur d'Angleterre, fidèle aux habitudes diplomatiques de sa nation, usait largement de cette tactique, et l'ambassadeur de France, tout en témoignant de grands égards au saint père, ne laissait pas cependant de parler haut et ferme. La déclaration du clergé français, en 1682, avait amené, comme on le dirait de nos jours, un refroidissement entre la cour pontificale et la cour de Versailles, et la *Correspondance inédite* donne sur cette affaire une foule de détails nouveaux. Les cardinaux romains essayèrent d'abord de rétorquer, avec les seules armes de la science ecclésiastique, ce qu'ils appelaient les prétentions hérétiques de l'église gallicane; mais les plus hardis eux-mêmes ne combattaient qu'avec timidité, dans la crainte, dit Michel Germain, de faire des pas de clercs ou plutôt d'ignorans à la vue de toute la France; puis le pieux gallican ajoute : « De même qu'un abbé allemand me disait, il y a deux ans plus ou moins, que le roi, les tenant en exercice, était cause qu'on ne buvait plus, dans son pays, la moitié du vin qu'on y prenait auparavant, — on peut dire aussi que nos différends avec cette cour empêchent les esprits des Romains de croupir dans cette léthargie ou fainéantise, *far niente*, qui fait une partie de leur bonheur, quand leur intérêt ne trouble pas leur repos par une agitation et une application aux études pesantes. » Malgré leur application, les cardinaux ne fournirent qu'un faible contingent d'argumens et de preuves, et l'histoire de cette querelle offre cela de remarquable, que les plus ardentes défenses de l'ultramontanisme furent écrites en France et par des Français; pourtant le triomphe resta aux gallicans, qui se tenaient renfermés dans la tradition du droit historique. Du concile de Constance ils remontaient jusqu'au IXe siècle, au concile de Paris, qui le premier, en 829, avait établi, pour le royaume, la séparation des deux pouvoirs; ils rappelaient la réponse d'Hincmar à la menace qu'avait faite le pape de venir en France excom-

munier les évêques : *Si excommunicaturus venerit, excommunicatus abibit.* Ils rappelaient ce mot de saint Bernard à Innocent : *Nous sommes plus papes que vous.* Enfin ils justifiaient la déclaration de 1682 par la pragmatique de 1268, et Louis XIV par le plus saint de ses aïeux. La question une fois posée de la sorte, on sent de quel poids devait être l'autorité des bénédictins, si bien renseignés sur les faits; leur vaste érudition devenait l'alliée de la politique nationale, et ils confirmaient par la tradition cette maxime qui, depuis huit siècles, a toujours servi de règle à l'église de France : rester fidèle au catholicisme sans cesser d'être fidèle au pays et à ses lois. Jamais, dans ces querelles, le moindre doute ne leur vient à l'esprit sur la justice de la cause qu'ils soutiennent. « Bien des catholiques, dit à cette occasion Michel Germain, ne sauraient comprendre pourquoi, d'une part, tant de violement des sacrés canons, et, de l'autre, le refus d'accepter la démission d'un évêché à cause de la haine qu'on porte à la France, et perdent une bonne partie de l'estime qu'ils avaient pour la vertu sévère du pape : ce qui est un très grand désavantage à l'église. Mais tout cela me passe, et il vaut mieux se taire et attendre en patience la miséricorde de Dieu. »

C'était du reste une véritable guerre de religion sous une nouvelle forme. La plume remplaçait l'épée, mais l'ardeur était encore aussi vive qu'aux jours les plus orageux des antiques querelles du sacerdoce et de l'empire. Les deux partis s'aigrissaient sans cesse par de mutuelles vexations. Le parlement de Toulouse déclarait-il le *Traité des libertés de l'église gallicane* du docteur Charlas contraire aux lois du royaume, le pape se hâtait de proclamer que ce livre avait été inspiré par le saint esprit lui-même. Rome mettait à l'index les *Vies des Papes d'Avignon* de Baluze, et Louis XIV accordait aussitôt une pension à l'auteur. D'un côté comme de l'autre, on craignait cependant, malgré la vivacité de la lutte, une rupture officielle, et, sans céder sur les principes, les deux partis reculaient toujours après les premières hostilités. C'est ainsi que le souverain pontife, et ce fut là sa plus grande hardiesse, donna ordre d'effacer toutes les fleurs de lis et tous les portraits de Louis XIV qui se trouvaient sur les portes et les boutiques des Français établis à Rome. Cet ordre fut en partie exécuté; puis le saint père, effrayé de sa propre audace, fit rétablir, pendant la nuit, les pannonceaux qu'il avait fait enlever pendant le jour.

Il en fut de cette querelle comme de toutes les querelles théologiques; elle ranima les passions haineuses et intolérantes. La cour pontificale, traitée par Louis XIV avec une humiliante hauteur, garda de ces débats une rancune dissimulée, mais profonde. On accusa le monarque de s'avoisiner de l'hérésie; « ce fut un crime romain d'être Français, » dit la *Correspondance inédite*, et l'on peut penser, sans forcer l'histoire, que le reproche d'hérésie fut l'un des motifs qui amenèrent la révocation de l'édit de Nantes. Le roi s'était presque révolté contre Rome, il fallait se faire pardonner cette témérité; et, pour prouver son orthodoxie, il se fit persécuteur. Toutefois la révocation de l'édit de Nantes fut accueillie par la cour pontificale avec indifférence; le pape y prêta peu d'attention; les esprits qui cherchaient la logique des événemens ne pouvaient s'expliquer la conduite du roi; les protestans adressaient au pape des complimens de condoléance sur les vexations dont il avait été l'objet, et la reine Christine écrivait de Rome au chevalier de Terson, ancien ambassadeur de France en Suède :

« Croyez-vous que ce soit à présent le temps de convertir les huguenots et de les rendre bons catholiques dans un siècle où l'on fait en France des attentats si visibles contre le respect et la soumission qui sont dus à l'église romaine?.. .. Jamais la scandaleuse liberté de l'église gallicane n'a été poussée plus près de la rébellion. »

Rome n'avait guère moins d'embarras avec les quiétistes qu'avec les gallicans. Les quiétistes, dit la *Correspondance*, « sont de nouveaux illuminés, qui donnent tout à l'esprit, ne veulent rien refuser au corps et rejettent les prières vocales, les pénitences, les mortifications, etc. » On sait, en effet, qu'ils prêchaient l'amour pur, l'espérance, le silence de l'ame, et que, comme tous les mystiques du moyen-âge, leurs aïeux directs, ils poursuivaient, à travers un rêve inoffensif et doux, la vision béatifique, l'union, dès cette vie, de l'être contingent et de l'être en soi, qui est comme l'idéal suprême de l'aspiration chrétienne. Fénelon s'y laissa prendre; nos voyageurs n'y voyaient pas grand mal, d'autant plus que le chef de la secte, l'Espagnol Molinos, était irréprochable dans sa conduite; mais Rome n'était pas de cet avis, et, comme la doctrine nouvelle lui portait ombrage, elle envoyait, avant même de l'avoir officiellement examinée et condamnée, nos mystiques faire à loisir, sous les verrous du saint-office, l'oraison de quiétude; les jésuites eux-mêmes, malgré leur crédit, n'étaient pas plus ménagés que les augustins ou les carmes, et le père Appiani, entre autres, fut condamné, comme disciple de Molinos, à trois ans de prison étroite, c'est-à-dire à ne communiquer avec personne, à n'avoir ni feu ni lumière, à ne jamais franchir, pour quelque motif que ce fût, le seuil de sa chambre, à jeûner au pain et à l'eau les vendredis, et de plus à sept ans de prison ordinaire, ce qui n'empêchait pas qu'on l'estimât fort heureux d'en *être quitte à si bon marché*.

Puisque nous sommes à Rome, il est difficile que nous n'y rencontrions pas les jésuites, et nous les trouvons dans la *Correspondance* ce qu'ils sont à peu près partout, d'habiles gens, fort occupés de faire avantageusement les affaires de la compagnie. Ici c'est l'histoire d'un jeune homme, riche et de bonne mine, que sa famille envoie dans leur collége, et que les bons pères, toujours habiles à gagner les ames, enrôlent dans la société ou plutôt pêchent à l'hameçon en l'amorçant, comme dit le texte même de la lettre à laquelle nous empruntons ce détail, par des caresses et la terreur, *blanditiis terrore mixtis expiscant*. Le jeune homme, pour prix de l'héritage céleste qu'on lui promet, abandonne aux jésuites sa part de l'héritage paternel, et ceux-ci, du vivant même des parens du néophyte, ont l'effronterie d'envoyer à Pise, résidence de la famille, un expert pour estimer les maisons, les propriétés qu'ils convoitent, et en porter la valeur exacte dans l'inventaire de leurs biens. En Italie, ils pêchent des successions; à la Chine, ils pêchent des dignités et au besoin se font astrologues pour devenir mandarins, ce qui fait dire à dom Michel que tout autre qu'un jésuite « aurait beau monter en contemplation jusqu'au troisième ciel avant de parvenir là. » A Rome comme à Pékin, ils étaient puissans, et malheur à ceux qui leur faisaient ombrage ou ne leur cédaient pas le haut du pavé, surtout quand ils étaient en procession! Il arriva un jour, dans les rues de Rome, que cette procession ne put passer à cause de quelques carrosses qui s'étaient rangés à la file. Il y eut scandale dans l'ordre. On propageait, il est vrai, la doctrine du péché philosophique, on permettait au père Lemoyne de soutenir que Mérope n'avait point péché en tuant

son fils, parce qu'elle ignorait qu'il le fût, on permettait à un jésuite de Bruges de dire en chaire qu'il était licite, quand les filles perdues tombaient malades, de leur *procurer la mort*, pour les empêcher de retourner à leurs désordres dans le cas où elles guériraient, *mortem procurare ne in vomitum redeant, si convalescant;* mais on ne souffrait pas qu'un embarras de voitures vînt gêner les bons pères dans une cérémonie : d'un crime aussi grave on faisait prompte justice. L'abbé de Caserte, qui se trouvait dans l'une des voitures, était banni pour six ans de l'état de l'église, son cocher envoyé aux galères, et deux dames de qualité, coupables du même délit, « condamnées à avoir leur maison pour prison, sans en pouvoir sortir que les fêtes et dimanches, pour aller entendre la messe dans une église voisine et non ailleurs, et encore à pied et sans pouvoir y aller ni là ni ailleurs en carrosse, et cela jusqu'à... on ne sait. » A la manière dont ces anecdotes et d'autres du même genre sont racontées, il est facile de voir que nos bénédictins, sans se croire hérétiques et même sans être jansénistes, pensaient des jésuites ce qu'en pensaient Pascal et Arnauld. Il est vrai, et cette opinion a bien aussi quelque poids, que Fénelon était d'un avis tout-à-fait différent, qu'il était même, à ce qu'il paraît, très affectionné aux jésuites, et que ceux-ci, de leur côté, lui rendaient estime pour estime, jusqu'à défendre auprès de la cour de Rome le livre des *Maximes des Saints*, contre lequel étaient ameutés tous les théologiens du temps.

L'impression produite sur les bénédictins français par le gouvernement espagnol de Naples fut toute différente de celle que leur avait fait éprouver le gouvernement romain. « Le vice-roi, dit Michel Germain, gouverne avec une justice, une sévérité et une application qui fait mettre le plus bel ordre qu'on ait peut-être jamais vu. Il est inflexible. Ses meilleurs amis, s'ils font mal, sont les plus rudement châtiés. Il a le don de commander. Ni homme ni femme ne porte aucun or ni argent sur ses habits. Tous les hommes presque sont vêtus de noir, les personnes de l'autre sexe la plupart de même, et dans une très grande simplicité. C'est comme dans les vieux tableaux de la nef d'Amiens. Il y a une si grande sûreté dans la ville et partout ailleurs, jour et nuit, que depuis deux ans et demi on n'a entendu parler que de deux meurtres. »

Ce qui flattait surtout les pieux collègues de Mabillon, c'est que les Napolitains ne témoignaient aucune indisposition contre la France, qu'ils en parlaient avec modération, qu'ils *étaient pleins du haut mérite du roi*, et qu'ils rendaient justice aux grands hommes du grand règne. « Descartes, dit à ce propos la *Correspondance*. Descartes a les plus beaux esprits de Naples pour sectateurs. Ils sont avides des ouvrages faits pour sa défense et pour éclaircir sa doctrine : nos libraires de Paris en débiteraient s'ils avaient ici commerce. Ces savans ne sont pas jésuites. Tout Italiens qu'ils sont, ils ne les épargnent pas, même en leur présence; je m'en suis étonné. C'est pourtant ce que j'ai remarqué ici et ailleurs; c'est peut-être que fin contre fin ne vaut rien à faire doublure. »

Nous ne suivrons pas nos bénédictins dans leurs excursions de couvent en couvent, de bibliothèque en bibliothèque; c'est un soin que nous laissons aux érudits et aux bibliographes curieux d'étudier en détail l'histoire de la découverte d'un manuscrit, de la rectification d'une date, de l'épuration d'un texte. Nous indiquerons seulement pour mémoire aux touristes de l'érudition moderne, comme un guide et comme un spécimen, toute la partie de la *Correspondance*

inédite qui se rattache aux travaux de recherches et de dépouillemens exécutés par nos pieux voyageurs. L'exemple de Mabillon et de ses savans disciples pourra stimuler utilement leur zèle, et il leur sera facile de se convaincre qu'une mission scientifique, au temps de Louis XIV, n'était pas ce qu'elle est trop souvent de nos jours, une affaire de complaisance pour le ministre qui l'accorde, une affaire d'agrément pour le touriste qui la remplit, une charge inutile pour le budget qui la paie. Pendant leur séjour en Italie, qui fut de quinze mois, Mabillon et ses compagnons de voyage avaient feuilleté, collationné, analysé ou copié plus de trois mille manuscrits. Ils rentrèrent à Paris rapportant *plusieurs rames de papier* de pièces inédites et quatre mille volumes, la plupart d'une grande rareté, qui furent déposés à la Bibliothèque du roi. A voir tant de trésors ramassés en si peu de temps, il semblait, dit un biographe ecclésiastique, que l'antiquité tout entière rajeunît sous ses rides.

Ce fut là le dernier voyage de Mabillon. A partir de cette époque, il rentra dans son cloître et s'enferma dans un repos studieux, occupé seulement de servir la religion en éclairant son histoire et de faire refleurir l'antique discipline, qui s'était perdue à travers la barbarie du moyen-âge. Cette pensée, du reste, était celle de tous les hommes éminens de l'église française au XVIIe siècle, et, en étudiant l'esprit de cette église, on y découvre une tendance universelle à se rapprocher du christianisme primitif. A aucune autre époque, le clergé français ne montra une plus grande dignité de mœurs, une plus grande élévation de pensée. De nouveaux ordres s'établissent, basés pour la plupart sur le travail, l'instruction, le soin des pauvres et des malades; les carmélites de Sainte-Thérèse, les frères de Saint-Jean-de-Dieu, les sœurs de la Visitation, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, se propagent sur tous les points du royaume, et il s'opère pour ainsi dire une sorte de renaissance de la charité. Rancé rend aux macérations du cloître toute la dureté des premiers âges. On traduit à Port-Royal les *Vies des Pères du Désert;* la philosophie, étouffée pendant des siècles sous la scholastique, s'allie de nouveau avec la théologie. La question de la grace se ranime comme au temps de saint Augustin; les pères renaissent dans Bossuet; Fénelon rappelle en bien des points les premiers évêques de la Gaule, et les bénédictins cherchent à ramener leur ordre au joug de la règle imposée par leur fondateur. Qu'on ouvre la vie de Mabillon, écrite par son fidèle ami Thierry Ruinart : on croirait lire, dégagée du merveilleux, la légende d'un compagnon de saint Benoît; c'est la même humilité, le même mépris des biens de ce monde, le même amour de la souffrance et du travail, la même résignation. A chaque ouvrage nouveau qu'il composait, Mabillon portait sur l'autel les premières pages de son livre, pour offrir à Dieu les *prémices de son esprit.* Quand on froissait par des éloges la seule susceptibilité qui fût dans son ame, celle de la modestie, il se hâtait de changer de discours, et répondait simplement : « J'ignore ces vertus que vous voyez en moi, mais je connais ma faiblesse; c'est à Dieu qu'il appartient de me juger, il est ma force et mon espérance. Priez-le donc de me rendre tel que vous me croyez. »

Malgré de vives douleurs de poitrine et de fréquens maux de tête qui nécessitèrent une opération douloureuse, Mabillon, retiré dans l'abbaye de Saint-Germain, n'en continuait pas moins ses travaux avec une infatigable persistance. Dans le *Traité des études monastiques*, il posa ce principe, que l'étude doit être,

après la prière, la principale occupation des moines, et il montre ce qu'il faut étudier et comment on doit étudier. Pour le cloître, c'était un appendice à la règle, une réforme salutaire et rendue nécessaire par les progrès de la civilisation et des lumières; pour l'érudition, c'était une méthode. Aussi ce livre fut-il traduit dans toutes les langues de l'Europe, et reproduit en Italie sous le titre de *Schola mabilloniana;* mais, quoique inspiré par les sentimens les plus purs, quoique honoré des plus nobles suffrages, il fut pour Mabillon une source de vifs chagrins, en l'engageant malgré lui dans une polémique contre l'abbé de Rancé. Le célèbre réformateur prétendait que recommander aux moines les travaux de l'esprit, c'était irriter leur orgueil; Mabillon soutenait au contraire que la vraie science conduit à l'humilité. Rancé apporta dans la querelle toute la fougue, tout l'emportement de ses premières années, et il alla même jusqu'à reprocher à son adversaire d'avoir écrit *contre sa propre conviction.* « Je puis tomber dans l'erreur, répondit le pieux bénédictin, aussi bien que les autres hommes, je puis encore tomber dans des contradictions; mais que j'écrive contre *ma propre conviction,* j'espère, avec la grace du Seigneur, que cela ne m'arrivera jamais. » Rancé voulut répliquer de nouveau, des amis communs s'interposèrent, et le voyage que fit Mabillon à l'abbaye de la Trappe, en 1693, amena une réconciliation qui est restée célèbre dans l'histoire des querelles littéraires. Voici en quels termes Mabillon lui-même rend compte, dans une lettre adressée à son collègue Estiennot, de l'entrevue qu'il eut avec l'abbé de Rancé : « Je parlai quatre fois à M. l'abbé, la première sans dire un seul mot de notre contestation. A la seconde, M. l'abbé commença par dire qu'il ne savait pas si nous n'aurions pas été fâchés de ce qu'il avait écrit contre moi; à ces mots, je l'embrassai, et lui, moi, tous deux à genoux, et je répondis que son écrit n'avait donné aucune atteinte au respect et à la vénération que j'avais eus pour lui. Il m'ajouta que, lorsqu'on était pénétré d'une certaine vérité, on disait quelquefois les choses d'une manière un peu vive, mais qu'il me priait d'être persuadé qu'il avait pour notre congrégation, et pour moi en particulier, tous les sentimens d'estime et de cordialité qu'on pouvait avoir, et qu'il était bien aise de faire cette déclaration en présence du père avec qui j'étais. » Huet, Arnauld, Nicole, Fleury, se rangèrent, dans cette querelle, du côté de Mabillon, et il devait en être ainsi, car, en prenant toujours pour guide sa conscience et sa conviction, le pieux bénédictin portait, dans les questions en apparence les plus indifférentes, une vigueur de raisonnement, une rectitude de critique qui ne laissaient pas la moindre place au doute, et la force de ses convictions, le sentiment de la vérité historique, éclataient avec tant de puissance dans ses moindres travaux, que l'un des prélats les plus distingués de la cour de Rome, le cardinal Aguirre, lui écrivit un jour : « Je vous ai lu lentement, car la langue française ne m'est point familière; mais j'ai pu dire avec le philosophe : Ce que j'ai compris, je l'approuve; ce que je n'ai pas compris, je le crois. » En effet, l'érudition, pour Mabillon, n'était point une œuvre de curiosité stérile; il en faisait, pour les vertus révélées par le christianisme, ce que les anciens avaient fait de l'histoire pour les vertus civiques, une règle et une doctrine, et souvent même il en déduisait des conséquences toutes pratiques. C'est ainsi que dans un passage extrait des *Réflexions sur les prisons des ordres religieux,* il expose, ainsi que l'a remarqué pour la première fois M. Valery, tout le système de l'emprisonnement cel-

lulaire. « Ne pourrait-on pas, dit-il, à propos de la prison de saint Jean Climaque, ne pourrait-on pas établir un lieu semblable dans les ordres religieux pour y renfermer les pénitens? Il y aurait dans ce lieu plusieurs cellules, semblables à celles des chartreux, avec un laboratoire pour les exercer à quelque travail utile. On pourrait ajouter aussi à chaque cellule un petit jardin, qu'on leur ouvrirait à certaines heures, pour les y faire travailler et leur faire prendre un peu d'air. Ils assisteraient aux offices divins, renfermés au commencement dans quelque tribune séparée, et après avec les autres dans le chœur, lorsqu'ils auraient passé les premières épreuves de la pénitence et donné des marques de résipiscence. Leur vivre serait plus grossier et plus pauvre, et leurs jeûnes plus fréquens que dans les autres communautés. On leur ferait souvent des exhortations, et leur supérieur, ou quelque autre de sa part, aurait soin de les voir en particulier et de les consoler et fortifier de temps en temps. Les séculiers et externes n'entreraient pas dans ce lieu, où l'on garderait une solitude exacte. Je ne doute pas que tout ceci ne passe pour une idée d'un nouveau monde; mais, quoi qu'on en dise ou qu'on en pense, il sera facile, lorsqu'on voudra, de rendre les prisons et plus utiles et plus supportables (1). »

La publication des quatre premiers volumes des *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, entreprise à la sollicitation de Renaudot et de Baluze, occupa Mabillon pendant les dernières années de sa vie. Avant de se mettre à l'œuvre, il se rendit en pèlerinage à Clairvaux pour visiter le tombeau du saint, et chaque jour il célébra la messe sur ce tombeau, dans le calice même dont saint Benoît s'était servi. Ce pieux contact avec les morts dont il allait raconter les actions rendait plus saints et plus austères encore à ses yeux ses devoirs d'historien, et il porta dans ce nouveau travail toute l'ardeur de sa jeunesse, la même indépendance de critique, et l'amour de la vérité, noble passion, supérieure, comme tous les grands sentimens de l'esprit, aux passions orageuses du cœur, et qui ne se flétrit pas comme elles sous le poids des années. Les années cependant s'étaient accumulées sur sa tête. Le travail continu de la pensée, la rigoureuse observation de la règle, avaient miné ses forces. La mort approchait; Mabillon s'absorba tout entier dans la méditation de ce moment suprême, et consigna ses sentimens dans un admirable petit traité de philosophie chrétienne, le traité *De morte christiana*, qu'il dédia à la reine de la Grande-Bretagne. Le 1er décembre 1707, il ressentit plus vivement les atteintes du mal qui devait l'emporter bientôt. Ce jour-là, il était parti vers six heures du matin, à pied, malgré son grand âge, pour se rendre à l'abbaye de Chelles, à quatre lieues de Paris; il fut pris pendant la route de vives douleurs de vessie, n'arriva qu'à grand'peine au but de sa promenade, et resta huit jours à Chelles sans qu'on eût reconnu la nature du mal. Un médecin qu'on appela de Paris ne laissa aucun doute sur le danger; Mabillon accueillit son arrêt avec une sérénité parfaite, et son premier soin fut de demander dom Thierry Ruinart, son collaborateur et son ami. « Il faut nous séparer, lui dit-il en l'apercevant; » et comme Ruinart répondait par des larmes : « Pourquoi vous affligez-vous? reprit Mabillon; n'est-il pas juste que je parte le premier? n'y a-t-il pas assez long-temps que je suis dans ce monde? ne faut-il pas aller à Dieu? » Ruinart n'essaya point de le consoler par ces mots rassurans

(1) *Œuvres posthumes de Mabillon*, tome II, p. 334.

qu'inspirent les affections humaines à ceux qui vont perdre un être chéri. Cela eût été contraire à la règle; il lui serra la main et se mit à genoux.

A quelques jours de là, Mabillon fut rapporté à Paris dans la litière du cardinal d'Estrées, et, quand sa maladie fut connue de la capitale et de la province, la plupart des évêques ordonnèrent des prières. Les pauvres, les enfans, les curés de campagne, pour qui Mabillon avait toujours eu des sympathies particulières, prièrent dans les hôpitaux, dans les écoles, dans les paroisses de village. Les grands personnages de l'époque envoyaient fréquemment savoir de ses nouvelles. Lui, toujours humble, s'étonnait qu'on s'occupât ainsi d'un pauvre moine; cet empressement universel autour de sa personne l'effrayait presque, et il craignait d'en concevoir de l'orgueil. Il craignait surtout, au milieu des plus tristes épreuves de la maladie, ces impatiences et ces regrets qu'arrache la douleur, et, dans les opérations délicates qu'exigeait sa situation, il fallait que le chirurgien qui lui donnait des soins l'exhortât à se plaindre lorsque ses souffrances deviendraient plus vives, afin d'éviter de graves accidens. Dans les rares momens de calme que lui laissait la douleur, il discourait, avec ses frères, des devoirs et du but de la vie; il leur recommandait l'amour de l'étude, la patience dans les arides travaux de l'érudition, le respect de la vérité; il les exhortait à rester pauvres en tout, même *en fait de livres*, et leur promettait de ne point les oublier dans ce monde inconnu dont il touchait le seuil. Le spectacle de cette agonie frappa profondément les moines de Saint-Germain-des-Prés; ceux qui savaient la mort des docteurs du moyen-âge comparaient Mabillon à tous les saints dont lui-même, dans les *Actes* de l'ordre, avait raconté la vie, à tous ceux dont la légende avait exalté les derniers instans. Si l'approche du moment suprême avait jeté parfois le moribond dans de vagues tristesses, ils avaient toute la tradition chrétienne pour excuser ces *terreurs salutaires;* ils savaient que la foi ne comble pas tous les abîmes, et se rappelaient ce cri magnifique poussé par saint Bernard dans les profondeurs du cloître : « Ma chair n'est pas de fer ou d'airain; je suis homme, sujet au péché, esclave de la mort, et j'ai peur de ma mort et de la mort des miens; *mortem meam et meorum horreo.* »

Le 27 décembre 1707, vers cinq heures du soir, l'ordre de Saint-Benoît perdit son dernier saint, et la France un de ses plus illustres érudits. La mort de dom Jean fut reçue avec un deuil universel; les protestans même le pleurèrent; les moines de Saint-Germain, qui avaient reçu son dernier soupir, frappés de la sérénité de ses traits, racontèrent que ses yeux éteints par la mort s'étaient ranimés tout à coup, et qu'ils avaient brillé d'une lumière céleste. C'est là, d'après les agiographes du moyen-âge, le signe le plus certain auquel on reconnaît les élus. Pendant les deux jours qu'il resta exposé, une foule immense vint baiser ses pieds, couper, pour en faire des reliques, des morceaux de ses vêtemens, et le pape fit écrire par le cardinal Colloredo à Thierry Ruinart que, quoique la règle de Saint-Benoît défendît d'inscrire aucun nom sur la sépulture des moines, il verrait cependant avec plaisir que le nom de Mabillon fût mis sur sa tombe, « car, disait le saint père, on devait au moins pouvoir montrer la place où reposaient ses cendres aux étrangers illustres qui viendraient visiter Paris. »

Aujourd'hui, dans Mabillon, nous avons oublié le saint: nous n'avons plus à demander à sa vie l'exemple des vertus monastiques, car, entre son époque et

la nôtre, il y a Voltaire et la révolution française; mais l'Europe savante se souvient de l'érudit, et le cite encore comme le modèle, perdu peut-être, de ces hommes simples et forts qui ont élevé des monumens à jamais durables, en travaillant dans l'unique dessein « de rechercher et de publier la vérité sur un objet chéri. » Tout ce qui se rattache à ces hommes d'élite, au siècle glorieux de Louis XIV, à cette seconde antiquité, qui ne peut que grandir encore par la distance, et surtout par le contraste, nous intéresse à juste titre; aussi félicitons-nous vivement M. Valery d'avoir rassemblé dans la *Correspondance inédite* et annoté avec un soin vraiment religieux ces lettres qui sont de véritables reliques pour les amis de notre histoire. La préface de l'éditeur en fait ressortir d'une façon piquante toute l'importance, et, en effet, les érudits et les bibliographes y trouveront d'utiles renseignemens sur les exhumations des textes et les éditions des livres; ils y trouveront surtout, à côté du dévouement à la science, la simplicité qui en rehausse le prix, une bienveillance inaltérable envers ceux qui s'occupent des mêmes études, et cette urbanité qui fait le charme des rapports et la douceur de la vie; car, par un contraste remarquable, ces moines, qui ont renoncé à tous les plaisirs, à toutes les joies du monde, adoucissent pour les autres leur austérité; ils gardent, dans les relations, toute la grace, toute l'élégance de cette société avec laquelle ils ont rompu sans retour, et la politesse la plus exquise est encore pour eux une forme de la charité. Les prophètes ultramontains du néo-catholicisme pourront, ainsi que les savans, tirer quelque profit de la *Correspondance;* ils y verront comment les hommes les plus orthodoxes du XVIIe siècle s'exprimaient sur le compte des philosophes, lors même qu'ils désapprouvaient leurs doctrines, comment alors on respectait le pape, en tant que pasteur des ames, sans se croire obligé de l'admirer comme souverain temporel, ce qu'on pensait des jésuites quand on les avait vus manœuvrer dans leur quartier-général, et du saint-office, quand on en connaissait les juges et les prisons. Enfin ceux qui cherchent dans les ruines de l'Italie d'autres souvenirs que les souvenirs de la papauté, ceux qui demandent une nation à cette terre féconde, s'ils parcourent ces lettres arrachées par hasard au secret des confidences intimes, s'arrêteront peut-être avec tristesse sur plus d'une page, étonnés de voir des moines, sujets de Louis XIV, désespérer de l'Italie, s'affliger d'y chercher les marques de l'ancienne liberté, *pour n'en retrouver que des apparences,* et résumer la vie d'un peuple, auquel cependant à aucune époque n'ont manqué ni les grands esprits, ni les grands courages, par ce mot qu'on peut écrire sur un tombeau : *far niente.*

CH. LOUANDRE.

HISTOIRE

DU

CONSULAT ET DE L'EMPIRE

PAR M. A. THIERS.

SIXIÈME VOLUME.

Il y a quarante ans, la France était au comble de la gloire. Au XVIIe siècle, Louis XIV, brillant héritier des travaux de Richelieu et de Mazarin, avait placé la monarchie française au premier rang des puissances européennes. Au XIXe, Napoléon outrepassait cette grandeur. Son génie, les circonstances extraordinaires d'une révolution dont il était le modérateur et le représentant, imprimèrent alors aux événemens un caractère de nouveauté merveilleuse. Il fallait désormais sortir de l'histoire moderne pour trouver à la situation que Napoléon s'était faite de convenables analogies. Il n'était plus permis de le comparer à Cromwell; déjà même, dans la liste des empereurs illustres, il laissait derrière lui Charles-Quint pour s'approcher tous les jours de Charlemagne. Nous voyons dans l'histoire, au-dessus des grands hommes qui servent avec puissance les intérêts de leur pays, quelques hommes plus grands encore qui appartiennent au genre humain. Le nombre en est fort petit. A côté des trois ou quatre noms qui primeront éternellement toutes les renommées, Napoléon mit le sien.

Voltaire s'étonne quelque part qu'on ne puisse passer par une seule ville de France ou d'Espagne, ou des bords du Rhin, ou du rivage

d'Angleterre vers Calais, sans trouver de bonnes gens qui se vantent d'avoir eu César chez eux. Chaque province, dit-il, dispute à sa voisine l'honneur d'être la première en date à qui César donna les étrivières. Voltaire ajoute : « Les Indiens sont plus sages; ils savent confusément qu'un grand brigand, nommé Alexandre, passa chez eux après d'autres brigands, et ils n'en parlent presque jamais. » A défaut des Indiens, le monde en a parlé, et l'Orient a subi l'ascendant de la civilisation grecque, que lui apporta dans ses replis de fer la phalange macédonienne. C'est ce rôle de civilisateur à main armée qu'en 1805 allait de plus en plus prendre Napoléon. Déjà il avait exercé sur l'Italie une influence heureuse, il l'avait arrachée à l'Autriche, il y avait fait connaître et goûter l'égalité civile, ainsi que l'unité de législation. Après l'Italie vint le tour de l'Allemagne. C'est l'Angleterre qui contraignit Napoléon à passer le Rhin pour se débarrasser sur l'Océan d'un si rude adversaire. Elle se sentait trop vivement menacée chez elle pour ne pas lui chercher des ennemis sur le continent, dût-elle les payer fort cher, et elle forma contre la France une troisième coalition, dont le dénoûment fut la paix de Presbourg. De cette paix date la fin de l'empire germanique, et pour l'Allemagne une ère nouvelle. Cependant, un an auparavant, la députation de l'empire, *Reichsdeputation*, avait à Ratisbonne promulgué un décret en quatre-vingt-neuf articles qui réglait les affaires de l'Allemagne, et la diète elle-même avait confirmé les lois encore subsistantes du corps germanique, en déclarant le maintien de l'ancienne constitution dans tous les points auxquels on n'avait pas touché. Le 26 décembre 1805, le traité de Presbourg mettait toutes ces déclarations au néant. Par ce traité, Napoléon faisait rois les électeurs de Bavière et de Wurtemberg, qui recevaient en outre avec la couronne des territoires que leur cédait l'Autriche. C'était briser les liens de l'empire germanique, puisque les nouveaux rois étaient investis, sur les parties anciennes et nouvelles de leurs états, de la plénitude de la souveraineté. Au surplus, les conséquences du traité de Presbourg ne se firent pas attendre. Le 12 juillet 1806, seize princes allemands, ayant à leur tête les rois de Bavière et de Wurtemberg, déclarèrent se séparer à perpétuité du territoire de l'empire germanique, et former entre eux une confédération particulière sous le nom d'*États confédérés du Rhin*. La nouvelle confédération se plaçait sous la protection suprême de l'empereur des Français. Enfin un manifeste émané de l'empereur d'Allemagne vint mettre le sceau à cette révolution. François II déclara qu'il considérait comme dissous les liens qui jusqu'à présent l'avaient attaché au corps de l'empire germanique, et qu'il regardait comme éteinte par la confédération des états du Rhin la charge de chef de l'empire. Depuis cette déclaration, que de changemens ont défait en Allemagne l'œuvre de 1806! Toutefois l'empire germanique ne s'est pas relevé, et

les royaumes de Wurtemberg, de Bavière, sont debout. Si la confédération du Rhin a disparu dans le vaste naufrage de Napoléon, l'Allemagne méridionale a gardé l'empreinte et les bienfaits de la centralisation salutaire qui lui fut imprimée sur les ruines de la féodalité germanique. Le code civil est en vigueur sur les bords du Rhin; il y a des chambres représentatives à Munich, à Stuttgart, à Carlsruhe, à Darmstadt. Cette révolution constitutionnelle est devenue possible le jour où François II a proclamé lui-même qu'il n'y avait plus d'empire d'Allemagne.

Tels sont les résultats. Quels furent les moyens? Voilà le domaine de l'histoire proprement dite. L'histoire raconte les desseins, les entreprises des acteurs qui se produisent sur la scène; elle apprend par quels procédés, par quels événemens, de grandes révolutions politiques et morales ont été préparées. Jusqu'à présent, parmi les moyens qui amènent ces mémorables résultats, la guerre a été au premier rang. Nous ignorons s'il viendra un temps où elle sera supprimée, où les difficultés qui partageront les nations seront résolues à l'amiable dans des congrès *humanitaires*. Jusqu'à présent les idées et les passions contraires qui ont sérieusement animé les peuples leur ont mis les armes à la main, et c'est après avoir beaucoup bataillé que les peuples ont goûté les douceurs de la paix. La révolution française avait dès le début proclamé son horreur pour les guerres de conquête et d'envahissement, et cependant, après s'être défendue héroïquement contre d'injustes agressions, elle se répandit au dehors avec une irrésistible impétuosité. Dans ce débordement, dans cette propagande de la victoire, il y a deux choses à admirer, les décrets de la Providence et le génie de l'homme qui en était l'instrument. Représentant de l'ordre en France, Napoléon fut pour le monde un agent extraordinaire de rénovations et de changemens. Il ne faut pas s'étonner s'il ne respecta pas les conditions et les lois d'équilibre de la politique suivie jusqu'alors, puisque c'était précisément sa mission de rapprocher, de fondre les peuples entre eux par des combinaisons nouvelles, et d'accélérer ainsi les progrès de la sociabilité européenne. Maintenant quelle est la nature et l'étendue du génie qui, par la Providence, fut voué à cette mission; quelles furent les inépuisables ressources de cette organisation privilégiée entre toutes, ses plans, ses projets, ses triomphes, ses mécomptes, ses fautes, ses revers; quel fut l'homme enfin dans le détail de ses conceptions et de ses actes : c'est là un des plus grands tableaux qui puissent être présentés à l'admiration, à la curiosité humaine; c'est là l'histoire dont M. Thiers s'est emparé avec tant de puissance, et qu'il continue avec une égale vigueur.

Dès les premières pages du sixième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, nous trouvons Napoléon tout entier au dessein d'une

guerre continentale. La douleur d'être obligé de s'arracher de Boulogne pour combattre une troisième coalition avait été vive, mais courte; elle avait bientôt cédé la place à d'autres pensées. Napoléon avait saisi le plan des coalisés qui préparaient contre lui quatre agressions : la première au nord par la Poméranie, la seconde à l'est par la vallée du Danube, la troisième en Lombardie, la quatrième au midi de l'Italie. C'était dans la vallée du Danube que la coalition devait tenter son plus grand effort par la jonction des Autrichiens et des Russes; c'est là aussi que Napoléon résolut de porter le gros de ses forces; il voulait, comme le dit son historien, « faire tomber toutes les attaques secondaires par la manière dont il repousserait la principale. » Frapper les Autrichiens avant l'arrivée des Russes, se jeter ensuite sur ceux-ci, qui n'auraient plus pour soutien que les réserves de l'Autriche au lieu de sa principale armée, tel fut le projet de l'empereur. Cette donnée est au fond très simple; seulement, pour l'accomplir, il fallait des prodiges de sagacité et de promptitude dans l'exécution. Ces prodiges, ces combinaisons pleines à la fois de finesse et de bon sens sont racontées par M. Thiers avec une admirable lucidité, qui ne peut être que le résultat de la plus profonde étude du sujet. Si l'historien de Napoléon n'a rien épargné, ni méditations, ni veilles, ni recherches, ni explorations de tout genre, pour rendre accessible à tous l'intelligence des opérations militaires de l'empereur, il est bien récompensé de ses travaux, car son but est atteint. Après avoir lu ses pages si claires sur les évolutions et les événemens qui ont amené la reddition d'Ulm, on a gravé dans l'esprit le merveilleux ensemble avec lequel les forces françaises vinrent des points les plus opposés, du Hanovre, de la Hollande, de Boulogne, converger à la vallée du Danube, le secret qui fut gardé le plus long-temps possible sur toutes ces marches, l'immobilité du général Mack dans Ulm, qui faisait précisément tout ce qu'avait espéré, tout ce que désirait Napoléon, les demi-mesures que prit le général autrichien après avoir reconnu qu'il était enveloppé de tous côtés par l'armée française, demi-mesures suivies de la capitulation célèbre par laquelle vingt-sept mille hommes jetèrent leurs armes aux pieds de Napoléon. Cependant les lieutenans de l'empereur avaient, dans différens combats, fait trente mille prisonniers aux Autrichiens, de manière qu'en vingt jours une armée de quatre-vingt mille hommes se trouva détruite. L'armée française n'avait que quinze cents hommes hors de combat. Napoléon put dire dans une proclamation à la grande armée que cela était sans exemple dans l'histoire des nations.

Il y a plus de poésie dans les faits que dans les fictions. Au moment où nos soldats étonnaient l'Europe, Trafalgar projetait sur un si beau succès une ombre triste et sanglante. Ce contraste, cette catastrophe qui anéantit pour long-temps notre puissance maritime, sont exposés

par M. Thiers avec une impartialité qui n'ôte rien au pittoresque du récit. Dans les circonstances où l'amiral Villeneuve était placé, tant par la force des choses que par ses propres fautes, sa défaite était inévitable; c'est ce qu'explique l'historien, qui termine sa démonstration par ces remarquables paroles : « Tout le monde se préparait sa part de tort dans un grand désastre, Napoléon celle de la colère, le ministre Decrès celle des réticences, et Villeneuve celle du désespoir. » L'historien constate aussi sans détour la supériorité maritime des Anglais, qui, comme il le dit, avaient opéré sur mer une révolution assez semblable à celle que Napoléon venait d'opérer sur terre, et cette équité ne fait que mieux ressortir l'intrépidité personnelle de nos marins. Les parties les plus remarquables de ce récit sont la mort de Nelson, le jugement de l'historien sur le caractère de cette célèbre journée et sur la conduite de Napoléon quand il eut appris ce désastre. Ici l'injustice de l'empereur n'échappe pas à la censure de l'historien.

Mais revenons sur le continent, sur le théâtre où Napoléon se préparait à réaliser la seconde partie de son plan, la défaite de l'armée russe et des réserves autrichiennes. La guerre à tous ses degrés est un bel emploi de la force humaine; nous la voyons dans le soldat sous la physionomie de l'obéissance à laquelle on demande tantôt une résignation sans bornes, tantôt des prodiges de valeur. L'officier qui va au feu comme le simple soldat a en même temps une part de direction et de responsabilité; dans le commandant supérieur qui a sous ses ordres plusieurs corps, la responsabilité s'agrandit, et l'intelligence doit être égale au courage; enfin, pour le général en chef qui se sent l'ame de toute une multitude armée attendant de lui son salut ou sa perte, la guerre s'élève à toute sa grandeur. Que sera-ce donc quand le général en chef sera en même temps le souverain d'un puissant empire dont il aura dans la main toutes les ressources et tous les intérêts? Telle était la position sans égale de Napoléon, que M. Thiers, au commencement de ce sixième volume, a caractérisé avec bonheur par ces paroles : « Pour la première fois Napoléon était libre, libre comme l'avaient été César et Alexandre. » Au moment où nous en sommes de l'histoire de l'empereur, il faut reconnaître qu'il s'est admirablement servi de cette liberté qui est toujours un effrayant fardeau, même pour un génie de premier ordre. Il a tout ensemble de l'audace, de la sagesse, de l'impétuosité, de la ruse. Par un heureux mélange d'instinct et de réflexion, il devine les plans de l'ennemi. C'est parce qu'il connaît à fond les préjugés militaires des généraux autrichiens et du conseil aulique qu'il a pu pressentir la position que prendrait Mack dans la vallée du Danube. En face de l'armée austro-russe, Napoléon a peut-être montré plus encore de pénétration et de finesse; il sut exciter chez elle une présomption folle en affectant une attitude prudente, presque timide. Quand il s'établit entre

Brünn et Austerlitz, il prévoit et encourage les projets que la position respective des deux armées devait inspirer aux généraux russes. Jamais plus d'adresse ne fut associée à plus de décision. C'est à M. Thiers que nous devons de lire dans la pensée de Napoléon aussi nettement : il jette une égale lumière sur toutes les idées, sur tous les desseins, sur toutes les opérations de l'empereur. La méthode de l'historien est excellente : il prépare le lecteur à l'intelligence des mouvemens militaires en exposant le but que devait se proposer Napoléon, en faisant pressentir les moyens dont il allait se servir; il entre ensuite dans tous les détails de l'action; enfin il résume les données principales et les grands résultats. C'est ainsi qu'il termine sa belle description de la bataille d'Austerlitz par ces lignes : « Cette ame, dans laquelle de si amères douleurs devaient un jour succéder à des joies si vives, goûtait en cet instant les délices du plus magnifique succès et du mieux mérité; car, si la victoire est souvent une pure faveur du hasard, elle était ici le prix de combinaisons admirables. Napoléon, en effet, devinant avec la pénétration du génie que les Russes voudraient lui enlever la route de Vienne, et qu'alors ils se placeraient entre lui et les étangs, les avait, par son attitude même, encouragés à y venir; puis, affaiblissant sa droite, renforçant son centre, il s'était jeté avec le gros de son armée sur les hauteurs de Pratzen, par eux abandonnées, les avait ainsi coupés en deux et précipités dans un gouffre duquel ils n'avaient pu sortir. La majeure partie de ses troupes n'avait presque pas agi, tant une pensée juste rendait sa position forte, tant aussi la valeur de ses soldats lui permettait de les présenter en nombre inférieur à l'ennemi. On peut dire que sur soixante-cinq mille Français, quarante ou quarante-cinq mille au plus avaient combattu, car le corps de Bernadotte, les grenadiers et l'infanterie de la garde n'avaient échangé que quelques coups de fusil. Ainsi quarante-cinq mille Français avaient vaincu quatre-vingt-dix mille Austro-Russes (1). » N'est-ce pas là une manière d'écrire l'histoire large, positive et durable?

Ulm, Trafalgar, Austerlitz, puis les conséquences de cette victoire, la paix de Presbourg et la confédération du Rhin, telles sont les grandes lignes du sixième volume de M. Thiers. Maintenant, que de détails variés, de faits piquans, nouveaux, sont répandus dans ces divisions principales! Ils ressortent d'autant mieux que le dessin de la composition est plus simple et plus ferme. Quand en Moravie Napoléon est en face des Russes, l'historien fait de leurs généraux une intéressante peinture. Nous trouvons d'abord sur le premier plan la figure de Kutusof, elle est originale et saisissante. M. Thiers nous montre ce général en chef déjà près de la vieillesse, dissolu, avide, mais intelligent, délié d'esprit

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome VI, page 330.

autant qu'il était lourd de corps, heureux à la guerre, habile à la cour. Kutusof voulait surtout garder la faveur de l'empereur Alexandre, aussi n'osait-il pas contrarier la coterie dont les Dolgorouki étaient les chefs et qui avaient l'oreille de l'empereur. Le jeune et brillant état-major de l'armée russe demandait hautement qu'on prît l'offensive, et se promettait la victoire. Il s'imaginait que l'aspect des Russes avait intimidé, ébranlé Napoléon, qui n'espérait plus les battre comme il avait vaincu les Autrichiens. Il n'en douta plus quand il vit le général Savary envoyé auprès de l'empereur Alexandre pour le complimenter et connaître au juste ce qu'il voulait. Le sang-froid de Savary en entendant les propos des officiers russes, la politesse évasive d'Alexandre, la fatuité étourdie que déploie le prince Dolgorouki quand il est envoyé à son tour auprès de Napoléon, et la colère sourde que ses propos inconsidérés excitent dans l'ame de l'empereur, tout cela est représenté par M. Thiers avec une spirituelle justesse. Voici quelque chose de comique. Il y avait dans l'armée russe un général allemand, appelé Weirother, qui prétendait avoir un plan admirable pour détruire Napoléon; il était parvenu à le faire adopter par l'état-major de l'armée russe. La veille de la bataille, tous les généraux étant réunis chez Kutusof, Weirother exposa avec une jactancieuse emphase ce plan merveilleux, fondé tout entier sur la supposition que Napoléon battait en retraite et ne prendrait sur aucun point l'offensive. « Cependant s'il nous attaquait? » objecta un des assistans (c'était un Français au service de la Russie, le général Langeron). « Le cas n'est pas prévu, répondit Weirother, mais Napoléon n'attaquera pas. » Kutusof, qui avait dormi profondément pendant que Weirother pérorait, se réveilla et coupa court à cette discussion en congédiant tout le monde. Les généraux russes purent reconnaître le soir d'Austerlitz qu'effectivement le cas n'avait pas été prévu.

Il y avait une puissance qui, au milieu de cette grande lutte dont se sentait ébranlée l'Europe, se trouvait dans la situation la plus perplexe et la plus embarrassante : c'était la Prusse. De quel côté inclinerait-elle? La coalition lui demandait si elle se joindrait contre elle à l'oppresseur de l'Europe; d'un autre côté, cet oppresseur lui offrait le Hanovre, qu'elle désirait toujours sans jamais oser le prendre. M. Thiers explique d'une manière remarquable l'agitation extraordinaire dans laquelle une semblable alternative jetait Frédéric-Guillaume : « Ce prince, dominé tantôt par l'avidité naturelle à la puissance prussienne qui le portait vers Napoléon, tantôt par les influences de cour qui l'entraînaient vers la coalition, avait fait des promesses à tout le monde, et était ainsi arrivé à un embarras de position auquel il ne voyait plus d'issue que la guerre avec la Russie ou avec la France. Il en était exaspéré au plus haut point, car il était à la fois mécontent des autres et de lui-même, et il n'envi-

sageait la guerre qu'avec épouvante. » La cour de Prusse, la famille royale, *où dominait une reine passionnée, belle et remuante*, le brillant prince Louis, neveu du roi, qui devait payer si cher sa belliqueuse ardeur, se livrèrent à l'influence, aux séductions de l'empereur Alexandre avec un entraînement contre lequel M. d'Haugwitz, avec toute son habileté, se trouva sans force. La politique de M. d'Haugwitz, qui avait consenti à sortir de sa retraite pour assister le roi de ses conseils, avait toujours consisté à maintenir la Prusse neutre entre les deux partis européens et à tirer tout le profit possible de cette neutralité. Quand l'empereur Alexandre fut établi à Potsdam comme l'hôte de Frédéric-Guillaume, il obtint par ses obsessions que le roi abandonnerait cette neutralité pour interposer entre les puissances belligérantes une sorte de médiation armée, qui n'était qu'une adhésion déguisée à tous les projets de la coalition. L'Angleterre ne s'y trompa pas; elle vit dans ce changement de la Prusse un événement capital qui pouvait décider du sort de l'Europe : aussi se hâta-t-elle d'apprendre au cabinet de Berlin qu'elle tenait des subsides à sa disposition, s'il voulait mettre en mouvement l'armée prussienne. Ici, nous trouvons dans le livre de M. Thiers un curieux détail qui arrive pour la première fois à la notoriété de l'histoire. Pour déterminer la Prusse, le gouvernement anglais ne pouvait, comme la France, lui proposer le Hanovre; George III n'eût jamais consenti à abandonner un pays qu'il considérait comme son patrimoine. A la place du Hanovre, le cabinet de Londres offrit la Hollande; c'était faire assez bon marché des droits d'un pays dont on prétendait que la France absorbait l'indépendance. En parlant de cette singulière ouverture du gouvernement anglais à la Prusse, M. Thiers ajoute qu'il fonde son assertion sur des pièces authentiques. La victoire d'Austerlitz vint redoubler les perplexités de Frédéric-Guillaume et de son gouvernement. Il faut lire dans notre historien les entrevues de M. d'Haugwitz avec Napoléon avant et après la bataille, sa nouvelle mission à Paris même, les perpétuelles tergiversations du cabinet prussien, qui accepte enfin le Hanovre sans cependant se déterminer à une franche alliance envers la France, l'embarras de Frédéric-Guillaume vis-à-vis la Russie et l'Angleterre, enfin l'état de l'opinion à Berlin, qui demande la guerre à grands cris. M. d'Haugwitz lui-même est entraîné. En vain il s'était flatté de diriger le mouvement en paraissant s'y associer; illusion. Le roi lui-même est forcé de quitter Potsdam pour se mettre à la tête de l'armée, et, le 21 septembre 1806, il partit pour Magdebourg. C'était une première étape vers le désastre d'Iéna. Toute cette histoire de nos relations diplomatiques avec la Prusse et des dispositions de son gouvernement est traitée par M. Thiers avec une mesure où il n'entre pas moins de tact que de fermeté, avec une modération qui n'ôte rien à la sagacité et aux droits de l'historien.

Cette sagacité, que la malicieuse indulgence de l'expression fait souvent, chez M. Thiers, remarquer davantage, nous la retrouvons dans ses jugemens sur les actes et la conduite de M. de Talleyrand. Précédemment l'historien avait tracé le caractère et le rôle du célèbre diplomate; aujourd'hui, dans son sixième volume, il nous le représente aimant à plaire plus qu'à contredire, ayant des penchans plutôt que des opinions; aussi M. de Talleyrand gardait-il à l'Autriche une prédilection qui était comme une réminiscence des traditions de Versailles. Le lendemain de la bataille d'Austerlitz, il conseilla à Napoléon de se montrer modéré et généreux envers le cabinet de Vienne et de se faire de l'Autriche une barrière contre la Russie, puissance nouvelle et menaçante. L'idée était juste, et M. Thiers l'approuve hautement, mais elle était associée à une autre pensée qu'il blâme avec non moins de raison : c'était de ne plus s'imposer aucune gêne à l'égard de la Prusse et de ne plus s'inquiéter de ce qui pouvait lui convenir et lui déplaire. Tout ce que raconte M. Thiers prouve qu'il y avait chez M. de Talleyrand un mélange de sentimens contradictoires qui se livraient dans son ame un secret combat, en dépit des apparences d'un flegme imperturbable. Lorsqu'après la mort de Pitt, M. Fox arriva au gouvernement, M. de Talleyrand pressa vivement Napoléon de profiter de sa présence aux affaires pour négocier avec la Grande-Bretagne; il voulait sincèrement la paix, et cependant, tout en la conseillant, le même homme, suivant l'ingénieuse remarque de M. Thiers, flattait quelquefois les passions qui amenaient la guerre. C'est ainsi qu'il caressait adroitement chez Napoléon le désir secret que nourrissait le conquérant de ressusciter le titre d'empereur d'Occident pour mieux ressembler à Charlemagne. Quand M. de Talleyrand se donnait la peine de faire le courtisan, il devait porter dans la flatterie une séduisante habileté : cependant, s'il faut en croire M. Thiers, Napoléon ne l'aimait pas et se défiait de lui. Porta-t-il assez loin cette défiance, et s'en avisa-t-il assez tôt? Il y a déjà quelques années qu'en parlant de M. de Talleyrand dans ce recueil, nous disions qu'il était prématuré de le juger dès aujourd'hui en dernier ressort, et que l'avenir nous apporterait successivement sur ce célèbre personnage des révélations indispensables à l'historien. Or, voici une déposition à charge que nous recueillons de la bouche d'un témoin d'une intègre véracité. M. le baron Meneval a ajouté un troisième volume à ses *Souvenirs historiques* sur Napoléon et Marie-Louise. Il y complète, sur des sujets intéressans, ce qu'il avait dit dans les deux premiers. Il y raconte que, lorsqu'en 1808, l'entrevue d'Erfurth eut été convenue entre Napoléon et l'empereur Alexandre, Napoléon emmena avec lui le prince de Bénévent, bien que celui-ci ne fût plus ministre, et qu'il l'employa dans ses communications confidentielles avec le czar. Chaque matin, à Erfurth, *au lever*, quand tout le monde s'était retiré,

l'empereur retenait M. de Talleyrand, l'entretenait de ses desseins et de la conduite qu'il voulait tenir à l'égard d'Alexandre. Presque tous les soirs, après le spectacle, le prince de Bénévent rencontrait le czar chez Mme la princesse de La Tour et Taxis, et lui livrait les confidences de Napoléon. Il rendait à l'Autriche un autre service. L'empereur François II avait envoyé à Erfurth M. le baron de Vincent, en apparence pour féliciter Napoléon, au fond pour pénétrer ce qui pourrait se tramer de contraire aux intérêts de la cour de Vienne. M. le baron de Vincent vit beaucoup le prince de Bénévent, qu'il connaissait depuis longtemps, et il reçut de lui de précieuses communications. Ces faits, M. de Talleyrand les a consignés lui-même dans ses mémoires; c'est M. le baron Meneval qui nous l'apprend; il a lu les passages où ils se trouvent racontés. Il y a lu aussi l'explication que M. de Talleyrand donne de sa conduite. Le prince de Bénévent était effrayé des dangereux progrès de la puissance de Napoléon, aussi cherchait-il à arrêter l'impétuosité de son essor et à entraver l'exécution de ses projets aventureux pour le contraindre à la modération. Suivant son habitude, M. de Talleyrand a déguisé sa pensée. Il se proposait surtout de se préparer, de se ménager de puissans amis, pour le jour où des revers pourraient atteindre l'empereur. Ces revers, il commençait à les prévoir; nous en voyons la preuve dans ce commencement de trahison.

Le contraste entre les ministres des monarchies absolues et ceux des pays libres a été saisi par M. Thiers avec finesse. « Les cours sont bien capricieuses sans doute, dit l'historien; elles ne le sont pas plus que les grandes assemblées délibérantes. Tous les caprices de l'opinion, excités par les mille stimulans de la presse quotidienne et réfléchis dans un parlement où ils prennent l'autorité de la souveraineté nationale, composent cette volonté mobile, tour à tour servile ou despotique qu'il est nécessaire de captiver pour régner soi-même sur cette foule de têtes qui prétendent régner. » Ces lignes servent de préliminaire et comme d'encadrement au portrait que l'historien a tracé de M. Pitt. M. Thiers persiste dans son premier jugement sur l'illustre rival de Fox; en mettant M. Pitt très haut comme orateur, il lui refuse le génie organisateur et les lumières profondes de l'homme d'état. Cependant M. Thiers reconnaît que Pitt résista à la grandeur de la France, à la contagion des désordres démagogiques avec une persévérance inébranlable, qu'il maintint l'ordre dans son pays sans en diminuer la liberté, et que, s'il usa et abusa des forces de l'Angleterre, elle était le second pays de la terre quand il mourut, et le premier huit ans après sa mort. Un pareil résultat a-t-il pu s'obtenir sans les lumières profondes de l'homme d'état? M. Pitt a été le premier adversaire en date de Napoléon, et on peut dire qu'il lui a porté les derniers comme les premiers coups, car l'Europe, après sa mort, continua d'obéir à l'im-

pulsion qu'il lui avait donnée. Il mourait au bruit de la victoire d'Austerlitz, mais malheureusement il avait préparé 1814 et Waterloo. L'Angleterre est depuis plusieurs siècles un pays trop fortement organisé pour qu'aucun ministre puisse y déployer un génie organisateur comme chez un peuple où il y aurait table rase; mais elle a trouvé dans M. Pitt précisément les qualités et les passions nécessaires pour lutter d'abord contre la convention, puis contre Napoléon. Les adversaires de M. Pitt avouaient eux-mêmes qu'il était né ministre. C'était l'homme nécessaire de son pays; la gloire de l'homme d'état peut-elle aller plus loin? Il nous semble que, sur ce point, l'illustre historien du consulat et de l'empire n'a pas apprécié assez haut la valeur politique de certains faits qu'il a lui-même racontés et signalés.

On se tromperait fort si l'on s'imaginait que tout l'intérêt du sixième volume de M. Thiers est concentré dans le récit des événemens militaires. On a déjà pu reconnaître que les négociations diplomatiques tiennent dans son livre une grande place : vers la fin du volume, les efforts tentés à la mort de M. Pitt pour renouveler la paix entre l'Angleterre et la France, et les négociations avec la Russie qui avait envoyé un agent à Paris, M. d'Oubril, sont racontés en détail. Ainsi le lecteur ne perd jamais de vue l'Europe politique et ses représentans. Pour l'histoire intérieure de la France, la richesse des détails n'est pas moindre dans le livre de M. Thiers. Le budget de l'empire, les causes qui, pendant un moment, avaient amené une disette de numéraire, le mécanisme de nos finances, sont expliqués avec cette lucidité facile qui est une des habitudes de l'historien. A cette occasion, des faits jusqu'alors peu connus ont été par lui mis en lumière; nous voulons parler des rapports de la compagnie des *négocians réunis,* tant avec le gouvernement français qu'avec la cour d'Espagne. Ouvrard donnait l'essor à son esprit aventureux; mais Napoléon ne voulait pas permettre à des spéculateurs de disposer des ressources de l'état, et, à son retour d'Austerlitz, il fit déclarer la compagnie des *négocians réunis* débitrice envers le trésor de 141 millions. Ce fut sur les calculs et les vérifications de M. Mollien, devenu ministre, que cet énorme débet fut établi. Le gouvernement s'empara de tout ce que possédaient les *négocians réunis,* puis Napoléon exigea qu'on mît le trésor français au lieu et place de la compagnie à l'égard de l'Espagne. Cet épisode de notre histoire financière a été puisé aux sources les plus authentiques : M. Thiers a eu à sa disposition les mémoires de l'archichancelier Cambacérès, ceux de M. Mollien, également inédits, enfin les archives du trésor. Si Napoléon était aussi sévère sur la manutention des deniers de l'état, c'était pour les appliquer à de grands travaux d'art et d'utilité publique. Son historien le montre restaurant l'église de Saint-Denis, élevant sur une des places de Paris une imitation de la colonne trajane, projetant l'a-

chèvement du Louvre et l'érection de l'arc de l'Étoile, traçant le plan de la rue Impériale, qui devait aller des Tuileries à la barrière du Trône. Cependant un nouveau code simplifiait la procédure civile; l'organisation du conseil d'état était perfectionnée, et une loi en trois articles créait l'Université. C'est ainsi que Napoléon se reposait des fatigues de la guerre. Il avait l'activité de César, et, plus heureux en ce point que le dictateur romain, il eut plus de temps que lui pour fonder ces institutions civiles sur lesquelles, en grande partie, repose aujourd'hui la stabilité sociale. Enfin nous aurons donné une idée à peu près complète de tous les élémens qui concourent au vaste ensemble de ce sixième volume, quand nous aurons dit qu'on y rencontre, d'intervalle en intervalle, la trace des impressions contemporaines. Nous y voyons le peuple de Paris témoignant tantôt une certaine froideur à Napoléon, tantôt l'applaudissant avec fureur. Après Austerlitz, ce fut du délire. On sait combien Alexandre était sensible aux éloges ou au blâme des Athéniens; Napoléon ne l'était pas mois à l'opinion de Paris.

Tout en portant au héros de son histoire une intime et profonde sympathie, l'écrivain garde en face de lui l'esprit calme et libre : il le juge avec indépendance. Dans le sixième volume, nous sommes à l'époque la plus belle de l'empire : c'est le soleil d'Austerlitz. Déjà cependant l'historien a des paroles sévères pour le protectorat exercé par Napoléon sur la confédération du Rhin : il blâme cette intervention dangereuse dans les affaires de l'Allemagne, intervention qui devait à la fois révolter l'Autriche et la Prusse, et finir par liguer contre nous tous les peuples allemands. Si M. Thiers condamne ainsi la confédération du Rhin, que dira-t-il des traités de Tilsitt, qui ôtaient à la Prusse la moitié de sa monarchie et faisaient d'un prince français un roi de Westphalie? Il fallait, à Tilsitt, réaliser enfin le projet raisonnable de constituer fortement la Prusse, et lui faire accepter l'amitié de la France comme la condition nécessaire de son existence. Après Iéna, ce n'était plus difficile; mais n'anticipons pas sur des faits dont bientôt l'historien nous donnera le récit, sur une époque où l'étoile de Napoléon ne s'égare si haut que pour commencer à descendre. L'empereur, au surplus, n'était pas sans la conscience de la fatalité qui l'entraînait. « J'ai entendu quelquefois Napoléon, raconte M. Meneval (1), caractériser sa position par cette exclamation exhalée dans le silence du cabinet : *L'arc est trop long-temps tendu!* » N'était-ce pas que Napoléon se reconnaissait emporté par une destinée qu'il ne pouvait plus maîtriser?

Au lieu de répéter les éloges que nous avons déjà donnés à la manière dont M. Thiers écrit l'histoire, nous voudrions communiquer à nos lecteurs les dernières impressions que nous a laissées une nouvelle étude

(1) *Napoléon et Marie-Louise, souvenirs historiques*, tome III, pages 273-4.

de cette manière. La principale source de son talent nous paraît être une merveilleuse aptitude à saisir ce que les choses ont de pittoresque; il n'y ajoute rien, mais il se pénètre, il s'inspire de toute la vie qu'il trouve au dehors. Nous dirions volontiers que la réalité est sa muse. Il l'aime trop pour l'affubler d'ornemens étrangers. Il a un dédain prononcé pour cette sorte d'imagination qui, sans se substituer précisément à la réalité, croit avoir le don et le droit de la rehausser et de l'embellir, mais il estime et il possède pleinement cette autre imagination qui reproduit avec une fidélité puissante et inaltérable tout ce que contiennent de pittoresque la nature et l'histoire.

Ainsi vivifié par toutes les impressions qu'il a reçues et que la réflexion a mûries, M. Thiers s'attache surtout à écrire simplement. Il veut être simple pour toujours rester vrai. Il ne se pardonnerait pas de se donner quelque peine pour revêtir d'une expression pompeuse des choses ordinaires, et, d'un autre côté, il se garderait bien de jeter sur de grandes choses un éclat emprunté à des artifices de rhétorique. C'est sa conviction que la simplicité suffit à tout, à la grandeur comme à la médiocrité des événemens.

Plusieurs personnes trouvent que le style de M. Thiers est trop nu, d'autres y signalent certaines négligences, et même quelques endroits où la pensée, à force d'être simple, devient presque vulgaire. Cependant M. Thiers s'empare du lecteur qui le suit avec un irrésistible attrait jusqu'au bout de ses immenses narrations. Il doit cet empire sur le lecteur tant à l'élaboration forte de son sujet qu'à son allure résolue, intrépide. Dans son livre, M. Thiers ne craint pas de donner carrière à toute son individualité; on y retrouve la trace de ses vives prédilections pour la puissance quand elle est aux mains d'un homme supérieur, pour la force qui fonde et garantit l'ordre social, pour les grandes dominations, pour la gloire des conquérans. Il a mis dans son livre ses opinions, ses préjugés, et cette franchise n'est pas une des moindres causes du succès durable qu'obtient l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Combien peu d'écrivains de nos jours donnent à leur talent d'écrire l'appui d'une personnalité forte! Aussi combien peu ont une touche qui leur appartienne! Poètes et prosateurs, au lieu d'être eux-mêmes, font des emprunts à diverses écoles, et nous offrent, au lieu de libres créations, des transactions prudentes. On tient assortiment de styles divers. Au milieu de cette émulation générale pour effacer toute originalité, il est remarquable de voir un historien politique s'élever à l'unité de composition et de style, et se montrer souvent grand artiste parce qu'il a foi dans la puissance des qualités qui le caractérisent, parce qu'il écrit comme il pense, parce qu'il doit à cet accord avec lui-même des effets d'une beauté simple et grave.

LERMINIER.

LINA.

I.

— « Lorsque l'étang est calme et la lune sereine,
Quelle est, gens du pays, cette blanche sirène
Qui peigne ses cheveux, debout sur ce rocher,
Tandis qu'à l'autre bord chante un jeune nocher
Dont la barque magique, à peine effleurant l'onde,
Rapide comme un trait, vole à la nymphe blonde?
Et jusqu'au point du jour, par la vague bercés,
Ils errent, mollement l'un à l'autre enlacés!
— Oh! c'est là, voyageur, une touchante histoire!
Mon père me l'a dite, et vous pouvez y croire. »

II.

Fille d'un sang royal, espoir de sa maison,
Blanche comme l'hermine à la blanche toison,
Lina, qui n'avait vu que sa quinzième année,
Amèrement pleurait déjà sa destinée :
— « Plutôt que de tomber sous ta serre, ô vautour,
« Dans ce lac qui m'attend trouver mon dernier jour;
« Oui, dans ses froides eaux éteindre ma jeune ame,
« Dur ravisseur, plutôt que me nommer ta femme!
« Peut-être de ma mort naîtra ton désespoir,
« Et tu vieilliras triste et seul dans ton manoir. »

Près de l'Étang-au-Duc (le duc, son noble père,
Sous qui notre Armorique alors vivait prospère),
Lina, la blanche, ainsi parlait dans son effroi,
Car du château voisin, sur un noir palefroi,
Vers la vierge tremblante accourait hors d'haleine

Un poursuivant d'amour qui n'avait que sa haine.
Acharné sur sa trace, à toute heure, en tout lieu,
Au temple il se plaçait sans peur entre elle et Dieu;
Il la suivait aux champs, hideux spectre, à la ville,
Et jusqu'en ce désert, près de ce lac tranquille.

Ses pieds nus sur le sable et les cheveux au vent,
Là, depuis le matin, jouait la belle enfant,
Et les cailloux dorés sous les eaux transparentes,
Les insectes errans, les mouches murmurantes,
Les poissons familiers venant mordre le pain,
Le pain de chaque jour émietté par sa main,
Ou le vol d'un oiseau, la senteur des eaux douces,
Les saules frissonnans, les herbages, les mousses,
Tout dans ce cœur mobile allait se reflétant...
Puis, Lina n'était pas seule au bord de l'étang;
Le long du pré passait, repassait la nacelle
De son frère de lait, jeune et riant comme elle.

Dès que, de son jardin descendant l'escalier,
De loin apparaissait Lina, le batelier,
Pareil à l'alcyon qui chante sur les lames,
Loïs, chantant aussi, voguait à toutes rames;
Et lorsque, les bras nus, le col tout en sueur,
Vers sa sœur bien-aimée abordait le rameur,
C'étaient pour elle, après maintes tendres paroles,
Des fleurs roses du lac aux humides corolles,
Des touffes de glayeuls sur l'onde s'allongeant,
Et, comme un beau calice, un nénuphar d'argent;
Puis, de tous ces présens déposés sur la berge,
Le jeune batelier parait la jeune vierge,
Et, leur front entouré d'algues et de roseaux,
On les eût pris tous deux pour les Esprits des eaux.

— « Jetez cette couronne immonde, ô ma duchesse,
« Offrande d'un vilain, digne de sa largesse!
« Moi, pour vos blonds cheveux j'ai des couronnes d'or,
« Des perles que Merlin cachait dans son trésor;
« J'ai pour vous un anneau de fine pierrerie,
« Où votre nom au mien avec art se marie :
« Un mot de vous, madame, et mes mains poseront
« La bague à votre doigt, la perle à votre front;
« Et, s'il faut plus encor, dites comment vous plaire :
« Il n'est labeur trop grand pour un si grand salaire.

— « Sire (et les yeux troublés de l'enfant, ses grands yeux
« Brillèrent, de malice et d'espoir radieux),
« J'obéis : donc, seigneur, que votre complaisance
« Joigne à l'Étang-au-Duc votre Étang-de-Plaisance.
« Le jour où les deux lacs s'uniront, je prendrai,
« Unie à vous, l'anneau nuptial et sacré.
— « Par les saints! c'est trop peu demander, ô princesse!
« Pourtant, à moi mon œuvre; à vous votre promesse! »
Et, d'un air de vainqueur regagnant son manoir,
Le noir baron pressait aux flancs son coursier noir.

III.

O sort! ô changemens des choses et des âges!
Un double étang couvrait jadis ces marécages,
Sur leur bord un manoir s'élevait crénelé :
Le haut manoir n'est plus, un étang s'est comblé;
Et le profond canal dont l'habile structure
Vint unir ce qu'avait séparé la nature,
A peine le chasseur, dans ces joncs égaré,
En distingue sous l'herbe un vestige ignoré;
Grande œuvre par l'orgueil péniblement construite,
Mais que maudit l'amour et par le temps détruite!

IV.

Dames et chevaliers, artisans et vassaux,
Du manoir de Plaisance inondent les préaux :
L'évêque est sous un dais avec tous ses chanoines;
Dans la foule reluit le front chauve des moines;
Les sonneurs sont aussi venus et les jongleurs.
Pour le maître du lieu, sous un arceau de fleurs,
Debout et rayonnant, il contemple en silence
Une barque dorée et que l'étang balance.
C'est qu'un puissant travail, et des maîtres vanté,
Aujourd'hui s'inaugure avec solennité :
Tous sont priés, et noble, et bourgeois, et manœuvre;
Et monseigneur de Vanne a voulu bénir l'œuvre.
Çà donc! joyeux sonneurs, cornemuses, haut-bois,
Harpes des anciens jours, éclatez à la fois!
De sa cour entouré, le bon duc de Bretagne
Vous arrive, et Lina, sa fille, l'accompagne;
Et, par ce jeune bras soutenu, le vieux duc,
Sous l'or de son manteau chancelant et caduc,

Se traîne en saluant la multitude avide,
Oublieux de son rang, mais tout fier de son guide.
Or, pourquoi si dolente et ce front sérieux,
Elle vers qui s'en vont tous les cœurs et les yeux,
Depuis un an cloîtrée avec de saintes vierges,
Pâlit-elle si vite à la lueur des cierges?
Ou si son cœur redoute en secret quelque mal?
Cependant la voici près de l'arc triomphal,
Et, la main dans la main, le seigneur du domaine
Vers la barque dorée en souriant la mène.
Là, parmi les rameurs du léger batelet,
Moins triste, elle sourit à son frère de lait.
Elle ne pâlit plus, la timide recluse,
Quand, le lac traversé, les portes d'une écluse,
Aux voix des instrumens qui donnaient le signal,
S'ouvrant, l'esquif vainqueur entra dans le canal
Qui, par de grands travaux franchissant la distance,
Joignait l'Étang-au-Duc à l'Étang-de-Plaisance;
Mais, tel un condamné que l'on traîne à la mort,
Ses regards lentement erraient sur chaque bord,
Comme dans un adieu saluant la prairie
Et l'étang paternel où s'éveilla sa vie...
Alors le fier seigneur, penché courtoisement :
— « Voici mon œuvre. Et vous, dame, votre serment?
— « Je m'en souviens!... » dit-elle. Et sa main virginale
Sans trembler accepta la bague nuptiale;
Puis, s'enlaçant au cou du jeune batelier,
Tous deux tombaient au fond du lac hospitalier.

V.

— « Lorsque l'étang est calme et la lune sereine,
Vous savez, voyageur, quelle est cette sirène
Qui peigne ses cheveux, debout sur ce rocher,
Tandis qu'à l'autre bord chante un jeune nocher
Dont la barque magique, à peine effleurant l'onde,
Rapide comme un trait, vole à la nymphe blonde;
Et jusqu'au point du jour, par la vague bercés,
Ils errent mollement l'un à l'autre enlacés.
— O merveilleux conteur, merci pour ton histoire!
Elle est triste, mais douce, et mon cœur y veut croire. »

A. Brizeux

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1847.

Sur les deux points principaux des mariages espagnols et de l'affaire de Cracovie, le discours de la couronne est explicite et ferme. Pouvait-il en être autrement? Comment dissimuler l'importance politique qui s'attache au mariage de M. le duc de Montpensier? C'eût été, nous l'avons dit, se désarmer de gaieté de cœur, que de ne pas insister sur les graves intérêts qui avaient déterminé le gouvernement à prendre un parti décisif. Quant au coup d'état qui a frappé Cracovie, comment le gouvernement qui avait protesté contre cette infraction au droit public européen n'eût-il pas appris sa protestation aux chambres et au pays? Ne devait-il pas cette satisfaction aux sentimens unanimes que la résolution des trois puissances avait inspirés? A ne considérer même les choses qu'au point de vue de l'attitude du cabinet, n'était-il pas de son intérêt de prendre l'initiative? En général, le discours a été trouvé habile. Les choses s'y tempèrent, s'y atténuent les unes par les autres. Si le discours parle du mariage de M. le duc de Montpensier comme d'un nouveau gage des bonnes et intimes relations qui subsistent depuis si long-temps entre la France et l'Espagne, sans faire mention des ombrages de l'Angleterre et de notre alliance avec elle, aussitôt après il est question du concert du gouvernement français avec celui de la Grande-Bretagne dans les affaires de la Plata. Nous retrouvons le même équilibre dans le soin que l'on a pris de faire précéder ce qui concerne Cracovie d'un paragraphe sur le traité de commerce que la France vient de conclure avec la Russie. Il y a dans le discours de la couronne, dans l'économie de ses diverses parties, de l'adresse, de la fermeté, de la modération. Le discours est ferme, puisque quelques personnes, dont nous ne partageons pas le jugement, y ont vu presque une sorte de défi jeté à l'Europe; nous n'avons pas besoin d'insister sur la pensée pacifique qui l'a dicté, pensée qui est au fond celle de tout le monde en Europe.

Seulement moins que jamais la paix générale ne saurait avoir ce caractère

d'harmonie complète qui fait tenir à chacun le même langage et prendre la même allure. Dans ces dernières années, notre gouvernement avait trop poursuivi la chimère de cette complète harmonie; le langage tenu dans le discours de la couronne est pour nous une nouvelle preuve qu'il a reconnu cette illusion, qui, en se dissipant, n'emporte pas néanmoins avec elle notre légitime confiance dans un avenir pacifique. On peut pressentir partout une double disposition. Chaque gouvernement veut, en Europe, vaquer à ses intérêts, se conduire d'après ses propres principes, et en même temps il comprend qu'il y a une limite qu'il ne doit pas franchir, pour ne pas s'exposer à une collision fâcheuse avec d'autres intérêts et d'autres principes. C'est assez que ces deux dispositions coexistent pour n'avoir pas à craindre de prochains conflits. L'Europe n'est pas à la veille de voir renaître ces coalitions formidables qui l'ont ébranlée au commencement de ce siècle. Notre époque est plus prudente et plus modeste, et aussi elle a d'autres instincts, d'autres pensées. Quand on a la passion des améliorations intérieures et des prospérités industrielles, on ne court pas aux armes.

Il y a long-temps que par le fait même du gouvernement un aussi vaste champ de discussion n'avait été ouvert aux chambres. M. le ministre des affaires étrangères vient de leur communiquer un certain nombre de documens sur les grandes questions extérieures à l'ordre du jour, les mariages espagnols et Cracovie. Les chambres pourront juger pièces en mains, et la lice est ouverte. Assurément, par sa gravité, le débat sera digne de la France. Personne n'oubliera sans doute qu'un peuple voisin, qui nous a précédés dans la pratique du gouvernement représentatif, prêtera plus que jamais une oreille attentive à nos paroles. Il paraît que de l'autre côté du détroit, loin de vouloir nous devancer, on nous attend. C'est seulement lorsque dans les deux chambres françaises la question espagnole aura été traitée, approfondie, qu'elle sera agitée au parlement anglais. Lord Palmerston se réserve de régler son langage sur celui de M. Guizot. Quant aux vivacités excessives qui pourraient être dirigées contre l'Angleterre du sein des chambres françaises, il y a certains changemens de situation qui nous rassurent. Les orateurs qui, au nom du gouvernement, défendront la politique suivie dans les mariages espagnols, n'auront pas à se faire violence pour parler de l'Angleterre avec une modération pleine d'estime, et il est probable que les paroles les plus vives et les plus acérées qui pourront être prononcées du côté de l'opposition ne s'adresseront pas cette fois à lord Palmerston.

Avant tout débat, les documens communiqués aux chambres par M. Guizot commenceront à former la conviction des esprits impartiaux et calmes. C'était bien réellement, comme dès le principe nous l'avons appris à nos lecteurs, c'était bien dans l'intention de déterminer le gouvernement français à renoncer au mariage de M. le duc de Montpensier, que lord Palmerston écrivit sa dépêche du 22 septembre au marquis de Normanby. Qu'on ne l'oublie pas : voilà le point de départ de la question. Non-seulement lord Palmerston fait contre le mariage d'un prince français avec la sœur de la reine Isabelle une protestation formelle, mais il a peine à croire qu'on puisse persister à l'accomplir; mais il exprime l'espoir fervent, comme nous l'avions dit, qu'il ne sera pas mis à exécution. Nous n'avons pas à revenir sur la note par laquelle, le 5 octobre, M. Guizot répondit au ministre whig; nous en avons fait connaître à nos lecteurs l'esprit et la substance. Quelques jours après avoir rédigé cette dépêche, le 11 octobre, M. Guizot

instruisit M. le comte de Jarnac que lord Normanby venait de lui communiquer une note sans date adressée au gouvernement espagnol par le cabinet de Londres. C'était une protestation contre l'avénement possible des descendans de M. le duc de Montpensier au trône d'Espagne. M. le ministre des affaires étrangères, après avoir rappelé qu'il n'appartenait qu'au gouvernement espagnol de répondre à cette note, puisque c'est à lui qu'elle avait été remise, exprime néanmoins son opinion à M. de Jarnac sur la pièce communiquée. Il maintient que la protestation est sans fondement; il démontre que les descendans de Philippe V ne sauraient être exclus de la succession à la couronne d'Espagne, parce qu'eux ou leurs ancêtres se trouveraient mariés à des descendans du duc d'Orléans, et il invite M. le comte de Jarnac à communiquer sa lettre à lord Palmerston. Ce document est remarquable. Le gouvernement français y proteste contre la protestation de l'Angleterre, et défend les droits que pourrait avoir à exercer un jour la descendance de M. le duc de Montpensier.

La réponse de lord Palmerston à la note du 5 octobre de M. Guizot est longue, amère et sophistique. Le ministre whig s'y plaint que le gouvernement français n'ait pas tenu l'engagement pris au château d'Eu, oubliant, comme le lui rappelle M. Guizot dans sa réplique, que l'engagement était mutuel et conditionnel. Le *memorandum* du 27 février 1846, dans lequel M. Guizot avertissait le cabinet de Londres que, dans le cas où les deux gouvernemens ne marcheraient plus d'accord, la France se considérerait comme dégagée de tous les engagemens qui auraient pu être pris, embarrasse un peu lord Palmerston. Ce *memorandum*, qui se trouve parmi les documens communiqués aux chambres et dont nous avons déjà signalé l'importance, est au procès une pièce décisive et un irréfutable garant de la bonne foi du gouvernement français. Si les diplomates de l'ancien régime assistaient à nos débats, ils riraient beaucoup de la sincérité, de la candeur avec laquelle on avertit ses adversaires de ce qu'on se prépare à entreprendre contre eux. Cependant quelquefois, et notamment ici, tant de franchise peut avoir son utilité. C'est le *memorandum* du 27 février 1846 qui prouve la bonne foi de la France, et c'est chose heureuse qu'il ait été rédigé. Cette pièce gêne lord Palmerston; elle n'est, selon lui, qu'une communication verbale et non officielle, et il affirme qu'il n'en existe aucune trace au *Foreign-Office*. Cependant ce *memorandum* du 27 février a été communiqué le 4 mars à lord Aberdeen par M. le comte de Sainte-Aulaire, et il faut bien l'admettre parmi les élémens de la discussion. En s'y résignant de mauvaise grace, lord Palmerston soutient que ce *memorandum* ne fournit pas le plus léger motif sur lequel on puisse établir une justification de la rupture des engagemens d'Eu. En effet, selon lui, puisque le mariage de la reine Isabelle avec l'infant don François était arrêté, le gouvernement français n'avait plus de raison pour conclure en même temps l'union du duc de Montpensier avec l'infante dona Luisa. A ce singulier argument, il y a deux réponses : c'est que, d'un côté, le gouvernement anglais nous avait déliés de nos engagemens relativement à l'époque du mariage de M. le duc de Montpensier, en mettant en première ligne, parmi les candidats, le prince Léopold de Cobourg, et que, d'une autre part, la cour d'Espagne, fatiguée de tant de difficultés et de délais, voulait absolument conclure les deux mariages du même coup. Sans insister ici sur le rôle principal qu'a joué la reine Christine dans toute cette négociation, nous dirons que, placé dans l'alternative d'être ridiculement joué, ou

de prendre une résolution rapide et légitime, le gouvernement français n'a pas hésité à se conduire avec décision dans les limites qu'il avait lui-même tracées. Nous persistons à l'en louer.

Si la réponse du 31 octobre de lord Palmerston est acrimonieuse, la réplique de M. Guizot est ferme, et en certains endroits assez hautaine. Pour le besoin de sa subtile discussion, lord Palmerston avait cité d'une manière peu exacte plusieurs passages de la dépêche française : M. Guizot, pour toute réponse, rétablit le texte; il rend ensuite un hommage mérité à la loyauté de lord Aberdeen. Voici à quelle occasion : lord Palmerston avait remarqué, dans sa dépêche, que ce fut lord Aberdeen lui-même qui apprit au gouvernement français que la reine Christine avait écrit une lettre au duc régnant de Saxe-Cobourg, pour lui proposer le mariage du prince Léopold avec la reine Isabelle. Le fait est constant, et M. Guizot, dans sa note en date du 22 novembre 1846, le reconnaît. Seulement il n'avait pas voulu être le premier à le révéler dans un document officiel, parce que cette information avait été tout-à-fait confidentielle et intime. Il est permis de s'étonner que lord Palmerston ait pris l'initiative pour nous instruire de cette particularité, car elle fait ressortir encore davantage la différence de sa politique avec celle de son prédécesseur. Lord Aberdeen est fidèle à l'action commune que s'étaient promise les deux gouvernemens de France et d'Angleterre; lord Palmerston, dès sa rentrée aux affaires, adopte sur la question d'Espagne une politique isolée. Lord Aberdeen, au mois de mai 1846, informe le cabinet français d'une démarche qui donnait un caractère certain à la candidature du prince Léopold de Cobourg, et il blâme en même temps M. Bulwer de s'être associé à cette démarche, qu'il désavoue; lord Palmerston, au mois de juillet suivant, sans avis, sans communication à la France, place au premier rang la candidature du prince Léopold. M. Guizot n'a eu garde de ne pas relever un contraste aussi décisif. Plus concise que la réponse de lord Palmerston, sa réplique a un grand ton de fermeté; elle relève des erreurs graves, rétablit des faits essentiels, et replace la question dans les limites constitutionnelles dont s'était écarté lord Palmerston, en faisant intervenir en ce débat diplomatique une personne royale qui ne saurait y paraître. M. le ministre des affaires étrangères revendique pour lui seul la responsabilité de la politique du gouvernement qu'il représente. C'est, dit-il, son droit et son honneur. C'est à cette pièce que lord Palmerston vient à son tour de faire une réplique. Ce nouveau document ne figure pas parmi ceux qui ont été communiqués aux chambres; M. le ministre des affaires étrangères ne veut sans doute le publier qu'après y avoir répondu. Nous verrons alors si le ministre whig est rentré dans l'arène avec des faits nouveaux, des révélations accablantes. Les documens que déposera de son côté, sur le bureau de la chambre des communes, le ministère anglais, ne détruiront-ils pas une partie des assertions du gouvernement français? Il est naturel que des esprits soupçonneux posent cette question, qui ne peut recevoir de réponse qu'à l'apparition des documens anglais; mais maintenant nous ne saurions hésiter à dire, sur les pièces connues, que le gouvernement français n'a manqué ni aux engagemens pris, ni aux bons procédés qu'il devait à une alliée comme l'Angleterre.

Lord Palmerston n'a pas voulu suivre sur les mariages espagnols la même politique que lord Aberdeen, voilà la vérité, voilà la cause de toute l'émotion qui

depuis plusieurs mois est venue troubler les bons rapports des deux pays. Il y avait sur cette question, entre la France et l'Angleterre, une action commune, proposée dès le principe par la France et acceptée par l'Angleterre. Les deux gouvernemens avaient reconnu qu'après avoir tant contribué à fonder la monarchie constitutionnelle de la reine Isabelle, ils devaient rester unis jusqu'au bout pour mettre le dernier sceau à l'œuvre de la quadruple alliance. Lord Palmerston a eu une autre pensée : il a préféré une politique isolée. Qui ne sait en Angleterre qu'il est revenu au pouvoir avec l'intention formelle de suivre, relativement à l'Espagne, une autre marche que lord Aberdeen? Le gouvernement français, au contraire, a gardé la ligne qu'il avait prise dès le début : il parle en 1846 comme en 1842, comme en 1843. Loin de faire mystère des principes et des vues qui le dirigeaient, il les communique même aux puissances qui n'avaient pas reconnu le gouvernement de la reine Isabelle : c'était s'engager envers soi-même et envers les autres à rester fidèle à ces principes, à ne se laisser pousser ni au-delà ni en-deçà.

Les documens publiés sur Cracovie nous apportent la preuve officielle de l'influence qu'a exercée sur la résolution des trois puissances du Nord le différend entre l'Angleterre et la France. Nos premières conjectures sont devenues une certitude. Le 20 février 1846, le prince de Metternich chargeait M. le comte d'Appony d'assurer le gouvernement français que, dans l'occupation militaire de la ville libre de Cracovie, les trois puissances protectrices n'agissaient pas d'après des vues *politiques,* mais uniquement pour défendre une population paisible de l'anarchie et du pillage. Aussi M. Guizot répondait-il, le 23 mars, à M. le comte de Flahault, qu'il trouvait dans les assurances du prince de Metternich la pleine conviction que l'occupation militaire n'était qu'une mesure exceptionnelle, destinée à cesser aussitôt que les conjonctures permettraient de rentrer sans danger dans la situation créée par le traité de Vienne. A peu près à la même époque, M. de Canitz, à Berlin, confirmait à notre chargé d'affaires, M. Humann, que les trois puissances n'avaient jamais songé à prolonger au-delà du terme fixé par une nécessité réelle l'occupation du territoire et de la ville de Cracovie. Le 6 novembre 1846, le langage des trois puissances et de leur organe, M. de Metternich, était bien changé. En invitant M. de Thom, son chargé d'affaires à Paris, à faire connaître au gouvernement français la résolution par laquelle la ville et le territoire de Cracovie faisaient retour à l'Autriche, il qualifie cette résolution de fait irrévocable amené par des nécessités de la nature la plus absolue. Un mois après, le 3 décembre, M. le ministre des affaires étrangères envoyait à M. le comte de Flahault la protestation dont parle le discours de la couronne. La cour d'Autriche vient de répondre à cette protestation : elle insiste, dit-on, sur la nécessité où se trouvaient les trois puissances de prendre le parti qu'elles ont adopté; elle défend cette œuvre collective, tout en exprimant le regret de se trouver sur ce point en dissentiment avec la France.

Sur tous les points, la vie parlementaire recommence. En Espagne, outre la gravité politique des circonstances, un intérêt particulier s'attache aux cortès rassemblées en ce moment. Ces cortès sont le produit d'une nouvelle loi d'élection qui s'est beaucoup rapprochée du système électoral français, en créant environ trois cent quarante districts, qui nomment chacun un député; ce qui a augmenté d'une manière assez considérable le nombre des représentans. La loi

de 1846 a eu le mérite d'affranchir les opérations électorales de complications inextricables; elle est un véritable progrès non-seulement sur la loi de 1812, qui établissait l'élection à quatre degrés, mais sur le dernier état de la législation électorale, d'après lequel il fallait réunir quinze ou vingt mille électeurs, même pour nommer un seul député. Puis il n'y avait aucune égalité dans l'exercice du droit électoral : un électeur de l'Alava, par exemple, ne nommait qu'un député, tandis qu'un électeur des Asturies en nommait quatorze. La loi de 1846 a remédié à ces vices; elle a créé un régime meilleur et plus équitable. Il est vrai que l'application de cette loi vient de donner lieu en ce moment même à des plaintes très vives à l'occasion de la vérification des pouvoirs; mais il faut remarquer le caractère de ces plaintes : elles sont vagues, indéterminées, générales; elles n'accusent pas la loi, ni même le gouvernement, qui n'avait pas les moyens nécessaires pour établir une statistique électorale entièrement exacte : elles accusent seulement les circonstances. Il n'est peut-être pas hors de propos d'observer, pour l'enseignement des pays constitutionnels, que, parmi toutes les protestations envoyées au congrès, si beaucoup incriminent la violence employée par quelques fonctionnaires, une seule articule un fait de corruption, lequel n'a pas même été prouvé. Le parti progressiste, d'ailleurs, aurait mauvaise grace, il nous semble, à attaquer la loi nouvelle comme un résultat exclusif des idées conservatrices. C'est cette loi qui le fait rentrer dans la vie parlementaire, d'où l'avait chassé une législation en apparence plus libérale. MM. Madoz et Cortina ont repris leur siége au congrès. M. Évariste San-Miguel, le ministre de 1823, est aujourd'hui député de Madrid, comme M. Mendizabal, qui a été élu à Santander. Le parti progressiste compte environ une soixantaine de nominations. Quelle sera sa ligne de conduite et la nature de son opposition? En attendant les débats de l'adresse, qui paraissent devoir être fort sérieux, il a pris une louable attitude dans les opérations préliminaires du congrès. Il a fait acte d'adhésion à la légalité. Sa rentrée même dans les chambres était l'abandon de tout projet d'insurrection, et ses paroles sont venues confirmer cette renonciation. MM. Madoz et Mendizabal, en attaquant le ministère, ont fait appel à la discussion, et ils l'ont fait avec une certaine modération de langage qui ne peut que leur donner plus de force et d'autorité. Voilà donc des contradicteurs de talent contre lesquels va avoir à se défendre la majorité conservatrice, qui a au congrès ses défenseurs habituels, MM. Mon, Pidal, Bravo-Murillo, Donoso Cortès, Martinez de la Rosa, Benavidès, etc. Malgré les difficultés de la situation, il est certain qu'aujourd'hui le système constitutionnel peut n'être plus un vain mot en Espagne. C'est l'honneur de l'opinion conservatrice d'avoir créé cette situation, d'avoir ramené les partis dans le cercle légal. Elle a enlevé aux passions un prétexte d'agitation en résolvant un des problèmes les plus délicats par le mariage de la reine. Il n'y a guère, en effet, que le parti carliste qui ait le droit de trouver mauvaise la solution donnée à cette question. Quant au parti progressiste, il nous serait difficile d'accueillir les bruits qui lui avaient attribué la secrète pensée de se tourner vers le fils de don Carlos, si celui-ci voulait tirer de la poussière la constitution de 1812. Cet accouplement ne peut qu'avoir été inventé à plaisir; il serait plus que monstrueux, il serait ridicule. Nous tenons, quant à nous, pour parfaitement sincères, les récentes protestations des chefs du parti progressiste; ils acceptent la situation telle qu'elle est : c'est le ministère seul

qu'ils combattent, et ils respectent le pouvoir royal, que vient de raffermir encore le mariage de la reine Isabelle.

Le parti progressiste a un autre écueil à éviter : il ne doit rien faire qui puisse le montrer à l'Espagne comme un instrument aux mains de l'étranger. Qu'il y prenne garde, de nouvelles fautes sur ce point pourraient le dénationaliser entièrement. Pourquoi ne dirions-nous pas ici ce qui n'est pas ignoré du monde diplomatique? C'est que l'Angleterre a moins que jamais abandonné la pensée de faire des progressistes les agens d'une révolution qui détruirait ce qu'elle a élevé elle-même, quand elle signait et exécutait le traité de la quadruple alliance. De nouveaux indices récemment recueillis viennent confirmer sur ce point les vues et les désirs du gouvernement anglais. N'est-il pas vrai qu'en Portugal la récente défaite de Bomfin a livré au gouvernement de la reine dona Maria des preuves irrécusables de la complicité de l'Angleterre avec les insurgés? Le gouvernement anglais ne se propose pas de détrôner la reine dona Maria, ni surtout le roi Ferdinand; mais il veut que le pouvoir en Portugal soit entre les mains du parti exalté, qu'il se flatte de diriger et de contenir dans certaines limites. Si le parti exalté était le maître en Portugal, quel levier pour agir sur l'Espagne! On pourrait, des frontières du Portugal, lancer la guerre sur les états de la reine Isabelle, lier une nouvelle partie avec les progressistes espagnols, rendre à ces derniers l'ascendant et le pouvoir, et enfin, avec d'autres cortès, abolir l'ordre actuel de succession. Voilà des dangers sur lesquels il importe de ne pas fermer les yeux.

Le ministère espagnol, tel qu'il est aujourd'hui, ne suffit pas à la situation. Deux des hommes qui le composent, MM. Mon et Pidal, par leur habileté, par l'accord qui règne entre eux, seraient certainement faits pour donner de l'ascendant à ce cabinet : M. Mon notamment est aujourd'hui un des personnages les plus essentiels et les plus capables de mener à bonne fin l'organisation financière de l'Espagne; mais l'homogénéité et par conséquent la force manquent à ce ministère, qui a été plus d'une fois en état de crise depuis quelques mois. Le président du conseil, M. Isturitz, dont l'énergie n'est plus ce qu'elle a été, semble avoir borné son ambition à conclure le mariage de la reine. De la probabilité de sa retraite résultent des tiraillemens, de l'incertitude, de fâcheuses alternatives de violence et de faiblesse, comme l'incarcération de M. Olozaga et la présidence de M. Viluma. Certes, nul n'a un caractère plus honorable que le nouveau président du sénat; mais ses répugnances pour des institutions libres ne sont point un mystère. M. de Viluma a cherché à atténuer l'effet de sa nomination en lui enlevant toute couleur politique, et il n'a point fait attention que c'était là une autre manière de témoigner le peu de cas qu'il fait des doctrines constitutionnelles, car on ne peut admettre, en vérité, que la nomination d'un président du sénat soit une affaire qui se décide uniquement par des considérations personnelles. Le second fait où le cabinet de Madrid n'a pas montré moins de légèreté, c'est l'arrestation subite de M. Olozaga, qui allait prendre place au congrès, ou attendre du moins en Espagne la décision qui sera portée sur son élection. Certes, si on avait le projet de reprendre contre lui l'accusation dont il fut l'objet en 1843, à l'occasion de son court ministère, il ne pouvait y avoir aucun danger à le laisser arriver à Madrid. Qu'a-t-on voulu faire en l'envoyant à la citadelle de Pampelune? A-t-on eu le dessein de pro-

céder sommairement contre lui sans condamnation? Veut-on réveiller un déplorable scandale? Admettons la supposition la plus douce, c'est que M. Olozaga sera reconduit à la frontière de France et que le congrès cassera son élection. Sur quel motif pourra s'appuyer le congrès, puisque aucun jugement ne pèse sur l'ancien ministre? Il eût été plus sage de jeter un voile sur le passé, et de couper court à des difficultés qui peuvent engager le gouvernement et la majorité dans la funeste voie des violences arbitraires. C'est à la majorité, par sa modération et son accord, à conjurer de pareils périls; qu'elle ne tarde pas à constituer une administration forte, où seront réunies les principales notabilités parlementaires.

De l'autre côté de l'Atlantique, le message de M. Polk caractérise amplement la situation générale des affaires et la situation particulière du président. Consacré fort au long à l'exposition des causes et des vicissitudes de la guerre qui arme encore les États-Unis contre le Mexique, le message a surtout pour but, d'une part de rassurer les Américains sur la bonté de leur entreprise, d'autre part de justifier le gouvernement actuel des accusations portées par ses adversaires contre son humeur guerroyante. La démocratie américaine ne gâte pas ses favoris, et le sans-gêne des mœurs politiques ne sauve au premier représentant de l'état aucune des difficultés de son compte-rendu. Cette confession solennelle n'a pas même les honneurs d'un accueil respectueux. Le secrétaire du président apporte le message dans la chambre des représentans. « Voyons ce qu'il dit sur la guerre; allons, en avant! dépêchons avec vos nouvelles, » s'écrie-t-on de toutes parts; et, au moment où le secrétaire va lire cette grave communication, tous les membres, apercevant un paquet d'exemplaires imprimés sur un coin du bureau, se lèvent et courent les chercher pour se les distribuer. L'ordre un peu rétabli, et chacun couché sur son banc, le secrétaire donne lecture du message, interrompu ou redressé quand il se trompe par ceux des membres qui suivent sur leur exemplaire. L'inévitable embarras qui diminue la position du président des États-Unis, c'est que dans ses rapports avec le congrès, au lieu de rester toujours le chef de la république tel qu'il l'est au moment où il parle, il doit penser le plus souvent à servir ou à ménager sa candidature pour les prochaines élections; il arrive de là qu'il ne se trouve pas quelquefois plus à l'aise sur le fauteuil de la présidence que sur les planches des *hustings*. Toutefois cette dépendance l'oblige à observer de plus près le mouvement de l'esprit public, à se conformer davantage, dans l'expression de ses desseins ou dans le récit de ses actes, aux jugemens et aux vœux de l'opinion. Par là surtout le message de M. Polk est très significatif. Certes M. Polk en a fait assez pour se croire des droits acquis à la reconnaissance publique, et les raisons ne lui auraient pas manqué pour vanter ses mérites, s'il avait pu compter encore, comme sur un appui solide, sur l'exaltation remuante des démocrates : il faut que les temps soient changés. M. Polk a été tout à la fois diplomate et conquérant; il a vaincu l'Angleterre à propos de l'Oregon, l'Angleterre et la France combinées à propos du Texas; il a occupé le Nouveau-Mexique et la Californie, il menace maintenant l'Eldorado mexicain, San-Luis de Potosi, et cependant il évite soigneusement tout ce qui pourrait ressembler à la joie d'un triomphe, réveiller les ambitions et les ardeurs populaires, ou exciter davantage encore la jalousie de l'Europe. Il ne nomme pas même la France; il vante l'Angleterre pour la sagesse avec la-

quelle elle a proclamé la liberté commerciale; il se glorifie moins de la conquête du Nouveau-Mexique ou de la Californie qu'il ne s'étudie à parler de prudence aux conquérans en leur faisant le compte des immenses territoires tombés sous leur domination; il va même jusqu'à déclarer *temporaires* les administrations établies dans ces nouvelles provinces par les généraux et les amiraux des États-Unis; enfin il redemande en termes fort modestes ces deux millions de dollars qui devaient aider à terminer la guerre, et qu'une ruse parlementaire empêcha de voter au dernier congrès.

Le secret de cette modération, qui contraste avec les antécédens de M. Polk et de son parti, c'est la double difficulté que l'on rencontre maintenant, soit pour continuer les hostilités au dehors, soit pour en faire approuver les résultats à l'intérieur. Les états du nord, le véritable foyer du parti démocratique, n'ont jamais tant perdu de leur poids dans la balance de l'Union, qu'ils en perdent à présent par suite de la politique extérieure de M. Polk, le président de leur choix. La conclusion de l'affaire de l'Oregon, tout en étant à coup sûr très favorable à l'honneur national, leur a néanmoins enlevé un territoire qui eût pu former deux états de plus et leur donner deux alliés nouveaux contre les états à esclaves du sud. Ceux-ci ont tout gagné au nouveau tarif américain, puisqu'ils ont beaucoup de denrées à exporter et point de fabriques à protéger. Enfin, si la guerre du Mexique devait se terminer par l'incorporation définitive du Nouveau-Mexique, de la Californie et de Chihuahua, les états à esclaves réuniraient par cette accession une majorité suffisante pour défendre leurs lois sociales contre le zèle abolitionniste du nord et de l'ouest. C'est justement l'appréhension de cette supériorité qui inquiète le parti démocratique et l'empêche de prêter un appui bien franc au gouvernement que ses suffrages ont créé. Lorsqu'à la fin de la dernière session le président demanda de l'argent pour acheter la paix, en payant à beaux deniers comptant les territoires déjà occupés par les troupes victorieuses de l'Union, les députés du sud se réjouissaient d'une acquisition qui allait si largement servir leur influence à l'intérieur; leur joie fut aussitôt troublée par la motion d'un Pensylvanien, qui fit décider que l'esclavage serait aboli dans tous les pays qu'on voudrait dorénavant incorporer à la grande république. Le président se trouve donc ainsi placé entre son propre parti qui l'a poussé par nature à une guerre dont il redoute maintenant les avantages mêmes, et le parti whig qui, si l'on écoutait les organes de M. Webster, serait tout prêt à mettre M. Polk en accusation, à cause de cette guerre trop heureuse. La situation est glissante, et l'on comprend que le gouvernement américain évite autant que possible une attitude trop prononcée.

Continuer les hostilités n'est pas d'ailleurs chose facile. Disséminées sur des espaces immenses, les troupes des états ne sauraient couvrir le pays dont elles occupent les parties isolées. Les trois corps d'invasion qui ont agi séparément sur le Rio-Grande, dans le Nouveau-Mexique et dans la Californie, sont encore loin de pouvoir concentrer leurs efforts comme Santa-Anna semble concentrer ses moyens de résistance : on dirait au contraire que le général Taylor éparpille exprès sa division en petits détachemens qui ne frapperont jamais de grands coups. Il ne faut point non plus oublier les distances énormes sur lesquelles doivent s'étendre les lignes d'opération; la base du général Taylor étant au Rio-Grande, et le but de ses mouvemens à Mexico, il a devant lui deux fois le che-

min que les Français avaient à faire en 1812 de Varsovie à Moscou. Il y aurait donc beaucoup d'apparence que la guerre se prolongeât, si l'on ne pouvait toujours tout attendre de ces révolutions imprévues qui fermentent constamment au Mexique. Quel que soit aujourd'hui le patriotisme que déploient les Mexicains, l'énergie militaire dont Santa-Anna veuille user, il ne serait pas très étonnant que tout cela n'aboutît qu'à un revirement soudain. Mexico a pris, dit-on, l'aspect d'une place de guerre; on n'y voit plus que des uniformes, on n'y entend plus que le bruit des tambours et le feu des recrues qui s'exercent dans les environs; Santa-Anna a rassemblé trente mille soldats en deux mois, mais les armes, les équipemens, tout manque, et l'on se risquerait peut-être en affirmant que le dictateur lui-même ne manquera point à ses soldats. On sait comment l'escadre américaine l'a laissé passer pour revenir détrôner Paredès; Santa-Anna avait juré d'employer cette nouvelle restauration à ramener la paix; à peine arrivé dans Mexico, il n'a plus respiré que la guerre; il n'y a point de raison pour que cette seconde face sous laquelle il se montre ne soit pas un masque aussi bien que la première. La guerre sert à merveille les intérêts de Santa-Anna; il en veut tirer le plus qu'il pourra pour asseoir sa domination à Mexico; il est très probable que le reste lui importe peu. Il augmente l'effectif de l'armée, s'y crée des partisans en récompensant les officiers, en les multipliant; c'est à l'armée qu'il se fie pour tenir tête aux bourgeois dont il se sait détesté. Une fois sa souveraineté assurée à l'aide des baïonnettes, il se pourrait bien qu'il vendît la paix à bon compte aux États-Unis; il lui faut la guerre pour avoir l'armée dont il a besoin, mais ce n'est pas à la guerre qu'il veut employer cette armée.

Les puissances du Nord voient tous les jours leurs inquiétudes s'accroître, et leur tranquillité intérieure paraît de plus en plus compromise par le cours des événemens. Malgré les assurances équivoques du gouvernement autrichien, l'ordre ne se rétablit point en Gallicie, les propriétaires se croient toujours sous le coup de nouveaux massacres, et l'on cite des exemples inouis de cette affreuse perturbation qui a détruit les liens les plus essentiels de la société; les paysans se font justice eux-mêmes; des pillards pendent un de leurs complices qui les avait trompés; les parens et les gens du village où logeait la victime vont à leur tour chercher et pendre les meurtriers; les lois n'ont plus ni d'action, ni d'agens. Le cabinet de Vienne remarque d'ailleurs avec anxiété un progrès tout particulier de l'influence russe dans la Gallicie orientale; la population qui habite ces contrées n'est pas de même souche que celle de l'ouest; ce sont des Ruthéniens et non des Polonais; ils professent la religion des Grecs unis, et leur langue a beaucoup plus d'analogie avec le russe qu'avec la langue polonaise. L'ambition moscovite a fait son chemin avec des circonstances bien moins favorables. Dans tout l'Orient d'ailleurs, à Constantinople comme sur le Danube, c'est elle seule qui maintenant recueille le bénéfice de l'iniquité dont elle a su pourtant rendre ses alliés solidaires, c'est à son profit exclusif que se répand partout cette impression de terreur qu'a produite la chute de Cracovie. Nous parlions dernièrement de la politique des Russes dans les principautés danubiennes; celles-ci ont dû ressentir le coup qui tombait à côté d'elles avec une douleur d'autant plus vive qu'elles avaient déjà été menacées d'une atteinte toute pareille. Quelque temps avant la déclaration des grandes puissances au

sujet de Cracovie, le consul russe de Bucharest avait communiqué à la Sublime-Porte, investie par les traités de la protection spéciale des Moldo-Valaques, toutes les inquiétudes que la situation de ces provinces causait à son gouvernement. Il avait pieusement signalé les progrès du communisme et de l'irréligion chez les boyards, et conjuré la Porte d'intervenir sous ce prétexte, maintenant trop fameux, que des états réguliers ne pouvaient souffrir si près d'eux un foyer révolutionnaire. Nous rappelons exprès ce fait, qui a passé trop ignoré et qui jette une clarté de plus sur l'événement de Cracovie.

Appuyée sur cette doctrine de conservation, dont elle regarde la pratique comme un devoir politique, la Russie pourrait bientôt en vérité s'arroger le droit de s'immiscer plus à découvert dans les affaires de la Prusse. Berlin devient chaque jour plus animé; l'esprit public s'y développe; la municipalité, renouvelée en partie depuis quatre ans, acquiert chaque jour plus d'importance en se recrutant dans des classes plus relevées. Composée jadis tout entière de petits marchands et d'artisans, elle s'est ouverte à des représentans moins indifférens aux questions générales du temps et du pays. C'est un conseil de 102 membres (il s'agit ici des députés, *Stadtverordnete*, et non pas du conseil supérieur, *Stadrath*); le nombre est toujours un élément d'autorité dans une assemblée populaire. La ville de Berlin a donc désormais les yeux fixés sur ses représentans, et la bourgeoisie berlinoise vient de leur recommander par une pétition expresse les vœux qu'elle forme pour obtenir une constitution.

Cet espoir d'une constitution nationale s'est, en effet, renouvelé depuis quelque temps avec assez de bruit; mais les rumeurs sont toujours si contradictoires, et quelques-unes si singulières, qu'il n'y a peut-être encore là qu'une royale velléité de plus, sans autre effe comme sans autre durée. La raison positive qui est au fond de cette attente sans cesse réveillée, c'est que l'état a besoin d'argent; les chemins de fer ont entraîné des spéculations désastreuses et ne se finiront pas à moins d'une aide puissante; il y a disette au trésor, gêne chez les particuliers, détresse dans la rue. Presque tous les fonds sont en discrédit; la plupart des chemins allemands, pour faire de l'argent, ont émis des *actions de priorité*, garanties par première hypothèque sur tout l'avoir des compagnies, et ayant droit à 5 pour 100 avant que les compagnies puissent rien toucher de leurs revenus. Ces actions n'atteignent pas même le pair. L'agiotage a été plus téméraire qu'en France, et de tous les chemins qu'il a créés, il y en a beaucoup qui, d'ici à bien long-temps, ne rendront peut-être pas 2 pour 100. Viennent maintenant des changemens politiques au milieu de cette agitation financière, ils arriveront par le fait d'une nécessité plus irrésistible, mais ils seront moins populaires, ils inspireront moins de gratitude que si le roi Guillaume avait tenu plus tôt ses promesses. Le roi devrait être maintenant persuadé que plus il tardera, plus il en coûtera peut-être à sa couronne.

L'annonce dans le discours de la couronne d'un projet de loi spécial sur la colonisation de l'Algérie coïncide avec la publication à Alger d'une nouvelle brochure de M. le maréchal Bugeaud sur ce sujet. On n'ignorait pas que, sur cette importante question, le maréchal et M. le général de Lamoricière avaient des vues opposées, mais jusqu'à présent ces dissentimens n'avaient pas été divulgués d'une manière éclatante; maintenant la presse va s'en emparer, et bientôt

ils retentiront à la tribune. M. le général de Lamoricière est député, et il sera pour M. le maréchal Bugeaud un contradicteur parlementaire que la chambre ne pourra manquer d'écouter avec intérêt. Il paraît qu'outre le fonds de quinze cent mille francs consacrés aujourd'hui à l'œuvre de la colonisation, le gouvernement proposera aux chambres de voter une somme de trois millions, qui sera affectée à des essais dirigés suivant le triple système de M. le général de Lamoricière, de M. le général Bedeau et de M. le duc d'Isly. Les trois provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine verront ainsi s'ouvrir une sorte de concours. Les adversaires du système de M. le maréchal Bugeaud lui reprochent de n'avoir pas prévu que la présence des grands propriétaires pouvait seule assurer l'avenir de la colonisation, que de petits propriétaires livrés à eux-mêmes devaient se trouver réduits à une détresse irremédiable par une seule récolte manquée, dès qu'ils n'avaient pas auprès d'eux quelques riches colons qui pussent leur donner du travail dans les mauvais jours. Il faut, en tout cela, attendre les enquêtes et les explorations faites sur les lieux. Il est réservé à ces questions importantes d'exciter davantage de jour en jour la sollicitude du gouvernement et des chambres, ainsi que la curiosité du pays.

Nos espérances de voir les affaires du commerce et de l'industrie s'améliorer progressivement ne se sont malheureusement pas réalisées. L'argent devient de plus en plus rare, et les négociations sont presque impossibles autrement que par la Banque de France. Il était cependant permis de penser qu'après l'époque toujours critique du 31 décembre le numéraire reparaîtrait, et que le cours de toutes les valeurs s'améliorerait. Au lieu de cet heureux résultat, nous devons constater une baisse de 1 franc sur la rente dans cette quinzaine; les chemins de fer ont aussi subi une dépréciation nouvelle. Sur les actions du chemin du Nord, lorsque les versemens se font encore plus régulièrement que sur celles du chemin de Lyon, la baisse a été de 25 francs. Nous n'avons à signaler d'autres causes de cette baisse que l'inquiétude dans laquelle chacun reste à l'égard des mesures que la Banque menace de prendre. Les bruits les plus divers continuent à circuler : on parle toujours du désir des directeurs, en présence de la diminution de la réserve, d'élever le taux de l'escompte, de diminuer le crédit des comptes ouverts chez elle aux banquiers, de ne plus escompter que des effets à *deux mois*. On affirme même, mais nous avons peine à le croire, que c'est M. le ministre des finances qui presse le conseil d'administration de prendre ces mesures, se préoccupant ainsi bien plus de la position particulière d'un établissement dont il est le tuteur que du mal causé infailliblement par de semblables décisions. Heureusement, jusqu'à ce jour, les régens ont été divisés sur ces graves questions. Cependant, s'il est vrai que ce soit maintenant dans la proportion seulement de 7 voix contre 7, c'est le moment d'indiquer les fâcheuses conséquences qu'entraînerait le déplacement d'un suffrage. Élever le taux de l'escompte de 4 à 5 pour 100 serait encore ce qui amènerait le moins de perturbation. Pourvu qu'il ait l'argent nécessaire à ses besoins, le commerce se résigne encore à le payer plus cher. Remarquons toutefois que la Banque, qui n'a pas voulu abaisser le taux de son escompte lorsque l'argent était très abondant, devrait peut-être se regarder comme engagée d'honneur à ne pas l'élever dans un temps de crise; mais restreindre le crédit des comptes, alors qu'il faut donner plus de

facilité aux industriels pour les aider à passer les mauvais jours, et surtout ne recevoir que des effets à *deux mois*, lorsque l'habitude de tout le commerce est de faire ses règlemens à *quatre mois*, ce seraient là de graves déterminations, qui augmenteraient la crise au lieu de la diminuer. Il nous semble qu'on pourrait engager la Banque à prendre des mesures plus efficaces pour obvier à la rareté du numéraire, et continuer ses escomptes, sinon dans des proportions plus libérales, au moins sur le même pied. Le grand vice de l'organisation de la Banque est dans la création facultative de ses nombreux comptoirs. Depuis vingt ans, son capital est resté le même qu'au temps où elle n'avait pas établi ses succursales de province. Elle aurait dû, lors de ces formations nouvelles, augmenter son capital, ou vendre au moins, au fur et à mesure de ses besoins, des rentes en quantité suffisante pour faire le fonds de roulement de ses nouveaux comptoirs. Or, la Banque a encore à elle 2,500,000 francs de rente, comme autrefois, lorsque ses opérations embrassaient la seule place de Paris. N'y a-t-il pas là des ressources dont le moment est venu de faire usage?

Cependant, tout en constatant le trouble général, il faut se garder de se laisser aller à des craintes exagérées, surtout quand nous voyons que la Banque a pris au moins quelques mesures prudentes destinées à faire entrer dans ses coffres le numéraire qu'elle pouvait redouter de voir lui manquer. Un de ses régens est allé à Londres dernièrement négocier un achat de lingots, qui seront payés en traites à trois et six mois. Cet achat a produit 20 millions d'espèces, et l'on assure que le traité a été conclu pour 80 millions, qui seraient versés au fur et à mesure de ses besoins.

C'est avec regret que nous constatons combien la cherté du pain a influé sur les versemens dans les caisses d'épargne. Dans les premiers jours de janvier 1845, la caisse d'épargne recevait 1,150,000 francs, 1,000,000 francs en 1846, 800,000 francs seulement en 1847. Voilà une irrécusable et triste preuve du malaise qui règne dans quelques classes de la société.

REVUE MUSICALE.

On a dit qu'à moins d'être absolument dépourvu de toute espèce d'imagination, on ne saurait assister au spectacle de l'*Othello* de Shakespeare sans se croire un moment transporté à Venise, dans la Venise des doges et des gondoliers, du lion de Saint-Marc et des barcaroles chantées la nuit sur les lagunes, d'Andrea Dandolo, de Gradenigo, de Marino Faliero, et de Titien, de Paul Véronèse et du Tintoret. J'admets volontiers ce privilége attribué au chef-d'œuvre dramatique, à la condition qu'on m'accordera les mêmes droits pour la partition de Rossini. Rien, en effet, ne surpasse à mon sens l'illusion poétique où vous plonge ce troisième acte d'*Otello*. La complainte du gondolier, *nessun maggior dolore*, le court récitatif, si admirablement instrumenté, qui précède l'élégie du *Saule*, la prière de Desdemone, *deh calma o ciel;* enfin la morne ritournelle qui fait pressentir la catastrophe du dénoûment, ne sont point seulement des morceaux d'un ordre supérieur en musique, mais de sublimes pages où l'expression du sentiment pittoresque le plus romantique vient se joindre à ce que la passion humaine a de plus touchant, de plus mélancolique et de plus chaleureux. Il y a ainsi, en poésie comme en musique, certains chefs-d'œuvre auxquels semble échu le don bien rare de faire voyager l'imagination à travers l'espace et le temps. De ce nombre est l'*Egmont* de Goethe, de ce nombre sont aussi *les Huguenots* de Meyerbeer. J'ai beau ne rien savoir du vieux Bruxelles, ignorer le vieux Paris et sa couleur locale : j'aperçois d'ici la place d'armes où ces honnêtes Brabançons s'exercent à tirer l'arbalète, et je vois ligueurs et gens des halles mener leur branle autour de l'Hôtel-de-Ville. Fantaisie ou réalité, qu'importe ensuite? C'est là sans doute Venise, comme elle fut, et ne fut pas; c'est là un Paris, un Bruxelles, comme il n'en exista jamais, et aussi comme ils auraient pu exister. Quel dommage que la réalité ressemble parfois si peu à notre rêve, et que la prose d'un plan topographique soit si loin de la poésie de nos imaginations! Il se peut que les gens qui veulent connaître Venise pour l'avoir entrevue à travers les tragédies de Shakespeare (je dis les tragédies, car à l'*Othello* il faut encore joindre *Shylock*) et la musique de Rossini, risquent fort de passer pour aimer à se payer d'illusions; cependant, plus j'étudie les chefs-d'œuvre de ces deux maîtres, plus ils me semblent, chacun dans sa sphère, avoir approché de la vérité pittoresque et surpris le tableau. Et cette observation me frappe encore davantage toutes les fois que je vois d'autres poètes et d'autres musiciens s'in-

spirer d'un sujet emprunté à l'histoire du même peuple. Pour prendre un exemple d'hier, interrogeons *les Deux Foscari* de Verdi, représenté avec succès au Théâtre-Italien. En quoi cette musique, remarquable d'ailleurs à divers titres, en quoi cette musique nous parle-t-elle de Venise? Voilà bien des cavatines où la brise de mer *aura del' mare*, joue son rôle obligé :

Soufflez dans mes cheveux, vents de l'Adriatique.

Voilà des duos et des quatuors où j'entends qu'il est fort question du doge et de la république; et jamais personne n'oubliera cette scène des Dix assemblés en conseil et célébrant en chœur leur inviolabilité, leur grandeur et leur puissance inexorable, ni plus ni moins que cet impayable tribunal de la *Gazza ladra* :

Inesorabile
Che in lance pondera
L'umano oprar.

Avec cette unique différence qu'ici les robes rouges remplacent les soutanes noires; mais de cet indomptable orgueil, de cet égoïsme féroce du lion de Saint-Marc, comme aussi des ardeurs dévorantes, des incurables mélancolies de ces climats de feu, pas un souvenir, pas une trace; rien de la gondole insouciante qu'un rhythme léger berce sur le gouffre où s'engloutissent les mystères de l'inquisition d'état, rien de ce carnaval dans la terreur, de ces langueurs divines qu'on respire à si chaudes bouffées et comme un vent d'orage dans le troisième acte d'*Otello;* rien enfin de cet *certo estro* de Venise si délicieusement rendu dans la poétique nouvelle d'Hoffmann :

Ah! senza amare
Andar sull' mare
Col sposo del mare,
Non puo consolare!

Si de la partition de Verdi nous remontons au poème dramatique qui l'a inspirée, nous trouverons la même absence de couleur. On se demande ce qui, dans un pareil sujet, a pu séduire Byron? L'anecdote peut-être. En effet, le trait de ce Loredano couchant sa haine contre les Foscari sur ses livres de commerce, et réglant ses comptes de vengeance ni plus ni moins qu'une créance ordinaire, devait au premier abord tenter l'imagination d'un poète; il y a du pur sang de Venise dans cette étrange façon d'agir. L'histoire me semble même si bien à sa place, que, si elle n'existait pas, on aurait dû l'inventer pour peindre ces habitudes de négoce au sein de l'aristocratie, ces instincts de marchand sous la pourpre qui caractérisaient les illustres patriciens de la sérénissime république. Maintenant, quand on y réfléchit, un pareil sujet est-il du ressort du théâtre? comment reproduire à la scène ce que l'anecdote a de profondément original. Je n'ai pas vu représenter la tragédie de Byron, mais je sais qu'au dénoûment de la pièce italienne ce personnage, tirant de dessous sa cape rouge un microscopique calepin et faisant mine de biffer une adresse du bout de son crayon, me paraît assez médiocrement répondre à l'idée qu'on se propose de cette vengeance en partie double tenue avec une ponctualité si solennelle. Je le répète, il n'y a dans tout cela qu'une anecdote. A la vérité, nous ne savons rien qui tente davan-

tage les poètes dramatiques; mais encore faut-il qu'une fois engagés, ils trouvent où se prendre : or, ici, tel n'était point le cas. Ce vieillard contraint de sacrifier son fils à la justice de la république, ce Foscari doge sur le visage et père au fond de sa conscience, n'a rien de bien nouveau et surtout rien qui soit fait pour inspirer au musicien le sentiment de la couleur. J'ai dit que le seul trait caractéristique du sujet des *Foscari* n'était point du ressort du drame, encore bien moins devait-il l'être de la musique. Otez de ceci l'anecdote, il ne reste plus qu'une fable vulgaire et qui pourrait tout aussi bien appartenir à la Rome républicaine qu'à la Venise des Mocenigo et des Loredani.

Maintenant reprocherons-nous à la musique de Verdi de manquer de couleur et de cette expression pittoresque dont l'*Otello* de Rossini déborde? mais il faudrait d'abord lui reprocher d'avoir pris pour thème la tragédie de lord Byron, et j'avoue que je ne me sens pas le cœur d'en vouloir jamais à un musicien de s'être adressé à un grand poète, dût par hasard son choix l'avoir une fois trompé. C'est d'ailleurs un des principaux mérites du génie de Verdi de chercher toujours de préférence ses motifs de composition parmi les œuvres littéraires : *Ernani*, les *Foscari*, *Jeanne d'Arc*, sont là pour témoigner du passé; quant à l'avenir, *Macbeth* nous en répond. Cette partition de *Macbeth*, que prépare aujourd'hui l'auteur de *Nabucco*, nous reporte involontairement à l'Académie royale de Musique. Combien de fois, prévoyant la crise lamentable où se débat en ce moment cette noble scène, n'avons-nous pas conseillé à ceux qui la dirigeaient de tenter la fortune sous les auspices de quelque partition originale du jeune maître italien! Bien qu'en fait de prévisions l'infaillibilité n'existe guère, n'était-on pas en droit d'attendre quelque chose d'heureux d'un essai de ce genre? Aucun musicien, plus que Verdi, ne semblait appelé par sa nature à comprendre les convenances du système dramatique français. A défaut de Meyerbeer qui se récuse, on aurait eu là sous la main un Halévy des meilleurs jours, un homme s'entendant aussi bien que l'auteur de *la Juive* à toutes les pompes de la mise en scène et possédant en outre cette bouffée de génie, ce sens mélodieux dont le vieux Cherubini oublia de transmettre le secret à son élève. Qu'on se figure pour un moment le chef-d'œuvre de Shakespeare, traité par Verdi avec tout le soin, toute l'application qu'exige une pareille tâche, se produisant dans la grandeur colossale de son action, dans la variété infinie de ses coups de théâtre et de ses accessoires, et qu'on dise si une entreprise de la sorte, sérieusement menée à fin, n'eût point abouti à d'autres résultats que ceux qui viennent de signaler cette incroyable fantasmagorie de *Robert Bruce!* Malheureusement cette idée ne nous est pas venue, et les Anglais auront *Macbeth;* ce qui n'empêchera pas bon nombre de gens de continuer à s'écrier qu'il n'y a plus de musique en ce monde, et qu'après Rossini et Meyerbeer il faut décidément tirer l'échelle. Qu'à une œuvre quelconque de l'auteur de *Nabucco* et d'*Ernani* un directeur de spectacle préfère la moindre imagination du chantre de la *Semiramide* et de *Guillaume Tell*, cela va sans dire; mais ce qui s'explique moins facilement, c'est qu'on aime mieux une ombre qu'une proie, et qu'on néglige de frapper à la porte des vivans, pour s'en aller ainsi carillonner en pure perte au seuil d'un homme de génie qui s'obstine à faire le mort. Revenons aux *Deux Foscari*.

J'ai dit que la couleur manquait dans cet ouvrage; à défaut de couleur, la passion dramatique domine. C'est là, du commencement, à la fin, une musique

chaleureuse, puissante, pensée avec vigueur et vigoureusement écrite. Le trio du second acte doit compter parmi les meilleures compositions du maître. Nuancé, pathétique, entraînant, avec un peu plus de franchise dans les motifs et de développemens dans sa période finale, ce morceau s'élèverait à la hauteur de l'admirable trio du troisième acte d'*Ernani*. Je citerai encore la cavatine du doge au dénoûment, large et touchante inspiration dont Coletti a su magnifiquement tirer parti. Notons à ce propos le singulier essor que la voix de Coletti a paru prendre tout à coup ce soir-là, au grand étonnement du public; c'était à ne pas reconnaître le chanteur embarrassé, presque médiocre, qu'on avait entendu la veille dans Assur. Et maintenant nous comprenons tout ce qu'il a fallu de résignation à Coletti pour consentir à débuter par la *Semiramide*. Que le plus ou moins de convenance d'un rôle puisse ainsi réagir sur l'entière physionomie d'un chanteur, c'est à peine si on le conçoit, et cependant rien de plus vrai. Cet organe, hier empâté, mou, incolore, soudain se releve et vous étonne par sa triomphante plénitude; la mollesse devient agilité, l'hésitation puissance. On croirait voir Sixte-Quint rejetant sa béquille. C'est une chose triste à dire, sans doute, mais qu'on ne peut cependant s'empêcher de reconnaître : avant peu, la musique de Rossini sera devenue une lettre morte. De jour en jour les chanteurs italiens la désapprennent, et, s'il fallait une preuve nouvelle de cette vérité, l'exemple de Coletti nous la fournirait. Conclurons-nous de là que les générations s'abâtardissent, et que l'art divin, abandonnant notre ingrate terre, s'apprête à remonter vers le ciel, son immortelle patrie? Pas le moins du monde; nous tenons au contraire qu'un Lablache vaut un Barilli, que Ronconi ne le cède à Pellegrini ni pour la voix, ni pour l'intelligence, et qu'on peut parfaitement entendre Rubini même après Donzelli. L'art est à un bon point, a dit M. Hugo quelque part; pourquoi le mot ne s'appliquerait-il pas à la musique? De ce qu'il plaisait à Rossini de se croiser les bras, s'ensuivait-il que l'Italie entière dût se condamner au silence? Nous ne le pensons point. Depuis la *Zelmira* et la *Semiramide*, les temps ont marché, et, si nous regardons derrière nous, nous verrons qu'un assez long espace nous sépare déjà du grand maître; espace moins aride peut-être que bien des gens affectent de le penser, et dont la *Norma*, les *Puritains*, la *Lucia*, *Nabucco*, marquent, non sans gloire, les divers stades. Rossini eut ses chanteurs : Davide, Nozzari, Galli, la Colbrand, la Fodor et tant d'autres qui gagnèrent sous lui vingt batailles; Bellini, à son tour, forma les siens, et, comme la musique de Bellini procédait déjà d'un sentiment de réaction, la réaction ne pouvait manquer de s'étendre aussi à la manière d'exercer la voix. Aux mille arabesques épanouies, aux feux d'artifice chromatiques de la roulade rossinienne, succéda le chant *spianato*, pathétique, de Rubini, lequel s'est modifié de maître en maître jusqu'à Verdi, qui semble vouloir lui communiquer plus de nerf et de rapidité chaleureuse dans le mouvement. Qu'on s'étonne ensuite de cette espèce de malaise que l'exécution des ouvrages de Rossini paraît causer à certains chanteurs contemporains. Il est au fond de toute œuvre d'art, poésie ou musique, peu importe, à côté de l'élément divin qui ne meurt pas, un élément terrestre, transitoire, qu'elle emprunte à ce qu'il y a au monde de plus passager, de plus incertain, au caprice des temps, à la mode. Or, si ces conditions existent pour la poésie et la peinture, que ne sera-ce point pour la musique, l'art le plus exposé, comme on sait, à subir les mille

influences du moment? Si la mode d'aujourd'hui n'est autre chose que le rococo de l'avenir, il faut bien reconnaître, sans trop d'irrévérence à l'égard du génie, que des ouvrages écrits il y a tantôt vingt-cinq ans par un des hommes qui ont le plus sacrifié à la mode peuvent ne point répondre absolument au goût de notre époque. Un poète d'infiniment d'esprit, forcé, à l'occasion d'une édition Charpentier, de relire ses vers d'il y a dix ans, s'écriait : « Bon Dieu! que tout cela me paraît devenu *ponsif!* » Je me demande si Rossini, feuilletant ses papiers de jeunesse à propos de cet infortuné *Robert Bruce*, n'en a point dit autant; mais, d'abord, Rossini a-t-il seulement rien feuilleté? Est-ce à nous qu'on fera croire désormais que cette colossale indifférence ait un instant fléchi? Avant la représentation, vous pouviez en prendre à votre aise et nous parler de concessions obtenues, d'un ouvrage, sinon entièrement nouveau, du moins composé avec l'assistance du maître. Cependant la vérité devait apparaître au jour de l'événement; et devant une si incontestable évidence tombent tant d'illusions auxquelles on avait bien pu finir par croire soi-même, mais dont il faut convenir que le public s'était toujours fort défié.

Sans donner dans l'ambitieuse promesse d'un ouvrage *presque* nouveau de Rossini, encore espérait-on rencontrer çà et là quelque trace de la présence du maître. Vain espoir que la représentation de *Robert Bruce* a trompé! Rien, en effet, en dehors des morceaux empruntés à diverses partitions de l'auteur de la *Donna del Lago*, rien qui rappelle le moins du monde la touche d'un génie supérieur. Le nom même de M. Niedermeyer, venu là pour ajuster les récitatifs et manipuler selon les formules ayant cours des idées d'un temps déjà loin de nous, le nom de M. Niedermeyer n'indique-t-il pas que Rossini s'est fait un devoir de rester étranger à cette partie intermédiaire, accessoire, qui, dans une élucubration de ce genre, constituait, à tout prendre, la seule nouveauté possible?

Cela dit, et la partition de *Robert Bruce* étant réduite à ce qu'elle est : un assemblage plus ou moins intelligent de fragmens hétérogènes, de morceaux disjoints, de cavatines, de duos et de quatuors écrits jadis pour des chanteurs qui ne sont plus et dont la tradition elle-même s'est évanouie, on concevra sans peine quelle charmante unité de sentiment et de composition il en doit résulter. Nous n'oserions, quant à nous, appeler pareille chose un opéra. Avec des chanteurs d'un ordre supérieur, ce serait un concert; qu'est-ce donc dans les conditions existantes? Franchement, on ne saurait le définir : une sorte de mélodrame à grand orchestre, de parade musicale d'où se détache, au second acte, ce magnifique chœur des bardes, exécuté, hâtons-nous de le reconnaître, avec une pompe lyrique et théâtrale digne des plus beaux temps de l'Opéra. Je regrette seulement, puisqu'on était en train de ne pas s'épargner les frais de mise en scène, qu'on ait négligé d'augmenter le nombre des harpes dans l'orchestre. Pourquoi pas huit harpes au lieu de quatre? De la sorte l'effet, déjà si beau, eût touché au sublime. Si de l'ensemble de l'ouvrage nous passons aux détails, combien d'altérations, de mutilations et de ravages n'ont pas fait subir à toute cette musique les caprices d'une disposition arbitraire et d'une exécution presque toujours à contre-sens! Aucune des intentions primitives n'a été respectée, aucun texte ménagé. Ce qui chantait l'amour et la tendresse chante désormais la fureur, la plainte du vieillard moribond est devenue l'hymne d'un héros. Robert Bruce, s'apprêtant à donner la liberté à l'Écosse, ne trouve rien de mieux

que d'entonner la romance écrite jadis pour exprimer la douloureuse angoisse du père de Zelmire au fond de son cachot. La complainte du pauvre captif devenant tout à coup la chanson héroïque du libérateur, vit-on jamais plus aimable contraste? Qu'on dise ensuite que la musique n'est point susceptible d'exprimer à la fois les deux sentimens qui se ressemblent le moins. — Puisque nous venons de nommer la *Zelmira,* n'ayons garde d'omettre le célèbre trio transformé en un duo pour Mme Stoltz et M. Barroilhet, et tellement défiguré, que, n'étaient certains passages qui trahissent l'origine et la race, on croirait à une intercalation due à la plume de M. Niedermeyer. Essayez en effet de distinguer, à travers les éclats de voix que pousse M. Barroilhet, à travers ces cris de bravoure, cette admirable phrase de la partition primitive, ce chant si onctueux, si profondément empreint de tendresse et de pathétique. J'appuierai aussi sur la pitoyable manière dont une exécution inintelligente paraît se complaire à travestir le quatuor de *Bianca e Faliero,* l'un des plus beaux morceaux d'ensemble que Rossini ait composés. Mme Stoltz, qui commence la phrase de l'adagio, laquelle doit être répétée en imitation par le contralto, le ténor et la basse, Mme Stoltz a eu la malheureuse idée de varier le texte à sa guise; soit le mauvais exemple, soit une incurable manie de vouloir toujours enchérir sur le compositeur, les autres en font autant, et de la sorte l'intention formelle de Rossini dans ce morceau se trouve entièrement faussée. Il y a cependant des vérités tellement élémentaires, que le simple bon sens devrait suffire à vous les enseigner, et nous ne concevons guère que des chanteurs appelés à tenir le premier rang sur la scène de l'Opéra puissent ignorer que, dans un morceau traité en imitation, porter la plus légère atteinte aux traits écrits par le compositeur, c'est attaquer l'édifice par sa base et tout compromettre. Un seul des exécutans de ce quatuor de *Bianca e Faliero* chante la note de Rossini, c'est Mlle Nau. Sans exceller dans le genre italien, Mlle Nau, rendons-lui cette justice, mérite qu'on la distingue ici de tout ce qui l'entoure. Bien que sa voix manque d'éclat et soit d'assez chétive consistance, on ne peut s'empêcher de louer, chez cette cantatrice, une remarquable netteté de diction, un talent de vocalisation qui, mieux doué du côté de l'organe, se fût élevé peut-être aux véritables effets de l'art des Sontag et des Persiani. Après avoir justement amnistié Mlle Nau pour sa fidélité à chanter le texte de Rossini, comment ne pas se montrer sévère envers Mme Stoltz, qui, du commencement à la fin de ce triste chef-d'œuvre, semble prendre à tâche de fouler aux pieds toutes les traditions d'une musique consacrée par les plus illustres interprètes, et qui, de la Pisaroni à la Pasta, à la Malibran, de la Camporesi à la Sontag, occupa tour à tour les plus nobles, les plus glorieuses émulations? Et d'abord, que prétend Mme Stoltz? La cantatrice de l'Académie royale de Musique est-elle soprano ou contralto? Faut-il lui reconnaître le domaine de la Pisaroni? Faut-il la proclamer souveraine de l'empire des Sontag et des Persiani? ou bien faut-il dire, en caressant l'un des plus chers caprices de son ambition et de son amour-propre, qu'elle règne également sur l'un et l'autre hémisphère du monde de la voix? Mais quand cela serait, lors même que de pareilles prétentions mériteraient qu'on en tînt compte, comment s'expliquer autrement que par un gaspillage d'enfant gâté cette bizarre fantaisie d'amalgamer ensemble pêle-mêle les morceaux les plus caractéristiques des deux emplois, et de chanter à tour de rôle dans la même soirée, tantôt la partie de Malcolm, tantôt celle d'Elena? La Ma-

libran, elle aussi, possédait les deux registres de la voix; la Malibran, elle aussi, avait l'esprit fantasque et entreprenant; cependant, jamais que nous sachions, pareille algarade ne lui vint à l'esprit. Qu'après avoir absolument voulu chanter Desdemone, Mme Stoltz eût voulu essayer de Malcolm à toute force, on l'eût conçu : sa voix de soprano l'avait trahie, elle s'adressait au contralto, rien de plus naturel; mais ce qui ne saurait se justifier, c'est cette confusion puérile dans la même soirée des élémens des deux répertoires, cette incroyable audace de toucher à tout, cette fureur de tout piétiner. On ne cesse de se moquer des intercalations dérisoires dont les opéras italiens offrent journellement l'exemple, de ces airs transférés, par le caprice d'un chanteur, d'une partition dans une autre; mais, pour peu qu'on y prenne garde, ceci dépasse tout. Prétendre fondre en un seul rôle les parties de contralto et de soprano, s'imaginer qu'on passera ainsi sans transition de la fraîche et vaporeuse cavatine d'Elena à l'accent mâle et pathétique de Malcolm, du répertoire de la Sontag au répertoire de la Pisaroni, c'est se proposer une tâche au-dessus des forces physiques. Je dirai plus, à de semblables efforts, un chanteur, quel qu'il soit, ne saurait prétendre; c'est un ventriloque qu'il faudrait. La voix humaine n'est point une serinette que l'on monte à volonté, et l'art du chant a ses conditions auxquelles les plus illustres eux-mêmes se soumettent. Fussiez-vous ensemble la Mariani et la Sontag, la Pisaroni et la Grisi, quand vous avez une fois adopté un registre, force est de vous y tenir pour la soirée du moins, quitte à passer le lendemain à l'autre, comme on a vu faire la Malibran. En dehors de cela, tout devient confusion, et vous finissez, comme Mme Stoltz, par chanter un je ne sais quoi d'indéchiffrable et qui n'a de nom dans aucune langue. Je n'en veux d'autre preuve que la délicieuse cavatine d'Elena dans la *Donna del Lago*, musique de soprano s'il en fut, souffle mélodieux du matin, suave et limpide émanation qui semble respirer toute la poésie matinale du lac argenté. Eh bien! à ce chant de l'oiseau qui s'éveille, à cette barcarole toute de grace, de légèreté, de délicatesse, Mme Stoltz, avec sa fâcheuse habitude, a réussi à donner, le croira-t-on? l'expression d'une véritable complainte; rien de détaché, de coquet, d'élégant, mais un continuel *canto legato*, un accent monotone et traînard à désespérer le plus éploré des violoncelles. Nommer la cavatine illustre de Malcolm, c'est évoquer l'idée du triomphe de la Pisaroni, idée terrible devant laquelle n'a point pâli la cantatrice de l'Académie royale de Musique! Au fait, quels souvenirs pourrait-on craindre lorsqu'on a si vaillamment bravé ceux de la Sontag et de la Malibran? Va donc pour l'air de Malcolm après la cavatine d'Elena; le sublime *O quante lagrime* devait couronner l'œuvre commencée par la barcarole du soprano. Je laisse à penser si les sons gutturaux font ici leur devoir, et quel singulier effet produit cette déclamation de grand opéra dans une musique où l'art de phraser passe avant tout.

Après Agésilas,
Hélas!
Mais après Attila,
Holà!

Aussi bien la patience des gens était à bout. Tant de vaines prétentions avaient lassé le public. Il s'est montré sévère; puisse l'expérience porter ses fruits!

Singulier rapprochement! cette même *Donna del Lago*, qui, sous le nom de

Robert Bruce, devenait l'autre soir une occasion d'insuccès pour Mme Stoltz, avait, dès sa première représentation, le 4 octobre 1819, commencé par porter malheur à la Colbrand, qui, tranchons le mot, y fut glorieusement sifflée. Voici ce que je trouve dans une biographie de Rossini publiée en 1845 (1). Je me contente de traduire et n'ajoute rien au texte de l'ouvrage.

« Le soir de la première représentation, la signora Colbrand, s'étant donné les airs de chanter un quart de ton trop bas ses variations dans le finale, eut le désagrément de s'entendre siffler pour la première fois de sa vie. » Comme ce quart de ton trop bas serait de circonstance! Je reprends ma citation : « Une ménagerie de lions furieux, Éole déchaînant toutes ses tempêtes, ne sont que choses aimables et pleines de douceur en comparaison du vacarme et des trépignemens du public napolitain, piqué à l'oreille par une fausse note.

« La colère de la prima donna sifflée ne connaissait plus de bornes; la farouche Espagnole (Isabelle-Angélique Colbrand était née à Madrid en 1785), la sultane de San-Carlo, allait et venait dans sa loge, — vous eussiez dit une panthère blessée au flanc, — et l'œil en feu, son teint olivâtre plus mat encore que de coutume, haletante, la lèvre bridée par le dédain et l'émotion, tout en déchiquetant à belles dents d'albâtre la batiste de son mouchoir, se donnait le plaisir d'envoyer le public à tous les diables. Au désespoir d'Armide assistait l'entrepreneur de San-Carlo, il signor Domenico Barbaja.

« A cette époque, Angélique Colbrand venait d'avoir trente-quatre ans, et Barbaja cherchait à rompre avec cette femme qui lui avait coûté dix fois plus que la duchesse de Floridia au roi de Naples. L'occasion s'offrait belle, il la saisit.

« Ingrat public! murmura l'impresario millionnaire, oser te siffler, toi, Colbrand! car tu l'as entendu, ils t'ont sifflée!

« — Cabale! s'écria la cantatrice, une cabale infame!

« — Eh! sans doute, qui ne sait cela, cabale! infame cabale! c'est votre chanson ordinaire; il n'y a de vrai public que celui qui vous applaudit... mais aussi convenez entre nous que vous avez chanté ce soir comme une débutante... Écoute-moi, Colbrand, prends-y garde, ta voix baisse, et tes meilleurs amis trouvent que ton astre commence à s'éclipser; quant au public, il applaudissait furieusement la Pisaroni, et si tu n'y mets bon ordre...

« En ce moment, Rossini entra, frais, dispos, le sourire à la bouche, la joue en fleur et dans cet heureux épanchement d'humeur d'un auteur qui vient de réussir et que les mésaventures du prochain touchent peu.

« Aux derniers mots de Barbaja, la Colbrand s'était laissé choir sur son ottomane, et sa jolie tête, perdue dans les coussins de mousseline, fondait en larmes, larmes sincères cette fois, les premières peut-être que la cantatrice eût versées depuis son engagement à San-Carlo.

« En apercevant Rossini, la prima donna se hâta d'essuyer son visage, et, reprenant tout son air courroucé :

« — Cet odieux public! s'écria-t-elle, il faut avant tout que je me venge de lui; mais quel moyen...

« — Quel moyen? reprit l'auteur du *Barbier* : tâche de chanter moins faux; je n'en sais pas de meilleur. »

L. G.

(1) *Gioachino Rossini*, par M. Ottingaer. — Leipzig, 1845.

COLLÉGE DE FRANCE.

LES HISTORIENS ROMAINS.

L'étude qu'on va lire, et par laquelle M. Nisard a ouvert cette année son cours de littérature latine au Collége de France, devait trouver place à côté des travaux que la *Revue* a publiés sur les historiens de l'antiquité. C'est moins en effet une première leçon qu'un portrait de Tite-Live déjà complet en soi, et qui, par cela même, se détache naturellement de l'ensemble d'études qu'il annonce et qu'il prépare.

Pour étudier une littérature avec fruit, il semble qu'il faut commencer par les écrivains qui ont traité de l'histoire. C'est par eux seulement que nous connaissons les premiers élémens de cette littérature, à savoir le gouvernement, la constitution, la religion, les mœurs générales; c'est dans leurs écrits que respire l'ame du peuple dont cette littérature est l'expression. Les historiens nous acclimatent, pour ainsi dire, au pays; par eux nous savons tout ce qu'il y a de convenances invincibles et fatales entre une nation et le territoire qu'elle habite. Une nation est une personne; l'histoire est la biographie de cette personne.

Quand nous sommes ainsi accoutumés à ce peuple, que nous l'avons vu dans le succès et dans les revers, dans la guerre et dans la paix, passant par ces épreuves de la double fortune auxquelles on reconnaît le caractère des nations comme celui des individus, c'est le moment d'entreprendre l'étude des autres branches de sa litterature. Nous sommes préparés à goûter ses poètes, à comprendre l'autorité de ses orateurs, à juger ses philosophes et ses critiques. Au lieu de les lire en tâtonnant, accompagnés du commentateur qui nous fourvoie le plus souvent, ou qui nous refroidit quand il nous éclaire, leurs historiens, en nous faisant de leur pays, nous ont mis à même de les lire couramment, comme

des auteurs familiers. Nous ne sommes pas rebutés, dans un beau morceau de poésie, dans une harangue, dans un traité philosophique, par une sorte d'archéologie à laquelle nous n'avons pas été initiés, et, en même temps que nous y admirons ces belles pensées qui sont du domaine de l'homme dans tous les pays et dans tous les temps, nous voyons en quelque sorte la physionomie particulière de l'esprit humain dans un temps et dans un pays déterminés. Cicéron, dans ses ouvrages philosophiques, ne sera pas seulement un des bons moralistes du monde, ce sera le moraliste romain. Horace ne sera pas seulement un lyrique ou un satirique, ce sera le lyrique un peu artificiel d'un pays où l'on ne rêvait guère, ce sera le satirique d'un peuple chez qui le vice n'a jamais été élégant, et sous la mollesse duquel perce cette brutalité que lui reproche la Camille de Corneille, dans un de ces vers où ce simple et sublime génie a senti plutôt que jugé le peuple romain.

Soit souvenir, soit préjugé de collége, il me semble que, parmi les usages de cet enseignement des langues anciennes, qui a pour ennemis tous ceux qui ont fait de méchantes études, celui-là n'est pas le plus mauvais qui nous faisait apprendre les élémens du latin dans un abrégé de l'histoire romaine. Nous arrivions ainsi à ses grands écrivains avec des impressions déjà fortes de la grandeur de leur pays. Le jour où j'ai dû songer à un plan d'études sur la littérature latine, j'ai trouvé cette indication dans mes souvenirs. Seulement, au lieu d'un petit abrégé où le latin n'est pas toujours romain, j'ai voulu lire l'histoire romaine dans les auteurs originaux, dans les Romains qui ont écrit les annales de leur pays.

La liste des historiens romains est courte; elle se compose de quatre noms : César, Salluste, Tite-Live, Tacite. Des hauteurs où ils ont élevé l'histoire, on tombe tout à coup soit dans la chronique négligée et suspecte de Suétone, soit dans les abrégés plus brillans que solides de Velleius Paterculus et de Florus, soit dans les prétentions encyclopédiques d'Ammien Marcellin. Ou bien ce sont des auteurs qui ont écrit des vies ou des résumés d'histoire universelle : Cornelius Nepos, qui fait penser à Plutarque; Quinte-Curce, dont les fleurs ne nous consolent pas de n'avoir point une histoire originale d'Alexandre; Justin, qui est accablé par le *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet. Ces auteurs, dont aucun d'ailleurs n'est méprisable, ont pour principal mérite d'offrir des textes appropriés à un certain temps des études classiques et de servir comme de degrés dans la connaissance du latin.

Peut-être eût-il été plus juste de les comprendre dans l'étude générale des historiens; j'avoue que je ne m'en sens pas le goût. Quand nous jugeons les écrivains secondaires, ou bien nous triomphons d'eux, ou bien nous les protégeons. Là où il y a trop à critiquer, le profit ne vaut pas le chagrin qu'on se donne; là où il est besoin de faire valoir le mérite d'un écrivain par le relatif, à peu près comme ces peintures douteuses pour lesquelles on exige du spectateur qu'il se place à un certain point de l'équerre, c'est le plus souvent un jeu d'esprit dont l'exemple n'est pas bon, parce qu'il substitue au grand goût dans les lettres le petit goût, qui en est l'ennemi. Nous sommes difficiles ou complaisans aux petites réputations par des raisons qui ne sont pas parfaitement pures de tout intérêt d'amour-propre : difficiles, parce qu'y ayant trop peu de distance des

petits à nous, nous leur en voulons néanmoins de s'être élevés, quoique de si peu, au-dessus de nous; complaisans, afin de relever notre mérite en rabaissant le niveau des gloires véritables; enfin nous leur donnons trop de nous-mêmes, ou nous leur ôtons trop de ce qui leur appartient. Les écrivains du premier ordre nous dérobent aux périls de notre jugement; ils s'emparent de nous tout d'abord, et ils se rendent maîtres de notre intelligence par l'admiration, cet abandon délicieux qui est la foi dans le génie. Là, nous ne faisons plus nos réserves, nous sommes en puissance d'autrui; notre amour-propre, qu'excitait dans nos jugemens sur les petits une égalité modérée, se tait devant cette distance infinie qui nous sépare des hommes supérieurs; le commerce de ces hommes accoutume à la modestie et apprend le respect. Cette foi dans le génie n'est pas une abdication, mais un consentement de notre raison en présence de l'idéal. Les défauts des hommes supérieurs ne sont pas un avantage que nous prenons sur eux; ils nous avertissent que leurs œuvres sont de l'homme; ils empêchent la superstition, et, en nous donnant sujet de faire acte d'indépendance, ils relèvent le mérite de notre admiration.

Je me bornerai donc aux quatre grands écrivains qui représentent l'histoire chez les Romains. Eux parcourus, et, par eux, Rome nous étant connue et presque familière, nous étudierons les autres productions du génie latin. Nous apprécierons tour à tour l'éloquence politique et judiciaire dans Cicéron et dans les imposans fragmens qui nous sont restés de quelques orateurs qui l'ont précédé ou suivi; la philosophie morale dans Cicéron et Sénèque; la critique dans Cicéron encore, dans Quintilien et dans Tacite; enfin l'art épistolaire dans ce même Cicéron, qui forme comme un corps de littérature à part dans la littérature latine, et dans Pline le jeune, qui a eu la gloire, donnée à fort peu, de bien écrire une lettre. Tel est le champ de nos études. L'objet, vous le savez, c'est le vrai. Le vrai est multiple et divers; chaque genre d'ouvrage a le sien plus spécialement; c'est le vrai de la matière même qu'on traite et de la méthode d'après laquelle on le traite; mais il est une sorte de vrai commun à tous les genres, et, quand je parle de l'objet général de nos études, c'est ce vrai-là que j'ai en vue. Ce vrai, c'est tout ce qui touche et convainc l'homme, soit comme individu, soit comme membre d'une société, soit comme citoyen d'une nation; c'est ce qui l'avertit qu'il n'est pas isolé au milieu d'inconnus; qu'outre sa vie individuelle, il vit d'une vie générale; c'est tout ce qui, dans le passé, soit qu'il s'agisse de faits, de pensées ou de sentimens, le rend contemporain des faits, cohéritier avec l'humanité des pensées, sympathique aux sentimens. Nous ne sommes pas libres de ne pas connaître certainement le vrai; il arrive à nos consciences comme la lumière à nos yeux, comme le son à nos oreilles, et, de même que c'est par un désordre physique que les yeux sont privés de voir la douce lumière du ciel et les oreilles de percevoir les sons, de même c'est par l'effet d'un dérangement de l'esprit que la conscience cesse de percevoir le vrai. La raison n'est que la faculté par laquelle nous transformons la connaissance involontaire du vrai en un assentiment réfléchi.

On a dit, et le mot est triste : Le vrai est ce qu'il peut. Disons plutôt du vrai, comme de Dieu, dont il fait partie : Le vrai est ce qui est. L'homme qui veut échapper au vrai semble vouloir échapper à soi-même. Par quoi nous connais-

sons-nous en effet, sinon par le vrai, qui, par ce que nous devrions être, nous apprend qui nous sommes? Aussi dit-on de tout esprit faux, c'est-à-dire de tout homme empêché par quelque désordre intellectuel de connaître le vrai : C'est un homme qui ne se connaît pas. Hélas! sous des termes modérés, rien n'est plus dur que ce jugement. Il rabaisse l'esprit faux au niveau de la bête, dont la condition, par rapport à l'homme, est qu'elle ne se connaît pas.

Si quelqu'un me persuadait un jour que le vrai n'est qu'une vue de mon esprit, et non quelque chose qui est hors de lui, avant lui, qui sera après lui, qui est Dieu; que le vrai est ma chose, qu'il commence et finit avec moi, que le trouble délicieux où me jette sa présence n'est qu'une sensation individuelle, et l'assentiment que lui donne ma raison un caprice; que le vrai n'est pas plus que moi, n'est que moi;— de même qu'on arrête avec le doigt le mouvement d'une montre, de même celui-là arrêterait en moi la vie morale à l'instant. Je plaindrais l'homme qui, cédant au puéril orgueil de regarder le vrai comme une création de son esprit, échangerait contre cette grossière illusion la douce et glorieuse dépendance dans laquelle nous sommes par rapport au vrai. Il perdrait tous les ressorts de son ame, il réduirait sa raison à un instinct moins sûr que celui des animaux, parce qu'il serait troublé sans cesse par les révoltes de son sens intime; il perdrait jusqu'à ces défauts de l'homme qui, du moins, sont ceux d'un être créé pour percevoir le vrai, jusqu'à l'orgueil, lequel n'est le plus souvent que la prétention de connaître mieux le vrai que les autres, et de le leur imposer à titre de privilége sur des inférieurs.

C'est pour ne pas tomber dans cette sorte d'orgueil, et pour en éviter jusqu'à l'apparence, qu'il est du devoir, dans toute chaire d'où l'on prétend enseigner le vrai, de s'interdire les formules dogmatiques. Par là, on respecte, ce qui n'est pas la même chose que ménager, ceux qui n'en sont pas persuadés au même degré, soit faiblesse, soit que leurs lumières s'offusquent, comme il arrive, par leur diversité et leur inégalité. Voilà pourquoi je préfère, en annonçant ces leçons, au mot enseigner dont l'absolu m'effraie, le mot étudier, non-seulement parce que j'apprends dans le moment même que j'enseigne, mais parce qu'il n'y a pas de terme plus propre pour caractériser ces spéculations paisibles sur le passé, et cette recherche d'un vrai qu'aucune contradiction ne rend agressif et militant. On enseigne les sciences exactes; les élémens, la méthode, les résultats, tout en est évident; on étudie les sciences qui ont pour objet ce qu'il y a de plus libre, de plus mobile dans l'homme, de moins susceptible d'être mesuré ou réduit en axiomes, la pensée; qui ont pour résultats des vérités dont l'évidence, moins générale, ne se perçoit pas moins par la sensibilité et l'imagination, les deux facultés les plus assujetties à la diversité des circonstances particulières, que par la raison, par laquelle tous les temps et tous les pays se ressemblent. L'étude d'ailleurs, avec ses doutes, ses inquiétudes, ses tâtonnemens quand elle cherche, ses ravissemens quand elle découvre, l'étude où se peignent tous les mouvemens d'un esprit sincère cherchant dans les livres le noble plaisir que donne le vrai, n'est-elle pas plus intéressante que l'enseignement qui affirme ce qui se doit persuader, impose d'autorité ce qui veut être senti, borne ce qui est sans limites, et qui ressemble plus à une opération de la mémoire qu'à un travail actuel de l'esprit?

Après avoir ainsi parcouru tout le champ de la prose latine et y avoir recherché le vrai commun à tous les genres, et le vrai propre à chacun, peut-être y aura-t-il lieu de hasarder quelques généralités sur cette moitié de la littérature romaine. Les généralités n'étant que l'expression des lois d'après lesquelles s'accomplissent les choses humaines, avant de poser les lois, il faut connaître tous les faits qui se développent sous leur empire; mais la tentation de généraliser est dangereuse; on croit trop aisément qu'on voit loin, parce qu'on ne voit pas à ses pieds, vite parce qu'on voit peu; aussi est-ce moins un engagement que je prends qu'un désir innocent que j'exprime. Il serait si beau, pour cette sorte de vrai qui regarde les faits et les grands hommes de l'histoire romaine, de trouver quelque chose à dire après Bossuet, après Montesquieu, après le premier de ces grands penseurs sur les choses romaines, Machiavel! Mais n'est-ce pas déjà trop d'ambition que de s'aventurer dans les spéculations qui leur étaient familières et de vouloir penser où ils ont pensé?

Il serait moins téméraire, et peut-être m'y risquerai-je, de tirer de l'étude du génie romain dans les lettres, de l'art dans les grands écrivains, en un mot du vrai dans l'éloquence latine, soit quelque principe nouveau, soit la confirmation de quelque principe connu, qui serve, non à former de grands écrivains, mais à entretenir dans le pays le goût général qui les forme. L'objet de toutes les institutions d'enseignement, le devoir de toutes les chaires, est de rappeler au public qu'étant la matière même de la gloire, il doit y mettre ses conditions, et se compter pour quelque chose dans les livres, qu'il ne fait pas. Aucun public n'y est plus disposé que le public français. La France est le pays où le public est le plus près de l'écrivain, et où l'on peut dire avec le plus de vérité qu'entre le lecteur et l'auteur, c'est un prêté rendu. Je sais que ce public a des momens de sommeil, pendant lesquels il n'est pas très délicat sur ses rêves; mais qu'on ne s'y fie pas : quand il s'éveille, il ne se souvient plus de ce qu'il a rêvé. Notre public ne méprise pas les auteurs qui lui ont été trop complaisans; ce serait trop dur, et il sait qu'il y a un peu de sa faute : il les oublie. Aussi n'y a-t-il pas de pays où il y ait plus de gloires qui ne durent pas vie d'homme.

Tel est le plan que je me suis tracé. Dans ce plan, les historiens devant ouvrir ces leçons, nous avons dû commencer par César, venir ensuite à Salluste, lequel nous amène à son successeur immédiat Tite-Live, remontant pour ainsi dire le cours de l'histoire de Rome, en même temps que nous descendons la suite de ses historiens.

Tite-Live avait à peine seize ans quand César mourut. Il en avait vingt-quatre quand il quitta Padoue, sa patrie, pour venir à Rome, où il put voir Salluste, vieux et chagrin. Auguste, qui le compta parmi ses amis, ne s'offensa pas, dit Tacite, de l'éloge qu'il faisait de Pompée, et il l'appelait le *Pompéien*. Pline le jeune raconte que sur le bruit de ses ouvrages un habitant de Gadès vint du fond de l'Espagne à Rome pour le voir, et, après l'avoir vu, s'en retourna. C'est de cet unique habitant de Gadès que saint Jérôme a fait plusieurs nobles gaulois et espagnols, « entraînés, dit-il, à Rome par le désir de le contempler, et qui, entrés dans une si grande ville, y cherchaient autre chose que la ville elle-même. » Des biographes lui font écrire son histoire partie à Rome, partie à Naples, où il allait, disent-ils, de temps en temps se délasser. Ils partagent les soins de sa vie

entre son fils, pour lequel il avait écrit un traité littéraire, et sa fille, qui fut mariée à un rhéteur nommé Lucius Magius, qu'on allait entendre, dit Sénèque le père, « moins par estime pour son talent, qu'à cause de la réputation de son beau-père. » Les auteurs padouans dérangent cet intérieur en mariant deux fois Tite-Live, et en lui donnant deux fils et quatre filles sur la foi de quelque pierre mal déchiffrée. Ils font aller toute la ville de Padoue à sa rencontre, le jour où il y revint après la mort d'Auguste; ils l'y comblent d'honneurs, et lui donnent une vieillesse paisible et fortunée : mais cet embellissement, d'ailleurs fort innocent, n'a pas même pour prétexte une inscription douteuse. Eusèbe et saint Jérôme disent qu'il mourut à Padoue, l'an 18 de l'ère chrétienne, la quatrième année du règne de Tibère. Si cette date est exacte, Tite-Live, né cinquante-neuf ans avant notre ère, et mort dix-huit ans après, aurait vécu soixante-seize ans.

Il y a lieu de supposer que Tite-Live n'eut aucun emploi considérable ni à Rome, ni à l'armée, et que ce fut, comme Horace et Virgile, ses aînés, le premier de cinq ans, le second de dix, un lettré de la cour d'Auguste. César et Salluste sont historiens, l'un dans le feu des affaires, l'autre au sortir des affaires, et par dépit d'en être dehors. C'est le génie même de l'histoire qui a fait Tite-Live historien. Il vivait à une époque où Rome, sans ennemis dans le monde, puisqu'elle était devenue le monde lui-même, sans guerre, puisque la guerre civile y avait cessé, demandait un historien poète plus qu'à demi pour raconter et chanter tout ensemble la glorieuse suite de ses annales. Fatiguée de guerres civiles, étonnée de connaître pour la première fois les biens du repos et de l'ordre, sous un gouvernement qui paraissait moins l'opprimer que la débarrasser de libertés meurtrières, après sept siècles employés à consommer l'œuvre de sa grandeur, c'était un sentiment nouveau pour elle que de revenir sur son passé et de se contempler dans sa gloire. Avant Auguste, Rome avait eu l'idée de la grandeur de ses membres, tantôt du peuple, tantôt de l'armée, plus souvent du sénat; sous Auguste seulement, elle eut l'idée d'une grandeur en laquelle se résumaient et s'absorbaient ces trois grandeurs particulières; et ce fut cette idée qui, comme une force créatrice, inspira *l'Énéide* à Virgile, à Tite-Live *l'Histoire romaine*.

Que faut-il penser des éloges que Tite-Live donnait à Pompée, et dont le raillait Auguste? Dans le récit de la guerre civile, s'était-il prononcé pour Pompée contre César? N'est-ce pas pousser trop loin les choses que de lui prêter, comme fait Niebuhr, la partialité d'un homme de parti?

Si Tite-Live eût été pompéien jusque-là, il n'aurait pas écrit de Cicéron, l'ami de Pompée, « que de tous les maux qui l'accablèrent coup sur coup, exil, chute de son parti, mort de sa fille, il n'y eut que la mort qu'il souffrit en homme. » Il n'eût pas dit de cette mort « qu'à bien considérer les choses, elle a pu paraître moins imméritée, par la raison que Cicéron, vainqueur, n'eût pas mieux traité son ennemi (1). » Un écrivain du parti de Pompée n'eût pas tracé, du plus grand personnage de ce parti, un portrait qui paraîtrait calomnieux, même sous la plume d'un partisan de César. Je me persuade que ce qui dut toucher Tite-Live dans le caractère de Pompée, ce fut l'honnêteté de l'homme privé, encore qu'elle

(1) Fragment tiré de Sénèque le père.

fût si stérile pour les autres, et qu'elle semblât venir de l'absence de passions plutôt que d'un sens moral actif et énergique; ce fut cette apparence de modération par laquelle Pompée parut ne pas vouloir de la puissance suprême, parce qu'il n'osa pas la prendre; ce fut surtout sa mort sur le rivage égyptien, et cette fin si triste d'un homme si long-temps heureux.

Faire de Tite-Live un homme de parti, l'idée n'en pouvait venir qu'à Niebuhr, et par le besoin de sa thèse, qui consiste à lui ôter toute créance. Il fallait le trouver tout au moins prévenu là où il n'est pas infidèle. Ni l'époque où vivait Tite-Live ne comportait une prévention de ce genre, ni le tour d'esprit de l'historien ne s'y prêtait. Après qu'Auguste, selon les belles paroles de Tacite, eut reçu sous son nouvel empire le monde romain fatigué des guerres civiles, il n'y eut pas un homme de sens qui regrettât l'ancien parti républicain. Trop de héros de ce parti avaient prouvé qu'en s'y attachant ils n'avaient fait que se tromper sur le moyen d'arriver plus sûrement aux avantages de pouvoir et d'argent qu'ils poursuivaient sous son drapeau; trop de faux patriotisme, trop d'orgueil de caste, trop de cet amour de la liberté pour soi et son parti, s'y étaient mêlés à la vertu solide et au vrai courage de quelques hommes, pour qu'on songeât à prendre parti dans cette querelle vidée, et qu'on ne sût pas gré à Auguste d'en avoir fini, à Philippes, avec les écoliers de Caton, à Actium, avec les exécuteurs testamentaires de César. Tite-Live devait penser à cet égard comme tout le monde, outre que, par son esprit généreux, élevé, sensible au malheur, fort porté d'ailleurs au dramatique, et plus occupé, dans les actions des hommes, de ce qui paraît au dehors que de ce qui reste caché, des passions que des intérêts, il n'était capable, ni de l'énergie, ni des petitesses de l'esprit de parti. C'est un républicain à la façon d'Horace chantant Régulus et l'ame indomptable de Caton, à la façon de Virgile faisant présider par ce même Caton l'assemblée des ames vertueuses aux Champs-Élysées. Tous trois admiraient Rome, sa grandeur, sa gloire, regrettaient, non ses institutions, dont je doute qu'aucun d'eux se fût rendu compte, même Tite-Live, mais tout ce que les traditions nationales racontaient de l'héroïsme de ses citoyens. Les esprits excellens, et la remarque en est vraie surtout des écrivains, sont rarement justes, et ne sont jamais tendres pour le présent. Le mal qu'ils y sentent plus vivement que les autres les empêche d'y voir le bien, qui d'ailleurs n'y a jamais la grandeur que donne l'éloignement, et il est rare qu'ils ne soient pas touchés de quelque forte prévention, soit de regret pour le passé, soit d'espérance pour l'avenir. Ceux en particulier qui regrettent le passé s'en font des images merveilleuses de désintéressement, de vertu, de grandeur d'ame, pour se consoler de ce qui se fait autour d'eux; et de même que, dans le présent, la grandeur des résultats leur est dérobée par la petitesse des causes apparentes et par l'agitation intéressée de tous ceux par qui ces résultats s'accomplissent, de même, dans le passé, les mêmes misères des moyens et des acteurs principaux leur sont dissimulées par la grandeur des résultats. C'est l'illusion familière à Tite-Live, et Salluste n'y a pas échappé. Cependant il y a, sur ce point, entre les deux historiens, une différence très marquée.

Je doute que Salluste ait été dupe de l'idéal qu'il nous a tracé, dans le préambule du *Catilina*, des temps de Rome jusqu'à la fin des guerres puniques. Tous les traits en sont si hors du vrai, qu'on ne peut voir dans cette peinture si flat-

teuse des premiers siècles de Rome, ou qu'une satire de son temps, ou qu'une déclaration de pureté et de vertu pour s'attirer du crédit, ou qu'un morceau de rhétorique inspiré par l'imitation des Grecs, par quelque usage littéraire d'alors. Peut-être y a-t-il de toutes ces choses à la fois. Quoi qu'il en soit, nous avons été insensible aux séductions de ce préambule, et, au lieu d'y prendre confiance en la vertu de Salluste, nous nous sommes d'autant plus tenu en garde contre les jugemens d'un historien qui fait cesser toute vertu et expirer toute morale au moment même où vont commencer ses récits. Salluste imagine le bien en homme qui ne le pratique guère. Ses peintures sont fabuleuses là où celles de Tite-Live ne sont qu'un peu flattées.

C'est que Tite-Live est un honnête homme, qui juge les autres par son propre fonds, et qui non-seulement croit à la vertu, parce qu'il en est capable, mais qui connaît la source des belles actions, comme Salluste devine les motifs secrets des mauvaises. Il a cette sorte d'intelligence des honnêtes gens, plus rare que celle des plus habiles parmi ceux qui ne savent pas la morale ou qui y sont indifférens; il voit se former au fond des grandes ames les résolutions héroïques; il connaît ce que peut un homme sous une impulsion de générosité ou sous l'empire du devoir; il pénètre les grands citoyens, parce qu'il les aime. Je m'en rapporte à Salluste faisant le portrait de quelque factieux turbulent, ou de quelque gouverneur romain dépouillant sa province : il s'y connaissait; mais j'ai foi en Tite-Live me parlant d'un Fabius ou d'un Paul-Émile : il trouvait dans un cœur droit et sensible le secret de leurs grandes actions et l'art de nous les rendre présentes par la vivacité de ses récits.

C'est Quintilien qui a noté le premier, parmi les qualités de Tite-Live, la sensibilité. Il ne le dit pas expressément; les anciens n'ont pas de mot qui l'exprime clairement, non qu'ils n'aient connu la chose, mais parce que cette disposition n'y a inspiré aucun ouvrage en particulier, et que, dans ceux où il paraît quelque sensibilité, c'est comme une liberté timide et inconnue que prend l'ame humaine, sous l'empire de mœurs, de religions, de gouvernemens qui lui étaient antipathiques. On reconnaît la sensibilité dans l'éloge que Quintilien accorde à Tite-Live d'exceller, plus qu'aucun autre historien, dans l'expression des passions, et principalement, dit-il, des passions douces, *affectus dulciores* (1). Cet éloge n'est pas seulement vrai des harangues de Tite-Live, il l'est encore de ses récits, dont les plus beaux sont ceux où il peint, c'est trop peu dire, où il sent lui-même ces passions. Cette sensibilité le rend heureux, comme un contemporain, des victoires de son pays, malheureux de ses défaites, et il y a dans sa partialité même, soit l'illusion d'un témoin qui a grossi les choses par l'espérance ou par la crainte, soit le dépit d'un fier Romain battu qui nie sa défaite ou qui n'en veut pas faire honneur à son ennemi. Après la bataille de Cannes, comme un Romain de ce temps-là que la douleur eut suffoqué : « Je n'essaierai pas, dit-il, de peindre le désordre et la terreur dans les murs de Rome, je succomberais sous la tâche. » *Succumbam oneri!* Il courbe la tête sous le désastre de son pays, et s'étonne d'être encore vivant; il est muet de douleur et d'im-

(1) *Affectus quidem, præcipue eos, qui sunt dulciores, ut parcissime dicam, nemo historicorum commendavit magis.* (*Instit. or.* X, 1.)

quiétude; puis, avec Rome qui peu à peu se ranime, il relève la tête et respire enfin à la vue d'Annibal allant fêter Cannes à Capoue (1).

La sensibilité est un don commun à Tite-Live et à Virgile. Ils se ressemblent tous deux par cette faculté supérieure et charmante par laquelle le poète et l'historien s'aiment moins que les créations de leur esprit, et vivent pour ainsi dire de la vie qu'ils leur ont donnée. Virgile souffre pour Didon délaissée, et porte dans son sein les ennuis de la veuve d'Hector; il pleure la mort du jeune guerrier dont un javelot a percé la blanche poitrine. C'est trop peu, ce feu de tendresse se répand sur tout ce qu'il voit, sur tout ce qu'il décrit. Il s'intéresse à l'herbe naissante qui ose se confier à l'air attiédi par le printemps; il est tour à tour la génisse exhalant son ame innocente auprès de la crèche pleine, l'oiseau à qui les airs même sont funestes, et qui meurt au sein de la nue, le taureau vaincu qui aiguise ses cornes contre les chênes pour de nouveaux combats. Comme Virgile, Tite-Live est tour à tour chacun des personnages qu'il aime; il est Rome elle-même dans toutes ses fortunes, Rome que le poète appelle la *plus belle des choses*, *pulcherrima rerum*, par le même enthousiasme tendre qui fait dire à l'historien que sa nation est la première du monde, et que l'empire romain est le plus grand après celui des dieux, *maximum secundum deorum opes imperium*.

La sensibilité de Tite-Live a la plus forte part dans cette connaissance du cœur humain dont le loue le moins favorable de ses juges, le savant Niebuhr. C'est même par les passions dont son cœur lui a donné le secret qu'il arrive à connaître les intérêts et qu'il pénètre dans les complications des affaires. D'autres écrivains qui ont mérité le même éloge n'ont porté dans le cœur humain que la lumière de la raison. Leur propre cœur est resté indifférent, soit qu'ils l'eussent fait taire pour ne pas troubler leur jugement, soit plutôt que l'expérience l'eût desséché. Aussi leur science instruit, mais ne rend pas meilleur. Ils fournissent des expédiens et ôtent des scrupules à ceux qui, nés avec de l'ambition, cherchent dans leurs études des moyens d'empire sur les hommes. Tite-Live est l'historien des ames généreuses; il apprend à ceux qui ne sont pas faits pour commander comment on honore l'obéissance. Sa science n'instruit guère moins, mais elle touche et donne du ressort.

On en dirait autant de Virgile, ce maître si profond et si doux dans la science de la vie. Plus je compare ces deux hommes, plus je les trouve frères. Virgile pourtant est le premier, parce que son cœur, le plus tendre de l'antiquité, a ressenti encore plus profondément le contre-coup des choses humaines. On voudrait croire qu'ils se sont connus et aimés; que, dans ce palais d'Auguste qui leur était si hospitalier, ils se sont entretenus de Rome, de sa gloire passée, de ses grands hommes, et que, sans médire d'Auguste, ils se sont quelquefois attendris pour Pompée et exaltés pour Caton.

Tous deux étaient nés non loin de Venise, sous le ciel des grands coloristes; tous deux avaient respiré cet air limpide et brillant qui circule dans les toiles de l'école vénitienne. C'est ce don de la lumière et du coloris que, dans une langue qui fait effort pour être expressive, Quintilien appelle la blancheur éblouissante,

(1) M. Daunou, dans ses savantes leçons sur Tite-Live (*Cours d'Études historiques*, t. XIII), a fait cette remarque avant moi.

clarissimus candor, de Tite-Live. L'exemple en était nouveau, même après la lumière du style de César, même après le coloris de Salluste. César dessine à grands traits plutôt qu'il ne peint. Comme ce n'est point par l'imagination qu'il voit les choses et les hommes, mais d'un regard que ne trouble aucune émotion et par une sorte de connaissance anticipée qu'il en a par la raison, il faut réfléchir sur son style pour en être frappé. Salluste est plus coloriste que César, et la première lecture lui est plus favorable; mais la réflexion lui ôte quelques-uns de ses avantages. On découvre bientôt qu'en poursuivant à la fois deux mérites qui semblent s'exclure, qui du moins se contrarient, la couleur et la concision, la couleur qui sépare les objets, qui les distingue, qui leur donne un corps, la concision qui les réunit, les résume, les abstrait, il arrive quelquefois à des expressions générales qui promettent plus qu'elles ne tiennent. Tite-Live est coloriste par l'intérêt de sensibilité qu'il prend à toutes choses, et aussi parce qu'il est un peu de la nature des poètes, chez qui l'art de l'écrivain est le plus près de l'art du peintre ou du sculpteur, et la plume qui écrit de la plastique qui modèle.

Le premier des historiens romains, Tite-Live, eut l'idée et l'amour de la patrie. Il n'y a pas de patrie dans les mémoires de César; il y a César, et Rome n'est plus qu'une ville qui lui coûte moins à prendre que Brindes. Il n'y a pas de patrie dans Salluste; il n'y a que des partis. Ni l'un ni l'autre n'ont aimé Rome; César se substituant à elle, Salluste n'y trouvant pas sa place. Les grands hommes les touchent médiocrement : César, parce que les plus grands le sont moins que lui; Salluste, parce qu'il n'admire guère, et peut-être parce qu'il se pesait au poids de César, lui qui, faisant quelque part allusion à Caton, se vante d'avoir réussi où Caton avait échoué. Pourquoi César écrit-il? Nous l'avons dit : pour se faire admirer et craindre à Rome. Et Salluste? Pour la réputation qui s'attache à la pratique d'un art honnête; pour ne pas perdre dans l'oisiveté et l'inaction le loisir que lui fait la retraite; parce que cela sied mieux que l'agriculture ou la chasse; parce que de toutes les occupations où l'on exerce son esprit, l'une des plus utiles est d'écrire l'histoire. Tite-Live écrit pour sa patrie et pour se consoler des maux qui l'ont accablée dans les derniers temps par le spectacle de ses grands commencemens et de ses progrès. Tant qu'il verra prospérer et s'accroître cette république, « la plus grande, dit-il, la plus vertueuse, la plus riche en bons exemples qui fût jamais, » il se sentira soulagé et content.

Tite-Live est le premier historien véritablement homme de bien. L'éloge n'en est-il pas injurieux pour César et Salluste? César n'était-il pas homme de bien? Oui, par occasion, s'il le fallait, s'il y avait politique à l'être et parce qu'il n'avait aucun goût à ne l'être pas, en homme autant au-dessus de ses qualités que de ses vices. De même que, tout en ayant de la bonté, il pouvait être cruel, il avait de l'honnêteté, quoiqu'il fût toujours près d'en manquer. Sa morale, c'était sa raison appréciant son intérêt. L'intelligence de César se servait de tout, du bien comme du mal indifféremment, n'obéissait à rien, doutait des dieux, même de Vénus, quoiqu'il en eût fait la mère de sa lignée; ne croyait guère à la morale, quoiqu'il fût meilleur que celle de son temps, et égal, en bien des actions, aux plus nobles devoirs de la morale universelle; croyait pourtant, faut-il le dire? à des règles de goût et obéissait à la tyrannie de la rhétorique. Pour Salluste, je le trouve trop moraliste pour un homme de bien, et nous avons soupçonné son

indignation contre les malhonnêtes gens de n'être qu'un artifice pour écarter de lui le soupçon qu'il n'avait pas toujours pratiqué ce qu'il professe si haut. Le véritable homme de bien, c'est Tite-Live. Celui-là croit au bon, au vrai, à l'honnête; il trouve beaucoup d'honnêtes gens, il en trouve trop peut-être, dans l'histoire de son pays : preuve qu'il est de cette famille. S'il parle des bons exemples, ce n'est pas du succès qu'il l'entend, mais du désintéressement, de la fidélité à la parole, de la fermeté dans le malheur, de la modération dans la fortune. La morale ne lui sied pas seulement comme à un bon esprit toute bonne chose; il y a foi, il en relève comme d'une puissance supérieure, et il a l'idée de l'action de la morale sur l'histoire, ce qui est un acheminement à l'idée de l'action de la Providence. Ces qualités de Tite-Live, pour ne parler que de celles qui du caractère passent dans les écrits, ne se montrent pas par des professions de foi ni par des maximes; son patriotisme n'éclate pas en déclamations, ni son honnêteté en discours de morale, ni sa sensibilité en attendrissemens et en larmes : c'est une sorte de foyer d'où se répand sur tous ses écrits une chaleur secrète et égale; on reconnaît à chaque instant une ame touchée et un historien qui a besoin d'aimer, d'admirer, de se consoler.

C'est ainsi qu'un genre s'enrichit et se complète par les qualités particulières des écrivains; c'est ainsi que, chez les Romains, l'idéal de l'historien se forme de l'héroïque simplicité de César, de la finesse d'esprit de Salluste, de la candeur de Tite-Live; c'est ainsi que l'idéal du style historique se forme de la pure et lumineuse brièveté du premier, de la concision savante du second, de l'abondance lactée, *lactea ubertas* (1), du dernier. Un peu plus de trente ans après la mort de Tite-Live, il en naîtra un quatrième, qui achèvera ce double idéal par une profondeur de pénétration et une émotion de langage inconnues jusqu'à lui. Et par une de ces harmonies du monde moral dont toutes les grandes littératures offrent quelque exemple, en même temps que la réunion des quatre historiens de Rome composera un modèle incomparable d'histoire, nous aurons, pour chacun des grands changemens de ce pays, l'historien le plus propre à le retracer. Tite-Live, l'historien poète, nous racontera les fables de son origine et son agrandissement prodigieux; Salluste, la corruption insensible de Rome au milieu des dépouilles du monde dont elle est gorgée; César, ses efforts pour se renouveler par la guerre civile; Tacite, sa lente dissolution.

Parmi les défauts de Tite-Live, le plus grave peut-être, c'est qu'écrivant l'histoire de la nation la plus politique de l'antiquité, il manque de curiosité et d'intérêt pour la politique intérieure de son pays. Il néglige presque entièrement la constitution de Rome, par laquelle, selon Montesquieu, elle triompha de Carthage. Si quelques faits intérieurs l'invitent à s'en occuper, il n'approfondit pas; et, soit sur les desseins du sénat, soit sur les luttes des partis, soit sur certaines grandes mesures qui touchent à la constitution, il se réduit au rôle de témoin, voyant les choses du dehors et de loin, ne cherchant pas à pénétrer, et confiant dans les talens de ceux qui gouvernent. Admirable disposition pour écrire l'histoire de tout ce qui se passe au dehors et en plein jour, guerres, émotions populaires, scènes du forum, mais qui ne convient plus lorsqu'il s'agit d'événemens intérieurs, de motifs secrets, de conseils, lorsque le sort de Rome dépend de

(1) Quintilien, *neque illa Livii lactea ubertas.*

quelque résolution prise entre ces quatre formidables murs où délibérait le sénat.

Toutefois ne demandons pas compte à Tite-Live, avec la rigueur de nos idées sur les devoirs de l'historien, de ce qu'il laisse à regretter du côté de la politique. Depuis que l'histoire se fait dans les archives, et qu'à l'imagination qui anime et rend présent le passé, à la raison qui en retrouve l'ordre et la suite, à la sensibilité qui s'émeut de ses vicissitudes, nous préférons la sagacité qui pénètre les secrets ressorts de la politique, la dissertation qui discute les témoignages, et le talent d'exposer si différent du talent de raconter, non-seulement nous pourrions le trop blâmer de ce qui lui manque, mais ne pas assez apprécier ce qu'il a. Si je me permets de ne pas trouver Tite-Live assez politique, c'est en le comparant à son temps, à son devancier de plus d'un siècle, Polybe, lequel lui donnait un si bon modèle dans ses récits des guerres puniques, en recherchant, en examinant, en découvrant les ressorts de la conduite qui, en moins de cinquante-trois ans, rendit les Romains maîtres de presque tout le monde connu.

Les autres défauts de Tite-Live sont ceux de ses qualités mêmes, de cette abondance limpide et nourrissante, *lactea ubertas*, dont Quintilien semble parler avec la sensualité de Mme de Sévigné voulant faire d'un certain traité de Nicole un bouillon pour l'avaler; de ce talent de narrateur où Tite-Live n'a pas été surpassé; de ce don de poésie par lequel son *Histoire* ressemble à une épopée. Par l'abondance, il est entraîné quelquefois dans la diffusion, et l'on est d'autant plus fâché de le voir diffus, qu'en d'autres endroits, où le détail était nécessaire, on l'a trouvé ou laconique ou muet. Par le talent de narrateur, il touche au conteur. Le dramatique seul le touche, et, si la vérité n'y prête pas, j'ai peur ou qu'il ne la néglige, ou qu'il ne l'embellisse. Cependant Niebuhr a passé toute mesure en disant de Tite-Live qu'il n'éprouve ni conviction ni doute. Ce qu'il faut dire, c'est qu'il est convaincu à la manière des poètes, de sentiment plutôt que par les règles de la critique historique, et que, toutes les fois que l'historien doute, c'est le narrateur qui décide. Il dit quelque part : « Je ne voudrais rien tirer d'assertions sans fondement, ce qui n'est que trop le penchant des écrivains, *quo nimis inclinant scribentium animi.* » Voilà un mot où il se trahit. Entre deux faits dont l'un est sec et l'autre intéressant, c'est vers le second qu'il incline; entre le vrai qui le priverait d'un beau récit et le vraisemblable qui lui en fournit la matière, il choisira le vraisemblable. Et comme toutes les qualités ont leurs piéges, en même temps que son talent de narrateur le fait glisser dans l'inexactitude, son patriotisme le porte à préférer le vraisemblable qui sert la gloire des Romains au vrai qui leur fait tort. Enfin ayons le courage d'ajouter que ce grand écrivain, ce noble esprit, n'est pas exempt de légèreté. Le don poétique et presque virgilien de Tite-Live le rend trop sensible au merveilleux des traditions qui flattent l'orgueil de son pays. Le dommage n'en est pas grand, quant aux commencemens de Rome, à cause de l'impossibilité à peu près certaine de les éclaircir. Et lorsque je considère les réalités que nous donne la critique historique moderne en dédommagement des illusions qu'elle veut nous ôter, les négations sèches qu'elle oppose à des récits charmans et pleins d'intérêt, les dissertations dont elle étouffe ces poétiques annales, les matériaux qu'elle entasse au pied du noble monument pour l'architecte

inconnu qui doit tenter quelque jour de le refaire, je m'en tiens à la Rome des écoliers, et j'aime mieux croire avec les enfans à Numa et à la nymphe Égérie, avec Corneille au combat des Horaces et des Curiaces, que douter avec Niebuhr sans prouver, et détruire sans remplacer. La crédulité de Tite-Live n'est à surveiller que pour les époques où les témoignages ne manquent pas; car il est probable que son penchant au merveilleux persiste, là même où il a plus de moyens de savoir la vérité. Encore ne faudrait-il pas lui en vouloir beaucoup. Son tort serait celui de toute l'antiquité, qui, dans tous les arts, songeait à plaire bien plus qu'à instruire, ou à n'instruire qu'à la condition de plaire. L'historien, dans la pensée de Quintilien, n'est qu'une sorte d'orateur tenu de plaire à son lecteur, comme l'orateur à son auditoire. Dans la brillante revue qu'il fait, au livre X, des historiens grecs et latins, il ne les apprécie et ne les compare que par les qualités de la mise en œuvre, le tour d'esprit, les caractères du style, nullement par ce qu'ils ont fait ou négligé de faire dans l'intérêt de la vérité.

La conclusion de tout cela est qu'il faut lire Tite-Live avec précaution. Cette réserve n'est pas difficile. Les séductions d'un auteur ancien, au temps où nous vivons, ne sont pas irrésistibles. Ni les passions, ni le tour d'imagination de notre époque, ni le désir de trouver dans un auteur des preuves pour ou contre quelque opinion du jour, ne se mêlent au pacifique intérêt de la vérité recherchée dans un passé si lointain et sans application directe au présent. Il nous sera donc aisé de nous défendre contre les charmes du plus brillant des narrateurs et de lui demander dans l'occasion si le vrai qu'il a négligé ne vaut pas mieux que le vraisemblable qu'il a imaginé; pourquoi il a été infidèle; si c'était faiblesse du narrateur ou partialité du citoyen pour son pays. Toutefois ne soyons pas dupes de notre prudence, et par trop de peur d'un bien petit danger, comme d'admirer plus qu'il n'est juste un Régulus, un Fabius, un Scipion, ou d'être un peu trop Romains contre les Samnites ou les Carthaginois, ne nous privons pas du plaisir qu'ont tiré de la lecture de Tite-Live tant d'esprits excellens, y compris La Fontaine, qui, le lisant un jour dans le jardin d'une hôtellerie, « s'y attacha tellement, dit-il, qu'il se passa plus d'une bonne heure sans qu'il fît réflexion sur son appétit (1). »

Nous étudierons d'abord dans Tite-Live le récit de la seconde guerre punique. C'est sans comparaison la plus belle époque de l'histoire romaine. Une lutte à mort a mis aux prises deux sociétés, deux constitutions, deux génies, deux races antipathiques. Le même monde ne peut plus contenir Carthage et Rome; il faut que l'une ou l'autre périsse. Les deux rivaux ne veulent plus de la vie qu'il faudrait tenir l'un de l'autre. Entre eux, pas de rémission ni de trêve; ils se quittent, quand l'épuisement a raidi leurs mains, mais c'est pour recommencer le combat. Un moment l'un d'eux est près de périr; terrassé, le fer sur la gorge, il parvient à en écarter la pointe, et il enchaîne l'épée dans la main du vainqueur jusqu'à ce qu'il la retourne contre lui. On ne sait lequel des deux est le plus grand, et la victoire même n'en a pas décidé.

Je ne cache pas que ce qui m'a surtout attiré à ce sujet, c'est Annibal. L'histoire n'offre pas de plus grand spectacle que cet homme prodigieux qui, à peine proclamé chef de l'armée carthaginoise, maître enfin d'accomplir son vœu de

(1) Lettres à Mme de La Fontaine.

haine éternelle contre Rome, la défie d'abord dans Sagonte en ruine, traverse les Pyrénées, ouvre les Alpes à la première armée qui les ait franchies, détruit les armées romaines sur le Tessin, sur la Trébie, au lac Thrasymène, et Rome elle-même à Cannes; puis, après cette course de torrent, arrêté tout à coup, commence, avec les restes de ses compagnons de victoire grossis de quelques alliés de Rome, sans son pays ou malgré son pays, une guerre plus étonnante encore; attaquant et se dérobant tour à tour, et, comme le lion qui rôde autour d'une proie bien gardée, revenant par mille circuits sur cette Rome qu'il avait vue une fois et dévorée en espérance; établi et vieillissant au sein de l'Italie; aussi patient sur le sol étranger qu'une nation qui se défend sur le sien; aussi fécond en ressources qu'un grand gouvernement; rappelé enfin de cette patrie que la guerre lui avait faite pour aller au secours de ses propres foyers, et vaincu par un jeune homme échappé au désastre de Cannes. Il sera, si je ne me trompe, d'un grand intérêt de rechercher si Tite-Live n'a pas à son insu diminué Annibal, et si son vainqueur, ce Scipion l'Africain, qu'un buste du temps nous représente la tête chauve, le front vaste, l'œil dur et perçant, avec un grand air où respire l'orgueil du noble, le dédain de l'homme impopulaire, la capacité du général (1), si cet homme heureux et brillant à la façon de Pompée n'a pas été un peu enflé.

Pour m'aider, dans ces études, du meilleur de tous les commentaires, la vue même du pays, j'ai voulu me donner une idée de la route qu'Annibal a suivie, de cette terre sur laquelle il campa seize ans. J'ai traversé les Alpes par le chemin que le plus grand admirateur d'Annibal, Bonaparte, a jeté sur leurs abîmes, et toute la peinture de Tite-Live est devenue parlante. J'ai vu ces belles plaines de l'Italie du nord, dans lesquelles on débouche de tous les passages des Alpes, et j'ai senti de quelle ardeur de convoitise devaient être saisis à cette vue les mercenaires d'Annibal. J'ai vu les Apennins, où il faillit s'ensevelir dans les neiges, après la bataille de la Trébie, et Spolète, sur son rocher, où vint se briser l'élan que venait de lui donner la victoire de Thrasymène; j'ai vu Rome et ces hauteurs d'où l'on suppose qu'Annibal vint à la découverte, avec quelques cavaliers, pour explorer l'endroit faible par où il pourrait y pénétrer. Enfin, en contemplant cette campagne romaine, solitude artificielle, dont la charrue des Fabricius et des Caton faisait autrefois une campagne riante et féconde, j'ai compris ce que pouvait tirer pour sa défense, de cette terre que rend malfaisante sa fécondité négligée, l'héroïque nation sortie de son sein, et, ému du même sentiment que Virgile, j'ai dit tout bas avec lui, dans son intraduisible langue : « Salut, grande terre de Saturne, mère des moissons et des héros!

Salve, magna parens frugum, Saturnia tellus,
Magna virum. . . . . »

NISARD.

(1) Ce buste est à Rome au musée du Capitole.

V. DE MARS.

DE LA SITUATION ACTUELLE

DANS SES RAPPORTS AVEC

LES SUBSISTANCES

ET

LA BANQUE DE FRANCE.

Au milieu de circonstances favorables, tout est facile; des lois réglementaires médiocres se prêtent suffisamment au jeu des forces sociales; toute institution passablement organisée fonctionne avec une régularité satisfaisante, et ceux qui la dirigent ont la tentation de la croire une perfection : tel administrateur dont l'intelligence ne dépasse pas le niveau commun peut attribuer la prospérité publique à sa participation aux affaires de la patrie, et voit en rêve la postérité lui dressant des statues; mais, quand les circonstances deviennent laborieuses, les lois, les institutions publiques et les hommes sont soumis à une épreuve décisive, et le moment est venu de les juger.

Je laisse de côté ce qui concerne les hommes; c'est sur notre législation des céréales et sur le mécanisme de la Banque de France que je présenterai quelques observations. On a beaucoup vanté l'agencement de la loi qui règle l'entrée et la sortie des grains, et la constitution de la Banque de France a été signalée comme le dernier mot du crédit. Cependant, la situation étant devenue difficile, nous voyons que la législation des céréales est reconnue impuissante d'une voix unanime. Au

moment où ces lignes paraîtront, elle aura déjà été frappée d'abrogation à l'unanimité, temporairement ou non, ce n'est pas ce qui importe le plus. La Banque de France, de même, est en proie à l'inquiétude. Elle cherche des expédiens, et certainement elle en trouvera, car elle ne s'est pas commise; elle est nantie d'un bon portefeuille; elle a bonne renommée et ceinture dorée. Pourtant un fait est constaté de son aveu : dès qu'il survient quelque embarras extraordinaire, une de ces crises pour lesquelles sont faites les grandes institutions conservatrices de l'intérêt public, son mécanisme cesse de bien fonctionner, et elle est aux abois.

Il faut savoir le dire, c'est que notre législation des céréales n'est pas bonne : elle n'est pas établie sur les seules bases qui soient solides. La Banque, dont autant que personne je proclamerais les titres s'ils étaient contestés, laisse de même beaucoup à désirer; elle n'est plus à la hauteur des principes et de la pratique du crédit. De ce qui se passe il faut tirer la conclusion que si nous sommes sages, si nous avons des yeux pour voir, nous referons la loi des céréales et nous modifierons le système de notre grande Banque, afin qu'elle ait une action plus conforme à l'état présent des idées sur la matière et aux enseignemens qu'a fournis l'expérience.

I. — CARACTÈRE VÉRITABLE DE LA SITUATION.

Avant tout, il convient de bien fixer un point essentiel : il n'y a rien de bien menaçant dans la situation. Je tiens à l'établir, non point par manière de précaution oratoire, ou simplement pour éviter d'être accusé de semer l'alarme; je le dis parce que c'est ma conviction motivée.

Pour ce qui est des subsistances, la crainte d'en manquer serait sans fondement. La récolte a été faible, le fait est trop évident, et même ce n'est pas le blé seul qui a manqué. Les légumes secs sont chers, ce qui en atteste la rareté, et les pommes de terre sont restées atteintes de cette maladie qui est un désespoir pour les naturalistes presque autant que pour les hommes d'état; mais la récolte du maïs a été abondante, précieuse compensation pour le sud-ouest, et les châtaignes, dont on sait que vit une bonne partie de la population dans les départemens du centre, ont beaucoup donné. En somme, un fort supplément d'approvisionnement nous était et nous est encore nécessaire, et c'est naturellement aux grains qu'il faut surtout le demander, car les autres alimens du règne végétal, tels que seraient des légumes secs, des châtaignes et des pommes de terre, ou ne sont pas produits à l'extérieur de manière à y offrir une grande surabondance, ou sont plus malaisés à conserver sains pendant un trajet de quelque étendue, ou justifient moins par leur valeur vénale et par leur puissance nutritive les frais de transport. Il est

même digne d'attention que, cette fois, la masse de céréales à importer dépassera tout ce qui s'était jamais vu. Ainsi, l'importation de 1846 excède celle de 1818, qui fut de 2,650,000 hectolitres, celle de 1832, qui monta à 4,500,000. Elle s'est élevée à 5,658,000. Si cependant on fait courir l'année du 1er juillet, afin d'avoir une période qui réponde à la moisson même, l'importation jusqu'au 1er janvier a été de 2 millions et demi d'hectolitres seulement. Quelques personnes disent que pour l'année entière, de juillet à juillet, nous irons à 10 millions d'hectolitres de blé; j'espère que non. L'Angleterre, et en général l'Europe occidentale, éprouve la même pénurie que nous. En Irlande, c'est même une famine par le manque de pommes de terre, dont ce peuple malheureux vit presque exclusivement. La récolte des pommes de terre en Irlande est réduite au quart, et au 1er janvier la Grande-Bretagne avait déjà importé 14 millions d'hectolitres de blé : c'est quatre à cinq fois l'importation ordinaire; mais aussi les trois greniers de la civilisation moderne sont abondamment pourvus. Les récoltes de la Baltique ont été bonnes; celles de la Russie méridionale et des États-Unis, jointes à leurs réserves, représentent une très grande masse disponible. Il ne faut pas un grand effort à ces trois contrées, lorsqu'elles n'ont pas été frappées des mêmes rigueurs de la nature, pour remplacer le déficit que peut éprouver l'Europe occidentale. Ce n'est même qu'un jeu pour elles lorsqu'elles sont en bonne année; car, en supposant que l'Europe occidentale ait besoin de 40 millions d'hectolitres, et cette évaluation est énorme, le commerce, pour peu qu'il fût averti d'avance, qu'il pût expédier les ordres et concerter ses opérations, et qu'il eut la latitude de remplacer une bonne partie du blé par l'équivalent en autres céréales, trouverait la masse entière dans l'Amérique seule. La production de ce pays est en effet extraordinaire, moins en froment cependant qu'en autres grains. Pour le froment, les États-Unis excèdent à peine la moitié de la production de la France, qui est de 75 millions d'hectolitres, mais leur récolte en grains de toute sorte est prodigieuse. Pour une population qui ne dépasse pas 20 millions en ce moment, ils ont 300 millions d'hectolitres. L'empire d'Autriche, avec 37 millions d'habitans, ne va qu'à 220 millions d'hectolitres, et nous, avec nos 35 millions de bouches, nous nous tirons d'affaire avec moins de 200. Encore faut-il dire que la consommation moyenne de viande aux États-Unis est triple ou quadruple de ce qu'elle est en France ou en Autriche. L'Amérique du Nord a donc un très grand surplus, mais c'est particulièrement du maïs, dont l'Autriche ne récolte que 20 millions d'hectolitres, et la France moins de 10. Les États-Unis en font 200 millions, et cette année, par une faveur dont on doit bénir la Providence, a été chez eux une *vache grasse*, particulièrement pour cette denrée. Jusqu'à ces derniers temps, ils exportaient plus de blé que de maïs. Ils n'expédiaient au dehors cette graine indigène qu'après l'avoir convertie en

chair et en graisse. Les états de l'ouest, avec leur maïs, élèvent des porcs en nombre infini, les tuent dans des abattoirs vastes comme des villes, les couvrent de sel qui ne leur coûte rien, et les distribuent, en barils de viande salée, de lard et de saindoux, dans le monde entier; mais, du moment qu'on leur offre un bon prix du grain, ils préfèrent le vendre en nature. C'est ainsi que le commerce de maïs a acquis maintenant de larges proportions à la Nouvelle-Orléans. L'Angleterre, depuis la nouvelle loi des céréales, en reçoit de grandes quantités. En ce moment même, le maïs à Liverpool est à 70 shillings le quarter (30 fr. l'hectolitre), pendant que la cote du blé est de 82 shillings (36 francs l'hectolitre). Le maïs est une nourriture agréable, moins substantielle que le blé cependant, et le prix qu'il a actuellement à Liverpool est exagéré relativement à celui du blé.

Comme entre l'Amérique et l'Europe les trajets par les paquebots à vapeur ne sont plus que de quinze jours, ce qui en suppose vingt-cinq jusqu'à la Nouvelle-Orléans, comme les navires à voiles sur lesquels on chargerait des grains ou des farines font le trajet dans une moyenne d'un mois à cinq semaines, les grains américains peuvent être en Europe deux mois environ après le départ de la commande. Ainsi, pour peu que le commerce ait été averti et que la saison ne s'y oppose pas, il est facile de tirer du Nouveau-Monde de vastes approvisionnemens en temps opportun.

Il ne faut cependant pas se bercer de l'espérance d'un bon marché extrême de ce côté. Le blé et les barils de farine qu'on trouve à acheter à New-York viennent de loin. Ce sont des produits de l'ouest, terre promise du cultivateur libre, Eldorado du paysan européen qui, muni d'un petit capital, veut se faire un beau patrimoine par son travail. Les denrées de l'ouest ont fait de 1,000 à 1,500 kilomètres avant d'être au port d'embarquement, et en majeure partie sur des canaux où les états perçoivent un péage plus élevé qu'on ne pourrait le croire (1). Il en résulte qu'*en temps ordinaire* le blé de l'ouest ne pourrait guère être rendu dans nos ports à moins de 20 francs l'hectolitre. Rendus à Marseille, les blés d'Odessa coûtent moins communément; je ne parle pas de cette année, où, dans la mer Noire comme en Amérique, des demandes multipliées, imprévues, précipitées, ont donné à la hausse une impulsion extraordinaire. Nous nous estimerions mille fois heureux en ce moment de voir dans l'intérieur les blés tenus partout sous la limite de 25 fr., qui

(1) Le blé et la farine supportent un péage de 3 centimes et un tiers par 1,000 kilog. et par kilom. parcouru, sur le canal Érié. Sur le canal d'Ohio, qui amène dans la direction de New-York les blés de l'état d'Ohio, c'est un peu plus. Sur les canaux français, dont l'administration dispose entièrement, comme le canal de Saint-Quentin, le péage est de 2 centimes; mais même à 3 centimes et un tiers, un hectolitre, pour le trajet tout entier sur le canal Érié, ne paie que 1 fr. 50 cent. de péage. Il faut y joindre le transport proprement dit et les frais commerciaux.

correspond à cette cote dans nos ports. Malheureusement la spéculation commerciale aura et a déjà eu pour résultat de faire monter les blés, cette année, fort au-dessus des prix habituels en Amérique de même qu'à Odessa, surtout aidée qu'elle est, comme on le verra tout à l'heure, sur l'autre rivage de l'Atlantique par des circonstances de climat qui pendant un certain intervalle encore restreindront l'offre, tandis que la demande ira croissant. Quant au maïs, il fait bien du chemin pour atteindre les quais de la Nouvelle-Orléans, mais il s'y rend en descendant le cours incomparable de l'Ohio et du Mississipi, et ces chemins qui *marchent et portent où l'on veut aller* ne sont soumis à aucun péage. Ordinairement donc le maïs est à vil prix dans cette métropole. Je me souviens d'y avoir entendu dire que les petits coquillages dont on se sert, faute de pierres, pour charger un tronçon de route de quelques kilomètres entre la Nouvelle-Orléans et le lac Pontchartrain, et qu'on vend au boisseau, étaient quelquefois plus chers que le maïs.

Pour la célérité des approvisionnemens, l'Amérique du Nord a cet avantage que les ports n'y gèlent pas. On n'y est pas exposé à voir des navires, comme en ce moment à Odessa, captifs au milieu des glaces et attendant le dégel pour faire voile vers l'Europe, qui les appelle avec impatience. Cependant l'influence de l'hiver s'y fait sentir sous une autre forme et s'y maintient plus long-temps. Ce n'est pas comme dans l'intérieur de la Russie, où les charrois ne sont possibles avec économie qu'en traîneaux, sur les neiges qu'amoncèle l'hiver, mais où alors le traînage est à un bas prix qu'égalent rarement les tarifs les plus réduits des chemins de fer de l'Europe occidentale. L'Amérique au contraire écoule ses denrées au moyen de canaux qu'elle a multipliés et que les chemins de fer, tels qu'ils sont en Amérique du moins, ne pourraient suppléer; mais ces canaux sont régulièrement gelés tous les hivers. New-York et la Nouvelle-Orléans sont les deux ports par où se répandent sur le marché général du monde la plupart des produits de l'agriculture américaine. Pour atteindre le fleuve Hudson, sur lequel New-York est assise, ou le Mississipi, dont la Nouvelle-Orléans commande l'embouchure, les grains et les autres denrées ont à suivre divers canaux ou différens fleuves, pour New-York, par exemple, le canal d'Ohio, le lac Érié, le canal Érié et le fleuve Hudson. Malheureusement sur ces canaux tout transport est suspendu de la mi-décembre au milieu d'avril, et les fleuves eux-mêmes sont fermés. Ainsi, à Albany, où le canal Érié débouche dans l'Hudson, le fleuve est gelé en moyenne pendant trois mois (1), et la glace massive en envahit la sur-

(1) Il résulte des tableaux publiés par l'administration des canaux de l'état de New-York, que, de 1817 à 1838, l'Hudson a été fermé par les glaces à Albany pendant quatre-vingt-douze jours, moyennement. D'après ces mêmes tableaux, le chômage pour cause de gelée sur le canal Érié a été, d'après une moyenne de six saisons, de cent trente-

face quelquefois jusqu'aux portes de New-York, tant sous la latitude de Naples les hivers ont d'âpreté dans le Nouveau-Monde. Ce n'est donc que tout à la fin d'avril ou au commencement de mai que les grands approvisionnemens seront réunis dans les ports d'embarquement sur l'Atlantique, et par conséquent ce n'est qu'à la fin de mai ou au commencement de juin que nous recevrons d'Amérique les grands renforts. Jusque-là, les envois de l'Amérique se réduiront à ce qui pourra être expédié aux ports américains par les chemins de fer. C'est ainsi que, sur la première réquisition, il viendra quelque chose des environs de New-York, un peu plus de Boston, qui est rattaché par un chemin de fer non-seulement à Albany, mais au lac Érié lui-même, et une certaine quantité de Baltimore et de Philadelphie, d'où divers chemins de fer rayonnent dans différens sens et atteignent des quartiers à céréales, tels que le comté de Lancaster en Pensylvanie et la vallée de Virginie. La Nouvelle-Orléans, dont la position est plus méridionale, reçoit, par les affluens du bas de la vallée du Mississipi, des approvisionnemens presque sans relâche. L'Europe, par conséquent, pourra en tirer du maïs à peu près immédiatement en quantité indéfinie.

En résumé, le marché général est assez bien pourvu pour que l'Europe, et la France en particulier, ne courent aucun péril de disette. Les communications intérieures au sein de notre patrie sont en assez bon état désormais pour que, une fois au port, les subsistances étrangères se répandent partout rapidement et sans grands frais. Il eût été mieux que, dès le mois de septembre, toute latitude eût été donnée au commerce, toute barrière abaissée. La franchise du commerce des grains, que les chambres viennent de voter, établie quatre mois plus tôt, aurait été suivie de grands arrivages. Les Américains, qui ne soupçonnaient pas que nous aurions besoin de leur récolte, se seraient hâtés de battre leur moisson, de la moudre, de l'embarquer sur leurs canaux; aucun autre peuple n'est expéditif au même degré, quand son intérêt l'y pousse. Nous aurions maintenant nos ports remplis de navires chargés de grains ou de farines presque autant qu'il en faut pour compléter nos provisions jusqu'à la prochaine récolte; les prix auraient haussé, mais graduellement, et ils se seraient arrêtés à un moindre niveau. Les populations, qui s'émeuvent facilement sur la question des subsistances, n'auraient pas ressenti l'effroi que leur a inspiré l'élévation brusque et accélérée des mercuriales. L'ordre, qui est la plus sûre garantie contre la famine, n'aurait point été troublé. Les retards cependant ne paraissent pas devoir être autrement dommageables, en ce sens

trois jours par an. Le lac Érié lui-même a ses ports fermés par la gelée. Le port de Buffalo, où le canal Érié débouche dans le lac, est précisément celui de tous qui est ouvert le plus tard. En 1831 et 1835, il ne l'a été que le 8 mai, et en 1829 le 10 mai. En 1828, au contraire il l'a été dès le 1er avril.

qu'avec ce qui a été importé déjà, nous sommes parfaitement en position d'attendre les envois. Ceux de la mer Noire désormais ne peuvent être retenus long-temps. On doit aussi le dire à la décharge de l'administration, tout le monde a été trompé sur les ressources de l'intérieur. La récolte sur pied était de la meilleure apparence; ce n'est qu'au battage qu'on a reconnu combien elle était médiocre. Ensuite les gouvernemens, eu égard à l'humeur altière et au crédit des patrons du système protecteur, ne se résolvent qu'à la dernière extrémité à s'écarter des voies protectionnistes. La suspension de la loi des céréales par ordonnance dès le mois de septembre eût excité des clameurs qu'on n'ose pas toujours braver, quand on a à compter avec une majorité. A l'endroit de la majorité, de ses exigences éclairées ou non, de ses préjugés même, l'héroïsme est rare de nos jours parmi les hommes d'état. Si nos ministres ont été timides, lord John Russell a été poltron. En présence de tous les maux qu'éprouve l'Irlande, il n'a pas osé prendre sur lui d'autoriser l'entrée des blés étrangers sous tout pavillon et sans distinction de provenance, après même que d'ici lui en fut venu l'exemple.

La situation du marché général étant telle que les grains ne peuvent manquer, mais que le prix doit en être de moitié plus haut que dans les temps ordinaires et sur quelques points du double, et d'autres alimens du règne végétal qui nous font faute devant être remplacés par le blé, qui est plus cher à égalité de puissance alimentaire, nous sommes à l'abri des calamités de la famine, mais non de beaucoup de souffrances. La vie est renchérie, il faut que les populations soient mises, autant qu'il se pourra, en mesure de supporter ce surcroît de dépenses. Les pouvoirs de l'état doivent, par l'étendue de leur prévoyance, se montrer à la hauteur de leur mission. L'effet naturel d'une brusque cherté du pain a toujours été de restreindre le travail. De bonnes explications en sont données par la science économique, je ne les répéterai pas; je me borne à prendre acte du fait. Le gouvernement est tenu de lutter par des moyens énergiques contre cette tendance du travail à se resserrer. Le travail, qui, bien ordonné, fait la richesse des états, est le patrimoine du pauvre. Tuteur des faibles, le gouvernement doit veiller à ce que ce patrimoine soit sans cesse renouvelé, sans cesse fécondé. En présence d'une cause extraordinaire de misère, il n'y a qu'un remède, le travail extraordinaire. Pendant les sessions dernières, on s'est plaint de ce que nous entreprenions trop à la fois. Grace à Dieu, la plainte n'a pas été écoutée, et les chambres ont persévéré dans leurs votes de travaux publics. Le gouvernement, de son côté, s'est hâté cet hiver d'ouvrir les chantiers. C'est ainsi que les populations pauvres pourront honorablement gagner les moyens d'existence qui leur manquent d'autre part. Le problème à résoudre était de multiplier les ateliers le plus possible. Les chemins de fer et les canaux, ou

même les rectifications de routes royales, ne s'étendent pas à toutes les localités indistinctement; il y avait donc à généraliser davantage le débouché offert aux bras inoccupés, à la population nécessiteuse. C'est à quoi le ministre de l'intérieur a pourvu en donnant une impulsion nouvelle aux travaux d'utilité communale. Un crédit extraordinaire de 4 millions a été ouvert à cet effet : les communes devront faire les trois quarts de la dépense; l'état couvrira l'autre quart. On conçoit que ce n'est qu'un premier essai. Le ministre, justement économe des deniers de l'état, a restreint le crédit et a demandé une forte coopération aux communes. Actuellement que les chambres sont assemblées, rien ne sera plus facile, autant que le besoin en sera constaté, que de grossir la somme, d'en varier l'emploi et d'accommoder de plus de variété les conditions du concours de l'état. L'administration pourra être autorisée à porter son concours financier au tiers ou même à la moitié dans certains cas spécifiés. Il conviendrait aussi que l'état, indépendamment du don gratuit, fît, dans d'autres cas, des avances dans lesquelles il rentrerait plus tard.

Il ne faut pas non plus que les particuliers se croient quittes, dans les temps de souffrance publique, parce que le gouvernement aura consacré quelques millions à multiplier et à agrandir les chantiers de terrassement. C'est le cas de répéter le mot d'ordre de Nelson au moment d'une bataille fameuse. Quand les temps sont durs pour la masse de la population, chacun a un devoir à remplir, et la *patrie attend que chacun fasse son devoir*. La charité privée déploiera donc aussi toute sa sollicitude, toute son activité, toute son intelligence. Je ne veux pas parler seulement des aumônes que distribue la charité individuelle, ni même de ces travaux que quelques riches propriétaires font exécuter dans leurs domaines. La ville de Lyon a donné, en 1837, un exemple qu'en ce moment on ne saurait trop recommander, et la *commission de prévoyance* de cette ville, spontanément organisée alors par les notables, est un modèle sur lequel maintenant on doit fixer les yeux partout où des populations agglomérées manqueraient de travail. C'est un sujet qui a assez d'à-propos pour que je ne me borne pas à le mentionner et pour que j'entre dans quelques détails.

Il y a peu d'années, en 1837, se manifesta en Amérique la crise financière dont l'Union n'est pas encore complétement dégagée; par le contrecoup, vingt mille ouvriers lyonnais se trouvèrent sur le pavé. Dans cette situation pénible, la commission de prévoyance se forma sous les auspices de l'autorité. Elle commença par ouvrir dans la ville une souscription qui produisit environ 55,000 francs. M. le duc d'Orléans, qu'affligeait la détresse de la seconde ville du royaume, fit don d'une somme de 50,000 francs. A Paris, on s'en était pareillement ému : un concert qu'on y donna rapporta près de 20,000 fr. C'était en tout 126,610 fr.

pour parer à une perte de salaire qu'on évaluait à 2 millions par mois. Après avoir délivré des feuilles de route aux ouvriers qui n'étaient pas domiciliés à Lyon et qui appartenaient à des départemens un peu éloignés, après en avoir casé quelques-uns dans les villes voisines, et déduction faite de ceux qui, ayant des économies, étaient en état d'attendre, il restait encore environ six mille ouvriers sans ouvrage, et par conséquent sans pain. Ne leur eût-on donné que 20 sous par jour, ce qui eût été une maigre pitance, la dépense quotidienne serait montée à 6,000 fr. Tout ce que possédait la commission eût été absorbé en quatre semaines, et la crise a duré environ huit mois. La commission, à titre d'entrepreneur ordinaire, prit en adjudication, de la ville, de l'administration militaire, des ponts-et-chaussées, la construction d'un entrepôt, d'un abattoir, d'une route, d'un cimetière, de plusieurs forts et d'une digue, ouvrages qu'il eût fallu exécuter dans tous les cas. Ce fut la planche de salut des malheureux ouvriers. On ouvrit successivement des ateliers sur divers points où ils vinrent en foule. Un minimum de salaire de 30 sous par jour fut assigné à chacun; mais, pour déterminer les travailleurs à bien faire, on s'engagea à leur donner davantage toutes les fois qu'ils produiraient au-delà d'une tâche déterminée. Tout ouvrier faisant un supplément de besogne pouvait gagner jusqu'à 3 francs par jour, ce qui, dans un temps de détresse, pouvait presque passer pour de la prodigalité. On prit d'ailleurs les mesures les plus strictes pour que chaque ouvrier reçût le prix de sa journée exactement. On plaça les hommes mariés ou vivant en famille dans les ateliers les plus rapprochés de la ville, afin que le salaire pût être dépensé dans le ménage, et on organisa, pour les ouvriers des ateliers les plus éloignés, des cantines où les vivres étaient livrés à prix coûtant. Tout ce que la vigilance la plus attentive peut imaginer pour adoucir une situation cruelle fut mis à exécution. Les ouvriers purent se convaincre de la justice, de l'impartialité, de la sympathie de ceux qui les commandaient. Le préfet, M. Rivet, déploya en cette occasion un zèle infatigable. Un des membres de la commission, qui en fut l'ame, M. Monmartin, ancien officier du génie, paya de sa personne, durant cette longue crise, avec un dévouement et un désintéressement sans bornes. Ce fut lui qui organisa et qui dirigea les travaux. Il allait chaque jour parcourant les ateliers, encourageant les travailleurs, les animant par ses exhortations et ses avis paternels, leur faisant aimer l'ordre par son équité et sa bienveillance en même temps qu'il le leur faisait respecter par sa fermeté. Son dévouement et son activité électrisèrent si bien ces braves gens, qu'ils mirent une sorte de point d'honneur à se bien acquitter de leur tâche et qu'ils y apportèrent de l'ardeur. Les travaux s'exécutèrent bien et promptement. 5 ou 6,000 ouvriers vécurent de la sorte pendant près de huit mois. Il faut dire cependant qu'il n'y a jamais eu plus de 1,600 ouvriers

à la fois présens dans les ateliers. La commission n'eut à débourser que 55,000 francs, déduction faite de ce qu'elle reçut pour travaux faits. En outre, les fonds de la commission servirent à d'autres usages; notamment 10,000 francs furent remis à une caisse particulière qui faisait des avances aux ouvriers sur leurs métiers, sans en demander le dépôt, et 5,000 fr. au mont-de-piété. La commission, après la crise, avait encore en caisse près de 50,000 francs qui lui ont servi dans une nouvelle période malheureuse, en 1840.

Telle est donc notre situation à l'égard des subsistances : le marché est et continuera d'être convenablement approvisionné jusqu'à la récolte; le travail est garanti aux populations, afin qu'elles aient un salaire à troquer contre des subsistances, sans que ce soit une perte pour la société, puisqu'on applique les bras à des œuvres utiles, et que le salaire aura ainsi sa juste compensation. Si donc la raison publique reste ferme, si l'émeute ne vient pas créer une famine factice par la terreur, il n'y a aucun danger.

A l'égard de la Banque, le fond de la situation est encore plus rassurant. Les écarts de l'imagination populaire ne peuvent sur ce terrain faire aucun mal; on n'y rencontre pas de difficulté intrinsèque semblable à celle qui résulte d'une mauvaise récolte.

La Banque était accoutumée d'avoir une quantité de numéraire tout-à-fait exubérante. Tous ceux qui ont quelque connaissance des conditions d'existence des institutions de crédit étaient frappés de l'abondance des écus dans ses caves. C'était, à peu de chose près, une somme égale à celle des billets en circulation. On remontrait à la Banque qu'ainsi son privilége d'émettre des billets était frappé de stérilité entre ses mains, et ce n'était pas sans raison, car elle n'en faisait aucun usage pour donner des facilités supplémentaires au commerce. L'action combinée de plusieurs causes, que nous indiquerons plus tard, a diminué cette masse d'espèces amoncelées et a mis la Banque, sous ce rapport, au niveau des autres institutions de crédit. En cela, on ne voit pas ce qu'il y a d'alarmant, pourvu que, parmi les causes qui font retirer les espèces de la Banque, on n'ait à compter ni des témérités de l'institution ni quelques folles spéculations du commerce français. Or, quant aux témérités, la Banque de France n'en fit jamais : personne jamais ne fut moins oseur. Elle fait profession d'outrer la maxime de Louis XVIII, qu'auprès de l'avantage d'améliorer il y a le danger d'innover. Au lieu de rien aventurer, elle a long-temps fermé les yeux pour ne pas apercevoir les innovations tentées ailleurs, celles même qui avaient réussi et que l'expérience avait sanctionnées. Il n'y a pas lieu non plus de signaler des spéculations déréglées de l'industrie française, dont la Banque, sans le vouloir ou sans le savoir, aurait été complice. Le commerce français, c'est une justice à lui rendre, est généralement sage.

La production a été régulière dans toutes les branches, l'écoulement des produits s'est jusqu'à ce jour opéré d'une manière satisfaisante, et les effets que la Banque a dans son portefeuille sont excellens. Ce ne sont pas nos capitalistes non plus qui courraient des aventures comme celles des Anglais en 1825, se précipitant aveuglément sur les mines d'or et d'argent du Nouveau-Monde, ou qui commettraient des hardiesses semblables à celles que presque chaque instant voit éclore aux États-Unis. Il n'y a donc pas jusqu'à présent de crise commerciale ou manufacturière qui soit imminente; de même nous n'avons pas à prévoir un dérangement dans les finances de l'état. On a pu croire un moment que l'entreprise des chemins de fer entraînerait une perturbation. Il est facile de voir maintenant que cette frayeur était chimérique. Dans les proportions où elle s'est réduite par l'ajournement des chemins de fer de l'Ouest, de Caen et de Dijon à Mulhouse, l'œuvre des chemins de fer n'est aucunement au-dessus de nos forces. Les titres de chemins de fer ont baissé parce que les effets publics sont en baisse, ainsi qu'on doit s'y attendre lorsque survient une cherté des subsistances. Alors la création du capital se ralentit : les hommes vivent sur leurs épargnes antérieures, et le capital existant enchérit, c'est-à-dire qu'à un revenu déterminé correspond dès-lors un moindre capital nominal, et par conséquent les fonds publics doivent être cotés moins haut. Si la dépression des actions de chemins de fer a été plus forte proportionnellement que celle des rentes, c'est par cette cause générale que l'enchérissement du pain agit avec plus d'intensité sur les titres les plus nouveaux et sur ceux d'un produit plus incertain, et, probablement aussi, par cette cause accidentelle, que les joueurs à la baisse se sont trouvés les plus nombreux et ont fait un plus grand effort. Les actions cependant ne sont pas avilies : fait qui paraît constant et qui serait curieux, elles sont même peu offertes. Les personnes qui observent avec le plus de discernement les opérations de la Bourse soutiennent que les titres de chemins de fer sont plutôt rares qu'en excès, et elles en donnent pour preuve la modicité du taux des reports. Le système de la *fusion*, sur lequel on a tant controversé, a eu le résultat avantageux de diviser beaucoup les actions : ainsi réparti entre un nombre infini de mains, le fardeau se trouve aisé à porter. Le capital des compagnies de chemins de fer s'est composé, pour une bonne part, d'une foule de petites épargnes qui cherchaient un placement et d'écus enfouis. Les fonds que les compagnies ont présentement entre les mains, avec le supplément à verser en juin, suffiront à leurs dépenses pour un long espace de temps. Par conséquent, nous n'avons pas non plus de crise de chemins de fer.

Il est digne de remarque qu'au moins jusqu'à ce jour la tenue de la bourse de Paris a été plus ferme que celle de toutes les autres bourses de l'Europe. Les rentes françaises ont moins baissé proportionnellement

que les fonds des états allemands et même que les rentes anglaises, qui sont renommées par la fixité de leur cours. Les consolidés anglais sont tombés de 97, qui a été leur maximum en 1846, au taux de 90, où on les a vus il y a peu de jours; les 3 et demi prussiens, de 97 trois quarts, où ils étaient en janvier 1846, étaient venus, en octobre, à 91 trois quarts; de même, de janvier à novembre 1846, les 3 et demi bavarois d'au-delà de 100 étaient tombés à 93, et les 3 et demi wurtembergeois, de 97 au-dessous de 90. De septembre à novembre, les fonds badois ont subi une dépression relativement plus forte encore; le 5 pour 100 français, de 123 60 où il a été accidentellement au mois de février, n'est pas descendu en 1846 plus bas que 117 25 et cette année que 115 60, soit en tout de 8 sur 124, ce qui est moindre que 7 sur 97. Notre 3 pour 100 a été à peu près de même. Les chemins de fer français, qui sont cotés également à Londres et à Paris, ne sont pas descendus aussi bas à Paris qu'à Londres.

Comme il faut tout dire, cette excellente tenue des fonds à la bourse de Paris a entraîné l'inconvénient que les étrangers sont venus y faire argent de leurs valeurs, et ce n'a pas été une des causes les moins actives de la sortie de notre numéraire. Ces jours derniers, par exemple, les chemins de fer français étaient de 35 à 40 francs plus haut à Paris qu'à Londres. 40 francs sur quelques chemins de fer comme celui du Nord, où il n'y a pas plus de 200 francs de versés par action, c'est exorbitant; les spéculateurs anglais ont dû saisir cette occasion pour vider leur portefeuille chez nous. De ce point de vue, un peu plus de baisse à la bourse de Paris eût été un profit pour la France. Cette fermeté des cours chez nous, pourvu qu'elle se soutienne jusqu'au bout, démontrera que la France recèle en elle plus de ressources qu'on ne le pensait communément et qu'elle le croyait elle-même.

Du mouvement comparé des effets publics dans les différentes bourses de l'Europe ressort une autre conclusion, à savoir que les Allemands, par exemple, ont été plus avisés que nous. Ils ont avant nous aperçu la crise des subsistances; c'est pour cela que les capitalistes allemands ont réalisé leurs portefeuilles en octobre et novembre, afin de n'être pas maîtrisés par les événemens, et de les dominer au contraire. La baisse, qui s'est alors déclarée chez eux par l'effet d'une grande quantité de ventes, aurait dû nous donner l'éveil. Notre gouvernement lui-même devait y trouver des indications plus précises sur la véritable situation des approvisionnemens en Europe. Parmi tous les faits dont il pouvait attendre quelques lumières, il n'y en avait pas de plus significatif.

Ce que nous éprouvons à l'endroit de la Banque se réduit donc à une raréfaction du signe représentatif. Une partie de notre numéraire nous a quittés sous l'influence de plusieurs causes. L'achat des blés étrangers

en est une, et la plus apparente. C'est une importation extraordinaire qui vient déranger subitement la balance accoutumée du commerce. Si les échanges étaient moins difficiles entre les peuples, le retour se serait fait, partiellement au moins, autrement qu'avec des écus. Nous paierions le blé des Russes, des Siciliens, des Prussiens et des Américains du nord, en leur envoyant un supplément des produits de notre industrie, aussi bien que des espèces; mais les peuples, à l'envi l'un de l'autre, se sont entourés de murailles de la Chine : l'or et l'argent sont les seules valeurs dont on puisse se servir pour solder un compte extraordinaire. Nous aurons peut-être de ce chef 150 millions à expédier au dehors. En pareil cas, on puise les écus dans les réservoirs où l'on sait qu'ils sont accumulés, dans les caves des banques. Un jour viendra certainement où l'on emploiera le procédé qui réussissait si bien à l'Angleterre, pendant les guerres de l'empire, pour subventionner les princes qu'elle armait. Elle leur envoyait les produits de ses manufactures, auxquels on ouvrait les portes à deux battans, et ainsi les subsides étaient des excitans pour l'industrie britannique; mais, pour que cet expédient devienne d'usage en cas de disette, il faudra que le principe de la liberté du commerce ait fait son chemin.

Cette cause n'est pourtant pas la seule qui nous ait enlevé du numéraire. Les titres que les étrangers ont négociés chez nous ont dû en faire sortir. Enfin les grands travaux qui s'exécutent de toutes parts dans le royaume pour le compte de l'état ou par les soins des compagnies, et qui ont été activés dans ces derniers mois, ont dû faire expédier des espèces de la capitale dans les provinces.

Considérons donc comme établi que, tant pour les subsistances qu'à l'égard de la Banque, nous ne courons pas de danger sérieux. Si la situation devenait menaçante, c'est que les fautes des hommes l'auraient aggravée, et d'un accident auraient fait une calamité. De là, on est forcé de conclure que, si notre loi des céréales ne résiste pas à la secousse, et si notre grande institution de crédit en est ébranlée, c'est que ni l'une ni l'autre ne satisfont aux conditions de la stabilité, et qu'il faut les remettre sur le métier; sinon, nos hommes pratiques auront mérité qu'on les accuse de ne rien comprendre aux leçons de l'expérience.

II. — QUESTION DES SUBSISTANCES.

Examinons maintenant avec plus de détail la législation des céréales; cherchons à déterminer le but vers lequel elle gravite chez les nations les plus éclairées de l'Europe, depuis que les actes d'administration y sont soumis à des idées rationnelles. Mesurons le chemin que nous avons fait vers cette destination et la distance qui nous en sépare encore.

Sous l'ancien régime, l'empirisme régnait en maître dans l'administration en France comme au dehors, et les intérêts commerciaux y étaient humblement soumis plus encore que tout le reste. Tout procédait des traditions d'un temps de conquête; tout se compliquait d'exigences multipliées, confuses dans leurs limites. Les finances étaient un chaos, la législation un dédale. En administration, il n'y avait que des expédiens. Les grands ministres comme Sully et Colbert, qui avaient essayé d'introduire des règles générales, des principes simples, de l'unité dans la gestion des intérêts nationaux, y avaient à peu près échoué. Ils avaient fondé une prospérité qui devait disparaître, et qui s'évanouit en effet avec leur personne. La législation des céréales portait cependant l'empreinte d'une noble pensée. On avait voulu maintenir le blé à bas prix dans le royaume. On n'admettait pas comme une idée digne d'examen que le pain à bon marché pût être un mal. En conséquence, on en autorisait l'importation sans réserve : l'exportation fut pareillement libre pendant très long-temps. Cependant, en 1693 (1), une disette se déclara, et la sortie des grains fut défendue sous peine de mort. La liberté pourtant reprit le dessus et continua de prévaloir, non sans quelque retour de contrainte, jusqu'à la révolution, où l'alarme sur les subsistances fut générale, et détermina, dès 1790, l'interdiction d'exporter les grains. La noblesse, propriétaire du sol, avait l'œil à ce que ses domaines produisissent une grande quantité de blés; il arriva même que, pour s'être attachée trop exclusivement aux céréales, l'agriculture française suivit de fâcheux erremens. Le meilleur moyen de retirer d'un pays le *maximum* possible de grains est non pas de consacrer toutes les terres à cette production, mais de tenir la balance entre les céréales et les fourrages, entre la production des grains et celle du bétail, qui fournit l'engrais sans lequel la terre reste stérile. L'ancienne agriculture française avait entièrement perdu de vue cette notion fondamentale que nos cultivateurs d'aujourd'hui ne se sont qu'imparfaitement assimilée encore. Les Anglais, au contraire, par une juste répartition entre les grains et les fourrages, ont, depuis long-temps, une agriculture plus parfaite et une alimentation publique supérieure. Ils sèment en blé un moindre nombre d'hectares; mais, fécondée par le fumier que donne le bétail, la superficie ensemencée a un rendement double des terres françaises, et ainsi, à égalité de territoire, l'Angleterre rend plus de blé que la France, en même temps qu'elle produit plus de viande et d'autres alimens.

Mais, si le régime des céréales était libéral à l'extérieur sous l'ancien régime, c'était au dedans un commerce sujet à mille entraves. Les populations étaient remplies de préjugés contre les marchands de blé.

(1) M. Anthelme Costaz, dans son *Histoire de l'Administration*, tome II, p. 127, fait remonter plus haut la première interdiction de l'exportation des blés. Il la rapporte à l'an 1598, et lui attribue une longue durée.

Quiconque faisait ce commerce semblait un ennemi public, un accapareur visant à créer la famine. L'autorité, cédant aux passions de la foule ignorante ou les partageant franchement pour son propre compte, soumettait l'exercice de cette profession à des formalités et à des gênes particulières, à une surveillance vexatoire et presque ignominieuse. Les monopoles, qui avaient tout envahi, ajoutaient aux difficultés du commerce des grains. J'en citerai un seul exemple. « A Rouen, une compagnie de cent douze marchands créés en titre d'office avait seule d'abord le droit d'acheter les grains qui entraient dans la ville, et son monopole s'étendait même sur les marchés des Andelys, d'Elbeuf, de Duclair et de Caudebec, les plus considérables de la province. Venait ensuite une seconde compagnie de quatre-vingt-dix officiers porteurs, chargeurs et déchargeurs de grains, qui pouvaient seuls se mêler de la circulation de cette denrée, et devaient y trouver, outre le salaire de leur travail, l'intérêt de leur finance et la rétribution convenable au titre d'officier du roi. Venait enfin la ville elle-même, qui, propriétaire de cinq moulins jouissant du droit de banalité, avait donné à ce troisième monopole une extension illégale et singulière. Les moulins communaux ne pouvant suffire à la mouture de l'approvisionnement des grains nécessaires à la population, la municipalité vendait aux boulangers de la ville le droit de faire moudre ailleurs; mais, pour les dédommager de cette exaction révoltante, elle assujettissait les boulangers des faubourgs, qui n'étaient pas *en droit* soumis à la banalité, à livrer leur pain sur le pied de 18 onces à la livre au même prix que les boulangers intérieurs, qui n'étaient tenus que du poids ordinaire de 16 onces. Il est donc évident que du chef de ce troisième et dernier monopole, les Rouennais payaient le pain un huitième de plus que sa véritable valeur (1). »

Dans ces temps où l'autorité royale ne se croyait pas de limites, les princes et leurs conseils, qui s'attribuaient comme une prérogative toute naturelle la faculté d'altérer les monnaies et de faire que ce qui était une livre la veille fût pris pour deux livres le lendemain, devaient être portés à penser à plus forte raison qu'il leur appartenait de fixer à leur gré la valeur vénale des céréales. On laissa cependant dormir ce prétendu droit presque toujours. Les parlemens, composés d'hommes qui devaient être plus éclairés que le reste de la nation et que la cour, dans ces sortes d'affaires, enchérissaient sur l'esprit réglementaire de l'administration, et, dans le cours de leur incorrigible taquinerie contre le gouvernement, on les vit donner raison aux préjugés de l'émeute stupide, alors qu'un ministre sage cherchait à faire prévaloir les vrais principes. Mais le ministre, qui était ferme, tint bon, et il l'emporta. C'était en 1775.

(1) *Introduction aux OEuvres de Turgot*, par Eugène Daire. Édition Guillaumin, t. I, page LXXXIV.

Les environs de Paris offraient le spectacle d'une complète rébellion. Sous prétexte de la cherté des grains, des brigands brûlaient des granges, incendiaient des fermes, coulaient à fond des bateaux de blé. Ils se présentent à Versailles, et ils y font la loi; de là ils viennent à Paris piller les boulangers. Le lieutenant de police les laissait faire, le parlement couvrit les murs de Paris d'un arrêt qui défendait les attroupemens, mais qui portait que le roi serait supplié de diminuer le prix du pain. L'homme illustre et dévoué à la cause populaire qui était alors contrôleur-général des finances, et que, poussé par la fatalité, Louis XVI devait bientôt éconduire, Turgot, chargea aussitôt l'autorité militaire de placarder l'arrêt du parlement d'une ordonnance qui interdisait d'exiger le pain au-dessous du cours. Le lieutenant de police fut destitué; le parlement, qui voulait connaître des troubles dans l'intention de contrecarrer les intentions libérales du ministre, fut convoqué à Versailles pour enregistrer une proclamation du roi par laquelle les auteurs de la révolte étaient renvoyés, conformément aux lois en vigueur, à la juridiction prévôtale. Une armée de vingt-cinq mille hommes, commandée par un maréchal de France, poursuivit les émeutiers dans tous les sens et protégea la circulation des grains. C'est par ces actes décisifs que Turgot, ministre, faisait triompher le principe qu'auparavant il avait soutenu dans des écrits destinés à honorer sa mémoire, que l'achat et la vente des grains étaient un commerce tout comme un autre; que plus qu'un autre encore, dans l'intérêt de la société, il réclamait une liberté entière.

Parallèlement aux préjugés contraires à la liberté intérieure du commerce des grains, on en rencontre dans l'histoire économique de l'Europe un autre qui lui ressemble beaucoup et qui n'a pas exercé moins d'influence, au détriment de la prospérité des nations. C'est celui qui faisait considérer l'or et l'argent comme la richesse par excellence, l'unique vraie richesse, et qui, par conséquent, en interdisait l'exportation. Les esprits avancés en sont depuis long-temps complétement revenus; mais le vulgaire et les gouvernemens ont été plus lents à s'en défaire : la multitude y croit encore, et il pèse beaucoup plus qu'on ne le supposerait sur le système économique des grands états de l'Europe. C'est que les préjugés et la sottise, lorsqu'ils se sont bien impatronisés quelque part, ne donnent pas facilement leur démission. Nous allons en acquérir une preuve de plus par l'exposé succinct de ce qui s'est passé après Turgot dans l'administration française au sujet du commerce des grains.

Fidèle au drapeau qu'avaient élevé et fait respecter les grands esprits du XVIIIe siècle, la constituante abolit à l'intérieur et à l'extérieur toutes les entraves qui gênaient le commerce des grains. La convention, qui, en vertu des événemens et par son penchant, était placée en dehors de

toutes les règles ordinaires, et qui en toutes choses se croyait dans la nécessité d'exercer une suprême dictature, se montra ultra-réglementaire à l'égard des subsistances et surtout du pain. La loi du *maximum* concernait particulièrement cet objet. On sait que tous ces moyens de contrainte pour amener le bas prix du pain engendrèrent une affreuse famine. Avec le gouvernement de Napoléon, des idées plus régulières se firent jour. L'importation des blés était déjà libre, l'exportation fut permise sous condition. Il fallait que l'hectolitre fût coté à 20 francs au plus dans le midi, à 16 dans le nord, et il y avait un droit de sortie de 2 francs; mais l'empereur voulut que l'autorité intervînt dans le commerce des grains, au moins pour la capitale : de là son projet des greniers d'abondance. Cependant en 1811, après un été qui, semblable à celui de 1846, avait été très favorable aux vendanges, mais fatal à la récolte des grains, le prix du pain se mit à monter. L'empereur se fit commerçant en grains et entreprit d'effectuer la majeure partie de l'approvisionnement de Paris. Il y contribua en effet pour près de 400 mille sacs (1); mais il y dépensa plus de 12 millions de l'argent du trésor, il ruina les boulangers auxquels il imposait un prix de vente trop faible, et, par des achats mal conçus, mal coordonnés, mal exécutés, il fit monter les grains au-delà du point où naturellement ils se seraient arrêtés. Une fois sorti des voies de la liberté des transactions, il lui fallut aller de violence en violence et agrandir le cercle de ses mesures despotiques jusqu'à ce qu'il y eût embrassé l'empire tout entier, après avoir commencé par le seul département de la Seine. Il en vint jusqu'à décréter, à l'instar de la convention, le *maximum*. En mai 1812, un décret impérial fut promulgué, qui commençait par ces belles paroles : *La libre circulation des grains et farines sera protégée dans tous les départemens de notre empire,* et finissait par établir pour le blé le *maximum* de 33 francs l'hectolitre. La disette devait être et fut la conséquence de cette atteinte flagrante à la liberté. Il y eut des départemens où les populations furent réduites à manger de l'herbe (2).

Après l'empire, une nouvelle époque de cherté se déclare en 1817. L'état, pour y porter remède, oubliant l'insuccès de la tentative de 1811, recommence à se faire marchand de grains. On espérait probablement que ce qui n'avait eu que de tristes effets entre les mains d'un usurpateur donnerait de meilleurs fruits dans celles d'un gouvernement légitime. On acheta donc des grains à tort et à travers, au dedans et au dehors; on mit la perturbation dans les marchés intérieurs, on alarma tout le monde, on donna l'impulsion à la hausse qu'on vou-

(1) On sait que le sac légal de farine pèse 159 kilogrammes.

(2) Voir sur cette disette de 1811-12 une notice de M. Vincens, conseiller d'état, ancien directeur du commerce intérieur, qui a été inséré dans le *Journal des Économistes* de 1843.

lait prévenir, et, après avoir fait dépenser à un trésor épuisé une somme de 60 à 70 millions, on fut réduit à venir déclarer, par la bouche du ministre de l'intérieur, que le *commerce seul, le commerce libre et indépendant, peut attirer et répandre dans l'intérieur les ressources nécessaires*. Eh! il y avait quarante ans que Turgot l'avait démontré et fait admettre par l'administration française.

Cette expérience de 1817 a guéri pour toujours le gouvernement français de la manie de faire, pour l'approvisionnement public, le commerce des grains; cependant, battu sur ce point, le système de l'intervention de l'autorité conserva encore une forte position dans la réserve municipale de Paris. Il était ordonné qu'il y aurait dans cette réserve 90,000 sacs de farine ou l'équivalent en blé, mais on s'aperçut bientôt que la ville de Paris était grevée ainsi d'une dépense annuelle de 15 pour 100 de la valeur des blés. Or, comme l'a fait remarquer J.-B. Say, 15 pour 100 à intérêt composé sont une dépense qui excède 100 pour 100 au bout de cinq ans, et 400 pour 100 à la dixième année, tandis que les enchérissemens modérés se produisent tous les cinq ans à peine, et que ceux qui ont plus de gravité ne se présentent moyennement que de dix en dix ans. En conséquence, la réserve de Paris a été supprimée en 1831. C'était la seule qui subsistât encore; autrefois les principales villes du royaume en avaient une; désormais c'est une idée arrêtée qu'il faut s'en remettre au commerce libre pour les approvisionnemens. A l'intérieur, la liberté est la règle fondamentale incontestée du commerce des grains. En cas de cherté, la charité publique, pour abaisser le prix du pain, s'exerce par le moyen de bons qu'on délivre aux indigens sur leur simple demande et moyennant lesquels les boulangers, d'après un marché passé avec l'autorité, fournissent du pain à un taux réduit. C'est ainsi qu'on s'y est pris cette fois dans la plupart de nos cités. L'autorité ne s'est point ingérée à acheter des grains, ou, si elle l'a fait, c'est, par exception, le ministre de la guerre et celui de la marine, qui, dans le but de ménager les approvisionnemens intérieurs, ont passé des marchés pour la fourniture des troupes de terre et de mer avec du blé étranger. D'après les bruits qui circulent, et dont je ne me fais point garant, l'opération n'aurait pas été heureuse pour l'état, et le trésor paierait cher l'estimable prévoyance des deux départemens ministériels, sans que le consommateur français, en dehors de l'armée et de la flotte, ait la moindre réserve de plus. Au fait, où les personnes auxquelles les ministres de la guerre et de la marine se sont adressés auraient-elles pu trouver des blés que le commerce n'eût pas aussi bien découverts pour la consommation générale du pays, y compris les soldats? Il faut savoir gré aux deux ministres de leurs bonnes intentions, mais leur recommander à l'avenir de ne plus se mêler de ce que, jusqu'à ce jour, aucun gouvernement n'a su bien faire.

Mais l'esprit contraire à la liberté, prenant pour point d'appui des sentimens condamnables, avait réussi, plusieurs années avant 1831, à se faire réserver un autre poste, qu'on s'est flatté d'avoir rendu inexpugnable, dans notre législation des céréales. Jusqu'en 1819, l'entrée des grains dans le royaume de France était libre; le gouvernement de la restauration, qui cherchait à fonder une aristocratie territoriale, imagina d'imiter la législation que l'aristocratie britannique avait imposée à son pays. Le commerce des grains était à peu près libre en Angleterre jusqu'en 1804. La loi de 1773 permettait l'importation moyennant le droit nominal de 6 pence (0 fr. 63 cent.) par quarter (2 hectolitres 9 dixièmes). L'exportation était favorisée sur une prime. De 1740 à 1751, le total des primes ainsi payées s'élevait à 1,515,000 l. st., environ 38 millions de francs. Quand les prix cependant avaient atteint un certain point, la sortie était prohibée; mais, à la fin du XVIIIe siècle, l'Angleterre n'était plus en position d'exporter du blé : elle avait de la peine à se suffire. En 1804, la liberté du commerce extérieur des grains fut détruite, quant à l'importation; le régime protecteur fut appliqué aux grains, et l'échelle mobile fit son apparition dans le monde. Tant que le blé vaudrait moins de 63 shillings le quarter (27 fr. 25 cent. l'hectol.), il devait y avoir un droit prohibitif de plus de 10 fr. par hectolitre (24 shillings 3 pence par quarter). Le blé devenant plus cher, le droit devait diminuer, suivant une progression très rapide. Ce régime dura jusqu'en 1815; mais alors, victorieuse au dehors, la puissante oligarchie de la Grande-Bretagne voulut profiter de sa victoire pour asseoir son monopole au dedans, et, dans le courant de l'année même, une loi fut votée qui ne permettait l'importation du blé que lorsque le grain indigène vaudrait au moins 80 shillings le quarter (34 francs 50 centimes l'hectolitre). En France, de même, on se proposa de tenir élevé le prix des grains d'une manière permanente par des dispositions douanières. Tel fut l'objet de la loi du 16 juillet 1819. Les deux pays depuis lors, dans la même pensée, modifièrent leurs tarifs sans en changer l'esprit. La France en particulier a fait quatre ou cinq lois des céréales, il faut le dire, de plus en plus restrictives au fond, quoique les dernières ne contiennent plus le mot de prohibition. L'idée fondamentale des deux législations française et anglaise, calquées l'une sur l'autre, était celle de l'échelle mobile qui, au premier abord, est en effet très séduisante. Quand le blé monte, le droit baisse; si au contraire le blé tombe à bas prix, le droit se relève dans une proportion plus forte. On s'était flatté d'assurer ainsi l'approvisionnement en cas de disette et de garantir l'écoulement des excédans qu'on pouvait avoir pendant les bonnes années. Le blé et le pain allaient avoir une sorte de prix fixe, et l'on s'en applaudissait beaucoup, non sans raison, car il n'y

a pas de cause plus active des crises commerciales que celle qui ressort des grandes variations du prix des subsistances.

Ce système malheureusement n'a pas tenu ses promesses, particulièrement au sujet de la certitude des approvisionnemens en cas de disette. Le commerce, pour se livrer à ses spéculations légitimes, a besoin d'avoir quelques bases certaines, et c'est précisément ce qu'exclut la grande mobilité du droit. Le commerçant qui, d'avance calculant une chance de hausse, aurait l'idée de demander des grains à Odessa ou à New-York, s'en abstient, parce qu'il ignore si, lorsque son blé se présentera, le droit à payer à la douane n'aura pas doublé ou triplé. De même, en supposant que nous soyons, nous aussi, dans le cas d'exporter beaucoup de blé par l'effet d'une grande abondance, le négociant étranger ne s'adressera pas à nous, faute de savoir quels droits il aura à acquitter à la sortie, et il enverra ses ordres de préférence aux pays qui sont soumis à un régime de fixité au lieu de notre mobilité. Les ressorts même de cette mobilité si ingénieuse en apparence sont tout-à-fait défectueux. Rien n'est plus facile à des hommes peu scrupuleux que de falsifier par des manœuvres les mercuriales locales en petit nombre qui servent à composer la mercuriale générale de chacune des quatre sections entre lesquelles se partage à cet égard le territoire. Et ainsi une spéculation bien conçue et utile au public peut avorter par les artifices d'une concurrence habile. Puis la mercuriale consacre un fait passé qui quelquefois n'a plus rien de commun avec le présent. Enfin ici le système des moyennes, qui est mis en œuvre, est peu applicable, car il peut ne donner qu'un aperçu très inexact de la situation: Pendant le délai qu'embrasse la moyenne, les prix ont pu varier dix fois et entre des limites fort éloignées. A certains momens, la cote du marché prise isolément aurait favorisé l'entrée du blé étranger, et c'est peut-être alors seulement qu'elle était véridique. Cependant quelques ventes de petites quantités, faites au moment opportun, donneront, au marché suivant, un résultat apparent qui sera mensonger, et le faux l'emportera sur le vrai dans la composition de la moyenne. Les avantages de l'échelle mobile ne sont donc que spécieux. Sur ce point, notre assertion n'est pas contestable, car encore un coup, pourquoi ce régime est-il mis à l'écart d'un avis unanime aujourd'hui, sinon parce qu'au lieu de soulager la disette, tout le monde sent qu'il ne serait bon qu'à l'aggraver?

La prétention exprimée au nom de l'échelle mobile de maintenir les subsistances à un prix fixe n'a pas été moins démentie par les faits. Sous la loi de l'échelle mobile, le blé a éprouvé en Angleterre d'incroyables variations : plus que du simple au double. On l'a vu quelquefois au-dessus de 40 francs l'hectolitre, et, en 1835, il était à moins

de 17 fr. Ce marché anglais, qu'on croyait si bien défendu contre les mouvemens brusques et contre les écarts excessifs, était celui où le prix du blé éprouvait les oscillations les plus grandes et les plus rapides.

Après que les faits ont eu parlé, les Anglais se sont rendus à ce témoignage. Un double objet leur paraissait également désirable : resserrer les oscillations du prix du blé et rendre le prix moyen aussi modéré que possible. C'est ainsi qu'ils ont compris l'intérêt national, et je ne sache pas un état où il soit permis de l'entendre autrement. Pour arriver au but, ils ont pensé qu'il n'y avait pas de procédé comparable à celui de la liberté. Supposez, en effet, que la liberté à l'entrée et à la sortie des grains soit la loi de toutes les nations, le marché général est le plus étendu possible, et par conséquent la meilleure combinaison subsiste pour que, d'une année à l'autre, par la compensation des climats divers, les variations des quantités, et par conséquent des prix, soient restreintes dans le cercle le plus étroit. L'accès étant ouvert à chaque instant pour chaque état vers tous les foyers de production, l'on s'approvisionne constamment au plus bas prix, ou plutôt un équilibre s'établit chaque année entre les différens pays à céréales, et on a presque constamment un prix modéré. Sans même que la liberté absolue du commerce des grains soit passée dans la pratique universelle des nations, comme tous les pays qui produisent un excédant, les États-Unis, la Russie, les bords de la Baltique, la Sicile, laissent les grains librement sortir, il dépend de chacun des grands états de jouir immédiatement d'avantages presque égaux à ceux qu'aurait la liberté universelle; il suffit pour cela de rendre libres sur ce point les rapports nationaux avec les régions à céréales, et, si déjà quelque grand peuple a adopté la liberté du commerce des grains, ceux qui viendront après lui entreront plus complétement en possession des bienfaits de ce régime libéral. Ainsi, l'Angleterre ayant arboré chez elle l'étendard de la liberté pour le commerce des grains (indépendamment de ce qu'elle a fait pour les autres branches de commerce dont nous n'avons pas à nous occuper ici), nous trouverions, nous, à ce régime le profit, en cas de rareté, de nous approvisionner aisément et en temps opportun, et, dans l'abondance, d'écouler notre surplus sur les marchés de la Grande-Bretagne, qui est à nos portes.

L'Angleterre donc a renoncé l'an passé au système de l'échelle mobile; elle n'y a point substitué un droit fixe; elle a préféré la liberté complète. La question est de savoir ce que nous ferons en France. Il semble impossible que nous gardions l'échelle mobile; c'est un système jugé. De l'autre côté du détroit, avant que la liberté du commerce eût acquis l'ascendant qu'elle y exerce, on était d'accord pour réprouver l'échelle mobile. Si le blé avait dû continuer d'être frappé, en Angleterre, d'un droit à l'entrée, le droit eût été fixe. Les Anglais ont préféré

la liberté complète; ils y ont été conduits par la force irrésistible de la raison. L'échelle mobile ne pouvait plus se maintenir, bien; mais un droit fixe pouvait-il être fixe absolument? Aurait-il subsisté alors même que le blé aurait, par hasard, atteint un prix de famine? Ainsi, avec le droit fixe pris à la lettre, on venait buter contre une autre impossibilité. C'est, en effet, ici la grande supériorité de la liberté, que, hors d'elle, tout devient impossible à soutenir pour les seules circonstances dont il faille se préoccuper beaucoup, celles où la subsistance publique est compromise. Du moment que les Anglais quittaient le terrain sur lequel avaient été débattues les autres lois des céréales, celui où l'aristocratie disait, comme le roi des animaux dans la fable :

C'est que je m'appelle lion,

un argument tiré des notions les plus justes du droit constitutionnel, du droit humain, rendait inévitable le triomphe de la liberté du commerce des grains; c'est celui avec lequel la ligue a mis en mouvement et captivé le royaume-uni, où d'abord elle excitait une dédaigneuse indifférence : De quel droit les nobles, propriétaires des terres, prélèvent-ils une taxe sur notre pain quotidien? Cet argument des Cobden et des Bright, admis par Peel, accueilli par le chef de l'aristocratie, Wellington, est passé dans la législation, et voilà comment l'Angleterre a fait sa réforme commerciale.

Chez nous, malgré la différence des situations, il est difficile que l'échelle mobile n'ait pas le même sort dans un assez bref délai. La liberté du commerce des grains, une fois établie en Angleterre, a une réaction nécessaire sur nous. Je ne parle point de l'entraînement de l'exemple, quoique ce soit un mobile de quelque puissance; mais le système dans lequel l'Angleterre est entrée pour les grains modifie les conditions de vente pour nos propriétaires et à leur profit. C'est pour eux, en effet, une cause de hausse, une garantie contre la baisse en temps ordinaire. En retour, le public est fondé à demander d'eux qu'ils consentent à ce que, en vue des années de faible récolte, le consommateur ait contre la cherté la seule garantie qui soit valable, celle de la liberté.

Les grands intérêts qui pouvaient s'opposer à ce que la législation française sur les céréales fût changée sont ceux des départemens du nord, qui vendent au midi l'approvisionnement dont il manque. Notre littoral de la Méditerranée est forcé de s'approvisionner en partie dans la Bretagne ou dans le nord-est, et c'est ce qui renchérit le pain dans les départemens placés à droite et à gauche des Bouches-du-Rhône; mais, si le nord trouve habituellement un débouché en Angleterre pour son excédant, qui se plaindra que le midi mange du blé d'Odessa?

La liberté produira chez nous ce qu'on en attend en Angleterre, la tenue du prix du blé : peu d'écarts en dessous et en dessus d'une cer-

taine moyenne. Ce sont ces écarts qui, de l'autre côté du détroit, ruinaient les fermiers, et qui chez nous sont préjudiciables aux propriétaires. Turgot l'avait si bien dit, si clairement prouvé, qu'après lui on est presque honteux d'avoir à le répéter.

Enfin la vie à bon marché chez nous, sur la terre d'égalité par excellence, ne peut être un argument de moindre valeur que dans la Grande-Bretagne. Le XVIIIe siècle, il est de mode aujourd'hui de le dire, était sceptique; pour lui, point de vérité qui fût au-dessus de la controverse. Notre siècle se félicite d'être guéri de ce mal. Quel nom faut-il donner cependant à ceux qui nient que la vie à bon marché soit d'intérêt public? Ce n'est pas dans le XVIIIe siècle qu'on l'eût contesté. Qu'importe le prix du pain? dit-on aujourd'hui; le salaire se règle en conséquence. Et d'abord, là gît la question. Je vois clairement comment la cherté des subsistances en général, du pain en particulier, pèse sur le grand nombre : je ne vois pas aussi bien comment le salaire s'élève de manière à établir la compensation. La main-d'œuvre que vend l'ouvrier est une marchandise d'une nature toute spéciale, qui a cette particularité, fâcheuse pour le vendeur, qu'on ne la garde pas en magasin, qu'on est forcé de l'écouler chaque jour, quelque prix qu'on en trouve, mauvais ou bon. De là un désavantage pour l'ouvrier, quand il débat le prix contre lequel il doit échanger son travail, et il l'éprouve rudement lorsque tout à coup, les objets de première nécessité étant devenus plus chers, il aurait besoin d'un accroissement de salaire pour ne pas déchoir. On ne remarque pas en effet que, lorsque le pain enchérit, la main-d'œuvre s'élève en proportion; c'est plutôt le contraire qu'on observe. Avec la vie à bon marché, une épargne déterminée assure bien mieux le repos du travailleur dans sa vieillesse; avec la vie à bon marché, la population qu'atteint la maladie, ou sur laquelle sévit le chômage, cruelle épidémie du régime manufacturier, lutte plus long-temps contre le dénûment. Rien plus que la cherté de la vie ne contribue à la formation de ces populations dégradées, qui ont tant pullulé dans les villes de fabriques de l'Angleterre, et qui commencent à apparaître dans les nôtres, il faut bien avoir le courage de le dire. Dans les temps de grande activité commerciale, les salaires sont hauts, l'ouvrier en jouit trop souvent sans songer au lendemain. Puis, les commandes s'arrêtent, le travail manque, et celui qui n'a rien épargné, faute d'en avoir eu la volonté ou le pouvoir, vit misérablement d'abord, en empruntant autant qu'il trouve du crédit, ensuite en vendant à vil prix ses vêtemens, son petit mobilier. Il tombe par degrés au dernier degré de la misère; si la crise dure, il arrive à l'abjection, et, quand le travail revient, il n'a plus la force de s'en relever; il reste dans le bourbier et y retient sa progéniture, qu'il multiplie désormais sans réflexion. Voilà comment se produit la populace et d'où sortent des nuées de prolé-

taires. Dans les pays tels que le nôtre, qui se vantent de leur constitution démocratique, c'est une forte raison en faveur de toute mesure propre à assurer la vie à bon marché. Et si ce n'est point par une noble sympathie pour les classes ouvrières, que ce soit au nom des libertés publiques, dont tout le monde sent le prix. Là où il existe une populace nombreuse, il n'y a pas de milieu entre le despotisme et l'anarchie, et, sur toute terre peuplée où la vie sera chère, il y aura constamment une populace qui se propagera avec une rapidité effrayante.

Il faut donc croire que l'échelle mobile et l'impôt sur l'introduction des blés en général subiront chez nous la même destinée qu'en Angleterre. Ce système fut inauguré, de l'autre côté du détroit, en 1804. Quarante-deux ans après, le parlement en a prononcé l'abrogation. Chez nous, la franchise à l'importation a duré depuis la fondation de la monarchie jusqu'en 1819. Le régime actuel n'a donc pas trente ans de date encore. Trente années contre quatorze siècles! On ne peut prétendre que ce soit une de ces institutions respectables dont l'origine se perd dans la nuit des temps. La génération actuelle l'a vu naître, et nous espérons bien qu'elle le verra mourir. La France ne peut, sur ce point, rester en arrière de sa féodale voisine. Tout au moins faut-il croire que, sans plus de délai, nous en finirons avec l'échelle mobile, d'où nous viennent des chances de famine; qu'un droit fixe, modéré, uniforme, sans distinction de zone et de section, remplacera cette détestable combinaison, et qu'immédiatement on affranchira le maïs, qu'on ne consomme pas dans les villes, et dont il est à souhaiter que l'usage s'étende beaucoup. Au bout de peu d'années, le maïs serait entré dans les habitudes des populations, et il nous en arriverait d'Amérique de grandes quantités, parce que la capacité de production des États-Unis, sous ce rapport, est sans limites, et nous l'aurions, malgré la distance, à bas prix.

Pourquoi encore la farine est-elle frappée d'un droit supérieur de moitié à celui qui atteint la quantité correspondante de blé? Lorsque, dans les quatre sections du territoire, la mercuriale du froment est au-dessus de 22 fr., 20 fr., 18 fr. et 16 fr., l'hectolitre est taxé à 5 fr. 22 c., et les 100 kilog. de farine le sont à 15 fr. 40 cent. 100 kilog. de farine correspondent à un peu moins de 2 hectolitres de blé. Le droit devrait donc être tout au plus de 10 fr. 44 cent. La surtaxe de 5 fr. par 100 kil. est ici l'application peu intelligente et en tout cas outrée de cette idée, que le tarif doit s'élever à mesure que les matières ont reçu plus de travail. Les États-Unis exportent beaucoup plus de farines que de blés, parce que les lieux de production, au lieu d'être voisins des ports d'embarquement, sont bien loin à l'ouest, de l'autre côté de la chaîne des monts Alléghanys, dans la grande vallée centrale qu'arrosent au nord le Saint-Laurent, au midi le Mississipi avec ses affluens magnifiques.

l'Ohio et le Missouri. Les Américains ne changeront pas leurs habitudes pour trouver grace devant notre tarif; la nature des choses le leur défend. A nous donc de conformer notre tarif à leur pratique obligée et de proportionner exactement le droit sur la farine au droit sur le blé, sinon nous encourons le risque de nous priver, de gaieté de cœur, d'une ressource. Ne poussons pas le respect pour les aphorismes de la douane jusqu'à courir la chance d'affamer les hommes.

Il est impossible de ne pas exprimer le regret que la loi provisoire, en vertu de laquelle toute immunité possible est accordée aux grains et aux farines jusqu'à la récolte prochaine, n'ait pas fait partager les mêmes faveurs aux viandes salées. L'Amérique, si elle y était sollicitée par la modération de nos douanes, nous en fournirait à de très favorables conditions. C'est une nourriture que l'hygiène approuve lorsque les populations ne s'y livrent pas exclusivement, et ont la faculté de la mêler de légumes frais. Les Anglais de toutes les classes en consomment beaucoup plus que nous, et on ne voit pas que leur race s'en abâtardisse. Chez nous, où, relativement au taux ordinaire des salaires, la viande est à un prix excessif, et où cependant il serait essentiel d'introduire dans l'alimentation des classes ouvrières une forte proportion de denrées animales, les salaisons de l'Amérique présentent une ressource dont nous serions coupables de ne pas profiter. Dans notre manie de taxer toute chose à l'entrée, et d'établir de préférence des taxes prohibitives, nous avons mis sur les salaisons de porc, qui seraient les plus recherchées de toutes, un droit de quatre sous par livre. Aussi le peu qui nous en arrive est-il réexporté (1).

L'exportation des grains devrait être libre à plus forte raison. Notre législation semble l'autoriser, mais en la soumettant à un droit mobile qui l'interdit souvent. C'est préjudiciable à l'agriculture et de fait sans utilité pour les populations. Au premier abord, il semble qu'en empêchant une partie des blés de la Basse-Bretagne, par exemple, de se rendre en Angleterre, ou en Belgique, ou en Hollande, vous serviez les intérêts du consommateur français : ce n'est qu'un faux-semblant. Ce serait avantageux, en effet, à nos consommateurs, si toute la population française était concentrée dans la Basse-Bretagne, et encore alors, dans les mauvaises années surtout, ce blé resterait-il de lui-même, sans que la loi eût à le lui enjoindre; mais le consommateur marseillais ou lyonnais, dont vous prétendez faire le bien en retenant le blé de la

(1) D'après le *Tableau du commerce*, en 1844 la France a reçu de l'étranger 412,918 kilogrammes de salaison de porc, dont 264,083 de l'Amérique du Nord. 118,462 kilogrammes seulement, estimés officiellement à 82,924 fr., sont entrés dans la consommation française. Quant aux salaisons de bœuf, il en est arrivé dans nos ports 675,000 kilog., dont 607,127 des États-Unis. 9,844 seulement, évalués à 6,891 fr., sont passés dans la consommation.

Basse-Bretagne, ne vous le demandait pas. S'il avait eu intérêt à acheter le blé des Bas-Bretons, il serait allé le chercher. Du moment qu'il s'en est abstenu, c'est qu'il aura préféré s'approvisionner à Odessa, ou à Palerme, ou à New-York. Si cependant on ferme la Basse-Bretagne au commerçant qui voulait expédier des grains en Angleterre, ou en Belgique, ou en Hollande, le Hollandais, le Belge ou l'Anglais sont forcés d'aller à Odessa, à Palerme ou à New-York disputer au négociant marseillais les blés de ces pays. Ce conflit de fortes commandes arrivant coup sur coup aura l'immanquable effet de déterminer une hausse brusque et excessive sur les marchés des pays producteurs, et la mesure restrictive, adoptée dans l'intérêt du consommateur français, aboutira à lui faire payer l'hectolitre 5 fr., 10 fr. ou 15 fr. plus cher.

De ce point de vue, il est à regretter que l'administration ait cru devoir tout récemment frapper d'interdit, par exception, la sortie des pommes de terre et des légumes secs. Sur la foi des lois existantes, les cultivateurs de quelques-unes de nos provinces maritimes cultivaient régulièrement les légumes secs et les pommes de terre dans le but de les exporter. En 1845, il en est sorti ainsi 39,000 tonneaux (de 1,000 kilogrammes), représentant une valeur de 4,900,000 francs, presque tout à destination de l'Angleterre et de la Belgique. On trouble ces cultivateurs dans leurs arrangemens, et rien ne prouve que l'intérêt public ait quelque chose à y gagner. Si c'est Limoges ou Clermont ou Nîmes qui réclament un supplément de légumes secs ou de pommes de terre, croit-on que ces denrées leur viendront de la Flandre ou de la Basse-Normandie? Il est très possible qu'avec ces restrictions l'on cause une sorte d'exubérance relative d'un côté sans remédier à la pénurie qui se fait sentir d'un autre.

Nous concevons combien est difficile la position de l'administration en présence de populations alarmées sur leur subsistance. Un ministre peut se croire obligé de sacrifier à des préjugés qu'il ne partage pas. Certainement on aura pensé que cette défense d'exporter calmerait les populations inquiètes; mais ce sont des expédiens très dangereux que ceux qui consistent à donner raison aux erreurs populaires. On s'expose à être entraîné bien loin quand on entre dans cette voie-là, et c'est ainsi souvent, l'histoire nous le dit, que mainte catastrophe a été rendue inévitable. Croit-on qu'il soit sans péril d'accréditer l'idée des approvisionnemens réservés? Le paysan breton ou picard, qui voit que le gouvernement condamne la sortie de certaines denrées alimentaires du côté de la mer, ne s'en prévaudra-t-il pas pour vouloir qu'on ne retire plus rien de sa province, ou même de son canton, par terre?

Et puis, avec des procédés coercitifs, on provoque les représailles. Que pourrait-on répondre si les gouvernemens d'Angleterre, ou de Belgique, ou de Hollande, se disant, eux aussi, poussés par l'opinion

populaire, recherchaient quelque moyen de gêner ou de retarder les arrivages de blés étrangers que réclame la France? Si l'interdiction d'exporter est utile à l'intérieur, et je le conteste, elle est d'une mauvaise politique extérieure. Il n'y a pas d'hostilité nationale plus implacable au cœur des masses que celle qui peut naître de la pensée qu'un gouvernement étranger a voulu nous affamer.

Le sentiment que le gouvernement doit propager par son exemple est celui de la solidarité. La famine provient de ce que l'individu s'isole dans le canton, le canton dans la province, la province dans l'état, la nation dans le monde. La plus sûre méthode pour procurer aux populations des subsistances est de donner et de maintenir fermement la plus grande latitude possible aux transactions intérieures et extérieures. Plus on agrandit le marché, et plus on écarte les chances de disette; plus on resserre le marché, et plus on rend probable la cherté; avec le système de l'isolement, il serait possible de produire la pénurie au milieu d'une abondance extrême. Les chances d'un manque de grains seront complétement détruites, et les écarts des prix seront réduits à leur *minimum*, lorsque les communications de chaque peuple avec le marché général auront toute liberté, et qu'au sein de chaque état, par le perfectionnement des transports, les diverses parties du territoire seront en relation facile et prompte les unes avec les autres.

De ce point de vue il y a plus d'une amélioration à introduire dans notre pratique administrative. Nos voies de communication, dirigées de l'intérieur sur les frontières et vers la mer particulièrement, sont déjà passables, elles seront parfaites d'ici à peu d'années; mais ce n'est pas tout que de vaincre les difficultés du sol, et de triompher des obstacles que nous opposait la nature. Eussions-nous terminé nos chemins de fer et nos canaux et porté à la dernière perfection le régime de tous les fleuves, nos rapports commerciaux avec l'extérieur resteraient encore embarrassés de bien des entraves. La nature oppose souvent aux hommes de grands obstacles; mais eux-mêmes par leurs préjugés, par leurs notions arriérées, par leur condescendance imbécile pour la cupidité de quelques-uns, s'en créent de plus insurmontables encore. En vertu de fausses idées administratives ou de règlemens surannés, ou par les manœuvres d'intérêts égoïstes, nos relations commerciales avec l'étranger offrent à peu près la même complication et la même barbarie dont le commerce intérieur offrait le triste spectacle avant la révolution. A cet égard, nous avons des leçons à prendre chez les peuples voisins. En m'exprimant ainsi, j'ai autre chose en vue que le tarif des douanes, dont les rigueurs pourtant sont funestes et semblent incompatibles avec l'esprit libéral de notre temps. Un gouvernement jaloux d'assurer dans tous les cas la subsistance de la nation, et désireux de pourvoir d'avance aux besoins des mauvaises années, devrait

s'efforcer avec la plus active sollicitude d'attirer dans nos ports, à l'état d'entrepôt, de grands approvisionnemens de grains. Quelques personnes, effrayées de la hausse des grains et l'attribuant à tort à une rareté extrême, ont essayé de recommander encore la formation de grandes réserves aux frais de l'état ou des communes, comme si la France n'avait pas déjà assez fait à ses dépens l'expérience de ce système! Des amas de grains volontairement tenus par le commerce en entrepôt, voilà les véritables réserves, les plus inépuisables, et celles-là ne coûteront pas un centime au trésor public. C'est ce que fait l'Angleterre avec succès; c'est ce dont la Hollande a donné l'exemple avant tout le monde, et c'est ainsi qu'avec le territoire le moins propre à la culture des céréales, la nation hollandaise est depuis long-temps celle qui est le mieux à l'abri des famines, chez qui le prix du pain varie le moins. Nous cependant, malgré les avis répétés par des hommes éclairés, nous ne faisons rien pour que ceux de nos ports que la nature semble avoir le mieux placés, afin que le commerce général les choisisse pour ses points de dépôt et d'approvisionnement, remplissent cette heureuse mission à l'égard des céréales. Nous tolérons dans ces ports des monopoles semblables à ceux de l'ancien régime, qui écartent le commerce des grains par leurs exorbitantes prétentions. Marseille, le premier port de la Méditerranée par l'excellence de sa situation, par l'étendue des valeurs qui s'y manient, par le nombre des navires qui y touchent, devrait être un des premiers entrepôts de céréales du monde entier. Ainsi semble le vouloir la force des choses, ainsi le commande l'intérêt général; mais des intérêts privés s'y opposent. Il suffirait, à cet effet, que Marseille eût un de ces édifices vastes et simples au milieu desquels pénètrent les navires, où des procédés expéditifs et économiques de chargement et de déchargement permettent sans peine et sans dépense la manutention de grandes masses de denrées, où des magasins spacieux, bien aérés ou bien clos selon les besoins, reçoivent et conservent tout ce qu'on leur confie, où le commerce est garanti des chances de vol si fréquentes sur les quais ouverts des ports, et où enfin la douane a toute sûreté contre la contrebande. C'est ce que les Anglais ont multiplié chez eux sous le nom de *docks,* et ce que possédaient les Hollandais avant les Anglais. Marseille n'a pas encore de docks; le Havre, Bordeaux, Nantes, pas davantage. La France n'en possède pas un seul. On en compte douze ou quatorze, je crois, dans la seule ville de Liverpool. A Marseille, les marchandises vont s'entreposer dans des magasins particuliers épars dans la ville, qu'on nomme des *domaines,* et les propriétaires des domaines, avec la hardiesse qu'affichent de nos jours les intérêts privés dans l'exaltation de leur égoïsme, soutiennent imperturbablement qu'un dock serait une calamité pour Marseille. Ils ont des auxiliaires puissans dans la très respectable com-

pagnie des portefaix, qui est investie d'un privilége exactement pareil à celui qu'avaient à Rouen les quatre-vingt-dix officiers du roi, porteurs, chargeurs et déchargeurs de grains, dont Turgot fit justice, avec cette différence que le monopole des portefaix marseillais s'étend à toutes les marchandises. La conséquence de ce régime est facile à deviner : les frais d'entrepôt sont à Marseille huit ou dix fois ce qu'ils devraient être, et les grains ne viennent s'y entreposer que parce qu'ils ne peuvent faire autrement. Les frais perçus au profit des seuls portefaix pour l'entrée et la sortie d'un sac de blé, dont la valeur, tous droits de douane à part, n'est quelquefois que de 16 à 17 francs, sont de 1 fr. 55 cent.; avec un droit municipal de mesurage, ils vont à 1 fr. 75 cent.; c'est plus de 10 pour 100 de la valeur de la marchandise. A Gênes et à Livourne, où l'on n'emploie peut-être pas les moyens les plus perfectionnés, la totalité des frais que supporte un sac de blé ne dépasse pas 35 cent.

L'usage s'est établi dans le monde depuis quelque temps de moudre en entrepôt. Par là, des blés récoltés dans des pays où les arts mécaniques sont peu avancés viennent chez des peuples plus manufacturiers recevoir une façon, solder une main-d'œuvre, et puis, sous la forme de farine, offrir à la marine marchande une matière d'exportation d'un débit commode. Tout se passe à l'entrepôt, au-delà de la ligne des douanes, et par conséquent les blés ne supportent aucun droit, ce qui rend l'opération plus facile. Nous qui excellons aujourd'hui dans l'art du meunier et qui avons sur le littoral des villes populeuses, nous devrions encourager la mouture à l'entrepôt, lui faire même quelques faveurs. Ce serait un moyen de plus d'occuper les bras, et, ce qui est plus précieux encore, d'attirer chez nous en entrepôt une grande quantité de blés étrangers qui, en cas de besoin, nous approvisionneraient nous-mêmes. Jusqu'à présent nous nous en sommes bien gardés. La faculté de moudre à l'entrepôt n'est accordée exceptionnellement qu'à Marseille et peut-être à deux ou trois autres villes tout au plus. Cette, qui est à la fois un port plein de mouvement et une ville industrieuse, l'avait sollicitée; on la lui a refusée. A Marseille même, on la subordonne à des conditions capricieuses, fantasques, contraires à l'intérêt public. Ainsi, à l'origine, la mouture à l'entrepôt s'étendait à toute espèce de blé. Des cultivateurs de l'intérieur ont réclamé sous prétexte que la farine ainsi obtenue était clandestinement introduite dans la consommation française, ce qui est difficile à croire, et ce qu'il serait facile de prévenir. C'est fort dommageable, ont-ils dit, parce que ces farines sont d'une qualité supérieure et nous empêchent de vendre les nôtres. L'administration, faisant droit à la requête, a limité la faculté de mouture à l'entrepôt. « Elle est retirée, » nous citons textuellement l'ordonnance, « aux *richelles* (blés supérieurs) de Naples, et généralement aux

blés durs venant de la mer Noire et du Danube, de l'Égypte, et autres échelles du Levant, de la Barbarie, du royaume des Deux-Siciles, de la Sardaigne, de l'Espagne, et à tous les autres blés de la même essence non dénommés qui pourraient leur être assimilés. » Ainsi, parce que la qualité des blés étrangers introduits, par exception et assurément en très petite quantité, en contrebande pouvait donner lieu aux populations de s'apercevoir que certains blés indigènes étaient mauvais, voilà qu'on interdit aux moulins en entrepôt de travailler les meilleurs blés du dehors, aux navires français de se procurer ainsi un chargement de farines supérieures, et on condamne la mouture en entrepôt et le commerce maritime à se restreindre aux produits inférieurs. On ne sait ce qui doit le plus surprendre, de l'audace de l'intérêt privé qui adresse de semblables réclamations, ou de la pusillanimité de l'autorité qui y cède.

Un moyen d'accroître encore les approvisionnemens de blé sur notre sol serait de faire exception pour cette denrée à quelques-unes des dispositions de nos lois de navigation. Pour encourager notre marine marchande, nous nous sommes mis à établir des surtaxes sur le pavillon étranger, et peu de mois se passent sans que *le Moniteur* publie quelque nouvelle ordonnance à cet effet. La décadence de notre navigation ne paraît que s'en accélérer, et, si c'était le lieu ici, je dirais comment, dans la plupart des cas, on devait s'y attendre. On pourrait déroger pour les blés à ce prétendu encouragement. Ce serait aussi le cas d'examiner une autre clause de notre législation maritime qui nous force à aller chercher en Amérique les provenances de ce pays, et nous interdit de les prendre à Liverpool ou à Londres, lorsqu'elles y sont à meilleur marché. Par cette disposition, fort efficace sur le papier pour le développement de notre marine marchande, on contraint nos fabricans de Rouen, de Saint-Quentin, de Mulhouse, de payer le coton beaucoup plus cher quelquefois, et on ne fait pas mettre en mer un brick de plus sous pavillon français, parce que tout le coton que nous consommons nous arrive sur des navires américains. En vertu de cette même clause, nos populations de l'Artois et de la Picardie voyaient, il y a deux mois, le blé des États-Unis à bon marché en face d'elles, dans les entrepôts anglais, sans pouvoir en aller chercher, pendant que la mercuriale était élevée chez nous. L'administration a eu le bon esprit, après de vives plaintes des populations, de suspendre sur ce point les lois de navigation. Il serait à désirer que ce régime provisoire devînt définitif au moins pour les blés; notre navigation elle-même ne peut qu'y gagner, car il y a bien plus de chances pour que des navires français aillent de Dunkerque ou de Boulogne charger des grains en Angleterre, qu'il n'y en a pour que nous enlevions aux Américains le transport direct d'une partie appréciable de leurs blés.

Je résume ainsi les propositions qui précèdent : abandon de l'échelle mobile; établissement d'un droit fixe, uniforme, pour tout le territoire, de 2 fr. environ par hectolitre, à l'entrée seulement, et modification correspondante du droit sur les farines; dans un délai de quelques années, on déciderait s'il n'y a pas lieu d'abandonner le droit fixe lui-même; dès à présent franchise complète du maïs; construction de docks dans nos principaux ports et autorisation de la mouture en entrepôt sans restriction; suppression des surtaxes de navigation sur les blés; admission sans distinction d'origine des blés venant des entrepôts d'Europe.

Plus d'un agriculteur réclamera, je ne l'ignore pas, contre ces idées. On dira que l'agriculture a besoin d'être protégée, qu'elle est écrasée d'impôts, et que, si le prix des grains n'est pas soutenu, sa ruine est imminente. Oui, assurément, l'agriculture a droit à toute la bienveillance du gouvernement; mais, de toutes les formes que peut prendre la protection, celle qui consiste à enchérir artificiellement les denrées, et à mettre un impôt sur le consommateur au profit de telle ou telle classe de producteurs, est la pire. Elle est la moins intelligente, puisqu'elle étend ses bienfaits à l'inertie et à l'indolence aussi bien qu'à l'homme industrieux qu'anime le feu sacré du progrès. Les seuls encouragemens qui soient valables sont ceux qui perfectionnent le travail en lui-même. J'appelle une protection qu'un gouvernement éclairé peut avouer et qu'un agriculteur peut recevoir la tête haute, toute mesure administrative qui fera venir, par l'effet d'un travail bien ordonné, dix hectolitres de blé là où l'on n'en récoltait que cinq, qui tendra à accroître la puissance du travail du cultivateur ou l'énergie productive des terres, ou qui fera dériver vers l'agriculture les capitaux qu'elle cherche et qu'elle ne trouve pas. Le reste est ou une aumône ou un tribut que la loi peut imposer au pays, mais que la raison et l'équité ne sauraient admettre.

Dans le système dit protecteur, l'agriculture est dupée, car elle y perd plus qu'elle n'y gagne. Ce qu'elle paie aux autres industries protégées n'est point balancé, à beaucoup près, par ce qu'elle en reçoit. Si l'on compare la prime perçue par le cultivateur qui se livre à la production des bêtes à cornes à celle qui est attribuée aux maîtres de forges, et si on l'évalue par rapport au capital mis dehors, on trouve que les parts respectives sont dans le rapport de 1 à 80. Nos producteurs de grains sont naturellement protégés par le trajet que le blé étranger est forcé de parcourir avant de s'embarquer, par le voyage qu'il subit au travers des mers, par les frais de débarquement et d'entrepôt qu'il supporte, par la distance qu'il parcourt depuis le port de débarquement avant d'atteindre le consommateur de l'intérieur. C'est pourtant de quelque importance. Que si l'agriculture est dans une situation plus digne de pitié que d'envie, si elle est écrasée par l'impôt, rongée par l'usure, si

le personnel qu'elle emploie est malhabile, si, au milieu de toutes les grandes entreprises d'intérêt public dont le gouvernement fait les frais, il n'en est, pour ainsi dire, aucune qui lui profite directement, à qui faut-il s'en prendre? L'agriculture peut-elle dire, la main sur la conscience, qu'elle n'a aucun reproche à se faire? « Mes amis, dit le bonhomme Richard, il est certain que les impôts sont très lourds : si nous n'avions à payer que ceux que le gouvernement met sur nous, nous pourrions les trouver moins considérables; mais nous en avons beaucoup d'autres qui sont bien plus onéreux pour quelques-uns d'entre nous. L'impôt de notre paresse nous coûte le double de la taxe du gouvernement; notre orgueil le triple, notre folie le quadruple. » Nos cultivateurs ne sont point dévorés d'orgueil, et, au lieu d'être des fous, ils ne manquent pas de sens. Loin de moi la pensée de les signaler comme des fainéans : il n'est que trop vrai qu'ils baignent la terre de leurs sueurs; mais, tandis que d'autres pèchent par action, ils pèchent par omission. « Dieu aide ceux qui s'aident eux-mêmes, » dit encore le bonhomme Richard. Et comment s'aident-ils? qu'ont-ils jamais su demander au gouvernement, excepté d'aggraver les droits de douanes, c'est-à-dire de leur faire payer un tribut par leurs concitoyens? Et les faveurs de ce genre qu'on leur a octroyées n'ont été que des déceptions.

L'agriculture est un corps dans l'état, le corps électoral, le pouvoir suprême, celui devant lequel toutes les ambitions, toutes les puissances viennent courber le front. Quel usage fait-elle cependant d'une si vaste prérogative? Quoi! l'usure est pour vous un fléau; vous le savez, vous proclamez sans cesse que tout propriétaire hypothéqué est un homme perdu, et vous n'avez pas obtenu encore une loi sur le crédit territorial, qui mît la France en jouissance de ce que possède la Prusse depuis le siècle dernier. Vous donnez des mandats impératifs contre Pritchard, et vous n'eûtes jamais la pensée de dire à vos députés que, s'ils reparaissaient devant vous sans cette loi du crédit foncier, vous les casseriez avec une sévérité inexorable. Vous vous plaignez des impôts : qui donc les vote ou les laisse voter? S'ils sont mal répartis, pourquoi le tolérez-vous? La population des campagnes ne produit pas au travail la moitié, ni peut-être le tiers de ce que feraient des campagnards de la Grande-Bretagne; c'est pourquoi nos paysans sont si misérables et les propriétaires fort malaisés. Si vous demandiez avec un peu d'insistance et d'accord qu'une éducation appropriée à leur avenir fût donnée à ces bonnes gens et aux propriétaires eux-mêmes, on s'empresserait de vous satisfaire, car vous êtes les maîtres; on trouverait de parfaits modèles en Suisse, en Prusse, dans presque tous les petits états de l'Allemagne. Avec un subside annuel égal à la somme que coûte une pièce de vingt-quatre sur son affût, on déterminerait l'ouverture d'une ferme départementale très convenable; mais vous

aimez mieux qu'on fonde indéfiniment des pièces de canon. L'irrigation figure sur les comptes-rendus ministériels pour une dépense annuelle de 15,000 francs une fois, de 25 ou 30 l'année d'après; pendant ce temps, une somme supplémentaire de 93 millions est affectée au matériel de la marine. Cette proportion entre les dépenses productives et les improductives vous paraît admirable, puisque vous battez des mains. C'est bien, applaudissez encore; mais ma surprise est qu'en apportant de pareilles dispositions d'esprit à la direction des affaires publiques, dont la loi électorale vous a investis, vous ne soyez pas tombés plus bas encore dans la détresse.

Les gouvernemens ne devront jamais cesser de protéger l'industrie : ils s'y adonneront de plus en plus désormais, et l'agriculture, dans leurs efforts comme dans leur pensée, devra, au milieu de tous les arts utiles, occuper la première place; mais le système de la protection négative, de la protection aveugle, de la protection restrictive qui résulte des douanes, a fait son temps. La civilisation passe sous les drapeaux de la protection positive et éclairée qui convient à des gouvernemens intelligens, amis de la paix, et à des peuples avancés et libres, de la protection qui agit sur la production par les communications et par le crédit, sur les producteurs par l'éducation générale et spéciale. L'agriculture est, de toutes les branches de l'industrie, celle qui est appelée à retirer le plus de fruit de la substitution de la seconde méthode de protection à la première.

Quant à la crainte qu'elle éprouve de ne savoir plus que faire de ses blés si la concurrence étrangère avait ses coudées franches, elle saura bientôt ce qu'il faut en penser par l'expérience que la Grande-Bretagne accomplit sur elle-même depuis la loi de sir Robert Peel. Elle apprendra si l'avilissement des prix et la ruine des cultivateurs est la conséquence possible de la liberté, même absolue, car c'est la liberté absolue qui régnera en Angleterre dans deux ans; ainsi l'épreuve sera complète. Déjà, d'après la tournure que prenaient les affaires avant la crise déterminée par la mauvaise récolte, alors que la situation était ce qu'elle semble devoir être presque toujours, les fermiers, inquiets sur la vente de leur moisson, et les propriétaires, alarmés sur leurs revenus, auraient lieu de se rassurer.

Il est donc permis de penser que, très prochainement, notre agriculture elle-même n'aura plus d'objections à présenter contre la réforme de notre législation des céréales et contre l'adoption d'un nouveau règlement tel que celui qui a été indiqué plus haut.

Il reste à examiner la question de la Banque; ce sera l'objet d'un prochain article.

MICHEL CHEVALIER.

OCTAVE.

I.

Dans la partie la plus aride du département des Hautes-Alpes, à une demi-lieue de la route de Grenoble, on voit un château d'assez sombre apparence, dont les archéologues auraient peine à déterminer le style et la date. Ce château, appelé Blignieux, se compose d'un bâtiment carré, flanqué de deux tourelles décapitées pendant la révolution, et recouvertes d'une toiture en tuiles rouges. La grille fait face à une avenue d'ormeaux rabougris, aboutissant à un chemin frayé jusqu'à la grande route à travers des terres pierreuses. Une longue terrasse, parallèle à la façade, donne vue, à droite, sur un paysage terne et froid, qui n'a ni le caractère grandiose des montagnes du Dauphiné, ni la physionomie riante des plaines de la Provence. Ce sont des collines d'un dessin vulgaire, d'une teinte pâle et argileuse, se succédant, par mamelons inégaux, jusqu'aux premiers contreforts des Alpes. La végétation y est souffreteuse; les habitans ont un air de pauvreté qui serre le cœur. Quand vient la saison des pluies, rien n'est plus triste que ces horizons écrasés par un ciel bas ou estompés par la brume.

Il y avait, au moment où commence mon récit, bien des années que le bonheur et la joie semblaient exilés de ce château. Blignieux appartenait au comte Octave d'Esparon, qui l'avait quitté depuis long-temps en y laissant sa femme et son fils. Les détails de cette séparation à l'amiable n'étaient qu'imparfaitement connus : ces vieux murs en avaient gardé le secret.

Bien jeune encore, Octave d'Esparon s'était trouvé, par la mort de ses parens, à la tête de son patrimoine. Élevé à Paris, pendant ces années si riches en enthousiasme qui marquèrent la seconde période de

la restauration, il était revenu dans sa province avec une foule de ces idées vagues, attrayantes, qui, colorées par le rayon de la jeunesse, forment tout un monde imaginaire, beaucoup plus séduisant que le nôtre. Aussi n'avait-il accepté de l'existence que le côté romanesque : des rêveries au lieu d'activité, des sentimens, des instincts au lieu de principes, voilà ce qu'il apportait dans cette vie où les luttes les plus ignorées ne sont pas toujours les moins honorables, où les vertus les plus obscures sont quelquefois les plus belles.

Obéissant à un de ces caprices d'imagination familiers aux natures mobiles et qui les poussent, en un instant, d'un extrême à l'autre, Octave, à vingt-quatre ans, avait cru trouver dans le mariage l'accomplissement ou l'oubli de ses rêves juvéniles : il avait épousé Mlle Marceline de Gureuil, fille d'un riche propriétaire fixé dans la vallée d'Ogerelles, près de Grenoble. Mlle de Gureuil avait dix-sept ans à peine, et tout ce qu'on savait d'elle, c'est qu'elle était belle, grave et pieuse. Son père la maria sans appréhension : les goûts poétiques d'Octave d'Esparon l'avaient préservé de ce que les provinciaux appellent des sottises, et le vieux gentilhomme, élevé dans les idées de son temps, ne pouvait pas même soupçonner le genre de péril qu'apportent avec eux les caractères tels que celui-là. Quant à Marceline, son éducation austère, sa rigide piété, ne lui permettaient de préférer personne, et elle avait tendu la main à l'homme choisi par M. de Gureuil sans se douter qu'il lui fût possible de songer à un autre.

Bien près d'elle pourtant, dans une habitation du voisinage, il y avait un jeune homme qui, sans l'avouer à personne, n'avait pu se défendre d'un sentiment profond pour Mlle de Gureuil. George de Charvey, troisième fils d'une famille nombreuse, se savait destiné au métier des armes par nécessité et par goût, et l'inégalité des positions lui eût fait regarder comme une folie de prétendre à la main de Marceline. Il avait donc soigneusement renfermé dans son ame un penchant que condamnait sa raison sévère, et, grace à son extrême réserve, nul ne l'avait deviné. George était de ceux qui pensent qu'on profane certaines affections en les laissant entrevoir. Dès que son âge et ses études le lui avaient permis, il était entré au service, et il était déjà en garnison lorsqu'il avait appris le mariage de Mlle de Gureuil avec Octave d'Esparon.

Ce mariage ne fut pas heureux : au bout de quelques mois, Octave avait commencé à ressentir les premiers symptômes de ce malaise qui s'empare des imaginations ardentes, lorsqu'elles sont forcées de substituer les lignes inflexibles d'une vie tracée d'avance aux horizons lumineux et changeans qu'elles disposaient à leur gré. Ce ne fut d'abord que de l'inquiétude, un besoin de rêverie, un désir de produire au dehors les pensées qui l'agitaient. Octave n'avait point perdu de vue le mouvement poétique qui fut si remarquable à cette époque; il s'y était

associé pendant quelque temps, et, se voyant éloigné de Paris, se croyant condamné pour toujours à l'obscurité et à l'inaction, il éprouvait une sorte de mécontentement qui n'était pas encore de la révolte, mais qui ressemblait déjà à de l'ennui. Lorsqu'il songeait aux chances de célébrité qu'il avait perdues, il se disait bien, pour se consoler, qu'on n'est point vaincu lorsqu'on n'a pas lutté, et qu'en restant libre, il eût pu conquérir une place dans la littérature contemporaine; mais plus son amour-propre s'accoutumait à cette idée, plus il souffrait d'être obligé de réduire à des conjectures ce dont il eût pu faire des réalités.

Pour démêler et combattre ces symptômes, il eût fallu une femme clairvoyante, habile, qui sût feindre la passion si elle ne l'éprouvait pas, et traiter M. d'Esparon comme un malade dont on flatte les manies. La vanité a cela de remarquable, qu'elle est à la fois très difficile à assouvir et très facile à amuser. S'unir aux vagues aspirations d'Octave, devenir sa confidente et son public, lutter sans cesse dans ses bras contre ces deux ennemis des rêveurs inconnus, l'orgueil de ce qu'ils pourraient faire, et le regret de ce qu'ils ne font pas, voilà par quels légitimes artifices Mme d'Esparon aurait pu arrêter les progrès du mal. Elle ne devina ni le danger, ni le moyen de le prévenir. Trop sérieuse et trop sincère pour paraître passionnée lorsqu'elle n'était qu'obéissante, rattachant toutes ses affections aux lois précises du devoir, dépourvue de cette vivacité expansive qui appelle la confiance, Marceline aurait eu besoin de rencontrer un cœur dévoué qui, à force d'attentions ingénieuses et de délicates prévenances, l'amenât insensiblement à moins douter d'elle-même, à se livrer davantage, à ne plus se méfier de ce qu'elle pouvait ressentir ou inspirer. Octave, avec ses alternatives de transports et de sombre humeur, avec cette nuance d'exagération inséparable de certaines natures d'artiste, ne pouvait qu'effaroucher ce caractère contenu, ennemi de toute démonstration factice. Mme d'Esparon acheva donc de se replier sur elle-même, peu soucieuse de suivre son mari dans ces voies inconnues où elle le laissa s'isoler.

Dès-lors, il s'éleva entre eux une mystérieuse barrière, une hostilité sourde qui devait s'aggraver chaque jour. Il en est du bonheur domestique comme de ces tissus précieux, mais frêles, que la moindre déchirure suffit pour mettre en lambeaux. Octave s'obstina de plus en plus dans cette conviction de sa valeur poétique, dont on eût pu le distraire en ayant l'air de la partager. Mme d'Esparon s'habitua toujours davantage à sceller ce cœur qui se sentait méconnu avant même d'être offensé. L'année suivante, elle eut un fils, et, au lieu de faire de cette joie un sujet de rapprochement entre deux ames déjà désunies par mille déchiremens secrets, elle eut l'imprudence de se retrancher dans sa maternité comme dans une forteresse imprenable. Absorbée par ses soins pour son fils, elle ne remarqua pas que M. d'Esparon s'accoutu-

mait à vivre loin d'elle. Il sortait chaque jour pour faire de longues promenades, et ne rentrait que le soir, inquiet et agité. Sa journée s'était passée à poursuivre des fantômes, et son imagination, échauffée par l'oisiveté et la solitude, avait peuplé ce mélancolique paysage de ce qui manquait à sa vie. Gloire, plaisirs, éclat des fêtes, emploi de ses facultés inactives, il avait tout demandé aux brises qui glissaient sur ses tempes, aux nuages qui montaient dans l'espace, et le soir, rentré dans ce château, retrouvant une femme qui l'humiliait de sa résignation et de son silence, il retombait du haut de ses chimères dans l'aride réalité, et il faisait un douloureux parallèle.

Une pareille situation ne pouvait durer; bientôt s'élevèrent quelques orages d'un effet d'autant plus désastreux, que Mme d'Esparon restait constamment, pendant ces crises, silencieuse et impassible. Son mari reprenait, à propos de quelque épisode vulgaire, ce thème toujours nouveau et toujours le même : cette glorification du *poétique* aux dépens du vrai, ces allusions perpétuelles à sa destinée manquée, à sa vocation méconnue. Mme d'Esparon ne lui répondait pas. Octave, qui eût mieux aimé des reproches et des tempêtes, se débattait contre ce silence; il s'irritait de jeter dans le vide ses déclamations éloquentes; emporté par l'ardeur du moment, il devenait provoquant et hostile; la verve de sa colère amenait sur ses lèvres quelques-unes de ces paroles incisives, irréparables, qui entrent dans le cœur comme une lame, et sur lesquelles le cœur se referme, gardant la lame et la plaie. Elle se levait alors, toujours calme; elle sortait de l'appartement, sans que ses yeux trahissent aucune souffrance, et, un instant après, on l'eût retrouvée agenouillée à son prie-Dieu ou inclinée sur le berceau de son petit Albert.

Cette vie, agitée sans éclat, monotone sans sérénité, ne tarda pas à inspirer une profonde antipathie à M. d'Esparon; ces tristes contradictions révoltaient, non pas sa raison et son cœur, mais la distinction de son esprit et la délicatesse de son goût. Seulement, au lieu de les amoindrir, en se résignant à n'être qu'honnête sans prétendre à être grand, il songea à leur échapper d'une façon plus conforme à ses préoccupations vaniteuses. Une idée qu'il traita d'abord de chimère, qui resta long-temps confuse et inavouée, se mêla peu à peu à ses rêveries : puisque, dans cette existence qu'il subissait, il ne pouvait ni goûter le bonheur ni le donner, il se dit qu'il pouvait s'y dérober sans crime, que, pour le repos, la dignité de tous les deux, une séparation était préférable à ces récriminations impuissantes qui ne remédiaient à rien et aigrissaient tout. Une fois que cette idée se fut emparée de lui, il perdit à se familiariser avec elle le temps qu'il aurait dû employer à s'en défendre, et bientôt il lui fut aussi difficile de la cacher que de la vaincre. Mme d'Esparon la devina : découragée par de longues épreuves,

entraînée par cette espèce de douloureux fatalisme qui pousse les cœurs blessés au-devant de nouvelles blessures, elle ne fit rien pour combattre ce projet coupable. Octave vit un consentement tacite, un secret désir peut-être dans cette résignation passive qui le rassurait et l'irritait tout ensemble; il cessa de se contraindre, et chaque incident de leurs froides ou orageuses journées ne fit que les rapprocher davantage de ce dénoûment qui devenait inévitable, dès l'instant qu'ils ne le regardaient plus comme impossible.

Si réservée, si maîtresse d'elle-même que fût Mme d'Esparon, sa situation devait forcément se refléter dans sa correspondance avec son père. Celui-ci comprit, entre deux accès de goutte, que sa fille n'était pas heureuse, et, en homme sûr de son fait, il écrivit à son gendre pour le tancer vertement. Dans le contact des ames droites, mais communes, avec les esprits brillans et égarés, ce qui achève ordinairement de tout perdre, c'est que celles-ci mettent autant de rudesse à réparer le mal que ceux-là ont mis de délicatesse à le faire. La lettre de M. de Gureuil était tout simplement une sévère mercuriale, qui ne tenait aucun compte des prétentions d'Octave, et où l'irascible vieillard se montrait parfaitement étranger à nos raffinemens modernes. Il écrasait en outre M. d'Esparon du détail des perfections de sa fille, énumération intempestive, qui suffit pour nous rendre une femme antipathique et nous faire haïr toutes les vertus dont on nous reproche de n'être pas dignes.

Ce fut le coup de grace : M. d'Esparon entra chez sa femme avec cet air sombre et résolu que prennent les hommes faibles quand ils veulent être violens. — Vos plaintes, dit-il, vos accusations, vos ressentimens, ont porté leurs fruits; votre père, renseigné par vous sans doute, me traite comme on ne traiterait pas l'écolier le plus indocile, le visionnaire le plus insensé!

— Je puis vous assurer, monsieur, dit Mme d'Esparon, que mon père peut avoir deviné, mais que je ne vous ai pas trahi.

— Votre père a raison, madame, reprit Octave d'un ton ironique qui déguisait mal sa colère. Non, je ne suis pas digne de vous; non, je ne puis rester ici sans vous rendre malheureuse en étant moi-même malheureux. Pourquoi chercher à nous tromper plus long-temps? Il n'y a qu'un moyen d'échapper à ces collisions pitoyables, d'alléger la chaîne à laquelle nous sommes rivés tous deux : il faut que je parte, que je vous quitte... au moins pour quelques années.

— Si vous jugez cette séparation nécessaire, si vous espérez y retrouver le bonheur, vous êtes le maître, lui dit-elle en pâlissant un peu, mais toujours calme.

— Vous le voyez, ce moyen ne vous effraie point; vous l'aviez prévu, approuvé peut-être. Qu'il soit donc fait selon notre désir à tous

deux! Je vais partir pour Paris; je veux savoir enfin si je suis vraiment un fou, un enfant, un maniaque, si ces idées de gloire et de poésie qui me tourmentent sont des chimères comme vous le pensez, ou des pressentimens comme je le crois. Je vous laisse ce château, je vous laisse mon fils; vous conserverez ainsi tout ce que vous aimez, et sans doute, ajouta-t-il avec un sourire amer, votre cœur me saura autant de gré de ce qu'il perd que de ce qu'il garde!...

Nul ne sut ce qui se passa à Blignieux pendant les heures qui suivirent ce dernier entretien. Le lendemain, au point du jour, Octave était parti. Pour les domestiques et pour le monde, peut-être aussi pour se donner le change à lui-même, il affecta de dire que cette absence ne serait pas éternelle; mais M. d'Esparon et sa femme comprirent en se quittant qu'ils se séparaient pour jamais.

A Paris, le comte se lança dans la vie littéraire; il renoua d'anciennes relations, il devint à la fois écrivain et homme du monde, et, si le succès pouvait être une excuse, Octave fut promptement justifié. Il avait trop hâte de réussir, il était trop avide des jouissances de l'imagination et de l'amour-propre pour songer à lutter contre le courant, à se préserver de ces excès où se sont appauvries de nos jours tant de facultés éminentes. Seulement il y apporta une sorte de distinction et d'élégance suffisantes pour la plupart des lecteurs qui se croient délicats lorsqu'ils ne sont que frivoles. En un mot, M. d'Esparon, au bout de quelques années, avait à peu près réalisé le rêve de sa jeunesse. Il était arrivé à cette célébrité qui n'est pas précisément la gloire, mais qui lui ressemble, surtout pour les gens intéressés à s'y tromper.

Quant à Mme d'Esparon, elle poursuivait sans bruit, sans murmure, sa vie solitaire de Blignieux. Ses relations avec le voisinage, qui n'avaient jamais été très suivies, avaient cessé tout-à-fait. En général on la plaignait, on l'estimait, mais sans vive sympathie. Le monde n'est-il pas presque aussi sévère pour l'abus de certaines vertus que pour l'éclat de certaines fautes? Il était facile de prendre pour de la fierté la réserve de Mme d'Esparon, et son austérité pour de la raideur. Aussi avait-on trouvé presque naturel qu'Octave, dont on connaissait les goûts, n'eût pu s'accorder avec elle, et lorsque la rupture avait eu lieu, tout en blâmant un peu M. d'Esparon, on avait mis une affectation bienveillante à ne point paraître surpris.

Fort indifférente aux jugemens du monde, peu communicative avec les gens de sa maison, Mme d'Esparon s'était exclusivement consacrée à l'éducation d'Albert; mais là encore l'attendait une douleur plus intime et plus cruelle peut-être que toutes les autres.

Presque toujours seul avec sa mère, ne la quittant jamais, lui tenant lieu de tout, il semble qu'Albert ne pouvait aimer qu'elle, qu'il devait se former entre eux un de ces liens qui confondent deux ames dans

une ame, deux vies dans une vie. Il n'en fut pas tout-à-fait ainsi. Albert avait été, dès le berceau, une de ces créatures d'élite que Dieu, dans sa bonté, accorde quelquefois aux unions malheureuses, comme il permet aux arbres brisés par l'orage de renaître de leurs racines en un rejeton plus vert et plus beau. Il tenait à la fois de sa mère et d'Octave; il avait de l'une la loyauté et la droiture, de l'autre l'organisation délicate et poétique. Malheureusement l'éducation que lui donnait sa mère fut, comme l'affection même de Mme d'Esparon, plus austère qu'attrayante, plus sérieuse que tendre. Justement prévenue contre les écarts de l'esprit, la comtesse s'attacha surtout à prémunir son fils contre ces douces et dangereuses lueurs qui lui avaient coûté si cher; mais elle manqua le but en le dépassant. Il y avait dans l'ame caressante d'Albert, à mesure qu'il grandissait, un besoin d'épanchement et de tendresse que Mme d'Esparon ne satisfit pas. Alors, dans son ignorance de toutes choses, il s'était adressé, sur l'absence de son père, des questions timides. Il s'était élancé sur cette trace mystérieuse sans autre guide que sa curiosité inquiète. Lorsque Octave avait quitté Blignieux, Albert approchait de sa sixième année; c'était assez pour qu'il conservât du comte une image douce et confuse comme les rêves de cet âge. Il y avait surtout un souvenir auquel il restait obstinément fidèle : c'était celui d'une nuit d'automne pendant laquelle, à travers son sommeil, il avait cru entendre dans la maison un mouvement et un bruit inusités. Vers le matin, sa porte s'était ouverte tout à coup; un homme s'était avancé précipitamment vers son lit. Un pâle visage, se penchant sur lui, avait promené un long baiser sur ses joues et sur son front; puis tout avait disparu, et le jour même on avait dit à Albert que son père était parti.

Pendant quelque temps, il avait questionné sur ce départ Mme d'Esparon, qui lui répondait vaguement que le comte voyageait; mais les enfans ont pour certaines plaies de famille un instinct si sûr et si pénétrant, que bientôt Albert comprit qu'il ne devait plus interroger. C'est alors que Mme d'Esparon, si elle avait su détourner à son profit ces premières inquiétudes, aurait aisément effacé dans l'ame d'Albert toute affection antérieure; c'est alors aussi qu'attristé par la froide austérité de sa mère, il revint à ses premières impressions. Il retrouva dans sa mémoire cette vision matinale qui lui avait montré une dernière fois son père au moment du suprême adieu : il lui sembla que c'était de cette heure que datait pour lui la faculté de sentir et d'aimer, et il en fit profiter Octave. Bientôt à ces idées confuses vint s'ajouter un autre sentiment. Il n'y a plus aujourd'hui de pays, si arriéré qu'il soit, où les journaux ne pénètrent : on n'en recevait pourtant aucun à Blignieux; mais un jour Albert trouva par hasard sous sa main un numéro dépareillé où l'on parlait d'Octave d'Esparon comme d'un homme célèbre.

Les mots de succès, de talent, de gloire, y étaient répétés à chaque ligne; c'est l'usage aujourd'hui, et l'on distribue sans compter ce genre de largesses, comme on prodiguait les assignats dans les derniers temps de la république. Albert en ressentit une joie si vive, qu'il en fut presque effrayé. Emporter ce journal dans sa chambre, lire et relire ces quelques lignes, les presser contre ses lèvres, se sentir saisi d'un respect superstitieux pour ces carrés de papier qui lui parurent ne pouvoir jamais mentir, tel fut pour lui le résultat de cette découverte. Dès-lors l'affection indécise et curieuse qu'il avait conçue pour son père devint un véritable enthousiasme, auquel se mêla l'orgueil de porter son nom et le désir de s'initier à sa vie.

Cependant Albert, s'il éprouvait trop de contrainte auprès de Mme d'Esparon ou un penchant trop vif pour la séduisante et lointaine image, n'avait jamais pensé qu'il lui fût possible de quitter sa mère. Comme tout semble facile dans les premiers jours de la jeunesse, il aimait mieux se représenter dans une sorte de vague perspective un rapprochement entre M. et Mme d'Esparon, rapprochement dont il serait peut-être l'heureux médiateur : là s'arrêtaient ses rêves et ses désirs; mais la comtesse ne pouvait tenir compte de toutes ces nuances. Le seul mystère qu'elle eût pénétré, c'était cette partialité blessante qui déchirait les fibres les plus délicates de son cœur. Bien qu'elle n'en fît point un reproche à Albert et qu'elle ne parût pas même s'en être aperçue, cette cruelle découverte jetait une teinte plus sombre sur ses relations avec son fils, et cette vie à deux, que leur tendresse eût pu adoucir, se consumait, sans confiance et sans joie, sous ce ciel sans sourire et sans soleil.

Pendant que ces deux ames souffrantes luttaient ainsi contre des douleurs cachées, des changemens graves s'étaient accomplis dans la destinée de George de Charvey : il avait perdu ses deux frères aînés, et s'était trouvé seul héritier de son nom. S'il ressentit alors un regret en songeant à la vallée d'Ogerelles, sa conduite n'en avait rien révélé. Toujours esclave de ce qu'il regardait comme son devoir, il avait fait un mariage de convenance; sa femme était morte deux ans après en lui laissant une fille, et M. de Charvey, cédant de nouveau à sa vocation, avait confié cette enfant aux soins d'une de ses sœurs et repris du service. Parvenu au grade de colonel après un long et rude séjour en Afrique, il n'avait jamais perdu de vue, pendant ses campagnes ou ses courtes apparitions en France, ce pauvre coin des Hautes-Alpes qu'habitait Mme d'Esparon. Il avait appris tour à tour les tristes orages de son intérieur, la naissance d'Albert, le départ du comte et ses succès à Paris; mais il n'était plus revenu dans le Dauphiné : Mme d'Esparon ne l'avait pas revu, et elle soupçonnait à peine l'existence de cet ami inconnu,

malheureux de ne pouvoir ni adoucir ses souffrances passées, ni la protéger contre de nouveaux chagrins.

II.

Plus de douze ans s'étaient écoulés depuis le départ de M. d'Esparon. Albert venait d'accomplir sa dix-huitième année, et cet anniversaire, au lieu d'égayer Blignieux et ses habitans, plongeait Mme d'Esparon dans de mélancoliques réflexions. Seule dans son grand salon, vaste pièce presque démeublée et tendue d'une étoffe brune, elle tournait de temps en temps ses regards du côté des fenêtres qui donnaient sur la terrasse. On apercevait par les épaisses embrasures une partie de ce froid paysage, encore assombri par les brouillards de novembre. Tous les objets extérieurs étaient en harmonie avec les pensées de Mme d'Esparon, qui, en recueillant ses souvenirs, n'y trouvait que sujets de tristesse.

Tout à coup sa rêverie fut interrompue par une voix jeune et vibrante qui retentit au dehors, mêlée à de joyeux aboiemens. Un grand et beau jeune homme parut à l'extrémité de la terrasse, suivi de deux chiens anglais dont il avait peine à réprimer les transports. Mme d'Esparon, à demi cachée derrière les rideaux d'une des fenêtres, le regardait sans qu'il la vît, et son ame tout entière semblait concentrée dans ce regard. En cet instant même un domestique entra, et lui remit une lettre que le facteur venait d'apporter. Un coup d'œil suffit à Mme d'Esparon pour en reconnaître l'écriture : cette lettre était de son mari; il lui redemandait Albert.

Les égoïstes ont un art merveilleux pour pardonner le mal qu'ils ont fait et s'envelopper dans l'amnistie qu'ils accordent à leurs victimes. A lire la lettre d'Octave, on eût dit qu'en se décidant à quitter Blignieux, il avait songé à assurer le repos de Mme d'Esparon non moins qu'à satisfaire ses rêveries ambitieuses; on eût dit que ces orages autrefois soulevés par l'inquiète vanité du poète étaient des torts réciproques; on ne se fût pas douté surtout que les parts eussent été si inégales. M. d'Esparon, en constatant ses succès comme une sorte de justification et de revanche, trouvait tout simple de réclamer le seul bonheur qui lui manquât, cet Albert dont la présence serait pour lui cette source vive où se désaltère le cœur. « Ce n'est, ajoutait-il, ni un ordre que je vous adresse, ni une demande; c'est une prière. Ce que je veux avant tout, si Albert vient me voir, c'est qu'il s'y décide de son plein gré. J'aime mieux renoncer à lui que le contraindre. » Et il terminait ainsi, en homme qui, se croyant parfaitement quitte, n'a plus qu'à jeter quelques fleurs sur la tombe du passé : « Et maintenant,

adieu, madame. Je vous demande grace pour cette lettre et pour le sentiment qui l'a dictée. Si j'ai osé vous rappeler mon souvenir, c'est que, vous jugeant d'après moi-même, j'ai pensé que ce souvenir avait perdu son amertume. Pardonnons-nous; le temps et l'absence, si tristes pour ceux qui s'aiment, sont consolans pour ceux qui n'ont pu s'entendre; ils rident, mais ils cicatrisent; ils affaiblissent les affections, mais ils effacent les rancunes. Soyons donc amis; qu'en embrassant Albert, je puisse me dire que sa mère n'éprouve plus en songeant à moi ni regret, ni haine, et qu'elle ne maudit ni le jour où je l'ai connue, ni le jour où je l'ai quittée. »

Mme d'Esparon lut deux fois cette lettre, comme si elle eût voulu en bien peser chaque phrase et chaque mot. Avec cette rapide clairvoyance que donne l'habitude de souffrir, elle mesura en un instant l'étendue de ce nouveau malheur. Ce qu'elle avait deviné dans le cœur d'Albert ne lui laissait aucun doute sur la détermination qu'il allait prendre, et lui rendait mille fois plus cruelle la demande de M. d'Esparon. Cependant elle eut assez de force pour contenir toute apparence d'émotion; elle revint à la fenêtre, l'ouvrit et dit au jeune homme :

— Venez, Albert, j'ai à vous parler.

Albert obéit. Ils restèrent un moment silencieux, mais Mme d'Esparon s'accommodait mal de toute hésitation; ce fut elle qui entama l'entretien :

— Albert, dit-elle, vous venez d'avoir dix-huit ans, et vous n'avez jamais quitté Blignieux.

— Me suis-je plaint? répondit-il doucement.

— Non, et je vous en sais gré; mais il ne faudrait pas que cette soumission vous fût trop pénible. Si l'un de nous deux doit faire un sacrifice, ce n'est pas vous.

Albert regarda sa mère comme pour deviner le sens de ses paroles. Elle continua :

— Cette vie est triste, je le sens : je ne suis pas une compagne bien gaie. Vous n'avez ici ni camarades ni plaisirs de votre âge... excepté la chasse qui me fait peur sans que je vous l'aie jamais dit...

— Et pourquoi ne pas me le dire?

— Parce qu'il y a des choses qu'il faut savoir supporter sans se plaindre, et celle-là n'est pas la plus douloureuse.

Puis, comme il allait répliquer, elle reprit brusquement :

— Voilà bien long-temps, Albert, que vous ne m'avez parlé de M. d'Esparon?

Il tressaillit : un éclair passa dans ses yeux.

— C'est qu'en commençant à réfléchir, dit-il, il m'a semblé que je ne devais plus vous parler de lui.

— C'est vrai, murmura-t-elle tout bas. Affreux châtiment des dis-

cordes de famille, que les noms les plus doux soient bannis de la bouche des enfans! — Vous avez eu raison, Albert, reprit-elle à voix haute, et, si je vous parle aujourd'hui de M. d'Esparon, c'est que j'y suis forcée : il trouve que je vous ai gardé assez long-temps.

— Que dites-vous? s'écria-t-il éperdu et sentant se réveiller, à ces mots, toutes ses tendresses filiales.

— Je dis que M. d'Esparon veut avoir son tour, et qu'il vous appelle auprès de lui.

— Et vous y consentez? balbutia-t-il avec une émotion qu'il fut incapable de dissimuler.

— Ce n'est pas à moi de refuser; ce serait à vous, dit-elle en le regardant fixement, car c'est vous qu'il laisse le maître...

Le pauvre enfant n'eut pas le courage de répondre.

— Et vous ne refusez pas, n'est-il pas vrai?

Même silence.

— C'est bien, Albert, vous partirez demain. Maintenant je devrais peut-être vous parler de cette vie nouvelle, de ce monde où vous allez entrer, des périls qui vous y attendent... à quoi bon? Que seraient pour une ame entraînée les conseils d'une pauvre femme, ignorante de toutes choses? Un écho toujours le même, qu'on écoute par respect et qu'on oublie en l'écoutant... Oubliez-moi donc, s'il le faut, Albert; mais pensez quelquefois à Dieu, qui juge les cœurs, et que je prierai pour vous. A présent, j'ai besoin d'être seule et de recueillir des forces contre cette séparation. Je vais envoyer un exprès pour arrêter votre place; la diligence vous prendra sur la grande route, devant la grange des Aubiers.

Tout le reste de la journée, elle parut éviter une nouvelle explication. Pour deviner ce qui se cachait sous cette froideur apparente, il eût fallu un observateur plus habile qu'Albert. Tout concourait donc à maintenir entre sa mère et lui cette barrière de glace qu'un dernier entretien aurait pu faire tomber. Il eût voulu répandre au dehors les pensées tumultueuses qui débordaient en lui. Prêt à réaliser ce qui ne lui avait jamais paru qu'un songe, prêt à saisir ces deux brillantes visions, son père et Paris, il aurait payé de son sang une de ces douces causeries où deux cœurs, au moment de rompre par l'absence le lien visible qui les unissait, y substituent par la confiance et l'amour un lien mystérieux qui les console. Voilà ce qui manquait à Albert. Il s'en alla dans la campagne et courut long-temps comme pour se dérober à la fièvre qui le gagnait. A la fin, il s'assit sur le talus d'un chemin, au bord d'une prairie jaunie par l'automne. Il regarda ces collines qui avaient formé jusque-là tout son horizon, ces maisons éparses dans les champs et d'où s'échappait un peu de fumée, ces Alpes lointaines qui profilaient sur un fond grisâtre leurs dentelures argentées, et palpitant à la

fois de tristesse et d'espérance, seul au milieu de ce mélancolique paysage, il lui sembla que son cœur trop plein confiait à cette nature inanimée ce qu'il ne pouvait dire à personne.

Le lendemain, Albert et sa mère se dirigèrent vers la grande route où devait passer la voiture. Le mince bagage du jeune homme était porté par une vieille fille, nommée Marianne Bréchet, qui, après avoir successivement soigné dans leur première enfance Mme d'Esparon et son fils, était restée auprès d'eux sans attribution déterminée. Marianne Bréchet offrait dans toute sa personne le type aujourd'hui presque effacé de cette race de vieux serviteurs, dont le roman a un peu trop abusé pour que j'y insiste : gens inutiles et nécessaires, précieux et insupportables, dont le dévouement revêche nous impatiente et nous attache, qui nous servent malgré nous, qui nous aiment et nous tourmentent, que nous envoyons vingt fois le jour à tous les diables, et qui n'en sont pas moins sûrs de mourir sous notre toit ou de pleurer sur notre cercueil. Marianne n'avait cessé, depuis la veille, de quereller ses maîtres au sujet de ce départ, et elle continuait sa litanie tout en portant la malle d'Albert, dont personne ne l'avait priée de se charger. Les deux chiens suivaient, l'oreille basse, comme s'ils pressentaient ce qui allait se passer. Le jeune homme n'osait se livrer à ses impressions, et Mme d'Esparon recouvrait les siennes d'un voile impénétrable. Au bout d'une demi-heure, ils arrivèrent au grand chemin, en face de la grange des Aubiers, où la voiture devait prendre le voyageur. Ils n'avaient plus que quelques minutes à passer ensemble. Albert, tout tremblant d'émotion, se jeta dans les bras de sa mère, qui, pendant un instant, le pressa sur sa poitrine avec une force surhumaine; mais ce moment fut trop court pour qu'Albert pût en profiter, d'ailleurs la diligence arriva presque en même temps. Il y eut encore une rapide étreinte, puis le jeune homme monta à sa place; les chevaux reprirent le galop; une main et un mouchoir s'agitèrent à la portière. Vingt pas plus loin, la route tournait brusquement, et le lourd attelage disparut. Bientôt le bruit même des roues se perdit dans l'éloignement, et Mme d'Esparon, restée immobile sur le chemin, n'entendit plus que les lamentations de Marianne et la voix plaintive des deux épagneuls qui gémissaient à ses côtés.

Alors elle regarda autour d'elle avec une morne douleur qu'elle n'avait plus besoin de cacher; puis elle reprit à pas lents le chemin de Blignieux. Tous ses souvenirs lui revenaient en foule. Elle recueillait une à une les traces de ce passé dont elle avait enseveli les secrets dans son cœur résigné. Ce qu'elle avait souffert dans le contact de son ame chaste et noble avec l'imagination ardente et le cœur léger d'Octave lui semblait ravivé par le nouveau coup qui la frappait. Une seconde fois elle se voyait punie de torts qui n'étaient pas les siens, blessée dans des af-

fections que n'avaient pas su reconnaître ceux-là même qui les inspiraient. Hélas! Albert aussi, Albert s'y était mépris, lui dont elle avait espéré plus de justice! Et maintenant il lui échappait, à jamais perdu peut-être. L'influence fatale, le fantôme décevant lui enlevait encore cette dernière consolation, comme il avait emporté le bonheur et le repos de sa vie!

Cependant elle ne murmura ni contre le ciel ni même contre Octave. A mesure qu'elle se rapprochait de Blignieux, elle renfermait peu à peu dans son ame ce nouveau trésor de résignation et de souffrance. Lorsqu'elle arriva au château, elle marcha droit à la chambre d'Albert, et se jetant à genoux sur la dalle : — Mon Dieu! dit-elle, ayez pitié de lui, car vous seul maintenant pouvez le protéger!

III.

Ce fut avec un indicible battement de cœur qu'Albert, trois jours après, frappa à la porte de l'hôtel qu'occupait le comte d'Esparon au coin de l'avenue Marigny. En le demandant, sa voix tremblait si fort, que le concierge hésitait à lui répondre, lorsqu'un homme, qui se tenait sur le perron, se précipita à sa rencontre. Avant qu'Albert eût pu reconnaître un visage entrevu dans le plus lointain de ses rêves, Octave (car c'était lui) le pressait dans ses bras, le serrait sur son cœur, mêlant à ses étreintes plus de paroles tendres que le pauvre enfant n'en avait entendu dans toute sa vie.

Les transports de M. d'Esparon étaient d'autant plus vifs que cette heure d'émotion répondait admirablement à sa nature de poète. Revoir son fils, qu'il avait quitté presque au berceau et qu'il retrouvait au plus radieux moment de la jeunesse, le revoir dans des conditions exceptionnelles, romanesques, qui poétisaient sa paternité, et ajoutaient à cette entrevue tout le piquant de la nouveauté, tout le charme du souvenir, c'était là pour Octave une de ces bonnes fortunes de l'imagination et du cœur qui devaient le rendre tout-à-fait heureux. Aussi fut-il irrésistible; il parla d'une façon vraiment attendrissante de sa joie, de son orgueil, de sa longue attente, indemnisée par ce seul moment. Albert, lorsqu'il osa regarder son père, fut étonné de le trouver si jeune. A dix-huit ans, on se figure volontiers que tout le monde est vieux à quarante, et Albert s'était représenté M. d'Esparon courbé par l'âge, le travail et les chagrins. Octave, au contraire, comme tous les hommes qui se sentent vieillir, mais qui se croient voués à une jeunesse éternelle par leurs succès dans la poésie et dans le monde, luttait de son mieux contre les années. Ses cheveux d'un châtain clair, soigneusement ramenés, cachaient les rides qui commençaient à courir

sur ses tempes; son regard vif, sa taille élégante, complétaient l'illusion. Albert, qui ne pouvait distinguer ce qu'il y avait de fatigue réelle sous cette jeunesse factice, fut frappé, en même temps que lui, d'une idée qui leur sourit à tous deux : c'est que M. d'Esparon semblait être le frère aîné de son fils, à qui, grace à son air de vigueur et à l'expression réfléchie de ses traits, on eût pu réellement donner trois ou quatre ans de plus que son âge. Cette idée, qui autorisait entre eux plus de familiarité et d'abandon, rendait plus gracieuses encore les séductions que déployait Octave, et dont la coquetterie un peu féminine eût vaincu même des préventions ou des répugnances, si Albert en eût apporté; c'est là ce que le comte avait craint. Aussi quelles ne furent pas sa surprise et sa joie, lorsque cinq minutes d'attention lui eurent fait comprendre que ce fils, dont il croyait avoir à reconquérir l'affection, ne demandait au contraire qu'à l'aimer!

— Cher enfant, disait-il, on ne t'a donc pas appris à me haïr? Et, pour toute réponse, Albert encouragé lui sautait au cou.

Lorsque les émotions de cette première entrevue se furent un peu calmées, Octave conduisit son fils dans l'appartement qu'il lui destinait. Albert, dont les yeux ne s'étaient jamais arrêtés que sur le maigre ameublement de Blignieux, se crut transporté dans le pays des fées, lorsque son père, après avoir traversé avec lui une galerie remplie de fleurs rares, le fit entrer dans un charmant petit pavillon indépendant du corps de logis. Il y avait rassemblé, non pas avec la profusion d'un financier, mais avec le tact d'un homme du monde et la recherche d'un artiste, tout ce qui pouvait flatter, chez Albert, un goût, un sentiment ou un souvenir. Ainsi de belles armes de toutes les époques y confondaient leurs entrelacemens pittoresques avec des touffes de camélias et d'orchidées. Au-dessus d'un joli piano de Roller, une étagère en ébène renfermait une centaine de volumes, choisis parmi les meilleurs de toutes les littératures, et un tableau de religion d'un vieux maître espagnol faisait face à une vue de Blignieux, peinte par Paul Huet, dont le poétique pinceau avait tiré un admirable parti de cette nature pauvre et attristée.

— Albert, dit M. d'Esparon, c'est ici que vous logerez. Depuis que j'ai l'espoir de vous revoir, j'ai pris plaisir à tout arranger moi-même; il n'y a pas un meuble, pas un objet, que je n'aie choisi. Serai-je assez heureux pour que tout vous plaise, et pour que, vous trouvant bien ici, vous désiriez y rester long-temps?...

— Ah! dit Albert, vous êtes trop bon pour moi : j'aimerai toutes ces belles choses, parce qu'elles me viennent de vous; mais je n'en avais pas besoin pour que cette heure fût la plus belle de ma vie.

— Vous m'aimez donc?

— Oh! mon père!...

Il y avait dans ce cri, qui sembla dilater la poitrine d'Albert, tant de puissance et de jeunesse, qu'au milieu de sa joie Octave en fut troublé. En face d'un enthousiasme aussi ardent, il se sentit le cœur petit; il éprouva comme un remords pour le passé, et peut-être de l'effroi pour l'avenir. Cependant il n'en fit rien paraître, et serrant dans ses mains les mains encore tremblantes de son fils :

— A présent, lui dit-il, vous avez besoin de repos; que les premiers momens passés sous ce toit qui vous aime soient des momens de sérénité et de calme! — Puis il ajouta plus bas : — Albert, je suis sûr que, malgré la fatigue du voyage, vous allez écrire à Blignieux; remerciez en mon nom celle qui n'est pas ici...

Ainsi rien n'était oublié; pas une fibre, dans le cœur d'Albert, qui n'eût été touchée tour à tour par cette habile main. — Hélas! disait-il, il a même pensé à elle... Et moi, depuis une heure je l'avais oubliée! — Et peu s'en fallut que, dans son admiration et son repentir, le pauvre enfant ne trouvât que, même à l'égard de Mme d'Esparon, Octave valait mieux que lui.

C'en était trop pour cette imagination pure et exaltée; ces heures décisives renfermaient la réalisation complète de ses rêves. C'était bien là l'homme inconnu, mais deviné, absent, mais chéri, qu'Albert avait paré de toutes les graces de l'esprit, de tous les dons de l'intelligence. Trop agité pour pouvoir dormir, entouré, pour la première fois de sa vie, de ces exquises recherches dont sa distinction naturelle lui révélait le sens avant même qu'il en connût l'usage, respirant le parfum des fleurs qu'il avait souvent désirées, Albert éprouvait une sorte d'ivresse qui confondait pour lui les limites du réel et du possible. Déjà il croyait voir celui qui comprenait si bien toutes les délicatesses de l'ame achever son noble ouvrage, tourner vers Blignieux des regards remplis de tendresse et de pardon, et, grace à une filiale entremise, faire cesser une séparation qui ne pouvait être que le résultat d'un malentendu. Heureux de cette pensée qui conciliait tout, rassuré par cette espérance sur toutes les émotions qui l'agitaient, Albert se mit alors à écrire à sa mère; et s'il ne trouva pas dans cette causerie autant de charme qu'il l'aurait voulu, si le souvenir des manières froides et rigides de Mme d'Esparon arrêta sous sa plume le libre essor de sa confiance et de son amour, Albert, pour s'en consoler, se dit tout bas qu'entre son père et lui cette contrainte n'existerait jamais : ce fut le dernier bonheur et la dernière injustice de sa journée.

Lorsqu'ils se retrouvèrent le lendemain, M. d'Esparon voulut profiter sur-le-champ de cette intimité fraternelle qu'il paraissait décidé à établir. — Voici, dit-il à Albert, comment nous vivrons : vous avez votre appartement séparé du mien; vous serez entièrement libre de l'emploi de vos heures. Que cette confiance, élément de toute affection

heureuse, ne nous abandonne jamais! soyons deux camarades, deux amis! Le matin, je reçois ou je travaille; c'est le moment que vous pourrez choisir pour votre correspondance et vos études. Après déjeuner, nous ferons ensemble quelque lecture, puis nous monterons à cheval. En rentrant, nous nous rendrons notre liberté jusqu'au dîner. Le soir, je vais aux Italiens ou dans le monde; quand vous le voudrez, ma soirée vous appartiendra, et vous ne sauriez me la demander assez souvent.

En établissant cette vie indépendante, bien qu'en commun, M. d'Esparon restait maître de la varier sans cesse par d'adroites alternatives; il pouvait ne montrer à son fils que ce qui devait lui plaire sans l'effaroucher. Octave en effet avait facilement pénétré le caractère de son fils, à la fois aimant et loyal, confiant et austère; il avait compris que plus Albert lui apportait d'enthousiasmes et d'illusions, plus il serait funeste qu'il rencontrât auprès de lui de quoi les altérer ou les flétrir. Cette clairvoyance, qui accompagne toujours l'affection dans les esprits un peu préoccupés d'eux-mêmes, fai ait déjà deviner au comte qu'Albert lui appartenait pour jamais, s'il réussissait à lui faire traverser cette vie nouvelle sans qu'il se doutât des misères sociales qui, en froissant ses principes, affligeraient sa tendresse et pourraient seules lui donner le courage de repartir. Rendons cette justice à M. d'Esparon : il ne se méprit pas un instant sur la nature des sentimens de son fils. Au lieu d'y voir, comme un homme vulgaire n'y eût pas manqué, l'entraînement banal d'un échappé de province, il y vit la noble et naïve confiance d'une ame qui jugeait de tout d'après elle-même. Les intelligences élevées, lors même que la pratique de la vie ou l'influence des passions les a fait déchoir, demeurent juges intègres de ce qui réalise un certain idéal de beauté morale; elles sont semblables à ces exilés qui tressaillent encore lorsqu'ils entendent parler la langue de leur ancienne patrie.

Cette matinée fut charmante. Quelques heures après le déjeuner, Albert, qui montait admirablement à cheval, mais qui n'avait jamais eu entre les jambes que des chevaux de Gap, lourds, disgracieux et trapus, entendit piaffer dans la cour. Son père l'attira près de la fenêtre, et, lui montrant une jument arabe, à l'œil ardent et doux, aux jarrets fins et nerveux, tenue en main par un jockey, il lui dit en souriant : — La voulez-vous? — Le jeune homme bondit de joie, descendit l'escalier en courant, sauta sur cette belle bête; puis, se souvenant tout à coup qu'il avait quelqu'un à remercier, il se cambra sur la selle, se retourna à demi vers la fenêtre d'où son père le regardait, et, par un geste plein de reconnaissance et de grace, il l'appela auprès de lui.

M. d'Esparon demanda son cheval; ils sortirent ensemble. La journée était belle, le temps sec et clair; ils prirent la grande avenue des

Champs-Élysées. Albert, qui ne connaissait encore de Paris que ce qu'il en avait vu par la portière de la diligence, sentit passer dans tout son être un frisson de jeunesse et de vie, lorsque, respirant à pleins poumons cet air frais et piquant, il promena ses regards à travers les arbres effeuillés qui découpaient leurs massifs sur le ciel et le paysage. Il découvrait tantôt la pointe d'or du dôme des Invalides, tantôt la blanche silhouette de l'Arc-de-Triomphe, tantôt les détours lointains de la Seine, reflétant dans ses eaux tranquilles l'ombre immobile de ses ponts ou les aspects changeans de ses rives. Ces merveilles servaient de fond et de cadre à ce tableau vivant qui se renouvelle chaque beau jour d'hiver aux Champs-Élysées et au bois de Boulogne, et dont tous les détails étaient pour Albert de nouveaux sujets de surprise et de ravissement. Bientôt il put remarquer en outre qu'au milieu de la foule M. d'Esparon était l'objet d'une curiosité flatteuse et attentive : presque tous ceux qu'ils rencontraient semblaient non-seulement empressés de le saluer, mais surtout jaloux d'être salués par lui. Bien des femmes, après lui avoir fait un signe amical, se retournaient pour le voir encore ou pour se le montrer. Parmi les personnes dont il recevait ces marques de déférence, il y en avait d'illustres, dont le nom était parvenu jusque dans les Hautes-Alpes; Octave les nommait à son fils sans affectation, et Albert éprouvait un sentiment d'orgueilleuse joie, analogue à celui que Virgile, dans un beau vers, attribue à une heureuse mère.

Leur promenade touchait à sa fin; ils approchaient du rond-point des Champs-Élysées, lorsqu'ils virent venir un coupé très élégant. Au moment où il passait près d'eux, Albert, en se rangeant, jeta par hasard un coup d'œil dans la voiture, et vit une femme d'environ trente ans, d'une beauté remarquable, qui regarda Octave d'un air triste et doux. Comme M. d'Esparon l'avait saluée, Albert se tourna vers lui pour lui demander qui elle était; mais un incident bizarre intercepta la question et la réponse. A peine la voiture les eut-elle croisés, que le cheval d'Octave fit tout à coup volte-face pour la suivre et rebroussa chemin pendant quelques secondes. Il fallut que le comte, pris au dépourvu, se raffermît en selle et réprimât d'un vigoureux coup d'éperon ce singulier caprice. Une fois le cheval corrigé et ramené dans le droit chemin, M. d'Esparon le lança au galop; son fils le suivit, et ils arrivèrent au logis sans pouvoir échanger une parole.

Cet incident n'eut pas de suite. En rentrant, Octave avait bien l'air un peu préoccupé; mais Albert ne le remarqua point. A dater de ce jour, ils commencèrent une existence bizarre, paradoxale, au demeurant charmante pour tous deux. Comme tous les hommes légers, M. d'Esparon avait cet art de rendre la vie douce, que dédaignent trop les gens d'une inflexible vertu. En quelques semaines, il eut organisé

les journées de son fils de manière à l'enlacer dans le double réseau de la variété et de l'habitude; il s'adressait tour à tour à chacune de ses facultés, et la connaissance parfaite qu'il avait de cet invisible clavier qu'on appelle l'ame humaine l'aidait à frapper toujours juste. Après le thé, ils lisaient ensemble quelque beau livre du bon temps, et cette lecture, commentée par un homme supérieur, ouvrait à Albert tout un monde d'idées. Son intelligence peu cultivée, mais d'une admirable droiture, faisait des pas de géant dans ces études attrayantes où Octave avait soin de cacher son esprit derrière celui de son fils et de lui laisser l'initiative de chaque pensée qu'il lui suggérait. Puis, lorsqu'il voyait poindre la monotonie, cet écueil des belles choses, M. d'Esparon coupait court à l'entretien, et une heure après ils couraient à cheval, comme deux compagnons de folie et de jeunesse, à travers les environs de Paris, si beaux, si poétiques en hiver, lorsque le sable durci craque sous les pas et que la brume dessine au loin ses horizons fantastiques. Ils passèrent quelque temps ainsi. Peut-être Octave, en arrangeant cette mise en scène de sa vie pour l'usage de son fils, avait-il d'abord été guidé par cet intérêt, cet amour-propre d'auteur, curieux de résoudre une difficulté piquante, de débrouiller victorieusement les fils d'une intrigue délicate. Bientôt il s'étonna du sentiment nouveau qui le passionnait pour son œuvre et l'attachait à Albert par des nœuds chaque jour plus puissans. Usé par le monde, rompu aux luttes journalières, il renaissait à la vie morale dans l'intimité de cet enfant, en qui il se retrouvait purifié et rajeuni, riche de ce qu'il avait perdu, guéri de ce qu'il avait souffert. C'était là pour M. d'Esparon comme une seconde conscience; c'était la source refoulée ou tarie qui reparaissait peu à peu, prête à laver les cicatrices et les souillures. S'il se fût rapproché d'Albert quelques années plus tôt, avant d'appauvrir son cœur dans cette existence factice où le cerveau règne seul, cette heureuse crise eût probablement été décisive; mais il en est de certaines habitudes de l'esprit et de certains écarts romanesques comme de ces abus de vigueur physique qui, laissant au corps la faculté des tours de force, le rendent incapable d'un travail sain et continu. D'ailleurs, pour pratiquer dans toute leur étendue les affections légitimes, il faut s'être accoutumé de bonne heure à se sacrifier soi-même; il faut savoir s'immoler sans cesse, et c'est ce qu'Octave ne savait pas.

Au bout de trois mois, quelques symptômes imperceptibles parurent à la surface de cette existence comme ces légers plis qui glissent sur une eau tranquille et en rident le frais cristal, sans qu'on devine encore s'ils sont tracés par une brise amie ou s'ils présagent une tourmente. M. d'Esparon commença à s'absenter plus souvent. Un jour, Albert, entrant brusquement chez son père, le trouva causant avec deux ou trois inconnus auxquels il fit signe de se taire, et qui,

après quelques mots de politesse, se retirèrent discrètement. Un autre jour, M. d'Esparon reçut devant son fils une lettre d'une forme mince et élégante; il rougit, la lut rapidement et la chiffonna entre ses doigts : son agitation était visible, et un quart d'heure après il prit son chapeau sous un prétexte quelconque, et sortit. Tout cela n'était pas bien grave, surtout pour Albert qui ne pouvait en comprendre la portée, et qui était, dans ces occasions, plus surpris que mécontent, plus contrarié qu'attristé. S'il y avait dans ces courts épisodes quelque chose d'inquiétant pour sa rigoureuse droiture, Albert ne s'en doutait pas; il marchait dans la vie avec la sécurité d'un voyageur qui a remis à son guide le soin de le protéger. Dans sa sublime ignorance, il ne soupçonnait pas le mal; goûtant d'ailleurs auprès de son père un bonheur que rien ne troublait encore, il se préoccupait chaque jour davantage d'une pensée qui lui était chère, qui seule pouvait tranquilliser sa conscience lorsqu'il s'effrayait de se trouver si heureux. A mesure qu'il achevait de se laisser séduire par tout ce que le caractère d'Octave avait d'attrayant et de poétique, il se croyait plus sûr de réaliser l'espérance qui ne l'avait jamais abandonné, et qui lui montrait dans l'avenir M. et Mme d'Esparon rapprochés par son influence. Alors il se rejetait avec une pieuse ardeur vers le souvenir de sa mère, alors aussi il lui écrivait de longues lettres auxquelles elle répondait toujours de la même manière, en lui rappelant ses devoirs, en l'engageant à se méfier des séductions du monde, et surtout sans jamais lui dire un mot d'elle-même. Cette réserve glaciale affligeait vivement Albert et désorientait de plus en plus cette ame partagée entre une affection lointaine qui parlait un si froid langage et une tendresse complaisante qui ne lui avait demandé que de s'associer à ses joies. Au milieu de ces incertitudes, le temps s'écoulait, et quiconque eût pu lire dans le cœur de M. d'Esparon et de son fils eût deviné sans peine que la destinée de l'un ou de l'autre, et peut-être de tous les deux, dépendait du premier incident qui viendrait troubler le calme apparent de cette vie.

IV.

Au moment où Albert arrivait à Paris, le colonel George de Charvey s'y trouvait depuis quelque temps. Il y était venu pour revoir sa fille, alors pensionnaire dans un couvent, et ce lien l'y retenait chaque jour avec plus de force. Ce cœur énergique, à qui la vie des camps avait laissé toute la fraîcheur de ses émotions paternelles, éprouvait un plaisir toujours nouveau à assister au développement juvénile de cette gracieuse enfant; mais comme un colonel de cavalerie ne peut pas, après tout, rester constamment auprès d'une élève du Sacré-Cœur, George

de Charvey employait en observateur le temps qu'il ne passait pas auprès de sa fille.

L'intérêt affectueux qu'il avait voué à Mme d'Esparon ne s'était point affaibli; à Paris, il entendit beaucoup parler d'Octave, de sa célébrité, de son talent, et bientôt il apprit l'arrivée d'Albert auprès de son père. Tout cela lui inspira le désir de connaître enfin ce monde, cette vie d'artiste, à laquelle M. d'Esparon était mêlé. Les abords lui en furent faciles : riche, précédé d'une belle réputation militaire, bien né et n'ayant jamais rien écrit, double recommandation auprès des hommes de lettres, M. de Charvey fut accueilli avec empressement; il put étudier, d'après nature, ces mœurs si antipathiques à son caractère et si nouvelles pour lui.

Ce fut une étude étrange et douloureuse pour cet homme franc et sévère, que la discipline avait accoutumé à plier toutes ses actions aux lois précises du devoir. Il marchait de surprise en surprise à travers cette brillante Bohême où chacun, se croyant, par la grace de Dieu et de ses œuvres, affranchi des règles ordinaires, substitue au code universel celui que lui dictent ses passions, ses dédains ou ses fantaisies; monde bizarre, toujours plus prêt à idéaliser le bien qu'à le pratiquer; hommes singuliers qu'on appelle des artistes, faute de trouver pour eux un nom assez sévère ou assez beau! Pourtant, chez tous ces hommes, il y avait eu un germe de grandeur et de bonté, de force et de dévouement; mais le *moi* avait tout étouffé. Habitués à n'avoir foi qu'en eux-mêmes, s'imaginant que la société n'est faite que pour seconder les desseins de leur génie, oubliant que toute supériorité doit au contraire, sous peine de dechoir, concourir à la destinée commune, ils avaient brisé le faisceau des premières croyances pour s'isoler dans leur orgueil stérile. Les uns, apres avoir chanté en vers divins les joies de la famille, les saintes douceurs du foyer domestique, la religion des souvenirs, et cette couronne de poésie et d'innocence qui s'effeuille du front penché des meres sur le frais visage des enfans, n'avaient pu résister aux malsaines atteintes de ce midi de la vie aussi dangereux que celui du jour. Le tumulte des sens, les suggestions de la vanité, les conseils de l'ambition avaient fait taire dans leur ame les chastes voix de la Muse. D'autres, après s'être posés en prédicateurs d'un art nouveau, avaient démenti dans la pratique leurs théories spécieuses et imité ces sectaires qui compromettaient par leurs actions l'autorité de leur parole. D'autres encore, patriciens de l'intelligence, déshonoraient dans l'orgie leurs titres de noblesse. Il y en avait qui, au lieu de chasser les vendeurs du temple, y proclamaient de leur propre voix et y installaient de leurs propres mains la vente et le marché, l'agiotage et les enchères. Ceux-ci, par une commode méprise, confondant les inspirations de leur talent avec les désordres de leur vie, essayaient de faire de leurs ouvrages

les pièces justificatives de leurs faiblesses et de contraindre le monde à s'incliner devant elles, à peu près comme Louis XIV forçait sa cour à reconnaître ses bâtards légitimés. Ceux-là, moins orgueilleux, mais plus coupables, se faisaient les courtisans des révoltes du cœur, pareils à ces flatteurs de l'insurrection qui trahissent l'intérêt du pays en caressant les passions du peuple. Les plus purs, ceux qu'environnait une auréole de gloire et de respect, n'avaient pas échappé aux maladies morales de notre époque. Sous des trésors apparens d'amour pour l'humanité se cachait un fonds immense de contentement d'eux-mêmes, une contemplation solitaire de leurs propres mérites. Se sachant supérieurs aux autres hommes, ils n'avaient pas cet égoïsme banal qui n'aime rien, mais cette sérénité olympienne qui se fait le centre de tout. Aussi, malgré l'éclat de leur esprit ou la beauté de leurs ouvrages, on sentait, en les approchant, qu'il y avait entre leur cœur et le reste du monde une ligne de démarcation que l'amitié ni l'amour ne dépasseraient jamais. Ils ne se préféraient pas, ils se suffisaient, et ce sentiment, peut-être involontaire, donnait quelque chose de factice à leur bienveillance et à leur vertu.

Tels furent les traits généraux qui s'offrirent aux regards de M. de Charvey. Dans le monde où il les recueillit, il lui fut aisé de connaître la vie et le caractère de M. d'Esparon sans avoir besoin de se lier avec lui. Il éprouvait en effet une répugnance invincible à rechercher la société d'un homme qu'il n'aimait pas et à épier ses sentimens et sa conduite, même dans l'espoir d'être utile à Albert, car c'est à lui qu'il songeait en observant ces tristes détails. Albert lui était cher, comme le sont d'ordinaire aux nobles cœurs ces jeunes têtes sur lesquelles ils peuvent transporter une autre affection, plus secrète et plus tendre, et s'unir, par un intérêt commun, avec la femme qu'il leur est interdit d'aimer. M. de Charvey fit même quelques tentatives pour arriver jusqu'à lui; mais, dans les premiers temps, M. d'Esparon et son fils vécurent si retirés, que les amis les plus intimes du comte trouvèrent à peine accès dans sa maison. Un peu plus tard, lorsque Octave reprit quelques-unes de ses habitudes mondaines, M. de Charvey, en le revoyant, chercha vainement Albert à ses côtés; le jeune homme, absorbé jusque-là par le bonheur d'être avec son père, ne lui demandait jamais de l'accompagner dans le monde, et ces dispositions sédentaires convenaient trop bien à M. d'Esparon pour qu'il essayât de les combattre.

M. de Charvey n'avait donc pu réussir encore à voir Albert d'Esparon, et il se demandait souvent avec douleur par quel moyen il pourrait protéger ce jeune homme contre les séductions et les périls qui l'entouraient. Alors, pour se consoler, il retournait auprès de sa fille, et si, en la regardant, une pensée qui lui était douce lui revenait à l'esprit, s'il aimait à entrevoir dans le lointain la possibilité d'une

union entre ces deux enfans qu'il associait déjà dans sa tendresse, il se disait en soupirant que ce projet n'était qu'un rêve et que bien des événemens pouvaient encore le renverser.

Un matin, M. de Charvey se promenait au Musée; on était à la fin de mars; le Salon venait de s'ouvrir, et le public commençait à arriver. Le colonel rencontra dans la foule un étudiant nommé Lucien Dalvèze, qui lui avait été récemment recommandé. Lucien était un de ces jeunes gens qui, sous prétexte de venir à Paris se préparer à une carrière sérieuse, y gaspillent leur temps et leur esprit dans toutes les futilités littéraires, et rapportent, quelques années plus tard dans leur province, une imagination découragée, une paresse railleuse, un fonds inépuisable de dédain et d'ennui.

M. de Charvey ignorait les habitudes et les tendances de Lucien; quelques mots, échappés dans la conversation, le mirent sur la voie. Il lui tint alors un langage rude, austère, où il lui représenta, tel qu'il l'avait vu, ce monde si beau en perspective. Il lui fit une peinture sévère, mais vraie, de quelques-uns de ces hommes que transfigure l'admiration lointaine. Il essaya de lui faire comprendre tout ce qu'il y avait de faux et de convenu dans ces natures de poètes, et de lui indiquer ces perpétuels contrastes entre ce qu'elles expriment et ce qu'elles sentent, entre ce qu'elles paraissent être et ce qu'elles sont. Le colonel s'échauffait peu à peu. En parlant à Lucien, il se souvenait d'Albert; il eût voulu que chacune de ses paroles pût parvenir jusqu'à lui, et ce souvenir le rendait plus énergique et plus éloquent. Lucien, qui défendait son terrain pied à pied, citait quelques noms et quelques œuvres; M. de Charvey le réfutait aussitôt et ne laissait debout aucune de ses idoles. Ils étaient entrés dans le salon carré. En face d'eux, ils aperçurent le portrait d'Octave d'Esparon. Involontairement M. de Charvey s'en approcha, comme pour invoquer cette image à l'appui des paroles amères qu'il adressait à Lucien. Il regarda un instant cette figure spirituelle, à laquelle le peintre n'avait pas manqué de donner une pose et une expression d'une poésie extatique; puis il dit à Lucien d'un ton bref :

— Tenez, voilà encore un de vos demi-dieux, n'est-ce pas?

— Oui, certes, répliqua l'étudiant.

En ce moment même, un jeune homme, qui se tenait depuis quelques minutes près du portrait de M. d'Esparon, s'approcha d'eux et les écouta; ce jeune homme était Albert. Il s'était arrêté devant cette toile, retenu par un charme bien naturel, et que rendait plus puissant encore l'espoir de recueillir dans la foule quelques propos flatteurs pour celui qu'il aimait tant. Aussi, lorsqu'il entendit les dernières paroles échangées entre Lucien et M. de Charvey, éprouva-t-il une émotion violente; dès-lors le colonel eut deux auditeurs au lieu d'un.

— Ai-je donc tort d'admirer Octave d'Esparon? avait repris Lucien, qui paraissait difficile à convaincre.

Au lieu de répondre, M. de Charvey lui dit en le regardant fixement:

— Vous souvenez-vous, monsieur, de votre enfance? vous êtes encore assez jeune pour n'avoir pas à remonter bien haut...

— Oui, je m'en souviens, répondit l'étudiant assez étonné de la question.

— Et que vous retracent vos souvenirs?

— Mais... des images communes à tous les enfans : mon père et ma mère veillant tous les deux auprès de moi, et plus tard se partageant le soin de guider mes premiers pas dans la vie.

— Et si, pendant ces années heureuses, vous n'aviez jamais aperçu votre père, si votre mère seule avait veillé sur vous, qu'auriez-vous pensé?...

— J'aurais pensé que mon père était mort, répliqua Lucien ému malgré lui.

— Eh bien! reprit le colonel en indiquant du doigt le portrait, si vous aviez été le fils de cet homme, vous vous seriez trompé, car il vit, et, pendant de longues années, il a abandonné sa femme et son fils...

Albert frissonna à ces terribles paroles; une sueur froide mouillait son front; il eût voulu s'avancer jusqu'à cet inconnu, dont chaque mot lui déchirait le cœur, et lui jeter un sanglant démenti; mais une force invincible le retint : il voulait tout entendre.

— Sa femme? son fils? et pourquoi? demanda Lucien.

— Parce que les hommes qui se croient supérieurs à tout dédaignent ces devoirs trop simples pour qu'on puisse s'enorgueillir de les avoir accomplis, parce que, poussés par un funeste désir de poétiser la vie, ils s'aigrissent contre ce qui les entoure, et maudissent ce qui les arrête. Ces liens les froissent et les blessent d'autant plus qu'ils s'y débattent davantage; puis vient le jour où, par un dernier et coupable effort, ils parviennent à les briser, et s'élancent vers cet horizon où les appellent deux fantômes : la passion et la renommée!...

— Et ces deux fantômes?...

— Octave d'Esparon les a atteints : la renommée... je n'ai pas besoin de vous le dire...

— Et la passion?..,

— La passion, reprit brusquement le colonel; si vous tenez à le savoir, allez le demander à la duchesse de Dienne!...

Après cette réponse, M. de Charvey entraîna Lucien comme s'il eût regretté d'en avoir trop dit. Albert resta un moment cloué à sa place; il lui semblait qu'un abîme s'était ouvert devant ses pas. Rien de distinct ni de précis ne s'offrait encore à sa pensée; mais il venait d'en-

tendre de cruelles accusations contre l'homme qu'il avait déifié dans son cœur. Les derniers mots prononcés près de lui renfermaient surtout un sens dont il frémissait. Il fallait à tout prix sortir de cette incertitude. A l'âge d'Albert, et dans les dispositions où il se trouvait, ce sont toujours les résolutions les plus violentes qui se présentent les premières; son parti fut pris à l'instant.

M. de Charvey et son compagnon, après avoir regardé quelques tableaux, se disposaient à sortir du salon carré qu'ils traversaient dans toute sa longueur. Albert marcha droit à eux, et au moment où il passait près du colonel, trébuchant tout à coup comme s'il avait été poussé par la foule, il lui marcha sur le pied, et appuya de tout son poids.

— Prenez donc garde à ce que vous faites, dit M. de Charvey.

— Et vous, riposta Albert d'une voix sourde, prenez garde à ce que vous dites.

Le colonel comprit aussitôt qu'il y avait entre ce jeune homme et lui autre chose qu'une inadvertance ou une impolitesse. Se penchant rapidement à son oreille: — Monsieur, lui dit-il, on nous regarde; passons dans la galerie.

Ils se dirigèrent vers ces solitaires asiles de la peinture malheureuse, que les artistes ont décorés du nom funèbre de *catacombes*. Arrivés là, le colonel s'arrêta, et dit à Albert :

— Voyons, jeune homme, expliquons-nous. Sans le vouloir, je vous ai offensé, n'est-ce pas?

Albert fut tout-à-fait dérouté par cette façon d'entamer l'entretien; mais il n'était pas homme à s'arrêter. Pris au dépourvu par la question de M. de Charvey, trop agité pour calculer ses paroles, il répondit d'un air décidé :

— Non, monsieur, c'est moi qui vous ai offensé, et je suis prêt à en subir les conséquences; je me nomme Albert d'Esparon.

Le colonel bondit comme un lion à la première balle qui l'effleure; il s'avança vers le jeune homme, et lui secouant les deux bras de ses mains nerveuses : — Vous! dit-il; vous!... vous êtes Albert d'Esparon, le fils de la comtesse d'Esparon?...

— Je suis le fils du comte Octave d'Esparon, répondit Albert en regardant M. de Charvey avec une fixité provoquante.

Celui-ci comprit tout; il devina qu'il avait été écouté, et ce jeune homme si enthousiaste, si confiant, froissé dans ses sentimens les plus chers, lui inspira une vive affection, une ardente pitié.

— Et moi, monsieur, lui dit-il doucement, je suis le colonel Charvey. Je vous pardonne, ajouta-t-il avec un sourire, d'appuyer un peu trop fort sur le pied des gens; qu'il n'en soit plus question, et soyons bons amis.

En prononçant ces paroles, M. de Charvey tendait la main à Albert; celui-ci retira la sienne.

— Mais moi, monsieur, répliqua-t-il, je ne vous pardonne pas la façon dont vous avez parlé de mon père; je veux savoir ce que signifiaient vos paroles. Si vous avez calomnié M. d'Esparon, avouez-le; si vous avez dit vrai, expliquez-vous. Encore une fois, je suis son fils; j'ai le droit de tout démentir ou de tout savoir!...

— Et si je ne veux rien ajouter à ce que le hasard seul vous a fait entendre?

— Alors, monsieur, il faudra bien que vous m'en rendiez raison.

La situation se compliquait. Cette énergie, cette loyale colère, enchantaient le colonel; mais son embarras était grand : se faire auprès d'Albert le délateur de M. d'Esparon lui semblait une indignité; terminer les choses à l'amiable devenait de plus en plus impossible; l'attitude du jeune homme était celle de la menace, et, malgré lui, M. de Charvey se sentait remué par ce ton, ce langage, auquel il était peu accoutumé.

— Eh bien! monsieur, j'attends! ajouta Albert avec plus de force. Voulez-vous vous rétracter? voulez-vous tout me dire? voulez-vous vous battre?... Il me semble que je parle clairement.

Le colonel hésitait encore, cherchant un moyen de se tirer de ce mauvais pas; il n'en vit point. Se rapprochant alors d'Albert, il lui dit avec une sorte de rudesse affectueuse :

— Vous êtes donc bien décidé à me faire faire une folie!... Allons, monsieur... puisqu'il le faut absolument, je suis à vos ordres... Nous nous battrons.

Les conditions furent bientôt arrêtées : il fut convenu que les deux adversaires se rencontreraient le lendemain matin au bois de Boulogne et qu'ils se battraient à l'épée. Le colonel semblait être sur son terrain; il réglait tout avec la prévoyance et le calme d'un homme habitué à ces sortes d'affaires. De temps en temps il s'interrompait pour regarder avec un intérêt bizarre celui avec qui il devait se couper la gorge, et, tout en expliquant à Albert qu'il amènerait un chirurgien et qu'ils se placeraient à cinq pas pour se porter l'un sur l'autre, il se disait qu'il eût bien mieux aimé lui sauter au cou.

Cinq minutes après, lorsque Albert se retrouva seul dans la rue et qu'il ne fut plus soutenu par ce sentiment qui nous sert de cuirasse quand on nous regarde ou qu'on nous écoute, une tristesse affreuse s'empara de lui. Sans le savoir, sans se l'avouer, il était en proie à son premier doute; il y avait dans le langage, dans l'accent, dans toute la personne du colonel un air d'autorité contre lequel il s'était raidi tant qu'ils avaient été face à face, mais qui, à mesure qu'il recouvrait son sang-

froid, le frappait davantage. Un nom surtout, le nom de cette duchesse de Dienne, lui revenait sans cesse, et, par une injustice familière aux affections vives, il le chargeait de tout le poids de ses rancunes. Son imagination ne s'arrêtait pas à préciser le rôle qu'elle avait pu jouer dans la vie de son père; mais il lui demandait compte de sa première souffrance, et c'était assez pour qu'il maudît cette image importune qui détruisait la paix de son cœur sans en altérer la pureté.

Les événemens de cette journée n'étaient pas finis pour Albert; lorsqu'il rentra, on lui remit une lettre dont la seule vue lui causa une vague frayeur. Quoique portant le timbre de Blignieux, cette lettre n'était pas de Mme d'Esparon. La suscription, d'une grosse écriture à peu près illisible, faisait honneur à la science hiéroglyphique des bureaux de la poste. Albert l'ouvrit d'une main tremblante, et, à travers mille caprices d'orthographe, voici ce qu'il lut :

« Monsieur Albert, je ne suis qu'une vieille servante, et vous trouverez peut-être que je me mêle de ce qui ne me regarde pas; mais, en conscience, je ne puis laisser aller les choses comme elles vont, et il n'est pas bien que vous les ignoriez. Je vous dirai donc que votre mère, la chère et sainte femme! vous écrit tous les huit jours, et que vous croyez, par conséquent, recevoir exactement de ses nouvelles... Vous vous trompez. Dans ses lettres, elle ne fait que vous recommander d'être sage, de rester toujours bon chrétien, de vous méfier de cette grande ville où l'on dit qu'il y a tant de beaux habits et de mauvais cœurs, mais elle ne vous dit jamais rien d'elle-même. Eh bien! la vérité est que depuis votre départ elle dépérit : voilà le grand mot lâché.

« Oui, monsieur Albert; vous voilà bien étonné, n'est-ce pas? elle qui a toujours été si froide, qui se laissait à peine embrasser!... Que voulez-vous? elle est ainsi faite, nous ne pouvons pas la changer; c'est un de ces caractères qui gardent tout en eux-mêmes, tout en dedans, jusqu'à ce que cela les étouffe. Votre mère ne vous a peut-être pas cajolé autant que vous l'auriez voulu, mais elle vous aime à faire compassion. Pendant ces treize ans, où d'autres qui ont la langue plus mielleuse se sont fort bien passés de vous, elle vous a soigné comme moi-même je n'aurais pas su le faire. Quand vous alliez à la chasse, il fallait la voir! Toute la matinée elle priait Dieu; puis, lorsqu'arrivait l'heure où elle espérait votre retour, elle s'acheminait, quelque temps qu'il fît, jusqu'à la chapelle de Sainte-Marthe-des-Neiges, d'où l'on découvre tout le revers de la montagne par où vous reveniez. Là elle restait immobile, jusqu'à ce qu'elle vous eût vu poindre en haut du sentier : alors elle rentrait à la hâte, comme si elle eût fait une mauvaise action et qu'elle eût craint d'être surprise; voilà comme elle est.

« Et quand vous avez eu cette grosse fièvre maligne qui nous a tous

tenus, pendant quarante jours, entre la vie et la mort, il ne faut pas croire qu'elle ait laissé approcher personne de votre lit, pas même moi, ni qu'elle ait consenti à se coucher une seule de ces quarante nuits : non, elle était toujours là, à votre chevet, goûtant les potions, touchant votre front et vos mains, puis murmurant tout bas, comme si elle eût parlé au bon Dieu, puis vous regardant avec ses grands yeux secs qui me faisaient plus de mal que si elle eût pleuré. Et cependant ce fut justement dans ce temps-là que, Jacques allant faire des emplettes chez le pharmacien de Briançon, celui-ci, qu'il trouva lisant la gazette, lui raconta que votre père venait de publier une bien belle... je ne sais plus comment cela s'appelle; mais on dit qu'il en tira beaucoup d'honneur et de profit.

« Et depuis votre départ, monsieur Albert, comme je voudrais que vous pussiez la voir! Il est vrai que, si vous pouviez la voir, c'est que vous seriez ici, et alors elle ne souffrirait plus. Les premiers jours, elle ne pouvait pas tenir en place; elle allait et venait dans les chambres, comme une ame en peine : elle détachait les chiens, s'en amusait une minute, puis les renvoyait brusquement. Elle se promenait jusqu'à la chapelle de Sainte-Marthe, comme si elle espérait vous voir paraître au bout du sentier, ensuite elle revenait à la maison sans rien dire à personne; mais, depuis quelques semaines, elle ne bouge presque plus, et elle ne m'inquiète que davantage à cause de son abattement et de cette obstination à ne se laisser distraire par rien. Vos lettres mêmes n'ont pas l'air de la consoler; elle maigrit à vue d'œil, et ce n'est pas étonnant, car dans ces quatre mois elle n'a pas mangé de quoi nourrir une alouette.

« Voilà, monsieur Albert, ce que j'ai voulu vous apprendre; si vous trouvez que j'ai eu tort, pardonnez-moi en songeant que depuis trente ans je mange votre pain, et que j'aime mieux vous manquer de respect que d'attachement. J'ai dû vous dire la vérité, vous ferez ensuite ce qui vous plaira; ce n'est pas à une pauvre vieille comme moi de vous dicter votre conduite, mais je connais votre bon cœur et je suis bien tranquille. En attendant votre honorée réponse, et en vous priant d'excuser la liberté que j'ai prise, je suis votre bien humble et bien dévouée servante,

« MARIANNE BRÉCHET. »

Cette lettre fut pour Albert comme un de ces éclairs qui, sillonnant tout à coup une nuit d'orage, jettent pour un moment sur ce qui nous entoure une clarté plus vive que le jour. Il commença à réfléchir, à regarder dans le passé, et il y lut bien des souvenirs auxquels il n'avait pas voulu songer. Il ne fit point encore descendre son père du piédestal où il l'avait placé, car les ames aimantes se hâtent d'accroître

leur affection pour ceux qu'elles ont méconnus, bien avant de la retirer à ceux qu'elles craignent d'avoir trop aimés; mais, en quelques heures, il rendit à Mme d'Esparon tout un arriéré de reconnaissance et de tendresse. Ce sentiment le ramena à de tristes réalités. Il était à deux cents lieues d'elle; elle souffrait horriblement de son absence, et il allait se battre! Alors il lui sembla que la voix lointaine de la vieille Marianne s'était élevée comme un reproche terrible ou un sombre présage. Son duel du lendemain, qui jusque-là l'inquiétait peu, lui apparut comme un crime. Les chances de cette rencontre, auxquelles il n'avait pas même songé, devinrent pour son imagination exaltée une réponse écrite avec du sang à cette lettre écrite avec des larmes; par malheur il n'était plus temps de reculer, et cette nécessité, qui le désespérait, devint son refuge contre son désespoir même. Demain, se dit-il, j'aurai tout expié ou je réparerai tout.

V.

Peut-être s'étonnera-t-on que le colonel Charvey eût si facilement consenti à se battre avec un jeune homme qu'il aimait et qu'il eût voulu protéger; mais M. de Charvey avait toutes les idées comme toutes les vertus du soldat. Il lui semblait d'ailleurs impossible qu'Albert, alliant une telle rigidité de principes à une si aveugle confiance, ne rencontrât pas tôt ou tard sur son chemin quelque affaire de ce genre. Dès-lors il valait mieux que dans cette initiation cruelle, mais inévitable, il trouvât au bout de son épée un adversaire tel que le colonel; car celui-ci, dont l'adresse égalait la bravoure, se croyait sûr de tenir entre ses mains toutes les chances du duel, et c'est là ce qui l'avait surtout décidé. Il comptait désarmer Albert, profiter de cet avantage pour prendre quelque ascendant sur ce jeune homme, et faire de cette rencontre une leçon décisive.

Ce fut avec cette résolution et cette espérance que le colonel arriva, accompagné d'un chirurgien et d'un témoin, au rendez-vous indiqué. Albert l'attendait depuis quelques minutes avec deux jeunes gens de sa connaissance qui avaient consenti à le suivre, non sans faire une légère grimace et lui expliquer, à sa très grande surprise, les mois de prison et les séances de cour d'assises auxquels ils s'exposaient pour lui rendre ce service.

Il était huit heures du matin. Une pluie froide qui tombait depuis le lever du jour avait rempli de grandes flaques d'eau les allées latérales du bois de Boulogne; l'herbe était glissante; les branches des taillis qu'ils traversaient pour trouver une place favorable leur renvoyaient au visage des gouttelettes glacées. Enfin ils arrivèrent à une clairière pro-

tégée contre les regards par un massif assez épais : le colonel proposa à Albert de s'arrêter là.

C'était évidemment un duel étrange; les témoins l'avaient si bien compris, qu'ils ne disaient rien pour l'empêcher, et qu'ils laissaient M. de Charvey maître de tout diriger à son gré. Si les fleurets n'avaient pas été démouchetés, on eût dit un maître d'armes s'apprêtant à donner une leçon à son élève favori. Albert était si calme, un courage si déterminé brillait dans ses yeux, que le colonel se tenait à quatre pour ne pas l'embrasser. Il ôta son habit, Albert en fit autant; il imitait tous ses mouvemens, tous ses gestes. M. de Charvey prit les fleurets des mains du témoin et en offrit un à son adversaire. Celui-ci se mit en garde, et le duel commença.

A peine eurent-ils échangé deux ou trois passes, que le colonel frémit d'épouvante. Il venait de reconnaître que le jeune homme était de sa force. En effet, pendant ses longues années de solitude, Albert avait acquis dans cet exercice une habileté assez grande pour lutter même avec les maîtres. Lui aussi s'était fié à son adresse pour épargner M. de Charvey, le forcer de s'avouer vaincu, et apprendre, au sujet de M. d'Esparon, quelque chose de précis. Ce fut donc avec une angoisse terrible que chacun d'eux reconnut qu'il n'était pas assez supérieur à son adversaire pour éviter de le blesser; ils se battirent en silence pendant quelques minutes. Au bout de ce temps, le colonel poussa un cri d'effroi, parce qu'il vit quelques gouttes de sang sur le bras blanc et nerveux d'Albert. Celui-ci, trop échauffé par le combat pour sentir cette égratignure, arrivé d'ailleurs à ce moment où les jeunes têtes perdent toute prudence, se fendit avec un élan irrésistible. Il s'enferrait si M. de Charvey eût tenu la pointe au corps; mais le colonel avait prévu la botte. Il leva le bras, et, pendant que sa lame effleurait l'épaule d'Albert, il reçut le coup dans le côté. — Bien touché, dit-il en souriant.

Le sang jaillit en abondance. Albert, qui n'avait pas sourcillé, pâlit tout à coup. Il lança le fleuret loin de lui et se précipita vers M. de Charvey, que le chirurgien avait à l'instant soutenu dans ses bras. La blessure n'était pas grave, l'abondance même du sang rassura l'homme de l'art; mais Albert était incapable de l'entendre : il prenait la main du colonel, il lui demandait pardon, il s'accusait de violence et d'injustice, il se traitait de meurtrier.

— Calmez-vous, Albert, lui dit M. de Charvey; ma blessure n'est rien, et vous, vous êtes un brave garçon!

Le regard languissant du colonel exprimait une affection si vraie, il venait de montrer tant de généreux courage, que pour Albert chacune de ses paroles devait avoir la solennité d'un oracle. Aussi le jeune homme lui prit de nouveau la main, et lui dit d'une voix à demi étouffée par les sanglots :

— Oh! monsieur, vous me pardonnez donc?

— Je fais plus, Albert, je vous aime.

— Eh bien! si vous m'aimez, un mot, par pitié un mot qui m'éclaire dans les ténèbres où je marche, un mot qui m'arrache au doute affreux où m'ont jeté vos paroles d'hier. Ce que vous disiez de M. d'Esparon, ajouta-t-il plus bas, est-ce bien vrai? en êtes-vous bien sûr?

M. de Charvey ne répondit point. Il ne se résignait pas plus que la veille à se faire auprès d'Albert le délateur de son père. Plus il pensait que cet instant devait donner d'autorité à son langage, plus il lui répugnait de parler.

— Oh! monsieur, un mot, par pitié un mot! répétait Albert avec une insistance désespérée.

C'était trop d'émotion pour le colonel; le sang qu'il perdait l'affaiblissait peu à peu; ses dernières blessures n'étaient pas encore fermées; la torture que lui causaient les questions d'Albert venant s'ajouter à ses souffrances, il chancela, et s'appuyant sur lui :

— Vous aussi, par pitié, reprit-il d'une voix éteinte, ne m'interrogez plus.

— Oh! rien qu'un mot, un seul, et je vous bénirai toute ma vie, répéta le jeune homme, qui, dans son ardeur, ne s'apercevait de rien.

— Eh bien!... votre père est un poète, et votre mère est une sainte, murmura M. de Charvey; puis il s'évanouit.

Les témoins le transportèrent dans une voiture, aidés du chirurgien, qui, tout en maugréant contre les équipées et les mauvaises têtes, affirma de nouveau que ce n'était rien. Albert remonta seul dans le fiacre qui l'avait amené et reprit le chemin de la maison paternelle. La pluie avait recommencé; les Champs-Élysées étaient encore solitaires. Albert, en suivant la grande avenue, comparait tristement ce retour à sa première promenade avec M. d'Esparon, si pleine d'enchantement, de confiance et de soleil; il n'hésitait pas sur ce qu'il avait à faire; sa conduite était tracée, et il ne songeait ni à ajourner ni à marchander son obéissance au devoir. Seulement, lorsque la voiture s'arrêta devant la maison de son père, il sentit qu'il lui restait encore là une affection et une espérance; quelques instans après, il était auprès de M. d'Esparon. Sa pâleur, ses traits bouleversés, ses vêtemens en désordre, donnèrent bien vite l'éveil à Octave; il devina qu'il venait de se passer quelque chose d'extraordinaire; il interrogea vivement son fils, qui lui avoua tout.

L'agitation du comte fut si vraie, son désespoir si grand, ses angoisses si profondes, qu'Albert retomba dans ses incertitudes et se demanda de nouveau si l'homme qui parlait si bien le langage du cœur méritait les sévères paroles du colonel. M. d'Esparon commença par reprocher à son fils de n'avoir pas eu plus de ménagement pour sa tendresse, de s'être exposé, sans l'avertir, à un semblable péril; mais Al-

bert lui prouva sans peine qu'en pareille circonstance il n'y a rien de mieux que d'épargner à ceux qui nous aiment l'horrible douleur de savoir d'avance ce qu'il n'est plus temps de prévenir, ou la triste envie de mettre obstacle à ce qu'ils ne sauraient empêcher. M. d'Esparon, qui l'écoutait avec une sorte d'admiration inquiète, frémissant encore du danger passé, finit par convenir qu'il avait raison. Sa pensée prit alors un autre cours, et une question bien naturelle arriva sur ses lèvres :

— Quelle était, demanda-t-il, la cause de ce duel?

Le jeune homme regarda son père et se tut. Ses douleurs, un moment oubliées, recommençaient. M. d'Esparon répéta sa question avec plus de chaleur, et, à l'embarras des réponses d'Albert, il comprit bientôt qu'il s'agissait de lui-même.

— Et que disait-on de moi? reprit-il après un moment d'hésitation.

— Ce que le fils de Mme d'Esparon ne devait pas entendre; ce que le fils de M. d'Esparon était forcé de relever.

Octave rougit et se mordit les lèvres; mais il était en ce moment sous l'influence d'un sentiment trop sincère pour ne pas faire bon marché de lui-même, et, ne songeant qu'à son fils, il mesura d'un œil épouvanté les périls et les chagrins auxquels cette susceptibilité chevaleresque exposait Albert.

— Ah! dit-il enfin, c'est moi qui suis coupable; j'aurais dû le prévoir; j'aurais dû penser que ce que j'essayais était impossible, que vous étiez trop pur pour l'air que nous respirons ici!

Albert avait espéré que son père se défendrait avec indignation; il attacha sur lui un regard de reproche, puis il ajouta :

— Ainsi donc vous me trompiez?

— Et le sais-je moi-même? N'avais-je pas oublié, en vous revoyant, tout cê qui n'est pas vous? Avais-je un autre but que de vous retenir? Et maintenant, que faire? Chaque fois que je vous verrai sortir, chaque fois que vous passerez quelques heures loin de moi, je serai dans des transes mortelles... Albert! Albert! cher et cruel enfant, pourquoi n'avoir pas plus de pitié de votre père?

— Rassurez-vous, répondit Albert en affermissant sa voix, cette inquiétude et ces périls ne seront pas de longue durée; je viens vous demander la permission de retourner à Blignieux...

— Partir! vous, me quitter! s'écria le comte en pâlissant.

— Il le faut; le charme que j'ai trouvé auprès de vous ne doit pas me faire oublier une autre affection, d'autres liens...

M. d'Esparon resta un moment la tête appuyée dans ses mains; quand il la releva, le regard qu'il fixa sur son fils était empreint d'une telle tristesse, que le pauvre Albert sentit sa résolution chanceler.

— Oui, reprit Octave, je sais bien que je n'ai pas le droit de vous retenir malgré vous. J'avais espéré... il me semblait... cette vie était si

douce !... votre présence me faisait tant de bien ! — En cet instant la voix lui manqua, et il se détourna brusquement.

Albert n'y put tenir; il se rapprocha de son père et lui dit doucement : — Oh ! ne vous plaignez pas ! Laissez-moi, je vous en prie, le peu de courage qui me reste. A quel point je vous aimais, vous l'avez deviné, n'est-ce pas? Aujourd'hui encore je donnerais ma vie pour vous épargner ce chagrin; mais il le faut, ma mère n'a que moi au monde, mon absence la tue; d'ailleurs, voici sa fête qui approche...

— C'est vrai, murmura Octave; elle s'appelait Marceline.

— Et ce jour-là (hélas ! c'est la seule fois dans l'année où je la voie sourire !) j'attends son réveil pour lui offrir un beau bouquet de roses des Alpes.

— Les roses des Alpes !... reprit M. d'Esparon. Pâles et aimables fleurs que j'ai cueillies bien souvent sur la pointe de nos rochers !... J'étais jeune alors, jeune et pur comme vous, Albert ! Ah ! quel est donc ce charme que j'avais oublié depuis si long-temps? — Et Octave se tut, comme accablé sous le poids de ses pensées.

Albert essaya quelques paroles consolatrices, mais son père ne l'entendait plus; cette imagination mobile se reportait, à vingt ans de là, vers cet humble coin de terre qu'elle avait si long-temps dédaigné.

— Oui, disait-il, il me semble que c'est hier; les plus fraîches de ces fleurs sauvages croissaient dans ce grand ravin qui sépare notre plateau de la première chaîne des Alpes, et qu'on nomme la Combe-aux-Loups. Oh ! je n'ai rien oublié. Un pont rustique traversait le ravin, il conduisait à un petit sentier tracé, à travers la montagne, par le pied des chasseurs, et qui se perdait, au bout d'une demi-lieue, dans un bois de mélèzes... C'est de la lisière de ce bois que la vue embrassait tout le paysage; en se retournant pour mesurer le chemin parcouru, on apercevait, bien loin, les pauvres tourelles de Blignieux, et, un peu plus près, aux bords du ravin, cette petite chapelle dont le porche m'a si souvent servi d'abri...

— Sainte-Marthe-des-Neiges, interrompit Albert... ce lieu m'est doublement sacré, doublement cher : c'est là, lorsque j'allais à la chasse, que ma mère venait épier mon retour; c'est de là qu'elle me voyait paraître quand je sortais du bois d'Estève, et ses inquiétudes se calmaient en me voyant.

— Elle vous aime donc, vous? dit Octave d'une voix émue. Au fait, poursuivit-il tout bas et comme se parlant à lui-même, le cœur de l'épouse peut rester fermé, celui de la mère, jamais !

— Oui, mon père, elle m'aime, je le sais maintenant, et cependant j'en avais douté jusqu'ici.

— Que dites-vous?

— Comme elle n'est pas expansive, comme ses regards sévères, ses

lèvres scellées, n'avaient jamais encouragé mes caresses, je l'ai accusée de froideur, j'ai cru qu'elle ne m'aimait pas.

— Vous aussi!... s'écria M. d'Esparon en tressaillant. Oh! Albert, il me semble que j'entends ma propre histoire!...

— Oui, reprit le jeune homme, voilà ce que je croyais, voilà ce que j'ai souffert; mais aujourd'hui j'ai la preuve que j'étais ingrat et injuste, que cette affection à laquelle je ne pouvais croire est réelle, immense comme le cœur qui la renferme.

Et il tendit à son père la lettre de Marianne, qui, depuis la veille, ne l'avait pas quitté. M. d'Esparon la lut; mille pensées tumultueuses se reflétaient sur son front, sa poitrine se soulevait. A la fin il rendit la lettre à son fils, et, se promenant à grands pas dans la chambre :

— Hélas! dit-il, qui sait s'il n'y a pas là une vérité qui m'accuse! Doute poignant qui m'a souvent poursuivi, et dont je me croyais délivré! Albert, c'est moi peut-être, moi seul qui me suis trompé! je n'ai pas compris cette nature rigide et fière; je n'ai pas su conserver vis-à-vis d'elle ce calme, cette dignité, qui m'eussent donné assez d'ascendant pour l'assouplir. J'ai voulu tout emporter d'assaut; mécontent de n'être aimé que par devoir, j'ai voulu éveiller en elle une passion impossible. J'avais espéré du moins qu'elle accueillerait avec enthousiasme les premiers essais d'une imagination qui ne savait que faire de ses ardeurs... et je n'obtenais que sa méfiance ou ses dédains! Alors ce livre où je ne pouvais pas lire, j'ai trouvé plus court de le déchirer; j'ai eu des paroles amères, des sarcasmes imprudens, des colères puériles, et, après avoir tout compromis, faute de savoir attendre, j'ai achevé de tout perdre, faute de savoir pardonner!

— Pardonner!.. votre cœur a donc bien souffert!..

— Oui, répondit Octave en baissant la voix, mais il y a des choses que je n'ai avouées à personne, que je ne me suis jamais dites à moi-même... Et aujourd'hui l'idée de ce départ, les angoisses qui me déchirent, tout m'arrache ce triste secret. Albert, savez-vous quel a été entre nous le plus terrible grief, le plus insurmontable obstacle? Mon orgueil.

— Ah! c'est donc vrai! balbutia Albert, qui, malgré lui, songea aux accusations du colonel.

— Oui, mon orgueil qui me soufflait à l'oreille que j'étais fait pour être adoré, que la femme qui ne m'aimait que par devoir ne méritait pas d'être ma compagne, et que, si je brisais ces chaînes, le monde me vengerait de son indifférence et de sa froideur!

— En cela du moins vous ne vous êtes pas trompé. Pendant que ma mère commençait à Blignieux sa vie d'isolement, vous veniez à Paris, où vous trouviez le succès, la gloire, le bonheur!

— Ah! Albert, que vous me connaissez mal! D'autres peuvent croire que j'ai touché le but, réalisé mes rêves, que je n'ai plus qu'à me re-

poser dans ce que vous appelez de si beaux noms: si vous saviez quel fonds immense de stérilité et d'amertume se cache sous ces jouissances factices, sous ces succès passagers! L'imagination est une fée malfaisante qui se plaît à détruire son propre ouvrage; l'idéal est une forme trompeuse qui cesse d'être dès qu'on y touche! l'orgueil est un abîme où s'absorbe et se dessèche tout ce qu'on y jette pour le combler!

M. d'Esparon semblait s'enivrer de ses douloureuses confidences : Ah! reprit-il en regardant son fils, pourquoi m'avez-vous donné, outre la joie de vous revoir, celle de me sentir aimé? Pourquoi ce charme de plus, maintenant qu'il faut tout perdre? Malheureux! je ne puis accuser que moi-même! C'est moi qui devais prévoir ce qui me frappe aujourd'hui : regrets inutiles, il est trop tard!

— Et s'il n'était pas trop tard? dit Albert comme illuminé d'une idée soudaine; s'il était temps encore d'obéir à la voix de Dieu, à la prière d'un fils, de rendre un peu de joie à celle qui est restée pendant tant d'années dans la solitude et l'oubli?

— Quoi! que dites-vous? Croyez-vous donc que ce soit possible?...

— J'en suis sûr.

—Je pourrais encore reprendre ma place à ce foyer que j'ai fui, ma place dans ce cœur que j'ai blessé?

— J'en réponds.

— Eh bien! s'écria M. d'Esparon, qui semblait céder à un entraînement surhumain, eh bien! vous l'emportez. Meure dans mon sein ce démon qui m'égare! meurent ces ambitions que rien n'assouvit, ces rêves que rien ne réalise, ces éternelles inquiétudes qui se servent à elles-mêmes de pâture et de tourment! Je m'attache à vous comme à mon sauveur : vous partez pour Blignieux; Albert, partons ensemble!...

Albert poussa un cri; tous les doutes qu'il combattait depuis vingt-quatre heures tombèrent en un instant; en un instant, il reprit plus de confiance et d'amour pour son père qu'il n'en avait jamais ressenti : — Ah! dit-il l'œil rayonnant d'une joie divine, je savais bien qu'on vous calomniait! je savais bien que vous étiez le plus noble, le plus généreux des hommes! Et il ajoutait, tout en embrassant M. d'Esparon : — Quel bonheur que le colonel ne m'ait pas tué!...

Il y eut encore là pour tous deux quelques belles et douces heures. Comme Albert voulait partir sans délai, ils commencèrent sur-le-champ leurs préparatifs de départ; ils s'en occupèrent ensemble, Albert avec une joie et un entrain charmant, Octave avec tant de vivacité et de hâte, qu'on eût dit qu'il évitait de réfléchir ou qu'il craignait d'hésiter. Il fut convenu qu'ils partiraient le surlendemain, et que Louis, le valet de chambre du comte, resterait quelques jours de plus à Paris pour terminer les derniers arrangemens.

Ces préparatifs les occupèrent encore le lendemain une partie de la

journée. Quand vint le soir, M. d'Esparon annonça à son fils que, pour dire un dernier adieu à la vie de Paris et saluer dignement ce monde qu'ils devaient quitter dans quelques heures, ils iraient aux Italiens. La saison allait finir, et les dernières représentations sont toujours les plus belles. Ce jour-là on donnait *Otello*. Si Albert avait eu trente ans, si l'expérience de la vie lui avait appris à se méfier de certaines épreuves, il eût cherché le moyen d'éviter cette soirée; mais il était jeune, il était heureux, il se croyait sûr de M. d'Esparon comme de lui-même, il accepta donc avec empressement une offre qui lui promettait trois heures d'excellente musique, et il ne vit qu'un plaisir là où il y avait un péril.

VI.

M. d'Esparon et son fils arrivèrent au Théâtre-Italien un peu avant l'ouverture d'*Otello;* ils prirent place au second rang des stalles : Octave, en se retrouvant dans son centre habituel, en revoyant cette salle où mille détails, inaperçus pour d'autres, le ramenaient aux fugitives impressions de la vie du monde, s'étonna d'y prendre plus d'intérêt qu'à l'ordinaire, et il ne put se défendre d'un peu de trouble lorsqu'il songea à son héroïque résolution.

Au moment où *Otello* commença, Albert entendit, presque au-dessus de sa tête, le bruit d'une loge d'avant-scène qui s'ouvrait. Une femme y entra; Albert crut vaguement la reconnaître, et, comme il avait conservé précieusement tous les souvenirs qui se rattachaient à sa première promenade aux Champs-Élysées, il se rappela bientôt que c'était la femme qu'il avait rencontrée près du rond-point, dans cette voiture que le cheval de M. d'Esparon avait voulu suivre. Il la regarda alors avec plus d'attention, et la trouva admirablement belle : il lui fut d'autant plus facile de l'examiner, qu'elle se tournait fréquemment du côté où il était placé, tout en écoutant avec attention, ou du moins avec patience, les propos d'un beau jeune homme à figure fade, mais irréprochable, qui était entré dans sa loge, et qui paraissait se donner une peine infinie pour qu'on le crût au mieux avec elle. Albert avait fait peu d'attention à ce jeune homme; il ne remarqua pas davantage que, depuis l'arrivée de cette femme, M. d'Esparon semblait mal à l'aise, qu'il la regardait à la dérobée avec une agitation singulière, tenant à peine sur sa stalle, et n'écoutant plus une note de l'opéra. Le motif de cette agitation était si puissant, qu'à la fin du premier acte M. d'Esparon quitta sa place sans mot dire. Un instant après, Albert le vit entrer dans cette avant-scène et s'asseoir auprès de la belle inconnue. Il n'en fut pas surpris : il se souvint que le jour de leur rencontre Octave l'avait saluée, et il était dès-lors fort naturel qu'il allât lui faire une visite; mais cette visite se prolongea au-delà des limites ordinaires. Le coup

de sonnette qui annonçait le second acte n'eut pas même le pouvoir de rappeler M. d'Esparon. Depuis son entrée, une révolution évidente s'était accomplie dans cette loge; le bel élégant qui avait d'abord figuré en première ligne, passant tout à coup à l'état de comparse, cachait son désappointement à l'ombre de son large binocle. Albert, incapable d'apprécier ce symptôme, commençait cependant à se préoccuper de cette longue absence de son père. Ce ne fut au premier moment qu'un malaise vague, indéfini, une curiosité impatiente. Bientôt cette curiosité s'accrut, cette impatience devint plus vive. Le rideau s'était levé pour le second acte, et Octave ne revenait pas. Peu à peu Albert sentit naître au fond de son cœur quelque chose de pareil à ces pressentimens dont on a peur, à ces pensées dont on a honte. A mesure que le temps s'écoulait, il lui semblait que ce pressentiment absurde, cette pensée impossible, prenait une forme, un corps, un nom; le nom qu'il repoussait encore revenait sans cesse et entrait plus avant dans son ame. En épelant malgré lui, de ses lèvres frémissantes, ce nom prononcé une seule fois devant lui par le colonel Charvey, il avait la fièvre, il devenait fou, il eût voulu l'être. A la fin, il n'y put tenir. Se tournant vers un de ses voisins avec qui il avait échangé quelques remarques sur la musique et les acteurs, il lui dit en tremblant déjà :

— Monsieur, pourriez-vous me dire quelle est cette femme en robe de velours noir avec un camélia dans les cheveux?

— Dans quelle loge?

— Dans cette avant-scène de droite, balbutia Albert.

— Où nous voyons M. d'Esparon? fit le voisin avec un sourire qu'il voulait rendre spirituel.

— Justement.

— Eh! c'est la belle duchesse de Dienne, dit l'officieux d'un air qui signifiait : D'où sortez-vous?

Ce nom suffisait. Albert sentit qu'il y avait là la ruine de ses dernières espérances. Jetant un regard désolé sur la duchesse de Dienne et sur M. d'Esparon, il rentra courageusement en lui-même, et comprit que l'arrêt qui condamnait Octave était cette fois irrévocable.

Par une triste coïncidence, au moment où il cherchait à se familiariser avec sa douleur, semblable à ces blessés qui ont le courage de sonder eux-mêmes leur plaie, Desdemona, pâle, brisée, tout en pleurs, murmurait aux pieds de Brabantio : *S'il padre m'abbandona!* la salle entière applaudissait. Malgré lui, Albert s'appliqua ces paroles désespérées. Alors il sentit que les larmes montaient aux bords de ses paupières, et, s'accoudant sur sa stalle, il cacha son visage dans ses mains.

Pendant ce temps, un drame plus vulgaire se passait dans la loge fatale. M. d'Esparon, en y montant, n'avait pas de but déterminé. Peut-

être n'était-il poussé que par cette inconséquence bizarre, mais fréquente, qui rend insupportable l'idée d'être remplacé, même auprès de la femme que l'on n'aime plus. La vue du bel attentif avait contribué autant que celle de la duchesse à ramener près d'elle M. d'Esparon; mais une fois installé, cédant à la pente de son caractère, le comte avait trouvé Mme de Dienne plus ravissante que jamais, justement parce qu'il pensait à son départ et croyait la voir pour la dernière fois. Sous l'influence de cette idée, il avait été auprès de la duchesse ce qu'il savait être quand il croyait son cœur en jeu : spirituel avec sentiment, mélancolique avec grace, séduisant enfin, même pour une femme qui ne pouvait plus guère s'abuser.

Depuis long-temps, en effet, Mme de Dienne avait vu décroître son empire sur Octave. Elle aussi avait ressenti les effets de cette nature brillante, non moins incapable de dévouement et d'amour vrai dans le domaine de la passion que dans les limites du devoir. Alors, plus soucieuse de sa dignité que de son bonheur, elle avait accepté la situation, rendu au comte sa liberté, et posé elle-même les termes d'une rupture sans secousse et sans éclat. Je laisse au lecteur le soin de deviner si cette rupture et le vide qu'elle forma dans l'existence de M. d'Esparon n'étaient pas pour quelque chose dans ce réveil d'amour paternel qui lui avait fait appeler Albert. Ce sont là de ces mystères que ne s'avouent pas les cœurs où ils s'accomplissent, et il y aurait de la cruauté à être plus clairvoyant qu'eux-mêmes; mais, depuis trois semaines, M. d'Esparon, à qui ce bonheur paternel ne suffisait peut-être plus, avait renoué quelques communications avec la duchesse. Elle l'avait accueilli avec une douceur résignée qui la rendait plus attrayante. Sans préméditation et sans emphase, elle s'était posée auprès d'Octave en femme qui regarde comme inévitables les mécomptes qui l'ont frappée, et qui, au lieu d'en faire un sujet de reproche, les attribue aux tristes conditions de la vie et à l'irrésistible courant des affections humaines. C'était assez pour qu'elle apparût aux yeux de M. d'Esparon sous un jour nouveau; et, comme elle était très spirituelle, comme il y avait un charmant paradoxe dans ces conversations où, en plaidant pour le désenchantement qu'elle avait subi, elle forçait Octave à se faire l'avocat de la passion qu'il avait brisée, celui-ci, piqué au jeu, retourna chez elle assez souvent pour en reprendre l'habitude, et y trouva assez de plaisir pour s'imaginer qu'il redevenait amoureux.

C'est au milieu de ces circonstances qu'avaient eu lieu les derniers événemens que je viens de raconter. M. d'Esparon, en se décidant tout à coup à partir pour Blignieux, sous l'empire des émotions sincères que lui avaient causées le duel d'Albert et l'entretien qui l'avait suivi, ne s'était plus préoccupé de Mme de Dienne; mais cette soirée, l'aspect de

cette salle, la vue de la duchesse, celle de son nouvel adorateur, tout avait augmenté le danger, et nous venons de voir comment il y succombait.

La duchesse de Dienne fut-elle sa dupe? Céda-t-elle une fois encore à ce charme posthume qui fait croire aux femmes que des paroles d'amour sur les lèvres de ceux qui les ont aimées ne sauraient être tout-à-fait menteuses? Devina-t-elle vaguement qu'elle avait un rival à combattre dans la personne de ce jeune homme qu'elle voyait près de la stalle vide d'Octave? Eut-elle quelque idée de ce départ, et un dernier retour de coquetterie ou de vanité l'engagea-t-il à essayer ce qu'elle avait encore de puissance? Le fait est que leur conversation s'anima de plus en plus, et, sous des apparences de raillerie ou de malice, eut des échappées affectueuses et tendres. De temps en temps, Octave, qui sentait le péril, faisait mine de se lever; mais elle le retenait par quelque gracieuse câlinerie. Il resta donc, et tous deux crurent un moment à la possibilité de rallumer des cendres éteintes : folle chimère, dont le premier effet était de déchirer, à quelques pas de là, un noble et jeune cœur!

Otello allait finir. Albert, incapable de demeurer plus long-temps en face de cette loge, gouffre de soie et de velours où s'étaient abîmées en un instant toutes les joies de son ame, n'attendit pas la fin du troisième acte, et s'enfuit comme un faon blessé qui retourne à son gîte. M. d'Esparon vit sortir son fils, il fit un mouvement comme pour aller le rejoindre dans le corridor; mais les femmes les plus loyales ont aussi leurs heures impitoyables : dans cette soirée, la duchesse de Dienne avait accepté la lutte; dès-lors il fallait qu'elle la soutînt jusqu'au bout. — Cher comte, dit-elle d'une voix plus douce que la romance de Desdemona, aurez-vous la complaisance de me donner le bras jusqu'à ma voiture? — Il n'y avait pas moyen de résister à une prière modulée avec tant de grace. Octave attendit donc la chute du rideau; Mme de Dienne et lui sortirent ensemble de la loge. On sait avec quelle majestueuse lenteur l'auditoire des Italiens descend le grand escalier. Une foule compacte arrêtait à chaque pas la marche de M. d'Esparon et de sa belle compagne. Tous les yeux se dirigeaient vers eux : « C'est la duchesse de Dienne et Octave d'Esparon, disait-on à demi voix. — Le poète et la muse! — Dante et Béatrix! »

Ils arrivèrent ainsi jusqu'au péristyle. Lorsque Mme de Dienne fut montée dans sa voiture, Octave renvoya la sienne. Il avait besoin de respirer, de réfléchir, de compter avec lui-même. Le passage Choiseul était encore ouvert. Il y entra, alluma un cigare, et revint à pied chez lui par les boulevards. La nuit était froide, mais calme et sereine. Des milliers d'équipages se croisaient dans tous les sens; des flots de

lumières ruisselaient encore aux vitres des magasins et des cafés. M. d'Esparon croyait entendre des voix confuses lui répéter avec Mme de Dienne : Restez! « Quitter tout cela! se disait-il; abdiquer demain..... être oublié dans six mois..... Et pourquoi? pour un semblant de vertu et de bonheur, qui ne peut plus être ni le bonheur ni la vertu! »

Il rentra, triste et indécis; on lui dit que son fils l'avait précédé de quelques minutes et s'était brusquement enfermé. Octave ne sut trop s'il devait essayer de le voir et de lui parler; il se dirigea furtivement jusqu'à sa porte : on apercevait au-dessous une raie lumineuse qui prouvait qu'Albert veillait encore. M. d'Esparon prêta l'oreille et crut entendre le cri d'une plume courant sur le papier; il n'osa frapper. Trop mécontent de lui-même pour pousser plus loin sa tentative, il revint sur ses pas, plus agité, plus irrésolu que jamais.

Le lendemain, à son réveil, il sonna et demanda son fils. On lui annonça qu'il était parti à la pointe du jour. M. d'Esparon ne comprit pas d'abord; il sauta à bas de son lit, s'habilla à moitié, et courut à l'appartement d'Albert : il n'y avait plus personne. A mesure que la vérité se révélait à Octave, un tremblement nerveux s'emparait de lui; il parcourait dans tous les sens les deux ou trois pièces dont se composait cet appartement. Tout le mobilier était intact; chaque objet avait été soigneusement remis à sa place; les habits qu'Albert, par ordre de son père, avait commandés à Paris, étaient exactement rangés dans les placards. Le jeune homme n'avait emporté que le mince et modeste bagage avec lequel il était venu.

En continuant ses recherches, M. d'Esparon aperçut enfin une lettre qu'Albert avait laissée sur sa table de travail; il se jeta dessus, déchira l'enveloppe et lut ce qui suit :

« J'ai prié Dieu qu'il m'inspirât ce que j'avais à faire; je le prie maintenant d'écarter de ma plume tout ce qui ne serait pas d'un fils respectueux et soumis. Pardonnez-moi donc si je pars sans vous; pardonnez-moi si cette lettre conserve quelque trace de sentimens que je repousse et que je renie.

« Je pars; j'ai craint que votre résolution d'avant-hier ne fût le résultat d'une exaltation factice, et par conséquent passagère. J'ai craint qu'il ne vous fût trop pénible, à cause de moi, de revenir sur une décision dont vous vous repentiriez plus tard. J'ai pensé que mon départ vous épargnerait à la fois l'embarras d'un instant et les regrets de toute la vie.

« Comment avais-je pu m'abuser à ce point? Renoncer pour nous aux succès, aux plaisirs, à tout ce qui rend votre vie si brillante, si enviée, c'eût été trop. Dans une heure d'entraînement que je regarde au-

jourd'hui comme un rêve, j'ai pu croire ce sacrifice possible; maintenant je comprends tout ce qu'il vous coûtait, et je m'en veux de l'avoir espéré.

« Peut-être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi pour une personne que je ne vous nommerai plus. Elle est fière, vous le savez : si elle se fût livrée avec confiance à cette consolation tardive, et qu'ensuite.... non, non; mieux valent certaines souffrances que certaines humiliations; mieux vaut un malheur dont on a cessé de se plaindre qu'un bonheur qui serait à charge à quelqu'un.

« Je ne sais ce que je vous écris; j'ai déchiré vingt lettres, et j'ai peur encore que celle-ci n'exprime pas assez tout ce que je voudrais dire, ou dise trop ce que je veux taire. Que Dieu me protége donc et qu'il me soutienne!... Il y a des momens où je regrette de vous avoir connu. Mes rêves étaient si purs et si doux!... Puis est venue notre réunion plus douce encore, et cette vie dont il faudrait savourer les délices sans en connaître les secrets. Ah! j'ai goûté tout cela avec trop d'ardeur; j'ai mérité d'être puni; j'ai été trop heureux, trop crédule, et je sais aujourd'hui.... non, je ne sais rien, sinon que je pars et que je pleure.

« Je vais reprendre ma vie de Blignieux avec la pauvre délaissée. Il est temps que je revienne à celle qui a besoin de moi, à celle qui n'a que son fils à aimer. J'ai beaucoup à réparer, bien des chimères et des injustices à abjurer à ses genoux. J'espère que mes forces ne me trahiront pas, et, si je retrouve auprès d'elle tout ce que je perds ici, il me semble que je serai presque consolé.

« Demain, à votre réveil, nous serons loin l'un de l'autre..... hélas! comme nous l'étions déjà ce soir, moins loin peut-être.... Oh! pardon! pardon! Je voudrais effacer avec mes larmes cette cruelle image; je n'ai rien vu, rien su; j'étouffe dans mon sein, dussé-je en mourir, tout ce qui n'est pas résignation et respect. A Blignieux, je sens que je vous aimerai encore; à Paris, je ne vous reverrais jamais. »

M. d'Esparon lut et relut cette lettre; chaque mot, chaque réticence le déchirait de honte et de douleur; puis il promena un dernier regard sur cette chambre vide, et il en sortit comme un exilé.

S'il y avait eu là des chevaux de poste, nul doute que dans ce premier moment de désespoir il ne fût parti sur les traces de son fils : il songea même à en demander; mais il hésita, et une partie de la journée s'écoula avant qu'il se fût décidé. Quatre heures arrivèrent; c'était l'heure où il avait coutume d'aller chez Mme de Dienne. Machinalement il sonna. Sa voiture était prête, et, sans qu'il dît un mot, son cocher le conduisit à l'hôtel de la duchesse. Tous ceux qui connaissent l'histoire des passions, tous ceux qui savent à quel point il est difficile de les arrêter quand elles naissent et de les ranimer quand elles meurent

comprendront sans peine combien fut courte cette dernière illusion qu'Octave et Mme de Dienne essayaient de ressaisir.

En partant de Paris, Albert n'avait pas éprouvé un moment d'hésitation, mais la confiance et l'enthousiasme étaient éteints dans son cœur. Dans les premiers jours de la jeunesse, on croit toutes les épreuves décisives : les joies comme les douleurs paraissent sans appel. Dépouillé en un jour des songes dorés de son adolescence, Albert s'imaginait que son ame était dévastée pour jamais, et que pas une fleur ne pourrait croître sur ces débris. Cependant, à mesure qu'il approchait du terme de son voyage, sa tristesse, sans s'effacer tout-à-fait, prit un caractère de mélancolie plus douce. Lorsqu'en jetant les yeux par la portière de la voiture, il aperçut dans le lointain les premières cimes du Dauphiné, il se sentit saisi de cette émotion que causent, après les crises de la vie, l'aspect de la campagne et le retour au pays natal. Quelques lieues avant Blignieux, il reconnaissait déjà chaque buisson de la route, chaque bouquet de bois, chaque accident de terrain; il lui semblait alors que sa vie se rattachait au fil qu'il avait rompu quatre mois auparavant, et il se demandait si ces quatre mois n'étaient pas un rêve.

En arrivant à la grange des Aubiers, à l'endroit même où le chemin de Blignieux s'embranche sur la grande route, Albert sauta à bas de la diligence, laissa ses paquets à la ferme, et, le cœur palpitant, se dirigea vers le château au pas de course. En entrant dans la longue avenue d'ormeaux, il vit accourir ses deux chiens, qui avaient flairé son approche et qui se précipitèrent sur lui comme une trombe. Derrière eux marchait d'un pas plus lent la vieille Marianne, qui, depuis qu'elle avait écrit sa lettre à Albert, s'attendait sans cesse à le voir arriver, et venait tous les jours à sa rencontre. Le jeune homme se dégagea de ces premières étreintes : il courut jusqu'à la porte du salon et l'ouvrit d'une main tremblante. Sa mère était assise à sa place ordinaire. Rien n'était changé autour d'elle. N'eût été la pâleur de ses joues et l'amaigrissement de son visage, Albert aurait pu croire qu'il ne l'avait quittée que la veille. Lorsqu'elle le vit entrer, elle changea de couleur, elle se souleva à demi sur son fauteuil, puis s'y laissa retomber; il se jeta à ses genoux, et, pendant un instant, ce ne furent, entre elle et lui, que murmures confus et paroles entrecoupées.

— Ma mère! dit enfin Albert, c'est bien moi, me voici de retour, et pour ne plus repartir.

— Merci, mon enfant! répondit-elle; puisque Dieu vous ramène ici, c'est qu'il permet que je vive, et me pardonne de vous trop aimer!

Comme si cette épreuve eût enfin vaincu la froide et rigide enveloppe dont Mme d'Esparon recouvrait tous ses sentimens, ce fut le signal d'un changement visible dans ses manières à l'égard de son fils. Il lui

apportait d'ailleurs tant de dévouement, de reconnaissance et d'amour, qu'il ne se méprenait plus sur la réserve apparente qu'elle gardait quelquefois encore en répondant à ses caresses. Les natures contenues, lorsqu'on a l'art de les deviner, ont au moins cet avantage, qu'on leur sait gré d'une foule de demi-teintes et de nuances qui, chez les caractères expansifs, passeraient inaperçues. Albert, pendant les premières semaines qui suivirent son retour à Blignieux, éprouva une jouissance délicate à ces découvertes qu'il faisait chaque jour dans le cœur de sa mère, et qui, par le léger effort qu'elles lui coûtaient, lui devenaient plus précieuses.

Cependant il ne retrouvait pas le calme. Sa pensée, violemment détournée des objets trop chers qui l'avaient si long-temps attirée, essayait vainement de se reposer, à l'ombre de cette affection, dans cette vie dont il acceptait d'avance la paisible uniformité. Il sentait s'élever en lui-même de secrètes agitations dont il ne pouvait déterminer ni la cause ni le but. Tout en se disant qu'il était heureux, il se surprenait encore regardant à l'horizon et interrogeant l'avenir avec d'indéfinissables inquiétudes. Il croyait apaiser ces inquiétudes en revenant à sa mère avec plus d'entraînement et de transports; mais Mme d'Esparon, quoique heureuse de posséder enfin le cœur de son fils, était incapable d'y lire : son mariage, sa vie solitaire, l'avaient laissée si ignorante, que ces vagues symptômes, ce secret malaise qui perçait à travers les tendres démonstrations d'Albert, n'avaient aucun sens pour elle, et que cette nouvelle phase aurait pu se prolonger sans qu'elle s'en aperçût.

Un jour, vers la fin de l'été, Albert se promenait sur la terrasse de Blignieux, lorsqu'un petit pâtre des environs vint lui dire que quelqu'un l'attendait à la grange des Aubiers. Albert, à ces mots, ressentit un grand trouble; bien que, depuis son retour, il n'eût pas une seule fois parlé de son père, il ne pouvait s'empêcher de penser à lui. Dans cet inconnu qui l'attendait, et qui lui envoyait ce mystérieux message, il ne sut s'il devait espérer ou craindre de reconnaître M. d'Esparon; mais, à moitié chemin entre Blignieux et la grande route, cette incertitude fut dissipée : il aperçut, venant à sa rencontre, l'homme qui l'avait fait demander; ce n'était pas Octave, c'était le colonel George de Charvey.

Du plus loin qu'il vit Albert, le colonel lui tendit les bras; Albert s'élança vers lui aussi ému qu'un coupable, et bégaya quelques paroles sans suite. M. de Charvey lui dit en l'embrassant :

— Monsieur, lorsque deux hommes ont loyalement croisé le fer, il est d'usage que le vaincu fasse, après sa guérison, une visite à son adversaire. Je n'ai pas voulu y manquer, et me voici : me pardonnez-vous?

— Oh! monsieur, dit Albert les larmes aux yeux; c'est moi, moi seul qui veux, toute ma vie, vous demander pardon!

— Non, Albert, reprit M. de Charvey avec une dignité affectueuse; vous vous êtes bravement conduit. M'en eût-il coûté dix palettes de sang, je me réjouirais de vous avoir vu enflammé d'un si beau courroux. J'ai su, depuis, que vous aviez quitté Paris le surlendemain pour venir retrouver votre mère. Albert, vous êtes un noble cœur.

Le jeune homme remercia M. de Charvey du regard, puis il lui demanda timidement ce qui l'amenait dans les Hautes-Alpes.

— Je pourrais vous dire, répliqua le colonel, que c'est le désir de vous revoir, mais ce motif n'est pas le seul.

Il s'interrompit un moment, puis il ajouta :

— Si j'avais écouté tout ce qu'on me disait là-bas, il ne tenait qu'à moi de me croire à la veille d'une grande fortune militaire; mais j'avais payé ma dette au pays, le reste n'était plus qu'affaire de vanité; d'ailleurs, je n'ai pas eu le courage de me séparer de ma fille; j'ai quitté le service, et je reviens, avec ma chère Alice, m'établir dans vos montagnes.

— Vous !

— Oui; j'ai racheté, à huit lieues d'ici, dans la vallée d'Ogerelles, la terre de Rouvré, qui avait appartenu à ma famille : il y a un joli château, un grand parc, beaucoup de gibier; vous viendrez nous y voir souvent... bien souvent, n'est-ce pas?

Albert s'inclina; ils marchèrent quelques minutes en silence. Le jeune homme brûlait d'adresser au colonel une question qui expirait sur ses lèvres. Celui-ci le prévint et lui dit d'un ton qui excluait toute idée d'offense :

— Albert, vous ne me parlez point de votre père?

— Je n'osais pas, murmura-t-il.

— M. d'Esparon n'est pas heureux, il ne peut plus l'être. Votre départ a produit sur lui une impression douloureuse. Ensuite... les liens qui le retenaient à Paris ont achevé de se briser.

— Que dites-vous? balbutia le jeune homme.

— Oui; la personne qui l'avait aimé n'a pu se faire plus long-temps illusion. Il y avait désormais dans cette affection quelque chose de factice qui les a révoltés tous deux. Ils se sont quittés, et cette fois c'est pour toujours. Elle est partie pour l'Italie, où l'on dit qu'elle compte se fixer.

— Et lui? demanda Albert le cœur serré.

— Il a cherché dans le travail une réhabilitation et une revanche; mais là encore ses forces l'ont trahi. M. d'Esparon est de son siècle. Pressé de jouir, il n'a pas creusé ces mines sûres et profondes qui donnent le filon d'or pur. Son imagination s'est épuisée en prodigalités brillantes. Aujourd'hui il a passé quarante ans, l'âge où l'on fait de grandes choses quand on a patiemment fécondé sa pensée, l'âge où

l'on succombe à la peine quand on a préféré les succès hâtifs à la gloire véritable. Aussi ce dernier effort ne l'a conduit qu'au sentiment douloureux de sa lassitude. Il ne se l'avoue pas encore, mais il en souffre déjà. Je connais quelques-uns de ses amis; ils m'ont raconté que M. d'Esparon n'était plus le même homme. En quelques mois, il a vieilli de dix ans. Il sent que sa renommée lui échappe, que de nouveaux noms font pâlir le sien, que ce terrain tant de fois exploité commence à sonner creux sous ses pas. Alors il s'irrite contre le monde, contre ses amis, contre lui-même. Tantôt il essaie de résister à l'évidence; il se rattache avec emportement à ces derniers lambeaux de talent et de gloire qui se déchirent entre ses mains. Tantôt il prend une sorte de plaisir fébrile à proclamer lui-même sa déchéance, à maudire les illusions de sa jeunesse qui l'ont poussé hors des voies heureuses, à s'accuser, non pas de ses fautes, mais de ses mécomptes et de ses chagrins.

— Hélas! que va-t-il devenir? murmura Albert.

M. de Charvey sourit avec plus de mélancolie que d'amertume. — Je crois pouvoir vous le prédire, reprit-il; lorsqu'il sera en face d'une réalité trop inexorable pour pouvoir être méconnue, lorsqu'il se trouvera trop malheureux de son isolement et de son déclin, les souvenirs de son fils et de Blignieux l'assailliront avec plus de force. Alors, Albert, vous verrez M. d'Esparon venir frapper à votre porte et s'abriter sous votre toit, comme un pèlerin lassé du voyage. S'il en est ainsi, accueillez-le; il sera digne de pitié; il aura perdu tour à tour tout ce qu'il demandait à la vie!

Albert, à ces révélations douloureuses, sentit redoubler sa tristesse. — C'est donc ainsi, dit-il, que doit finir tout ce qui sourit à l'imagination et au cœur! Rêverie, confiance, amour, visions chéries de nos jeunes années, vous n'êtes que péril et mensonge!

Tout en parlant, ils approchaient de la grande route. Déjà ils apercevaient la grange des Aubiers, dont le soleil couchant faisait reluire la treille poudreuse. La voiture de M. de Charvey était venue l'attendre à l'angle du chemin, que protégeaient contre la chaleur d'épaisses touffes de pruniers sauvages, suspendues aux fentes des rochers. Le postillon avait mis pied à terre et fumait paisiblement sa pipe. A droite, sur un tertre dont l'herbe, verte encore, contrastait avec les tons grisâtres d'alentour, une jeune fille était assise, respirant avec délices l'air des montagnes, et regardant sans cesse du côté de Blignieux.

Lorsqu'elle vit M. de Charvey, son premier mouvement fut de se lever et de courir à lui avec une vivacité presque enfantine; mais, quand elle s'aperçut qu'il n'était pas seul, sa course se ralentit peu à peu, si bien que le colonel et Albert firent les derniers pas pour arriver jusqu'à elle.

— Alice, dit alors M. de Charvey, je vous présente un ami, M. le vicomte Albert d'Esparon.

Alice fit une gracieuse révérence, et devint rouge comme une cerise. Albert n'était pas moins troublé qu'elle. Le regard du colonel allait de l'un à l'autre avec une complaisance qui ne laissait aucun doute sur ses desseins.

— Ma fille, dit-il enfin, il faut partir. Nous avons encore huit bonnes lieues d'ici à Rouvré; un autre jour, quand nous serons dans une tenue plus convenable, nous reviendrons à Blignieux; j'aurai l'honneur de vous présenter à Mme la comtesse d'Esparon.

Alice sauta lestement dans la voiture, non sans avoir jeté sur Albert un regard timide qui acheva de le bouleverser. — Allons donc, conscrit, lui dit à voix basse le colonel avec un joyeux sourire; vous étiez moins ému sur le terrain en face de mon fleuret. Puis il ajouta tout haut : Albert, vous savez le chemin de Rouvré; deux relais d'ici aux Souchons, puis on tourne à gauche dans la plaine. Vous voilà renseigné; maintenant, en route!

M. de Charvey monta en voiture, le postillon se remit en selle, et l'attelage repartit.

Une heure après, Albert était de retour à Blignieux. Tout s'y passait comme d'habitude : ses chiens jouaient auprès de lui; Mme d'Esparon, assise dans son grand fauteuil, ne rompait le silence qu'à de rares intervalles; on entendait dans l'escalier la voix grondeuse de la vieille Marianne. Et cependant Albert comprit que pour lui tout était changé, qu'un rayon charmant avait pénétré dans son cœur, et que désormais il pourrait mêler à l'accomplissement de son devoir un sentiment nouveau, une nouvelle espérance.

ARMAND DE PONTMARTIN.

ÉTUDES

SUR

LE ROMAN ANGLAIS.

III.

LE DERNIER ROMAN DE BULWER.

LUCRETIA, OR THE CHILDREN OF THE NIGHT,
by the author of *Rienzi*, etc. — London, 1847, 3 vol.

Les littératures ont leurs grands barons et leurs fiefs héréditaires. Quand un homme disparaît, après avoir conquis par son génie une place à part dans l'estime de ses contemporains, il est rare que, parmi les écrivains secondaires dont il a excité l'émulation et formé le talent, quelqu'un ne vienne pas revendiquer, avec plus ou moins de succès, le trône resté vacant. Ce successeur trouve la route frayée; il fait appel à des habitudes prises; il répond, comme on le dit vulgairement, à un besoin d'admiration contracté par un nombre immense de lecteurs frivoles. Cette circonstance est pour une bonne moitié dans le facile succès qu'il obtient, succès dangereux cependant; car, enivré trop souvent par la vogue aveugle dont il est l'objet, le populaire écrivain n'hé-

site plus à croire ses inspirations infaillibles, et il tente des entreprises auxquelles il ne suffit pas toujours.

Sir Edward Lytton Bulwer, arrivant après Walter Scott à tenir le premier rang parmi les romanciers anglais, a eu la bonne fortune et le malheur dont nous venons de parler. *Eugène Aram* et *Pelham*, justement remarqués, l'un comme étude psychologique, l'autre comme une admirable satire du dandysme, lui avaient donné d'incontestables droits à une part du glorieux héritage que laissaient à recueillir la vieillesse et la décadence du *novelist* écossais. Il l'eut tout entier et sans partage : opulence inattendue, dont il usa comme un fils prodigue pour imposer à la mode des productions de plus en plus faibles, de plus en plus hâtives, et qui ont peu à peu, après des épreuves réitérées, découragé ses plus fervens admirateurs. Nonobstant quelques demi-succès, comme on en trouve toujours quand on multiplie les tentatives, l'auteur de *Rienzi*, des *Derniers jours de Pompeï*, du *Désavoué*, de *Zanoni*, du *Dernier Baron*, a fait oublier celui de *Devereux*, de *Paul Clifford*, des *Pèlerins du Rhin*, de *Maltravers* et d'*Alice*.

A plusieurs reprises, dans le cours d'une carrière laborieuse, — découragé sans doute par des revers qu'il ne pouvait se dissimuler, — on a vu sir Edward Lytton essayer de se rajeunir en se transformant. C'est ainsi qu'il a tenté de faire servir sa réputation de romancier à des travaux plus sérieux, à son livre sur *l'Angleterre et les Anglais* par exemple, critique assez amusante, mais très superficielle de l'état social chez nos voisins, ou bien encore à des études sur l'antiquité classique, telles que sa monographie d'*Athènes*. Auparavant, il avait brigué d'autres succès. Il avait voulu être poète, et, fort de sa popularité, il avait publié les essais de sa jeunesse. « Ceci, disait naguère un critique anglais, ne fut pas une heureuse inspiration. *Ismael*, conte oriental, *O'Niel ou le Rebelle*, *les Jumeaux siamois*, *Eva*, ont à peine laissé leur empreinte dans la mémoire des bibliographes et dans les catalogues dont elle se nourrit. Nous en dirons autant, ajoute-t-il, de certaines odes et chansons patriotiques où le style simple et solide (*roast beef style*) de la vieille Angleterre s'amalgame d'une assez étrange façon avec toute sorte de prétentions métaphysiques et d'idéalités à l'allemande, tant bien que mal douées d'une factice existence, au moyen d' nitiales majuscules. »

Ce n'est pas tout. Un beau jour, le fantasque romancier eut la prétention de prouver « qu'un *gentleman* pouvait diriger un recueil périodique, » et, sans autre raison que celle-là, il prit la direction du *New Monthly Magazine*. On ne comprendra peut-être pas tout ce qu'un pareil caprice avait de bizarre ou d'exorbitant en Angleterre, chez un homme du monde. Cependant, une fois cet enjeu risqué, sir Edward Bulwer s'occupa tout de bon de sa tâche *éditoriale*, et ses articles, réimprimés

depuis sous le titre de *l'Étudiant* (1), prouvent un penchant réel et une aptitude remarquable à traiter des sujets métaphysiques qu'on eût pu croire très peu faits pour un esprit si versatile et si bien pourvu d'ironie.

Le théâtre eut son tour dans cette vie d'aventures, et la scène convenait en effet à une nature souple, adroite, variée par excellence. Bulwer débuta par un drame dont Cromwell était le héros (2). La pièce fut écrite, et, soit qu'elle eût été refusée par les théâtres, — ce qui n'est guère probable, — soit que ce fût là un ballon d'essai plutôt qu'une tentative sérieuse, l'auteur la fit imprimer. A mesure que les épreuves lui revenaient, il les couvrait de tant de ratures, de tant de corrections, qu'une œuvre véritablement nouvelle devait sortir de ce travail. Puis tout à coup, contrairement aux habitudes du noble écrivain, il sembla désespérer de lui ou du public. Le *Cromwell,* deux fois écrit, fut brusquement supprimé. Les amis de l'auteur prétendirent que le public était indigne d'un tel chef-d'œuvre, et en avait été frustré faute de le pouvoir goûter ou même comprendre : explication bienveillante que sir Edward Bulwer a démentie depuis en donnant à ce même public plusieurs autres drames que sans doute il ne jugeait point inférieurs au premier. *La Duchesse de La Vallière, la Dame de Lyon, Richelieu, le Capitaine* et *l'Argent* composent, à l'heure qu'il est, le répertoire dramatique de ce fécond écrivain. Presque tous ces drames ou comédies, joués sous les auspices de Macready et montés avec un soin tout particulier, ont eu un succès de première représentation, confirmé seulement pour *la Dame de Lyon*, qui, sous quelques rapports, ressemble à *Ruy Blas*. Dans aucune de ses compositions, sir Edward Bulwer n'a fait preuve des qualités qui constituent un poète dramatique de premier ordre. Esprit élégant, nourri de curieuses études, mais sans ardeur réelle, sans passion, sans originalité absolue, il cède tour à tour à des inspirations venues du dehors, passagères bouffées d'enthousiasme auxquelles son imagination privée de lest ouvre volontiers ses voiles, et qui l'emportent dans les directions les plus opposées, sans que le voyage soit jamais ni très productif ni très long. « L'intelligence de Bulwer, a dit encore le même critique dont nous avons déjà cité le jugement, est analytique et sans élans. Elle procède par une étude assidue, par de savans détours, mais elle n'a rien de direct, rien de concentré. Elle est capricieuse sans véritable fantaisie, raffinée, élégante, mais non puissante et simple, vive plutôt que passionnée, mobile plutôt qu'ardente. Elle obéit au système préconçu bien plus souvent qu'à l'impulsion instantanée; elle travaille sur des modèles choisis plus volontiers qu'elle ne cède à l'instinct et à l'inspi-

(1) Ils avaient paru dans le *New Monthly* sous celui de *Conversations d'un Étudiant ambitieux.*

(2) Il en reste trace dans ses poésies, où nous trouvons un *Songe de Cromwell.*

ration. Elle tire sa force de la réflexion et non pas du sentiment, de la tête et non du cœur (1)... » Ailleurs, distribuant leurs rôles aux trois principaux écrivains du drame anglais moderne, — Sheridan Knowles, Thomas Noon Talfourd et Bulwer, — le même juge place ce dernier entre les deux autres, champions plus ou moins résolus de deux systèmes opposés, et raille légèrement cet éclectisme de leur émule, « à qui toute théorie paraît bonne, pourvu qu'elle mène au succès. »

Cet amour de la popularité, bien difficile à éteindre chez quiconque l'a vu payer de retour, a évidemment inspiré deux de ses derniers romans à l'écrivain dont nous venons d'esquisser rapidement la vie littéraire. Il avait vu froidement accueillir des œuvres auxquelles il attachait une importance sérieuse. Tandis qu'on fermait l'oreille à ses discours érudits et fleuris, tandis qu'on traitait avec un dédain peut-être injuste ses recherches sur l'histoire grecque, ses évocations du moyen-âge, ses curieuses études sur les rose-croix ou sur les légendes allemandes, des intelligences beaucoup moins cultivées, des romanciers indignes de lui être comparés obtenaient pour leurs plus vulgaires improvisations ce bruit, cette vogue, ce renom que l'auteur d'*Eugène Aram*, peu à peu délaissé, ne pouvait reconquérir au prix des plus grands efforts. Le caprice public, — et le caprice public a pour certains esprits force de loi, — couronnait à côté de lui de nouveaux venus fort étrangers à tous les raffinemens, à toutes les coquetteries de son style : écrivains bien moins érudits, mais plus nerveux, plus naïvement inspirés, ayant avec les aspérités, les formes abruptes de la *non-culture*, ses incontestables avantages, sa fécondité plus vraie, sa physionomie plus animée, plus saisissante. A la place de ces dandies recherchés, de ces *beaux* impertinens, de ces *exquisites* calmes et silencieux dans leur profond égoïsme, on introduisait violemment dans le roman, où jusque-là ils se montraient à peine, honteux comparses, figures de second plan, les acteurs ambulans, les bohémiens de Londres, les voleurs, les courtisanes, une population d'êtres immondes au dedans comme au dehors, escrocs émérites, praticiens subalternes, chevaliers d'industrie, champions du trottoir et du carrefour, gibier de déportation et de potence. L'école fashionable, — *lackey school*, comme l'appelaient les critiques radicaux, — l'école où Théodore Hook avait précédé Bulwer, qui lui-même y fraya le chemin à lord Normanby et à bien d'autres, l'école fashionable, disons-nous, cédait le terrain à une école décorée du nom de *Jack Sheppard*, brigand fameux, héros d'un roman tout aussi célèbre qu'aucun de ceux de l'auteur de *Pelham*. Charles Dickens prêtait à cette théorie nouvelle la popularité d'un talent réel, et d'un succès que ce talent n'a pas encore, selon nous, tout-à-fait justifié. Pelham ce-

(1) Horne, *The new Spirit of the Age*.

pendant, Devereux, ces beaux gentilshommes si parfaitement irréprochables dans leurs manières et leur tenue, arbitres de toutes les élégances, clubbistes accomplis, *sportsmen* incomparables, étaient oubliés, méconnus, et traités avec la négligence qui est le partage des types épuisés et vieillis. De là naissait pour sir Edward Bulwer une impérieuse nécessité, — plus impérieuse pour lui que pour tout autre, — celle de renoncer à ce qui avait fait sa gloire, de modifier ses habitudes, de déplacer le terrain de sa longue lutte contre l'indifférence publique.

Une pareille transformation est toujours périlleuse. Si heureusement doué que l'on soit, ce n'est point à l'âge où presque tous les grands écrivains ont cessé de produire, que l'on peut, sans péril, essayer une métamorphose complète, aborder une carrière nouvelle. S'y risque-t-on, il faut, ce semble, puiser en soi les ressources de cette palingénésie littéraire, consulter ses instincts, et bien malhabile, bien imprudent est celui qui, s'étant fait un rôle à part, maître d'un genre qu'il a créé, se laisse égarer par une puérile émulation jusqu'à se faire le compétiteur, — autant vaut dire le copiste, — des hommes nouveaux qu'il voit en possession de la faveur publique. Pour un athlète vieilli qui, pareil à l'Entelle de Virgile, trouvera dans son orgueil irrité la force de châtier un jeune et téméraire rival, combien en verra-t-on déshonorer en échouant leur passé glorieux, leur ceste jadis sans égal! Bulwer débuta, dans ce nouveau combat, par un roman dont il a été fort peu question, bien qu'il ait été traduit en France. *Night and Morning*, — c'est le titre de ce roman, — mélodrame pur et simple, dont le moindre tort était de rappeler, sans l'effacer, l'*Oliver Twist* de Charles Dickens, demeura pour ainsi dire comme non avenu dans la nombreuse famille de fictions du même ordre que les Ainsworth, les James et tant d'autres encore se hâtaient de livrer à l'appétit du public, réveillé tout à coup par un subit changement de régime. Sir Edward Bulwer sembla se tenir pour averti qu'il ne gagnerait rien à violenter ainsi ses instincts et sa manière. Il revint immédiatement au roman historique et savant. Un nouvel échec l'y attendait. *Le Dernier des Barons* n'eut aucun succès. Aussi, découragé cette fois, le romancier se retira-t-il sous sa tente. Il y était enfermé depuis quatre années, et l'on pouvait croire qu'il avait pris définitivement congé de ses lecteurs, lorsque l'apparition de *Lucretia* est venue prouver que les poètes sont d'humeur tenace, et reviennent volontiers, pour peu qu'un sujet nouveau les captive, dans l'arène vingt fois abandonnée et maudite.

Le romancier relaps nous apprend, — et, ce nous semble, nous l'aurions deviné, — que l'idée première de *Lucretia* lui parut d'abord propre à la scène. Il essaya de la réduire aux proportions dramatiques; mais cette fable, trop complexe sans doute, et qui embrassait un trop long espace de temps, échappait à tous les efforts par lesquels l'écrivain

voulait la condenser en cinq actes : si bien qu'il finit par se rebuter de cet ingrat travail, et que, tenté par les souvenirs d'*Eugène Aram*, il essaya de donner un pendant à ce livre remarquable, son plus incontestable titre à la renommée.

A certains égards, sir Edward Bulwer peut se flatter d'avoir réussi. Son livre a rappelé sur son nom à demi effacé les éclairs orageux de la critique. De tous côtés, on fulmine contre l'auteur de *Lucretia* ces anathèmes religieux, ces réquisitoires sociaux que la moralité de nos voisins, toujours en éveil, prodigue si aisément dès qu'elle croit apercevoir, dans un ouvrage de quelque valeur, des tendances dangereuses. Et bien que Bulwer ait pris toutes les précautions imaginables pour se préserver de ce genre d'accusations, bien qu'il se soit complu à faire ressortir, en toute occasion, le but philosophique de son roman, la presse indignée n'en continue pas moins à tonner contre lui, comme si les scandales de *Don Juan* étaient à la veille de désoler la pudique Albion. Un lecteur français a grand' peine à s'expliquer ces scrupules excessifs, et nous en sommes réduit à faire un retour sur nous-même pour nous bien assurer que la lecture de nos romans-feuilletons ne nous a pas complétement démoralisé, quand nous voyons une réprobation si générale accueillir, en Angleterre, un récit qui nous a paru si simple. Au surplus, c'est après l'analyse du livre qu'on pourra décider si la sévérité, en cette occasion, n'a pas été poussée jusqu'à l'intolérance.

Lucretia est un drame en deux parties. Chacune de ces parties enserre un grand nombre d'événemens, et constitue un récit complet. Cependant les catastrophes qui remplissent la seconde moitié du roman sont liées par un rapport très direct à celles que raconte la première. Les deux principaux acteurs ne cessent pas d'occuper la scène, et l'auteur a mis un soin extrême à nuancer chez eux le progrès des passions qui les conduisent, de crime en crime, jusqu'aux derniers excès de la dépravation humaine. Tel a été son dessein, telle est la tâche qu'il s'est donnée et qu'il définit ainsi : « La présence du mal en ce monde, ô mortel! ne doit t'inspirer ni terreur ni doutes. Humble admirateur de l'œuvre divine, impose silence à ton cœur pour qu'il puisse refléter, miroir toujours fidèle, l'ombre aussi bien que la lumière. Vainement chercherais-tu à comprendre la signification morale d'un paysage, si ton ame cédait à l'aveugle plaisir des sens. Il te faut deux ailes pour t'envoler aux cimes élevées que la vérité habite... L'une est noire comme l'ébène, l'autre resplendit du même éclat que la neige : — celle-là, triste comme ta *raison* quand elle plonge au fond des abîmes ténébreux; — celle-ci, triomphante comme ta *foi* quand elle monte vers l'étoile du matin. » Il faut donc connaître le mal dans ses principes secrets, dans ses plus horribles conséquences, et cette science est né-

cessaire à l'homme qui veut comprendre pleinement et pratiquer dans toute leur rigueur ses devoirs providentiels. La théorie poétique de sir Edward Bulwer prêterait matière, on le voit, à de longues discussions; mais nous sommes dispensé de la prendre au sérieux, car ce n'est après tout que le préambule d'un roman, l'exorde justificatif d'un récit que l'on pensait avoir à présenter avec quelques précautions oratoires.

Arrivons de prime-abord dans le château de sir Miles Saint-John, vieux garçon sexagénaire, et voyons ce qui s'y passait dans les premières années du siècle. Sir Miles était riche et généreux, mais fort entiché de son noble sang. Le sort ne lui avait donné pour héritières directes que deux jeunes orphelines nées de ses deux sœurs, Suzan Mivers et Lucretia Clavering. La première expiait, loin de lui, l'immense tort d'être le fruit d'une mésalliance; la seconde, au contraire, n'avait dans les veines que du bon sang patricien. Aussi la traitait-il de tout point en fille chérie, tandis qu'il laissait son autre nièce, — content de pourvoir à tous ses besoins, — chez un respectable ecclésiastique qui l'avait recueillie après la mort de mistress Mivers.

L'éducation de Lucretia, surveillée par son oncle avec un soin tout particulier, a motivé chez lui la présence d'un émigré français, le Provençal Dalibard, plus ou moins compromis dans les intrigues révolutionnaires, et Dalibard, circonspect dans sa conduite, persévérant dans ses vues, a fini par introduire à Laughton un jeune homme, Gabriel-Honoré Varney, dont il prend un soin tout paternel. Gabriel est en effet son fils. Il eut pour mère une danseuse célèbre dans les coulisses de l'Opéra. Dalibard, trahi par elle, s'est vengé en la livrant, elle et son complice, à l'échafaud dressé sur la place de la Révolution. Ce n'est pas tout : il a voulu que le fils dont elle l'avait rendu père, à peine âgé de sept à huit ans, assistât à la mort de la coupable, et lorsque le fer sanglant tombait sur elle : — Apprends comment meurent ceux qui m'offensent! murmura Dalibard à l'oreille de l'enfant glacé d'horreur.

Il serait inutile maintenant d'insister sur le caractère du professeur français. Quant à Lucretia, son élève, c'est une jeune fille impétueuse et hautaine, capable de tout entreprendre, portée à tout oser. Elle a bien profité des leçons que Dalibard lui donnait pour la corrompre; elle a déjoué le plan de ce profond séducteur à la fois amoureux d'elle et du riche héritage qu'elle doit un jour posséder; elle l'a mis dans sa dépendance, et s'est réjouie de voir à ses pieds cet homme dont la science, la portée d'esprit, lui avaient d'abord imposé une sorte de vénération. Maintenant, entre elle et lui, c'est un duel caché, que va compliquer la jalousie de Dalibard, quand il surprendra, chez Lucretia, quelques symptômes de cet amour qu'il n'a pas réussi à lui inspirer.

Lucretia s'est éprise, en effet, d'un jeune homme sans naissance et sans fortune, admis par hasard chez son oncle. Caractère faible, esprit

indécis, Mainwaring, — c'est le nom de ce nouveau personnage, — est fasciné par l'espoir de plaire à cette jeune fille si belle, si supérieure par l'intelligence, et qui ajoute à ces qualités brillantes tous les prestiges de l'opulence. Il s'est donc laissé engager dans une liaison d'autant plus coupable que, s'il est ébloui par l'espoir d'épouser un jour l'héritière de Laughton-Priory, une autre jeune fille, dont il est aimé, lui a inspiré depuis long-temps un amour plus profond, un attachement fondé sur une estime, une admiration bien autrement sincères. Et cette jeune fille, c'est justement Suzan Mivers, la cousine-germaine de Lucretia, la nièce déshéritée de sir Miles.

Le plus entier mystère enveloppe l'intrigue déjà nouée entre Lucretia et Mainwaring. L'ambitieuse jeune fille a fait comprendre à son amant que jamais l'orgueilleux parent dont elle espère l'héritage ne consentirait à leur union. Il faut donc ajourner, attendre, patienter. Un mal qui ne pardonne guère, et dont les premières atteintes ont déjà ébranlé la robuste constitution de sir Miles, ne doit pas tarder à le rayer du nombre des vivans. Lucretia ne songe pas à hâter cette mort qui l'affranchira de toute entrave et doit lui permettre d'épouser Mainwaring, mais elle scrute avec une impatience farouche les progrès du mal libérateur. La nuit, seule avec ses rêves de bonheur, cette jeune fille, dont une science précoce a desséché l'ame, quitte furtivement son lit virginal, pour chercher, dans des livres de médecine, des promesses sinistres, des espérances coupables.

Dalibard n'a rien perdu de ce drame intime. Gabriel-Honoré surveille, pour le compte de son père, les rapports quotidiens de Mainwaring et de Lucretia, d'autant moins suspect à cette dernière, qu'il s'est fait aussi son espion, et lui révèle les projets de Dalibard. Ainsi, par un double espionnage, ce misérable enfant, doué d'ailleurs de facultés puissantes et merveilleusement organisé pour les arts, prélude à une carrière de crimes et d'infamie.

Un jour Dalibard croit le moment venu d'en finir avec les assiduités de son jeune rival. Non sans prendre auparavant toutes les précautions imaginables pour déguiser son intervention dans les projets de sa redoutable élève, il inspire à son patron quelques scrupules sur l'intimité familière de Lucretia et de Mainwaring. Ces demi-soupçons se fortifient chez sir Miles, quand il voit sa nièce refuser la main d'un cousin ruiné, Charles Vernon, auquel il eût été charmé de la marier, et alors, sans autres éclaircissemens, il fait sentir à Mainwaring que sa présence à Laughton-Priory ne saurait se prolonger. Lucretia se garde bien de témoigner le moindre regret, la moindre humeur; mais elle se méfiera désormais de son astucieux professeur, dont, malgré tout, elle a presque deviné les perfides menées. Dalibard s'en aperçoit à son tour, car ces deux ennemis, dignes l'un de l'autre, savent à merveille se poursuivre

et se démasquer. La santé de sir Miles, de plus en plus vacillante, rend une crise inévitable et prochaine. Les grands coups ne peuvent plus se différer, et, puisque Dalibard désespère de rompre à meilleur compte les liens qui unissent à un autre l'objet de son amour obstiné, il se décide à consommer la ruine de Lucretia. Le secret de la correspondance qu'elle a nouée avec Mainwaring, depuis que ce dernier a quitté le château, a été surpris par Gabriel-Honoré, sans cesse aux aguets. Dalibard est ainsi devenu maître d'un billet où la passion éclate, où l'amante effrénée laisse voir sans déguisement tout ce qu'elle craint, tout ce qu'elle espère. Que ces lignes brûlantes passent sous les yeux de sir Miles, et d'un seul coup toute l'affection qu'il porte à Lucretia sera détruite. Fiez-vous-en à Dalibard, — menacé dans cette lettre même, — pour que le hasard, un hasard préparé de longue main, la fasse tomber aux mains du mourant, dont elle doit dissiper les dernières illusions et changer les dernières volontés.

Lucretia, victime de cette machination ténébreuse accomplie par Dalibard et son fils, ne peut pas même soupçonner la part qu'ils y ont prise. Brusquement exilée par son oncle, chassée de son cœur aussi bien que de sa maison, privée du splendide héritage qu'il lui destinait, il lui faut encore, tant la trame a été bien ourdie, remercier ces deux misérables, qui semblent avoir amorti, autant qu'il était en eux, le courroux de l'oncle outragé. Lui, cependant, s'est choisi un autre héritier. Charles Vernon, ce cousin que Lucretia n'a pas voulu accepter pour époux, devient le premier légataire désigné par le testament de sir Miles. A son défaut, et si sa postérité venait à s'éteindre, une substitution fait passer à miss Mivers et à ses hoirs les beaux domaines de Laughton. Enfin, cette seconde lignée étant épuisée, Lucretia Clavering retrouverait ses droits, qui deviennent, on le voit, fort hypothétiques.

Pour se consoler de cette fortune perdue, il lui reste avec un legs de 10,000 livres sterling l'amour de Mainwaring, cet amour qu'elle a payé si cher, et sur lequel peut-être elle a trop compté. Non que Mainwaring, homme d'honneur après tout, refuse de tenir envers la jeune fille déshéritée les engagemens qu'il avait pris quand elle était encore appelée à recueillir la succession de sir Miles; mais, nous l'avons dit, même alors elle n'avait pas la première place dans son cœur. Mainwaring était subjugué par cette volonté si forte, et non pas attiré, comme vers Suzan, par un charme doux et vainqueur. D'ailleurs, miss Mivers, résignée et silencieuse, laisse trop bien voir que l'abandon de son amant lui coûtera le bonheur et peut-être la vie. Mainwaring ne peut se dissimuler qu'elle languit et s'étiole, minée par le souvenir du temps où, tendrement aimé d'elle, il s'était volontairement associé à tous ses rêves d'avenir. Une compassion sincère rapproche Mainwaring de Suzan; à

sa vue, l'ancienne affection, un moment oubliée, renaît plus vive et plus impérieuse que jamais, et Dalibard, dont la sombre figure est encore mêlée à cette complication du drame, peut s'applaudir de son infatigable persévérance. Il en est amplement payé lorsque Lucretia, cachée avec lui dans un cabinet voisin de l'appartement où Mainwaring et Suzan se revoient seuls pour la première fois, apprend, à n'en pouvoir douter, qu'elle est, des deux, la moins aimée. Trop fière pour accepter un cœur secrètement réservé à une autre, elle s'élance entre les deux amans, rend à Mainwaring les sermens qu'elle a reçus de lui, et dépose, sur le front de sa cousine évanouie, un baiser glacé, une ironique bénédiction. Puis, le cœur pétrifié, ne respirant plus que pour la vengeance, vouée au mal par son infortune qui laisse en elle une blessure envenimée, elle se livre, sans amour, à l'infâme auteur de sa ruine. Dalibard, rappelé en France par le premier consul, y ramène Lucretia, dont il a dompté l'énergique résistance. Digne prix d'une telle conquête, digne femme d'un tel mari, digne belle-mère d'un enfant comme Gabriel-Honoré, Lucretia est prédestinée au crime comme elle l'est au malheur.

A Paris, après deux ou trois ans de trève, la lutte recommence, plus acharnée que jamais, entre ces deux ennemis également implacables, également rusés, également inaccessibles aux scrupules ou aux remords : lutte domestique, sourdement menée, qu'aucun bruit ne révèle au dehors, et qui doit cependant finir par la mort de l'un des combattans. Dalibard est l'agresseur. Prodigue comme le sont tous les ambitieux, il a déjà dévoré la plus grande partie de la dot que Lucretia lui avait apportée. Pour suivre la route où il est entré et qui le mène aux postes les plus élevés du gouvernement, il lui faut de nouvelles ressources. Or, la femme d'un fournisseur s'est trouvée sur son chemin tout à propos pour les lui donner. Il s'est fait aimer d'elle, et, — circonstance étrange, — elle est devenue veuve presque aussitôt après avoir écouté ce terrible adultère. Lucretia, indifférente aux infidélités de son mari, n'a pas remarqué cette coïncidence; mais Gabriel-Honoré Varney, plus attentif, plus expert en trahisons, plus habitué aux forfaits paternels, Varney qui revoit chaque jour la place où le sang de sa mère coulait jadis, versé par Dalibard, Varney se charge d'éclairer cette femme imprudente. S'il agit ainsi, n'allez pas croire à une autre inspiration que celle de l'égoïsme. Gabriel a besoin d'une alliée; les sinistres projets de son père ne le laissent pas dormir tranquille, et ce n'est pas trop que d'être deux pour tenir en échec un scélérat aussi résolu.

Lucretia est avertie. Sans avoir complétement prévu qu'elle en viendrait à cette extrémité d'avoir à défendre sa vie contre le misérable auquel elle s'était donnée, elle pressentait vaguement un combat terrible, et, à tout hasard, elle était armée. Maintenant qu'elle a pénétré

dans le laboratoire où Dalibard, chimiste consommé, prépare les poisons lents qu'il lui verse chaque jour et qui détruisent peu à peu sa robuste constitution, le moment est venu de tout risquer contre ce féroce ennemi. Or, son beau-fils connaît à Paris un homme qui, le cas échéant, peut et doit s'employer à les débarrasser de Dalibard. C'est un ancien complice de Cadoudal, qui soupçonne déjà le mari de Lucretia d'avoir concouru à l'arrestation du martyr vendéen, et qui, la chose lui étant prouvée, a fait serment de venger, coûte que coûte, son chef lâchement assassiné. Une lettre dérobée à Dalibard, et qui établit d'une manière victorieuse ses rapports avec la police, passe des mains de Lucretia dans celles du terrible Pierre Guillot; quarante-huit heures après, on trouve le confident de Fouché poignardé dans son mystérieux laboratoire.

Le veuvage de Lucretia inaugure une partie du roman sur laquelle l'auteur a laissé fort habilement un voile de ténèbres, à peine soulevé au dénoûment; on nous permettra, pour nous faire mieux comprendre, d'anticiper sur ces éclaircissemens à dessein retardés. La clarté de l'analyse exige précisément ce que le récit peut et doit s'interdire, sous peine de ne pas éveiller ou de satisfaire trop vite les curiosités qu'il a mission d'irriter.

Délivrée de son mari, mais appauvrie, malade, dégoûtée de l'existence, Lucretia revient en Angleterre. Un fatal hasard, si ce n'est une volonté funeste, la rapproche de sa cousine Suzan, devenue, après son départ, mistress Mainwaring. En apparence, Lucretia n'a conservé aucun souvenir du passé; mais l'heure où elle s'est vue trahie par le seul homme qu'elle eût aimé ne s'est jamais effacée de sa mémoire. Elle veut faire expier à son heureuse rivale une félicité qu'elle envisage comme un odieux larcin, et, méditant à froid sa vengeance, la savourant avec délices, ne la perdant pas de vue un seul jour, elle travaille à reprendre sur l'esprit de Mainwaring l'influence qu'elle eut naguère. Entre eux il ne peut plus être question d'amour, mais elle flatte une vanité excitable, elle éveille une ambition qui sommeillait; par d'adroites flatteries et de perfides conseils, elle pousse Mainwaring, banquier estimé, dans la voie des spéculations les plus hasardeuses et les moins permises. Cédant à de funestes suggestions, Mainwaring abuse de la confiance illimitée qu'il inspirait à ses associés; bref, placé bientôt entre le déshonneur et la ruine, il opte pour celle-ci, quitte les affaires sans un sou vaillant, et meurt au bout de quelque temps, suivi de près dans la tombe par la frêle et douce Suzan Mivers.

De cette heureuse maison où elle a porté la honte et le trépas, Lucretia s'éloigne un moment consolée; mais les joies du crime triomphant n'ont jamais ni durée ni repos : elles ont laissé dans cette ame ai-

grie un vague besoin d'expiation, un incurable et profond malaise. Lucretia, lasse de haïr, voudrait se racheter, et cherche de tous côtés une espérance de salut, une réconciliation avec le pouvoir invisible qu'elle dédaignait, qu'elle bravait naguère. Le hasard la conduit dans une petite ville où quelques enthousiastes et quelques hypocrites ont établi une congrégation méthodiste. En d'autres temps, elle eût ri de leurs momeries, de leur austérité plus apparente que réelle, de leurs discours où respire le plus intolérant fanatisme; mais l'heure est venue où cette superbe intelligence, affaiblie par les tortures intérieures, doit subir le joug réservé aux plus humbles. Lucretia succombe, — égarée dans son repentir, comme elle l'était dans les tristes voies d'où elle essaie de se retirer, — et un prédicant de la petite secte où elle est entrée prend sur elle assez d'empire pour la déterminer à l'épouser. Mistress Dalibard devient mistress Braddell.

Le ciel semble d'abord bénir cette seconde union et donne un fils à la belle-mère de Gabriel Varney. Bientôt cependant elle prend en haine et en mépris le nouveau maître qui, profitant d'une éphémère prostration d'ame, s'est imposé à elle, et dont elle ne tarde pas à pénétrer les vues intéressées, les bas et ignobles penchans. De son côté, Braddell devine le changement survenu dans les dispositions de Lucretia. Chaque jour éclatent entre eux des mésintelligences de plus en plus graves. Usant de sa supériorité morale pour enlever à Braddell toute l'autorité paternelle, Lucretia le contraint, pour ainsi dire, à faire prévaloir la force physique, son seul avantage. Cette lutte aboutit à des scènes de violence. Lucretia, frappée par son mari, cesse de lui résister; mais, à l'heure même, armée de ces poisons qu'elle a trouvés dans l'héritage de son premier mari, elle s'en sert contre le second. Un mal mystérieux, dont il devine à moitié l'origine, conduit en peu de temps aux portes du tombeau l'infortuné Braddell. Quand il sent approcher sa dernière heure, les conseils de ses amis le décident à ne pas souffrir que son unique enfant demeure sous la douteuse tutelle de Lucretia; et, comme elle s'est éloignée de lui pour mieux détourner les soupçons que sa mort aurait pu éveiller, il fait disparaître, de concert avec un de ses coreligionnaires en politique, le fils adoré de Lucretia.

Ici, la similitude des noms aidant à la similitude des situations, comment ne pas songer à cette autre Lucrèce que M. Victor Hugo nous a montrée protégeant de loin un enfant bien-aimé, le seul lien qui la rattache aux devoirs de son sexe, le seul être pour lequel son cœur ait battu d'un amour sans reproches? Seulement, moins heureuse que Lucrezia Borgia, Lucretia Clavering a perdu son Gennaro mystérieux, et toute sa vie va désormais se concentrer sur un seul intérêt; elle se vouera tout entière à une recherche obstinée pour laquelle bien des ressources

lui manquent, malgré l'assistance d'un complice adroit et dévoué, Gabriel Varney, qu'elle retrouve, et sur lequel, femme toujours supérieure, elle reprend bientôt son ancien ascendant.

Maintenant que, sans en briser le fil, nous avons suivi une narration qui embrasse près de trente années, il est temps de lever le rideau sur la seconde partie, le second acte, si vous voulez, de cette longue tragédie bourgeoise.

Le propriétaire de Laughton-Priory, le cousin Vernon, est mort sans avoir voulu revoir Lucretia. Il n'a laissé qu'un fils, le jeune Perceval Saint-John, confié à une mère accomplie, et qui a déjà plus de vingt ans à l'époque où nous transportons nos lecteurs. De leur côté, Suzan Mivers et Mainwaring, morts tous les deux, n'ont aussi laissé qu'un enfant, miss Helen Mainwaring. Lucretia, sa plus proche parente, a su, par la régularité de sa vie, et en faisant appel à la compassion de ses proches, attirer auprès d'elle cette jeune fille. Ange de douceur et de beauté, miss Mainwaring croit remplir un devoir pieux en assistant sa tante, réduite, par ses infirmités, à ne pas bouger du fauteuil où elle est confinée. Quels sont les projets de Lucretia? Nul ne les saurait deviner. Elle-même peut-être n'a pas encore mesuré toutes les chances de l'avenir, et tout au plus est-il entré dans sa pensée qu'à un jour donné son autorité sur Helen, la déférence de cette noble enfant, et la perversité de Gabriel Varney lui offriraient un moyen de raffiner encore sur la vengeance qu'elle a déjà tirée de Mainwaring et de Suzan. Ceci, toutefois, n'est qu'une hypothèse. Lucretia, nous le répétons, n'a rien décidé, rien prévu. Les événemens doivent régler sa conduite, et par exemple, si Perceval venait à mourir, si par sa mort Helen Mivers devenait l'héritière de Laughton, Lucretia ne serait-elle pas heureuse d'y rentrer avec sa nièce, cette nièce qu'elle aurait protégée dans le malheur, et dont elle aurait le droit de partager la prospérité inattendue?

Les choses tournent autrement. Des circonstances purement fortuites, le tumulte d'une fête publique, les grossières attaques de deux passans avinés, amènent entre Helen et Perceval une de ces rencontres invraisemblables dont un romancier véritablement habile ne prend pas volontiers la responsabilité. Le jeune homme s'éprend de la jeune fille qu'il a secourue; il la suit, apprend son nom, et, charmé de lui tenir déjà par les liens du sang, il se présente directement chez Lucretia pour y retrouver Helen.

Ainsi la redoutable empoisonneuse les tient tous les deux sous sa main. Inutile de dire qu'elle favorise leurs entrevues, qu'elle fomente leur amour naissant. Son but ne lui est pourtant pas encore très clairement défini. Tout d'abord même, en la voyant réchauffer sa vieillesse auprès de ces jeunes ardeurs, qu'elle semble contempler avec un attendrissement

mélancolique, en la voyant résister aux excitations de Varney, qui ne comprend pas, scélérat vulgaire, pourquoi elle tarde à frapper, on peut espérer que cette vengeance implacable est à la fin désarmée. D'ailleurs quel motif armerait Lucretia? Si Helen épouse son cousin, leur tante exilée ne rentrera-t-elle pas avec eux sous le toit héréditaire? N'est-elle pas certaine d'y finir ses jours entourée d'affection et de soins? Est-ce bien la peine, pour acquérir sur ce magnifique domaine des droits qu'elle ne peut léguer à personne, de s'exposer encore une fois à l'infamie et à une mort ignominieuse?

Cet intérêt qui semble manquer à Lucretia, les événemens vont le lui donner. Des indices, qui présentent à l'esprit une sérieuse probabilité, lui font croire qu'elle a retrouvé son fils dans la personne d'un jeune homme plein d'énergie et de talent, que ses débuts comme avocat et comme écrivain semblent promettre aux plus belles destinées. John Ardworth porte justement le nom de l'ami auquel Braddell avait confié le soin de faire disparaître son fils. Il est sans parens, sans protecteurs connus, seul au monde. Il a été élevé par ce même ministre qui naguère avait été chargé de Suzan Mivers. L'époque à laquelle il lui fut confié répond assez à celle où mistress Braddell s'est vu enlever son enfant. Bref, cette dernière a tout lieu de penser que John Ardworth est bien l'unique fruit de ses entrailles, et c'est avec toute la sollicitude, tout l'orgueil d'une mère qu'elle apprécie à quel point, si cette supposition venait à se vérifier, il serait flatteur pour elle de le reconnaître pour son héritier. Mais alors, à ce fils déjà illustre, à cet orateur éloquent, à cet homme de fer et de feu, athlète tout formé pour les luttes parlementaires, ne faudra-t-il pas ouvrir la route de l'opulence et des honneurs? Lucretia souffrira-t-elle qu'il use ses plus belles années à jeter les fondemens obscurs d'une fortune qu'elle pourrait lui donner dès demain, si Helen et Perceval avaient cessé d'exister? Nous vous parlions de Lucrezia Borgia : que pensez-vous qu'elle eût fait à la place de Lucretia Clavering?

Celle-ci pourtant hésite encore. L'identité de John Ardworth avec Vincent Braddell (l'enfant perdu) n'est point assez évidente à ses yeux pour justifier le double meurtre destiné à le faire riche et puissant. Un reste de pitié, que tant de forfaits ont laissé au fond de ce cœur endurci, l'émeut encore quand elle arrête ses yeux sur les deux victimes qu'il faut immoler, toutes deux jeunes, souriantes, marchant au bonheur la main dans la main, enivrées d'amoureuses espérances. Toutefois, on le sent, la moindre complication dans cette situation déjà violente, une révélation jusque-là retardée, un mauvais conseil de Varney, qui lui-même est aux abois sous le coup de poursuites déshonorantes, peut tout à coup faire pencher la balance de mort, indécise encore entre les mains de Lucretia.

La crise se déclare quand la mère de Perceval apprend, en Italie, que son fils, peu au courant des chroniques de famille, a noué des relations assez intimes avec la veuve de Dalibard et de Braddell. Effrayée pour lui de ce rapprochement inattendu, effrayée surtout de le voir épris d'une jeune fille élevée par une tante comme Lucretia, la prudente veuve de sir Charles Vernon envoie à Londres le subrogé-tuteur de Perceval, un brave militaire, homme d'expérience et de résolution, pour éclairer son jeune pupille sur les menaçantes intrigues dont il est entouré. Ni Lucretia, ni Varney ne s'y trompent. Une seule explication, révélant à Perceval leur existence passée, peut et doit le soustraire pour jamais à leur influence. D'ailleurs, les preuves cherchées avec tant d'ardeur par Lucretia, ces preuves qui doivent l'aider à établir la véritable filiation de John Ardworth, se multiplient et se corroborent chaque jour. Varney est donc bien fort quand il insiste pour que sa complice ne s'expose plus à perdre, par de nouveaux délais, le fruit de tant de machinations et de tant d'habiles menées. Aujourd'hui, admis à Laughton-Priory, ils ont à leur merci tous les moyens d'en finir sans que leurs crimes soient connus, sans que leur culpabilité du moins puisse être prouvée. Dans quelques jours, chassés de cette maison où ils ne sont rentrés que par surprise, ils seront contraints de tout hasarder pour en venir à l'exécution de leurs horribles projets.

Lucretia, vaincue, se décide enfin. Chaque nuit, dans l'ombre où ses vêtemens noirs lui permettent de glisser invisible, cette fausse paralytique, dont personne ne songe à surveiller le sommeil, s'en va, d'un pas agile et furtif, jusqu'au chevet d'Helen endormie. Quelques gouttes d'une liqueur subtile, qui n'altère ni la faible saveur, ni la limpidité du breuvage le plus innocent, sont mêlées par elle à la potion qu'Helen doit prendre chaque matin. Aussi la jeune fiancée, d'abord faiblement indisposée, sent-elle aggraver ce mal dont les symptômes, connus des médecins, ne donnent aucun soupçon. Une toux de plus en plus sèche, une angoisse spasmodique qui semble annoncer un anévrisme, préparent les esprits à quelque subite catastrophe. Helen, mieux que toute autre, sent les rapides progrès des souffrances qui la détruisent; mais ce qu'elle en peut dire n'est pas de nature à éclairer ceux qui la soignent, et son amant désespéré la voit s'éteindre rapidement sous ses yeux, sans rien pouvoir opposer à ces nocturnes visitations du meurtre, qui poursuit froidement son travail infernal.

Ce que Perceval ignore, un homme cependant pourrait le lui dire, car cet homme a surpris, par hasard, l'empoisonneuse errant dans les longues galeries du château, sans bruit, sans lumière, noire de la tête aux pieds; mais quand bien même Becky Carruthers, — ce pauvre balayeur des rues, dont Perceval, par pure charité, a fait un groom d'écurie, — quand bien même il oserait soupçonner Lucretia, aurait-il

chance d'être écouté? Être abject, infirme, dégradé s'il en fut, maître Beck ne hasarde pas même une conjecture, et l'œuvre de mort se continue sans obstacle.

Quant à Perceval, condamné comme Helen, il ne doit périr qu'après elle. C'est dans les paroxismes de sa première douleur, c'est au sein de son désespoir convulsif que les deux complices, passés maîtres dans leur art terrible, comptent le foudroyer par un de leurs plus violens poisons. Celui-ci pousse le sang vers le cerveau, détermine le délire, les ébranlemens nerveux, la mort enfin, sans que le médecin révoque en doute, un seul moment, la connexion apparente de ces phénomènes avec ceux d'un chagrin devenu tout à coup intolérable, et de la folie que ce chagrin peut déterminer en quelques heures.

A ce plan si bien combiné, à ces projets sinistres pour lesquels l'alchimie de Dalibard fournit des moyens infaillibles, il semble que les deux amans ne peuvent échapper. L'action calculée du poison a déjà relâché les fibres musculaires et dénaturé la couleur des tissus autour du cœur d'Helen. Le scalpel du chirurgien y fouillerait maintenant sans démentir les probabilités d'une mort causée par l'*angina pectoris*, ce mal si difficile à combattre chez les sujets nerveux que de vives émotions ont coup sur coup agités. Nous avons vu comment Perceval doit périr : qui donc pourrait sauver l'un ou l'autre? A Becky Carruthers, — personnage plus important qu'on n'a pu le supposer d'abord, — cette mission est réservée. Déjà inquiet, depuis sa découverte nocturne, il surveille les menées de Varney et de Lucretia, et lorsqu'au milieu du désordre que causent les souffrances de la mourante Helen, ils croient pouvoir se ménager une secrète conférence où les dernières mesures à prendre seront concertées entre eux, cette entrevue a pour témoin le pauvre Beck, caché, comme Polonius, derrière une tapisserie de haute lisse. Il entend les deux complices projeter le crime qui va les débarrasser de Perceval, son maître adoré. Il les voit jeter au feu, — une fois qu'ils ont mis à part le poison préparé pour ce dernier forfait, — tous les mortels trésors que Dalibard avait entassés. Lucretia seulement passe à son doigt une bague tombée en dehors de la cassette mystérieuse. Cette bague est faite sur le modèle de celles qui servaient aux empoisonneurs italiens du XVIe siècle; elle ressemble à cette petite clé d'or que César Borgia confiait à celui de ses courtisans dont il voulait se défaire sans scandale. Une pointe cachée et qui laisse à peine trace de la blessure qu'elle a ouverte, un puissant venin chassé sans le moindre effort dans l'imperceptible déchirure de l'épiderme, composent cette arme redoutable.

Or, tout à coup, lorsque Varney l'a quittée, Lucretia, tournée vers une glace, y voit l'honnête espion se glisser à petit bruit vers la porte. Sur ses traits décomposés, elle lit l'assurance qu'il a surpris l'entretien

qu'elle vient d'avoir avec son beau-fils. D'un seul bond, la prétendue malade est devant cet homme, qui balbutie d'incohérentes réponses à ses questions pressantes et rapides. Devinant qu'il est décidé à fuir et probablement à dénoncer ce qu'il a pu apprendre, elle n'hésite pas à le retenir violemment. Beck repousse cette vipère qui se roule autour de lui, et, quand elle sent qu'il échappe à ses étreintes, elle presse contre son poignet découvert la bague venimeuse. Certaine alors qu'il n'a pas long-temps à vivre, elle le voit partir avec moins de crainte. Varney cependant, averti par elle, s'élance à toute bride sur les traces du groom fugitif, qui, monté sur le meilleur cheval de l'écurie, court au-devant de Perceval pour le mettre en garde contre les deux assassins.

Maintenant l'heure du châtiment a sonné, car ce pauvre valet méprisé, ce mendiant que Perceval a recueilli dans la boue de Londres, Becky Carruthers, que Lucretia vient de tuer à l'heure même, est précisément ce fils tant cherché pour qui elle entassait ainsi crime sur crime, et John Ardworth est bien le fils de Walter Ardworth, l'ami de Braddell. Le mystère qui entourait son existence, l'abandon où il a été laissé, tiennent seulement à ce que Walter Ardworth, uni à une femme indigne de lui, était passé aux Indes pour y contracter un autre mariage, effaçant, autant qu'il le pouvait, tout vestige du premier.

Nous laisserons volontiers au lecteur le soin de composer lui-même la scène finale de cet horrible drame. Il devinera sans peine comment le romancier, gardant pour cette heure suprême toutes les révélations qui doivent écraser sa détestable héroïne, la fait passer par mille angoisses graduées, depuis le moment où elle apprend qu'elle doit renoncer à être jamais la mère de John Ardworth jusqu'à celui où Becky lui est ramené, livide, rongé par le poison qu'elle-même a fait couler dans ses veines, la maudit, la dénonce, et vomit sur sa robe, avec une dernière imprécation, un flot de sang dont il semble que Lucretia doit rester à jamais souillée, comme sont encore empreints du sang de Rizzio les parquets séculaires d'Holy-Rood. Helen meurt aussi, mais Perceval est sauvé. Varney, arrêté pour crime de faux, est déporté à la Nouvelle-Galles. Lucretia finit ses jours dans une maison d'aliénés, échappant par ce destin, plus triste que la mort même, aux justes représailles de la loi.

A cette manière violente, exagérée, tumultueuse et froidement symétrique de disposer ce qu'on pourrait appeler son tableau final, vous avez reconnu le romancier vulgaire, l'émule attentif des narrateurs de second ordre. Néanmoins il ne faudrait pas s'en tenir, même pour le roman dont nous venons de terminer l'analyse, à cette appréciation sommaire et trop dédaigneuse. Un écrivain d'élite, un homme érudit comme l'est sir Edward Bulwer, se retrouve encore, même lorsqu'il fait tout son possible pour effacer sa supériorité gênante et se mettre au niveau des

intelligences les plus communes. Vainement écarte-t-il avec un soin extrême les qualités qu'il suppose antipathiques à ses lecteurs dégénérés : malgré lui, à son insu, ses anciennes habitudes l'emportent encore par momens, et le ramènent au temps où, stimulé par une ambition plus noble, au lieu de rivaliser avec la plèbe des conteurs nouveaux, il aspirait à effacer les gloires passées, à remplacer Maturin, Walter Scott, à éclipser Hook et Plumer Ward dans leurs tableaux fashionables, à défier la critique sévère des Lockart et des Macaulay.

Ainsi, dans toute la première partie de *Lucretia,* vous rencontrerez des tableaux d'intérieur, des physionomies, des caractères, qui rappellent la meilleure manière et les meilleurs jours de l'écrivain. L'intérieur de Laughton-Priory, les manies, les préjugés du vieux sir Miles, son orgueil héréditaire constamment aux prises avec la générosité de son cœur, tout, jusqu'à la date exacte de son élégance, jusqu'aux particularités de son costume, en fait un portrait excellent. Vous diriez les touches exactes et fines de notre Meissonnier, et la vigueur de ses daguerréotypes au pinceau. Sir Miles est un gentleman de la vieille école, encore poudré en 1800, un digne contemporain de lord Chesterfield, un digne convive des petits soupers de mistress Clive; son jabot de dentelle est saupoudré du meilleur martinique; sa canne à poignée transversale, son petit chapeau à bras, sa tabatière d'émail encadrant un portrait de femme, ses trois ou quatre pipes en terre cuite, — car les *houkahs,* les *mirschaums* n'étaient pas encore à la mode, — indiquent nettement la destinée et les transformations de cet ex-*beau* devenu gentilhomme campagnard, autrefois célèbre dans les chroniques de boudoir, depuis héros populaire des *county-meetings* et des *festivals* agricoles.

Vernon appartient à une autre génération, et mille détails caractéristiques le distinguent de son oncle. Ce dernier était un *beau;* Vernon est un *buck.* Les *bucks,* que les *dandies* ont remplacé, faisaient état de mépriser la tendance madrigalesque et l'esprit gourmé de leurs prédécesseurs. Ils mettaient leur gloire à se montrer plus virils, plus énergiques, plus robustes que ces copistes efféminés des belles manières françaises. Pour briller parmi eux, il fallait boire sec, jouer gros jeu, être bon écuyer, bon cocher, ferme joueur de paume, ne reculer devant aucune débauche, si dangereuse et si fatigante qu'elle fût, enfin mener la vie comme une course à fond de train, et dépenser largement les trésors de force ou de santé qu'on avait reçus du ciel. Un *buck* qui survivait à son orageuse jeunesse était un homme pour long-temps éprouvé; mais bon nombre des jockeys engagés dans ce redoutable tournoi mouraient avant d'avoir franchi la moitié de l'hippodrome. Soit dit en passant, nous avons eu en France, et vers la même époque, une espèce d'élégans analogue à celle-ci et copiée d'après elle. Ils florissaient vers le début de la révolution; quelques-uns se retrouvent parmi les *musca-*

dins du directoire. Nous les voyons se colleter bel et bien avec les musculeux ouvriers du faubourg Saint-Antoine quand ceux-ci se moquaient de leurs ridicules cadenettes, disputer aux jockeys anglais les prix des courses, conduire au Champ-de-Mars, en véritables *four-in-hand*, des chars romains attelés de quatre chevaux, déjeuner en nageant sur la Seine, courre le cerf avec Ouvrard dans les bois du Raincy, et figurer, athlètes infatigables, dans les orgies du Luxembourg, où Barras aimait à les mettre aux prises avec les faciles beautés dont il s'entourait. Napoléon, qui n'aimait pas les vices exubérans et scandaleux, les richesses indisciplinées et les scandales inutiles, dispersa dans ses armées ou dans ses préfectures l'élite de sa jeunesse dorée. Les derniers débris de cette génération s'en vont aujourd'hui l'un après l'autre, jetant un regard de mépris sur nos prudentes folies, nos désordres énervés, nos merveilleux à corsets, nos estomacs blasés et paresseux, nos amours languissans, nos facultés bornées en tout genre.

Il y a aussi un véritable talent dans la manière dont le personnage de Lucretia Clavering se présente tout d'abord au lecteur. Rien ne fait présager en elle cette héroïne de mélodrame hérissée et pantelante, cette mère insensée et furibonde, qui nous gâte le dénoûment du livre. Elle est jeune, belle, un peu froide, un peu hautaine, mais le génie du mal ne lui est encore apparu que dans le désordre des rêves. Elle ose à peine s'avouer à elle-même ce vague désir, cette ambition cruelle qui lui font étudier avec une impatiente curiosité les dispositions apoplectiques de son vieil oncle. Encore a-t-elle, à ses propres yeux, une sorte de justification, car c'est l'amour, et non pas une passion plus vile, qui lui inspire cette pensée mauvaise. Elle ne voit point dans sir Miles le riche célibataire dont elle doit hériter, mais le protecteur impérieux qui l'a séparée de Mainwaring et ne consentira jamais à leur mariage. Elle est encore bien loin, la femme qui, plus tard, se débarrassera coup sur coup de deux maris, et cependant on entrevoit, nuage menaçant au sein d'un ciel encore azuré, les instincts funestes que le temps et le malheur développeront. Non, ce n'est pas en vain que Dalibard a voulu étendre au-delà des justes bornes la science de cette enfant précoce, ce n'est pas en vain que, pour l'enchaîner à lui, dupe de l'admiration qu'il lui avait d'abord inspirée, il lui a livré les trésors de son expérience consommée, lui apprenant en même temps à dissimuler cette périlleuse richesse. Maintenant, forte contre lui de ses propres leçons, forte de ces aveux qu'elle a provoqués en quelque sorte pour le mettre à sa merci, elle abuse des avantages qu'il lui a laissé prendre; elle tyrannise sans remords ni pitié ce précepteur amoureux, et, dans la lutte qui s'engage entre eux, — lutte d'où elle sortira vaincue, — sans manquer aux convenances de son âge, de son sexe ou de son rang, elle se

révèle hasardeuse, insolente, ironique, implacable, à ce point que l'on peut tout attendre, dans l'avenir, d'une nature déjà si corrompue.

Quand nous la retrouvons à Paris, après la ruine de toutes ses espérances, la maladie morale dont elle est atteinte, la hideuse lèpre du crime, n'a fait que des progrès cachés; Lucretia Dalibard, comme Lucretia Clavering, est encore innocente aux yeux des hommes, et c'est un trait où se retrouve le romancier d'élite, que de n'avoir point précipité d'un seul coup dans l'abîme cette ame désespérée. Caractère vicieux, mais énergique, Lucretia ne doit point succomber au premier choc. Elle tomberait sans cela dans la catégorie des scélérats vulgaires, et cesserait de nous intéresser, tandis qu'en la voyant affaissée sous le poids des regrets, engourdie par le froid despotisme de son mari, ne prenant plus souci d'elle-même ni de sa destinée, on éprouve une sorte de sympathie pour cette malheureuse victime de l'égoïste et sanguinaire Dalibard.

En créant le personnage de Varney, sir Edward Bulwer semble s'être proposé de faire le procès à notre époque tout entière. Gabriel-Honoré, fils d'une danseuse et d'un savant, artiste incomplet, épicurien frivole, indolent, présomptueux, prenant pour les dons incompris du génie certaine facilité superficielle dont il abuse, et pour un signe de distinction aristocratique le goût des plaisirs, des prodigalités insolentes, des fanfaronnades audacieuses, Gabriel-Honoré, disons-nous, résume assez la corruption de la jeunesse contemporaine. Ajoutez à cette corruption de l'esprit et des sens un égoïsme glacé, un mépris souverain pour les vertus qui ne sont pas à sa portée : vous avez un type déplorablement vrai, une dissection déplorablement exacte de toute une classe d'êtres qui appartiennent exclusivement à notre civilisation raffinée, à nos mœurs amollies, vicieux efféminés, autour desquels une menteuse élégance dissimule les plus vils penchans, les plus honteuses faiblesses.

Parmi les jugemens sévères que la presse anglaise a portés contre l'auteur de *Lucretia*, il en est un qui a dû attirer particulièrement notre attention. Il a été dit que sir Edward Lytton Bulwer imitait, de propos délibéré, les romanciers français, que l'influence littéraire de MM. de Balzac, Sue, etc., se faisait sentir d'un bout à l'autre dans cette œuvre nouvelle; or, c'est là aujourd'hui l'inculpation la plus grave qui puisse atteindre un écrivain anglais, et nous croyons qu'on aurait pu l'épargner à Bulwer. Cependant, comme il faut tenir compte des moindres indices, nous avouerons que les doctrines sociales et philanthropiques dont M. Eugène Sue, dans ses derniers ouvrages, s'est constitué le propagateur, ont bien pu inspirer à l'auteur de *Lucretia* le rôle de Becky Carruthers, le balayeur des rues, et celui de Grabman, le jurisconsulte

de bas étage. On supposerait même, sans trop d'invraisemblance, que Bulwer a voulu donner un hideux pendant à certains portraits, comme ceux du Chourineur, du Maître d'École, du Squelette, quand il a glissé dans son roman la figure épouvantable du *Body-Snatcher*, — le voleur de cadavres, — qu'il finit par accoupler à Varney l'empoisonneur sur les bancs du navire qui emporte ces deux misérables. A vrai dire néanmoins, ce n'est là qu'une imitation fort incomplète, portant sur quelques détails accessoires, et d'ailleurs, ainsi que nous le disions en commençant, Bulwer a pu choisir ses modèles en ce genre parmi ses compatriotes. Dickens dans *Oliver Twist*, Harrison Ainsworth dans *Jack Sheppard*, et les copistes de l'un et de l'autre, dans des centaines de romans anonymes, ont analysé des existences non moins souillées, non moins infimes que celles qui tiennent tant de place dans le dernier récit de Bulwer. Nous sommes donc en droit de repousser, comme une accusation légèrement portée, cette solidarité que l'on veut établir entre les horreurs tant reprochées à *Lucretia* et celles que l'on signale à bon droit dans quelques-uns de nos romans-feuilletons. Ce qui nous porterait surtout à douter de cette imitation directe, c'est précisément ce qui a valu à sir Edward Bulwer tant d'acrimonieux réquisitoires : — une petite note, imprudemment loyale, par laquelle Bulwer reconnaît avoir *librement plagié* (*freely plagiarized*), dans un roman de M. de Balzac, une description qui l'avait frappé (1). L'aveu spontané d'un plagiat partiel n'implique-t-il pas en effet que l'auteur de *Lucretia* se sentait, pour le reste de son livre, à l'abri de cette espèce de reproche? S'il l'eût redouté, ne se serait-il pas bien gardé de se dénoncer ainsi lui-même, et de donner l'éveil à la critique?

Ce que nous disons des origines littéraires, nous le disons aussi des sources historiques. Au premier abord, on pourrait croire que Lucretia Clavering est l'effigie tant soit peu dénaturée d'une femme à qui la presse française fit naguère une célébrité déplorable. On est d'autant mieux confirmé dans cette opinion, que l'on sait davantage à quel point le procès du Glandier préoccupa nos voisins, et quelles terribles conclusions leurs écrivains en tirèrent contre la société française, contre la littérature moderne, contre l'éducation que les femmes reçoivent chez nous. Ce fut, on s'en souvient, un *tolle* universel de l'honnête et religieuse Angleterre contre la France athée et perverse, anathème injuste comme la plupart des anathèmes, et que ne justifiait nullement la moralité comparée des deux pays. Toutefois, nonobstant la vraisemblance des conjectures que l'on pourrait former à cet égard, elles sont démenties par l'écrivain, qui nous dit expressément de quels faits réels il s'est inspiré. Persuadé que le grand mal de notre époque est une am-

(1) *Lucretia*, tome II, p. 79 et 80.

bition impatiente de tout délai, antipathique à tout travail, il voulait exposer à sa manière, sous forme de drame ou de roman, les vérités morales qui pourraient le mieux combattre ces dispositions funestes, lorsqu'un favorable hasard lui fournit un cadre éminemment approprié à ses vues.

« Ce hasard m'a fait connaître, poursuit-il, la double histoire de deux criminels qui ont vécu de notre temps, — histoire aussi remarquable par la noirceur et le nombre des forfaits commis que par le caractère des deux scélérats qui en étaient les auteurs : l'un, doué des plus brillantes facultés, de l'esprit le plus vif, de l'humeur la plus gaie; l'autre, non moins distingué par son savoir et par ses aptitudes intellectuelles; si bien que l'examen et l'analyse de ces perversités exceptionnelles devinrent pour moi une étude remplie d'intérêt et de sombre curiosité (1).»

On a complété cette demi-confidence, on a nommé l'un des personnages ainsi désignés par l'auteur de *Lucretia.* « Dans le fait, disait à ce sujet un critique anglais, les rangs moyens de la société à Londres ont vomi un scélérat de tout point pareil à Varney, et il y a de ceci assez peu d'années pour que l'on n'en ait pas encore perdu tout souvenir. Le procès de Wainewright et la manière dont il fut soustrait à une mort ignominieuse se rattachent à un ensemble d'infamies et de meurtres bien autrement effrayant que le récit de sir Edward Lytton. Nous ignorons, ajoutait le *rewiever,* d'après qui fut tracé le portrait de Lucretia... » Sur ce point, en effet, les opinions diffèrent, et les versions mystérieuses qu'on a fait circuler ne sont pas en rapport les unes avec les autres; mais il est resté avéré que nos chroniques judiciaires n'avaient rien à revendiquer dans cette odieuse création, ou pour mieux dire dans cette affreuse image. Nous constatons avec plaisir ce simple fait, qui nous paraît une réfutation indirecte de toutes les malédictions lancées contre nous, il y a cinq ans, par les écrivains anonymes de la presse anglaise. La société qui donne naissance à une Lucretia Clavering ne saurait foudroyer de très haut celle qui a repoussé de son sein la misérable condamnée de Brives.

Le dernier roman de sir Edward Lytton, qui, selon toute apparence, clot la carrière du laborieux conteur, déjà décidé, il y a quatre ans, à ne plus s'aventurer dans le domaine de la fiction, était fort impatiemment attendu; il a été lu avec avidité, critiqué avec amertume, et, selon nous, il ne méritait ni tant d'intérêt ni tant de haine. Ce n'est pas à dire qu'il soit indigne de toute attention, et, en songeant à cette longue série de récits qui forment le bagage littéraire de Bulwer, nous ne regrettons pas que celui-ci nous ait fourni l'occasion d'apprécier un talent incomplet sans nul doute, gâté par des manies, des affectations

(1) *Lucretia,* préface, p. VIII.

regrettables, plus élevé pourtant, plus littéraire, plus consciencieux que ses détracteurs ne veulent bien en convenir. Au lieu de se montrer si sévères pour l'auteur de *Lucretia*, ceux-ci eussent mieux fait de rechercher la cause des défauts qu'ils relevaient si amèrement. On pouvait agiter à ce propos une question intéressante. Il y avait à se demander jusqu'à quel point les défauts de Bulwer dérivent de l'activité, de la curiosité excessives qui l'ont tour à tour entraîné sur tant de voies différentes. Remarquons-le, ce besoin de tout apprendre, de tout essayer, apanage sublime des esprits supérieurs, est une tendance maladive chez les intelligences de second ordre, qui s'assimilent incomplétement le butin de leurs avides recherches, et portent avec fatigue ce fardeau imprudemment soulevé. La science acquise nous profite justement dans la proportion des facultés qui nous étaient données pour l'acquérir. Quand elle dépasse cette mesure, elle risque de détruire en nous l'équilibre nécessaire, de chasser le naturel, d'effacer la spontanéité, de contrarier, de gêner les allures de l'esprit et du style. Les idées, se raffinant, deviennent subtiles et bizarres; le trait vif et franc se change en *acutesse;* on était correct, on incline au purisme : l'érudition s'exagère, et la pédanterie n'est pas loin; bref, les prétentions grandissent, et le mérite diminue d'autant. Serait-ce là, par hasard, l'histoire secrète de la décadence notée par nous dans les œuvres successives de Bulwer? Ou n'est-il, tout simplement, qu'un écrivain comme tant d'autres, dérouté dans ses calculs par l'inconstance capricieuse de ses lecteurs? Le succès a tourné la tête à bien des gens : pourquoi donc une défaveur imméritée n'agirait-elle pas de même sur l'esprit de celui qui en est victime? Peut-être n'est-ce pas trop du concours de ces deux causes pour expliquer la distance qui sépare les débuts de Bulwer de ses dernières productions. Quoi qu'il en soit, l'auteur d'*Eugène Aram* n'en reste pas moins une des figures les plus remarquables que puisse nous offrir, dans son état actuel, la littérature des trois royaumes. Nous avons dû tenter de placer cette figure à son rang et sous son vrai jour, avant qu'elle se perdît dans ces limbes *attristés par les ténèbres*, où les beaux esprits que le baptême glorieux n'a point classés parmi les élus de l'avenir *se tiennent*, comme le dit Dante, *avec les petits innocens mordus par les dents de la Mort* (1).

E.-D. Forgues.

(1) *Il Purgatorio*, canto VII, st. 10.

DE LA

COLONISATION DE L'ALGÉRIE.

LES ESSAIS ET LES SYSTÈMES.

I.

Un homme dont la parole fait autorité en matière d'exploitation agricole, Mathieu de Dombasle, a dit : « Pour fonder des colonies, il est une qualité précieuse : c'est cette disposition à juger d'avance, froidement et avec sagacité, d'une part, les avantages réels que l'on peut tirer de tel établissement colonial en particulier, et d'autre part les dépenses qui seront nécessaires pour s'en assurer la possession. » Il est rare cependant que les grandes colonies doivent leur origine à une spéculation régulière : elles sont presque toutes, comme notre Algérie, filles du hasard. Séduites par l'orgueil de la conquête, par cette fausse idée qu'une extension de territoire est le gage d'un accroissement de puissance, les nations jettent avec un enthousiasme aveugle les bases d'un empire colonial. Une fois engagées, elles persévèrent, et, si le présent est onéreux, elles se consolent et se persuadent qu'elles travaillent pour l'avenir. Il est sans doute nécessaire qu'une métropole soutienne sa colonie au début; mais les dépenses qu'elle s'impose ne doivent être de sa part qu'un placement. Il faut qu'elle voie bien clairement que

l'entreprise a chance, non-seulement de se suffire bientôt à elle-même, mais encore d'amortir les frais de son établissement. Si l'affaire ne répondait pas à cette condition, c'est qu'elle serait mauvaise commercialement, et alors il y aurait pour la métropole, comme pour les colons eux-mêmes, profit à s'abstenir. Il importe donc que les hommes d'état appelés à prononcer sur l'avenir de l'Algérie règlent leur jugement d'après ce principe : un système de colonisation, quel qu'il soit, ne peut réussir qu'à la condition de payer ses frais, c'est-à-dire de garantir tous les capitaux, de rémunérer tous les services au moyen des ressources créées par la colonie elle-même.

Si les gouvernemens procédaient d'une manière rationnelle, ou même avec le simple bon sens du marchand qui fonde une maison de commerce à l'étranger, le premier soin serait d'évaluer les sacrifices nécessaires à la consolidation d'un établissement extérieur. L'entreprise de peupler et de fertiliser un pays est plus ou moins difficile, plus ou moins dispendieuse. Qu'on imagine un territoire isolé dont l'état sanitaire ne fût pas suspect, dont la possession ne fût pas disputée par les armes, le peuplement d'une telle contrée pourrait être effectué facilement et à peu de frais. Telle ne s'est pas présentée à nous l'Algérie. Inquiétée par un ennemi opiniâtre, cette colonie doit acheter la sécurité, soit que les habitans enrégimentés en milices paient de leur temps et de leurs personnes, soit qu'un impôt spécial vienne en déduction du budget de la guerre. L'assainissement des lieux, résultant des desséchemens, des endiguemens, des plantations, enfouira beaucoup d'argent. Un capital relativement plus considérable qu'ailleurs (nous le démontrerons plus tard) sera nécessaire à la bonne exploitation du pays, et on ne l'obtiendra qu'en offrant aux capitalistes l'appât des gros bénéfices. La terre africaine ne pourra être fécondée qu'avec le concours des hommes de science, qu'il faudra rémunérer dignement. Enfin, condition suprême et sans laquelle il n'y a plus pour nous en Afrique que ruine et périls, on n'obtiendra en assez grand nombre les hommes qui doivent faire le fonds de la population franco-africaine, les ouvriers honnêtes, laborieux et énergiques, qu'en leur offrant des avantages solides et positifs : c'est encore de l'argent à fournir, et beaucoup d'argent. Il n'y a donc pas à se faire illusion : la colonisation de l'Algérie coûtera très cher, aussi cher qu'aucune autre entreprise de ce genre puisse jamais coûter.

Ces conditions d'existence, sécurité, salubrité, primes offertes aux capitaux, à l'intelligence, au rude labeur, ne peuvent être réalisées, nous le répétons, qu'au moyen des ressources créées au sein de la colonie. La France voulût-elle faire vivre artificiellement son nouvel empire à force de subventions, qu'elle n'y réussirait pas : le sacrifice dépasserait ses forces. La dépense des dix premières années d'occupation,

déduction faite des recouvremens, s'est élevée à 323,626,312 francs. La tactique suivie depuis 1840 a porté le chiffre annuel à plus de 100 millions : en joignant au budget et aux crédits spéciaux les frais accessoires pour les mouvemens de troupes et les transports maritimes occasionnés par la guerre d'Afrique, M. Desjobert a porté le chiffre de l'année dernière à 125,762,993 francs : c'est donc, en nombre rond, un milliard au moins que l'Afrique a englouti jusqu'à ce jour. Eh bien! cette somme énorme n'a servi, pour ainsi dire, qu'aux préliminaires de l'installation : on a assuré la conquête et entrepris le déblaiement du sol; mais l'œuvre sérieuse et reproductive, la colonisation proprement dite, est à peine commencée; on n'en est encore qu'au ballottage des systèmes, et personne, à l'heure qu'il est, n'entrevoit clairement quelle sera l'étendue des avances à faire et quels dédommagemens on en doit espérer. La France, encore une fois, ne peut pas éterniser le sacrifice sous lequel elle succombe. Des subventions additionnelles vont être demandées pour déterminer le peuplement et la culture du sol. Si on les accorde, ce ne peut être qu'à titre de prêt. L'Algérie doit exister par elle-même; toute organisation qui laisserait les dépenses coloniales au compte de la métropole aboutirait fatalement à un échec.

Les besoins de la colonie étant constatés, on se demande quelles sont les chances de développer les ressources en proportion des charges. Un impôt prélevé sur les indigènes, à la manière des Anglais dans l'Inde, ne dépassera jamais 4 à 5 millions. Un système basé sur les profits du commerce aurait peu de chances en présence d'une population clairsemée, sans industrie et sans moyens d'échange. La colonisation doit donc être agricole, et le programme à remplir pourrait être formulé ainsi : peupler l'Afrique française au moyen des bénéfices obtenus par la culture et l'exploitation des richesses intérieures de la terre.

On nous dira que, le produit de la terre étant la seule fortune de l'Algérie, il n'est pas possible que les bénéfices de l'agriculture paient ces frais de colonisation que l'on déclare devoir être considérables; que les tentatives agricoles faites jusqu'à ce jour ne donnent pas lieu d'espérer un semblable résultat. En réponse à ces objections, nous rappellerons un axiome simple comme toutes les lois agronomiques, axiome sur lequel on nous permettra d'insister en raison de son importance.

Une culture maigre et insuffisante ne donne que de maigres produits, qui souvent ne paient pas leurs frais, si minimes que soient ces frais. Une exploitation riche et bien dirigée paie non-seulement les frais, si considérables qu'ils soient, mais donne des bénéfices nets; il y a plus, le bénéfice semble augmenter en proportion de la somme des efforts producteurs (capital et travail), non pas dans une proportion relative aux avances, mais dans une relation progressive. Il est utile d'expliquer ce phénomène par un exemple. Deux propriétaires, l'un riche et l'autre

malaisé, achètent deux domaines d'égale étendue et d'égale qualité au prix de 80,000 francs; le pauvre ajoute au prix d'achat un capital d'exploitation de 20,000 francs; total de ses avances, 100,000 francs. Le riche élève son capital d'exploitation à 120,000 francs; total, 200,000 francs. On les suppose d'ailleurs tous deux également économes, également habiles. Eh bien! si le premier obtient en produit net 5,000 francs, soit 5 pour 100 de son capital engagé, le riche obtiendra 20,000 francs, soit 10 pour 100 de son capital : de sorte que, si la possession de ces deux domaines était grevée accidentellement d'une charge annuelle de 6,000 francs, le cultivateur pauvre se trouverait incapable de continuer son exploitation, tandis que son voisin resterait en possession d'un revenu de 14,000 francs, par le seul fait de l'exubérance de son capital.

On pressent la portée de ce phénomène dans son application à l'Algérie. Il n'y a pas de mesure absolue pour la fécondité de la terre; on peut en élever graduellement le produit à l'aide d'un capital bien employé : la seule limite de cette progression est le point où les débouchés avantageux viennent à manquer. Au sein même de la France, il y a des terres qui ne valent pas 100 francs l'hectare, quoique supérieures dans leur essence à d'autres terres qui se vendent 2,000 et 3,000 francs : la plus-value de ces dernières, toujours proportionnée aux produits, n'est que la représentation des sommes employées pour améliorer le fonds ou assurer des débouchés. Trop confians dans la vertu naturelle du sol africain, les premiers colons n'ont pas attendu, pour solliciter la terre, qu'ils eussent des moyens suffisans. On a même érigé, en quelque sorte, cette faute en système. Une circulaire administrative répandue parmi les colons leur recommandait de ne pas faire de *bonne agriculture*, sous prétexte que les circonstances économiques ne se prêtaient pas à une exploitation perfectionnée. Autant aurait valu recommander à nos soldats de désapprendre l'art militaire pour combattre les Arabes. Si la victoire reste toujours en définitive à nos drapeaux, c'est qu'à des bandes sans frein et sans ressources certaines nous opposons la bravoure disciplinée, la tactique, un matériel spécial, des approvisionnemens garantis par le trésor d'un grand empire. Le moyen de vaincre dans l'ordre industriel, c'est de procéder comme dans l'ordre militaire. Si l'on veut asservir une nature sauvage et en arracher de riches tributs, qu'on l'attaque avec une forte discipline agricole, avec la tactique la plus subtile de la science.

Il importe avant tout de se pénétrer de la différence essentielle, caractéristique, qui doit se manifester entre l'industrie de la France africaine et celle de la métropole. Dans les anciennes sociétés, la spéculation industrielle repose sur l'existence du prolétariat, triste continuation de l'antique servitude. En Europe, où il y a, sauf de très rares excep-

tions, surabondance de bras relativement au travail offert, tout homme qui possède une mince pièce d'argent est certain de rencontrer un de ses semblables qui lui vendra le travail de sa journée, même lorsque l'offre serait inférieure au prix réel du labeur. Qu'on ne s'y trompe pas cependant : cet état de choses n'est pas normal; c'est la plus dangereuse des maladies qui affligent nos vieilles sociétés. L'Afrique française, société naissante, n'a pas encore eu le temps de contracter cette lèpre du paupérisme. On ne passe pas la mer, on n'affronte pas un climat suspect, on ne s'expose pas aux sabres et aux balles pour travailler à vil prix. Il est évident qu'elle n'obtiendra des colons effectifs, disposés à faire de l'Algérie leur seconde patrie, que par des offres séduisantes, par l'appât d'une rémunération qui garantisse l'avenir, soit que cette rémunération consiste en titres de propriété, en participation aux bénéfices, ou en salaires très élevés.

L'impossibilité d'obtenir la main-d'œuvre à bas prix a été jusqu'ici le principal sujet de découragement. Peut-être que cet obstacle deviendra au contraire le salut et la gloire de l'Algérie. Après s'être débattu vainement dans l'ornière, on éprouvera l'impatience d'en sortir, et, sous l'inspiration de l'intérêt bien entendu, on substituera aux routines de la ferme et de l'atelier un régime industriel plus loyal et plus fécond. L'égoïsme aura beau se débattre, il en faudra venir là ou perdre l'Algérie. Au surplus, en supposant le travail agricole loyalement organisé, la forte part faite à des ouvriers d'élite serait moins onéreuse en réalité qu'en apparence. On se procure aisément, en Algérie, des mendians ou des vauriens, rebuts de leur pays, au prix de 2 fr. par jour, mais ils ne travaillent pas et volent leurs maîtres. Les manœuvres indigènes se contentent de 1 fr. à 1 fr. 50 cent. par jour, plus une portion de pain évaluée à 30 cent.; mais ces hommes, qui ne consomment avec leur pain que de l'eau et des figues sèches, sont si indolens de corps et d'esprit, qu'en réalité ils coûtent plus cher que les bons ouvriers européens. Ceux-ci, absorbant quatre ou cinq fois plus d'élémens nutritifs, déploient une vitalité en rapport avec leur alimentation (1). La forte nourriture procurée aux ouvriers est un genre d'économie que les chefs d'industrie commencent à comprendre. La facilité que les planteurs des États-Unis ont de nourrir leurs nègres de viandes fraîches est la principale cause de leur supériorité sur ceux des Antilles dans les cultures qui dépendent principalement de la main-d'œuvre, comme celle du cotonnier. En Algérie, un bon mécanisme d'association, utilisant toutes les forces d'un ménage, prévoyant les besoins du présent, garantissant l'avenir, doit fournir le moyen d'assurer aux classes ou-

(1) En 1833, dit M. Genty de Bussy, la consommation de la viande à Alger a été évaluée à 194 kilogrammes pour un Européen, 43 et demi pour un Maure, 21 trois quarts pour un Juif.

vrières une aisance et une sécurité égales à ce qu'elles pourraient attendre des plus forts salaires.

Cette situation particulière de l'agriculture algérienne est une des causes qui l'obligent à rechercher de gros bénéfices. Quel mode d'exploitation choisira-t-on? L'économie rurale en distingue deux aujourd'hui : le premier, qui consiste à cultiver dans la perfection une surface restreinte, afin d'en obtenir la plus forte quantité de produits bruts que sa nature puisse donner, constitue le *système intensif;* le second, appelé par opposition le *système extensif,* applique des soins superficiels à un espace aussi considérable que possible, laisse agir la nature et établit sa spéculation sur l'économie de la main-d'œuvre. Comme exemples de ces deux systèmes, M. Moll met en contraste un domaine de 1,400 hectares, situé dans le Berri, qui n'occupe pas plus de 65 travailleurs adultes et 26 chevaux, avec les jardins maraîchers contenus dans la nouvelle enceinte de Paris, qui, sur une surface de 1,378 hectares, emploient environ 10,000 travailleurs et 1,600 chevaux. Après avoir déclaré que les deux systèmes sont également légitimes, que le choix dépend des ressources du propriétaire, de la valeur du terrain, du prix de la main-d'œuvre, du débouché, M. Moll ajoute : « Dans les circonstances actuelles et pendant bien long-temps encore, le système extensif est le seul dont on puisse attendre du succès en Algérie. » S'il en était ainsi, il s'écoulerait un temps incalculable avant que l'agriculture algérienne pût suffire aux frais de la colonisation. Nous voudrions, au contraire, que de grandes sociétés agricoles, après avoir choisi les emplacemens les plus heureux, y déployassent les efforts les plus intenses. L'éclat d'un grand succès industriel, c'est la seule chance de lancer la spéculation africaine. Nous le répétons avec une conviction profonde qui n'est pas sans quelque mélange d'inquiétude, si l'industrie coloniale végète terre à terre, si le travail n'acquiert pas assez de vitalité pour fournir des dividendes aux capitalistes métropolitains, un sort attrayant aux ouvriers, un tribut au gouvernement en déduction des charges qu'il subit, la colonie périra de cette langueur dont elle souffre aujourd'hui.

Mais, dira-t-on, en supposant que certaines sociétés puissamment organisées donnassent l'exemple d'un succès exceptionnel, ces entreprises n'introduiront en Afrique qu'un petit nombre d'individus, et la grande difficulté, celle du peuplement, restera sans solution. Cette difficulté nous ramène au point essentiel de la controverse. Une erreur que nous retrouvons au fond de tous les systèmes consiste à croire qu'on peut improviser une population. Chaque auteur commence par supputer le nombre d'habitans qu'il croit indispensable pour la défense et la fécondation de la terre. On se préoccupe surtout de *masser* les habitans dans un but stratégique. M. le maréchal Bugeaud demande

100,000 familles, soit 500,000 ames environ. M. le général de Lamoricière veut 75,000 ames dans son triangle d'Oran. M. le docteur Bodichon, médecin à Alger, en demande 30,000 seulement pour le Sahel. M. l'abbé Landmann a rabattu ses prétentions à 50,000 personnes. Le trop plein de la France, dit M. Lingay, est de 4 millions d'hommes; il faut le déverser en Afrique. Le chiffre des colons étant déterminé, on cherche par quels moyens on les empêchera de mourir de faim. On ne fabrique pas ainsi un peuple. Créez d'abord des intérêts, assurez des situations, et la population se développera d'elle-même. Donnez tous vos soins à un petit nombre d'entreprises, en vous préoccupant beaucoup moins de la quantité que de la qualité des hommes qu'elles emploient, constituez ces entreprises vigoureusement et loyalement, assurez-leur même, par des sacrifices, le prestige du succès industriel. Quand on se dira en France que chefs et ouvriers ont trouvé leur compte à ce succès, cent autres entreprises se formeront, et ces dernières en enfanteront mille. Tous les peuples ont commencé par l'exploitation des terres de choix : c'est sur ce fait que Ricardo a basé sa célèbre théorie de la rente foncière. Entre les groupes industriels qui réussiront, une foule flottante se glissera à la longue. C'est ainsi que naît un peuple, et non pas d'après des combinaisons stratégiques. Au lieu d'être abolies tout d'un coup, les charges du gouvernement, les dépenses de l'armée, ne pourront être réduites qu'en proportion du succès de ces centres d'exploitation : il est vrai, mais ce procédé, bien qu'il contrarie l'impatience des esprits systématiques, est en réalité le plus court et le plus sûr. Il y a une mesure naturelle et infranchissable pour le développement d'une population qui doit vivre par l'industrie agricole : c'est l'état des débouchés. En agriculture comme en toute autre fabrication, la difficulté n'est pas de produire, c'est de vendre sûrement et à des prix avantageux. Une exploitation bien entendue est celle qui distribue ses travaux suivant l'importance et la sécurité des débouchés. Supposez qu'il fût possible de jeter en Afrique des masses imposantes de population : elles seraient violemment comprimées, si la somme de leurs produits était hors de proportion avec les issues commerciales. Que 100,000 familles se mettent à produire du blé, vivront-elles dans l'abondance? Non, elles dépériront de privations et de misère, s'il arrive une série de récoltes assez généralement riches pour avilir le prix des grains. Quoi qu'on fasse, une population coloniale ne se développe et ne s'affermit jamais que suivant la mesure de sa prospérité industrielle; il n'y a donc aucun inconvénient à ne commencer l'œuvre du peuplement que par un petit nombre d'entreprises.

Rapprochons les idées qui viennent d'être développées. La colonisation de l'Afrique doit coûter très cher par la nécessité de se défendre contre les Arabes, d'offrir un appât aux capitalistes dont on a besoin,

d'être libérale envers les travailleurs. La France succomberait sous cette triple charge. Il faut donc organiser la spéculation coloniale d'une façon assez lucrative pour qu'elle suffise à tout. Qu'on ne s'inquiète pas *à priori* du chiffre de la population. L'Algérie trouvera promptement des habitans, si on parvient à y établir un bon mouvement d'affaires; elle restera dépeuplée, malgré tous les efforts du gouvernement, si la spéculation y languit. Nous ne pensons pas que ces principes soient contestés. Il nous a paru utile de les établir avant d'entrer dans l'analyse des théories proposées et des expériences faites jusqu'ici. Lorsque la nation française connaîtra mieux les difficultés d'une grande colonisation, au lieu de s'abandonner à cet instinct du dénigrement trop commun aujourd'hui, il ne lui restera plus que des sentimens de reconnaissance pour tous ceux qui ont mis la main à l'œuvre, même lorsque leurs efforts auront été impuissans.

II.

Les essais antérieurs à 1842 ne doivent pas compter dans l'histoire de la colonisation. Si l'on rappelle qu'en 1832 les deux premiers villages franco-algériens, Kouba et Dely-Ibrahim, furent fondés par 414 Alsaciens, que pendant les dix années qui suivirent d'autres groupes essayèrent à leurs risques et périls de se former dans le Sahel et la Mitidja, c'est pour honorer par un souvenir de regrettables victimes. Les colons de cette première période, ceux du moins qui se livrèrent aux travaux des champs, engagèrent la lutte contre une nature inconnue et rebelle, sans expérience, sans autre arme que leur énergie aveugle. Le moins qui leur arriva fut de se ruiner. Après ce triste exemple de la colonisation libre et spontanée, la paix paraissant établie, l'état manifesta enfin la volonté d'intervenir. Tout le monde croyait alors que le succès dépendait uniquement du nombre des bras, et que, pour obtenir une nombreuse population, il suffisait de faire appel aux pauvres en leur offrant des moyens faciles d'existence. En 1842, M. le comte Guyot, chef de la direction civile d'Alger, avec l'assistance de M. le colonel Marengo, choisit l'emplacement de plusieurs villages, les protégea par un fossé et une enceinte, y conduisit les eaux nécessaires, fit élever les bâtimens publics. Chacune des familles élues par l'administration reçut un lot de terre dans l'enceinte du village avec des matériaux de construction pour 600 francs et à l'extérieur un champ cultivable de 5 à 10 hectares. Dans certaines localités, on livra aux colons munis d'un petit capital une maison bâtie et des terres défrichées moyennant 1,500 francs. A ces premières libéralités, on ajouta successivement et par forme de secours des bestiaux, des semences, des outils, de l'argent. En additionnant toutes ces dépenses, on a trouvé que

chaque famille avait coûté à l'état de 4,000 à 5,800 francs; ce dernier chiffre est celui qui résulte des impitoyables calculs de M. Desjobert. Malgré tout, les villages de la direction civile ont échoué. Il n'y a qu'un avis sur ce point. « Je suis entré chez un grand nombre de ces colons, dit M. l'abbé Landmann, je me suis informé minutieusement de leur position actuelle, et de leur espoir pour l'avenir; je n'ai trouvé partout que découragement et une misère profonde. » Dans sa dernière brochure, M. le maréchal Bugeaud parle dans le même sens. « A Douera, dit-il, le colonel du 36e, ému de pitié pour les familles rurales qui mouraient de faim, leur a créé une soupe économique avec les restes du pain des ordinaires, et les légumes des jardins du régiment. »

L'opposition algérienne (quel pays n'a pas son opposition?) rejette le tort sur la direction civile : les emplacemens ont été mal choisis, les maisons mal appropriées aux pratiques rurales, les lots de terre mal répartis, et vingt autres griefs faciles à énumérer après l'événement. La vraie raison est celle qu'on oublie de dire : c'est que tout système reposant sur le travail individuel, sur la petite culture isolée, chétive, nécessiteuse et ignorante, doit échouer en Algérie. Son moindre tort serait d'être fort dispendieux, car, ayant pour principe de distribuer sur le sol colonial des gens sans ressources, il faudrait toujours que ces gens fussent installés et soutenus long-temps aux frais du trésor. Les partisans de la petite culture affirment que ce régime a pour effet d'asseoir une population nombreuse et intéressée par la propriété à la défense du sol. Ceux qui raisonnent ainsi sous l'illusion de ce qui se passe en France ne considèrent pas que les conditions du travail ne sont pas les mêmes en Afrique qu'en Europe. La division des propriétés développe la population française, parce qu'un lambeau de terre très bien cultivé peut suffire aux besoins d'une famille, grace à l'avantage des débouchés et à un courant d'échanges établi depuis des siècles. Le bénéfice de la petite culture en France découle de la variété de ses produits. Achetant les denrées qui font la base de son alimentation à plus bas prix qu'elle ne pourrait les obtenir elle-même, elle se réserve pour les menus travaux qui, n'admettant pas les machines, offrent une rémunération suffisante à la main-d'œuvre. Dans la situation où on la place en Afrique, la petite propriété rurale est obligée de se consacrer presque exclusivement à la production des grains, dont les avantages sont très douteux. Or, une industrie condamnée à végéter est plutôt un obstacle qu'un encouragement à la population. L'expérience en a été faite plus d'une fois. Le Canada offrait à la France un champ de colonisation plus favorable peut-être que l'Algérie : similitude de climat, surface immense et à peine disputée, sol riche et moins dépouillé que les solitudes africaines: que d'avantages réunis! En 1628, une compagnie favorisée par Richelieu prit l'engagement de transporter au Ca-

nada 16,000 ouvriers en quinze ans. Promesse était faite à ces colons de les loger, de les nourrir et entretenir de toutes choses pendant trois ans, de leur assigner ensuite des terres défrichées autant qu'il serait nécessaire pour leur subsistance, avec des grains pour les ensemencer. Ces conditions avantageuses furent maintenues pendant les deux siècles de la domination française : un courant d'émigration assez considérable eut lieu entre la France et le nord de l'Amérique, et pourtant, à la cession du Canada, en 1763, on ne livra à l'Angleterre que 27,000 ames. L'Angleterre fit entrer le Canada dans le mouvement de ses affaires commerciales, et cette belle colonie compte plus d'un million d'ames aujourd'hui.

La petite culture conserve encore des théoriciens. Le docteur Bodichon l'a préconisée dans une publication récente à laquelle nous avons emprunté quelques détails. Il voudrait que le gouvernement entreprît la construction des villages, le défrichement, la mise en valeur des terres, pour y établir des colons-fermiers, en leur imposant une redevance perpétuelle, rachetable à leur volonté, au moyen de leurs économies. Dans son utile ouvrage sur l'agriculture algérienne, M. Moll a consacré une part beaucoup trop large à un projet de même nature. Ces propositions n'auront pas d'échos.

La mise en valeur du sol africain exige évidemment la grande culture, ou, pour mieux dire, les travaux d'ensemble. Pourquoi donc la grande propriété n'a-t-elle pas pu encore organiser ses travaux? Nous l'avons dit, les bras lui manquent, et il n'est pas possible qu'on lui accorde, comme en Europe, pleine liberté pour les recruter. Si on laissait faire les spéculateurs, ils finiraient bien par obtenir le travail à vil prix en attirant les mendians de tous les pays de l'Europe. A l'époque où M. Baude visitait l'Algérie (1840), les Français formaient la moitié de la population européenne à Alger, le tiers de celle de Bône, où les Maltais dominaient, et le quart de celle d'Oran, où les Espagnols étaient presque en nombre double. Les dernières années n'ont pas amélioré cet état de choses. Tandis que les documens officiels constatent le découragement des ouvriers français, une misère croissante dans la Péninsule, et surtout dans les Baléares, précipite l'émigration espagnole vers l'Algérie. Sur environ 105,000 colons européens, la France n'en a pas fourni plus de 47,000, de sorte qu'on peut encore dire avec M. Baude : « La colonisation n'est française qu'en ce sens que nous en supportons toutes les charges. » La France n'aurait-elle conquis l'Afrique que pour y implanter cette servitude déguisée, ce prolétariat affamé et menaçant qui est pour l'Europe une honte et un péril? Les mesures récentes de l'administration centrale prouvent qu'elle a compris ses devoirs à ce sujet. Elle exige que des familles soient établies en nombre proportionné à l'étendue des concessions, que les deux tiers au moins de ces familles

soient françaises, et que des avantages leur soient garantis. Il est à craindre que la plupart des concessionnaires ne puissent remplir ces conditions : ils ne peuvent recruter les bras parce qu'ils n'ont pas assez d'argent, et on ne leur confie pas d'argent parce qu'on sait qu'ils n'ont pas de bras.

Plusieurs théoriciens ont cherché dans l'association des intérêts la force nécessaire pour briser ce cercle vicieux. Quelques livres écrits sous cette inspiration ont été remarqués : ce sont ceux de M. Enfantin, de M. Lingay, de l'abbé Landmann. M. Enfantin s'est maintenu dans les généralités sociales sans descendre aux détails économiques. Il veut que le gouvernement trace le plan de l'entreprise, mais qu'il en confie l'exécution aux intérêts privés. « La mission d'un gouvernement, dit-il avec raison, n'est pas de faire, mais de faire faire. » Après avoir établi en principe que la propriété doit être collective, et que chaque arrondissement colonial doit former un groupe associé pour le travail comme pour les bénéfices, il distingue deux zones d'établissemens : des colonies militaires instituées aux frais de l'état, avant-garde de la civilisation contre les barbares, et des colonies civiles créées par des appels de fonds aux capitalistes. Quoique M. Enfantin ait saisi un prétexte pour formuler une théorie générale d'association plutôt qu'un projet immédiatement applicable à l'Algérie, il y a beaucoup à prendre dans son livre, comme dans toutes les manifestations de cet esprit puissant et sympathique.

Un livre dont le titre fait image, *la France en Afrique*, a excité dans le public un mouvement marqué d'attention. On disait que l'auteur, mal caché par l'anonyme, avait prêté sa plume leste et intelligente à la pensée d'un homme politique placé au premier rang. L'ouvrage n'avait pas ce caractère semi-officiel. Toutefois, en sa double qualité de secrétaire de la présidence du conseil et de la commission spéciale instituée pour les affaires de l'Algérie, l'auteur a pu parler souvent en pleine connaissance de cause, avec un accent de confiance et d'enthousiasme auquel le lecteur est heureux de s'abandonner. Le livre de M. Lingay est un tableau destiné à refléter aux yeux de la France l'ensemble des efforts dont la régénération de l'Afrique est aujourd'hui le but. Loin de se prononcer pour un système absolu, l'auteur s'applique à représenter l'Algérie comme un vaste laboratoire où toutes les expériences loyales et raisonnables doivent être permises : néanmoins on discerne une préférence pour un mode de colonisation admettant les grandes compagnies. La commission dont M. Lingay est le secrétaire avait posé en principe, dès l'année 1842, que, la colonie devant être mise en état de *se suffire à elle-même*, le but à atteindre est le peuplement pour la défense du sol et la fertilisation du sol pour les besoins du peuple nouveau. L'auteur de *la France en Afrique* a entrevu que

l'éclosion d'un peuple est un de ces phénomènes que la grande industrie peut seule produire, mais que chez nous les capitaux sont timides, qu'ils ne se lancent jamais dans l'inconnu comme les capitaux anglais, et que le seul moyen de les attirer est de les prémunir contre la peur en leur assurant un *minimum* de revenu, ainsi qu'il a été fait à l'origine des chemins de fer. Ce double point, garantie d'un *minimum* d'intérêt, à charge pour les compagnies de concourir activement à la défense du pays, dans la mesure du cautionnement offert par l'état, est, nous en sommes certain, la combinaison la plus économique et la moins chanceuse : c'est le mode par lequel il eût été heureux de commencer, c'est celui auquel on se ralliera, quand viendra l'heure des mécomptes et du découragement. Tout en félicitant M. Lingay d'avoir entrevu le principe, nous regrettons qu'il n'ait pas cherché les moyens de le rendre praticable. Ses énonciations vagues, disséminées dans l'ouvrage, semblent contradictoires lorsqu'on les rapproche avec la malice qu'y a mise, par exemple, M. Desjobert, et les adversaires de la colonie semblent autorisés à dire que les esprits les plus judicieux battent follement les campagnes de l'Afrique quand ils poursuivent l'œuvre impossible. Après avoir demandé « la garantie du *minimum* d'intérêt, pour toutes les entreprises formées dans le but de développer largement la colonisation (page 177), » l'auteur estime (page 248) que chaque famille de colons civils à installer coûterait 5,000 francs; mais aussitôt, remarquant qu'un million de familles absorberait 5 milliards, il recule d'épouvante devant l'énormité de ce chiffre, et déclare qu'il y aurait folie à pousser le gouvernement vers un abîme de sacrifices. Il aurait fallu du moins dire dans quelles limites et à quelles conditions on pourrait obtenir l'appui du crédit public. La mesure à observer n'est pas moins importante pour le capitaliste que pour l'état lui-même. En effet, si la caution du trésor n'était pas habilement ménagée, l'affluence du capital en Afrique provoquerait un mouvement industriel désordonné et conduirait à un désastre aussi bien que le manque d'argent. La question vitale, celle du travail, n'est pas même soulevée directement. M. Lingay dit négligemment que les ouvriers des champs devraient être intéressés au succès de la colonie en qualité de fermiers ou de métayers, mais il ne paraît pas entrevoir les difficultés que présenteraient ces deux modes d'exploitation dans un pays désert et inculte. Si M. Lingay s'est proposé seulement de réchauffer les sympathies de la France pour l'Algérie, il y a réussi; le retentissement qu'a eu son livre le prouve. Quant aux idées qu'il a semées au hasard dans le domaine de la discussion, elles ne porteront leurs fruits que lorsque l'étude les aura fécondées.

M. l'abbé Landmann poursuit avec un zèle apostolique un plan d'association chrétienne pour l'affermissement de la puissance française

en Afrique combiné avec la régénération morale des indigènes. Le but est noble et digne de toutes les sympathies. M. Landmann, qui ne cherche que le bien, peut déjà se féliciter d'en avoir fait beaucoup en propageant, avec l'autorité que lui donne un long séjour en Algérie, les idées et les sentimens favorables au principe de l'association, en proposant des combinaisons fort ingénieuses pour constituer une force militaire au sein d'une communauté civile (1). Nous doutons cependant qu'il parvienne à la pleine réalisation de sa pensée. Il a ruiné son projet par la peine qu'il a prise pour lui enlever jusqu'à l'apparence d'une spéculation. Dans sa sainte horreur contre l'agiotage, il a rétréci les bases commerciales de l'entreprise, à tel point qu'il devient douteux qu'elle puisse se soutenir. M. l'abbé Landmann fut d'abord l'un des auxiliaires du prince de Mir, qui avait obtenu du gouvernement français la concession de la Ressauta, riche domaine à proximité d'Alger. Le prince polonais, qui s'attribuait la mission providentielle de civiliser les Arabes, laissait planer sa pensée au-dessus des menus détails d'une exploitation agricole : le spectacle de sa ruine fut un malheur pour la colonie. Une conviction profonde soutint le courage de M. l'abbé Landmann : avant de refondre le plan primitif, il voulut étudier le pays et prendre conseil des faits. Ses vues, publiées dans trois mémoires successifs (2), composent, pour ainsi dire, un triple appel à la nation, au roi, aux chambres. Dans sa première conception, l'auteur demandait qu'on établît sur le revers septentrional du petit Atlas de grandes fermes fortifiées, distribuées de manière à réunir cent familles, c'est-à-dire quatre à cinq cents têtes au début. Chaque famille aurait accepté le lien d'une discipline commune et fourni un homme d'armes soumis à des exercices et à un service défensif. Le terrain, d'une contenance de 2,500 hectares, les bâtimens, les bestiaux, le matériel, déclarés propriétés de la ferme, seraient devenus biens de main-morte, comme ceux des communautés religieuses. On eût travaillé en commun. Chaque année, après avoir prélevé sur le produit les sommes nécessaires aux besoins des travailleurs et à l'entretien de l'exploitation, après déduction faite sur le surplus de 10 pour 100 pour la part de l'état, on eût déclaré l'excédant bénéfice net de la ferme : à ce titre, on en eût fait deux parts égales, l'une pour être distribuée aux ouvriers en proportion de leur travail annuel, l'autre affectée à l'intérêt et à l'amortissement du capital de fondation. Les colons devaient s'engager pour trois ans : une existence laborieuse, mais à l'abri de tous les besoins,

(1) Cette partie du travail est attribuée à M. Buchez.

(2) *Les Fermes du petit Atlas*, ou colonisation agricole, religieuse et militaire du nord de l'Afrique, 1841. — *Mémoire au Roi* sur la colonisation de l'Algérie, 1845. — *Exposé sur la colonisation*, adressé à MM. les pairs de France, etc., 1846.

des bénéfices assurés, une retraite pour les vieux jours, la sécurité pour l'avenir des familles, étaient promis aux associés. Pour opérer ces prodiges, on ne demandait que la concession gratuite des terrains et un capital de 400,000 francs par ferme. Les frais de construction, d'ameublement, d'outillage, de défrichement, de plantations, le déficit des premières années, reposaient sur ce modeste chiffre, aussi bien que le calcul des bénéfices probables. Appel était fait au gouvernement et au patriotisme du peuple français pour constituer ce capital de manière à ce que l'opération ne fût pas souillée par les impuretés de l'agiotage.

Nous n'entrerons pas dans la discussion de ce projet : M. Landmann en a fait justice en le modifiant, sinon dans son esprit évangélique, au moins dans ses dispositions matérielles. Dans ses récens mémoires adressés au roi et aux chambres, l'auteur se borne à proposer « de construire des fermes d'acclimatation, où les colons, au nombre de vingt à vingt-cinq familles, travailleront, pendant trois ans, sous une direction commune. » A chaque ferme, on adjoindrait une cinquantaine d'orphelins indigènes ou d'enfans trouvés venus de France. Tout colon pourrait quitter la ferme en prévenant six semaines à l'avance; mais ceux qui y auraient travaillé pendant trois ans auraient droit à une part proportionnelle dans les bénéfices et à une concession en toute propriété de 10 hectares de terre, dont 3 en culture. S'ils consentaient à rester dix ans dans la communauté, ils recevraient, à leur sortie, les 10 hectares cultivés. Cet avantage ne serait fait qu'aux vingt-cinq colons fondateurs de chaque ferme; les associés admis postérieurement n'auraient plus droit qu'au salaire et au bénéfice proportionnel. L'auteur évalue à 250,000 francs les frais pour la fondation et la mise en culture de chaque ferme d'une contenance de 1,000 hectares, et comme, selon lui, deux cents fermes bien échelonnées suffiraient à la consolidation de notre puissance en Algérie, il résulte que la dépense totale serait portée à 50 millions. Ce second projet soulève moins de difficultés que le premier; toutefois il est encore assez éloigné de la pratique pour que nous doutions qu'il obtienne les honneurs de la discussion parlementaire. Trop confiant dans les inspirations de son zèle apostolique, le digne abbé n'est pas descendu jusqu'au détail de l'existence matérielle des colonies. Le moins que chaque ferme puisse vendre en grains chaque année, dit-il, c'est 4,600 hectolitres à 16 fr.; total 73,600 fr.; qu'à cette vente s'ajoute le produit des bestiaux et des cultures riches, et l'avenir de l'établissement est assuré. Par malheur, ceux qui connaissent assez les lois de l'agriculture et du commerce pour pénétrer jusqu'au cœur d'une affaire prieront M. l'abbé Landmann d'établir d'une manière plus précise le décompte des journées de travail, des salaires, des charrois, des frais de toutes sortes en regard des produits de vente; ils lui demanderont, par exemple, comment, avec 750 hec-

tares (1), il pourra ensemencer environ 500 hectares et établir les assolemens convenables, et s'il accorde une place au jardinage et aux légumes, s'il cultive le tabac, le pavot et autres plantes commerciales, comment il nourrira ses bestiaux sans fourrages et comment il aura de l'engrais pour ses blés sans bestiaux. En supposant même que les moissons n'eussent pas à souffrir de l'épuisement de la terre, croit-on que l'excédant des deux cents fermes, 1 million d'hectolitres jetés sur les marchés de l'Algérie, n'y écraserait pas les prix, et que, dans les années d'abondance, les colons pourraient compter sur le revenu qu'on leur promet? Nous ne multiplierons pas les objections de ce genre; nous en avons dit assez pour convaincre M. Landmann lui-même que son projet aurait besoin d'une troisième refonte pour être pris en considération sérieuse.

Si nous ne poursuivons pas l'analyse des divers modes d'association qui ont été proposés, c'est que nous aurions à répéter chaque fois la même critique. Nous trouverions des théories nuageuses et pas de faits appréciables. On a méconnu cette vérité, qu'une colonisation n'est, ne doit, ne peut être qu'un placement pour celui qui l'entreprend, et qu'avant d'engager un capital acquis, le devoir des hommes d'état, comme celui des chefs de famille, est de vérifier, par tous les moyens d'information, si l'entreprise repose sur des bases solides.

N'y a-t-il donc eu jusqu'ici en Algérie que des illusions en théorie et des échecs dans la pratique? La réponse à cette question décisive dépend du point de vue auquel on se place. Si l'on considère avant tout l'intérêt national, si l'on pose en principe que la colonisation a pour but d'installer en Afrique une population forte et respectable représentant dignement la France, capable de se défendre elle-même sans qu'il soit nécessaire d'éterniser les sacrifices de la métropole, nous répondrons hardiment : Non, rien de solide, rien de satisfaisant n'a été fait; aucune des combinaisons mises à l'essai n'est de nature à dédommager la métropole; jusqu'ici, l'Algérie n'a été pour la France qu'une mauvaise affaire. En se mettant au contraire au point de vue des intérêts particuliers, on reconnaît que beaucoup d'individus ont fait des affaires excellentes. Nous ne faisons pas allusion à l'agiotage sur les terrains, qui a eu le résultat ordinaire des jeux de bourse, la ruine et la désolation des uns, la rapide et scandaleuse exaltation des autres. Nous voulons parler d'un petit nombre d'exploitations agricoles qui, commencées avec des ressources suffisantes, dirigées avec intelligence et énergie, donnent à leurs possesseurs de belles et légitimes espérances.

En tête des établissemens prospères, il faut citer le monastère de

(1) Les 1,000 hectares de la ferme seraient réduits à 750 après dix ans, par la séparation des colons-fondateurs.

Staoueli. Le 17 février 1843, vingt-cinq trappistes (1) obtinrent une concession de 1,020 hectares, dont moitié en terres réputées mauvaises, dans la plaine de Staoueli, près du petit promontoire de Sidi-Ferruch, où l'armée française opéra son débarquement en 1830. L'administration accorda en outre à ces religieux une subvention en argent de 62,000 fr., des bestiaux, des semences, et le concours de cent cinquante condamnés militaires pour les constructions : ces avances furent probablement grossies par les ressources personnelles de quelques religieux ou par des aumônes pieuses. Les deux premières années furent rudes : une influence épidémique ajouta un danger réel à la fatigue des défrichemens. Sur trente-huit trappistes, huit moururent à la peine, et les autres furent plus ou moins atteints dans leur santé. Les condamnés militaires, ne voulant pas que des moines l'emportassent sur eux en énergie, travaillèrent avec une ardeur qui coûta la vie à trente-sept d'entre eux; mais aussi, dès la troisième année (mars 1846) un inspecteur de colonisation, en tournée à Staoueli, constatait des résultats merveilleux. Un groupe de bâtimens, contruits en bons moellons cimentés à chaux et à sable, avec les ouvertures et les angles en pierre de taille, comprenait le monastère proprement dit, une vaste ferme, un moulin à farine, des ateliers pour les industries accessoires, une hôtellerie constamment ouverte aux voyageurs. Déjà 3,000 mûriers, 1,000 arbres fruitiers et 1 hectare de vignes avaient été plantés; 300 hectares étaient nettoyés, défrichés ou ensemencés, et, sur ce nombre, 45 hectares en céréales et 4 hectares en potagers étaient en plein rapport. Il restait à défricher 200 hectares de bonnes terres : on était incertain sur le parti à tirer des 520 hectares de terres réputées mauvaises. Le compte des animaux donnait 1,097 têtes, dont 60 bêtes bovines et un troupeau de 600 moutons. En un mot, les travaux exécutés procuraient déjà à un sol ingrat une plus-value de 400,000 francs. Le revenu brut, évalué à 25,000 francs, suffisait et au-delà à la consommation de 100 personnes, savoir : 60 religieux, 30 ouvriers auxiliaires à l'année ou à la tâche, plus les visiteurs, évalués en moyenne à 10 par jour, et qui, riches ou pauvres, chrétiens ou musulmans, sont assurés de trouver à Staoueli une hospitalité cordiale et gratuite.

Indépendamment de leur portée morale, ces résultats seraient de nature à réjouir le cœur du spéculateur le plus exigeant; mais le succès des trappistes est obtenu dans des conditions exceptionnelles, qui ne prouvent pas beaucoup pour l'avenir de la colonie. Une soixantaine de célibataires, instrumens d'une qualité supérieure, intelligens et soumis, sobres et laborieux, opérant avec cette ponctualité que commande

(1) Le nombre s'est augmenté successivement. Aujourd'hui il est de plus de soixante, malgré les extinctions.

la discipline monacale, peuvent réaliser des prodiges qu'on aurait tort d'attendre avec une brigade de salariés recrutés au hasard, mal payés et malcontens. Sous le régime actuel de l'industrie, quand une grande opération réussit, il en faut attribuer l'honneur au mérite personnel de celui qui la dirige. L'Algérie offre plusieurs exemples de ce que peuvent l'intelligence et l'énergie passionnée d'un seul homme. Il y a deux ans, la plaine de Souk-Ali, près de Bouffarik, était couverte, comme presque toute la Mitidja, d'eau marécageuse en hiver, de joncs et de roseaux putréfiés en été. Le 20 juillet 1844, M. Borelly-Lassapie obtint la concession de 404 hectares dans ce lieu mal famé, à la condition d'y fonder une vaste exploitation agricole et un hameau de vingt familles. Avant la fin de la seconde année, l'administration constata que M. Borelly-Lassapie a déjà fait élever un corps de bâtiment pour les maîtres et les domestiques, la ferme avec les greniers et les étables, six maisonnettes sur l'emplacement destiné au hameau. Un fossé d'écoulement et d'arrosage, exécuté sur un développement de 5,000 mètres, a commencé l'assainissement des lieux. 22 charrues Dombasle sillonnent la plaine, 20 hectares sont transformés en prairies, 200 hectares sont ensemencés en céréales; une étendue considérable est préparée pour le grand jardinage, les plantes commerciales, les cultures arborescentes. Près de 10,000 pieds d'arbres d'essences variées ont été plantés en pépinières ou en lignes espacées, pour protéger les cultures de leur ombrage. Le bétail, au nombre de 635 têtes, promet une abondante fumure. Bref, le marais de Souk-Ali, qui n'envoyait à Bouffarik que des miasmes pestilentiels, lui fournit du blé, de l'orge, de la viande, en attendant qu'il envoie au marché d'Alger de l'huile, du tabac ou de la soie. On cite encore comme modèles d'exploitation active et intelligente la ferme de M. Vialar à Kouba, celle de MM. de Franclieu dans le canton d'El-Biar, les propriétés de MM. de Saint-Guilhem, de Pina, Fortin d'Ivri, etc., etc. On pourrait peut-être fournir une liste de vingt noms heureux (1).

La foule qui se lance dans une carrière ne tient jamais compte des dangers et des revers; elle n'a des yeux que pour voir le succès : chacun se range naïvement dans la classe de ceux qui sont prédestinés à réussir. En Algérie, personne n'a voulu remarquer que les résultats favorables, résultats qui sont même des espérances plutôt que des bénéfices acquis, ont été obtenus dans des conditions exceptionnelles. On ne s'est pas dit que les trappistes, communauté de saints ouvriers exempts des embarras

(1) M. le maréchal Bugeaud est moins optimiste; il réduit à une seule la liste des entreprises florissantes : « Jusqu'ici, dit-il, les essais ne présentent pas de grandes espérances, si ce n'est sur une seule propriété, où il y a un homme remarquable par son zèle, son activité et son intelligence. » — (Réponse à M. de Lamoricière, en date du 30 mai 1845.)

et des charges de la famille, agissent en dehors du cadre ordinaire de la spéculation; que si quelques grands propriétaires ont pu se soutenir, c'est grace à leur fortune déjà faite et à l'ardeur, pour ainsi dire apostolique, avec laquelle ils ont abordé l'œuvre algérienne. Il n'est pas de coureur d'aventures qui ne s'égale en zèle et en mérite aux hommes honorables qui ont réussi. Le premier venu, tête creuse et poche vide, croit qu'avec une concession obtenue ou un titre plus ou moins suspect acheté à un brocanteur arabe, il lui suffira de tourmenter un peu la terre pour faire fortune. La spéculation désordonnée se hâte de se mettre en règle. En 1845, les demandes de titres définitifs ont été nombreuses : 133 familles, dont les propriétés représentent en total une somme de 1,127,340 francs, ont obtenu ces titres, en se conformant tant bien que mal aux obligations de bâtisses et de cultures prescrites par l'administration. Les concessions nouvelles ont été sollicitées avec un redoublement d'ardeur. Les bureaux d'Alger ont reçu 1,882 demandes, dont 183 par des étrangers. A Paris, 464 familles (1), réunissant un capital de 15,091,359 francs, se sont présentées au ministère de la guerre. Les demandes de ce genre sont accueillies lorsque les solliciteurs paraissent offrir des garanties suffisantes. C'est ainsi que M. Ferdinand Barrot a obtenu une concession de 600 hectares, près de Philippeville, à charge d'y établir 20 familles. Les relevés de 1846 n'ont pas encore été publiés; nous avons lieu de croire que les chiffres de demandes et d'acquisitions définitives suivent leur phase de progression. Les personnes qui connaissent l'Algérie augurent bien d'une société dite l'*Union agricole*, qui a été admise à fonder un village d'au moins 300 familles européennes, au centre d'un domaine de 3,059 hectares, dans la riche vallée du Sig. L'autorité a exigé que les deux tiers de ces familles fussent françaises, qu'on leur assurât une habitation convenable, un matériel suffisant en bestiaux et autres moyens de travail, que la société fît des plantations, un haras, des bergeries, un moulin à farine, un atelier pour la fabrication des outils d'agriculture. La part de l'état dans cette fondation est un secours de 150,000 francs pour les travaux d'utilité publique. La petite colonie, dirigée et soutenue cordialement par quelques officiers, possède déjà une soixantaine de maisons.

La réussite apparente de quelques grands propriétaires ayant frappé l'opinion publique, il y a tendance presque générale aujourd'hui vers une sorte de féodalité coloniale, qui consisterait à livrer de grands domaines à tout spéculateur prenant l'engagement d'y implanter une population ouvrière. Une plume fine et incisive sans âcreté a formulé

(1) Ces familles étaient composées ainsi : hommes, 533; femmes, 203; enfans, 1,034, dont 631 garçons et 403 filles; domestiques, 99. Total, 1863 personnes. On remarquera que le sexe masculin fournit le double de l'autre.

ainsi ce système (1) : « Au lieu de diviser la terre en cent parties et de la donner à ceux qui n'ont rien, vous la donnerez à un seul qui ait quelque chose, à la seule charge d'y loger, d'y nourrir et salarier les quatre-vingt-dix-neuf autres. Tout le monde y trouvera son compte, et la patrie la première. » Le programme est acceptable sans doute; mais pourquoi ne s'est-il pas exécuté de lui-même chez les propriétaires qui sont en possession des grands domaines? Pourquoi les artisans et les revendeurs à la suite de l'armée sont-ils les seuls qui aient afflué en Algérie? Pourquoi les laboureurs français n'ont-ils pas été se grouper sous l'autorité tutélaire des seigneurs algériens (2)? Pourquoi voit-on partout, selon M. Bugeaud, « les familles installées par les soins du propriétaire très misérables et très dégoûtées de leur sort? » Démentira-t-on cette phrase, écrite dans la dernière brochure du maréchal, qui n'a pas un mois de date : « Jusqu'ici, ces faibles essais n'ont produit que des déceptions; ou les familles que l'on s'était obligé d'implanter ne sont pas venues, ou celles qui sont venues sont tombées dans la misère et se sont en allées, parce que les entrepreneurs n'ont pas exercé envers elles cette sollicitude paternelle que les autres colons ont trouvée dans l'administration? »

De leur côté, les colons ne se font pas scrupule de rejeter sur l'autorité locale le tort de leur impuissance. A les entendre, ils sont paralysés par le despotisme militaire, par l'absence des institutions civiles. Qu'on découpe l'Algérie en départemens, qu'on envoie un assortiment de fonctionnaires civils, depuis le préfet jusqu'au garde champêtre, et tout à coup le sol se couvrira de moissons dorées. Nous ne connaissons pas les faits locaux avec assez d'exactitude pour prendre parti dans ce débat. Nous inclinons à croire néanmoins que les colons s'abusent sur la nature des obstacles qu'ils ont à vaincre. Supposer que les capitalistes et les ouvriers vont affluer, que le travail colonial va s'organiser de lui-même aussitôt que les fonctionnaires algériens ne porteront plus l'épaulette, c'est se faire une étrange illusion. Sans nous prononcer sur les influences qui ont présidé jusqu'ici aux destinées de l'Algérie, nous restons persuadé qu'on ne peut sans injustice imputer au gouvernement la stagnation des travaux. Bien loin de là : les nombreux règlemens qui ont eu pour but de forcer les propriétaires à la culture, de les contraindre à s'entourer d'une population agricole, ont toujours été les principaux griefs des colons contre l'autorité. Récemment encore, l'or-

(1) *Très humble Lettre sur les Affaires de l'Algérie à M. le duc d'Aumale*, par un colon (1846). — Cette brochure, remarquablement spirituelle, est attribuée à M. le vicomte de Pina.

(2) On dit que le nombre total des ouvriers ruraux dépasse à peine 2,000, non compris les jardiniers et les maraîchers. Au contraire, avec les cabaretiers, cafetiers, brocanteurs, ouvriers d'ateliers, on ferait une armée.

donnance du 21 juillet, qui imposait comme sanction définitive de la propriété l'obligation d'installer une famille par 20 hectares, n'a-t-elle pas été frappée de nullité, pour ainsi dire, par la résistance des colons qui l'ont déclarée inexécutable? Demander au domaine de vastes étendues de terres sous la promesse d'y attirer des habitans, et puis, la concession acquise, exagérer les difficultés de la mise en culture pour échapper aux charges du contrat, telle a été jusqu'ici la tactique des agioteurs, qui, malheureusement, sont en majorité parmi les détenteurs du sol colonial. Il y a donc des motifs de suspicion contre ce prétendu patronage des grands propriétaires : il a donné lieu à plusieurs supercheries. Rien n'est plus facile que de faire élever au milieu d'un champ un amas de bicoques et d'y réunir des familles au rabais le jour où l'inspecteur de colonisation doit passer. Lorsqu'on s'est ainsi mis en règle et que les titres définitifs sont obtenus, on laisse végéter et périr de faim les pauvres diables qui ont paradé le jour de la visite, et dont il serait d'ailleurs impossible d'obtenir de bons services. Ce tour, à ce qu'on assure, n'est pas le plus ingénieux de ceux qui ont été faits. Il est hors de doute que les trois quarts des personnes qui sollicitent des concessions à charge d'y établir des familles européennes prennent un engagement au-dessus de leurs moyens. Nous lisons dans le livre qui renferme le plus de détails pratiques sur la colonisation, celui de MM. Rameau et Binel, ces conseils caractéristiques donnés aux entrepreneurs : « Il ne faut pas s'embarrasser de familles amenées d'Europe à grands frais, et qui, après vous avoir grugé de mille façons, vous quittent au moment où vous en avez besoin. Le pays et l'émigration naturelle fournissent assez de monde pour nous dispenser d'une pareille charge. »

Nous avons achevé la revue des faits et des idées. Dans ce chaos d'événemens, d'expériences, de systèmes, de rêveries, il y avait un choix à faire : le bon sens public s'en est chargé. Deux principes ont surnagé : l'un, admettant qu'il y a urgence de libérer la métropole, veut que, pour hâter ce résultat, l'état dirige l'entreprise et en assume les charges; ce système est celui de la *colonisation militaire* dont M. le maréchal Bugeaud est le promoteur. Le principe opposé découle de la doctrine du *laisser-faire :* il confie l'organisation de l'Algérie aux seules inspirations de l'intérêt individuel. Le procédé qu'il adopte est celui qui a eu jusqu'ici le meilleur résultat; c'est l'introduction des familles ouvrières par les grands spéculateurs. Reste à savoir, dans cette combinaison, comment les ouvriers seront choisis, quelles conditions devront leur être faites, quelles garanties ils trouveront au besoin contre leurs patrons, quel intérêt ils pourront prendre au succès de l'œuvre algérienne, quelle sera enfin l'action du gouvernement dans l'ensemble des faits. M. le général de Lamoricière a essayé de résoudre ces

difficultés, et son projet est celui auquel se rattachent aujourd'hui les partisans de la *colonisation civile*. Les deux systèmes vont être mis en présence devant les chambres et devant le pays. Le moment est venu de les soumettre à une analyse approfondie.

III.

La théorie de M. le maréchal Bugeaud découle d'une idée juste, d'un sentiment équitable et vraiment national, et il n'est pas douteux pour nous que la colonisation militaire eût prévalu, si les moyens d'application eussent été acceptables. Homme de guerre, M. Bugeaud s'est plus préoccupé de la défense que de l'exploitation du sol. Il est bien évident qu'en subordonnant le peuplement de l'Afrique aux spéculations des grands propriétaires, il faudrait des siècles pour constituer une population capable de pourvoir à sa propre défense. Le vice de la grande culture étant la tendance assez légitime à économiser sur la main-d'œuvre, le nombre des hommes établis par les capitalistes sera toujours réduit au strict nécessaire pour l'exécution des travaux, et, de plus, ces manœuvres, recrutés au rabais, ne seront que des hommes de peu de valeur. Aperçoit-on là les élémens d'une force militaire? De quel droit demanderait-on à de malheureux journaliers, qui déjà, s'ils sont Français, ont satisfait à la conscription, de s'astreindre à la discipline et aux exercices, de quitter la pioche pour le fusil, quand viennent les Arabes? Si ces ouvriers n'ont ni le désir, ni l'énergie, ni le devoir de défendre la colonie, il faudra donc que la métropole emploie indéfiniment le tiers de son armée active pour défendre une œuvre dont les avantages sont problématiques? Que l'entretien de 100,000 hommes soit encore nécessaire pendant vingt ans, et c'est le moins, à raison de 100 millions par an, déduction faite des recettes, la France sera condamnée à un déboursé de 2 milliards! Ne vaudrait-il pas mieux en finir par un seul sacrifice, faire les avances nécessaires pour implanter en peu d'années, sur le sol africain, une population accoutumée aux armes et qui aurait déjà fait ses preuves de dévouement à la France? Cette opération, si dispendieuse qu'elle paraisse, ne serait-elle pas une économie? N'est-il pas prudent de rendre à la France la liberté de ses mouvemens politiques, en hâtant le terme d'une occupation qui paralyse le tiers de ses forces?

Ces considérations sont, pour ainsi dire, l'exposé des motifs de la colonisation militaire. On voit qu'avant de combattre ce système nous aimons à rendre justice aux principes qui l'ont inspiré. Le maréchal n'est d'ailleurs pas le seul qui ait senti l'urgence de constituer en Algérie une force locale. M. Enfantin place à l'avant-garde de sa colonisation civile une zone d'établissemens militaires dans lesquels il y aurait com-

munauté d'efforts et d'avantages. L'association agricole proposée par l'abbé Landmann est militaire autant que religieuse; elle astreint le laboureur à des exercices et à un service fréquens. Également sympathiques par l'intention, ces divers projets provoquent la même critique : on n'y trouve pas la garantie du succès industriel; on n'a pas de foi dans les 100,000 défenseurs qu'on prétend donner à l'Afrique, parce qu'en décomposant ces projets d'installation, l'économiste n'entrevoit pas comment ces 100,000 familles militaires pourraient vivre et prospérer. Nous allons développer l'objection en exposant les idées du gouverneur-général.

Le système du maréchal Bugeaud n'a pas été produit tout d'une pièce. Sa théorie s'est formulée et modifiée à la longue, un peu au hasard, suivant le cours des événemens et le choc de la contradiction. Un premier mémoire, daté de 1837 et publié l'année suivante (1), pendant que le maréchal commandait la province d'Oran, a été écrit sous l'impression des mouvemens hostiles dont cette province a toujours été le principal théâtre. Après avoir déclaré que des ouvriers civils, disséminés sans ordre au milieu des Arabes, ne tarderaient pas à être anéantis, l'auteur propose, comme unique chance de salut, l'introduction d'une population guerrière, habituée aux travaux des champs, « organisée à peu près comme le sont les tribus arabes, » résignée à « commencer son établissement avec la tente en poil de chameau. » Suivant lui, la qualité de propriétaire dans une contrée où la terre inculte est à peu près sans valeur, la solde et la ration de campagne pendant trois ans et la solde simple pendant les deux années suivantes, trois pantalons de drap garance, deux blouses de toile, un burnous et une casquette, des matériaux de construction pour les villages qui doivent remplacer plus tard la tente bédouine, un certain nombre d'instrumens aratoires et de bestiaux par escouade, devaient être des appâts suffisans pour des soldats destinés à rester sans état et sans ressources à l'expiration de leur service. Le personnel de chaque compagnie devait être composé d'un bataillon de 600 à 1,000 hommes, distribués suivant la hiérarchie régimentaire. Le chef de bataillon aurait eu droit à quatre lots de bon terrain, le capitaine à trois, et les officiers inférieurs à des portions moindres, suivant leurs grades. M. Bugeaud admettait que chaque groupe de 600 soldats mariés donnerait, en quinze ans, 3,600 têtes, et, quinze ans plus tard, fournirait 1,000 guerriers. La dépense totale pour l'entretien et l'installation de la colonie, pendant les cinq premières années, était évaluée à 1,242,800 francs, c'est-à-dire à 400 francs par tête, en comptant une moyenne de cinq personnes par famille. Restait la diffi-

(1) *Mémoire sur notre établissement de la province d'Oran* (juillet 1837). — Paris, 1838.

culté qui s'est présentée à l'origine de Rome, celle de donner des femmes aux soldats colons. Il suffisait, dans la pensée de l'auteur, d'accorder à ces soldats un congé de trois mois pour qu'ils revinssent avec une jeune épouse, trop heureuse de partager la ration de campagne et les douceurs de la *tente bédouine perfectionnée*. « Au surplus, ajoutait l'auteur en brave militaire qui ne connaît pas les obstacles, il me semble que les maisons de repentir pourraient fournir des femmes à ceux qui n'en trouveraient pas dans leur pays. Dans les maisons de repentir, il y a des femmes qui ne sont pas dégradées. Souvent une seule erreur les y a conduites. Celles-ci pourraient encore être de très bonnes mères de famille. Les Enfans-Trouvés pourraient aussi leur en fournir. Ainsi, les colonies militaires réussissant, on trouvera là l'écoulement d'une partie des femmes et des enfans qui sont à charge à la société. »

Ce projet n'avait pas la consistance nécessaire pour être pris en considération sérieuse. On y sentait une idée à peine mûrie et jetée au hasard dans le domaine de la discussion. Quant à l'auteur, sa conviction était si complète, qu'à peine élevé au gouvernement général de la colonie, il se hâta de traduire sa théorie en fait. Un village d'essai fut fondé sur le territoire d'Aïn-Fouka, près de Koléah. 75 soldats dont le service venait d'expirer se soumirent volontairement à l'expérience : 23 d'entre eux consentirent même à se marier. La communauté végéta deux ans et finit par se dissoudre. Le maréchal essaya de pallier cet échec en déclarant que des soldats affranchis par leur libération du joug de la discipline n'offraient plus assez de prise, qu'au premier mécompte ils se laissaient aller au découragement et demandaient à rentrer dans leurs foyers, que d'ailleurs les libérés ne seraient jamais assez nombreux pour établir la colonisation armée sur des bases assez larges. Suivant ces vues nouvelles, on se hâta de procéder à l'installation de deux nouveaux centres militaires, le village de Beni-Mered, entre Bouffarik et Blidah, et le campement de Maëlma. Ces lieux reçurent des compagnies d'hommes qui étaient encore attachés au drapeau, et qui promettaient de s'établir en Algérie après leur libération définitive. La seconde expérience n'eut pas de résultats décisifs, et on fit rentrer les villages militaires sous la direction civile. Rien n'avait été épargné cependant pour intéresser les légionnaires à leur nouvelle situation. A des hommes voués pour la plupart aux misères du prolétariat, on avait offert le logement, l'habillement et les vivres, les instrumens du travail, les prestations nécessaires pour leurs menus besoins, une prime sous forme de dot à ceux qui consentiraient à prendre femme, et, en perspective, l'espoir de devenir des propriétaires indépendans.

Il est dans la nature des esprits dominés par une idée fixe de s'aveugler sur la signification des faits comme sur la portée des objections. Souvent même la manière dont ils s'expliquent à eux-mêmes l'insuccès

d'une expérience ne sert qu'à les confirmer dans leurs principes. Ce fut précisément après son double échec que le maréchal en vint à se persuader que son procédé colonial offrait la seule chance de salut, et qu'il ne lui manquait pour réussir que d'être appliqué sur une vaste échelle. Sous l'empire de cette conviction, le cadre des colonies militaires n'a cessé de s'élargir dans une proportion dont on ne voit pas encore les dernières limites. Le premier projet, soumis en 1842 au gouvernement, évaluait la dépense totale à 30 millions pour l'établissement de 20,000 soldats. En 1845, un second projet, publié dans les journaux algériens comme pour sonder l'opinion, élevait la population militaire à 100,000 familles, pour lesquelles on pouvait prévoir une avance de 350 millions, somme probablement insuffisante et qu'il ne faut considérer que comme un premier mot (1). A l'appui de cette demande, un système formulé en 21 articles, sous trois titres différens, a pris la forme d'un projet de loi. En voici la substance. Les colons militaires, pris dans l'armée active, doivent être au moins depuis deux ans sous les drapeaux et avoir encore au moins trois ans de service à faire. Ils obtiendront un congé de six mois pour aller se marier : une indemnité leur sera allouée, ainsi qu'à la femme qu'ils ramèneront, pour les frais de route et le transport de leurs bagages. Pendant leur absence, la construction des villages, les défrichemens, les routes, en un mot les préliminaires d'une installation coloniale, seront accomplis par les soldats restés sous les drapeaux. Le colon, de retour avec sa femme, n'aura à fournir que son travail. L'état offre au simple soldat la propriété incommutable de dix hectares de terres cultivables, en un ou plusieurs lots. La part des chefs sera proportionnée aux grades, de telle sorte que les colonels et lieutenans-colonels obtiennent 5 parts ou 50 hectares, les chefs de bataillon 4 parts, et ainsi des autres. Il sera alloué à chaque famille militaire une paire de bœufs de labour, une paire de vaches, dix brebis, une truie, une charrette, deux charrues et les menus outils aratoires, les arbres à planter, les semences de toute nature. Pendant trois ans, les soldats recevront, avec les vivres de campagne pour eux et leur ménage, la solde, l'habillement, l'équipement, et toutes les prestations de l'infanterie. Il pourra leur être fait l'avance, remboursable en trois ans, d'une valeur de 400 francs en mobilier indispensable. Trois ans doivent suffire aux colons pour fonder leur existence future. Au bout de ce terme, ils perdront leurs droits aux vivres et à la solde : l'équipement et l'armement leur resteront en toute propriété, à charge de les entretenir. Pendant la durée de leur service, les colons seront soumis à la discipline militaire; dès qu'ils

(1) Nous verrons plus loin qu'en réfutant le projet du général de Lamoricière, le maréchal évalue la dépense à 6,130 fr. au maximum par famille, somme qui, multipliée par 100,000, donnerait 613 millions.

seront libérés, ils rentreront sous la loi civile : après deux ans passés sous ce nouveau régime, ils seront maîtres de vendre ou d'aliéner leurs propriétés. Même après leur libération, ils seront tenus de fournir dans l'année un certain nombre de journées pour les travaux d'utilité publique, et de se faire incorporer dans une milice locale dont une ordonnance royale réglera le service. Cinq ans après être rentrés sous la loi civile, les colons seront soumis à l'impôt ou à la patente, selon les prévisions du droit commun.

La première objection suscitée par ce système, celle qui a le plus frappé les esprits, est l'énormité de la dépense. Nous déclarons qu'à nos yeux la difficulté n'est pas là. Il y a plus : si, comme il est probable, l'installation des soldats-colons devait correspondre à une diminution dans l'effectif de l'armée, et en supposant que cet abaissement de l'effectif s'arrêtât à une garnison de 20,000 hommes, il y aurait encore économie pour le pays. Nous sommes surpris que l'auteur du projet n'ait pas essayé de le démontrer (1). Toutefois, à part la question financière, les difficultés de l'exécution sont si nombreuses, les lacunes et l'inconsistance du projet sont si évidentes, que ce système n'aurait certainement pas obtenu les honneurs de la discussion, sans le nom glorieux et retentissant de l'auteur.

(1) Les 100,000 hommes que nous entretenons en Afrique nous coûtent annuellement 100 millions : nous acceptons cette évaluation devenue proverbiale, quoique M. Desjobert élève dans son dernier factum la dépense réelle à plus de 125 millions. C'est, en nombre rond, une dépense de 1,000 francs par homme. Au bout de dix ans, le *statu quo* occasionnerait à la France un déboursé de 1 milliard. Or, dans l'hypothèse de M. le maréchal Bugeaud, en obtenant chaque année sur les dépenses de l'armée une réduction de 10 millions par la suppression de 10,000 hommes, on ne dépenserait en dix ans que 910 millions. A partir de la huitième année, le budget militaire serait réduit à 55 millions; mais, trois ans plus tard, les 100,000 colons militaires étant installés définitivement, il n'y aurait plus que 20 millions à payer pour les 20,000 hommes de l'armée active. Preuve :

	ARMEE. Dépense réductible chaque année.	COLONISATION MILITAIRE. Dépense fixe pendant dix ans.	TOTAL DE CHAQUE ANNEE. (Millions.)
1re année.	100	35	135
2e —	90	35	125
3e —	80	35	115
4e —	70	35	105
5e —	60	35	95
6e —	50	35	85
7e —	40	35	75
8e —	30	35	65
9e —	20	35	55
10e —	20	35	55
	560	350	910

Bénéfice sur les dix ans, 90 millions; — dépense annuelle après les dix ans, 20 millions seulement. — Au prix de 600 millions, la dépense équivaudrait à douze années du régime actuel.

Le premier tort de la colonisation militaire de M. le maréchal Bugeaud est de ne pas répondre à son titre : elle n'institue pas des colonies militaires. Ce qui doit caractériser une telle institution, c'est la continuité de l'œuvre, la perpétuité de la discipline et du service. Cette conception suppose que le revenu d'un lot de terrain remplace la solde militaire, et que quiconque vivra au moyen de ce revenu devra en retour être prêt à répondre à l'appel du chef. Le titulaire de ce bénéfice ne peut être remplacé que par un homme acceptant la même obligation. Les colonies militaires que les Romains opposèrent aux barbares, le régime féodal qui ne fut qu'une admirable généralisation du principe romain, et, dans les temps modernes, l'*indelta* ou armée rurale de la Suède, les régimens-frontières de l'Autriche, quelques campemens en Russie, sont des formes diverses de cette organisation; mais ce régime n'est praticable qu'avec des hommes en état de servitude légale, ou du moins faisant le sacrifice volontaire de leur liberté (1). Un tel contrat serait tellement opposé aux principes et aux instincts de notre société, qu'il ne se trouverait pas de législateurs pour le sanctionner. M. Bugeaud l'a senti; aussi, dans son plan, l'organisation régimentaire n'est-elle imposée aux colons que pour les années de service qu'ils doivent encore à l'état. C'est un moyen de transition pour conserver, pendant les premières épreuves, le sentiment de la discipline et de l'abnégation personnelle. Lorsque, après trois ans de noviciat, les colons militaires auront recouvré le bénéfice de la loi civile; lorsque, deux ans plus tard, ils seront libres de vendre ou d'aliéner leurs petits domaines, que deviendront les cadres? et, s'il n'y a plus de cadres, à quoi servira-t-il d'avoir des chefs militaires? Si l'on exige que l'acquéreur se substitue aux obligations personnelles du vendeur, qu'il prenne rang dans la milice coloniale et qu'il consacre un certain nombre de jours dans l'année à la confection des travaux publics, on reconstitue en Algérie la distinction qui existait jadis en Europe entre les terres féodales soumises à certaines servitudes et les terres de franc-alleu : les premières ne pourront plus être transmises aux femmes ni aux infirmes, ni même au voisin, déjà soumis pour son propre compte à un service personnel. Si au contraire le soldat-colon peut vendre au premier venu, sans lui transmettre aucune des charges du contrat primitif (c'est là, à n'en pas douter, la pensée du maréchal), il n'y a plus de colonies militaires, et ce formidable appareil de défense qui doit comprimer le peuple arabe commencerait à tomber pièce à pièce dès la cinquième année.

Aux termes du projet, 10,000 jeunes soldats quitteraient chaque

(1) Dans le droit féodal, par exemple, l'homme d'armes pouvait se soustraire au service par le *renoncement* à la solde, c'est-à-dire au fief qui passait immédiatement à son remplaçant militaire.

année leur garnison avec un congé de six mois pour aller se marier dans leur pays. En supposant qu'un tel nombre de volontaires se présentât, ce qui est encore incertain (1), comment les remplacerait-on dans l'armée? Proposerait-on un recrutement supplémentaire? Il est douteux que les chambres consentent à aggraver les rigueurs de nos institutions militaires, à sacrifier les citoyens auxquels la loi actuelle offre des chances d'exemption. Laissera-t-on des lacunes dans les cadres en répartissant le service sur les soldats restés sous les drapeaux? Mais déjà on leur impose, d'une manière peu légale peut-être, un surcroît de travail : on les transforme en maçons et en pionniers pour commencer les constructions et les défrichemens au profit de leurs camarades. On entrevoit dans ces innovations beaucoup de difficultés.

Le moyen imaginé pour fonder des familles ne nous paraît pas offrir de sérieuses garanties. Le mariage n'est une base solide pour la société qu'autant qu'il reste une chose grave et respectée. Il ne suffit pas de crier à des soldats : Prenez femme! ainsi qu'on leur commanderait la charge en douze temps. Dans ces contrats d'urgence, les sympathies et la prudence seraient sans doute peu consultées. Après la comédie annuelle du retour des 10,000 rentrant triomphalement en Algérie avec leurs épouses de la veille, il serait bien à craindre qu'on ne vît le plus grand nombre de ces ménages se disloquer et donner l'exemple du désordre. Le maréchal a dit, en réfutant un projet en opposition avec le sien : « Le dominateur doit être plus fort, plus *moral*, plus actif, plus habile que le peuple à dominer. » Nous nous étonnons qu'il trouve des gages de moralité et d'énergie austères dans les 100,000 familles improvisées.

Nous arrivons à l'objection capitale. « Trois années sont données aux colons militaires pour fonder leur existence future. » Telle est l'expression du maréchal. Ce terme doit-il suffire dans les conditions où on prétend placer ces soldats transformés en cultivateurs? Nous sommes persuadé du contraire, et notre opinion a pour base ce que nous avons dit précédemment du désavantage de la petite culture en Algérie. Les 350 millions fournis par l'état seront absorbés par les frais de voyage ou de transport des soldats en congé, par la haute paie des soldats occupés aux défrichemens (2), l'achat des matériaux de construction, des

(1) Après un appel fait, comme essai, par M. le maréchal Bugeaud, 25 officiers de divers grades et 3,985 sous-officiers et soldats de la division d'Alger se sont fait inscrire volontairement. En admettant un nombre à peu près égal pour les deux autres divisions de l'Algérie, on réunirait le contingent de la première année; mais ne doit-on pas faire un peu la part de la flatterie dans ces signatures données sous les yeux du puissant auteur du projet, et d'ailleurs le premier élan se soutiendrait-il pendant dix ans?

(2) Le service du génie et celui des ponts-et-chaussées allouent aux soldats employés aux travaux d'utilité publique en Algérie de 35 à 45 centimes pour la journée de travail de huit à dix heures.

semences, des instrumens aratoires, et enfin pour l'entretien de la famille pendant trois ans. On ne donnera aucune subvention en numéraire, afin de soustraire le soldat aux tentations qu'excite l'argent en poche. Ceux qui n'auront aucune avance resteront sans capital de roulement. Dès-lors, impossibilité pour eux de choisir des cultures appropriées à la qualité de leurs terres, de prendre au besoin des aides salariés. Qu'une maladie paralyse, à l'époque des semailles ou des moissons, les deux seuls bras qui fertilisent le petit champ, l'année est perdue : il n'en faut pas plus pour ruiner la famille. La faculté laissée aux colons de s'associer pour le travail avec un camarade de leur choix n'aura d'autre effet que de marier deux misères. Les cultures lucratives exigent une mise de fonds et une aptitude spéciale; les plantations n'entrent en rapport que vers la huitième année. La plupart des soldats-colons, sans autre éducation agronomique que la routine de leurs villages, se borneront à l'entretien de leur petit troupeau, à la culture des grains et des légumes pour leur propre consommation. Un tel régime ne promet qu'une population contrainte et nécessiteuse. L'auteur du projet semble l'avouer : « Quoi qu'on fasse, a-t-il dit, cette existence sera rude au début; mais, au bout de quatre ou cinq ans, elle deviendra fort tolérable. » Pour accepter ce rude noviciat sur la vague espérance d'un sort laborieux et médiocre au bout de cinq années, il faudrait un sentiment de prévoyance, un esprit de conduite fort rares dans le prolétariat, et surtout parmi des hommes accoutumés au laisser-aller des mœurs soldatesques. Il y aura bien des mécomptes avec les paresseux, les ivrognes, les débauchés, les capricieux, les maladroits, les infirmes. Quelle sera la conduite du gouvernement à l'égard de ceux qui ne répondront pas à ses vues? Les soutiendra-t-il s'ils tombent dans la misère, ou les remplacera-t-il par de plus dignes? Reconnaîtra-t-il quelques droits aux femmes délaissées, aux veuves, aux enfans? En sondant cet abîme de difficultés, on éprouve une sorte de vertige.

M. le maréchal Bugeaud n'a eu jusqu'ici d'autre appui que lui-même. Les échos de la publicité ne lui sont pas favorables. Le gouvernement ne paraît le seconder que par déférence pour sa haute position et ses grands services. Devant les chambres, le système militaire a été condamné avec une vivacité de langage un peu sévère peut-être pour un collègue présent. Dans la dernière discussion sur les crédits supplémentaires consacrés à l'Algérie, le rapporteur s'est exprimé en ces termes : « Cette conception, plus théorique que pratique, n'a jamais été admise par l'administration de la guerre. Plusieurs de vos commissions l'ont examinée et l'ont condamnée. Notre opinion est absolument la même. La majorité de votre commission est convaincue qu'après d'énormes dépenses pour mettre ce système en pratique, on s'apercevrait qu'il repose sur des illusions. » On assure que, malgré cette sentence,

la proposition annoncée officiellement aux chambres a pour but principal de solliciter les fonds nécessaires à une nouvelle expérience. Un échec n'est pas douteux, à moins que le projet ne reparaisse avec des modifications essentielles, ou qu'on se contente d'un essai sur une échelle très réduite.

Répétons pour conclure : l'intention du maréchal est louable; le plan d'exécution est défectueux. Le maréchal a dit : « La question de force a plus d'importance à nos yeux que celle de la production. » Son erreur est dans ce mot. Il s'est si peu occupé de la production, que sa colonie doit rester improductive, et c'est précisément pour cela qu'elle sera faible numériquement et moralement. Des légionnaires, isolés dans leurs petites maisons, sur leurs petits carrés de terre, vivraient de la vie végétative de nos plus pauvres paysans, et finiraient par se démoraliser. Le meilleur, l'unique moyen de développer une population coloniale, c'est d'assurer son bien-être. Les nations fortes ne sont pas les plus populeuses; ce sont les plus riches. Qu'on nous cite donc une société pauvre et improductive qui ait fait une grande figure militaire, si ce n'est passagèrement et dans un état de surexcitation sauvage. Au contraire, Venise, la Hollande, l'Angleterre, n'ont-elles pas montré l'intelligence et la virilité politiques suivant la prépondérance commerciale? Qu'au lieu de chercher la défense territoriale en dehors de l'industrie, on la fasse sortir d'une bonne et large organisation industrielle, et le problème sera résolu.

IV.

De même que le système de M. le maréchal Bugeaud, le système de M. le général de Lamoricière a subi plusieurs phases. L'idée primitive, exposée assez vaguement dans une note publiée au commencement de 1845, était résumée dans ces mots : « Assurer une prime, un intérêt, pendant les premières années, au capital dont l'emploi sera constaté sur le sol en travaux destinés à préparer la venue de la population qu'on veut attirer. » Le général supposait qu'il suffirait de renouveler en Algérie ce qui a été pratiqué en France pour peupler les landes de la Bretagne. Pour *fonder un lieu*, suivant l'expression bretonne, le propriétaire d'une terre en friche faisait jadis élever les bâtimens d'habitation, creuser les puits, enclore les champs, tracer grossièrement les voies de communication. On installait ensuite, en qualité de fermiers ou de métayers, des colons auxquels on donnait en cheptel le grain pour les semences, avec les animaux et les outils indispensables pour le travail. Rien de plus simple qu'une telle opération dans une province où existaient de riches propriétaires, au milieu d'une population affamée. Dans un cas pareil, quelque faible que soit le revenu, il vaut

mieux pour le propriétaire qu'un sol en friche; quelque faible que soit le salaire, il vaut mieux pour le paysan que la mort par la faim; mais, dans nos provinces algériennes, il n'y a ni habitans, ni capitaux, et la difficulté est d'y attirer les uns et les autres. L'argent est beaucoup plus prudent que les hommes, et ne s'aventure pas au-delà des mers sans de bonnes garanties. En conséquence, le général demandait qu'on offrît une prime aux capitaux employés en travaux d'installation, prétendant qu'il suffisait de déblayer le sol pour que des laboureurs s'y précipitassent. Il proposait d'allouer une gratification égale au quart des dépenses faites en construction de bâtimens, forages de puits, norias ou machines d'irrigation, défrichemens, plantations. « Tel est, disait-il, le moyen de faire dépenser par les bailleurs de fonds une somme quadruple de celle que l'état aura employée pour les subventionner. »

Il ne faut prendre ce premier mot du général de Lamoricière que comme une conception vague, livrée un peu légèrement et pour consulter l'opinion publique. La réponse du gouverneur-général ne se fit pas attendre. « Votre système est ingénieux, dit-il, il séduira les hommes d'état qui n'ont pas profondément étudié la matière. » Ce compliment un peu ironique sert de préface aux objections. Elles sont nombreuses, et le maréchal ne les a pas signalées toutes. Il en est une qui nous paraît essentielle. En offrant une prime à tout capital employé, sait-on à quoi l'on s'engage? Ne ferait-on pas un sacrifice en pure perte, dans tous les cas où le capital aurait été mal employé? Supposons, par exemple, un domaine exigeant pour une bonne exploitation une mise de 300,000 francs. Un propriétaire maladroit ou nécessiteux n'y consacre que 100,000 francs. Il reçoit en déduction un quart de cette somme; mais l'entreprise mal combinée ne réussit pas. La terre retombe peu à peu dans l'inculture, la population dépérit, et les 25,000 fr. déboursés par l'état sont littéralement perdus.

Dans une entreprise si nouvelle, si épineuse, que les hommes les plus éclairés sont seuls capables d'en entrevoir les difficultés, le premier mérite est d'écouter la controverse, de remanier continuellement la théorie qu'on s'est faite, afin de la rapprocher de la pratique. M. de Lamoricière nous paraît être dans cette disposition. Il a senti que les débats ne peuvent pas s'engager sérieusement sur un système tant qu'il reste à l'état de vague aperçu, comme son premier projet. Il a donc donné une base positive à ses études, en appliquant son principe à la colonisation d'un territoire situé dans la province qu'il commande. Il ne s'agit plus maintenant d'une théorie abstraite et flottant dans les nuages. L'auteur présente un plan et un devis pour le peuplement successif et la mise en culture d'environ 100,000 hectares. Le système traduit en faits et en chiffres acquiert ainsi l'importance et la précision d'une affaire industrielle. Cette manière de discuter les intérêts et l'a-

venir de l'Algérie est, nous l'avons souvent dit, la seule qui puisse aboutir à une conclusion.

Le second travail de M. de Lamoricière n'a reçu jusqu'ici qu'une publicité incomplète. Résumé dans le journal *l'Algérie*, il a été imprimé provisoirement en très petit nombre, pour être distribué à quelques hommes d'état et à quelques personnes qui réunissent à un zèle passionné une connaissance spéciale des besoins de l'Afrique française. Le mémoire est accompagné de l'inévitable correctif, la réfutation assez vive de M. le maréchal Bugeaud (1), dont on admirera la dextérité à reproduire sous toutes les formes son plaidoyer pour la colonisation militaire. Nous ne croyons pas être indiscret en exposant à une vive lumière les idées que l'honorable général a cru modestement devoir laisser dans un demi-jour. De semblables études, même lorsqu'elles donnent prise à la critique, sont profitables au pays et augmentent l'éclat des services militaires.

Après avoir limité le champ de la colonisation dans la province de l'ouest, en traçant un grand triangle qui a sa base sur le bord de la mer d'Oran à Mostaganem, et son sommet à Mascara, M. de Lamoricière a posé en ces termes le problème dont il cherche la solution pratique : « Déterminer le chiffre de la population européenne agricole qui suffirait seule à nourrir les 25,000 habitans, 2,000 chevaux ou mulets qui peuplent les villes de la province d'Oran, et en outre 25,000 hommes de troupes et 6,000 chevaux ou mulets, effectif nécessaire à la défense du pays dans les circonstances ordinaires. » Une exploration du territoire, en ce qui concerne du moins la mise en culture des terres et l'établissement des colons européens, a été confiée à une commission choisie dans l'état-major de la division. M. le lieutenant-colonel de Martimprey a débattu avec les indigènes les nombreuses questions qui se rattachent à la propriété des lieux. Au point de vue spécial de l'agriculture, la nature du sol et des eaux a été étudiée par M. d'Illiers, chef d'escadron. M. le capitaine d'artillerie Azema de Montgravier a donné une utilité pratique à des recherches d'archéologie. Le relevé topographique a été fait par M. le capitaine Gelez, avec le secours de M. Brahemscha, interprète principal, et de plusieurs indigènes, anciens fonctionnaires du gouvernement turc. Ces travaux préliminaires, auxquels six semaines ont été consacrées, ont répondu au désir de M. de Lamoricière et obtenu la sincère approbation du maréchal. Du mémoire très remarquable de M. d'Illiers, il résulte que le triangle ouvert à la colonisation offre une superficie d'environ 102,000 hectares, qu'il admettrait au moins 83 centres de population

(1) Le maréchal vient de faire imprimer à Alger le plan de M. de Lamoricière, précédé de ses *Observations critiques* : cette brochure n'a pas encore été répandue à Paris.

groupés en 25 communes, et que le nombre des familles à établir pourrait dépasser sans inconvénient le nombre de 5,000. Cependant le général, posant en principe qu'il serait injuste autant qu'impolitique de déloger les indigènes sans les indemniser, propose de circonscrire la colonisation dans les limites où il sera possible d'obtenir les terres sans argent, ou du moins à très peu de frais. En conséquence, il restreint provisoirement l'occupation du sol à 51,875 hectares divisibles en 2,332 familles. Cette population, répartie entre 40 centres d'habitation, formerait 14 communes. Ces chiffres ressortent du tableau suivant, que nous avons dressé d'après les documens fournis par la commission :

	COMMUNES.	Population (familles).	Superficie totale (hectares).	Superficie par famille (hectares).	Centres de population.	Population par lieue carrée (individus).
Zone d'Oran.	Sidi-Ali.	170	4,800	28	5	283
	Hassian-Toual. .	200	3,500	17	5	458
	Tazout.	70	2,500	35	4	218
	Goudyel.	140	6,000	42	2	175
	Guessiba.	72	4,500	60	4	120
	Arzew.	200	3,600	18	3	444
	Betteoua.	100	2,425	25	3	320
Zone de Mostaganem.	Les Jardins. . . .	250	4,000	16	2	500
	Assi-Mamaëte. .	130	3,000	23	2	348
Zone intérieure du Sig.	Saint-Denis. . . . / Union agricole. .	600	8,400	14	4	560
Zone intérieure de Mascara.	Mascara (banlieue)	250	5,500	22	3	363
	Sidi-Daho. . . .	100	2,500	25	1	320
Village routier.	Tlelate.	50	1,150	23	2	348
	14 Communes.	2,332	51,875	(Moyenne) 27	40	(Moyenne) 343

Le cadre est trouvé : il reste à le remplir. Suivant M. de Lamoricière, deux causes jusqu'ici ont porté obstacle à la colonisation sur une grande échelle : d'abord les formalités imposées aux capitalistes grands ou petits qui sollicitent des concessions de terre, les lenteurs administratives qui dévorent leurs ressources; en second lieu, l'exagération des crédits que l'on propose de demander aux chambres pour les frais à la charge de l'état. Le général est donc persuadé que, si le devis des dépenses préparatoires était réduit au point de ne plus offusquer la parcimonie de nos représentans, et qu'en même temps tout individu offrant des garanties trouvât aussitôt sa place au soleil d'Afrique, la population exubérante en Europe prendrait d'elle-même son élan vers l'Algérie. Sur cette conviction repose le système auquel l'opinion publique a attribué le nom de *colonisation civile.*

Le projet que nous étudions s'est divisé naturellement en deux titres : demande de crédits pour les travaux de premier établissement, et obli-

gations réciproques des colons envers l'état, comme de l'état envers les colons. Voulant faire ce que M. le maréchal Bugeaud appelle de la colonisation à bon marché, l'auteur s'est appliqué surtout à réduire le chiffre des dépenses. Ce chiffre devient en effet imperceptible, incroyable : 200,000 francs pour l'implantation de 2,332 familles européennes. Pour 11,650 personnes, à raison de cinq par famille, c'est environ 17 francs par tête (1). Il est vrai qu'ayant pour principe de déplacer le moins possible les Arabes et de procéder, lorsqu'ils y consentent, par des échanges de terrain plutôt que par des indemnités en argent, la somme à débourser la première année est réduite à 20,000 francs (2). Les dépenses d'installation sont ordonnées avec la même parcimonie. Jusqu'ici, pour fonder un village algérien, on a commencé par créer à grands frais les établissemens publics qui constituent une ville européenne. Après avoir construit une église, un presbytère, une école, une mairie, une caserne, après avoir aligné les rues, nivelé les routes, jeté les ponts, cadastré les champs, on tâchait de recruter les habitans, qui ne venaient pas toujours. M. de Lamoricière blâme comme un luxe inutile « cette perfection encore inconnue dans la plupart des villages de France; » il pense qu'il suffit de balayer les lieux pour que la population y fleurisse. A chaque centre d'habitation, une enceinte tracée par un fossé et un parapet en terre, le service des eaux, c'est-à-dire des puits, des fontaines, des pompes, des lavoirs, des abreuvoirs, des barrages, et, s'il se peut, des irrigations; au lieu de la route communale, de simples sentiers à la manière arabe, « grossièrement rectifiés, débarrassés des broussailles et des palmiers nains pour que les charrettes y puissent circuler, » voilà tout ce qui est exigible au début. Des piquets détermineront provisoirement l'alignement des rues et la place des bâtimens publics; les champs seront bornés, sauf vérification ultérieure, avec des pierres : les routes de première et de seconde classe seront tracées sur le papier. Ce n'est pas que l'auteur conteste l'utilité des travaux commandés par nos habitudes sociales; mais il croit qu'au lieu de les improviser à grands frais, il faut les laisser faire, comme en France, peu à peu et avec le temps. C'est ainsi qu'en abaissant à 20 centimes par mètre en moyenne les dépenses pour la confection des chemins indispensables, en appliquant la même

(1) En considérant que l'auteur n'attribue aucune dépense aux deux communes du Sig, qu'il déclare être en voie d'exécution, on pourrait élever la moyenne à 23 fr. par tête.

(2) D'après les marchés passés provisoirement, et sauf ratification, avec les Arabes, cette somme de 20,000 francs n'est en général que le tiers du prix total convenu pour l'abandon d'environ 34,000 hectares de terre. A ce compte, l'hectare reviendrait à moins de 2 fr. En vérité, ce n'était pas la peine d'établir de si longues discussions pour savoir à qui appartient la terre algérienne, aux Français par droit de conquête, ou aux indigènes par droit d'ancienne possession. N'est-il pas plus loyal et plus économique de payer une légère indemnité, suivant l'exemple de M. de Lamoricière, et de ne pas s'exposer à des collisions?

rusticité aux travaux de terrassement et à l'aménagement des eaux, le général a pu ramener les frais de la première année à un chiffre dont la modicité est un sujet d'étonnement.

Le moyen de recruter la population coloniale n'est pas moins simple. La fondation d'un certain nombre de villages ayant été résolue par le gouvernement, on ferait appel en Algérie et en France aux personnes disposées à s'établir dans les limites indiquées. La description des lieux avec un plan à l'appui et un cahier des charges serait déposée à Paris, au ministère de la guerre, à Alger, à Oran, et enfin dans toutes les préfectures françaises. Ainsi tout citoyen, sans être rebuté par les lenteurs et les caprices des bureaux, pourrait voir par lui-même et d'un coup d'œil si les chances offertes lui conviennent. Les communes seraient concédées par grands domaines ou par petits lots. En vertu du cahier des charges, le concessionnaire devrait s'engager: 1° à installer dans le délai de trois, quatre ou cinq ans, un nombre de familles ouvrières proportionné à l'étendue et à l'importance du domaine obtenu : le tiers au moins de ces colons devrait être installé dans le courant de la seconde année; 2° à introduire dans les contrats avec les ouvriers colons une clause en vertu de laquelle ceux-ci deviendraient propriétaires d'au moins quatre hectares de terres propres au labour ou au jardinage, après l'accomplissement des obligations contractées envers leurs maîtres; 3° à procéder au peuplement d'une commune d'après les règles prescrites par la prudence et l'hygiène, c'est-à-dire de grouper les maisons dans l'intérieur des enceintes, en respectant les lots destinés aux ouvriers établis ou à établir; 4° à réserver un cinquième de la surface obtenue, qui deviendrait propriété communale dès que le village serait constitué. Le concessionnaire resterait libre de débattre avec ces familles qu'il aurait appelées les conditions de travail auxquelles il leur procurerait le logement dans l'enceinte du village, et, sans doute aussi, la nourriture et l'entretien. Quant aux simples ouvriers qui, dès leur arrivée, seraient en mesure de se construire à eux-mêmes leurs habitations, l'autorité locale leur concéderait directement et gratuitement des lots pris dans les terrains réservés à cet effet.

L'état, de son côté, contracterait diverses obligations au profit des nouveaux habitans de la colonie. Il s'engagerait: 1° à renouveler pendant deux ans les crédits spécifiés plus haut pour compléter les premiers travaux d'installation, c'est-à-dire l'ébauche des communications et le service indispensable des eaux; ces travaux pourraient être faits directement par l'état ou confiés aux concessionnaires qui voudraient occuper leurs ouvriers pendant la morte-saison; 2° à exécuter plus tard les constructions ordinaires d'utilité générale, telles que mairies, églises, écoles, etc., et même à se charger des travaux exceptionnels qui intéresseraient vivement une localité; 3° à payer une prime, dont la quo-

tité n'est pas déterminée, aux colons qui rencontreraient des obstacles extraordinaires et imprévus, par exemple, cherté des matériaux de construction, difficulté des défrichemens, chemins impraticables, intempéries, etc. : cette subvention ne serait d'ailleurs soldée que proportionnellement au nombre des familles déjà établies par le propriétaire; 4° enfin, promesse serait faite par l'état « d'acquérir pendant dix ans, aux prix moyens des marchés passés outre mer, les céréales (blés et orge) produites par les colons, chacun d'eux pouvant livrer un maximum calculé d'après la surface ensemencée dans l'année, c'est-à-dire cinq quintaux disponibles par hectare. » Le gouvernement aurait à choisir, pour la délivrance des terres, entre le système de l'adjudication et celui de la concession directe. Dans ce second cas, les conditions seraient débattues de gré à gré entre l'administration et le concessionnaire. Dans le système de l'adjudication, le concurrent préféré serait celui qui proposerait les conditions les plus généreuses. La surveillance des établissemens et l'exécution du cahier des charges seraient partagées entre l'agent du domaine et l'inspecteur de colonisation.

Le projet de M. de Lamoricière se présente avec une simplicité de mécanisme et un caractère de loyauté qui provoqueront la sympathie. Les hommes capables de le soumettre à une analyse sévère ne croiront pas à la pleine réussite de ce projet, et cependant ils feront des vœux sincères pour qu'il soit mis à l'essai avec quelques variantes et quelques précautions. De quoi s'agit-il en effet? D'employer 200,000 francs en améliorations appliquées au sol. C'est un placement plutôt qu'une dépense. La somme est si modique, que ce placement ne peut, en aucun cas, prendre aux yeux de la France les proportions d'une mauvaise affaire. Tout le monde sait que la valeur du sol n'est que la représentation des travaux qui ont été nécessaires pour le rendre propre à la culture. L'argent employé pour déblayer le terrain et corriger les eaux de la province d'Oran sera une valeur acquise à la colonisation, quelle qu'en soit la forme définitive. Ces travaux, ne dussent-ils porter profit qu'aux indigènes, la France aurait encore à se féliciter de les voir accomplis. M. le maréchal Bugeaud admet lui-même qu'on doit essayer le système de M. de Lamoricière, mais seulement sur une échelle restreinte. « Nous consentons, dit-il, à un essai sur trois ou quatre communes, en choisissant celles qui n'exigent pas le déplacement des Arabes. » Il serait à craindre que cette réduction du plan ne faussât beaucoup les prévisions de l'auteur. Pour écarter tout danger, il suffit de quelques amendemens au cahier des charges. Que le gouvernement se tienne en garde contre l'abus qu'on pourrait faire de la promesse d'une prime éventuelle, et de l'engagement d'acheter les blés des colons au prix des marchés de France; qu'il établisse bien nettement le droit d'évincer le propriétaire en cas de non-exécution du contrat, et

l'on pourra donner au digne général la satisfaction d'une expérience. Quoi qu'il advienne, la France lui saura gré d'avoir simplifié les ressorts de l'opération, à tel point que l'immobilité n'est plus possible.

De ce que l'on ne voit pas d'inconvénient à l'expérience proposée par M. de Lamoricière, est-ce à dire que le problème de la colonisation soit résolu? Non, malheureusement. Si la prétendue colonisation civile a le mérite de ne pas compromettre le présent, elle n'offre aucune sécurité pour l'avenir. Il est sans doute d'une bonne tactique de lancer l'œuvre africaine, en réduisant le prix des dépenses à une somme tellement faible, qu'il est impossible de la refuser. Néanmoins les hommes qui ont le sens politique applaudiront à M. Bugeaud, qui ose dire au pays que, dans une affaire d'un intérêt vital, la dépense ou plutôt l'avance en argent ne doit être qu'une considération secondaire, que le système qui permettra de réduire le budget spécial de l'Afrique et de rendre à la France la libre disposition de ses forces militaires sera le plus économique. Loin d'atteindre ce dernier but, le projet de M. de Lamoricière ne le signale même pas, puisqu'il a pour base une garnison de 25,000 hommes avec 6,000 chevaux pour la seule province d'Oran. Cette colonisation à bon marché n'est pas d'ailleurs aussi modeste qu'elle en a l'air. Le crédit de 200,000 fr. n'est applicable qu'à la première année, et doit être renouvelé plusieurs fois. La dépense des travaux publics est ajournée, mais non économisée. Soit qu'avec M. Bugeaud on bâtisse un village pour tâcher d'avoir des habitans, soit que, selon M. de Lamoricière, on cherche des habitans pour tâcher d'avoir un village, il faudra, tôt ou tard, acheter des matériaux et payer des maçons pour construire des églises, des écoles, des mairies, des corps-de-garde, et de vrais ponts, et de vraies routes. Dans son plan primitif, M. de Lamoricière accordait à chaque entrepreneur une allocation de 25 pour cent sur les frais de premier établissement. Aujourd'hui le général parle d'une prime facultative, payée par l'administration aux propriétaires qu'elle jugerait dignes d'un encouragement ou d'une indemnité. Sans parler des abus d'un pouvoir discrétionnaire exercé par des agens subalternes, sait-on à quels sacrifices l'état se trouverait entraîné par cette clause du contrat colonial? Enfin l'obligation d'acheter, pendant dix ans, les céréales au cours des marchés de la métropole n'est qu'une subvention déguisée. Si l'armée refusait les 200,000 hectolitres de grains que les indigènes apportent sur les marchés de l'Algérie pour payer les blés des colons à raison de 5 francs de plus par mesure, il y aurait, au bout des dix ans, un sacrifice réel de 10 millions. Il est vrai que cette perspective n'effraie pas le maréchal. Il ne veut pas, dit-il, chicaner sur le monopole qu'on prétend imposer à l'état, tant il est persuadé que les colons de M. de Lamoricière, bien loin d'avoir des denrées à revendre, ne produiront pas même pour leur subsistance.

Ce dernier argument, ce nous semble, pourrait être retourné avec bien plus de force contre celui qui l'emploie. Si la colonisation civile pratiquée par de grands propriétaires est impuissante à produire, que peut-on attendre des soldats-colons, pauvres et inexpérimentés pour la plupart, isolés et sans direction sur leur carré de terre?

Une autre objection de M. Bugeaud donne lieu à une remarque importante. Pour démontrer que les 25,000 colons (1) du triangle d'Oran ne pourront jamais nourrir avec leur excédant les 50,000 habitans civils ou militaires de la province, le maréchal cite l'exemple de la France, où 24 millions de cultivateurs sont, dit-il, nécessaires pour alimenter 10 millions d'artisans. Nous constaterons d'abord que le nombre des cultivateurs diminue chaque jour chez nous, comme il est arrivé en Angleterre, à mesure que l'agriculture est devenue plus productive, parce que l'industrie rurale, en se perfectionnant, tend à remplacer le travail des bras par celui des machines : déjà le nombre des ouvriers attachés à la terre est abaissé chez nous à la proportion de 50 pour 100. Si maintenant on observe la classe agricole, on voit qu'il faut la décomposer en deux groupes : d'un côté, une foule de journaliers, de petits métayers, ou même de paysans possesseurs de quelques lambeaux de terre, tous également misérables, produisant à peine ce qu'ils consomment; d'un autre côté, l'élite de nos populations rurales, des propriétaires dans l'aisance, des fermiers intelligens ou de bons ouvriers attachés à des exploitations florissantes. Ce dernier groupe, quoique le moins nombreux, est celui qui nourrit avec l'excès de ses produits les industriels et les citadins. Si, comme le pense M. Bugeaud, « la petite culture par familles ou par métairies, qui est celle des deux tiers de la France, est celle qu'il nous faut en Afrique pour avoir de la population, » il est clair que les 25,000 mille colons du triangle d'Oran ne nourriront pas 50,000 ames, plus 8,000 bêtes de somme. Si, au contraire, le personnel de la colonisation civile, bien choisi, bien dirigé, entouré de garanties suffisantes, attaquait le sol africain avec les ressources combinées de la science et du capital, il n'est plus douteux que les 5,000 familles agricoles pussent non-seulement approvisionner les militaires et les citadins de la province, mais même obtenir des produits d'exportation. Si l'on ne pouvait pas se promettre un tel résultat avec 80,000 hectares, à ne compter que les bonnes terres, soit une moyenne de 16 hectares par famille agricole, il faudrait désespérer de l'Afrique, et la France s'exposerait à la risée de l'Europe, si elle continuait à s'épuiser pour une telle colonie.

Le succès industriel, c'est-à-dire une large rémunération du capital

(1) Ce nombre suppose 5,000 familles, que M. de Lamoricière espère réunir en commençant par 2,332.

et du travail, est la principale chance d'avenir pour l'Algérie, la seule espérance d'un peuplement rapide. C'est le point de vue qu'il faut choisir pour apprécier à sa juste valeur le système de M. de Lamoricière. Les offres faites aux spéculateurs et aux ouvriers sont-elles de nature à fertiliser la province d'Oran? Appliquons la théorie du général à l'exploitation d'une commune, par exemple celle des jardins dans la zone de Mostaghanem, d'une étendue de 4,000 hectares en terres de choix. Pour obtenir la concession de ces 4,000 hectares, le propriétaire s'engage : 1° à établir 250 familles, soit une famille par 16 hectares; 2° à rétrocéder un cinquième de son domaine comme terrain communal, soit 800 hectares; 3° à donner postérieurement 4 hectares par famille agricole, soit 1,000 hectares. Voilà donc la concession réduite par ces deux dernières clauses à 2,200 hectares seulement. Or, la propriété de cette superficie doit être achetée par l'installation de 250 familles. L'ordonnance du 21 juillet 1846 prescrivait pour chaque famille la construction d'une maison d'au moins 5,000 francs : M. Bugeaud porte la dépense totale à plus de 6,000 francs. Pour n'être pas suspect d'exagération, nous réduirons ce dernier chiffre de moitié, et nous compterons 3,000 francs seulement par famille pour les frais de voyage, la construction de l'habitation, l'achat du mobilier et l'entretien indispensable pendant les premiers temps. Eh bien! pour ce premier article, le concessionnaire est obligé de débourser 750,000 francs, de sorte qu'il paie à raison de 340 francs l'hectare cette même terre dont les indigènes viennent de faire abandon à l'autorité française à raison de 2 francs. A ce prix, le spéculateur n'aurait qu'une terre en friche dans un canton dont les communications ne sont pas encore établies, dont les ressources commerciales sont incertaines. Qu'on double cette somme de 340 francs par hectare pour les frais de défrichement, pour la construction des bâtimens, pour l'achat des bestiaux et du matériel d'exploitation, pour le roulement des salaires et le déficit des premières années, et qu'on juge si l'opération se présente de manière à séduire les capitalistes prudens.

Plaçons-nous maintenant au point de vue du travailleur prolétaire, et demandons-nous si la combinaison proposée est de nature à faire affluer cette classe qui fait le fonds et la force de toute population. A quel titre les propriétaires appelleront-ils les ouvriers ruraux? Sera-ce comme métayers ou comme salariés? Le premier mode est impraticable, du moins dans l'état présent de la colonie : pour que de bons laboureurs consentent à être métayers, c'est-à-dire à se contenter, pour prix de leur travail, du partage des fruits, il faut qu'ils soient assurés qu'il y aura des fruits. Le métayage, genre de rémunération dont tous les agronomes ont signalé les effets funestes, est heureusement inapplicable à des travaux de défrichement. Il est donc probable que les

entrepreneurs en reviendront à la forme consacrée, au salariat pur et simple : mais alors les colons d'Oran succomberont sous l'alternative qui paralyse aujourd'hui l'Algérie entière. S'ils offrent, en argent ou en objets de consommation, un salaire suffisant pour un bon ouvrier chef de famille, ils seront écrasés sous les frais de la main-d'œuvre. Si le prix offert au travail n'est pas assez attrayant pour qu'une famille consente à s'expatrier, il y aura, comme aujourd'hui, pénurie de bras, et la terre restera dans l'inculture. M. de Lamoricière croit peut-être faire beaucoup pour l'ouvrier en lui assurant la propriété de quatre hectares de terres labourables après l'accomplissement de toutes les obligations contractées envers son maître. Nous doutons fort qu'une promesse aussi vague soit une amorce bien puissante. A quelles conditions, après quels services l'ouvrier entrera-t-il en possession de son domaine? Voilà ce qu'il importerait de savoir, et c'est précisément ce qu'on ne dit pas. Si on doit livrer au laboureur un coin de terre inculte sans lui avoir procuré d'une manière quelconque les moyens de le féconder, l'avantage qu'on lui propose est dérisoire. Il y a plus, l'intérêt de l'entrepreneur est qu'en aucun cas l'ouvrier ne puisse vivre indépendant par l'exploitation de son petit champ, car aussitôt ce dernier abandonnerait son ancien patron ou lui ferait la loi, et le travail de la grande propriété resterait désorganisé. Nous touchons là le vice radical du projet, qui est de ne pas pouvoir être accepté plus loyalement par les capitalistes que par les prolétaires, de n'offrir aucun appât réel, aucune garantie sérieuse à la classe qu'il importe d'attirer en Afrique, et, suivant la rude expression du maréchal Bugeaud, de livrer les pauvres pieds et poings liés à la cupidité des spéculateurs. L'honnête laboureur, l'homme robuste et laborieux à qui l'occupation ne manque pas en France, ne passera pas les mers sur les vagues promesses d'un contrat suspect. On nous dira que nos prévisions sont chimériques, que les demandeurs de concessions assiégent les bureaux, et qu'ils seraient moins empressés s'ils craignaient d'être paralysés par l'insuffisance des bras; mais cet empressement prouve peu de chose pour l'avenir de l'Algérie. L'amour de la propriété est un des instincts profonds de notre société : il en coûte peu pour demander une terre; il est toujours agréable de l'obtenir. Seulement, lorsque les concessions ou les adjudications seront légalisées, on renouvellera ce qui vient de se passer à l'occasion de l'ordonnance du 21 juillet, on recommencera les doléances sur l'impossibilité de réunir le nombre voulu de familles ouvrières.

Cependant, comme les trois pouvoirs de l'état veulent de la façon la plus sérieuse que l'Afrique cesse d'être un désert, comme une solution, fût-elle négative, est le plus grand intérêt du pays, on ne manquerait pas de stimuler l'inertie des entrepreneurs en les menaçant de l'expro-

priation. Qu'arriverait-il alors? Les plus faibles renonceraient au bénéfice de leur concession. Quelques capitalistes rentreraient tant bien que mal dans les termes du contrat, en employant sur leurs domaines le nombre de bras exigé. Forcés alors, comme tous les entrepreneurs de grande industrie, d'économiser sur la main-d'œuvre, ils recruteraient, non pas d'honnêtes familles françaises, mais des misérables et des vagabonds sortis de tous les pays : l'Algérie deviendrait le dépôt de mendicité de l'Europe. Avec un tel fonds de population, il faudrait perdre l'espoir d'opposer aux Arabes une force locale. Bref, un petit nombre de riches propriétaires, entourés de leurs esclaves blancs, comme les planteurs des Antilles de leurs nègres, feraient peut-être de grandes fortunes; mais, pour défendre ces grands propriétaires, il faudrait que la France restât en Afrique l'arme au bras, et que l'on perpétuât le sacrifice annuel dont la formule est devenue proverbiale : cent mille hommes et cent millions.

Un dernier rapprochement entre le système militaire et le système civil mettra en saillie le but de cette étude. La France dépense en Algérie, d'une manière improductive, la dixième partie de son revenu : cette situation ne pourrait se prolonger sans péril. M. le maréchal Bugeaud propose de constituer, au moyen d'un dernier sacrifice de 350 à 500 millions, une population habituée aux armes et assez forte pour se faire respecter sans le secours de l'armée active. Politiquement, l'intention est louable; mais le succès matériel de l'entreprise laisse des doutes. M. le général de Lamoricière ne demande qu'une faible somme : seulement, comme il ne touche pas même la question politique, comme il ne laisse entrevoir aucune réduction de l'effectif, le résultat financier est à peu près le même pour la métropole. Dans la nécessité de rejeter la dépense du peuplement sur les spéculateurs, il leur impose des conditions que ceux-ci pourront difficilement remplir, de sorte que son projet n'offre pas plus que l'autre la perspective du succès commercial. A nos yeux, la fondation d'une colonie n'est qu'une spéculation gigantesque entreprise par une nation : quand l'affaire ne paie pas naturellement ses frais, c'est qu'elle est mauvaise, et il faut l'abandonner. Les frais de l'Algérie sont l'entretien d'une armée, la nécessité d'une forte prime aux capitalistes pour avoir de l'argent, la nécessité d'une forte rémunération au travail pour avoir des travailleurs. Le problème doit donc être ramené à ces termes : Est-il possible que l'industrie agricole devienne assez lucrative pour solder toutes les dépenses nécessaires à l'existence de la colonie? Nous répondrons bientôt, d'une manière affirmative, en exposant un type et un budget d'organisation avec des détails de nature à éclairer la situation de l'Algérie.

A. Cochut.

DE

L'ÉTAT DE LA POÉSIE

EN ALLEMAGNE.

LA DERNIÈRE SAISON POÉTIQUE.

I. — *Kelch und Schwert* (*la Coupe et l'Épée*), par M. Maurice Hartmann. — Leipzig, 1845.
II. — *Geibel's Gedichte*, poésies de M. Geibel. — Berlin, 1846.
III. — *Gedichte von L. Schücking*, poésies de M. L. Schücking. — Stuttgart, 1846.
IV. — *Der Weltpriester* (*le Prêtre séculier*), par M. Léopold Schefer. — Nuremberg, 1846.
V. — *Lieder vom armen Mann* (*Chansons d'un Homme pauvre*), par M. Charles Beck. — Leipzig, 1846.
VI. — *Hamâsa*, recueil de chants arabes, traduit par Rückert. — Stuttgart, 1846.

Voilà deux années déjà que M. Henri Heine a publié sa vive et moqueuse fantaisie, *l'Allemagne*, et que M. Freiligrath a jeté au milieu des partis frémissans sa généreuse *Profession de foi*. C'étaient là, à des titres divers, deux charmans scandales et tout-à-fait inattendus. C'était mieux encore, et l'on pouvait entrevoir dans ces audacieux ouvrages une véritable promesse pour l'avenir. Un réveil si subit, si inespéré, de deux écrivains qui paraissaient avoir donné toute leur mesure, devait, ce semble, être un exemple fécond, un aiguillon puissant pour tant de poètes endormis ou découragés. M. Anastasius Grün a-t-il dit son dernier mot? M. Herwegh, trompé par des acclamations enthousiastes, se croit-il

en possession d'une renommée durable? N'est-ce pas lui surtout qui devrait justifier l'éclatante faveur d'un succès prématuré et renouveler par des travaux plus complets sa vigoureuse, mais étroite inspiration? On a le droit de demander à l'auteur des *Poésies d'un vivant* les plus généreux efforts, car ni le public ni la critique ne lui ont manqué : une bienveillance trop sympathique l'a placé du premier coup à l'endroit le plus lumineux, et toute l'Allemagne a les yeux sur lui. Jamais chanteur n'a rencontré d'auditoire plus nombreux et plus attentif. J'insiste, parce que le découragement, hélas! n'est que trop possible en face des obligations qu'impose un si rapide, un si merveilleux succès. Toutefois prenons garde : le silence de M. Herwegh est dû peut-être à la réflexion solitaire, aux préparations laborieuses, et, dans ce cas, ce n'est pas moi certainement qui voudrais troubler par une invitation trop vive la retraite du jeune écrivain. Il faut bien cependant savoir ce qu'est devenue la poésie chez nos voisins, et comment il a été répondu aux railleries de M. Heine, aux émouvantes provocations de M. Freiligrath. Puisque nous ne trouvons dans l'arène aucun des combattans éprouvés, puisque nous n'avons affaire ni à M. Anastasius Grün, ni à M. Herwegh, ni à M. Nicolas Lenau, ce seront sans doute les *poetæ minores* qui vont appeler notre attention. Qu'importe? S'il y a parmi eux un seul nouveau venu déjà protégé par la Muse, nous n'aurons pas perdu notre peine.

Ce qu'il faut remarquer tout d'abord dans la moisson poétique de cette dernière saison, c'est la diversité assez aimable des œuvres qu'elle a produites. Je veux signaler cet heureux symptôme; depuis leur prise d'armes, en 1840, les chanteurs avaient brisé les plus riches cordes de la lyre, et, pour quelques strophes vraiment belles, on sait combien cette inspiration systématique avait appauvri la littérature. La politique était partout : elle avait troublé même ces bruyans et inoffensifs *Trinklieder* si chers de tout temps à nos voisins. Les ballades d'Uhland, les mystiques fantaisies de Justinus Kerner étaient dédaigneusement proscrites par toute une phalange hautaine, armée de pied en cap. Il fallait voir les plus humbles écoliers grossissant leur voix et tâchant d'accompagner en chœur M. Herwegh et M. Prutz. Le roi de Prusse ne recevait pas une pétition qui ne fût rimée, pas une adresse qui ne fût ornée d'apostrophes retentissantes et de prosopopées magnifiques. Tous ces grands sujets qui sont l'unique et éternel élément des inspirations durables, le cœur de l'homme et les splendeurs de la nature, les mystères de la pensée et les joies de l'ame, tout cela semblait condamné sans retour. La vraie poésie, la seule qui puisse convenir au génie de l'Allemagne, était devenue veuve. Aujourd'hui, grace à Dieu, les sources taries recommencent à murmurer dans les forêts, et une légère brise printanière parcourt les campagnes désolées. Si légère qu'elle soit, je ne négligerai pas de la suivre. Laissons les publicistes accomplir leur tâche; les pétitions valent mieux, écrites nettement en bonne prose. Personne ne conteste au génie le droit de consacrer en des œuvres sublimes la pensée émue de tout un peuple et d'imprimer le sceau divin de la poésie à ses plaintes, à ses réclamations; mais combien est-il d'écrivains qui soient vraiment préparés à un si glorieux ministère! Chacun chez soi. Le parti constitutionnel, qui a encore tant besoin d'unité et de sérieuse discipline, n'a rien à gagner aux incartades des poètes; une ferme discussion, appuyée sur le bon sens et le bon droit, sera toujours plus efficace que les strophes les plus brillantes. J'ai redouté bien souvent ces auxiliaires incom-

modes; leurs fantasques évolutions m'inquiétaient; j'avais peur qu'ils ne jetassent quelque ridicule sur cette sainte cause de la liberté allemande; or, cette fois, je l'avoue, en voyant une jeune phalange revenir à l'antique et immortelle poésie, j'éprouve une double joie. La politique, sans doute, n'a pas tout-à-fait disparu, nous allons la retrouver encore; seulement elle n'étouffe plus les fleurs de l'ame et de l'imagination; la gerbe que j'apporte est plus variée et plus vive.

Entendons-nous bien toutefois et n'exagérons rien. Si je cède très volontiers à un sentiment d'indulgence, je n'abandonnerai pas les droits de la critique. Ce ne sont pas des chefs-d'œuvre que j'ai à présenter au lecteur; je prétends surtout signaler les symptômes d'une réaction, d'un retour salutaire vers les sereines régions de l'art. Les uns s'en approchent déjà avec beaucoup de fermeté et de grace, les autres ont plus de bonne volonté que de vigueur; ceux-ci, qui s'attardent encore dans les fausses routes d'un mauvais système, indiqueront par le contraste tout ce qu'il y a à gagner dans une voie plus féconde. C'est moins un groupe d'artistes à étudier qu'une situation nouvelle à mettre en lumière; mais là où les *poetæ minores* nous auront introduits, les jeunes maîtres, les chefs, avertis par l'exemple, peuvent arriver demain et renouveler leur talent. Je dois parler aujourd'hui de M. Maurice Hartmann, de M. Geibel, de M. Léopold Schefer; je puis retrouver bientôt dans les mêmes sentiers en fleurs M. Lenau et M. Herwegh, M. Anastasius Grün et M. Henri Heine; je n'ai pas voulu dire autre chose.

Le plus original, le plus distingué, à coup sûr, des poètes que j'annonce ici, M. Maurice Hartmann, pourrait bien, avant quelques années, grossir la courte liste des noms placés au premier rang par l'Allemagne contemporaine. Son livre, *la Coupe et l'Épée*, a été accueilli avec une sympathie très vive par les juges les plus accrédités. Il a déjà reçu les honneurs d'une seconde édition, et les qualités charmantes et fortes qui s'y rencontrent ne justifient pas mal ce succès rapide. M. Hartman est un enfant de la Bohême; en présence d'une magnifique nature, fils d'un pays cruellement éprouvé, descendant des hussites et voisin des Slaves, il n'a eu qu'à ouvrir son ame aux riches impressions des plus émouvans spectacles. En même temps que les belles montagnes de la Bohême lui révélaient de fortes et sombres couleurs, les souvenirs de sa patrie vaincue, non loin de là les cris de la Pologne, le mouvement inquiet de la famille slave, et de la Croatie jusqu'au Dniéper tant de voix désolées s'appelant par-dessus les cimes, tout cela irritait encore son ardente inspiration. C'est là du moins l'effet que produit le livre de M. Hartmann. Ce n'est point le parti pris d'un rimeur qui veut composer un recueil d'hymnes politiques: point de programme, point de déclamations apprises; mais ses ballades, ses élégies, ses petits tableaux les plus charmans, se colorent malgré lui de reflets éclatans et lugubres. Deux choses recommandent surtout M. Hartmann, la sincérité des sentimens et l'énergie de la forme, une sympathie rapide et une décision toute virile, le cœur et le bras, ou, comme il le dit, *la coupe et l'épée.*

« Moi qui viens du pays des hussites, je crois que j'ai communié du sang de Dieu. L'amour bouillonne au fond de mon cœur; l'amour, n'est-ce pas le sang divin? Mon cœur en est rempli comme une *coupe.*

« Moi qui viens du pays des hussites, je crois aux paroles devenues chair, je crois que les pensées deviennent légion, je crois que toute poésie est une sainte *épée.* »

Il n'a pas besoin, en effet, de se tracer un programme, épître au roi de Prusse, épître à M. Herwegh, etc.; non, il est trop sûr de lui-même. Quel que soit le sujet où se prendra son cœur, les généreuses pensées y naîtront sans effort. Le commencement du recueil, *Voix intérieures* (*innere Stimmen*), contient de gracieux détails, mais l'originalité de l'auteur ne s'est pas encore dessinée. C'est là d'ailleurs un thème tellement épuisé, en Allemagne surtout, qu'il faut pour le renouveler ou le mysticisme éthéré de Kerner, ou la grace accomplie d'Henri Heine. Bien qu'il chante avec émotion le toit paternel, j'aime mieux l'entendre quand il quitte le seuil et qu'il embrasse peu à peu tout l'horizon de la Bohême. Il y a deux Bohêmes, on le sait : la forte Bohême du xve siècle, la fille aînée de l'esprit moderne, la mère de Jean Huss et de Jean Ziska, et celle d'aujourd'hui, qui se cherche péniblement elle-même, privée de sa langue et séparée de tous ses souvenirs. Voilà les deux pays que M. Hartmann rapproche et confronte, pour ainsi dire, dans ses douloureuses élégies. Ce qui l'indigne surtout, c'est que la Bohême ait perdu jusqu'au sentiment de ses misères. On pleure les récentes infortunes de la Pologne; « mais toi, s'écrie-t-il, ô mon pays! tu es pareil au cerf que l'épieu du chasseur a frappé au fond de la forêt obscure; il a expiré solitaire, inconnu ; son noble sang a séché depuis des siècles sur les bruyères mortes, et nul n'y songe plus désormais. » Le cœur ouvert à ces tragiques souvenirs, il mêlera volontiers dans ses plaintes toutes les douleurs qui ressemblent à la sienne. Il n'est pas jaloux de la Pologne au point de lui refuser des hymnes funèbres; bien au contraire, s'il peint en traits éloquens les victimes des pays voisins, il croira chanter encore la douleur qui remplit son ame. De là ces nobles ballades où frémit une inspiration vraiment sincère; j'en citerai une qui me semble empreinte d'une beauté originale et forte :

« En Hongrie, trois hommes égarés pendant la nuit et l'orage se sont attablés au fond d'une auberge; en Hongrie, là où le vent du hasard rassemble les enfans des contrées étrangères.

« Leurs regards, — ce n'est point l'éclat de la même flamme. Leurs cheveux, — ce ne sont point les flots du même torrent; mais leurs cœurs, leurs cœurs blessés, ce sont des urnes que les mêmes douleurs ont remplies des mêmes larmes.

« L'un d'eux : Compagnons, crie-t-il, pourquoi sommes-nous muets? est-ce qu'il n'y aura point de toast pour animer joyeusement les buveurs? Eh bien! c'est moi qui le porterai : A la patrie! qu'elle vive libre et grande! trinquons.

« — A la patrie! moi, je suis celui qui ne connaît pas la sienne; je suis un « Bohémien; mon pays n'existe plus que dans le monde des légendes, dans la « mélodie du violon; le désespoir l'enveloppe comme un orage éternel.

« Je m'en vais rêvant à travers les bois et les montagnes, et je pense sans « cesse à la perte douloureuse de mon pays. Voilà bien long-temps que j'ai dés- « appris la douceur du ciel natal; je songe à l'Égypte quand la cymbale ré- « sonne. »

« Alors le second : « Si tu bois à la patrie, je ne bois pas avec toi. Je boirais « à ma honte, car la race de Jacob est une feuille volante qui ne jette pas de ra- « cines dans la poussière de l'esclavage.

« Fais d'abord tomber les chaînes de mes bras fatigués, puis viens, et je boi-

« rai gaiement, et j'oublierai les marques brûlantes de la servitude. Jusque-là, « je reste muet auprès de mon verre. »

« Le troisième, prêt à boire, sent sa lèvre se glacer. Il se demande tout bas : Puis-je boire à ma patrie? la Pologne vit-elle encore? est-elle morte? suis-je comme eux un fils sans mère?

« Et de nouveau les voilà silencieusement assis, les buveurs au front morne. Devant eux sont les verres qu'ils n'ont pas touchés. Tous trois, sans dire une parole, ils forment un même accord lugubre. »

M. Maurice Hartmann réussit très bien dans ces vifs tableaux. Son livre contient toute une série de petits poèmes nettement composés, sobrement écrits, et éclairés d'une riche lumière. Cette sobriété si rare, qui était déjà un trait distinctif de Louis Uhland et d'Henri Heine, il la possède à un degré assez remarquable. Parfois ce sont de rapides croquis d'une invention fantastique, mais dont les lignes sont bien arrêtées, les contours nets et saillans; on dirait une vive ébauche de Delacroix gravée vigoureusement à l'eau-forte, quelque chose de noir et de mordant. Voyez cette poétique vignette :

LE VOYAGE DU FIANCÉ.

« Deux chevaliers étrangers sont assis dans la barque; ils descendent le courant du fleuve rapide.

« Le Rhin est muet, le Rhin est profond; mainte fée ensorcelée dort au fond des grottes.

« L'un des chevaliers, à la barbe blonde comme l'or : « Par le ciel! dit-il, ce « voyage est doux.

« Je vais à Cologne, aux bords du Rhin; je vais épouser la nièce de l'évêque, sa nièce aux yeux bleus. »

« Mais l'autre, à la barbe noire, s'écrie : « C'est ton dernier voyage, je le « jure! »

« Ils tirent leurs épées, le fer brille; le chevalier blond tombe dans les flots.

« Le chevalier noir est assis, seul, appuyé sur son épée; son œil morne jette des éclairs lugubres.

« Et tandis qu'il descend vers Cologne aux bords du Rhin, le cadavre lentement nage derrière lui. »

Je recommande encore *les Deux Vaisseaux, la Rose du Rutli*, les *Élégies bohémiennes*. Qu'on lise aussi la terrible histoire du *Voile blanc*, elle révèle bien l'enthousiasme stoïque de l'auteur. Un jeune Hongrois, un jeune comte, est condamné à mort; il a armé la révolte au nom des idées libérales, il a été vaincu, sa tête va tomber sur l'échafaud. Hier, hélas! il était prêt à tout, il affrontait volontiers le trépas pour une cause sacrée; mais mourir ainsi! Ah! comme son jeune cœur se brise! comme la vie lui semble belle! L'enfant s'était cru plus fort, et voilà qu'il a peur du bourreau. « Ne tremble pas, lui dit sa mère; je vais supplier l'empereur; s'il m'accorde ta grace, demain, quand l'heure du supplice sonnera, tu me verras à mon balcon, couverte d'un voile blanc. Si mon voile est noir, fais ta prière. » Le jour est venu, l'heure a sonné; le condamné s'avance à travers la foule, il marche souriant et joyeux, car il a vu le voile blanc de sa

mère; il monte sur l'échafaud, souriant toujours, et bien sûr que sa grace va lui être lue à haute voix sur le lieu du supplice; il souriait encore, quand sa tête roulait sous la hache. Vous devinez tout : la courageuse mère avait trompé son fils, voulant qu'il mourût comme un homme.

On ne saurait nier le talent qui brille dans ces compositions, et il n'est pas impossible qu'il y ait là une vraie nature de poète. Si M. Maurice Hartmann était venu quelques années plus tôt, il aurait obtenu peut-être le succès qui a couronné M. Herwegh. Pour ma part, je préfère sans hésiter de telles inspirations, énergiques et franches, à la vigueur un peu factice des *Poésies d'un vivant*. Les sentimens virils qui donnent souvent à la muse de M. Herwegh une incontestable puissance frémissent visiblement dans les vers de M. Hartmann; mais ces émotions, M. Hartmann ne les exploite pas, il n'en fait pas un thème banal, un programme officiel; elles possèdent son cœur et se répandent librement dans toutes les œuvres de son esprit. De là, en des sujets bien différens, ces cris de l'ame inconnus à M. Herwegh, et cette même énergie tragique attestant toujours la présence des douleurs réelles au milieu des rêves de la fantaisie. Ainsi, dans la pièce des *Trois Fils :*

« Sois tranquille, femme; quand une flèche me blesserait mortellement dans la bataille, on m'a appris une formule magique qui me guérira promptement. Qu'un de mes fils prononce les paroles miraculeuses, eussé-je le cœur brisé, je ne mourrais point. »

« Il va au combat et revient le cœur brisé. Déjà son regard s'éteint, mais la douleur ne l'effraie pas : « Mon fils, mon fils, prononce vite la formule; vite, le temps s'écoule. »

« Je serais bien fou, vraiment! dire un mot qui m'empêchera d'hériter! La flèche t'a percé le cœur; je ne commets pas de meurtre en te laissant mourir. » Ainsi parle l'aîné, puis il se tait : il savait la formule qui eût chassé la mort.

« Alors le père : « Le temps me manque pour te maudire... Toi, mon second fils, viens, prononce les paroles sacrées sur ma blessure. J'ai toujours été pour toi le père le plus dévoué; hâte-toi, mon fidèle enfant, je souffre bien ! »

« L'enfant prononce la formule en toute hâte, il la dit de nouveau; mais le sang jaillit à flots, toujours plus fort, toujours plus bouillant. « O ma femme! ô mon fils! mes forces m'abandonnent. Ah! le talisman m'a cruellement trompé! »

« Il ne t'a pas trompé, dit la mère. Voici mon secret, puisqu'il le faut : cet enfant n'est pas ton fils; fais parler le plus jeune. » — « Non, qu'il se taise, femme maudite! et vous, partez pour la tombe, mon ame et mon corps! »

Ajoutez à ces dramatiques ballades des mélodies toutes charmantes, la gracieuse et intrépide chanson *Si j'étais roi*, les belles strophes à Nicolas Lenau, vous ne me reprocherez pas une sympathie trop indulgente pour un écrivain vraiment inspiré, qui, sentant aussi bien que ses rivaux toutes les questions de l'heure présente, ne leur a sacrifié ni les vifs élans de l'imagination, ni l'élégante liberté de la lyre!

Il ne faut pas demander à M. Emmanuel Geibel la forte et vivace inspiration de M. Hartmann : M. Geibel est un poète aimable, d'une humeur facile, d'une verve brillante et légère. Né dans l'Allemagne du nord, aux bords de la mer, il a écouté de bonne heure les invitations des flots voyageurs qui l'ont porté vers

des régions plus douces; c'est en Grèce et en Espagne que s'est épanouie sa muse. Quand il vivait à Lubeck, il chantait bien çà et là, comme il convient à tout poète allemand, le Rhin et ses légendes : mais ce qui le frappait surtout, c'étaient les tableaux des contrées méridionales; le bohémien aux cheveux noirs, le petit joueur de castagnettes, tous les frères errans de Mignon qu'il rencontrait sur sa route, lui faisaient voir en rêve les pays du soleil. Il avait d'ailleurs tous les instincts d'une autre patrie; nul n'était plus insouciant; paresseux avec délices, ainsi que Figaro, il célébrait la fainéantise d'une façon assez avenante, avec toute sorte de bonnes raisons et de gracieux argumens, à peu près comme l'a fait M. Théophile Gautier dans sa jolie pièce à *un jeune Tribun*. Aussi, quand il aura vu l'Espagne, quand il se sera couché sous les lauriers-roses de l'Ilyssus, il se sentira plus à l'aise, et de charmans motifs abonderont sous sa plume. Jusque-là, de Lubeck à Berlin, et en attendant mieux, il jettera par centaines des chansons amoureuses, sans trop se soucier de la fidélité promise et des plus simples vertus du foyer. L'éternelle fiancée, que chantent depuis cinquante ans toutes les lyres germaniques, n'importunera guère ici ceux qui trouvaient cet épithalame un peu trop long; la fiancée classique a disparu; M. Geibel en a mille, *mille e tre*, comme don Juan. Je n'affirmerai pas que cette légèreté soit toujours de très bon goût, ni surtout qu'elle ait l'excuse de l'entraînement naïf et de la verve sincère. Je crois entrevoir bien des imitations, médiocrement dissimulées, dans les meilleures fantaisies de M. Geibel. Je citais tout à l'heure M. Gautier; l'auteur de *la Comédie de la Mort* n'est pas le seul à qui l'écrivain allemand ait emprunté ses capricieuses folies. M. Geibel a lu tous nos poètes, il les connaît très bien et les aime, si je ne me trompe, un peu plus qu'il ne conviendrait. Il a écrit un récit fort gai, assez spirituel, qui n'existerait pas si M. Alfred de Musset n'avait raconté les aventures de Mardoche :

« Aux bords de la Sprée, en Prusse, s'élève la ville de Berlin, célébrée dans tous les journaux, fameuse par son grand Frédéric, par sa poussière de sable et par ses milliers de poètes, dont personne ne sait le nom. C'est là que vivait récemment, fort inconnu, mais bien digne que vous fassiez connaissance avec lui, un jeune étudiant; et, puisque je n'ai pas d'autre héros sous la main, je vais vous conter l'histoire de mon ami Clotaire.

« Singulier personnage! à moitié homme, à moitié enfant. Je croirais volontiers qu'il était le fils aîné du mois d'avril. Tantôt hardi comme un héros, plein d'entrain, prompt à agir; tantôt rêvant à l'aventure et perdu dans le monde des songes; aujourd'hui, mélancolique, inquiet; demain, inaccessible aux moindres soucis; parfois languissant et sentimental, une heure après ferme et résolu; jamais le même; enfin, d'un seul mot, un fragment de poète. »

L'auteur continue ainsi avec beaucoup de gaieté, sa plume court légèrement, finement; mais il est trop visible que Mardoche a passé par là. Une autre fois, il dérobera sans façon M. Victor Hugo; cette belle captive, ravie par le spectacle des contrées splendides où elle est emprisonnée, et qui n'ose admirer pourtant, car elle voit dans l'ombre le sabre des spahis, la captive des *Orientales* est devenue chez M. Geibel ce jeune esclave qui rêve en de très beaux vers et se croit le maître du palais des rois maures. Je signale au hasard quelques emprunts de M. Geibel; j'en pourrais citer beaucoup d'autres. Pardonnons-lui : jusqu'au jour

où il ira s'inspirer au soleil, il a voulu connaître au moins par ses confrères ces plages étincelantes, et il a pris le souvenir de ses lectures pour l'impression des lieux qu'il invoquait en songe.

Rien n'est plus charmant que l'impression du Midi sur les hommes du Nord, mais il la faut sincère et née spontanément sous l'influence de ces contrées heureuses. L'Espagne, la Grèce surtout, dès qu'il les eut visitées, inspirèrent à M. Geibel des compositions plus franches que tous ses vers datés d'Allemagne. C'est une bonne fortune pour le jeune poète de Lubeck d'avoir habité Athènes pendant une année entière. Cette mer divine dont parle l'Iliade, les rossignols de l'*OEdipe à Colonne,* les dieux de Phidias, le chœur des Graces entrevu au penchant des collines sacrées, et particulièrement tout ce qu'il y a de plus léger, de plus indulgent, de plus abandonné dans les mœurs antiques, tout cela se joue avec un charme vrai dans les poésies de M. Geibel. Ce n'est pas sans doute la grace suprême d'André Chénier, la pure inspiration grecque miraculeusement retrouvée; l'auteur, qui ne pouvait lutter avec le poète de *l'Aveugle,* a cherché plutôt un mélange très habile de la simplicité athénienne et de toutes les coquetteries, de toutes les subtilités modernes. De là un composé qui ne manque pas d'une certaine saveur. On pouvait craindre, je l'avoue, que le jeune écrivain, une fois descendu sur ces terres païennes, ne s'abandonnât trop aisément aux déesses effrénées, mais il s'est placé dès le premier pas sous la protection de Minerve.

« Toi qui habites les hauteurs de ces monts, Pallas aux yeux bleus, jette un regard ami sur le poète. Eros m'a bien accueilli sans doute, et le rouge Bacchus me sourit gaiement; mais toi, ô déesse! donne au plaisir la mesure, la sagesse; rends mon humeur paisible, et règle la jouissance. Quand la jeunesse se livre à ses transports de feu, elle paie cher, hélas! ses fugitives voluptés. Au contraire, si tu apaises le tumulte de ton regard à la fois sévère et souriant, comme Orphée, avec la lyre bénie, domptait les lions farouches, jamais alors, jamais la coupe renversée ne déshonore le festin, jamais la jeune fille, rouge de honte, ne détourne les yeux; Vénus, parée de fleurs, se promène au milieu de l'assemblée, et la danse des Graces se déroule autour de la fête charmante. »

C'est aussi Minerve, je pense, qui a révélé à M. Geibel la grace de ces poètes anciens qu'il célèbre avec des impressions toutes neuves, et sans rien emprunter à l'enthousiasme convenu des commentateurs. J'aime que dans l'un de ses plus vifs sonnets il interpelle brusquement tous les philologues, tous les faiseurs de notes, tous les lexicographes de son pays, et les invite à venir fouler le sol de la Grèce moderne. Une matinée aux bords de la mer, une soirée sur la place publique, leur expliqueront mieux Sophocle et Aristophane que tout l'indigeste fatras des érudits allemands. M. Geibel aurait pu même consacrer plus de quatorze vers à ce sujet; je m'assure qu'il y a là matière pour une belle et bonne satire. Cette répétition éternelle de choses cent fois redites, cette accumulation de notes inutiles, ces surcharges épaisses qui déshonorent les plus beaux livres, c'est bien certainement une des plus grandes plaies de l'Allemagne lettrée; et, pour un Heyne, pour un Ottfried Muller, pour un Welcker, on sait quelle est la formidable armée de ces travailleurs acharnés à défigurer les maîtres. M. Geibel pouvait écrire cette satire de ce ton vif et ingénieux qui lui sied, et il s'y serait joué

avec esprit. Il comprend avec un rare bonheur tout le mérite de la forme, et il est vraiment homme du sud par bien des côtés; il craint les nuages, il a horreur des inventions pénibles; la clarté élégante de l'art grec le jette dans des ravissemens sans fin. Quand son ame est plus tournée aux choses mystiques, ce n'est pas en Allemagne, ce n'est pas chez Goethe, chez Jean-Paul, qu'il va chercher ses plaisirs; il s'adresse, comme Schlegel, aux drames sacrés de Calderon.

« Les alouettes babillent dès le matin, et le ciel étend sa belle clarté bleue sur les cimes de la riche vallée. Oh! que l'aimable limpidité d'Homère me réjouit alors! comme la majesté de Sophocle touche mon cœur! Mais si, dans la nuit, bien tard, la lune paraît au milieu des nuages et que la flamme de mon imagination s'agite, alors, oh! je salue Arioste, le poète des contes aux couleurs brillantes, et Calderon me berce de ses rêves fantastiques. »

Tout cela est dit avec une finesse et une grace assez rares en Allemagne, et qui font de ce recueil une lecture piquante. Par malheur, le livre ne finit pas là, M. Geibel revient à Berlin, et la Prusse lui sera aussi funeste que la Grèce lui a été favorable. On conçoit, en effet, que ce poète aimable, que cet insouciant dilettante, sera fort dépaysé quand il reviendra sur la terre natale. Il trouvera une transformation déjà bien sérieuse, des émotions nouvelles et profondes, de graves problèmes bruyamment agités; or, paresseux comme il l'est, je crains bien qu'il ne sache guère prendre sa place au milieu de cette foule tumultueuse. Je conçois le rôle d'un poète qui maintiendrait fermement l'indépendance de l'art, et qui tâcherait de s'élever au-dessus des questions du jour par le culte passionné de l'idéal ou les ravissemens gracieux de la fantaisie. Ce que je ne puis admettre, c'est l'indécision, l'embarras, la gaucherie provinciale de M. Geibel, quand il revient en Allemagne. Il ne sait que faire, il n'ose se décider. Rien ne l'obligeait sans doute à prendre parti dans le grand débat politique de son pays; son rôle, au contraire, était tracé d'avance; il devait continuer à prodiguer sans souci ses élégantes chansons et tout au plus à railler doucement les tribuns, comme l'a fait M. Gautier dans maintes pièces épicuriennes et sceptiques. Mais non, M. Geibel se laisse entraîner partout où souffle le vent : tantôt il enfle sa voix, il s'efforce d'être bien noir, bien lugubre, et, voulant donner un vigoureux symbole du temps où nous sommes, il chante les trois forgerons qui forgent, à l'endroit le plus sombre de la forêt, la formidable épée du peuple. Vous croyez que M. Geibel s'est rallié à la phalange de M. Herwegh? Tournez la page, vous trouverez M. Geibel dans des dispositions toutes différentes. Le voilà qui fait reparaître, pour la centième fois, l'inévitable héros de la poésie allemande, Frédéric Barberousse en personne! et pourquoi, je vous prie? Jusqu'ici, lorsque le grand empereur souabe, interpellé par les poètes, se réveillait dans les cavernes du mont Kyffhaeuser, c'était pour encourager l'Allemagne, pour exciter les vieux sentimens teutoniques, pour exalter la loyauté et l'héroïsme; M. Geibel lui a donné un rôle nouveau. Il le force à débiter une déclamation, un sermon méthodiste qui pourrait trouver place dans le moniteur officiel de Berlin ou dans la *Gazette évangélique*. Décidément, les poètes allemands feraient bien de s'interdire pendant long-temps cette solennelle figure de Barberousse; ils n'en ont que trop abusé. Quand M. Henri Heine, il y a deux ans, renvoyait si plaisamment le vieil empereur barbu au fond de sa caverne, la satire ne s'adressait pas au puis-

sant héros de la maison de Souabe; elle frappait les rimeurs ou les tribuns dont la lourde emphase évoquait ridiculement ces gothiques souvenirs. Je regrette que M. Geibel ne se soit pas rappelé cette vive et spirituelle leçon; il aurait pu s'épargner des vers médiocres et de fâcheuses palinodies. En vérité, on ne comprend pas que le jeune poète se soit laissé entraîner à de pareilles fautes! Comment expliquer ces doubles déclamations, cette double emphase en sens contraire, chez un écrivain qui fait profession de scepticisme et qui doit au *far niente* de la fantaisie ses œuvres les plus aimables? Voilà un gracieux livre gâté comme à plaisir et de propos délibéré. M. Geibel est digne toutefois de prendre une belle revanche, et j'espère qu'il ne tardera pas; il abandonnera à de plus forts que lui les dangereuses arènes, il relira Théocrite et Calderon, et, dans le cadre qu'il s'est choisi, viendront se ranger sans prétention les ébauches légères, les dessins vivement enlevés, les fines et brillantes aquarelles.

Un écrivain connu par d'heureux essais de critique et des romans agréables, M. Levin Schücking, fait aujourd'hui son début en poésie. Je crains que M. Schücking n'ait tort : la Muse demande un amour exclusif et jaloux. L'auteur d'*Un Château au bord de la mer* et des *Chevaliers* a écrit ces deux romans pour prouver sans doute les ressources diverses de son esprit; il devrait songer maintenant à une œuvre plus sérieuse et déterminer nettement sa vocation. La facilité intelligente qu'on ne saurait lui contester doit être un don précieux, s'il s'applique à pénétrer le sens des œuvres littéraires, à les apprécier, à les juger. Qu'il fortifie sa pensée, qu'il se familiarise avec les œuvres des maîtres, qu'il assure ses principes, et il pourra donner à l'Allemagne ce dont elle a tant besoin, un vrai critique. C'est de ce côté que je le crois appelé. La poésie serait-elle la vocation véritable de M. Schücking? M. Schücking pourra sans doute écrire agréablement de jolis vers; son livre contient des parties estimables; il y a de l'éclat, de l'élégance, d'aimables qualités. L'habile critique sait bien cependant que cela ne suffit pas. Si M. Schücking a voulu seulement exercer son aptitude à des choses diverses, il a réussi dans un certain degré; mais peut-être valait-il mieux ne pas initier le public à ces secrets d'intérieur qui ne l'intéressent guère. J'ai remarqué dans le livre de M. Schücking de fraîches descriptions de la Westphalie, quelques tableaux de genre dont la grace mérite des éloges, des ballades habilement conduites. La meilleure page de ce livre est certainement celle que le poète adresse à son enfant qui vient de naître. En présence de cette ame vierge qui entre dans le monde, la main étendue sur ce jeune front, il abandonne sa pensée aux chimères permises de l'espérance. Ce qu'il n'a pu faire, ce qu'il n'a essayé qu'à demi, pourquoi cet enfant ne saurait-il l'accomplir un jour? Et le voilà qui salue de loin, dans l'avenir, son œuvre enfin réalisée; ses plans, ses projets, ses travaux interrompus, ses poèmes qui n'ont pu venir à bien, ses romans qui dormiront toujours au fond de son cœur, toutes ces rêveries auxquelles il n'a pas su donner une forme durable, il les voit, il les admire dans leur splendide parure. Comme elles sont belles, cette fois, les pauvres filles de son imagination indécise! comme elles marchent avec grace dans leurs vêtemens immortels!

« L'héritage que je te laisse, ce sont des plans inachevés, des plaintes interrompues, des fragmens de mélodies; ce sont des œuvres mortes dans leur pre-

mière fleur, ou qui me fuyaient quand je croyais les saisir. Oh! que ton sort soit plus heureux! Cette malédiction de la médiocrité, puisses-tu ne jamais la connaître! Que ta vie soit un chant complet et large, un plein et vigoureux accord d'une harmonie profonde! »

Vœux charmans et confession sincère! C'est une belle idée qui a inspiré au poète cette touchante abnégation. Il est bien doux en effet pour le lutteur fatigué de confier à une part de soi-même la poursuite du but qu'il a désespéré d'atteindre. Au moment où le rameau sacré semble fuir à jamais, c'est une consolation élevée de le conquérir par une espérance si légitime et de tromper le destin jaloux. M. Schücking cependant serait bien coupable de se résigner ainsi; il est jeune, il est ardent; l'heure du découragement n'a pas sonné pour lui. Je lui sais gré d'avoir senti avec une répugnance si vive le goût amer de la médiocrité. Cette malédiction qui condamne l'artiste à des ébauches sans fin, à d'éternels à peu près, il en a ressenti et exprimé l'horreur en des strophes brûlantes; qu'il s'arrache donc résolûment à une voie qui n'est pas la sienne. S'il s'obstine dans des études pour lesquelles son talent n'est point fait, il s'inflige la dure nécessité de répéter souvent la plainte trop sincère qu'on vient de lire. Il y a chez M. Schücking l'étoffe d'un critique original, d'un juge sérieux, intelligent, amoureux de l'art et de la poésie. En suivant cette direction, il peut se faire une belle place, et cette place, je le répète, est encore à prendre dans la confusion des lettres contemporaines.

J'ai ouvert avec empressement le nouveau poème de M. Léopold Schefer. M. Schefer est un esprit d'un ordre élevé, une ame riche, un penseur plein d'onction et d'enthousiasme. Quels que soient les défauts de ses œuvres, et ces défauts sont bien graves, on est sûr de ne pas perdre son temps à une lecture banale; il y a dans les plus grandes bizarreries de sa pensée un sentiment si profond, une si grande ouverture de cœur, qu'on entre aussitôt en communication avec cette aimante et sympathique nature. Et puis une vive curiosité me pressait. Dans les deux poèmes qu'il a déjà donnés, *le Bréviaire des laïques* et *les Vigiles*, M. Schefer a été comme accablé par la ferveur et l'exaltation de son ame. Les religieuses émotions de sa pensée philosophique n'ont jamais pu revêtir une forme belle et transparente. Que de fois, avec tous les amis de M. Schefer, j'ai souffert de ce perpétuel contraste entre la richesse de la pensée et les embarras de l'expression! Certes, rien de plus douloureux qu'une telle lutte. Séduit pourtant, malgré la barbarie du style, par le zèle, par la piété fervente de l'apôtre, je faisais des vœux sincères pour que l'écrivain, plus familiarisé avec les ressources de l'art, sût confier un jour les trésors de son ame à une langue digne de lui. Voilà pourquoi j'ouvre chacun de ses livres avec une espérance inquiète.

Hélas! l'attente est toujours trompée. On dirait que M. Léopold Schefer s'est retiré volontairement des rangs des artistes. Enivré de son mysticisme philosophique, il renonce chaque jour davantage à la gloire littéraire. Un habile critique, M. Gustave Kuhne, a signalé en des termes bien sentis la parenté qui unit M. Schefer à Jean-Paul. C'est le même dédain de la forme, c'est le même laisser-aller de la pensée, qui s'épanouit en tous sens, selon les hasards de l'inspiration, selon les dispositions d'un cœur qui déborde. Je crains cependant que M. Kuhne

n'ait donné à M. Schefer une excuse dont celui-ci a profité trop aisément. Le mysticisme sentimental de Jean-Paul laisse encore une large place à l'énergie créatrice de l'artiste; les magnifiques éclairs qui illuminent son chaos ne sont pas toujours le produit du hasard : on y sent le réveil soudain de la volonté. Eh bien! c'est la volonté qui manque à M. Léopold Schefer. Phénomène bizarre! Voilà un poète que les doctrines de Hegel ont rempli d'enthousiasme; il les prêche avec une conviction passionnée, avec un zèle apostolique. Or, ce rationalisme qui se traduit chez ses co-religionnaires en des doctrines politiques si nettes et donne naissance au radicalisme le plus décidé, ce système hautain devient chez M. Schefer un mysticisme inattendu! Tandis que ses amis ne demandent à la philosophie de Hegel que des excitations révolutionnaires, il lui emprunte une douceur si fervente, une sérénité si calme, si résignée, si avide de paix, qu'il est conduit bientôt à l'inertie du quiétisme. Il lui arrive souvent, je le sais, de prêcher, comme l'école hégélienne, le culte de l'esprit, la fierté, l'indépendance de la raison. Qu'importe? Même en exaltant ces dogmes sublimes, sa parole languissante engourdirait les ames; quand le mysticisme n'est plus dans le fond des choses, il reste encore dans le langage et enchaîne le hardi penseur. Tous les jeunes chefs de l'école hégélienne se sont transformés en tribuns; ils ont quitté les cimes de la spéculation pour les luttes de la place publique. C'est à ce moment même que M. Léopold Schefer, enfermé dans sa solitude, est retourné avidement vers les sources dangereuses où l'Allemagne a bu si long-temps l'oubli de la terre et le dédain de la vie active. Certes, ce n'est pas moi qui conseillerai jamais à M. Léopold Schefer d'imiter les démocrates de la jeune école hégélienne; je crois qu'il a pris la meilleure part dans l'héritage du maître, puisqu'il en a gardé le spiritualisme, le culte de la pensée, tous les sublimes soucis de l'ame répudiés si violemment par MM. Feuerbach et Stirner. Toutefois il y a bien des degrés entre l'activité turbulente de la jeune école et le quiétisme contemplatif de M. Schefer. Si l'auteur du *Bréviaire des laïques* pouvait réveiller sa volonté endormie, s'il pouvait soumettre sa pensée à un travail opiniâtre et mettre en œuvre, comme un laborieux artiste, les confuses richesses que renferme son ame, le philosophe y gagnerait autant que l'artiste. Chez lui, en effet, la philosophie et la poésie, bien loin de s'entr'aider, se corrompent mutuellement; c'est la philosophie mystique de M. Schefer qui enlève au poète l'amour et le sentiment de la forme, et, si par hasard la pensée se redresse, la langue indolente adoptée par le poète énerve à son tour les doctrines qu'il veut chanter.

Cette obstination du mysticisme allemand, dans une époque comme la nôtre et chez un poète qui appartient à l'école de Hegel, est vraiment un phénomène singulier, une curiosité bizarre. En vain M. Schefer s'est-il mêlé à la vie véritable, en vain a-t-il vu des contrées diverses, l'Italie, l'Orient, les capitales tumultueuses: il semble qu'il ait passé son existence au fond d'un cloître. S'il eût vécu il y a plusieurs siècles, dit un écrivain allemand, Léopold Schefer eût fondé une religion. Je ne sais, mais il est certain que la philosophie hégélienne est devenue pour lui toute une église, et que, du fond des chapelles obscures, sa voix nous arrive comme la psalmodie sans fin d'un moine agenouillé.

Le premier poème de M. Schefer, *le Bréviaire des laïques,* avait charmé bien des esprits, malgré l'inexpérience littéraire qu'il accuse si hautement. Ce bréviaire est un recueil de chants religieux et philosophiques, appropriés à chaque

saison, à chaque mois, à chaque jour de l'année; le texte de la prédication quotidienne, ce sont les moindres événemens de la nature, une fleur qui s'ouvre, un oiseau qui chante, l'arrivée des cigognes, le départ des hirondelles; la leçon morale s'associe gracieusement aux scènes du bois et de la prairie, et l'on respire, pendant tout le sermon, je ne sais quelle franche odeur de foin, de fougère et de serpolet. Il y a bien dans tout cela des bizarreries inexplicables : tantôt une négligence inouie, tantôt une raideur technique qu'on excuserait à peine dans un traité spécial; mais la pieuse émotion du poète est si vraie, qu'elle éclate sous la dureté du langage. Son sermon terminé, M. Schefer est rentré dans sa cellule de moine; il a donné alors *les Vigiles*, c'est-à-dire ses méditations solitaires, ses dévotions philosophiques sous la lampe nocturne. Or, cette froide cellule l'a moins bien inspiré que la nature printanière; comme il n'était plus soutenu par le spectacle de la vie, il est retombé dans les ténèbres de l'abstraction, et j'ai dit ici même (1) tout ce qu'il y a de subtilités et de galimatias dans les rêveries de ses veilles. Le poète toutefois y continuait le développement d'une même pensée; c'était toujours la philosophie devenue religion, l'école transformée en église. Eh bien! M. Schefer poursuit encore aujourd'hui la tâche qu'il a commencée; après *le Bréviaire des laïques*, écrit en présence de la nature, après les élévations de ses nuits pieuses, le voilà maintenant qui se mêle à la foule, il parcourt le monde, il frappe à chaque seuil, il va consoler les cœurs souffrans, relever les malheureux qui doutent; il s'impose enfin les plus actives fonctions du sacerdoce, et, pour qu'on ne s'y méprenne pas, il intitule son livre *le Prêtre séculier*.

Ce titre m'a séduit, je l'avoue. Il me semblait que l'auteur des *Vigiles*, averti par la chute de son dernier ouvrage, ambitionnait enfin le succès poétique. Quelle meilleure occasion, en effet, pour renoncer à ses monotones divagations? Prêtre séculier, il allait converser avec ses semblables et porter à tous le pain de la doctrine nouvelle; il ne serait certainement pas, me disais-je, subtil et inintelligible comme dans *les Vigiles*; mêlé au mouvement de la vie humaine, il rencontrerait sans doute des tableaux, des scènes animées, des émotions profondes qui lui étaient interdites dans *le Bréviaire des laïques*. Une fois ce genre admis, où trouver une matière plus fertile, un plus riche programme? C'était du moins un sujet favorable pour justifier complétement, si cela est possible, les essais de poésie hégélienne. Imaginez un Jocelyn nourri de la pensée puissante de Hegel, et qui va prêchant avec une foi enthousiaste les conséquences morales de la doctrine du maître, le respect de la raison, l'adoration de l'esprit suprême, le sentiment de la vie universelle : le panthéisme du philosophe de Berlin nous choquera peut-être moins, enseigné avec une sérénité si pure, et les tableaux que découvrira l'artiste, les scènes diverses qu'il va illuminer de sa pensée, nous rappelleront le magnifique épisode des *Laboureurs*. N'est-ce pas là aussi qu'aspirait ce jeune maître si pieux dans ses audaces, si fervent dans ses témérités, ce noble poète trop tôt enlevé à la philosophie, M. Frédéric de Sallet? Je me plaçais, comme on voit, sur le terrain même de M. Schefer, quoique je me défie singulièrement de cette poésie métaphysique; j'acceptais le pro-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1844, *De la Poésie philosophique en Allemagne*.

gramme annoncé, et par M. Schefer, et par M. de Sallet; je l'acceptais avec toute sorte de réserves, on le pense bien, et en attendant le chef-d'œuvre qui devait en sortir. Le chef-d'œuvre n'est pas venu, et ne viendra pas. Au lieu de ces inspirations que je cherchais, au lieu de ces scènes vivantes qui auraient mis en relief la pensée du philosophe, je n'ai trouvé que de longues dissertations, de longs traités en vers iambiques. Il semble même que M. Schefer ait exagéré dans ce livre tous ses défauts accoutumés, comme il a accusé plus nettement aussi le caractère religieux de sa philosophie. Jamais le *prêtre* hégélien n'a été plus convaincu des vérités qu'il annonce; jamais il n'a montré une plus ardente ferveur. Le panthéisme de Hegel, avec tous ses dogmes, est prêché ici par le plus affectueux des lévites, et on en voit sortir, grace à l'onction du prédicateur, des conséquences inattendues, des préceptes de charité, d'amour, de dévouement, qui semblaient bien étrangers à cet effrayant système. Le dieu de Hegel, si grand, mais si impitoyable, devient tout à coup sympathique et miséricordieux; il a des tendresses presque chrétiennes. Voilà la part vraiment originale de cette étrange production. Cependant, plus le poète s'exalte et abandonne la terre, plus aussi il est entraîné dans les abstractions stériles et le fatras des formules. Nous espérions que cet enthousiasme si sincère allait produire un poète; nullement, il en sort un docteur chargé de son lourd bagage. On ne trouvera pas plus de thèses et d'antithèses, de géométrie et d'algèbre métaphysique dans la *Phénoménologie* de Hegel, qu'il n'y en a dans *le Prêtre séculier*. M. Schefer a beau écrire en vers sur les grands sujets qui remplissent son ame, c'en est fait, il n'y a plus ici ni poète, ni poésie; tout cet appareil pédantesque a étouffé l'imagination. Vous qui aimiez l'auteur du *Bréviaire* pour ses pieuses ferveurs et qui espériez en lui, renoncez désormais à ce Novalis plus ardent que vous vous promettiez : il faut vous résigner pour toujours à une scolastique barbare.

Véritable scolastique, en effet! Les livres de M. Schefer nous reportent sans cesse au moyen-âge. On croit étudier un de ces artistes catholiques profondément pénétrés d'un idéal merveilleux, impuissans à le réaliser. Les vieux peintres byzantins n'ont pas été plus gauches, plus ignorans de leur art, quand ils ont voulu imprimer à leurs œuvres le sentiment sublime qui les possédait. Ce mélange d'élévation et de gaucherie nous touche dans les productions du XIIe siècle; il nous blesse et nous attriste chez un poète de nos jours, chez le disciple passionné d'une grande école philosophique. Le cloître, car je ne saurais trouver une image plus juste, le cloître obscur où s'enferme l'imagination de M. Schefer n'a pas, on le pense bien, l'austère prestige de ces galeries sombres, de ces chapelles consacrées où peignait le dominicain de Fiesole. Bien que M. Schefer ressemble souvent à un frère prêcheur en extase, cette extase métaphysique, loin de donner naissance aux visions grandioses, va se perdre dans la laborieuse subtilité des formules. Ce peut être d'abord une étude curieuse d'interroger ce personnage bizarre, ce solitaire des thébaïdes philosophiques, ce pieux moine hégélien; cependant la sympathie que commande la conviction du poète fait bientôt place à un ennui insupportable, et, fuyant ces vides domaines de l'abstraction, l'esprit redemande avidement la lumière et la vie.

Je ne sais si la poésie de M. Charles Beck doit nous donner cette vivifiante lumière; mais, à coup sûr, elle nous ramènera au milieu du monde, en face de

la réalité la plus pressante. Il n'y a rien de moins monacal que ce nouveau volume de l'auteur des *Nuits* et du *Poète voyageur;* ce sont des pamphlets où les plus vives questions sociales sont chantées avec une irritation amère. L'auteur les intitule *Chansons d'un homme pauvre*, et il a bien soin de nous avertir, dans le titre même, qu'il les dédie à la maison Rothschild. Voilà, certes, un défi bruyant, voilà une provocation annoncée avec fracas! Les amis de M. Charles Beck, les lecteurs qui s'intéressent à l'avenir de son talent, pensent que le jeune poète pouvait se passer aisément de ce faux éclat, et qu'il se serait fait écouter sans crier si haut : Me voici.

Il y a chez M. Beck un vrai cœur de poète. *Les Nuits*, *le Poète voyageur*, *la Résurrection* *les Mélodies hongroises*, ont signalé avec bonheur les débuts de l'écrivain; mais les qualités incontestables de son talent avaient besoin d'une direction sévère. Le poétique enthousiasme qu'on ne saurait lui refuser se prend trop souvent à des apparences, à des chimères, à des nuages trompeurs. Son cœur s'exalte, sa voix est pleine d'indignation et de larmes, il sait nous communiquer une émotion rapide; puis, quand il est temps de répandre dans les ames, ainsi préparées, les enseignemens sublimes qui semblent remplir sa pensée, le poète reste muet ou balbutie une thèse vulgaire. Soit qu'il fît écrire à Louis Boerne la bible de l'avenir, soit que, dans son poème de *la Résurrection*, il appelât sur les montagnes ce bel archange qui vient évangéliser le monde nouveau, c'étaient toujours les mêmes promesses imprudentes, la même exaltation stérile. Aujourd'hui le poète prétend consoler tous les malheureux et dénoncer les iniquités d'une société mauvaise. Tâche difficile, à coup sûr! difficile surtout pour un écrivain chez qui le cœur précède toujours la réflexion et se passe si facilement des idées. Il déclamera beaucoup, je le crains, il accumulera les métaphores pour dissimuler le vide de son œuvre, ou bien, ce qui est la même chose, s'il rencontre une pensée qui puisse se prêter aux développemens de la poésie, il sera impuissant à la féconder. Je souffre quand je vois un de ces ardens poètes, avant l'heure de la maturité et de la force véritable, s'attaquer à un sujet redoutable, se préparer à une lutte où il sera vaincu sans gloire. Il n'est pas donné à tous de prendre la parole au nom de l'homme pauvre, au nom des classes souffrantes. L'auteur des *Feuilles d'automne* a dit en de beaux vers :

> Au banquet du bonheur bien peu sont conviés,
> Tous n'y sont pas assis également à l'aise;
> Une loi, qui d'en bas semble injuste et mauvaise,
> Dit aux uns : Jouissez! aux autres : Enviez!

Loi terrible! pour en scruter les mystères, pour la réviser, pour l'amender, si cela est possible, il faut autre chose que de vagues déclamations et de prétentieuses images. C'est une fonction grave et précise. Quelle philosophie sérieuse elle exige! quelle science des choses! quelle impartialité supérieure! Si M. Charles Beck eût écrit ce livre dans vingt ans, avec une ame aussi émue et enrichie par la méditation, nul doute qu'il se fût épargné bien des erreurs, bien des pages ridicules, bien des inventions très peu dignes de son talent. Ce n'est vraiment pas la peine de chanter avec un accent si indigné pour développer en strophes retentissantes des opinions aussi audacieuses que celles-ci : Le pauvre est malheureux, le pauvre souffre, le pauvre est privé des biens terrestres, etc.... Une

indignation si hautaine, jointe à une si grande stérilité d'idées, donne à tout ce réquisitoire je ne sais quel caractère bouffon. On voudrait ne pas sourire en un sujet si douloureux, et, si cela arrive par la faute du prédicateur maladroit, n'est-on pas autorisé à lui garder une légitime rancune? Il y a dans le *don Juan* de Molière une scène que le livre de M. Beck m'a rappelée malgré moi, c'est le fameux sermon de Sganarelle à don Juan. Don Juan, pour M. Beck, c'est la société, c'est ce monde riche et insolent, débauché et cruel, qu'il a résolu de châtier dans ses poèmes. A ce don Juan pervers, l'honnête Sganarelle entreprend de faire une réprimande décisive, et, comme il est poussé à bout, comme il a le cœur gros et la vue trouble, Dieu sait le galimatias qui va sortir de là! Vous vous rappelez ce beau discours : « Les richesses font les riches; les riches ne sont pas pauvres; les pauvres ont de la nécessité; la nécessité n'a point de loi; qui n'a pas de loi vit en bête brute, et, par conséquent, vous serez damné à tous les diables. » Telles sont aussi les conclusions de M. Beck, et ses argumens, par malheur, ne différeraient pas de beaucoup de ceux qu'on vient de lire, si l'auteur n'avait à son service toutes les ressources d'une langue éclatante. D'où vient cela? C'est que M. Beck est dupe de ses oisifs entraînemens, c'est qu'il prend pour une inspiration vigoureuse la première émotion de son cœur, et que, sans armes et sans cuirasse, il attaque follement l'ennemi redoutable qui se raille de ses coups. Jeunes poètes qui voulez châtier les duretés du monde, souvenez-vous qu'il faut, pour dompter l'insolence de don Juan, la main de pierre du commandeur. Si votre pensée n'est pas sûre d'elle-même, si vous prenez la parole sans droit et sans mission, je crains pour vous, malgré l'éclat de vos rimes, les incohérences de Sganarelle.

Si les vers de M. Beck sont pleins d'une faiblesse ampoulée quand il dénonce l'iniquité du siècle, son inspiration, au contraire, est amère et violente, lorsqu'elle s'adresse aux cœurs souffrans. M. Beck s'est trompé deux fois. Il fallait punir l'égoïsme avec cette calme vigueur que donne la supériorité de l'ame, et il importait de trouver pour les humbles ces douces paroles qui ferment les plaies saignantes et relèvent les natures flétries. Le poète n'a fait ni l'un ni l'autre. Le sujet qu'il a choisi exigeait deux qualités indispensables, la vigueur et la sérénité; il les a négligées toutes deux pour des divagations sans but. Ainsi, nous sommes bien forcé de le dire, la pauvreté, qui pour une ame forte peut devenir une muse austère et féconde, n'a donné à M. Beck que les plus mauvais conseils; *malesuada fames*.

Il serait impossible pourtant qu'un poète tel que l'auteur des *Nuits* et de *la Résurrection* ne prît pas çà et là de belles revanches. On trouve dans son livre de petits drames pleins d'intérêt et de vie, qui seraient plus remarqués encore, s'ils n'étaient enfouis au milieu de la rhétorique socialiste. L'uniformité du recueil nuit singulièrement à ces pièces plus heureuses : mettez-les à leur place, dans le libre mouvement d'un tableau varié, elles reprendront toute leur grace. Ici, au contraire, la monotonie du livre semble peser sur elles, et on dirait qu'elles empruntent à leur fâcheux entourage je ne sais quoi de faux et de déclamatoire. *Anna Maria, la Vieille fille*, sont de douloureuses et délicates peintures, qui rappellent une des meilleures pièces de M. Hugo, celle qu'il intitule *Regard jeté dans une mansarde*. Dans la dernière surtout, le poète allemand pourrait lutter avec l'auteur des *Voix intérieures;* il a mis dans cette

composition la grace charmante, la tendresse inquiète, qui font de cette mansarde attristée un si touchant tableau, et cependant son œuvre nous laisse froids, ou du moins l'émotion qu'elle nous donne est combattue par un sentiment contraire; nous nous défions de l'impression produite sur notre esprit, nous n'osons pas nous y abandonner; pourquoi cela? Parce que l'auteur, avant de rencontrer cette bonne fortune, s'est vulgairement livré aux déclamations banales, et que nous craignons de retrouver sous la vive peinture qui nous frappe son éternel parti pris, sa fausse et froide indignation. M. Charles Beck doit regretter, j'en suis sûr, l'erreur où il s'est laissé entraîner; s'il eût moins cédé aux préoccupations socialistes, s'il n'eût pas écouté des doctrines de haine, son livre, composé plus librement, eût laissé un facile essor aux qualités de son imagination. Qu'il s'arrache donc à la tyrannie des systèmes, qu'il rende à son talent le grand air et les inspirations franches; je l'en conjure au nom des œuvres meilleures qu'il peut produire et qui mourraient dans une atmosphère malsaine, au nom d'Anne Maria, au nom de cette vieille et sainte fille qu'il a si bien chantée.

Je désirerais bien avoir à signaler ici, dans le *Reineke Fuchs* que vient de nous donner un poète de Berlin, le rajeunissement d'un des plus curieux monumens du moyen-âge; je désirerais que dans ce sujet antique l'auteur eût introduit une vie nouvelle, et qu'il eût transformé pour l'histoire qui se fait sous nos yeux la vieille fable où nos aïeux attaquaient si gaiement la société féodale ou monacale. Quel cadre plus charmant que celui-là! Comme on suivrait volontiers à Berlin ou dans la Prusse rhenane les aventures de maître Renard, du seigneur Isengrin, de dame Hersant et de dame Hermeline! Les épisodes ne manqueraient pas pour donner au vieux texte un intérêt présent, et, dans la longue destinée de ce poème sans cesse refait et corrigé depuis le XIIe siècle, cette branche nouvelle ne serait pas la moins originale. N'y verrait-on pas tout d'abord un événement inattendu, la grande réconciliation des deux ennemis, Renard et Isengrin? car, on n'en saurait plus douter, un même intérêt réunit aujourd'hui l'astuce du clerc et la force du baron; Renard et Isengrin sont d'accord; en d'autres termes, le piétisme règne, appuyé par ce gouvernement qui ajourne depuis plus de trente années la constitution promise. Le sujet est séduisant et périlleux. Pour se jouer avec grace au milieu de ces allusions directes, pour confronter gaiement dans une fable poétique le froc et l'épée, l'église et l'état, M. Hengstenberg et M. Eichhorn, il faut une finesse, une élégance et des ruses d'artiste qui ne sont pas communes dans les pamphlets de nos voisins. Les rudes invectives de Luther ou de Hutten auront toujours plus d'influence sur la poésie politique des Allemands que la grace des fabliaux. Je ne sais guère que M. Henri Heine à qui ce sujet pourrait convenir; il a mieux aime créer son personnage à sa fantaisie que de l'emprunter aux chroniques, et, au lieu de l'ours des fabliaux, au lieu du seigneur Brun, nous avons eu *Atta-Troll*. Quant à M. Glassbrenner, dont *le Nouveau Reineke Fuchs* a été si sévèrement interdit, excommunié et mis au ban de la Prusse, je crois que c'est beaucoup trop d'honneur qui lui a été fait, et que son héros n'est pas un assez puissant baron pour mériter de telles colères. M. Glassbrenner est sans doute un homme d'esprit, un conteur facile; ce n'est pas un poète, ce n'est pas un artiste, et l'on chercherait vainement une sérieuse qualité littéraire dans les cinq ou six mille vers de son épopée. Voilà la seule sentence que méritait *le Nouveau Reineke Fuchs*.

Je ne veux pas cependant terminer ce tableau rapide par le livre de M. Glassbrenner; après les beaux vers de M. Maurice Hartmann, après les élégantes fantaisies de M. Geibel, et même après les intéressans efforts de Léopold Schefer et l'éclat désordonné de Charles Beck, ce serait demeurer sur une œuvre trop étrangère à la poésie. Je suis heureux que Rückert nous ramène vers les hautes et lumineuses régions. L'illustre poète vient d'ajouter un livre nouveau à ses splendides études sur la poésie orientale, et ce n'est pas le moins précieux de tous ceux qu'il a donnés déjà. Il ne s'agit pas d'Hafiz, d'Hariri, ou de Dschelaleddin; l'habile écrivain nous transporte cette fois dans les temps les plus reculés de l'Arabie et nous en déroule les origines poétiques, la littérature primitive, légendes, chansons, fragmens d'épopées, tout un trésor plein de nouveauté et d'éclat. Il y avait en Égypte, au commencement du IXe siècle, un poète en renom, Abu Temmâm, qui vivait à la cour des kalifes Abassides. Abu Temmâm n'était pas seulement un chanteur très fêté, c'était un érudit, et il recueillit avec beaucoup de soin toutes les chansons des aïeux, les abondantes richesses de la tradition populaire. C'est ce recueil, célèbre dans la littérature orientale sous le nom de *Hamâsa*, que l'auteur des *Gazelles* et du *Jardin des Roses* vient de traduire dans sa forme étincelante. On peut se fier aux traductions du brillant poète; jamais écrivain n'a manié sa langue avec une plus merveilleuse souplesse; sous la plume de ce riche et industrieux artiste, les mots s'illuminent de reflets inattendus, les strophes se déroulent comme des tissus précieux. Ce nouvel ouvrage de Rückert confirmera sa réputation d'écrivain. Il nous avait fait connaître les magnifiques profondeurs de Dschelaleddin, les folles amours du joyeux Hafiz; aujourd'hui nous voyons sortir des tentes, dans son élégance sauvage, toute la chevalerie arabe. Des cavaliers rapides, le cimeterre au poing, traversent les vastes solitudes, les nobles chevaux hennissent, les défis sanglans sont jetés aux échos, et les épées se renvoient des éclairs. L'horreur de tout ce qui est bas, le mépris de la lâcheté, je ne sais quelle exaltation téméraire, en un mot le véritable esprit chevaleresque, voilà ce qui éclate dans ces fragmens épiques. C'est un présent très utile que Rückert vient de faire aux lettres sérieuses; outre le mérite d'une traduction supérieure, outre ce rare attrait d'une forme accomplie, je dois signaler dans ce curieux livre les vives lumières qu'il peut répandre sur la poésie européenne du moyen-âge. On a souvent parlé de l'influence exercée par les Arabes. M. Villemain, avec sa vivacité féconde, avait indiqué le problème aux investigateurs patiens; depuis, M. Fauriel, étudiant la littérature provençale, a consacré à ce sujet une de ses savantes leçons; j'ai entendu M. Ampère traiter ce point difficile avec sa sûreté de vues et son érudition habituelles, et tout récemment M. Delécluze, dans son intéressant travail sur *Roland*, comparait à nos poèmes chevaleresques la célèbre épopée arabe, le roman-poème d'*Antar;* le nouveau recueil de M. Rückert fournira de nouvelles ressources pour ce débrouillement de nos origines poétiques. Chose remarquable! Abu Temmâm composait le *Hamâsa* à l'époque même où Charlemagne faisait réunir tous les vieux chants germaniques. Ainsi se rassemblaient à la fois, d'un côté les traditions du nord, bientôt disparues, il est vrai, mais qui ont laissé chez nous quelques-uns des élémens dont se formera la chevalerie, de l'autre ces brillantes inspirations arabes qui pénétreront en France par l'Espagne et contribueront bien puissamment aussi à l'élégante audace, à la bra-

voure éclatante des chevaliers de la Table-Ronde. Il est facile de saisir dans le livre publié par M. Rückert des rapprochemens lumineux entre cette chevalerie arabe du IXe siècle et celle qui va se former, deux siècles plus tard, au sein de la société chrétienne.

On est heureux de retrouver dans la poésie allemande contemporaine ces belles études qui faisaient jadis sa gloire. C'est une bonne fortune de voir renaître ce noble souci de l'art, ce grave enthousiasme cosmopolite dont Goethe a été le prêtre majestueux, et que les mesquines prétentions de nos jours ont fait repousser avec dédain. Est-il permis de croire à ces promesses? nous l'espérons. La tyrannie des poètes politiques de 1840 est déjà ruinée; la lyre reprendra ses sept cordes. Tandis que Rückert continue ses études orientales, Uhland recueille les chants des Minnesinger; avec quel soin pieux, avec quel sentiment filial, on doit le comprendre! Ainsi, avant de reparaître sous une forme plus directe, la poésie des maîtres s'annonce dans les travaux sérieux, dans les traductions et les recherches lumineuses. La poésie! qui pourrait, en effet, y renoncer si longtemps? N'est-elle pas le besoin le plus impérieux des ames élevées, des intelligences délicates? Les émotions violentes qu'une littérature suspecte emprunte aux passions du moment ou aux vulgaires appétits ne détourneront pas les esprits de la pure beauté, de l'idéal, qui ne s'éteint ni ne pâlit jamais. Si l'imagination se tait, si l'art sérieux, l'art divin, se cache trop long-temps, on va chercher ses traces chez les plus humbles de ses disciples. C'est pour cela que nous avons interrogé aujourd'hui quelques talens aimables. Certes, on l'a vu, tous ne sont pas également dignes d'estime. Je désirerais bien que M. Geibel, M. Beck, M. Schefer, pussent donner les mêmes espérances que M. Maurice Hartmann; je désirerais trouver dans *le Prêtre séculier*, dans *les Chansons d'un Homme pauvre*, cette maturité vigoureuse, cette belle alliance de la pensée et de la forme, en un mot cette science littéraire qui place déjà très haut l'auteur de *la Coupe et l'Épée*. Ce que j'ai voulu surtout, je l'ai dit en commençant, c'était indiquer une situation nouvelle, un retour à la pure poésie, à l'art vrai et désintéressé, et, bien que les sentiers meilleurs n'aient pas été ouverts par des poètes du premier ordre, nous ne devions pas négliger d'y suivre la Muse immortelle. *Son ombre même est douce*, a dit un de ceux qui l'ont le mieux aimée. Il faut espérer pourtant que les maîtres reprendront bientôt la parole; ils se taisent au-delà du Rhin, comme en France Lamartine, Alfred de Vigny, Hugo, de Musset, et ce silence est fatal aux lettres sérieuses. Qu'ils reviennent à leurs projets inachevés; que M. Henri Heine, que M. Anastasius Grün, provoqués par tant d'appels, que M. Freiligrath et M. Herwegh, effrayés peut-être d'une victoire trop éclatante, tous enfin, qu'ils reviennent aux belles contrées de l'imagination! Ils ont encore plus d'un effort à tenter pour la durée de leur nom, ils doivent aussi plus d'un conseil à leurs jeunes successeurs.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE

DON JUAN DE MOLIÈRE

AU

THÉATRE-FRANÇAIS.

Le 15 janvier 1844, l'édilité parisienne, assistée de l'Institut et suivie de tous les amis de la poésie et du théâtre, inaugurait, au milieu d'acclamations respectueuses, le monument réparateur et tardif élevé par une souscription nationale au prince de la comédie moderne. Cette année, à pareil jour, les sociétaires du Théâtre-Français ont eu l'heureuse idée de célébrer le 225e anniversaire de la naissance de Molière par une autre ovation non moins éclatante, quoique toute littéraire, par la reprise (on pourrait dire par la résurrection) d'un de ses chefs-d'œuvre, *le Festin de Pierre*. Il était bien temps, en effet, de restituer à l'auteur du *Misanthrope* ce précieux joyau de sa couronne dramatique, vendu par sa veuve et soustrait, depuis cent soixante-dix ans, aux applaudissemens de la foule. L'ombre du grand homme, qu'un poète jeune et de bonne espérance a évoquée ingénieusement ce soir-là, aurait pu se montrer fière et reconnaissante de ce nouvel hommage, préférable peut-être même au premier; car, si les statues publiques sont la digne et seule récompense à offrir à la mémoire des grands généraux et des grands citoyens, nous n'imaginons pour les poètes et pour les artistes aucun hommage plus désirable et plus flatteur que le culte intelligent de leurs ouvrages.

Grace donc à cette heureuse pensée, conçue et menée à bonne fin par la Comédie-Française, nous avons pu voir, enfin, représenter avec tout l'éclat, tout le talent, toute la pompe même de décorations et de costumes qu'un spectacle aussi singulier exige, le pur et vrai *Don Juan* de Molière, ce drame en prose et pourtant si poétique, où la réalité s'unit au merveilleux, la fantaisie à l'observation, l'ironie sceptique à la crédulité légendaire; drame sans modèle en France et resté sans postérité comme *le Cid,* et dont les beautés irrégulières font clairement prévoir ce qu'aurait produit en ce genre la muse française, s'il avait pu lui convenir de puiser plus fréquemment aux sources romantiques.

Quoi qu'il en soit, quatre ans après la mort de Molière, par suite d'un arrangement pris par Armande Béjart avec la troupe de la rue Mazarine (1), on vit tout à coup la prose si énergique et si nerveuse de *Don Juan* s'aligner en assez bons alexandrins sous la plume honnête de Thomas Corneille, et ce qu'on a peine à concevoir, cette médiocre copie s'est maintenue, jusqu'à nos jours, en possession du théâtre, à l'exclusion de l'original. Quelle a donc pu être la cause ou le prétexte de cet arrêt d'expropriation rendu contre un grand génie au profit d'un talent de second ou de troisième ordre? On a souvent répété, d'après La Serre (2), que le *Don Juan* de Molière n'avait obtenu à sa naissance qu'un assez faible succès, à cause surtout du préjugé qui régnait alors contre les comédies en prose. Dans la chaire du Lycée, M. de La Harpe, avec l'intrépidité d'étourderie qui le distinguait, et qui a fait école, a été bien plus loin encore. Il affirme que, de tous les *Don Juan* du XVIIe siècle, celui de Molière fut le seul qui ne réussit pas. « Ce n'est pas, ajoute-t-il, qu'il ne valût beaucoup mieux que tous les autres; mais il était en prose, et c'était alors *une nouveauté sans exemple.* » Le critique oublie le théâtre entier de La Rivey, *le Pédant joué* de Cyrano, *les Précieuses,* et tant d'autres exemples. N'importe; il continue : « On n'imaginait pas qu'une comédie pût n'être pas en vers, et *la pièce tomba.* » Le registre manuscrit de La Grange, conservé dans les archives du Théâtre-Français, et consulté si fructueusement par le dernier biographe de Molière, donne un démenti formel à cette assertion. On y voit que, bien loin d'avoir éprouvé une chute, *le Festin de Pierre* composa le spectacle à lui seul pendant quinze jours consécutifs, et fit faire à la comédie un égal nombre de recettes très productives : celle, entre autres, de la cinquième représentation s'éleva à 2,390 livres, somme très considérable pour le temps. Ce qui troubla tout d'abord et interrompit bientôt le succès de *Don Juan,* ce furent les tempêtes soulevées par le cinquième acte, où le libertin, à bout de vices, se drape dans le

(1) On peut voir une quittance de Mlle Molière donnée à la troupe de la rue Mazarine, pour l'achat du *Festin de Pierre,* dans *l'Histoire du Théâtre-Français,* t. XII, p. 61.

(2) *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Molière.*

manteau court de Tartufe. On ne peut se faire une idée de la fureur du parti dévot, quand il vit s'élever contre lui sur la scène un nouvel adversaire, non moins habile et non moins redoutable que n'avait été Pascal. Un avocat au parlement de Paris, un sieur de Rochemont, s'oublia jusqu'à remontrer au roi, dans un odieux libelle, « que l'empereur Théodose condamna aux bêtes des farceurs qui tournoient en dérision nos cérémonies, dans des pièces qui n'approchoient point de l'emportement qui paroît au *Festin de Pierre* (1). » On aimerait à rencontrer, dans les écrits contemporains, des renseignemens exacts sur cette lutte du génie contre les mauvaises passions, lutte qui commença par *le Festin de Pierre,* et dans laquelle jamais Molière ne faiblit, ni, ce qui est plus admirable encore, ne dépassa les justes bornes. Malheureusement on ne trouve presque rien sur *Don Juan* dans les recueils et les correspondances qui tenaient alors la place de nos journaux. *Le Mercure galant* ne commence qu'un peu plus tard. Loret, l'auteur de *la Muse historique,* était au moment de clore sa *Gazette en vers,* si l'on peut appeler *vers* un bavardage rimé tel que le sien. Déjà malade, il ne put, dans la lettre qui parut le 14 février, la veille même de la première représentation de *Don Juan,* que faire l'annonce de cette pièce, un peu en style de paillasse :

L'effroyable *Festin de Pierre,*
Si fameux par toute la terre,
Et qui réussissait si bien
Sur le *Théâtre-Italien,*
Va commencer (2)...

Nous ne possédons malheureusement, pour l'année 1665, qu'une seule lettre de Mme de Sévigné, qui n'était pas encore le noble et délicieux feuilletoniste de l'aristocratie du grand siècle, et, dans cette lettre unique, elle ne s'occupe que de l'exil de Fouquet. Quant à Guy Patin, dont on était en droit d'attendre sur ce sujet quelques boutades, en sa double qualité de médecin (3) et de libre penseur, il n'en dit pas le moindre mot, et n'enregistre même pas les épigrammes de Sganarelle contre le vin émétique, et pourtant, six mois plus tard, il saluait de sa verve railleuse l'apparition de *l'Amour médecin,* qu'il nomme, par une singulière distraction, *l'Amour malade.*

(1) Louis XIV aurait bien dû sommer ce savant homme de produire quelques extraits de ces pièces du ve siècle. Leur production eût été un merveilleux service rendu aux lettres.

(2) Cet article n'est pas le dernier de *la Muse historique,* comme le disent les frères Parfait. La dernière lettre de Loret porte la date du 28 mars. Robinet continua dans le même style cette bizarre gazette.

(3) C'est dans *Don Juan* que Molière commença les hostilités contre la médecine.

Heureusement Thomas Corneille nous apprend lui-même ingénument dans un *avis* de quelques lignes, placé en tête de *Don Juan*, ce qui l'a plus particulièrement engagé à mettre en vers la comédie de M. Molière. Il s'agissait surtout « d'adoucir certains passages qui avoient blessé les scrupuleux. » A vrai dire, en effet, le remaniement qu'il entreprit, et qu'il fit porter autant sur le fond que sur la forme, était une sorte de traité de paix, un compromis, un armistice entre *Don Juan* et la faction dévote. Cette transaction, hélas! était alors nécessaire pour rouvrir la scène à un aussi charmant ouvrage; mais on conviendra que l'œuvre diplomatique et toute de circonstance accomplie par Thomas Corneille s'est maintenue fort au-delà du besoin. De 1677 à 1847, comptez les années! c'est plus que n'ont duré les traités les plus vivaces, celui d'Utrecht y compris.

Il faut (on nous pardonnera cette remarque) que la critique du XVIIIe siècle ait été bien indifférente aux gloires du XVIIe, pour n'avoir pas, dans ses longues années de toute-puissance, réintégré triomphalement sur la scène le texte complet du *Festin de Pierre;* mais elle ne paraît pas y avoir seulement songé. Tout au plus s'est-elle permis quelques innocentes chuchoteries sur la suppression de la scène du pauvre, dont on parlait encore avec mystère dans ma jeunesse, comme d'un morceau de très haut goût et de grande hardiesse philosophique. Enfin, le progrès des idées et le respect dû aux chefs-d'œuvre aidant, elle vient de reparaître sur le théâtre, cette courte et belle scène que n'aurait pas désavouée Shakespeare; nous l'avons vue enfin et entendue tout entière, telle qu'elle a jailli de l'ame et du cerveau de son auteur, telle que bien peu même des contemporains de Molière ont pu l'entendre et l'admirer; et, pour comble de bonheur, elle a été interprétée d'une manière sublime par Ligier, qui, avec quatre ou cinq paroles sorties du cœur, sans cris, sans gestes, a ému profondément toute la salle. Eh bien! pour ma part, l'impression que j'ai reçue de ce curieux spectacle a été tout-à-fait différente de celle que j'attendais.

On a, comme on sait, disserté à perte de vue sur cette fameuse scène; on a répété à satiété que le parti des *scrupuleux,* comme disait tout à l'heure Thomas Corneille par euphémisme, n'osant s'en prendre ouvertement au cinquième acte, où on l'attaquait de front, se rabattit sur la scène du pauvre et la fit supprimer dès la seconde représentation. Aujourd'hui, en présence de cet épisode replacé dans son cadre, on ne peut plus guère, il faut le dire, ajouter foi à cette vieille histoire. D'abord est-il prouvé le moins du monde que l'autorité soit intervenue dans les changemens faits à *Don Juan* du vivant de Molière? La Serre, qui est en ceci la grande et, je crois, la seule autorité, dit simplement, dans son *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Molière,* « qu'on fut blessé de quelques traits hasardés, que l'auteur supprima à la se-

conde représentation. » De plus, la scène dont il s'agit a-t-elle été retranchée tout entière, ou seulement raccourcie? Enfin comment faut-il entendre ces mots un peu obscurs : « On fut blessé? » Qui? le parti dévot? Assurément, puisqu'il répandit contre l'auteur d'odieux et sanglans libelles. Aussi quelques-uns des traits qui tombaient le plus directement sur cette faction (le mot *aujourd'hui*, par exemple, dans la fameuse tirade sur l'hypocrisie : « Aujourd'hui, la profession d'hypocrite a de merveilleux avantages, etc. ») ont été évidemment sacrifiés pour donner satisfaction à cette cabale; mais se plaignit-elle seule? Pour moi, je crois que des plaintes, et des plaintes très vives, purent s'élever encore d'un autre côté. Que voyons-nous, en effet, dans cette scène? Au premier plan, un riche et insolent libertin qui veut se donner, pour son argent, le passe-temps d'entendre un pauvre homme blasphémer; d'une autre part, un valet intéressé qui engage l'homme en guenilles à gagner, à si bon marché, un beau louis d'or : « Va, va, jure un peu ; » puis un honnête mendiant qui, ayant au cœur la crainte de Dieu et le sentiment de sa dignité qu'on insulte, répond, sans déclamation, sans hésitation, simplement, fermement : « Non, monsieur, j'aime mieux mourir de faim. » Que fait alors le libertin? Pour n'avoir pas trop à rougir devant le pauvre honnête homme, il lui jette la pièce d'or, en ajoutant avec un peu d'emphase : « Je te la donne pour l'amour de l'humanité. » A qui, je le demande, appartient ici le beau rôle? Je me trompe peut-être, mais il me semble que ces derniers mots, *pour l'amour de l'humanité*, qui n'étaient entrés que très récemment dans le vocabulaire des philosophes, purent, avec une apparence de raison, blesser le petit cercle de libres penseurs amis et familiers de Molière, les Bernier, les Hénaut, les Chapelle, affligés de trouver une locution, qui n'était encore qu'à leur usage particulier, placée dans la bouche d'un aussi indigne et aussi abominable scélérat (1). Je crois d'autant plus volontiers que l'auteur du *Festin de Pierre* sacrifia aux susceptibilités philosophiques de ses amis *le trait* qui termine ce bel épisode, mais ce trait seul, que nous retrouvons, dix-sept ans plus tard, la scène entière, moins les derniers mots, dans les exemplaires *non cartonnés* des *Œuvres de Molière* publiées par La Grange et Vinot, sur les propres manuscrits de l'auteur (2), d'où l'on peut inférer que la scène n'a disparu entièrement que sous les ciseaux, ouverts à contre-sens, du lieutenant de police de La Reynie. C'est là, je l'avoue, une opinion assez peu prévue, mais qui ressort pour moi avec évidence de l'effet produit par les représentations qui viennent d'avoir lieu. Chose étrange! pendant que le texte original d'un des chefs-d'œuvre du XVIIe siècle pé-

(1) Dans la pensée de Molière, don Juan se montre ici hypocrite de philosophie, comme il sera bientôt hypocrite de religion.

(2) Voyez tome VII, p. 177-179 de l'édit. de 1682.

rissait en France sous les exigences de l'amitié et les rigueurs d'une censure inepte, tous ces précieux débris nous étaient conservés dans les hâtives et méprisables reproductions des contrefacteurs étrangers! Il a fallu l'existence des éditions frauduleuses d'Amsterdam, 1683, et de Bruxelles, 1694, pour qu'au XIXe siècle, les derniers éditeurs de Molière aient pu nous rendre enfin, à deux cents ans d'intervalle, le texte si péniblement complété du *Festin de Pierre* (1).

Si cette résurrection solennelle du vrai *Don Juan* a profité à la gloire de Molière, elle a beaucoup moins heureusement servi la renommée de Thomas Corneille. Il n'y a eu qu'une voix dans la presse et dans les salons pour rendre hommage à l'un et rabaisser l'autre. Le brave frère de Pierre Corneille, dont les vers, pendant tant d'années, avaient protégé et fait oublier la prose de Molière, cette prose exquise, quoi qu'aient dit à l'encontre Fénelon et La Bruyère (2), est devenu, à son tour, victime d'un de ces reviremens de l'opinion publique qui poussent le droit jusqu'à l'injustice. Aussi ai-je rencontré plus d'un esprit sérieux et impartial qui, tout en s'inclinant devant l'évidente supériorité de l'original, était loin de condamner absolument, et sur tous les points, le travail du traducteur. Quelques-unes de ces personnes prétendaient même qu'en un petit nombre de cas la touche un peu rude du copiste produisait plus d'effet au théâtre que les traits plus déliés du modèle. Elles citaient, entre autres, la scène de M. Dimanche, qui leur paraissait, toujours au point de vue de l'optique théâtrale, avoir gagné quelque chose à la coopération de Thomas Corneille. Pour moi, je reconnais bien volontiers la facilité remarquable, et même le talent très réel, qu'a déployé l'habile versificateur dans l'accomplissement de cette tâche ingrate; mais je ne puis lui pardonner d'avoir dérangé l'économie de cette composition, d'en avoir méconnu les proportions et affaibli la portée philosophique et morale. Je conçois que, pour arriver à la conciliation qu'il avait en vue, il ait dû faire le sacrifice de plusieurs scènes, dont le dessin était trop manifeste et l'*adresse* écrite trop clairement, celle, par exemple, où l'incorrigible duelliste, devenu tout à coup *homme de bien*, met en action la septième lettre des *Provinciales*, et pratique, avec un aplomb et une aisance consommés, les maximes de restriction mentale et de direction d'intention recommandées, en pareille circonstance, par Petrus Hurtado. A l'appel du frère de done Elvire, il répond : « Vous savez que je ne manque point de cœur et que je sais me servir de mon

(1) En 1813, M. Simonin publia pour la première fois, d'après l'édition de 1683, les scènes que l'on croyait perdues. Voy. *Molière commenté;* 2 vol. in-12.

(2) Jetons un voile sur ces tristes aberrations de goût, et tâchons d'oublier que Fénelon a déclaré *l'Avare* « moins mal écrit que les pièces de l'auteur qui sont en vers, » et que La Bruyère impute au style de Molière, vers et prose, d'être entaché « de jargon et de barbarisme. »

épée quand il le faut. Je m'en vais passer tout à l'heure dans cette petite rue écartée qui mène au grand couvent; mais, pour moi, je vous déclare que ce n'est pas moi qui me veux battre : le ciel m'en défend la pensée, et, si vous m'attaquez, nous verrons ce qui en arrivera. » — Je conçois qu'on ait été obligé de faire, en 1677, des retranchemens aussi fâcheux; mais ce qui me paraît le tort grave et personnel du traducteur, c'est d'avoir rempli ces vides si regrettables par des inventions communes et propres seulement à faire perdre de vue le dessein et la haute pensée de l'auteur. En effet, en empruntant à Tirso de Molina sa terrible légende et en exposant, dans ce cadre fantastique, les joyeuses et bientôt abominables distractions d'une vie toute de libertinage et de crimes, que s'est proposé Molière? Il a voulu rendre sensible à tous la loi de progression, en quelque sorte fatale, qui, de vice en vice, conduit un jeune cavalier de distinction au comble de la perversité. Il nous montre d'abord don Juan abusant de tous les dons de la fortune et de la jeunesse, puis cherchant un odieux passe-temps dans la pratique assidue de la séduction, d'où sortent inévitablement les duels, les rapts, les parjures; bientôt arrivent l'impiété, les sacriléges, à leur suite l'improbité insolente et le mépris de l'autorité paternelle; enfin, pour l'achever, survient le seul vice qui lui manquât, l'hypocrisie, qui réunit en elle seule tous les autres vices, et après laquelle il n'y a plus que la damnation. Aussi, est-ce lorsque don Juan a gravi cette dernière cime de la perversité que la colère du ciel éclate, que le marbre des tombeaux s'ébranle et qu'une statue (le prodige paraît croyable!) descend de son mausolée et vient brûler de sa main de glace le cœur du réprouvé. On conçoit ce qu'il y a de grandeur dans la peinture de cette échelle ascendante des vices, de ces degrés qu'on monte fatalement et au bout desquels est l'abîme. C'est là l'idée terrible et profonde que le grand comique philosophe a su couvrir, sans la cacher, de toutes les fleurs de sa sérieuse gaieté. Thomas Corneille a-t-il conservé cette gradation si importante? Nullement (1). En échange des scènes capitales qu'il a retranchées, il nous donne les rôles assez jolis de Léonor et de sa tante Pascale, c'est-à-dire qu'il ajoute un nom de plus à la liste des conquêtes et des victimes de don Juan. Et, comme si c'était de sa part un parti pris d'amoindrir la portée de la catastrophe, il fait intervenir la statue vengeresse à point nommé pour empêcher la conclusion d'une des mille et une amourettes du héros, vraie peccadille assurément dans une vie aussi abominable. En résumé, respectons l'œuvre de Thomas Corneille entreprise dans une intention louable et exécutée avec une dextérité de versification souvent heureuse; mais

(1) Dorimon, dans sa tragi-comédie intitulée *le Festin de Pierre ou l'Athée foudroyé*, jouée à Lyon en 1658 et un peu plus tard à Paris, n'a pas non plus très bien observé la gradation des crimes. Il fait débuter son héros par le parricide.

replaçons-la pour toujours dans nos bibliothèques, et étudions, au grand jour de la représentation, la vraie, la poétique, la profonde création du maître.

Je dis *création*, sans prétendre en aucune manière nier les droits de l'Espagne à l'invention de la légende, non plus que ceux de Tirso de Molina à l'honneur de l'avoir le premier réalisée dans un drame. Il est fort douteux que Molière ait jamais lu Tirso de Molina. Eh! qu'importe? Il a connu, à n'en pas douter, la traduction du drame espagnol jouée sur la scène italienne de Paris (1), où, grace à la figure de *don Pierre* et à celle de son cheval, elle fit courir toute la ville (2). Mais jusqu'où Molière a-t-il porté ses emprunts? que doit-il en fin de compte au drame espagnol? La légende funèbre, — dont, certes, je n'essaierai pas d'amoindrir la poétique originalité; — voilà tout. Sauf la statue, tout dans le *Don Juan* français appartient à Molière. Et encore en a-t-il usé fort librement avec la statue du commandeur. Il a retranché la moitié de son rôle, et il a bien fait. Dans Tirso et dans le traducteur italien, le mort soupe deux fois avec son meurtrier, la première fois comme invité, d'où vient le second titre de la pièce espagnole *el combidado de piedra* (3); la seconde fois chez lui, c'est-à-dire dans l'église des Franciscains de Séville, sous les voûtes de sa chapelle sépulcrale. La légende que chacun savait par cœur en Castille l'exigeait ainsi. Ce second repas s'accomplit, dans la comédie de Tirso, sur une dalle humide enlevée d'une tombe. Le poète déploie dans ce banquet le plus grand luxe d'inventions lugubres. Le service se fait en noir; le menu consiste en scorpions et en vipères; le vin est du fiel; pour toute musique, des voix étranges et formidables sortent des quatre piliers qui soutiennent le mausolée et chantent un lent *De profundis* (4). Quand les chants ont cessé, la foudre éclate, la terre s'entr'ouvre et engloutit à la fois don Juan, la statue et la chapelle. Molière, comme on sait, et après lui Mozart, n'ont pas admis dans leurs drames ce second repas,

(1) Je crois, sans pouvoir l'affirmer, que le *Don Juan* italien qui fut joué à Paris vers 1657 était *Il Convitato di pietra* del Giacinto Andrea Cicognini.

(2) C'est ce que nous apprend de Villiers, un des acteurs de l'hôtel de Bourgogne, qui fit jouer en 1659 la première imitation de la pièce italienne. On a eu tort d'inférer du titre de *Festin de Pierre*, conservé par Molière, qu'il avait mal compris le titre espagnol *El Burlador de Sevilla y combidado de piedra*. Molière n'a fait qu'adopter le titre mis à la mode par de Villiers et Dorimon, lesquels s'étaient conformés eux-mêmes au préjugé populaire des Parisiens, qui croyaient que l'original de la statue se nommait *don Pierre*.

(3) Cette partie du titre ne se trouve pas dans toutes les éditions; je le donne d'après une fort ancienne que j'ai sous les yeux. On a eu tort d'accuser Voltaire de l'avoir inventée.

(4) Ce dernier détail n'appartient pas à Tirso de Molina; il est de l'invention de Zamora, qui a refait la pièce originale au commencement du dernier siècle. C'est aujourd'hui cette pièce arrangée que l'on représente ordinairement en Espagne.

sans doute parce qu'ils ont pensé que l'emploi redoublé d'un ressort surnaturel ne peut avoir qu'un effet languissant sur l'imagination.

Il est de tradition et consigné dans tous les historiens dramatiques que Molière n'a entrepris *le Festin de Pierre* qu'à contre-cœur et entraîné par les instances de sa troupe. Je n'ai qu'assez peu de foi dans cette anecdote, qui me paraît, comme beaucoup d'autres, être le résultat d'un quiproquo (1). A la manière indépendante et hardie dont notre grand comique a pris possession de cette fable, à voir comme il domine et manie en maître ce nouveau genre de drame, on n'aperçoit pas la moindre trace, soit de dégoût, soit de contrainte. Au contraire, la critique attentive demeure émerveillée en voyant avec quelle sûreté de coup d'œil et quelle souplesse de génie Molière comprit et pratiqua tout d'abord les conditions d'un genre auquel il s'appliquait pour la première fois. En effet, il change sans hésiter toutes ses habitudes de composition, il prodigue les scènes épisodiques, et multiplie les personnages qui entrent, sortent et ne reviennent plus, mais laissent sur le tissu du drame l'empreinte de leur passage. N'est-il pas, par exemple, bien remarquable que la plus belle scène de *Don Juan*, celle qui vient d'être saluée d'applaudissemens unanimes, soit précisément cette scène du pauvre, conçue et exécutée par Molière dans le sentiment le plus juste et le plus vrai du drame romantique (2)?

La figure même de don Juan, et c'est là le point capital, sort d'un tout autre mode de création que celles des héros ordinaires de nos comédies classiques. Don Juan n'est pas un type, ce que nous appelons un *caractère;* ce n'est pas *le Libertin*, c'est un libertin; ce n'est pas *l'Athée*, mais un athée; c'est un *homme* livré à tous les souffles de la

(1) De Villiers, l'auteur du ***Festin de Pierre ou le Fils criminel,*** joué en 1659, et dont nous avons déjà dit un mot, assure, dans la préface de sa pièce, qu'il ne l'entreprit qu'à la sollicitation de ses camarades de l'hôtel de Bourgogne, infatués de ce beau titre de ***Festin de Pierre*** et du succès qu'obtenait sur la scène italienne *la figure de don Pierre et de son cheval.* Ce sujet conserva si long-temps la vogue, que Rosimont (qu'il ne faut pas confondre avec Dorimon) le traita encore en 1669. Sa pièce, intitulée *le Nouveau Festin de Pierre ou l'Athée foudroyé*, fut jouée par la troupe du Marais, de laquelle l'auteur faisait partie. Pour éviter les clameurs qu'avait suscitées la comédie de Molière, cet homme de ressource ne trouva rien de mieux que de supposer païens tous ses personnages. J'ajouterai que Goldoni a fait jouer à Venise, pendant le carnaval de 1736, *Don Giovani Tenorio, o sia il dissoluto.* On voit dans cette comédie la statue du commandeur placée sur le mausolée, mais elle ne parle ni ne marche, deux actions extravagantes et invraisemblables, comme Goldoni l'établit victorieusement dans sa préface.

(2) M. de Schlegel, à qui il appartenait de faire cette remarque, n'a pas même mentionné *le Festin de Pierre* dans le chapitre qu'il a consacré à Molière. Il n'a dit incidemment un mot de cette pièce qu'à l'occasion de nos imitations du théâtre de la Péninsule, et remarque seulement qu'à la façon dont Molière a traduit le titre de la pièce de Tirso, on peut juger qu'il n'entendait guère l'espagnol. Nous avons apprécié plus haut la justesse de cette critique.

mobilité humaine; ce n'est pas un *rôle* conséquent et logique; plus on l'étudie de près, et moins on peut concilier tant de contrastes. Aussi, combien de jugemens, de portraits, d'esquisses, ont prétendu saisir les traits de ce protée! combien de dissertations, de préfaces! que de prose, que de vers pour l'analyser, l'interpréter, le compléter! On a écrit et disputé sur don Juan comme sur un personnage réel, comme sur Richelieu, sur Pascal, sur Voltaire, ajoutons comme sur Hamlet et presque toutes les autres figures de Shakespeare, sœurs de don Juan par leur mode de création. Et qu'on ne dise pas que j'attribue indument à Molière tout le bruit qui s'est fait autour de don Juan, lorsque, pour être juste, je devrais en reporter l'honneur à Tirso de Molina! Qui donc, il y a quarante ans, connaissait, seulement de nom, Fray Gabriel Tellez? Combien peu même aujourd'hui le connaissent? Don Juan Tenorio n'est qu'un type local. Le *Don Juan* de Molière a seul fasciné l'Europe. D'autres sans doute y ont ajouté des traits exquis et nouveaux; mais c'est Molière qui le premier a fait de ce libertin, jusque-là vulgaire, quelque chose de formidable, de séduisant et de rare, en mêlant quelques gouttes de philosophie à beaucoup de vices, à beaucoup d'esprit et à beaucoup d'élégance.

La Comédie-Française n'a rien négligé pour procurer au public la jouissance complète de ce chef-d'œuvre, et nous rendre, dans sa fraîcheur première, ce drame sur lequel ont pesé près de deux siècles de silence. L'élite de la Comédie s'est partagé les rôles. Remarquons, en passant, que, par suite de l'ancienne habitude de jouer la pièce en vers, les acteurs ont eu à surmonter, en cette circonstance, une difficulté qui se présente bien rarement; ils n'ont pas eu seulement, comme toujours, des rôles à composer et à apprendre : ils ont eu, ce qui est peut-être plus difficile, des habitudes à perdre et des rôles à oublier. Geffroy, qui jouait pour la première fois le rôle de don Juan, l'a composé avec beaucoup d'art, et n'y laisse à désirer qu'un peu plus d'abandon et de gaieté. J'ai dit plus haut quel grand et légitime succès Ligier a obtenu dans le petit rôle de Francisque, le mendiant sublime. Quelques personnes ont regretté qu'il ne se soit pas montré de préférence dans le rôle demi-tragique de don Louis, ce *Chremes iratus,* si proche parent du père du *Menteur*. Il nous semble qu'entre ces deux choix l'artiste, bien avisé, a fait le meilleur et le plus habile. Pour moi, j'aurais encore mieux aimé qu'il eût entrepris les deux tâches. Elles seraient possibles et d'un grand effet. En se montrant aussi éloquent interprète de l'honneur du gentilhomme que de la conscience blessée du pauvre, il serait bien certain de doubler nos plaisirs et son triomphe. Mme Volnys, chargée du personnage sacrifié d'Elvire, qui ne paraît que deux fois pour faire d'amers reproches ou donner d'austères conseils à son amant, mérite des éloges tout particuliers pour le parti que son talent a su tirer de

cette tâche. Il est impossible d'avoir plus de naturel, plus de grace, et d'introduire plus de nuances délicates et variées dans une situation qui, pour toute autre, aurait été monotone. Charmante sous le costume villageois, Mlle Brohan a fait assaut, avec Régnier, d'entrain, de gaieté et de franche passion. On ne saurait mieux rendre qu'ils ne l'ont fait l'un et l'autre cette naïve pastorale du second acte, comparable aux plus charmantes églogues de l'antiquité.

Que dirai-je de la mise en scène, si ce n'est qu'elle égale le soin apporté à tout l'ouvrage? Je regretterais pourtant la beauté des décorations de Ciceri, qui allongent un peu les entr'actes, si l'on n'avait eu la bonne idée de les remplir par quelques morceaux de Mozart. On a, d'ailleurs, poussé le respect pour les moindres indications venues de Molière, jusqu'à faire apparaître au cinquième acte le fantôme d'une femme voilée qui se transforme tout à coup en une figure du *Temps, avec sa faux à la main.* J'avoue que je ne comprends ni le but ni la convenance de cette apparition mythologique dans une pièce fondée sur le merveilleux chrétien. Cette vision ne me paraît se lier à rien dans la pièce, à moins qu'elle ne soit l'annonce emblématique de la mort d'Elvire; mais alors pourquoi le *Temps* avec sa faux? Quoi qu'il en soit, il était de bon goût de se conformer à la volonté certaine de Molière. Je ne puis couvrir de la même excuse la fantasmagorie finale qui nous montre, derrière la gaze d'un transparent, don Juan livré au feu de l'enfer. Dans *le Convié de pierre,* que les comédiens italiens jouaient à Paris, vers 1657, la dernière scène de la pièce montrait aux spectateurs don Giovani au fond de l'enfer qui exprimait *en vers* (quoique tout le reste de la pièce fût en prose) ses souffrances et son repentir. Molière n'a pas jugé à propos de conclure aussi tristement la sienne. Après l'émotion rapide causée par la tragique catastrophe, il se hâte de rentrer dans le ton de la comédie, et accumule les burlesques exclamations dans la bouche de Sganarelle. Il est évident que Molière a voulu que sa pièce se terminât par le rire.

CHARLES MAGNIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1847.

La pratique du gouvernement représentatif, tout en étant favorable à la paix, porte inévitablement une certaine agitation dans les relations diplomatiques. Entre des peuples qui ont une tribune, toute guerre qui n'aurait pour elle ni la nécessité ni la justice est impossible. Quand le bon sens public et l'intérêt général ont la parole et disposent du budget, il est interdit à qui que ce soit d'entraîner un pays sans son aveu dans de périlleux hasards. C'est là un des principaux bienfaits du régime constitutionnel, et en même temps, néanmoins, la publicité des débats politiques tient de peuple à peuple les esprits en éveil, et leur inspire une susceptibilité qui va parfois jusqu'à l'irritation. Si on interroge au fond les dispositions de la France et de l'Angleterre à l'égard l'une de l'autre, on les trouve plus pacifiques que jamais. Assurément, des deux côtés, on tient plus à la paix qu'il y a seize ans. On en a constaté tous les avantages, et tous les intérêts en ont fait entrer la durée dans leurs calculs; mais ce n'est pas tout que de conserver la paix : on entend aussi l'exploiter à son profit, et surtout n'y pas trouver de mécomptes. Lorsque la France apprit la convention du 15 juillet 1840, lorsqu'un an après elle eut connaissance du traité relatif au droit de visite, elle protesta vivement, et non sans raison. Cependant, en 1843, en 1844, les deux gouvernemens échangèrent d'éclatantes démonstrations de bienveillance et d'amitié. Aujourd'hui, est-ce vraiment le tour de l'Angleterre de se plaindre de nous? Sans la séparer de son gouvernement, tout en reconnaissant que le ministère whig est en ce moment le représentant légitime de la Grande-Bretagne, il est permis d'affirmer que les récriminations consignées dans les dépêches de lord Palmerston ne sont pas l'expression d'un ressentiment national. S'il en était autrement, n'eussions-nous pas trouvé dans le discours prononcé par la reine d'Angleterre, à l'ouverture des chambres, un indice, un écho des sentimens du peuple anglais? Si la nation n'eût pas été si indifférente, le cabinet whig eût été moins réservé.

Dans l'affaire des mariages espagnols, il n'y a aucun intérêt légitime de l'Angleterre qui soit menacé, rien ici n'est en jeu que l'amour-propre de sa diplomatie, ce qui revient à la question de procédés, que nous posions il y a quelques semaines. Nous n'éprouvons aucun embarras à la traiter à fond et avec franchise, en présence des documens français et anglais distribués aux parlemens des deux pays, documens qui embrassent une période de cinq ans, depuis le 16 mars 1842 jusqu'au 25 janvier 1847. Cette dernière date est celle d'une note toute récente de M. Guizot en réponse à lord Palmerston, note qui est en ce moment même communiquée aux deux chambres. Nous allons bientôt y venir.

Le gouvernement français a-t-il manqué de procédés envers l'Angleterre? A-t-il été avare de ces ménagemens, de ces concessions qui témoignent d'un sincère désir d'entretenir avec un allié des relations vraiment amicales? Dès l'origine des négociations, le chef de la dynastie de 1830 renonce de son propre mouvement à la main de la reine d'Espagne pour un de ses fils. Puisqu'il est question de procédés, en voilà un, ce nous semble, dont il est difficile de nier la valeur. Beaucoup d'Espagnols souhaitaient que M. le duc d'Aumale épousât la reine Isabelle; à ce sujet, le gouvernement français fut sollicité vivement : il résista à ces instances et à la tentation de couronner presque un autre Philippe V. Pouvait-il donner à l'Angleterre un gage plus certain de la politique conciliante et modérée qu'il se proposait de suivre? Voici un autre fait qui n'est pas moins considérable pour juger la question des procédés. A toutes les époques, dans toutes les phases des négociations, nous voyons la France proposer à l'Angleterre l'action commune; notre gouvernement avait cette pensée, et cela ressort de tous les documens diplomatiques, que la France et l'Angleterre ayant ensemble conclu le traité de la quadruple alliance, ayant ensemble garanti le trône de la reine Isabelle, devaient ensemble l'affermir, en agissant de concert dans l'importante affaire du double mariage de la reine et de sa sœur. Lord Aberdeen, dans sa loyauté, reconnaissait que cet accord était le moyen le plus sûr de prêter à l'Espagne un concours vraiment efficace, et d'éviter les difficultés qui pourraient surgir de l'action isolée des deux cabinets. Seulement lord Aberdeen réservait toujours l'indépendance de l'Espagne, et, sur ce point, il n'était pas contredit par le gouvernement français, qui la reconnaissait hautement. L'été dernier, le duc de Sotomayor s'avisa de demander à lord Aberdeen, quelques jours avant que ce dernier quittât les affaires, ce que ferait l'Angleterre dans le cas où l'Espagne choisirait pour époux de la reine un autre prince qu'un Bourbon, et où la France, blessée de ce procédé, chercherait à contraindre la libre action du gouvernement espagnol. La question était singulière; la réponse de lord Aberdeen fut pleine de sens. Il déclara la cour des Tuileries trop éclairée et trop juste pour concevoir l'idée d'une intervention comme celle que l'on supposait, il repoussait la supposition comme impossible; toutefois, si, contre toute probabilité, cette hypothèse se réalisait, il affirmait que l'Espagne aurait pour elle les plus vives sympathies, non-seulement de la Grande-Bretagne, mais de toute l'Europe. A coup sûr, avec un pareil langage, lord Aberdeen ne se compromettait guère, et ne risquait pas de blesser le gouvernement français, qu'il ne pouvait soupçonner de nourrir contre l'Espagne des projets violens comme ceux de Napoléon.

Tant que lord Aberdeen a été aux affaires, il y a eu entre les deux cabinets de Londres et de Paris échange de bons procédés. Nous en trouvons les prin-

cipales preuves dans les conversations du château d'Eu, dans le *memorandum* du 27 février 1846, par lequel le ministre français instruisait le gouvernement britannique de la marche nouvelle qu'il allait suivre, si telle éventualité se réalisait; enfin dans la loyale conduite de lord Aberdeen, lorsque ce dernier avertit M. Guizot des ouvertures de Marie-Christine au duc de Cobourg pour marier le prince Léopold à la reine Isabelle. Voilà bien l'attitude d'alliés sincères qui ne songent pas à se causer l'un à l'autre le désagrément d'une surprise ou l'amertume d'un déplaisir.

Nous croyons avoir suffisamment établi que lord Palmerston, dès son retour au pouvoir, se montra animé d'un autre esprit. Veut-on une preuve nouvelle de la différence de sa politique d'avec celle de son prédécesseur? Qu'on lise les documens anglais. Le 13 juillet, lord Cowley, qui était encore le représentant officiel de la Grande-Bretagne à Paris, adressait à lord Palmerston une dépêche qui, parmi toutes les pièces de ce procès politique, mérite au plus haut degré l'attention des hommes impartiaux. On voit que lord Cowley s'est attaché à y résumer toute l'affaire d'Espagne pour l'instruction du ministre whig, qui n'était pas aux affaires pendant le cours de cette négociation si longue, et en même temps il lui fait connaître le dernier état de la question. A ce propos, il s'exprime ainsi : « La nouvelle qu'une proposition ait été faite pour une alliance avec un prince de la maison de Cobourg a occasionné ici la plus grande consternation. M. Guizot m'a dit que, si on persistait dans ce projet, il recommanderait au roi de mettre en avant le duc de Montpensier comme candidat à la main de la reine. » Voilà qui est sans équivoque. La nouvelle que la cour d'Espagne pouvait songer à une alliance avec un prince de la maison de Cobourg *consternait* le gouvernement français, qui ne cachait pas à l'ambassadeur britannique les desseins auxquels pourrait le déterminer cet incident. Lord Palmerston était donc averti; il reçut cette dépêche le 15, et le 19, en envoyant des instructions à M. Bulwer, il mettait le prince de Cobourg au premier rang des candidats! En agissant ainsi, que faisait-il autre chose que de rouvrir volontairement la porte à toutes les difficultés qu'avait prévenues jusqu'alors la bonne intelligence des deux cabinets de Londres et de Paris?

Ce rapprochement si frappant des deux dépêches de lord Cowley et de lord Palmerston ne pouvait échapper à notre diplomatie, et nous le voyons indiqué dans la dernière note de M. Guizot en date du 25 janvier. Nous avons la confiance que cette note fermera définitivement un débat qui n'a déjà que trop duré. En répondant, le 22 novembre dernier, à lord Palmerston, M. le ministre des affaires étrangères exprimait l'espoir que sa dépêche clorait la discussion. Lord Palmerston ayant gardé le silence pendant tout le mois de décembre, on pouvait croire les deux gouvernemens d'accord sur la convenance de terminer une controverse qui entame toujours un peu la considération de ceux qui l'alimentent. Malheureusement, le 8 janvier, lord Palmerston reprit la plume au *Foreign-Office*, et quelques jours après lord Normanby communiquait à M. Guizot cette réponse si tardive. M. le ministre des affaires étrangères remarque que le ministre anglais n'a pas mis moins de quarante-cinq jours à lui faire parvenir sa réplique. M. Guizot a été plus expéditif, car le 25 janvier il adressait à M. le comte de Sainte-Aulaire une note où il examine avec netteté et mesure la valeur de certaines assertions qu'il était impossible de ne pas relever. Le rédacteur de la note

du 25 janvier n'imite pas lord Palmerston; il ne reprend pas tous les détails de la question, il s'attache aux points saillans. Lord Palmerston ne cesse de prétendre qu'il a suivi la même politique que lord Aberdeen. M. le ministre des affaires étrangères montre ce dernier blâmant, le 28 mai, M. Bulwer d'avoir approuvé la démarche du gouvernement espagnol au sujet de l'alliance avec un prince de Cobourg, et deux mois après lord Palmerston mettait cette candidature au premier rang. Pour ce qui concerne l'infant don Enrique, lord Aberdeen, le 22 juin, hasardait son nom timidement; le 22 août, lord Palmerston appuyait cette candidature de la manière la plus positive. A entendre ce dernier, M. Guizot aurait implicitement reconnu que les enfans de M. le duc de Montpensier devaient être exclus du trône d'Espagne. C'est précisément le contraire qu'a soutenu le ministre français, et il fait remarquer à cette occasion qu'on ne peut renoncer pour ses descendans à des droits qu'on ne possède pas soi-même. Enfin lord Palmerston ne se justifie pas des insinuations inconvenantes dirigées contre le roi des Français, en citant quelques passages où M. Guizot a parle lui-même du chef de la dynastie de 1830. Il a oublié que la personne royale ne doit jamais être nommée pour être attaquée; il est singulier que ce soit un ministre anglais qui ait méconnu le principe que le roi ne peut mal faire.

C'est que lord Palmerston a pris, dans ses communications diplomatiques, la fâcheuse habitude de porter sur la politique, sur les actes des gouvernemens étrangers, des jugemens dont ils ont vraiment raison de se trouver blessés. Il y a quelques semaines, le gouvernement grec, chambres et ministère, protestait contre l'appréciation injurieuse qu'il avait faite de la situation des affaires dans le royaume d'Othon. Dans la dépêche du 19 juillet, où il mettait en première ligne la candidature du prince de Cobourg, le ministre whig ne dressait-il pas contre le gouvernement espagnol une sorte d'acte d'accusation? En effet, il lui attribuait un système de violence et d'arbitraire qui, selon lui, pouvait excuser jusqu'à un certain point les excès des partis. « Lorsque les ministres de la couronne, — nous citons les paroles textuelles de lord Palmerston, — foulent aux pieds les lois qui garantissent la sûreté du peuple, on ne saurait s'étonner que le peuple cesse enfin de respecter les lois qui garantissent la sûreté de la couronne. » Telles sont sur l'Espagne les opinions du gouvernement britannique, et lord Palmerston invite M. Bulwer à les faire connaître. Cependant il affirme qu'il est entièrement éloigné de tout ce qui pourrait ressembler à une intervention. Qui espère-t-il persuader par ce langage? Fait-il autre chose, quand il est au pouvoir, que de mettre la main, d'intervenir partout où éclatent des troubles, des symptômes d'anarchie? Ces troubles, ces symptômes, il les croit favorables à l'extension de l'influence de l'Angleterre, à ses invasions commerciales; il pense qu'en se mêlant de tout, on finit toujours par gagner quelque chose. Telle est la politique de lord Palmerston, qu'il ne cherche pas à s'en défendre, et qu'il accepte au moins la responsabilité de ses opinions et de ses actes.

En face de lord Palmerston, le gouvernement français n'a pas suivi la même politique qu'en face de lord Aberdeen; M. Guizot n'a pas eu avec lord Normanby le même abandon qu'avec lord Cowley. Ce n'était pas là un manque de procédés, mais l'accomplissement du plus strict devoir. Au mois de juillet, le gouvernement français voyait tout conspirer pour la réussite de la combinaison qui

devait donner la main de la reine Isabelle au prince de Cobourg. C'étaient, d'une part, l'impatience et les démarches de Marie-Christine, qui voulait arriver à un dénoûment, et procurer au trône de sa fille l'appui de l'Angleterre ou de la France; c'était, de l'autre, la connivence du gouvernement anglais. Mais, dit-on, il y a eu un moment où lord Palmerston paraissait plus favorable aux prétentions de don Enrique qu'à celles d'un Cobourg; c'est vrai : inquiet des difficultés que devait rencontrer cette dernière candidature, il se tourna vers le second fils de don François. Si cette combinaison eût réussi, il eût été le maître de la situation, et nous aurions pu le voir, six semaines après, marier Léopold de Cobourg à l'infante doña Luisa. Ici la finesse de lord Palmersten fut déjouée par la vivacité de la reine Christine. Cette princesse ne pouvait accepter don Enrique, chef avoué des progressistes; elle lui substitua son frère, et offrit à l'ambassadeur de France la main de l'infante pour M. le duc de Montpensier, en y mettant pour condition que les deux mariages se feraient en même temps. M. Guizot nous a appris à la tribune de la chambre des pairs que M. le comte Bresson, dans l'engagement qu'il avait signé le 28 août avec M. Isturitz, n'avait consenti à cette condition de simultanéité que sous la réserve de ces mots : « Autant que faire se pourra. » L'habile diplomate maintenait autant qu'il était en lui la liberté de son gouvernement. Le 1er septembre, M. Guizot annonçait à lord Normanby la conclusion, entre les gouvernemens de France et d'Espagne, des deux mariages de la reine et de l'infante, et à la question s'ils seraient célébrés en même temps, il répondit d'une manière négative. Pourquoi? Parce que sur la simultanéité le gouvernement français n'avait pas encore pris un parti définitif. Cependant le 2 et le 3 arrivèrent des courriers expédiés par M. le comte Bresson, qui représentait la situation pleine de périls en cas d'hésitation et de nouveaux délais. Des insurrections pouvaient éclater. Au lieu d'une pacification générale, l'Espagne allait peut-être retomber en pleine guerre civile; si on manquait cette occasion de tout terminer, on ne la retrouverait plus. C'est alors que le 4 une dépêche télégraphique autorisa M. le comte Bresson à accorder la simultanéité des deux mariages. Y a-t-il là, pour le fond et pour la forme, manque de procédés envers le gouvernement anglais? Pour le fond, nous ne faisions qu'user de la liberté que par sa conduite nous avait rendue lord Palmerston; et quant à la forme, le gouvernement français ne pouvait instruire lord Normanby le 1er septembre d'une résolution qu'il n'a prise que le 4. Quand, le 25 septembre, lord Normanby se retrouva en présence de M. Guizot, il lui apportait une protestation en forme de lord Palmerston, et dès-lors la situation respective des deux gouvernemens était bien changée. Lord Palmerston blâmait hautement les engagemens contractés le 28 août entre l'Espagne et la France, et il entreprenait de nous y faire renoncer. Dans cette situation, eût-on voulu que notre gouvernement mît l'ambassadeur britannique dans la confidence de ses intentions, de ses projets? S'il eût eu cette imprudence, s'il ne se fût pas tenu sur ses gardes, s'il eût continué de jouer cartes sur table avec lord Palmerston comme avec lord Aberdeen, que de reproches ne mériterait-il pas? Enfin la meilleure réponse à l'accusation de manque de procédés envers l'Angleterre n'est-elle pas dans ce fait, qui reste évident en dépit de l'opiniâtreté de lord Palmerston à le méconnaître : c'est que la simultanéité des deux mariages, loin d'être sollicitée

par la France avec une précipitation qui eût pu choquer le gouvernement anglais, n'a été accordée par elle que sur les instances vives, réitérées, et dans l'intérêt formel de l'Espagne?

C'est donc la volonté de l'Espagne qui a prévalu, comme cela était naturel, dans la question des mariages espagnols, et en même temps la combinaison désirée par la France, et qui était la plus conforme à ses intérêts, a triomphé. Pour la première fois depuis 1830, la France a seule, et par sa propre influence, résolu au dehors une grande question. Ce résultat est assez considérable pour mériter l'approbation de tous ceux qui ont à cœur l'affermissement de notre autorité morale en Europe. Tel est le sentiment qu'a hautement manifesté la chambre des pairs, soit dans le sein de la commission de l'adresse, soit dans les débats de la tribune. Les hommes politiques les plus éminens, appartenant aux nuances diverses de l'assemblée, se sont réunis dans la commune pensée d'apporter en une semblable occasion leur concours au gouvernement. C'est ce qu'a fait avec autant de noblesse que de franchise M. le comte Molé, qui présidait la commission : deux autres ministres du 15 avril, M. Barthe, qui était rapporteur, et M. le comte de Montalivet, ont donné la même adhésion à la politique suivie dans les affaires d'Espagne. Aussi M. le ministre des affaires étrangères a pu se féliciter justement d'avoir l'appui non-seulement de ses amis, mais d'hommes qu'il s'honorerait d'appeler ses amis, et qu'il était heureux de ne pas rencontrer comme adversaires en cette circonstance. M. le duc de Noailles, qui avait sa part dans cette courtoise allusion, s'est montré plein de sens et de loyauté en approuvant une politique où il retrouvait les traditions et la pensée constante de la maison de Bourbon. Il n'a pas caché ses préférences pour le fils de don Carlos; il eût mieux aimé que la reine Isabelle eût donné sa main au comte de Montemolin. Toutefois, en présence d'un résultat qui maintient la couronne d'Espagne dans la lignée de Philippe V, il n'a pas hésité à louer une solution conforme aux principes séculaires de la politique française. Exemple utile et rare à opposer aux injustices de l'esprit de parti.

On a beaucoup parlé, trop parlé du traité d'Utrecht depuis cinq mois, et personne, il faut l'espérer, ne sera tenté d'y revenir après le discours de M. le duc de Broglie, qui a épuisé la démonstration. Le véritable esprit du traité, le but qu'il a atteint, le sens légitime des renonciations qui l'accompagnent, les conséquences raisonnables de ces renonciations, celles qu'il serait absurde d'en vouloir tirer, tout cela a été établi par M. de Broglie avec cette supériorité qu'il porte d'ordinaire dans les grandes questions internationales. En lui succédant à la tribune, M. le ministre des affaires étrangères a considéré cette question comme tout-à-fait vidée, et il a porté sur d'autres points la puissance de sa parole. Comme il l'a dit, il n'avait à combattre personne; il avait à exposer au pays, à l'Europe, à l'Angleterre, cette grande question qui remonte à 1842. Cette vaste exposition a prouvé que, depuis cinq ans, le gouvernement français avait persévéré dans la même idée, dans les mêmes principes, et que la conclusion de l'affaire d'Espagne était conforme aux prémisses posées : en un mot, nous avons fait ce que nous avons annoncé, mais nous n'avons fait que ce que nous avons dit. N'est-ce rien que de pouvoir, dans une négociation épineuse, s'honorer de cette persévérance et d'une semblable modération? Aussi, quand le dénoûment a été connu, les trois puissances qui étaient restées étrangères aux affaires d'Es-

pagne ont bien témoigné, par la réserve de leur attitude, qu'elles n'avaient aucun grief à élever contre la France, car elles connaissaient d'avance, par nos communications spontanées, le but que s'était assigné notre politique.

Il est une obligation à laquelle aujourd'hui en Europe aucun gouvernement ne saurait échapper, c'est de justifier la légitimité de ses entreprises et la moralité de ses actes. Si puissant que l'on soit, on se trouve cité au tribunal de l'opinion, et l'on reconnaît si bien sa compétence, qu'on se défend après s'être permis l'arbitraire et la violence. Il est vrai qu'on se défend mal. Toutefois ces plaidoiries faibles et sophistiques sont un nouvel hommage rendu à la majesté de la conscience publique. La France a eu souvent l'honneur d'être l'organe de cette conscience générale de l'Europe, et elle ne paraît pas disposée aujourd'hui à renoncer à ce rôle. Nous trouvons dans le projet d'adresse au roi, présenté par la commission de la chambre des députés, l'expression ferme et sévère d'un blâme mérité sur l'incorporation de la république de Cracovie à l'empire d'Autriche. On ne pouvait concevoir de doute sur l'approbation que la majorité donnerait au mariage de M. le duc de Montpensier, mais on ignorait le degré d'énergie qu'elle voudrait donner aux sentimens que la spoliation de Cracovie lui inspirerait. La majorité a consigné sa pensée dans le projet d'adresse sans hésitation, sans déguisement. Elle est restée en-deçà de l'exagération et de la forfanterie, mais elle est allée jusqu'aux dernières limites d'une franchise grave et digne. Les traités ont été violés, la majorité le constate et proteste contre cette violation, dans laquelle elle voit une nouvelle atteinte à l'antique nationalité polonaise. La majorite déclare vouloir deux choses, le respect de l'indépendance des états et le maintien des engagemens. Ces deux points sont fondamentaux pour le repos et l'équilibre de l'Europe. La France fait preuve de modération, et donne un nouveau gage de son amour de la paix, quand elle réclame le maintien des engagemens, car elle aurait le droit de considérer comme onéreuses pour elle plusieurs des transactions politiques conclues depuis trente ans; mais, en même temps, elle élève la voix pour reclamer l'indépendance des états. Sur ce dernier point, elle est fidèle à la politique qu'elle a proclamée dès les premiers momens de 1830. Point d'empiètement sur la liberté des états, point d'intervention arbitraire dans leurs affaires : tels sont les principes que soutenait avec fermeté le gouvernement de 1830 au moment où il repoussait les fausses doctrines de la propagande révolutionnaire.

Rappeler ces principes était, pour nous servir d'une expression de l'adresse, un impérieux devoir dont la chambre a voulu pleinement partager l'accomplissement avec la couronne, et la France se trouve ainsi opposer avec franchise ses doctrines à celles des puissances absolutistes. Jamais ce contraste n'aura paru plus vif, plus saillant, et il est l'inévitable résultat de la force des choses. Il faut bien se pénétrer de ce que la situation a de sérieux, et, jusqu'à un certain point, de nouveau. A la solennité du coup d'état qui en pleine paix a frappé Cracovie, la France oppose un blâme non moins solennel : la réprobation n'est pas moins éclatante que l'attentat. Les trois puissances ont pu accabler une petite république sans défense, mais elles n'étoufferont pas les réclamations retentissantes qui partiront de la tribune française en faveur du droit opprimé. Ces réclamations seront comme le résumé de toutes les plaintes, de tous les griefs, de toutes les appréhensions, que nous avons signalés sur tous les points de l'Europe, en

Italie, dans les provinces danubiennes, et dont nous retrouvons un nouvel écho dans la protestation inattendue du roi de Suède. C'est qu'en violant sur un point les droits acquis, on alarme, on ébranle tous les autres. C'est cette noble cause des droits acquis, ce respectable patronage que la majorité semble vouloir aujourd'hui prendre en mains. Son propre intérêt lui conseille cette générosité. Autant la France a dû, en 1830, décliner tout contact, toute solidarité avec les mauvaises passions de la démagogie partout où elles éclataient, autant elle doit aujourd'hui maintenir, défendre les garanties et le drapeau de la justice, du droit et des principes constitutionnels. En agissant ainsi, elle ne fera pas de propagande; elle exercera une magistrature. Le parti conservateur comprend, et nous l'en félicitons, qu'en raison même de ses antécédens il peut et doit protester sans équivoque contre l'absolutisme européen. Quand on a combattu l'anarchie, on a qualité pour condamner l'arbitraire. Il appartient donc à la majorité conservatrice, au milieu de la gravité des circonstances, de s'affirmer elle-même avec décision et mesure. La commission de l'adresse et son habile rapporteur, M. Vitet, ont caractérisé la politique qui convient aux intérêts moraux et matériels de la France dans des termes auxquels il serait difficile de ne pas adhérer. Il s'agit maintenant d'y conformer la pratique des affaires tant au dehors qu'au dedans.

Quelle sera l'attitude de l'opposition? Il n'a jamais été dans nos habitudes de recueillir et de commenter tous les bruits qui, à l'ouverture de chaque session, se répandent sur l'attitude que prendra tel homme, tel parti, qui certes ont bien le droit de n'être jugés que sur des actes accomplis. Nous dirons seulement que toute manifestation qui aurait pour résultat d'affaiblir l'autorité morale de l'opposition serait à nos yeux chose fâcheuse. Si dans les conditions théoriques du mécanisme constitutionnel l'opposition est un élément nécessaire, en fait et dans les circonstances où nous sommes, son action est indispensable. Nous avons vu avec regret qu'elle ne fût pas représentée dans la commission de l'adresse. Quand le gouvernement n'a pas en face de lui une opposition active et pouvant influencer l'opinion, il est disposé à moins veiller sur lui-même. L'union de ses membres et le choix des questions sur lesquelles elle doit diriger sa critique, telles sont, pour l'opposition, les deux conditions principales sinon de son triomphe, du moins de son crédit. Nous désirerions que sur ces deux points il ne se fît rien d'inhabile au sein de l'opposition. Pour ne parler que des choses, des questions, nous signalerons un écueil contre lequel nous ne voudrions pas voir se heurter des hommes éminens : c'est la tentation de trouver partout des fautes à ses adversaires. Il y a sans doute pour le talent, quand il est extrême, des ressources infinies. Nous concevons qu'on puisse faire du coup d'état de Cracovie un point d'attaque contre le cabinet, et lui reprocher d'avoir compromis l'alliance anglaise au moment où elle allait lui devenir nécessaire contre les trois puissances du continent. Si l'accusation est portée, nous pèserons les réponses qui lui seront faites; mais déjà il en est une dont on ne peut nier la gravité, c'est l'assentiment général du pays à la conclusion des affaires d'Espagne. La France a vu avec satisfaction que cette fois son gouvernement, dans les relations et les débats diplomatiques avec l'Angleterre, n'avait pas eu le dessous. Il y a là un sentiment national dont il faut tenir compte. L'opposition laissera-t-elle à la majorité l'honneur d'exprimer sur ce point la pensée du pays? A notre sens, si elle était bien inspirée, elle s'attacherait, tant au sujet des mariages espagnols

qu'à propos de Cracovie, à reproduire cette unanimité dont, pour la question du droit de visite, la chambre, il y a quelques années, donna le patriotique spectacle : accord imposant par lequel tout le monde grandissait, opposition, gouvernement, majorité.

En dehors de la sphère parlementaire, la situation intérieure est pour tous le sujet des préoccupations les plus graves. Ces préoccupations ne sont pas politiques. Elles n'ont pour objet ni la réforme parlementaire ni la réforme électorale. Le publiciste éminent qui vient de traiter ces questions, M. Duvergier de Hauranne, reconnaît que, pour publier son travail, il eût pu attendre des circonstances plus opportunes. En effet, les esprits sont occupés ailleurs. Au reste, lorsque ces questions reviendront à l'ordre du jour, le livre remarquable de M. Duvergier sera nécessairement une des pièces de l'instruction, et nous y avons retrouvé les qualités connues de l'écrivain, son argumentation claire, spirituelle, incisive. Toutefois ces qualités ne peuvent dissimuler un défaut de proportion sensible entre les affirmations contenues dans ce travail et les conclusions. La peinture que fait M. Duvergier de la corruption politique est effrayante, il semble que le corps social soit près de tomber en dissolution. Or, à ces maux, quels remèdes indique-t-il? M. Duvergier a trop de sens et de raison pour être le partisan du suffrage universel; il ne veut pas non plus, et sur ce point nous sommes aussi de son avis, il ne veut pas, pour l'avenir, de l'élection à deux degrés. Il se borne à demander qu'on augmente le nombre des députés, en attribuant cette augmentation aux collèges nombreux, qu'on élève au chiffre de quatre cents électeurs le minimum nécessaire pour former un collége, et qu'on admette quelques capacités. Ces changemens à la législation électorale peuvent être utiles, et nous louerons M. Duvergier d'avoir voulu respecter les habitudes établies, les idées dominantes, les positions faites. Seulement, quand on arrive à une conclusion si modeste, on se demande comment la société sera guérie par de pareils moyens, si elle est si profondément corrompue. Entre le mal et le remède, n'y a-t-il pas désharmonie?

Mais nous ne saurions songer aujourd'hui à suivre l'honorable député dans ces questions de droit politique qu'il éclaire toujours par de piquantes comparaisons tirées de l'histoire d'Angleterre. Nous sommes ramenés à d'autres pensées par le souvenir de ces populations nombreuses qu'ont égarées des craintes sur leur propre existence. Sans doute ces craintes étaient le résultat de l'ignorance, mais aussi elles étaient sincères et jusqu'à un certain point respectables. C'est sur les endroits du territoire dont la fécondité assurait le plus de grains au marché que les désordres ont éclaté; la circulation et l'exportation des grains étaient regardées comme de véritables attentats. Dans les parties du royaume, comme les départemens de l'est, où la production est à peu près en rapport avec la consommation, l'ordre n'a pas été troublé. Il faut joindre encore à l'ignorance des populations les passions mauvaises, les penchans pervers qu'on trouve toujours dans les bas fonds de la société, et qui ne manquent jamais de remonter à la surface, pour peu que l'orage se déclare. Enfin on doit aussi faire la part des fausses théories, des enseignemens coupables, qui, on le sait, prennent toutes les formes pour pénétrer dans les esprits. La situation est donc sérieuse, difficile et complexe. On n'a vu se produire sur aucun point une de ces grandes émeutes dont les instigateurs arborent hautement le drapeau de

l'anarchie, et qui appellent une répression éclatante. Les désordres ont été partiels, inégaux, amenés par des causes diverses. Un pareil état de choses fait une loi au gouvernement d'une vigilance continue, pleine de fermeté et de tact. L'ignorance de bonne foi doit être éclairée; l'esprit anarchique qui passe du pillage à l'assassinat, châtié sévèrement. Le gouvernement a demandé à la chambre un crédit extraordinaire pour accroître l'effectif de l'armée dans les divisions territoriales de l'intérieur. Cet accroissement doit mettre en activité dix mille hommes de plus. Est-ce assez? Nous en doutons, si nous songeons à toutes les éventualités qui peuvent se produire au dehors et au dedans. A l'intérieur, la répression, faute de troupes, n'a pas été aussi rapide, aussi décisive qu'elle devait l'être. Qui peut répondre que, dans un avenir plus ou moins éloigné, la France ne devra pas faire quelque manifestation, quelque déploiement de forces? Les gouvernemens n'ont pas de meilleure défense, de meilleure garantie de la paix que la prévision qui prépare pour les momens de crise d'imposantes ressources.

En ne proposant qu'une si faible augmentation dans l'effectif, il est probable que le ministère s'est préoccupé des intentions d'économie manifestées par la chambre. La commission de l'adresse a exprimé la ferme résolution de ne laisser introduire aucune dépense nouvelle que ne justifierait pas une évidente nécessité. Elle se propose donc aujourd'hui de porter dans les détails du budget un examen sévère, et de demander un compte exact des résultats obtenus par les crédits considérables qu'elle a alloués. Pour répondre aux justes exigences du parlement, M. le ministre de la marine a fait distribuer à la chambre une *note préliminaire* qui donne une idée des efforts de la marine pour s'organiser et se préparer à employer avec fruit les ressources que le pays met à sa disposition. Sur un point aussi essentiel, l'impatience de la France est naturelle; toutefois il faut songer qu'on ne fait pas des marins comme des soldats, et des équipages de vaisseaux comme des régimens. Il faut considérer aussi que ces préparatifs doivent se faire en même temps qu'on pourvoit à un service courant de plus en plus actif et compliqué. En effet, au moment de commencer de nombreuses constructions nouvelles et de fournir les magasins d'approvisionnemens considérables, il importait d'organiser fortement dans les ports une comptabilité de matières dont l'imperfection et l'obscurité excitaient depuis long-temps de justes réclamations; il fallait aussi distribuer, dans l'administration centrale, la direction des services de manière à ce que cette comptabilité des matières pût être l'objet d'une surveillance plus attentive. De pareils préparatifs frappent peu les yeux, et ne se révèlent que par les résultats qu'on obtient plus tard. C'est ce qu'explique la *note préliminaire*. On y voit qu'après ces premières bases jetées, l'administration de la marine va poursuivre avec ardeur l'achèvement de l'œuvre que lui impose le vœu du pays, c'est-à-dire le développement de la force active de la flotte. « Le but final de l'organisation des arsenaux, dit la note, c'est la flotte active de la France. » Le but est clairement défini; nous espérons que l'administration de la marine y marchera avec décision, avec persévérance. Elle doit se sentir aiguillonnée par la générosité des chambres et par l'espoir que le pays met dans ses travaux.

Il y a quinze jours, nous signalions l'élévation du taux de l'escompte comme la seule mesure que dût prendre la Banque de France, si ses craintes la forçaient à changer quelque chose dans ses opérations. Cette mesure a été prise en effet,

et a déjà produit une forte augmentation dans la réserve de la Banque. De 60 millions, cette réserve est remontée à 90 millions, et les escomptes du 31 janvier ont été moins forts que la somme des billets à encaisser. La position plus satisfaisante de cet établissement doit réagir d'une façon sensible sur le commerce de Paris. Nous ne croyons pourtant pas qu'avant quelques mois la situation générale des affaires soit beaucoup plus rassurante. La confiance ne renaîtra entièrement que devant l'apparence d'une bonne récolte et devant les mesures que prendront les chambres pour venir en aide aux porteurs d'actions des chemins de fer votés dans la session dernière.

En attendant, les régens de la Banque discutent toujours, mais n'adoptent pas encore la création de billets de 250 francs et même de 100 francs. Ce serait là pourtant une grande facilité accordée à la circulation et l'un des plus efficaces remèdes à la rareté du numéraire. Il semble même que la Banque devrait être conduite à adopter promptement ce parti, par suite d'une faute grave qu'elle aurait commise. En effet, on avait repris quelque confiance dans ses ressources, à l'annonce d'un emprunt de 30 millions, en lingots, contracté par elle avec la banque d'Angleterre, et remboursable à quatre-vingt-dix et cent jours, en ses acceptations. Est-il vrai que tout l'espoir qu'on avait dans cette mesure serait venu échouer devant une impossibilité matérielle? Est-il vrai que la Monnaie de Paris ne convertit en espèces que 5 à 600,000 francs par jour, tandis qu'en disposant des ressources que lui offre la fabrication de la monnaie d'or et des pièces divisionnaires, il lui serait aisé de porter à plus d'un million le chiffre de sa fabrication quotidienne? A 500,000 francs par jour, il faudra deux mois pour avoir rendu liquides les 30 millions de l'emprunt; si on y ajoute les délais du transport, les jours de non travail, on arrive facilement au terme de quatre-vingt-dix jours, dont il est juste de prendre la moyenne, soit quarante-cinq jours. Cette conversion de lingots en numéraire ne pourrait donc pas augmenter de beaucoup la circulation. En réalité, l'emprunt aurait amené du numéraire sur la place pendant six semaines seulement, et la monnaie n'en aurait pour ainsi dire été battue que pour faire la provision du paiement de la Banque. Cela aura été, d'une part, un palliatif au lieu d'un remède efficace; de l'autre, une mauvaise opération pour la Banque, qui aura à supporter des frais de transport et de commission. Les bruits qui ont circulé à ce sujet, ceux qu'on a fait courir sur une décision des banques d'Angleterre, qui seraient résolues à élever le taux de leur escompte pour arrêter l'exportation de leur argent sur le continent, ont amené les plus brusques variations à la Bourse : les spéculateurs à la baisse prêchent plus que jamais la nécessité d'un emprunt. Cependant nous ne sachions pas qu'un emprunt soit urgent, et nous croyons qu'une simple émission de bons du trésor à un taux plus élevé ferait affluer beaucoup d'argent, car, s'il y a encore des preneurs à 2 et demi pour les bons à six mois et à 3 pour 100 pour ceux à un an, il est hors de doute que de nombreuses demandes auraient lieu pour les bons à 3 et demi pour 100, et même à 4 pour 100.

De graves préoccupations pèsent sur l'Angleterre comme sur la France. Telle est la situation de l'Irlande, que les mesures proposées par le gouvernement pour remédier à des maux si affreux ont à peine été discutées et n'ont pas même été combattues. Et cependant, de quoi s'agissait-il? Imposer au peuple anglais des charges dont on ne peut encore bien mesurer toute l'étendue, don-

ner de nouveaux développemens à ces lois des pauvres qui, soit à propos de l'Angleterre, soit à propos de l'Irlande, ont toujours provoqué d'interminables débats, supprimer sous forme provisoire les derniers restes de l'ancienne législation des céréales, suspendre ce fameux acte de navigation qui a fondé la grandeur maritime de la nation, ébranler enfin, par une atteinte toute nouvelle, les droits jusqu'alors absolus et inviolables de la propriété aristocratique, ce sont là, certainement, de hardies entreprises, et peut-être auraient-elles coûté cher au cabinet qui les eût risquées en d'autres circonstances. Elles ont aujourd'hui passé sans obstacle, et c'est l'un des grands momens qu'il faudra compter dans l'histoire de cette lente révolution qui change peu à peu l'ordre social fixé par la vieille constitution britannique. L'état est investi d'un véritable droit d'expropriation sur les terres substituées; c'est un point qu'il eût fallu remarquer plus qu'on ne l'a fait, parce que c'est un nouveau progrès de cette autorité générale et centrale de l'état qui s'élève insensiblement, de l'autre côté du detroit, au-dessus de toutes les résistances de priviléges et de localités. La destinée de l'Irlande semble être justement de pousser l'Angleterre, par une invincible nécessité, dans ces voies du gouvernement et de la société modernes pour lesquelles son organisation primitive lui inspirait plus de répugnance que d'attrait. L'émancipation des catholiques n'a-t-elle pas été l'une des causes qui ont le plus aidé à l'accomplissement de la réforme parlementaire, et le système d'éducation nationale qui fonctionne depuis quinze ans en Irlande n'a-t-il pas contribué beaucoup à répandre chez les Anglais la notion vraiment démocratique d'un état enseignant, le dégoût chaque jour plus marqué pour l'impuissance des associations particulières (*voluntary system*) en face d'une tâche si vaste? Qui sait si un jour il n'en sera pas de même des abus de la propriété, des vices du régime ecclésiastique? Qui sait par exemple si, quand on aura payé les prêtres catholiques d'Irlande, comme le veulent tous les hommes sensés des deux pays, on n'arrivera pas naturellement à tenir la même conduite vis-à-vis de ces dissidens dont le nombre ne cesse de croître en Angleterre? Et alors, que deviendrait l'antique édifice, *church and state*? La grande propriété n'est pas sans doute en Angleterre ce qu'elle est en Irlande, elle a pour se maintenir sa vraie sagesse et sa popularité; elle a, par-dessus tout, l'indispensable contrepoids de la grande industrie, mais qui sait enfin si, dans des conjonctures moins heureuses, les griefs encore considérables qu'elle provoque ne s'autoriseraient pas, pour réclamer, des procédés auxquels on est obligé de recourir contre les *landlords* irlandais?

Il s'en faut que la pitié de l'Angleterre pour le *Kingdom-Sister* soit absolument bénévole; il n'y a pas là question de sentiment; jamais charité n'a été faite avec moins d'illusion, parce que jamais indigence n'a été ni moins reconnaissante ni jusqu'ici plus incorrigible. Nous n'entendons point parler ainsi de ces masses déshéritées auxquelles on ne saurait guère imputer la responsabilité de leur misère, parce qu'elles ont été trop cruellement sacrifiées pour se relever à elles seules; nous parlons de ceux à qui la responsabilité remonte, des propriétaires de tous les rangs qui, sauf d'honorables exceptions, n'ont jamais voulu s'appliquer sérieusement à mettre en valeur les merveilleuses ressources de leur pays. Ils ont toujours plus ou moins pensé que l'Angleterre était obligée de nourrir l'Irlande, et, par un singulier patriotisme, ils envisageaient cette obligation comme une expiation légitime et permanente de tous les maux que l'Irlande

avait soufferts dans des temps qui ne sont plus. L'Angleterre donnant à manger au paysan, le paysan payait régulièrement sa rente, et la fortune du *landlord* se trouvait ainsi mieux servie et plus sûre dans les mauvaises années que dans les bonnes. La détresse de tout un peuple devenait donc un bénéfice pour son aristocratie. Aussi, qu'ont demandé les chefs des partis irlandais, M. S. O'Brien comme M. O'Connell? Toujours la même chose: que l'Angleterre achetât des denrées à son compte au prix actuel des marchés du monde, et vînt elle-même les revendre à bas prix dans tous les villages d'Irlande. Cependant le gouvernement ne pouvait, comme l'a fort bien dit lord John Russell, substituer son action absorbante aux transactions de l'industrie privée; c'eût été hausser tous les prix, généraliser et perpétuer la disette, sous prétexte d'y parer en un lieu et dans un temps donné. Le gouvernement s'est donc vu réduit à chercher des travaux dont le salaire, quel qu'il fût, fît du moins vivre cette foule à laquelle il ne pouvait ni ne devait lui-même ouvrir directement des greniers. Il a obtenu du parlement des sommes considérables pour être employées en grandes constructions, routes, canaux, etc. C'était un débouché nouveau qu'il préparait à tous ceux auxquels les exploitations particulières ne pourraient fournir des moyens d'existence, à tous ces misérables qui, n'étant point occupés au service des propriétaires ou des fermiers les plus riches, vivaient, dans les années ordinaires, des fruits, cette fois anéantis, du coin de terre qu'ils sous-louaient. Qu'est-il arrivé? Les propriétaires, au lieu de multiplier les travaux dans leurs domaines, se sont croisé les bras, comme si le gouvernement avait pris la charge de leurs ouvriers, et la population s'est jetée sur les travaux du gouvernement avec une affluence qui a rendu tout aussitôt le système insuffisant.

Le lord lieutenant voulut détourner cette masse d'affamés qui encombrait les ateliers publics. Il en appela au plus clair intérêt des *landlords;* il convertit les avances du trésor en encouragemens pour l'amélioration des domaines particuliers, au lieu de les réserver uniquement pour les ouvrages d'utilité générale dont le rapport n'était ni aussi immédiat, ni aussi fécond. Les *landlords* ont enfin reconnu tout le parti qu'ils pouvaient tirer de ces prêts que le gouvernement anglais leur avait toujours offerts, soit pour défricher, soit pour dessécher les vastes terrains que leur incapacité laissait improductifs. Ils ont montré dans ces derniers temps beaucoup d'empressement à demander les secours qui doivent leur permettre de relever la culture en Irlande, et de procurer ainsi une base plus large à l'alimentation publique. Les personnages les plus éminens du pays, des hommes de toutes les opinions et de toutes les croyances, ont formé un *parti irlandais* qui semble abandonner les chimères politiques pour satisfaire aux nécessités plus urgentes et peut-être là plus morales de l'ordre matériel. Cependant les paysans continuent leurs achats d'armes, et la jeune Irlande se montre plus violente que jamais dans ses assemblées. « Ce matin, disait dernièrement un orateur de parti dans un *meeting* monstre tenu à Dublin, ce matin il y a eu réception au château; des courtisans sont allés adresser leurs hommages au représentant du royalisme (*loyalty*). Nous sommes ici ce soir pour prêter serment à la liberté. Que les Anglais votent les millions qu'ils voudront pour faire face à la détresse dont la charge doit peser sur eux, nous persisterons toujours à réclamer le rappel: on ne peut accepter d'eux les places qu'ils offrent et rester *repealer*... S'il vous vient sur les *hustings* un partisan de lord John Russell, allez

à sa rencontre en prenant pour drapeau le linceul d'un paysan mort de faim. » C'est animé du même esprit qu'un jury d'enquête, récemment assemblé pour constater la cause du décès d'une de ces malheureuses victimes, accusait solennellement d'homicide le chef du cabinet anglais.

Telles sont les circonstances au milieu desquelles lord John Russell a exposé les mesures qu'il croyait les plus propres à réparer tant de maux, mesures transitoires, mesures permanentes. Quant aux premières, la suspension des droits sur les céréales aura certainement un effet immédiat, quoique lord John Russell n'ait pas semblé lui-même en attendre beaucoup. Dans un moment de disette presque générale, une différence dans le prix offert, si minime soit-elle, suffit pour détourner d'un point sur l'autre des denrées demandées partout avec la même insistance. L'acte de navigation était un obstacle plus évident encore à l'approvisionnement en grand des marchés anglais : on sait que cet acte interdit aux étrangers d'importer en Angleterre toute marchandise qui n'est pas un produit direct de leur sol ou de leur industrie; c'est le fondement sur lequel Cromwell établit la puissance britannique. Or, sous l'empire de cette prohibition, le fret était monté de 60 ou 70 pour 100 dans les ports de la mer Noire; il avait doublé dans les ports d'Amérique. Comment en eût-il été autrement, quand, de ces deux régions devenues les greniers presque exclusifs de l'Europe, il ne pouvait rien arriver en Angleterre, si ce n'est sous le pavillon même des deux nations qui les occupent? La libre pratique étant maintenant accordée à tous les pavillons, les profits de la commission multiplieront à coup sûr le nombre des chargemens, et appelleront une concurrence qui fera baisser le fret.

Les mesures permanentes adoptées par lord John Russell présentent tout d'abord un double caractère; elles offrent un large appui aux propriétaires désireux d'améliorer leur fortune en améliorant à la fois la fortune publique, et elles réservent cependant une action efficace au gouvernement contre ceux qui, ne remplissant par leurs promesses, se déroberaient aux devoirs nouveaux de la propriété. La première chose à faire, c'était de leur laisser les instrumens de travail, l'argent et les bras. En vue de ce résultat, le gouvernement les décharge d'une moitié des sommes qu'il avait avancées pour l'exécution des ouvrages d'utilité publique, et il s'engage à délivrer aux paysans des ressources en nature sans les astreindre à ces ouvrages qui les écarteraient de la culture des champs. Il introduit même dans la loi des pauvres la faculté du secours à domicile, jusqu'alors interdit en Irlande, et il permet ainsi dans certains cas à l'indigent de rester encore utile en vivant hors du *workhouse*. D'autre part, le gouvernement facilite des emprunts réguliers aux propriétaires, à la seule condition qu'ils en emploieront l'argent soit à acheter des semailles, soit à mettre leurs biens en valeur. Voilà les services rendus à l'aristocratie irlandaise, voici maintenant les garanties que l'on se ménage contre elle. Les propriétaires qui ne pourront rembourser ces avances ainsi faites seront autorisés à vendre tout ce qu'il faudra de leurs domaines pour liquider leurs dettes. S'ils laissent passer sans s'acquitter deux termes de suite, le gouvernement lui-même pourra vendre en leur nom et malgré eux. Enfin, si des terrains vagues restent un certain nombre d'années sans produire plus de 2 shillings 6 deniers par acre, le gouvernement aura droit de s'en emparer moyennant finance, et défrichera, desséchera lui-même, ou louera par petits lots. Lord John Russell ne se cache pas de vouloir établir en Irlande cette classe de petits propriétaires qui disparaît peu à peu du sol an-

glais; la petite propriété lui semble là le seul remède aux maux qu'a produits la grande.

Ce n'est pas ici le coup d'œil isolé d'un homme d'état, c'est le vœu général de l'opinion anglaise. S'il y a dissidence dans la presse, ce n'est ni sur l'à-propos, ni sur la justice de ces lois d'expropriation, c'est sur l'immensité des déboursés que la misère de l'Irlande coûte au trésor : les uns, et nous partageons leur avis, soutiennent que ces déboursés doivent rapporter un intérêt suffisant à l'Angleterre en créant enfin des capitaux sérieux et une direction intelligente dans un pays dont la richesse ne peut manquer d'être une richesse anglaise; les autres, plus enclins à partager les rancunes populaires, plus irrités contre la longue inertie des propriétaires irlandais, souhaitent bien sans doute que l'état se mette à leur place, mais ils voudraient peut-être la dépossession encore plus complète, ils la voudraient surtout moins onéreuse; rien n'est plus piquant que certaine sortie du *Times* à cet endroit-là : « L'Irlande va maintenant avoir son chapitre au budget, comme l'armée, comme la marine! Les Celtes seront cette nation de *gentlemen* qu'ils veulent être, et les Saxons tomberont au rang qui leur convient, artisans, boutiquiers et manœuvres. Est-ce qu'un Anglais est né pour autre chose que pour travailler? et un Irlandais est-il au monde pour autre fin que pour rester assis à la porte de sa cabane, lire les discours d'O'Connell et injurier les Anglais? L'Anglais fera tout ce qu'on voudra pourvu qu'au bout il aperçoive un but. Voilà comment les propositions de lord John Russell ont été accueillies avec de si unanimes transports. Sir Robert Inglis, la chère ame, imaginait bien quelque chose comme un but secret, quand il s'agissait de donner tant d'argent. Il rêvait une Irlande convertie en un vaste collége de pensionnaires qui, nourris par les aumônes britanniques, mangeraient, boiraient, dormiraient, prieraient et se laveraient en bons chrétiens. *Dulcis insania!* » Ce n'est pas là seulement de l'*humour*, de l'esprit en l'air, c'est tout un côté de la vérité dans la situation actuelle de l'Angleterre par rapport à l'Irlande; c'est le vieil esprit anglais critiquant ou approuvant à sa manière ce qu'essaie avec tant de force et de modération l'esprit nouveau qui gouverne.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Il y a trois mois, l'annonce d'une nouvelle substance explosive, appelée communément *coton-poudre*, venait à peine d'éveiller l'attention des chimistes. L'appréciation équitable et sérieuse de cette découverte, d'abord enveloppée de mystère, puis accueillie par d'amères critiques, est aujourd'hui devenue possible, et, en essayant cette appréciation, nous avons à nous féliciter de n'avoir pas voulu nous associer dès l'origine aux oppositions peu motivées parfois qu'a soulevées une invention qui, certes, ne manque pas d'importance ni d'utilité.

La transformation du coton ordinaire en une matière explosive avait à peine été annoncée par M. Schoenbein, que dans presque tous les laboratoires on a cherché le mode de préparation que le chimiste allemand s'est toujours plu à nous laisser ignorer. Grace à ses réticences, la découverte est devenue française, car M. Schoenbein a déclaré que son procédé n'est pas celui qu'ont imaginé

nos compatriotes. C'est à M. Morel, ingénieur civil, qu'appartient l'honneur d'avoir le premier en France présenté le coton-poudre aux sociétés savantes. Huit jours seulement après la première annonce de cette découverte, le 12 octobre 1846, il déposait à l'Académie des sciences un paquet cacheté renfermant le mode de préparation dont il avait fait usage. Cependant des recettes sur la préparation du coton-poudre étaient publiées en Allemagne par MM. Otto, de Brunswick, par le docteur Knopp, préparateur au laboratoire de l'université de Leipzig, et par le docteur Bley, à Bernburg; elles furent livrées à la connaissance des chimistes français le 26 octobre par l'organe de M. Dumas, et dans la même séance, MM. Pelouze, Piobert et Morin donnaient les résultats de leurs recherches, le premier en rappelant le papier inflammable qu'il avait préparé huit ans auparavant, les seconds en exposant les essais tentés par eux, malgré le vague des renseignemens obtenus jusqu'alors. Dès les premières communications de M. Schoenbein, M. Pelouze avait, à la vérité, appelé l'attention sur des résultats antérieurs qui paraissent se rapprocher de ceux qu'avait obtenus le chimiste allemand. C'est en raisonnant dans l'hypothèse que la poudre-coton n'était autre chose qu'une substance découverte en 1833 par M. Braconnot, de Nancy, que le savant académicien a cherché la préparation du coton-poudre. En conséquence, il a imprégné d'*acide nitrique* (qu'on appelle vulgairement *eau-forte*) diverses substances végétales : le papier, le coton et le chanvre. Dès-lors, la *xyloïdine* (c'est le nom donné à la substance du chimiste de Nancy) fut regardée comme la substance explosive par excellence, en raison surtout de l'excessive combustibilité dont elle est douée. M. Pelouze avait déjà constaté que les substances végétales, après avoir été soumises à l'action de l'acide nitrique, prenaient feu à une température qui n'est pas très élevée (à la température de 180 degrés), brûlaient presque sans résidu et avec une grande énergie; mais il n'avait point songé, comme M. Schoenbein, à les substituer dans les armes à la poudre à canon. Bientôt une nouvelle analyse le conduisit à penser que le coton-poudre n'était pas identique avec la xyloïdine de M. Braconnot. L'étude attentive et comparée de ces substances a prouvé en effet qu'elles ont des propriétés différentes. Aussi les chimistes n'ont-ils pas tardé à désigner par un nom nouveau (celui de *pyroxiline*) le nouveau composé explosif dont nous parlons.

Le mode de préparation du coton-poudre est très simple; on peut se le procurer de différentes manières. Suivant M. Otto, il suffit de laisser baigner pendant quelques minutes une substance végétale dans l'eau-forte concentrée. Après l'avoir retirée, on la lave immédiatement à grande eau et l'on fait dessécher le produit. Il vaut mieux cependant employer un mélange de deux acides (nitrique et sulfurique) qui sont très communs, et dont on fait un continuel usage dans divers arts. Le produit est d'autant meilleur, que les deux liquides employés sont plus purs; aussi n'est-il pas indifférent qu'ils soient préalablement dépouillés d'un corps qui affaiblit la puissance de la nouvelle poudre (les chimistes le désignent sous le nom d'*acide hypoazotique*), et qui se trouve souvent mêlé aux deux premiers. Pour préparer le papier-poudre, on emploie de préférence ce papier assez grand et un peu épais qu'on appelle *papier ministre*. On doit plonger les feuilles une à une et successivement, pour qu'elles ne se collent point ensemble. Un bain de quelques minutes suffit. Les trois opérations principales qu'il faut effectuer pour avoir une bonne substance explosive sont : l'immersion dans l'acide, le lavage et la dessiccation. Supposons que l'on ait des appareils

commodes et convenablement disposés, et l'on concevra quelle prodigieuse quantité de papier-poudre une personne, même peu expérimentée, pourrait fabriquer en peu de temps. Si l'on opère sur le coton, il faut prendre le coton travaillé de préférence au coton brut; car, dans l'état naturel du coton, chaque brin, chaque poil est revêtu d'une sorte d'épiderme qui offre un certain obstacle à l'action de l'acide. Il faut aussi que la substance qu'on veut rendre explosive soit entièrement plongée dans cet acide. Le lavage, qui a pour objet d'enlever l'acide qui resterait adhérent à la substance végétale, doit être renouvelé à plusieurs reprises avec de l'eau pure et ne demande pas de soins particuliers.

La dessiccation, qui doit être complète et qui ne s'obtient qu'à l'aide de courans d'air chaud, est entourée de dangers. De grandes précautions sont imposées à l'opérateur, car cette chaleur même qui sert à sécher la substance explosive peut, dans certaines circonstances, déterminer l'explosion et produire des accidens graves. C'est ce qui est déjà arrivé plusieurs fois, même à une température peu élevée et dans des circonstances qui ne semblaient admettre aucun accident. Nous ne citerons qu'un seul fait à l'appui de notre assertion. MM. Combes et Flandin avaient placé une demi-livre de coton-poudre sur une claie au-dessus de deux bouches de chaleur d'un poêle; le thermomètre suspendu au milieu de l'air chauffé ne marquait que 60 à 65 degrés centigrades. Tout à coup une forte explosion se fait entendre : la fenêtre, les portes de la chambre sont brisées; l'une de ces portes, qui était d'un bois très solide, est arrachée de ses gonds; les meubles, particulièrement trois corps de bibliothèque adossés à la cloison séparative de la pièce voisine et opposés au poêle, sont renversés; la cloison même est repoussée d'une manière notable; enfin trois personnes, qui surveillaient l'opération, ont été blessées. Pour obvier à de pareils accidens et prévenir de plus grands malheurs, on devrait disposer les appareils à dessiccation de telle façon que la chaleur fût uniforme et au-dessous de la température de l'eau bouillante. Le moyen le plus favorable pour atteindre ce but serait d'établir des courans de vapeur libre ou d'eau chaude dans des tubes placés à quelque distance de la nouvelle poudre.

Le coton ainsi transformé diffère peu du coton ordinaire qui n'a pas subi l'action chimique de l'eau-forte; il est peut-être plus rude au toucher. Inaltérable dans l'eau, il pourrait subir sans avaries de longs voyages sur mer. Quand on l'enflamme, il détonne sans laisser de résidu et sans noircir le papier ordinaire sur lequel il est placé; le feu ne se communique pas même à la poudre à canon placée sous lui. La grande légèreté en rend le transport facile. La fabrication de cette substance est peu dispendieuse : 240 livres (170 kilogrammes) coûteraient, à part la main-d'œuvre, 317 francs. La nouvelle poudre, préparée avec le papier et surtout avec la pâte de papier, serait beaucoup moins coûteuse encore; car 200 livres ne s'élèveraient guère qu'au prix de 97 francs. D'ailleurs, le coton explosif étant généralement reconnu comme produisant trois fois plus d'action que la poudre à canon, on conçoit quelle économie résulterait de l'emploi de cette substance.

A tous ces titres, le coton-poudre devait être accueilli avec faveur. Il pourrait être utilisé dans les arts, si jusqu'à présent des inconvéniens manifestes n'en contre-balançaient en partie les avantages. L'emploi de la nouvelle poudre n'est peut-être pas même dénué de certains dangers : des mortiers d'épreuve de fonte et de fer ont été brisés par des charges assez faibles et ont blessé grièvement

les personnes qui assistaient à l'expérience. Cela vient de ce que, dans certaines circonstances du moins, le coton-poudre devient fulminant. Cela tient aussi et surtout à la trop rapide combustion de cette substance. La poudre ordinaire, on le sait, peut produire des effets analogues, lorsqu'elle a été trop comprimée. Pour la nouvelle poudre, il faudrait surtout plus de lenteur dans la combustion. Si la chimie atteint ce perfectionnement, elle aura rendu un grand service, et l'on pourra, sans avoir autant à redouter le bris des armes, substituer le coton explosif à la poudre ordinaire. Du reste, M. Piobert ayant démontré qu'en donnant à une masse de poudre la forme d'une sphère, on ralentit l'inflammation, suivant une certaine loi dépendant du diamètre de la sphère, M. Séguier est parti de là pour étudier l'influence du rapprochement des fibres du coton sur la durée de la combustion dans les armes. Il a été constaté que le coton en tissu brûle moins vite que le coton cardé, et qu'il est, par conséquent, préférable. D'ailleurs, l'usage en est plus expéditif. Comme le filage mécanique assigne des poids sensiblement égaux à des longueurs déterminées de fils, on peut couper des étoffes de coton par portions telles, qu'une certaine quantité de ces tissus fasse précisément le poids de la charge jugée nécessaire pour le tir. En préparant à l'avance autant de petits paquets de coton qu'on devrait tirer de coups, on serait dispensé de peser à chaque instant la matière explosive.

Ce qui fait le danger de l'emploi du coton-poudre dans les armes à feu est un avantage pour l'exploitation des mines. Il faut ici une très grande puissance et une instantanéité très vive dans l'inflammation du corps qui doit, au lieu de produire un effet réglé, briser des rochers. Des essais ont été faits dans une carrière de calcaire grossier, sur le territoire d'Issy. Le nombre en est encore trop restreint pour qu'on puisse émettre à cet égard des conclusions certaines; mais les résultats obtenus sont satisfaisans, et des blocs énormes ont été fendus dans toute leur épaisseur.

Il est d'autres effets avantageux qu'on pourrait tirer de l'emploi du coton-poudre. De toutes les fabrications, la plus dangereuse, sans aucune espèce de comparaison, et l'une aussi des plus insalubres, est celle des amorces employées aujourd'hui pour les armes à feu. On sait qu'il entre une substance mercurielle (qu'en chimie on appelle le *fulminate de mercure*) dans les préparations dont on se sert. Il serait bien utile de la remplacer par une autre sans dangers pour les ouvriers. Peut-être la nouvelle poudre est-elle destinée à la solution de ce problème. Les tentatives qui ont été faites reposent sur la propriété qu'a le coton explosif de détonner sous l'influence d'un choc. Cependant toute la matière ne brûle pas, quand elle est placée dans une capsule de cuivre et percutée dans une arme à piston; la portion qui n'est pas entrée en ignition obstrue la cheminée, et l'inflammation ne se communique point à la charge. Le soufre, le charbon, la poudre à canon, comprimés avec le coton fulminant dans des capsules ordinaires, obvient à cet inconvénient en favorisant la combustion de toute la poudre. Des amorces formées avec un mélange de coton explosif et une faible quantité d'un sel appelé le *chlorate de potasse,* sont tout aussi vives, tout aussi bonnes que celles dont nous nous servons depuis long-temps. D'autres sels métalliques ont, au contraire, la propriété de ralentir la combustion du coton-poudre et de donner à la flamme des colorations favorables aux effets des feux de couleur. Nul doute que cette particularité ne soit un jour mise à profit pour les feux d'artifice.

Les produits de la combustion de la poudre-coton ont été analysés. Quelques-uns d'entre ces produits (principalement la vapeur d'eau ordinaire qui se dégage en grande quantité au moment de l'explosion) paraissent devoir apporter quelques obstacles à l'emploi général et constant de la nouvelle poudre dans les armes à feu. Espérons que les efforts des chimistes parviendront à neutraliser ces fâcheux résultats. La découverte de la nouvelle poudre date à peine de trois mois, et, si l'on songe aux progrès qu'elle a faits dans un laps de temps si court, on peut lui prédire de glorieuses destinées. Un siècle après que la préparation de la poudre à canon fut connue en Europe, elle n'était pas arrivée au degré de perfection que le coton-poudre a atteint en quelques jours. Il a grandi si vite que plusieurs gouvernemens en ont pris ombrage. En Bavière, en Prusse, en Russie, la fabrication en a été soumise aux lois qui régissent celle de la poudre ordinaire. Les gouvernemens ont senti le danger de la préparation si rapide, si facile d'une substance qui pourrait devenir dangereuse entre les mains d'un criminel. Si l'on se rappelle, d'autre part, combien, dans les grandes guerres de la révolution, il était difficile d'avoir du salpètre; si l'on se souvient que cette difficulté a failli compromettre alors le succès de nos armes, on verra que le coton-poudre est une garantie de plus donnée aux peuples qui auraient à résister à une soudaine agression, et l'on comprendra que c'est là sans contredit une des plus importantes découvertes dont nous soyons redevables à la chimie moderne.

Un mot encore avant de quitter ce sujet. Le coton-poudre de M. Schœnbein présente-t-il les mêmes avantages et les mêmes inconvéniens que celui des chimistes français? Si l'inventeur allemand, au lieu de faire un secret de sa découverte, nous avait communiqué le mode de préparation qu'il emploie, on ne serait point incertain aujourd'hui sur une question dont la solution aurait peut-être déjà profité aux intérêts de la science et des arts.

Nous ne pouvons passer sous silence une autre découverte qui préoccupe en ce moment presque tous les chirurgiens des hôpitaux de Paris, et qui a été l'objet de nombreuses communications au sein des académies des Sciences et de Médecine. On sait à quelles tortures sont condamnés les malheureux qui, frappés d'une maladie incurable, doivent subir des opérations chirurgicales. Il s'agit de les plonger dans un sommeil qui, sans compromettre la vie des malades, émousse la sensibilité générale, et leur épargne ainsi la douleur. Si la science moderne atteint ce but, l'humanité lui devra sans aucun doute un grand bienfait. Ce n'est pas que l'idée d'engourdir la sensibilité des malades soit entièrement neuve. Au XIVe siècle, les chirurgiens eurent recours à l'opium, mais l'emploi de ce médicament présentait trop de dangers, et il fallut y renoncer. Aujourd'hui la substance employée n'a point encore amené d'accidens. C'est l'éther en vapeur que l'on introduit dans les poumons avec l'air qui les pénètre pendant la respiration.

L'action de ce médicament sur l'économie est depuis long-temps connue; le *Traité de Toxicologie* du savant doyen de la Faculté de médecine de Paris en fait foi. On sait aussi qu'il provoque chez l'homme tantôt une grande hilarité, tantôt un profond sommeil. Ce qui constitue la découverte dont nous parlons, c'est donc la nouvelle application et le mode d'introduction du médicament dans nos organes. Nous en sommes redevables à M. Jackson de Boston. A peine ce chimiste avait-il fait connaître les propriétés des vapeurs d'éther qu'un dentiste

de la même ville, M. Morton, les employa avec succès sur des malades confiés à ses soins. Dès le mois de novembre dernier, une lettre sous pli cacheté, déposée par M. Élie de Beaumont dans les bureaux de l'Académie des Sciences, garantissait à M. Jackson la priorité de cette découverte que l'on a connue plus tard en France par les journaux américains. La nouvelle en a été accueillie d'abord parmi nous avec une sorte d'incrédulité. Les premières tentatives des chirurgiens français avaient été malheureuses, apparemment à cause de l'imperfection des instrumens; mais le zèle et l'habileté de nos fabricans ont bientôt aplani les difficultés.

L'appareil se compose d'un flacon large vers le fond et destiné à recevoir l'éther. De la partie supérieure partent deux tubes, l'un qui laisse pénétrer l'air dans le flacon, l'autre qui se termine par une partie évasée et conduit la vapeur d'éther. Or, deux voies sont ouvertes à l'entrée de l'air dans les canaux respiratoires, la bouche et le nez. Il suffit de fermer les narines pour que l'air passe par la bouche, et par conséquent aussi les vapeurs éthérées, si la partie évasée du tube de l'instrument a été appliquée sur les lèvres. Un dernier obstacle se présentait : il fallait imaginer un mécanisme au moyen duquel la vapeur d'éther pût arriver dans la bouche pendant l'inspiration, sans que l'air extérieur y pénétrât; il fallait aussi que ce mécanisme, en empêchant les gaz chassés de la poitrine pendant l'expiration d'aller dans l'intérieur du flacon, leur offrît une issue au dehors. C'est ce qu'on a obtenu au moyen de deux petites soupapes qui s'élèvent et s'abaissent alternativement pendant les mouvemens d'inspiration et d'expiration.

Dès que les chirurgiens des hôpitaux de Paris ont eu à leur disposition ces appareils, auxquels cependant de grands perfectionnemens doivent encore être apportés, l'efficacité des inspirations d'air éthéré a été reconnue de tous. Aujourd'hui les succès sont très nombreux; nous ne citerons que les plus remarquables. Il y a quelques jours, M. le docteur Laugier pratiquait à l'hôpital Beaujon une amputation de la cuisse. La jeune fille condamnée à cette mutilation avait été préalablement assoupie par l'éther; elle ne sentit nullement le tranchant du couteau, et, *revenue parmi les hommes*, elle s'écria avec étonnement : « Est-ce que ma cuisse a été coupée? » En quelques instans l'opération avait été terminée, en même temps que cessait l'extase de la jeune fille qui *se croyait au ciel, près de Dieu et des anges*. — A l'hôpital de la Charité, un malade portait une tumeur de nature cancéreuse; M. le professeur Velpeau a pu l'extirper et faire le pansement avant que l'ivresse fût dissipée. Et au bout de quatre minutes : « Vous avez pris la meilleure méthode, » dit le malheureux revenu à lui. Il était juge compétent, car il avait déjà subi deux fois la même opération.

La découverte de M. Jackson n'est pas seulement précieuse pour la pratique médicale; elle l'est aussi pour les physiologistes et les philosophes. M. le professeur Gerdy, le premier, a étudié les phénomènes que détermine sur l'homme sain l'introduction de la vapeur d'éther; c'est lui-même qu'il a pris pour sujet de ses expériences, bien différent en cela d'un élève de l'école vétérinaire d'Alfort qui n'a pas craint de blesser avec un instrument tranchant un de ses camarades assoupi par les vapeurs d'éther. Pour recevoir dans la poitrine l'air éthéré, on doit respirer largement. A peine le médicament a-t-il pénétré dans les voies aériennes, qu'il produit dans l'arrière-gorge un picotement et bientôt une toux convulsive très fatigante. Il faut une certaine énergie pour vaincre la gêne que causent les

premières inhalations. Quelques personnes s'agitent et repoussent avec force la main qui tient appliqué sur leur bouche le pavillon du tube; mais bientôt l'engourdissement commence, et les inspirations qui suivent se font avec calme et régularité. L'éther absorbé circule avec le sang, versant à la fois dans les membres une douce chaleur et un sommeil agréable. Les pieds et la tête d'abord, puis les jambes et les bras, sont le siége d'un engourdissement très prononcé, qui se propage du côté du cœur; le corps entier frémit sous l'influence d'un fourmillement, d'un tremblement analogue à celui que communique au doigt une cloche qui résonne. Au bout de quelques instans, la sensibilité générale est éteinte, et c'est alors que le fer du chirurgien peut diviser les tissus sans causer de douleurs. Au milieu de cet anéantissement général, les sens veillent encore. La vue n'est pas sensiblement altérée; les paupières sont pesantes comme au moment où se fait sentir le besoin du sommeil. L'ouie est quelquefois le siége de bourdonnemens, mais les sens du goût et du toucher conservent leur intégrité. Chez quelques-uns, la pensée est nette, l'intelligence libre; d'autres perdent complétement la conscience d'eux-mêmes, et tombent dans une sorte d'extase. Beaucoup racontent avoir éprouvé un sentiment de bien-être auquel ils se seraient volontiers abandonnés pour toujours; un petit nombre accusent une fatigue dont ils sont heureux d'être délivrés à leur réveil; mais tous ceux qui ont inspiré l'éther conservent un malaise, un embarras général, une migraine qui dure un temps plus ou moins long. M. le professeur Roux a observé du délire et des hallucinations immédiatement après l'introduction de l'éther dans l'économie; un malade auquel M. Velpeau enlevait une tumeur rêvait du jeu de billard; un troisième était sous le poids d'un chagrin profond auquel il avait été récemment en proie. Chez d'autres personnes enfin, l'ivresse s'est manifestée sous la forme d'une gaieté folle, accompagnée de longs éclats de rire. Quel que soit l'état dans lequel on se trouve après l'enivrement par l'éther, les phénomènes physiologiques qui l'accompagnent présentent un caractère bien remarquable. D'abord les sons paraissent moins éclatans, puis ils deviennent lointains. Les objets extérieurs semblent aussi s'éloigner peu à peu. Quand l'ivresse commence à se dissiper, les sons, les corps se rapprochent; ils deviennent plus nets, plus distincts; l'horizon se dessine, et les rapports naturels avec le monde extérieur sont rétablis. Ce retour à la vie se fait doucement, sans secousses, et non sans un certain charme.

La perte de la sensibilité générale causée par l'inspiration d'un air éthéré est maintenant un fait acquis, incontestable. Il est également vrai que l'ivresse qui en résulte ne présente pas toujours les mêmes caractères. Gaie ou triste, paisible ou agitée, elle est probablement en rapport avec le genre de vie, le caractère des individus. Nous sommes portés à croire qu'une volonté ferme peut neutraliser l'action du médicament. La durée de l'assoupissement, les limites jusqu'où l'on peut le pousser sans danger, sont encore indéterminées. Le nouvel emploi de l'éther n'a pu être encore assez étudié pour qu'on puisse aujourd'hui le présenter comme un moyen qui doit passer dans la pratique générale. Attendons beaucoup du temps et de l'expérience, car la découverte de M. Jackson nous paraît devoir être féconde en heureux résultats.

V. DE MARS.

CATALINA DE ERAUSO.

I.

En 1592, un honnête hidalgo de Saint-Sébastien, nommé Miguel de Erauso, vieux militaire qui avait beaucoup d'enfans et peu de revenus, se trouva fort désappointé, un beau matin, quand on lui vint apprendre que le ciel lui avait envoyé, pendant la nuit, une quatrième fille. Ayant calculé, tout compte fait, qu'il n'aurait jamais de dot à lui donner, il se décida à confier à Dieu la petite Catalina. En conséquence, il appela la nourrice, enveloppa l'enfant dans un coin de son manteau et la porta au couvent dont sa belle-sœur, doña Ursula, était abbesse. Pour faire une bonne dominicaine, c'était certes s'y prendre à temps, et la vocation ne pouvait manquer à cette enfant bercée en quelque sorte dans le sanctuaire. La vocation fit défaut cependant, et jamais l'éducation du cloître ne forma pareille nonne.

Après avoir été la plus insupportable enfant, Catalina devint la plus insoumise des novices. A quinze ans, à cet âge où, sur le front des jeunes filles, la candeur de l'enfance se confond avec la grace divine de la femme, elle n'avait, pour ainsi dire, rien de féminin dans le caractère ni dans le visage. Cette rougeur modeste, cet embarras charmant de la jeune fille à qui se révèlent le sentiment de sa beauté et l'instinct secret de sa puissance, lui manquaient complétement. Elle était altière et violente; tout devait lui céder, et tant de résolution étincelait dans son œil noir, que l'on ne savait guère que penser au couvent de cette étrange novice. On eût dit d'un faucon élevé par mé-

garde dans un nid de tourterelles. Toutes les saintes recluses ne prenaient pas également leur parti du caractère de Catalina. Les religieuses de son âge, habituées dès l'enfance à sa domination, se soumettaient en toute occasion et en tremblant à leur compagne, chez laquelle elles sentaient une volonté supérieure et comme virile; mais toutes les nonnes n'étaient point des novices. Il y avait au couvent de Saint-Sébastien *el Antiguo* plus d'une de ces vieilles recluses âpres et revêches, aigries par le célibat, dont le visage momifié semble une figure de géométrie recouverte de parchemin, et dont le type, conservé d'âge en âge, se retrouve encore dans tous les couvens, et même ailleurs. Doña Incarnacion de Aliri était la plus raide de ces vieilles filles, qui ont ordinairement en horreur la jeunesse et la beauté; elle détestait Catalina et avait juré depuis long-temps d'en finir une bonne fois avec l'impertinente novice. Un soir que l'on se rendait au réfectoire, Catalina, en dépit de toute hiérarchie, passa impudemment devant doña Incarnacion en la coudoyant; celle-ci la repoussa avec aigreur, et Catalina, ayant insisté de nouveau, reçut un soufflet retentissant de la plus sèche main de la Péninsule. Son visage se décomposa subitement et prit une expression si terrible, que toutes les religieuses épouvantées se serrèrent autour d'elle, redoutant quelque malheur. Doña Incarnacion se sauva; elle affirma depuis que, dans cet instant, le regard de la jeune fille, brillant comme un glaive, chargé de haine et de férocité comme celui d'une bête sauvage, lui avait révélé en un éclair la destinée sanglante de Catalina.

Cet événement changea tout à coup la vie de la nonne. Quelques heures plus tard, le 18 mars 1607, veille de Saint-Joseph, comme tout le couvent se levait pour aller chanter matines, Catalina entra avec les autres religieuses dans la chapelle et s'agenouilla auprès de sa tante. Doña Ursula, presque aussitôt, lui donna la clé de sa cellule et lui commanda d'aller chercher son bréviaire. La novice sortit; arrivée dans la cellule de l'abbesse, elle ouvrit une armoire et y vit, suspendu à un clou, le trousseau de toutes les clés du couvent. Une idée traversa son esprit: elle laissa la cellule ouverte et revint porter à sa tante la clé et le bréviaire; mais bientôt, se sentant, disait-elle, indisposée, elle demanda la permission de se retirer; doña Ursula, qui avait toujours eu pour sa nièce beaucoup d'indulgence, lui dit, en la baisant au front, d'aller se coucher. Catalina ne se fit pas prier; elle quitta la chapelle, courut à la cellule de sa tante, prit une lumière et ouvrit l'armoire une seconde fois. Elle s'empara d'une paire de ciseaux, d'une aiguille, d'un peloton de fil et de deux réaux, sur huit qui se trouvaient dans la bourse de l'abbesse. C'était de la discrétion, et depuis elle fut bien rarement aussi scrupuleuse. Ces dispositions faites, elle emporta les clés du couvent et sortit, fermant toutes les portes à double tour, jusqu'à la der-

nière. Une fois dans la rue, qu'elle ne connaissait pas, elle s'arrêta un instant indécise. La nuit était calme et sereine, un profond silence régnait dans la ville; Catalina n'entendit que le chant lointain et affaibli de ses compagnes. Où irait-elle? que devenir? de quel côté se diriger? Son hésitation, toutefois, ne fut pas longue. Elle jeta au loin la lampe, les clés, respira en frémissant de joie l'air de la liberté, et partit au galop, en bondissant comme un poulain échappé.

A peu de distance de la ville, une épaisse châtaigneraie s'offrit à elle. Après un instant de réflexion, elle se glissa dans le fourré et se cacha de son mieux dans les broussailles. Quand le jour parut, elle se déshabilla et se mit à découdre, à couper, à métamorphoser ses vêtemens. Son jupon de drap bleu fut converti en une paire de haut-de-chausses, elle fit d'un cotillon vert un pourpoint et des guètres. Quant à son voile, elle le laissa dans le bois avec son scapulaire. Puis, ayant coupé ses cheveux convenablement, elle se figura qu'elle pourrait passer partout pour un joli garçon, sortit de sa cachette au milieu de la nuit, et commença de marcher tout droit devant elle. Le troisième jour, elle arriva de la sorte, toujours à pied, à Vittoria, qui est à vingt lieues de Saint-Sébastien. La malheureuse enfant tombait de lassitude; elle n'avait, depuis sa sortie du couvent, mangé rien autre chose que des herbes ou des baies sauvages qu'elle arrachait sur sa route et mâchait en marchant.

Catalina ne connaissait personne à Vittoria, les deux réaux qui composaient toute sa fortune ne pouvaient la mener loin. N'osant guère entrer dans une auberge, elle acheta un petit pain à un marchand qui passait, s'assit sur une borne et se prit à réfléchir tout en déjeunant. La nécessité, dit-on, est mère de l'industrie, et la faim donne de la mémoire. A force de songer, Catalina vint à se rappeler qu'il devait exister à Vittoria un vieux brave homme nommé don Francisco de Cerralta, professeur de son état et parent éloigné de sa mère. Elle interpella un écolier qui gambadait, ses livres sous le bras, et apprit de lui que don Francisco habitait en effet Vittoria, que sa porte était précisément celle au coin de laquelle elle venait de s'asseoir. Sans être superstitieuse, Catalina vit dans ce hasard le doigt du destin, et frappa vigoureusement à la porte du professeur.

Don Francisco, naïf et candide comme un savant qu'il était, accueillit avec bonté cet écolier à l'air mutin, à l'œil intelligent, qui lui fit une belle histoire sur le désir qu'il avait de s'instruire et qui lui marmotta avec assez d'à-propos deux ou trois mots latins appris au couvent. Eût-il vu cent fois sa nièce la religieuse, le vieux professeur ne se serait jamais avisé de la reconnaître dans ce vagabond à l'accoutrement bizarre, et il entreprit de s'assurer si l'étoffe d'un grand homme ne se trouvait pas dans cet enfant courageux et abandonné. Catalina manifestait du goût

pour le latin, on lui mit un rudiment entre les mains; la voilà déclinant les substantifs et conjuguant les verbes. Elle n'en était pas aux *irréguliers* que l'ennui la prit; était-ce donc pour tendre la main à la férule d'un magister qu'elle avait quitté le couvent? A la vérité, la table était bonne chez don Francisco, mais ces bouffées d'air tiède qui venaient soulever les papiers sur sa table de travail étaient imprégnées de je ne sais quel parfum de liberté qui faisait délirer sa jeune tête. Elle songeait aux grandes routes, aux beaux arbres qui se balançaient sur la croupe des montagnes; elle y songea si bien qu'un matin, don Francisco étant sorti, elle prit sur sa cheminée une poignée de réaux, se disant que cet argent après tout ne sortait pas de la famille, et quitta lestement la maison. Aux portes de la ville, elle trouva un *arriero* (muletier) qui, moyennant un *douro*, la chargea sur une de ses mules. Cet homme faisait route pour Valladolid; notre écolière y arriva bientôt avec lui.

Le roi était alors à Valladolid avec toute la cour. Une foule de soldats, de chevaux, de carrosses, encombraient les rues; à la vue de ce spectacle si nouveau pour elle, Catalina perdit la tête; elle se mit à errer dans la ville. Une troupe de musiciens exécutait sur la grande place une marche guerrière; la novice déguisée, saisie d'admiration, se mêla, pour mieux entendre, à une bande de ces enfans désœuvrés dont la plus chère occupation, en tout pays, est d'escorter les tambours et les clairons. Quiconque a voyagé en Espagne sait que les gamins péninsulaires ont souvent d'étranges toilettes; mais le costume de Catalina, notamment ce pourpoint vert taillé dans un cotillon et cousu au milieu des bois, dépassait toute mesure en fait d'originalité, et la troupe joyeuse abandonna bientôt les musiciens pour huer ce compagnon inconnu. Aux cris les injures succédèrent, et la boue suivit les quolibets. Catalina commença de jouer des pieds et des poings avec autant de prestesse que de vigueur; puis, se voyant serrée de trop près, elle ramassa des pierres et entama une lutte plus périlleuse. Un des enfans, plus hardi que les autres, voulut la désarmer; il s'en trouva mal, car, frappé à la tête par un caillou tranchant, il tomba l'œil crevé, la figure en sang. Ses compagnons prirent la fuite, les passans accoururent, et avec eux deux alguazils qui apprirent à la délinquante le chemin de la prison.

Les aventures de la novice allaient se terminer très prosaïquement, si le sort ne fût venu à son aide. Un seigneur de la cour logeait sur la place, et de sa fenêtre il avait été témoin du combat. Frappé du courage de Catalina, de sa bonne mine, de son habit singulier, il descendit en toute hâte, courut après les alguazils, leur expliqua l'affaire en deux mots, et sur son ordre, la prisonnière fut relâchée. Catalina suivit son libérateur; tout en examinant son chapeau à plumes, son pourpoint brodé, sa longue rapière, elle réfléchit que ce pouvait bien être le roi lui-même. C'était seulement don Carlos de Arellano, de l'ordre

de Saint-Jacques, riche et galant gentilhomme qui, dès le jour même, prit à son service Catalina en qualité de page. Le lendemain, se voyant équipée de la tête aux pieds, vêtue de velours comme un prince, un poignard doré à la ceinture, la nièce de doña Ursula sentit en elle une puissance invincible; elle se crut appelée à de grandes aventures et entrevit son destin.

Un mois s'était à peine écoulé qu'un événement bizarre vint donner raison à ces pressentimens. Catalina était un soir de service dans l'antichambre de son nouveau maître avec un autre page, et par bonheur le jour baissait déjà, quand un vieux militaire se présenta, demandant à voir don Carlos. Aux premières paroles que proféra cet étranger, Catalina sentit un frisson parcourir tous ses membres : le visiteur, dont elle avait reconnu la voix, c'était son père, Miguel de Erauso. Le premier mouvement de Catalina fut de fuir; puis, se ravisant, elle comprit qu'il fallait payer d'audace. En conséquence, elle répondit avec assurance que don Carlos était chez lui, et qu'elle allait demander si son bon plaisir était de le recevoir. Quand elle revint avec une réponse affirmative, Miguel de Erauso regarda fixement sa fille déguisée; ce coup d'œil ne confirma pas sans doute ses soupçons, car il monta chez don Carlos, suivi du page, qui se sentait défaillir malgré son impudence. Le señor de Arellano parut au haut de l'escalier, et, embrassant cordialement le vieux Miguel, il lui demanda à quoi il devait le plaisir de le voir. Le vétéran raconta, les larmes aux yeux, l'évasion scandaleuse de sa fille, et Catalina comprit que don Carlos était le plus puissant protecteur du couvent de Saint-Sébastien, qui avait été fondé par sa famille. Jugeant inutile d'en entendre davantage, sentant son cœur tourner au souvenir du regard paternel, elle monta dans sa chambre quatre à quatre, fit en deux tours de main un paquet de ses hardes, de sa bourse, qui renfermait huit doublons, et, sans attendre la fin de la conversation de son maître, elle se sauva dans l'écurie d'une auberge, où elle se blottit dans la paille. Deux muletiers couchés comme elle dans la litière causaient ensemble à voix basse. Catalina prêta l'oreille et apprit que ses deux compagnons partaient le lendemain pour San-Lucar, en Andalousie, d'où l'escadre de Fernandez de Cordova devait mettre à la voile, le mois suivant, pour l'Amérique. A l'aube, elle se glissa hors de l'écurie et alla attendre sur la route la caravane des *arrieros*. Là elle fit prix avec eux et partit gaiement pour San-Lucar. Elle y arriva quinze jours après. L'escadre était en partance; on cherchait de tous côtés des jeunes gens pour compléter les équipages. Catalina, que l'image de son père poursuivait encore, avait résolu de mettre l'Atlantique entre elle et sa famille; elle se présenta donc devant Estevan Eguino, commandant de l'un des navires, et prit du service à son bord

en qualité de mousse. Dans la nuit, une fraîche brise s'étant levée, on largua les voiles, et le lendemain au point du jour, l'escadre avait disparu; elle emportait notre héroïne et sa fortune.

II.

Avant d'aller plus loin, il est bon d'avertir le lecteur que ceci n'est point un conte. Catalina a existé telle que je la représente; bien plus, elle a pris soin d'écrire elle-même ses mémoires, et je refais son histoire sur ses propres notes, rédigées en vieux castillan (1). On connaîtra plus tard les pièces sur lesquelles s'appuie cette bizarre narration.

Voilà donc cette aventurière de seize ans, à l'œil hardi, à la taille svelte, Espagnole par-dessus le marché, métamorphosée en marin et vivant au milieu de deux cents matelots. La situation était délicate, on en conviendra, et l'on a vu de plus sages novices succomber dans de moindres périls. Catalina ne songea même pas aux dangers sans nombre qui l'environnaient. En adoptant l'habit de l'homme, elle avait pour ainsi dire dépouillé son sexe. Rien de féminin n'apparaît dans la vie de cette femme extraordinaire; son rôle s'était incarné en elle; le souvenir de sa condition réelle ne se présente en aucune occasion à son esprit. Écolier insoumis chez le vieux professeur, page effronté chez don Carlos, elle devint à bord le mousse le plus intrépide de l'équipage, et pas un matelot n'eut le bonheur de deviner Catalina sous le costume goudronné de Francisco (c'était pour le moment son nom de guerre). Après une longue et périlleuse navigation, on arriva près des côtes du Pérou. Le navire d'Estevan Eguino fut expédié au petit port de Païta, situé par le 5e degré sud à deux cents lieues de Lima. Une catastrophe terrible allait soumettre à de nouvelles épreuves le courage de Cataliña. Dans une nuit sombre et orageuse, le navire donna sur un rocher, s'entr'ouvrit, et, une large voie d'eau s'étant déclarée, il disparut à demi sous les lames. L'équipage arma la grande chaloupe malgré les supplications du capitaine, et abandonna tout à la fois le navire dont il jugeait la situation désespérée et le vieux commandant qui refusait de le quitter. Catalina, dans un moment d'héroïsme ou de bonne inspiration, resta seule fidèle à son devoir et à son maître. Bien lui en prit, car un quart d'heure plus tard elle put voir, à la lueur des éclairs, la chaloupe, entraînée sur des récifs, se briser et périr avec tous les déserteurs.

(1) *Historia de la Monja alferez, doña Catalina de Erauso, escrita por ella misma.*

Au point du jour, les vents tombèrent, et la mer se calma. Le navire échoué restait encore suspendu comme par miracle entre deux écueils, d'horribles craquemens se faisaient entendre, il menaçait à tout instant de s'engloutir. Catalina comprit qu'il n'y avait pas un moment à perdre; aidée du vieux capitaine, elle rassembla quelques débris épars, les lia fortement avec des amarres, et en forma une sorte de faisceau. Son sang-froid ne l'avait pas abandonnée, elle se souvint en ce moment suprême que sans argent on ne va pas loin sur les grandes routes de ce monde. Elle s'arma d'une hache, pénétra dans la chambre à demi inondée, enfonça un coffre qu'elle connaissait à merveille, y prit cent écus d'or et les roula dans un lambeau de toile qu'elle vint amarrer à tout hasard aux pièces de bois qu'elle avait préparées. Puis elle jeta le tout dans la mer et s'y jeta elle-même, invitant don Estevan à la suivre. Le vieux capitaine, voulant l'imiter, se brisa la tête contre le bordage; Catalina, plus heureuse, empoigna son radeau fragile, s'y cramponna de toute sa force et se laissa dériver à la grace de Dieu. La terre était voisine, et le vent la jeta inanimée sur une plage sablonneuse.

Combien de temps resta-t-elle sans mouvement et sans vie, elle n'en sut rien. Une douce sensation de chaleur qui l'enveloppait comme un manteau soyeux et faisait courir le sang dans ses membres engourdis vint la ranimer. Elle ouvrit les yeux et regarda autour d'elle. La plage semblait déserte, un soleil splendide versait des flots de lumière sur un paysage silencieux. La mer était calme, quelques débris épars sur la côte rappelaient seuls ses récentes colères. Catalina regarda dans la direction des rochers où avait péri le *Habanero;* rien ne restait de ce beau navire. Ainsi les liens qui pouvaient la rattacher à l'Europe, les soupçons qui avaient pu la suivre, tout s'était englouti dans le naufrage. Sa trace était à tout jamais perdue, et, dans ce nouveau monde qu'elle allait adopter pour patrie, elle pouvait mener désormais, sans souvenir du passé, sans souci de personne, l'existence qui lui conviendrait. Mais où était-elle? qu'allait-elle devenir? C'était la question. Catalina n'était pas femme à perdre son temps en rêves ou en mélancoliques réflexions. Son premier soin fut de rajuster ses vêtemens de matelot que le soleil avait déjà séchés; elle lissa sur son front ses cheveux noirs; puis elle détacha de son petit radeau, que la vague avait poussé avec elle, le précieux rouleau de toile, et remplit ses poches de quadruples d'or. Ces préparatifs terminés, Catalina s'aperçut qu'elle mourait de faim.

Après avoir attentivement examiné le pays qui s'offrait à sa vue, n'apercevant rien qui révélât sur ce rivage la présence de l'homme, elle songea qu'en s'enfonçant dans les terres, elle courait grand risque de périr d'inanition; en suivant la côte, au contraire, elle devait arriver tôt ou tard à Païta, puisque Païta était un port de mer. Restait à savoir

s'il fallait marcher au nord ou au sud. Elle opta pour le nord. Ces raisonnemens, si spécieux qu'ils fussent, ne la rassasiaient guère, et Païta pouvait être fort loin; mais le ciel n'avait pas sauvé Catalina du naufrage pour la laisser mourir de misère sur la grève. Elle n'avait pas fait un mille qu'elle aperçut un tonneau, reste du *Habanero,* à demi défoncé sur la plage. Elle le trouva rempli de biscuit un peu avarié, à vrai dire. Tel qu'il était, ce fut un grand régal, et, sa faim assouvie, elle n'oublia pas de faire pour l'avenir une petite provision. S'étant remise en route, elle arriva dans la journée sur les bords d'un ruisseau qui fournit le complément de ce repas de naufragé. Le lendemain, elle marcha vaillamment tout le jour, et, vers le soir, comme elle perdait courage, elle crut apercevoir des maisons dans le lointain. Son instinct l'avait bien servie, c'était Païta.

Avant d'entrer dans la ville, Catalina avait eu le temps de réfléchir qu'ayant en poche des valeurs considérables, elle n'avait que faire de la commisération publique, et qu'il était inutile ou même peu prudent de raconter ses infortunes. Pourquoi chanter misère quand elle était riche et pouvait jouer sans nul doute, dans ce petit coin du monde, un rôle honorable? En conséquence, elle se fit indiquer la meilleure auberge de Païta, entra délibérément dans cette *locanda,* commanda un excellent souper dont elle avait grand besoin et s'endormit tranquillement. Le lendemain, elle fit venir le plus habile tailleur de la ville, acheta un costume élégant, tel qu'il convenait au fils d'un riche armateur dont elle prit le nom et les allures, et se mit à parcourir les rues, galamment habillée, la tête haute, le chapeau de côté. Le tailleur qui avait opéré cette métamorphose se nommait Urquiza. Négociant plutôt que tailleur, il faisait un commerce lucratif à Païta et à Trujillo, où il avait un second comptoir. Catalina plut à Urquiza. Le négociant découvrit que notre aventurière avait une belle écriture, assez d'arithmétique pour tenir ses livres, une intelligence vive par-dessus le marché, c'est-à-dire toutes les qualités d'un excellent commis, et les commis étaient rares à Païta. Comme il devait partir peu de temps après pour sa maison de Trujillo, il proposa à Domingo (c'était le nouveau nom de Catalina) de s'associer à lui et de diriger en son absence ses affaires de Païta. Domingo accepta. Il reçut de son associé deux esclaves pour le servir, une négresse pour cuisinière, trois écus par jour pour sa dépense, et s'installa dans le magasin après le départ d'Urquiza. Le nouveau commis s'était fait donner des instructions détaillées sur la conduite à tenir, des renseignemens précis sur les acquéreurs ordinaires; il connaissait à merveille les pratiques sûres et celles dont il fallait se méfier. Urquiza avait notamment désigné la señora Beatrix de Cardenas comme une personne distinguée, qu'il aimait fort, en qui il avait toute confiance, et un certain Reyes, cousin de cette dame, comme

un assez mauvais drôle qu'il fallait tenir à distance. Doña Béatrix ne manqua pas de venir faire à crédit dans le magasin des emplettes considérables : velours de France, toiles de Hollande, éventails de Chine, dentelles de Castille, tout y passa, si bien que Domingo crut devoir prévenir son maître; mais celui-ci répondit sur-le-champ que, la señora voudrait-elle emporter la boutique, il faudrait la laisser faire. Tout était donc pour le mieux, et Domingo put regarder son plan de conduite comme tracé.

Une troupe de ces acteurs forains qui exploitent en tous pays, à certaines époques de l'année, la curiosité des villes de province, vint s'établir peu de temps après à Païta. Domingo, qui passait pour un des élégans de la ville, n'eut garde de manquer pareille fête. Un soir qu'il était, comme de coutume, assis tranquillement dans un coin de la salle, ce Reyes, dont il se méfiait, vint se placer devant lui de façon à lui cacher la scène. Domingo le pria poliment de se ranger un peu; mais le garnement, pour toute réponse, l'envoya au diable, et répliqua brutalement qu'il eût à le laisser tranquille, ou qu'il lui couperait la gorge. C'en était trop, et le faux commis, pâle de colère, se levant tout à coup, dégaîna sa dague. Par bonheur, des amis qui se trouvaient là se jetèrent sur lui, l'entourèrent, l'entraînèrent hors du théâtre, lui apprirent que Reyes avait long-temps convoité la place de commis qu'il occupait, et lui dirent de pardonner quelque chose à l'amour-propre blessé. Domingo fit semblant de les écouter, mais ce cœur indomptable ne pouvait pardonner une pareille offense; il était rempli de fiel, et il attendait impatiemment, presque avec délices, l'heure de savourer sa vengeance. Cette heure sonna bientôt. Le lendemain, Reyes vint à passer devant le magasin, et, apercevant Domingo au comptoir, il cracha insolemment contre les vitres de la devanture. Aussitôt Catalina s'empara d'une épée de son maître et la ceignit : c'était la première qu'elle eût portée, mais depuis elle ne marcha guère sans une bonne lame à son côté; elle essaya sur son doigt la pointe de sa dague et courut sur les traces de l'insolent. L'ayant rejoint sur la place, où il se promenait avec un ami, elle l'aborda brusquement : — Eh! señor Reyes! cria-t-elle d'une voix stridente. — Que voulez-vous? reprit l'autre, étonné de la pâleur du jeune commis. — Je veux t'apprendre, dit-elle, comment on coupe la gorge aux gens. — Et, tirant son couteau, elle le lui plongea dans la poitrine jusqu'au manche. Le malheureux tomba, et le vainqueur avait à peine eu le temps de se reconnaître, que deux alguazils survinrent qui le saisirent au collet et l'entraînèrent vers la prison de la ville.

On a déjà pu s'assurer que le désespoir n'avait guère de prise sur le cœur de Catalina. Cependant, quand la colère eut fait place à la ré-

flexion, quand elle eut examiné les murs sombres de son cachot, les verrous de la porte, l'étroit soupirail, elle se prit à songer que la justice était expéditive au Pérou, et que la situation n'était pas précisément rassurante. Que faire? On ne sortait pas de là comme du couvent de Saint-Sébastien, et le bout de corde qui pouvait fort bien l'attendre était autre chose que la diète qui punissait autrefois les espièglerie de la nonne. Dans un moment d'exaspération, elle croisa avec fureur ses bras sur sa poitrine. Or, il arriva que, dans ce mouvement, sa main droite rencontra quelque chose de dur sous son pourpoint; c'était un portefeuille qu'elle portait ordinairement sur elle. Une idée illumina son esprit comme un éclair. Ce portefeuille renfermait un crayon et du papier; elle pouvait écrire... mais à qui? Urquiza était à Trujillo : comment lui faire parvenir une lettre? Elle songea à la señora Béatrix, laquelle devait sûrement tenir plus à son maître, dont elle était, à ce qu'elle soupçonnait, la *querida*, qu'à son garnement de cousin, qui valait à peine un coup d'épée; d'ailleurs elle n'avait pas le choix. Elle écrivit donc à doña Béatrix de Cardenas et lui conta sa mésaventure. Quand le geôlier vint apporter un maigre repas, elle lui donna la lettre, l'assurant que trois pièces d'or lui seraient comptées, si ce chiffon parvenait à son adresse. Cela fait, elle attendit; elle attendit huit jours qui lui parurent une éternité. Au bout de ce temps, le geôlier lui dit brusquement que Urquiza était revenu de Trujillo, et que le señor Domingo aurait bientôt de ses nouvelles. En effet, le soir, la lourde porte s'ouvrit de nouveau, et une femme voilée entra mystérieusement dans le cachot. C'était doña Béatrix. Catalina vit en elle un ange libérateur, elle se jeta avec ardeur aux genoux de la señora. Celle-ci releva avec bonté le jeune Domingo et le fit asseoir à côté d'elle sur son grabat. Elle lui apprit alors qu'Urquiza, mandé par elle, avait obtenu du corrégidor, qui était de ses amis, l'autorisation d'arriver jusqu'à lui; mais la situation était grave, car Reyes était mort, et sa famille avait juré de le venger. Il fallait donc s'évader à tout prix et bien vite, elle lui en apportait les moyens, car, ajouta-t-elle en souriant, elle ne voulait pas laisser mourir sur la potence un aussi joli garçon. A ces mots, Domingo regarda son interlocutrice et s'aperçut qu'elle avait des dents charmantes, des yeux en amande, de beaux cheveux noirs, une taille d'Andalouse et vingt-cinq ans à peine. Les moyens d'évasion qu'apportait doña Béatrix étaient déjà vieux à cette époque, déjà sans doute usés au théâtre; pourtant ils réussissaient encore, comme ils réussissent aujourd'hui, comme ils réussiront toujours tant qu'il y aura de l'or monnayé et des geôliers avides. Béatrix apportait à Domingo une robe et une mantille. Le prisonnier, métamorphosé en femme, devait sortir de la prison, jouant le rôle de la visiteuse, qui resterait au cachot. Étant de cette expédition

inattendue, ne sachant trop que répondre, Domingo serra dans ses petites mains les mains de la jolie señora et les porta lentement à ses lèvres. Loin de faire la moindre résistance, les blanches mains se pressèrent d'elles-mêmes sur une bouche timide, et l'une d'elles, s'égarant, entoura le cou du captif, qui, enivré d'un voluptueux parfum, sentit son front s'empourprer sous un long baiser. Catalina, éperdue, se releva brusquement, ses yeux effarés rencontrèrent le regard étincelant et surpris de doña Béatrix. Heureusement pour le prisonnier, l'inexpérience a parfois son charme, et la señora connaissait les priviléges de l'extrême jeunesse; heureusement aussi le geôlier vint frapper à la porte. Il fallait se hâter: Domingo, ayant bien vite revêtu son déguisement, sortit fort troublé du cachot et se rendit chez Urquiza, se demandant comment finirait cette aventure.

Le négociant embrassa son commis avec effusion : c'était un grand bonheur pour lui, assura-t-il, de le revoir sain et sauf; mais l'affaire, quoique assoupie, était loin d'être terminée. Avant tout, il fallait quitter sa maison et chercher une retraite plus sûre. Il avait tout préparé, les hardes du jeune homme étaient déposées dans un lieu caché où il allait le conduire lui-même. Sans plus attendre, il prit Domingo par le bras et l'entraîna par des rues détournées vers une petite maison isolée située à l'entrée de la ville. Une caméristé accorte et fort jolie, qui semblait attendre les visiteurs nocturnes, ouvrit au premier coup frappé. Jetant sur Domingo un regard curieux, elle précéda les deux arrivans dans un élégant salon, vivement éclairé, où se voyaient les apprêts d'un souper. Domingo observa qu'on avait mis trois couverts. Il regarda la caméristé à son tour, et celle-ci lui adressa un sourire d'intelligence qu'il ne put s'expliquer. Quand ils furent seuls, Urquiza apprit à son ami ce qui s'était passé. Le corrégidor, excité par les parens implacables de Reyes, avait refusé long-temps, lui dit-il, d'entendre raison. Pour en venir à bout, Urquiza avait dû faire un officieux mensonge. Il avait assuré que Domingo et doña Beatrix étaient mariés secrètement. Cette assertion aplanissait toutes les difficultés, car, Béatrix étant cousine de Reyes, la mort de celui-ci, au lieu d'être un meurtre qui demandait vengeance, devenait un petit drame de famille que l'on avait tout intérêt à étouffer. Le corrégidor, sur cette affirmation, avait consenti à un élargissement qui avait toutes les apparences d'une évasion. Il ne restait plus qu'une formalité à accomplir, c'était d'épouser en effet doña Béatrix, qui n'avait pas craint de se compromettre si ouvertement pour le sauver. — Au reste, ajouta Urquiza, elle a du goût pour vous plus que je ne puis vous le dire. Voyez la bonne fortune; on vous donne avec la liberté la plus jolie femme de Païta!

Domingo regarda le négociant avec stupeur. Sous cette complication

inattendue, il devina facilement un complot. Béatrix était, à n'en pouvoir douter, la maîtresse d'Urquiza; sa réputation était fort équivoque. En la faisant épouser à Domingo, le rusé négociant rendait à la belle une position honorable sans qu'il lui en coûtât rien, et la gardait pour son plaisir en conservant le commis pour ses affaires. La spéculation n'était pas maladroite. Domingo, tout en devinant cette intrigue, comprit qu'il fallait gagner du temps et hasarda quelques observations. Il était, dit-il, un méchant parti pour une aussi belle dame; c'était mal récompenser sa générosité que de lui faire don de sa misère. Cette formalité du mariage était-elle d'ailleurs indispensable? Ne pouvait-on pas se borner à affirmer que le mariage avait eu lieu, se retrancher derrière cet innocent mensonge? Urquiza trouva ces scrupules très louables. — Mais, répliqua-t-il, comment faire croire à la famille irritée une pareille histoire sans lui montrer les actes officiels? et l'amour de doña Béatrix, fallait-il le compter pour rien? Sa démarche si généreuse ne la perdrait-elle pas à tout jamais, si elle n'était justifiée par un amour permis? Enfin, la maison qui servait d'asile à Domingo était celle de cette belle personne; que dirait le monde, que dirait le corrégidor lui-même, en apprenant le séjour forcé qu'allait y faire le meurtrier de Reyes? A ces raisons judicieuses il n'y avait rien à répondre, et Domingo, en apparence convaincu, mais en réalité ne sachant que faire, remercia son ami du bonheur qu'il allait lui devoir.

En ce moment, la porte s'ouvrit, et Béatrix entra. Une vive émotion brillait dans ses yeux et colorait son visage; elle était charmante ainsi. Son regard caressa tendrement Domingo, lorsqu'il vint lui baiser la main. On causa de l'évasion, on soupa; devant la jeune veuve (car doña Béatrix était veuve), il ne fut plus question de mariage, comme on pense. Domingo cependant regardait avec anxiété autour de lui. Il examinait à la dérobée la porte, les fenêtres, car les choses allaient vite, et c'était le moment ou jamais d'invoquer son génie. On attribua, en plaisantant, sa préoccupation à la peur des alguazils, et, comme il devait avoir besoin de repos, on lui proposa de se retirer dans une chambre secrète cachée sous l'escalier, où nul ne pourrait le découvrir. Domingo accepta, et descendit précédé du négociant, qui portait une lumière, et de la señora, qui lui montrait le chemin. Sa première pensée fut de fuir; mais Urquiza était alerte, vigoureux; le laisserait-il courir? Un cri d'ailleurs pouvait attirer du monde, et, s'il manquait son coup, c'était fait de lui. On arriva à l'entrée de la chambre mystérieuse. Catalina tremblait d'émotion et d'incertitude. Le négociant passa le premier; la lampe qu'il portait éclaira une petite chambre sans fenêtre, sans autre ouverture que la lourde porte. Catalina se dit qu'elle était perdue si elle entrait, et son instinct lui inspira une de ces résolutions soudaines qui

l'avaient tirée d'affaire plus d'une fois. Au moment où doña Béatrix lui offrait la main pour l'aider à descendre deux marches difficiles, le faux commis saisit vigoureusement par la taille la señora surprise et la poussa violemment sur le señor Urquiza. Tirant alors la porte, il fit tourner deux fois la clé dans la serrure, l'arracha à la hâte, s'élança dans la rue et courut vers le port. Arrivé là, il détacha une barque, la poussa au large, et se mit à ramer avec toute l'adresse d'un matelot qui a doublé le cap Horn. Quand elle eut fait un mille, Catalina reprit haleine et regarda la haute mer. Les flots étaient calmes, les étoiles brillaient au ciel, une folle brise de terre poussait son canot au large. Elle le laissa dériver et s'abandonna, comme une plume, au souffle de la destinée.

III.

Après avoir, au clair des étoiles, sondé du regard la route qu'elle venait de suivre, après avoir écouté avec angoisse si aucun bruit de rames ne se mêlait au murmure du vent et des flots, Catalina, brisée de fatigue, se coucha dans son canot et s'endormit. Quand elle rouvrit les yeux, le soleil était levé depuis plusieurs heures. Poussée par la brise, entraînée sans doute par quelque courant, la barque avait fait du chemin pendant la nuit. On n'apercevait plus la terre, et la fugitive se trouva perdue, sans vivres, sans boussole, au milieu de l'Océan. Ramer sans savoir où aller, c'était prendre une peine inutile; elle résolut donc d'attendre la fortune et se croisa les bras. Vers le soir, Catalina, dont les regards interrogeaient en vain depuis long-temps tous les points de l'horizon, crut apercevoir une voile. Elle reprit alors ses avirons et courut de toutes ses forces vers cette espérance lointaine, que l'ombre menaçante de la nuit pouvait lui ravir. Par bonheur, le navire entrevu cinglait dans sa direction; elle put s'en rapprocher assez rapidement. Quand elle fut à bout d'haleine, elle attacha son mouchoir à son aviron et se mit à faire des signaux de détresse. Après quelques minutes d'anxiété, elle eut l'inexprimable joie de voir le navire serrer au plus près et venir droit sur elle. On l'avait aperçue! Alors la prudence s'éveilla dans l'esprit de cette étrange fille, et ne sachant à qui elle allait avoir affaire, ni d'où venait ce bâtiment, elle songea à préparer son entrée. Son plan fut bientôt arrêté. L'obscurité croissante de la nuit pouvant déjà dérober sa manœuvre à la vue des survenans, elle appuya vigoureusement le pied sur le bord de son canot, et lui imprima en trois secousses un si rude balancement, qu'il chavira. Après avoir plongé, elle revint sur l'eau, s'accrocha à l'embarcation, se hissa, et parvint à se placer à califourchon sur la quille, puis elle attendit. Catalina avait adopté à tout hasard le rôle de naufragé, elle

fut recueillie, en cette qualité, sur le bâtiment avec toute la commisération imaginable.

Ce navire était un galion espagnol. Il arrivait de Panama et faisait voile pour la Conception, où il portait un renfort de troupes considérable destiné à une expédition contre les Indiens du Chili. Catalina n'avait pas à choisir; ce qu'elle fit, on le devine. Trahie par la fortune, elle prit le mousquet et fut incorporée comme volontaire dans la compagnie de Gonzalo Rodriguez, sous le nom de Pietro Diaz de Saint-Sébastien. Pourquoi Catalina, contre son habitude, désigna-t-elle cette fois sans mentir le lieu de sa naissance? Cela ne s'explique guère. Était-ce le hasard qui lui soufflait ces inspirations singulières? Le hasard, a dit quelqu'un, c'est peut-être le pseudonyme de Dieu, quand il ne veut pas signer.

On attendait avec une grande impatience à la Conception le galion espagnol et les troupes qu'il apportait. A peine fut-il signalé, qu'un élégant canot sortit du port et vint l'accoster en rade. Debout à l'arrière de l'embarcation, un officier, richement vêtu et portant fièrement son feutre ombragé d'une plume blanche, donnait des ordres d'une voix brève et impérieuse. Le nom et la dignité de cet officier, bien connus de l'équipage du galion, volèrent bientôt de bouche en bouche; c'était le señor Miguel de Erauso, secrétaire du gouverneur-général. Miguel de Erauso! quand ce nom arriva à l'oreille de Catalina, elle bondit comme si elle eût été poussée par un ressort et s'élança dans les bastingages pour voir à son aise l'officier qui montait à bord. Miguel de Erauso était son frère. Elle ne le connaissait pas et ne l'avait jamais vu, car il avait passé en Amérique quand elle comptait deux ans à peine; mais elle savait qu'il existait, tout en ignorant son grade et sa résidence. Le secrétaire du gouverneur fit mettre les troupes sous les armes, et, une liste à la main, commença l'appel, examinant chaque homme tour à tour. Quand il arriva au nom de Pietro Diaz de Saint-Sébastien, il s'approcha avec intérêt du jeune soldat, lui dit en langue basque qu'ils étaient compatriotes, lui demanda s'il connaissait sa famille, et, sur sa réponse affirmative, le questionna longuement sur son père, sa mère, sur sa petite sœur Catalina. A toutes ces questions si embarrassantes, Pietro répondit sans se troubler, et il charma le capitaine Miguel par la vivacité de son esprit. Enchanté de son jeune compatriote, le señor de Erauso demanda et obtint du gouverneur, quand les troupes furent débarquées, la permission de garder Diaz auprès de lui.

Ce fut sous les ordres de son frère que Catalina apprit, avec une effrayante dissimulation et sans jamais se trahir, le rude métier des armes. Pendant près d'une année, elle vécut sous le même toit, mangeant avec lui, ne le quittant guère et prenant part, comme toute la

garnison, à un grand nombre d'expéditions contre les Indiens. Au bout de ce temps, le gouverneur adopta un nouveau parti. Voulant en finir avec les ennemis, il rassembla ses troupes éparses et dirigea son armée, forte de cinq mille hommes, vers les plaines de Valdivia. Après beaucoup de marches et de contre-marches dans un pays dévasté, où les soldats manquaient de tout, on atteignit enfin les Indiens et on livra une sanglante bataille. La lutte était vive et encore incertaine, quand une horde d'ennemis, embusquée dans un ravin, se précipita avec fureur sur le bataillon de Catalina; les soldats se débandèrent, les officiers furent massacrés en partie, et le drapeau fut enlevé. Ravis de ce succès, les Indiens, à la manière des Scythes, battirent en retraite, emportant leur trophée. A cette vue, Catalina, qui s'était réunie à un groupe de soldats résolus, ne put contenir sa fureur. Dans un moment de témérité sublime, digne des plus vaillantes héroïnes, elle enfonça les éperons dans le ventre de son cheval, en criant d'une voix éclatante : « Qui aime l'Espagne me suive! » Deux officiers, à son exemple, coururent sus aux Indiens, qui firent volte-face pour recevoir les trois imprudens agresseurs. Sans s'effrayer, Diaz et ses deux camarades s'élancèrent au milieu des sauvages, frappant à droite et à gauche, d'estoc et de taille, recevant des nuées de flèches sur leurs cuirasses retentissantes, blessant et blessés tour à tour. Bientôt l'un des trois fut tué; les deux autres chargèrent avec une rage nouvelle. Au moment de reconquérir le drapeau, le second officier tomba mort. Diaz, resté seul, fend la tête au cacique qui emportait le trophée, saisit l'enseigne par la hampe, la brandit comme une lance, fait bondir son cheval dans la mêlée, tue et blesse des deux mains dans cette foule demi-nue, s'ouvre un chemin, et, sans souci des flèches qui l'atteignent, d'une pique qui traverse son épaule, il revient bride abattue vers les siens, qui couraient à son secours. Diaz fut le héros de cette journée, et nul ne se plaignit quand, le lendemain, Miguel de Erauso demanda pour son compatriote l'enseigne qu'il avait si vaillamment reconquise. Catalina fut nommée *alferez* (1) de la compagnie de Alonso Moreno.

Ce fut en cette qualité qu'elle combattit avec une grande distinction dans plusieurs affaires, notamment à la fameuse bataille de Puren, où, blessée de nouveau, elle lutta corps à corps avec un chef indien célèbre, Quispigancha, qu'elle eut le bonheur de faire prisonnier. Ces hauts faits lui valurent bientôt dans l'armée espagnole un certain renom. Catalina, fière de sa gloire, donna carrière à son ambition et à son arrogance. Vivant au milieu de ces soldats avides et cruels, véritables flibustiers dont l'histoire a consigné les effroyables excès, notre

(1) Le grade d'*alferez*, dans l'armée espagnole, correspond aujourd'hui à celui de sous-lieutenant en France; mais à cette époque l'*alferez* était, à ce qu'il semble, enseigne ou cornette.

religieuse ne pouvait manquer, avec le caractère qu'on lui connaît, de perdre bientôt en pareille compagnie toute pensée morale, si toutefois il lui était resté, de son séjour au couvent, quelque pensée de ce genre. Le goût du jeu surtout s'empara bientôt avec violence de cette nature sauvage qui ne connaissait que des passions sans frein. Il n'y eut pas dans le pays un tripot dont Pietro Diaz ne fût l'hôte obligé et le héros redoutable. Enivré de ses premiers succès, jaloux de toute prééminence, il voulait, autour d'une table de jeu, se distinguer autant par son sang-froid ou par ses enjeux extravagans que par sa bravoure les jours de bataille. Ce genre de vie est fécond en catastrophes, et l'*alferez* l'apprit bientôt. Un soir que Pietro venait, comme de coutume, risquer sur un coup de dé tout ce qu'il avait, et plus qu'il n'avait, il vit établi au bout de la table un étranger qui pariait follement, jouait avec impudence et gagnait toujours. C'était un homme de haute taille, à la mine insolente, à la moustache retroussée, un fier-à-bras qui faisait sonner sans cesse son épée et ses éperons. Ce personnage qui arrivait de Lima, lui dit-on, où il était surnommé le *nouveau Cid*, déplut à Diaz au premier coup d'œil. Aucun des assistans ne voulant lutter davantage contre une veine inépuisable, le matamore se levait lorsque l'*alferez* entra. Il se rassit sur un signe de celui-ci, la partie recommença, et la fortune changea de côté tout à coup. Le monceau de quadruples qu'avait complaisamment érigé devant lui le joueur jusqu'alors invincible se fondit peu à peu et disparut enfin pour se réédifier devant Pietro Diaz. Pâle de colère, le *nouveau Cid* jeta un regard terrible sur l'*alferez*, qui se mit à rire et lui dit : — Qu'a donc perdu votre grace pour me regarder ainsi? — L'étranger, sans répondre, jeta sur la table un diamant de grand prix ; il le perdit encore. — Me protége l'incarnation du diable! s'écria-t-il en frappant du poing sur la table. — Qu'a donc perdu votre grace, répéta l'*alferez*, pour blasphémer ainsi? — L'étranger se leva, et regardant fixement son adversaire : — J'ai perdu, répliqua-t-il avec fureur, j'ai perdu les cornes de mon père, et je parie!.. — Que pariez-vous? — Je parie! — Quoi donc, encore une fois? — Je parie un coup de dague! — Je le tiens! s'écria impétueusement Pietro Diaz, et les deux joueurs se rassirent. Les assistans se pressèrent autour de la table et attendirent avec intérêt la fin de cette partie bizarre. — Huit! cria le *nouveau Cid* en jetant les dés. — Onze! fit Catalina. — Sept! — Douze! reprit l'*alferez*. Señor, j'ai gagné, et, vive Dieu! vous allez me payer! En même temps elle dégaîna sa dague et son épée. Le Cid l'avait prévenue, déjà il s'était élancé sur son adversaire le poignard à la main. Son pied heureusement heurta une chaise, le coup mal assuré glissa sur le pourpoint, et, entraîné par son élan, il tomba désarmé aux pieds de l'*alferez*. Loin de profiter de son avantage, Catalina recula d'un pas, et souffletant son adversaire du plat de son épée : — Arrière!

traître, s'écria-t-elle, défends-toi! Le fier-à-bras se releva confus au milieu des huées des assistans, et se défendit mal, car, à la seconde passe, l'épée de Catalina lui traversa la gorge, et il tomba en vomissant des flots de sang. L'*alferez*, sur le conseil de ses amis, prit la fuite aussitôt et se cacha pendant quelques jours; mais, comme en définitive il avait été provoqué et qu'il s'était battu loyalement, on ne donna point suite à l'affaire.

Au lieu de modérer la fougue de Catalina, ce duel l'enivra plus encore, et rien ne semblait pouvoir l'arrêter en si beau chemin, quand un épouvantable malheur vint mettre pour quelque temps un terme à ses extravagances. Après la mort du *nouveau Cid*, l'*alferez* Diaz avait jugé prudent de garder la chambre pendant quelques jours, et il s'ennuyait passablement au logis, lorsqu'un soir un de ses amis, Juan de Silva, *alferez* comme lui, vint le trouver et demanda à lui parler en secret. Il était fort pâle et semblait dans une grande agitation. Une heure auparavant, raconta-t-il, il avait eu avec Francisco de Rojas une discussion violente qui avait abouti à une provocation. Ils étaient convenus de se rencontrer cette nuit même, à onze heures, derrière le couvent de Saint-François, et chacun d'eux devait amener un témoin. Le choix d'un ami, dans une circonstance pareille, pour vous assister pendant un combat nocturne qui passerait peut-être pour un assassinat, était chose délicate, et don Juan de Silva, pour son compte, ne connaissait pas un homme au monde, autre que Pietro Diaz, qu'il voulût avoir à ses côtés. Il venait donc demander ce service à son ami. Pietro refusa; après l'affaire qu'il venait d'avoir, ce n'était guère le moment de braver si ouvertement la justice; quantité d'officiers étaient là d'ailleurs qui pouvaient l'assister aussi bien, sinon mieux que lui. Don Juan insista, et, comme Pietro tenait bon, il s'éloigna tristement, disant qu'il irait seul au rendez-vous, et que, s'il était tué, Diaz aurait peut-être à se reprocher sa mort. L'*alferez* avait bon cœur; le cliquetis des épées n'était pas sans charme à son oreille. Tout bien réfléchi, il rappela son ami et accepta. La fatalité le voulait ainsi.

Après avoir dîné ensemble, les deux enseignes prirent leurs épées, leurs manteaux, et, au coup de dix heures, se dirigèrent vers l'endroit désigné. C'était une de ces soirées sombres, étouffantes, qui précèdent ordinairement, dans les pays voisins des tropiques, des ouragans terribles. L'air pesant, à peine respirable, était chargé de cette électricité qui a une si grande influence sur les personnes nerveuses, et l'obscurité si profonde que, marchant côte à côte, les deux amis s'entrevoyaient à peine. Quoique peu sensible en général, comme on peut le croire, aux circonstances atmosphériques, Diaz, soit regret, soit pressentiment, se sentait mal à l'aise. A plusieurs reprises il essaya de faire entendre rai-

son à son camarade, lui démontrant qu'un combat était impossible par une nuit pareille. Tout fut inutile, et l'on arriva sous les murs du couvent. Au bruit de leurs pas, une voix appela tout à coup dans les ténèbres don Juan de Silva. Pietro reconnut la voix de Francisco de Rojas. Les adversaires étaient à leur poste. « C'est moi! » répondit don Juan. Pour se reconnaître pendant le combat et éviter toute méprise, les deux amis roulèrent à leur bras un mouchoir blanc, après quoi, sans plus de préliminaires, les combattans croisèrent le fer; les témoins, l'épée à la main, cherchant des yeux à percer les ténèbres, se rapprochèrent de leurs amis sans rien dire. A une pareille heure, les adversaires n'avaient guère à s'inquiéter des lois de l'escrime, et le duel ne pouvait durer long-temps. Il fut en effet très court; un coup fourré superbe le termina; comme les deux combattans chancelaient, les deux témoins, dans un mouvement simultané de colère, s'élancèrent l'un sur l'autre. Catalina avait à peine tendu le bras qu'elle sentit son fer engagé, et son adversaire tomba en criant avec douleur : « Ah! traître, tu m'as tué! » Elle crut voir l'enfer s'entr'ouvrir. Cette voix!... quelle était cette voix?... « Oh! Miguel, est-ce toi? » En ce moment, un effroyable coup de tonnerre retentit dans l'espace, et un éclair traversa le ciel en l'embrasant. A cette lueur sinistre, Catalina entrevit trois cadavres et reconnut le visage livide de Miguel de Erauso. Elle tomba comme étourdie sur le corps de son frère. En revenant à elle, elle se prit à pousser des cris lamentables; des religieux du couvent, attirés par cette voix déchirante qui se faisait entendre à travers les premières rafales de l'ouragan, accoururent avec des torches vers le lieu du combat. On transporta les trois blessés au monastère, et Catalina, soutenue par deux frères, suivit en pleurant ce funèbre convoi. Miguel de Erauso était mort; les deux autres vivaient encore; ils purent se confesser et recevoir l'absolution. Quant à Catalina, elle s'abîma dans une muette stupeur. A la voir sans parole et sans larmes, on eût dit une pâle statue. Touchés de cette douleur, dont ils ne savaient pas toute l'étendue, les moines prirent en pitié le pauvre meurtrier et le cachèrent dans la chapelle. A cette époque, dans un pays espagnol, c'était un asile inviolable pour la justice elle-même.

Si malheureux que l'on soit, on ne peut cependant pas, à moins d'une grace spéciale, rester debout pendant quarante ans, comme saint Simon, sur un fût de colonne, ni vivre éternellement dans une église; c'est ce que les moines, après quelques jours, firent comprendre à l'*alferez*. Celui-ci ne demandait pas mieux que de quitter ces lieux témoins de son crime. Grace à un frère qui alla de sa part trouver secrètement un de ses amis, Diaz put se procurer un cheval et quelque argent. Les moines lui donnèrent une vieille arquebuse qui composait tout l'ar-

senal du couvent; ainsi équipé, il se mit une nuit en route, décidé à s'éloigner pour toujours de ce fatal pays. Aller à droite ou à gauche, au nord ou au sud, cela ne lui importait guère; son remords devait le suivre partout comme son ombre. L'*alferez* marcha donc au hasard, à ce qu'il crut; mais l'instinct de la conservation l'éloignait des sentiers déserts et le poussait vers les bords de l'Océan.

Catalina suivit les côtes pendant trois jours; au bout de ce temps, son cheval harassé refusant d'avancer, elle résolut de gagner un bouquet d'arbres qu'elle apercevait à peu de distance et où elle espérait trouver pour elle un abri, pour sa monture un peu d'herbe. Elle avait marché de ce côté et elle se disposait à mettre pied à terre, lorsque du fond des taillis une voix retentissante cria : « Qui vive! — Espagne! répondit machinalement Catalina. — *Que gente!* ajouta la voix. — *De paz,* » répliqua-t-elle. Aussitôt deux hommes déguenillés et barbus, maigres et hâves, sortirent du fourré et s'avancèrent vers la voyageuse. A la vue de ces sacripans, Catalina avait prudemment décroché son arquebuse; elle la remit en place en les voyant sans armes, et attendit. C'étaient deux déserteurs, comme elle l'apprit bientôt. S'ils sortaient des camps ou des galères, c'est ce que Catalina ne sut jamais très clairement, et il y avait à parier que d'honnêtes gens n'auraient pas choisi par goût une retraite pareille; mais au désert on n'est pas difficile sur le choix de sa société, celle-là d'ailleurs était obligatoire, et l'aventurière s'en contenta. Moyennant son dernier morceau de pain, qu'elle partagea généreusement, elle se fit des amis de ces deux misérables qui mouraient de faim. Tout en mangeant, la connaissance se fit. Les deux *caballeros*, s'ils n'expliquaient point suffisamment les causes de leur départ, ne cachaient pas du moins le but de leur voyage. Ils allaient à Tucuman, de là ils comptaient gagner ces contrées voisines du fleuve *Dorado,* où, selon l'opinion générale des soldats espagnols de cette époque, les ruisseaux charriaient du sable d'or et des cailloux de diamans. L'entreprise n'était pas petite : il fallait d'abord traverser les cordilières des Andes et plus tard un vaste pays; mais d'autres avaient fait ce trajet avant eux, pourquoi ne le feraient-ils pas? S'ils réussissaient, ils seraient largement payés de leurs peines, et, s'ils ne réussissaient pas, ils en seraient quittes pour périr de froid dans les montagnes au lieu de mourir de faim dans la plaine. Ce raisonnement sembla fort judicieux à Catalina; elle ne tenait guère à la vie d'ailleurs, et ne savait trop où aller; tout bien réfléchi, elle s'associa aux deux aventuriers. Se dirigeant vers l'est, ils commencèrent le lendemain à gravir les montagnes. Avant de partir, ils avaient eu soin d'amasser dans le bois une provision de racines et de baies sauvages dont ils avaient chargé le cheval de l'*alferez.* Ces ressources ne les menèrent pas loin; lorsqu'après quelques jours de fatigues de tout genre,

ils arrivèrent aux régions où commencent les neiges éternelles, ils se trouvèrent tout à coup sans vivres et sans forces. Le cheval ne pouvait plus se traîner, il glissait à chaque pas et s'abattait sur les pentes glacées. Catalina, qui seule gardait son courage, proposa à ses compagnons de le tuer, de le dépecer et d'en emporter chacun son quartier. La proposition fut acceptée, et le cheval fut mis à mort. Avec des herbes sèches et quelques genêts épineux qu'on découvrit sous un rocher, on alluma du feu ce soir-là; on grilla sur la braise une tranche du quadrupède, on but un peu de neige fondue, et l'on repartit le lendemain. Le froid augmentait toujours. Les deux malheureux soldats, presque nus, pouvaient à peine se soutenir; un invincible sommeil s'emparait d'eux, et ils n'avaient plus assez de cœur pour lutter contre cette torpeur funeste qu'il faut vaincre sous peine de mort. Catalina, plus chaudement habillée et plus courageuse, les anima quelque temps par ses paroles et par son exemple; mais le jour vint où, tombant épuisés l'un et l'autre, ils déclarèrent qu'ils n'iraient pas plus loin et qu'ils préféraient la mort à leur misère. Prières, menaces, instances, tout fut inutile, et Catalina comprit que tout ce qu'elle pouvait faire, c'était de prolonger et d'adoucir leurs derniers momens.

Les voyageurs étaient arrivés à un endroit où s'élèvent comme des vagues sombres, au milieu des neiges, d'énormes blocs de rochers. L'héroïne chercha vainement, à l'abri de ces pierres, quelques-uns de ces buissons qui leur avaient permis parfois d'allumer un petit foyer; toute végétation avait disparu; à ces hauteurs, l'homme seul a droit de vivre. Alors, ne sachant que faire ni quel parti prendre, elle imagina, pour mieux s'orienter, de grimper sur un des blocs de pierre d'où son regard embrasserait un horizon plus étendu. Elle se hissa péniblement, atteignit le sommet le plus élevé de ces monticules et jeta les yeux autour d'elle. Tout à coup elle poussa un cri et courut de nouveau vers ses compagnons. Assis et appuyé contre un rocher voisin, un homme lui était apparu! Quel pouvait être ce voyageur? C'était un libérateur peut-être, et sans doute il n'était pas seul! L'annonce de ce secours inattendu rendit du courage aux deux moribonds; ils se levèrent et suivirent Catalina. Arrivés à vingt pas de l'endroit désigné, ils aperçurent l'étranger, qui n'avait pas bougé de place. Il était assis, à demi caché derrière une pointe de rocher, dans la position d'un tirailleur qui guette ou d'un chasseur à l'affût. — Qui vive! cria Catalina en soulevant son arquebuse avec effort. L'étranger ne répondit pas, ne bougea pas et ne parut pas avoir entendu. — Qui vive! répéta Catalina. Cette seconde sommation fut aussi vaine que la première. Les trois voyageurs s'avancèrent lentement, avec précaution, en longeant le rocher, et arrivèrent enfin à deux pas du guetteur silencieux qui leur tournait le dos. — Eh! l'ami, dit Catalina en lui frappant sur l'épaule, dormez-vous? — Mais à peine avait-elle

prononcé ces mots, qu'elle recula de trois pas en pâlissant d'épouvante. Au toucher de Catalina, l'homme assis avait roulé sur la neige comme une masse inerte. C'était un cadavre gelé, raide comme une statue; son visage était bleu et sa bouche entr'ouverte par un affreux sourire. L'aventurière et ses compagnons mourans étaient en face d'un de ces phénomènes dont les voyageurs ont plus d'une fois rendu compte et qui se pouvaient constater souvent à l'époque où les trafiquans d'esclaves faisaient passer les nègres de Buenos-Ayres au Pérou par les Cordilières; des cadavres ont pu, assure-t-on, se conserver ainsi pendant une année entière. Ce terrible spectacle produisit sur les trois déserteurs un effet bien différent : l'un des soldats, le plus malade, dont la vie s'était, pour ainsi dire, rallumée à l'espoir d'un prochain secours, s'affaissa bientôt, tomba, se raidit sur la neige et mourut. Catalina, tout au contraire, et son dernier compagnon puisèrent dans la terreur des forces nouvelles et se remirent en marche, après avoir dépouillé le mort des lambeaux qui pouvaient leur servir de vêtement. D'après leur estime, ils devaient avoir dépassé le sommet des montagnes, et désormais ils allaient descendre, avec une facilité de plus en plus grande, vers un plus doux climat. Ils marchèrent donc, mais le soldat perdit bientôt courage; ses forces étaient épuisées, le froid figeait le sang dans ses veines. Malgré les instances de Catalina, il voulut s'asseoir pour reprendre haleine. Presque aussitôt sa tête tomba sur sa poitrine, ses yeux se fermèrent, et ses membres se raidirent : il était mort.

Restée seule, l'aventurière se mit à genoux, se prit à pleurer et pria Dieu avec ferveur, sans doute pour la première fois de sa vie. Elle se leva un peu ranimée. Son premier soin fut de retourner les poches de son compagnon; elle y trouva un briquet dont elle s'empara et huit doublons qu'elle prit également. Le pauvre diable n'en avait plus besoin. Cela fait, elle attacha sur son dos le dernier quartier de cheval, et, se recommandant à saint Joseph, elle continua d'avancer. Vers le soir, elle crut apercevoir un arbre dans le lointain, elle revenait donc vers le pays des vivans! Elle rassembla tout ce qui restait en elle de force et d'énergie, et marcha si bien, qu'elle atteignit enfin cet arbre de salut; mais là son courage la trahit, ses jambes tremblantes fléchirent, elle s'étendit sur la terre et tomba dans un état qui participait à la fois de l'évanouissement et du sommeil. Cet engourdissement dura toute la nuit; quand elle revint à elle, le jour naissait, la température était relativement très douce, et l'air tiède l'étouffait; elle se sentit mourante de soif, de faim et de lassitude. Son cœur défaillait; elle tenta vainement de remuer ses membres endoloris, de se traîner sur ses pieds déchirés; alors le désespoir s'empara d'elle, et, appelant la mort, qui seule pouvait mettre un terme à ses souffrances, elle se coucha sur le sol, comme avaient fait ses compagnons. Cependant son bon génie veillait sur elle,

Catalina ne devait pas mourir ainsi. Sa tête avait à peine touché la terre, que la moribonde se releva brusquement : elle avait entendu les pas d'un cheval. Presque aussitôt deux cavaliers parurent.

Les deux inconnus ne furent pas peu surpris en apercevant à l'improviste, dans ce désert, un jeune homme déguenillé et mourant qui, ne pouvant parler, tendait les mains vers eux pour implorer leur pitié. Ils s'arrêtèrent aussitôt; l'un souleva Catalina dans ses bras, et l'autre baigna ses tempes avec une liqueur spiritueuse dont il lui fit avaler quelques gouttes; elle se remit par degrés, et, quand elle eut repris ses sens, ils la placèrent sur un des chevaux et poursuivirent lentement leur route. Ces deux cavaliers étaient, comme Catalina l'apprit plus tard, les domestiques d'une riche señora qui faisait exploiter dans les environs une propriété considérable. On arriva, après une heure de marche, à l'habitation de cette dame. La moribonde renaissait à la vie, l'espoir l'avait ranimée. Elle put faire quelques pas en descendant de cheval et remercier la libératrice que la Providence lui envoyait. On prépara pour le voyageur perdu un excellent lit, et on lui porta, quand il fut réchauffé, un souper succulent dont il avait grand besoin. Sa constitution de fer triompha de cette terrible épreuve. Catalina s'endormit et se réveilla, sinon complétement reposée, du moins bien portante. Un domestique qui guettait son réveil vint lui présenter, de la part de sa maîtresse, un bol de vin chaud, et déposa près du lit un habillement complet de drap bleu presque neuf, que l'on avait emprunté à l'un des gens de la maison, du linge, un chapeau et des chaussures. Un instant après, sur un désir que manifesta Catalina, on apporta dans sa chambre un vaste cuvier rempli d'eau tiède : c'était la baignoire de la maison. Notre aventurière se leva. Quand elle se fut baignée avec délices, quand elle eut peigné ses beaux cheveux noirs, dont elle paraissait en toute occasion fort satisfaite, quand elle eut endossé l'habit bleu qui se trouva juste à sa taille, elle se sentit pleine d'une vigueur nouvelle et fière de sa bonne mine. De leur côté, les habitans de la maison, lorsqu'ils la virent paraître, eurent grand' peine à reconnaître, sous les traits de ce beau jeune homme, le malheureux qu'on avait recueilli la veille.

IV.

La señora était une métisse, fille d'un Espagnol et d'une Indienne. Elle était veuve, si toutefois elle avait jamais été bien officiellement mariée, et pouvait avoir une cinquantaine d'années. C'était une femme excellente, simple, charitable, suffisamment riche, dont les troupeaux bien gouvernés augmentaient chaque jour de valeur. Elle interrogea

l'aventurière avec bonté, lui demanda son nom et son histoire. Celle-ci répondit qu'elle s'appelait Pietro Diaz, *alferez* au service d'Espagne, et, quant à son histoire, elle débita, avec son impudence ordinaire, un de ces contes qu'elle tenait prêts pour la circonstance. On trouva l'*alferez* charmant; il avait l'air martial, quoique si jeune et sans barbe encore. On l'engagea à rester dans l'habitation tout le temps qu'il voudrait, toujours s'il lui plaisait. Il pouvait, si bon lui semblait, s'occuper de l'exploitation; on vivait heureux dans cette campagne isolée qu'on ne quittait guère, sauf pour aller faire quelques emplettes à Tucuman. Pietro, qui avait un goût médiocre pour l'existence bucolique, écouta cependant avec respect et en apparence avec plaisir les propositions de la bonne dame. Il laissa même percer un dégoût secret de l'état militaire, car, avant de chercher fortune ailleurs, il fallait se reconnaître. Cette situation nouvelle, si transitoire qu'elle dût être, avait bien son mérite dans les circonstances présentes, et il était sage, en attendant mieux, d'en prendre possession le plus agréablement possible. La causerie, qui s'était ainsi engagée sur un ton fort amical entre l'*alferez* et son hôtesse, durait depuis une heure, quand la porte s'ouvrit, et une charmante jeune fille entra : c'était Juana, la fille de la señora. Juana pouvait avoir seize ans. Née d'un père espagnol et d'une mère américaine, elle joignait à la physionomie piquante des Andalouses cette taille souple, cet œil velouté, cette langueur voluptueuse qui sont le partage des Péruviennes. Un collier de corail se détachait sur son teint d'une pâleur mate, même un peu bistrée, et ses longues boucles d'oreilles donnaient à sa physionomie un air particulier d'étrangeté et presque de sauvagerie.

Elle salua l'*alferez* sans embarras, avec cette simplicité naturelle et gracieuse qu'on ne trouve guère, hélas! dans les pays civilisés, où les maîtres de danse donnent cependant des leçons de distinction et de courtoisie. Dans le désert où elle avait passé sa vie, Juana n'avait guère vu d'autres hommes que les domestiques de sa mère; on comprend la curiosité naïve avec laquelle elle regarda ce jeune étranger, dont l'apparition avait ce caractère mystérieux et romanesque qui a séduit, de tout temps et en tout pays, les imaginations féminines. Cet examen, il faut le dire, ne fut pas défavorable à l'*alferez*, et Pietro, de son côté, éprouva à la vue de la jeune fille un vif sentiment de sympathie et d'admiration. Il causa longuement avec elle et fut ravi de la candeur et de la grace de cette belle enfant, que ses récits enthousiasmaient. Au bout d'une semaine, l'*alferez*, établi dans la maison comme un ancien ami, retenu par un charme secret dont il ne se rendait pas compte, ne songeait plus à partir. Ce charme, quel était-il? Cela est délicat à expliquer; c'était, disons-le sans détour, l'amour naissant qu'il inspirait à Juana, et qu'il excitait avec une curiosité coupable, mais

naturelle à cet être incomplet et bizarre, amoureux de l'intrigue et de l'inconnu. Durant de longues soirées, ses yeux suivaient avec intérêt tous les mouvemens, toutes les pensées, si on peut le dire, de la gracieuse Indienne, et cette enfant de la nature se troublait de plus en plus sous ce regard qui n'était que curieux, mais qu'elle devait croire amoureux. Les jours s'écoulaient de la sorte. Inquiète et ne sachant que faire, la mère, qui devinait tout, se demandait comment elle pourrait mettre un terme à cette situation qu'elle jugeait embarrassante et qui l'était bien plus qu'elle ne le pensait. L'occasion se présenta bientôt.

La prudence d'une mère, si instinctive qu'elle soit, ne saurait guère empêcher deux jeunes gens, vivant sous le même toit, de se rencontrer sans témoins de temps à autre. Dans ces tête-à-tête que leur ménageait le hasard, aidé peut-être par le cœur de la jeune fille, la conversation devenait plus familière. L'*alferez* allait parfois jusqu'à prendre dans ses mains la main de Juana, avec une liberté qui pouvait sembler fraternelle. Un jour même, obéissant, il faut le croire, à un mouvement de coquetterie féminine et oubliant son déguisement, il se mit à lisser d'une main caressante les bandeaux noirs de la jeune Indienne, qui rougit, se troubla et n'eut pas le courage de le repousser. Émue, frémissante, la pourpre au front, le feu au cœur, Juana était belle comme l'amour. Catalina ne put résister au désir de baiser le beau visage de sa compagne; elle passa un bras autour d'elle. La taille souple de la créole se cambra sous cette étreinte et s'abandonna dans toute la beauté de son ravissant contour. Aussitôt Catalina tressaillit, fit un pas en arrière et s'assit; en ce moment, la señora parut; devant sa fille, elle feignit le plus grand calme et ne dit rien; mais, Juana étant sortie, — Señor alferez, dit-elle tout à coup, vous me trompez! Et comme Pietro voulait répliquer, elle l'arrêta d'un geste : — Vous me trompez indignement, vous dis-je; vous étiez malheureux, perdu, mourant, je vous ai accueilli sans savoir qui vous étiez; nos soins vous ont rendu la vie; je vous ai offert dans cette maison tranquille la place d'un fils, et vous me répondez en cherchant à séduire une enfant sans défense avec l'impudeur d'un soldat! — L'*alferez*, un instant confus, s'excusa en balbutiant; il allégua une affection toute fraternelle; ses caresses étaient fort innocentes; il était incapable de porter le déshonneur dans la maison de la señora (et celle-ci ne savait pas combien il disait vrai!). La bonne dame secoua la tête. — A quoi serviront mes plaintes? ajouta-t-elle. Ma fille vous aime, et le ciel veut peut-être punir mon aveugle confiance. Le mal est fait, et seul vous pouvez le réparer. Si, comme vous le dites, vous aimez notre vie tranquille, si vous aimez ma fille, restez avec nous. Je ne vous demande pas l'histoire de vos aïeux; je ne veux point savoir si vous êtes riche ou pauvre. Au désert, la bonté du cœur vaut mieux que la noblesse, et le travail tient lieu de richesse.

Voulez-vous être mon fils, soyez-le. — Et comme Catalina, fort embarrassée, ne répondait rien, la señora reprit d'une voix sévère : Si, au contraire, comme votre silence me le fait craindre, vous n'êtes qu'un lâche séducteur, partez, señor, partez ce soir; on vous conduira à Tucuman, et que Dieu vous protége!

La digne femme était une excellente mère assurément. Elle adorait sa fille, mais il ne faut pas exagérer son désintéressement. Dans ses idées, Pietro Diaz, bien qu'elle ne le connût guère, était un fort bon parti pour Juana. Riche ou pauvre, *alferez* ou non, c'était un Espagnol. Or, à ses yeux, un Espagnol était ce qu'est encore en Amérique un blanc pour une fille de couleur. Les Espagnols, à cette époque, étaient rares au pied des Cordilières; celui-là parti, qui le remplacerait? Et je n'affirmerais pas que l'excellente señora n'eût mûrement pesé toutes ces considérations bien avant l'heure décisive. Toujours est-il que l'alternative était fort embarrassante pour Catalina. Béatrix de Cardenas et son ancien maître Urquiza lui revinrent en mémoire; il fallait, comme alors, gagner du temps, et c'était le moment de jouer la seconde représentation d'une scène presque pareille : elle le fit avec toute la grace d'un jeune premier de l'Opéra-Comique. — Juana était un ange de beauté, dit-elle, et la señora la meilleure des mères! Devenir son fils, quel sort plus heureux pourrait rêver un pauvre soldat perdu loin de son pays! — Et mille protestations encore. On s'attendrit, comme il était naturel, on s'embrassa, et le mariage fut arrêté. Il eût été plus simple assurément de profiter de la seconde proposition de la señora et de partir pour Tucuman avec le mépris peu embarrassant de la bonne mère; mais la simplicité, comme on a pu le voir, n'était pas le fait de Catalina. Les imbroglios ne lui déplaisaient point, et il lui répugnait en ce moment de jouer le rôle d'un ingrat : elle accepta donc la plus difficile alternative.

Sur une proposition faite par l'*alferez*, on décida, peu de jours après, que le mariage serait célébré à Tucuman. La nécessité de faire quelques achats indispensables, la difficulté de mander à l'habitation un prêtre et des témoins, d'autres raisons encore, motivaient suffisamment la demande de Pietro, qui, malgré son génie, ne découvrait pas, pour se tirer d'affaire, d'expédient meilleur que ce voyage et cet ajournement. Fuir seul, à travers un désert inconnu et sans laisser de traces, n'était pas, cette fois, chose facile; il n'avait pas, ainsi qu'à Païta, la ressource de l'Océan, qui l'avait absorbé comme un point dans son immensité. A Tucuman, au contraire, les bruits de la ville, les hasards sans nombre d'une vie nouvelle pouvaient faciliter sa désertion et couvrir sa retraite. On partit donc pour Tucuman, et l'on y arriva sans encombre. Une semaine ne s'était pas écoulée, que l'*alferez* avait fait dans la ville d'excellentes connaissances et repris sans vergogne ses anciennes habitudes

de la Conception. Vêtu comme un riche *caballero,* grace à la señora, il passait sa vie dans les tripots, jouant comme un forcené, en compagnie d'une douzaine de Portugais, qui étaient les *grecs* de Tucuman. Les huit doublons ravis au soldat gelé dans la cordilière y passèrent bientôt, et furent suivis de beaucoup d'autres, que l'on emprunta, sous différens prétextes, à la future belle-mère. Diaz, ordinairement heureux au jeu, s'étonna de la persistance de cette veine mauvaise, et il se prit à soupçonner la probité de ses nouveaux amis. Il étudia leurs physionomies, surveilla leurs gestes, leurs regards, leurs doigts surtout; comme il était expert, je le dis à regret, en prestidigitation, il s'aperçut bientôt qu'il était volé. « Otez d'un Espagnol tout ce qu'il a de bon, dit un méchant proverbe, il vous restera un Portugais. » C'était l'avis de l'*alferez;* mais, malgré son mépris pour ses partenaires, il songea que, seul contre douze, il risquait gros à se fâcher, et que ces industriels ne reculeraient pas devant un coup de poignard pour échapper aux suites d'un scandale. Il patienta donc et perdit avec beaucoup de sang-froid jusqu'à son dernier réal. Le personnage qui jouait contre lui et qui avait par conséquent empoché ses onces et ses douros, Fernando de Acosta, pour l'appeler par son nom, se leva, la partie finie, prit son chapeau et sortit. L'*alferez* en fit autant presque aussitôt, en apparence avec le plus grand calme; mais, dès qu'il fut dans la rue, il se mit à courir sur les traces de son antagoniste. Quand il eut entrevu, au clair de la lune, sa silhouette profilée sur les murailles, il régla sa marche sur la sienne, et se contenta de le suivre à quinze pas. Après un quart d'heure de chasse, il vit Fernando de Acosta, qui marchait légèrement en sifflant une romance, s'arrêter tout à coup devant une petite porte, prendre une clé et l'introduire dans la serrure. En un moment, l'*alferez* eut rejoint Fernando, et, lui frappant brusquement sur l'épaule : — Señor *portugués,* lui dit-il, vous êtes un voleur ! — L'autre se retourna, et, reconnaissant Pietro Diaz : — C'est possible, señor, répliqua-t-il; mais je n'aime pas qu'on me le dise ! — Et il mit l'épée à la main. L'*alferez* n'avait pas voulu l'assassiner; il lui avait donné le temps de se reconnaître, mais c'est tout ce que son exaspération lui permettait de faire, et le Portugais était à peine en garde, que Pietro, partant d'un coup droit, lui passa son épée au travers du corps jusqu'à la coquille. Fernando tomba mort sans pousser un cri ni un soupir.

Le premier mouvement de l'*alferez* fut de reprendre sa bourse, le second de regarder attentivement dans la rue, d'écouter avec angoisse, de s'assurer enfin que nul n'avait pu le voir ni l'entendre. La ville était silencieuse, partout les lumières s'étaient depuis long-temps éteintes. Diaz, rassuré, essuya soigneusement son épée et la remit dans le fourreau. Après un instant de réflexion, voici le parti auquel il s'arrêta : la clé du Portugais était dans la serrure, il ouvrit la petite porte avec

précaution et traîna le cadavre jusqu'à la première marche de l'escalier; puis, ayant ôté la clé de la serrure, il la remit dans la poche de Fernando; cela fait, il sortit en tirant, avec le moins de bruit possible, la porte derrière lui. Dans la rue, il prêta de nouveau l'oreille; le calme était toujours profond. Alors, bien convaincu que la nuit garderait son secret, il rentra dans la maison de la señora, où il logeait, et se coucha sans trop de remords, se disant qu'après tout il s'était conduit en *caballero*. Diaz s'endormit tard cependant; le lendemain, quand il se réveilla en sursaut, il vit devant lui le corrégidor et quatre alguazils.

Cette fois, il n'y avait ni fuite ni résistance possibles. L'*alferez*, la mort dans le cœur, regarda les estafiers avec un étonnement simulé, et demanda d'un ton qu'il essaya de rendre assuré ce qu'on lui voulait. La réponse était prévue. — Et de quoi m'accuse-t-on, mon Dieu? continua-t-il. — D'assassinat, répliqua froidement le corrégidor. Pietro, voulant jouer jusqu'au bout la surprise, tenta de sourire, mais il n'y réussit pas. Il fallut se lever en toute hâte; on ne lui permit pas même de parler à la señora. Seulement, comme il descendait l'escalier, une porte s'entr'ouvrit sur son passage, et il crut apercevoir le visage pâle et baigné de larmes de la pauvre Juana. Une demi-heure plus tard, l'*alferez* était sous les verrous. Dans ce temps-là, on ne laissait pas languir les prisonniers sous le coup d'une prévention quelconque; on arrivait au fait sur-le-champ, la justice était fort expéditive. En un jour, l'instruction de l'affaire fut terminée, l'acte d'accusation dressé. On vint interroger le captif à deux reprises différentes : il nia tout effrontément, avec une telle fermeté, qu'il en imposa. Il déclara, ce qui était vrai, qu'il n'était jamais entré dans l'appartement de Fernando de Acosta, qu'il le connaissait à peine, qu'il ne pouvait donc s'être querellé dans sa maison avec lui, et que les gens de son espèce attaquaient leurs ennemis face à face, en plein air, et non pas dans les couloirs comme des assassins. Par malheur, à la grande stupéfaction de Piétro, un témoin comparut. C'était un homme de mauvaise mine qu'il n'avait jamais vu de sa vie. Celui-ci déclara cependant qu'il connaissait parfaitement l'*alferez;* que ce n'était point un mystère dans le quartier qu'il courtisait la femme de Fernando de Acosta; que, selon toute probabilité, l'amant surpris s'était débarrassé dans l'escalier du mari trop confiant, et que, le coup fait, il avait sauté par la fenêtre, voulant sans doute détourner les soupçons ou les laisser tomber sur les habitans de la maison. Il ajoutait qu'un de ses amis avait vu, vers minuit, l'accusé sauter d'un balcon dans la rue. Cet ami, qui était un autre mécréant de la même espèce, déposa en effet qu'il avait parfaitement reconnu l'*alferez,* lorsqu'il était descendu du balcon, mais que, pensant qu'il s'agissait d'une intrigue d'amour, il avait négligé d'en instruire l'autorité. Que répondre aux accablantes allégations de ces imposteurs sou-

doyés sans nul doute par la bande portugaise? L'*alferez*, atterré, ne répliqua rien, sinon qu'il était innocent, et que les témoins étaient des menteurs infames. Cette affirmation, que n'appuyait aucune preuve, était insignifiante, et l'*alferez* fut condamné, séance tenante, à être pendu jusqu'à ce que mort s'ensuivît, sur la grande place de la ville, le huitième jour, au coucher du soleil.

Cette sentence inattendue, et qui prêtait si peu à l'équivoque, donna fort à réfléchir à Catalina. Être condamnée comme amant de la señora de Acosta, c'était jouer de malheur. L'idée lui vint sur-le-champ de confondre les imposteurs en avouant ce qu'elle était; mais, comme elle se décidait à cette déclaration, une pensée la retint. A quoi servirait cet aveu? prouverait-il qu'elle était innocente du meurtre de don Fernando? Le bruit que ne manquerait pas de faire une pareille révélation ne se ferait-il pas entendre par-delà les Cordilières, jusqu'en Espagne peut-être? Et si elle se disculpait par cet aveu (ce qui était fort douteux) du meurtre de don Fernando, ne s'exposait-elle pas à voir rechercher dans sa vie passée quelques peccadilles au moins équivalentes? L'inquisition ne viendrait-elle pas d'ailleurs à s'occuper d'elle? et que penserait l'inquisition de son travestissement, de son existence aventureuse? N'y avait-il pas là un cas de sorcellerie qui pouvait la mener au bûcher? Mourir pour mourir, mieux valait encore la corde que la torture et le gibet qu'un auto-da-fé. L'amour de la vie luttait secrètement en elle cependant, et Catalina s'attachait à l'aveu de son sexe comme à une espérance dernière. Durant ces hésitations, sept jours s'étaient écoulés, et la prisonnière sentit son cœur faiblir, lorsqu'elle vit, à travers les barreaux de son soupirail, disparaître derrière les montagnes les derniers rayons de son dernier soleil. En ce moment, quatre religieux entrèrent dans la prison; ils venaient préparer le condamné à la mort. Le premier qui parut était un homme d'une physionomie énergique et fine. Catalina crut remarquer qu'il lui faisait des signes d'intelligence, et un frisson la prit quand elle aperçut entre ses doigts un chiffon de papier qu'il lui montrait à la dérobée. Elle vint d'un air de componction se jeter à ses genoux et appuyer son front sur ses deux mains; dans ce mouvement, elle put saisir le mystérieux billet, et en se relevant, elle le fit glisser dans sa poche. — Je suis heureux, mon fils, lui dit le moine, de vous trouver dans ces pieuses dispositions. Recueillez-vous un instant et préparez-vous à une bonne confession. — L'*alferez* songeait au billet et n'écoutait guère ce que disait le moine. Il comprit cependant qu'en faisant mine de se recueillir, il pouvait se dérober un instant à la surveillance des quatre religieux, et il alla s'agenouiller devant son grabat. Là, il ouvrit le papier mystérieux et y lut furtivement ces seuls mots : *Ne vous confessez pas. J.* — Après une seconde de réflexion : — *Caramba!* mes bons

frères, s'écria Catalina en se relevant tout à coup, que venez-vous faire ici? Et comme les religieux reculaient avec effroi : — Vous voulez me confesser, dites-vous? Et qui vous dit que je veuille me confesser, moi! Allez, je n'ai que faire de vous et laissez-moi en paix. Les moines, très surpris, cherchèrent à calmer cette colère subite : ils parlèrent au condamné de la mort qui l'attendait et du monde inconnu qui s'ouvrait au-delà; mais l'*alferez* répondit qu'il ne craignait pas la mort et qu'il ne croyait pas à l'autre vie. S'il était chrétien ou païen, c'est ce qu'il ignorait, ne s'étant jamais occupé de pareilles choses. Né dans les camps, il avait combattu sur terre et sur mer depuis son enfance en loyal soldat; il était innocent du crime dont on l'accusait : que fallait-il de plus? Après avoir épuisé inutilement toutes leurs formules d'exhortation, les religieux sortirent du cachot, déplorant l'impiété du condamné : sur la proposition de l'un d'entre eux, ils allèrent chez le corrégidor pour le supplier d'ajourner l'exécution et de laisser à cette ame égarée le temps d'entrer dans une voie meilleure. L'avertissement mystérieux, c'était à Juana que la prisonnière le devait, et on comprend maintenant quelle pensée l'avait dicté.

Cette pensée, Catalina d'abord n'avait pas su la deviner. Quant au corrégidor, un instant inflexible, il finit cependant par s'adoucir, et accorda aux religieux douze heures de délai, après lesquelles, ajouta-t-il, le condamné pouvait aller au diable si bon lui semblait. La journée du lendemain se passa en prières, en exhortations inutiles. Catalina, apprenant la cause de l'ajournement, n'eut garde de se laisser toucher si vite par la grace; elle espérait. Vers le soir, cependant, son courage diminua; elle pâlit lorsqu'à l'heure dite elle entendit les verrous se tirer et les portes s'ouvrir : c'étaient les exécuteurs. Bientôt après Catalina, revêtue par-dessus ses habits d'une robe de laine blanche, sortit de la prison pieds nus, un cierge à la main, et escortée d'un détachement d'infanterie. Une longue file de religieux, la croix en tête, le rosaire à la main, attendait le condamné; une foule immense se pressait sur la place, qu'inondaient les lueurs rouges du couchant. Quand parut l'*alferez*, un sourd murmure s'éleva de toutes parts; il était fort pâle, mais sa démarche était ferme et son œil étincelait. *Que joven! que bonito! que juapito!* (qu'il est jeune! qu'il est joli!), disaient les femmes. Au moment où le cortége allait se mettre en marche, Catalina reconnut dans la foule le religieux de la veille; il lui sembla que ses regards se portaient de tous côtés avec anxiété : il y avait donc quelque espérance dans l'air? On arriva bientôt sur la grande place, et le condamné put voir de loin l'instrument du supplice. Le gibet avait la forme d'un F; un enfant, à cheval sur le bras supérieur, attachait en ce moment la corde, des alguazils refoulaient la multitude. Catalina n'en vit pas davantage, car ses yeux se troublèrent et ses oreilles commencèrent à bourdonner. Elle

avançait pourtant comme poussée par une force indépendante d'elle-même, et elle arriva sous la potence. Le corrégidor, monté sur une mule blanche, remit la sentence au chef des alguazils, qui la lut à haute voix. Pendant ce temps, une sorte de surexcitation s'emparait de Catalina, et un étrange sentiment d'amour-propre lui rendit tout son sang-froid. Le bourreau nouait la corde savonnée. « Ivrogne! lui dit-elle, tu ne sais pas faire ton métier! » Et, lui arrachant la corde des mains, elle fit elle-même un de ces nœuds savans dont les matelots ont le secret. La foule ne put alors contenir son admiration, des voix crièrent : Grace! grace! Le corrégidor, craignant une émeute, fit signe au bourreau de se hâter; mais en ce moment un cri perçant retentit, et un cavalier couvert de poussière, débouchant au grand galop sur la place, vint remettre une dépêche au corrégidor. Un silence profond succéda aux murmures qu'avaient excités les apprêts du supplice, un vif sentiment de curiosité, qui gagna le bourreau lui-même, se peignit sur tous les visages. Dès que le corrégidor eut jeté les yeux sur la dépêche, il donna l'ordre de suspendre l'exécution et de ramener le condamné dans la prison. Une immense acclamation, long-temps contenue, éclata de tous côtés à la fois; la foule s'ébranla, les alguazils s'empressèrent, et tandis que les groupes se formaient, que les moines eux-mêmes se questionnaient avec étonnement, que la population tout entière se perdait en conjectures, Pietro, escorté des exécuteurs, avait regagné la prison.

On connut bientôt la cause de cet incident inattendu. La dépêche qui avait sauvé la vie au condamné venait de la Plata; elle était expédiée par le président don Martin de Mendiola. Quelques jours auparavant, les deux témoins qui avaient déposé contre Catalina étaient tombés entre les mains de la justice. C'étaient deux misérables spadassins aux gages du premier venu; condamnés à mort pour leurs méfaits et soumis préalablement à la question, ils avaient avoué, entre autres crimes, qu'ils ne connaissaient pas Pietro Diaz, et qu'ils avaient été payés pour le dénoncer. Le président avait écrit sur-le-champ aux autorités de Tucuman pour les prévenir qu'elles eussent à suspendre ce procès, qui devait être porté devant la juridiction supérieure de la Plata. On devine que la señora n'avait pas été étrangère à cet événement. Après avoir inutilement invoqué la pitié du corrégidor de Tucuman et vainement tenté sa cupidité, elle était partie pour la Plata en toute hâte, laissant Juana sous la garde d'une femme de confiance et d'un franciscain tout dévoué. A la Plata, ses démarches avaient été plus heureuses. Accueillie avec distinction par don Martin, ancien ami de son mari, elle avait fort activé la justice et contribué sans nul doute au départ précipité du courrier extraordinaire qui devait sauver son futur gendre. Catalina lui dut avec la vie l'indulgence de ses nouveaux juges, car, transportée deux

jours plus tard à la Plata, son procès y fut revisé, et comme aucune charge sérieuse ne s'élevait plus contre elle, elle fut acquittée et mise en liberté.

Cette affaire, comme on pense, avait fait grand bruit dans la province. L'*alferez* Pietro était l'objet d'une curiosité générale, et son aventure le sujet intarissable de toutes les conversations. Cette situation, si équivoque qu'elle fût, car la justice des hommes a le triste privilége d'imprimer le plus souvent une marque fâcheuse sur le front même de ceux qu'elle absout, ne déplaisait pas à cette nature plus orgueilleuse que délicate. La señora, désolée de tout ce bruit, n'aspirait qu'à regagner sa paisible retraite; mais don Martin lui fit comprendre que le moment était mal choisi pour un mariage : l'intérêt de Juana, assurait-il, exigeait que l'on donnât aux événemens le temps de s'assoupir; il soutint avec force son opinion et repoussa les objections de la señora en homme qui en sait plus qu'il n'en veut dire. Quel que fût le fond de sa pensée, il servit merveilleusement l'*alferez*, pour qui ce mariage était presque aussi redoutable que la potence. La señora consentit enfin à une séparation qu'on lui assura devoir être de courte durée; elle donna de l'argent à l'*alferez*, qui feignit, en la quittant, un grand désespoir, et jura d'être avant trois mois aux pieds de la meilleure des mères et de la plus belle des fiancées. Aussitôt après le départ de l'excellente femme, don Martin fit appeler Pietro. « Señor *alferez*, lui dit-il en le regardant fixement, n'avez-vous jamais habité la Conception, et n'avez-vous pas connu le capitaine Miguel de Erauso? C'était mon ami. » Catalina pâlit affreusement. « Si vous m'en croyez, continua-t-il, vous partirez ce soir, vous irez droit devant vous tant que vous trouverez de la terre, vous changerez de nom, et vous ne mettrez plus les pieds dans ce pays. A bon entendeur, salut! » L'*alferez* ne se fit pas répéter deux fois ce conseil, et il alla sur-le-champ faire emplette d'un cheval; une heure après il sortait de la ville.

V.

La cité la plus prochaine était la Paz; ce fut vers la Paz qu'il se dirigea, et il y arriva assez rapidement grace à la vigueur et à l'agilité de sa monture. Le cheval qu'il venait d'acheter à fort bon compte était un animal superbe, noir, sans tache, luisant comme l'aile d'un corbeau; avec sa crinière nattée suivant la mode andalouse, sa selle de cuir jaune brodée de laine rouge et piquée de fil blanc, c'était bien la monture d'un élégant *caballero*. Cheval et voyageur furent remarqués en arrivant sur la place de la ville; les curieux s'attroupèrent et se de-

mandèrent quel pouvait être cet étranger. Catalina, peu intimidée, satisfaite au contraire de la bonne impression qu'elle produisait, s'approcha de l'un des groupes et se fit indiquer la meilleure *fonda*. Parmi ceux qu'elle interrogeait, l'aventurière remarqua deux soldats d'assez mauvaise apparence, qui semblaient observer avec un intérêt particulier tous ses gestes et qui surtout examinaient son cheval avec une curiosité suspecte. Elle avait à peine tourné bride pour gagner l'auberge, que ces deux hommes, après s'être consultés à voix basse, abordèrent respectueusement un personnage vêtu de noir qui passait auprès d'eux, et, lui montrant l'*alferez*, ils parurent lui donner quelques vives explications. Catalina, sans se retourner, avait tout vu avec cette perspicacité singulière que donne l'inquiétude. Son premier mouvement avait été de faire bondir son vigoureux cheval noir, et de fuir, sans trop savoir pourquoi, de toute sa vitesse; le second, au contraire, fut de ralentir sa marche avec un calme imposant et d'attendre. Elle n'attendit pas longtemps; un alguazil s'approcha d'elle et lui dit en la saluant que l'alcade désirait parler à sa seigneurie. L'*alferez* rendit avec courtoisie son salut à l'alguazil et le suivit en se composant pour la circonstance une physionomie tout-à-fait souriante. L'alcade s'entretenait encore avec les deux soldats, et les promeneurs, qui pressentaient une scène intéressante, s'étaient groupés derrière lui. Quand l'*alferez* se fut approché : « C'est bien lui, monseigneur, c'est bien lui! murmurèrent les soldats. » Catalina se sentit pâlir. « Que me veut votre excellence? » demanda-t-elle à l'alcade en le saluant avec respect. Le fonctionnaire fixa sur l'étranger un regard scrutateur qui ne contribua pas à le rassurer. « Señor caballero, lui dit-il, je ne vous connais pas, et ces deux soldats affirment que le cheval que vous montez leur appartient; ils déclarent qu'il leur a été volé, et ils s'offrent à le prouver; qu'avez-vous à répondre? » Catalina, préparée à tout autre événement, s'attendait si peu à cette accusation, que la voix lui manqua, elle demeura un instant confuse et rougissante. Le regard sévère de l'alcade et un sentiment de satisfaction qui se peignit sur la figure des accusateurs lui rendirent son sang-froid. Détachant sans mot dire la *capa* qui couvrait l'arçon de sa selle, elle la jeta sur la tête de son cheval de façon à l'envelopper complétement depuis les oreilles jusqu'aux naseaux. — Monseigneur, dit-elle ensuite à l'alcade, je supplie votre excellence de demander à ces *caballeros* quel est l'œil qui manque à ce cheval; c'est le droit ou le gauche, non point un autre, et ils ne peuvent se tromper. — Bien, dit l'alcade. Vous entendez, ajouta-t-il en s'adressant aux soldats, de quel œil ce cheval est-il borgne? — Les soldats embarrassés se turent. — Répondez sur-le-champ! continua l'alcade. — De l'œil gauche, dit un des soldats. — Non, de l'œil droit, affirma l'autre. — Vous ne vous entendez guère, observa l'alcade. — C'est de l'œil gauche,

s'écrièrent alors à la fois les deux accusateurs. Ce cheval a l'œil gauche crevé; nous avons pu hésiter une minute, mais nous sommes sûrs maintenant de ce que nous avançons. L'*alferez* enleva son manteau et découvrit les oreilles de sa monture. — Que votre excellence, dit-il à l'alcade, veuille bien examiner la tête de mon cheval; elle verra qu'il n'est pas borgne le moins du monde et que ses deux yeux sont excellens. Après avoir regardé : — Qu'on arrête ces deux dénonciateurs! s'écria l'alcade; ce caballero est dans son droit, et ce sont deux coquins. Aussitôt la foule s'empressa autour de l'*alferez*, qui reprit en riant avec les curieux le chemin de la *locanda*.

Catalina n'y était pas établie depuis une heure et elle avait à peine eu le temps de réparer le désordre de sa toilette de voyage, lorsqu'on vint la prévenir que le señor don Antonio Calderon demandait à lui parler de la part de l'alcade. Quel pouvait être ce nouveau message? Qu'annonçait cette visite? Était-ce une seconde aventure? Quoi qu'il en pût être, l'*alferez* ne pouvait refuser de recevoir l'envoyé de l'alcade; il le fit prier de monter chez lui. Dès que don Antonio parut, sa politesse et sa physionomie joviale dissipèrent à l'instant les craintes du voyageur. Il était, lui dit-il, le neveu de l'évêque de Cuzco et le cousin de l'alcade de la Paz, et il venait, de la part de ce dernier, lui exprimer tout le regret qu'il éprouvait de la ridicule scène du cheval. On punirait les deux soldats comme ils le méritaient, mais son cousin l'alcade serait heureux de pouvoir lui en donner lui-même l'assurance, et il l'envoyait (quoique à son regret il ne connût ni le nom, ni le pays, ni la qualité du voyageur) pour lui demander s'il voudrait lui faire l'honneur de venir dîner chez lui. Catalina respira fortement; puis, se rappelant le conseil du président de Tucuman : — Je me nomme don José de Salta, répondit-elle; je suis *alferez* au service de sa majesté catholique; mon pays est la Biscaye, et je me rends à Cuzco pour mes affaires. — Quelle bonne fortune! s'écria don Antonio; mon cousin est Basque comme vous, et comme vous il part demain pour Cuzco. Si cela vous convient, señor *alferez*, nous ferons route ensemble.

Voyager sous la protection des lois, avec la justice elle-même, rien assurément ne pouvait mieux convenir à notre héroïne, que commençaient à lasser des aventures infiniment trop multipliées. Elle accepta donc l'invitation avec empressement et suivit don Antonio chez l'alcade. Don Pedro de Chavarria (ainsi se nommait l'éminent fonctionnaire) attendait son invité; il le reçut à merveille, lui témoigna ses regrets de la sotte aventure, et le présenta à doña Maria, sa femme, belle Andalouse qu'il avait épousée un an auparavant. Doña Maria était le type parfait des Sévillanes, du genre de beauté desquelles on se fait en général une très fausse opinion. Elle n'était pas petite et vive, brune et

piquante comme les beautés de Cadix, ni blanche et voluptueuse comme les femmes de Valence; c'était une grande personne blonde à la taille admirablement svelte, avec des yeux noirs frangés de longs cils bruns. Son regard éclatant et tout-à-fait méridional contrastait étrangement avec la blancheur de son teint et la couleur de ses cheveux; c'était un singulier mélange de douceur germanique et d'énergie arabe. Je ne parle point de ses pieds, elle n'en avait presque pas. Bref, l'*alferez* la trouva fort à son gré. Merveilleusement accueilli dans la maison de l'alcade, il déploya pour plaire toutes les graces de son esprit. Il raconta avec à-propos, et sans fatiguer son auditoire, quelques épisodes de ses voyages. Il parla de choses qu'il savait, de beaucoup d'autres qu'il ne savait pas, détournant adroitement la conversation et la variant avec art. Il plut, en un mot, dans le salon de cette petite ville, où sans doute les beaux diseurs étaient rares. Ce devait être un précieux compagnon de route, pensaient ses hôtes, et l'alcade se réjouissait autant de l'heureuse rencontre que don José lui-même. La clairvoyance n'était pas la vertu principale de don Pedro de Chavarria, et l'*alferez* savait à quoi s'en tenir à cet égard. Dès la première heure, il avait remarqué que les beaux yeux de la señora rencontraient bien souvent les regards du cousin Calderon, et ils semblaient avoir en ce moment mille secrets à leur dire. Avant la fin de la soirée, don José ne doutait plus du malheur de l'alcade. Comme, au demeurant, ce n'était pas son affaire, il s'en préoccupa peu et prit congé de ses hôtes pour aller faire ses préparatifs de départ.

Depuis long-temps Catalina n'avait éprouvé une aussi grande tranquillité d'esprit; tous les obstacles s'aplanissaient devant elle. Qui eût pu lui dire, en effet, que cette soirée qui faisait sa sécurité, que cet amour qu'elle venait de deviner, renfermaient en germe une sanglante tragédie qui devait bientôt mettre un terme à sa folle et vagabonde existence!

Le lendemain, lorsque don José se rendit à l'heure convenue devant la porte de l'alcade, il y trouva une caravane entière prête à partir. On avait préparé pour doña Maria une de ces litières ou portantines, sorte de chaises à porteurs soutenues par deux mulets, moyen de transport fort en usage à cette époque dans les pays espagnols, et dont on retrouve communément encore le modèle en Sicile. Quatre domestiques bottés jusqu'aux hanches, armés jusqu'aux dents, montés sur des mules vigoureuses, se disposaient à escorter leur maîtresse. Un beau genet, tenu en main, attendait don Pedro de Chavarria, et le señor Calderon arriva bientôt caracolant avec grace sur un de ces chevaux roses dont l'étrange nuance se rencontre assez souvent dans les races espagnoles. C'était un long et pénible voyage que celui de la Paz à Cuzco, et les dames de notre époque, habituées au moelleux balancement de leurs

dormeuses, n'entreprendraient pas sans danger de pareilles excursions, à travers des pays sauvages et déserts, dans une litière au rude tangage. Doña Maria parut enveloppée du haut du peigne au bout des pieds dans sa mantille de satin, un œillet rouge à chaque tempe et son éventail à la main; elle salua l'*alferez* d'un geste gracieux, Calderon d'un doux regard, et monta dans la portantine. Les cavaliers enfourchèrent leurs chevaux, et la caravane se mit en route.

En marchant quatre heures le matin et quatre heures dans l'après-midi, par des chemins détestables, on ne pouvait faire par jour plus de dix à douze lieues. Le soir, on arrivait à quelque hutte misérable, à quelque *venta* désemparée, c'est-à-dire à une écurie au bout de laquelle on avait réservé un recoin qui servait a la fois de cuisine, de sellerie, de salon et de chambre à coucher. On y dînait comme on pouvait; les domestiques de l'alcade disposaient avec des toiles et des *mantas* une sorte de chambre et une manière de lit pour doña Maria; les hommes s'arrangeaient de leur mieux dans la paille. La belle Andalouse ne semblait pas s'apercevoir de la longueur et des fatigues de ce voyage. Suivant du regard tout le jour l'heureux Calderon, qui posait sous ses beaux yeux avec la jactance espagnole et faisait exécuter à son cheval rose des *fantasias* continuelles, elle semblait vraiment penser à bien autre chose. Le mari, qui ne posait pas, chevauchait plus paisiblement derrière la litière. Don Pedro était un de ces Espagnols courts et trapus dont le regard n'a rien de débonnaire, et dont le teint rappelle le visage d'Othello. Après quelques jours de voyage, l'*alferez* crut remarquer que la physionomie naturellement sombre de l'alcade se rembrunissait de plus en plus. Il vit le soupçon naître et grandir dans ce cœur passionné. Bientôt il pressentit un drame. Que faire? Ivres de jeunesse et d'amour, les deux amans se laissaient aller au cours de la vie, sans songer au danger, comme ces beaux cygnes qu'entraîne paisiblement le courant d'un fleuve et qu'attend plus loin la balle du chasseur. L'*alferez*, pendant le voyage, s'était lié avec Calderon; mais celui-ci ne lui avait guère parlé que de sa maison, de sa fortune, de ses chevaux et de son oncle, surtout de son oncle, l'évêque de Cuzco. De son amour, il n'avait pas dit un seul mot à l'*alferez*, et celui-ci, tout en se proposant de donner à Calderon un avertissement charitable, ne pouvait se cacher que cette réserve rendait plus difficile encore et plus délicate l'exécution de son projet.

Cependant on marchait toujours et l'on gagna la dernière étape. C'était une petite ville, de construction récente, à dix lieues en avant de Cuzco. Depuis peu de temps, une sorte d'administration civile était établie dans cette bourgade, et il se trouva que le corrégidor était fort connu de Pedro de Chavarria. Il fut aisé, grace à lui, de procurer à la belle voyageuse un logement plus convenable que les gîtes des jours

précédens. On prépara pour elle un petit pavillon de plaisance attenant à la maison du corrégidor. Ce pavillon, construit en bois et établi dans un jardin, renfermait une seule chambre au rez-de-chaussée, et au-dessus un petit grenier. Cette chambre avait deux fenêtres élevées de six à huit pieds au-dessus du sol et une porte précédée d'un perron tapissé de plantes grimpantes. Ce fut là que l'on prépara le logement de doña Maria; elle ne craignit pas de passer la nuit seule à une si petite distance de la maison du corrégidor, et préféra le kiosque qu'habitait provisoirement le fonctionnaire à une chambre humide encore, ouverte à tous les vents, dont elle laissa la jouissance à son hôte et à son mari. L'*alferez* et Calderon s'établirent comme ils purent dans la meilleure *locanda* de la ville. On dîna gaiement ensemble et l'on passa la soirée dans le pavillon du jardin. C'était une belle nuit d'été; une tiède brise balançait les arbres fleuris; l'air était chargé de senteurs énervantes; en un mot c'était un de ces soirs « où toute femme doit désirer qu'on l'aime. » Assise auprès d'une des croisées ouvertes, doña Maria, pâle et distraite, soutenant d'une main son front, broyant de l'autre une fleur de jasmin, les yeux fermés à demi, semblait sommeiller, mais elle ne sommeillait pas. Calderon avait découvert une guitare. On n'est pas Andalou sans savoir chanter un *jalero* ou un *fandango,* et le beau jeune homme avait une de ces voix chaudes et vibrantes qui appartiennent exclusivement à l'Italie et à l'Espagne, voix de pêcheurs qu'aucune étude n'a brisées et dont les notes fortes et pures font rêver, où qu'on les entende, aux gondoles, aux lagunes, aux nuits étoilées. Il chantait en frappant des doigts sur sa mandoline une série de ces quatrains espagnols qui se succèdent, on ne sait pourquoi, sans avoir ensemble aucun rapport, et dont les paroles, souvent mélancoliques, parfois étranges ou mystiques, contrastent d'une façon bizarre avec l'air animé qui les accompagne :

Aquel pajarillo, madre
Que canta en la verde oliva
Digale, por Dios, que calle
Que su canto me lastima.

Ya no soy yo la que era
Ni la que solia ser
Soy un cuadro de tristeza
Arrimado a una pared.

Yo me enamore del aire
Del aire de una mujer,
Como la mujer es aire,
En el aire me quede.

« Ce petit oiseau, ma mère, qui chante dans le vert olivier, dites-lui, pour Dieu, de se taire; son chant me navre.

« Je ne suis plus déjà celle que j'étais, celle que je fus toujours; je suis un tableau de la tristesse accroché à un mur.

« Je suis amoureux de l'air, de l'air d'une femme; et, comme la femme est de l'air, je vis dans l'air. »

Le corrégidor écoutait avec émotion; il songeait sans doute à la patrie absente. L'alcade regardait et pensait. L'*alferez* était fatigué, il étouffait de temps à autre un bâillement. Vers onze heures, doña Maria congédia les visiteurs. Le corrégidor sortit le premier avec l'alcade, tandis que l'*alferez* cherchait son chapeau et que Calderon s'attardait aussi, comme s'il lui manquait quelque chose. Au moment où don José (pour donner à l'*alferez* son nouveau nom) allait s'éloigner, il vit doña Maria debout promener de Calderon à la porte ouverte un regard furtif et souffler presque en même temps une des lumières, pantomime qu'en tout temps et en tout pays les amans ont traduite ainsi : Vous entrerez par là dès qu'il fera sombre ici. Calderon fit un signe affirmatif imperceptible et sortit avec don José. Ils descendaient les marches du perron, lorsque doña Maria parut à son tour déclarant qu'elle voulait respirer un instant dans le jardin. Elle les accompagna jusqu'à la porte, qu'elle se chargea de fermer elle-même. En passant près d'un massif qui bordait le mur, l'*alferez* crut voir briller dans l'ombre deux yeux étincelans; il entendit dans le feuillage un frôlement et comme le bruit d'un pas rapide. — Qu'est-ce que cela? dit doña Maria. — C'est un oiseau qui s'envole, répondit Calderon.

Cinq minutes plus tard, l'*alferez* et son compagnon arrivaient à leur auberge et gagnaient leurs chambres. Un quart d'heure ne s'était pas écoulé que la porte de Calderon se rouvrit sans bruit, et l'heureux galant, enveloppé d'un manteau sombre, se glissa hors de la maison. Sur le seuil, il se trouva nez à nez avec l'*alferez*, qui l'avait précédé. « Excusez l'indiscret, murmura celui-ci; mais je tiens à vous dire que l'air de la nuit est malsain pour vous aujourd'hui. » Don Antonio, mécontent, pria l'interlocuteur malencontreux de se mêler de ses affaires. Don José, sans se laisser intimider, fit part à Calderon de ses craintes, de ses soupçons, d'un pressentiment secret qu'il ne pouvait chasser, disait-il; tout fut inutile. Après l'avoir un instant écouté, le neveu de l'évêque releva sa moustache, remercia du geste et s'éloigna sans répondre. Don José le suivit à distance; il pénétra après lui dans le jardin, et de loin vit luire à la croisée du kiosque la lumière de doña Maria qui brillait comme un fanal. Calderon, embossé dans son manteau, s'appuya contre le tronc d'un arbre et attendit; l'*alferez* fit de même. Au bout d'un instant, la lumière s'éteignit. Antonio, après avoir regardé attentivement

autour de lui et prêté l'oreille, se dirigea à pas de loup vers l'escalier du pavillon. Son compagnon mystérieux se trouvait à vingt pieds en arrière; il put voir, à la sombre clarté qui tombait des étoiles, le jeune homme monter les marches et pousser doucement la porte. Au même moment, une sorte de rugissement, suivi d'un cri de femme, partit de l'intérieur du pavillon. Antonio recula d'un pas sur l'escalier; une ombre noire sortit et se précipita sur lui; un râlement se fit entendre, et les deux corps roulèrent sur le perron. Presque aussitôt une des fenêtres, s'ouvrant tout à coup avec fracas, donna passage à une forme blanche qui sauta dans le jardin, glissa dans les ténèbres et vint se heurter en poussant un cri contre Catalina éperdue. C'était la malheureuse doña Maria; elle était échevelée, folle d'épouvante, à demi morte. Sur le perron, une des ombres se relevait. L'*alferez* enveloppa dans son manteau la pauvre Espagnole, et, la tenant dans ses bras, il courut à travers les arbres vers la porte du jardin qu'il franchit. Là, se ravisant, il s'arrêta, et, au lieu de poursuivre sa course, il se colla immobile avec son fardeau contre le mur tapissé de verdure. Bien lui en prit, car presque aussitôt Chavarria, un couteau à la main, parut sur le seuil et regarda vers la ville. N'apercevant rien devant lui, il ferma la porte avec furie et rentra dans le jardin. Le danger avait rendu des forces à doña Maria. Soutenue par son compagnon, elle put courir, et ils arrivèrent haletans à l'écurie de la *locanda*.

Cacher la malheureuse dans cette petite ville était chose impossible; mieux valait, pensa l'*alferez*, fuir sans perdre de temps et se fier à la vitesse de son cheval. Il le sella sur-le-champ, prit en croupe doña Maria, l'attacha contre lui avec son ceinturon et partit au galop sans trop savoir où il allait. Comme il sortait de la ville, il vit un homme passer rapidement auprès de lui, et crut reconnaître un des domestiques de Chavarria. Il piqua des deux avec une nouvelle ardeur. Les fuyards se trouvèrent bientôt en rase campagne. Depuis une demi-heure, ils allaient ainsi bride abattue, lorsqu'ils furent arrêtés par un torrent large et débordé. L'*alferez* hésitait. — En avant! cria doña Maria. — En avant! répéta Catalina. Le cheval, excité par elle, sauta dans la rivière; il n'avait pas fait six pas, qu'il perdit pied et fut entraîné par le courant. Cramponnées aux crins avec l'énergie du désespoir, ayant de l'eau jusqu'aux épaules, les deux compagnes laissèrent le cheval dériver et se débattre. Le généreux animal, redoublant de vigueur, arriva tremblant sur l'autre rive; mais ses forces étaient à bout. Par bonheur, l'*alferez*, regardant de tous côtés, aperçut une lumière. Les voyageuses poussèrent leur monture dans cette direction et gagnèrent ainsi la hutte d'un batelier. Cet homme ne fut pas peu surpris de voir entrer chez lui, à pareille heure, deux visiteurs en si étrange équipage; une pièce d'or le rendit complaisant et poli. Il jeta quelques morceaux

de bois sur les charbons du *brasero*, fit chauffer un peu de vin qu'il avait, et vendit à l'*alferez* un vieux manteau dont la señora se couvrit de son mieux. Quand les habits furent séchés à peu près et que le cheval eut repris haleine, l'*alferez*, sentant qu'il n'y avait pas de temps à perdre, proposa à doña Maria de continuer la route. Au dire du batelier, ils se trouvaient sur le chemin de Cuzco, à six lieues environ de la ville. La señora fut ravie de l'apprendre; une de ses tantes était la supérieure du couvent de Saint-Augustin, le plus considérable de Cuzco, et elle trouverait auprès d'elle un asile assuré et inviolable : on repartit donc, et, aux premières lueurs du matin, les fugitifs virent briller dans le lointain les toits et les clochers de la ville. A cette vue, l'*alferez* venait de pousser un cri de joie, quand tout à coup sa compagne, se serrant avec effroi contre lui : — Ah! señor, murmura-t-elle d'une voix éteinte, je suis perdue! — Le galop d'un cheval se faisait entendre, et don José, s'étant retourné, reconnut Chavarria dans le cavalier qui courait sur eux à toute bride. Résolu à sauver sa compagne, il serra le ceinturon qui l'attachait à lui et lança son cheval à sa plus grande allure. La vie n'était plus pour eux qu'une question de vitesse. Dès le premier coup d'œil, l'*alferez* avait remarqué que Chavarria montait un cheval dont la vigueur lui était connue, celui de Calderon. Le pauvre animal était fumant, harassé, couvert d'écume; mais le sien aussi faiblissait, il portait un double poids, et don José savait qu'en plaine, sur une route facile, il ne pourrait lutter long-temps : son seul moyen de salut était de se jeter dans un terrain inégal, semé d'obstacles, où son cheval suppléerait à la vitesse par l'adresse et le courage. Cependant il fuyait toujours : c'était une étrange course que celle de ces deux cavaliers, dont l'un soutenait une femme pâle, mourante, échevelée, tandis que l'autre, penché sur la crinière, animant son cheval du geste et de la voix et gagnant du terrain, croyait enfin toucher à l'heure de la vengeance. Cuzco était à une demi-heure encore. Le théâtre de cette chasse était le penchant d'une colline couverte d'un épais mâquis. Le chemin où couraient les deux cavaliers était, d'un côté, bordé d'une large tranchée, au-dessous de laquelle le terrain, jonché de ronces et de cailloux, descendait vers la ville par une pente rapide. Si son cheval eût été plus frais ou moins chargé, l'*alferez* n'eût pas hésité à lui faire franchir la tranchée, si large qu'elle fût; mais les forces du pauvre animal pouvaient le trahir, et une chute les perdait. Cependant Chavarria se rapprochait de plus en plus; il fallut prendre un parti : faisant brusquement tourner son cheval et l'enlevant avec cette résolution qu'un cavalier décidé communique presque toujours à sa monture, l'*alferez* franchit le fossé. Le cheval s'abattit sur le revers; mais, soutenu par une main ferme, il se releva en trébuchant, et reprit sa course effrénée à travers les pierres et les ronces, sur une pente d'une effrayante déclivité. Quand don José

se retourna, il vit que Chavarria changeait aussi de tactique. Arrêté sur le bord de la tranchée, l'alcade détachait l'espingole pendue à l'arçon de sa selle, et, ajustant les deux fugitifs, il fit feu. Dix balles vinrent siffler aux oreilles de doña Maria sans la blesser; l'une des balles seulement effleura la croupe du cheval, qui bondit de douleur et repartit plus rapidement encore. Furieux de voir sa proie lui échapper, Chavarria s'élança à son tour vers la tranchée périlleuse; mais, moins heureux que son adversaire, il glissa, s'abattit complétement, et, de loin, don José eut l'inexprimable satisfaction de le voir tomber et rouler dans la poussière.

L'*alferez* et doña Maria touchaient déjà aux portes de la ville; les rues de Cuzco étaient désertes à cette heure matinale, et il purent arriver sans fâcheuse rencontre au couvent de Saint-Augustin, situé sur la grande place. Catalina mit alors pied à terre, laissa dans la rue son cheval fumant, aida doña Maria à monter l'escalier, la conduisit jusqu'à sa tante, et, songeant qu'elle n'avait pas une minute à perdre, elle redescendit les marches quatre à quatre. Comme elle franchissait le seuil, elle se heurta rudement contre un homme qui entrait; c'était Chavarria. Les mains et le visage en sang, les habits déchirés, le malheureux semblait ivre de fureur. L'*alferez*, tirant son épée, le força de reculer et déclara qu'il n'entrerait qu'en passant sur son cadavre. Sans répondre, l'alcade se mit en garde. Les deux adversaires, épuisés de fatigue l'un et l'autre, pouvant à peine se soutenir, croisèrent le fer et commencèrent le combat. Le galop des chevaux avait éveillé l'attention des voisins, le cliquetis des épées les attira aux fenêtres; des curieux arrivèrent; on allait sans doute séparer les combattans, lorsque trois nouveaux cavaliers débouchèrent sur la place. C'était le valet de Calderon avec deux domestiques de Chavarria qui de loin avaient suivi leur maître. Au même moment, l'*alferez* venait d'être blessé. Excité par la douleur, il pressait vivement son adversaire. Les deux domestiques vinrent au secours de l'alcade, le valet de Calderon se rangea du côté de don José. La mêlée devint générale. Pâle, l'œil en feu, les cheveux en désordre, Catalina avait oublié sa fatigue et retrouvé son énergie des grands jours. Après être restée long-temps sur la défensive, elle attaquait avec furie, et l'alcade, atteint au cœur, tomba. Le domestique de Calderon s'enfuit aussitôt, laissant le libérateur de doña Maria seul contre les deux autres. Appuyé contre le mur du couvent, l'*alferez* faisait face à toutes les attaques. En vain on essaya de séparer les combattans. Les alguazils survinrent enfin, et Catalina, qui refusait de se rendre, se débattant comme un tigre blessé au milieu des assaillans, allait succomber sans nul doute, lorsqu'un incident inespéré termina cette lutte inégale.

La porte du palais épiscopal venait de s'ouvrir. L'évêque, accompagné de son secrétaire et suivi du domestique de Calderon, avait paru

sur le seuil. La foule s'ouvrit devant lui, et le combat cessa. S'étant approché de Catalina, l'évêque lui ordonna de rendre son épée. — Monseigneur, répliqua l'*alferez*, j'ai trop d'ennemis. — Rendez vos armes, continua le prélat, et sur mon honneur je réponds de vous. L'*alferez* aussitôt jeta son épée, et les alguazils se préparèrent à le garrotter. Ils s'arrêtèrent sur un signe de l'évêque, qui, prenant le bras de don José, le conduisit à son palais. L'évêque de Cuzco, oncle de Calderon, si l'on s'en souvient, avait été mis en trois mots au fait de cette triste aventure par le domestique de son neveu, qui avait quitté le lieu du combat pour chercher ce puissant auxiliaire. Lorsque le prélat se trouva seul avec l'*alferez*, il le pria de lui conter les choses plus en détail, de lui dire qui il était, d'où il venait, ce qu'il faisait. La situation était grave, ajouta-t-il, Chavarria étant mort et Chavarria étant un alcade fort considéré. L'assassinat de Calderon, l'enlèvement de doña Maria, compliquaient singulièrement la situation. Cette affaire n'était pas de celles que l'on pouvait étouffer; toute la ville la connaissait déjà. Il avait bien pu suspendre un instant l'action de la justice, mais non pas arrêter son cours. Son cœur saignait à penser que don José allait se trouver si gravement compromis par dévouement pour le malheureux Calderon, et cependant il ne voyait d'autre moyen de sortir de ce mauvais pas que de produire les bons antécédens de l'*alferez*, s'ils étaient bons, d'alléguer ses services, s'il avait rendu des services, et de chercher à faire oublier le crime par la générosité de l'intention.

Dès le début du combat, Catalina, on le sait, avait été blessée. C'était à la poitrine que le coup avait porté, et cette blessure la faisait horriblement souffrir. Elle sentait, tandis que l'évêque lui parlait, que le secours d'un chirurgien lui serait indispensable. Mise en demeure de s'expliquer sur ses antécédens, et redoutant les nouvelles qui pouvaient arriver de Tucuman, songeant que les soins nécessités par sa blessure pouvaient trahir un nouveau mensonge, affaiblie d'ailleurs, lasse peut-être de sa vie errante, n'ayant plus le courage de son rôle, Catalina résolut d'avouer à l'évêque toute la vérité. Se soulevant avec effort, elle se mit à genoux, et, joignant les mains :

— Monseigneur, lui dit-elle, je ne suis pas ce que vous croyez : je suis une femme!

La voix de Catalina s'était adoucie, son regard baissé avait changé tout à coup d'expression, une vive rougeur couvrait ses joues pâlies. Presque aussitôt ses forces l'abandonnèrent, et elle tomba sans connaissance sur le plancher. On devine quelle fut la stupéfaction du pauvre évêque. Il appela au secours; ses chapelains accoururent. Transportée sur un lit, Catalina fut pansée par le plus habile barbier du voisinage. L'évêque, qui, sans être convaincu, ne savait trop que penser, avait donné ses instructions au barbier et avait exigé qu'on le laissât

seul dans la chambre du malade. Son opération finie, celui-ci put garantir comme exact au prélat l'étrange aveu de l'aventurière. Quelle pouvait être cette femme? que signifiait cette mascarade? Le saint homme en perdait la tête. La blessure de Catalina était légère, c'était de repos surtout qu'elle avait besoin, et dès le lendemain elle put se lever. L'évêque la fit appeler et l'interrogea avec bonté. Catalina raconta toute son histoire, voilant, j'imagine, quelques détails. Elle dit son nom, sa famille, son entrée au couvent, son évasion, ses courses en Espagne, son embarquement, son naufrage, ses duels, ses voyages. Ce récit ne dura pas moins de trois heures. Le bon évêque l'écouta sans l'interrompre et presque sans respirer. Les coudes sur la table, la tête dans ses deux mains, les yeux fixes, il semblait pétrifié par la surprise. Quand fut finie cette bizarre confession, il leva les yeux au ciel avec une sorte d'épouvante comme pour implorer la miséricorde divine, et deux larmes coulèrent sur ses joues vénérables. Émue elle-même, Catalina résumait ainsi sa vie : « J'ai couru le pays, j'ai tué, j'ai blessé, j'ai trompé, j'ai volé, j'ai menti. » Elle ajouta, en baissant les yeux, qu'elle n'avait pas eu cependant tous les vices, et qu'au milieu de ses désordres elle était restée vierge comme au jour de sa naissance. Catalina insista sur ce point. « *Virgen intacta,* dit-elle, *como el dia en que naci.* » L'évêque la regarda avec une nouvelle stupéfaction que l'on comprend sans peine.

La révélation inattendue de Catalina avait complétement changé la situation. Si la justice civile pouvait encore poursuivre le meurtrier de Chavarria, l'église à son tour avait le droit de réclamer la religieuse. Ce fut le sujet d'une longue conversation entre le corrégidor, qui se laissa convaincre, et l'évêque, qui apprit aux autorités l'histoire de cette nonne, qu'il jugeait l'être le plus extraordinaire de son époque. Pendant ce temps, Catalina avait pris possession d'un appartement très convenable préparé pour elle par ordre de l'évêque. On lui avait servi une excellente collation, et elle déjeûnait, après son long discours, du meilleur appétit. Durant les jours qui suivirent, elle parut écouter pieusement les exhortations du bon évêque, elle fit sa paix avec le ciel, reprit le costume de son sexe, et à peu de temps de là elle entrait au couvent de Sainte-Claire.

Quand vint l'heure de cette prise d'habit, quand la nonne métamorphosée sortit avec l'évêque du palais épiscopal, il ne resta pas un seul habitant dans les maisons de Cuzco. L'affluence était si grande, que le cortége avançait fort lentement au milieu de la foule ébahie; on arriva cependant à la porte du couvent, car pour l'église il n'y fallut pas songer, elle était pleine de curieux. Les religieuses, des cierges à la main, étaient rangées sur deux lignes. S'agenouillant devant l'abbesse, la novice baisa respectueusement sa main, puis elle embrassa toutes

ses compagnes, et toutes ses compagnes l'embrassèrent. La procession se rassembla dans le chœur, on y chanta les prières accoutumées, et la lourde porte du couvent se ferma sur la *monja alferez*. La nouvelle de cette conversion se répandit rapidement, et pendant une semaine on ne parla pas d'autre chose d'un bout à l'autre du Pérou.

Comment s'arrangea Catalina de cette réclusion nouvelle et quelle vie fut la sienne dans l'intérieur de ce couvent paisible, cela n'est pas très facile à dire. Si l'on en croit ses notes rapides et incomplètes, elle sut se faire aimer des religieuses et mérita, par une conduite exemplaire, la bienveillance de la supérieure. Pour mon compte, j'ai peine à me figurer notre *alferez*, pudiquement voilé, un scapulaire au cou, vêtu d'une robe de laine blanche et égrenant avec dévotion son rosaire; j'imagine plutôt que, charmée pendant quelques jours du bruit que faisait son aventure, ravie au fond du cœur d'un rôle important qui convenait à son amour-propre insatiable, Catalina commença de mourir d'ennui dès qu'on ne parla plus d'elle. Ce qui prouverait que je n'ai pas tort de penser ainsi, c'est que, cinq mois après, le bon évêque étant mort, elle parvint à se faire envoyer à Lima dans un couvent du même ordre, et, à Lima, elle obtint la permission de retourner en Espagne.

Le 1er novembre 1624, la *monja alferez* arrivait à Cadix. Elle avait repris, pour voyager, des habits d'homme, et cette précaution était fort nécessaire, car sa renommée avait traversé l'Atlantique avec elle, et son déguisement ne la dérobait pas toujours à la curiosité publique. Après quelques jours de repos, elle gagna Séville et Madrid. Là elle se présenta chez le comte d'Olivarez, pour qui elle avait une lettre. Son intention n'était pas de retourner au couvent; le cloître ne convenait décidément pas à ses allures; elle voulait au contraire solliciter une récompense, demander le prix de ses services militaires et s'assurer une existence indépendante. Au demeurant, la *monja* ne s'était pas enrichie dans le Nouveau-Monde. Le roi fut curieux de la voir; il se la fit amener par le comte d'Olivarez, et paya royalement sa curiosité. Sur son ordre, il fut accordé à Catalina de Erauso une pension viagère de huit cents écus, et l'ordonnance, signée en août 1625, se trouve encore dans les archives de Séville, ainsi que plusieurs brevets et attestations délivrés par les officiers sous lesquels la nonne avait servi.

Les affaires temporelles réglées à son entière satisfaction, Catalina songea, sur le conseil de ses protecteurs, à mettre en paix sa conscience, qui, je m'obstine à le croire, ne la tourmentait guère. C'était l'année du grand jubilé. On l'engagea à faire le pèlerinage de Rome pour demander au saint-père la plus grande somme d'indulgences possible. Elle partit de Barcelone, toucha Gênes et gagna les états pontificaux. A Rome, elle eut l'honneur d'être admise en la présence de sa sainteté Urbain VIII, qui voulut entendre de la bouche même de Catalina le récit

de ses aventures. Le souverain pontife lui accorda la permission de finir ses jours en habits d'homme; il l'exhorta à mener désormais une vie retirée et honnête, à pratiquer l'oubli des injures et à se rappeler le commandement *non occides*. Cet événement fit du bruit à Rome comme en Amérique. Des princes, des cardinaux, des évêques, d'autres grands personnages encore, voulurent voir la *monja alferez*, et Catalina nous l'apprend avec complaisance. Toutes les portes s'ouvraient devant elle, et il ne se passait point de jour où elle ne fût conviée à la table de quelque grand seigneur. Catalina partit pour Naples, après six semaines de séjour à Rome. Un jour qu'elle se promenait sur le môle, elle s'aperçut qu'elle était la risée de deux demoiselles d'équivoque tournure, qui causaient avec deux matelots. L'une d'elles, la regardant effrontément, lui dit : « Señora Catalina, où allez-vous ainsi! — La *monja*, comme on voit, était connue à Naples. — Mesdames les ribaudes, répliqua Catalina, je vais vous donner les étrivières, et c'est tout ce que vous valez (1). »

Cette allocution singulière termine brusquement et d'une façon peu édifiante les mémoires de Catalina. Nous en sommes réduit désormais à des indications peu précises et à de plus vagues conjectures. Malgré de minutieuses recherches, il nous a été impossible de retrouver, pendant les dix années qui suivent, la moindre trace de l'aventurière. Sans doute elle revint en Espagne, à Saint-Sébastien peut-être, où sa renommée devait être plus grande qu'ailleurs, dépenser les huit cents écus annuels qu'elle devait à la libéralité de son souverain. En 1635, nous la retrouvons à la Coroña. L'ennui l'avait prise, et elle retournait au théâtre de sa gloire. Elle repassa en Amérique. Un religieux capucin, nommé Nicolas de la Renteria, qui se rendait au Mexique, fit la traversée avec elle, et donna quelques détails sur ce voyage dans une lettre qu'on a précieusement recueillie. Catalina était vêtue en homme et portait le nom de Antonio de Erauso. On mouilla devant la Vera-Cruz par une soirée sombre et orageuse. Malgré l'état de la mer, le commandant du navire voulut se rendre à terre le soir même, et il s'embarqua dans son canot avec plusieurs officiers et la *monja alferez*. On arriva sans accident au débarcadère et l'on gagna le meilleur hôtel de la ville. Là on s'aperçut que Catalina manquait à l'appel. On l'attendit, elle ne vint pas; on l'appela vainement, on la chercha partout sans succès, jamais on n'entendit parler d'elle. Il va sans dire que cette disparition mystérieuse provoqua les suppositions les plus contradictoires. Catalina, éprise de la vie errante, s'était-elle enfuie de nouveau vers le désert? et comment alors n'aurait-on pas découvert ses traces? ou

(1) Le texte est plus énergique : « *Señoras p..... a darles a ustedes cien piscozadas, y cien cuchilladas a quien las quisiere defender.*

bien, dans l'obscurité, par cette nuit orageuse, s'était-elle noyée en débarquant sans qu'on s'en aperçût? Cette opinion semble la plus raisonnable, et cependant on ne retrouva pas son cadavre dans le port. Un requin sans doute avait dévoré Catalina; beaucoup de gens qui valaient mieux qu'elle n'ont pas eu d'autre sépulture. Au reste, la renommée de l'aventurière ne fit que gagner à une fin si étrange. On ne manqua pas d'y voir le doigt du démon, et il se trouva parmi les habitans de Vera-Cruz quelques bonnes ames qui affirmèrent avoir positivement senti, ce soir-là, à cette même heure, une forte odeur de soufre. Catalina, dont on connaissait à merveille la condition réelle, n'était plus jeune; le temps était passé des querelles, des rodomontades, des scènes de cape et d'épée. Elle allait devenir, sans nul doute, au pays même de ses exploits, une vieille ridée et fort ridicule; grace à cet heureux accident, elle finit par une apothéose. Sortir à propos de la vie, dit un grand historien, est une des conditions de la gloire.

VI.

Maintenant qu'on a suivi Catalina du berceau à la tombe, il me reste, pour compléter ce récit, un dernier chapitre à écrire; il s'agit, en un mot, de faire, si cela se peut dire, l'histoire de cette histoire. Non-seulement, je le répète, Catalina a vécu, non-seulement Catalina a écrit ses mémoires, mais elle a trouvé, chose rare, un consciencieux éditeur. L'écrivain espagnol dont le zèle louable a fait connaître cette curieuse relation, M. de Ferrer, éloigné de son pays par les événemens politiques, habitait la France voici tantôt dix-sept ans. Il avait jadis entendu dire à un de ses amis, M. Bauza, ancien conservateur des archives de la marine à Madrid, qu'il existait dans ses cartons un curieux manuscrit, intitulé : *Vida y sucesos de la Monja alferez doña Catalina de* Araujo, *doncella natural de San-Sebastian, escrita por ella misma.* Ce manuscrit avait été copié sur l'original, qui est déposé dans la bibliotheque royale de Séville. M. de Ferrer n'avait d'abord vu qu'un conte dans le recit bizarre de cette femme, qui était de sa province; aussi ne fut-il pas peu surpris lorsque, parcourant un jour de vénérables chroniques du temps de Philippe III, il trouva un long chapitre consacré aux hauts faits de l'héroïne de Saint-Sébastien. M. Bauza n'était plus aux archives de la marine, les troubles politiques l'avaient forcé aussi de quitter l'Espagne, il vivait à Londres. M. de Ferrer lui écrivit, et, sur les indications de l'ancien archiviste, il put se procurer une copie du manuscrit.

A la première lecture, une particularité du récit frappa désagréablement M. de Ferrer : c'était le nom même de l'héroïne, Araujo ou Arauso, qui était parfaitement inconnu dans sa province. Il imagina

qu'il pouvait y avoir là une erreur de copiste, et que l'on avait pu écrire *Araujo* ou *Arauso* pour *Erauso*, nom qui appartient encore à l'une des familles les plus distinguées d'Urnieta. Cette conjecture se trouva bientôt confirmée. M. de Ferrer écrivit à Saint-Sébastien, et l'on parvint à découvrir, dans les registres de la paroisse de Saint-Vincent, l'extrait de baptême de Catalina de Erauso, et, dans ceux du couvent de Saint-Sébastien *el Antiguo*, des comptes qui établissent, à n'en pouvoir douter, que Catalina a habité le monastère jusqu'en 1607; on put s'assurer des sommes que sa famille payait chaque année pour son entretien; on retrouva également les noms des religieuses que mentionne Catalina et en particulier ceux de ses trois sœurs. Enfin, dans les livres postérieurs à 1607, époque où l'aventurière s'échappa du couvent, on ne trouva plus trace de son existence (1).

Ces indices excitèrent la curiosité de M. de Ferrer, et il voulut pousser plus loin ses investigations. Il fit faire de minutieuses recherches dans les archives d'Amérique, conservées à Séville. On y découvrit les certificats ou attestations des officiers sous les ordres desquels Catalina avait servi, la pétition qu'elle adressa au roi, la réponse qui lui fut faite, l'ordonnance par laquelle une pension annuelle lui fut accordée, et beaucoup de lettres que je crois inutile de rapporter après M. de Ferrer. Une découverte plus singulière encore vint bientôt dissiper tous les doutes du persistant éditeur et récompensa le bibliophile de ses investigations ingénieuses. En compulsant les dossiers relatifs à Catalina, M. de Ferrer avait appris que le portrait de la *monja* avait été fait par Francisco Crescenzi, à Rome, où, selon toute probabilité, il devait exister encore. On chercha ce portrait dans toutes les galeries romaines, ce fut en vain; mais, au commencement de 1829, M. de Ferrer, étant allé visiter à Aix-la-Chapelle le musée de M. Shepeler, se trouva tout à coup en face d'un tableau représentant une femme en habit de guerre, et, au haut de la toile, il lut cette inscription écrite en lettres d'or, d'un demi-pouce de hauteur : *El alferez doña Catalina de Erauso, natural de San-Sebastian. Anno* 1630. Le portrait, signé Pacheco (2) et non pas Crescenzi, avait été acheté à Madrid. Dès-lors M. de Ferrer n'hésita plus : il publia pour lui et pour ses amis le manuscrit de Catalina. On était alors à la veille de la révolution de juillet, c'était mal choisir son temps. La tourmente politique emporta le malheureux livre, qui disparut aussi mystérieusement que l'héroïne dont

(1) Les mémoires de Catalina, qui la font naître en 1585 et sortir du cloître en 1600, sont en désaccord avec les registres de sa paroisse et de son couvent, dont nous avons suivi les indications, et d'après lesquels, née en 1592, elle serait sortie du cloître en 1607.

(2) Deux peintres du nom de Pacheco ont illustré presque à la même époque l'école espagnole, Fr. Pacheco, le célèbre maître de Velasquez, et Christophe Pacheco, qui travaillait à Madrid pour le duc d'Albe. M. de Ferrer ne désigne pas l'auteur du portrait.

il contait l'histoire. C'est à peine s'il fut entrevu par quelques rares amateurs, et il est passé maintenant à l'état de curiosité bibliographique.

Les mémoires originaux de Catalina sont, je dois le dire, maladroitement écrits. C'est moins un récit que la matière d'un récit; c'est un sec et court sommaire sans animation et sans vie. On sent que la main qui a tenu la plume s'était durcie sur le pommeau d'une épée, et je trouve dans l'inexpérience même du narrateur la meilleure garantie de sa véracité. Inventés, ces mémoires eussent été tout différens; un écrivain eût fait mieux ou autrement. Le style de Catalina est rude, grossier, souvent obscur, et parfois d'une franchise intraduisible, qui frise le cynisme. A tout prendre, ce récit, quoique espagnol, est loin d'être orthodoxe. Un lecteur scrupuleux le trouverait-il même condamnable au point de vue de la morale, je n'en serais nullement surpris; quantité de drôles ont été pendus qui valaient infiniment mieux, j'en conviens, que la *monja alferez*. Ses fautes, cependant, si graves qu'elles puissent être, n'inspirent pas le dégoût. C'est une nature sauvage, livrée à elle-même, qui n'a conscience ni du bien, ni du mal. Élevée jusqu'à quinze ans par des religieuses ignorantes, abandonnée depuis cette époque à tous les hasards de la vie errante, à tous les instincts d'une nature vulgaire, Catalina n'a pu apprendre d'autre morale que celle des grands chemins, des camps et des matelots. Elle ne sait évidemment pas ce qu'elle fait; elle raconte elle-même, sans malice, sans forfanterie, sans jamais songer à s'excuser, des hauts faits passibles, au temps où nous sommes, de la cour d'assises. Elle vole avec candeur, la digne femme, et elle tue avec naïveté. Pour elle, la mort d'un homme, c'est la moindre des choses. « Elle arrive dans telle ville, écrit-elle souvent (parlant d'elle-même à la troisième personne, comme César), et elle *en tue un, mata a uno.* » C'est un homme qu'elle veut dire, il s'agirait d'un lièvre qu'elle ne parlerait pas autrement; mais, en définitive, pourquoi serions-nous plus sévères pour Catalina que le roi qui l'a récompensée et que le pape qui lui a donné l'absolution?

Il va sans dire que M. de Ferrer ne publie pas le précieux manuscrit sans y joindre une longue, une très longue moralité. Il interpelle tour à tour, dans sa préface, à propos de l'éducation de Catalina, de sa force musculaire et de son intelligence, les législateurs, les naturalistes et les philosophes. Aristote, Newton, Lope de Vega, Voltaire lui-même, sont mandés au conseil. « Doña Catalina, s'écrie-t-il en se résumant, est loin d'être un modèle à suivre! » Je le crois bien. « Il est malheureux, ajoute-t-il, qu'elle n'ait pas autrement utilisé les fortes qualités dont la nature l'avait dotée. Qui peut dire si, mieux dirigée au couvent, elle ne serait pas devenue une autre sainte Thérèse? si, tour-

née vers la politique ou l'éloquence, on n'aurait pas vu revivre en elle une autre Aspasie? si l'enthousiasme patriotique n'aurait pas fait d'elle une autre Portia? si l'amour des lettres ne l'aurait pas rendue l'égale de Mme de Staël? » — O Corinne!

Que M. de Ferrer nous le pardonne; mais, si indulgent que nous soyons pour l'emphase espagnole, il nous est impossible de partager ici son enthousiasme. Nous croyons que cette pauvre Catalina a fait tout ce qu'elle pouvait faire pour mériter qu'on s'occupât d'elle, et son biographe nous paraît bien exigeant. Femme de lettres, à coup sûr, elle eût écrit de fort mauvais romans; femme politique, elle eût aidé les harengères de la halle à pendre les vaincus à la lanterne. Si elle était restée chez elle à filer de la laine comme Lucrèce, ou à préparer le *puchero* comme une honnête Espagnole, elle aurait été désagréable épouse, mère méchante et détestable cuisinière. Enfin le rôle d'Aspasie allait mal à la figure de Catalina, bien qu'elle ne fût pas laide, s'il faut en croire le portrait que fait d'elle un historien espagnol, son contemporain. « Elle est grande, dit-il, pour une femme, sans avoir cependant la taille d'un bel homme. Elle n'a pas de gorge. De figure, elle n'est ni bien, ni mal. Ses yeux sont noirs, brillans et bien ouverts, ses traits altérés par les fatigues plus que par les années. Elle a les cheveux noirs, courts comme ceux d'un homme et pommadés selon la mode. Elle est vêtue à l'espagnole. Sa démarche est élégante, légère, et elle porte bien l'épée. Elle a l'air martial. Ses mains seules ont quelque chose de féminin dans leurs poses plus que dans leurs contours. Enfin sa lèvre supérieure est couverte d'un léger duvet brun qui, sans constituer précisément une moustache, n'en donne pas moins un aspect viril à sa physionomie. » Vous figurez-vous Aspasie avec cette moustache-là!

Si l'on voulait trouver absolument un sujet de comparaison, il serait, ce me semble, plus naturel de citer tout simplement le chevalier d'Éon; encore le rapprochement entre ces deux existences amphibies, et l'on dirait volontiers monstrueuses, ne peut-il pas se poursuivre bien loin. Le chevalier d'Éon ne ressemble guère à l'aventurière espagnole, et la première différence, c'est qu'homme, s'il faut en croire ses biographes (bien que cela ne me paraisse pas indubitablement démontré), il fut condamné, par ordre supérieur, à être femme pendant la dernière moitié de sa vie, tandis que Catalina, femme, devint homme avec l'autorisation du pape. Capitaine de dragons et chevalier de Saint-Louis, diplomate par occasion, intrigant par goût et par nature, coureur de boudoirs par forfanterie, le chevalier d'Éon, homme de cour quand il le fallait et femme séduisante quand il était nécessaire, écrivain mordant et spirituel à ses heures, ne rappelle, sous aucune de ses méta-

morphoses, notre ignorante religieuse, qui se contenta de rêver et de conquérir le renom d'un flibustier. Le parallèle peut cependant s'établir sur un point délicat et singulier. N'avez-vous pas souri quand cette nonne bizarre, après avoir tué, volé, et, je le crains, triché, après avoir toute sa vie couru les grands chemins, est venu parler aux évêques et au pape de ses vertus pudibondes? Le chevalier d'Éon, après avoir fait grand bruit de ses bonnes fortunes, dont il tirait, à ce qu'on peut présumer, un fort mince parti, contraint à quarante ans de jouer le rôle d'une femme, prit son masque au sérieux et endossa avec l'habit toute la modestie du beau sexe. La pudeur vint rougir pour la première fois le front pâli de l'ex-capitaine de dragons, et il existe quelque part une lettre de la nouvelle *chevalière* à la supérieure de la maison de Saint-Denis, où elle expose, à la manière de Catalina, ses chastes prétentions.

C'est assez de rapprochemens. L'histoire de ces êtres exceptionnels heureusement fort rares peut nous amuser un instant; mais il convient de laisser en paix à leur sujet les législateurs, les naturalistes, les philosophes. M. de Ferrer n'aurait-il point pris la peine de démontrer avec tant de patience, preuves historiques en main, l'existence de la *monja alferez*, je ne m'en inquiéterais guère. A mon avis, si les mémoires de Catalina sont intéressans, fussent-ils apocryphes, j'ai eu raison de les tirer de l'oubli; si, au contraire, ils sont ennuyeux, quoique authentiques, j'ai eu tort, et, avec la bonhomie des vieux auteurs espagnols que je me suis proposés aujourd'hui pour modèles, j'en demande bien pardon au lecteur.

ALEXIS DE VALON.

POLITIQUE COLONIALE

DE L'ANGLETERRE.

L'AUSTRALIE.

I. — *Discoveries in Australia, with an account of the coasts and rivers explored and surveyed during the voyage of H. M. S. Beagle*, by J. Lort Stokes. 2 vol. in-8°, London, 1846.

II. — *Physical Description of New-South Wales and Van-Diemen's Land*, by P. E. de Strzelecki. 1 vol. in-8°, London, 1845, Longman.

Depuis trente ans, la politique coloniale de l'Angleterre est entrée dans une des phases les plus dignes d'attention qu'elle ait parcourues. Il était réservé aux négociateurs des traités de 1815 d'étendre et d'affermir l'action de cette politique, si bien servie déjà, pendant le XVIIIe siècle, par l'insouciance du gouvernement français. Non-seulement les Anglais furent alors admis à choisir tous les points du globe qui leur convenaient : ils surent encore ne laisser d'importans débris qu'à des peuples maritimes dont ils n'avaient plus à redouter la concurrence. L'Espagne fléchissait sous le poids de ses possessions d'outre-mer, agitées par l'esprit d'indépendance; la Hollande, dépouillée du Cap, refoulée dans les îles de l'archipel indien, cernée de tous côtés par les colonies britanniques, devait renoncer à une rivalité désormais impossible. Quant à la France, on l'effaçait pour ainsi dire de la liste

des puissances coloniales. Seule, la Grande-Bretagne pouvait prendre à son gré une féconde initiative; seule, elle avait assez de ressources, elle était assez sûre de ses institutions pour songer à s'agrandir. Aussi, quand les marchés européens commencèrent à se fermer devant ses produits, quand son propre développement industriel vint la contraindre à chercher de nouveaux débouchés ou servir de prétexte à ses envahissemens, il lui fut aisé de tirer parti des avantages de cette situation exceptionnelle. Poursuivant l'accomplissement de ses desseins avec cette suite dans les idées, cette persévérance dans les résolutions, qui sont les meilleurs garans du succès, on la vit successivement doubler l'étendue de son domaine indien, s'ouvrir la Chine et déborder jusqu'aux extrémités de l'Océanie.

Ce n'est pas seulement au point de vue des intérêts commerciaux qu'il faut se placer pour juger sainement la politique coloniale de l'Angleterre. Sans doute, l'objet que recherchent nos voisins dans la vaste arène où ils se sont lancés est le même partout; tels ils étaient sur les bords du Mississipi, tels nous les voyons aux rives du Gange ou du Murray. Satisfaire aux exigences de leur industrie et de leur commerce, découvrir de nouvelles sources de richesses, voilà leur but principal. Toutefois leur action, envisagée sous d'autres aspects, prend à leur insu même un plus noble caractère. En même temps que l'Angleterre, envahissant des contrées inconnues, étend ses relations commerciales, elle accroît aussi la sphère des idées européennes et du génie chrétien. Si d'ailleurs les Anglais n'obéissent qu'à un seul mobile, les moyens qu'ils emploient varient selon les lieux et les circonstances. Il y a un vif intérêt, il y a aussi quelque profit pour nous à suivre ces transformations, à étudier ces procédés divers. Dans l'Inde, l'Angleterre a eu recours à la ruse et à la force, divisant d'abord les princes indigènes, les attaquant ensuite un à un, jurant avec eux des alliances aussitôt violées, pour aboutir en définitive à une exploitation aussi savante qu'insatiable, à un despotisme militaire. En Chine, elle s'est présentée à la suite de marchands cupides, voulant placer à tout prix un produit suspect. La voilà qui vient de se glisser à Bornéo derrière un aventurier dont les projets ambitieux s'étaient cachés d'abord sous des démonstrations purement commerciales. Dans les autres archipels de la Polynésie comme aux îles de la Société, c'est l'étendard des missionnaires méthodistes qui se déploie devant les navires britanniques.

Parmi ces applications si variées d'une politique qui se montre partout également habile, la moins singulière, la moins imposante n'est pas la colonie fondée sur les rivages de l'Australie. L'essai d'un régime pénitentiaire a été l'embryon de ce nouvel empire. Aujourd'hui cet immense domaine, qui s'est ajouté à tant d'autres, attire de plus en plus l'attention du gouvernement anglais. Dans la région du sud-est,

on retrouve la vie et le mouvement de l'Europe. Cette terre se transforme, ces déserts s'animent sous la baguette magique de l'industrie moderne; des cités commerçantes s'y sont élevées comme par enchantement. Autour de plusieurs points des côtes, des bateaux à vapeur versent déjà leur fumée sur l'Océan vaincu. Ainsi, dans l'*Australia-Félix*, dans la baie du Port-Philippe, deux villes nées d'hier, Melbourne et Geelong, ayant des quais, des docks, des phares, sont rattachées l'une à l'autre par un service de *steamers* quotidiens, comme Londres et Édimbourg. Dans la terre de Van-Diemen ou Tasmanie, on rencontre, sur une excellente route traversant l'île entière de Hobarton à Launceston, des relais de poste et des auberges comme en Europe. On parle de construire un chemin de fer entre les deux villes, afin d'ouvrir aux marchandises une voie qui éviterait les dangers d'une mer orageuse et semée d'écueils. En vingt endroits de l'Australie, et surtout dans la Nouvelle-Galles du sud, où le charbon de terre est à si bas prix, on s'occupe également de la construction de chemins de fer; on discute les tracés, on s'échauffe comme à la Bourse de Paris ou de Londres. Voyez-vous un indigène nu et abruti regarder, du haut d'un roc, une locomotive volant sur la surface des plaines, les dernières conquêtes de la civilisation transportées au milieu d'une nature encore sauvage, les plus étonnantes merveilles de l'industrie sur un théâtre tout-à-fait primitif! Voici d'un côté l'homme au dernier degré de l'échelle intellectuelle, et de l'autre une des plus magnifiques expressions de la puissance de l'esprit humain!

Comment se fait-il qu'en France nous jetions si rarement les yeux vers ce monde en travail qui sollicite notre curiosité par d'aussi frappans contrastes? Ne devrions-nous pas suivre avec plus d'attention les mouvemens de cette société naissante, si singulière, si active, si audacieuse, et à laquelle les immenses progrès accomplis en un demi-siècle semblent promettre un rôle important? A peine possédons-nous quelques vagues et incomplètes notions sur les curieux élémens dont elle se compose et sur son caractère moral et politique. Les relations publiées dans notre pays ne sont plus au niveau de la situation actuelle, et ne suffisent pas, d'ailleurs, pour nous donner une juste idée de l'œuvre entreprise par l'Angleterre et des résultats de cette œuvre, soit pour le peuple anglais, soit pour le monde. Il semble cependant qu'au double point de vue de la civilisation et de la force relative des états, la France et l'Europe auraient de graves motifs pour se préoccuper des efforts de la Grande-Bretagne dans cet hémisphère méridional où elle a implanté la race européenne. N'aurions-nous pas aussi quelque intérêt à savoir comment elle s'est conduite envers les tribus indigènes, et si elle a donné l'exemple de cette modération, de cette philanthropie dont elle se fait volontiers l'apôtre auprès des autres peuples?

Des écrits récemment publiés en Angleterre, soit par des colons, soit par des officiers de la marine royale, soit par des voyageurs, ont répandu un nouveau jour sur le système de colonisation que les Anglais pratiquent dans la Nouvelle-Hollande. Aucun de ces ouvrages ne nous a paru renfermer un tableau plus complet de l'état actuel du monde austral que la relation d'une longue et heureuse mission hydrographique accomplie par le capitaine Stokes, commandant le navire le *Beagle*. A côté des nombreux détails techniques, ce journal présente des observations qui nous permettent d'apprécier les progrès de nos voisins, et de voir en quelque sorte à l'œuvre leur âpre activité. Bien que naturellement enclin à jeter un voile sur les fautes de ses compatriotes, l'auteur sait ne point ériger à leur égard l'indulgence en système; il se contente, en général, de ne pas flétrir trop haut les abus qu'il se croit obligé de reconnaître. Cette bonne foi évidente n'est pas le seul titre du capitaine Stokes à notre confiance : il est demeuré plus de six ans sur les côtes de l'Australie, de 1837 à 1843, et n'a pas vu en touriste impatient les contrées dont il parle. Le *Beagle* a fait plusieurs fois le tour de ce continent; il a visité toutes les positions importantes et touché souvent à des rivages inconnus, auxquels il semblait porter la promesse de la civilisation. Pendant ces longues et laborieuses excursions, le capitaine Stokes ne négligeait rien de ce qui pouvait éclairer son pays sur les ressources et les besoins de la colonie australienne. Le récit d'une simple expédition hydrographique est devenu ainsi un document politique d'un intérêt général.

Il est cependant un aspect du pays que le capitaine Stokes a été contraint de laisser dans l'ombre. A son importance politique, la Nouvelle-Hollande unit des richesses naturelles qui attendent aussi les recherches des explorateurs. Un autre voyageur a décrit cette face curieuse du monde austral. M. de Strzelecki, dans une relation publiée quelques mois avant l'ouvrage du capitaine Stokes, nous donne le résumé de ses études sur la terre de Van-Diemen et la Nouvelle-Galles du sud. La géologie, la minéralogie, la zoologie, la météorologie et la botanique lui doivent d'intéressantes observations. Quelques pages sont consacrées à la race indigène et aux colons européens; mais l'auteur nous paraît sur ce point beaucoup moins impartial que le commandant du *Beagle*, beaucoup plus porté à excuser les fautes des Anglais. Ce qui donne du prix à son livre, ce sont donc moins les impressions du voyageur que les remarques du savant. C'est par sa partie politique, au contraire, que le livre du capitaine Stokes se recommande surtout à notre attention. Les deux ouvrages qui nous serviront de guides sur le continent austral se complètent ainsi l'un l'autre, et nous n'aurons pas de peine à y puiser les élémens d'une utile appréciation. Toutefois, avant de dire comment l'Angleterre a procédé dans une de

ses plus difficiles entreprises, il convient de prendre une idée du vaste pays où s'est déployé si énergiquement son génie colonisateur. Commençons donc par faire, à la suite du *Beagle*, le tour de l'Australie : c'est le plus sûr moyen de nous intéresser aux efforts dont cette terre a été le théâtre.

I.

Le continent appelé Australie ou Nouvelle-Hollande est situé, comme on sait, au sud-est de l'Asie, sous la même latitude à peu près que le cap de Bonne-Espérance et le Brésil, dans la vaste mer qui s'étend des côtes orientales de l'Afrique aux rivages occidentaux de l'Amérique du Sud. Égal en superficie aux quatre cinquièmes de l'Europe, il se déploie depuis le 11° jusqu'au 30° de latitude, et du 111° au 152° de longitude. Du côté de l'ouest et du sud, si on excepte la Tasmanie ou terre de Van-Diemen, qui s'y rattache pour ainsi dire, l'Australie est complétement isolée. Au nord, au contraire, elle touche presque aux îles de la Malaisie et à la Nouvelle-Guinée. Du côté de l'est, mais à une distance beaucoup plus grande, elle a devant elle, — outre la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie et plusieurs îles qui appartiennent à la même division océanique, — les mille archipels de la Polynésie. Cette terre, dont l'intérieur est encore un livre fermé, se divise en quatre régions : l'Australie septentrionale, l'Australie occidentale, l'Australie méridionale, et la Nouvelle-Galles du sud, qui embrasse une partie du midi et remonte à l'est jusqu'aux limites de la contrée septentrionale. Sur une aussi vaste étendue de terrain, le climat est naturellement varié; il est presque partout très sain et très favorable aux Européens, mais principalement dans les contrées du sud. La température y descend plus bas que dans les latitudes correspondantes de l'hémisphère boréal.

Le voyageur qui commence l'exploration de l'Australie par les côtes occidentales voit ce pays sous son plus triste aspect. Sur ces côtes, rarement visitées jusqu'à ce jour, le regard n'embrasse durant des centaines de kilomètres que des rivages plats, nus et sablonneux. Je me figure le désenchantement d'un nouveau colon qui s'est embarqué sur la foi des agioteurs ou des agens d'émigration. Au lieu des sites imposans qui devaient frapper ses yeux, il n'aperçoit ici qu'une plaine monotone bordée au loin par une chaîne de coteaux arides; en plus d'un endroit, il reconnaît la trace des ravages commis par les rares tribus indigènes qui habitent cette partie du continent. Soit par négligence, soit à dessein, les naturels mettent le feu à des monceaux d'herbes sèches; le feu couve inaperçu jusqu'à ce qu'un souffle d'air le pousse au buisson voisin; la flamme, promenée par le vent, traverse bientôt la prairie, gagne la montagne, s'élance par-dessus le lit du torrent desséché, en-

veloppe et dévore les broussailles et les grands arbres de la forêt, laissant seulement çà et là des troncs noircis et dépouillés comme pour marquer son passage. L'incendie finit par s'éteindre faute d'alimens ou au retour des pluies de l'automne; mais les vallées qu'il a parcourues restent privées pour long-temps de leur parure végétale. Si l'on continue à remonter vers le nord, on longe des masses énormes de rochers, d'un caractère primitif, entassés irrégulièrement les uns au-dessus des autres. Quelques collines verdoyantes ornées d'une végétation toute brésilienne, quelques prairies fertiles, semblent avoir été jetées là de loin en loin comme pour mieux faire ressortir la désolation générale.

La partie de ces côtes comprise entre la rivière Greenough et la baie Gautheaume est bordée par une chaîne montagneuse appelée chaîne Victoria et dominée par deux pics élevés, le pic Wizard d'environ 250 mètres de haut, et le pic Fairfax de près de 200 mètres. Les écueils d'Abrolhos, composés d'un groupe de corail et voisins de ces rives, sont fameux par le naufrage de deux vaisseaux hollandais. La mémoire de ces désastres, dont l'un date pourtant de deux cents ans et l'autre de cent trente, est demeurée vivante dans ces parages. Le marin abordant sur les îles du groupe Pelsart, à la vue des débris rongés par le temps qui rappellent encore les souffrances des naufragés, ne se souvient pas sans émotion des premiers argonautes dont l'audace et le malheur ont frayé cette route périlleuse.

Plusieurs rivières ont été découvertes par le *Beagle* vers l'ouest et le nord de la Nouvelle-Hollande. L'une de ces rivières, nommée Adélaïde, permet de pénétrer assez avant dans les terres. Deux autres fleuves, qui ont reçu les royales dénominations de Victoria et d'Albert, faciliteront aussi la reconnaissance de certaines parties du pays. Ces découvertes sont d'autant plus précieuses que les cours d'eau sont rares dans l'Australie; le Murray, qui arrose la Nouvelle-Galles du sud, paraît jusqu'ici le plus considérable des fleuves de cette île immense.

La côte orientale ne fatigue pas, comme celle de l'ouest, l'œil du voyageur par la monotonie des aspects. A chaque instant se déroulent de nouveaux paysages, animés par la présence d'une population indigène plus nombreuse et plus agglomérée; ce n'est guère qu'à la pointe septentrionale et aux environs du cap d'York, que la nature reprend le caractère aride et désolé qu'elle présente sur la côte occidentale. Là le sol s'élève à peine au-dessus du niveau de la mer. Un seul pic, en face des îles de la Possession, coupe la triste uniformité de la plage. Le territoire paraît stérile, rien n'invite à y descendre et encore moins à s'y arrêter; mais le navire a bientôt perdu de vue cette lugubre perspective, et, s'il file vers le sud, il entre dans une espèce de canal bordé d'un côté par le rivage pittoresque de l'Australie, et de l'autre par cette ligne de rochers de corail qu'on appelle la *grande barrière,*

et qui compte plus de 1,000 kilomètres de long. Merveilleux caprice de la nature, cette chaîne d'écueils, dont le nom n'est jamais entendu avec indifférence par le marin qui traverse les passes du nord, forme une sorte de rempart contre les vagues courroucées de l'Océan. Quelquefois la *grande barrière* disparaît entièrement sous les flots, quelquefois une ligne épaisse d'écume blanchâtre en dessine les capricieux contours; ailleurs la crête orgueilleuse des écueils se dresse au-dessus des eaux et semble défier le marin de regagner la pleine mer. Il serait téméraire, en effet, de s'aventurer dans les rares et sinueux passages qui coupent cette ligne de brisans. On sait qu'après avoir parcouru plusieurs centaines de kilomètres, Cook, ennuyé de se voir ainsi emprisonné par une muraille sans fin, essaya de prendre le large à la hauteur d'*Endeavour-Reef*, et que cette tentative fut fatale à son navire. Les écueils de corail partent du détroit découvert, il y a deux cents ans, par l'Espagnol Torrès, entre la côte septentrionale de la Nouvelle-Hollande et la Papouasie, et se prolongent presque jusqu'à *Moreton-Bay*, au nord de la Nouvelle-Galles du sud (1).

En sortant de ce canal gigantesque, nous entrons dans le domaine proprement dit de l'Angleterre; nous avons devant les yeux les mille caprices d'une côte accidentée où s'étalent les soudaines manifestations du génie européen; puis nous longeons pendant quelque temps un rivage hérissé de rochers de 60 à 80 mètres d'élévation. Tout à coup une brèche inaperçue s'ouvre dans cette muraille de granit. Le regard n'a pas le temps de s'arrêter sur cette ruine apparente, que déjà le navire glisse entre les parois déchirées dans la baie magnifique du Port-Jackson. On est en présence d'un tableau féerique. Des coteaux couverts de bois et de maisons de campagne encadrent des eaux tranquilles, semées d'îlots, dont la vague caresse doucement les bords inclinés. A ces rians aspects, à cette situation heureuse, on reconnaît Sydney, la ville la plus importante de l'Australie, la capitale de la Nouvelle-Galles du sud.

Plus loin, à l'extrémité méridionale de la Nouvelle-Hollande, près du détroit de Bass, la grève n'est plus unie comme aux environs du cap d'York. Le promontoire Wilson, qui termine l'île de ce côté, est composé d'un bloc de montagnes qui dressent vers un ciel brumeux des pics de 1,000 mètres de haut. Ces sommets chauves et désolés, couverts presque toute l'année d'épais brouillards, sont très rarement éclairés par les rayons du soleil. Au pied de ces masses énormes, cent îlots jaillissent de la mer. On dirait des sommets de montagnes dont la base serait profondément enfoncée dans les abîmes. Battus par des vents

(1) Grace à la politique méticuleuse de la cour d'Espagne, le détroit de Torrès n'a été connu du commerce que vers le milieu du dernier siècle, après la prise de Manille, où les Anglais trouvèrent une copie oubliée des rapports originaux du navigateur espagnol.

éternels et environnés de brisans, ces îlots sont inabordables. De loin en loin, cependant, il arrive qu'un calme subit se fait autour de leurs rivages déserts; mais à peine le calme dure-t-il quelques heures : les flots reprennent bientôt leur mugissement accoutumé et ceignent ces lieux maudits d'une infranchissable barrière.

Jusque vers la fin du siècle dernier, on avait ignoré si la terre de Van-Diemen ne se rattachait point par un isthme au continent austral. A l'époque du second voyage de Cook, le capitaine Furneaux, dans son rapport sur les côtes orientales et méridionales de la Tasmanie, disait positivement : « Il n'y a qu'une baie entre la terre de Van-Diemen et la Nouvelle-Hollande. » La découverte du détroit dont l'intrépide Bass, qui servait comme chirurgien à bord du navire anglais *Reliance*, affronta le premier les périls inconnus, acheva de fixer les esprits sur la configuration générale de l'Australie.

Une multitude d'îlots un peu moins tristes et un peu plus grands que ceux du promontoire Wilson parsèment le détroit de Bass vers ses deux entrées de l'orient et de l'occident. Tous ces groupes ont à peu près la même apparence. Des collines granitiques, en forme de cône, revêtues çà et là jusqu'à leur sommet de buissons impénétrables, s'élèvent sur des plaines stériles. A part de rares encalyptus, on n'y voit que des arbrisseaux dont les coups de vent empêchent le développement. Une fois le détroit de Bass traversé, on touche à ces rivages du midi où la Providence a répandu ses faveurs avec une prodigalité incroyable. Les yeux séduits retrouvent des sites dont la magnificence égale celle de Sydney. Peu à peu, en avançant vers l'ouest, les plaines reparaissent et nous préparent à revoir les vastes solitudes d'où nous sommes partis, et où nous revenons après avoir fait le tour de ce continent austral si riche en magiques contrastes.

On comprend sans peine maintenant la passion qui a poussé vers cette terre tant de voyageurs aventureux. En présence d'une nature singulière et féconde, l'imagination aime à se donner carrière, elle devance volontiers la marche du temps et voit déjà la civilisation porter sa grandeur et ses richesses jusqu'au fond de ces vallées où se réfugient aujourd'hui quelques peuplades errantes. Ce rêve commence à se réaliser, et on peut s'abandonner avec confiance à de séduisantes prévisions, quand on songe aux transformations qu'un demi-siècle a vues se produire. Ce sont les progrès accomplis qui répondent ici des progrès futurs.

II.

Pendant près de deux cents ans, l'Australie, négligée pour l'Amérique, resta presque oubliée de l'Europe. Jetée au milieu du Grand-Océan,

loin de toutes les routes alors fréquentées par le commerce, elle fut étrangère, depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, au mouvement colonial des états européens. Si l'on admettait les prétentions des navigateurs portugais et espagnols, la découverte de ce continent aurait suivi de quelques années les expéditions de Christophe Colomb et de Vasco de Gama. Toutefois les visites des Hollandais, en 1605, sont les premières sur lesquelles nous possédions des témoignages certains. Les marins de la Hollande se montrent à peu près seuls sur la terre australe pendant le cours du XVIIe siècle. A Dick Hartighs, qui découvrit en 1616 les côtes occidentales, succède, en 1627, Pieter Nuyts, qui explore les rivages du sud. Puis, Abel Tasman, envoyé par la compagnie des Indes-Orientales, visite le nord de l'île et reconnaît au sud la terre qu'il appela Van-Diemen, en l'honneur du gouverneur de Batavia. Ce n'est guère qu'un siècle et demi plus tard qu'apparaissent les navigateurs anglais et français : Dampierre, Bougainville, Cook, Furneaux, La Peyrouse, Vancouver, d'Entrecasteaux, Baudin, Flinders, King, Freycinet, Dumont d'Urville. La patrie de Dick Hartighs et d'Abel Tasman avait bien mérité de donner son nom à la nouvelle terre, et pourtant le nom d'Australie, qui s'applique aussi à toute la partie centrale de l'Océanie, paraît destiné à prévaloir sur celui de Nouvelle-Hollande.

C'est en 1788 qu'un navire anglais, chargé de sept cent soixante *convicts,* après s'être arrêté un instant à Botany-Bay, dont la situation ne parut pas convenable, vint débarquer à Port-Jackson, un peu plus vers le nord, et jeta les fondemens de Sydney. De cette époque date l'entrée de l'Australie dans le mouvement commercial du monde. Les Hollandais, les Espagnols, les Français, n'avaient fait que passer près des côtes et les saluer de leur pavillon; pour la première fois des Européens y descendaient avec la pensée de s'y établir.

La France a songé depuis, à diverses reprises, à suivre l'exemple de l'Angleterre et à s'installer aussi dans la Nouvelle-Hollande. Durant les premières années de la restauration, elle mit même le pied à Albany, tout-à-fait au sud-ouest, où l'attiraient un climat délicieux et le meilleur port de la région méridionale. Soit mauvais calcul, soit faiblesse, la position fut presque aussitôt abandonnée. Notre expédition avait eu pour unique résultat de révéler aux Anglais l'importance maritime d'Albany. Dans son dernier voyage autour du monde, Dumont d'Urville avait été chargé de choisir, sur les côtes du nord, le lieu le plus favorable pour un établissement français : il avait jeté les yeux sur le Port-Essington; mais à son arrivée la place était déjà prise, les Anglais venaient d'y débarquer. Notre gouvernement n'a manifesté depuis lors aucune velléité d'occupation. Quelques noms français, qui rappellent les découvertes de nos navigateurs, sont la seule trace que

la France ait laissée de son passage (1). A l'est, près de Botany-Bay, une colonne a été élevée, en 1825, à la mémoire de La Peyrouse. C'est de là que ce célèbre navigateur transmit de ses nouvelles pour la dernière fois, en 1788, avant d'aller trouver à l'île de Mannicolo le naufrage et la mort. Au pied de cette colonne, une pierre modeste marque le tombeau d'un prêtre catholique français, nommé Le Receveur, qui accompagnait La Peyrouse en qualité de naturaliste, et qui mourut loin de sa patrie avant de gagner la renommée qu'il aurait pu devoir à la science.

L'Angleterre n'a point de titres sérieux à alléguer pour empêcher un autre peuple de s'établir dans les immenses solitudes qui séparent ses établissemens de l'Australie. Elle n'hésite pas, cependant, à regarder tout le continent comme sa propriété. La même nation qu'effarouchent le protectorat français à Taïti et les efforts si légitimes de la Hollande dans l'archipel indien, s'attribue un droit de souveraineté exclusive sur une contrée presque aussi étendue que l'Europe. On verra si elle peut appeler du moins au service de ses prétentions l'intérêt de la civilisation européenne. On verra si, au lieu de propager cette civilisation, elle n'en a pas fait trop souvent un objet d'épouvante pour les populations barbares qui, ici comme dans le reste de l'Océanie, tremblent devant sa puissance.

Pendant les premières années qui suivirent l'occupation de l'Australie, les progrès de l'Angleterre avaient été lents et circonscrits. Sans parler du détestable régime intérieur de la colonie qui aurait suffi pour paralyser son essor (2), les guerres de la révolution et de l'empire appelaient ailleurs les forces britanniques. Ce n'est qu'après la paix générale que les Anglais s'étendent d'abord dans toute la Nouvelle-Galles du sud, depuis Moreton-Bay jusqu'au cap Howe, sur une côte d'environ 1,100 kilomètres de long, pour envahir ensuite des rivages plus éloignés de leur établissement primitif. On voit peu à peu des colons libres venir exploiter le travail des *convicts* sortis des prisons de Londres. Il y avait là en effet un appât certain pour la race anglaise, si prompte à émigrer de son île brumeuse et à s'en aller chercher fortune dans des régions lointaines.

En 1825, le major Lockyer arrive de Sydney au port d'Albany, qui venait d'être abandonné par les Français. On a construit sur ce point un môle et des docks qui améliorent encore cette excellente position maritime. Cinq ans plus tard, l'Angleterre fonde, un peu plus à l'ouest qu'Albany et au nord du cap Leuwin, l'établissement de la rivière des

(1) Ces noms se retrouvent principalement à l'ouest de l'île, à partir du cap Cuvier, de l'île Delambre et de la baie Carnot, jusqu'aux caps Voltaire et Bougainville.

(2) Les effets de ce régime ont été indiqués dans un remarquable travail de M. Léon Faucher sur *les Colonies pénales de l'Angleterre;* voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1843.

Cygnes, qui est devenu le chef-lieu de ses possessions dans l'Australie occidentale. Le siége du gouvernement est à Perth, à treize milles environ de l'embouchure du fleuve. Après Perth et le port de Freemantle, Guilford et York sont les places les plus importantes de la province. Revenant sur leurs pas durant les années suivantes, vers les côtes plus fertiles du sud, les Anglais s'installent à Adélaïde, sur la côte orientale du golfe Saint-Vincent, et au Port-Philippe, au nord du détroit de Bass. Dans la prévision de la grandeur future de la ville d'Adélaïde, le premier gouverneur, le colonel Gawler, traça le plan des édifices publics sur des proportions gigantesques qui suffiront longtemps aux besoins des différens services. Éloignée de la mer de cinq milles environ, Adélaïde s'y rattache par une excellente route macadamisée comme les meilleures routes d'Angleterre. Une chaussée solidement construite à travers un marais est un monument durable de la hardiesse des premiers colons. Le Port-Philippe (1), situé dans la province appelée *Australia-Felix*, forme une vaste baie de 25 kilomètres de profondeur sur 18 de largeur, et dont l'entrée rétrécie, défendue par des courans que toutes les voiles d'un navire ont quelquefois de la peine à surmonter, n'a guère plus d'un kilomètre. Depuis 1835, plusieurs cités se sont élevées autour du Port-Philippe et n'ont pas cessé de s'accroître. Melbourne, capitale du district, est située au fond de la baie, sur les bords de la rivière Yarra et à cinq milles de son embouchure. De vastes constructions couvrent les quais élevés le long du fleuve; des tanneries, des savonneries, se sont installées au milieu d'épais buissons d'arbres à thé. A une solitude pittoresque ont succédé les bruyantes réalités du commerce et de l'industrie. Au-dessus de Melbourne, l'Yarra n'est pas navigable à cause des chutes d'eau qui en coupent le cours. Il n'y a même que les navires d'un léger tonnage qui puissent remonter jusqu'à cette ville; les autres s'arrêtent à l'embouchure, à William-Town, ou bien ils se dirigent vers Geelong, sur la rive occidentale du Port-Philippe, plus favorablement située que Melbourne et qui menace de dépasser bientôt l'importance de la capitale.

Dans toutes ces régions du midi de la Nouvelle-Hollande, les établissemens britanniques se multiplient rapidement. La baie Portland, qu'on rencontre vers l'ouest à environ 300 kilomètres du Port-Philippe, était naguère une simple station de baleiniers; grace aux soins d'un pionnier entreprenant, elle est devenue une colonie prospère. Jusqu'à ces derniers temps, les Anglais n'étaient point sortis de la partie méridionale de l'île. La rivière des Cygnes à l'ouest et Moreton-Bay à l'est mar-

(1) Ce nom désigne indifféremment la baie et le district. La même observation s'applique au Port-Essington et à d'autres baies de la Nouvelle-Hollande.

quaient les limites extrêmes de leur domaine. On pouvait encore cotoyer les trois quarts de l'Australie, en remontant par le détroit de Torrès, sans rencontrer leur pavillon. La colonie du Port-Essington, créée au nord en 1838 sur la péninsule Cobourg, coupe cet espace en deux parties à peu près égales, et forme un centre d'où la Grande-Bretagne s'étendra commodément sur les côtes intermédiaires. Assez vaste pour abriter toutes les flottes du monde, la baie d'Essington était digne de voir s'élever sur ses bords la capitale de l'Australie septentrionale. La nouvelle ville de Victoria se trouve, comme Melbourne, trop éloignée de l'entrée de la baie; il faut traverser une nappe d'eau de seize milles d'étendue avant d'aborder sous les canons de la batterie qui protége la maison du gouverneur. Aussi, quand on aura mieux étudié la côte, une autre ville pourra jouer ici un rôle plus brillant et attirer à elle le commerce de la colonie. En attendant, Victoria possède déjà des constructions importantes : une église, un hôpital, un môle. Un terrible ouragan avait, en 1839, désolé la cité naissante, abattu les maisons à peine terminées, ruiné les travaux des colons. Les traces de ce grand désastre ont rapidement disparu; les tombes de douze matelots du navire le *Pelorus*, qui périrent dans cette circonstance, en rappellent seules aujourd'hui le triste souvenir.

Autour de la plupart de leurs établissemens, les Anglais ont poussé des reconnaissances plus ou moins lointaines vers l'intérieur du continent austral. A Adélaïde, par exemple, les colons, désireux de connaître l'étendue du fertile territoire dont ils étaient les possesseurs, ont constaté, dès le principe, par une série de courses en sens divers, que les bonnes terres se trouvaient réunies en un bloc au lieu d'être disséminées comme sur d'autres points de la Nouvelle-Hollande. De hardis marchands désignés sous le nom d'*overlanders*, parce qu'ils font le commerce par terre entre Adélaïde et la Nouvelle-Galles du sud, se hasardent tous les jours dans des solitudes immenses. Ces expéditions aventureuses présentent mille dangers. Tantôt l'eau manque et les hommes sont réduits à boire le sang de leurs chevaux, tantôt la caravane s'égare dans les *jungles* et ne retrouve sa route qu'après des détours qui doublent la longueur du chemin. On doit à ces pionniers infatigables d'avoir déterminé les limites de l'Australie méridionale du côté des déserts qui la bordent vers le nord.

Toutes ces excursions se sont à peu près renfermées dans une même province, sans atteindre l'arène ignorée des régions centrales. Déjà pourtant, ce champ vaste et mystérieux, qui appellera long-temps l'esprit de recherche et d'aventure, a séduit des voyageurs jaloux d'attacher leur nom à une grande découverte. En 1840, M. Eyre, partant du fond du golfe Spencer, un peu à l'ouest d'Adélaïde, remonta vers le nord jusqu'à 4 ou 500 kilomètres. En 1845, M. Sturt pénétra

plus loin encore dans la même direction, en s'éloignant des bords du Murray, et atteignit des plaines sablonneuses aussi unies que l'océan. Une exploration beaucoup plus longue, beaucoup plus périlleuse, vient d'être accomplie par le docteur allemand Leichardt, suivi de sept ou huit compagnons. Partis de Moreton-Bay, au nord de Sydney, ces hardis voyageurs se sont rendus par terre, après seize mois de marche, à la nouvelle colonie du Port-Essington. La relation publiée tout récemment (1) par le docteur Leichardt contient des renseignemens précieux sur la configuration du territoire. Il est désormais constant que le rayon des terres fertiles n'est pas seulement confiné sur le rivage de la mer. Toutefois cette course audacieuse laisse subsister les incertitudes premières sur la nature du centre même de l'Australie. Les voyageurs n'ont pas pu pénétrer assez avant dans les terres; ils ne se sont guère éloignés de plus de 400 kilomètres de l'Océan, faute de moyens pour frayer leur route à travers un district montagneux. Il appartiendrait au gouvernement anglais de préparer une expédition sur une échelle plus large et en profitant de l'expérience acquise par de courageux essais. Comme la Nouvelle-Hollande est beaucoup plus étendue de l'est à l'ouest que du nord au midi, il paraîtrait sage de s'avancer dans ce dernier sens, afin de parvenir au milieu de l'île par la route la plus courte. Le golfe de Carpentarie, profonde échancrure de 500 kilomètres que la nature a pratiquée dans les rivages du nord, conviendrait pour point de départ; mais on ne devrait pas se diriger vers le sud en ligne droite, car le but serait manqué. Trop rapprochée de l'est, l'expédition ne passerait pas au centre du pays. Il faudrait suivre la direction du sud-ouest, de manière à venir toucher à la côte méridionale, entre Adélaïde et Albany. Alors seraient définitivement éclaircies les hypothèses gratuites qui ont eu cours sur la nature du sol intérieur de la Nouvelle-Hollande, sur l'existence d'une mer centrale et sur certaines variétés de la race indigène. Un pareil voyage ouvrirait de nouveaux horizons à l'ethnographie, à la géographie et à toutes les sciences physiques. Il serait, en outre, assez utile à l'œuvre que poursuit l'Angleterre pour mériter une allocation sur le budget de la métropole.

III.

Trois variétés de la race humaine, ayant chacune un cachet très distinct, se rencontrent aujourd'hui dans l'Australie connue : les aborigènes, les Européens, et les métis, qui peuplent surtout les îles du détroit de Bass.

Tous les naturels de la Nouvelle-Hollande appartiennent à la famille des nègres océaniens, dont la première origine est absolument in-

(1) Voyez la *Colonial Gazette* du mois d'août dernier.

connue. Bien que descendant d'une même souche, ils sont divisés en une multitude de peuplades sans relations entre elles, ayant des usages divers et n'entendant point réciproquement leur langage. Lors de ses premières excursions le long des côtes occidentales, le *Beagle* avait à bord un indigène de la rivière des Cygnes nommé Miago. Dans ses rencontres avec des indigènes qui habitaient pourtant une partie de l'île assez voisine du territoire de sa propre tribu, Miago ne put traduire un seul mot de leurs conversations. Les études faites jusqu'à ce jour sur le vocabulaire de ces peuplades sont encore trop incomplètes, trop peu précises, pour permettre de saisir le génie de leur langue. Il serait néanmoins très intéressant de savoir si les divers idiomes ne sont pas de simples dialectes dérivant d'une même origine.

L'état sauvage ne change pas de pays à pays comme la sociabilité des peuples civilisés. Monotone de sa nature, cet état reproduit partout une même dégradation qui se manifeste dans des usages à peu près pareils. La vie des nègres de la Nouvelle-Hollande ressemble, sous beaucoup de rapports, à la brutale existence des tribus de Bornéo. Quelques traits particuliers méritent seuls d'être signalés. Les indigènes de l'Australie ne sont pas dans l'habitude de se tatouer, mais ils s'enlèvent des lambeaux de chair qui laissent sur leur corps des cicatrices ineffaçables. Ces cicatrices sont regardées parmi eux comme un infaillible moyen de plaire aux femmes. On découvre aisément l'idée qui se cache sous cette barbare coutume : jouer avec la douleur, paraître endurci au mal, n'est-ce pas donner au sexe le plus faible des gages de l'audace et de la fermeté qu'il veut trouver chez ses protecteurs? C'est ainsi qu'il faut expliquer encore l'usage adopté par plusieurs peuplades d'arracher les dents de devant aux jeunes garçons, quand arrive l'âge de se marier (1).

La couleur des nègres océaniens est moins foncée que celle des noirs d'Afrique; mais l'hypothèse d'une race presque blanche, trop légèrement admise sur des indices insuffisans, est aujourd'hui complétement discréditée. Les naturels du continent austral sont le plus habituellement tout-à-fait nus; quelques-uns ont pour tout vêtement une ceinture de peau ou des feuilles d'arbre. Leur corps est assez bien proportionné. Leurs cheveux, d'un noir d'ébène, plus souvent droits que frisés, rarement laineux, sont parfois relevés sur le devant de la

(1) Les indigènes se font sauter les dents à coups de maillet. Au Port-Essington, l'officier de santé de l'établissement est parvenu à persuader aux naturels que sa manière d'extirper les dents était préférable à cette barbare méthode. Aussitôt, le subrécargue d'un navire anglais s'est mis à acheter ces dents remarquables par l'éclat de leur émail, dans l'intention de les revendre aux dentistes de Londres. C'est un commerce qui a dû réussir, car les sauvages sont capables de tous les sacrifices pour un mouchoir rouge ou pour un verre d'eau-de-vie.

tête de manière à former une sorte de houppe. Les hommes n'ont ni favoris ni moustaches; ils laissent seulement croître la barbe de leur menton. Leur front, déprimé dans la partie supérieure, est très protubérant par le bas. Ils sont presque tous d'une laideur repoussante; leur nez large et aplati, leur bouche démesurément fendue, leurs lèvres épaisses, font naître au premier aspect une impression défavorable, et si l'on s'en rapportait aux inductions de la phrénologie, qui cette fois, il faut le dire, se trouvent d'accord avec les faits, cette race malheureuse manquerait du sens moral d'où procède la supériorité de l'homme. Le mensonge est en effet un vice général chez les indigènes australiens. Mentir et tromper, c'est pour eux faire un très légitime usage de la parole. Le sentiment du droit de propriété rappelle seul chez ces tribus le système social des nations civilisées. Dans le sein d'une même peuplade, le bien de chaque individu est respecté; les assassinats sont extrêmement rares, et, malgré l'insouciance oublieuse du sauvage, le meurtrier n'échappe pas aux tortures les plus violentes du remords, comme on en jugera par cet exemple : un naturel de la rivière des Cygnes, du nom de Tonquin, avait obtenu d'un colon du même district la permission de passer la nuit dans sa cuisine, en compagnie d'un autre nègre attaché au service de la maison. Poussé par quelque ressentiment implacable, Tonquin, durant la nuit, poignarda son malheureux compatriote. Le lendemain matin, il protesta de son innocence avec effronterie, et il s'enfuit dans les bois. Quand il reparut à la rivière des Cygnes, après quinze jours passés dans la solitude, il était fou.

Les Australiens reconnaissent un Dieu inoffensif et des esprits malfaisans. Le plus redoutable de ces esprits passe pour hanter les cavernes obscures, les puits profonds, sous la forme d'un immense serpent; on redoute ses visites nocturnes. Quelquefois, quand les vents mugissent à travers la forêt et que ce bruit solennel dispose l'ame à la frayeur, les sauvages s'éveillent saisis d'épouvante; ils allument un grand feu pour éloigner le monstre surnaturel qu'ils craignent de voir apparaître; ils récitent des paroles magiques, et poussent des cris rauques et entrecoupés jusqu'au retour de la lumière. Dans tous les rapports de la vie, ils se montrent superstitieux, ajoutant foi aux pronostics les plus puérils. Ils croient à l'immortalité de l'ame; mais les uns espèrent après la mort une éternelle béatitude; les autres semblent s'attendre, au moins pour un temps, à des transformations successives et à un retour sur la terre.

On doit regarder comme une cérémonie religieuse la pratique de la circoncision récemment découverte chez deux tribus, aux extrémités opposées de la Nouvelle-Hollande, au nord et au sud. Le voyageur anglais Eyre, qui s'est le premier aperçu de cette pratique sur des points si éloignés l'un de l'autre, en a voulu conclure que les peuplades

du nord et du midi avaient eu entre elles, à une époque indéterminée, des rapports à travers l'intérieur de l'île; il tirait de là une induction contraire à la fameuse hypothèse d'une mer centrale. On cherche en vain une liaison entre les deux termes de ce raisonnement: en supposant l'existence aujourd'hui si improbable du vaste lac qu'avait inventé l'imagination des voyageurs, les indigènes n'auraient-ils donc pu, pour communiquer entre eux, suivre les rivages de cette prétendue mer *méditerranée?* Mieux vaut dire, à notre avis, que les tribus du nord et du sud ont les unes et les autres, grace à des relations accidentelles dont la trace est perdue, reçu directement l'usage de la circoncision des sectaires de Mahomet dans la Malaisie. Si des *prahus* de l'archipel indien fréquentent de temps en temps les côtes septentrionales du nord de l'Australie, n'est-il pas possible, malgré la distance, que des barques plus aventureuses aient visité les régions du midi, ou s'y soient trouvées jetées par les vents?

Les indigènes australiens affrontent volontiers la mort, et pourtant ils ont une peur extrême des tombeaux; ils ne s'en approchent jamais. Des tombes creusées devant le seuil d'une maison sont devenues parfois une barrière salutaire que les naturels n'auraient jamais osé franchir. Quelques tribus placent les morts au milieu des branches d'un arbre. Le corps est enveloppé d'écorce de papyrus et recouvert de morceaux de bois flexibles, entrelacés en forme de filet. Suivant une pratique dont l'antiquité barbare offre des exemples, on songe aux besoins de ceux qui n'ont plus rien à démêler avec les choses de la terre, et on place dans le tombeau des armes et de la nourriture. Des faucons noirs et blancs perchent sans cesse sur les arbres voisins; immobiles, silencieux, les ailes tombantes, ils semblent veiller sur le mort comme des muets à gages. Ils attendent avec une patience infatigable qu'un coup de vent ouvre à leur bec acéré le frêle édifice tumulaire. On a vu des preuves touchantes d'attachement données par les mères à la mémoire de leurs enfans. Une femme, ayant perdu son jeune fils, avait conservé ses ossemens, et elle les portait toujours avec elle. Dans ses heures de tristesse, quand le regret gonflait son cœur, guidée par son instinct, elle remettait les os dans leur position régulière. Peut-être, lorsqu'elle avait rétabli les lignes de cette forme chérie, s'imaginait-elle voir se ranimer à son souffle l'esprit éteint pour jamais, et retrouver encore une fois le sourire évanoui de son enfant. Parmi ces croyances superstitieuses qui en Australie entourent l'idée de la mort, la plus singulière est celle de quelques peuplades, qui croient retrouver dans les blancs leurs propres compatriotes, revenus dans le monde sous une forme plus noble, après avoir passé par l'épreuve du trépas. A Perth, un des colons, à cause de sa ressemblance avec un membre défunt d'une tribu de la rivière Murray, recevait deux fois par an la visite de ses pré-

tendus cousins, bien qu'ils eussent à traverser soixante milles d'une contrée ennemie.

Des traditions scrupuleusement respectées règlent les cérémonies des funérailles, de la naissance et du mariage. Si ces coutumes ne sont placées sous le contrôle d'aucune autorité, elles n'en forment pas moins une sorte d'étiquette dont personne ne voudrait se dispenser. Les vieillards sont les dépositaires des croyances religieuses; ils composent aussi le gouvernement de chaque tribu. Le système politique, s'il est permis d'appliquer ce mot à des usages mal définis et variables, repose sur la division des membres de la peuplade en trois classes : la première comprend les jeunes gens; la seconde, les hommes faits, et la troisième, dans laquelle on ne passe qu'après une sévère initiation, renferme les vieillards. La hiérarchie la plus simple, la plus naturelle, celle de l'âge, est la seule hiérarchie admise parmi ces peuples primitifs.

Jusqu'à ces derniers temps, on les croyait étrangers à la pratique du cannibalisme; mais on en a trouvé récemment, en quelques endroits, des preuves incontestables. Rien ne démontre toutefois que cette féroce habitude soit générale. Si elle avait été universellement répandue, on en aurait sans doute découvert les traces depuis longues années. D'après le récit du capitaine Stokes, les indigènes ne paraissent pas animés d'intentions hostiles envers les Européens. Une ou deux fois seulement, les démonstrations des naturels que le *Beagle* rencontra prirent un caractère agressif. Le plus souvent, les nègres s'enfuyaient épouvantés. Quand ils se décidaient à s'avancer vers les étrangers, ils venaient sans armes pour prouver leurs desseins pacifiques. Quelquefois une circonstance en apparence insignifiante rompait inopinément les relations commencées, et les sauvages disparaissaient dans les bois en laissant échapper des cris aigus. Il s'en trouva néanmoins d'un peu plus confians. Sur les bords de la rivière Adélaïde, une famille, composée de sept ou huit personnes, après avoir échangé des politesses avec les Anglais, s'approcha de la baleinière du *Beagle*, qui était attachée au rivage : le chef de la famille annonça l'intention de visiter le *Beagle*, mouillé à une certaine distance, il mit même le pied dans la baleinière; mais, saisi d'effroi à la vue des rames, des bancs et de la profondeur du canot, il se retira en frissonnant, comme s'il avait plongé la jambe dans de l'eau glacée. Sa femme et ses enfans le conjurèrent de ne pas s'aventurer avec autant de témérité, et n'eurent pas beaucoup de peine à le retenir. Une autre fois, un indigène se présenta de lui-même aux Anglais sans qu'on l'eût alléché, comme d'habitude, en agitant un mouchoir de couleur ou quelque hochet éclatant, et sans témoigner la moindre crainte. Il indiqua d'un geste aux étrangers le sentier le plus commode pour redescendre sur le rivage, et se conduisit avec eux comme une vieille connaissance. Quand la baleinière partit, il remonta la falaise, marchant

négligemment sans jeter un seul regard en arrière, ne paraissant pas se soucier de ce qu'il venait de voir. Ce défaut de curiosité, à peu près général parmi les noirs de l'Australie, donne une triste idée de leur intelligence.

Sur la côte occidentale, les indigènes ne connaissent pas l'usage du canot; à peine si quelques tribus se servent de radeaux grossiers. Les habitations sont aussi d'une simplicité rare, même parmi des sauvages : quatre pieux plantés en terre et supportant deux perches couvertes de branches d'arbres, voilà le palais du roi dégénéré de la nature. Le maître de cette misérable cabane se couche ou s'assied sur le sol, sans prendre le soin d'y jeter une natte ou des feuilles d'arbres. Les naturels passent souvent les nuits en plein air; quand vient la mauvaise saison, ils se recouvrent de sable jusqu'au cou, et, le matin, on dirait qu'ils sortent de dessous terre.

Ces populations dégradées ont cependant des poètes. Les rapsodes australiens ne célèbrent guère l'amour; les mystères religieux, la valeur dans les combats, les jouissances sensuelles, tels sont leurs thèmes favoris. Jamais les vers ne se récitent, on les chante; quand un chant nouveau est composé, il circule bientôt de bouche en bouche parmi toutes les tribus qui parlent la même langue. Quelques peuplades connaissent aussi une espèce d'instrument de musique, formé d'un morceau de bambou aminci sur les côtés et percé de plusieurs trous. Le son ressemble à celui du bourdon. Cet instrument sert à accompagner des danses guerrières, presque toujours mêlées de gestes indécens. On a remarqué aussi de grossières ébauches tracées sur la surface des rochers; les sujets sont variés : ce sont des figures humaines, des animaux, des armes, des ustensiles domestiques ou des scènes de la vie quotidienne. Ces ébauches sont-elles le début d'un art naissant? Ne sont-elles pas, au contraire, le dernier témoignage d'un art immobile et engourdi entre des mains impuissantes? Depuis des siècles, le sauvage ignorant donne une même forme à sa pensée sans avoir jamais su s'élever à de plus grandes conceptions.

Que gagnera cette race malheureuse au contact de l'Europe? Va-t-elle se transformer sous le souffle de la civilisation, ou bien, comme les peaux rouges de l'Amérique du Nord, est-elle condamnée à disparaître peu à peu devant les développemens de l'activité européenne? Pour percer les voiles de l'avenir, nous n'en sommes pas réduits à de pures hypothèses; nous avons sous les yeux des faits accomplis. Que sont devenus, aux environs de Sydney, les aborigènes dont les ancêtres promenaient sur ces rivages une indépendance incontestée? Cherchez-les dans les belles vallées qui avoisinent Botany-Bay, dans les fertiles plaines d'Illawara, ce délicieux jardin de la Nouvelle-Galles du sud, sous les fougères immenses qui ombragent les collines : ils sont partis, ou plutôt

ils se sont éteints. S'il en reste encore quelques-uns autour de Port-Jackson, les Anglais ont réussi à les abaisser au-dessous de leur état antérieur. Les rares rejetons de cette race avilie ont pour les liqueurs spiritueuses un goût effréné; ils restent plongés dans une ivresse continuelle. Avec un morceau de canne à sucre et quelques verres d'eau, ils fabriquent une quantité de rhum grossier assez grande pour enivrer sept ou huit personnes. Ils sont, comme le dit le capitaine Stokes, un triste échantillon des bienfaits produits par le mélange des peuples civilisés et des tribus barbares. Autour de Melbourne, sur les rives de l'Yarra, on ne voit plus un seul indigène. Voilà l'œuvre qui s'accomplit et qui se poursuivra jusqu'à ce que les anciens maîtres du sol aient disparu pour jamais. Poursuivis d'étape en étape par le flux de la civilisation, les naturels australiens arriveront enfin aux vastes plaines de sable où les attend le sort des peaux rouges, rejetés dans les montagnes Rocheuses. Quel que soit son abaissement, on ne saurait refuser un peu de compassion à cette race destinée à périr. Sans histoire, sans rôle dans le monde, elle s'effacera, laissant à peine un souvenir de son inutile passage.

Serait-elle susceptible d'une certaine éducation? Il est impossible de le décider, car aucune tentative assez sincère et assez patiente n'a été faite pour l'élever au-dessus de son état primitif. On lui a bien envoyé des missionnaires, on a paru s'apitoyer sur elle, le gouvernement anglais a même prescrit des dispositions empreintes d'une apparente bienveillance; mais toutes les mesures prises ont été exécutées dans un esprit diamétralement contraire au principe qui les avait dictées. L'aveu en est échappé à un ami très partial des colons dont la parole n'est pas suspecte, à M. de Strzelecki. On voudrait pouvoir concilier la modération envers les naturels avec les exigences du développement colonial; on pratiquerait volontiers la philanthropie, pourvu qu'il n'en coûtât rien à l'intérêt. Là comme en Irlande, comme partout, les Anglais ne sont compatissans et humains que si la politique l'ordonne ou le permet; aussi qu'est-il arrivé? Les essais d'amélioration tentés en faveur des indigènes ont été pour ces derniers une source de nouvelles douleurs. On aurait voulu les civiliser pour le seul profit des colons; on n'a pas même réussi à rendre un peu moins dure l'agonie de ces peuples expirans.

Veut-on un exemple des charitables procédés britanniques? A la rivière des Cygnes, le gouvernement a fondé une colonie pénitentiaire pour les sauvages. Ce bizarre établissement est installé sur l'île Rottenest, à quelques milles de la côte, près de l'embouchure du fleuve; on y déporte les condamnés, les uns pour un temps, les autres à perpétuité, et *le plus souvent pour des crimes auxquels les ont poussés,* suivant les propres expressions du capitaine Stokes, *les mauvais traitemens de ces*

mêmes étrangers qui les jugent. Les détenus sont assujettis à un travail régulier; on les emploie à ramasser le sel, à couper du bois, à cultiver le blé. La colonie était au commencement une charge pour l'Angleterre; elle est devenue une source de profits. D'après les derniers comptes que nous avons sous les yeux, les recettes annuelles montaient à 1,500 livres sterling, et les dépenses seulement à 200 livres. Les condamnés se montrent assez dociles sous la menace des châtimens qui ne leur sont point épargnés; tous néanmoins ne se résignent pas également à leur nouveau genre de vie. Si quelques-uns semblent plongés dans une brutale indifférence, d'autres languissent de chagrin et succombent. Chaque fois qu'un nouveau prisonnier débarque, ces malheureux l'entourent, l'interrogent avidement sur leurs amis, sur leur famille, sur cette terre paternelle qu'ils aperçoivent de loin et qu'ils ne fouleront peut-être plus. Ils se souviennent alors avec plus d'amertume de la liberté de la vie sauvage, de leurs toits grossiers, sous lesquels ils ne subissaient pas une volonté étrangère. Parfois, d'un œil inquiet, ils suivent la fumée qui sort de leurs forêts et que le vent pousse vers leur prison comme un message ami; la tristesse renfermée en leur ame éclate en sanglots, et ces hommes, résolus à échapper à leur malheur, se laisseraient mourir de faim si leurs geôliers ne les contraignaient pas à prendre de la nourriture.

Que faut-il penser de l'institution de ce régime pénitentiaire, que les Anglais ont cru devoir transporter au milieu de tribus primitives? N'est-ce pas un esclavage déguisé? Comment se glorifier d'avoir donné au monde le grand exemple de l'abolition de la servitude coloniale, si, autour des nouveaux établissemens, on rend le sort des indigènes cent fois pire que l'esclavage le plus dur? Est-ce donc là cette philanthropie qu'on voudrait présenter à l'Europe comme un exemple? Je ne connais rien de plus contraire aux idées de la justice suprême que cette politique d'un peuple qui, ne reculant devant aucun abus de la force, brave le premier les lois morales imposées par la terreur aux populations vaincues. Autant vaudrait prononcer une proscription en masse. Si les représentans de la civilisation ont des droits sur les peuplades tombées dans l'état sauvage, c'est à la condition de réunir à une intelligence plus cultivée des sentimens plus élevés, un plus grand respect de la dignité humaine et de l'équité naturelle. L'institution de l'île Rottenest suffit pour donner une idée de l'esprit qui a dicté aux Anglais leurs prétendues mesures de bienveillance. Voilà ce que l'on considère comme un progrès! Quelle trace sanglante nous aurions à suivre, s'il nous fallait raconter maintenant les excès avoués, les violences commises au grand jour! On jugera jusqu'à quel point le mal a été poussé, puisque le capitaine Stokes dit à ce propos : « Sans vouloir accuser avec trop de dureté aucune classe de mes compatriotes, je

regrette que la page qui rappelle notre colonisation de l'Australie arrive sous les yeux de la postérité. »

Nous aussi, nous passerons vite sur ce lugubre drame sans faire aucun rapprochement; il serait par trop facile de relever ici les accusations des Anglais contre nous à propos de certains épisodes de notre guerre d'Afrique, épisodes affligeans sans aucun doute, mais exceptionnels et qui se sont passés au milieu d'une guerre déclarée à un peuple cruel, fanatique et belliqueux. Nous ne dirions même pas un seul mot de l'extermination complète de la race aborigène dans la Tasmanie, si de cet événement, l'un des plus monstrueux qui se soient accomplis depuis la conquête du Mexique ou du Pérou, il ne devait pas résulter des enseignemens utiles à la cause de la modération et de l'humanité. Nulle part on n'avait foulé aux pieds plus froidement et plus systématiquement un peuple faible et asservi. Pour se débarrasser de toute idée de devoir, les colons anglais commencèrent par déclarer que les naturels n'étaient pas des hommes et devaient être traités comme des bêtes. Quels actes de cruauté furent la conséquence de cette doctrine inflexible, on se le figure aisément. Les crimes dont la guerre d'extermination a été remplie ne sont pas tous parvenus à la connaissance de l'Europe; on en sait assez cependant pour assigner à la lutte son caractère général. Quand les colons, fatigués de longues chasses où des hommes étaient pris pour du gibier, cessèrent de poursuivre les indigènes, le nombre de ces derniers, dans toute la Tasmanie, était descendu au-dessous de deux cent cinquante individus refoulés dans des forêts impénétrables. Comment se débarrasser de ces derniers ennemis qui troublaient la sécurité coloniale? Les Anglais songèrent alors à déporter les restes de la population noire dans une des îles du détroit de Bass. Sous l'influence des conseils passionnés des colons, on imagina une vaste battue qui devait cerner les nègres et les prendre comme dans un filet. Le gouvernement de la métropole prêta son assistance à l'exécution de ce plan. Au jour fixé, toute la colonie fut debout; des cordons se déployèrent en tous sens; on commença une série de marches, de contre-marches et de manœuvres fort habiles peut-être, mais que la disposition du pays rendit inutiles. Cette grande et coûteuse expédition finit d'une manière ridicule par la capture d'un seul indigène.

On renonça désormais à la force pour recourir à la ruse. Un colon adroit, après avoir obtenu l'approbation du gouvernement, se rendit seul au milieu des naturels; il se présenta comme leur ami dévoué, et, avec sa parole persuasive et ses stratagèmes, avec des promesses séduisantes et trompeuses, il amena les diverses familles à consentir à leur propre déportation. Si ces malheureux, qui avaient tant de maux à venger, avaient été aussi féroces que le prétendaient les colons, au lieu de prêter l'oreille aux suggestions du messager des blancs, ils l'auraient

immolé dans leurs retraites solitaires aux mânes de leurs frères massacrés. Ils se laissèrent conduire aux bords de la mer comme un troupeau docile; on les vit seulement, une fois embarqués, jeter un dernier regard mêlé de larmes à la patrie dont ils s'éloignaient pour toujours. Après avoir hésité sur l'île qui serait choisie pour leur demeure, on finit par les déposer sur le revers occidental de l'île Flinders. Les déportés croyaient au moins y jouir d'une liberté complète qui leur avait été promise et qui leur était due. Rien ne pouvait autoriser les Anglais, après leur avoir ravi leur territoire, à les traiter comme des prisonniers et à les assujettir à un régime disciplinaire, sous prétexte de les civiliser; c'était bien le moins de respecter les conditions stipulées par les tribus pour le grand sacrifice qu'elles accomplissaient. Qu'importe que le gouvernement britannique ait ordonné de pourvoir à leurs besoins, si on les place dans une atmosphère où elles ne peuvent vivre? S'imagine-t-on, en faisant chanter aux indigènes des hymnes qu'ils ne comprennent pas, en les assujettissant à des exercices qui leur répugnent, remplacer pour ces enfans des forêts la liberté perdue? Le goût de la vie sauvage reste au fond de leur cœur. Souvent plusieurs hommes s'enfuient ensemble dans les bois, jetant de côté les habits incommodes dans lesquels on emprisonne leurs membres vigoureux. Nus et loin de leurs surveillans importuns, les voilà heureux pour un jour! Ces habitudes de marronnage se perpétuent en dépit de toutes les défenses et de tous les châtimens.

Quelques années ont suffi pour démontrer que la population tasmanienne ne pourrait ni se reproduire ni même s'acclimater dans sa prison. Forcée de changer brusquement ses habitudes héréditaires, regrettant sans cesse ses jeux, ses chasses, les montagnes, les ruisseaux, les vallées de la terre natale, elle est condamnée à s'éteindre avec une rapidité qui va bientôt débarrasser le gouvernement anglais d'une tutelle improductive. Sur deux cent dix bannis, cent cinquante-six étaient morts dans un espace de sept ans, de 1835 à 1842. Pour combler ce vide, il n'était né que quatorze enfans. On avait encore amené à l'île Flinders une famille composée de sept personnes, saisie sur la côte occidentale de Van-Diemen, près de la rivière d'Arthur. Une prime de 50 livres sterling avait été offerte pour la capture de ces derniers représentans de la race indigène. On avait dit à ces malheureux, en les arrêtant, qu'ils iraient dans une contrée où le gibier serait plus nombreux et le sol plus fertile; quand ils furent montés sur le canot des blancs, quand le mal de mer les eut abattus, on les garrotta, et on fit voile pour le poste de la *Compagnie agricole*, situé à la pointe Woolnorth, où ils furent provisoirement déposés. Derrière cette famille, assure-t-on, il est encore resté un jeune homme oublié sur la terre paternelle. Seul de sa race, de sa couleur et de sa langue, il sera réduit à se cacher dans les forêts recu-

lées, dans les cavernes ténébreuses : il ne jouira plus de la société des hommes; pour lui, ni amour ni famille. Il consumera sa vie en efforts pour la prolonger; il s'épuisera à lutter contre la mort, qui sera pourtant son seul refuge. Cruelle destinée d'un homme résumant en lui tous les malheurs de sa nation!

Un sort pareil à celui des tribus de Van-Diemen attend les noirs de la Nouvelle-Hollande. Dieu veuille que la lutte ne soit plus mêlée d'excès aussi honteux! Dieu veuille que les conquêtes de la civilisation coûtent moins à l'humanité! Malheureusement, laissée à elle-même, la population européenne de l'Australie est insensible aux maux des naturels; elle n'admet même pas qu'on les plaigne. N'est-ce pas déjà beaucoup trop que de laisser vivre cette race abrutie? Les divisions intestines sont oubliées quand il s'agit de l'ennemi commun. C'est à peu près le seul sentiment sur lequel on trouve les colons unanimes. Pour toutes les relations sociales, les classes d'une origine libre et les *classes du gouvernement,* comme on appelle les *convicts* émancipés et leurs descendans, sont séparées par des préjugés invincibles. Quoiqu'elles jouissent des mêmes droits civils et politiques, tous les efforts pour ménager des alliances entre elles sont demeurés sans résultat. Ces mariages, contractés au mépris de l'opinion, mettraient les époux au ban de leur classe respective et les isoleraient de toute société. De part et d'autre, on est moins opposé à s'unir avec les femmes indigènes. Cette implacable séparation qui nuance fortement la physionomie de Sydney est quelquefois une gène pour l'autorité; mais, si elle se conserve aussi vivace, elle pourra devenir un moyen de domination dans des crises ultérieures.

Les *convicts,* chose singulière, étalant l'orgueil de leur flétrissure primitive, se font un point d'honneur de ne pas frayer avec les autres colons. Ils ne voudraient pas assister à leurs réunions ni les admettre aux leurs. A un banquet public donné par des hommes de cette classe dans je ne sais plus quelle circonstance, on avait invité un médecin qui avait parmi eux une nombreuse clientelle. Après un repas très gai et très animé, quand arriva le moment des *toasts,* comme le médecin se disposait à son tour à porter la santé de ses hôtes, un des convives se lève, un homme dont il n'était pas possible de suspecter la filiation et qui descendait en droite ligne d'un voleur très connu : « Jusqu'à ce moment, dit-il, j'ai bien voulu me taire; mais l'honneur de la communauté ne peut pas permettre qu'une personne issue d'une souche irréprochable (*a white sheep,* une brebis sans tache) soit admise à prendre ici la parole. » Tous les regards se fixèrent aussitôt sur le docteur interdit. Figurez-vous en Europe, dans une pareille occasion, un homme qu'on traiterait de forçat libéré, et vous aurez l'idée de la confusion du malheureux médecin. Il finit pourtant par se remettre, il se plaignit

d'être calomnié, et, avec l'éloquence de l'indignation, il démontra par des détails généalogiques très précis que des liens étroits de parenté l'unissaient à plusieurs bandits déportés. On lui permit alors de reprendre son toast interrompu. Dans tout cela, rien d'affecté; c'est l'expression d'un sentiment très réel. Ne faut-il pas en conclure que, si le *convict-system* a eu des avantages matériels, s'il a procuré de notables économies à la trésorerie britannique et puissamment secondé le développement des colonies australes, ses effets ont rejailli d'une manière désastreuse sur le sens moral d'une grande partie de la société? L'honneur et la probité ne se définissent point là comme en Europe. On conserve d'autres traditions qui viennent en ligne directe des geôles anglaises. Les colons émancipés ont pu acquérir la crainte des lois, mais ils n'ont pas encore le sentiment délicat et pur de la justice et du bien.

Tous les *convicts*, on le sait, ne restent pas au lieu de leur déportation pour y attendre leur grace ou l'expiration de leur peine. Ceux qui se sont fait du crime un invincible besoin s'enfuient dans les bois et y reprennent la vie de brigandage à laquelle on voulait les arracher. Ces hommes, connus sous le nom de *bushrangers*, échappent sans peine aux recherches de la police coloniale dans des solitudes sans bornes. Ils sont la terreur des colons. Ennemis de la société qui les a réprouvés, ils cherchent à se venger d'elle, et, quand ils se rapprochent des lieux habités, le meurtre et le vol marquent leur passage. Le nom de quelques bandits qui avaient conquis au milieu de leurs camarades une monstrueuse supériorité par l'énergie d'un caractère dépravé et l'audace de leurs attentats est environné d'une célébrité sinistre. Une compagnie de ces brigands fatigués de crimes s'empara, sur les côtes de Van-Diemen, d'un navire de commerce, et, traversant l'Océan, parvint à gagner Valdivie sur le revers occidental de l'Amérique du Sud. A l'entrée du port, les *convicts* défoncèrent le vaisseau, et dirent, en se présentant sur la chaloupe, qu'ils avaient eu le malheur de sombrer. On les plaignit beaucoup; on les aida d'une souscription. Comme ils étaient habiles ouvriers sur une place où les bons ouvriers étaient rares, on leur épargna des questions embarrassantes. Le gouverneur vit en eux un utile accroissement à la population laborieuse. Ils se marièrent bientôt, et, malgré le mystère dans lequel ils s'enveloppaient, ils avaient obtenu la confiance générale, quand un vaisseau de guerre, expédié sur le rapport du gouverneur de la Tasmanie, se présenta pour les saisir. Tous, à l'exception d'un seul, s'échappèrent sur une barque qu'ils venaient de construire pour l'administration coloniale, et on perdit entièrement leur trace. Le coupable arrêté fut pendu à Hobarton après un effrayant récit des forfaits de la bande.

D'autres *convicts* moins dépravés, chez qui le goût du travail ne s'était pas éteint avec tout sentiment du devoir, après avoir brisé leur ban,

sont allés peupler les îles le moins désavantageusement situées du détroit de Bass, et ils ont donné naissance à une race métisse qui présente des germes de vigueur et d'avenir. Placée entre la civilisation et l'état sauvage, presque entièrement séparée du monde par les tempêtes qui l'enveloppent, la population du détroit mène une existence fort indépendante et fort extraordinaire. Pour dissimuler son origine équivoque, elle raconte que, de 1800 à 1805, les îles du détroit de Bass et celles qui font face à l'Australie jusqu'aux golfes Saint-Vincent et Spencer étaient habituellement fréquentées par des navires anglais cherchant des occasions de négoce. Ces lieux rudes et abandonnés auraient séduit un certain nombre de matelots qui obtinrent la permission de s'y établir et reçurent de leur capitaine, en paiement de leur solde arriérée, un canot et quelques provisions. Peut-être cette histoire est-elle vraie; mais, dans tous les cas, elle n'explique l'origine que d'une petite partie de la population des îles. A côté de ces *settlers*, qui ne gardent le souvenir d'aucune flétrissure, on compte un grand nombre de *convicts* en rupture de ban et d'enfans de *convicts*.

Libres ou repris de justice, comment ces hommes, jetés seuls sur des terres inhabitées, sont-ils parvenus à s'y créer une famille? Ont-ils, comme les Romains, ravi les filles d'un autre peuple? Non; ils ont acheté leurs femmes des indigènes de la côte de Van-Diemen pour quelques os de veaux marins. Maltraitées généralement par les naturels de la Tasmanie, les femmes vendues ne furent pas mécontentes du marché. Leurs nouveaux époux, qui ne les avaient pas prises d'abord avec la pensée de s'y attacher long-temps, les déposèrent dans une île et partirent pour une nouvelle expédition. Trouvant à leur retour leurs cabanes proprement tenues, ils apprécièrent davantage le service de ces femmes, qui les aidaient volontiers dans la manœuvre des bateaux, chassaient le kangourou avec adresse, et possédaient un tact merveilleux pour découvrir le nid des pétrels ou oiseaux des tempêtes, que les *settlers* appellent aussi oiseaux-moutons (*mutton-birds*), à cause du goût particulier de leur chair. Les *straitmen* firent voile dès-lors pour les rivages de l'Australie avec le dessein de se procurer d'autres femmes, soit par la ruse, soit par la force. La polygamie est ainsi devenue parmi eux un usage général. Plus un homme a de femmes et plus il est estimé, car on le réputé plus riche et plus actif. Le *straitman* vit comme un sultan dans son harem; il n'est ni moins libre ni moins fier. On doit le dire à l'honneur des premiers *settlers* des îles, ils n'ont pas négligé l'instruction de leurs enfans; ils ont eu à cœur de leur apprendre tout ce qu'ils savaient eux-mêmes. La plupart des jeunes et vigoureux mulâtres peuvent lire la Bible, quelques-uns même savent écrire. Quant à la religion, elle se réduit pour eux à quelques idées confuses où l'on retrouve, avec les souvenirs obscurcis de leurs pères, la croyance à la

transmigration des ames, encore vivace chez leurs mères. Sans être jolies, les jeunes mulâtresses plaisent par un air de florissante santé, qui rachète l'expression un peu dure de leur physionomie.

L'espace ne manque point autour des *straitmen;* une ou deux familles au plus résident sur une même île. Les habitations, bâties en mortier, ont une apparence chétive et désagréable; mais elles sont propres et commodes à l'intérieur. Sur une de ces îles, un vieux *settler,* appelé James Monro, s'est acquis une certaine célébrité; on l'avait surnommé le roi des *straitmen* de l'est. Un serviteur et trois ou quatre femmes indigènes habitaient la hutte grossière qui lui servait de palais. Quelques chiens, des chèvres et des poules formaient toute sa fortune. Monro cependant vivait là depuis près de vingt-cinq années, et il s'y trouvait heureux.

Des hommes appartenant à des classes distinguées de la société européenne viennent parfois cacher dans les îles d'irréparables revers et oublier ce qu'ils appellent les injustices du monde, c'est-à-dire, le plus souvent, leurs propres erreurs et leurs propres fautes. Ils se sentent libres au moins en face d'une nature dont le caractère primitif n'est pas dépourvu de grandeur. Nul écho du monde qu'ils ont fui ne réveille leur douleur endormie, ne trouble le silence de leur retraite; on en voit qui ne consentiraient à aucun prix à changer cette vie rude et laborieuse contre la vie sociale dont ils ont repoussé les entraves. C'était une jouissance pareille que cherchait la nièce de Pitt dans les montagnes de la Syrie. Pourquoi n'était-elle pas allée plus loin? Le bruit du monde lui arrivait encore de temps en temps, et de poétiques voyageurs montaient parfois jusqu'à son aire troublée. Des courans périlleux, des brisans couverts d'une écume éternelle, des ouragans quotidiens, protégent plus sûrement les îles solitaires du détroit de Bass.

La plupart des réfugiés prennent vite les mœurs des *straitmen;* ceux qui ont amené avec eux leur famille conservent seuls les anciennes habitudes et font exception parmi les ermites de cette thébaïde. On voyait encore, il y a quelques années, à l'île de King , un capitaine de l'armée anglaise, nommé Smith, que la fortune avait maltraité. Il avait avec lui sa femme, une fille et trois ou quatre jeunes garçons. Sous leur toit de chaume, ces émigrés volontaires ne se plaignaient point de leur dénûment. La cabane renfermait une bibliothèque et des instrumens de musique; elle était entourée d'un jardin où réussissaient assez bien des légumes importés d'Europe. Les kangourous et les poules sauvages servaient aussi à la nourriture de la famille. Le capitaine Smith avait parcouru l'île entière, afin de choisir le lieu le plus convenable pour y fixer sa demeure, et il s'était établi au bord de la mer, près d'un excellent mouillage.

Cette existence paisible et retirée n'est pas commune à tous les ha-

bitans du détroit; le plus grand nombre s'adonnent à un commerce dont la plume des pétrels est le principal élément. Ces oiseaux visitent les îles chaque année, au mois de novembre, pour déposer leurs œufs. La ponte des femelles est seulement de deux œufs, assez semblables à ceux d'une oie pour la grosseur et le goût. Le mâle couve le jour et la femelle la nuit, chacun allant à son tour chercher sa nourriture aux bords de la mer. Les nids sont enfouis dans le sol à deux ou trois pieds de profondeur; ils sont si rapprochés les uns des autres, qu'on ne peut faire un pas sans mettre le pied dans une de ces excavations. La recherche de ces nids est plus dangereuse que fatigante : des serpens se glissent souvent au fond des trous où ils sont déposés. Les colons ont d'autres moyens d'attraper les pétrels. On choisit l'heure matinale où tout l'essaim court au bord de la mer : on bâtit une sorte de mur, au-dessus duquel les jeunes oiseaux ne peuvent s'élever; après d'inutiles efforts, ils finissent par s'abattre dans des fossés creusés le long de la muraille. La plume du pétrel est d'une qualité inférieure à celle de l'oie. Si on ne la prépare avec un soin très minutieux, elle conserve toujours un peu d'odeur. Elle valait autrefois 1 franc environ le demi-kilogramme; elle est tombée à 50 centimes. Il faut la dépouille de quarante oiseaux pour former un kilog. Ainsi quatre chaloupes chargées de trente sacs, pesant chacun 15 kilogrammes, contiennent la plume d'environ dix mille oiseaux. Quel carnage pour un gain de quelques centaines de francs! La chair des pétrels est presque entièrement perdue; les *settlers* en conservent seulement une petite quantité pour leur nourriture. Deux fois par an, des barques portent à Launceston, dans la Tasmanie, les produits des îles du détroit.

Sur quelques parcelles du sol, on cultive du blé et des pommes de terre. Le blé n'y réussit pas trop mal, et les pommes de terre y viennent admirablement. En somme, les *straitmen* ont, comme on voit, peu de ressources; ils sont riches pourtant, parce qu'ils ont encore moins de besoins. Dans leurs voyages à Launceston, ils ne rapportent jamais de boissons alcooliques. Une fois rentrés sur leurs plages solitaires, ils observent une rigoureuse tempérance.

Quel rôle est destinée à remplir cette race étrange, issue de mères arrachées à la vie sauvage et de pères que la civilisation avait flétris? La jeune population du détroit rend déjà et elle rendra de plus en plus de grands services à la marine marchande. Nés au sein des tempêtes, les fils des condamnés sont devenus d'intrépides marins; plus d'une fois ils ont sauvé des navires d'un naufrage inévitable : on les voit, sans pâlir devant cette mer orageuse qu'ils ont l'habitude d'entendre gronder, monter par tous les temps sur leurs barques légères, en dépit des écueils et des ouragans. Ils sont fort estimés sur les baleiniers à cause de la vue subtile du sauvage qu'ils unissent à une rare dextérité

dans le maniement du harpon. Ainsi, ces îles du détroit, qui semblaient vouées à une stérilité éternelle, deviendront un jour une pépinière de matelots pour tous les établissemens anglais dans l'est et le midi de la Nouvelle-Hollande.

IV.

Depuis six ans, une nouvelle ère s'est ouverte devant les colonies australes. Pendant long-temps ces colonies avaient été exclusivement habitées par des *convicts;* puis, durant une seconde période, des émigrations de colons libres étaient venues y déposer un germe plus fécond. Une mesure législative a décidé qu'à partir de 1840 l'Australie ne serait plus une colonie pénale, et que, dès l'année suivante, les condamnés cesseraient d'être employés dans les travaux particuliers. Ainsi, la colonisation, d'abord exclusivement pénitentiaire, puis mixte, perd les dernières traces de son caractère primitif pour devenir politique et commerciale. Les deux premières phases de l'occupation britannique appartiennent à l'histoire; elles ont eu pour résultat général l'installation définitive de la race européenne dans ces parages après l'extermination ou le refoulement de la race indigène par des moyens qui méritent une flétrissure éternelle. Si le nouveau régime, à peine sorti d'une ère de transition, n'a pas encore produit tous ses fruits, nous pouvons déjà en juger les premiers effets et interroger l'avenir sur les transformations probables qu'il peut amener.

C'était une mesure grave de la part de l'Angleterre que de venir subitement troubler les habitudes prises et bouleverser l'ordre économique; mais, dans leurs colonies comme chez eux, autant nos voisins répugnent aux réformes prématurées, autant ils montrent de décision dans l'accomplissement de celles qu'ils croient opportunes et nécessaires. Ils ne renouvelleraient pas aujourd'hui, j'imagine, leur résistance insensée aux justes prétentions de l'Amérique; ils sauraient s'arrêter à temps et retarder au moins de quelques années par une politique plus conciliante une inévitable émancipation. Leur conduite actuelle envers l'Irlande, leurs réformes religieuses, politiques, économiques, coloniales, témoignent de cet esprit clairvoyant qui comprend à merveille les exigences variables de l'intérêt. On se serait moins émerveillé des grandes et audacieuses expériences tentées depuis 1829, si, au moment où elles s'opéraient, on avait eu présens à la mémoire tous les efforts, toutes les motions, toute la polémique, toutes les mesures qui les avaient long-temps préparées. Ce qui doit nous étonner davantage, c'est le mélange de patience et d'activité que ces difficiles évolutions ont exigé, et qui caractérise si éminemment le génie anglais. Ainsi, dans la Nouvelle-Hollande, l'Angleterre se résigna aux funestes effets du *convict-system* tant qu'elle le crut utile à ses vues; elle savait que ces éta-

blissemens avaient langui, immobiles et corrompus, avant que l'élément libre y eût porté son industrie et ses capitaux; elle voyait bien que la déportation y entretenait un germe corrupteur et ne leur permettrait jamais de dépasser un certain niveau. Cependant elle voulut attendre que la colonie eût épuisé tout le secours que le travail des condamnés pouvait prêter à son développement, avant de porter la main à l'édifice et de l'asseoir sur de plus larges bases. Quand l'occupation lui parut fermement assurée, quand l'Australie fut le siége d'une grande activité commerciale, quand on eut apprécié les avantages de son climat et les ressources de son territoire, alors le gouvernement anglais songea à délivrer le pays d'un contact délétère et à l'élever dans l'échelle sociale. Les intérêts matériels permettaient alors de penser aux intérêts de l'ordre moral. L'Australie était assez forte, comme les événemens l'ont démontré, pour supporter un changement aussi complet. Peut-être cette transformation se serait-elle accomplie sans la moindre secousse, si elle n'avait pas coïncidé avec des circonstances fâcheuses qui amenèrent une assez longue crise, et qui ont entravé dès le début l'application du nouveau système.

L'esprit ardent, aventureux, des colons avait été la principale cause des progrès de la colonisation; mais la fureur des entreprises hasardeuses, une confiance aveugle, amenèrent là, comme aux États-Unis d'Amérique, de cruelles et nombreuses déceptions. L'expérience est à ce prix. On avait voulu aller trop vite et mener trop d'affaires à la fois. Des difficultés financières furent la suite de ces entraînemens irréfléchis. La crise se compliqua par la faillite de la banque, dont le contre-coup ébranla toutes les situations. Les guerres de l'Inde et de la Chine vinrent en outre, au même moment, occasionner une diminution sensible dans la valeur des produits coloniaux. De son côté, le gouvernement de la métropole haussait le prix des terres inoccupées; les ventes, qui avaient donné plus de 4 millions de francs en 1840, ne montèrent pas à 200,000 francs en 1843. S'ajoutant à une révolution dans le régime du travail, tous ces événemens firent tomber de moitié le chiffre des importations et affectèrent une prospérité jusque-là constante. Il est si vrai, pourtant, que l'Australie était mûre pour la réforme économique opérée dans son sein, que ces embarras accumulés ne laisseront pas de traces durables. Si la crise a ralenti les transactions de telle ou telle place, elle n'a point empêché la formation d'établissemens nouveaux, ni obscurci l'avenir de ce monde naissant. Le gouvernement britannique est intervenu pour remédier au mal; mais, on doit le dire, il est intervenu en tâtonnant : les mesures prescrites portaient le sceau d'une hésitation qui devait en compromettre le succès, et qui parvint à mécontenter tout le monde. Comme la société coloniale marchait plus vite que lui, le gouvernement était obligé de courir après elle. Singulière

attitude qui explique bien des fautes de l'administration; curieux spectacle qui présage pour un avenir plus ou moins éloigné une lutte dont l'issue ne trouvera pas l'Europe indifférente.

En face de ces populations remuantes, la politique anglaise a besoin de contenir et de modérer d'une main des élans trop impétueux, et de céder de l'autre à des exigences légitimes. Le développement de l'Australie, en créant des difficultés nouvelles et des devoirs plus complexes, réclame l'attention la plus soutenue et des ménagemens étudiés. Le bill sur les terres vagues discuté à la chambre des communes au mois d'août dernier est un pas dans la voie des sages concessions. Sans répondre entièrement aux vœux des colons, cet acte aura du moins l'avantage de fixer un état de choses jusqu'ici incertain et mobile et d'arracher la propriété au régime de l'arbitraire.

Une mesure infiniment plus grave, qui date de quelques années, a eu pour objet d'instituer, dans la Nouvelle-Galles du sud, une législature coloniale. Le première session a été ouverte le 3 août 1843 par le gouverneur sir George Gipps. Le principe de la représentation n'est pas encore complétement appliqué pour la nomination des membres de l'assemblée. Une partie seulement procède de l'élection, une autre du choix du gouvernement. Aussi, dans tous les votes importans, l'assemblée se partage en deux fractions : d'un côté se rangent les membres électifs, et de l'autre les membres désignés par l'autorité. Cette combinaison, qui porte en elle un germe de discorde, ne tiendra pas longtemps contre les justes réclamations dont elle est l'objet. La franchise électorale aura également besoin d'être remaniée. Un élément très notable, très riche, les *squatters*, ne concourt point à la nomination des députés. On donne le nom de *squatters* aux colons qui conduisent leurs troupeaux par-delà les limites des terres appropriées et que le gouvernement a récemment soumis à une redevance légère. Moins affectés que les commerçans par les crises des dernières années, ils n'ont presque pas cessé de prospérer et de s'enrichir. Ils viennent de fonder une *association pastorale* pour peser sur la législature et défendre leurs intérêts. Ces vigoureux pionniers frappent à la porte de l'enceinte législative des coups si violens, qu'il faudra bien finir par les admettre.

La Nouvelle-Galles du sud est, comme on sait, le siége principal de la puissance britannique dans l'Australie. La richesse du pays tient surtout à ses pâturages. Des brebis transportées des bergeries de Windsor y ont si merveilleusement réussi, que l'Espagne même a été dépassée dans la quantité de laines fournie à l'industrie anglaise. On estime le nombre des brebis à plus de 5 millions; la colonie possède en outre 62,000 chevaux et plus d'un million de bêtes à cornes. Il y a vingt-cinq ans, on n'y comptait encore que 350,000 moutons, 5,000 chevaux et 120,000 bêtes à cornes. D'année en année, l'exportation des laines

a suivi une marche ascendante. Évaluées à 213,000 livres sterling en 1834, les quantités exportées montaient en 1838 à 405,000 livres sterling et à 685,000 en 1843. Ce commerce forme le lien entre l'Angleterre et ses établissemens du sud-est de l'Australie. Les Anglais y portent des produits manufacturés en échange de la matière première qu'ils en tirent. La Nouvelle-Galles, si l'on en juge par de premiers et heureux essais, pourra devenir elle-même manufacturière. Des tissus de laine coloniale, teints avec des couleurs du pays, y sont déjà fabriqués sur une assez grande échelle. Des ateliers pour le tissage des draps existent sur les bords de la rivière Hunter. D'autres industries naissent à côté des manufactures proprement dites. Un industriel, nommé Scot, possède, outre de larges salines en plein rapport, et qui ne sont pas les seules de la contrée, une importante fonderie de fer où peuvent être façonnés tous les articles de ce métal, depuis les plus grandes chaudières jusqu'aux pièces les plus délicates des machines à vapeur.

L'industrie manufacturière n'occupe toutefois qu'une part très petite de l'activité coloniale. Ce n'est pas là qu'est le mouvement. Conduire les troupeaux dans les bois, dans les montagnes, dans les solitudes de l'intérieur, voilà la grande et principale occupation. Les travailleurs dont ces établissemens ont besoin, ce sont des hommes qui acceptent l'existence errante et isolée des pâtres. Quand la colonie, privée du travail des *convicts*, se plaignait naguère de manquer de bras, l'Angleterre abusée lui expédia des bijoutiers, des taillandiers, des orfèvres et d'autres ouvriers qui lui étaient inutiles. Ces nouveaux venus, auxquels répugnait le métier de berger, traînant dans les rues de Sydney leur oisiveté et leur misère, ont été pour le gouverneur une cause d'inquiétude et d'embarras.

La population de la Nouvelle-Galles atteint presque le chiffre de 200,000 ames. La disproportion entre les deux sexes, dont il a été tant parlé en Europe, est toujours très considérable; elle diminue cependant chaque jour, et, comme elle provenait surtout de la différence du nombre des femmes déportées relativement à celui des hommes, on peut prévoir un nivellement prochain. En 1836, il n'y avait que 39 femmes contre 100 hommes; en 1843, il y en avait déjà 60. Sydney, qui compte 30,000 habitans, semble destinée à devenir la métropole intellectuelle aussi bien que la métropole commerciale et politique de l'Océanie centrale. Elle n'est pas encore, à vrai dire, le centre d'un mouvement littéraire qui lui soit propre. Toutefois, par ses recueils, par ses journaux, calqués sur les publications périodiques anglaises, mais contraints de s'inspirer de l'esprit et des préjugés du pays, elle s'habituera peu à peu à penser par elle-même, et un jour l'Australie aura sa littérature.

Il est question déjà, depuis quelque temps, d'établir un service de

bateaux à vapeur entre Sydney et les Indes. L'exécution de ce projet, en accélérant les rapports de la Grande-Bretagne et de la Nouvelle-Galles du sud, porterait dans ces contrées un nouvel élément d'activité et de civilisation. Plusieurs itinéraires ont été proposés. On choisira probablement entre deux lignes partant toutes les deux de Singapore. L'une, traversant le détroit de la Sonde, suivrait les côtes occidentales et toucherait à la rivière des Cygnes et aux colonies du sud; l'autre se dirigerait, au contraire, vers l'est, et les paquebots, après avoir renouvelé leur provision de charbon à Victoria, passeraient par le détroit de Torrès et descendraient vers le sud en longeant les rives du continent austral. Rien n'empêcherait ensuite de rattacher cette ligne aux autres établissemens anglais par un service spécial partant de Port-Jackson (1).

Après Sydney et ses dépendances immédiates, les établissemens du Port-Philippe sont les points les plus animés et les plus importans des colonies du sud-est. Dans tout ce district, le mieux partagé de l'Australie sous le rapport de la fertilité du sol, la spéculation a été poussée pendant un certain temps jusqu'aux dernières limites de la frénésie. La renommée grossissait encore les trésors de ce territoire béni du ciel; on s'embarquait dans les ports de la Grande-Bretagne pour venir à Melbourne s'en arracher les lambeaux. Il n'y a peut-être pas un village en Angleterre d'où quelques habitans, vendant leur mobilier afin de réaliser un petit capital, ne soient partis pour cette région lointaine avec l'espoir d'une rapide fortune et d'un retour prochain.

Dans la belle colonie d'Adélaïde, les richesses minérales le disputent à des richesses agricoles presque aussi étonnantes que celles des environs de Melbourne. Là aussi la fièvre des spéculations sur les terres avait donné naissance à des embarras passagers qui n'ont pu tarir les sources fécondes de la prospérité de la province. On commence à exploiter les mines de plomb situées dans les montagnes. Avec ce nouvel élément de travail, les importations et les exportations, dont la somme annuelle n'a point cessé de s'accroître, prendront encore un développement plus considérable. Le gouvernement anglais, enviant aux colons leur riche proie, s'est déclaré, par une décision récente, propriétaire de toutes les mines du district. Désormais les exploitations ne seront plus concédées que sous certaines réserves et moyennant une redevance payée au trésor.

(1) Tous les calculs sont prêts. Sydney serait alors à vingt-huit jours de Singapore et à soixante de Londres. Il faudrait quatorze jours pour aller de Singapore à Victoria, et quatorze de ce dernier port à Sydney. Le service exigerait trois navires de 600 tonneaux et d'une force de 200 chevaux. 200 tonneaux de charbon, à raison de 14 tonneaux par jour, suffiraient amplement aux besoins de la traversée entre les deux points de départ et le point de relâche. Les paquebots coûteraient 500,000 fr. s'ils étaient en bois, et 400,000 s'ils étaient en fer. On évalue la dépense annuelle à 75 ou 100,000 francs.

Les colonies occidentales d'Albany et de la rivière des Cygnes n'ont jamais joui de l'exubérante prospérité des établissemens méridionaux. Comme le *convict-system* n'y a pas été appliqué (1), les colons n'ont pas eu la ressource du travail des condamnés. Il est surprenant toutefois qu'Albany, avec son beau port, avec son climat si égal et si doux, avec les terres excellentes qui l'environnent, ne soit pas plus fréquentée. Si les riches Anglais des Indes-Orientales connaissaient ce pays salubre, ils viendraient en grand nombre lui demander la guérison des maladies contractées aux bords de l'Indus ou du Gange. Négligé par la métropole, l'établissement de la rivière des Cygnes a langui durant plusieurs années. Des communications rares et irrégulières le rattachaient à peine à la mère-patrie. Quelquefois, faute d'arrivages, des articles d'une consommation journalière, dont la valeur n'est appréciée que par ceux qui en sont privés, ou manquaient entièrement, ou se vendaient à des prix excessifs. Le savon commun, par exemple, y a valu jusqu'à 5 francs le demi-kilogramme. Les rapports sont devenus un peu plus fréquens soit avec l'Angleterre, soit avec les Indes. L'état général s'est amélioré; on commence à croire que cet établissement tiendra plus qu'il n'avait promis. Il est très souvent visité par les baleiniers américains. Il n'est pas extraordinaire de voir douze ou quinze navires portant le pavillon des États-Unis à l'ancre au bas de la rivière. Les colons ne prennent aucun intérêt dans la pêche de la baleine, qui pourrait cependant leur offrir une source de profits. Ils préfèrent se consacrer à l'exploitation exclusive de la partie du continent sur laquelle ils ont transplanté leur fortune, et dont la terre est assez riche, en certains cantons, pour avoir donné treize moissons consécutives toujours aussi abondantes, sans avoir été renouvelée par le mélange d'aucun élément étranger. Sur les bords de la rivière des Cygnes, les inondations, quelquefois nuisibles par leur impétuosité, couvrent les plaines d'un limon gras et productif.

En dernière analyse, la colonisation anglaise, dans l'Australie de l'est, du midi et de l'ouest, repose sur la base la plus solide, la plus durable : un sol fécond en ressources, soit agricoles, soit minérales. Dans le nord de l'île, la nature n'a pas doté le territoire du Port-Essington avec la même prodigalité, bien que le bananier, le pin, les arbres fruitiers des tropiques, l'*arrow-rout*, la canne à sucre, y viennent à peu près sans culture, et que les pommes de terre y aient une saveur très agréable. On ne connaît encore, il est vrai, que la péninsule Cobourg; peut-être une fertilité ignorée attend-elle plus loin les efforts du pionnier. Sans être insalubre, le climat de ce district ne convient pas aussi

(1) Albany avait été un moment une colonie pénale; mais on en a retiré les *convicts* aussitôt qu'elle a été comprise dans le gouvernement des possessions occidentales, après la création de la colonie de la rivière des Cygnes.

bien aux Européens que celui des autres établissemens anglais. Des fièvres y règnent communément parmi les colons; ces fièvres ne sont pas mortelles, mais elles affaiblissent la population et la prédisposent à des affections plus graves.

C'est principalement une pensée politique qui a conduit la Grande-Bretagne au Port-Essington. Nos ambitieux voisins ont voulu faire acte de présence dans le nord de la Nouvelle-Hollande, et s'assurer, en cas de guerre maritime, un excellent poste naval au sud de l'archipel indien et à portée des possessions hollandaises. En tout temps, ce petit golfe sera, d'ailleurs, un port de refuge très utile aux navires de commerce. La colonisation de cet établissement a été exclusivement militaire; le *convict-system* n'y a pas été importé. Quand on apprit à Sydney le projet du gouvernement, beaucoup de volontaires auraient désiré se joindre à l'expédition, avec la pensée d'aller trafiquer dans la Malaisie. Craignant de fomenter encore la manie des spéculations aventureuses qui agitait alors la Nouvelle-Galles du sud, l'autorité rejeta toutes les demandes et maintint à l'entreprise son caractère primitif. La nouvelle colonie pourra cependant devenir peu à peu une colonie commerciale. Un cercle semble même tracé autour d'elle pour ses relations futures. L'archipel oriental, voilà le champ ouvert à son activité. La ville de Victoria serait merveilleusement placée pour être un marché où s'échangeraient les produits de l'Australie contre ceux de l'archipel indien. On se hasarderait sans doute beaucoup trop, si on regardait déjà les visites annuelles d'une vingtaine de *prahus* malaises chargées de thé, de sucre, de poisson salé ou de riz, comme le prélude assuré d'un mouvement d'affaires considérable et prochain. Il est hors de doute néanmoins que, si le Port-Essington devient un point de relâche pour les paquebots à vapeur entre Singapore et Sydney, son importance s'augmentera rapidement. Quelles que soient les destinées commerciales de Victoria, les Anglais auront atteint leur but et empêché l'installation d'un peuple rival dans les parages septentrionaux de la Nouvelle-Hollande. Ils auront aussi avancé l'exploration minutieuse de toutes les côtes de l'île qu'ils poursuivent avec une si active persévérance.

L'accomplissement de ce grand travail hydrographique, l'établissement d'un service de bateaux à vapeur entre l'Inde et la Nouvelle-Galles du sud, la construction des chemins de fer, l'exploration de l'intérieur du pays, tels sont, en résumé, les projets qui se lient au développement des intérêts britanniques. Chaque jour pousse l'Angleterre vers la réalisation de ces idées d'avenir. Les germes semés dans ces contrées ont désormais trop d'énergie et de vitalité pour rester engourdis et immobiles. Des progrès plus larges, des résultats plus féconds, marqueront la période où l'Australie vient d'entrer en cessant d'être un réceptacle pour les bandits de la métropole. On verra que le travail libre vaut

mieux que le travail des condamnés, de ces vicieux esclaves blancs, et ne met pas ses services au même prix.

On est naturellement conduit à se demander si cette phase sera la dernière transformation politique de l'Océanie centrale. L'Angleterre n'est pas ici, comme dans les Indes, en présence d'une nation asservie, durement exploitée, et de marchands qui viennent faire leur fortune pour aller en jouir ailleurs. C'est une race issue du sang européen qui grandit sur ces rivages. Cet essaim vigoureux que le temps doit encore fortifier se remuera-t-il éternellement dans la sphère de la Grande-Bretagne? Ne voudra-t-il pas un jour vivre aussi de sa propre vie? Bien qu'une autre idée ait présidé à leur création, les colonies de la Nouvelle-Hollande ont une singulière analogie avec les anciens établissemens de l'Amérique du Nord. Nous avons vu sur le continent américain un peuple puissant et singulier sortir des émigrations anglaises : nous contemplons aujourd'hui sur des plages perdues au milieu du Grand-Océan le berceau de nations qui pourront un jour se distinguer aussi complétement de la souche primitive que les États-Unis d'Amérique. On verra surgir alors des dissidences plus graves et plus retentissantes que celles dont le conseil colonial est maintenant le théâtre. Si l'on analysait les tendances politiques de ces éleveurs de troupeaux et de ces marchands, on y découvrirait déjà des instincts républicains très vivaces et impatiens du joug. La force et la prudence de la métropole contiendront plus ou moins long-temps l'esprit de rébellion; mais peu à peu les liens se relâcheront, et l'indépendance, proclamée d'abord dans un club obscur ou dans un congrès illégal, finira par être écrite dans un traité solennel. Voilà l'avenir probable des grands établissemens britanniques de l'Australie, et surtout de la Nouvelle-Galles du sud.

Quels seront le caractère et le rôle de ce peuple affranchi? Débarrassée d'un principe corrupteur, la société coloniale se sera élevée, nous l'espérons, à une moralité plus rigide; elle s'inspirera de sentimens plus chrétiens. C'est la condition de sa future importance. Le génie mercantile et le goût d'une existence libre, exempte de ces entraves dont on se plaît à charger notre vieille civilisation, paraissent devoir former ses traits les plus saillans. Sous beaucoup de rapports, sa physionomie reproduira celle des Américains du nord avec moins de puritanisme extérieur, moins d'orgueil et plus d'aménité. La position géographique de l'Australie fera de cette population un intermédiaire naturel entre les idées européennes et le monde océanique. Si cette mission est dignement remplie, elle peut valoir à un peuple une belle place dans l'histoire de l'humanité.

A. Audiganne.

DE LA SITUATION ACTUELLE

DANS SES RAPPORTS AVEC

LES SUBSISTANCES

ET

LA BANQUE DE FRANCE.

SECONDE PARTIE. — LA BANQUE DE FRANCE.

« On peut regarder le prix de l'intérêt comme une espèce de niveau au-dessous duquel tout travail, toute culture, tout commerce cesse. C'est comme une mer répandue sur une vaste contrée : les sommets des montagnes s'élèvent au-dessus des eaux et forment des îles fertiles et cultivées. Si cette mer vient à s'écouler, à mesure qu'elle descend, les terrains en pente, puis les plaines et les vallons, paraissent et se couvrent de productions de toute espèce. Il suffit que l'eau monte ou s'abaisse d'un pied pour inonder ou pour rendre à la culture des plages immenses. »

Cette pensée de Turgot, contre laquelle personne n'a jamais été tenté de s'inscrire, car elle est aussi vraie qu'admirablement exprimée, m'est revenue naturellement à la nouvelle que la Banque de France augmen-

tait d'un quart le taux de l'intérêt dans toutes les transactions où elle est partie. Du moment que la Banque de France a eu fait connaître cette détermination qui impliquait l'intention de réduire la quantité de ses avances au commerce, en même temps qu'elle en rendait les conditions plus onéreuses, tous les escompteurs de Paris ont été autorisés à accroître leurs prétentions au moins d'autant, et dans beaucoup de cas du double et du triple. Je ne dis pas assez, ils y ont été forcés, parce qu'ils viennent demander à la Banque d'escompter les effets du public manufacturier ou commerçant après qu'ils les ont revêtus de leur propre signature. Il y a donc eu une hausse générale du taux de l'intérêt à Paris, et, par une liaison obligée, la hausse s'est fait sentir dans les départemens. Tous les banquiers et toutes les banques du royaume ont dû imiter la Banque de France, ne fût-ce que parce qu'ils sont les uns et les autres en relations d'affaires avec elle ou avec ses comptoirs des départemens. Le taux de l'intérêt s'étant élevé en France dans toutes les affaires commerciales, le contre-coup s'en est fait sentir sur tous les grands marchés d'Europe. La banque d'Angleterre a porté son taux d'escompte de 3 à 3 et demi. L'événement a eu des conséquences européennes, universelles; en un mot, la Banque de France peut être considérée comme ayant causé la hausse du taux de l'intérêt dans le monde entier.

Il est utile d'examiner si cette mesure de la Banque de France est un bien ou un mal dans les circonstances actuelles : le mal étant démontré, en supposant qu'il le soit, il importe de savoir s'il était nécessaire, inévitable, si la Banque de France a fait ce qu'elle avait de mieux à faire dans l'intérêt public et pour sortir elle-même de l'espèce d'embarras où elle se trouvait engagée.

Pour répondre à cette question, il faut avant tout savoir quelle est la nature de la difficulté qu'éprouve la France, quel est le genre d'embarras dont la Banque est affectée. Sur ce point, tout le monde est d'accord : l'industrie française est demeurée, autant qu'il pouvait dépendre d'elle, dans une situation normale. Il n'y a point eu de faute faite, aucune exagération dans notre production manufacturière, aucune spéculation folle de la part de notre commerce d'exportation. On ne signale nulle part un encombrement de produits; on n'a pas la moindre nouvelle d'expéditions démesurées vers les marchés éloignés, qui aient eu pour effet d'y avilir les prix, de renverser les espérances et de compromettre la fortune de nos négocians. Rien de ces écarts du génie commercial si communs en Angleterre, et que nos voisins désignent par le mot d'*overtrading;* point de ces débauches d'importation de mille produits de luxe pareille à celle qui a précédé aux États-Unis la grande crise de 1837 : notre tarif de douanes, avec les prohibitions dont il entoure notre territoire en guise de chausse-trapes, suffirait à y mettre bon

ordre, si l'esprit de prudence dont notre commerce est animé ne nous garantissait déjà. De la part des capitalistes, rien de semblable aux spéculations désordonnées des Anglais en 1825 sur les mines du Mexique et du Pérou, ou en 1835 sur les emprunts des états et des compagnies de l'Amérique du Nord, ou encore à celle qui, il y a vingt ans, fit construire tant de maisons et crouler tant de fortunes à Paris. Ainsi les effets de commerce dont se compose le portefeuille de la Banque, et qu'elle a choisis d'ailleurs avec un rare discernement, sont bons; ceux qu'on lui apporte chaque jour, représentant des transactions non moins sérieuses, non moins raisonnables, ne cessent pas de l'être. Du côté des commerçans, des manufacturiers, des capitalistes, la Banque n'a donc aucun sujet d'inquiétude. Y aurait-il quelque catastrophe à craindre du côté des chemins de fer? Non. Il n'y a pas de crise des chemins de fer dans ce qui se passe, je crois l'avoir démontré (1), et ce qui le prouve bien, c'est que les actions sont très peu offertes à la Bourse. Si elles ont baissé, ce n'est pas qu'elles soient avilies, c'est à peu près uniquement parce qu'auparavant elles étaient cotées trop haut; l'agiotage les avait portées au-delà de leur niveau naturel. Il y a rareté de titres sur le marché, la Banque le sait fort bien, et cette rareté subsiste non-seulement pour les actions de chemins de fer, mais pour nos fonds publics, puisque les spéculateurs, ne pouvant livrer ce qu'ils en ont vendu, sont contraints de payer pour qu'on leur en prête. De là ces taux de report qui sont presque sans exemple, mais qui attestent que le capital ne manque pas. De perturbation dans les finances de l'état, il n'y en a pas davantage. On ne parle point d'un nouvel emprunt; la dette flottante, au lieu de s'accroître, diminue, et, à peu près au moment où la Banque a pris le parti d'élever le taux de l'escompte, le ministre des finances, à qui on demandait des bons du trésor à six mois sur le pied de 3 pour 100 l'an, n'en voulait donner qu'à 2 et demi qu'on acceptait: ce n'est point d'un gouvernement gêné ni d'un pays travaillé par une crise. Ce qui caractérisait notre situation à cet instant, ce qui la distingue aujourd'hui comme alors, c'est dans le pays, à la suite d'une mauvaise récolte, une cherté momentanée de la vie qui rend pénible la condition des masses laborieuses, et, à l'égard de la Banque, une raréfaction du signe représentatif métallique due à ce qu'une certaine quantité d'écus a été prise dans les caves de la Banque pour aller au dehors payer une partie de l'importation extraordinaire des grains qui nous est nécessaire, ou pour se répandre dans le pays afin d'activer les travaux que le gouvernement a cru avec raison devoir organiser sur une plus grande échelle, afin d'offrir un gagne-pain aux populations nécessiteuses.

(1) Voyez la livraison du 1er février.

Le fait principal qui, dans la situation, domine tout le reste d'une immense hauteur est donc un enchérissement des subsistances. C'est assurément beaucoup pour les pauvres gens, pour ceux qui ont à gagner chaque jour leur pain et celui de leur famille à la sueur de leur front, mais en soi ce n'est pas du tout une crise commerciale ni financière, et, à proprement parler, c'est toute la difficulté. La rareté métallique éprouvée par la Banque n'en est qu'un accident. Je ne conteste pas, et je m'en expliquerai plus en détail tout à l'heure, que cet accident ne mérite d'être pris en grande considération; mais on doit poser en principe que tous les actes de la Banque, de même que ceux de l'administration publique, devaient se subordonner à la nécessité de parer avant tout à la pénurie que les élémens conjurés infligeaient aux masses populaires. Certainement la Banque devait faire de prompts efforts pour se tirer elle-même de peine, en admettant qu'elle y fût; mais il lui était interdit d'adopter aucune mesure qui pût retarder le soulagement des populations. Si, sous prétexte de ce qu'un redoublement d'activité dans les entreprises de travaux publics d'un bout à l'autre du royaume tend à faire sortir des caves de la Banque les écus dont celle-ci a besoin d'avoir une forte réserve, ce qui est vrai, le gouvernement eût ralenti les travaux au lieu d'ordonner, ainsi qu'il l'a fait, qu'on leur imprimât un redoublement d'activité, il n'y aurait eu qu'une voix à Paris et partout pour dénoncer au monde tant de démence. Les régens de la Banque se fussent unis, pour protester, à leurs concitoyens indignés. Et cependant, qu'on me permette de le dire, la mesure qu'a prise la Banque de France n'a-t-elle pas une tendance semblable à l'acte que je viens de supposer, par une hypothèse bien fictive, de la part de l'autorité publique?

Le mal était une cherté momentanée de la vie parmi les populations qui vivent de leur travail journalier, le remède est indiqué : il n'en est qu'un, c'est d'assurer le travail, ressource unique du plus grand nombre. Je comprends dès-lors très bien ce qu'a cherché à faire le gouvernement, le développement des travaux publics sur tous les points du territoire; en présence d'une cause extraordinaire de misère, le travail extraordinaire; mais on ne conçoit plus la conduite de la Banque. Pour reprendre les expressions de Turgot que je citais tout à l'heure, il fallait au moins maintenir cette espèce *de niveau au-dessous duquel tout travail, toute culture, tout commerce cesse,* et la Banque n'a vu rien de mieux à faire que de l'élever dans une forte proportion.

La Banque dit qu'en cela elle a pris modèle sur la banque d'Angleterre qui, dans des circonstances semblables, à ce qu'on assure, a élevé le taux de l'intérêt. La banque d'Angleterre, d'abord, n'est point infaillible, elle s'est plus d'une fois trompée, et les plus habiles financiers de l'Angleterre lui ont quelquefois reproché hautement d'aggraver les crises qu'elle avait mission de soulager. Il ne faut imiter la banque

d'Angleterre que dans ceux de ses actes où elle a eu raison. La banque d'Angleterre a plus d'une fois élevé le taux de l'escompte, et elle a sagement fait en présence de certaines crises. C'est un procédé excellent pour contenir un écart auquel le commerce britannique se laisse aller volontiers, celui de l'excès d'entreprise. Dans ce cas, on conçoit tout de suite qu'en diminuant les facilités de crédit accordées à l'industrie en temps régulier, la banque prévienne des malheurs. C'est pour ce cas-là qu'a été fort à propos imaginé l'expédient de la hausse du taux de l'intérêt. En 1836 et dès 1835, lorsque l'Amérique, prenant pour de la richesse acquise les projets mis en avant par des spéculateurs téméraires, assaillait les manufacturiers anglais de commandes infinies, si la banque d'Angleterre avait augmenté son taux d'escompte afin de modérer l'activité irréfléchie des fabriques britanniques, ou si la banque des États-Unis, par le même moyen, restreignant les crédits qu'elle accordait, avait retenu tout un peuple qu'emportait son imagination, c'eût été parfaitement opportun, et une épouvantable secousse eût été épargnée au monde commercial. Mais qu'y a-t-il de commun entre notre situation actuelle et le déploiement abusif du commerce et des manufactures, l'*overtrading* pour lequel la hausse de l'escompte est un spécifique? En ce moment, chez nous faut-il ralentir ou accélérer le travail? A cette question nous avons répondu, et tout le monde répondra avec nous : Développons le travail afin que par la richesse ainsi créée les individus aient le moyen de supporter le surcroît de dépense qu'occasionne la mauvaise récolte, afin que la société supplée par son labeur productif à ce que les intempéries des saisons lui ont fait perdre. Lorsqu'on élève le taux de l'escompte, lorsqu'on provoque une hausse générale du taux de l'intérêt dans toutes les transactions, on restreint le travail, on produit le résultat qu'il fallait à tout prix conjurer.

La banque d'Angleterre n'est pas une autorité à citer sur ce point par la Banque de France, parce que ces deux grandes institutions font profession publique de procéder fort différemment pour leur taux d'escompte. La banque d'Angleterre paraît considérer le capital comme une marchandise dont l'usage, c'est-à-dire l'intérêt, éprouve d'un moment à l'autre des variations. Certainement, à mesure que les années marchent, le taux de l'intérêt tend à baisser, et il faut s'en féliciter, car c'est ainsi que se féconde de plus en plus l'industrie humaine et que la condition du travailleur s'améliore; mais cette dépression progressive ne se fait pas sans oscillations. A certains momens, la demande du capital excède l'offre plus qu'à d'autres instans. Le capital ou, comme on dit ordinairement, l'*argent*, qui était abondant hier, peut être accidentellement plus rare aujourd'hui. Alors on en cote provisoirement l'usage plus cher. La banque d'Angleterre, depuis un certain nombre d'années, s'est mise à tenir compte de ces variations dans l'abondance du

capital sur le marché, et, en conséquence, elle fait varier fréquemment son escompte, beaucoup plus qu'on ne pourrait le croire; depuis dix ans, nous l'avons vu monter et descendre entre les deux extrêmes de 2 et demi et de 6. Et pourtant, lorsque la banque d'Angleterre agit ainsi, c'est bien moins pour se conformer à l'adage que le loyer d'un capital est une marchandise dont le prix, de même que celui de toute autre, se règle par le rapport de l'offre à la demande, que pour exercer sur le signe représentatif des valeurs une action régulatrice qui est infiniment plus dans les attributions de la banque d'Angleterre que dans celles de la Banque de France, telle qu'elle a été constituée jusqu'à ce jour, ainsi que nous aurons lieu de le faire voir plus tard. La Banque de France, s'arrêtant à une notion différente, a posé en principe que le taux d'escompte devait être fixe, qu'une fois arrêté, il devait demeurer indéfiniment immobile comme un roc. Ouvrez ses rapports annuels, vous y verrez cette opinion sans cesse exprimée. En 1844, par exemple, les capitaux affluaient sur la place de Paris, et beaucoup de personnes soutinrent que la Banque devait, une fois pour toutes, réduire de 4 à 3 le taux de ses avances. Dans le sein même de la Banque, cette idée avait trouvé de l'écho. La Banque refusa, et les censeurs, dans leur rapport annuel, s'exprimèrent en ces termes :

« Quelques actionnaires nous ont fait observer que la Banque, en diminuant le taux de son escompte, ferait venir une assez grande quantité de papier, non-seulement pour ne pas rendre cette différence onéreuse à ses intérêts, mais qu'elle serait de nature à augmenter ses bénéfices. Nous ne partageons pas cette opinion, et ne pouvons que vous répéter ce que nous vous avons dit précédemment sur la convenance de la fixité de ce cours de 4 pour 100 : qu'une expérience de plus de vingt ans en a fait sentir la sagesse et l'importance; qu'il assure au commerce la possibilité de satisfaire constamment à tous ses besoins d'argent dans les momens de pénurie et même d'embarras; que les temps de la grande abondance d'argent ne sont pas d'assez longue durée pour risquer, après avoir baissé le cours, de devoir le relever promptement, et que, dans ce moment surtout, des opérations qui sortent du cours ordinaire des affaires sont plus à redouter qu'une continuité de langueur (1). »

(1) Compte-rendu de la Banque de France, janvier 1845, p. 38. — Ainsi que le dit M. Odier dans ce rapport, ce n'est pas la première fois que cette opinion sur la fixité du taux de l'intérêt a été publiquement soutenue par la Banque. Voici une autre citation : « Si une expérience de vingt années n'avait pas prouvé d'une manière décisive les avantages de la fixité du taux de l'escompte par la Banque, on aurait pu croire à la convenance de l'établir au-dessous de 4 pour 100; mais, outre que ce cours n'est pas trop élevé, comparé à celui que rendent les valeurs du gouvernement, à celui des placemens sur hypothèques, au cours de l'intérêt de l'argent sur les autres grandes places de l'Europe, la certitude pour le commerce de trouver constamment de l'argent sur de bonnes valeurs,

Ainsi, quand on presse la Banque d'abaisser le taux de son escompte, ce qui l'exposerait à ne recevoir que 3 là où elle prenait 4, quoiqu'elle dût avoir aussi l'espérance fondée de voir la recette de 3 se multiplier plus que celle de 4, elle refuse en disant que, plus tard, on pourrait avoir à le relever et que ces oscillations seraient mauvaises. Comment se fait-il que le danger s'évanouisse, quand il s'agit pour la Banque de toucher non plus 3, mais bien 5 au lieu de 4? On maintenait le taux de 4 dans les temps d'abondance pour le conserver aussi, disait-on, dans les *momens de pénurie et même d'embarras.* La voilà cette *pénurie et même* cet *embarras;* qu'est devenue la promesse faite au public? Ces contradictions ont été vivement relevées, et, si la Banque n'avait pas une réputation de loyauté aussi bien établie, elles lui auraient déjà porté un grand préjudice.

Pour que la Banque eût été en droit de se porter à cette extrémité malgré le mécontentement et la gêne qu'elle allait répandre, malgré les engagemens répétés de laisser à 4 le taux de l'escompte, dans les temps de *pénurie et d'embarras,* par la même raison qu'elle persistait à l'y maintenir au milieu de l'abondance, il faudrait qu'elle eût pu alléguer l'excuse d'une nécessité impérieuse, inexorable, qu'elle n'eût trouvé aucune autre porte ouverte pour échapper à quelque calamité. C'est ce qu'il convient de voir; mais d'abord il est nécessaire de rappeler ici sommairement les notions les plus accréditées sur la mission des banques, sur leur manière de procéder, et sur les règles qu'elles ont à observer.

Les banques sont devenues avec le temps bien autre chose que ce qu'elles étaient à leur début. De même que le banquier fait aujourd'hui une autre figure que le Juif ou le Lombard qui se tenait jadis à la porte des temples, et sur son petit *banc* de bois changeait contre la monnaie courante les pièces étrangères ou d'un ancien aloi, de même les banques, de leur niveau primitif de simples dépôts où les particuliers mettaient en sûreté leurs espèces et où l'on trouvait à emprunter sur des gages matériels, se sont élevées au rang d'institutions dispensatrices du crédit, arbitres du commerce et de l'industrie des plus grandes nations. Au surplus, une métamorphose pareille s'est produite dans tout ce qui tient à l'industrie. Quelle distance n'y a-t-il pas, par exemple, de ce pauvre forgeur de fer qui allait par monts et par vaux, cherchant des gîtes de minerais qu'il grattait à la surface, et por-

à un taux égal et modéré, est un point si important pour la sûreté des opérations et le maintien du crédit, qu'il doit faire passer sur la possibilité d'avoir momentanément l'escompte au-dessous de 4 pour 100, surtout quand il y a certitude qu'il faudrait l'élever dans les momens de gêne ou d'embarras qui ne reviennent que trop souvent. Aucun des membres du conseil général de la Banque n'a pensé qu'une pareille proposition puisse être remise en délibération dans l'intérêt fort éventuel d'une augmentation de produits. » — Rapport des censeurs sur l'exercice 1841, page 28.

tant sur ses épaules le soufflet avec lequel il excitait le feu, à ce puissant maître de forges qui, dans ses seuls ateliers, fait deux ou trois fois autant de fer qu'en pouvait consommer l'empire romain, et que, dans ces derniers temps, nous avons vu, en Belgique, peser sur le gouvernement jusqu'à lui faire demander l'union douanière avec la France, et chez nous signifier impérieusement qu'il ne voulait pas de cette union! La plupart des anciennes banques, et d'abord celle de Venise, la première de toutes (elle date de 1157), et celle de Gênes, qui est de 1407, naquirent des embarras des gouvernemens. Pour obtenir de l'argent dans des temps de guerre où le trésor public était épuisé, l'état concédait à des capitalistes devenus ses créanciers, à titre de gratification, un privilége, tel que celui de servir de caisse générale où les commerçans déposaient leurs espèces, et de faire au commerce des prêts sur dépôts. A Venise et à Gênes, il n'y avait pas de billets de banque. Les crédits que la banque accordait aux négocians en échange des valeurs qu'ils déposaient chez elle n'étaient représentés que par des chiffres inscrits sur les registres de la banque et rendus authentiques. La banque de Stockholm, qui est de 1557, paraît être la première où l'on ait eu, même à demi, la notion du billet de banque actuel. Les récépissés délivrés par cette institution aux négocians qui avaient des fonds chez elle circulaient à peu près comme argent comptant dans toute la Suède et étaient reçus en paiement des marchandises. Mais le billet de banque régulier, le billet de banque en coupures rondes et uniformes, le billet de banque assimilé au numéraire, n'apparaît qu'avec la banque d'Angleterre fondée en 1694, presque aussitôt après la révolution qui renversa les Stuarts. La banque d'Angleterre, de même que celles de Venise et de Gênes, dut son origine aux difficultés financières qu'éprouvait le gouvernement. Une des conditions de son existence fut que le capital tout entier (il était de 1,200,000 liv. sterl., environ 30,000,000 fr.) serait prêté à l'état. La banque d'Angleterre fut dès l'origine ce qu'elle a continué d'être, un engin de gouvernement se chargeant pour le compte de l'état de différens services financiers, tels que celui du paiement des intérêts de la dette publique. Un de ses principaux objets fut alors comme aujourd'hui de faire des avances à l'état dans les momens critiques et même en temps ordinaire, au moyen des billets de banque qu'elle fait circuler. C'est elle qui négocie les bills de l'Échiquier analogues à nos bons du trésor, sortes d'effets à trois ou six ou douze mois de date que l'état émet et qui font partie de la *dette flottante*. La banque d'Angleterre eut parmi ses attributions l'escompte des effets de commerce, c'est-à-dire l'échange de ces effets avant leur échéance contre des billets, en retenant une prime proportionnée au temps qui reste à courir : innovation féconde, ignorée jusque-là de toutes les banques, de celles d'Amsterdam, de Hambourg, de Nuremberg, comme de celles de Venise et de

Gênes. Sous beaucoup de rapports, la banque d'Angleterre offrit un immense progrès dans l'organisation du crédit, ce qui n'empêcha pas l'auteur du projet, Patterson, d'aller mourir de misère dans l'isthme de Darien, où il était allé fonder une colonie.

Primitivement donc, la création d'une banque était le plus souvent une manière d'acquitter une dette contractée par l'état envers des capitalistes, un expédient de trésorerie. On créait une machine au moyen de laquelle on se procurait quelque argent pour le présent et on se réservait la vague espérance d'en obtenir à l'avenir. Le génie de l'industrie, pour qui se préparaient, sans qu'elle en eût conscience elle-même, les plus grandes destinées, se prêtait avec souplesse à ces exigences des gouvernemens; il corrigeait lentement, dans ses nouveaux essais, les imperfections qui venaient à être reconnues dans les premières tentatives; il tâchait de dégager les institutions de crédit des élémens parasites ou étrangers qui y avaient été associés par l'avarice et la détresse des gouvernemens, ou par l'imagination mal réglée des faiseurs de projets. Peu à peu l'on a appliqué les règles du raisonnement et la méthode d'une sévère analyse à ce qui n'était d'abord qu'une pratique incertaine et confuse. On est ainsi parvenu à fixer un petit nombre d'idées claires, que le simple bon sens aurait suggérées, si le bon sens n'était la dernière autorité que les hommes consultent dans leurs plus grandes affaires.

Les banques sont avant tout des institutions de crédit commercial. L'accessoire est ainsi devenu le principal. Le crédit est l'acte par lequel les capitaux sont transmis des mains de celui qui ne sait pas, ne veut pas ou ne peut pas les faire valoir, dans celles du producteur qui est apte à s'en servir pour la création d'une richesse nouvelle. Par le crédit, les ressources qu'a amassées le travail antérieur servent à féconder le travail présent. Le crédit peut exister sans les banques : entre le propriétaire du capital et le producteur, il y a eu et il y a encore un intermédiaire fréquemment employé, le banquier; mais les banques publiques, les grandes banques de l'ordre de la Banque de France, sont appelées à remplir ce rôle sur une échelle beaucoup plus étendue, sous certaines règles générales sévèrement observées. Un banquier accorde des crédits individuels, ce qu'on nomme des crédits à découvert, en se fondant sur la confiance que méritent le caractère et la capacité de la personne. Un banquier fait des avances sur consignation de marchandises, quelle que soit la nature de celles-ci. Les banques se bornent à peu près à faire des avances sur des lettres de change, engagemens individuels à échéance prochaine, qui représentent une transaction accomplie entre deux personnes, et elles n'admettent ces effets à l'*escompte*, c'est le nom que prend alors l'opération de crédit, qu'autant qu'ils sont revêtus de plusieurs signatures; la Banque de France exige

qu'il y en ait trois. Les banques ne font pas ou font très rarement des avances sur marchandises; la Banque de France, jamais. Seules entre toutes les marchandises, les matières d'or et d'argent sont admises par les banques comme des gages suffisans pour justifier une avance à un particulier; on fait la même faveur à certains titres de fonds publics, et surtout aux rentes sur l'état (1). Ces précautions multipliées sont commandées aux banques par le besoin qu'elles ont d'inspirer une très grande confiance, afin que les billets qu'elles lancent dans la circulation soient admis sans difficulté à l'égal des espèces métalliques. Ainsi un banquier peut et doit être plus facile qu'une banque quand il s'agit d'accorder du crédit à un individu; mais un des plus grands services que rend une banque comme la Banque de France, le plus signalé de tous, est de régler, par la grandeur de ses opérations, le taux de l'intérêt chez toute une nation, et de le tenir à un niveau de plus en plus bas, ce qui, pour revenir aux belles paroles de Turgot, a pour effet incessant de rendre *à la culture des plages immenses*, dans les régions indéfinies qu'offre l'industrie aux facultés humaines.

C'est cette baisse du taux de l'intérêt qui fait l'excellence des banques. C'est là que réside leur grande vertu politique et sociale, la puissance d'affranchissement qu'elles exercent envers les hommes voués au travail. Dans les sociétés antiques, l'industrie est esclave. Tous les produits qu'elle crée sont pour le patricien qui la tient dans sa geôle. Le producteur n'a pour lui que tout juste la misérable pitance qui doit l'empêcher de mourir de faim. De nos jours, à la faveur du crédit, le producteur dispose du capital d'autrui comme s'il était sien, et il en recueille les fruits, sous la seule réserve de servir un intérêt qui est de plus en plus modique, à mesure que les capitaux se multiplient dans la société et que les banques remplissent leur destination suprême, la réduction du taux de l'intérêt.

Comment les banques parviennent-elles à remplir leur rôle d'institutions de crédit? comment s'en procurent-elles les moyens? Ces moyens une fois obtenus, comment en tirent-elles le plus grand effet?

Une banque d'abord a un capital à elle, versé par les actionnaires. Cependant ce capital ne sert pas aux opérations de la banque, du moins chez les grandes institutions européennes. Le capital de la banque d'Angleterre, qui est actuellement de 280 millions, a été tout entier remis à l'état. Le capital de la Banque de France a été successivement placé en rentes, et il est resté sous cette forme. Il est ainsi, pour le com-

(1) Indépendamment des rentes 5, 4 et demi, 4 et 3 pour 100, la Banque de France fait des avances sur les *actions des canaux*, mais ces titres représentent un emprunt de l'état; sur les obligations de la ville de Paris; sur les traites de coupes de bois de l'état qui sont considérées comme un titre commercial excellent; sur les bons de la Monnaie, qui équivalent à des matières d'or et d'argent.

merce, comme s'il n'existait pas. Pourquoi la Banque a-t-elle un capital, si ce n'est pas pour s'en servir? De la part de la banque d'Angleterre, cette distraction du capital s'explique; l'institution ne fut autorisée à l'origine et confirmée dans la suite que parce qu'elle offrait à l'état l'occasion de se procurer une forte somme. Elle n'était pas libre de ne pas s'y prêter. La Banque de France, au contraire, a acheté des rentes parce qu'elle l'a voulu, et ne les conserve que parce qu'il lui plaît. Si, par aventure, la Banque peut momentanément se passer d'une partie de son capital et qu'elle en achète des rentes, c'est tout simple; mais de là à avoir et à garder en rentes une somme supérieure même à son capital, il y a fort loin (1). On comprend que la Banque tienne à avoir en dehors de ses opérations un certain capital qui soit aux yeux du public une sorte de cautionnement, et par-delà encore un fonds de réserve pour parer à des éventualités, afin de ne pas avoir à entamer le capital à la suite de dépenses imprévues. Ce n'est cependant pas une raison pour détourner de la mission assignée à la Banque la totalité ou la majeure partie de son capital. Il faut surtout qu'au premier signal d'embarras public la Banque soit prête à réaliser ses rentes afin d'en employer le montant à soutenir le commerce.

Privées ainsi, dans leurs opérations, du secours de leur capital par la volonté impérative du gouvernement ou par leur propre choix, les banques, telles que celle de France et celle d'Angleterre, se procurent le moyen de faire des avances par une double voie : en monnayant les engagemens qu'elles escomptent, et en attirant à elles, par la confiance qu'elles inspirent, la plus grande partie possible du capital qui reste stagnant à l'état de numéraire dans les coffres-forts des particuliers et dans le trésor public.

On a justement qualifié l'escompte en disant que c'était un monnayage des engagemens qui ont été contractés par l'industrie à la suite de transactions réelles. A ces effets de commerce, la Banque substitue un titre qui, dans l'opinion commune, est du numéraire, et qu'on peut en effet venir immédiatement convertir en espèces dans ses bureaux, mais que cependant on garde tel quel, parce qu'on a foi dans la Banque, jusqu'au moment où, pour s'acquitter de sommes moindres que celles qui répondent aux billets de banque, on est forcé de les changer contre des écus. Une banque, du moment qu'elle est investie de la faculté d'émettre des billets au porteur et à vue, fait donc l'office d'hôtel des monnaies. Il n'est peut-être pas superflu ici de faire remarquer combien la monnaie de papier qu'émet la banque diffère du papier-monnaie dont se sont servis des gouvernemens réduits aux dernières

(1) Le capital est de 67,900,000 fr. La Banque possède 2,952,585 fr. de rentes 5 pour 100, y compris 500,000 fr. de rentes composant le fonds dit de réserve. Au cours de 120, le capital correspondant est de 71 millions.

ressources. Derrière la monnaie de papier de la banque, au moyen des lettres de change ou engagemens que la banque a dans son portefeuille, existent des valeurs bien réelles, des produits de toute sorte, matières premières ou objets manufacturés, qui sont des richesses au même titre que l'or et l'argent, à ce point qu'ils composent presque tout ce que possède le peuple le plus riche du monde. La monnaie de papier de la banque est l'exacte représentation d'une quantité déterminée de ces objets. Le billet de banque, lorsque la banque ne s'en est pas laissé imposer, représente ces vins, ces blés, ces cuivres, ces fils ou ces tissus de coton ou de lin, de soie ou de laine, dont je puis retrouver la trace avec les lettres de change que la banque a dans son portefeuille, et auxquels, depuis la transaction, le travail a ajouté une utilité nouvelle, qui se traduit par un accroissement de valeur. Au contraire, derrière le papier-monnaie, il n'y a, le plus souvent, que la vague promesse d'un gouvernement aux abois.

On s'est servi d'une autre formule heureuse pour caractériser l'acte que fait une banque lorsqu'elle escompte; on a dit que c'était une opération d'assurance. Une transaction avait eu lieu entre deux particuliers, l'un vendeur, l'autre acheteur. En escomptant l'engagement individuel souscrit par l'acheteur, la Banque remplace un titre que le public n'aurait pu accepter contre d'autres titres connus de tout le monde, acceptés sans hésitation, et dont elle répond : une banque est un assureur qui prend la responsabilité d'une transaction privée moyennant une faible prime, de sorte que le taux de l'escompte comprend, comme une de ses parties intégrantes, une prime d'assurance. Ce rôle d'assureur exige que la banque soit vigilante et bien informée, qu'elle s'attache à n'escompter que les effets représentant des transactions véritables, derrière lesquelles il y ait un travail ou une création d'utilité (1).

Il appartient à une grande banque telle que la Banque de France de modérer et de stimuler tour à tour, selon les besoins, le commerce du pays où elle est établie. C'est une des destinations qu'assigne aux banques le législateur, quand il les institue; le rôle d'escompteur ou d'assureur qu'elles exercent leur en donne le pouvoir. Il convient donc qu'elles le remplissent sur la plus grande échelle, et particulièrement à l'égard des maisons sur lesquelles tout le monde se modèle, dont les producteurs recherchent le patronage ou l'intermédiaire. C'est

(1) L'assimilation des banques aux établissemens d'assurances est un des traits qu'on trouve en grand nombre dans une notice sur *l'organisation des banques*, publiée dans la *Revue de Paris* en 1840 par M. Olinde Rodrigues. Dans cet écrit, M. Rodrigues a trouvé le moyen de présenter en vingt-cinq pages l'ensemble des idées les plus avancées et en même temps les plus exactes et les plus pratiques sur le sujet qu'il traitait. Cette œuvre courte et substantielle dénote l'homme exercé à manier les idées générales et non moins familier avec tous les détails de la pratique.

donc un devoir pour une banque centrale d'adopter des règles telles que le papier des premières maisons vienne à elle, se fasse escompter chez elle régulièrement; autrement la banque est infidèle à ce qu'on pourrait appeler l'un des principaux articles politiques de son contrat. Pour cela, il est un moyen aussi simple qu'efficace; la banque n'a qu'à abaisser son taux d'escompte assez pour que le meilleur papier commercial recherche d'être escompté par elle. Si les effets porteurs des meilleures signatures trouvent couramment à s'escompter à 3 pour 100, il faut que la banque se contente de 3. Voilà donc un nouveau motif pour qu'une banque tienne le taux de son escompte au plus bas niveau possible. Répétons-le, telle est leur mission la plus importante, la plus immédiate, la plus sacrée; c'est par cette baisse qu'elles agissent le plus sur la société et lui font le plus grand bien qu'on puisse attendre d'elles. La définition la plus pratique et la plus philosophique des banques consiste à dire que ce sont des institutions destinées à réduire le taux de l'intérêt dans l'ensemble des transactions.

Sans nous étendre davantage pour le moment sur la faculté de monnayage qu'exerce une banque, passons à la seconde attribution, corrélative de celle-ci, celle d'attirer à soi autant qu'elle le peut la portion de la richesse sociale qui est stagnante à l'état de numéraire. Les espèces dont on n'a pas le placement immédiat ou qu'on garde en caisse pour les besoins courans peuvent se rendre à la banque pour plusieurs motifs : elles y sont en sûreté plus que chez des particuliers, et, pour les règlemens de compte de maison à maison, il est plus commode et plus expéditif que les fonds de caisse soient à la banque. Ce n'est plus dès-lors qu'une affaire d'écritures fort rapides; la banque n'a qu'à *transférer* au compte de celui-ci une partie de ce qui figurait à l'actif de celui-là. Ces dépôts, nommés *comptes-courans*, sont d'une grande utilité pour la banque. C'est ainsi, en effet, qu'il lui vient naturellement des espèces en quantité suffisante pour garantir le remboursement à vue de la partie de ses billets en circulation qui peut se présenter pour être changée, et même au-delà. Du même coup la société fait un profit. Les capitaux qui resteraient stériles dans les caisses des maisons de banque ou de commerce, dans les coffres-forts des particuliers, reçoivent une destination utile, ils circulent ou donnent de l'impulsion à la circulation. En cela, notre patrie est, on doit le reconnaître, bien en arrière de quelques autres nations. A Londres, à Birmingham, à Manchester, les particuliers, ceux-là même qui ne sont point dans les affaires, ne savent plus ce que c'est que d'avoir chacun sa petite caisse dans un des tiroirs de son secrétaire. On a son capital, petit ou gros, chez un banquier, et celui-ci de son côté délivre son numéraire à la banque d'Angleterre, lorsque c'est à Londres, à l'une des banques locales, lorsque c'est en province. Dans tout paiement domestique, on s'acquitte avec un bon (*check*) sur

son banquier. Aux États-Unis, c'est de même; les citoyens n'ont d'argent chez eux que comme monnaie de poche; encore, à cause des coupures excessivement faibles des billets de banque (je me souviens d'en avoir vu à Charleston de douze *cents* et demi ou 66 centimes), le mot d'argent doit-il ici ne pas être pris à la lettre. Ainsi, dans les pays qu'occupe la race anglo-saxonne sur l'un et l'autre continent, le numéraire qui n'est pas actuellement employé à effectuer un paiement est presque en entier remis aux institutions de crédit qui le font valoir pour le bien général.

De ce côté donc, nous avons sur les peuples d'origine anglo-saxonne un désavantage trop incontestable. Une valeur de plus d'un milliard probablement est retenue chez nous, sans nécessité, à l'état improductif, et notre numéraire pourrait être diminué d'autant si nous contractions d'autres habitudes, sans que la production de la richesse en éprouvât la moindre atteinte. Il y a ainsi un capital de plus d'un milliard qui est frappé de stérilité et que nous pourrions ajouter aux forces vives du pays. Ce n'est pas seulement à cause de l'usage où nous sommes d'avoir chacun une caisse à domicile, c'est aussi bien par l'effet d'un malheureux penchant à thésauriser l'or et l'argent qui nous a été légué par des temps où la défiance extrême n'était que de la prudence. Combien n'y a-t-il pas encore de personnes en France, même à Paris, qui ne croient de richesse sûre que les écus qu'elles ont sous leurs mains, celui-ci dans une cachette, comme le mystérieux don Bernard de Castil-Blazo, dont Gilblas fut un moment le valet de chambre, celui-là enfouis sous terre dans sa cave, d'autres dans leurs paillasses! Les caisses d'épargne, à Paris au moins, ont commencé de faire reparaître au jour beaucoup de ces petits trésors accumulés par de pauvres gens, mais la caisse d'épargne n'est pas à l'usage de tout le monde. Lorsque l'éducation publique sur ce point sera un peu mieux faite, on verra se diriger vers la Banque des valeurs considérables.

Aujourd'hui, quel motif a-t-on pour livrer ses écus à la Banque, autre que la crainte d'être volé, lorsqu'on n'est pas un commerçant en compte ouvert avec beaucoup de monde? Aucun assurément, puisque la Banque ne sert aucun intérêt des dépôts qu'on lui confie. On préfère acheter des bons du trésor, qui rapportent 2 et demi à 3 pour 100, lorsqu'on en rencontre d'une échéance convenable. Quelques personnes prennent des billets de la caisse Gouin ou de la caisse Ganneron qui produisent un intérêt. C'est lorsqu'on ne trouve rien de mieux qu'on s'adresse à la Banque de France, comme à un pis-aller.

On acquiert l'idée du peu de temps pour lequel chacun met de l'argent à la Banque, sous le régime actuel, en évaluant l'espace moyen qui sépare, pour chaque franc déposé, un transfert du suivant. Pour cela, il suffit de comparer la somme qui représente le mouvement général des *virements* opérés du compte de l'un au compte de l'autre, à la

somme moyenne sur laquelle ces viremens sont effectués. En 1845, le total de la somme a été de 9 milliards 143 millions, et le total de ce qui a été remis à la Banque en compte-courant par les particuliers, calculé d'après le milieu entre le maximum et le minimum, a été moyennement de 82 millions. Par conséquent, chaque franc est passé d'un compte à un autre cinquante-six fois dans l'année, ce qui suppose un transfert tous les sept jours. En 1844, l'intervalle avait été moindre encore, pas tout-à-fait de six jours. Ainsi, en moyenne, c'est pour une semaine tout au plus qu'aujourd'hui on livre à la Banque des capitaux en compte-courant. Cette circonstance ne contribue pas peu à limiter les ressources et par conséquent les opérations possibles de la Banque. Nous sommes ainsi conduits à cette règle : une banque centrale comme la Banque de France doit faire des efforts et se mettre en frais pour attirer à elle une plus forte part du capital en numéraire qui est à l'état de repos, ou qui cherche, sans l'avoir encore trouvé, un emploi définitif.

On voit ainsi comment le mécanisme d'une banque roule tout entier sur ce double pivot : le monnayage qui lui est attribué et l'usage adopté par les chefs de maison de lui verser en compte-courant leur argent disponible qui a une destination très prochaine; mais, pour mieux éclairer la discussion de ce qu'a fait la Banque de France et de ce qu'elle aurait pu faire, quelques développemens de plus ne seront pas superflus. Étendons-nous donc davantage sur celle des attributions des banques qui consiste à émettre des billets assimilés à la monnaie, protégés à ce titre par la loi d'une manière toute particulière. Pour parler nettement, c'est le droit de battre monnaie avec du papier qui leur est ainsi délégué, et c'est à la lettre que j'ai dans ce qui précède employé le terme de monnayage. Ce n'est donc rien moins qu'un des plus précieux attributs de la souveraineté publique dont elles sont investies, et elles y trouvent la source principale de leurs profits. Supposons qu'une banque avec un capital de 1 million ait en circulation 4 millions en billets; les choses se passent comme si, au lieu de 1 million de capital effectif, elle en possédait 4, ses profits sont quadruplés. La banque de Lyon qui, avec un capital de 2 millions, a une circulation de 12 ou 15 millions, fait ainsi de magnifiques bénéfices.

La circulation des billets ne profite pas moins au public. Une banque qui voit ses profits se proportionner à un capital triple ou quadruple de celui qu'ont fourni ses actionnaires, peut sans effort se contenter d'un taux d'escompte modeste. Si, pour une mise de fonds d'un million, le privilége de circulation dont vous a investi l'autorité vous met à même de toucher l'intérêt qui répond à quatre, à votre tour vous pouvez, vous devez être très facile sur le taux de l'intérêt. Au taux légal, votre million tout seul vous aurait rendu 5. A 3 pour 100, 4 millions, car les choses se passent exactement comme si vous les aviez, vous rapporteront 12. Retranchez 2 pour les frais d'administration, il reste un béné-

fice net de 10. La position reste donc excellente pour vous, et vous pouvez être généreux à bon marché. C'est ainsi que la circulation des billets doit contribuer à la baisse du taux de l'intérêt, et il n'y a pas de plus fort argument pour la légitimer.

C'est, en effet, un des traits les plus saillans de l'histoire des banques modernes que leur création a toujours été suivie d'une réduction du taux de l'intérêt. On a toujours attendu d'elles ce service, et constamment elles l'ont rendu aussitôt, comme si elles avaient eu un talisman. On en peut voir la preuve remarquable dans les récits de tous les écrivains financiers au sujet de la création de la Banque de France au commencement du siècle, de l'ancienne caisse d'escompte sous Louis XVI, de la première banque de Law sous la régence ou de la banque des États-Unis en 1791. De même pour la banque d'Angleterre.

La circulation des billets a une autre utilité. Comme instrument des échanges, elle remplace partiellement, et dans une mesure qu'il est possible de régler de manière à écarter tout danger, les métaux précieux qui coûtent cher par du papier qui ne coûte rien. « L'or et l'argent qui circulent dans un pays, dit Adam Smith, peuvent se comparer précisément à un grand chemin qui, tout en servant à transporter au marché tous les grains et les fourrages du pays, ne produit pourtant par lui-même ni un seul grain de blé ni un brin d'herbe. Les opérations d'une banque sage, en ouvrant en quelque manière une espèce de grand chemin dans les airs, donnent au pays la facilité de convertir une partie de ses grandes routes en bons pâturages et en bonnes terres à blé, et d'augmenter par là son produit territorial et le revenu de son travail. »

Par d'autres détails de leur mécanisme, par les habitudes qu'elles inspirent, par les méthodes qu'elles introduisent pour les règlemens de compte, les banques augmentent cette action d'amoindrissement qu'exerce la circulation des billets sur le numéraire métallique. C'est une erreur populaire fortement enracinée, qu'il existe une relation assez étroite entre le degré de la richesse d'un pays et la quantité de numéraire métallique qu'on y rencontre. Les métaux monnayés, après que leur apparition en grande quantité a été chez un peuple jusque-là peu industrieux un signe de l'augmentation du travail et des transactions que le travail engendre, et à ce titre un signe de prospérité, s'éloignent ensuite parce que la monnaie de crédit en papier, ou, plus simplement encore, un système de comptes-courans dans les bureaux d'une maison de banque ou dans ceux d'une institution se substitue aux espèces d'or et d'argent, au grand avantage du pays. Les peuples les plus riches finissent par être ceux qui, toute proportion gardée, emploient le moins de métaux précieux à l'état de monnaie. La diminution s'opère d'une double manière. Ce sont d'abord les réserves métalliques des particuliers dont l'usage des banques restreint chaque jour la masse, c'est

ensuite la réserve même des banques qui ne doit plus servir qu'au roulement des appoints monétaires réduits, en vertu de l'extension de la monnaie de papier, à une faible quotité. L'Angleterre, qui est deux ou trois fois plus riche que nous, a trois fois moins de métaux monnayés.

Mais aussi cette même circulation est le côté vulnérable des banques, et c'est par là que le plus souvent elles ont été forcées, frappées à mort. Les billets de banque ne passent comme de la monnaie que parce que le public peut à volonté les échanger dans les bureaux de la banque contre des espèces sonnantes. Lorsqu'une banque a commis l'imprudence d'en émettre une trop forte quantité, ils lui reviennent inévitablement pour subir l'échange. L'encaisse métallique dont une banque doit toujours être bien pourvue pour faire face à ces demandes de remboursement s'épuise, et la banque ainsi peut se voir exposée même à suspendre ce remboursement. Réduite à cette extrémité, il faut qu'elle cesse ses opérations, et la communauté commerciale tout entière en est ébranlée. Des événemens de force majeure peuvent avoir les mêmes résultats qu'une trop forte émission de billets, en venant tout d'un coup troubler profondément le rapport accoutumé des billets en circulation à l'actif métallique.

Lorsqu'une banque importante est ainsi forcée de suspendre les paiemens en espèces, c'est presque toujours pour elle un malheur dont elle ne se relève pas, et pour la communauté tout entière un dérangement bien fâcheux, quelquefois un désastre. Les États-Unis en ont fait la triste expérience de 1812 à 1819 et de 1837 jusqu'à 1840 au moins. A cette époque, la plupart des banques américaines ont été contraintes à suspendre leurs paiemens en espèces, et un bouleversement des fortunes s'en est suivi. Il faut dire que cette suspension des paiemens de la part d'une banque dominante ou d'un système entier de banques indépendantes n'a jamais eu lieu qu'à la suite de fautes graves dont le pays était plus ou moins complice, dont il avait été ordinairement le provocateur. La suspension dans ce cas est un symptôme du désordre et non pas la cause déterminante. Le symptôme cependant occasionne communément de tels ravages dans l'économie sociale, qu'on doit le regarder comme étant en soi un mal très pernicieux. La perturbation affecte alors le signe représentatif des valeurs, d'autant plus que les billets de banque circulaient en plus grande quantité. Le signe représentatif étant vicié, les transactions s'opèrent sur des bases incertaines, le commerce porte à faux, c'est un jeu et non un cours régulier d'échanges. Il n'en faut pas davantage pour que tout le monde soit ruiné l'un après l'autre (1).

(1) Quand une banque est hors d'état d'échanger les billets contre des espèces, elle doit cesser ses opérations, puisqu'elle n'est autorisée que sous la condition de faire cet échange à la volonté des porteurs de billets, et le public même ne voudrait plus prendre de billets qu'il n'aurait pas la faculté de se faire rembourser ainsi. Cependant, lorsque la

On s'est appliqué soigneusement à rechercher quelque remède sûr contre de pareils malheurs. Les grands états se sont mis en quête chacun d'une organisation des banques qui pût les prévenir. Les États-Unis avaient leur solution, qui n'était que médiocre, celle d'une banque centrale créée par les pouvoirs fédéraux, au milieu de plusieurs centaines de banques instituées par les états, en vertu de leur souveraineté locale. Deux fois cependant ils ont brisé, non sans avoir à s'en repentir, cette banque supérieure qui contrôlait passablement les autres; actuellement ils restent avec près d'un millier de banques indépendantes les unes des autres, sans cesse à deux doigts de l'anarchie financière. La Grande-Bretagne, depuis 1844, a reçu de sir Robert Peel les germes d'une organisation forte qui, un jour, ne laissera plus circuler que les billets de la banque d'Angleterre. Dans le sein même de celle-ci, l'attribution de l'émission des billets a été complétement séparée de celle des avances au commerce, et confiée à une administration à laquelle la loi a tracé des instructions rigoureuses. En France, la circulation des billets est si restreinte encore, qu'elle n'a pu appeler de la part de l'autorité un ensemble de mesures spéciales, l'adoption d'un régime bien arrêté.

La valeur minimum admise pour les billets de banque est un des plus intéressans sujets qu'on puisse traiter à l'occasion des institutions de crédit commercial. Elle détermine le montant de la somme en billets que la circulation comporte, et par conséquent elle règle l'étendue des affaires que la banque peut embrasser, le point jusqu'où elle peut abaisser le taux de l'intérêt. Un billet de banque remplace commodément pour le public un sac de même valeur en écus, et circule, comme ferait le sac, de main en main jusqu'à ce qu'il arrive à une personne qui ait besoin de diviser la somme. Alors il va s'échanger contre des espèces dans les bureaux de la Banque ou chez le changeur, qui s'en est fait le substitut. On voit par là que, lorsque les billets ont une grosse

banque n'a que de bons effets dans son portefeuille, la liquidation, qui suit naturellement la suspension des paiemens en espèces, doit se faire sans aucune perte, non-seulement pour les porteurs de billets, mais même pour les actionnaires de la banque; car le gage qui répond des billets émis par la banque, et qui représente le capital de l'institution, se trouve bon. Malheureusement, dans la plupart des cas, lorsqu'une banque en vient à la suspension des paiemens en espèces, c'est qu'elle a déjà fait de mauvaises affaires, et qu'elle a son portefeuille rempli de valeurs plus que douteuses. Alors la liquidation peut ne fournir même pas assez pour rembourser intégralement les porteurs de billets, en sacrifiant complétement les actionnaires. On en a vu de nombreux exemples en Amérique.

La suspension des paiemens en espèces de la banque d'Angleterre, en 1797, quoiqu'elle ait duré jusqu'en 1823, est un exemple éclatant d'une suspension qui n'a rien fait perdre à personne. C'est que la banque d'Angleterre n'avait dans son portefeuille que d'excellens effets de commerce ou des engagemens de l'état qui étaient parfaitement valables. La solidité de l'esprit public des Anglais empêcha qu'à cet instant critique le moindre sentiment de crainte se répandît. Autrement la panique aurait pu occasionner le renversement de beaucoup de maisons, et par suite la dépréciation des valeurs contenues dans le portefeuille et le discrédit de la banque.

valeur, ils restent peu dans la circulation, et ils rencontrent presque aussitôt le point où ils doivent être convertis en espèces. Si la valeur en est très faible, au contraire, il n'y a pas de raison, dans l'état ordinaire des choses, pour qu'ils se présentent au remboursement. Cependant, chez les peuples dont l'imagination s'emporte facilement, les petites coupures ont un grand danger. Les billets de banque alors tombent entre les mains des dernières classes de la société, et le plus léger prétexte peut suffire pour alarmer cette partie peu éclairée du public et la déterminer à se porter en masse sur la banque, afin d'obtenir le troc des billets contre des espèces métalliques. Nous avons vu, il y a peu d'années, à l'occasion d'un changement inoffensif dans la comptabilité des caisses d'épargne, combien chez nous le populaire était crédule et facile à égarer au sujet des titres qui représentent son avoir. Si une banque s'avisait de ne pas vouloir émettre de billets de moins de 10,000 fr., personne à peu près ne voudrait de ses billets ou ne les accepterait que pour aller aussitôt les changer, et les transactions de la banque seraient réduites au même point que si le privilége d'émettre des billets ne lui avait pas été concédé. D'un autre côté, si une banque émettait, autant que le service des échanges commerciaux le permettrait à un moment donné, des billets de 5 francs, en supposant que la population les acceptât, tout le numéraire métallique quitterait le pays, parce qu'il peut s'exporter, pendant que les billets sont forcés de rester, n'ayant pas cours au dehors. Puis, si quelque panique, provoquée par des inquiétudes plus ou moins fondées sur la solvabilité de la banque, poussait les citoyens à vouloir des écus au lieu des billets, ou si tout à coup le pays était mis dans la nécessité d'exporter extraordinairement des écus pour solder une acquisition imprévue comme celle des grains que la mauvaise récolte nous a contraints cette année d'aller chercher au dehors, les banques ne pourraient subvenir à la demande d'espèces et seraient forcées de suspendre leurs paiemens. Il y a donc un milieu entre la valeur de 10,000 francs qui exclut les billets de la circulation et celle de 5 francs qui leur ferait y prendre une trop grande place. La Banque s'est arrêtée chez nous au terme moyen de 500 francs. Est-ce trop, ou n'est-ce pas assez?

Il y a un moyen aisé de répondre à cette question : c'est de comparer la masse des billets qui circule avec celle des écus qui reste dans les caves de la Banque. Si la Banque n'émettait que des billets de 10,000 francs, elle n'en placerait probablement pas pour 2 ou 3 millions dans Paris, et par conséquent les 200 millions de numéraire qu'elle recèle habituellement dans ses caves, comparés aux billets qu'ils serviraient à garantir, présenteraient une réserve métallique exagérée jusqu'à l'absurde.

Avec les billets actuels de 500 francs, il circule dans Paris 260 millions environ en billets, contre lesquels la Banque, en temps ordinaire,

a, disons-nous, plus de 200 millions d'espèces. C'est trop peu de billets pour tant d'écus, ou trop d'écus pour si peu de billets. Une proportion pareille atteste que la Banque ne fait pas autant d'affaires que ses ressources en numéraire le lui permettraient, qu'elle ne rend pas au pays tous les services qu'on est en droit d'en espérer. Qu'elle en rende beaucoup, je ne le conteste pas; mais qui peut nier aussi qu'une banque qui habituellement a presque autant d'écus que de billets, au lieu d'utiliser dans la limite indiquée, et par son intérêt bien entendu et par son devoir, le privilége de circulation qui lui a été octroyé, ne le laisse presque stérile? Il y a donc lieu d'abaisser le minimum des billets. On sait que le minimum de 500 francs fut adopté à une époque où la France sortait du régime des assignats, et où chacun était en défiance contre l'assimilation du papier à la monnaie.

Il ne faudrait admettre chez nous ni les billets de 5 dollars (26 fr. 66 cent.), qui formaient la masse de la circulation de la banque nationale des États-Unis, ni ceux d'une livre sterling qui circulent en Écosse. Il conviendrait de se rapprocher du minimum actuel de la banque d'Angleterre, qui est de 5 livres sterling. Il est choquant que chez nous les billets de 250 fr. soient autorisés dans les départemens et interdits à Paris. On a cent fois demandé qu'il y eût en France des billets de 100 fr. Cette coupure serait très commode et on l'emploierait beaucoup, parce qu'en France l'or n'existe plus à l'état de monnaie et s'achète comme une marchandise. La proposition d'émettre des billets de 100 fr. a été appuyée par M. Gautier, sous-gouverneur de la Banque, dans un écrit historique et analytique, frappé au coin des meilleures doctrines, sur les banques en général (1). Nous voyons que l'an passé la Banque de France s'est occupée de fabriquer des billets de *cinq mille* francs. C'est bien de cela qu'il s'agissait. Qu'importent les billets de 5,000 fr. à l'immense majorité du public? Avec les billets de 100 fr., la Banque se serait fait applaudir de tout le monde.

La forme actuelle des billets, tous remboursables à vue, a un autre inconvénient. La Banque est constamment sous le coup d'engagemens pressans; des billets de 500 et de 1,000 francs sont sans cesse à s'échanger contre des espèces. On peut estimer que chaque billet revient à la Banque dix fois par an et en sort le même nombre de fois (2). La Banque, pour sa sûreté, règle la durée des crédits qu'elle fait d'après le délai pendant lequel ses billets restent moyennement dans la circulation. En considération de la rapidité avec laquelle s'opère le retour des billets, elle n'escompte les effets qu'autant que l'échéance en est assez prochaine. L'échéance moyenne des effets escomptés varie, depuis quelques années, de quarante-cinq à quarante-huit jours; par ses sta-

(1) *Des Banques et des Institutions de crédit en Amérique et en Europe.* Extrait de l'*Encyclopédie du droit.*

(2) C'est la moyenne pour 1845, d'après le compte-rendu de la Banque.

tuts, elle ne peut aller au-delà de quatre-vingt-dix. Il se peut que sur ce point elle outrepasse le but; car, si chaque billet de banque en particulier revient à la Banque peu après avoir été émis, à la place de celui qui rentre un autre sort, et la quantité qui circule reste à peu près fixe. Cependant on conviendra que, contre une pareille masse d'engagemens exigibles à vue, il n'est pas mal de se tenir en garde. D'un autre côté, il serait fort avantageux à l'industrie d'obtenir de plus longs délais. Si donc il était possible de modifier la teneur d'une partie des billets de manière à les faire séjourner davantage dans la circulation, l'on obligerait beaucoup et la Banque et le public.

Certainement une beaucoup plus grande quantité du capital monétaire viendrait à la Banque, si celle-ci servait un intérêt des fonds qui lui seraient délivrés dans certaines conditions, en d'autres termes, si, à côté des billets actuels payables à vue, il en existait d'autres qui rendissent un intérêt; mais ces billets portant intérêt ne devraient plus être payables en espèces qu'après un certain délai. Ils seraient recherchés par les capitalistes autant que les bons du trésor, avec lesquels ils auraient beaucoup de ressemblance. Ils serviraient de complément à ces titres qui très souvent n'existent pas sur la place en aussi grande quantité qu'on le désirerait. Ils pourraient être en coupures rondes, et ce serait un motif suffisant, selon toute apparence, pour qu'ils entrassent bientôt dans la circulation, où les bons du trésor n'ont pas pénétré, empêchés qu'ils sont par leur forme, mais où de l'autre côté du détroit les bills de l'Échiquier ont pris place jusqu'à un certain point.

L'idée d'une nouvelle espèce de billets de banque portant intérêt n'est pas nouvelle. Elle fut émise et fort bien motivée en 1830, dans l'exposé d'un plan d'institution destinée à prévenir la crise commerciale (1) qui éclata bientôt après. Elle est au moins en germe dans l'usage, suivi depuis long-temps par les banques d'Écosse, de servir l'intérêt des fonds qu'on leur apporte. Elle a pour elle le bon sens et la raison. Que dis-je? à Paris même, elle a été, depuis quelques années, mise en pratique avec beaucoup de succès. C'est à elle que de grands établissemens financiers, la caisse Gouin, la caisse Ganneron, doivent en grande partie leurs ressources et leur réussite. La caisse Gouin a sur la place 35 à 40 millions de billets à ordre portant intérêt, que les capitalistes prennent en portefeuille comme un placement provisoire. Ils sont à échéance depuis trois jours de *vue* jusqu'à six mois et un an *de date*. L'intérêt varie de 2 et demi à 4 pour 100. La caisse Ganneron

(1) Cet écrit était de MM. Péreire. Il parut le 6 septembre; il avait pour titre : ***Projet d'une compagnie d'assurances mutuelles pour l'escompte des effets à toute échéance***, etc. Une réunion de notabilités financières se forma pour l'examiner. Divers motifs, dont aucun n'était tiré du fond du sujet, empêchèrent d'y donner suite.

suit le même système (1). Très probablement, si la Banque de France servait un intérêt de 2 à 2 et demi, ses billets à trois et à six mois seraient adoptés par les capitalistes à cause de la confiance sans bornes qu'elle inspire. Il lui resterait de la marge pour avoir du profit, en admettant même qu'elle fît ce qu'il est impossible qu'elle ajourne longtemps, qu'elle abaissât à 3 le taux de son escompte, afin d'être au niveau des banquiers de Londres; car tout tend à se niveler entre les deux pays, et, dans quelques mois, les communications seront devenues si faciles entre les deux capitales, l'une et l'autre centres de la richesse nationale, que les conditions du crédit commercial devront s'y égaliser.

On peut même dire que la banque d'Angleterre, par la vente des bons de l'Échiquier, fait une opération analogue à celle dont il s'agit ici. Qu'ils soient ou non émanés d'elle, ce n'en est pas moins une émission de titres de crédit portant intérêt, dont elle use pour attirer à elle une partie du capital flottant.

Par l'adoption de ces billets concurremment avec les billets à vue, la Banque se mettrait à la hauteur de son mandat; elle deviendrait bien autrement qu'aujourd'hui ce qu'elle doit être, un grand centre pour le capital. Le numéraire métallique qui existe dans le pays peut être partagé en deux, d'un côté ce qui circule pour le règlement des transactions, de l'autre des fonds cherchant à se placer et s'accommodant d'un placement temporaire. Ces deux divisions de la richesse monnayée se mêlent, se confondent et se séparent sans cesse. On peut dire qu'elles présentent les capitaux monnayés, l'une à l'état de *signe*, l'autre à l'état de *marchandise*. Actuellement, par l'émission de ses billets à vue et par l'ouverture des comptes-courans, la Banque fait venir chez elle une fraction de cette seule division qui répond au *signe;* ce sont les sacs de 1,000 et de 500 francs, qui, si la Banque n'était là, circuleraient péniblement de maison en maison pour le service des paiemens et des recettes. L'autre division, celle des capitaux monnayés à l'état de marchandise, lui échappe presque en entier, on l'a déjà vu. Désormais on verrait à la Banque tout le capital disponible qui recherche des placemens temporaires soumis aux moindres chances. Pourquoi donc la Banque croirait-elle que, pour alimenter le courant du crédit, il lui

(1) Voici comment les billets de la caisse Gouin se partageaient au 31 décembre 1845, époque à laquelle il n'y en avait que pour 29,772,000 francs :

A 3 jours de vue,	9,739,000 fr.	au taux de	2 et demi pour 100.
15 —	3,966,000	—	3 pour 100.
30 —	15,669,000	—	3 et demi pour 100.
6 mois de date,	205,000	—	3 et demi pour 100.
1 an,	191,000	—	4 pour 100.

A la même époque, la caisse Ganneron en avait pour 10,210,000 francs autrement distribués. Les billets à un an de date et à 4 d'intérêt s'élevaient à 2,341,000 francs.

est interdit de puiser aux sources du crédit elles-mêmes? Dans cette matière comme dans presque toutes les autres, pour être en mesure de beaucoup donner, il faut soi-même beaucoup recevoir.

Aujourd'hui la Banque, pour se procurer des moyens d'action, fait jouer des ressorts assez peu énergiques : c'est la commodité que présentent les billets en comparaison d'une monnaie lourde, malaisée à manier et longue à compter; c'est le compte-courant, qui simplifie les règlemens; c'est la crainte du vol, qui de moins en moins devra être prise en considération. Elle y ajouterait désormais un puissant mobile, le besoin qu'éprouve une masse de capitaux, toujours croissante dans un centre commercial tel que Paris, d'avoir un placement provisoire parfaitement solide.

Je me suis arrêté un peu longuement sur la circulation, parce que c'est là qu'il faut chercher le fort et le faible des banques; mais en somme les avantages de ce pouvoir donné aux banques sont grands, sont immenses. Les inconvéniens qu'il peut offrir, et que je ne conteste pas, ne sont pas tellement dans l'essence des choses, qu'il ne soit possible de les éviter. La controverse s'est vivement exercée sur ce sujet. On a été jusqu'à prétendre, en Amérique particulièrement, qu'en soi l'émission des billets de banque était un mal. Ce n'est pas seulement la multitude qui, dans ses processions au travers des grandes villes, mêlait ses hourras pour Jackson au cri de : *No rag-money* (à bas la monnaie de chiffon)! Quelques années plus tard, un des hommes les plus éminens dont s'honore la civilisation du Nouveau-Monde, M. Gallatin, en était venu à douter de la convenance de la circulation des billets de banque. Il est vrai que l'Amérique du Nord est le pays où l'on en a abusé le plus; l'abus a été jusqu'au scandale et a eu des conséquences déplorables. A l'époque où M. Gallatin exprimait son doute, ce citoyen illustre était ébranlé dans ses convictions économiques par le spectacle de ruine dont il était entouré et par la clameur dont retentissait la confédération. La crise de 1837 venait de sévir sur la surface entière des États-Unis pareille à un ouragan, et on en rendait les banques responsables. L'origine de la crise n'était cependant pas dans l'émission des billets de banque. Le pays tout entier s'était mis à spéculer avec emportement, avec rage. Le jeu, qui est essentiellement stérile, avait pris la place du travail, qui seul a la puissance de créer la richesse. On s'était rué sur les terrains de ville, comme s'il eût dû y avoir dans le pays, le lendemain, trois ou quatre Londres, autant de Paris, et une vingtaine de Liverpool et de Manchester, de Marseille et de Lyon; sur les chemins de fer, comme si, d'une grande ville à l'autre, une seule ligne devait être insuffisante pour les flots de voyageurs et les avalanches de marchandises, et qu'il en fallût trois ou quatre; sur les projets de banques, comme si le pays, au lieu d'en avoir déjà dix fois trop, en eût réclamé le double; sur les

récoltes de coton, avec les mêmes transports que si l'Europe, quadruplant tout à coup sa demande, allait faire monter les prix à l'infini. C'est ainsi que s'étaient formées de grandes fortunes fantastiques et que s'étaient introduits dans celles qui existaient déjà des élémens imaginaires. Les Américains, en 1837, récoltaient donc selon qu'ils avaient semé en 1835 et 1836. Les banques, en exagérant leur circulation, en accordant fort légèrement des avances, avaient donné à l'agiotage un stimulant, pendant que leur devoir eût été de le réprimer, car c'eût été le cas alors d'élever le taux de l'escompte pour contenir cet agiotage effréné; mais, si les banques suivirent le torrent, du moins elles ne lui avaient pas ouvert l'issue : c'est le public lui-même qui avait rompu toutes les digues. On aurait joué et on se serait ruiné sans elles. Les Américains accusaient les banques pour n'être pas accusés eux-mêmes, à peu près avec autant de justesse que si, chez nous, on s'en prenait aux murailles de la Bourse, lorsque l'agiotage a fait des victimes. Si d'excessives émissions de billets de banque ont signalé les désastres commerciaux de l'Amérique et les ont rendus plus rudes, il n'en est pas moins vrai que l'Amérique est encore de tous les pays du monde celui qui témoigne le plus hautement en faveur de la faculté de circulation qu'on donne aux banques, et c'est elle que les partisans des banques, considérées comme agens de circulation, peuvent citer presque du ton victorieux de Scipion montant au Capitole, alors qu'on l'accusait; car la civilisation américaine est née du crédit se manifestant sous la forme de banques de circulation. Sans le crédit et sans les billets de banque, ces villes industrieuses, qui naissent de tous côtés par enchantement, ces riches états à la vaste culture, que l'on rencontre loin de l'Atlantique, sur l'autre versant des monts Alleghanys, le long de l'Ohio, du Mississipi, du Missouri, ne seraient encore que des endroits déserts, des forêts sauvages ou des marais, asile de l'Indien, de l'alligator et de la panthère. Ce qu'on peut réprouver en Amérique, à propos des billets de banque, c'est l'organisation actuelle de la circulation, qui reste à la merci d'un millier d'institutions indépendantes les unes des autres, qu'on ne peut surveiller. Il est évident que la critique de M. Gallatin s'adresse à ce régime, et qu'il n'a pas entendu l'appliquer aux institutions de crédit mieux ordonnées de l'Europe.

Quoique les banques soient principalement des établissemens commerciaux, ce sont aussi des institutions publiques dont les gouvernemens attendent des services; même à titre d'établissemens commerciaux, elles ont des rapports nécessaires avec l'état. On le conçoit sans peine, rien que par les attributions de circulation dont les banques sont investies. En cela, elles partagent, on ne saurait trop le répéter, un des premiers attributs de la puissance publique. L'autorité doit donc être en rapport intime avec la Banque, afin de s'entendre avec elle

pour l'exercice de ce pouvoir, et, je le dis hautement, de la soutenir, si son concours devenait nécessaire, pour que le signe représentatif offrît une parfaite sécurité. C'est, en effet, la chose publique, plus encore que la Banque elle-même, qui est intéressée à ce que le signe représentatif n'éprouve aucune perturbation. Un désordre dans le signe représentatif prend presque aussitôt le caractère et les proportions d'un désordre social. On explique et on justifie ainsi sans réserve la sollicitude empressée que témoigne le gouvernement britannique pour la banque d'Angleterre à l'endroit de la circulation, parce que la banque d'Angleterre joue, dans l'agencement du signe représentatif des valeurs, un très grand rôle, beaucoup plus grand que celui qu'a chez nous la Banque de France, mais non qu'il appartiendrait à celle-ci. Dans le royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, contre 750 millions d'espèces environ, il y a près d'un milliard de billets, dont 450 à 500 millions de la banque d'Angleterre. Chez nous, contre 2 milliards et demi à 3 milliards d'écus, il n'y a que 355 millions de billets de banque, dont 268 de la Banque de France ou de ses comptoirs, et 86 des banques départementales indépendantes. En d'autres termes, pour 1,000 fr. de numéraire métallique, il y a dans le royaume-uni environ 1,300 fr. en billets de banque, dont 600 de la banque d'Angleterre, et chez nous 140 fr. seulement, dont 105 de la Banque de France. Le système avoué aujourd'hui du gouvernement anglais est de faire disparaître tous les billets des banques locales, en y substituant ceux de la banque d'Angleterre. Celle-ci est une banque de circulation d'abord, une banque d'escompte secondairement; car, avec toute sa puissance, la banque d'Angleterre n'escompte quelquefois que la moitié ou le tiers (1) de la Banque de France. C'est en avances au gouvernement, surtout en retour des bills de l'Échiquier, qu'elle émet ses billets. En sa qualité essentielle de banque de circulation, elle a des obligations particulières, et c'est ainsi qu'il faut expliquer les variations qu'elle a pu souvent faire subir au taux de son escompte, en tant que ces variations ont été judicieuses. Son premier objet étant de maintenir dans la circulation du pays un certain équilibre entre les écus et les billets, lorsqu'elle juge que ses billets sont dans une trop forte proportion relativement à l'or, qui est, comme on sait, le seul métal considéré comme monnaie légale en Angleterre, elle élève le taux de son escompte afin

(1) La masse annuelle des escomptes de la banque d'Angleterre présente de grandes inégalités. On l'a vue monter à 1,500 millions de francs en 1815, par exemple, et descendre à 145, comme en 1828. Plus habituellement, c'était de 300 à 350, pendant que les escomptes de la Banque de France étaient de 400 à 650 millions. En 1846, les escomptes de la Banque de France et de ses comptoirs, sans les autres avances au commerce, ont été au-delà de 1,425 millions de francs. Jusque-là ils n'étaient jamais montés aussi haut. Ils se sont beaucoup développés depuis dix ans.

que le commerce aille s'adresser à d'autres pour faire escompter ses effets, attendu qu'en escomptant elle-même, elle serait forcée d'émettre un nouveau surcroît de billets; même en général, pour ne pas avoir trop de demandes d'escompte, elle adopte un taux plus élevé que celui des banquiers de Londres. Nous demandons si une banque telle que la Banque de France, qui est avant tout un établissement d'escompte, peut procéder de même. La Banque de France, lorsqu'elle a quelques inquiétudes sur sa circulation, lorsqu'elle se trouve, comme aujourd'hui, dans une pénurie de métaux précieux, doit chercher ses inspirations ailleurs que dans l'exemple de la banque d'Angleterre. Il ne lui est permis de toucher à l'escompte qu'à la dernière extrémité, après que tous les autres moyens auront été épuisés.

L'appui qu'une grande banque, comme celle de Paris ou de Londres, doit trouver auprès de l'état dans ses momens de peine, peut d'ailleurs être conçu de manière à n'être presque jamais onéreux au trésor. Il peut résulter, en effet, des facilités mêmes que la Banque offre à l'état pour quelques services publics et, par exemple, pour la négociation des engagemens temporaires, connus de l'autre côté du détroit sous le nom de *bills de l'Échiquier*, que j'indiquais tout à l'heure, et appelés chez nous *bons du trésor*, au moyen desquels les gouvernemens en bon renom auprès des capitalistes se procurent sans cesse des fonds à des conditions très favorables. En Angleterre, c'est par l'intermédiaire de la banque que cette négociation s'opère régulièrement. La banque y trouve un moyen d'exercer une influence décisive dans la plupart des cas sur la circulation. Quand elle juge que la proportion des billets émis est excessive relativement aux espèces qu'elle a en caisse, elle vend une nouvelle quantité de bills de l'Échiquier qu'elle a acquis elle-même du ministre à titre onéreux. Les capitalistes qui, pour leurs fonds disponibles, sont avides de ce placement, apportent en retour à la banque des espèces ou des billets de banque, ce qui rétablit dans la circulation l'équilibre auquel la banque a mission de veiller. Il est fâcheux qu'en France cette bonne entente n'existe pas entre la Banque et le ministre des finances; tout le monde ne pourrait qu'y gagner. Dans la situation présente, ainsi que nous aurons occasion de le redire tout à l'heure, c'eût été pour la Banque du plus grand secours.

Les gouvernemens font des grandes banques leurs caissières. Ils y trouvent l'avantage d'avoir des agens qui peuvent répondre parfaitement de toute somme qu'on leur confie. Par-là ils peuvent éviter les mésaventures pareilles aux déficits Matéo et Kessner, qu'a subis le trésor français, et aux innombrables *defalcations* qu'on a signalées dans l'histoire financière des États-Unis. Pour les banques, cette confiance des gouvernemens est très fructueuse, car c'est un capital quelquefois énorme qui est mis ainsi à leur disposition, et dont il ne tient qu'à elles de se

servir pour l'extension de leurs affaires et de leurs bénéfices, tout comme des fonds livrés en compte-courant par les particuliers. La banque d'Angleterre et celle des États-Unis, quand elle existait, n'ont jamais manqué d'en profiter. On se souvient que lorsque le général Jackson déclara sa fatale guerre à la banque des États-Unis, et qu'il voulut la frapper d'un coup de tonnerre, il lui enleva les fonds de la trésorerie. En considération de cet avantage, non moins que du privilége de circulation qui leur est conféré, les grandes banques ont été quelquefois astreintes à se charger de quelques services onéreux ou même à compter à l'état une somme. La Banque de France est de toutes les institutions de crédit celle qui a reçu en ce genre les plus grandes faveurs. Le compte-courant du trésor a varié, en 1844, de 86 millions à 140, en 1845, de 90 millions à 150. Cet énorme capital est remis à la Banque gratis, et elle l'utilise fort peu. De là cette anomalie fâcheuse, répréhensible, qu'en 1844, par exemple, à côté d'une réserve métallique qui a été jusqu'à 279 millions, la circulation n'a pas excédé 271 (1).

Les gouvernemens cependant ne sont pas toujours en avance envers les banques. Ils ont, eux aussi, leurs momens difficiles, leurs embarras extrêmes, et alors c'est pour eux que les banques emploient la faculté de battre monnaie avec du papier. Aux époques de guerre ou de commotion politique, les états usent et abusent à leur tour de l'assistance des banques, et c'est ainsi qu'entraînées dans l'abîme, la plupart des banques ont succombé. La caisse d'escompte fondée à Paris en 1776, et liquidée en 1793, prêtait sans cesse à l'état au-delà du raisonnable. En 1787, le trésor public étant vide, la banque fut contrainte d'y verser 70 millions de livres. Son capital fut alors porté fictivement à 100 millions. En 1788 et 1789, le prêt fut encore grossi, presque doublé. Le gouvernement de Napoléon eut des procédés à peu près pareils envers la Banque de France. En l'an XII, elle prêta à l'état 176 millions. Lors de la campagne d'Austerlitz, le 20 novembre 1805, elle avait dans son portefeuille 86 millions d'obligations de l'état, et son capital n'était que de 45. En 1806, ce capital fut porté par la volonté de l'empereur à 90 millions; mais presque aussitôt on se mit à le ramener par décroissement successif à 67,900,000 fr. C'est le chiffre actuel. En 1812, le 10 avril, les avances de la Banque étaient de 94 millions; dans le courant de 1813, les secours qu'elle fournit successivement au gouvernement s'élevèrent en totalité à 343 millions; en 1814, à 268. Après les événemens de 1830, la Banque se remit de nouveau à faire d'énormes avances à l'état. Pendant les quarantes années du premier privilége qui lui avait été accordé (de 1803 à 1843), les avances successives de

(1) En 1843, le maximum de la circulation avait été de 248 millions, la moyenne de 230, et il y avait eu jusqu'à 247 millions en espèces. En 1838, la circulation n'a jamais excédé 227 millions, et il y a eu pendant quelque temps 298 millions en espèces.

la Banque au trésor sont montées à près de 5 milliards (exactement 4,910,957,000 fr.) (1). La banque d'Angleterre a rendu des services analogues, et plus exagérés encore, eu égard à ses ressources, qui cependant sont plus vastes. La crise de 1797, à la suite de laquelle le paiement des billets en espèces fut suspendu jusqu'en 1823, fut amenée par différentes causes, au nombre desquelles il faut citer, au premier rang, l'excès des prêts que la banque avait consentis en faveur de l'Échiquier épuisé. A la fin des guerres de l'empire, en 1814, les avances de la banque au gouvernement montèrent à plus de 30 millions sterling (750 millions de francs). En 1820, elles furent encore de 22 millions sterling (550 millions de notre monnaie); il est vrai que de là il faudrait déduire les fonds de l'état que la banque avait en compte-courant.

Sans ruiner les banques, sans les détourner de leur mission commerciale, comme ont pu le faire des gouvernemens en proie aux fureurs d'une guerre acharnée et ne sachant plus où trouver des ressources, l'état, dans les pays libres, peut faire mouvoir à son profit les rouages des banques et demander plus ou moins régulièrement à ces institutions un concours financier. Dans les pays libres soumis à une légalité stricte qui offre aux citoyens et aux associations un refuge contre les excès de pouvoir, cette pratique n'a rien que de légitime.

L'idée d'une séparation absolue entre l'état et la banque, quand il s'agit d'institutions posées comme la Banque de France ou celle d'Angleterre, devient une idée fausse et dangereuse, toutes les fois surtout qu'on prétend l'appliquer aux faits qui touchent à la circulation, et aux momens où la circulation éprouve quelque dérangement. Autant à peu près vaudrait dire que les tribunaux et le ministère de la justice sont des institutions indépendantes l'une de l'autre ou que le ministre des travaux publics doit laisser les ingénieurs des ponts-et-chaussées aux inspirations de leur liberté.

On a été généralement étonné du langage de M. le ministre des finances à l'occasion de la Banque dans l'exposé des motifs du budget, et ce qui fait qu'on se l'explique moins, c'est qu'on apprécie généralement la bienveillance de M. Lacave-Laplagne. Ses doctrines ont paru médiocrement exactes, et, fussent-elles justes, on a trouvé que le moment était mal choisi pour les proclamer : non que la conjoncture soit telle qu'un ministre des finances, parlant au nom du gouvernement, doive se croire fondé à l'appeler une *situation difficile de la Banque,* mais la Banque avait momentanément besoin d'appui, au nom de l'intérêt public, et des témoignages de sympathie eussent été beaucoup mieux à leur place, dans la bouche d'un ministre du roi, que le rappel comminatoire du droit rigoureux de l'état. Assurément le trésor a le droit ab-

(1) Rapport de janvier 1844, page 39.

solu de reprendre à la Banque les fonds qu'il lui a remis en compte-courant quand il lui plaît, et même de choisir l'instant où ce retrait mettrait la Banque dans le plus grand embarras; mais le gouvernement, qui administre le trésor sous sa responsabilité, a le devoir d'empêcher toute mesure administrative qui entraînerait une perturbation générale, et par conséquent d'interdire au trésor de se livrer à ses excentricités, s'il lui prenait envie d'en faire. De par la force des choses, il y a entre le trésor et la Banque, pour certaines branches du service public, et particulièrement pour tout ce qui concerne le mécanisme de la représentation des valeurs, une solidarité qui ne peut se traduire en articles précis de règlement, et à laquelle cependant il n'est pas possible de se soustraire. C'est le sentiment sincère de l'intérêt public qui doit avertir l'un et l'autre de ce qu'ils ont à faire, de la limite où ils doivent s'arrêter. Et sur ce point M. le ministre des finances peut tenir pour certain qu'en Angleterre aucun chancelier de l'Échiquier ne se vanterait au parlement d'avoir fortement diminué les bons du trésor au moment où la diminution de la réserve métallique de la banque d'Angleterre aurait donné quelque inquiétude.

Qu'aurait pensé le gouvernement si la Banque, alors qu'il avait besoin d'elle, eût pris le public à témoin qu'elle n'avait pas pour mission de livrer à l'état toutes ses ressources; si, en 1805, en 1812-13-14, elle se fût prévalue de son droit absolu, ou si, après la révolution de juillet, au lieu de faire à l'état des avances successives montant jusqu'à 372 millions en un an, elle eût fait étalage de son indépendance?

Enfin ce n'est point lorsque la Banque éprouvait, sans qu'il y eût de sa faute, par le seul effet du jeu des saisons, le besoin d'être assistée, qu'il convenait de parler des fonds qu'on pouvait lui retirer; il eût été mieux d'entretenir le public et la Banque de ce qu'on pouvait faire extraordinairement pour elle. Les critiques, pour être opportunes, auraient dû être réservées pour des temps plus réguliers, ou se produire à l'une des époques de prospérité que nous avons traversées : on aurait pu, par exemple, à l'un des momens où elle regorgeait d'espèces, lui reprocher de ne tirer aucun parti, pour l'intérêt public, de tant de ressources. C'est alors qu'il eût été possible de lui rappeler utilement le droit qu'on avait de lui retirer les fonds du trésor.

Pour ne négliger aucun des principaux aspects de la question, il faut envisager la Banque en elle-même. Une banque est, d'un certain point de vue, une entreprise privée, une association composée d'actionnaires qui attendent un dividende pour leur mise de fonds. Rien de plus juste assurément. A cet égard, la Banque de France a lieu d'être satisfaite. Ses actionnaires reçoivent l'intérêt d'une somme égale à trois fois et demi leur versement. Tant mieux; ce sont des profits honnêtement acquis. Il est bon cependant que la Banque ait toujours présent à l'esprit

qu'elle n'a pas été instituée précisément pour que ses actions de 1,000 fr. montassent à 3,500 (1). Ce n'est point dans ce but qu'on lui a accordé des priviléges considérables, qu'on lui a délégué une part de la souveraineté, qu'on la protége par des clauses pénales d'une rigueur exceptionnelle, qu'on remplit gratis ses coffres avec les fonds du trésor. La Banque a une haute mission d'intérêt public sur laquelle ses conseils dirigeans doivent sans cesse avoir les regards fixés, car c'est pour l'accomplissement de cette mission qu'on l'a investie de tant de prérogatives, entourée de tant de protection.

Dans le XIXe siècle, et c'est pour cela que c'est un siècle de progrès, le digne fils du siècle des lumières, toutes les fois qu'on octroie un privilége, c'est pour la satisfaction d'un intérêt public et non pas pour que ceux auxquels on le remet y trouvent l'occasion de profits extrêmes. Que si le privilége devient fructueux pour les mandataires, il faut y applaudir dès que le mandat est fidèlement et loyalement rempli; mais aussi, toutes les fois que les mandataires sont placés entre l'exécution parfaite du mandat et leur intérêt privé, l'hésitation ne leur est pas permise. L'intérêt privé doit s'effacer; il n'y a plus de privilége qu'à cette condition. Que ceux qui en voudraient jouir autrement sortent de la lice. Je suis loin de penser et de dire que des notions différentes prévalent dans les conseils et dans le gouvernement de la Banque. Ce gouvernement est institué expressément pour être gardien de l'intérêt public, voilà pourquoi il est à la nomination du roi, et je ne doute pas que les régens, les censeurs, tous les hauts dignitaires élus par les principaux actionnaires, ne soient de même animés de sentimens patriotiques. J'ai pourtant cru devoir rappeler ici le vrai sens, la portée, la destination véritable des faveurs et des priviléges décernés à la Banque, par un motif qui n'a rien de personnel pour les chefs de cette institution.

Il y a dans l'air actuellement je ne sais quelle vapeur qui occasionne la plus étrange confusion d'idées. On fait subir aux principes un retournement monstrueux. Autrefois il était reconnu que les intérêts privés devaient se subordonner à l'intérêt général, et l'individu, en présence de la société, se soumettait. C'était un axiome politique qui répondait exactement à cet axiome de géométrie, que la partie est plus petite que le tout. En ce moment, l'intérêt privé, par une escalade sacrilége, se superpose de toutes parts à l'intérêt général, et l'individu s'écrie dans sa révolte audacieuse : L'état, la patrie, le monde, c'est moi. Nous en avons chaque jour des témoignages nouveaux par l'explosion que font sur les différens points du territoire les prohibitionnistes, et par leurs argumentations à l'effet d'établir que la houille, le fer, l'acier, le blé, la viande, sont faits pour être payés cher dans l'intérêt particulier du

(1) Elles ont atteint, en 1840, 3,800 francs.

producteur, au lieu d'être à bas prix, afin que le consommateur, qui est tout le monde et qui personnifie l'intérêt général, ait à bon marché la vie et les matières premières du travail. Je m'attends chaque matin à trouver dans le journal la nouvelle que l'Académie des Sciences a entendu la lecture d'un mémoire de géométrie où l'on démontre clair comme le jour que la partie est plus grande que le tout. Lorsque règne une épidémie, chacun peut en être atteint, s'il n'est bien sur ses gardes, et il convient de donner l'éveil surtout aux institutions dont dépend la prospérité publique. En considération des circonstances, la Banque me pardonnera la liberté que je prends de lui rappeler ce que certainement elle n'oublie point, que l'intérêt de ses actionnaires n'est pas sa première loi; qu'il est bien, qu'il est moral, que les actionnaires aient, comme cette année, 159 francs de dividende pour 1,000 francs qu'ils ont versés, mais qu'il est mieux encore et plus moral que la machine du crédit fonctionne avec un nouveau degré d'activité et de vigueur, quand les populations souffrent. C'est la grande morale, celle-là; l'autre morale, celle qui intronise les intérêts privés, restera, malgré la vogue qu'elle paraît avoir, éternellement mesquine et misérable. La grande, l'unique morale n'approuve pas la hausse que la Banque a fait éprouver à l'escompte. En supposant que, pour le maintenir à 4, la Banque eût dû faire des sacrifices, il n'y avait pas à reculer. Admettons que le privilége conféré à la Banque ne lui procure pas tous les ans bien régulièrement le revenu de trois fois et demi son capital, et qu'une année sur dix il faille se rabattre à un profit plus modeste, la part qui lui restera sera assez belle encore.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de la hausse du taux d'escompte, sans mentionner une autre mesure adoptée par la Banque parallèlement, l'achat de matières d'argent en Angleterre pour faire monnayer à Paris 25 millions. C'est que celle-ci a beaucoup moins d'importance. Il paraît que ces 25 millions en écus reviendront fort cher, quoique la banque d'Angleterre, qui a fourni les lingots par l'intermédiaire de quelques maisons de Londres, s'y soit prêtée avec beaucoup de courtoisie; mais cela ne regarde que la Banque; ce sont ses affaires de ménage. Que la Banque ait dépensé en cette circonstance quelques centaines de mille francs de trop, elle n'en reste pas moins une institution très puissante, très riche, conduite prudemment, digne de la confiance du pays. Son discernement ordinaire lui aura fait défaut en cette opération; c'est comme le sommeil d'Homère. Au milieu de la nation qui passe pour la mieux pourvue en numéraire qu'il y ait dans l'univers, et dont on s'accorde à évaluer la monnaie d'argent à 2 milliards et demi ou 3 milliards, le procédé qu'a choisi la Banque pour se procurer 25 millions est trop primitif. C'est l'enfance de l'art. Quoi! la Banque de France, cette institution si opulente, si respectée, placée au cœur

d'un pays qui a près de 3 milliards en pièces de 5 francs, n'a pu y trouver 25 millions! Elle qui distribue le crédit à tout le monde, qui a pu prêter à l'état successivement 5 milliards, n'a pas su, par une opération de crédit à son profit, faire arriver dans ses caisses ce qui n'est qu'une parcelle du numéraire qui circule autour d'elle! Elle a été obligée d'aller au dehors mettre ses rentes en gage au-dessous du cours! C'est pénible pour la dignité d'une aussi grande institution. Elle si économe, de tous les moyens elle a pris celui qui était le plus dispendieux, le moins efficace, car, après trois mois révolus, il faudra rendre les 25 millions. La méprise est surprenante; mais, encore une fois, ce n'est qu'une affaire d'intérieur. La Banque n'est aucunement ébranlée; sa puissance envers l'industrie française reste la même, et c'est ce qui nous importe.

Comparons maintenant en termes plus précis les mesures adoptées par la Banque à ce qu'elle pouvait faire, à ce qu'on lui avait conseillé.

La Banque de France avait à se prémunir contre un manque d'espèces métalliques; c'était sa seule préoccupation, puisque la situation commerciale était tout-à-fait rassurante. Le danger était que le rapport entre les écus que la Banque avait dans ses caisses et les billets en circulation fût bouleversé au point que les écus ne parussent plus répondre suffisamment au besoin journalier du remboursement des billets. Pour empêcher le mal, il y avait soit à augmenter la masse d'espèces que recélait la Banque, soit à diminuer celle des billets. La Banque, pour plus de sûreté, a jugé convenable de poursuivre l'un et l'autre objet distinctement. Pour avoir des espèces, elle a acheté à Londres des lingots et des piastres qu'on monnaie à Paris; pour diminuer la quantité des billets en circulation, elle a élevé le taux de l'escompte.

Sur le premier de ces deux actes, en le prenant en lui-même, il n'y a donc rien à dire, si ce n'est que c'est un moyen coûteux de se procurer des espèces. La Banque l'a préféré à tout autre; il n'y a lieu de l'en féliciter ni sous le rapport de l'économie, ni pour ce qui est de sa considération. Puis, au train dont allait l'exportation des espèces, 25 millions ne font qu'une maigre ressource; quand on a vu s'écouler 172 millions en six mois, on peut n'être qu'à demi rassuré par un supplément de 25. Avec une émission de bons du trésor faite de concert avec le ministre des finances, aux frais de la Banque, on aurait atteint le même résultat à meilleur marché. On objecte que la négociation des bons du trésor ne fait rentrer ordinairement que des billets de banque et non pas des espèces. Le ministre des finances, qui a formulé cette objection à la tribune, sait pourtant mieux que personne qu'il ne faut pas conclure de ce qui arrive, quand on met en vente une petite quantité de bons du trésor, à ce qui aurait lieu, si l'on en émettait dans un bref délai 40 ou 50 millions. Ensuite, avec une circulation aussi restreinte que l'est celle

de la Banque de France, le retour de 40 ou 50 millions aurait offert à peu près les avantages d'une acquisition égale d'espèces. Enfin le service des règlemens de compte, sur une place de commerce telle que Paris, exige une quantité déterminée et presque fixe de billets de banque, si bien que, si l'on en eût retiré 40 à 50 millions, le lendemain le public aurait apporté des écus à la Banque pour avoir des billets. Toute personne qui sera familière avec le mécanisme des banques et de la circulation le reconnaîtra avec nous.

Par la vente d'une partie de ses rentes, la Banque aurait obtenu le même effet que par une émission des bons du trésor. C'était une corde de plus à son arc. La Banque n'a pas le droit de considérer ces rentes comme une dotation immobilière. C'est son capital; elle est, en conscience, tenue de s'en servir même dans les temps ordinaires, sauf une portion qui serait aux yeux du public une manière de cautionnement. A plus forte raison, dans les circonstances extraordinaires, n'est-elle pas libre d'hésiter.

D'après ce que nous avons dit plus haut, une émission de billets à échéance portant intérêt, qu'on pourrait appeler *bons de la Banque* par analogie avec les bons du trésor, si la Banque y eût été autorisée, aurait été un autre moyen de remplir l'objet qu'on s'est proposé par la négociation de Londres.

Une autre idée a été émise, c'est que la Banque remît en vente les actions qui ont été rachetées depuis 1807; elles sont au nombre de 22,100, et, en supposant qu'on les eût vendues toutes, on en eût pu retirer la somme de 65 à 70 millions. L'opération eût été légitime, et le capital effectif de la Banque, ainsi porté au double à peu près de ce qu'il est maintenant, n'aurait eu rien d'exagéré. La Banque, depuis quelques années, a eu l'heureuse inspiration de multiplier ses comptoirs dans les départemens; on ne peut que l'exciter à persévérer dans cette voie : c'est ainsi qu'elle tend à justifier son titre de Banque de France en généralisant un taux modique de l'intérêt. Pour une banque de France parfaitement digne de ce nom, ce ne serait pas trop d'un capital de 140 millions.

On a parlé encore de la ressource qu'aurait la Banque, mais que peut-être ses statuts actuels n'autorisent pas, de négocier à quelques grands capitalistes, avec sa garantie, une partie des effets de commerce qu'elle a en portefeuille. Cette négociation n'eût pu manquer de s'effectuer à de très bonnes conditions; mais il serait plus simple et plus digne tout à la fois, plus conforme surtout à l'intérêt public, que la Banque usât de son crédit, en émettant des bons ou billets portant intérêt à trois ou à six mois, en coupures rondes. C'est une idée d'avenir pour laquelle le présent est mûr. L'occasion serait bonne pour en faire l'essai. Quant à la hausse du taux de l'escompte, il faut la blâmer sans

réserve. Nous avons montré que c'était une imitation intempestive et malheureuse d'une opération familière à la banque d'Angleterre. La Banque de France ne doit jamais perdre de vue qu'elle est et sera longtemps encore un établissement d'escompte plutôt que de circulation. L'escompte mérite toute sa sollicitude, réclame ses plus grands efforts. Elle a cherché à affermir sa circulation qu'elle a crue ébranlée en sacrifiant l'escompte, elle a eu tort. Par là elle a causé déjà du dommage, et elle en occasionnerait beaucoup plus si elle ne s'empressait de changer de manœuvre. Elle empire les conditions de la production pendant qu'elle devait s'appliquer à les améliorer. Elle tourne le dos au but qu'il fallait atteindre.

A la vérité, on déclare que la Banque n'a pas diminué l'ensemble de ses avances au commerce : elle a en portefeuille autant et plus d'effets qu'auparavant; mais alors qu'on nous dise, de grace, dans quel but on a élevé le taux de ces avances. Lorsqu'une banque rend l'escompte plus cher, c'est qu'elle veut avoir moins d'effets à escompter et moins de billets en circulation. Le taux de l'escompte étant plus élevé, les conditions de la production deviennent moins profitables, les particuliers font moins d'affaires, et d'eux-mêmes réduisent leurs demandes d'escompte à la Banque, ce qui dispense celle-ci d'exprimer des refus qui seraient pénibles pour tout le monde. Les escomptes étant moindres, l'émission des billets de banque diminue d'autant, puisque l'escompte est le troc d'un effet de commerce contre des billets de banque. Toutes les fois qu'une banque fait monter le taux de l'escompte, c'est qu'elle a pour but direct, ou de refroidir l'industrie qu'elle suppose trop excitée, et cette fois rien de pareil, ou de modérer sa propre émission qu'elle juge excessive, en se résignant à déprimer l'industrie. Dans l'un et l'autre cas, deux conséquences se produisent conjointement, le travail se resserre, la circulation se contracte. On a voulu l'un *ou* l'autre, on produit l'un *et* l'autre. C'est forcé, on ne peut avoir l'un sans l'autre. Si donc la Banque n'a pas diminué ses avances au commerce, elle n'a pas non plus diminué sa circulation; mais, si elle consent à avoir la même circulation que devant, pourquoi donc a-t-elle haussé son escompte? Si la circulation d'une quantité donnée de billets offre toute sécurité aujourd'hui, pourquoi a-t-on agi hier comme si aujourd'hui elle devait être périlleuse, et pourquoi persiste-t-on dans une mesure prise à l'effet de la restreindre?

Par rapport à l'industrie, la présence de la même masse d'effets escomptés dans le portefeuille de la Banque prouverait seulement qu'il y avait des transactions commencées qu'on n'a pu interrompre, et pour lesquelles on a accepté l'escompte à tout prix; si présentement il semble qu'il n'y ait rien de changé, sauf que la Banque reçoit 5 au lieu de 4, il n'en est pas moins vrai que la production a dû éprouver une atteinte

profonde. La hausse du taux de l'intérêt, dans toutes les transactions, d'un bout du royaun e à l'autre, va singulièrement entraver le travail. Beaucoup d'entreprises nouvelles auront été ajournées. Enfin, si on allègue que la Banque a dans son portefeuille autant d'effets qu'auparavant, on reconnaît aussi qu'elle n'admet plus que des effets à très courte échéance. Le rapport de la Banque publié il y a peu de jours dit que la moyenne des échéances des effets nouvellement escomptés n'est plus que de trente-trois jours. Cette disposition est par elle-même une très grande gêne pour l'industrie. Si vous réduisez d'un tiers l'échéance moyenne des effets, une masse égale d'effets escomptés représente de fait une *avance* d'un tiers moindre.

Tous les procédés que j'ai énumérés tout à l'heure, quelle qu'en soit la valeur relative, eussent été préférables à l'expédient dont la Banque s'est avisée. Il en est un autre, cependant, qui eût été plus topique encore et mieux accueilli du public : je veux parler d'une émission de billets de 250 et surtout de 100 francs. Tout le monde s'attend depuis plusieurs années à les voir paraître. Le numéraire métallique actuellement nécessaire pour tout appoint de moins de 500 francs n'eût plus été réclamé que pour des transactions cinq fois moins importantes. On aurait par conséquent rendu sans usage beaucoup d'écus qui seraient venus se réfugier à la Banque, ou qui auraient été exportés à la place des espèces qu'on retire de ses caves pour solder les blés achetés au loin. L'émission de ces nouveaux billets à vue aurait pu être graduée sur le besoin d'espèces qu'aurait éprouvé la Banque. Je tiens à faire remarquer qu'elle ne serait aucunement incompatible avec celle des billets à échéance portant intérêt. Dans un moment tel que celui où nous nous trouvons, les deux sortes de billets se serviraient heureusement de complément l'une à l'autre. Après que, par l'apparition des billets de 250 et de 100 fr. une portion du capital métallique se trouverait hors d'emploi, les billets portant intérêt l'attireraient à la Banque.

Il faut donc conclure ainsi : la Banque, en présence de l'obstacle qu'elle rencontrait sur son chemin n'a pas adopté le parti le meilleur, elle a pris le pire. Peut-être la foi exclusive en eux-mêmes qu'ont l'habitude d'affecter les praticiens absorbés dans le détail, qui paraissent être nombreux dans les conseils de la Banque, en sera-t-elle ébranlée. Ils n'en resteront pas moins des hommes recommandables, dont cette grande institution sera toujours heureuse d'utiliser l'activité, la probité, la connaissance parfaite du terrain. Seulement ils auront appris à mieux apprécier les idées générales qui, dans cette matière, sont si claires, si simples et ont si bien reçu la sanction de l'expérience; pour bien dire, c'est de l'expérience même qu'elles sont nées. Après la leçon qu'on aura reçue des événemens, on sera moins prompt à traiter avec un dédain superbe les théories et les principes, et, pour répéter un mot

d'un philosophe moderne cité dans une récente solennité littéraire, on finira peut-être par sentir que se vanter de n'en pas avoir, c'est tirer vanité de pas savoir ce qu'on dit quand on parle, ni ce qu'on fait quand on agit (1). Quant à la Banque elle-même, elle n'a pas cessé un instant d'être une institution inébranlable, dont les ressources sont très grandes. Si nous avons vu quelques personnes essayer de répandre des inquiétudes sur son compte, c'est en vérité uniquement parce qu'il est des gens qui, par un singulier goût, ont choisi pour mission de décrier précisément ce qui est entouré au plus juste titre de la confiance universelle.

Il faut reconnaître que la Banque est enchaînée par des statuts très étroits, et que la loi même qui lui confère son privilége lui laisse fort peu de latitude. Cependant il est hors de doute que, si une loi eût été présentée, par exemple, pour autoriser la Banque à émettre des billets de 250 et de 100 francs, elle eût été votée d'urgence, sans contestation, à peu près comme la loi relative à l'entrée des céréales en franchise. Cette simple disposition aurait suffi pour dissiper tous les nuages. Si pourtant une loi est proposée, il faut faire des vœux pour qu'elle ne se borne pas là. Sans songer à mal, sans même l'avoir voulu, la législation jusqu'à ce jour a entouré la Banque d'entraves. Il lui est impossible de faire le moindre mouvement sans avoir obtenu la permission préalable du législateur; il serait bon de lui donner les pouvoirs dont elle ne saurait se passer. Il faudrait que, sans recourir sans cesse à la loi, sous la seule réserve de l'approbation du gouvernement, elle eût la faculté de prendre pour ses billets telle coupure qui lui conviendrait jusqu'au minimum de 100 francs; de même pour l'émission de titres de crédit portant intérêt, pour la restauration de l'ancien nombre d'actions, pour la négociation du portefeuille. D'après ce qui s'est fait en d'autres temps, il n'est pas douteux que le ministre des finances soit déjà autorisé assez explicitement à se concerter avec la Banque pour l'émission des bons du trésor, comme chez nos voisins le chancelier de l'Échiquier avec la banque d'Angleterre. On doit croire même que, si la Banque eût été moins gênée par ses statuts et par la loi, elle eût fait beaucoup mieux. Avec plus de liberté, elle aurait pris un autre essor, et, au milieu de tous les expédiens possibles, elle n'en eût point choisi un qui porte préjudice au plus digne de sollicitude, au plus compromis de tous les intérêts, celui du travail.

MICHEL CHEVALIER.

(1) Pensée de M. Royer-Collard citée par M. de Rémusat dans son discours de réception à l'Académie française.

LA

SANTA-BARBARA.

SCÈNES DE LA VIE ORIENTALE.[1]

I. — UN COMPAGNON.

« Istambolda! Ah! Yélir firman!...
« Yélir, Yélir, Istambolda! »

C'était une voix grave et douce, — une voix de jeune homme blond ou de jeune fille brune, — d'un timbre frais et pénétrant, résonnant comme un chant de cigale altérée à travers la brume poudreuse d'une matinée d'Égypte. J'avais entr'ouvert, pour l'entendre mieux, une des fenêtres de la cange, dont le grillage doré se découpait, hélas! sur une côte aride; nous étions loin déjà des plaines cultivées et des riches palmeraies qui entourent Damiette. Partis de cette ville à l'entrée de la nuit, nous avions atteint en peu de temps le rivage d'Esbeh, qui est l'échelle maritime et l'emplacement primitif de la ville des croisades. Je m'éveillais à peine, étonné de ne plus être bercé par les vagues, et ce chant continuait à résonner par intervalle comme venant d'une personne assise sur la grève, mais cachée par l'élévation des berges. Et la voix reprenait encore avec une douceur mélancolique :

(1) Voyez les autres parties de cette série dans les livraisons des 1er mai, 1er juillet, 15 septembre, 15 décembre 1846.

« Kaïkélir! Istambolda!...
« Yélir, Yélir, Istambolda! »

Je comprenais bien que ce chant célébrait Stamboul dans un langage nouveau pour moi, qui n'avait plus les rauques consonnances de l'arabe ou du grec, dont mon oreille était fatiguée. Cette voix, c'était l'annonce lointaine de nouvelles populations, de nouveaux rivages; j'entrevoyais déjà, comme en un mirage, la reine du Bosphore parmi ses eaux bleues et sa sombre verdure, — et, l'avouerai-je? ce contraste avec la nature monotone et brûlée de l'Égypte m'attirait invinciblement. Quitte à pleurer les bords du Nil plus tard sous les verts cyprès de Péra, j'appelais au secours de mes sens amollis par l'été l'air vivifiant de l'Asie. Heureusement la présence, sur le bateau, du janissaire que notre consul avait chargé de m'accompagner m'assurait d'un départ prochain.

On attendait l'heure favorable pour passer le *boghaz,* c'est-à-dire la barre formée par les eaux de la mer luttant contre le cours du fleuve, et une djerme, chargée de riz qui appartenait au consul, devait nous transporter à bord de la *Santa-Barbara,* arrêtée à une lieue en mer.

Cependant la voix reprenait :

« Ah! ah! ah! drommatina!
« Drommatina dieljédélim!... »

Qu'est-ce que cela peut signifier? me disais-je, cela doit être du turc, et je demandai au janissaire s'il comprenait. — C'est un dialecte des provinces, répondit-il; je ne comprends que le turc de Constantinople. Quant à la personne qui chante, ce n'est pas grand'chose de bon; un pauvre diable sans asile, un *banian!*

J'ai toujours remarqué avec peine le mépris constant de l'homme qui remplit des fonctions serviles à l'égard du pauvre qui cherche fortune ou qui vit dans l'indépendance. Nous étions sortis du bateau, et, du haut de la levée, j'apercevais un jeune homme nonchalamment couché au milieu d'une touffe de roseaux secs. — Tourné vers le soleil naissant qui perçait peu à peu la brume étendue sur les rizières, il continuait sa chanson, dont je recueillais aisément les paroles ramenées par de nombreux refrains :

« Déyouldoumou! Bourouldoumou!
« Aly Osman yadjénamdah! »

Il y a dans certaines langues méridionales un charme syllabique, une grace d'intonation qui convient aux voix des femmes et des jeunes gens, et qu'on écouterait volontiers des heures entières sans comprendre. — Et puis ce chant langoureux, ces modulations chevrotantes qui rappelaient nos vieilles chansons de campagne, tout cela me charmait avec la puissance du contraste et de l'inattendu; quelque chose de pastoral

et d'amoureusement rêveur jaillissait pour moi de ces mots riches en voyelles et cadencés comme des chants d'oiseaux. C'est peut-être, me disais-je, quelque chant d'un pasteur de Trébisonde ou de Cyrénaïque. Il me semble entendre des colombes qui roucoulent sur la pointe des ifs; cela doit se chanter dans des vallons bleuâtres où les eaux douces éclairent de reflets d'argent les sombres rameaux du mélèse, où les roses fleurissent sur de hautes charmilles, où les chèvres s'égarent au loin comme dans une idylle de Théocrite.

Cependant je m'étais rapproché du jeune homme, qui m'aperçut enfin, et, se levant, me salua en disant : « Bonjour, monsieur. »

C'était un beau garçon aux traits circassiens, à l'œil noir, avec un teint blanc et des cheveux blonds coupés de près, mais non pas rasés selon l'usage des Arabes. Une longue robe de soie rayée avec un pardessus de drap gris composait son ajustement, et un simple *tarbouch* de feutre rouge lui servait de coiffure; seulement la forme plus ample et la houppe mieux fournie de soie bleue que celle des bonnets égyptiens indiquaient le sujet immédiat d'Abdul-Medjid. Sa ceinture, faite d'un aunage de cachemire à bas prix, portait, au lieu des collections de pistolets et de poignards dont tout homme libre ou tout serviteur gagé se hérisse en général la poitrine, une écritoire de cuivre d'un demi-pied de longueur. Le manche de cet instrument oriental contient l'encre, et le fourreau contient les roseaux qui servent de plumes (*calam*). De loin, cela peut passer pour un poignard; mais c'est l'insigne pacifique du simple lettré.

Je me sentis tout d'un coup plein de bienveillance pour ce confrère, et j'avais quelque honte de l'attirail guerrier qui, au contraire, dissimulait ma profession. — Est-ce que vous habitez dans ce pays? dis-je à l'inconnu.

— Non, monsieur, je suis venu avec vous de Damiette.

— Comment, avec moi?

— Oui, les bateliers m'ont reçu dans la cange et m'ont amené jusqu'ici. J'aurais voulu me présenter à vous, mais vous étiez couché.

— C'est très bien, dis-je, et où allez-vous comme cela?

— Je vais vous demander la permission de passer aussi sur la djerme pour gagner le vaisseau où vous allez vous embarquer.

— Je n'y vois pas d'inconvénient, dis-je en me tournant du côté du janissaire; mais ce dernier me prit à part.

— Je ne vous conseille pas, me dit-il, d'emmener ce garçon. Vous serez obligé de payer son passage, car il n'a rien que son écritoire; c'est un de ces vagabonds qui écrivent des vers et autres sottises. Il s'est présenté au consul, qui n'en a pas pu tirer autre chose.

— Mon cher, dis-je à l'inconnu, je serais charmé de vous rendre ser-

vice, mais j'ai à peine ce qu'il me faut pour arriver à Beyrouth et y attendre de l'argent.

— C'est bien, me dit-il, je puis vivre ici quelques jours chez les fellahs. J'attendrai qu'il passe un Anglais.

Ce mot me laissa un remords. — Je m'étais éloigné avec le janissaire, qui me guidait à travers les terres inondées en me faisant suivre un chemin tracé çà et là sur les dunes de sable pour gagner les bords du lac Menzaleh. Le temps qu'il fallait pour charger la djerme des sacs de riz apportés par diverses barques nous laissait tout le loisir nécessaire pour cette expédition.

II. — LE LAC MENZALEH.

Nous avions dépassé à droite le village d'Esbeh, bâti de briques crues, et où l'on distingue les restes d'une antique mosquée et aussi quelques débris d'arches et de tours appartenant à l'ancienne Damiette, détruite par les Arabes à l'époque de saint Louis, comme trop exposée aux surprises. La mer baignait jadis les murs de cette ville, et en est maintenant éloignée d'une lieue. C'est l'espace que gagne à peu près la terre d'Égypte tous les six cents ans. Les caravanes qui traversent le désert pour passer en Syrie rencontrent sur divers points des lignes régulières, où se voient, de distance en distance, des ruines antiques ensevelies dans le sable, mais dont le vent du désert se plaît quelquefois à faire revivre les contours. Ces spectres de villes dépouillées pour un temps de leur linceul poudreux effraient l'imagination des Arabes, qui attribuent leur construction aux génies. Les savans de l'Europe retrouvent en suivant ces traces une série de cités bâties au bord de la mer sous telle ou telle dynastie de rois pasteurs ou de conquérans thébains. C'est par le calcul de cette retraite des eaux de la mer aussi bien que par celui des diverses couches du Nil empreintes dans le limon et dont on peut compter les marques en formant des excavations, qu'on est parvenu à faire remonter à quarante mille ans l'antiquité du sol de l'Égypte. Ceci s'arrange mal peut-être avec la Genèse; cependant ces longs siècles consacrés à l'action mutuelle de la terre et des eaux ont pu constituer ce que le livre saint appelle « matière sans forme, » l'organisation des êtres étant le seul principe véritable de la création divine.

Nous avions atteint le bord oriental de la langue de terre où est bâtie Damiette; le sable où nous marchions luisait par places, et il me semblait voir des flaques d'eau congelées dont nos pieds écrasaient la surface vitreuse; c'étaient des couches de sel marin. Un rideau de joncs élancés, de ceux peut-être qui fournissaient autrefois le papyrus, nous cachait encore les bords du lac; nous arrivâmes enfin à un port établi

pour les barques de pêcheurs, et de là je crus voir la mer elle-même dans un jour de calme. Seulement des îles lointaines, teintes de rose par le soleil levant, couronnées çà et là de dômes et de minarets, indiquaient un lieu plus paisible, et des barques à voiles latines circulaient par centaines sur la surface unie des eaux.

C'était le lac Menzaleh, — l'ancien *Maréotis*, où Tanis ruinée occupe encore l'île principale, et dont Péluse bornait l'extrémité voisine de la Syrie, Péluse, l'ancienne porte de l'Égypte, où passèrent tour à tour Cambyse, Alexandre et Pompée, — ce dernier, comme on sait, pour y trouver la mort.

Je regrettais de ne pouvoir parcourir le riant archipel semé dans les eaux du lac et assister à quelqu'une de ces pêches magnifiques qui fournissent des poissons à l'Égypte entière. Des oiseaux d'espèces variées planent sur cette mer intérieure, nagent près des bords ou se réfugient dans le feuillage des sycomores, des cassiers et des tamarins; les ruisseaux et les canaux d'irrigation qui traversent partout les rizières offrent des variétés de végétation marécageuse, où les roseaux, les joncs, le nénuphar et sans doute aussi le *lotus* des anciens émaillent l'eau verdâtre et bruissent du vol d'une quantité d'insectes que poursuivent les oiseaux. Ainsi s'accomplit cet éternel mouvement de la nature primitive où luttent des esprits féconds et meurtriers.

Quand, après avoir traversé la plaine, nous remontâmes sur la jetée, j'entendis de nouveau la voix du jeune homme qui m'avait parlé, il continuait à répéter : « *Yélir, yélir, Istambolda!* » Je craignais d'avoir eu tort de refuser sa demande, et je voulus rentrer en conversation avec lui en l'interrogeant sur le sens de ce qu'il chantait. « C'est, me dit-il, une chanson qu'on a faite à l'époque du massacre des janissaires. J'ai été bercé avec cette chanson. »

Comment! disais-je en moi-même, ces douces paroles, cet air langoureux, renferment des idées de mort et de carnage! ceci nous éloigne un peu de l'églogue.

La chanson voulait dire à peu près : « Il vient de Stamboul, le firman (celui qui annonçait la destruction des janissaires)! — Un vaisseau l'apporte, — Ali-Osman l'attend; — un vaisseau arrive, — mais le firman ne vient pas; — tout le peuple est dans l'incertitude. — Un second vaisseau arrive, voilà enfin celui qu'attendait Ali-Osman. — Tous les musulmans revêtent leurs habits brodés — et s'en vont se divertir dans la campagne, — car il est certainement arrivé cette fois, le firman! »

A quoi bon vouloir tout approfondir? J'aurais mieux aimé ignorer désormais le sens de ces paroles. Au lieu d'un chant de pâtre ou du rêve d'un voyageur qui pense à Stamboul, je n'avais plus dans la mémoire qu'une sotte chanson politique.

— Je ne demande pas mieux, dis-je tout bas au jeune homme, que de vous laisser entrer dans la djerme, mais votre chanson aura peut-être contrarié le janissaire, quoiqu'il ait eu l'air de ne pas la comprendre...

— Lui, un janissaire? me dit-il. Il n'y en a plus dans tout l'empire! les consuls donnent encore ce nom, par habitude, à leurs *cavas;* mais lui n'est qu'un Albanais, comme moi je suis un Arménien. Il m'en veut parce qu'étant à Damiette, je me suis offert à conduire des étrangers pour visiter la ville; à présent, je vais à Beyrouth.

Je fis comprendre au janissaire que son ressentiment devenait sans motif. — Demandez-lui, me dit-il, s'il a de quoi payer son passage sur le vaisseau.

— Le capitaine Nicolas est mon ami, répondit l'Arménien.

Le janissaire secoua la tête, mais il ne fit plus aucune observation. Le jeune homme se leva lestement, ramassa un petit paquet qui paraissait à peine sous son bras et nous suivit. Tout mon bagage avait été déjà transporté sur la djerme, lourdement chargée. L'esclave javanaise, que le plaisir de changer de lieu rendait indifférente au souvenir de l'Égypte, frappait ses mains brunes avec joie en voyant que nous allions partir et veillait à l'emménagement des cages de poules et de pigeons. La crainte de manquer de nourriture agit fortement sur ces ames naïves. L'état sanitaire de Damiette ne nous avait pas permis de réunir des provisions plus variées. Le riz ne manquant pas, du reste, nous étions voués pour toute la traversée au régime du pilau.

III. — LA BOMBARDE.

Nous descendîmes le cours du Nil pendant une lieue encore; les rives plates et sablonneuses s'élargissaient à perte de vue, et le *boghaz* qui empêche les vaisseaux d'arriver jusqu'à Damiette ne présentait plus à cette heure-là qu'une barre presque insensible. Deux forts protégent cette entrée, souvent franchie au moyen-âge, mais presque toujours fatale aux vaisseaux.

Les voyages sur mer sont aujourd'hui, grace à la vapeur, tellement dépourvus de danger, que ce n'est pas sans quelque inquiétude qu'on se hasarde sur un bateau à voile. Là renaît la chance fatale qui donne aux poissons leur revanche de la voracité humaine, ou tout au moins la perspective d'errer dix ans sur des côtes inhospitalières, comme les héros de l'Odyssée et de l'Énéide. Or, si jamais vaisseau primitif et suspect de ces fantaisies sillonna les eaux bleues du golfe syrien, c'est la bombarde baptisée du nom de *Santa-Barbara* qui en réalise l'idéal le plus pur. Du plus loin que j'aperçus cette sombre carcasse, pareille

à un bateau de charbon, élevant sur un mât unique la longue vergue disposée pour une seule voile triangulaire, je compris que j'étais mal tombé, et j'eus l'idée un instant de refuser ce moyen de transport. Cependant comment faire? Retourner dans une ville en proie à la peste pour attendre le passage d'un brick européen, — car les bateaux à vapeur ne desservent pas cette ligne, — ce n'était guère moins chanceux. Je regardai mes compagnons, qui n'avaient l'air ni mécontent ni surpris; le janissaire paraissait convaincu d'avoir arrangé les choses pour le mieux; nulle idée railleuse ne perçait sous le masque bronzé des rameurs de la djerme; il semblait donc que ce navire n'avait rien de ridicule et d'impossible dans les habitudes du pays. Toutefois cet aspect de galéasse difforme, de sabot gigantesque enfoncé dans l'eau jusqu'au bord par le poids des sacs de riz, ne promettait pas une traversée rapide. Pour peu que les vents nous fussent contraires, nous risquions d'aller faire connaissance avec la patrie inhospitalière des Lestrigons ou les rochers *porphyreux* des antiques Phéaciens. O Ulysse! Télémaque! Énée! étais-je destiné à vérifier par moi-même votre itinéraire fallacieux?

Cependant la djerme accoste le navire, on nous jette une échelle de corde traversée de bâtons, et nous voilà hissés sur le bordage et initiés aux joies de l'intérieur. — *Kalimèra* (bonjour), dit le capitaine, vêtu comme ses matelots, mais se faisant reconnaître par ce salut grec, — et il se hâte de s'occuper de l'embarquement des marchandises, bien autrement important que le nôtre. Les sacs de riz formaient une montagne sur l'arrière, au-delà de laquelle une petite portion de la dunette était réservée au timonier et au capitaine; il était donc impossible de se promener autrement que sur les sacs, le milieu du vaisseau étant occupé par la chaloupe et les deux côtés encombrés de cages de poules; un seul espace assez étroit existait devant la cuisine, confiée aux soins d'un jeune mousse fort éveillé.

Aussitôt que ce dernier vit l'esclave, il s'écria : *Kokona, kalè, kalè* (une femme! belle, belle)! Ceci s'écartait de la réserve arabe, qui ne permet pas que l'on paraisse remarquer soit une femme, soit un enfant. Le janissaire était monté avec nous et surveillait le chargement des marchandises qui appartenaient au consul. « Ah çà, lui dis-je, où va-t-on nous loger? vous m'aviez dit qu'on nous donnerait la chambre du capitaine. — Soyez tranquille, répondit-il, on rangera tous ces sacs et ensuite vous serez très bien. » Sur quoi il nous fit ses adieux et descendit dans la djerme, qui ne tarda pas à s'éloigner.

Nous voilà donc, — Dieu sait pour combien de temps! — sur un de ces vaisseaux syriens que la moindre tempête brise à la côte comme des coques de noix. Il fallut attendre le vent d'ouest de trois heures pour mettre à la voile. Dans l'intervalle, on s'était occupé du déjeuner. Le

capitaine Nicolas avait donné ses ordres, et son pilau cuisait sur l'unique fourneau de la cuisine; notre tour ne devait arriver que plus tard.

Je cherchais cependant où pouvait être cette fameuse chambre du capitaine qui nous avait été promise, et je chargeai l'Arménien de s'en informer auprès de *son ami*, — lequel ne paraissait nullement l'avoir reconnu jusque-là. Le capitaine se leva froidement et nous conduisit vers une espèce de soute située sous le tillac de l'avant où l'on ne pouvait entrer que plié en deux et dont les parois étaient littéralement couvertes de ces grillons rouges longs comme le doigt, que l'on appelle *caravaces*, et qu'avait attirés sans doute un chargement précédent de sucre ou de cassonade. Je reculai avec effroi et fis mine de me fâcher. « C'est là ma chambre, me fit dire le capitaine; je ne vous conseille pas de l'habiter, à moins qu'il ne vienne à pleuvoir; mais je vais vous faire voir un endroit beaucoup plus frais et beaucoup plus convenable. »

Alors il me conduisit près de la grande chaloupe maintenue par des cordes entre le mât et l'avant, et me fit regarder dans l'intérieur : « Voilà, dit-il, où vous serez très bien couché; vous avez des matelas de coton que vous étendrez d'un bout à l'autre, et je vais faire disposer là-dessus des toiles qui formeront une tente; maintenant vous voilà logé commodément et grandement, n'est-ce pas? »

J'aurais eu mauvaise grace à n'en pas convenir; le bâtiment étant donné, c'était assurément le local le plus agréable, — par une température d'Afrique, — et le plus isolé qu'on y pût choisir.

IV. — ANDARE SUL MARE.

Nous partons, nous voyons s'amincir, descendre et disparaître enfin sous le bleu niveau de la mer cette frange de sable qui encadre si tristement les splendeurs de la vieille Égypte; le flamboiement poudreux du désert reste seul à l'horizon; les oiseaux du Nil nous accompagnent quelque temps, puis nous quittent l'un après l'autre, comme pour aller rejoindre le soleil qui descend vers Alexandrie. Cependant un astre éclatant gravit peu à peu l'arc du ciel et jette sur les eaux des reflets enflammés. C'est l'étoile du soir, c'est Astarté, l'antique déesse de Syrie; elle brille d'un éclat incomparable sur ces mers sacrées qui la reconnaissent toujours. — Sois-nous propice, ô divinité! qui n'as pas la teinte blafarde de la lune, mais qui scintilles dans ton éloignement et verses des rayons dorés sur le monde comme un soleil de la nuit!

Après tout, une fois la première impression surmontée, l'aspect intérieur de la *Santa-Barbara* ne manquait pas de pittoresque. Dès le lendemain, nous nous étions acclimatés parfaitement, et les heures coulaient pour nous comme pour l'équipage dans la plus parfaite indif-

férence de l'avenir. Je crois bien que le bâtiment marchait à la manière de ceux des anciens, toute la journée d'après le soleil, et la nuit d'après les étoiles. Le capitaine me fit voir une boussole, mais elle était toute détraquée. Ce brave homme avait une physionomie à la fois douce et résolue, empreinte en outre d'une naïveté singulière qui me donnait plus de confiance en lui-même qu'en son navire. Toutefois il m'avoua qu'il avait été quelque peu forban, mais seulement à l'époque de l'indépendance hellénique. C'était après m'avoir invité à prendre part à son dîner, qui se composait d'un pilau en pyramide où chacun plongeait à son tour une petite cuiller de bois. Ceci était déjà un progrès sur la façon de manger des Arabes, qui ne se servent que de leurs doigts.

Une bouteille de terre, remplie de vin de Chypre, de celui qu'on appelle vin de Commanderie, défraya notre après-dînée, et le capitaine, devenu plus expansif, voulut bien, toujours par l'intermédiaire du jeune Arménien, me mettre au courant de ses affaires. M'ayant demandé si je savais lire le latin, il tira d'un étui une grande pancarte de parchemin qui contenait les titres les plus évidens de la moralité de sa bombarde. Il voulait savoir en quels termes était conçu ce document.

Je me mis à lire, et j'appris que « les secrétaires de la Terre-Sainte appelaient la bénédiction de la Vierge et des saints sur le navire, et certifiaient que le capitaine *Alexis*, Grec catholique, natif de Taraboulous (Tripoli de Syrie), avait toujours rempli ses devoirs religieux. »

— On a mis Alexis, me fit observer le capitaine, mais c'est Nicolas qu'on aurait dû mettre; ils se sont trompés en écrivant.

Je donnai mon assentiment, songeant en moi-même que, s'il n'avait pas de patente plus officielle, il ferait bien d'éviter les parages européens. Les Turcs se contentent de peu : le cachet rouge et la croix de Jérusalem apposés à ce parchemin devaient suffire, moyennant *batchiz*, à satisfaire aux besoins de la légalité musulmane.

Rien n'est plus gai qu'une après-dînée en mer par un beau temps; la brise est tiède, le soleil tourne autour de la voile dont l'ombre fugitive nous oblige à changer de place de temps en temps; cette ombre nous quitte enfin, et projette sur la mer sa fraîcheur inutile. Peut-être serait-il bon de tendre une simple toile pour protéger la dunette, mais personne n'y songe; le soleil dore nos fronts comme des fruits mûrs. C'est là que triomphait surtout la beauté de l'esclave javanaise. Je n'avais pas songé un instant à lui faire garder son voile, par ce sentiment tout naturel qu'un Franc possédant une femme n'avait pas droit de la cacher. L'Arménien s'était assis près d'elle sur les sacs de riz, pendant que je regardais le capitaine jouer aux échecs avec le pilote, et il lui dit plusieurs fois avec un fausset enfantin : « *Qued ya sitti!* » ce qui, je pense, signifiait : « Eh bien donc, madame! » Elle resta quelque temps sans répondre, avec cette fierté qui respirait dans son maintien habituel; —

puis elle finit par se tourner vers le jeune homme, et la conversation s'engagea.

De ce moment, je compris combien j'avais perdu à ne pas prononcer couramment l'arabe. Son front s'éclaircit, ses lèvres sourirent, et elle s'abandonna bientôt à ce caquetage ineffable qui, dans tous les pays, est, à ce qu'il semble, un besoin pour la plus belle portion de l'humanité. — J'étais heureux, du reste, de lui avoir procuré ce plaisir. L'Arménien paraissait très respectueux, et, se tournant de temps en temps vers moi, lui racontait sans doute comment je l'avais rencontré et accueilli. Il ne faut pas appliquer nos idées à ce qui se passe en Orient, et croire qu'entre homme et femme une conversation devienne tout de suite... criminelle. Il y a dans les caractères beaucoup plus de simplicité que chez nous; j'étais persuadé qu'il ne s'agissait là que d'un bavardage dénué de sens. L'expression des physionomies et l'intelligence de quelques mots çà et là m'indiquaient suffisamment l'innocence de ce dialogue; aussi restai-je comme absorbé dans l'observation du jeu d'échecs (et quels échecs) du capitaine et de son pilote. Je me comparais mentalement à ces époux aimables qui, dans une soirée, s'asseient aux tables de jeu, laissant causer ou danser sans inquiétude les femmes et les jeunes gens.

Et d'ailleurs, qu'est-ce qu'un pauvre diable d'Arménien qu'on a ramassé dans les roseaux au bord du Nil auprès d'un Franc qui vient du Caire et qui y a mené l'existence d'un *mirlivois* (général), d'après l'estime des drogmans et de tout un quartier? Si, pour une nonne, un jardinier est un homme, comme on disait en France au siècle dernier, il ne faut pas croire que le premier venu soit quelque chose pour une *cadine* musulmane. Il y a dans les femmes élevées naturellement, comme dans les oiseaux magnifiques, un certain orgueil qui les défend tout d'abord contre la séduction vulgaire. Il me semblait du reste qu'en l'abandonnant à sa propre dignité, je m'assurais la confiance et le dévouement de cette pauvre esclave qu'au fond, ainsi que je l'ai dit déjà, je considérais comme libre du moment qu'elle avait quitté la terre d'Égypte et mis le pied sur un bâtiment chrétien.

Chrétien! est-ce le terme juste? La *Santa-Barbara* n'avait pour équipage que des matelots turcs; le capitaine seul et son mousse représentaient l'église romaine, l'Arménien une hérésie quelconque, et moi-même... Mais qui sait ce que peut représenter en Orient un Parisien nourri d'idées philosophiques, — un fils de Voltaire, un impie, selon l'opinion de ces braves gens! Chaque matin, au moment où le soleil sortait de la mer, — chaque soir, à l'instant où son disque, envahi par la ligne sombre des eaux, s'éclipsait en une minute, laissant à l'horizon cette teinte rosée qui se fond délicieusement dans l'azur, — les matelots se réunissaient sur un seul rang, tournés vers la Mecque lointaine,

et l'un d'eux entonnait l'hymne de la prière, comme aurait pu faire le grave muezzin du haut des minarets. Je ne pouvais empêcher l'esclave de se joindre à cette religieuse effusion si touchante et si solennelle; dès le premier jour, nous nous vîmes ainsi partagés en communions diverses. Le capitaine, de son côté, faisait des oraisons de temps en temps à une certaine image clouée au mât qui pouvait bien être la patrone du navire, *santa Barbara;* l'Arménien, en se levant, se lavait les mains et les pieds avec du savon, et mâchonnait des litanies à voix basse; moi seul, incapable de feinte, je n'exécutais aucune génuflexion régulière, et j'avais pourtant quelque honte à paraître moins religieux que ces gens. Il y a chez les Orientaux une tolérance mutuelle pour les religions diverses, — chacun se classant simplement à un degré supérieur dans la hiérarchie spirituelle, mais admettant que les autres peuvent bien à la rigueur être dignes de leur servir d'escabeau; — le simple philosophe dérange cette combinaison : où le placer? Le Coran lui-même, qui maudit les idolâtres et les adorateurs du feu et des étoiles, n'a pas prévu le scepticisme de notre temps.

V. — IDYLLE.

Vers le troisième jour de notre traversée, nous eussions dû apercevoir la côte de Syrie; mais, pendant la matinée, nous changions à peine de place, et le vent, qui se levait à trois heures, enflait la voile par bouffées, puis la laissait peu après retomber le long du mât. Cela paraissait inquiéter peu le capitaine, qui partageait ses loisirs entre son jeu d'échecs et une sorte de guitare avec laquelle il accompagnait toujours le même chant. En Orient, chacun a son air favori, et le répète sans se lasser du matin au soir, jusqu'à ce qu'il en sache un autre plus nouveau. L'esclave aussi avait appris au Caire je ne sais quelle chanson de harem dont le refrain revenait toujours sur une mélopée traînante et soporifique. C'étaient, je m'en souviens trop, les deux vers suivans :

« Ya kabibé! sakel nôh!...
« Ya makmouby! ya sidi! »

J'en comprenais bien quelques mots, mais celui de *kabibé* manquait à mon vocabulaire. J'en demandai le sens à l'Arménien, qui me répondit : Cela veut dire *un petit drôle.* Je couchai ce substantif sur mes tablettes avec l'explication, ainsi qu'il convient quand on veut s'instruire.

Le soir, l'Arménien me dit qu'il était fâcheux que le vent ne fût pas meilleur et que cela l'inquiétait un peu.

—Pourquoi? lui dis-je. Nous risquons de rester ici deux jours de plus, voilà tout, et décidément nous sommes très bien sur ce vaisseau.

— Ce n'est pas cela, me dit-il, mais c'est que nous pourrions bien manquer d'eau.

— Manquer d'eau!

— Sans doute; vous n'avez pas d'idée de l'insouciance de ces gens-là. Pour avoir de l'eau, il aurait fallu envoyer une barque jusqu'à Damiette, car celle de l'embouchure du Nil est salée, et, comme la ville était en quarantaine, ils ont craint les formalités... du moins c'est là ce qu'ils disent, mais, au fond, ils n'y auront pas pensé.

— C'est étonnant, dis-je, le capitaine chante comme si notre situation était des plus simples; — et j'allai avec l'Arménien l'interroger sur ce sujet.

Il se leva et me fit voir sur le pont les tonnes à eau entièrement vides, sauf l'une d'elles qui pouvait encore contenir cinq à six bouteilles d'eau; puis il s'en alla se rasseoir sur la dunette, et, reprenant sa guitare, il recommença son éternelle chanson en berçant sa tête en arrière contre le bordage.

Le lendemain matin, je me réveillai de bonne heure, et je montai sur le gaillard d'avant avec la pensée qu'il était possible d'apercevoir les côtes de la Palestine, mais j'eus beau nettoyer mon binocle, la ligne extrême de la mer était aussi nette que la lame courbe d'un damas. Il est même probable que nous n'avions guère changé de place depuis la veille. Je redescendis, et me dirigeai vers l'arrière. Tout le monde dormait avec sérénité; le jeune mousse était seul debout et faisait sa toilette en se lavant abondamment le visage et les mains avec de l'eau qu'il puisait dans notre dernière tonne de liquide potable.

Je ne pus m'empêcher de manifester mon indignation. Je lui dis ou je crus lui faire comprendre que l'eau de la mer était assez bonne pour la toilette d'un *petit drôle* de son espèce, et, voulant formuler cette dernière expression, je me servis du terme de *ya kabibé*, que j'avais noté. Le petit garçon me regarda en souriant et parut peu touché de la réprimande. Je crus avoir mal prononcé et je n'y pensai plus.

Quelques heures après, dans ce moment de l'après-dînée où le capitaine Nicolas faisait d'ordinaire apporter par le mousse une énorme cruche de vin de Chypre, où seuls nous étions invités à prendre part, l'Arménien et moi, en qualité de chrétiens, — les matelots, par respect sans doute pour la loi de Mahomet, ne buvaient que de l'eau-de-vie, — le capitaine, dis-je, se mit à parler bas à l'oreille de l'Arménien.

— Il veut, me dit ce dernier, vous faire une proposition.

— Qu'il parle.

— Il dit que c'est délicat et espère que vous ne lui en voudrez pas si cela vous déplaît.

— Pas du tout.

— Eh bien! il vous demande si vous voulez faire l'échange de votre esclave contre le *ya ouled* (le petit garçon) qui lui appartient aussi.

Je fus au moment de partir d'un éclat de rire, mais le sérieux parfait des deux Levantins me déconcerta. Je crus voir là au fond une de ces mauvaises plaisanteries que les Orientaux ne se permettent guère que dans les situations où un Franc pourrait difficilement les en faire repentir. Je le dis à l'Arménien, qui me répondit avec quelque étonnement :

— Mais non, c'est bien sérieusement qu'il parle; le petit garçon est très blanc et la femme basanée, — et, ajouta-t-il avec un air d'appréciation consciencieuse, je vous conseille d'y réfléchir, le petit garçon vaut bien la femme.

Je ne suis pas habitué à m'étonner facilement; du reste, ce serait peine perdue dans de tels pays. Je me bornai à répondre que ce marché ne me convenait pas. Ensuite, comme je montrais quelque humeur, le capitaine dit à l'Arménien qu'il était fâché de son indiscrétion, mais qu'il avait cru me faire plaisir. Je ne savais trop quelle était son idée, et je crus voir une sorte d'ironie percer dans sa conversation; je le fis donc presser par l'Arménien de s'expliquer nettement sur ce point.

— Eh bien! me dit ce dernier, il prétend que vous avez ce matin fait des complimens au *ya ouled;* c'est du moins ce que celui-ci a rapporté.

— Moi! m'écriai-je, je l'ai appelé petit drôle parce qu'il se lavait les mains avec notre eau à boire; j'étais furieux contre lui au contraire!

L'étonnement de l'Arménien me fit apercevoir qu'il y avait dans cette affaire un de ces absurdes quiproquos philologiques si communs entre les personnes qui savent médiocrement les langues. Le mot *kabibé,* si singulièrement traduit la veille par l'Arménien, avait au contraire la signification la plus charmante et la plus amoureuse du monde. Je ne sais pourquoi le terme de *drôle* lui avait paru rendre parfaitement cette idée en français.

Nous nous livrâmes à une traduction nouvelle et corrigée du refrain chanté par l'esclave, et qui décidément signifiait à peu près :

« O mon petit chéri, mon bien-aimé, mon frère, mon maître! »

C'est ainsi que commencent presque toutes les chansons d'amour arabes, susceptibles des interprétations les plus diverses, et qui rappellent aux commençans l'équivoque classique de l'églogue de Corydon.

VI. — JOURNAL DE BORD.

L'humble vérité n'a pas les ressources immenses des combinaisons dramatiques ou romanesques. Je recueille un à un des événemens qui

n'ont de mérite que par leur simplicité même, et je sais qu'il serait aisé pourtant, fût-ce dans la relation d'une traversée aussi vulgaire que celle du golfe de Syrie, de faire naître des péripéties vraiment dignes d'attention; mais la réalité grimace à côté du mensonge, et il vaut mieux, ce me semble, dire naïvement, comme le bon capitaine Cook : « Tel jour, nous n'avons rien vu en mer qu'un morceau de bois qui flottait à l'aventure; — tel autre jour, qu'un goëland aux ailes grises... » jusqu'au moment trop rare où l'action se réchauffe et se complique d'un canot de sauvages qui viennent apporter des ignames et des cochons de lait rôtis.

Cependant, à défaut de la tempête obligée, un calme plat tout-à-fait digne de l'Océan Pacifique, et le manque d'eau douce sur un navire composé comme l'était le nôtre, pouvaient amener des scènes dignes d'une Odyssée moderne. Le destin m'a ôté cette chance d'intérêt en envoyant ce soir-là un léger zéphire d'occident qui nous fit marcher assez vite.

J'étais après tout très joyeux de cet incident, et je me faisais répéter par le capitaine l'assurance que le lendemain matin nous pourrions apercevoir à l'horizon les cimes bleuâtres du Carmel. Tout à coup des cris d'épouvante partent de la dunette. « *Farqha el bahr! farqha el bahr!* » — Qu'est-ce donc? — « Une poule à la mer! » La circonstance me paraissait peu grave; cependant l'un des matelots turcs auquel appartenait la poule se désolait de la manière la plus touchante, et ses compagnons le plaignaient très sérieusement. On le retenait pour l'empêcher de se jeter à l'eau, et la poule déjà éloignée faisait des signes de détresse dont on suivait les phases avec émotion. Enfin le capitaine, après un moment de doute, donna l'ordre qu'on arrêtât le vaisseau.

Pour le coup, je trouvai un peu fort qu'après avoir perdu deux jours on s'arrêtât par un bon vent pour une poule noyée. Je donnai deux piastres au matelot, pensant que c'était là tout le joint de l'affaire, car un Arabe se ferait tuer pour beaucoup moins. Sa figure s'adoucit, mais il calcula sans doute immédiatement qu'il aurait un double avantage à ravoir la poule, et en un clin d'œil il se débarrassa de ses vêtemens et se jeta à la mer.

La distance jusqu'où il nagea était prodigieuse. Il fallut attendre une demi-heure avec l'inquiétude de sa situation et de la nuit qui venait; notre homme nous rejoignit enfin exténué, et on dut le retirer de l'eau, car il n'avait plus la force de grimper le long du bordage.

Une fois en sûreté, cet homme s'occupait plus de sa poule que de lui-même; il la réchauffait, la frottait, et ne fut content qu'en la voyant respirer à l'aise et sautiller sur le pont.

Le bâtiment s'était remis en route. — Le diable soit de la poule! dis-je à l'Arménien; nous avons perdu une heure.

— Eh quoi! vouliez-vous donc qu'il la laissât se noyer?

— Mais j'en ai aussi, des poules, et je lui en aurais donné plusieurs pour celle-là !

— Ce n'est pas la même chose.

— Comment donc ! mais je sacrifierais toutes les poules de la terre pour qu'on ne perdît pas une heure de bon vent, dans un bâtiment où nous risquons demain de mourir de soif.

— Voyez-vous, dit l'Arménien, la poule s'est envolée à sa gauche, au moment où il s'apprêtait à lui couper le cou.

— J'admettrais volontiers, répondis-je, qu'il se fût dévoué comme musulman pour sauver une créature vivante, mais je sais que le respect des vrais croyans pour les animaux ne va point jusque-là, puisqu'ils les tuent fort bien pour leur nourriture.

— Sans doute, ils les tuent, mais avec des cérémonies, en prononçant des prières, et encore ne peuvent-ils leur couper la gorge qu'avec un couteau dont le manche soit percé de trois clous et dont la lame soit sans brèche. Si tout à l'heure la poule s'était noyée, le pauvre homme était certain de mourir d'ici à trois jours.

— C'est bien différent, dis-je à l'Arménien.

Ainsi, pour les Orientaux, c'est toujours une chose grave que de tuer un animal. Il n'est permis de le faire que pour sa nourriture expressément et dans des formes qui rappellent l'antique institution des sacrifices. On sait qu'il y a quelque chose de pareil chez les Israélites; les bouchers sont obligés d'employer des sacrificateurs (*schocket*) qui appartiennent à l'ordre religieux, et ne tuent chaque bête qu'en employant des formules consacrées. — Ce préjugé se retrouve avec des nuances diverses dans la plupart des religions du Levant. La chasse même n'est tolérée que contre les bêtes féroces et en punition de dégâts causés par elles. La chasse au faucon était pourtant, à l'époque des califes, le divertissement des grands, mais par une sorte d'interprétation qui rejetait sur l'oiseau de proie la responsabilité du sang versé. — Au fond, sans adopter les idées de l'Inde, on peut convenir qu'il y a quelque chose de grand dans cette pensée de ne tuer aucun animal sans nécessité. Les formules recommandées pour le cas où on leur ôte la vie, par le besoin de s'en faire une nourriture, ont pour but sans doute d'empêcher que la souffrance se prolonge plus d'un instant, ce que les habitudes de la chasse rendent malheureusement impossible.

L'Arménien me raconta à ce sujet que, du temps de Mahmoud, Constantinople était tellement rempli de chiens, que les voitures avaient peine à circuler dans les rues. Ne pouvant les détruire, ni comme animaux féroces, ni comme propres à la nourriture, on imagina de les exporter dans des îlots déserts de l'entrée du Bosphore. Il fallut les embarquer par milliers dans des caïques, et au moment où, ignorans de leur sort, ils prirent possession de leurs nouveaux domaines, un iman

leur fit un discours, exposant que l'on avait cédé à une nécessité absolue, et que leurs ames, à l'heure de la mort, ne devaient pas en vouloir aux fidèles croyans; — que, du reste, si la volonté du ciel était qu'ils fussent sauvés, cela arriverait assurément. Il y avait beaucoup de lapins dans ces îles, et les chiens ne réclamèrent pas tout d'abord contre ce raisonnement jésuitique; mais, quelques jours plus tard, tourmentés par la faim, ils poussèrent de tels gémissemens, qu'on les entendait de Constantinople. Les dévots, émus de cette lamentable protestation, adressèrent de graves remontrances au sultan, — déjà trop suspect de tendances européennes, — de sorte qu'il fallut donner l'ordre de faire revenir les chiens, qui furent en triomphe réintégrés dans tous leurs droits civils.

VII. — CATASTROPHE.

L'Arménien m'était de quelque ressource dans les ennuis d'une telle traversée, mais je voyais avec plaisir aussi que sa gaieté, son intarissable bavardage, ses narrations, ses remarques, donnaient à la pauvre Zeynèby (c'est en français le même nom que Zénobie) l'occasion, si chère aux femmes de ces pays, d'exprimer ses idées avec cette volubilité de consonnes nasales et gutturales où il m'était si difficile de saisir non pas seulement le sens, mais le son même des paroles.

Avec la magnanimité d'un Européen, je souffrais même sans difficulté que l'un ou l'autre des matelots qui pouvait se trouver assis près de nous, sur les sacs de riz, lui adressât quelques mots de conversation. En Orient, les gens du peuple sont généralement familiers, d'abord parce que le sentiment de l'égalité y est établi plus sincèrement que parmi nous, et puis parce qu'une sorte de politesse innée existe dans toutes les classes. Quant à l'éducation, elle est partout la même, très sommaire, mais universelle. C'est ce qui fait que l'homme d'un humble état devient sans transition le favori d'un grand et monte aux premiers rangs sans y paraître jamais déplacé.

Il y avait parmi nos matelots un certain Turc d'Anatolie, très basané, à la barbe grisonnante et qui causait avec l'esclave plus souvent et plus longuement que les autres. Je l'avais remarqué, et je demandai à l'Arménien ce qu'il pouvait dire; il fit attention à quelques paroles, et me dit : « Ils parlent ensemble de religion. » Cela me parut fort respectable, d'autant que c'était cet homme qui faisait pour les autres, en qualité de *hadji* ou pèlerin revenu de la Mecque, la prière du matin et du soir. Je n'avais pas songé un instant à gêner dans ses pratiques habituelles cette pauvre femme, dont une fantaisie, hélas! bien peu coûteuse, avait mis le sort dans mes mains. Seulement, au Caire, dans un moment où elle était un peu malade, j'avais essayé de la faire re-

noncer à l'habitude de tremper dans l'eau froide ses mains et ses pieds tous les matins et tous les soirs en faisant ses prières; mais elle faisait peu de cas de mes préceptes d'hygiène et n'avait consenti qu'à s'abstenir de la teinture de henné, qui, ne durant que cinq à six jours environ, oblige les femmes d'Orient à renouveler souvent une préparation fort disgracieuse pour qui la voit de près. — Je ne suis pas ennemi de la teinture des sourcils et des paupières; j'admets encore le carmin appliqué aux joues et aux lèvres; — mais à quoi bon colorer en jaune des mains déjà cuivrées, qui dès-lors passent au safran? Je m'étais montré inflexible sur ce point.

Ses cheveux avaient repoussé sur le front; ils allaient rejoindre des deux côtés les longues tresses mêlées de cordonnets de soie et frémissantes de sequins percés (de faux sequins), qui flottent du col aux talons, selon la mode levantine.— Le *taktikos* festonné d'or s'inclinait avec grace sur son oreille gauche, et ses bras portaient enfilés de lourds anneaux de cuivre argenté, grossièrement émaillés de rouge et de bleu, parure tout égyptienne. D'autres encore résonnaient à ses chevilles, malgré la défense du Coran, qui ne veut pas qu'une femme fasse retentir les bijoux qui ornent ses pieds.

Je l'admirais ainsi, gracieuse dans sa robe à rayures de soie et drapée du *milayeh* bleu, avec ces airs de statue antique que les femmes d'Orient possèdent sans le moins du monde s'en douter. — L'animation de son geste, une expression inaccoutumée de ses traits, me frappaient par momens, sans m'inspirer d'inquiétudes; — le matelot qui causait avec elle aurait pu être son grand-père, et il ne semblait pas craindre que ses paroles fussent entendues.

— Savez-vous ce qu'il y a? me dit l'Arménien, qui, un peu plus tard, s'était approché des matelots causant entre eux; ces gens-là disent que la femme qui est avec vous ne vous appartient pas.

— Ils se trompent, lui dis-je; vous pouvez leur apprendre qu'elle m'a été vendue au Caire par Abd-el-Kerim, moyennant cinq bourses. J'ai le reçu dans mon portefeuille. Et d'ailleurs cela ne les regarde pas.

— Ils disent que le marchand n'avait pas le droit de vendre une femme de religion musulmane à un chrétien.

— Leur opinion m'est indifférente, et au Caire on en sait plus qu'eux là-dessus. Tous les Francs y ont des esclaves, soit chrétiens, soit musulmans.

— Mais ce ne sont que des nègres ou des Abyssiniens; ils ne peuvent avoir d'esclaves de la race blanche.

— Trouvez-vous que cette femme soit blanche?

L'Arménien secoua la tête d'un air de doute.

— Écoutez, lui dis-je; quant à mon droit, je ne puis en douter, ayant

pris d'avance les informations nécessaires. Dites maintenant au capitaine qu'il ne convient pas que ses matelots causent avec elle.

— Le capitaine, me dit-il, après avoir parlé à ce dernier, répond que vous auriez pu le lui défendre à elle-même tout d'abord.

— Je ne voulais pas, répliquai-je, la priver du plaisir de parler sa langue, ni l'empêcher de se joindre aux prières; d'ailleurs, la conformation du bâtiment obligeant tout le monde d'être ensemble, il était difficile d'empêcher l'échange de quelques paroles.

Le capitaine Nicolas n'avait pas l'air très bien disposé, — ce que j'attribuais quelque peu au ressentiment d'avoir vu sa proposition d'échange repoussée. Cependant il fit venir le matelot *hadji* que j'avais désigné surtout comme malveillant, et lui parla. Quant à moi, je ne voulais rien dire à l'esclave, pour ne pas me donner le rôle odieux d'un maître exigeant.

Le matelot parut répondre d'un air très fier au capitaine, — qui me fit dire par l'Arménien de ne plus me préoccuper de cela, — que c'était un homme exalté (*medjnoun*), une espèce de saint que ses camarades respectaient à cause de sa piété; que ce qu'il disait n'avait nulle importance d'ailleurs. — Cet homme, en effet, ne parla plus à l'esclave, mais il causait très haut devant elle avec ses camarades, et je comprenais bien qu'il s'agissait de la *muslim* (musulmane) et du *Roumi* (Romain). Il fallait en finir, et je ne voyais aucun moyen d'éviter ce système d'insinuation. Je me décidai à faire venir l'esclave près de nous, et, avec l'aide de l'Arménien, nous eûmes à peu près la conversation suivante :

— Qu'est-ce que t'ont dit ces hommes tout à l'heure?

— Que j'avais tort, étant *croyante*, de rester avec un infidèle.

— Mais ne savent-ils pas que je t'ai achetée?

— Ils disent qu'on n'avait pas le droit de me vendre à toi.

— Et penses-tu que cela soit vrai?

— Dieu le sait!

— Ces hommes se trompent, et tu ne dois plus leur parler.

— Ce sera ainsi, me dit-elle.

Je priai l'Arménien de la distraire un peu et de lui conter des histoires. Ce garçon m'était, après tout, devenu fort utile, il lui parlait toujours de ce ton flûté et gracieux qu'on emploie pour égayer les enfans, — et commençait invariablement par « *Ked ya sitti?....* » — Eh bien! donc, madame!... qu'est-ce donc? nous ne rions pas? Voulez-vous savoir les aventures de la tête cuite au four? — Il lui racontait alors une vieille légende de Constantinople, où un tailleur, croyant recevoir un habit du sultan à réparer, emporte chez lui la tête coupée d'un aga qui lui a été remise par erreur, — si bien que, ne sachant comment se dé-

barrasser ensuite de ce triste dépôt, il l'envoie au four, dans un vase de terre, chez un pâtissier grec. Ce dernier en gratifie un barbier franc, en la substituant furtivement à sa tête à perruque; le Franc la coiffe, puis, s'apercevant de sa méprise, la porte ailleurs, — enfin il en résulte encore une foule de méprises plus ou moins comiques. Ceci est de la bouffonnerie turque du plus haut goût.

La prière du soir ramenait les cérémonies habituelles. Pour ne scandaliser personne, j'allai me promener sur le tillac de l'avant, épiant le lever des étoiles et faisant aussi, moi, ma prière, qui est celle des rêveurs et des poètes, c'est-à-dire l'admiration de la nature et l'enthousiasme des souvenirs. Oui, je les admirais dans cet air d'Orient si pur qu'il rapproche les cieux de l'homme, ces astres-dieux, formes diverses et sacrées, que la Divinité a rejetées tour à tour comme les masques de l'éternelle Isis. — Uranie, Astarté, Saturne, Jupiter! — vous me représentez encore les transformations des humbles croyances de nos aïeux. Ceux qui, par millions, ont sillonné ces mers prenaient sans doute le rayonnement pour la flamme et le trône pour le dieu; mais qui n'adorerait dans les astres du ciel les preuves mêmes de l'éternelle puissance, et dans leur marche régulière l'action vigilante d'un esprit caché?

VIII. — LA MENACE.

En retournant vers le capitaine, je vis, dans une encoignure au pied de la chaloupe, l'esclave et le matelot *hadji* qui causaient avec action.

Pour cette fois il n'y avait plus rien à ménager; je tirai violemment l'esclave par le bras, et elle alla tomber, — fort mollement il est vrai, — sur un sac de riz.

— *Giaour!* s'écria-t-elle.

J'entendis parfaitement le mot. Il n'y avait pas à faiblir : « *Enté giaour!* » répliquai-je sans trop savoir si ce dernier mot se disait au féminin; mais elle comprit bien que cela signifiait : C'est toi qui es une infidèle; — et lui, ajoutai-je en montrant le *hadji*, est un chien (*kelb*).

Je ne sais si la colère qui m'agitait était plutôt de me voir méprisé comme chrétien ou de songer à l'ingratitude de cette femme que j'avais toujours traitée comme une égale. Le *hadji*, s'entendant traiter de chien, avait fait un signe de menace, mais s'était retourné vers ses compagnons avec la lâcheté habituelle des Turcs de basse classe, qui, après tout, n'oseraient seuls attaquer un Franc. Deux ou trois d'entre eux s'avancèrent en proférant des injures, et machinalement j'avais saisi un des pistolets de ma ceinture sans songer que ces armes à la crosse étincelante, — achetées au Caire pour compléter mon costume, — n'étaient fatales d'ordinaire qu'à la main qui veut s'en servir. J'avouerai de plus qu'elles n'étaient point chargées.

— Y songez-vous? me dit l'Arménien en m'arrêtant le bras. C'est un fou, et pour ces gens-là c'est un saint; laissez-les crier, le capitaine va leur parler.

L'esclave faisait mine de pleurer, comme si je lui avais fait beaucoup de mal, et ne voulait pas bouger de la place où elle était. Le capitaine arriva, et dit avec son air indifférent : « Que voulez-vous? ce sont des sauvages! » et il leur adressa quelques paroles assez mollement. « Ajoutez, dis-je à l'Arménien, qu'arrivé à terre j'irai trouver le pacha, et je leur ferai donner des coups de bâton. »

Je crois bien que l'Arménien leur traduisit cela par quelque compliment empreint de modération. Ils ne dirent plus rien, mais je sentais bien que ce silence me laissait une position trop douteuse. Je me souvins fort à propos d'une lettre de recommandation que j'avais dans mon portefeuille pour le pacha d'Acre, et qui m'avait été donnée par un de mes amis, qui a été quelque temps membre du divan à Constantinople. Je tirai mon portefeuille de ma veste, ce qui excita une inquiétude générale. Le pistolet n'aurait servi qu'à me faire assommer, — surtout étant de fabrique arabe; — mais les gens du peuple en Orient croient toujours les Européens quelque peu magiciens et capables de tirer de leur poche, à un moment donné, de quoi détruire toute une armée. On se rassura en voyant que je n'avais extrait du portefeuille qu'une lettre, du reste fort proprement écrite en arabe et adressée au terrible Ahmed-Pacha, qui précédemment avait fait partie de l'ambassade turque à Paris.

Ce qu'il y avait de plus heureux dans mon idée et dans ma situation, c'est que nous nous trouvions justement à la hauteur de Saint-Jean-d'Acre, où il fallait relâcher pour prendre de l'eau. La ville n'était pas encore en vue, mais nous ne pouvions manquer, si le vent continuait, d'y arriver le lendemain. Quant à Ahmed-Pacha, par un autre hasard digne de s'appeler providence pour moi et fatalité pour mes adversaires, je l'avais rencontré à Paris dans plusieurs soirées. — Il m'avait donné du tabac turc et fait beaucoup d'honnêtetés. La lettre dont je m'étais chargé lui rappelait ce souvenir, de peur que le temps et ses nouvelles grandeurs ne m'eussent effacé de sa mémoire; mais il devenait clair néanmoins, par la lettre, que j'étais un personnage très puissamment recommandé.

La lecture de ce document produisit l'effet du *quos ego* de Neptune. L'Arménien, après avoir mis la lettre sur sa tête en signe de respect, avait ôté l'enveloppe qui, comme il est d'usage pour les recommandations, n'était point fermée, et montrait le texte au capitaine à mesure qu'il le lisait. Dès-lors les coups de bâton promis n'étaient plus une illusion pour le *hadji* et ses camarades. Ces garnemens baissèrent la tête, et le capitaine m'expliqua sa propre conduite par la crainte de heurter

leurs idées religieuses, n'étant lui-même qu'un pauvre sujet grec du sultan (*raya*), qui n'avait d'autorité qu'en raison du service. Quant à la femme, dit-il, si vous êtes l'ami d'Ahmed-Pacha, elle est bien à vous : qui oserait lutter contre la faveur des grands?

L'esclave n'avait pas bougé, cependant elle avait fort bien entendu ce qui s'était dit. Elle ne pouvait avoir de doute sur sa position momentanée, car, en pays turc, une protection vaut mieux qu'un droit; — désormais je tenais à constater le mien aux yeux de tous.

— N'es-tu pas née, lui fis-je dire, dans un pays qui n'appartient pas au sultan des Turcs?

— Cela est vrai, dit-elle; je suis *Hindi* (Indienne).

— Eh bien! tu peux être au service d'un Franc, comme les Abyssiniennes (*Habesch*), qui sont, ainsi que toi, couleur de cuivre et qui te valent bien.

— *Aioua* (oui)! dit-elle comme convaincue, *ana mamlouk enté :* je suis ton esclave.

— Eh bien! dis-je, te souviens-tu qu'avant de quitter le Caire, je t'ai offert d'y rester libre? Tu m'as dit que tu ne saurais où aller.

— C'est vrai, il valait mieux me revendre.

— Tu m'as donc suivi seulement pour changer de pays, et me quitter ensuite? Eh bien! puisque tu es si ingrate, tu demeureras esclave toujours, et tu ne seras pas une cadine, mais une servante. Dès à présent, tu garderas ton voile et tu resteras dans la chambre du capitaine... avec les grillons. Tu ne parleras plus à personne ici.

Elle prit son voile sans répondre et s'en alla s'asseoir dans la petite chambre de l'avant.

J'avais peut-être un peu cédé au désir de faire de l'effet sur ces gens tour à tour insolens ou serviles, toujours à la merci d'impressions vives et passagères, et qu'il faut connaître pour comprendre à quel point le despotisme est le gouvernement normal de l'Orient. Le voyageur le plus modeste se voit amené très vite, si une manière de vivre somptueuse ne lui concilie pas tout d'abord le respect, à poser théâtralement et à déployer, dans une foule de cas, des résolutions énergiques qui dès-lors se manifestent sans danger. L'Arabe, c'est le chien qui mord si l'on recule, et qui vient lécher la main levée sur lui. En recevant un coup de bâton, il ignore si au fond vous n'avez pas le droit de le lui donner. Votre position lui a paru tout d'abord médiocre, mais faites le fier, et vous devenez tout de suite un grand personnage qui affecte la simplicité. L'Orient ne doute jamais de rien; tout y est possible; le simple calender peut fort bien être un fils de roi, — comme dans *les Mille et une Nuits*. D'ailleurs, n'y voit-on pas nos princes d'Europe voyager en frac noir et en chapeau rond?

IX. — CÔTES DE PALESTINE.

J'ai salué avec enivrement l'apparition tant souhaitée de la côte d'Asie. Il y avait si long-temps que je n'avais vu des montagnes! La fraîcheur brumeuse du paysage, l'éclat si vif des maisons peintes et des kiosques turcs se mirant dans l'eau bleue, les zones diverses des plateaux qui s'étagent si hardiment entre la mer et le ciel, la cime du Carmel avec l'enceinte carrée et la haute coupole de son couvent célèbre illuminées au loin de cette radieuse teinte cerise, qui rappelle toujours la fraîche Aurore des chants d'Homère; — au pied de ces monts, Kaiffa, déjà dépassée, faisant face à Saint-Jean-d'Acre, située à l'autre extrémité de la baie et devant laquelle notre navire s'était arrêté : c'était un spectacle à la fois plein de grandeur et de grace. La mer à peine onduleuse s'étalant comme l'huile vers la grève où moussait la mince frange de la vague, et luttant de teinte azurée avec l'éther qui vibrait déjà des feux du soleil encore invisible, voilà ce que l'Égypte n'offre jamais avec ses côtes basses et ses horizons souillés de poussière. Le soleil parut enfin, il découpa nettement devant nous la ville d'Acre s'avançant dans la mer sur son promontoire de sable, avec ses blanches coupoles, ses murs, ses maisons à terrasses, et la tour carrée aux créneaux festonnés, qui fut naguère la demeure du terrible Djezzar-Pacha, contre lequel lutta Napoléon.

Nous avions jeté l'ancre à peu de distance du rivage. Il fallait attendre la visite de *la Santé* avant que les barques pussent venir nous approvisionner d'eau fraîche et de fruits. Quant à débarquer, cela nous était interdit, à moins de vouloir nous arrêter dans la ville et y faire quarantaine.

Aussitôt que le bateau de la Santé fut venu constater que nous étions malades, comme arrivant de la côte d'Égypte, il fut permis aux barquettes du port de nous apporter les rafraîchissemens attendus, et de recevoir notre argent avec les précautions usitées. Aussi, contre les tonnes d'eau, les melons, les pastèques et les grenades qu'on nous faisait passer, il fallait verser nos ghazis, nos piastres et nos paras dans des bassins d'eau vinaigrée qu'on plaçait à notre portée.

Ainsi ravitaillés, nous avions oublié nos querelles intérieures. Ne pouvant débarquer pour quelques heures et renonçant à m'arrêter dans la ville, je ne jugeai pas à propos d'envoyer au pacha ma lettre, qui, du reste, pouvait encore m'être une recommandation sur tout autre point de l'antique côte de Phénicie soumise au pachalik d'Acre. — Cette ville, que les anciens appelaient Ako, ou l'*étroite*, que les Arabes nomment Akka, s'est appelée long-temps Ptolémaïs. Quant à la ville de Kaiffa, située en face, au pied de ce pic écrasé et rocailleux d'où le prophète

Élie fut enlevé au ciel dans un char de feu, je crois bien que ce fut aussi le lieu où Persée délivra Andromède; — mais il faudrait avoir toute une bibliothèque avec soi pour vérifier ces détails.

Nous remettons à la voile, et désormais notre voyage est une fête; nous rasons à un quart de lieue de distance les côtes de la Célé-Syrie, et la mer, toujours claire et bleue, réfléchit comme un lac la gracieuse chaîne de montagnes qui va du Carmel au Liban. Six lieues plus haut que Saint-Jean-d'Acre apparaît Sour, autrefois Tyr, avec la jetée d'Alexandre, unissant à la rive l'îlot où fut bâtie la ville antique qu'il lui fallut assiéger si long-temps.

Six lieues plus loin, c'est Saïda, l'ancienne Sidon, qui presse comme un troupeau son amas de blanches maisons au pied des montagnes occupées par les Druses. Ces bords célèbres n'ont que peu de ruines à montrer comme souvenirs de la riche Phénicie; mais que peuvent laisser des villes où a fleuri exclusivement le commerce? Leur splendeur a passé comme l'ombre et comme la poussière, et la malédiction des livres bibliques s'est entièrement réalisée, comme tout ce que rêvent les poètes, comme tout ce que nie la sagesse des nations!

Cependant, au moment d'atteindre le but, on se lasse de tout, même de ces beaux rivages et de ces flots azurés. Voici enfin le promontoire du Raz-Beyrouth et ses rochers grisâtres, dominés au loin par la cime neigeuse du Sannin. La côte est aride; les moindres détails des roches tapissées de mousses rougeâtres apparaissent sous les rayons d'un soleil ardent. Nous rasons la côte, nous tournons vers le golfe; aussitôt tout change. Un paysage plein de fraîcheur, d'ombre et de silence, une vue des Alpes prise du sein d'un lac de Suisse, voilà Beyrouth, par un temps calme. C'est l'Europe et l'Asie se fondant en molles caresses; c'est, pour tout pèlerin un peu lassé du soleil et de la poussière, une oasis maritime où l'on retrouve avec transport, au front des montagnes, cette chose si triste au nord, si gracieuse et si désirée au midi, — des nuages!

O nuages bénis! nuages de ma patrie! j'avais oublié vos bienfaits! — Et le soleil d'Orient vous ajoute encore tant de charmes! — Le matin vous vous colorez si doucement, à demi roses, à demi bleuâtres, comme des nuages mythologiques, du sein desquels on s'attend toujours à voir surgir de riantes divinités; le soir, ce sont des embrasemens merveilleux, des voûtes pourprées qui s'écroulent et se dégradent bientôt en flocons violets, tandis que le ciel passe des teintes du saphir à celles de l'émeraude, phénomène si rare dans les pays du Nord.

A mesure que nous avancions, la verdure éclatait de plus de nuances, et la teinte foncée du sol et des constructions ajoutait encore à la fraîcheur du paysage. La ville, au fond du golfe, semblait noyée dans les feuillages, et, au lieu de cet amas fatigant de maisons peintes à la chaux qui constitue la plupart des cités turques, je croyais voir une réunion

de villas charmantes semées sur un espace de deux lieues. Les constructions s'agglomeraient, il est vrai, sur un point marqué d'où s'élançaient des tours rondes et carrées; mais cela ne paraissait être qu'un quartier du centre signalé par de nombreux pavillons de toutes couleurs.

Toutefois, au lieu de nous rapprocher, comme je le pensais, de l'étroite rade où paraissaient quelques mâts de navire, nous coupâmes en biais le golfe et nous allâmes débarquer sur un îlot entouré de rochers, où quelques bâtisses légères et un drapeau jaune représentaient le séjour de la quarantaine, qui, pour le moment, nous était seul permis.

X. — LA QUARANTAINE.

Le capitaine Nicolas et son équipage étaient devenus très aimables et pleins de procédés à mon égard. Ils faisaient leur quarantaine à bord; mais une barque, envoyée par la Santé, nous transporta dans l'îlot, qui, à le voir de près, était plutôt une presqu'île. La mer ne l'isolait de terre que dans les mauvais temps. Une anse étroite parmi les rochers, ombragée d'arbres séculaires, aboutissait à l'escalier d'une sorte de cloître dont les voûtes en ogive reposaient sur des piliers de pierre et supportaient un toit de cèdre, comme dans les couvens romains. La mer se brisait tout à l'entour sur les grés tapissés de fucus, et il ne manquait là qu'un chœur de moines et la tempête pour rappeler le premier acte du *Bertram* de Maturin.

Il fallut attendre là quelque temps la visite du *nazir* ou directeur turc, qui voulut bien nous admettre enfin aux jouissances de son domaine. Des bâtimens de forme claustrale succédaient encore au premier, qui, seul ouvert de tous côtés, servait à l'assainissement des marchandises suspectes. Au bout du promontoire, un pavillon isolé, dominant la mer, nous fut indiqué pour demeure, — c'était le local affecté d'ordinaire aux Européens. Les galeries que nous avions laissées à notre droite contenaient les familles arabes campées pour ainsi dire dans de vastes salles qui servaient indifféremment d'étables et de logemens. Là frémissaient les chevaux captifs, les dromadaires passant entre les barreaux leur cou tors et leur tête velue; plus loin, des tribus, accroupies autour du feu de leur cuisine, se retournaient d'un air sauvage en nous voyant passer près des portes. Du reste, nous avions le droit de nous promener sur environ deux arpens de terrain semé d'orge et planté de mûriers, et de nous baigner même dans la mer sous la surveillance d'un gardien.

Une fois familiarisé avec ce lieu sauvage et maritime, j'en trouvai le séjour charmant. Il y avait là du repos, de l'ombre et une variété d'aspects à défrayer la plus sublime rêverie. D'un côté, les montagnes

sombres du Liban, avec leurs croupes de teintes diverses, émaillées çà et là de blanc par les nombreux villages maronites et druses et les couvens étagés sur un horizon de huit lieues; de l'autre, en retour de cette chaîne au front neigeux qui se termine au cap Boutroun, — tout l'amphithéâtre de Beyrouth, couronné d'un bois de sapins planté par l'émir Fakardin pour arrêter l'invasion des sables du désert. Des tours crénelées, des châteaux, des manoirs percés d'ogivès, construits en pierre rougeâtre, donnent à ce pays un aspect féodal et en même temps européen qui rappelle les miniatures des manuscrits chevaleresques du moyen-âge. Les vaisseaux francs à l'ancre dans la rade et que ne peut contenir le port étroit de Beyrouth animent encore le tableau.

Cette quarantaine de Beyrouth était donc fort supportable, et nos jours se passaient soit à rêver sous les épais ombrages des sycomores et des figuiers, soit à grimper sur un rocher fort pittoresque qui entourait un bassin naturel où la mer venait briser ses flots adoucis. Ce lieu me faisait penser aux grottes rocailleuses des filles de Nérée. Nous y restions tout le milieu du jour, isolés des autres habitans de la quarantaine, couchés sur les algues vertes ou luttant mollement contre la vague écumeuse. La nuit, on nous enfermait dans le pavillon, où les moustiques et autres insectes nous faisaient des loisirs moins doux. Les tuniques fermées à masque de gaze dont j'ai parlé déjà étaient alors d'un grand secours. — Quant à la cuisine, elle consistait simplement en pain et fromage salé, fournis par la cantine; il y faut ajouter des œufs et des poules apportés par les paysans de la montagne; en outre, tous les matins, on venait tuer devant la porte des moutons dont la viande nous était vendue à une piastre (25 centimes) la livre. De plus, le vin de Chypre, à une demie-piastre environ la bouteille, nous faisait un régal digne des grandes tables européennes; j'avouerai pourtant qu'on se lasse de ce vin liquoreux à le boire comme ordinaire, et je préférais le *vin d'or* du Liban dont le prix est plus élevé, et qui a quelque rapport avec le Madère par son goût sec et par sa force.

Un jour, le capitaine Nicolas vint nous rendre visite avec deux de ses matelots et son mousse. Nous étions redevenus très bons amis, et il avait amené le *hadji*, qui me serra la main avec une grande effusion, craignant peut-être que je ne me plaignisse de lui, une fois libre et rendu à Beyrouth. Je fus, de mon côté, plein de cordialité. Nous dînâmes ensemble, et le capitaine m'invita à venir demeurer chez lui, si j'allais à Taraboulous. Après le dîner, nous nous promenâmess sur le rivage; il me prit à part et me fit tourner les yeux vers l'esclave et l'Arménien, qui causaient ensemble assis plus bas que nous au bord de la mer. Quelques mots mêlés de franc et de grec me firent comprendre son idée, — et je la repoussai avec une incrédulité marquée. Il secoua la tête et peu de

temps après remonta dans sa chaloupe, prenant affectueusement congé de moi. — Le capitaine Nicolas, me disais-je, a toujours sur le cœur mon refus d'échanger l'esclave contre son mousse! — Cependant le soupçon me resta dans l'esprit, attaquant tout au moins ma vanité.

On comprend bien qu'il était résulté de la scène violente qui s'était passée sur le bâtiment une sorte de froideur entre l'esclave et moi. Il s'était dit entre nous un de ces mots *irréparables* dont a parlé l'auteur d'*Adolphe;* — l'épithète de *giaour* m'avait blessé profondément. — Ainsi, me disais-je, on n'a pas eu de peine à lui persuader que je n'avais pas de droit sur elle; de plus, soit conseil, soit réflexion, elle se sent humiliée d'appartenir à un homme d'une race inférieure selon les idées des musulmans. La situation dégradée des populations chrétiennes en Orient rejaillit au fond sur l'Européen lui-même; on le redoute sur les côtes à cause de cet appareil de puissance que constate le passage des vaisseaux; mais, dans les pays du centre où cette femme a vécu, toujours le préjugé vit tout entier.

Pourtant j'avais peine à admettre la dissimulation dans cette ame naïve; le sentiment religieux si prononcé en elle la devait même défendre de cette bassesse. Je ne pouvais, d'un autre côté, me dissimuler les avantages de l'Arménien. Tout jeune encore, et beau de cette beauté asiatique, aux traits fermes et purs, des races nées au berceau du monde, — il donnait l'idée d'une fille charmante qui aurait eu la fantaisie d'un déguisement d'homme; son costume même, à l'exception de la coiffure, n'ôtait qu'à demi cette illusion.

Me voilà comme Arnolphe, épiant de vaines apparences avec la conscience d'être doublement ridicule, car je suis de plus *un maître.* J'ai la chance d'être à la fois trompé et volé, et je me répète, comme un jaloux de comédie : Que la garde d'une femme est un pesant fardeau! Du reste, me disais-je presque aussitôt, cela n'a rien d'étonnant; il la distrait et l'amuse par ses contes, il lui dit mille gentillesses, tandis que moi, lorsque je parle dans sa langue, je dois produire un effet risible, — comme un Anglais, un homme du Nord, froid et lourd, relativement à une femme de mon pays. — Il y a chez les Levantins une expansion chaleureuse qui doit être séduisante en effet! — L'avouerai-je? il me sembla remarquer des serremens de mains, des paroles tendres, que ne gênait même pas ma présence. J'y réfléchis quelque temps, puis je crus devoir prendre une forte résolution.

— Mon cher, dis-je à l'Arménien, qu'est-ce que vous faisiez en Égypte?

— J'étais secrétaire de Toussoun-bey; je traduisais pour lui des journaux et des livres français, j'écrivais ses lettres aux fonctionnaires turcs. Il est mort tout d'un coup, et l'on m'a congédié, voilà ma position.

— Et maintenant, que comptez-vous faire?

— J'espère entrer au service du pacha de Beyrouth. Je connais son trésorier, qui est de ma nation.

— Et ne songez-vous pas à vous marier?

— Je n'ai pas d'argent à donner en douaire, et aucune famille ne m'accordera de femme autrement.

Allons, dis-je en moi-même après un silence, montrons-nous magnanime, faisons deux heureux.

Je me sentais grandi par cette pensée. Ainsi, j'aurais délivré une esclave et créé un mariage honnête. J'étais donc à la fois bienfaiteur et père! Je pris les mains de l'Arménien et je lui dis : — Elle vous plaît, épousez-la, elle est à vous!

J'aurais voulu avoir tous mes amis pour témoins de cette scène émouvante, de ce tableau patriarcal: l'Arménien étonné, confus de cette magnanimité; l'esclave assise près de nous, encore ignorante du sujet de notre entretien, mais, à ce qu'il me semblait, déjà inquiète et rêveuse.

L'Arménien leva les bras au ciel, comme étourdi de ma proposition. — Comment! lui dis-je, malheureux, tu hésites!... Ainsi tu séduis une femme qui est à un autre, tu la détournes de ses devoirs, et ensuite tu ne veux pas t'en charger quand on te la donne!...

Mais l'Arménien ne comprenait rien à ces reproches. Son étonnement s'exprima par une série de protestations énergiques. Jamais il n'avait eu la moindre idée des choses que je pensais. Il était si malheureux même d'une telle supposition, qu'il se hâta d'en instruire l'esclave et de lui faire donner témoignage de sa sincérité. Apprenant en même temps ce que j'avait dit, elle en parut blessée et surtout de la supposition qu'elle eût pu faire attention à un simple *raya*, serviteur soit des Turcs, soit des Francs, et presque l'égal d'un *yaoudi*.

Ainsi le capitaine Nicolas m'avait induit en toute sorte de suppositions ridicules. On reconnaît bien là l'esprit astucieux des Grecs!

Il n'y avait pas à s'y tromper. — En pénétrant au fond de ma conscience, je songeai avec amertume que mon beau sacrifice n'avait peut-être eu d'autre but que d'abdiquer la responsabilité gênante du sort d'une femme que je n'étais plus en position de garder.

XI. — LE PÈRE PLANCHET.

Quand nous sortîmes de la quarantaine, je louai pour un mois un logement dans une maison de chrétien maronite, à une demi-lieue de la ville. La plupart de ces demeures, — situées au milieu des jardins, étagées sur toute la côte le long des terrasses plantées de mûriers, —

ont l'air de petits manoirs féodaux bâtis solidement en pierre brune avec des ogives et des arceaux. Des escaliers extérieurs conduisent aux différens étages dont chacun a sa terrasse jusqu'à celle qui domine tout l'édifice, et où les familles se réunissent le soir pour jouir de la vue du golfe. Nos yeux rencontraient partout une verdure épaisse et lustrée, où les haies régulières des nopals marquent seules les divisions. Je m'abandonnai les premiers jours aux délices de cette fraîcheur et de cette ombre. Partout la vie et l'aisance autour de nous; les femmes bien vêtues, belles et sans voiles, allant et venant, presque toujours avec de lourdes cruches qu'elles vont remplir aux citernes et portent gracieusement sur l'épaule. Notre hôtesse, coiffée d'une sorte de cône drapé en cachemire, qui, avec les tresses garnies de sequins de ses longs cheveux, lui donnait l'air d'une reine d'Assyrie, était tout simplement la femme d'un tailleur qui avait sa boutique au bazar de Beyrouth. Ses deux filles et les petits enfans se tenaient au premier étage; nous occupions le second.

L'esclave s'était vite familiarisée avec cette famille, et, nonchalamment assise sur les nattes, elle se regardait comme entourée d'inférieurs et se faisait servir, quoi que je pusse faire pour en empêcher ces pauvres gens. Toutefois je trouvais commode de pouvoir la laisser en sûreté dans cette maison lorsque j'allais à la ville. J'attendais des lettres qui n'arrivaient pas, — le service de la poste française se faisant si mal dans ces parages, que les journaux et les paquets sont toujours en arrière de deux mois. Ces circonstances m'attristaient beaucoup et me faisaient faire des rêves sombres. Un matin, je m'éveillais assez tard, encore à moitié plongé dans les illusions du songe. Je vis à mon chevet un prêtre assis, qui me regardait avec une sorte de compassion.

— Comment vous sentez-vous, monsieur? me dit-il d'un ton mélancolique.

— Mais, assez bien; pardon, je m'éveille, et...

— Ne bougez pas! soyez calme. Recueillez-vous. Songez que le moment est proche.

— Quel moment?

— Cette heure suprême, si terrible pour qui n'est pas en paix avec Dieu!

— Oh! oh! qu'est-ce qu'il y a donc?

— Vous me voyez prêt à recueillir vos volontés dernières.

— Ah! pour le coup, m'écriai-je, cela est trop fort! Et qui êtes-vous?

— Je m'appelle le père Planchet.

— Le père Planchet!

— De la compagnie de Jésus.

— Je ne connais pas ces gens-là!

— On est venu me dire au couvent des lazaristes qu'un jeune Amé-

ricain, en péril de mort, m'attendait pour faire quelques legs à la communauté.

— Mais je ne suis pas Américain! il y a erreur! Et de plus je ne suis pas au lit de mort; vous le voyez bien!

Et je me levai brusquement... un peu avec le besoin de me convaincre moi-même de ma parfaite santé. — Le père Planchet comprit enfin qu'on l'avait mal renseigné. Il s'informa dans la maison et apprit que l'Américain demeurait un peu plus loin. Il me salua en riant de sa méprise, et me promit de venir me voir en repassant, enchanté qu'il était d'avoir fait ma connaissance, grace à ce hasard singulier.

Quand il revint, l'esclave était dans la chambre, et je lui appris son histoire. — Comment, me dit-il, vous êtes-vous mis ce poids sur la conscience!... Vous avez dérangé la vie de cette femme, et désormais vous êtes responsable de tout ce qui peut lui arriver. Puisque vous ne pouvez l'emmener en France et que vous ne voulez pas sans doute l'épouser, que deviendra-t-elle?

— Je lui donnerai la liberté; c'est le bien le plus grand que puisse réclamer une créature raisonnable.

— Il valait mieux la laisser où elle était; elle aurait trouvé peut-être un bon maître, un mari... Maintenant savez-vous dans quel abîme d'inconduite elle peut tomber, une fois laissée à elle-même? Elle ne sait rien faire, elle ne veut pas servir... Pensez donc à tout cela.

Je n'y avais jamais en effet songé sérieusement. Je demandai conseil au père Planchet, qui me dit :

— Il n'est pas impossible que je lui trouve une condition et un avenir. Il y a, ajouta-t-il, des dames très pieuses dans la ville qui se chargeraient de son sort.

Je le prévins de l'extrême dévotion qu'elle avait pour la foi musulmane. Il secoua la tête et se mit à lui parler très long-temps.

Au fond, cette femme avait le sentiment religieux développé plutôt par nature et d'une manière générale que dans le sens d'une croyance spéciale. De plus, l'aspect des populations maronites parmi lesquelles nous vivions, et des couvens dont on entendait sonner les cloches dans la montagne, le passage fréquent des émirs chrétiens et druses, qui venaient à Beyrouth, magnifiquement montés et pourvus d'armes brillantes, avec des suites nombreuses de cavaliers et des noirs portant derrière eux leurs étendards roulés autour des lances : tout cet appareil féodal, qui m'étonnait moi-même comme un tableau des croisades, apprenait à la pauvre esclave qu'il y avait, même en pays turc, de la pompe et de la puissance en dehors du principe musulman.

L'effet extérieur séduit partout les femmes, — surtout les femmes ignorantes et simples, — et devient souvent la principale raison de leurs sympathies ou de leurs convictions. Lorsque nous nous rendions à Bey-

routh et qu'elle traversait la foule composée de femmes sans voiles, qui portaient sur la tête le *cors* ou corne d'argent ciselée et dorée qui balance un voile de gaze derrière leur tête, — autre mode conservée du moyen-âge, — d'hommes fiers et richement armés, dont pourtant le turban rouge ou bariolé indiquait des croyances en dehors de l'islamisme, elle s'écriait : — Que de *giaours!* — et cela adoucissait un peu mon ressentiment d'avoir été injurié avec ce mot.

Il s'agissait pourtant de prendre un parti. Les Maronites, nos hôtes, qui aimaient peu ses manières et qui la jugeaient du reste au point de vue de l'intolérance catholique, me disaient : — Vendez-la! — Ils me proposaient même d'amener un Turc qui ferait l'affaire. On comprend quel cas je faisais de ce conseil peu évangélique.

J'allai voir le père Planchet au couvent des lazaristes, situé presque aux portes de Beyrouth. Il y avait là des classes d'enfans chrétiens, dont il dirigeait l'éducation. — La plupart de ces communautés sont soumises en effet à l'inspection des jésuites. — Nous causâmes long-temps de M. de Lamartine, qu'il avait connu et dont il admirait beaucoup les poésies. Il se plaignit de la peine qu'il avait à obtenir du gouvernement l'autorisation d'agrandir le couvent. Cependant les constructions interrompues révélaient un plan grandiose, et un escalier magnifique en marbre de Chypre conduisait à des étages encore inachevés. Les couvens catholiques sont très libres dans la montagne, mais aux portes de Beyrouth on ne leur permet pas de constructions trop importantes, — et il était même défendu aux lazaristes d'avoir une cloche. Ils y avaient suppléé par un énorme grelot, — qui, modifié de temps en temps, prenait des airs de cloche peu à peu. Les bâtimens aussi s'agrandissaient presque insensiblement sous l'œil peu vigilant des Turcs.

— Il faut un peu louvoyer! me disait le père Planchet; avec de la patience, nous arriverons.

Il me reparla de l'esclave avec une sincère bienveillance. — Toutefois je luttais avec mes propres incertitudes. Les lettres que j'attendais pouvaient arriver d'un jour à l'autre et changer mes résolutions. Je craignais que le père Planchet, se faisant illusion par piété, n'eût en vue principalement l'honneur pour son couvent d'une conversion musulmane, et qu'après tout le sort de la pauvre fille ne devînt fort triste plus tard.

Un matin, elle entra dans ma chambre en frappant des mains et s'écriant tout effrayée : — *Durzi! Durzi! bandouguillah* (les Druses! les Druses! des coups de fusil)!

En effet, la fusillade retentissait au loin; mais c'était seulement une *fantasia* d'Albanais qui allaient partir pour la montagne. Je m'informai et j'appris que les Druses avaient brûlé un village appelé Bethmérie, situé à quatre lieues environ. On envoyait des troupes turques non pas

contre eux, mais pour surveiller les mouvemens des deux partis luttant encore sur ce point.

J'étais allé à Beyrouth, où j'avais appris ces nouvelles. Je revins très tard, et l'on me dit qu'un *émir* ou prince chrétien d'un district du Liban était venu loger dans la maison. Apprenant qu'il y avait aussi un Franc d'Europe, il avait désiré me voir et m'avait attendu long-temps dans ma chambre, où il avait laissé ses armes comme signe de confiance et de fraternité. Le lendemain, le bruit que faisait sa suite m'éveilla de bonne heure; il y avait avec lui six hommes bien armés et de magnifiques chevaux. Nous ne tardâmes pas à faire connaissance, et le prince me proposa d'aller habiter quelques jours chez lui dans la montagne. J'acceptai bien vite une occasion si belle d'étudier les scènes qui s'y passaient et les mœurs de ces populations, parmi lesquelles vit encore le souvenir du savant Volney.

Il fallait, pendant ce temps, placer convenablement l'esclave, que je ne pouvais songer à emmener. On m'indiqua dans Beyrouth une école de jeunes filles, dirigée par une dame de Marseille, nommée Mme Carlès. C'était la seule où l'on enseignât le français. Mme Carlès était une très bonne femme, qui ne me demanda que trois piastres par jour pour l'entretien, la nourriture et l'instruction de la pauvre Zeynèby. Je ne partis que trois jours après l'avoir placée dans cette maison; déjà elle s'y était fort bien habituée et était charmée de causer avec les petites filles, que ses idées et ses récits amusaient beaucoup.

Mme Carlès me prit à part et me dit qu'elle ne désespérait pas d'amener sa conversion. — Voyez-vous, me dit-elle avec son accent provençal, voilà, moi, comment je m'y prends. Je lui dis : Vois-tu, ma fille, tous les bons dieux de chaque pays, c'est toujours le bon Dieu! Mahomet, c'est un homme qui avait bien du mérite.... mais Jésus-Christ, il est bien bon aussi!

Cette façon tolérante et douce d'opérer une conversion me parut fort acceptable. — Il ne faut la forcer en rien, lui dis-je.

— Soyez tranquille, ajouta Mme Carlès, elle m'a déjà promis d'elle-même de venir à la messe avec moi dimanche prochain.

On comprend que je ne pouvais la laisser en de meilleures mains pour apprendre les principes de la religion chrétienne et le français... de Marseille.

GÉRARD DE NERVAL.

LA

FRANCE ET L'EUROPE

APRÈS LE DÉBAT DE L'ADRESSE.

Deux questions grandes par elles-mêmes, plus grandes encore par leurs conséquences éventuelles, étaient soumises cette année aux délibérations des chambres; deux parlemens paraissaient devoir se répondre, et, si la tribune française avait déjà touché à d'aussi redoutables intérêts, elle n'avait jamais rencontré devant elle des susceptibilités aussi vives et des situations aussi délicates. Je voudrais constater le résultat politique de ce débat; je voudrais faire comprendre, sans les exagérer et sans les amoindrir, les conséquences de la protestation anglaise contre les mariages espagnols et de la protestation émanée de la France contre la violation des traités de Vienne. Après avoir apprécié chacun de ces deux faits en eux-mêmes, j'essaierai de caractériser, comme je la comprends, la position qu'ils ont donnée à la France devant l'Europe.

S'il est un axiome dans la politique européenne, c'est la nécessité pour la France d'avoir en Espagne un gouvernement ami, et d'écarter à tout prix de la cour de Madrid une influence étrangère qui serait un embarras en temps de paix, un péril en temps de guerre. Ce principe fut universellement accepté dans le dernier siècle, et l'on comprit que la France ne pouvait trouver quelque sécurité du côté de l'Allemagne qu'en étant pleinement rassurée du côté de la Péninsule. Mais à ce motif aussi permanent que la situation géographique elle-même sont venues

se joindre, depuis vingt ans, des raisons plus impérieuses encore. La France ne peut abdiquer toute pensée d'extension territoriale que sous la réserve de devenir puissance colonisatrice et maritime, et l'Algérie est désormais pour l'Europe la plus sérieuse garantie des traités qui nous ont fait rentrer dans nos anciennes limites. Or, l'amitié de l'Espagne est la condition même du développement de la France dans ses possessions d'Afrique. Si cette amitié est utile en temps de paix pour notre établissement agricole, qui tire ses meilleurs travailleurs des Baléares et de l'Andalousie, elle devient indispensable en cas de guerre maritime, car l'Espagne peut seule assurer le ravitaillement de l'Algérie, et son intervention rendrait impossible le blocus de ses côtes. L'alliance espagnole n'existât-elle pas à titre de principe, il faudrait donc l'inventer : lorsque la France, pour s'asseoir solidement à Alger, est contrainte de s'appuyer sur Tunis et de peser sur le Maroc, lorsque son vieux patronage au Liban et le devoir de maintenir la liberté commerciale du monde l'appellent à intervenir si souvent dans les affaires d'Égypte et de Syrie, il faut qu'en respectant l'indépendance intérieure de l'Espagne, elle puisse en toute occasion compter sur elle. Elle ne saurait fonder sa politique dans la Méditerranée sans le concours de la puissance qui possède Cadix, Algésiras, Ceuta, Barcelone et Mahon : mieux vaudrait mille fois renoncer à des espérances qui suffisent pour nous consoler de tant d'autres désormais perdues, que d'en poursuivre l'accomplissement sans une condition manifestement nécessaire à notre sécurité et à notre succès. L'instinct public a compris la connexité de ces grands intérêts; aussi aurait-il considéré l'établissement à Madrid d'un gouvernement soumis à une influence rivale comme une trahison envers la France.

Rarement politique a rencontré au sein des pouvoirs publics et de la nation une plus vive adhésion que la politique suivie par le cabinet dans l'affaire de la succession espagnole. Le principe posé dès 1842 par M. le ministre des affaires étrangères et notifié par lui aux grandes cours était à la fois tellement français et tellement européen, si conforme à nos intérêts et à l'équilibre général du monde, qu'il ne pouvait soulever au-delà des frontières aucune objection sérieuse. Aussi l'Angleterre ne se refusa-t-elle pas à l'admettre, quoiqu'elle réservât par l'organe de lord Aberdeen le droit et la pleine liberté de la reine d'Espagne. Le mariage de cette princesse avec un descendant de Philippe V était devenu, grace à la bonne attitude prise par la France, une idée acceptée de tous, parce que tous comprenaient qu'aucune transaction n'était possible sur un point où l'intérêt de ce pays et l'honneur de sa maison régnante étaient si étroitement engagés. Pendant quatre années, l'accomplissement de ce projet a été poursuivi de concert par le cabinet français et par le cabinet tory : à l'avénement du ministère whig, au

mois de juillet dernier, la France a demandé avec insistance à continuer la même politique, et ce n'est qu'après un silence de quarante jours, et sur la divulgation d'une action isolée exercée à Madrid, qu'elle s'est crue libre d'agir seule et d'aviser.

La conduite du ministère dans cette occasion décisive a reçu l'approbation de l'opposition presque tout entière, comme elle avait obtenu celle de l'opinion publique. Le principe du mariage d'Isabelle II avec un descendant de Philippe V a été universellement admis, et le mariage de l'infante avec un prince français a seul été attaqué par l'honorable président du ministère du 1er mars, comme ne compensant par aucun avantage constaté les périls qu'il pourrait susciter un jour. On voit donc que, dès l'ouverture de la discussion, le terrain en a été singulièrement rétréci. Encore faut-il rappeler que ni M. de Montalembert, ni M. le duc de Noailles à la chambre des pairs, ni M. Billault, ni M. Berryer à la chambre des députés, n'ont établi de distinction entre les deux parties de la négociation; aussi nettement que M. le duc de Broglie lui-même, ils ont couvert les deux mariages de la même approbation, dominés par cette pensée que, la succession d'Espagne pouvant sortir par deux portes de la maison de Bourbon, il importait que la France fût maîtresse de l'une comme de l'autre.

On a quelque peine à s'expliquer comment un esprit aussi élevé que celui de M. Thiers n'a pas admis l'association intime des deux questions, et comment, après avoir reconnu la nécessité politique d'unir la reine à un descendant de Philippe V, le chef du centre gauche eût voulu voir adopter une conduite qui livrait la main de l'héritière du trône aux poursuites de prétendans étrangers. Pour échapper à cette difficulté, M. Thiers a insinué qu'il y aurait eu avantage à provoquer le mariage des deux royales sœurs avec leurs deux cousins, combinaison qui assurait à l'Angleterre une demi-satisfaction, puisque dans cette hypothèse don Henri, son candidat, en admettant que le prince de Cobourg ne méritât pas mieux ce titre, aurait eu la certitude de partager le trône ou de s'asseoir sur le premier degré. J'ai éprouvé, je le confesse, quelque étonnement en voyant l'illustre orateur faire si complétement abstraction des sentimens trop connus de la reine-mère, dont il avait cru pouvoir, dans la session précédente, révéler au public les antipathies et les haines. Je n'ai pu comprendre qu'un esprit aussi pratique ne tînt pas compte, d'une part, des répugnances fort légitimes qu'éprouvaient les deux reines pour un jeune prince qui s'était fait chef de parti, et, de l'autre, du besoin que ressentait le gouvernement espagnol de consolider l'état de choses établi dans la Péninsule par l'appui d'un mariage étranger. L'union de la reine avec l'un des fils de don François de Paule enlevait toute espérance aux nombreux partisans de la branche exclue du trône; pour qu'une telle combinaison ne devînt pas périlleuse, il fallait donc

qu'elle fût contrebalancée par le concours instantané et par le patronage public d'une grande puissance. L'Espagne avait un intérêt capital à vouloir que la France ou l'Angleterre donnât un prince à sa maison royale : ceci a décidé en même temps et l'association des deux mariages et leur simultanéité. Aussi l'appréciation de cette négociation, indivisible dans toutes ses parties quant au fond des choses aussi bien que quant au terme de leur accomplissement, se réduit-elle à ceci : le double mariage, avec ses difficultés éventuelles dans l'avenir, vaut-il mieux pour la France que le mariage du prince de Saxe-Cobourg avec ses périls certains dans le présent? La question ainsi posée est résolue, car qu'aurait dit l'opposition, si, au lieu d'annoncer à la France à l'ouverture de la session la double union royale consacrée à Madrid, la couronne s'était trouvée dans la nécessité de lui apprendre le mariage des deux filles de Ferdinand VII avec le chef du parti anglais et avec le cousin du prince Albert?

Peu de questions ont trouvé l'opinion nationale plus décidée et se réfléchissant au sein des chambres avec plus de chaleur. Si M. Guizot n'avait eu à parler que pour ses compatriotes, il n'y avait guère de débat à engager, car le seul souvenir du 15 juillet 1840 l'aurait dispensé de traiter à fond la question des procédés; mais, indépendamment de l'importance politique de la négociation qu'il fallait constater devant la France, il avait la loyauté de sa propre conduite à défendre devant l'Europe. On sait comment cette double tâche a été accomplie. A l'éclatante lumière qui s'est faite, les actes de chacun seront jugés, et l'Angleterre ne verra qu'un échec grave sans doute, mais amené par une politique différente de celle qui avait prévalu jusqu'alors, dans une affaire où un ministre, compromis par sa propre faute, voudrait associer son pays à ses déceptions personnelles et à ses colères. Déjà séparés dans les affaires de la Péninsule par le concours que nos voisins prêtent aux progressistes et que nous accordons aux modérés, nous le serons en outre par un point de droit constitutionnel que la France entend comme l'Espagne, et qu'il appartient à celle-ci de résoudre souverainement. C'est un embarras de plus entre deux gouvernemens qui en ont déjà d'autres, mais ce n'est point une cause de guerre. Cette extrémité suprême dût-elle sortir un jour de la question, il faudrait l'accepter sans hésiter; car il s'agirait, ce jour-là, de défendre l'indépendance de la Péninsule, l'inviolabilité de la loi de succession émanée de ses cortès, et de ne pas subir la ridicule interprétation d'un traité à laquelle a résisté le bon sens de toutes les chancelleries, malgré leurs dispositions peu bienveillantes.

En résumé, si la question ne disparaît pas par la naissance d'héritiers directs de la reine Isabelle, elle restera sans doute un grand embarras entre la France et l'Angleterre; mais elle vaut pour nous toutes les

difficultés qu'elle pourra nous susciter; enfin l'on peut compter qu'elle ne deviendra pas une cause de rupture, du moment où l'on nous saura irrévocablement décidés à en aborder toutes les chances, car l'Angleterre ne déviera pas en Europe de la politique qui lui a fait accepter au-delà des mers l'annexion du Texas, et lui donnera la résignation nécessaire pour subir un jour celle de la Californie. Quant aux complications récentes que les situations personnelles ont ajoutées aux difficultés, la presse française me paraît s'en exagérer singulièrement la portée. L'Angleterre ne fera pas pour une question d'hommes ce qu'elle n'entend pas faire pour une question de choses. Il n'est personne d'assez solidement établi à Londres dans les conseils de la couronne et de la nation pour faire dévier, au gré de ses susceptibilités, la politique de son pays du cours nécessaire qui lui est en ce moment tracé par l'attitude des États-Unis et par la situation de l'Irlande. La Grande-Bretagne ne fait pas plus une politique de colère qu'une politique d'enthousiasme, et si, comme il faut s'y attendre, elle cherche quelque part une revanche, ce sera beaucoup plus pour son profit politique que pour la satisfaction personnelle d'un ministre.

Dans l'affaire de Cracovie, les devoirs de la France n'étaient pas moins impérieusement tracés, et elle les a remplis dans la mesure imposée par la prudence. L'une des dispositions les plus formelles de l'acte de Vienne a été insolemment enfreinte, et cette insigne violation du traité qui régit l'état territorial de l'Europe a été aggravée par un commentaire qui, s'il était accepté, ne laisserait pas debout un seul article des conventions de 1815. Le gouvernement français a signalé la violation de la foi jurée; il a pris des réserves à valoir pour l'avenir; la chambre, répétant les paroles même de M. le ministre des affaires étrangères, a déclaré qu'aucune puissance ne pouvait enfreindre les traités « sans en affranchir en même temps les autres. »

Un débat des plus regrettables s'est engagé sur ce paragraphe, qu'une rédaction différente aurait utilement remplacé. M. Barrot s'est attaché à prouver que toutes les dispositions d'une convention diplomatique sont indivisibles, et, s'il n'avait dit que cela, il aurait proclamé un principe incontestable. Lorsqu'une partie s'est affranchie d'une clause écrite, quelque minime qu'en soit d'ailleurs l'importance, l'autre partie rentre *ipso facto* dans son entière indépendance, sauf à n'en faire usage qu'avec opportunité et selon la mesure de son propre intérêt. Ceci est rigoureusement vrai en droit abstrait, parce que les nations, n'ayant pas de supérieur commun pour arbitrer leurs différends, n'ont d'autre moyen de contraindre à réparer la violation d'un pacte que de rentrer l'une envers l'autre, afin d'obtenir cette réparation, dans l'état de nature, c'est-à-dire de déclarer la guerre; mais obliger un cabinet à dire une telle chose en face du monde, lorsque d'un con-

sentement unanime on est résolu à ne pas tirer l'épée, se complaire à argumenter contre un ministre ou contre un rapporteur, comme s'il s'agissait de faire passer une thèse à un licencié en droit, et d'éprouver leur sagacité sur des questions délicates, c'est là un procédé tout au moins irréfléchi. En Angleterre, le parlement aurait décliné un tel débat.

D'ailleurs, le droit strict, reconnu par les publicistes, ne dégagerait la France qu'envers les trois gouvernemens qui ont abrogé l'article 6 de l'acte principal de Vienne; or, cet acte a été signé par huit puissances, dont une proteste aussi vivement que nous-mêmes. Peut-on prétendre dès-lors que les traités de 1815 sont infirmés dans ce qui se rapporte à la fixation des limites territoriales, et ne voit-on pas qu'en soutenant une pareille doctrine on soulèverait contre soi tous les états dont les titres y sont consignés, depuis les monarchies du premier ordre jusqu'au duché de Lucques et à la principauté de Waldeck? Professer d'un côté le respect de toutes les nationalités et maintenir de l'autre que les traités de Vienne n'existent plus, ce serait faire, qu'on y prenne garde, deux choses contradictoires. C'est par l'effet de ces traités que la Belgique, la Westphalie, l'Allemagne rhénane, le royaume d'Italie, et généralement tous les pays réunis par Napoléon, ont échappé à la France. Nous tenir pour affranchis des conventions de Vienne serait donc remettre en question des faits irrévocablement accomplis et rendre à la calomnie les armes qu'il nous importe tant de lui ôter. Ces traités ont consacré sans doute de vieilles usurpations et en ont consommé de nouvelles : il suffit de rappeler la Pologne, la Saxe, la Norwége, Gênes, Venise; mais, en ce qui concerne la France, leur effet a été de la faire rentrer dans ses anciennes limites, et c'est le sens principal que leur attribue l'Europe du moins par rapport à nous. Prenons donc garde d'alarmer les peuples en voulant nous venger des cabinets, et sachons, tout en protestant dans des termes dont les événemens fixeront la mesure, conserver un milieu également éloigné de la faiblesse et de la témérité.

Quoi qu'il en soit, cette incorporation secrètement préparée semble un épisode de la politique du dernier siècle furtivement transporté dans le nôtre : il s'est accompli au mépris d'assurances réitérées et contrairement à l'intérêt de deux des cours, qu'il a contraint à la fois au mensonge et à la violence. Comment, pour échapper à l'embarras de Cracovie, moins sérieux pour eux que ne l'a été pour la France l'agitation du département de l'Indre, que ne l'est pour l'Angleterre la moindre insurrection de l'Irlande, ces trois gouvernemens ont-ils pu blesser aussi profondément la conscience publique et réveiller l'odieux souvenir des partages de la Pologne, en allant remuer les reliques d'un grand peuple jusque dans la tombe où la piété de l'Europe les avait enfermées? Comment l'Autriche n'a-t-elle pas eu présent à la mé-

moire le mot récent de lord Palmerston que, si les traités sont détruits sur la Vistule, ils n'existent plus sur le Pô? Pourquoi la Prusse, abdiquant une fois de plus devant la Russie, lui a-t-elle fourni le meilleur des argumens pour préparer l'incorporation des principautés danubiennes, et a-t-elle infirmé la valeur du seul titre en vertu duquel elle-même possède la moitié de la Saxe et les provinces rhénanes? Comment enfin tout cela s'est-il consommé au moment où l'état intérieur de la Suisse semblait commander de ménager le bon vouloir de la France, et d'où vient qu'on a fait une pareille réponse aux efforts tentés depuis si long-temps par celle-ci pour faire prévaloir dans toutes les grandes affaires la doctrine de l'entente et du concert européen?

Pour répondre à ces questions, il faut se rendre un compte exact de la situation de la France vis-à-vis des grandes cours continentales et du besoin qu'éprouvent celles-ci de maintenir entre elles, en toute circonstance et à tout prix, la plus étroite solidarité.

Il est pénible sans doute d'être amené à constater l'isolement de la France, après d'aussi longs efforts pour se rapprocher des puissances continentales, et d'avoir à envisager les conséquences d'une collision possible avec l'Angleterre, lorsqu'on a si long-temps posé en principe que des rapports d'intimité avec le cabinet britannique pouvaient seuls assurer la paix du monde; mais des assurances plus ou moins fondées, des formules plus ou moins exactes, n'empêchaient pas la France d'être en réalité à peu près aussi isolée dans son action par le passé qu'elle pourra l'être dans l'avenir, et les deux faits qui viennent de se produire ont dissipé des illusions plutôt qu'ils n'ont créé des périls nouveaux : ils ont révélé la situation plutôt qu'ils ne l'ont changée.

La conférence de Londres, au sein de laquelle siégeait un représentant de la France, s'était efforcée, il est vrai, d'amortir par une action commune le contre-coup et la portée du mouvement de juillet; mais de ce qu'on mit, après 1830, de l'empressement à enlacer la révolution dans un réseau diplomatique, il n'en faudrait pas conclure que l'Europe fût disposée à se rapprocher de nous et à confondre ses efforts avec les nôtres. Ce qui est vrai du continent ne l'est guère moins de l'Angleterre. L'alliance anglaise, toute sincère qu'elle fût entre les deux maisons royales et même entre les deux peuples, n'empêcha jamais les deux gouvernemens de différer profondément sur les principales questions de la politique contemporaine. Le ministre éminent qui considère comme un titre d'honneur sa persévérance de seize années dans la pensée de l'alliance, M. Guizot, a toujours reconnu que les intérêts des deux pays n'étaient pas moins opposés en Grèce, en Syrie, au Maroc, en Espagne, que dans les lointaines contrées, où notre influence religieuse et commerciale est allée heurter l'influence de la Grande-Bretagne. Dans toutes ces questions qui sont les plus grandes, pour ne

pas dire les seules du temps, nous étions donc déjà contraints de marcher seuls, sous peine d'abdiquer les intérêts nationaux, et l'alliance ne consistait guère qu'à masquer par de bons procédés ce désaccord profond. Suppléer par des mots calculés à la réalité des choses, tel fut ce labeur utile sans doute devant l'Europe, à laquelle il imposait des ménagemens, mais qui n'était pas sans inconvénient devant la France, dont le sens droit et l'oreille juste étaient froissés par un défaut de diapason entre la politique et le langage.

En Syrie, nous aspirons à maintenir dans sa nationalité et dans ses croyances une population que les agens de l'Angleterre ont traitée en ennemie; en Grèce, nous entendons compléter l'œuvre à laquelle, depuis la guerre de l'indépendance, le cabinet anglais ne s'est jamais associé qu'à contre-cœur; aujourd'hui aussi bien qu'il y a vingt ans, nous appelons un jour de délivrance la journée de Navarin, déplorée par le premier ministre de la Grande-Bretagne, et nous saluons avec une joie plus naturelle à Toulon qu'on ne le fait à Plymouth le nouveau pavillon qui se montre sur les mers; en Espagne, nous venons en aide à la liberté qui féconde, et non pas à l'anarchie qui stérilise, et nous souhaitons que la patrie du Cid et de Cortez n'abdique ni son génie maritime ni son activité commerciale aux mains d'un nouveau Méthuen; partout enfin en Europe aussi bien qu'en Océanie, nous rencontrons cet antagonisme de vues et d'intérêts reconnu par le cabinet français, lors même qu'il professait pour l'alliance un dévouement justifié par les loyales intentions des collègues de sir Robert Peel.

Si tel est l'état des choses depuis seize années, et si la langue politique est plus modifiée dans la phraséologie que la situation n'est changée dans sa réalité même, il devient plus facile d'envisager de sang-froid ce qui se passe et de ne pas s'exagérer la portée des faits nouveaux.

La France a marché seule dans le monde depuis longues années, et ce n'est ni lord Palmerston par ses protestations, ni M. le prince de Metternich par l'incorporation de Cracovie, qui ont amené cette position, qu'on proclamait hautement devant la France, lorsqu'on arrachait aux chambres les fortifications de Paris. Ce n'est pas aux derniers mois de 1846, ce n'est pas même à la révolution de 1830 qu'il faut remonter pour la comprendre dans ses causes primordiales : elle date de 1814 et surtout de 1815; elle nous a été préparée lorsque l'Europe s'est coalisée à Chaumont et qu'elle nous a vaincus à Waterloo.

Les actes diplomatiques qui suivirent nos désastres ont scellé peut-être pour un demi-siècle cette attitude de méfiance et d'inquiète observation. Le sens moral de la France s'est soulevé contre les traités de Vienne beaucoup moins à raison des conquêtes dont ils nous imposaient l'abandon, que par suite du systématique mépris professé dans ces traités pour la volonté des peuples. Partager les nations comme une vaste

ferme à cheptel, à raison du nombre des ames et de l'étendue des territoires, ce fut là un grand attentat dont le peuple, noble gardien du droit, devait se montrer profondément blessé. A ces susceptibilités générales et désintéressées, les malheurs des cent jours vinrent bientôt en associer de plus directes et de plus vives encore. Le traité de paix du 20 novembre 1815 entama la France dans son vieux territoire, il fit tomber les remparts d'Huningue et ouvrit systématiquement notre frontière pour laisser passer l'Europe lorsqu'il lui conviendrait de revenir faire la police à Paris. Celle-ci, dans sa colère, nous imposa ce traité moins comme une garantie que comme une vengeance.

Comment s'étonner dès-lors si elle est inquiète sur la durée de son propre ouvrage et si elle éprouve les besoins de s'unir étroitement pour le défendre? Cette pensée a été un lien entre tous les cabinets étrangers depuis trente ans; elle a dominé dans tous les congrès, dans toutes les conférences, depuis la réunion d'Aix-la-Chapelle jusqu'à celle de Munchen-Graetz; en elle seule se résume toute la politique européenne, et la restauration la rencontrait devant elle aussi bien que la monarchie de juillet.

Sur ce point, on se fait souvent des illusions qu'il est utile de dissiper. On dit et l'on croit que la jalouse méfiance de l'Europe continentale contre la France a sa cause principale, sinon unique, dans le désaccord des principes, et que les formes représentatives, mises en regard de celles des gouvernemens absolus, constituent un antagonisme aggravé par le fait de 1830 et par l'expulsion de la branche aînée des Bourbons. Je ne méconnais pas le malaise qu'un tel désaccord dans les doctrines politiques peut entretenir dans le monde, mais je crois qu'on s'en exagère singulièrement la portée, et que les cabinets du Nord n'ont pour le dogme de la légitimité qu'un culte des plus platoniques et des moins compromettans. Les preuves abonderaient au besoin. La France n'est pas la seule contrée qui, de nos jours, ait changé sa dynastie; la Suède l'avait précédée dans cette voie, sans que le patronage de l'Europe ait manqué au soldat heureux devenu roi à Stockholm. Pourquoi les cours du Nord se montreraient-elles si inflexibles pour la substitution d'une branche à une autre au sein de la même maison royale, lorsqu'on les voit unir leur sang à celui de l'étranger qui a remplacé les Vasa? Veut-on attribuer cette antipathie permanente de l'Europe continentale contre la France actuelle au désaccord des institutions? Mais comment expliquer alors l'intimité si longue des cours de Vienne et de Londres, et les efforts de la Russie pour attirer l'Angleterre? comment comprendre que l'Europe accepte au-delà de la Manche ce qui lui répugne si vivement de ce côté-ci? Le gouvernement représentatif n'est-il pas aussi bruyant, aussi hardi dans ses manifestations à Westminster qu'au Palais-Bourbon? L'empereur Nicolas n'a-t-il

pas été marqué en plein parlement, par la main d'O'Connell, de stygmates qu'aucun orateur français ne se serait permis de lui infliger, sans s'exposer à un énergique rappel à l'ordre? Pourquoi donc tant de susceptibilité à Paris, lorsqu'on montre tant de tolérance à Londres?

Veut-on une autre preuve de la facilité avec laquelle l'Europe accepte les faits accomplis et les institutions les plus contraires aux siennes, lorsqu'elle y est déterminée par le soin de ses propres intérêts? Qu'on songe à la Belgique, qui a répondu au mouvement de juillet par le mouvement de septembre, et qui, après avoir renversé l'œuvre chérie des négociateurs de Vienne et la plus européenne des dynasties, s'est donné les institutions les plus libérales de l'ancien monde. Tout cela n'a pas empêché la Belgique et sa jeune royauté d'être promptement acceptées; tout cela n'arrête pas les cours allemandes dans leurs efforts pour attirer autant qu'elles le peuvent vers la sphère de leur action le gouvernement de Bruxelles, et, n'était la clause de neutralité perpétuelle stipulée par l'acte qui le constitue, celui-ci n'aurait en fait d'alliances que l'embarras du choix. Ceci ne constate-t-il pas qu'il y a autre chose dans la question élevée entre nous et le reste du continent que ce que les partis prétendent y trouver, et ne faut-il pas reconnaître que nous sommes moins séparés de l'Europe par des doctrines que par des intérêts?

Ce qui creuse cet abîme, c'est la conscience des blessures qu'on nous a faites et la croyance générale que nous n'attendons qu'une occasion favorable pour reconquérir tout le terrain perdu. D'aussi pénibles sacrifices que ceux du dernier traité de Paris, tout justifiés qu'ils pussent paraître aux yeux des gouvernemens étrangers par les souvenirs de l'oppression impériale, ne sont jamais imposés à la plus guerrière des nations sans qu'il soit naturel d'appréhender une réaction dans l'avenir; et lorsque cette nation, un moment écrasée sous les efforts du monde, a doublé sa population et décuplé ses richesses, lorsqu'elle est en mesure d'ajouter à sa puissance matérielle une puissance morale non moins formidable, il est fort simple qu'on redoute de lui voir reprendre la liberté de ses mouvemens, et qu'on se serre étroitement pour lui résister. Voilà tout le secret de l'union des cours signataires des traités de Paris.

Nous répétons, pour la justification de la royauté de 1830 comme pour l'honneur de la restauration elle-même, que celle-ci rencontrait devant elle des obstacles analogues à ceux qui sont aujourd'hui semés sous nos pas. Aux premiers jours de son avénement, le gouvernement des Bourbons ne pouvait pas, sans doute, avoir une politique à lui, car, pendant que cent cinquante mille étrangers occupaient nos places de guerre, une conférence européenne traitait chez nous de nous et sans nous; mais, sitôt que le territoire fut libre et que la France put vivre de

sa propre vie, elle eut à lutter contre l'alliance formée en haine de sa résurrection tant redoutée. Après lui avoir imposé la guerre d'Espagne en 1823, l'Europe s'efforça de lui arracher tous les profits de cette expédition, car ceux-ci étaient grands au point de vue militaire et politique. Plus tard, dans les affaires de Grèce, la France rencontra, de la part des grandes cours, des difficultés également inspirées par une appréhension commune; en ce qui se rapporte à l'Angleterre en particulier, personne n'ignore que, dominé dès cette époque par la pensée qu'il poursuit aujourd'hui au-delà des Pyrénées comme en Afrique, le cabinet de Londres prit de menaçantes réserves, lorsque la France entra en Espagne aussi bien que lorsqu'elle descendit sur le rivage d'Alger. Il n'y a donc rien de nouveau dans le mouvement général de la politique européenne, et ce ne sont pas les révolutions qui l'ont suscité.

La restauration avait, il est vrai, une chance perdue pour le gouvernement qui l'a remplacée; elle pouvait espérer de s'unir à la Russie, et, quoique cette alliance n'ait jamais existé qu'en projet, elle était de nature à se réaliser un jour et à influer d'une manière considérable sur les destinées du monde. Cette association d'intérêts était en effet très naturelle, car de toutes les grandes puissances la Russie est celle qui attend le plus de l'avenir, et dont les espérances dépassent le plus constamment les stipulations actuelles des traités. Il était donc naturel qu'aspirant à s'étendre sur le Bosphore, elle laissât entrevoir à la France la perspective d'un agrandissement sur le Rhin, et il n'y avait pas à s'étonner si les développemens possibles de celle-ci inspiraient à Pétersbourg des appréhensions beaucoup moins vives qu'à Vienne et à Berlin.

C'était par ces motifs qu'une alliance franco-russe paraissait alors chose naturelle; mais, depuis cette époque, il s'est passé un fait qui a dérangé toutes ces combinaisons, et qui a dû peser près du cabinet impérial d'un poids beaucoup plus lourd que ne peut l'être à ses yeux la substitution d'une branche régnante à une autre. En 1831, la Pologne a soulevé la pierre de son sépulcre, et ses spoliateurs ont entendu retentir à leurs oreilles la parole dite à la jeune fille ressuscitée : *Non mortua est, sed dormit.* Vainement a-t-elle été refoulée une fois de plus dans sa tombe : la certitude que la Pologne n'est point morte est entrée dans tous les esprits; cette conviction générale a modifié pour de longues années la politique européenne et rendu toute intimité impossible entre la Russie et la France. Si, durant la restauration, on songeait sérieusement, à Pétersbourg, à réaliser les projets de Catherine II, il a fallu, depuis la formidable guerre de Pologne, abandonner ce point pour poursuivre un objet plus important encore. On a dû ajourner Constantinople pour s'occuper de Varsovie, car ce n'est pas quand on se sent si gravement menacé en Europe qu'on peut songer à se porter vers l'Asie.

Dans la situation nouvelle que fait au cabinet impérial sa constante appréhension pour la Pologne, il n'a plus qu'un rôle de longue expectative à jouer dans l'empire ottoman. Il suffit aux intérêts de sa politique qu'il y fasse de temps en temps acte d'héritier présomptif, comme à Unkiar-Skelessy, et nul n'est plus intéressé que lui à retarder l'ouverture de la succession. D'ailleurs, depuis vingt ans, la catastrophe qui menace l'empire ottoman est devenue moins imminente, et il est naturel que, sans abdiquer son avenir en Orient, la Russie l'ait ajourné pour se préoccuper spécialement de l'Europe. La France a donc perdu le point qui pouvait la rapprocher de la Russie, elle n'est plus en contact avec elle que par celui qui l'en éloigne, et tout rapprochement entre les deux cabinets demeurera impossible tant qu'à Pétersbourg on sera contraint de s'occuper des événemens imminens sur la Vistule plutôt que des éventualités qui peuvent naître sur le Bosphore. Lorsque l'on disserte à perte de vue sur l'alliance russe, on entretient donc le pays d'une chimère véritable, car cette idée ne peut avoir quelque consistance que dans un passé qui n'est plus ou dans un avenir que rien ne peut aujourd'hui faire pressentir. Un grand peuple immolé élève la plus infranchissable des barrières entre ses oppresseurs qui épient son dernier souffle et la France qui attend sa renaissance. L'obstacle est là beaucoup plus que dans la révolution de 1830. La maison impériale de Russie ne saurait avoir, relativement au droit de successibilité au trône, aucun de ces scrupules qu'on lui prête avec tant de complaisance, car il n'est guère de règne dans son histoire dont l'origine ne cache des faits plus irréguliers que celui contre lequel on lui suppose une invincible antipathie.

Ainsi l'isolement de la France parmi les grandes puissances continentales est un fait qui persistera tant que la situation du monde n'aura pas été violemment changée. L'Autriche et la Prusse redoutent tout ce qui serait de nature à modifier les stipulations sur lesquelles repose l'état territorial de l'Europe, et la Russie ajourne des desseins qu'en face de la Pologne encore vivante la France ne saurait seconder sans abdiquer l'honneur. Elle est donc seule dans le monde avec le sentiment de sa force et le souvenir des traitemens sévères qui lui ont été infligés. Entre elle et le continent, l'antagonisme est inévitable.

Comment la paix générale a-t-elle résisté si long-temps à cette violente épreuve? Il faut sans doute attribuer une grande part dans ce résultat aux appréhensions des uns, à la prudence des autres et à la constante pression exercée sur les cabinets par les intérêts financiers qui les dominent; mais il est juste de l'attribuer surtout à la situation prise par l'Angleterre entre la France et les trois grandes cours continentales, et à ce qu'on est convenu d'appeler, depuis seize ans, l'alliance anglaise.

La Grande-Bretagne est placée dans une position singulièrement

propre au rôle d'intermédiaire que les événemens lui ont départi entre la France de 1830 et l'Europe coalisée de 1815. Par l'analogie des institutions et le principe d'une royauté consentie, elle tient à la France et sympathise avec elle; par la puissance de ses intérêts et celle de ses souvenirs, elle verse vers les cours continentales, dont ses subsides ont, durant un quart de siècle, soudoyé les armées. S'il y a deux tribunes sur les bords de la Tamise comme sur ceux de la Seine, les triomphes de la coalition contre la France sont célébrés à Londres avec non moins d'enthousiasme qu'à Berlin, et le culte théorique qu'on professe à Westminster pour les droits et les libertés des peuples n'empêche pas d'y rappeler avec orgueil et à tout propos le souvenir des actes de Vienne, négociés sous l'influence prédominante de l'Angleterre, et par suite desquels cette puissance a complété sa prise de possession du monde maritime.

Ainsi, s'appuyant tour à tour sur le continent et sur la France, offrant pour gage à l'une ses inclinations libérales, tandis qu'il se trouvait associé avec l'autre par la solidarité des avantages conquis et des périls courus en commun, le cabinet britannique a joué, depuis seize ans, le premier rôle dans les affaires européennes et a été maître de la paix du monde. Il a proclamé l'alliance avec la France, vers laquelle l'entraîna le cours de l'opinion publique après le mouvement de juillet, et il a été sincèrement dévoué à cette combinaison toutes les fois que les intérêts de son pays ne se sont pas trouvés en désaccord avec ses sympathies politiques : lorsque ce désaccord s'est produit, celles-ci ont été sacrifiées sans hésiter, selon l'esprit invariable d'un peuple qui croit à la patrie avant de croire à l'humanité.

Tant qu'il s'est agi de patroner en Europe la dynastie sortie, comme la maison de Hanovre, de la volonté populaire, le loyal concours de la Grande-Bretagne n'a pas manqué. Il n'a pas fait défaut lorsque la France, demeurée maîtresse d'elle-même au milieu de l'effervescence révolutionnaire, acceptait les traités de 1815, refusait la Belgique et contemplait avec une douloureuse résignation l'agonie de la Pologne et les agitations de l'Italie. On a pu s'entendre également en 1834 pour régler en commun les affaires de la Péninsule, parce que là où la France ne poursuivait que le triomphe des idées libérales, la Grande-Bretagne profitait de la chance redoutable ouverte par l'abolition de la succession masculine; mais, lorsque la France s'est proposé, soit d'appuyer en Grèce un gouvernement libre, soit de concilier en Espagne le traité de la quadruple alliance avec le maintien de l'œuvre de Louis XIV, soit de protéger en Syrie les malheureuses victimes que l'imprévoyance de l'Europe a livrées à leurs bourreaux; lorsqu'elle a eu l'innocente fantaisie d'aller promener son drapeau dans les solitaires profondeurs de l'Océan Pacifique, l'appui de l'Angleterre s'est aussitôt retiré, et la France a vu

son alliée de la veille accepter une autre alliance toujours offerte avec bonheur par le continent, attentif à épier le désaccord des deux grandes nations constitutionnelles.

C'est ici que se révèle l'infirmité de la combinaison sur laquelle a pivoté depuis la révolution de 1830 toute notre politique extérieure. Dans l'alliance anglo-française, les deux situations ne sont malheureusement point égales; car, tandis que la France ne peut se séparer de son alliée sans se rejeter dans l'isolement, celle-ci, en se séparant d'elle, trouve l'Europe toujours prête à l'accueillir, toujours empressée à provoquer une rupture. L'Angleterre a contre nous une alliance de rechange, tandis que nous n'en avons point contre elle. Un désaccord s'élève-t-il entre la Grande-Bretagne et la France de 1830, la première peut avec confiance en appeler à l'Europe de 1815, certaine de trouver les cours du Nord toujours disposées à renouer la vieille alliance.

Les preuves abondent, et je ne sais guère d'année qui n'en apporte de nouvelles. Lorsqu'en 1840 lord Palmerston et M. de Brunow négocièrent le traité du 15 juillet, l'Autriche et la Prusse n'hésitèrent pas à l'accepter : quoique la première de ces puissances eût donné son adhésion publique aux vues de la France dans les affaires de Syrie, elle entra avec empressement dans un accord dont elle avait prévu les déplorables conséquences relativement à la question spéciale à propos de laquelle il s'était formé. Quand, en 1845, sir Robert Peel, sortant un jour de son caractère et de sa modération habituelle, fit entendre de menaçantes paroles et songea à renvoyer à son poste, sur un vaisseau de guerre, un agent brouillon et compromis, il avait présente à la pensée, croyons-le bien, cette situation de l'Angleterre qui lui assure des alliés dans toutes ses entreprises et jusque dans toutes ses colères, et son excellent esprit fléchit un moment sous cette tentation perpétuelle. Si aujourd'hui la ligue européenne ne s'est pas reformée à la voix de lord Palmerston à l'occasion des mariages espagnols, cette réserve peu habituelle s'explique par trois motifs : l'attitude ferme et prudente du cabinet français, l'antipathie personnelle qu'inspire le noble lord à l'Europe et dont M. Thiers est venu témoigner, enfin la perpétration de l'attentat de Cracovie, qui a été pour les trois cours le produit net de la rupture survenue entre les deux gouvernemens constitutionnels. M. le ministre des affaires étrangères a déclaré d'ailleurs avec une habile franchise qu'il était loin de croire lord Palmerston découragé par l'attitude des cours du Nord dans la question espagnole et par la fin de non-recevoir qui lui a d'abord été opposée. A chaque phase de cette question, des tentatives seront infailliblement reprises, et nous voudrions pouvoir espérer avec lui qu'il suffira de tenir une conduite prudente pour les faire avorter. Déjà même, si l'on en croit des bruits qui paraissent fondés, un cabinet aurait cédé aux efforts, pour ne pas

dire aux obsessions du *Foreign-Office*. Il est naturel que le prince qui n'entend pas démordre de l'école historique et du teutonisme, même lorsqu'il subit l'influence des idées modernes, ait voulu se séparer de la France au lendemain du jour où il proclamait ce que l'Europe persiste à nommer une constitution. Quoique la Russie et l'Autriche n'aient pas de telles velléités de libéralisme à expier, on peut craindre qu'elles ne suivent un tel exemple. Sans anticiper sur l'avenir, il est permis de dire que le passé justifie toutes les inquiétudes à cet égard, et nous ajouterons que l'alliance de l'Angleterre est d'un si haut intérêt pour les trois cours, qu'elles n'estimeront jamais la payer un trop grand prix. Aussi espérons-nous davantage du sens droit de l'Angleterre que des résistances de l'Europe, et comptons-nous plus sur le discrédit qui peut atteindre au sein de son propre pays un ministre inquiet et remuant que sur les refus persévérans des trois cours de se joindre à la Grande-Bretagne. Séparer en toute occasion l'Angleterre de la France est l'axiome de la politique du Nord; c'est pour cela que, dans l'alliance anglo-française, l'un des cabinets a cet immense avantage, de pouvoir rompre impunément les bons rapports, tandis que l'autre ne saurait le faire sans péril. C'est là ce qui donne au cabinet anglais des allures si confiantes et parfois si hautaines. Il sait trop qu'il aura un point d'appui contre la France toutes les fois que les intérêts politiques du royaume-uni viendront à différer d'avec les siens. Or, si ce désaccord est constaté de nos jours relativement aux affaires d'Espagne, d'Afrique, de Grèce et de Syrie, qui sont les plus grandes questions du moment, il est assurément fort à craindre qu'il ne se maintienne également dans l'avenir, à raison des tendances parallèles affectées par les deux pays dans leurs développemens respectifs.

La France aspire, comme sa grande rivale, à devenir puissance maritime; le vœu des pouvoirs législatifs a fini par prévaloir sur ce point, et c'est avec une joie qui ne sera certes pas partagée à Londres que la nation tout entière a accueilli la solennelle déclaration émanée de M. Guizot relativement à l'équilibre des forces navales dans la mer redevenue la grande route du monde. La Providence nous a envoyé en Afrique un vaste empire à fonder, et le flot de la Méditerranée baigne des deux côtés des rives à jamais françaises. De plus, durant cette longue période de paix, la nation a dû appliquer à l'industrie le génie et l'ardeur qu'elle avait si long-temps consacrés à la guerre. Elle a donc entrepris deux choses auxquelles elle tient avec obstination, et qu'aucun gouvernement ne saurait l'empêcher de réaliser sans y jouer son existence : la première de s'assurer le bénéfice de son marché national, la deuxième de faire, pour certains produits du travail français, concurrence à l'industrie britannique sur les marchés étrangers : or, cette double tentative, quelque légitime qu'elle soit, est une double

énormité aux yeux d'un gouvernement qui ne peut contenir les tempêtes sur son propre sol qu'en monopolisant le commerce du monde. Les doctrines de protection auxquelles adhère en France la grande majorité des intérêts sont un obstacle plus sérieux peut-être que les difficultés politiques à toute intimité avec l'Angleterre.

Le reste de l'Europe est, il est vrai, placé, sous ce rapport, vis-à-vis de la Grande-Bretagne, dans une situation peu différente de la nôtre. Les prédications du libre échange n'ont guère plus de succès dans l'Allemagne que dans la France industrielle. Cependant l'Angleterre est, après tout, plus en mesure d'obtenir des concessions commerciales de certaines cours absolutistes que d'un gouvernement constitutionnel, où tous les intérêts représentés parlent si haut et se plaignent si vite; et si un conflit éclatait jamais dans le monde, le cabinet britannique, dont l'intervention pourrait y devenir décisive, ne manquerait pas assurément, pour prix de son concours et de ses subsides, de stipuler la consécration de ses nouveaux principes d'économie politique. Le libre échange deviendra désormais pour la Grande-Bretagne ce qu'était pour elle l'abolition de la traite des noirs en 1815, l'annexe obligée de toutes les stipulations diplomatiques consenties par ses ministres. Dans la situation nouvelle de l'Europe, l'Angleterre considère avec raison l'admission à droits réduits de ses cotons ou de ses fers comme une conquête plus importante que celle d'une province. Or, de bons traités de commerce s'obtiendront plus facilement, au jour des grands périls, de la Russie, de l'Autriche, et même du *Zollwerein* que de la France, fort résolue à se défendre aussi intrépidement contre les cotonnades que contre les flottes de ses voisins. Il est donc évident que rien n'autorise à prévoir pour l'avenir un rapprochement d'intérêts qui n'existe pas dans le présent, et que la ferme volonté d'éviter la guerre, volonté qui existe heureusement et au même degré chez les deux peuples, ne suffit pas pour constituer une étroite alliance et créer des rapports d'intimité. La paix trouvera, on peut l'espérer, des garanties nouvelles dans cette situation bien comprise : on se ménagera d'autant plus que l'on connaîtra davantage les causes naturelles de désaccord et de collision; la langue officielle se mettra en harmonie avec les faits, et les mots cesseront de contraster avec les choses.

Que la France comprenne donc sa position véritable et qu'elle sache l'accepter avec résolution et de sang-froid. Elle est séparée des trois cours du Nord par de vives appréhensions et par le souvenir d'une commune résistance. Quant à l'alliance anglaise, en l'acceptant avec empressement toutes les fois qu'elle est possible, la France doit la pratiquer toujours dans la pensée que cette alliance peut soudainement lui échapper, puisqu'une combinaison différente est constamment offerte

au cabinet britannique, et que celui-ci a dès-lors, dans ses rapports avec nous, une liberté qui nous manque dans nos rapports avec lui.

Ces difficultés ont leurs racines dans un passé beaucoup plus vivant en Europe qu'il n'est en France, et dont tous nos efforts devront consister à effacer le déplorable souvenir. Elles sont grandes sans doute, mais elles sont loin d'être insurmontables. Les connaître et les confesser hautement, c'est le plus sûr moyen d'en triompher. En comprenant bien la nature des obstacles qui la séparent de l'Europe, la France acceptera sans appréhension un isolement qui n'est pas le résultat d'une théorie, mais l'expression d'un fait trop manifeste; elle s'efforcera de le faire cesser en temps utile sans s'alarmer outre mesure d'une situation dont elle ne porte point la responsabilité aux yeux du monde; elle n'adressera pas aux trois grandes cours continentales des avances qui demeureraient vaines, et, tout en s'efforçant de rétablir de bons rapports avec l'Angleterre, elle n'aspirera point à une intimité sujette à d'aussi brusques revirements. La situation des deux peuples en deviendra plus vraie, et la paix du monde n'en sera pas peut-être plus compromise.

Mais faudra-t-il donc que, dans l'isolement temporaire qui lui est fait par un fatal concours de circonstances, la France renonce à toute action en dehors de ses frontières, et, faute de pouvoir afficher l'alliance anglaise ou l'alliance russe, sera-t-elle condamnée à abdiquer toute influence dans les affaires du monde? Ce serait peu comprendre l'état vrai des esprits et le besoin que ressentent les peuples de rompre le cercle tracé autour d'eux depuis 1815 par les grandes cours qui, en exploitant les méfiances contre la révolution et surtout contre la France, ont fini par confisquer toutes les libertés de l'Europe.

Cinq puissances, dont quatre réunies par une pensée commune, ont assumé, depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle, la dictature politique du monde. En 1832, la conférence de Londres a modifié les traités de Vienne dans plusieurs de leurs principales dispositions, sans qu'une seule observation s'élevât de la part des huit signataires de ces traités, et la France a consenti, dans un esprit de modération et de paix, à prêter son concours à un système qui n'a pour base que la haine qu'elle inspire. Les souverainetés secondaires ont cessé de compter en Europe par la faiblesse des uns et l'imprévoyance des autres : on a vu disparaître en quelque sorte de la carte politique la Suède et le Danemark dans le Nord, l'Espagne et le Portugal au Midi; l'Autriche a régné aussi souverainement en Italie que si la Sardaigne et les Deux-Siciles avaient appartenu à des archiducs, comme Modène et Parme; et, au sein de cette vieille Allemagne, si agitée depuis la réforme, naguère si jalouse de son indépendance, on a vu les plus nobles peuples de la souche germanique, les Saxons et les Bavarois, abdiquer sans résistance devant

l'Autriche, qui est à peine allemande, et devant la Prusse, cette dernière venue dans le monde. On a si habilement entretenu, au sein des petits gouvernemens d'au-delà du Rhin, les jalousies contre la France, qu'ils ont tacitement consenti à déléguer, pour ainsi dire, tous leurs droits de souveraineté extérieure pour ne conserver qu'une sorte de souveraineté municipale. Le grand corps germanique a disparu sous la pression des cabinets de Vienne et de Berlin sans essayer même de se défendre. Pendant que les électeurs de l'empire échangeaient leur titre contre le titre royal, ils descendaient à une dépendance que le dernier margrave de l'antique Allemagne aurait repoussée avec indignation, et, en évoquant le fantôme de la France, M. le prince de Metternich a gouverné aussi souverainement les pays de Souabe que les états héréditaires d'Autriche.

Cette abdication s'est opérée dans les circonstances même qui semblaient devoir en écarter jusqu'à la pensée; c'est lorsqu'un antagonisme aussi profond que celui qui avait divisé l'Allemagne au XVIe siècle paraissait devoir séparer les états constitutionnels des gouvernemens absolus qu'on a vu les premiers s'effacer obscurément devant les seconds, et, pour la première fois peut-être dans le monde, la liberté, au lieu d'élargir et de fixer son lit, est allée se perdre dans les sables sans porter avec elle la vie et la fécondité. N'est-il pas déplorable de voir des gouvernemens qui ont eu l'honneur, après la crise de 1815, de tenir leurs engagemens envers leurs peuples, effacés et comme anéantis par ceux qui les ont méconnus? Comment s'expliquer que la pratique des institutions constitutionnelles, tout incomplète qu'elle ait pu être, n'ait pas rendu aux états allemands du second ordre le sentiment de leur indépendance extérieure, si compromise, et de leur souveraineté, si ouvertement outragée en tant de circonstances?

Si la France s'était moins inquiétée des grands gouvernemens et qu'elle se fût plus sérieusement occupée des petits; si elle avait consacré à agir sur les chambres législatives, sur les universités, sur la presse et sur les peuples allemands une partie de l'activité stérilement dépensée pour se concilier les cours de Vienne et de Berlin, elle recueillerait déjà peut-être le fruit de ses efforts, au lieu d'aboutir à l'attentat de Cracovie, comme dernière expression du concert européen.

Ce qu'elle n'a pas fait, il faut qu'elle le fasse; il faut qu'elle devienne au XIXe siècle, en Allemagne, l'appui de la liberté constitutionnelle, comme elle a été au XVIIe l'appui de la liberté religieuse. Qu'au lieu de resserrer les liens de la pentarchie européenne, elle ne s'oppose donc pas au cours naturel des idées qui tend à les relâcher; que sa propagande d'indépendance s'adresse moins aux peuples qu'aux petits gouvernemens eux-mêmes, qu'elle parle moins aux passions qu'aux intérêts, mais qu'en même temps ses agens ne concentrent pas toute leur action

et toutes leurs pensées dans la sphère officielle où ils sont appelés à vivre; que, fière de la grande idée qu'elle représente, elle ait la conscience de sa dignité et de sa force morale en présence de l'Autriche se débattant sous les souvenirs de la Gallicie, de la Prusse à laquelle les longues oscillations de son gouvernement ont enlevé une partie de son importance et de son crédit; qu'elle fasse enfin comprendre à l'Allemagne que la Russie et la France sont les deux pôles du monde politique, et qu'il n'existe aucune situation intermédiaire, aucune influence sérieuse et durable entre les deux idées qu'elles expriment.

Personne n'ignore qu'un seul motif s'oppose à l'action de la France au-delà du Rhin, qu'une seule cause paralyse sa politique naturelle de patronage auprès des petits gouvernemens constitutionnels. On croit chez les peuples, on affecte de croire dans les cabinets, que nous aspirons à recommencer les courses héroïques de l'empire, et que la conquête de la rive gauche du Rhin et des provinces belgiques est une sorte d'idée fixe pour la France. Ni le cours pacifique imprimé à nos idées, ni la transformation de nos mœurs, ni le mot égoïsme qui nous domine, ne suffisent pour rassurer les scribes condamnés au dur métier d'injurier la France et de louer l'Autriche, de calomnier la liberté constitutionnelle et d'exalter la gloire du despotisme paternel. Pourtant, après la discussion solennelle à laquelle vient d'assister la France, ce métier va devenir impossible à continuer au-delà du Rhin. Tous les orateurs qui y ont pris part au sein de nos deux chambres se sont accordés sur ce point, qu'il fallait avant tout rassurer l'Europe et abdiquer toute pensée attentatoire à l'indépendance des peuples. Le principe des nationalités a été posé d'un commun accord et avec un assentiment unanime comme la base même d'une politique de réparation et de justice. M. de Montalembert, organe de cette grande opinion au sein de la chambre des pairs, voyait la pairie tout entière applaudir à sa parole, et son discours, accepté comme le commentaire même de l'adresse, devenait un grand acte. M. Odilon Barrot se faisait, au nom de la gauche, l'éloquent interprète de la même pensée, il répudiait à jamais toute solidarité avec les espérances conquérantes de 1831 et les imprudentes manifestations de 1840. M. Billault proclamait la nécessité de rassurer les peuples et de venir en aide aux états secondaires, si justement alarmés par l'incorporation de Cracovie; M. Berryer enveloppait la même pensée des larges plis de sa parole magnifique; enfin M. le ministre des affaires étrangères acceptait hautement pour la France le fécond patronage que l'accord de tous les partis lui défère.

Il appartenait à l'opinion conservatrice, au début d'une législature nouvelle destinée à s'empreindre de son esprit, il appartenait au cabinet devenu l'expression nécessaire de ce grand parti, d'inaugurer cette politique du droit et de répéter après plus d'un demi-siècle d'usurpations

et de violences la déclaration de la première de nos assemblées délibérantes, que « la France, plus jalouse d'influer sur les peuples par ses idées que par ses armes, ferait la guerre pour défendre son indépendance et jamais pour attaquer celle des autres. » Lorsque cette pensée proclamée à la tribune et répandue par la presse sera devenue un lieu commun, lorsqu'elle sera acceptée en France par toutes les consciences, en Europe par toutes les convictions, alors l'isolement de la France aura cessé, et l'heure des grands changemens sera près de sonner pour le monde.

Cette politique de patronage au profit des états du second ordre peut donner lieu dès à présent à des applications nombreuses. Si en Allemagne il est nécessaire d'y préparer l'opinion, et si le travail de la France doit y conserver encore un caractère plus théorique que pratique, il n'en est point ainsi en Italie, où l'impulsion nationale est déjà vivement imprimée, et où notre concours peut devenir nécessaire d'un jour à l'autre. Le gouvernement sarde, qui, plus que tous les autres gouvernemens secondaires, a conservé le sentiment de sa dignité et de son indépendance, est chaque jour froissé, malgré sa prudente réserve, par le mauvais vouloir d'un grand cabinet. Ce mauvais vouloir devient de la haine contre l'auguste chef de la chrétienté, qui, placé entre le double péril d'une révolution imminente et d'un protectorat plus redoutable encore, poursuit avec persévérance son œuvre de redressement et de salut. Un spectacle qu'elle n'avait pas vu depuis bien des siècles est donné à l'Italie : un pape guelfe est assis dans la chaire d'Innocent III, et toutes les populations italiques portent ses couleurs et répètent son nom. Il est difficile qu'un aussi grand ébranlement donné à un peuple n'amène pas des conséquences imprévues, et l'attitude de la France doit se dessiner dès aujourd'hui d'une manière nette et décidée en face de ces éventualités. L'état alarmant de la Suisse lui impose plus impérieusement encore une politique arrêtée, et l'on doit s'étonner que, dans le cours de la longue discussion à laquelle la France vient d'assister, l'opposition n'ait pas provoqué de la part de M. le ministre des affaires étrangères, pour protéger le territoire de la confédération, une déclaration analogue à celle de M. le comte Molé, qui, après 1830, fit respecter par la Prusse en armes le sol de la Belgique. Il faut qu'on sache bien que toute intervention militaire en Suisse provoquerait au même instant l'intervention de la France.

Lorsqu'un rôle si efficace lui est préparé, quel si grand intérêt aurait donc la France à reprendre le système d'agrandissement territorial qui, après l'avoir conduite à Rome et à Hambourg, a eu pour dernier résultat de faire camper les Cosaques dans la cour du Louvre? Quel motif si puissant pourrait l'amener à cette monstrueuse contradiction de confisquer la nationalité belge et d'attenter, dans les provinces rhénanes,

à la nationalité allemande, lorsqu'elle proclame le droit imprescriptible des peuples de disposer de leurs destinées? La théorie des frontières naturelles est quelque chose de si peu sérieux topographiquement et politiquement, qu'il n'y a pas même à la discuter; ce n'est pas quand la Providence nous envoie en Afrique une immense mission colonisatrice et militaire, ce n'est pas quand elle prépare l'adjonction à notre territoire d'un littoral de deux cents lieues, que la France peut éprouver le besoin d'étendre ses frontières pour conserver son rang entre les nations. Mieux vaut notre drapeau aux cimes de l'Atlas qu'aux bords du Rhin, car l'Algérie nous assure la Méditerranée, et la rive gauche reconquise élèverait entre la France et l'Allemagne une barrière insurmontable. La France, vouée à la liberté et au travail, est dans des conditions industrielles et politiques qui la séparent des traditions de Napoléon comme de celles de Louis XIV, et je ne sais guère que M. l'abbé Genoude qui veuille aujourd'hui conquérir la Belgique, par dévouement sans doute pour l'ancienne constitution de la monarchie.

Félicitons-nous d'avoir vu l'esprit de violence et de conquête solennellement répudié par tous les orateurs qui ont abordé la tribune durant le grand débat qui vient de finir. Cette unanimité est, sans contredit, le plus grand résultat politique de la discussion de l'adresse. Elle change complétement notre situation dans le monde; en modifiant le caractère de l'isolement qui nous est fait, elle le rend sans péril pour nous, parce qu'il cesse d'être une menace pour l'Europe. Nous conquérons ainsi dans la confiance des peuples le terrain qu'on nous refuse encore dans les chancelleries; lorsque les gouvernemens auront compris que l'arme de la calomnie est devenue impuissante, ils inclineront davantage vers des sentimens d'équité et de bienveillance. La France parle si haut à toutes les sympathies des peuples, elle est, par ses institutions et par ses mœurs, l'expression si éclatante de leurs vœux les plus chers et de leurs plus vagues espérances, que du jour où les susceptibilités nationales seront pleinement rassurées, les nations viendront à elle en entraînant leurs gouvernemens. La France, en effet, ne représente pas seulement le droit abstrait dans le monde, elle le représente réalisé à tous les degrés de la vie sociale. Chez nous, l'égalité règne dans la famille par le droit civil, dans les mœurs par la souveraineté du talent; la liberté règne dans la sphère politique par les lois, dans celle de la conscience et de la foi par les garanties les plus solennelles; l'existence sociale est douce, parce que toutes les conditions s'y confondent, que tous vivent d'une vie commune, et que la France ne doit à personne ces grandes réparations séculaires si difficiles à octroyer, si redoutables à refuser. Ni l'Italie irritée, ni la Pologne sanglante, ni l'Irlande affamée, ne s'attachent à ses pas comme un péril et comme un remords; elle est libre dans ses allures, libre dans la spontanéité de ses pensées, et c'est pour

cela qu'elle est investie de cette initiative morale qu'on lui envie sans la lui contester.

Les dangers de l'Europe font sa propre sécurité, et un jour pourra venir où cette nation tenue à l'écart avec tant d'obstination, où ce gouvernement tant insulté à raison de son origine, deviendront la garantie de la stabilité des états et les intermédiaires d'une grande et nécessaire transaction. Ce n'est pas appeler les tempêtes que de voir les nuages qui chargent l'horizon; ce n'est pas ébranler l'ordre européen que de constater que l'Autriche n'est pas parvenue à s'assimiler l'Italie, que la Pologne n'a pas expiré sous ses chaînes, que l'empire ottoman s'affaisse sous l'ascendant croissant des races chrétiennes, et que dans l'est de l'Europe les populations s'agitent sous l'impulsion qui les pousse vers des destinées inconnues; ce n'est pas insulter les gouvernemens que de montrer la Russie contrainte de peupler ses solitudes de martyrs, la Prusse en suspicion à un tiers de ses sujets catholiques et conduite, par l'irrésistible entraînement de l'opinion non moins que par les nécessités financières, à des concessions qui en préparent tant d'autres; ce n'est pas provoquer les révolutions que de contempler la tache indélébile appliquée au front de l'Autriche et d'observer le relâchement progressif de toutes les parties de cet empire, où quatre nationalités s'agitent dans un froissement continu. Puisque l'Europe refuse de nous admettre dans sa communion politique, et qu'aux efforts loyalement tentés par un gouvernement pacifique pour se rapprocher des trois puissances, celles-ci ont répondu par l'acte de Cracovie, il faut bien que la France s'enquière de la situation véritable des autres gouvernemens et qu'elle l'expose au grand jour, ne fût-ce que pour demeurer calme et maîtresse d'elle-même dans l'isolement qu'on lui impose. Qu'elle ne s'alarme en effet ni pour sa propre sûreté, ni pour la paix du monde : les périls de tous sont sa plus sûre garantie, et, si la France ne peut pas compter sur la sympathie des cabinets, « elle peut compter sur leur sagesse, leur intelligence et leur intérêt bien entendu. » Cette parole de M. le ministre des affaires étrangères est le mot suprême de la situation.

S'il fallait donc résumer les impressions produites par le grand débat qui vient de se terminer, on pourrait dire qu'aucune des difficultés diplomatiques en ce moment pendantes entre les cabinets européens ne semble de nature à amener une guerre, bien que toutefois, pour les esprits doués de quelque prévoyance, le repos du monde soit moins assuré qu'il ne l'a été jusqu'ici. Les gouvernemens resteront maîtres, on peut le croire, des questions qui les divisent; mais triompheront-ils également des agitations intérieures qui semblent annoncer une crise prochaine? On peut assurément en douter. Il est impossible de méconnaître le vaste travail qui s'opère sous le soleil ou dans l'ombre, et qui,

en plaçant les peuples dans une condition différente de celle que leur a faite, pendant trente ans, le souvenir de la domination française, tend à leur rendre l'entière conscience de leurs destinées et de leurs droits. Pendant que la France, du haut de ses deux tribunes, répudie solennellement les traditions de l'empire et qu'elle aspire à reprendre dans le monde la mission désintéressée à laquelle l'a préparée sa noble histoire, l'Italie palpite sous une pacifique parole, et pour la première fois le volcan jette autre chose que des cendres et des flammes. Les grandes municipalités de l'Helvétie terminent dans l'anarchie le cours de leur vie historique pour en recommencer une autre, dont les conditions échappent encore à toutes les prévisions humaines. Remuée jusque dans les dernières couches sociales par les doctrines politiques les plus diverses, agitée par une réaction religieuse en même temps que par le hideux fanatisme de la matière et du néant, l'Allemagne s'éveille à l'action par la pensée, échappant de plus en plus aux faibles gouvernemens qui la régissent sans la dominer. La Prusse est entraînée par l'irrésistible puissance de l'opinion dans des voies où son gouvernement entre avec trop de timidité pour demeurer long-temps le maître du mouvement qui l'emporte. De Stuttgart à Berlin, entre les constitutions de 1819 et celle de 1847, va s'engager une rivalité d'efforts qui élargira bientôt pour tous les états allemands la base sur laquelle s'élève au-delà du Rhin l'édifice de la liberté politique.

Ainsi se brise, au souffle de l'esprit nouveau, le faisceau de la grande alliance scellée aux champs de Leipsig, et le génie allemand reprend ses capricieuses allures, si long-temps contenues par la haine de l'étranger et par les susceptibilités d'une nationalité pédantesque. Pendant que la Germanie a le clair pressentiment de ses destinées nouvelles, les races slaves s'agitent du fond de la Bohême au détroit des Dardanelles, sous l'impulsion de leurs propres instincts et sous celle des idées françaises; enfin, à tous ces craquemens d'un monde qui chancelle, l'empire ottoman menace de joindre le bruit de sa ruine immense.

L'œuvre qui s'élabore ne s'accomplira pas sans une crise pour laquelle le premier devoir de la France est de se préparer. S'imaginer que la face des sociétés sera renouvelée sans que notre pays sorte de son repos, croire que les diplomates et les banquiers resteront les maîtres des événemens, parce qu'ils les ont dominés long-temps, c'est faire la part des hommes trop grande et celle de Dieu trop petite. Un rôle actif nous est réservé dans les péripéties diverses de ce grand drame; gardons-nous de le répudier par avance! Continuer, en présence des signes qui s'annoncent, à fonder toute la politique de la France sur l'utopie de l'abbé de Saint-Pierre, serait à la fois une folie et un crime. Sachons prolonger la paix par notre modération, sans nous y river par notre im-

prévoyance; que, par une bonne gestion financière, le pays acquière la prompte disponibilité de ses forces et de ses ressources; qu'on termine, fallût-il les restreindre, les travaux en cours d'exécution sur tant de points du territoire; qu'on résiste surtout avec obstination aux entraînemens et aux influences auxquels les chambres comme le gouvernement ont trop long-temps cédé : ce sont là les premiers devoirs d'une administration conservatrice et les vœux désormais unanimes des représentans du pays. Qu'aucune inquiétude démesurée, qu'aucune agitation fébrile ne nous saisisse; ne provoquons ni par des concessions qui seraient vaines, ni par des avances qui seraient honteuses, le changement d'une situation à laquelle le cours des événemens et des idées prépare un terme naturel et prochain. Consacrons le présent à assurer l'avenir, et comprenons bien que les destinées de la France sont étroitement engagées dans celles du monde. Elle peut répudier les conquêtes territoriales, mais elle ne saurait renoncer à une action extérieure efficace et continue, car ce pays a une autre mission que de vivre pour lui-même. Que la monarchie de 1830 comprenne tout ce qu'il y a de puissance dans le double principe d'ordre et de révolution dont elle est l'expression combinée; qu'elle sache faire appel à toutes les forces morales, aujourd'hui qu'elle a groupé autour d'elle la presque totalité des intérêts; qu'après avoir enfin largement assis sa base, elle ose s'élever dans toute sa hauteur pour embrasser l'avenir : alors ses destinées seront assurées, et, dans toutes ses fortunes, elle pourra compter sur la France.

L. DE CARNÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1847.

Les débats parlementaires compliquent en ce moment les difficultés diplomatiques. Dans les premiers jours de la discussion de l'adresse à la chambre des députés, on avait pu croire que le silence serait gardé sur les mariages espagnols par les deux chefs du ministère et de l'opposition; mais si, comme l'a dit M. Thiers, le silence est un acte, il faut convenir que dans notre pays cet acte est de tous le plus difficile à accomplir. Il est vrai que des deux côtés la tentation de parler était forte. L'opposition croyait avoir contre le ministère des accusations triomphantes, et le cabinet était persuadé que, s'il répondait, sa justification serait complète. A cette confiance le ministère joignait l'espoir de fortifier sa cause et ses amis, tant au sein de la chambre qu'au dehors, par la fermeté de son attitude; aussi, sans demander de trève à l'opposition, il a réglé sa marche sur la sienne, et le combat s'est engagé.

La discussion a eu un premier résultat qu'il importe d'abord de mettre en lumière, elle a constaté dans la chambre une approbation unanime sur le fond même de la politique suivie pour les mariages espagnols. Cette approbation a eu ses nuances, ses réserves, selon le point de vue où se sont placés les orateurs, selon le parti auquel ils appartenaient : elle s'est retrouvée dans tous les discours qui ont été prononcés sur cette grande affaire. Loin de critiquer le mariage de la reine Isabelle avec l'infant don François, M. Thiers y a donné son expresse adhésion. Seulement il eût voulu que, satisfait de ce résultat, le gouvernement français ne se fût pas hâté de marier l'infante dona Luisa Fernanda avec M. le duc de Montpensier. Ce qu'il blâme, ce n'est pas l'idée même de ce second mariage, c'est le moment choisi pour le conclure et le célébrer. M. Billault avait occupé la tribune avant l'honorable M. Thiers; nous apprécierons plus loin ses efforts pour prendre une situation nouvelle, en ce moment nous ne voulons que

mentionner son langage sur la solution qu'a reçue la question espagnole. Il a déclaré que cette solution était telle qu'il l'avait voulue depuis plusieurs années. Enfin M. Berryer a reconnu que, par les mariages conclus le 28 août dernier à Madrid, le gouvernement français avait fait une chose nécessaire, indispensable à notre sécurité et à nos intérêts. L'exemple de M. le duc de Noailles n'a pas été perdu pour l'orateur légitimiste du Palais-Bourbon. Cette conformité de sentimens sur le fond des choses fait pressentir ce qu'eût pensé le pays, ce qu'eussent dit ses représentans, si la question espagnole eût abouti à un autre dénoûment. La situation actuelle est sérieuse et difficile, mais elle serait bien autrement grave, si la politique française eût essuyé à Madrid un échec qui eût ébranlé l'autorité morale du gouvernement de 1830.

On n'a pu éviter cet échec qu'en compromettant l'alliance anglaise. C'est sur cet inconvénient regrettable et fâcheux que M. Thiers a porté tout l'effort de sa démonstration. Dans un immense discours, l'honorable chef du centre gauche a constamment captivé la chambre non-seulement par ses aperçus ingénieux, par la lucidité de ses développemens, mais par la modération de son langage. Cette modération ne nous a point surpris, car elle est une des qualités inséparables d'un talent supérieur. Quand on a vécu dans la pratique des plus grandes affaires, quand on a pris l'habitude de se reposer des luttes politiques par les travaux de l'histoire, comment ne serait-on pas modéré? C'est d'ailleurs un moyen de donner plus de relief à la franchise des opinions, à la fermeté des vues. Voici la pensée fondamentale de M. Thiers. L'alliance anglaise est la vraie politique de notre temps, parce qu'elle a un grand but : la liberté des peuples et l'indépendance de tous les états de l'Europe. La France ne doit plus se proposer la propagande et la conquête, mais la protection éclairée de la liberté européenne, et c'est seulement avec l'Angleterre qu'elle peut marcher à ce résultat. Sur le fond même de ces idées élevées et généreuses, il ne saurait guère y avoir de contestation; mais dans la pratique les difficultés abondent. Il s'agit de savoir si, notamment dans la dernière affaire importante où l'Angleterre et la France devaient agir de concert, celle-ci n'a pas été au moment de voir ses plus légitimes prétentions méconnues et sa juste influence annulée. C'est sur ce point de fait que M. Guizot a insisté dans sa réponse.

Si la politique a ses misères, elle reprend toute sa grandeur dans ces luttes solennelles où deux talens de premier ordre, tout ensemble égaux et divers, épuisent l'un contre l'autre toutes leurs ressources. M. Thiers avait déployé un immense front de bataille; sa puissance était dans l'étendue. M. Guizot s'est bien gardé de chercher à embrasser toutes les questions touchées par son antagoniste; il a trouvé sa force dans la concentration. Les conséquences des événemens qui se sont accomplis en Espagne depuis le mois d'août dernier sont assez graves pour que la France ait besoin d'être bien convaincue que tout ce qui s'est fait était nécessaire, inévitable. Aussi M. le ministre des affaires étrangères s'est surtout attaché à démontrer à la chambre, et il y a réussi, qu'aussitôt lord Palmerston revenu au pouvoir, d'autres intentions, d'autres vues, avaient dirigé la politique anglaise dans les affaires d'Espagne. Nous n'ignorons pas qu'on persiste à soutenir à Londres que lord Palmerston n'avait véritablement pas cette fois le dessein de jouer la France; il faut avouer alors qu'il a été singulièrement malhabile, car il s'est donné toutes les apparences d'un pareil projet sans en

recueillir les fruits. Dès le 21 juillet, M. le comte de Jarnac disait à lord Palmerston, en lisant avec lui l'instruction que ce dernier avait envoyée le 19 à M. Bulwer : « Tout ceci est essentiellement différent de ce que nous avons réglé avec lord Aberdeen. » Le gouvernement français devait-il rester sans inquiétude, sans prévoyance, devant de pareils symptômes? Pendant un mois, M. de Jarnac, à plusieurs reprises, proposa à lord Palmerston de renouer l'action commune à laquelle avait été fidèle lord Aberdeen : il ne reçut que des réponses dilatoires du ministre whig, qui disait ne pouvoir rien faire sans consulter le conseil, et qui, le 13 août, ne l'avait pas encore consulté.

Pendant que du côté de l'Angleterre le gouvernement français apercevait le danger d'être finalement dupe, l'Espagne perdait patience et voulait enfin arriver à une solution. Le 9 août, à Madrid, on proposa à notre ambassadeur de marier la reine à M. le duc de Cadix, pourvu que le mariage de M. le duc de Montpensier avec l'infante fût associé à celui de la reine. Cette simultanéité avait toujours été dans les projets de la cour d'Espagne. Déjà, comme l'a rappelé un jeune député, M. Léonce de Lavergne, qui a abordé la tribune avec beaucoup de décision; déjà, en 1845, quand il s'agissait de marier la reine Isabelle avec le comte de Trapani, le gouvernement espagnol y mettait pour condition l'union simultanée de M. le duc de Montpensier avec l'infante dona Luisa. Au mois d'août 1846, le cabinet de Madrid considérait plus que jamais cette simultanéité comme indispensable à la sécurité et au salut de la monarchie : si on la lui eût refusée, il se fût rejeté dans une combinaison hostile à nos intérêts, car il voulait d'une manière positive ou l'appui de la France, ou l'appui de l'Angleterre. Tels sont donc les élémens de la nécessité à laquelle a cédé la politique française : d'une part, les dangers que nous courions du côté de lord Palmerston; de l'autre, l'obligation où nous étions de prendre en grande considération les convenances et les intérêts du gouvernement espagnol.

Dans toute cette affaire, on s'est réciproquement accusé, à Londres et à Paris, d'avoir manqué de courtoisie et de procédés, et ces reproches ont plus que toute autre chose envenimé la question. Nous vivons dans une époque de publicité sans bornes, de curiosité toujours avide, parfois malveillante, où les gouvernemens ne sauraient trop avoir les uns envers les autres de circonspection et de dignité. La diplomatie ne doit jamais oublier que maintenant elle est presque toujours exposée au grand jour de la tribune: les dépêches ne vont plus s'ensevelir dans les muettes archives des gouvernemens absolus. Nous n'aurions voulu parler ici du désaccord qui s'est élevé entre M. le ministre des affaires étrangères et lord Normanby au sujet de la dépêche du 25 septembre que pour dire qu'il a été exprimé avec une mesure spirituelle, avec une sorte d'enjouement qui, à nos yeux, en atténuait beaucoup l'importance; mais les paroles prononcées à la tribune par M. le ministre des affaires étrangères ont excité la susceptibilité de M. le marquis de Normanby, et sur-le-champ il s'en est montré fort blessé. Si ces paroles lui paraissaient de nature à mériter quelques explications, pourquoi ne les a-t-il pas demandées? Elles lui eussent été d'autant moins refusées, que M. le ministre des affaires étrangères n'a fait aucune difficulté de répondre à ceux qui l'interrogeaient après son discours sur ce qu'il avait véritablement voulu dire, qu'il n'avait jamais eu la pensée de porter la moindre atteinte à la considération de M. l'ambassadeur d'Angleterre. Cette déclaration a été re-

cueillie à la chambre par un grand nombre de députés. Après la publicité qu'avait reçue la dépêche du 25 septembre, M. Guizot s'est cru en droit de dire à la tribune que M. l'ambassadeur d'Angleterre avait mal entendu et mal rendu sa pensée. Qu'a fait lord Normanby? Il a écrit à son gouvernement qu'il maintenait l'exactitude de sa rédaction, et lord Palmerston lui a répondu qu'il avait la plus entière confiance dans la véracité de ses rapports. Il nous semble qu'un personnage aussi justement considéré que M. l'ambassadeur d'Angleterre pouvait se passer de cette espèce de certificat. Nous déplorons profondément ces mésintelligences entre les deux cours de Saint-James et des Tuileries. Par quelle fatalité M. le marquis de Normanby, qui paraissait d'abord animé des sentimens les plus concilians, a-t-il donné imprudemment des armes au mauvais vouloir de lord Palmerston? Sans doute un ambassadeur doit la vérité à sa cour; mais encore une fois, à une époque de publicité indiscrète comme la nôtre, il ne saurait avoir trop de prudence et de mesure, surtout quand il adresse ses communications à un ministre passionné. Lord Normanby semble l'avoir senti lui-même, s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il ait écrit à lord Palmerston pour le prier de ne pas livrer à la publicité sa dépêche du 25 septembre. On voit qu'avec plus de réflexion, avec plus d'expérience diplomatique, tous ces inconvéniens eussent pu être évités. Néanmoins, si regrettables que soient toutes ces difficultés, il ne faut pas se les exagérer. Il n'est plus donné à des questions de forme et d'étiquette de devenir des causes de rupture et de guerre. Nous croyons qu'en dehors du *Foreign-Office* on est peu préoccupé à Londres de toutes ces susceptibilités de diplomate, et la violence avec laquelle quelques organes de la presse anglaise ont accueilli le dernier discours de M. Guizot ne nous fait pas changer d'avis. Ces colères n'agitent pas les masses. Dans les régions élevées des partis politiques, la conduite de lord Palmerston, sans être approuvée au fond, ne peut être publiquement l'objet d'aucune critique, on le comprend. Sur ce point, l'Angleterre nous donne un excellent exemple. Toutefois la politique, l'attitude de lord Palmerston, sont appréciées peu favorablement par les hommes les plus considérables. Qu'on se rappelle avec quelle hauteur lord Aberdeen demandait ces derniers jours, au sein du parlement, quand finiraient les élucubrations diplomatiques du ministre whig sur la question d'Espagne. Les tories ont plus que jamais le droit de juger sévèrement la manière dont lord Palmerston conduit les affaires extérieures de la Grande-Bretagne.

Il ne suffisait pas au cabinet, s'exprimant par l'organe de M. Guizot, de répondre aux critiques de l'opposition : il avait une autre tâche à remplir; il devait apprendre à la chambre comment lui-même appréciait la situation. M. le ministre des affaires étrangères n'a pas voulu en dissimuler la gravité. Aujourd'hui le dissentiment entre la France et l'Angleterre est réel, et il faut s'attendre à voir le gouvernement anglais continuer ses efforts pour gagner les puissances continentales à sa politique sur la succession d'Espagne. Quant à nos rapports avec ces puissances, « si nous ne pouvons compter sur leur sympathie, nous pouvons compter sur leur sagesse, leur intelligence et leur intérêt bien entendu. » M. Guizot a apprécié dans le même esprit que M. Thiers l'importance des états secondaires pour l'équilibre de l'Europe. Comme la France n'annonce aujourd'hui ni ardeur de propagande, ni ambition de conquêtes, les états secondaires

ont pour elle de la bienveillance, et ils voient non-seulement sans ombrage, mais avec satisfaction, ce qui lui donne de la force. La politique de la France dans les affaires d'Espagne a eu leur adhésion, et sous ce rapport cette politique nous a grandis en Europe. Dans cette manière de juger et de peindre la situation, y a-t-il plus de sujets d'inquiétude que de motifs de sécurité?

C'est ce que se demandait la chambre pendant que M. Guizot occupait la tribune. Dans d'autres circonstances, la majorité pouvait pressentir d'avance ce qu'allait dire M. le ministre des affaires étrangères; cette fois elle l'écoutait d'autant plus avidement qu'elle cherchait dans ses paroles l'indication précise de la ligne que le gouvernement entendait tenir au milieu de conjonctures dont il avouait la gravité. Il y a eu des impressions différentes, il y a eu de l'étonnement. Pendant que les uns accueillaient avec satisfaction les développemens de l'orateur, d'autres se demandaient si cette allure si résolue n'avait pas ses périls : les paroles prudentes, les sages réserves qui servaient de contre-poids à certaines hardiesses, ne les rassuraient pas entièrement. Avant l'ouverture de la session, nous énumérions, parmi les difficultés qui attendaient le cabinet, l'obligation où il se trouverait de faire accepter à la majorité la situation, la politique nouvelle dont de graves événemens extérieurs faisaient aujourd'hui une nécessité. On ne saurait reprocher à M. le ministre des affaires étrangères d'avoir abordé cette tâche d'une manière indécise et craintive. Il a porté dans ses explications une fermeté réfléchie, il s'est fié à sa supériorité comme orateur, comme tacticien parlementaire, pour ne pas dépasser les limites qui séparent la franchise de la témérité. D'autres peut-être auraient mis leur sagesse à éviter la lutte : il a pensé qu'il était habile de l'accepter.

Unanime pour approuver le fond de la politique suivie en Espagne, la chambre ne l'a pas moins été pour condamner le coup d'état qui a frappé Cracovie. Là il y avait dans toutes les ames un sentiment commun, et, comme l'a dit avec beaucoup de justesse un honorable député, M. le comte Roger du Nord, là le débat n'est plus entre les diverses opinions qui se partagent la chambre et le pays, mais entre nous et les étrangers. La chambre a voté sans amendement le paragraphe du projet d'adresse où elle proteste contre la violation des traités. C'est ce que nous avions désiré. Nos exigences n'allaient pas jusqu'à demander que la chambre votât le paragraphe sans commentaires : nous ne sommes donc pas étonnés que M. Odilon Barrot n'ait pas tenu exactement le même langage que les organes du gouvernement et de la majorité; chacun est resté dans son rôle, dans sa situation, mais il y a eu accord dans le blâme énergique dont la chambre a frappé la spoliation de Cracovie. C'était l'essentiel. Maintenant, quelle pensée devait exprimer la chambre sur la durée de la paix générale? Devait-elle prendre l'initiative de la défiance dans l'avenir pacifique de l'Europe? M. le ministre des affaires étrangères a rappelé avec raison que la confiance dans la paix avait été hautement exprimée en Angleterre par la couronne et le parlement. « Partout, en Europe, a ajouté M. Guizot, cette confiance existe : vous seriez les premiers à venir la mettre en doute! est-ce le rôle que vous voulez jouer? Tenez pour certain que cette conviction générale est le gage le plus sûr de la paix. Gardez-vous de l'ébranler! Vous seriez en opposition avec l'opinion de l'Europe, en opposition avec votre propre pensée. » Voilà le vrai. Personne

en Europe ne veut la guerre : les peuples ont des désirs de liberté et d'améliorations intérieures, les gouvernemens ont de graves difficultés qui les attachent nécessairement à la paix.

Qu'il nous soit permis de remarquer que, lorsque la France est pacifique, tout le monde l'est autour d'elle. C'est la France qui a le redoutable privilége d'agiter l'Europe. Aujourd'hui elle est tranquille, elle déclare, par l'organe des chefs de l'opposition et du gouvernement, qu'elle n'entend inquiéter personne, ni par la propagande, ni par la conquête. Seulement elle affirme ses principes, et elle porte haut le drapeau des institutions constitutionnelles. Ce mélange de franchise et de modération peut déplaire à certains gouvernemens, nous n'en disconvenons pas. Ces gouvernemens accepteront l'attitude et le langage de la France, comme on se résigne aux choses nécessaires. Il ne s'est pas formé de coalition de Pilnitz pour étouffer la révolution de juillet, a dit l'honorable M. Thiers; on peut ajouter qu'il ne s'en formera pas. Il y aura peut-être, de la part de certains cabinets, des symptômes de malveillance, comme la réponse que le cabinet de Berlin vient de faire à de nouvelles instances de lord Palmerston; mais entre la mauvaise humeur et l'ardeur belliqueuse il y a un abîme. C'est au sujet des affaires d'Espagne que le gouvernement prussien a cru trouver une occasion favorable de se mettre dans les bonnes graces du ministère whig. Quand lord Palmerston eut protesté contre les mariages espagnols, il voulait associer à sa protestation les trois cabinets de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin. A cette époque, nous avons indiqué les nuances que les trois puissances mirent dans leur réponse, qui était un refus. M. de Metternich déclina nettement la proposition de lord Palmerston, et il s'étonna même de la légèreté avec laquelle ce dernier compromettait l'autorité de son propre gouvernement par une protestation qui devait rester stérile. Sans faire les mêmes observations, M. de Nesselrode refusa positivement de s'associer à lord Palmerston. Le cabinet de Berlin eut un langage moins clair : tout en déclarant qu'il ne pouvait protester avec le ministre anglais, il émit certaines théories sur la manière d'entendre le traité d'Utrecht; il laissa entrevoir qu'il ne serait pas éloigné de l'interpréter comme lord Palmerston. Cependant ce dernier ne se découragea pas; s'il faut en croire des bruits fort accrédités dans le monde diplomatique, il aurait proposé aux trois puissances un protocole en commun sur la question d'Espagne et sur les éventualités qu'elle pouvait offrir. Dans son ardeur à susciter des difficultés à la France, lord Palmerston ne faisait pas attention qu'il demandait aux trois puissances de démentir tous leurs précédens. Comment les puissances qui n'avaient pas reconnu l'état de choses établi en Espagne depuis la mort de Ferdinand VII pouvaient-elles signer un protocole sur les questions que présenterait l'ordre de succession au trône constitutionnel de la reine Isabelle? Lord Palmerston essuya donc un autre refus, une nouvelle déconvenue. C'est alors qu'il a imaginé un troisième expédient, que la diplomatie a trouvé singulièrement modeste. Il a demandé aux trois puissances si elles n'avaient pas un avis sur le traité d'Utrecht et sur la façon de l'interpréter. Cette fois il ne leur proposait ni protestation, ni protocole; il sollicitait une espèce de consultation. A cette troisième demande la cour de Vienne a opposé les mêmes refus, elle continue de s'abstenir; on ne connaît pas encore la réponse du cabinet de Saint-Pétersbourg, et, seul, le gouvernement prussien s'est empressé d'adhérer à la

nouvelle ouverture de lord Palmerston. Il lui a répondu par une note générale sur le traité d'Utrecht, qu'il déclare entendre comme le ministre anglais; il lui a envoyé la consultation sollicitée. Nous avons le droit de trouver étrange l'empressement qu'a mis la Prusse à se mêler d'une question qui la touche si peu, et qui pour la France est capitale. En face de nous sur les bords du Rhin, voudrait-elle concourir à nous inquiéter du côté des Pyrénées? Si le gouvernement prussien puisait ses inspirations à notre égard dans une malveillance sourde, il ne répondrait pas à la véritable pensée de sa nation, qui n'a point d'antipathie pour la France, quand celle-ci, par sa conduite, ne lui inspire pas d'inquiétude. Assurément la Prusse, actuellement, est plus préoccupée de l'avenir qu'ouvre devant elle l'institution d'une diète générale à Berlin que du désir de contrarier la France à Madrid. Au reste, ce qu'a obtenu lord Palmerston du gouvernement prussien n'enchaîne en aucune façon la liberté de ce gouvernement pour les éventualités futures; il est toujours le maître de ne s'occuper de la question que dans la mesure de ses convenances et de ses véritables intérêts.

Plus encore que les débats relatifs aux affaires étrangères, les discussions sur les questions intérieures ont montré quelle était la force du gouvernement au sein de la chambre. La même majorité qui, dès les premiers momens de la petite session de l'été dernier, s'était déclarée, a reparu aussi compacte, aussi résolue. Toutefois, dans cette majorité, et en raison même de sa puissance, il y a des nuances, des contrastes, des symptômes d'esprit critique, des velléités d'indépendance. M. le marquis de Castellane, qui a l'ambition de représenter la fraction la plus jeune du parti conservateur, a été plus sévère que la commission de l'adresse sur l'administration financière : il s'est plaint que le budget ordinaire fût toujours en réalité dépassé de 25 à 30 millions. Il faut donc rétablir l'équilibre. M. de Castellane avait rédigé un amendement pour exprimer ce vœu. Afin d'éviter toute division au sein de la majorité, la commission de l'adresse a adopté l'amendement. Dans les questions politiques, surtout quand elles sont posées avec clarté, comme l'ont fait M. Duvergier de Hauranne et M. Léon Faucher, la majorité vote aujourd'hui avec un ensemble que ne présentait pas la chambre de 1842. Les débats sur l'intérieur ont été clos par une remarquable séance où, du côté de l'opposition, MM. de Maleville et Dufaure, MM. Duchâtel et Dumon du côté du ministère, ont tour à tour occupé la tribune. L'attaque et la riposte ont été brillantes. On a combattu de part et d'autre avec d'autant plus de courtoisie, qu'on avait moins d'incertitude sur l'issue de la lutte.

En effet, comme l'a remarqué, dès le premier jour de la discussion de l'adresse, M. Billault, en présence d'une majorité incontestable, on ne peut plus prêter à aucun membre de l'opposition des projets de concurrence ministérielle. C'est la netteté de cette situation qui paraît en partie avoir déterminé M. Billault à s'isoler avec quelques amis du reste de l'opposition, pour parler et agir avec plus de liberté. D'un autre côté, la politique suivie dans les affaires d'Espagne avait eu l'approbation de M. Billault, et il voulait pouvoir l'exprimer avec une complète indépendance. Pourquoi, sur ce point, n'a-t-il pas été jusqu'au bout de sa pensée? Les motifs qui ont fait agir M. Billault sont, nous en sommes convaincus, des plus sérieux. Il y a chez lui des instincts de gouvernement que parfois les prétentions de l'opposition ont froissés. « Quand nous nous rencontrerons avec la majorité, nous en serons enchantés, a-t-il dit à la tribune; mais rien ne pourra

nous empêcher de lui soumettre ce que nous croyons être la vérité, avec une conscience persévérante et sans préoccupation personnelle. » Ce rôle de justice et d'impartialité honore celui qui le prend; mais il est difficile à tenir, et, dès le début, M. Billault, malgré son talent, en a paru embarrassé. La majorité l'écoutait froidement, car elle continuait à le considérer comme un adversaire, et l'opposition n'a pas vu sans déplaisir ses mouvemens d'indépendance : c'est ce que les partis pardonnent le moins. Au surplus, il serait prématuré de vouloir juger aujourd'hui les conséquences de la nouvelle attitude prise par M. Billault : c'est une situation qui commence.

Nous n'avons jamais cru qu'en ce moment les difficultés extérieures pussent amener une crise ministérielle qui ébranlerait la situation au lieu de l'affermir. C'est ce qu'ont reconnu les deux chambres; nous en avons pour preuve l'unanimité de leurs suffrages sur les questions d'Espagne et de Cracovie. La royauté ne saurait avoir d'autres sentimens, et elle prête au cabinet un appui sincère. Plus que jamais la France doit donner à l'Europe le spectacle de l'accord des grands pouvoirs de l'état. Maintenant, en dehors de la question ministérielle proprement dite, il y a pour le cabinet quelques préoccupations intérieures. Nous ne voulons pas parler de l'intention qu'on a attribuée à M. le maréchal Soult de renoncer enfin à la présidence : M. le duc de Dalmatie veut au contraire la garder, et ce désir ne rencontre aucune objection parmi ses collègues; mais il y a quelques ministères en souffrance : M. Martin du Nord et M. Cunin-Gridaine sont forcément éloignés des affaires; on prête à M. Lacave-Laplagne le projet formel de se retirer. Ces jours derniers, à la chambre, M. Laplagne semblait en effet rejeter sur ses collègues le fardeau de la responsabilité ministérielle; il se représentait comme ayant été obligé d'accepter des mesures qu'il n'approuvait pas, et, en parlant du pouvoir, il disait y tenir assez peu. Ce dédain est tardif : est-il sincère? Si, politiquement, les dispositions de la majorité n'inspirent aucune inquiétude au cabinet, il ne doit pas oublier qu'elle peut se montrer exigeante pour la bonne administration des affaires : c'est son intérêt de ne pas trop différer à se fortifier et à se compléter.

De l'autre côté du détroit, la manière dont vient de se poser la question de cabinet n'est pas très alarmante pour le ministère whig. Lord John Russell n'a en face de lui que lord George Bentinck, que la phalange du vieux parti tory a choisi pour son chef. Ce dernier a imaginé de proposer à la chambre des communes de consacrer une somme de 16 millions sterling, qui forment 400 millions de notre monnaie, à l'établissement d'un vaste système de chemins de fer en Irlande. Voilà une rare munificence. Lord John Russell a fait connaître qu'il repousserait cette motion, et qu'il se retirerait, si elle était adoptée. Si les députés irlandais veulent la durée du ministère whig, ils repousseront eux-mêmes le présent que leur offre lord George Bentinck; ils auront ainsi l'occasion de se montrer plus économes des ressources de l'Angleterre que certains tories. L'issue de cette épreuve n'est guère douteuse. Sir Robert Peel et ses amis ne se joindront pas à lord George Bentinck; ils n'ont aucun intérêt à amener une crise dont ils ne pourraient aujourd'hui profiter. En dépit de tout ce qu'on a pu dire, il n'y a pas plus en ce moment de question ministérielle à Londres qu'à Paris.

La position de la Suisse doit aujourd'hui plus que jamais préoccuper la pensée des hommes publics; au milieu des embarras où l'Europe se trouve si soudainement jetée, la Suisse devient l'un des points les plus importans que la stratégie politique ait à surveiller : les puissances en conflit semblent appelées à se rencontrer tôt ou tard sur le champ très étroit des questions helvétiques. Le vorort, qui siége à Berne depuis le 1er janvier, a déjà passé par deux difficultés, l'une intérieure, l'autre diplomatique, et nous ne craignons pas de dire qu'il les a résolues toutes deux avec autant de sagesse que de fermeté. Les singuliers conservateurs de Lucerne avaient dénoncé d'avance le futur canton-directeur comme un agent de troubles, comme un instrument de violences; ils avaient essayé de neutraliser son pouvoir en le menaçant d'une intervention étrangère : le canton de Berne a prouvé déjà qu'il était en mesure de maintenir l'ordre au dedans et de faire respecter au dehors la dignité du corps helvétique.

L'émeute de Fribourg a été une occasion de juger la conduite du vorort dans ses relations fédérales. Certes, le gouvernement de Fribourg avait outrepassé son droit en défendant les assemblées populaires aux protestans du canton, qui réclamaient contre l'obligation d'adhérer au *Sonderbund* et ne voulaient point marcher sous les ordres de M. Siegwart-Müller. Les assemblées populaires sont, pour ainsi dire, de droit naturel dans toutes les constitutions suisses. Les protestans de Morat, de la Gruyère et d'Estavayer ont donc essayé, comme on a vu, de résister au gouvernement fribourgeois; celui-ci a aussitôt appelé à son secours la population allemande : les insurgés, mal commandés et mal unis, se sont retirés sans même avoir rencontré l'ennemi; ç'a été une échauffourée dont tout le profit reste aux maîtres actuels de Fribourg. Comment s'est comporté le canton de Berne, ce même canton qui devait employer son autorité directoriale à organiser les corps francs? Il a tout aussitôt annoncé à Fribourg qu'il échelonnait des troupes sur ses frontières pour empêcher la population de Berne de s'immiscer illégalement dans les affaires de ses voisins; il a manifesté le regret avec lequel il voyait la paix troublée; il a engagé les vainqueurs à la modération. Le canton de Genève, plus libre que le canton-directeur dans l'expression de ses sentimens particuliers, a écrit au gouvernement de Fribourg pour soutenir, d'un ton d'ailleurs fort pacifique, la légalité des assemblées populaires de Morat; il a fort sagement montré que les catholiques fribourgeois devaient user de tolérance avec leurs sujets protestans, s'ils ne voulaient pas aggraver la tâche du gouvernement de Genève, sans cesse appliqué, depuis le mois d'octobre, à calmer chez lui l'antagonisme religieux; enfin il a déclaré que les peuples suisses qui appartenaient à la cause libérale « savaient retenir leurs sympathies, afin de ne pas faire naître de nouveaux prétextes de désunion dans la confédération. »

Nous prenons acte de ces tendances, que nous croyons bonnes; nous voyons avec plaisir se former ainsi une politique qui pourra peut-être un jour tenir la balance entre les excès du radicalisme vaudois et la tyrannie oppressive de Lucerne; nous nous réjouissons surtout du calme qui règne à Genève comme à Bâle, après un changement si subit soit dans la direction des affaires, soit dans la composition du gouvernement. Le grand conseil de Genève est encore occupé à discuter la constitution qui doit remplacer celle de 1842. Deux points ressortent jusqu'à présent du rapport et des débats : d'abord le gouvernement provi-

soire veut évidemment écarter de la nationalité génevoise ce qu'elle avait d'exclusif et d'hostile aux étrangers, ce qui tendait à l'isoler toujours davantage au milieu de la fédération; c'est là, selon nous, comprendre la situation nouvelle et satisfaire aux exigences de la bonne harmonie helvétique sans tomber dans les impossibilités d'une Suisse unitaire. L'autre intention qui semble avoir inspiré les réformes aujourd'hui débattues, c'est la pensée de supprimer tout intermédiaire efficace entre la masse du peuple et le conseil d'état, pouvoir exécutif; de donner non pas seulement en principe, mais en pratique continuelle, une prépondérance absolue au peuple entier, formant un *conseil général*, sur ses représentans, formant, comme jadis, le *grand conseil :* les représentans se trouveraient ainsi presque annulés entre l'administration d'une oligarchie et les votes sans cesse menaçans d'une multitude. Nous croyons qu'il y a là un danger que les auteurs du projet n'ont pas assez pesé. Si assurés qu'ils soient aujourd'hui des suffrages de leurs concitoyens, ils ne devraient pas oublier qu'il est toujours imprudent d'anéantir les minorités; n'est-ce pas de pareilles élections populaires, sans tempérament et sans contre-poids, que sont sorties les aristocraties de la vieille Suisse? Le rôle actuel de Genève, et il est assez beau, et jusqu'ici elle-même ne l'a pas démenti, c'est de tenir le milieu, par ses institutions comme par ses actes, entre l'immobilité intelligente du gouvernement des *momiers* et les folies des utopistes. Nous aimons à voir que M. Fazy termine son rapport en déclarant à la face des chers confédérés de Vaud que « le plus haut degré de liberté pratique est aujourd'hui le meilleur moyen de résoudre les questions sociales embarrassantes. » Il nous a même semblé assez piquant de découvrir que nos socialistes parisiens aient inutilement cherché à faire entrer leurs idées *sériaires* dans la constitution génevoise; malgré les prédications et la propagande, Genève n'a pas voulu du vote par groupe d'opinions.

Bâle restera certainement aussi dans ces voies de bon sens et de froide raison. Quand elle a révisé sa constitution, c'était simplement pour changer le personnel de son gouvernement; les hommes qui dirigeaient les affaires s'étaient mis à la suite de cette fausse politique de l'ancienne administration génevoise, et, en haine du radicalisme, ils avaient tendu la main aux jésuites. Quand éclata la révolution de Genève, ils perdirent courage et se livrèrent en quelque sorte à leurs successeurs plutôt qu'on ne les leur imposa; depuis, tout est resté tranquille. La richesse proverbiale de Bâle, l'influence de son université, son établissement central des missions évangéliques allemandes, tels sont les contrepoids qui balanceront toujours, dans cette antique cité, les emportemens de l'esprit radical et l'empêcheront d'y prévaloir sans empêcher la cause libérale d'avoir gagné une voix de plus.

Si de la situation intérieure nous passons maintenant aux relations de la Suisse avec l'étranger, il nous paraît vrai de dire qu'elles sont entrées dans une phase nouvelle. Les trois puissances du Nord, après avoir violé les traités de Vienne à Cracovie, ont prétendu les interpréter à leur guise en Suisse, et fixer les conditions auxquelles, pour ainsi dire, elles consentaient à respecter la nationalité d'un peuple libre placé aux portes de la France. « La bienveillance de la Russie » à l'égard du corps helvétique ne subsistera qu'autant que le corps helvétique pratiquera chez lui les traités de Vienne selon l'esprit dans lequel il

aura plu de les entendre à Saint-Pétersbourg. En même temps que l'on signifiait cette déclaration, les troupes autrichiennes se formaient en cordon sur la frontière, et Lucerne poussait avec vigueur des armemens qui sont une menace. Le vorort, dignement inspiré, n'en a pas moins répondu qu'il n'avait point de responsabilité vis-à-vis des puissances étrangères, mais vis-à-vis de ses confédérés, dont il devait avant tout sauvegarder l'indépendance nationale. Que disent les trois cabinets alliés? Il n'y a pas de Suisse s'il n'y a pas de cantons souverains libres de la déchirer; la Suisse n'a point le droit de modifier son pacte intérieur, et les gouvernemens absolus sont les juges naturels de toutes les questions particulières soulevées dans le sein des nations. C'est là le principe russe avec lequel on intervient partout sous air de moraliser le monde; c'est toujours la même prétention avec laquelle les gouvernemens absolus s'instituent à la face de l'Europe les préservateurs de la paix publique, les défenseurs naturels de l'ordre, de la religion et de la légitimité. Il faut qu'on se croie aujourd'hui bien fort à Pétersbourg et à Vienne, ou que l'on compte beaucoup sur la brouille de Paris et de Londres. On oublie seulement qu'entre deux nations comme l'Angleterre et la France il y a quelque chose de plus fort pour unir que ne sont forts pour diviser les griefs passagers de personne à personne : nous voulons parler de cet intérêt commun qui fait des mêmes principes politiques une question d'existence et d'autorité matérielle pour les deux pays. Il y a là une alliance qui ne saurait se briser avec les ministères, parce qu'elle est tout le fond de la situation européenne. C'est ainsi que l'Angleterre et la France se sont trouvées forcément rapprochées dans une action analogue sur le terrain suisse, lorsque la Russie, la Prusse et l'Autriche ont pris si nettement position. Ni l'Angleterre ni la France ne pourraient sacrifier la cause libérale en Suisse sans abdiquer une portion de leur influence européenne, et nous ne serions pas étonnés qu'après les indécisions de ces derniers temps la France rivalisât aujourd'hui de bons procédés avec l'Angleterre vis-à-vis du vorort. Il y aurait un grand danger pour la France, il faut bien qu'on le sache : ce serait que le cabinet britannique se substituât à elle soit en Suisse, soit en Allemagne, comme le vrai représentant des principes constitutionnels; ce serait qu'il nous désignât en Allemagne comme les futurs alliés de l'Autriche et de la Russie. Si la Prusse pouvait croire que l'avénement de sa constitution la rapproche encore plus de l'Angleterre que de la France, si quelque alliance anglo-germanique se concluait ainsi au nom et sous les auspices de la liberté, la politique française aurait désormais à lutter au-delà du Rhin contre des embarras d'un ordre tout nouveau.

C'est du moins une singulière coïncidence que ce bruit d'un concert plus étroit entre l'Angleterre et la Prusse répandu, non sans fondement, au moment même où le roi Frédéric-Guillaume dotait son peuple de ces règlemens administratifs qui voudraient ressembler à une constitution. Il est triste de songer que la première tentative qu'on hasarde à Berlin dans des voies meilleures semble ainsi tout exprès balancée par la froideur des sentimens qu'on témoigne à la France. L'on ne peut pas prendre plus de précautions que n'en a pris sa majesté prussienne pour nous bien informer que son œuvre n'est pas une œuvre française. Les ordonnances sont datées du 3 février, jour anniversaire du grand mouve-

ment qui délivra la Prusse de l'invasion. C'est le faible ou l'habileté des princes allemands de réveiller toujours ces souvenirs hostiles à la France pour provoquer chez leurs sujets des colères qui n'ont plus de raison, puisqu'elles s'attaquent à des passions qui n'existent plus. C'est un artifice maintenant connu, mais qu'ils exploitent toujours afin d'entretenir entre les deux pays une sourde mésintelligence dans laquelle ils trouvent pour leur compte une garantie de domination. Il est à regretter que le roi Frédéric-Guillaume ait abusé de cet expédient. Lorsqu'en 1840 il rappelait le vieil Arndt dans sa chaire de Bonn, lorsqu'en 1845 il portait à la reine d'Angleterre ce toast un peu juvénile qui faisait du nom de Victoria comme un cri de défi, son idée était toujours la même, et cette idée-là perce encore trop par malheur dans les ordonnances du 3 février : pour mieux commander à l'Allemagne, il s'efforce de lui montrer des libertés qui ne soient point françaises, une France qui ne soit point la France pacifique d'aujourd'hui.

Si l'Allemagne se trompe sur cette intention très marquée du roi de Prusse, c'est qu'elle le voudra bien. L'article explicatif des ordonnances publié par la *Gazette d'État* n'est guère qu'un commentaire anti-français, et l'on en devine facilement l'auteur au zèle tout paternel avec lequel il approuve le texte qu'il commente. On peut lire là qu'il était absurde d'attendre en Prusse quelque chose qui ressemblât aux chartes constitutionnelles de l'Europe occidentale, et nulle part ne se montre un dédain plus superbe pour le *mécanisme* sur lequel repose tout leur édifice. Prendre en masse la population d'un pays pour répartir également le nombre des représentans suivant le nombre des représentés, parce qu'on suppose à tous les citoyens la même valeur politique et sociale, ce n'est là qu'un système artificiel doué de la vie factice des révolutions; maintenir au contraire les divisions antiques des provinces et des ordres, donner des organes aussi distincts que possible aux intérêts rivaux des castes et des localités sans en laisser de certains à l'intérêt national et universel, c'est là ce qui s'appelle développer les institutions dans leur sens naturel, légitime et divin; c'est le triomphe de cette *école historique* dont nous avons parlé si souvent, école prétentieuse et fastueuse qui veut porter l'archéologie dans la politique et renouveler le présent en le modelant sur le passé; école trompeuse qui crie plus haut que personne le nom sonore de la liberté, parce qu'elle entend sous ce nom-là tout l'opposé de ce que réclame ce temps-ci. Voyez en effet ce que c'est qu'une constitution historique! elle n'est gravée ni sur le bronze ni sur les parchemins, on nous l'a dit assez; elle est tout entière dans le cœur de celui qui la jure, dans le cœur de ceux qui la reçoivent; elle est dans la responsabilité du monarque devant Dieu, dans la fidélité sainte des ames allemandes. Sortons de la poésie et touchons le réel : cela signifie qu'au lieu d'un peuple délibérant et votant sur ses propres affaires, il n'y aura qu'un peuple muet et consulté par grace, suivant le bon plaisir d'un prince absolu; qu'au lieu d'atteindre cette virilité qui fait l'honneur des grandes nations, la nation prussienne demeurera sous la tutelle dont ses lumières et sa sagesse n'ont encore pu l'affranchir.

Les ordonnances du 3 février complètent le système beaucoup plus qu'elles ne le réforment; les diètes provinciales, telles qu'elles ont été organisées en 1823 et en 1842, restent la base de cette sorte de gouvernement représentatif qui va

fonctionner en Prusse. Les restrictions apportées au droit électoral et aux attributions politiques subsistent toujours; les huit diètes de la monarchie ne sont encore, à proprement parler, que des conseils administratifs. La nouveauté consiste en deux points : 1° lorsque le roi le voudra, ces huit diètes se réuniront et formeront une assemblée générale, mais encore consultative, sauf le cas prévu par la loi de finances de 1820, le cas où il s'agirait d'un nouvel emprunt ou d'un nouvel impôt; 2° les comités permanens accordés en 1842 à ces huit diètes et autorisés à siéger dans l'intervalle des sessions seront de droit réunis tous les quatre ans, privilége qu'ils n'avaient pas reçu lors de leur installation, mais dont on a bien compensé l'efficacité en leur ôtant toute initiative décisive. — Qu'il y ait dans ces deux points beaucoup d'avenir pour le libre développement des institutions, personne à coup sûr n'en doutera. Il est impossible que des députés venus de toutes les parties de la monarchie se rencontrent long-temps sans revêtir aussitôt une mission politique, et, comme ils seront spécialement chargés d'étudier les questions générales, la tribune d'où tombera leur parole, même réduite à donner de simples avis, sera toujours une tribune retentissante. Il faut donc féliciter la Prusse de ce résultat, qui est un progrès par le fait, sinon par le droit; il faut même en remercier le prince et croire que, voulant donner quelque chose à ses sujets, malgré les obsessions étrangères ou domestiques, il a du moins réussi à donner cela.

Nous ne pensons pas cependant que l'Allemagne soit assez satisfaite pour croire tout gagné, et pour tout prendre de confiance sans rien examiner. Il y a plus d'un endroit en effet où les concessions octroyées d'une main semblent retirées de l'autre. Ainsi les questions générales dont la discussion ferait l'importance de la grande diète pourront être au besoin renvoyées encore, comme jadis, devant les diètes particulières, et le bruit en disparaîtra. Ainsi les pétitions ne pourront être présentées au roi, sans de nouveaux motifs, après un premier refus, et, comme on ne distingue pas entre l'avenir et le passé, on ne sait si l'on n'exclurait point par là dès aujourd'hui cette immanquable pétition en faveur de la liberté de la presse, tant de fois déjà présentée, tant de fois repoussée. Ce n'est rien encore auprès d'une double réserve qui pourrait, d'un moment à l'autre, annuler tout cet ordre nouveau. La Prusse est un état militaire et prohibitif; ce sont là ses caractères politiques, ce sont les grands traits qui lui ont marqué sa place; la guerre et la prohibition, tels ont été jusqu'ici ses deux moyens de fortune et de gouvernement. Le roi les garde tout entiers entre ses mains. En cas de guerre imminente ou commencée, il n'aura pas besoin du consentement des états-généraux pour augmenter les impôts ou les emprunts. En aucun cas et en aucun temps, ce consentement ne sera nécessaire pour la fixation des tarifs de douane, des droits de sortie et d'entrée. Ce point-ci est curieux, surtout par les motifs qui l'expliquent dans la *Gazette d'État :* ces impôts indirects ne sont pas, y dit-on, de véritables impôts; ils ne tirent pas l'argent de la poche du contribuable, bien au contraire; on peut même assurer en cette matière et sans paradoxe que *deux et deux font un;* aggravez en effet les droits à l'entrée d'un produit étranger, vous percevrez moins, parce que vous taxerez plus; on paiera moins, parce qu'on n'achètera point. — Ainsi la diète prussienne n'aura pas dans sa compétence cette immense affaire du

Zollverein; il y a là question internationale, question politique : elle n'en connaîtra point, sous ce beau prétexte que les tarifs protecteurs ne touchent pas directement aux écus des particuliers.

La nouvelle constitution prussienne n'est donc pas l'idéal définitif de l'Allemagne libérale, il s'en faut même qu'elle soit parfaite au point de vue du savant rigorisme de l'école historique : elle admet une chambre des pairs, elle n'admet pas un ordre du clergé. L'ordre des princes, comtes et seigneurs siége à part, une fois les lois de finances votées, et joue dans ce congrès, calqué d'aussi près que possible sur les diètes du moyen-âge, le rôle très moderne d'une chambre haute, d'un pouvoir modérateur. Les ministres des cultes n'arriveront à l'assemblée que si le vote de leurs concitoyens les y porte, et il n'y aura pas de banc des évêques, si ce n'est que les représentans des fondations ecclésiastiques seront naturellement appelés, comme seigneurs terriens, à prendre place au milieu de l'ordre équestre. Ces infractions à la fidélité pittoresque de la couleur locale nous blessent, à vrai dire, médiocrement; nous prévoyons que la nécessité qui les a introduites dans une œuvre si correcte en introduira bien d'autres. On ne fuit pas la loi du présent, et elle vous poursuit toujours. Nous craignons qu'il n'arrive assez tôt de cette constitution nouvelle ce qu'il arrive presque toujours des chartes octroyées : d'un côté un bienfaiteur qui se croit méconnu, de l'autre des ingrats sans le savoir. On peut, du reste, de très bonne foi s'accuser ainsi des deux parts et n'avoir tort d'aucun côté : le roi Frédéric-Guillaume prise naturellement son invention plus que personne, et ses sujets auraient peut-être mieux aimé la charte de Bade ou celle de Wurtemberg que les ordonnances du 3 février. Nous comprenons cette préférence, et, même en face de ce progrès plus ou moins décidé de la Prusse, nous n'oublions pas que nos vrais alliés en Allemagne sont ces états secondaires, habitués depuis vingt-cinq ans à vivre de notre vie politique. Fût-elle interprétée par le cénacle de Francfort, nous aimons mieux une charte constitutionnelle qu'une charte *historique*.

La puissance anglaise vient de faire dans l'Inde un nouveau pas, un pas immense, et la carrière de sir Henry (aujourd'hui lord) Hardinge paraît destinée à finir aussi glorieusement qu'elle avait commencé. Ce sage administrateur a prouvé une fois de plus que la civilisation n'a besoin, pour l'emporter sur la barbarie, ni de la violence ni de la fraude. Elle n'a qu'à attendre, le temps combat pour elle. Le riche et beau pays que lord Henry Hardinge n'aurait pu conquérir, il y a un an, sans répandre des flots de sang, sans demander à sa patrie d'immenses sacrifices, vient de tomber à ses pieds, comme le fruit mûr tombe de l'arbre. Les populations du Penjaub, fatiguées, affamées d'ordre, de bien-être et de paix, se sont données à lui de leur propre mouvement. Quelques jours ont suffi pour consolider l'œuvre des Clive et des Wellesley, pour replacer sur une base plus large et plus durable l'édifice de la puissance anglaise, un moment ébranlé par les erreurs de lord Auckland et les folies de lord Ellenborough. La cause qui a déterminé un changement si complet dans la situation du Penjaub a été une nouvelle intrigue de la cour de Lahore. « Sheik-Imam-Oud-Din, dit lord Hardinge dans une proclamation datée du 22 décembre 1846, l'officier chargé de l'administration du Cachemire pour le compte du gouvernement de Lahore, s'était opposé avec une armée à l'occupation de cette province par le

raja Goulab-Sing, représentant le gouvernement anglais. Le gouvernement de Lahore fut sommé de faire reconnaître et exécuter par ses sujets les stipulations du traité du 9 mars 1846. Un détachement anglais fut mis en campagne pour appuyer et aider au besoin les armées combinées des maharajas Dhalip et Goulab-Sing, envoyées sur les lieux pour la régularisation de cette affaire. Sheik-Imam-Oud-Din fit alors savoir au gouvernement anglais qu'il n'agissait que d'après les ordres mêmes de la régence de Lahore, et qu'il n'avait levé l'étendard de l'insurrection que sur le mandat impératif et en conformité des instructions écrites qu'il avait reçues du vizir Lal-Sing. Bien plus, Sheik-Imam-Oud-Din offrait de se rendre immédiatement au chargé d'affaires britannique sur la simple garantie que, s'il parvenait à prouver l'exactitude de ses révélations, il serait protégé dans sa personne et ses propriétés contre le ressentiment de la régence de Lahore. L'agent anglais n'hésita pas à promettre, au nom de son gouvernement, une enquête approfondie et impartiale. » Conformément à cette promesse, aussitôt après la pacification du Cachemire, une enquête fut ordonnée, et un comité d'instruction se réunit sous la présidence de M. Currie, secrétaire du gouverneur-général. Les membres qui le composaient, savoir le général Littler et les colonels Lawrence et Goldie, furent convoqués, le 3 décembre, dans la tente de M. Currie, en séance publique; tous les ministres et les principaux chefs sikhs étaient présens. L'accusateur Sheik-Imam-Oud-Din et l'accusé Lal-Sing comparurent devant la cour. Le premier produisit trois lettres, toutes trois du vizir, et l'une d'elles reconnue par celui-ci, l'engageant à tenir bon contre Goulab-Sing, afin d'empêcher aussi long-temps que possible l'annexion du Cachemire à l'état de Jamon. La culpabilité du vizir était manifeste; pas une voix ne s'éleva en faveur de Lal-Sing, et sa sentence fut rendue à l'unanimité. Les autres membres du *derbar* furent acquittés de toute participation au crime du vizir, mais on leur signifia que le gouvernement anglais ne pouvait plus reconnaître Lal-Sing comme ministre, ni conserver la moindre relation avec l'administration dont il avait été le chef. Du reste, les Sikhs étaient parfaitement libres de se donner tout autre gouvernement qu'ils jugeraient convenable. Après quelques hésitations, une combinaison provisoire fut résolue et acceptée séance tenante. On y fit entrer les trois principaux chefs de l'ancienne cour de Rendjit : savoir Tij-Sing, Dina-Nath et Sheik-Nour-Oud-Din. Par un heureux hasard, ce choix, le seul possible eu égard à la sagesse et à l'habileté éprouvées des trois chefs, était aussi celui qui servait le mieux les intérêts de l'Angleterre. Ces fonctionnaires, qui avaient vieilli au milieu des tempêtes politiques, devaient porter dans la pratique du pouvoir ce découragement, cette timidité, qui marquent trop souvent le déclin d'une longue carrière. Leur premier acte fut de déposer le vizir et de le livrer à l'agent britannique pour être déporté dans les provinces anglaises.

Lal-Sing avait pourtant un parti assez nombreux dans la ville et à la cour, cinq à six mille soldats réguliers, et la protection de la régente. Il semblerait qu'on eût dû s'attendre à quelque résistance, peut-être même à un conflit, quand il s'agirait de prendre possession de sa personne; mais telle est en Asie la prostration d'un parti vaincu, que le chargé d'affaires anglais ne craignit pas d'assigner à Lal-Sing pour prison le propre palais du vizir, et que le lieutenant Ed-

wards, premier secrétaire de la légation, ne trouvant pas immédiatement sous sa main la garde de cipayes de la compagnie désignée pour escorter le prisonnier, chargea de ce service les mercenaires qui avaient été jusqu'à ce moment à la solde du ministre déposé. Ceux-ci s'acquittèrent de cette mission avec le même empressement que s'il leur eût paru tout naturel de conduire leur ancien maître en prison.

Toutefois on était loin d'attendre le même sang-froid de la ranie Chanda, qui, pour son amant Lal-Sing, avait cent fois risqué sa vie et celle de son fils, versé tant de sang et vu massacrer presque sans regrets son frère et ses plus fidèles serviteurs. Aussi se garda-t-on de lui annoncer le jour même la double nouvelle de la déchéance et de l'éloignement de son favori. On commença par changer la garde du palais, composée de deux mille hommes qui lui étaient dévoués; on la remplaça par des troupes sûres, choisies dans le parti opposé. Non content de cette précaution, on licencia toutes les milices qui formaient la garde de la reine et de Lal-Sing, on leur paya leur arriéré de solde, et on les fit sortir de la ville. Puis, le 4 au soir, M. Currie, le colonel Lawrence et les membres du nouveau ministère sikh se rendirent auprès de la reine et lui firent part des événemens de la journée précédente. La scène fut des plus dramatiques. Bondissant sur la couche où elle était assise et agitant un poignard, Ranie-Chanda appela d'abord sa garde pour courir sus aux Anglais et aux traîtres, comme elle désignait dans son langage énergique les nouveaux ministres; puis, ne retrouvant plus autour d'elle les visages de ses condottieri, elle fondit en larmes et s'épancha en plaintes amères, qui rappelaient les imprécations d'Athalie surprise dans le temple.

Un nouveau gouvernement était ainsi installé à Lahore sans effusion de sang; mais il n'avait pas encore eu le temps de se reconnaître, lorsque le chargé d'affaires britannique lui communiqua, de la part de lord Hardinge, la nécessité où se trouvait le gouvernement anglais de retirer dans le courant du même mois (le mois de décembre) ses troupes du Penjaub, conformément aux stipulations du traité du 9 mars 1846. Cette déclaration, bien qu'elle ne fût pas inattendue, fut reçue comme un coup de foudre par les chefs sikhs, qui ne voyaient aucun espoir de se maintenir ou même d'échapper à une anarchie sanglante et peut-être à un massacre général, du moment où l'armée anglaise cesserait de contenir par sa présence les mauvaises passions de la soldatesque et de la populace. Le 13, ils firent une première offre au chargé d'affaires britannique, lui demandant de prolonger, de fixer même son séjour à Lahore, sous la protection d'un petit corps de troupes anglaises que le gouvernement sikh s'engagerait à solder. Cette offre fut immédiatement et péremptoirement rejetée par lord Hardinge, comme tendant à amener l'état de choses qui s'était déjà produit dans les royaumes d'Oude et d'Hyderabad, où les gouvernemens indigènes, assurés de l'impunité, tyrannisaient impitoyablement leurs sujets.

Le 14, un régiment anglais se mit en route pour Firozepour, et les autres corps reçurent l'ordre de se tenir prêts à marcher dans la même direction. Ces démonstrations ne laissaient aucun doute sur l'intention du gouverneur-général. Le ministère sikh convoqua dès-lors une assemblée de tous les chefs qui avaient encore quelque chose à perdre dans de nouvelles commotions civiles.

MM. Currie, Lawrence et Edwards furent priés d'y assister au nom du gouvernement anglais. L'aristocratie civile et militaire des Sikhs y était représentée par plus de soixante-dix chefs, généraux, fonctionnaires ou gouverneurs de provinces. Il y fut décidé à l'unanimité qu'on supplierait le gouverneur-général de vouloir bien laisser à Lahore un corps d'armée de dix mille hommes pendant toute la durée de la minorité du maharaja, sous les conditions suivantes : 1° il n'y aurait plus pendant le cours de cette minorité d'autre vizir et d'autre régent que le chargé d'affaires anglais; 2° les frais de ce corps d'armée, évalués à 250,000 liv. sterling par an, seraient à la charge de l'état de Lahore; 3° toute l'administration civile du royaume serait abandonnée aux Anglais, les employés supérieurs sikhs devant être maintenus dans chaque département, mais sous la surveillance et sous l'autorité directe du colonel Lawrence.

Ces conditions ayant été définitivement acceptées, le traité établissant les nouvelles relations entre les deux gouvernemens fut signé à Amritsir le 22 décembre, anniversaire de la bataille de Ferozesha, par le gouverneur-général et le maharaja en personne, en présence du commandant en chef. Lord Hardinge reconduira son jeune protégé jusqu'à Lahore. Dhalip-Sing est aujourd'hui un enfant de sept ans; l'époque de sa majorité est fixée à sa dix-septième année. C'est donc pour une période d'au moins dix ans que le Penjaub proprement dit, c'est-à-dire le pays des cinq rivières, est absorbé dans les possessions de l'Inde anglaise. Mais un peuple qui a vécu sous un gouvernement civilisé, quelque oppresseur qu'il soit, ne peut plus se faire aux caprices d'un despote barbare. Il ne faut donc pas se le dissimuler, le royaume de Lahore a bien réellement disparu du monde politique. Désormais, et pour toujours, il a fait place à une nouvelle province anglaise. Réjouissons-nous-en pour le bonheur de l'humanité, et sachons voir sans envie un grand succès obtenu cette fois par une sage politique.

Le premier acte du ministère sikh, agissant sous l'influence du chargé d'affaires britannique, a été l'abolition dans tout le Penjaub de deux coutumes barbares, restes de la vieille civilisation indienne, l'infanticide et le *sutti*, ou le sacrifice des veuves sur le tombeau de leurs maris. Quant à Ranie-Chanda, dont les lecteurs de cette *Revue* n'ont pas oublié la bizarre et dramatique histoire (1), l'article 10 du traité lui assure, comme mère du maharaja, une pension annuelle de 15,000 livres sterling. Il est probable, et c'est, dit-on, le désir du gouvernement anglais, qu'elle abandonnera Lahore pour rejoindre son amant exilé, Lal-Sing, et qu'elle finira ses jours avec lui aux environs de Calcutta ou de Benarès.

(1) Voyez la livraison du 1er mai 1846.

V. DE MARS.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 508 852